



HAL
open science

Jean de Wavrin, Cronicques d'Engleterre: édition critique et commentaire des livres 4 et 5 du volume I.

Victor Jante

► To cite this version:

Victor Jante. Jean de Wavrin, Cronicques d'Engleterre: édition critique et commentaire des livres 4 et 5 du volume I.. Linguistique. Université de Strasbourg, 2019. Français. NNT: 2019STRAC009 . tel-02860039

HAL Id: tel-02860039

<https://theses.hal.science/tel-02860039>

Submitted on 8 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉCOLE DOCTORALE DES HUMANITÉS (ED 520)

Linguistique, Langues, Parole (EA 1339 LiLPa)

THÈSE présentée par :

Victor JANTE

sous la direction de M. Pierre Nobel et de M^{me} Géraldine Veysseyre (Université Paris-Sorbonne)

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'Université de Strasbourg**

Discipline / Spécialité : linguistique

Jean de Wavrin, *Cronicques d'Engleterre* : édition critique et commentaire des livres 4 et 5 du volume I.

Volume I : Introduction - Texte

Jury :

M^{me} Sylvie Bazin	Professeur, Université de Lorraine, rapporteur
M. Olivier Bertrand	Professeur, Université de Cergy-Pontoise, rapporteur
M^{me} Francine Mora-Lebrun	Professeur émérite, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
M. Pierre Nobel	Professeur émérite, Université de Strasbourg, directeur de la thèse
M^{me} Géraldine Veysseyre	Maître de Conférences HDR, Université Paris-Sorbonne, codirectrice de la thèse

Soutenance : 28 mai 2019

Philologie nämlich ist jene ehrwürdige Kunst, welche von ihrem Verehrer vor Allem Eins heischt, bei Seite gehn, sich Zeit lassen, still werden, langsam werden : [...] sie selbst wird nicht so leicht irgend womit fertig, sie lehrt gut lesen.

Friedrich Nietzsche, *Morgenröthe*, Vorrede, Leipzig, Fritzsche, 1887 (2^e éd.), p. xi.

La philologie, effectivement, est cet art vénérable qui exige avant tout de son admirateur une chose : se tenir à l'écart, prendre son temps, devenir silencieux, devenir lent : [...] elle n'en a pas si aisément fini avec quoi que ce soit, elle enseigne à bien lire.

Aurore, Avant-propos, in Friedrich Nietzsche, *Œuvres complètes*, t. IV, traduction de Julien Hervier, Paris, Gallimard, 1970, p. 18.

Remerciements

Au moment de présenter ma thèse à soutenance, je voudrais exprimer ma reconnaissance envers mon directeur, M. Pierre Nobel. Sa patience et sa générosité ne m'ont jamais fait défaut depuis le premier semestre 2009, lorsque, *escolier* de deuxième année de licence, je poussais pour la première fois la porte d'un cours d'ancien français.

Mes remerciements vont également à ma codirectrice, M^{me} Géraldine Veysseyre, qui m'a fait découvrir le monde des *Bruts* et m'a incité à travailler sur les *Cronicques* de Jean de Wavrin.

Merci aussi à M^{me} Sylvie Bazin, M. Olivier Bertrand et M^{me} Francine Mora-Lebrun d'avoir pris le temps d'examiner mon travail et de siéger aujourd'hui à mon jury de soutenance.

Livia Visser-Fuchs a suivi avec bienveillance l'évolution de mes recherches depuis les années de Master. Qu'elle trouve ici ma reconnaissance pour nos échanges enthousiastes autour de Jean de Wavrin.

Ce doctorat n'aurait pas été possible sans le soutien de l'Université de Strasbourg et de la Faculté des Lettres. Le contrat doctoral et l'année d'ATER dont j'ai bénéficié m'ont permis de mener mes recherches sereinement pendant quatre ans.

Ma reconnaissance va aussi à M^{me} Marie-Hélène Tesnière, Conservateur général au département des Manuscrits de la BNF, qui a eu l'amabilité de mettre en ligne sur le site Gallica le ms. BNF fr. 71.

Merci aux collègues de linguistique, qui ont beaucoup contribué à ma formation en tant qu'enseignant : Corinne Delhay, Francine Gerhard-Krait, Julie Glikman, Marie Lammert et Hélène Vassiliadou. Ma gratitude va en particulier à Julie Glikman et Francine Gerhard-Krait, pour leurs remarques et leurs suggestions dans plusieurs chapitres du présent travail.

J'ai plaisir à adresser un clin d'œil complice à mes compagnons de route sur le chemin de la philologie, Laura-Maï et Sylvain, à mes camarades de Lettres classiques, Alice, Jonathan et Wifek et à tout le groupe des archéologues de la MISHA.

Merci à Audrey, qui s'est courageusement proposée de relire quelques chapitres de la thèse.

Ce travail doit aussi beaucoup à Orlane, pour ses relectures et, surtout, pour son amitié indéfectible depuis toutes ces années.

J'adresse une pensée affectueuse à mes parents, à mes sœurs et à mon frère, pour leur compréhension, leur aide et pour leur présence en toute circonstance.

Je n'oublie pas ce que je dois à Cécilia, pour ses relectures, nos échanges scientifiques, son soutien au quotidien et son affection.

Table des matières

Avant-propos	v
Introduction	ix
I- Jean de Wavrin et les <i>Cronicques d'Engleterre</i>	1
Jean de Wavrin : homme de cour, bibliophile et anglophile bourguignon . .	1
Autour des <i>Cronicques d'Engleterre</i>	9
II- Les manuscrits du volume I	16
Paris, BNF fr. 75 (P1)	19
Paris, BNF fr. 71 (P2)	23
Paris, BNF fr. 2807 (P3)	27
Paris, BNF nouv. acq. fr. 21445 (P4)	31
Cambridge, UL add. 852-853 (C)	34
Londres, BL Royal 15 E IV (L)	39
Vienne, ÖN 2534 (V)	42
Conclusions	44
Table des miniatures	46
III- Analyse du passage édité	49
Volume I, livre 4	51
Invasions danoises de l'Angleterre [chap. 119-144]	51
Règne d'Édouard le Confesseur [chap. 146-156]	58
Conquête normande [chap. 157-174]	62
Volume I, livre 5 (chap. 1 à 46)	68
Règne de Guillaume le Conquérant [chap. 175-180]	68
Règne de Guillaume le Roux [chap. 181-187]	70
Règne de Henri I ^{er} Beauclerc [chap. 188-194]	73
Période dite de l'Anarchie anglaise [chap. 195-197]	76

Règne de Henri II Plantagenêt [chap. 198-200]	77
Début du règne de Richard Cœur de Lion [chap. 201-205]	78
Croisade, capture et libération [chap. 206-215]	80
Retour en Angleterre et mort à Châlus [chap. 216-220]	84
IV- Les sources des <i>Cronicques d'Angleterre</i>	87
<i>Le Brut en Prose</i>	88
<i>La Grande Chronique de Normandie</i>	102
Organisation d'ensemble des sources du volume I	119
V- La fabrique du compilateur (1) : confronter les sources	125
Traquer le détail historique	128
Choisir entre deux versions d'un même épisode	131
Mettre en forme deux versions d'un même épisode	135
Réorganiser la matière historique	143
Déjouer les incohérences narratives	147
VI- La fabrique du compilateur (2) : supprimer, remanier, amplifier	154
Supprimer des éléments narratifs inutiles	155
Faciliter la compréhension du texte	162
Amplifier la description des batailles	172
Multiplier les réécritures : dialogues, topographie et scènes de chasse	181
Conclusions générales : une œuvre pour plaire, instruire et édifier	188
VII- Tradition textuelle et choix du ms. de base	191
P2, L, C contre P1, P3, P4, V	192
Famille P2, L, C	195
Famille P1, P3, P4, V	209
Examen de quelques variantes	226
Conclusions et choix du ms. de base	230
VIII- Politique éditoriale	232
P1 présente une leçon isolée	233
P1 partage sa leçon avec un ou plusieurs autres témoins	248

IX- Étude de la langue du ms. BNF fr. 75	261
Graphie-Phonétique	265
Morphologie	279
Syntaxe	299
Lexique	324
Conclusions générales	337
X- Transcription du texte	339
Mise en page	339
Les verbes <i>pouvoir</i> et <i>savoir</i>	341
Majuscules	341
Signes diacritiques	342
Utilisation des accents	344
Coupe des mots	345
Texte	348
Notes historiques et critiques du livre 4	504
Notes historiques et critiques du livre 5	544
Glossaire	582
Annexes	690
Bibliographie	733

Avant-propos

Une fresque en partie inédite

Composition originale au sein de la production historiographique et romanesque foisonnante de la Bourgogne de Philippe le Bon, les *Cronicques d'Engleterre* de Jean de Wavrin représentent la plus vaste compilation¹ en langue française relative à l'histoire de l'Angleterre que nous a léguée le Moyen Âge² : le récit couvre l'histoire de la Grande-Bretagne depuis la légende d'Albine et de ses sœurs jusqu'au retour d'Édouard IV sur le trône en 1471. Ce texte présente une structure très régulière en six volumes, divisés chacun en six livres³, eux-mêmes composés de chapitres annoncés dans une table des rubriques débutant chaque volume⁴.

Une telle prolixité a pu faire obstacle à la réalisation d'une édition complète de ces chroniques. En effet, malgré leur ampleur, les travaux d'édition entrepris au XIX^e siècle par Émilie Dupont et par William Hardy n'ont pu en venir à bout⁵. La première avait pour objectif de fournir une anthologie de morceaux intéressants l'histoire de la France⁶, le second a édité une section comprenant les trois premiers livres du volume I, puis les livres

¹ Le terme de compilation est ici employé pour désigner l'ensemble des chroniques ou extraits de chroniques recueillis et assemblés par Wavrin pour composer son histoire de l'Angleterre.

² Son ampleur est au moins égale à celle du *Perceforest*.

³ Les termes de *volume* et de *livre* sont ceux employés dans les différents témoins des *Cronicques d'Engleterre*. Afin d'éviter toute confusion inutile, nous les avons conservés pour désigner les subdivisions du texte de Wavrin. Par ailleurs, il s'agit d'un ensemble à la fois textuel et matériel dans la mesure où, pour tous les témoins connus à ce jour, le périmètre d'un volume correspond à celui de l'unité matérielle qui le contient : chaque volume occupe l'intégralité d'un tome (voir chap. II). Certaines reliures modernes peuvent présenter des exceptions (cf. BNF fr. 74-75, British Library Royal 15 E IV et Cambridge, University Library add. 852-853).

⁴ Pour une description générale du contenu des différents volumes, voir Annexe 1.

⁵ *Anchiennes cronicques d'Engleterre par Jehan de Wavrin seigneur du Forestel, choix de chapitres inédits*, éd. Émilie Dupont, 3 vols., Paris, Jules Renouard, 1858-1863 ; *Recueil des cronicques et anchiennes istories de la Grant Bretagne a present nommé (sic) Engleterre par Jehan de Waurin, Seigneur du Forestel*, éd. William Hardy, 5 vols., Londres, Longman, Roberts and Green, 1864-1891.

⁶ Les morceaux édités sont surtout tirés volume VI. Pour les autres volumes, E. Dupont ne donne que la table des chapitres mais n'a transcrit aucun passage du texte.

5 et 6 du volume IV ainsi que la totalité des volumes V et VI. Mis bout à bout, les différents segments édités par W. Hardy représentent donc exactement la moitié du texte⁷. Par la suite, le travail d'édition ne fut ni repris, ni poursuivi.

Choix du passage édité

Dans le présent travail, nous avons souhaité poursuivre l'édition là où William Hardy l'avait laissée. Ainsi, la partie des *Cronicques d'Engleterre* retenue est-elle complètement inédite. Elle comprend la totalité du livre 4 du volume I ainsi que les 46 premiers chapitres du livre 5 du même volume. La période historique traitée s'étend de l'arrivée des Danois en Grande-Bretagne (ca 867) à la mort de Richard Cœur de Lion en 1199⁸. La narration est parfois originale et d'une ampleur que n'égale aucune autre chronique en langue vernaculaire traitant du même sujet⁹.

Trois titres pour une œuvre

Le titre du texte de Wavrin n'est pas facile à déterminer. Si l'on suit l'annonce du *Prologue de l'acteur*, le titre complet serait *Recueil des cronicques et anchiennes istories de la Grant Bretaigne a present nommée (sic) Engleterre* (BNF fr. 74, f. Nv^o)¹⁰. C'est le titre retenu par William Hardy et repris dans le *Dictionnaire des Lettres françaises*¹¹. Toutefois, le début de la table des rubriques donne comme titre *Anchiennes cronicques d'Engleterre* (BNF fr. 74, f. Ar^o), de même que la rubrique annonçant le début du livre 1 du volume I (BNF fr. 74, f. Pv^o). Ce titre est celui qu'Émilie Dupont avait choisi pour son édition. Enfin, l'œuvre est à de nombreuses reprises intitulée de manière plus synthétique *Cronicques d'Engleterre* : au

⁷ L'intérêt des deux éditeurs pour les derniers volumes des *Cronicques d'Engleterre* est dû au fait que la période traitée par cette partie de la chronique est contemporaine de l'auteur et représente donc un témoignage de première main pour les historiens modernes (voir Annexe 1).

⁸ Pour un résumé détaillé de cette partie de la chronique, voir chap. III. Les chap. 47-85 du livre 5 racontent les règnes de Jean sans Terre, Henry III et Édouard I^{er}.

⁹ Pour une étude détaillée des sources utilisées par Wavrin pour cette partie de la chronique et la méthode de compilation utilisée, voir chap. V-VI.

¹⁰ Les quinze premiers folios, comprenant la table des rubriques et le *Prologue de l'acteur*, sont marqués par les lettres de l'alphabet, de A à O.

¹¹ Geneviève Hasenohr et Michel Zink (dir.), *Dictionnaire des Lettres françaises - Le Moyen Âge, édition entièrement revue et mise à jour*, Paris, Fayard, 1992, p. 861-862.

début du livre 1 du volume I (BNF fr. 74, f. 1r°); dans la table des rubriques du volume II (BNF fr. 76, f. 1r°); dans celle du volume IV (BNF fr. 80, f. Ar°) ou du volume V (BNF fr. 82, f. Ar°) *etc.* Afin de faciliter le référencement de l'œuvre, nous avons opté pour le titre de *Cronicques d'Engleterre*.

Introduction

I- Jean de Wavrin et les *Cronicques* *d'Engleterre*

Jean de Wavrin : homme de cour, bibliophile et anglo- phile bourguignon

L'auteur des *Cronicques d'Engleterre*, le seigneur lillois Jean de Wavrin (1400 - ca 1478), est aujourd'hui bien connu au travers de ses activités militaires, diplomatiques et culturelles au sein du duché de Bourgogne. Ces différents aspects de sa vie ont été décrits et étudiés par Livia Visser-Fuchs dans une synthèse récemment parue¹², ainsi que dans les actes d'un colloque tenu à Dunkerque en 2013¹³.

Carrière militaire et diplomatique

Issu d'une importante famille des Flandres, Jean de Wavrin naquit aux environs de 1400. Il était le fils illégitime de Robert VII (seigneur de Wavrin, sénéchal héréditaire de Flandre et conseiller-chambellan du duc de Bourgogne) et de Michielle de Croix¹⁴. La première partie

¹² *History as Pastime, Jean de Wavrin and his Collection of Chronicles of England*, Donington, Shaun Tyas, 2018. Le chap. I (p. 12-97) porte sur les différents aspects de la vie de Wavrin, notamment sa carrière militaire et ses missions diplomatiques. Ce chapitre présente également en détail les relations que Wavrin pouvait entretenir avec les différents membres de sa famille ainsi que le réseau auquel il appartenait grâce aux divers mariages de son entourage. Le chap. II (p. 98-235) offre une description méthodique du contenu de la bibliothèque du seigneur bourguignon. Pour ce qui est de la biographie de Wavrin, l'ouvrage de Livia Visser-Fuchs remplace désormais les anciennes références : Félix Brassart, *Une Vieille Généalogie de la maison de Wavrin*, Douai, L. Crépin, 1877 ; Félix Victor Goethals, *Histoire de la maison de Wavrin*, Bruxelles, Polace Duvivier, 1866 ; Pierre Feuchère, « La noblesse du Nord de la France », *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 6^e année, n°3, 1951, p. 306-318. Ces travaux restent néanmoins utiles pour l'histoire de la famille de Wavrin en général.

¹³ *L'art du récit à la cour de Bourgogne, l'activité de Jean de Wavrin et de son atelier. Actes du colloque int. organisé par l'Univ. du Littoral à Dunkerque les 24 et 25 octobre 2013*, éd. Jean Devaux et Matthieu Marchal, Paris, Champion, 2018.

¹⁴ *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 14-15.

de la vie de Jean de Wavrin fut principalement occupée par sa carrière militaire. Celle-ci débute avec la bataille d'Azincourt où périrent son père et son demi-frère aîné, qui servaient alors dans l'armée du roi de France. À la suite de la bataille, Wavrin se mit au service de l'armée anglo-bourguignonne et prit part à certains événements militaires importants, comme les batailles de Cravant (1423), Verneuil (1424) et Patay (1429)¹⁵.

Le traité d'Arras, conclu en 1435 entre Charles VII et le duc de Bourgogne, eut un impact déterminant sur la suite de la carrière de Wavrin. Visiblement peu désireux de se retourner contre ses anciens alliés, celui-ci décida de quitter la vie militaire. L'année 1437 fut marquée par deux faits importants : d'une part, il fut légitimé par le duc de Bourgogne et se vit rétribué pour ses services militaires. D'autre part, il se maria avec Marguerite Hangouart, riche veuve de la bourgeoisie lilloise. Il résida alors principalement à Lille à partir de cette date. En 1442, il est mentionné comme chevalier et détenteur de diverses seigneuries. Dans les années soixante, il porte le titre de conseiller et chambellan du duc. Les années 1436-1463 semblent avoir été les moins mouvementées de sa carrière¹⁶.

Les années 1463-1469 furent marquées par l'implication de Wavrin dans les affaires extérieures du duché. En 1463, il fit partie de l'ambassade envoyée auprès du pape Pie II afin de discuter de la croisade contre les Turcs. En 1464, on le compte parmi la délégation ducale dépêchée auprès des états de Hainaut afin de mettre un terme à la menace que représente alors la ville de Liège. En 1467, il accompagna le Grand bâtard, Antoine de Bourgogne, à la cour d'Angleterre. Enfin, en 1469, il fut le témoin de la rencontre, à Saint-Omer, entre Charles le Téméraire et Richard Neville, comte de Warwick et de Salisbury. Ce dernier promit à Wavrin une entrevue privée à Calais. Wavrin s'y rendit mais, comme en bien d'autres occasions, Warwick ne tint pas sa promesse¹⁷.

Wavrin continua de servir le duc de Bourgogne jusqu'à un âge avancé. La date de sa mort était généralement placée vers 1475, mais un document signé de la main de Wavrin mis au jour par Livia Visser-Fuchs prouve qu'il était encore vivant à l'automne 1476¹⁸.

¹⁵ Pour un aperçu plus détaillé des différentes campagnes auxquelles Jean de Wavrin prit part, voir *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 22-28.

¹⁶ *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 29-44.

¹⁷ *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 44-61 et p. 61-67 pour le rendez-vous manqué avec Warwick.

¹⁸ *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 75-77.

Parents, amis et contacts

Jean V de Créquy (1400-1472) comptait parmi les relations les plus notables de Jean de Wavrin¹⁹. Jean de Créquy fit partie des chevaliers fondateurs de l'ordre de la Toison d'Or. Il était le frère de Jeanne de Créquy, veuve de Robert, demi-frère de Jean de Wavrin, tué à la bataille d'Azincourt. Outre une brillante carrière militaire, Jean de Créquy est surtout connu pour son goût des livres, sa bibliothèque ne le cédant qu'à celle du duc²⁰. On peut également noter que Gabriele de la Tour d'Avergne, sœur de Louise, la femme de Jean de Créquy, possédait une importante collection de manuscrits, au nombre desquels figure un exemplaire du vol. II des *Cronicques d'Engleterre* (Paris, Arsenal 4750).

Jean de Wavrin avait également un lien de parenté éloigné avec Hugues (1384-1456) et Guillebert (1386-1462) de Lannoy puisque son neveu, Waleran, avait épousé Agnès de Roubaix, sœur des deux personnages mentionnés. Les deux frères occupèrent une place importante au sein du duché. Chevaliers de la Toison d'Or et grands voyageurs, ils furent sollicités par le duc pour de nombreuses ambassades, de l'Angleterre à la Pologne²¹. Hugues fut également l'auteur de plusieurs traités dont *L'enseignement de vraie noblesse* ou *L'avis au duc Philippe de Bourgogne*²².

Philippe de Wavrin (1435-1500), fils de Waleran, occupait lui aussi une place importante parmi les relations de Jean de Wavrin. En effet, Philippe épousa la fille de Jean II de Croÿ (1380-1473), figurant lui-aussi parmi les membres fondateurs de l'ordre de la Toison d'Or et important bibliophile²³. L'essentiel de la collection de Jean de Wavrin fut léguée à Philippe et, de là, passa dans la bibliothèque des Croÿ, dont une bonne part rejoignit ensuite la bibliothèque de Marguerite d'Autriche.

¹⁹ Voir *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 86.

²⁰ Voir à ce sujet « Le mécénat littéraire de Jean V de Créquy, conseiller et chambellan de Philippe le Bon : exemple singulier de création et de diffusion d'œuvres nouvelles à la cour de Bourgogne », *Eulalie, Bulletin des bibliothèques de France*, n°1, 1998, p. 69-95.

²¹ Voir Anne Bertrand, « Un seigneur bourguignon en Europe de l'Est : Guillebert de Lannoy (1386-1462) », *Le Moyen Âge*, 95, 1989, p. 293-309 et *ead.*, « Guillebert de Lannoy (1386-1462), ses voyages et ambassades en Europe de l'Est », *Publications du Centre européen d'études bourguignonnes (XIV^e-XVI^e s.)*, 31, 1991, p. 79-92.

²² *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 87.

²³ Robert Born, *Les Croÿ : une grande lignée hennuyère d'hommes de guerre, de diplomates, de conseillers secrets*, Bruxelles, Les Éditeurs d'Art Associés, 1981, p. 37-60 et p. 73-76.

Enfin, il est possible d'ajouter à cette courte présentation les frères Simon (1405-1477) et Guillaume (mort en 1475) de Lalaing. Guillaume avait épousé Jeanne de Créquy, veuve du demi-frère de Jean de Wavrin. La réputation chevaleresque de leur fils Jacques valut à ce dernier de devenir le personnage central de la *Chronique du bon chevalier messire Jacques de Lalain*. Simon de Lalaing et Jean de Wavrin ne se connaissaient pas seulement pour être des parents éloignés. Les deux hommes voyagèrent parfois ensemble dans le cadre d'ambassades, tout particulièrement celle qui les mènera à Rome en 1463 afin de pousser le pape à lancer une nouvelle croisade²⁴.

Ces quelques remarques montrent que Wavrin avait des contacts et était (plus ou moins lointainement) apparenté aux principales familles de la grande noblesse de l'Artois, des Flandres et du Hainaut. Tous faisaient partie de cette petite communauté d'élite que Philippe le Bon avait fédérée autour de lui en nourrissant leurs idéaux chevaleresques (comme en témoigne la création de l'ordre de la Toison d'Or) et leur goût des livres. On peut toutefois noter que la bibliophilie, activité profondément banale pour cette période, en dit plus long sur le comportement social et les thèmes littéraires à la mode que sur les véritables intérêts de lecture des possesseurs. Il n'en reste pas moins que le milieu dans lequel évoluait Jean de Wavrin se trouvait être un terreau fertile, non seulement à sa bibliophilie, mais aussi à son implication dans la diffusion d'œuvres romanesques originales.

²⁴ *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 44-53.

Un bibliophile influent

À l'instar des personnalités de son entourage, Jean de Wavrin est bien connu de la critique pour ses activités en tant que bibliophile. Si sa bibliothèque, dont une vingtaine de manuscrits ont pu être identifiés²⁵, n'est de loin pas la plus fournie du duché, elle retient l'attention par son originalité. En effet, elle est composée pour près d'un tiers de romans dont la majorité sont des mises en prose remarquables par l'homogénéité de leur style et de leur composition. Par ailleurs, certains de ces romans ne sont conservés que par un seul manuscrit, provenant précisément de la bibliothèque de Wavrin.

La manière dont il faut imaginer la confection des manuscrits commandés par Jean de Wavrin est difficile à déterminer. On constate toutefois qu'il sollicitait régulièrement des artistes et des artisans lillois.

Le copiste Jean d'Ardenay, officiant à Lille, a copié pour Wavrin la traduction par Nicolas Oresme des *Ethica* d'Aristote (BNF fr. 19040, ca 1450, n°XV²⁶) ainsi que les trois volumes renfermant les *Facta et dicta memorabilia* de Valère Maxime, traduits par Simon de Hesdin et Nicolas de Gonesse (Turin, BNUT L IV 13-15, ca 1477, n°XVI)²⁷. On lui attribue parfois, mais sans preuve décisive, la copie de l'*Histoire des Seigneurs de Gavre* (Bruxelles,

²⁵ L'étude la plus complète est celle fournie par Livia Visser-Fuchs, *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 114-206 et App. B, p. 519-531. Comme certains témoins contiennent plusieurs textes, ce sont ces derniers qui ont été numérotés dans son travail (n°I-XXX). À cette liste principale s'ajoute une vingtaine de textes qui peuvent être liés de manière plus ou moins directe à l'activité de Jean de Wavrin (n°XXXI-LIII, App. B, p. 532-554). On pourra également consulter la synthèse présentée par Jean Devaux et Matthieu Marchal dans les actes du colloque de Dunkerque, *L'art du récit...*, *op. cit.*, p. 20-31. Les recherches sur la bibliothèque de Wavrin avaient été inaugurées par trois articles d'Antoinette Naber : « Jean de Wavrin, un bibliophile du quinzième siècle », *Revue du Nord*, t. LXIX, n°273, 1987, p. 281-293 ; *ead.*, « Les goûts littéraires d'un bibliophile de la cour de Bourgogne », *Courtly Literature - Culture and Context : Selected Papers from the 5th Triennial Congress of the International Courtly Literature Society, Dalfsen, The Netherlands, 9-16 August 1986*, éd. Keith Busby et Erik Kooper, Utrecht Publications in General and Comparative Literature, n°25, Amsterdam, John Benjamins, 1990, p. 459-464 ; *ead.*, « Les manuscrits d'un bibliophile bourguignon du XV^e siècle, Jean de Wavrin », *Revue du Nord*, t. LXXII, n°284, 1990, p. 23-48. Voir également un article plus récent de Marc Gil, « Deux nouveaux manuscrits exécutés pour Jean, bâtard de Wavrin, chevalier et écrivain bourguignon, et la question de l'enluminure sur parchemin à Lille dans la seconde moitié du XV^e siècle », *Le Musée Condé*, n°58, 2001, p. 35-45.

²⁶ Nous renvoyons au numéro sous lequel est décrit le manuscrit dans l'App. B du travail de Livia Visser-Fuchs.

²⁷ Léon Marie Joseph Delaissé, *Le Siècle d'or de la miniature flamande : le mécénat de Philippe le Bon 1445-1475*, Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 1959, p. 76-77.

KBR 10238, n°V)²⁸ et de l'*Histoire d'Olivier de Castille* (Gand, Universiteitsbibliotheek 470, ca 1455, n°VI). En outre, le nom de Jean d'Ardenay a pu être lié à deux autres textes qui, s'ils ont bien été réalisés à Lille, ne portent ni les armes ni le nom de Jean de Wavrin. Il s'agit, d'une part, du *Florimont* en prose (Paris, BNF fr. 12566, ca 1450/60, n°XXXVII), de l'autre, de l'*Histoire de Gérard de Nevers*, mise en prose du *Roman de la Violette* (Bruxelles, KBR 9631, ca 1460, n°XXXVI)²⁹.

Jean de Wavrin a eu recours au moins une fois aux services du traducteur et copiste Jean du Quesne. Ce dernier a traduit et copié pour le seigneur lillois la *Bulla Aurea*³⁰. La copie unique est aujourd'hui conservée à Oxford, Bodleian Library, Rawlinson C 29 (*History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 71-75 et n°XXX, p. 531.).

Vincent Gohon, relieur lillois, figure également parmi des artisans ayant travaillé pour Jean de Wavrin³¹. Trois manuscrits ayant appartenu à Jean de Wavrin témoignent encore de son travail : Paris, Bibliothèque de l'Arsenal 2066 (*L'enseignement, la vie et les miracles de saint Pierre de Luxembourg*, n°XXVIII) ; Gand, Universiteitsbibliotheek 470 (*Roman d'Olivier de Castille*, n°VI) et Lille, Bibliothèque municipale E 20 (*Continuation de Monstrelet, 1444-1471*, n°XXVII).

Le Maître du Champion des dames a enluminé deux manuscrits³² ayant appartenu à la collection de Jean de Wavrin : BNF fr. 12570 (*l'Histoire de Jason de Roul Lefèvre*, ca 1460, n°XIII) et Bruxelles, KBR 10237 (traduction par Jean Miélot du *Romuleon* de Benvenuto Da

²⁸ *Histoire des seigneurs de Gavre*, éd. René Stuij, Paris, Champion, 1993. Ms. de base Bruxelles, KBR 10238.

²⁹ *Histoire de Gérard de Nevers*, éd. Matthieu Marchal, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2013. Ms. de base Paris, BNF fr. 24378.

³⁰ Parfois appelée *Bulle d'or de Nuremberg* ou *Bulle d'or de Metz*, la *Bulla Aurea* est un texte essentiel du Saint-Empire romain germanique. Promulguée par l'empereur Charles IV en 1356 à Metz, elle donne à l'institution impériale sa forme définitive et attribue le choix du roi aux princes-électeurs.

³¹ Georges Colin, « Lille, centre de reliure à la fin du Moyen Age », *Gutenberg Jahrbuch*, 1992, p. 352-367 ; Pascal Schandel, « Les peintres lillois et la commande échevinale (XV^e siècle) », *L'artiste et le commanditaire aux derniers siècles du Moyen Âge (XIII^e-XVI^e siècle)*, Fabienne Joubert (éd.), Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2001, p. 181-183 et Marc Gil, « Le Métier de relieur à Lille (v. 1400-1500) », *Bulletin du bibliophile*, 2002, p. 7-46

³² Bernard Bousmann et Thierry Delcourt (dir.), *Miniatures flamandes, 1404-1482*, Paris/Bruxelles, Bibliothèque nationale de France/Bibliothèque royale de Belgique, 2011, p. 367-371. Voir également Pascale Charron, *Le Maître du Champion des dames*, Paris, INHA-CTHS, 2004, en part. p. 402-403 et 418-420.

Imola, ca 1465-1470, n°XIV). Le même artiste est à l'origine des illustrations des manuscrits Paris, Arsenal 3326 (*Recueil des histoires de Troie* de Raoul Lefèvre) réalisé pour Jean V de Créquy et Paris, Arsenal 5126 (*Manière de la fondation et augmentation de l'église notre-Dame de Boulogne*) réalisé, quant à lui, pour Antoine de Bourgogne.

Le Maître aux grisailles fleurdelisées³³ est quant à lui l'auteur des illustrations du manuscrit Paris, Bibliothèque de l' Arsenal 2066 (*L'enseignement, la vie et les miracles de saint Pierre de Luxembourg*, n°XXVIII) et Oxford, Bodleian Library, Rawlinson C 29 (traduction de la *Bulla Aurea* par Jean du Quesne, n°XXX). Cet artiste a également enluminé cinq autres manuscrits dont les commanditaires peuvent être rapprochés de près ou de loin des activités de Jean de Wavrin : Bruxelles, KBR 9055 (*Romuleon* traduit par Jean Miélot, ca 1468) destiné à Antoine de Bourgogne ; Bruxelles, KBR 9048 (*Traité des quatre dernières choses de Gerard de Vliederhoven* traduit par Jean Miélot, ca 1472-1486) réalisé pour Charles I^{er} de Croÿ-Chimay ; Paris, Arsenal 3692 (*Recueil des histoires de Troie* de Raoul Lefèvre, ca 1468) destiné à Perceval de Dreux³⁴ ; Paris, BNF fr. 347 (*Roman de Perceforest*, livre 3, ca 1468) et Paris, BNF fr. 279 (*Chronique de Baudouin d'Avesnes*, en collaboration avec le Maître de la Toison d'or de Vienne et de Copenhague) réalisés tous deux pour Louis de Bruges³⁵.

Enfin, il reste à mentionner le Maître de Wavrin, dont le nom seul témoigne de son principal commanditaire³⁶. On compte une dizaine de manuscrits enluminés de sa main dont cinq ont fait partie de manière certaine de la bibliothèque de Wavrin, car ils portent ses armes ou sa signature³⁷ : Bruxelles, KBR 9632-9633 (*Paris et Vienne - Apollonius de Tyr*, ca 1452/60, n°VII-VIII) ; Bruxelles, KBR 10238 (*Histoire des Seigneurs de Gavre*, ca 1457, n°V) ; Gand, Universiteitsbibliotheek 470 (Philippe Camus, *Histoire d'Olivier de Castille et d'Ar-*

³³ Bernard Bousmann et Thierry Delcourt (dir.), *Miniatures flamandes...*, op. cit., p. 372-377 ; Pascal Schandel et Ilona Hans-Collas, avec la participation de Hanno Wijzman et François Avril, *Manuscrits enluminés des anciens Pays-Bas méridionaux, volume 1 : Louis de Bruges*, Paris-Louvain, 2009, p. 164-173.

³⁴ Perceval de Dreux est par ailleurs connu pour avoir possédé les deux premiers volumes des *Croniques d'Angleterre* : BNF nouv. acq. fr. 21445 et San Marino, Huntington Library HM 28562. Voir chap. II.

³⁵ Le célèbre bibliophile était en possession de la seule copie complète des *Croniques d'Angleterre* qui nous soit parvenue : BNF fr. 74-85, voir chap. II.

³⁶ Voir en particulier *History as Pastime...*, op. cit., p. 206-217 ; Bernard Bousmann et Thierry Delcourt (dir.), *Miniatures flamandes...*, op. cit., p. 358-366 et *L'art du récit...*, op. cit., p. 22-24.

³⁷ Pour une description plus détaillée de chacun des textes et des manuscrits, voir *History as Pastime...*, op. cit., p. 519-522.

tus d'Algarbe, ca 1453/67, n°VI); Lille, Bibliothèque Municipale Godefroy 50 (*Le Livre des amours du Chastellain de Coucy et de la Dame de Fayel - Gilles de Chin*, ca 1460/65, n°I-II)³⁸; Paris, BNF fr. 11610 (*Roman du Comte d'Artois*, ca 1450/60, n°IV)³⁹. Les cinq derniers manuscrits ne contiennent ni les armes ni le nom de Jean de Wavrin. Il n'est pas sûr qu'ils aient été réalisés pour son compte et représentent donc une catégorie légèrement à part⁴⁰ : Bruxelles, KBR 9631 (*Histoire de Gérard de Nevers*, ca 1460, n°XXXVI); Chantilly, Musée Condé 652 (*Othoven*, ca 1450/60, n°XXXV); Paris, BNF fr. 9343-9344 (*Roman de Buscalus*, ca 1450/60, n°XXXIII); Paris, BNF fr. 12566 (*Florimont*, ca 1450/60, n°XXXVII); Paris, BNF fr. 12572 (*Jehan d'Avennes, La Fille du comte de Ponthieu, Saladin*, ca 1465/70, n°XXXIX)⁴¹.

³⁸ *Le livre des amours du Chastellain de Coucy et de la Dame de Fayel*, éd. Aimé Petit et François Suard, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1994. L'édition a été réalisée à partir du ms. de Lille, seul témoin de ce texte. *Messire Gilles de Chin natif de Tournesis*, éd. Anne-Marie Liétard-Rouzé, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2010. Le texte a été édité à partir du ms. de Lille, accompagné des variantes du ms. Bruxelles, KBR 10237.

³⁹ *Le Roman du Comte d'Artois*, éd. Jean Charles Seigneuret, Genève, Droz, 1966. Le ms. Paris, BNF fr. 11610 a servi de base à l'édition, accompagné des variantes du ms. BNF fr. 25293. Une troisième copie de ce texte, Ashburnam-Barrois IV, est aujourd'hui perdue.

⁴⁰ L. Visser-Fuchs classe ces manuscrits parmi 23 témoins liés à l'activité de Jean de Wavrin. Voir *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 532-536.

⁴¹ Cette trilogie est contenue dans deux mss, Paris, BNF fr. 12572 et Paris, Arsenal 5208. Chacun des textes a été édité séparément, *L'histoire de tres vaillans princez monseigneur Jehan d'Avennes*, éd. Danielle Quérueu, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 1997 (édité à partir du ms. de la BNF); *La fille du comte de Pontieu, conte en prose, versions du XIII^e et du XV^e siècles*, éd. Clovis Brunel, Paris, Société des anciens textes français, 1923 (édité à partir du ms. de l'Arsenal) et *Saladin. Suite et fin du deuxième cycle de la croisade*, éd. Larry S. Crist, Genève, Droz, et Paris, Minard, 1972 (édité à partir du ms. de l'Arsenal).

Autour des *Cronicques d'Engleterre*

Dédicace et composition

La personne qui eut sans doute la plus grande influence sur l'activité littéraire de Jean de Wavrin fut son neveu, Waleran de Wavrin, seul héritier du titre de *seigneur de Wavrin*. Ce dernier était le fils de Gilles de Berlettes et de Beatrice de Wavrin (demi-sœur de Jean de Wavrin)⁴². Au printemps 1446, Waleran était de retour en Flandre après une expédition contre les Ottomans. Le rapport qu'il en fit fut par la suite intégré par Jean de Wavrin à ses *Cronicques d'Engleterre* dans lesquelles il occupe le premier livre du sixième volume⁴³. C'est également à son retour d'Orient que Waleran aurait poussé son oncle à entamer une œuvre historiographique de grande ampleur sur l'histoire de l'Angleterre⁴⁴.

De manière significative, l'œuvre est dédiée à Waleran⁴⁵ et non à Philippe le Bon, alors même qu'un tel patronage aurait pu sembler à première vue assez cohérent compte tenu de la place et des fonctions de Jean de Wavrin, comme on a pu le voir dans la première partie du présent chapitre. Par ailleurs, on ne compte pas de copie du recueil de Wavrin dans la bibliothèque ducale, bien que la littérature romanesque ait pu faire l'objet d'échanges et de dons réguliers entre le seigneur lillois et le duc. Les *alea* de l'histoire des manuscrits peuvent bien entendu expliquer cette lacune. Toutefois, il est également possible que Philippe le Bon ou Charles le Téméraire n'aient tout simplement pas jugé utile de posséder leur propre exemplaire de la compilation. En effet, on peut noter que le sujet même des *Cronicques d'Engleterre* ne semblait pas faire partie des thèmes de prédilection du duc qui, après la paix d'Arras, avait conservé avec l'Angleterre des relations plus politiques que personnelles⁴⁶.

⁴² *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 81-84.

⁴³ Voir Hardy, vol. V, p. 3-119. Malgré tout le travail de mise en forme réalisé par le compilateur, le caractère de ce passage reste quelque peu incongru au sein de la narration. Pour un commentaire plus détaillé, voir Robert B. J. Desjardins, *Writing and Imagining the Crusade in Fifteenth-Century Burgundy: The Case of the Expedition Narrative in Jean de Wavrin's "Anciennes Chroniques d'Angleterre"*, PhD, University of Alberta, Edmonton, 2010.

⁴⁴ Voir à ce propos le *Prologue de l'acteur*, Hardy, vol. I, p. 2-3.

⁴⁵ Hardy, vol. I, p. 2-3. Une seule copie, réalisée pour Édouard IV, est dédiée non à Waleran mais au souverain anglais. Il s'agit du ms. British Library Royal 15 E IV, décrit plus en détail au chap. II du présent travail.

⁴⁶ Voir *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 237.

Le *Prologue de l'acteur* livre une indication particulièrement ambiguë concernant la date de composition : *Adfin de fuir huiseuse, mere de tous les vices, environ l'an mil quatre cens chincquante et chincq me ingeray de vouloir entreprendre et achever ceste euvre*⁴⁷. Faut-il en déduire que l'œuvre était *achevée* en 1455, ce qui placerait le début de la rédaction peu après le retour de Waleran ? Ou bien faut-il comprendre que le compilateur *commença* son travail en 1455 ? La première hypothèse semble être la plus généralement admise parmi la critique⁴⁸.

Par ailleurs, Wavrin ne composa pas son *opus magnum* d'une seule traite. Le premier état de la rédaction ne comportait que quatre volumes divisés, chacun, en six livres. Cette histoire de l'Angleterre couvrait alors la période allant des origines légendaires du pays jusqu'à la mort d'Henri IV de Lancastre, en 1413. Si l'on accepte la datation indiquée précédemment, les *Cronicques d'Angleterre* telles qu'elles se présentaient en 1455 ne comportaient donc que quatre volumes. Le compilateur bourguignon ajouta alors un cinquième volume qui portait le récit jusqu'en 1443 et un sixième, s'achevant quant à lui avec la seconde montée d'Édouard d'York sur le trône d'Angleterre, en 1471. La date de rédaction de ces deux derniers volumes est obscure. Il semble toutefois que, au moins pour le vol. VI, Wavrin ait eu accès à des documents de première main datant des années 1470. La rédaction a donc pu être *quasi* contemporaine des faits décrits et s'achever vers 1472⁴⁹.

⁴⁷ Hardy, vol. I, p. 3.

⁴⁸ Alain Marchandisse, « Jean de Wavrin, un chroniqueur entre Bourgogne et Angleterre, et ses homologues bourguignons face à la guerre des Deux Roses », *Le Moyen Âge*, CXII/3-4, 2006, p. 507-527, p. 510-511 et *L'art du récit à la cour de Bourgogne...*, *op. cit.*, p. 16.

⁴⁹ *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 240-241.

Une place à part dans l'historiographie bourguignonne ?

L'importance de l'historiographie à la cour de Bourgogne est un fait bien connu⁵⁰. De prime abord, toutes les périodes historiques semblent être bien représentées⁵¹ : les textes relatifs à l'histoire antique témoignent de l'intérêt particulier des ducs de Bourgogne pour les figures de Jason⁵², Hercule⁵³ et Alexandre⁵⁴.

L'on peut également compter deux autres genres appréciés en Bourgogne : les chroniques d'histoire locale, d'une part⁵⁵, et les biographies chevaleresques de l'autre, plus connues pour leur caractère romanesque. Figurent au nombre de ces biographies historico-légendaires *Gillion de Trazégnies*⁵⁶, *l'Histoire des seigneurs de Gavre*⁵⁷ ou encore la *Chronique du bon chevalier messire Jacques de Lalain*.

⁵⁰ Voir par exemple Georges Doutrepoint, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne : Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon, Charles le Téméraire*, Paris, Champion, 1909, p. 403-455 ; Jean Devaux, « L'identité bourguignonne et l'écriture de l'histoire », *Le Moyen Âge*, CXII/3-4, 2006, p. 467 à 476 et Bernard Bousmanne, Tania Van Hemelryck et Céline Van Hoorebeeck (éds.), *La Librairie des ducs de Bourgogne. Manuscrits conservés à la Bibliothèque royale de Belgique. Volume V. Textes historiques*, Turnhout, Brepols, 2015.

⁵¹ Pour un aperçu synthétique des différents thèmes de l'historiographie bourguignonne, outre l'article de Jean Devaux cité précédemment, on pourra également consulter Pierre Courroux, *L'Écriture de l'histoire dans les chroniques françaises (XII^e-XV^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2016, p. 415-417.

⁵² Notamment *l'Histoire de Jason (1464-1465)* de Raoul Lefèvre, dédiée à Philippe le Bon.

⁵³ On peut penser au *Recueil des Histoires de Troyes (1464-1465)*, compilé par Raoul Lefèvre pour le duc de Bourgogne. Hercule est un personnage central du récit car, de par son mariage avec la reine Alise, il aurait donné naissance au premier prince bourguignon.

⁵⁴ Jean Wauquelin compile, à la demande de Jean de Bourgogne, une vaste fresque historico-romanesque, les *Faits et les Conquestes d'Alexandre le Grand*. Ce recueil fut supplanté par les *Faits d'Alexandre (ca 1468)* de Vasque de Lucène, œuvre directement traduite de Quinte-Curce et dédiée à Charles le Téméraire.

⁵⁵ Par exemple les *Chroniques de Hainaut* par Jean Wauquelin. Il s'agit d'une traduction française des *Annales Hannoniæ* de Jacques de Guise qui fut entreprise à l'instigation de Simon Nockart, membre du conseil ducal et hainuyer de souche. Entre également dans cette catégorie la *Chronique brabançonne* d'Edmond de Dynter, traduite par Wauquelin.

⁵⁶ *Le roman de Gillion de Trazégnies*, éd. Stéphanie Vincent, Turnhout, Brepols, 2011.

⁵⁷ *Histoire des seigneurs de Gavre*, éd. René Stuij, Paris, Champion, 1993.

Enfin, l'historiographie bourguignonne doit une bonne part de sa célébrité à l'essor de l'histoire contemporaine. Celle-ci est représentée de manière emblématique par la fonction d'indiciaire créée par Philippe le Bon afin de disposer d'une historiographie bourguignonne institutionnelle, rivale de celle des rois de France à Saint-Denis⁵⁸. Toutefois, les chroniqueurs officiels ne furent pas les seuls à mettre par écrit le témoignage des affaires de leur temps. Pour ne s'en tenir qu'aux personnalités de la même aire géographique que Jean de Wavrin, les ouvrages les plus importants sont ceux de Jacques Duclercq (né vers 1420 à Lille)⁵⁹, de Jean Lefèvre de Saint Remy (né vers 1396 à Abbeville)⁶⁰, de Mathieu d'Escouchy (né à Quesnoy-Le-Comte vers 1420)⁶¹ et d'Enguerrant de Monstrelet (né vers 1424 à Lille)⁶².

En l'état, on voit mal quelle place attribuer aux *Cronicques d'Angleterre* au sein de cette production historiographique. Certes, à partir des années 1400 (c'est-à-dire à partir du livre 4 du volume IV), le texte de Wavrin présente de nombreux parallèles avec celui de ses contemporains, Lefèvre de Saint Remy, Duclercq et Monstrelet⁶³, mais il ne faut pas oublier que l'ambition du compilateur lillois était de remonter jusqu'aux temps légendaires

⁵⁸ Le premier indiciaire bourguignon fut Georges Chastellain (1405 ou 1415-1475), mais sa chronique resta inachevée. Voir Graeme George Small, *Chastelain and the Shaping of Valois Burgundy*, Suffolk, University of London Press, 1997. Sur la charge d'indiciaire, voir également Jean Devaux, *Jean Molinet, indiciaire bourguignon*, Paris, Champion, 1996.

⁵⁹ *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 93. Le texte n'a pas été réédité depuis Reiffenberg, *Mémoires de J. Du Clercq sur le règne de Philippe le Bon, duc de Bourgogne*, éd. Reiffenberg, 4 vols., Bruxelles, Lacrosse, 1835-1836.

⁶⁰ *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 94; *Chronique de Jean Lefèvre seigneur de St Rémy transcrite d'un ms. de Boulogne-sur-mer*, éd. François Morand, 2 vols., Paris, Renouard, 1876-1881.

⁶¹ *Chronique de Mathieu d'Escouchy. Nouvelle édition revue sur les manuscrits et publiée avec des notes et des éclaircissements pour la Société de l'histoire de France par G. du Fresne de Beaucourt*, 3 vols., Paris, Renouard, 1863-1864.

⁶² *La chronique d'Enguerran de Monstrelet, en deux livres, avec pièces justificatives, 1400-1444*, éd. L. Douët d'Arcq, 6 vols., Paris, Renouard, 1857-1862. Sur la *Chronique* de Monstrelet, voir Pierre Courroux, *L'Écriture de l'histoire...*, *op. cit.*, p. 421-443.

⁶³ Sur la question encore non résolue des rapports entre les différents chroniqueurs, voir *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 368-380. Voir également Jean Stengers, « Sur trois chroniqueurs. Note sur les rapports entre la continuation anonyme de Monstrelet, les "Mémoires" de Jacques du Clercq et les "Chroniques d'Angleterre" de Jean de Wavrin », *Annales de Bourgogne*, 18/2, 1946, p. 1-9; Loïc Colella-Denis, « Les *Mémoires* de Jacques Du Clercq et les *Croniques* de Jean de Wavrin », *L'art du récit...*, *op. cit.*, p. 101-118 et Alexandre Grosjean, « Un héritage repris par les *Anchiennes Croniques d'Angleterre* : les *Mémoires* de Toison d'Or, source de Jean de Wavrin? », *L'art du récit...*, *op. cit.*, p. 119-134.

de l'histoire de la Grande-Bretagne. Le statut historiographique des *Cronicques d'Angleterre* est donc à chercher ailleurs, peut-être du côté de la longue tradition des histoires nationales dont il serait un ultime avatar⁶⁴.

Par ailleurs, même si, de fait, les relations anglo-bourguignonnes occupent un nombre non négligeable de pages (près de deux volumes entiers), l'ouvrage reste fidèle à son titre et ce sont bien les affaires anglaises qui retiennent en priorité l'attention du compilateur. Cette remarque entraîne une question qui, à notre connaissance, ne s'était pas encore posée : a-t-on eu un goût pour la tradition historiographique nationale anglaise à la cour de Bourgogne⁶⁵ ? Quelques textes, pour la plupart inédits, sembleraient aller en ce sens. En premier lieu se trouve la traduction par Jean Wauquelin de l'*Historia Regum Britannie*⁶⁶. Wauquelin a traduit le texte de Geoffroy de Monmouth vers 1444-1445 pour le compte d'Antoine de Croÿ (1385-1475)⁶⁷. Les frères Antoine et Jean de Croÿ (1380-1473) sont bien connus pour leur importance au sein du duché de Bourgogne et leur goût des livres. En outre, ils se trouvent être liés d'assez loin à la famille de Wavrin, puisque la fille de Jean II de Croÿ avait épousé Philippe de Wavrin (1435-1500), fils de Waleran. L'essentiel de la collection de Jean de Wavrin fut léguée à Philippe et, de là, passa dans la bibliothèque des Croÿ.

C'est sans doute dans les milieux bourguignons que fut réalisée l'adaptation en moyen français du *Brut en Prose*. Chronique en langue vernaculaire la plus populaire de la fin du Moyen Âge en Angleterre, le *Brut en Prose* fut rédigé au XIV^e siècle, en anglo-normand, et retrace l'histoire de l'Angleterre depuis l'arrivée de Brutus (petit neveu d'Ascagne) jusqu'au début du XIV^e siècle⁶⁸. On compte de très nombreuses copies de cette chronique⁶⁹, mais seulement trois d'entre elles sont en moyen français. Même si les commanditaires ne sont pas identifiables, ces trois copies proviennent toutes des Pays-Bas bourguignons et datent

⁶⁴ Sur l'importance de l'émergence des histoires nationales dans l'écriture de l'histoire au Moyen Âge, voir Bernard Guenée, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier, 2011, p. 35-38.

⁶⁵ Cette tradition serait à distinguer de celle des roman arthuriens comme le *Guiron le Courtois* ou le *Perceforest*, qui n'ont pas eu les mêmes modalités de diffusion.

⁶⁶ Le texte a été édité par Géraldine Veysseyre dans sa thèse de doctorat, « *Translater* » *Geoffroy de Monmouth : trois traductions en prose française de l'« Historia regum Britannie » (XIII^e-XV^e siècle)*, thèse de doctorat, Université Paris IV-Sorbonne, 5 t., 2002, t. IV pour l'édition du *Roman de Brut* de Wauquelin.

⁶⁷ « *Translater* » *Geoffroy de Monmouth...*, *op. cit.*, vol. IV, p. 1-2.

⁶⁸ Pour une présentation détaillée du texte, voir chap. IV.

⁶⁹ Une liste des manuscrits figure en Annexe 5.

de la seconde moitié du XV^e siècle :

- Londres, British Library Royal 19 C IX, dernier tiers du XV^e siècle,
- Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève 935, réalisé à Bruges dans le dernier tiers du XV^e siècle,
- Paris, BNF fr. 12155, manuscrit qui a fait partie de la librairie des ducs de Bourgogne, réalisé entre 1450 et 1460.

Autre fait remarquable, Jean de Wavrin mit à contribution cette adaptation continentale pour composer les livres 4 et 5 du premier volume de sa compilation (voir chap. IV).

Les chapitres 2 à 5 du livre 1 du vol. I des *Cronicques d'Engleterre* contiennent un avatar grandement amplifié du poème intitulé *Des Grantz Geanz*⁷⁰. La même version du prologue sur les géants que celle de la chronique de Wavrin se trouve également dans deux manuscrits du *Guiron le Courtois*, Paris, BNF fr. 358, et Oxford, Bodleian Library Douce 383⁷¹. Si les conclusions proposées (cf. Annexe 3) sont exactes, le prologue du Guiron et celui de Wavrin procèdent d'un même archétype qui aurait été composé dans les Pays-Bas bourguignons au milieu du XV^e siècle.

Enfin, bien que traitant d'une période historique plus tardive, il est possible d'ajouter à la liste des productions bourguignonnes relatives à l'histoire anglaise, la *Chronique de la trahison et mort du roi Richard II d'Angleterre*⁷². Le texte aurait été composé par un français d'Artois ou des Flandres françaises qui a dû séjourner à la cour d'Angleterre⁷³. Cette chronique aurait connue quatre rédactions successives dont la deuxième a été mise à contribution par Jean de Warin au livre 5 du vol. IV de sa fresque historique⁷⁴.

⁷⁰ *Des grantz geanz : An Anglo-Norman Poem*, éd. Georgina Brereton, Oxford, Blackwell, 1937. Nous donnons une étude détaillée des relations entre ce texte et la chronique de Wavrin en Annexe 3.

⁷¹ La question du lien entre ces deux témoins et le texte de Wavrin a été posée pour la première fois par Livia Visser-Fuchs, « Jean de Wavrin and the Foundation of Britain », *Current Research in Dutch and Belgian Universities and Polytechnics on Old English, Middle English and Historical Linguistics*, éd. E. Kooper, Utrecht, Utrecht University Press, 1997, p. 92-105, p. 98-99; repris dans *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 325-328.

⁷² L'étude la plus récente est celle de J. J. N. Palmer, « The authorship, date and historical value of the French chronicles on the Lancastrian revolution », *Bulletin of the John Rylands University Library of Manchester*, 61, 1978-1979, p. 145-181 et p. 398-421. Le texte n'a pas été réédité depuis le XIX^e siècle, *Chronique de la trahison et mort de Richart deux roy Dengleterre*, éd. Benjamin Williams, London, English Historical Society, 1846.

⁷³ *History as pastime...*, *op. cit.*, p. 244-245.

⁷⁴ Hardy, vol. II, p. 3-51. Pour une liste des manuscrits de la deuxième rédaction, voir *History as Pastime...*, *op.*

En dépit des apparences, il semble bien y avoir eu un intérêt pour l'écriture de l'histoire anglaise au sein du duché de Bourgogne. Toutefois, les textes évoqués semblent n'avoir été diffusés qu'auprès de grands seigneurs des Flandres et du Hainaut⁷⁵. En tant que personnalités liées à l'Angleterre par leurs activités commerciales ou diplomatiques, cette thématique revêtait peut-être un caractère plus concret que la façade sociale somme toute assez convenue véhiculée par d'autres ouvrages comme l'histoire antique ou les textes arthuriens. En outre, un certain nombre de ces seigneurs, à commencer par Wavrin, n'approuvaient pas nécessairement la politique ducale en ce qui concerne la Grande-Bretagne (tout particulièrement le traité d'Arras). Si les *Cronicques d'Engleterre* semblent, de prime abord, émerger d'une initiative personnelle quelque peu marginale, elles trouvent ainsi leur place au sein d'un ensemble littéraire et social cohérent. Il est à ce titre significatif que toutes les copies des *Cronicques d'Engleterre* aient appartenu à des anglophiles ou à des personnes liées à l'Angleterre. Ce dernier point fera l'objet d'une attention particulière au chapitre suivant.

cit., p. 245, n. 4.

⁷⁵ Il manquerait, pour compléter nos remarques, une étude détaillée des textes relatifs à l'histoire de l'Angleterre figurant dans les bibliothèques des cercles de la noblesse des Flandres et du Hainaut.

II- Les manuscrits du volume I

La manière dont sont aujourd'hui reliés la plupart des exemplaires des *Croniques d'Angleterre* semble indiquer que chacun des 6 volumes était primitivement relié un seul tome⁷⁶. La tradition manuscrite des différents volumes est donc relativement autonome. À notre connaissance, il n'existe aujourd'hui qu'une seule copie complète des *Croniques d'Angleterre*, il s'agit du manuscrit BNF fr. 74-85. Chacun des six volumes de la chronique de Wavrin est aujourd'hui relié en deux tomes⁷⁷. Les autres témoins des *Croniques d'Angleterre* sont tous incomplets. Par exemple, le manuscrit BNF fr. 71-72, copié pour Jacques d'Armagnac, contient les volumes I et II; les mss de la British Library cotés Royal 15 E IV et Royal 14 E IV, qui portent les armes d'Édouard IV, contiennent les volumes I et III... Il est difficile de savoir si les autres volumes ne nous sont pas parvenus ou s'ils n'ont simplement jamais été copiés. Seul le vol. I nous intéressera ici⁷⁸. Nous donnons toutefois un aperçu général des mss aujourd'hui connus des volumes II à VI en Annexe 2⁷⁹.

Le premier volume des *Croniques d'Angleterre* est conservé dans sept manuscrits. Tous ces témoins ont été réalisés dans les Flandres (Bruges ou Lille) dans le dernier quart du XV^e siècle. On peut noter une certaine hétérogénéité dans la qualité des copies : à côté d'ouvrages luxueux sur vélin, richement enluminés, comme les mss BNF fr. 74-85 ou British Library Royal 15 E IV, se trouvent des manuscrits plus modestes, copiés sur papier et ne contenant que peu d'enluminures (BNF fr. 2807 ou nouv. acq. fr. 21445 par exemple). Toutefois, malgré

⁷⁶ Rappelons que les *Croniques d'Angleterre* sont constituées de 6 volumes divisés chacun en 6 livres. Dans l'exposé qui suit, le terme de *volume* renvoie donc à une réalité textuelle. Nous employons le terme de *tome* pour désigner la réalité matérielle.

⁷⁷ BNF fr. 74-75 pour le volume I, 76-77 pour le vol. II, 77-78 pour le vol. III *etc.*

⁷⁸ Une présentation synthétique des notices qui vont suivre a été publiée dans notre article « Adapter le *Brut* à la fin du Moyen Âge », dans Hélène Tétrel et Géraldine Veyseyre, *L'Historia regum Britannie et les "Bruts" en Europe. Tome II : Production, circulation et réception (XII^e-XVI^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 299-341, en part. p. 329-341.

⁷⁹ La présente étude des manuscrits doit beaucoup à nos échanges avec Livia Visser-Fuchs qui nous a toujours généreusement fait part de ses recherches. Nous renvoyons à son travail pour une description détaillée des mss des volumes II à VI, *History as Pastime, Jean de Wavrin and his Collection of Chronicles of England*, Donington, Shaun Tyas, 2018, p. 268-315 et App. E p. 555-571.

une apparente disparité dans la qualité des copies, la diffusion du premier volume des *Croniques d'Angleterre* semble avoir visé un public bien circonscrit : tous les commanditaires identifiés étaient des bibliophiles plus ou moins intéressés et, surtout, étaient impliqués dans les affaires anglaises (que ce soit en tant qu'ambassadeur, marchand...). Nous reviendrons en détail sur ce dernier point au cours de la description.

Enfin, il peut être intéressant de noter que la chronique de Wavrin resta visiblement connue des historiens et des érudits durant les siècles qui suivirent, comme en attestent trois copies tardives, toutes réalisées au XVII^e siècle : Paris, Bibliothèque de l'Institut de France, Godefroy 498-511 (quatorze tomes)⁸⁰ ; Wolfenbüttel, Herzog-August Bibliothek, Augustei 3.1.83-89 (quatorze tomes)⁸¹ et Laon, Bibliothèque municipale, 477b (treize tomes)⁸².

William Hardy signalait que le témoin de l'Institut avait été copié pour le juriste et historien Théodore Godefroy (1580-1649) à partir du ms. BNF fr. 74-85, réalisé pour Louis de Bruges et décrit ci-après⁸³. À moins que ce manuscrit n'ait d'abord été réalisé pour Philippe de Béthune (1565-1649) et ne soit passé que plus tard à la famille Godefroy, ce qui expliquerait la présence des armes de Philippe de Béthune sur la reliure du premier volume⁸⁴. Les quatre premiers livres du premier volume manquent. Cette omission est peut-être volontaire car les livres 1 à 4, traitant de la période allant des origines légendaires de l'Angleterre jusqu'à la bataille de Hastings, a pu sembler de peu d'intérêt pour ce qui est du contenu historique.

Les livres 1 à 4 sont également absents des mss de Wolfenbüttel et de Laon. Par ailleurs, la comparaison du ms. Herzog-August Bibliothek, Augustei 3.1.83 avec le BNF fr. 75 montre que les deux textes partagent les mêmes fautes. Une enquête plus poussée serait nécessaire afin de déterminer si le manuscrit de Wolfenbüttel a été copié sur le ms. de la BNF ou sur celui de l'Institut. Joseph Kervyn de Lettenhove, le premier, à notre connaissance, à avoir

⁸⁰ François Gebelin, *Bibliothèque de l'Institut, collection Godefroy*, Paris, Plon, 1914, p. 651-652.

⁸¹ Otto Von Heinemann, *Die Handschriften der Herzoglichen Bibliothek zu Wolfenbüttel, zweite Abtheilung : die Augusteischen Handschriften*, t. I, Wolfenbüttel, Verlag von Julius Zwissler, 1890, p. 122.

⁸² Félix Ravaisson, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements, t. I : Laon*, Paris, Imprimerie Nationale, 1849, p. 255.

⁸³ Hardy, vol. I, p. ccx.

⁸⁴ Voir notice Calame (<http://www.calames.abes.fr/pub/ms/IF1D12173>).

relevé l'existence du ms. de Wölfenbützel, notait qu'il avait été commandé par Abraham de Wicquefort pour le compte d'August de Brünswick⁸⁵.

Le ms. de Laon aurait été commandé par Bénigne le Ragois de Bretonvilliers (1622-1700), conseiller maître en la Chambre des Comptes de Paris en 1647⁸⁶. Là encore, il resterait à déterminer la place de ce manuscrit par rapport à ceux décrits précédemment.

⁸⁵ *L'Œuvres de Froissart, Chroniques, tome premier, introduction (II^e et III^e parties)*, éd. Joseph Kervyn de Lettenhove, Bruxelles, Victor Devaux, 1873, p. 439.

⁸⁶ Voir notice Jonas (<http://jonas.irht.cnrs.fr/manuscrit/78060>).

Paris, BNF fr. 74-75 (P1)

Le manuscrit BNF fr. 74-85 contient la totalité des six volumes des *Cronicques d'Engleterre* et fut réalisé pour Louis de Bruges⁸⁷. L'ensemble est aujourd'hui relié en douze tomes mais n'en comptait originellement que six. Ce témoin est la seule copie complète des *Cronicques d'Engleterre* à nous être parvenue⁸⁸. Il s'agit d'un manuscrit copié sur un parchemin de grande qualité dont le texte est écrit en bâtarde bourguignonne sur deux colonnes de 34 à 38 lignes par colonne. Les tomes sont reliés en maroquin rouge aux armes de France sur les plats⁸⁹. Seuls les deux premiers tomes, numérotés 74-75, retiendront ici notre attention puisqu'ils renferment le volume I des *Cronicques d'Engleterre*.

La présence d'un exemplaire des *Cronicques d'Engleterre* dans la collection de Louis de Bruges n'est pas surprenante. En tant que deuxième plus grand bibliophile du duché après le duc, il avait tout intérêt à acquérir un exemplaire de ce plaisant *Recueil d'histoires et de croniques*. Une deuxième raison peut expliquer cette luxueuse commande. En effet, Louis de Bruges est connu pour son implication dans les affaires anglaises, que ce soit à travers sa participation à plusieurs ambassades⁹⁰ ou à travers son soutien à Édouard IV durant les mois d'exil à Bruges, entre octobre 1470 et mars 1471. Ce second critère est peut-être le plus important. Le fait d'être un bibliophile, même de premier plan, ne semble pas être suffisant pour motiver la commande d'un exemplaire des *Cronicques d'Engleterre*. Le principal critère est d'avoir des liens personnels avec l'Angleterre.

La bibliothèque de Louis de Bruges semble apporter un témoignage allant dans ce sens. En dehors des *Cronicques d'Engleterre* et des romans arthuriens⁹¹, on compte en effet deux

⁸⁷ Les douze tomes sont disponibles sur Gallica. Certains ont été numérisés en couleur :

https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6000253h.r=75_wavrin?rk=21459;2

⁸⁸ Livia Visser-Fuchs, *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 286-287 et App. E, p. 557-558.

⁸⁹ Pour d'autres descriptions de ce manuscrit, voir Henri Omont, *Catalogue des manuscrits français de la Bibliothèque Nationale, t. I : Ancien fonds*, Paris, Firmin Didot, 1868, p. 5 ; Leopold Delisle, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Impériale*, Paris, Imprimerie Impériale, t. I, 1868, p. 140-146 ; Gaston Paris, *Les manuscrits français de la bibliothèque du roi*, Paris, Techener, t. I, 1836, p. 96-97 ; Joseph Van Praet, *Recherches sur Louis de Bruges, seigneur de la Gruuthuyse*, Paris, De Bure frères, 1831, p. 241-242 (n°XCV).

⁹⁰ Voir à ce sujet Matthiew Martens, *Lodewijk van Gruuthuse, Maecenas en Europees diplomaat*, Bruges, Stichting Kunstboek, 1992.

⁹¹ *Lancelot-Graal* BNF fr. 103, fr. 122-123, fr. 749 ; *Guiron le Courtois* BNF fr. 356-357 et fr. 358-363 ; *Perceforest* BNF fr. 345-348.

manuscripts significatifs relatifs à l'histoire de l'île⁹² : le ms. BNF fr. 5058, qui contient un premier texte intitulé, d'après son incipit, *Pour ce que plusieurs...* dont l'objet est de rejeter les prétentions anglaises à la couronne de France. Le second texte composant ce recueil est intitulé *Vraie cronique d'Escoce* et contient un abrégé de l'histoire d'Écosse jusqu'en 1463. Louis de Bruges possédait également une copie d'un texte intitulé *Modus tenendi parliamenti*, le BNF lat. 6049. Ces deux manuscrits semblent avoir un caractère pratique au vu des activités diplomatiques de leur possesseur en Angleterre et en Écosse.

Provenance et datation

La réalisation des six volumes commandés par Louis de Bruges a pu s'étendre jusqu'au milieu des années 1480, ce qui en ferait l'une des copies les plus tardives des *Cronicques d'Engleterre*⁹³. À la mort de Louis de Bruges, vers 1492, sa collection passa à la bibliothèque royale. Son exemplaire des *Cronicques d'Engleterre* figure d'ailleurs dans l'inventaire de 1518 du château de Blois⁹⁴.

Contenu du BNF fr. 74-75

Les deux tomes cotés BNF fr. 74-75 sont l'œuvre d'une seule main. La foliotation est contemporaine de la copie. Les quinze premiers folios, comprenant la table des rubriques et le *Prologue de l'acteur*, sont marqués par les lettres de l'alphabet, de A à O. Le BNF fr. 74 compte 181 folios, auxquels s'ajoutent les feuillets A-O préliminaires ainsi que quatre folios de garde à l'avant et quatre à l'arrière (feuillets de parchemin non numérotés). On lit au recto du quatrième feuillet de garde : *Volume de 181 feuillets plus les feuillets A-O préliminaires 4 mars 1887*. Le reste du manuscrit porte une foliotation en chiffres romains. Le BNF fr. 74 s'arrête à la fin du livre 3, où figure la rubrique annonçant le livre 4 (f. 181v). Le BNF fr. 75

⁹² Voir *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 287-288 qui offre une synthèse détaillée des textes relatifs à l'Angleterre dans la bibliothèque de Louis de Bruges.

⁹³ Les premières copies du texte de Wavrin datent des années 1470/1475. Sur la datation des manuscrits ayant appartenu à Louis de Bruges, voir Pascal Schandel et Ilona Hans-Collas, avec la participation de Hanno Wijsman et de François Avril, *Manuscrits enluminés des anciens Pays-Bas méridionaux, vol. I : Louis de Bruges*, Paris/Louvain, BNF, 2009, p. 256-272, n°70, planches 186-206.

⁹⁴ Henri Michelant, *Catalogue de la bibliothèque de François I^{er} à Blois en 1518*, Paris, Librairie A. Frank, 1863, n°23 p. 11.

reprend au f. 182r. Il compte quant à lui 157 folios, plus quatre folios de garde à l'avant et quatre à l'arrière.

BNF fr. 74

- Table des rubriques : f. Ar° à Nv°.
- *Prologue de l'acteur* : f. O (recto et verso)
- folio vierge, marqué P.
- Premier livre : f. 1r°a-8v°b.
- Deuxième livre : f. 9r°a-101r°a.
- Troisième livre : la rubrique annonçant le début du livre se trouve au f. 101v°, le troisième livre occupe les f. 102r°a-181v°b.

BNF fr. 75

- Quatrième livre : f. 182r°a à 223r°b.
- Cinquième livre : la rubrique annonçant le début du livre se trouve au f. 223v°. Le cinquième livre occupe les f. 224r°a-281r°b.
- Sixième livre : f. 282r°a-339r°b.

Mise en page

Comme cela est courant pour les textes de cette période et de cette aire, les copies des *Croniques d'Engleterre* présentent une mise en page du texte très hiérarchisée. Celle-ci est partagée par la totalité des manuscrits.

Hiérarchie du texte

1) Début des livres : chaque livre est annoncé par une rubrique réalisée à l'encre rouge et systématiquement située sur le verso du folio précédent. Ainsi, pour le livre 3 débutant au f. 102r°, la rubrique se situe au f. 101v°. Ce procédé permet de laisser un maximum de place aux miniatures ouvrant chacun des six livres du premier volume et occupant à chaque fois les deux tiers de la page. Par ailleurs, chaque livre débute par une initiale champie : lettre de couleur sur fond rouge, bleu ou doré et agrémenté de motifs floraux.

2) Début des chapitres : chaque chapitre est annoncé par une rubrique (le plus souvent écrite sur une colonne) et débute par une initiale champie d'un type différent de celui décrit précédemment : lettre dorée sur fond quadriparti peint en bleu et rouge.

3) Subdivision des chapitres : enfin, les chapitres sont encore subdivisés par des pieds-de-mouche réalisés dans le même style que les initiales servant à ouvrir les chapitres.

Miniatures des livres 4 et 5

Les deux tomes contiennent 61 miniatures réalisées par plusieurs artistes célèbres comme Loyset Liedet ou le Maître de la Chronique d'Angleterre⁹⁵.

Les miniatures de ce témoin ayant déjà été abondamment décrites et commentées, nous donnons, à la fin du présent chapitre, un tableau contenant la liste des miniatures des livres 4 et 5 du volume I dans les différents manuscrits afin de permettre une comparaison des programmes picturaux.

⁹⁵ Sur l'aspect composite des illustrations de ce manuscrit, voir Pascal Schandel et Ilona Hans-Collas, avec la participation de Hanno Wijsman et de François Avril, *Manuscrits enluminés des anciens Pays-Bas méridionaux, vol. I : Louis de Bruges*, Paris/Louvain, BNF, 2009, p. 256-272, n°70, planches 186-206.

Paris, BNF fr. 71 (P2)

Le manuscrit coté BNF fr. 71-72 contient respectivement les volumes I et II des *Cronicques d'Engleterre* de Jean de Wavrin⁹⁶. La reliure, moderne, est en maroquin rouge aux armes de France sur les plats. Ils sont écrits sur un parchemin de grande qualité en lettres bâ-tardes bourguignonnes. Le texte est présenté sur deux colonnes de 38 lignes par colonne⁹⁷.

Provenance et datation

Cette copie a été exécutée pour Jacques d'Armagnac quelques temps avant sa condamnation. La réalisation se situe donc avant 1477, la mort du mécène expliquant le fait que la copie soit restée inachevée : le texte est complet, mais ni les miniatures, ni les lettrines n'ont été réalisées⁹⁸.

Le présence de ce manuscrit dans la collection de Jacques d'Armagnac est assurée par deux éléments :

- à la fin du folio 337v° se trouve la trace effacée de la signature de Jacques d'Armagnac⁹⁹.
- les feuillets de garde du ms. BNF fr. 71 sont des folios mutilés ayant appartenu à un ancien exemplaire du volume I des *Cronicques d'Engleterre*. Or, comme l'ont montré P. Paris et G. Roussineau, d'autres folios de cette copie démantelée du texte de Wavrin se trouvent dans plusieurs manuscrits ayant appartenu à Jacques d'Armagnac, en particulier une copie du *Perceforest*¹⁰⁰.

La date exacte de la réalisation de cette copie n'est pas connue avec certitude, elle est généralement située entre 1471 et 1475. Ces dates en font l'une des copies les plus an-

⁹⁶ Les deux volumes sont numérisés en couleur sur Gallica :

https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b105271081.r=71_wavrin?rk=21459;2

⁹⁷ Voir *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 282-284 et App. E p. 557.

⁹⁸ Susan Amato Blackman, *The Manuscripts and Patronage of Jacques d'Armagnac Duke of Nemours (1433-1477)*, 2 vols., PhD, Pittsburgh, 1993 (reproduction Ann Arbor, UMI Dissertation services, 1996, p. 344-346); Henri Omont (dir.), *Catalogue des manuscrits français de la Bibliothèque nationale, t. I : Ancien fonds*, Paris, Firmin Didot, 1868, p. 5; Léopold Delisle, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, t. I, Paris, Imprimerie Impériale, 1868, p. 86-91; Paulin Paris, *Les manuscrits français de la bibliothèque du roi*, t. I, Paris, Techener, 1848, p. 86-96 et 141-142.

⁹⁹ Susan Amato Blachman, *The Manuscripts...*, *op. cit.*, p. 345.

¹⁰⁰ Paulin Paris, *Les manuscrits français...*, *op. cit.*, t. 1, 1836, p. 141-142; *Perceforest, quatrième partie*, éd. Gilles Roussineau, t. 1, Genève, Droz, 1987, p. xxvi-xxvii.

ciennes des *Cronicques d'Engleterre*, les autres témoins datant plutôt des années 1475-1480. L'ancienneté de ce témoin est par ailleurs confirmée par l'étude de la tradition textuelle puisque P2 se trouve en tête de la famille composée de P2, L et C (voir chap. VII).

La présence d'une copie des *Cronicques d'Engleterre* dans la bibliothèque de Jacques d'Armagnac peut surprendre. Ce dernier, en effet, ne semble pas correspondre aux critères habituels que l'on peut observer chez les divers possesseurs d'un exemplaire de la chronique de Wavrin. On peut toutefois noter que Jacques d'Armagnac avait recours à des artisans des Flandres comme le copiste Isidore du Ny¹⁰¹ qui copia les trois premiers volumes de la *Fleur des histoires* de Jean Mansel (BNF fr. 55-58) et travailla également pour Philippe le Bon¹⁰². En outre, Jacques d'Armagnac sollicita les services de Perceval de Dreux, gouverneur de Lens, Condé et Leuze, conseiller et chambellan du roi Louis XI¹⁰³. Or Perceval de Dreux était lui aussi un amateur de livres, sa collection comprenant, entre autres, le *Recueil des histoires de Troie* de Raoul Lefèvre (Arsenal 3692) et les deux premiers volumes des *Cronicques d'Engleterre* (BNF nouv. acq. fr. 21445, P4 dans notre édition, et San Marino, Huntington Library 28562).

Contenu du BNF fr. 71

Le BNF fr. 71 (qui contient la totalité du vol. I) a été copié tout au long par la même main. Il se compose de 345 feuillets dont six de garde à l'avant et deux à l'arrière (la foliotation du manuscrit débute sur les feuillets de garde 4 et 5).

- Table des rubriques : f. 3r°-14v°.
- *Prologue de l'acteur* : f. 16 (recto et verso).
- Livre 1 : f. 17r°a-25r°b.
- Livre 2 : f. 26r°a-110r°b.
- Livre 3 : f. 111r°a-184v°b.
- Livre 4 : f. 185r°a-224r°b.

¹⁰¹ Voir sur ce point Livia Visser-Fuchs, *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 283 et Susan Amato Blackman, *The Manuscripts...*, *op. cit.*, p. 80-82.

¹⁰² *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 283.

¹⁰³ *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 284; voir également Bernard de Mandrot, « Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, 1433-1477 (suite) », *Revue historique*, t. 44, 1890, p. 241-312.

- Livre 5 : f. 225r°a-282r°b.

- Livre 6 : f. 283r°a-337v°.

Mise en page

La composition codicologique de ce manuscrit est la suivante : 1 binion, 1 quaternion (f. 3r°-10v°), 1 trinion (f. 11r°-16v°), 30 quaternions (17r°-256v°), 1 trinion (f. 257r°-262v°), 1 quaternion (f. 263r°-270v°), 1 servion (271r°-282v°), 7 quaternions (f. 283r°-337r°)¹⁰⁴.

On relève la présence de réclames aux folios 3r°, 24v°, 32v°, 40v°, 48v°, 56v°, 64v°, 72v°, 80v°, 88v°, 96v°. Elles sont très régulières au début puis disparaissent complètement jusqu'à la fin du manuscrit.

Hiérarchie du texte

La hiérarchie adoptée pour le corps du récit est quelque peu faussée puisque le manuscrit est resté inachevé. Nous pouvons néanmoins relever certaines caractéristiques :

1) Début des livres : les titres sont rubriqués, écrits à longue ligne et à l'encre rouge. Un espace de 5cm sur 5cm environ (contenant des lettres d'attente) a également été laissé par le copiste.

2) Début des chapitres : des initiales plus petites étaient prévues au début de chaque chapitre.

3) Ponctuation et subdivision des chapitres : la caractéristique la plus remarquable de la copie de Jacques d'Armagnac est sans doute l'utilisation régulière du punctus, globalement situé à mi-ligne (symbolisé par · dans le présent travail)¹⁰⁵. Le punctus peut avoir diverses significations : séparer plusieurs éléments d'une énumération (f. 19v°a, *humilité· courtoisie· debonnaireté...*); introduire un discours direct (f. 19v°a, *disant en telle maniere·*); son rôle principal est cependant de marquer une pause plus forte correspondant à la fin de la phrase.

¹⁰⁴ *The Manuscripts...*, op. cit., p. 344.

¹⁰⁵ Le manuscrit Royal 15 E IV, appartenant à la même famille que le BNF fr. 71 avec Cambridge, UL add. 852-853 (cf. chap. VII), présente un système de ponctuation similaire. Le ms. de Cambridge en revanche, ne présente pas de signe de ponctuation particulier.

Dans ce cas, le punctus est doublé d'une virgula suspensiva (qui apparaît dans le manuscrit sous la forme d'une barre oblique, transcrite /). Cette dernière est également abondamment utilisée pour marquer les pauses moins importantes au fil de la lecture. Enfin, on peut noter que le couple punctus/virgula est souvent suivi d'un espace permettant d'introduire une subdivision supplémentaire dans les chapitres. Il est possible que ces espaces aient été initialement destinés à recevoir un pied-de-mouche, comme c'est le cas pour tous les autres mss des *Cronicques d'Engleterre*.

Paris, BNF fr. 2807 (P3)

Le manuscrit BNF fr. 2807 contient le premier volume des *Cronicques d'Engleterre*¹⁰⁶. La reliure est en veau citron au chiffre du roi Louis-Philippe. Il s'agit d'un manuscrit sur papier écrit en lettres bâtarde bourguignonnes. Le texte se présente sur deux colonnes de 38 lignes par colonne¹⁰⁷.

Provenance et datation

L'histoire du manuscrit peut être en partie retracée grâce aux ex-libris répartis sur différents folios. Son plus ancien possesseur connu semble avoir été Marc de la Baume, seigneur de Montrevel (ca 1465-1527), dont le nom apparaît sur le troisième feuillet de garde après le texte. On y lit : *Cest livre est a moy, Marc de la Baume, sire de Morevret*. La famille à laquelle il appartenait, originaire de la Bresse, est sans doute l'une des plus importantes de cette région. Le frère de Marc de la Baume, Guillaume, seigneur d'Irlain, fut chevalier de la Toison d'Or et chevalier d'honneur de Margaret d'York, ce qui rattache cette famille à l'entourage des ducs de Bourgogne¹⁰⁸. On sait par ailleurs que Guillaume avait un goût certain pour les livres¹⁰⁹ et il semblerait que Marc ait aussi possédé quelques manuscrits¹¹⁰.

¹⁰⁶ Microfilm numérisé sur Gallica. Nous avons pu consulter le manuscrit et relever les éléments les plus notables concernant la couleur des rubriques et des lettrines :

https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b90596209.r=2807_wavrin?rk=21459;2

¹⁰⁷ Henri Omont (dir.), *Catalogue des manuscrits français, t. I, ancien fonds*, Paris, Firmin Didot, 1868, p. 484.

¹⁰⁸ Père Anselme de Sainte-Marie, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France*, t. VII, Paris, La Compagnie des libraires associés, 1733, p. 46-48 ; Samuel Guichenon, *Histoire de la Bresse et de Bugey, troisième partie, contenant les généalogies des familles nobles de Bresse et de Bugey*, Lyon, J.-A. Huguétan et M.-A. Ravaut, p. 12-59 (plus particulièrement p. 39-44 pour Marc de la Baume) ; Louis De La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc*, t. I, Montpellier, Félix Seguin, 1860, p. 271-272 ; André Chagny, *La famille la Baume-Montrevel, des origines à 1436*, Montrevel-en-Bresse, 2006 (ouvrage manuscrit, retranscrit et mis en forme par les amis du Sougey en Bresse).

¹⁰⁹ Claudine Lemaire, « Guillaume de la Baume, seigneur d'Irlain, chevalier de la Toison d'or et bibliophile », *Bulletin d'information du Centre européen d'études bourguignonnes*, 29, 1998, p. 6-8 ; 30, 1998, p. 6-8 ; 31, 1999, p. 8-10.

¹¹⁰ Deux sont répertoriés dans la base de données Luxury Bound : le manuscrit Paris, BNF fr. 2807, contenant les *Cronicques d'Engleterre* de Jean de Wavrin, et le ms. fr. 2798, contenant des *Chroniques de Pise* en prose anonymes (texte répertorié dans la base de données Jonas, <http://jonas.irht.cnrs.fr/oeuvre/9173>). Ces deux manuscrits sont ensuite passés dans les bibliothèques de Jean Roussat, Hugues Roverot et Philippe Hurault.

La deuxième personne mentionnée est un certain Hugues Roverot. L'inscription qui en fait mention se trouve sur le second feuillet de garde après le texte :

C'est a Hugues Roverot, dominus au Fayl. Il prie a ceulz ou a celle et celluy qui les trouveront qu'il luy rande, et il poira le vin a la saint Martin et le pain blanc a la saint Clement et le poisson a la saint Simon et le gateau a la saint Michau. Roverot.

Nous n'avons pu identifier Hugues Roverot. Le titre *dominus au Fayl* peut néanmoins être un indice géographique. En effet, il renvoie au village du Fayl-Billot, baronie ayant appartenu à la famille Montrevel¹¹¹. Par ailleurs, ce village n'est situé qu'à une vingtaine de kilomètres de Langres, ville où résidait le possesseur suivant du manuscrit. Cette localisation inscrirait la circulation de la copie dans un périmètre assez restreint.

La dernière personne ayant laissé un ex-libris dans ce manuscrit est Jean Roussat, maire de Langres. On trouve en effet au f. 11r° : *Jean Roussat, lieutenant general a Langres*¹¹². Il ne reste que très peu de traces de la bibliothèque de Jean Roussat. Seuls quelques manuscrits portant un ex-libris à son nom ont pu être identifiés¹¹³. La date exacte à laquelle il a pu acquérir le manuscrit des *Cronicques d'Engleterre* n'est donc pas connue. Néanmoins, le titre précédemment mentionné de *lieutenant général* pourrait être un indice de datation. Il n'a en effet obtenu cette charge qu'en 1596¹¹⁴ : l'on peut donc supposer que le manuscrit a été acquis après cette date.

C'est par l'intermédiaire d'un autre possesseur, Philippe II Hurault de Cheverny, que cette copie finira dans la collection du roi. Cette dernière étape de l'histoire du manus-

¹¹¹ Abbé Claude-Jules Briffaut, *Histoire de la ville de Fayl-Billot : et notices sur les villages du canton*, Besançon, Outhenin-Chalandre fils, 1860, p. 38.

¹¹² Sur ce notable bourguignon, voir Édouard Dessein, *Un grand maire de la Renaissance, Jehan Roussat, Maire de Langres, 1543-1607*, Paris, Librairie Georges Courville, 1940 ; Théodore Pistollet De Saint-Fergeux, « Langres pendant la Ligue », *Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres*, 2, 1862, p. 77-190 (en part. p. 187-190) ; *Correspondance politique et militaire de Henri le Grand avec Jean Roussat, maire de Langres*, éd. Guillaume-Augustin-Jean-Marie Guyot de Saint Michel et Antoine-Jean-Baptiste-Charles Guyot de Verseilles, Paris, Petit, 1816.

¹¹³ Il s'agit des manuscrits suivants, référencés dans la base de données Luxury Bound : Paris, BNF fr. 776 (*Tristan en prose*) ; fr. 2798 (*Chroniques de Pise*) ; fr. 398 (Bible, traduction de Guyart des Moulins) ; fr. 2807 (*Cronicques d'Engleterre*) ; BNF fr. 1022 (*Imaige de Vie*, texte anonyme conservé dans ce seul témoin d'après la base de données Jonas, <http://jonas.irht.cnrs.fr/oeuvre/19297>).

¹¹⁴ E. Dessein, *Un grand maire de la Renaissance...*, *op. cit.*, p. 40.

crit est assurée par le témoignage d'un inventaire des manuscrits ayant appartenu à Philippe Hurault¹¹⁵. Cet inventaire fut dressé en 1622 par Nicolas Rigault (avec l'aide de Jean-Baptiste Hautin) à la mort de l'évêque de Chartres. On y trouve un exemplaire des *Croniques*

d'Engleterre qui correspond au manuscrit BNF fr. 2807. La collection de Philippe Hurault fut achetée et ajoutée à la bibliothèque royale dont Nicolas Rignault dressa un catalogue la même année. Si cet inventaire n'indique pas comment ce manuscrit est entré en possession de la famille Hurault, il est certain qu'il entra dans la bibliothèque royale en 1622.

Enfin, en bas à droite du recto du troisième feuillet de garde se lit : *En cest endroit ay prins convent de bien vouloir rediger par escript chose que doit envers Dieu proprement estre couchee et selon mon esprit.*

Contenu

Ce manuscrit, copié par une seule main, contient en tout 364 feuillets, parmi lesquels cinq de garde à l'avant et trois à l'arrière (non numérotés).

- Table des rubriques : f. 1r°-11r°.
- *Prologue de l'acteur* : f. 12 (recto et verso).
- Le premier livre : f. 13r°-71v°.
- Le deuxième livre : f. 72r°-114v°.
- Le troisième livre : f. 115r°-190v°.
- Le quatrième livre : f. 191r°-233v°.
- Le cinquième livre : f. 234r°-294v°.
- Le sixième livre : f. 295r°-356v°.

¹¹⁵ Paris, BNF lat. 17174, f. 2r°-24r°. Cet inventaire a été édité par Henri Omont, *Anciens inventaires et catalogues de la Bibliothèque Nationale, t. II : La bibliothèque royale à Paris*, Paris, Ernest Leroux, 1909, p. 401-428 ; puis, plus récemment, par Marie-Pierre Laffitte, « Une acquisition de la bibliothèque du roi au XVII^e siècle : les manuscrits de la famille Hurault », *Bulletin du Bibliophile*, 2008, p. 44-98.

Mise en page

Hiérarchie du texte

1) Début de chaque livre : rubrique à l'encre rouge suivie d'une initiale puzzle à filigranes, sauf pour le livre 1, qui débute par une initiale ornée dont on distingue encore le fond doré, bien qu'il soit un peu altéré. Les couleurs dominantes sont le bleu et un rouge assez pâle.

2) Début des chapitres : la rubrique est toujours écrite sur une colonne. Après la rubrique, chaque chapitre s'ouvre par une initiale puzzle à filigranes.

3) Subdivision des chapitres : les pieds-de-mouche sont rehaussés en bleu ou en rouge. Leur usage semble assez aléatoire : il pourrait correspondre à un signe de ponctuation forte mais aussi être un moyen d'introduire une subdivision plus fine dans des chapitres.

Description de la grisaille

Ce manuscrit contient une seule et unique grisaille (f. 13r°). Celle-ci représente les noces des filles de Diodicias à la cour de leur père (illustration que l'on retrouve dans les mss Royal 15 E IV, BNF fr. 74 et Vienne, ÖN 2534). Elle se compose de quinze personnages réunis dans une salle. Au centre de la pièce, huit personnages dansent en cercle, ce qui donne un certain dynamisme à l'image. Le reste de l'espace s'organise en arc de cercle autour de cette scène centrale. À gauche, un grand banc sur lequel sont assis le roi et ses femmes. Puis, dans le coin en haut à gauche, une porte dérobée avec, devant, un autre personnage. Le fond de l'image est occupé par le mur de la salle, ouvert par une grande fenêtre. Enfin, toute la partie droite est occupée par une estrade sur laquelle joue un musicien.

Paris, BNF nouv. acq. fr. 21445 (P4)

Le manuscrit BNF nouv. acq. fr. 21445 contient le premier volume des *Cronicques d'Engleterre*. La reliure, moderne, est en maroquin rouge aux armes de France sur les plats¹¹⁶. Il s'agit d'un manuscrit sur papier écrit en lettres bâtarde bourguignonnes. Le texte est écrit sur deux colonnes de 44 lignes par colonne¹¹⁷.

Provenance et datation

Le papier présente deux types de filigranes répartis de manière très inégale : le n°393 du dictionnaire de Briquet (ancres), produit en région parisienne en 1479, et le n°1741 (écusson avec fleur de lys) produit dans les régions nord, nord-est en 1470¹¹⁸.

Ce manuscrit peut être rapproché du témoin du deuxième volume des *Cronicques d'Engleterre* qui est conservé à la Huntington Library de San Marino sous la cote HM 28562¹¹⁹. Dans les deux cas, on repère les mêmes filigranes (n°393 et n°1741 de Briquet), le même nombre de lignes par colonne¹²⁰ et la même écriture. Un élément de décoration permet également de les rapprocher : une lettre écrite à l'encre rouge dans le corps du texte vient y matérialiser une division interne aux paragraphes. Or, ce mode de structuration est absent de tous les autres manuscrits des *Cronicques d'Engleterre*.

¹¹⁶ Ce manuscrit n'a pas encore été numérisé. Notre description repose sur un examen *de visu* du témoin ainsi que sur le microfilm acquis auprès de la BNF.

¹¹⁷ Henri Omont, *Catalogue général des manuscrits français, nouvelles acquisitions françaises, t. IV : N° 10001-11353 et 2001-22811*, Paris, Ernest Leroux, 1918, p. 287. La notice est brève et n'indique pas le numéro du volume. En revanche, elle signale la présence de ce manuscrit dans le catalogue de la vente de la bibliothèque de Charles Lormier, 1908, n°140.

¹¹⁸ Charles Briquet, *Les Filigranes, dictionnaire historique des marques du papier*, 4 tomes, Genève, Kündig, 1907, t. I : A-Ch, n°1 à 3646, p. 38 (n°393), p. 130 (n°1741).

¹¹⁹ Notice disponible en ligne sur le site Digital Scriptorium (<http://bancroft.berkeley.edu/digitalscriptorium/>), d'après C. W. Dutschke, avec la collaboration de Richard H. Rouse, Sara S. Hodson, Virginia Rust, Herbert C. Schulz et Ephrem Compton, *Guide to Medieval and Renaissance Manuscripts in the Huntington Library*, 2 vols., San Marino, Huntington Library, 1989, vol. II, p. 687-688. Voir également le *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. J. B. Denis Guyon de Sardièrre*, Paris, Barrois, 1759, lot 2188, p. 231-232; Henri Omont, « Manuscrits relatifs à l'histoire de France conservés dans la bibliothèque de sir Thomas Phillipps à Cheltenham », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 50, 1889, p. 68-96, p. 75.

¹²⁰ Aucun autre manuscrit des *Cronicques d'Engleterre* ne contient 44 lignes par colonne, ce qui, ajouté aux autres indices, est un argument en faveur de leur parenté.

Dans le manuscrit de San Marino, le début de chaque livre est illustré par une miniature. Or, dans celui de Paris, il manque précisément tous les folios sur lesquels débutaient les six livres. Cette perte s'explique aisément s'il y avait des miniatures à cet endroit. Sur le recto du second feuillet de garde est collée une étiquette indiquant que le manuscrit se trouvait au château d'Esneval (actuellement dans la commune de Pavilly¹²¹, près de Rouen). Elle porte la mention suivante :

Ce livre a été trouvé dans le trésor des titres et chartes de la vidamie d'Esneval qui sont gardés dans le château d'Esneval appartenant à Mr Robert le Roux d'Esneval, chevalier, vidame de Normandie, baron d'Esneval et Acquigni, sire de Pavilli.

Avant de passer à la famille des Le Roux au cours du XVII^e siècle, la baronnie d'Esneval appartenait à la famille des Dreux. Or, la copie nouv. acq. fr. 21445 et celle conservée à San Marino ont été réalisées pour Perceval de Dreux¹²². La note du volume parisien ne peut être datée avec précision, car les titres qu'elle mentionne ont été portés aussi bien par Robert d'Esneval (baron de 1689 à 1693) que par son fils, Anne Claude Robert Le Roux d'Esneval (baron de 1693 à 1746). Le contenu de cette note prouve au moins que le manuscrit nouv. acq. fr. 21445 pouvait encore être dans le château entre 1689 et 1746. Il n'y est aucunement question de l'actuel volume HM 28562, qui est entré en possession de Guion de Sardière dans la première moitié du XVIII^e siècle. L'histoire du manuscrit nouv. acq. fr. 21445 après son séjour au château d'Esneval est impossible à établir. Sa trace est perdue jusqu'à sa mention en 1908 dans la vente des livres de Charles Lormier, grand bibliophile de Rouen¹²³.

Contenu

Il s'agit d'un manuscrit copié par une seule main et comptant 307 folios dont trois de garde à l'avant et deux à l'arrière (non numérotés). Sur les trois feuillets de garde à l'avant, le troisième a été déchiré (trace encore visible).

Chaque début de livre manque. La foliotation, cependant, n'en rend pas compte et doit donc être antérieure à la dégradation. Ce décalage complexifie les renvois. Pour ne pas entraîner de confusion avec la numérotation déjà en place mais prendre néanmoins en compte

¹²¹ En Seine-Maritime, canton de Notre-Dame-de-Bondeville.

¹²² *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 181-182.

¹²³ Henry Omont, « Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années 1907-1908 », *Bibliothèque de l'école des Chartes*, 70, 1909, p. 5-72, p. 70.

les folios manquants, nous avons ajouté un ^a pour signaler les numéros faisant référence à un feuillet disparu. Par exemple, le *f. 19* renvoie à la foliotation courante tandis que le *f. 19^a* renvoie à la page manquante précédent le *f. 19*. La fin d'un livre a pu se trouver au recto d'un feuillet dont le verso contenait le début du suivant, ce qui explique que la fin d'un certain nombre de livres est également absente.

- Table des rubriques : *f. 1r^oa-11v^ob.*
- *Prologue de l'acteur* : *f.12r^oa à 12v^oa.*
- Le premier livre : *f.13^a-19^a.*
- Le deuxième livre : *f. 19^a-96^a.*
- Le troisième livre : *f. 96^a-161^a.*
- Le quatrième livre : *f. 161^a-197v^ob.*
- Le cinquième livre : *f. 198^a-249v^oa.*
- Le sixième livre : *f. 250^a-301v^oa.*

Mise en page

Hiérarchie du texte

1) Début des chapitres : les titres ouvrant les chapitres sont écrits à l'encre rouge sur une colonne. Les chapitres commencent par une lettre plus grande écrite à l'encre rouge.

2) Subdivision des chapitres : la division interne des chapitres établie par le copiste est indiquée par une lettre rehaussée à l'encre rouge. L'on compte quelques pieds-de-mouche dessinés à l'encre rouge (très rarement bleue). Il y a donc une économie de moyens tant au niveau de l'espace que des matériaux utilisés. La ponctuation est moins développée que dans le ms. BNF fr. 71. Elle se limite au punctus, parfois combiné à une virgula suspensiva pour indiquer des coupures plus marquées (cf. *f. 162r^oa*).

Cambridge, UL add. 852-853 (C)

Le manuscrit Cambridge, University Library add. 852-853 contient le premier volume des *Cronicques d'Angleterre*¹²⁴. Il s'agit d'un manuscrit sur papier écrit en bâtarde bourguignonne. Le texte se présente sur deux colonnes de 34 lignes par colonne¹²⁵. Le manuscrit a été relié en deux tomes à la fin du XIX^e siècle par l'antiquaire Samuel Meyrick¹²⁶. La reliure est en veau citron avec les armes dudit antiquaire (une tour) sur la tranche¹²⁷.

Provenance et datation

Les notes d'un antiquaire

Le papier de ce manuscrit porte un filigrane que l'on peut identifier au n°1741 du dictionnaire de Briquet : un écusson à trois fleurs de lys, avec une ancre sous l'écu¹²⁸. Ce filigrane, daté de 1470, est un modèle très répandu dans le Nord et le Nord-Est de la France. L'antiquaire Samuel Meyrick, l'un des derniers possesseurs du manuscrit, a réuni de précieuses informations sur son histoire. En effet, on trouve une note au crayon sur le verso du premier feuillet de garde¹²⁹ :

¹²⁴ Le manuscrit n'est pas numérisé. Nous avons pu le consulter sur place à plusieurs reprises et avons commandé une reproduction du livre 4 auprès de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge.

¹²⁵ Pour une description détaillée de ce manuscrit, en particulier des enluminures, voir *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 269-278 et App. E p. 555.

¹²⁶ Samuel Meyrick (1783-1848) : fils du collectionneur John Meyrick, il est surtout connu pour ses travaux sur les armes et sur les armures médiévales ainsi pour la très importante collection de ces pièces qu'il avait rassemblées à Goodrich Court, un château spécialement construit pour exposer les acquisitions de l'antiquaire mais dont il ne reste presque rien aujourd'hui. Ses études et son entreprise architecturale en font l'un des pionniers des recherches sur le Moyen Âge durant la période romantique. Il eut ainsi une influence non négligeable sur des auteurs comme Walter Scott ou William Wordsworth. Voir Rosalind Lowe, *Sir Samuel Meyrick and Goodrich Court*, Little Logaston, Logaston Press, 2003 ; Clive Wainwright, *The Romantic Interior the British collector at home, 1750-1850*, New Haven, Yale University Press, 1989, p. 241-68.

¹²⁷ Jayne Ringrose, *Summary Catalogue of the Additional Medieval Manuscripts in Cambridge University Library acquired before 1940*, Woodbridge, The Boydell Press, 2009, p. 8-9 ; Paul Binski, Patrick Zutshi, *Western Illuminated Manuscripts in Cambridge University Library : a catalogue of the collection in Cambridge University Library*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, n°345, p. 317-318.

¹²⁸ Charles Briquet, *Les Filigranes...*, *op. cit.*, t. I : A-Ch, p. 130.

¹²⁹ Avec le duc de La Vallière, le comte Justin McCarthy Reagh (1744-1811) est sans doute l'un des plus importants bibliophiles du XVIII^e siècle. Son père, Denis McCarthy, vint s'établir en France avec sa famille pour fuir

This ancient French Manuscript suffered greatly by the vessel which brought it from Wales A.D. 1809 (whither it had been carried two years before) upsetting in the river Thames near London Bridge and lying on her beam ends for a fortnight. I bought it at the sale of my Father's books in the year 1806, when it cost me £14. It was then bound up in yellow turkey with marble leaves, a binding put on by count McCarthy, who had the original one taken off. This binding being destroyed by the water, I have had it bound again. Sam. R. Meyrick

Sous la signature, mais toujours de la main de l'antiquaire :

There were five large volumes of this work carrying the history of England down to the time of Edouard the 4th of which I have only the 1st bound in two. The loss of the latter volumes is the more to be regretted as treating of times near which the author lived. He must have gathered information from various sources and his work, in consequence, been the more interesting.

Au bas du folio 1r° se trouve une note de la main de John Meyrick :

On the old cover of this book was the following memorandum : « This manuscript did belong to King James the Second who gave it to one of his favorites ». It was bought from the library of count McCarty Reagh and cost me in 1790 £ 6,6.

Le premier possesseur connu du manuscrit de Cambridge semble donc avoir été Jacques II d'Écosse (1633-1701). Il est toutefois difficile de savoir à partir de quand le manuscrit entra en possession de la famille Stuart¹³⁰. Le filigrane nous indique que le papier date des années 1470-1471 et provient du Nord de la France, mais le manuscrit peut avoir été copié plus ou moins tôt après ce *terminus a quo*. Les informations font ainsi défaut jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. Le premier repère ferme est la mention de ce témoin dans le catalogue de la vente des manuscrits de Justin McCarthy Reagh (vente Leigh and Sotheby du 18 mai 1789, lot 1642¹³¹). Le manuscrit y fut alors acheté par John Meyrick. Puis, lors de la vente

les persécutions religieuses en Angleterre. Justin s'établit définitivement en France, à Toulouse, en 1773 et fut naturalisé français en 1776. Il obtint le titre de comte en 1777. Il était proche de la famille De Bure, d'abord de Guillaume (1734-1820) puis de ses fils Jean-Jacques (1765-1853) et Marie-Jacques (1767-1847), qu'il chargeait de la majorité de ses achats. Ce sont eux qui rédigèrent la plupart des catalogues de sa collection, notamment celui de la vente des doubles en 1779 (*Catalogue des livres rares et précieux du cabinet de M. L. C. D. M.*, Paris, G. De Bure fils aîné, 1779, 1375 lots) et celui qui fut rédigé après sa mort pour la mise aux enchères de ses manuscrits en 1815 (*Catalogue des livres rares et précieux de la bibliothèque de feu M. le comte de Mac-Carthy Reagh*, Paris, De Bure frères, 1815, 2 vols., 3858 lots). La reliure dont il est ici question a pu être l'œuvre de Richard Wier, relieur écossais que le comte prit à son service à partir de 1774 (Charles Ramsden, « Richard Weir and count McCarthy-Reagh », *The Book Collector*, 2, 1953, p. 247-257).

¹³⁰ Nous rejoignons l'hypothèse émise par Livia Visser Fuchs qui suggère que Jacques II aurait pu acquérir le ms. lors de son exil à Bruges entre 1656 et 1659. Voir *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 270.

¹³¹ *A Catalogue of a Very Elegant and Curious Cabinet of Books*, [s. l.], Becket, 1789, n°1642.

des livres de ce dernier en 1806, il fut racheté par son fils. À la mort de l'antiquaire, il fut mis aux enchères par Sotheby's le 20 juillet 1871 (lot 1407) et acheté par Bernard Quaritch (1819-1899)¹³², auquel il fut racheté la même année par la Bibliothèque de l'Université de Cambridge.

Les miniatures : un indice pour identifier le commanditaire du manuscrit ?

S'il est possible de suivre globalement l'histoire du manuscrit depuis le XVII^e siècle, il est en revanche plus difficile d'en identifier le commanditaire et d'en situer la date de composition. On recense les six miniatures suivantes :

- f. 19r^o, miniature en deux parties : deux scribes au travail (à gauche); l'auteur présentant son livre à son seigneur (à droite).
- f. 30r^o : aperçu de la Bretagne.
- f. 153r^o : victoire d'Aurélien sur Hengist.
- f. 273r^o : les deux fils de Cadwallader sont emmenés en Petite Bretagne par le roi Alain d'Armorique.
- f. 325v^o, miniature en deux parties : la bataille de Hastings (à gauche) et le couronnement de Guillaume (à droite).
- f. 414r^o, miniature en trois parties : mariage d'Édouard II et Isabelle de France (à gauche); voyage du roi et de la reine vers l'Angleterre (au centre); séparation d'Édouard et Isabelle (à droite).

Ces miniatures se distinguent par un style particulier : la plupart des cités et des forteresses représentées ont un caractère oriental, notamment sous la forme du croissant qui surmonte des toitures sphériques. Ce choix de décor n'a rien d'original à cette période¹³³. Ce qui est plus curieux en revanche, c'est qu'il s'agisse du seul et unique motif oriental présent dans toute la tradition manuscrite des *Cronicques d'Engleterre*.

¹³² *Catalogue of the very Valuable Antiquarian and Historical Library of the Late Samuel Rush Meyrick*, [s. l.], Dryden Press, fourth day sale, 1871, n°1407, p. 96.

¹³³ Sur l'esprit de croisade et le goût de l'orient au sein de la noblesse bourguignonne, voir Jacques Paviot, *Les ducs de Bourgogne, la croisade et l'Orient (fin XIV^e siècle- XV^e siècle)*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003.

Le style des miniatures du ms. de Cambridge a été rapproché par Livia Visser-Fuchs de celui du manuscrit Genève, Bodmer 160, contenant le *Roman de Thèbes* en prose et la *Destruction de Troie*¹³⁴. Le manuscrit de Genève porte un colophon indiquant le nom du copiste (Jacotin de Lespluc, f. 245), la date de copie (1469) et, surtout, indique que le ms. fut acheté à un libraire de Lille par *le souverain bailly de Flandres*, c'est-à-dire Josse de Lalaing.

Il est donc tentant de voir dans le manuscrit de Cambridge l'une des premières copies des *Cronicques d'Engleterre* qui daterait des années 1470. Toutefois, comme nous le verrons au chap. VII, l'étude de la tradition textuelle met à mal cette hypothèse dans la mesure où les fautes qui émaillent le texte le classe parmi les témoins les plus bas dans le *stemma* (y compris derrière des manuscrits que l'on sait plus tardifs).

Contenu

Le manuscrit de Cambridge est l'œuvre d'une seule main. Il a été folioté trois fois. La première numérotation, en chiffres romains, date visiblement de la rédaction du manuscrit. La seconde, en chiffres arabes, date du XIX^e siècle. La dernière est la foliotation contemporaine. C'est à cette dernière, comptant 272 folios pour le manuscrit 852 (sans les deux folios de garde à l'avant et à l'arrière) et 232 folios pour le 853 (numérotation continue 1-505) à laquelle nous nous référons pour comparer les deux autres foliotations. Celle du XIX^e siècle prend en compte les folios de garde à l'arrière (mais pas ceux à l'avant), ce qui devrait porter le compte à 274 feuillets pour le manuscrit 852. Or le décompte affiche 265. Meyrick indique que le manuscrit a pris l'eau, s'il a été refolioté peu de temps après sa restauration, certaines pages auraient pu être encore collées, ce qui expliquerait le nombre assez important de folios oubliés. La foliotation la plus ancienne ne commence qu'à partir du *Prologue de l'acteur* (f. 19r°), elle n'inclut donc pas la table des rubriques. Cependant, elle est très régulière puisque les 19 folios d'écart se retrouvent à la fin : le f. 272r° est bien compté 253.

¹³⁴ Il s'agit de la troisième traduction de l'*Historia destructionis Troiæ* de Guido delle Colonne, originellement composée pour servir de troisième livre au *Recueil des histoires de Troyes* de Raoul Lefèvre. Pour une étude détaillée des deux manuscrits, voir *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 271-278.

Contenu du ms. add. 852 :

- Table des rubriques : f. 1r°a-18v°a.
- *Prologue de l'acteur* : f. 19r°a-20r°b.
- Le premier livre : f. 21r°a-30r°b.
- Le deuxième livre : f. 30v°a-156v°a.
- Le troisième livre : f. 158r°a-271v°b.

Le ms. add. 853 contient les trois derniers livres du vol. I.

- Le quatrième livre : f. 273r°a-325r°a.
- Le cinquième livre : f. 326r°a-413r°b.
- Le sixième livre : f. 414r°a-505r°a.

Mise en page

Hiérarchie du texte

1) Début des livres : chaque livre s'ouvre sur une rubrique écrite à l'encre rouge et à longue ligne. Le texte débute par une initiale filigranée. On ne compte aucune initiale à l'encre, ce qui témoigne du caractère plus modeste de cette production.

2) Début des chapitres : une rubrique écrite sur une colonne précède une simple lettre rehaussée.

3) Subdivision des chapitres : comme tous les autres témoins des *Cronicques d'Engleterre*, les chapitres sont subdivisés par des pieds-de-mouche tracés à l'encre rouge ou bleue.

Londres, BL Royal 15 E IV (L)

Le manuscrit British Library Royal 15 E IV, de même que le manuscrit Royal 14 E IV contenant le volume III des *Croniques d'Angleterre*, a appartenu à Édouard IV¹³⁵.

Le texte du manuscrit Royal 15 E IV est écrit en lettres bâtarde bourguignonnes sur un parchemin de grande qualité. Il se présente sur deux colonnes de 36 lignes par colonne¹³⁶. Le manuscrit est aujourd'hui relié en deux tomes¹³⁷. La reliure est en maroquin rouge aux armes d'Angleterre sur les plats¹³⁸.

Provenance et datation

Comme le signale Livia Visser-Fuchs, si l'on enlève la dédicace à Édouard IV ainsi que la présence des armes d'Angleterre au f. 14r°, il reste bien peu d'éléments montrant que le manuscrit aurait été réalisé spécialement pour le roi de la maison d'York. Ces indices laissent penser que le manuscrit aurait été copié sans avoir de destinataire particulier. Il aurait ensuite été personnalisé *a minima* pour être offert au roi d'Angleterre¹³⁹. En outre, l'exil du roi d'Angleterre auprès de Louis de Bruges en 1471 inciterait à penser que c'est à ce moment qu'Édouard prit connaissance de la chronique de Wavrin. Deux indices invalident cependant cette hypothèse : d'une part, il est probable que la copie de Louis de Bruges, l'une des plus tardives, n'était même pas entamée à ce moment. D'autre part, l'étude des fautes et des variantes (voir notre chap. VII) montre que le texte du ms. Royal 15 E IV n'appartient

¹³⁵ Manuscrit numérisé en couleur sur le site de la British Library : <http://www.bl.uk/manuscripts>

¹³⁶ *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 291-297.

¹³⁷ On peut noter que, contrairement au BNF fr. 74-75, numérotant séparément chacun des tomes, le ms. Royal 15 E IV présente une cote unique pour les deux tomes.

¹³⁸ Janet Backhouse, « Founders of the Royal Library : Edward IV and Henry VII as Collectors of Illuminated Manuscripts », *England in the Fifteenth Century : Proceedings of the 1986 Harlaxton Symposium*, éd. David Williams, Woodbridge, Boydell, 1987, p. 23-42 (part. p. 24 et 40, pl. 1); Frederic Madden, *Illuminated Ornaments Selected from Manuscripts and Early Printed Books from the Sixth to the Seventeenth Centuries*, Londres, W. Pickering, 1833, n°XXVII, seule l'introduction porte une pagination; Francisque Michel, *Rapports au ministre*, Paris, Imprimerie royale, 1839, p. 156-158; Henri Omont, « Les manuscrits français des rois d'Angleterre au château de Richmond », *Études romanes dédiées à Gaston Paris*, Paris, Bouillon, 1891, p. 1-13 (p. 5, n°12); George Frederic Warner et Julius Gilson, *Catalogue of Western Manuscripts in the Old Royal and King's Collections*, t. II, Londres, British Museum, 1921, p. 176.

¹³⁹ Voir *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 292-294.

pas à la même famille que celui du ms. BNF fr. 74-75. Il doit être rattaché à une famille comprenant le ms. BNF fr. 71 et Cambridge, UL add. 852-853. En outre, le texte du ms. Royal 15 E IV est particulièrement corrompu et se situe au plus bas dans la tradition textuelle. Ces quelques remarques laissent supposer une date de composition postérieure à 1475¹⁴⁰.

Contenu

Le premier tome compte 174 folios, plus quatre de garde à l'avant et autant à l'arrière (non numérotés); le seconde compte 175 folios, plus trois de garde à l'avant et quatre à l'arrière.

Tome I :

- Table des rubriques : f. 1r°-13v°.
- *Prologue de l'acteur* : f. 14r°a-15v°b.
- Le premier livre : f. 16r°a-24r°b.
- Le deuxième livre : f. 24r°b-119v°b.
- Le troisième livre (début) : f. 119v°b-174v°.

Tome II :

À la différence du manuscrit de Louis de Bruges et de celui de Cambridge, dont la première partie s'arrête à la fin du livre 3, formant ainsi un ensemble autonome, le premier tome du témoin de Londres s'achève brutalement au milieu du livre 3, au cours d'une phrase évoquant la bataille entre les fils de Mordred et Constantin, héritier d'Arthur.

- Le troisième livre (fin) : f. 175r°-191v°.
- Le quatrième livre : f. 191v°b-235v°a.
- Le cinquième livre : f. 235v°b-295r°b.
- Le sixième livre : f. 295r°b-350v°a.

¹⁴⁰ Bien que les arguments soient différents, nous rejoignons ainsi les conclusions de Livia Visser-Fuchs, *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 295.

Mise en page

Hiérarchie du texte

1) Début des livres : chaque livre débute par une rubrique à l'encre rouge et une initiale champie (du même type que celle du BNF fr. 74 au f. 182r°).

2) Début des chapitres : les chapitres sont quant à eux annoncés par une rubrique écrite sur une colonne et une initiale champie quadripartie.

3) Subdivision des chapitres : le ms. Royal 15 E IV présente un système de ponctuation très proche de celui du ms. BNF fr. 71¹⁴¹. Le punctus représente un signe de ponctuation fort (f. 236r°, *mais par sa misericorde le pardonna à tous. Après...*). La virgula suspensiva peut permettre de séparer les divers éléments d'une énumération (f. 237r°b, *la prumiere eut Hue de Mortemer / la seconde eut Guillaume le filz Oseber /...*). Elle peut précéder un élément de coordination (f. 237v°a, *Rogier de Montgomery / et Guillaume vindrent a Cardif...*). Enfin, on trouve également des cas où la virgula suspensiva est suivie du punctus pour introduire du discours direct (f. 239v°b, *il dist a Robert, son filz l'aisné /· Beau filz...*). Comme pour tous les témoins des *Cronicques d'Engleterre*, des pieds-de-mouche (sur le même modèle que les initiales champies décrites à l'ouverture des chapitres) permettent une subdivision plus fine des chapitres.

Miniatures des livres 4 et 5

Les vingt-neuf miniatures qui ornent ce témoin¹⁴² ont été réalisées par le Maître du Wavrin de Londres¹⁴³.

¹⁴¹ Les mss Royal 15 E IV, BNF fr. 71 et Cambridge, UL add. 852-853 appartiennent à la même famille. Voir chap. VII.

¹⁴² Dont 4 pour le livre 4 et 3 pour le livre 5 (voir tableau synoptique à la fin du présent chapitre).

¹⁴³ Thomas Kren et Scot McKendrick, *Illuminating the Renaissance: The Triumph of Flemish Manuscript Painting in Europe*, Los Angeles (Calif.), The Jean Paul Getty Museum, 2003, p. 276-281.

Vienne, ÖN 2534 (V)

Le manuscrit Vienne, ÖN 2534 contient le premier volume des *Cronicques d'Engleterre*¹⁴⁴. La reliure, datant du début du XIX^e siècle, est de cuir brun sur carton aux armes d'Autriche¹⁴⁵. Il s'agit d'un manuscrit sur parchemin écrit en lettres bâtarde bourguignonnes. Le texte se présente sur deux colonnes de 34 lignes par colonne¹⁴⁶.

Provenance et datation

Le manuscrit de Vienne ne contient aucune marque de possesseur ni aucun indice permettant d'en retracer le parcours.

Contenu

Le manuscrit de Vienne contient 397 feuillets de parchemin numérotés auxquels s'ajoutent quatre feuillets de garde en papier à l'avant et cinq à l'arrière (non numérotés).

- Table des rubriques : f. 1r°-15r°.
- *Prologue de l'acteur* : f. 15v°-16r°.
- Le premier livre : f. 17r°-27r°.
- Le deuxième livre : f. 28r°-131r°.
- Le troisième livre : f. 132r°-213v°.
- Le quatrième livre : f. 215r°-263r°.
- Le cinquième livre : f. 264r°-330v°.
- Le sixième livre : f. 331r°-394r°.

¹⁴⁴ Ce témoin est numérisé en couleur sur le site de la Bibliothèque Nationale d'Autriche. Il s'agit de la seule copie que nous n'avons pas examinée sur place : <http://data.onb.ac.at/rec/AL00168016>

¹⁴⁵ Voir *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 285-286.

¹⁴⁶ Österreichische Nationalbibliothek, *Tabulæ codicum manu scriptorum præter græcos et orientales in Bibliotheca Palatina Vindobonensi asservatorum*, éd. Academia Cæsarea Vindobonensis, Vienne, Gerold, 1864-1899, t. II : Cod. 2001-3500, p. 94; Otto Pächt et Dagmar Thoss, *Die illuminierten Handschriften der Österreichische Nationalbibliothek. Flämische Schule II*, 2 vols., Vienne, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1990, vol. I : Text, p. 39-45; Étienne Symphorien Bougenot, « Notices et Extraits de manuscrits intéressants l'Histoire de France conservés à la Bibliothèque impériale de Vienne (XIII^e-XVI^e siècles) », *Bulletin historique et philologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1, 1892, p. 12-13 et 49-56.

Mise en page

Hiérarchie du texte

- 1) Début des livres : chaque livre est annoncé par une rubrique et s'ouvre sur une initiale champie.
- 2) Début des chapitres : les chapitres sont introduits par une rubrique et débutent par une initiale champie différente de celle qui ouvrent le début d'un nouveau livre. Il s'agit de lettres en peinture dorée sur fond bleu et rouge.
- 3) Subdivision des chapitres : comme c'est le cas pour tous les manuscrits précédemment décrits, les chapitres sont subdivisés par des pieds-de-mouche. On peut relever la présence sporadique du punctus et de la virgula suspensiva pour séparer les éléments d'une énumération ou les courtes pauses dans une phrase (f. 265v°b par exemple).

Miniatures des livres 4 et 5

Les illustrations de ce manuscrit sont connues pour avoir donné leur nom au Maître de la Chronique d'Angleterre, ce qui explique que les 44 miniatures qu'il contient aient déjà été abondamment décrites¹⁴⁷. La liste des 10 illustrations (pour la partie éditée) que nous donnons dans le tableau ci-après montre la richesse picturale de ce témoin qui ne le cède qu'à la copie de Louis de Bruges.

¹⁴⁷ Voir en particulier Pascal Schandel et Ilona Hans-Collas, *Manuscrits enluminés des anciens Pays-Bas méridionaux*, vol. I : *Louis de Bruges...*, op. cit., p. 183-197.

Conclusions

Il apparaît que la tradition manuscrite des *Cronicques d'Angleterre* peut, de prime abord, sembler hétérogène sous certains aspects : d'une part, plusieurs copies sont de grande qualité (BNF fr. 74-75 ; British Library Royal 15 E IV ou ÖN 2534), tandis que d'autres témoignent de productions plus modestes (BNF fr. 2807 ou nouv. acq. fr. 21445). De l'autre, plusieurs commanditaires peuvent être aisément identifiés et furent des personnalités célèbres (Louis de Bruges, Jacques d'Armagnac et Édouard IV), alors que les autres furent des personnalités plus marginales (Marc de la Baume ou Perceval de Dreux). Cette disparité n'est toutefois qu'apparente, les différents commanditaires identifiés répondent tous à deux critères qui semblent régir la diffusion des *Cronicques d'Angleterre* : il s'agissait toujours de personnalités bibliophiles et liées de près ou de loin aux affaires anglaises, que ce soit par le biais d'une activité diplomatique dans le cas de Louis de Bruges ou pour des raisons économiques (la famille de la Baume était impliquée dans le commerce des tapisseries avec l'Angleterre). En somme, nous rejoignons ici la conclusion éloquentes formulée par Livia Visser-Fuchs : *Jean de Wavrin knew exactly what his friends and relations liked to read*¹⁴⁸.

Nous aimerions en outre insister sur la grande cohérence matérielle de cette production manuscrite.

1) Autant que les données matérielles peuvent l'indiquer, tous les manuscrits décrits semblent avoir été produits dans un secteur géographique restreint, concentré autour de Bruges et de Lille.

2) La tradition manuscrite du premier volume des *Cronicques d'Angleterre* se caractérise également par une production très ciblée dans le temps puisque la réalisation des copies s'étend des années 1470 au début du XVI^e siècle.

3) On peut également noter que la hiérarchisation du texte est identique dans tous les manuscrits et se situe sur trois niveaux : le début des livres, le début des chapitres et la subdivision des chapitres par les pieds-de-mouche.

¹⁴⁸ *History as Pastime...*, op. cit., p. 315.

4) Enfin, les manuscrits BNF fr. 71 et Royal 15 E IV (appartenant à la même famille, cf. chap. VII) présentent un intérêt particulier pour la ponctuation. Ces deux témoins offrent en effet des systèmes réguliers et cohérents dans l'utilisation du punctus et de la virgula suspensiva. Les manuscrits BNF nouv. acq. fr. 21445, BNF fr. 2807 et ÖN 2534 présentent eux aussi quelques signes de ponctuation, mais de manière beaucoup plus disparate que dans les deux manuscrits cités précédemment en sorte qu'une étude plus exhaustive serait nécessaire pour en dégager le système d'utilisation sous-jacent.

Table des miniatures

Livre 4

BNF fr. 75	Royal 15 E IV	ÖN 2534
f. 182r – pleine page – arrivée de Morth et Mith.	f. 192r – pleine page – arrivée de Morth et Mith.	f. 215r – pleine page – panorama de 7 forteresses. Scène de jeux athlétiques dans celle au premier plan.
f. 184v – droite – flotte danoise.	-	-
f. 188v – pleine page – victoire d’Alfred le Grand sur les Danois.	-	-
-	-	f. 226v – gauche – bataille de Brunanburh.
f. 198r – pleine page – Knut assiège Æthelred dans Londres.	-	-
-	-	f. 236r – pleine page – arrivée des deux enfants d’Edmond Côte-de-Fer en Hongrie.
f. 201r – gauche – Knut et la Tamise.	-	-
-	f. 213v – pleine page – arrivée en Angleterre d’Alured, frère de saint Édouard.	-
-	-	f. 245v – droite – les deux messagers rapportent son anneau au roi saint Édouard.

f. 207v – gauche – serment de Harold.	-	-
f. 212r – pleine page – Guillaume réunit ses proches conseillers pour discuter de l'invasion de l'Angleterre.	-	-
-	f. 223r – pleine page – l'armée de Guillaume prie devant les reliques de saint Valery.	f. 252r – pleine page – l'armée de Guillaume prie devant les reliques de saint Valery.
f. 218r – gauche – un ambassadeur de Harold apporte un message au duc Guillaume.	-	-
-	f. 231v – pleine page – affrontement entre les Anglais et les Normands.	-
-	-	f. 260r – droite – l'armée normande assiège les Anglais.
f. 221v – pleine page – déroute des Anglais.	-	-

Livre 5 (chap. 1-46)

f. 224r – pleine page – construction de l'Abbaye de la Bataille.	f. 236r – pleine page – couronnement de Guillaume et construction de l'Abbaye de la Bataille.	f. 264r – pleine page – couronnement de Guillaume.
f. 228r – gauche – couronnement de Guillaume le Roux.	-	-

f. 233r – pleine page – couronnement de Henri I ^{er} Beauclerc.	f. 246r – pleine page – couronnement de Henri.	-
-	-	f. 276r° – gauche – Retour de Robert Courtheuse en Normandie.
f. 237r – droite – Mariage de Mathilde avec Geoffroy d'Anjou.	-	-
f. 241v – pleine page – Henri II et sa flotte passe en Normandie pour combattre Richard et le roi de France.	-	f. 284r° – pleine page – l'armée de Henri met le feu à la ville du Mans.
-	f. 257v° – pleine page – couronnement de Richard.	-
f. 245v – gauche – départ de Richard et Philippe pour la Terre sainte.	-	-
-	-	f. 292r – droite – victoire de Richard à Jaffa.
f. 250r – pleine page – Richard embarque pour quitter la Terre sainte.	-	-
f. 255v – gauche – le roi d'Espagne ravage la Gascogne.	-	-

III- Analyse du passage édité

Les grands événements historiques traités dans la partie éditée sont les suivants :

I- Livre 4 du volume I :

- 1) Invasions danoises de l'Angleterre [119-145]
- 2) Règne d'Édouard le Confesseur [146-156]
- 3) Conquête normande de l'Angleterre [157-174]

II- Livre 5 du volume I :

- 4) Règne de Guillaume le Conquérant [175-180]
- 5) Règne de Guillaume le Roux [181-187]
- 6) Règne de Henri I^{er} Beauclerc [188-194]
- 7) Anarchie anglaise [195-197]
- 8) Règne de Henri II Plantagenêt [198-200]
- 9) Début du règne de Richard Cœur de Lion [201-205]
- 10) Croisade, capture et libération [206-215]
- 11) Retour en Angleterre et mort à Châlus [216-220]

Le livre 5 contient encore les règnes de Jean sans Terre, Henri III et Édouard I^{er}.

De manière générale, chaque chapitre représente un ensemble narratif autonome. Les événements ont donc été résumés chapitre par chapitre. Il a cependant parfois été nécessaire de regrouper plusieurs chapitres lorsque ceux-ci présentaient la même unité thématique. L'objet du chapitre résumé apparaît en gras. Les noms des personnages sont donnés sous leur forme moderne dans les titres mais c'est la graphie du texte qui a été privilégiée au sein du résumé. Si le nom du personnage utilisé dans les *Cronicques d'Engleterre* est trop différent de la forme moderne, celle-ci est indiquée entre parenthèses.

Les dates des principaux événements historiques ont été indiquées dans la marge.

Outre les repères chronologiques, nous indiquons également dans la marge le passage correspondant dans la ou les sources mise(s) à contribution par Jean de Wavrin : il s'agit du *Brut en Prose* et de la *Grande Chronique de Normandie*¹⁴⁹. Nous renvoyons au premier de ces textes à partir du ms. Paris, BNF fr. 12155 et au second à partir du ms. Paris, Arsenal 4095.

Afin de ne pas alourdir le résumé, nos remarques sur les personnages historiques mentionnés et sur les détails topographiques figurent dans les notes historiques et critiques regroupées après le texte édité.

¹⁴⁹ Pour la présentation de ces œuvres et une étude plus détaillée de leurs rapports avec les *Cronicques d'Engleterre*, voir chap. IV.

Volume I, livre 4

Invasions danoises de l'Angleterre [chap. 119-145]

[119] Le livre 4 s'ouvre sur un chapitre d'introduction permettant un lien narratif et chronologique avec le livre 3. Ce chapitre synthétise deux siècles d'histoire anglo-saxonne, du retour des neveux de Cadwaladreth à l'arrivée de la Grande Armée danoise vers 865. Sont rappelés certains des noms des grands chefs saxons plus ou moins légendaires qui participèrent à la conquête de l'Angleterre, tel Englist, Certik et Gormond, ainsi que l'institution des 7 royaumes anglo-saxons. Cette période signe la fin de la prospérité du peuple breton qui est obligé de se replier aux frontières de l'île et disparaît désormais du récit. *ca VII^e-IX^e s.*

[120] **Légende de Buerne Bocart** : le récit débute véritablement avec une légende étimologique permettant d'expliquer la raison de la venue des Danois en Angleterre. Elle raconte comment Ozebrith de Northumberlande (Osberth de Northumbrie) abusa de la femme d'un de ses plus puissants vassaux, nommé Buerne Bocart, alors que dernier était parti en expédition militaire. Au retour de son mari, elle lui raconte toute l'affaire. Buerne décide de se venger et convoque les grands seigneurs du royaume (auxquels il est apparenté) afin de s'assurer leur soutien. Il se rend ensuite auprès du roi pour prononcer devant lui le renoncement à son serment vassalique. Puis, il part pour le Danemark afin de demander une armée au roi Gondrin (son parent). L'armée levée est dirigée par Humgar et Hubbe (Ivar et Ubbe Ragnarsson). *ca 865*
Brut, f. 94v°-95v°

[121] **Prise de York et mort d'Osberth de Northumbrie** : les Danois débarquent au pays de North (comté de Norfolk), puis remontent vers le nord en direction de Werwic (York). Le roi Ozebrith vient à leur rencontre avec *ca 865*
Brut, f. 95v°-96r°

son armée, mais celle-ci est entièrement anéantie par les Danois et le roi lui-même est tué. Après la mort d'Ozebrith, les seigneurs de Northumberlande font couronner Elle (Ælle de Northumbrie). Celui-ci, pensant que les Danois ne lui déclareront pas la guerre, puisque Buerne était déjà vengé d'Ozebrith, décide de partir à la chasse. Une fois le gibier pris et les tables dressées pour le repas, un chevalier s'approche du roi pour l'avertir que les Danois nourrissent des intentions belliqueuses à son encontre.

[122] Mort du roi Ælle de Northumbrie : le nouveau roi Elle décide alors de marcher contre les Danois, mais son armée est massacrée et lui-même trouve la mort dans le combat. Buerne, qui regrette les exactions des Danois, demande l'autorisation à Humgar et Hubbe d'enterrer le roi. Le lieu de sa sépulture est nommé Elcrost. Les Danois continuent de ravager le pays et descendent jusqu'à Nottingham. *ca 865-867*
Brut, f. 96v°

[123] Martyr de saint Edmond : après avoir quitté Nottingham, l'armée danoise ravage Nicolle, Lindescie et Holland (Lincolnshire) et poursuit sa route jusqu'en East-Anglie où elle affronte le roi Edmond (saint Edmond) près de Trefford (actuelle Thetford). Là encore, le roi est défait et doit se réfugier dans une ville voisine nommée Framelingham où il est capturé. Les Danois veulent le contraindre à renier la foi chrétienne, mais il s'y refuse. Humgar et Hubbe ordonnent alors de le mettre à mort en le criblant de flèches. *ca 869*
Brut, f. 97

[124] Prise de Reading : les païens traversent ensuite le pays jusqu'à Reading. Ils s'emparent de la ville et décident de s'y fixer quelques temps. Le roi Edulf de Westsez (Æthelwulf, ealdorman du Berkshire) se porte à leur rencontre et parvient à remporter une victoire. Les Danois sont forcés de se replier dans la ville. Le lendemain, Edulf reçoit des renforts commandés par Eldres (Æthelred de Wessex) et son frère Alured (Alfred de Wessex, futur Alfred le Grand). Un nouvel affrontement a lieu, cette fois à l'avantage des *ca 871*
Brut, f. 97v°-98r°

Danois. Le jour suivant, les Anglais parviennent à repousser leurs ennemis jusqu'à l'Engelfeld. Quinze jours plus tard, les Danois sont de retour devant Reading et font subir une lourde défaite aux Anglais. Le roi Eldres trouve la mort dans le combat et son frère Alured lui succède.

[125] Batailles menées par Alfred le Grand : contre la puissance de l'armée viking, Alfred décide d'éviter l'affrontement direct. Il fait donc subir de lourdes pertes à ses ennemis grâce à des embuscades. Il évite de justesse une défaite à Wilton en parvenant à faire replier son armée dans un bois. Il rassemble ensuite une importante armée dans le Wessex. Les Danois veulent traiter avec lui afin qu'il leur accorde un sauf-conduit pour qu'ils puissent retourner dans leur pays. Alured le leur accorde. *ca 871*
Brut, f. 98

[126] Mort de Ubbe et de Buerne Bocard : les Vikings, loin de respecter l'accord passé avec le roi Alured, tentent de prendre la ville d'Exeter. Alfred fait pendre les otages, quitte Londres en toute hâte et fait fuir les Danois. Il rattrape leur arrière-garde près de Chippenham et engage le combat. La victoire revient aux Anglais qui parviennent même à tuer Buerne et Ubbe dans l'affrontement. Toutefois Humgar, rendu fou de colère, provoque la déroute de l'armée d'Alured. Il revient ensuite sur le champ de bataille pour inhumer Ubbe et Buerne. Le lieu de la sépulture se nomme Huwelowe. *ca 877-878*
Brut, f. 98v°-99v°

[127] Conversion de Gondrin de Danemark : les Vikings se dirigent ensuite vers Bendon (Ethandun ou Edington). Alfred reçoit des renforts du Somreseth, de Warchescere et du Dorsette et se porte à la rencontre de ses ennemis. Après une ample harangue à l'adresse de ses troupes, l'affrontement a lieu et dure jusqu'à la nuit. Les Anglais parviennent à tuer Humgar, ce qui pousse les Danois à vouloir traiter à nouveau avec lui. Cette fois, il est convenu que des ambassadeurs danois partiront pour le Danemark d'où ils devraient faire venir le roi Gondrin afin qu'il soit baptisé. *ca 878*
Brut, f. 99v°-100r°

Le roi danois, malgré ses réticences, se range à la décision de ses barons et part pour l'Angleterre où il se fait baptiser, ainsi que toute sa suite. Il reçoit pour nom de baptême Adeston (*Æthelstan*) (ce personnage ne doit pas être confondu avec son homonyme, fils d'Édouard l'Ancien, dont le règne est décrit ci-après au chap. 130.).

[128] **Mort d'Alfred le Grand** : une nouvelle armée danoise, venue de France cette fois, débarque en Angleterre et ravage le pays. Le roi Alured meurt après 30 ans de règne, laissant à son fils Edouard la lourde tâche de repousser les Danois. La chronique rappelle ici son initiative de faire composer *chroniques authentiques* (c'est-à-dire l'*Anglo-Saxon Chronicle*). ca 899
Brut, f. 100

[129] **Édouard l'Ancien** : Édouard, le fils aîné d'Alured, parvient à conclure une trêve avec les Danois. Cependant, ceux-ci rompent une nouvelle fois le traité et dévastent le royaume. Edouard, sur le conseil de ses barons, décide alors de les combattre. Il meurt après 24 ans de règne sans avoir pu les chasser du pays. ca 899-924
Brut, f. 100v°-101r°

[130] **Æthelstan** : après la mort d'Edouard, son fils Adeston (*Æthelstan*) lui succède. Il doit faire face à une coalition d'Escotz, de gens de Camberland et de Winstmerland. Il rassemble une armée aussi grande que possible et vient à leur rencontre. La description de la bataille qui s'ensuit (bataille de Brunanburh, 937) est particulièrement soignée et use de quelques ressorts épiques traditionnels : insistance sur la difficulté à départager les armées, sur les cris des blessés ou sur le sang répandu. Adeston remporte finalement la bataille et reste le maître incontesté de tout le royaume jusqu'à sa mort, après 25 ans de règne. 824-939
Brut, f. 101

- [131] **Edmond le Magnifique** : Edmond, frère d'Adeston, devient alors roi. Il affronte deux rois danois nommés Elnefac et Regnault, parvient à les vaincre et repousse les envahisseurs hors des frontières de son royaume. Il meurt brusquement après 7 ans de règne. 839-946
Brut, f. 101
- [132] **Eadret** : leur frère Edret lui succède. Il parvient à s'emparer du Northumberland (Northumbrie, ca 952) et à soumettre les Escotz. Il fait de Dunstan, alors abbé à Glastonbury, son conseiller. Il meurt après avoir régné 10 ans et demi. 846-955
Brut, f. 101
- [133] **Eadwig** : un dernier frère nommé Edvin devient roi (Eadwig est en réalité le fils d'Edmond le Magnifique, voir note 133, 1.1). Il se montre particulièrement hostile à l'Église et à la noblesse, mais meurt au bout de 4 ans de règne. 855-959
Brut, f. 101
- [134-135] **Edgard le Pacifique** : le fils d'Edvin, nommé Eadgar, hérite alors de la couronne (Edgard est en réalité le second fils d'Edmond, et donc le frère d'Eadwig). Le règne d'Eadgar est marqué par une intrigue amoureuse avec Estrild, fille d'Orgal de Deneschire. Le roi, ayant entendu parler de sa grande beauté, souhaite l'épouser. Il charge alors un chevalier nommé Edelwould de se rendre auprès d'elle pour s'assurer que sa beauté est bien à la hauteur de sa réputation et, le cas échéant, la demander pour lui en mariage à son père. Le chevalier s'exécute, mais devant la beauté de la dame, il décide d'en faire sa femme. Il la demande donc en mariage à son père et celui-ci y consent, moyennant l'accord du roi. Edelwould retourne donc auprès de son seigneur et prétend que la dame n'est pas aussi belle qu'on veut bien le dire. Le roi renonce donc à l'épouser et consent au mariage du chevalier. Edelwould et Estrild ont un fils dont le roi lui-même est le parrain. Cependant, interpellé par les rumeurs sur la beauté de la dame, Edgard décide de prétexter une partie de chasse sur les terres du chevalier afin de pouvoir voir Estrild de ses

propres yeux. Après l'avoir rencontrée, il se rend bien compte qu'Edelwould l'a trompé. Il décide alors de l'éliminer en l'envoyant garder les frontières du pays, où il trouve la mort. Le roi est ainsi libre de pouvoir épouser Estrild, malgré les reproches de saint Dunstan qui tente de lui rappeler, en vain, que l'Église interdit au parrain d'épouser la mère de son filleul (sur le lien de cet épisode avec le récit biblique de David et Bethsabée, voir note 134, 3.3). Eadgard et Estild ont un fils nommé Eldret. Il meurt au bout de 10 ans de règne.

[136] Édouard le Martyr : après la mort d'Eadgar, la couronne passe à Edouard, fils d'Eadgar d'un premier mariage. Estrild veut toutefois que son propre enfant, Eldret, devienne roi. Elle profite d'une visite d'Edouard au cours d'une partie de chasse pour le faire assassiner. 975-978
Brut, f. 104v°-105v°

[137-138] Æthelred le Malavisé et Sven : Eldret (Æthelred le Malavisé), demi-frère d'Edouard, devient alors roi d'Angleterre. Il a deux enfants d'un premier mariage, Edmond Irensit (Edmond Côte-de-Fer) et Eduwine (Eadwig Ætheling ; ce personnage ne doit pas être confondu avec son homonyme qui apparaît au chapitre suivant. Cet homonyme est le fils d'Edmond Côte-de-Fer, ce qui est historiquement faux puisque le deuxième fils d'Edmond fut lui aussi prénommé Edmond, comme son père, et non Eadwig). Son règne est marqué par l'arrivée du roi danois Suwin (Sven à la barbe fourchue) qui le force à s'exiler en Normandie auprès du duc Richard. Ce dernier lui donne sa sœur, Emme (Emma de Normandie), en mariage. Ils ont deux enfants nommés Alured et Edouard (futur Édouard le Confesseur). Sven meurt après quinze ans de règne. 978-1013
1013-1014
1014-1016
Brut, f. 105v°-106v°

La mort de Suwin permet à Eldret de retourner en Angleterre et de régner encore quelques années, malgré les incursions de Kenoult, le fils de Suwin, qui entend s'emparer de force de la couronne.

[139-141] **Edmond Côte-de-Fer et Knut le Grand** : à la mort d'Eldret, 1016

Kenoult tente de s'emparer du pouvoir, mais il est tenu en échec par Edmond 1016-1035

Ironsit, fils du roi défunt. Un traité est finalement signé, dans lequel il est établi que le royaume sera divisé en deux parts égales. Dans le même temps Emme, la seconde femme d'Eldret, envoie ses enfants Alured et Edouard en Normandie pour éviter qu'ils ne soient assassinés.

Brut, f. 106v°-109r°

Depuis la signature de la trêve, Edmond et Kenoult sont devenus de bons amis. Cependant, un vassal du roi Edmond, Edrith, espérant être récompensé par Kenoult s'il lui apporte la tête de son ancien rival, projette de l'assassiner. Il invite le roi à dîner et provoque sa mort à l'aide d'une statue piégée. Edrith se rend ensuite auprès de la femme d'Edmond afin de s'emparer de leurs deux enfants, Edouard (futur Edouard l'Exilé) et Eduwine, et de les offrir eux aussi au roi Kenoult. Loin de louer l'entreprise d'Edrith, Kenoult ordonne que le traître soit mis dans un sac et jeté dans la Tamise. Il confie ensuite les deux enfants à l'abbé de Wincestre.

Kenoult épouse ensuite Emme, qui avait été la femme d'Eldret. Sur le conseil de cette dernière, il ordonne à l'un de ses plus fidèles serviteurs, Walgar, de conduire les deux enfants d'Edmond (Edouard et Eduwine) au Danemark et de les exécuter afin qu'ils ne puissent, plus tard, revendiquer la couronne d'Angleterre. Walgar s'exécute mais, pris de pitié, ne peut se résoudre à mettre à mort les enfants et les emmène en Hongrie pour les mettre sous la protection du roi de ce pays qui les élève comme ses enfants. Eduwine meurt jeune, mais Edouard, surnommé l'Exilé, épouse la fille du roi et hérite du royaume à la mort de son beau-père.

[142] **Knut le Grand et la Tamise** : Kenoult est désormais seul maître de l'Angleterre. Il s'empare de la Norvège et devient alors particulièrement prétentieux et arrogant. Un jour cependant, à la sortie de l'église, il est confronté à une crue subite de la Tamise. Il a beau ordonner à l'eau de se retirer, la frappant même avec son sceptre, le fleuve ne cesse de monter. Il se

Brut, f. 109v°-110v°

tourne alors vers Dieu, le reconnaissant comme seul véritable souverain. À ce moment, les eaux se retirent et le laissent passer. Il conserve cette dévotion et humilité le restant de ses 20 ans de règne.

[143] Harold Pied-de-Lièvre : à la mort de Kenoult, son fils Harolt lui 1035-1040

succède. Il gouverne avec violence et cruauté, poussant sa propre mère, Emme, à trouver refuge auprès du comte de Flandre. Il meurt au bout de 2 ans de règne.

Brut, f. 110v°

[144-145] Harthacnut : le frère cadet, Hardekenoult, succède alors à Harolt. 1040-1042

Il fait revenir sa mère de Flandres et règne en paix et prospérité pendant 5 ans.

Brut, f. 111r°-112v°

Les seigneurs anglo-saxons prennent la décision de ne plus jamais accepter un souverain d'origine danoise et veulent faire couronner Alured, le fils aîné d'Emme et d'Eldret, qui avait été envoyé en Normandie avec son frère Edouard pour les protéger des troubles politiques.

Règne d'Édouard le Confesseur [chap. 146-156]

[146-147] Retour d'Alured en Angleterre et trahison de Godwin : une 1042-1066

ambassade est envoyée auprès de Guillaume, duc de Normandie, pour lui demander son accord et faire venir Alured en Angleterre.

Brut, f. 112v°-113v°

Arrivé à Supthamton, le futur roi est accueilli par Godewine, le plus puissant seigneur du pays. Sous couvert d'accompagner Alured jusqu'à Londres où il sera couronné, Godewine projette en réalité de l'assassiner afin d'assurer le trône à son propre fils. Il ordonne donc à ses hommes de s'emparer d'Alured et de sa compagnie pour les mettre à mort. Toutefois les seigneurs d'Angleterre, une fois avertis du meurtre, se retournent contre le traître et cherchent à lui faire subir le même sort. Il se réfugie au Danemark pendant 4 ans, mais toutes ses possessions sont saisies.

[148] **Élection d'Édouard** : les plus hauts seigneurs d'Angleterre se réunissent à nouveau et décident d'aller eux-mêmes chercher Édouard en Normandie et de le ramener à Londres pour le faire couronner. Malgré les réticences de Guillaume, qui craint pour la vie de son cousin, il le laisse néanmoins partir, lui apprêtant même un magnifique navire pour l'occasion. Le groupe rejoint l'Angleterre sans encombre et, de là, se rend à Londres où Édouard est couronné.

Brut, f. 113v°

[149] **Don de l'anneau** : un jour qu'Édouard sortait de l'église où il venait d'assister à la messe, il croise la route d'un pèlerin qui lui demande l'aumône au nom de saint Jean l'évangéliste. N'ayant pas d'argent sur lui, le roi lui donne un anneau qu'il portait alors à son doigt.

Brut, f. 114r°

[150] **Paix de Godwin** : après plusieurs années passées en exil, Godewine envisage d'obtenir le pardon du roi afin de pouvoir rentrer en Angleterre. Il se rend auprès de certains grands seigneurs du pays, qui sont de sa parenté, afin qu'ils l'accompagnent pour comparaître devant Édouard. Le roi l'accuse alors du meurtre d'Alured devant tous les barons et demandent à ces derniers de rendre un verdict concernant la culpabilité et le sort à réserver à Godewine. Les seigneurs sont tiraillés entre la condamnation de Godewine et sa grande puissance : nombre de seigneurs présents lui sont apparentés. Il est alors décidé que Godewine, son fils et les 12 personnes chargées de rendre le verdict, iraient devant le roi chargées d'or et d'argent, en compensation de la mort d'Alured, afin que le roi pardonne à Godewine et lui rende ses possessions. Édouard s'accorde à ce jugement. Godewine recouvre ses possessions et devient proche du roi, ce dernier épousant même sa fille.

Brut, f. 114r°-115v°

GCN, f. 96r°

[151] **Vœu de saint Édouard** : le roi, ayant fait vœu de partir en pèlerinage à Rome pour se confesser auprès du pape, commence les préparatifs pour ce voyage. Les barons, inquiets à cause de la longueur du trajet, envoient des messagers au saint Père afin qu'il dispense le roi Edouard de son vœu. Edouard reçoit alors une bulle le dispensant d'aller à Rome, à condition qu'il vienne en aide financièrement à une abbaye dédiée à saint Pierre. Le roi choisit une église délabrée située sur une île de la Tamise, qui n'est autre que l'abbaye de Wesmoustier (Westminster).

GCN, f. 97

[152] **Trois miracles** : un jour, alors qu'il écoutait la messe, le roi Edouard éclate de rire au moment de l'eucharistie. Étonnées, les personnes présentes lui demandent la raison de sa réaction. Le roi leur explique alors qu'il a vu une flotte danoise, prête à envahir l'Angleterre, engloutie par les flots.

Brut, f. 116

GCN, f. 89r°

Au cours d'une autre célébration, au moment de l'élévation, le roi voit l'hostie prendre la forme d'un enfant entre les mains du prêtre. Il interprète ce signe comme une faveur particulière de Dieu à son égard.

Le chapitre s'achève sur le récit d'un troisième miracle. Alors que le roi Edouard chevauchait aux côtés de Godwine, les deux hommes croisent la route d'un voyageur dont l'un des pieds dérape sur le sol glissant. Il parvient cependant à se redresser grâce à l'autre jambe. Godwine dit alors au roi : « *l'un des freres a eu mestier de l'autre* ». Edouard, qui n'a jamais cru à l'innocence de Godwine dans l'affaire de la mort de son frère, lui répond qu'Alured aurait lui aussi eut besoin de son frère, s'il avait pu vivre. Godwine ne répond rien, mais le soir venu, au moment du repas, il se tourne vers le roi et jure de s'étouffer avec le morceau de nourriture qu'il s'appête à avaler s'il est coupable de la mort d'Alured. Edouard fait un signe de croix sur le morceau de nourriture, Godwine l'avale, s'étouffe, et meurt sur le coup.

[153-154] Guillaume devient l'héritier de la couronne d'Angleterre :

Edouard, se voyant sans enfants, décide de faire du duc Guillaume de Normandie son héritier. Plusieurs chartes sont envoyées au duc pour confirmer cette décision. Harold, le fils de Godwine, décide alors de rendre visite à Guillaume afin de négocier la libération des otages que son père avait dû envoyer en Normandie suite à la mort d'Alured.

GCN, f. 98r°-99r°

Le duc Guillaume va alors user d'un stratagème afin que Harold prête serment de le tenir comme souverain légitime à la mort d'Edouard. Il fait mettre dans un coffre des reliques et les recouvre d'un drap qui les cache. Il fait ensuite placer un missel sur le coffre et demande à Harold de jurer, sur tout ce qui se trouve dans le coffre, de lui assurer sa fidélité à la mort du roi. Harold s'exécute, puis Guillaume lui révèle le contenu du coffre, ce qui l'inquiète : il pourra difficilement ne pas tenir un serment prêté sur tant d'objets saints. Le duc de Normandie promet sa fille en mariage au fils de Godwine, puis le laisse repartir en Angleterre avec de riches présents.

[155] Retour de l'anneau : deux pèlerins de retour de Terre sainte rencontrent un jour un mystérieux voyageur qui leur révèle être saint Jean l'évangéliste et leur demande de remettre à Edouard un anneau que, dit-il, le roi lui avait donné comme aumône il y a des années. Il leur demande également de prévenir le roi qu'il mourra le jour de l'épiphanie. Les pèlerins, à peine éloignés de Jérusalem, éprouvent un grand besoin de dormir. À leur réveil, ils sont de retour en Angleterre. Émerveillés par ce miracle, ils se rendent auprès du roi, lui rendent l'anneau et lui transmettent le message de saint Jean.

Brut, f. 116v°-118r°

[156] Mort de saint Édouard : le jour de Noël, le roi tombe gravement malade. Profitant sa faiblesse, Harold espère pouvoir le convaincre de le nommer roi d'Angleterre à la place de Guillaume. Comme il est le plus puissant seigneur du pays après le roi, nul n'ose s'opposer à son avis. Après de longues négociations, Edouard, à bout de force, laisse la décision entre les mains des

Brut, f. 118

GCN, f. 99v°-100v°

Anglais, mais avertit Harold que, s'il devient roi, il y perdra la vie. Conformément à la prédiction de saint Jean, le roi meurt la veille de l'épiphanie.

Conquête normande [chap. 157-174]

[157] **Élection de Harold et Stamford Bridge (1)** : la première partie du chapitre (157, 1.1-2) relate la prise de pouvoir par Harold après la mort de saint Edouard. Son influence politique considérable lui permet de se faire couronner malgré le serment qu'il fit à Guillaume de Normandie (chap. 154) et au mépris de l'avis de certains barons prêts à offrir la couronne à Edouard l'Exilé (chap. 141). Le restant du chap. 157 traite de la bataille de Stamford Bridge qui sera racontée une nouvelle fois au chap. 162. Ce doublon est dû au changement de source du compilateur (voir note 157, 1.3 pour un commentaire plus détaillé de ce passage).

Brut, f. 118v°-120r°

[158] **Colère de Guillaume et décision d'envahir l'Angleterre** : alors que le duc est en train d'essayer un arc, près de Rouen, un valet lui apprend que Harold a été couronné. La nouvelle met Guillaume tellement en colère que son sénéchal lui demande la cause de son comportement (158, 1-2). Une fois que le duc en a exposé les raisons, Guillaume Fitz Osbern s'approche et lui suggère de négocier avec Harold (158, 3.1-3). Le duc se range à ce conseil, mais Harold n'est prêt à aucun compromis, répondant de manière particulièrement arrogante au messenger venant le défier de la part de Guillaume de Normandie (158, 3.4 à 4.2). Les neuf plus proches amis de Guillaume sont alors réunis pour décider de la conduite à adopter. Ils se disent tous favorables à soutenir le duc dans le projet d'invasion de l'Angleterre (158, 4.3 à 4.7). Les autres barons de Normandie sont plus difficiles à convaincre, mais Guillaume Fitz Osbern parvient à les rallier à la cause du duc (158, 5-8).

GCN, f. 100r°-103r°

[159] **Recherche des alliés** : le duc fait mettre par écrit les troupes que ses vassaux lui promettent de fournir : 40 navires pour Odon, son frère, évêque de Bayeux; 30 pour l'évêque du Mans. Puis il fait rassembler les Bretons, ceux du Maine, d'Anjou, de Boulogne et du Ponthieu (159, 1-2.1). Il tente ensuite, sans succès, d'obtenir de l'aide du roi de France (159, 2.2 à 159, 3). Pareillement, le comte de Flandre se montre réticent à apporter son soutien dans l'entreprise (159, 3-4). Le duc parvient toutefois à obtenir l'assentiment du pape qui lui envoie un anneau et un étendard (159, 5).

GCN, f. 103r°-104v°

[160] **Préparatifs** : Guillaume, assuré du soutien du pape, réunit son armée à Saint-Valery-sur-Somme. La chronique donne le chiffre de 896 navires, sans compter les plus petits.

GCN, f. 104v°-105r°

[161] **Attente à Saint-Valery et débarquement** : faute de vent, la flotte de Guillaume est bloquée à Saint-Valery-sur-Somme. Un saint *preudhomme* lui conseille alors d'exposer le corps de saint Walleri et de lui adresser prières et offrandes. Le vent se lève et la flotte peut faire voile vers l'Angleterre (161, 1). Une fois que les navires ont accosté, la chronique décrit dans le détail l'ordre de débarquement des troupes (161, 2). Est ensuite rapportée une anecdote au sujet du duc. Alors qu'il descendait de son navire, Guillaume aurait fait une chute. Nombre de ses gens l'interprète comme un mauvais présage, mais le duc y voit au contraire un signe qu'il s'emparera de cette terre (161, 3.1-2). Après la chute du duc, un soldat se précipite près d'une ferme et s'empare d'une poignée de chaume pour l'offrir au duc comme symbole de son dévouement à voir son seigneur maître de toute la terre (161, 3.3). Une fois l'armée débarquée et le campement installé, Guillaume demande des nouvelles d'un devin qui lui avait fait une prédiction avant le départ des navires. On lui apprend que celui-ci a péri noyé (161, 4).

GCN, f. 105r°-106r°

[162] **Incendie des vaisseaux et Stamford Bridge (2)** : le premier paragraphe relate comment Guillaume ordonna de mettre le feu aux navires afin de renforcer la détermination de ses hommes en leur ôtant toute possibilité de retraite (162, 1). Le second paragraphe est un nouveau récit de la bataille de Stamford Bridge, déjà relatée au chap. 157 (162, 2).

GCN, f. 106

[163-164] **Harold est averti de l'arrivée des Normands – Premier messenger de Guillaume** : Harold n'a guère le temps de se réjouir de sa victoire : un messenger lui apprend que les Normands ont débarqué à Hastings. Harold se hâte donc de retourner à Londres (163, 1 à 2.2). Un grand seigneur anglais favorable à Guillaume s'efforce en vain de le convaincre de négocier avec Harold plutôt que de l'affronter en bataille rangée (163, 2.3). Le duc envoie un premier messenger nommé Margrod auprès de Harold (chap. 124) pour réclamer à celui-ci la couronne d'Angleterre. Harold refuse et aurait volontiers mis à mort Margrod sans l'intervention de son frère, Gyrth.

GCN, f. 106v°-107v°

[165] **Messenger de Harold – Querelle entre Gyrth et Harold – Capture des espions anglais** : Harold envoie un messenger à Guillaume pour lui proposer de lui construire une nouvelle flotte et de lui verser un tribut moyennant son retour en Normandie. Guillaume refuse (165, 1 à 165, 3.2) et l'affrontement semble inévitable. L'armée anglaise se rassemble à Londres (165, 3.3). Gyrth conseille à son frère de rester dans la ville le temps de lever davantage de troupes, tandis que lui-même retardera Guillaume autant que possible. Harold lui répond fièrement qu'il ne veut pas laisser ses hommes seuls face au danger (165, 4.1 à 165, 5.1). L'armée anglaise part alors de Londres et campe près de Hastings (165, 5.2-4). Gyrth propose à son frère d'aller espionner le campement normand pour avoir un aperçu de la composition de l'armée ennemie.

GCN, f. 107v°-109v°

Devant le grand nombre des troupes normandes, Harold prend peur et regrette d'avoir négligé les conseils de son frère. Celui-ci, outré par la lâcheté de Harold, s'apprête à le frapper de son épée, mais des soldats anglais les séparent (165, 5.5 à 165, 7.2). Harold envoie ensuite deux espions dans l'armée de Guillaume. Toutefois, ces derniers sont rapidement capturés et conduits devant le duc. Au lieu de les mettre à mort, ce dernier décide de leur faire visiter son campement et de les relâcher avec de riches cadeaux afin qu'ils puissent rapporter aux Anglais à quel point son armée est puissante (165, 7.3 à 165, 8).

[166-167] Deuxième messenger de Guillaume – Guillaume en personne veut parler à Harold – Harangue de Gyrth : le chap. 166 relate l'ambassade d'un autre messenger envoyé par Guillaume auprès de Harold. Cette fois, le messenger est chargé de porter trois propositions (donner la couronne et épouser la sœur de Guillaume ; laisser le pape juger la situation ; combattre Guillaume en duel afin d'éviter de perdre des hommes de part et d'autre). Harold répond à nouveau avec beaucoup d'arrogance. Le duc de Normandie décide alors de parler lui-même à Harold pour tenter de le convaincre (167, 1 à 2.4). Gyrth s'interpose et refuse toute négociation entre Guillaume et Harold (167, 3). Gyrth adresse un long discours aux nobles de l'armée anglaise dans lequel il leur démontre que, quelles que soient les propositions de Guillaume, ils seront de toute façon spoliés de leurs terres puisque le duc les a déjà données en partage à ses vassaux. (167, 4-5).

GCN, f. 109v°-111v°

[168] Attitude des deux armées – Harangue de Guillaume : le chapitre 168 s'ouvre sur une description de l'attitude radicalement opposée des deux armées avant la bataille (168, 1) : les Anglais chantent et font la fête tandis que les Normands se recueillent et prient toute la nuit. La suite du chap. 168 est occupée par une longue harangue de Guillaume à ses troupes dans

GCN, f. 111v°-113r°

laquelle il insiste sur le bon droit de son entreprise : d'une part, il veut obtenir réparation du parjure de Harold, de l'autre, il veut se venger des nombreuses trahisons perpétrées par le peuple anglais. Il rappelle à ce titre le massacre de la saint Brice ordonné par Æthelred, la trahison de Godwin qui fit mettre à mort Alured, et, enfin, le parjure de Harold à son encontre (168, 2-5).

[169] Armée normande en ordre de bataille : au matin du 14 octobre 1066, l'armée normande se met en ordre de bataille. Le premier paragraphe relate une anecdote portant sur le duc qui aurait mis son armure à l'envers, ce que certains interprètent comme un mauvais présage avant la bataille. Mais Guillaume pense autrement : le retournement symboliserait son passage du statut de duc à celui de roi (169, 1). Le deuxième paragraphe traite du choix du gonfalonier (169, 2). Enfin, un dernier paragraphe décrit la division tripartite de l'armée du duc : Roger de Montgomeri et Guillaume Fitz Osbern commandent le premier bataillon, constitué par ceux de Boulogne et du Ponthieu ; le second, constitué de ceux du Maine, des Bretons et des Poitevins, est commandé par Segant et Aimeri ; enfin, le duc en personne commande l'arrière-garde constituée des proches vassaux normands (169, 3).

GCN, f. 113r°-114r°

[170] Armée anglaise en ordre de bataille : Harold positionne ses troupes derrière des palissades et leur ordonne de n'en sortir sous aucun prétexte. Dans la tradition militaire anglaise, les soldats du Kent sont affectés à la garde personnelle du roi (170, 1.1 à 1.6). La première colonne de l'armée normande approche. Ignorant qu'il ne s'agit là que d'une partie des forces adverses, Harold se moque du peu d'hommes que Guillaume a pris avec lui pour envahir l'Angleterre. Gyrth le met en garde en lui indiquant que ce sont des soldats de métier (170, 2-3). C'est ensuite à la deuxième colonne de l'armée normande de s'approcher. Pour la deuxième fois (la première étant relatée en 165, 5.5), Harold exprime son regret de ne pas avoir suivi le conseil que Gyrth avait prodigué auparavant (165, 4.1) (170, 4-5).

GCN, f. 114r°-115v°

[171] Deux premiers assauts infructueux des Normands : le chapitre suivant s'ouvre sur l'arrivée de la troisième colonne des Normands (171, 1). Les deux premiers groupes de l'armée de Guillaume lancent un premier assaut infructueux (171, 2). Le duc décide alors de tenter de désorganiser les Anglais en les criblant de flèches (171, 3). Les Normands s'exécutent et tentent de percer les défenses anglaises. Harold a un œil crevé (171, 4.2), mais les Anglais résistent et parviennent même à repousser les Normands dans un fossé (171, 4.3-4). Toutefois, ces derniers se ressaisissent et commencent à se replier (171, 4.5-6). Le reste de l'armée normande resté près des bagages, voyant les premières colonnes reculer, commence à fuir. Odon parvient à les galvaniser (171, 5).

GCN, f. 115v°-116v°

[172] Stratagème des Normands et déroute de l'armée anglaise : Guillaume élabore alors un autre stratagème : il ordonne à son armée de lancer un ultime assaut, de faire semblant d'être mise en déroute et, au moment où une trompette retentira, de se retourner contre l'armée anglaise qui aura tenté de les poursuivre (172, 1-2). La tactique est couronnée de succès et les Normands pénètrent dans les fortifications anglaises (172, 3-4). Le paragraphe suivant est consacré aux exploits de Guillaume et de certains de ses hommes (172, 5). L'étendard du duc est mis à la place de celui de Harold. À partir de ce moment, l'armée anglaise est mise complètement en déroute (172, 6).

GCN, f. 117r°-118r°

[173] Fin de la bataille et décompte des morts : le premier paragraphe relate brièvement la poursuite et le massacre de l'armée anglaise en déroute (173, 1). Une fois la bataille achevée, Guillaume ordonne de faire le décompte des morts, tant du côté normand que du côté anglais (173, 2). Malgré les conseils de ses vassaux, le duc décide de faire dresser son pavillon au milieu du champ de bataille pour y passer la nuit. Le lendemain, il fait savoir aux

GCN, f. 118r°-120v°

familles anglaises qu'elles peuvent venir récupérer les corps en toute sécurité afin de les enterrer. Harold et Gyrth sont inhumés à Waceham sur les ordres de Guillaume (173, 3).

[174] Guillaume se rend à Londres pour y être couronné : devant la victoire écrasante du duc, les prélats décident de le choisir comme roi d'Angleterre plutôt que de le voir dévaster le pays. Guillaume se rend donc à Londres pour y être couronné.

GCN, f. 120v°-121r°

Volume I, livre 5 (chap. 1 à 46)

Règne de Guillaume le Conquérant [chap. 175-180]

[175] Couronnement du duc Guillaume : après son couronnement à Londres, Guillaume récompense les vassaux qui l'ont accompagné dans la conquête de l'Angleterre (175, 1.1-4). Quelques seigneurs au Nord de l'Angleterre tentent de se rebeller, mais Guillaume parvient à les rallier à sa cause (175, 1.6). L'auteur détaille longuement la cérémonie de l'hommage au cours de laquelle le Conquérant reçoit le serment de fidélité des prélats et des nobles du royaume (175, 2.1-2). Guillaume demande ensuite aux Anglais selon quelles lois ils souhaiteraient être gouvernés. Ceux-ci répondent qu'ils veulent que le roi continue à suivre les lois de saint Edouard (175, 2.3 à 175, 3). Le dernier paragraphe décrit de manière plus détaillée certaines des actions menées par Guillaume à la suite de la bataille : il fait construire l'Abbaye de la Bataille, charge Odon de Bayeux de gouverner l'Angleterre en son absence et nomme Hue de Mortemer son connétable d'Angleterre. Rogier du Montgomeri et Guillaume le filz Osber sont nommés maréchaux (175, 4).

1066

GCN, f. 121r°-122r°

[176] Des Dévastations du Nord au conflit avec Robert Courtheuse : *ca* 1070-1080

Guillaume rentre en Normandie pour y exercer la justice, puis retourne en Angleterre avec Lumaud (Mathilde) pour la faire couronner reine (176, 1). Doon, le prince de Galles, Yrdre, le roi d'Irlande, et Colomp, le roi d'Ecosse, s'allient contre Guillaume, mais celui-ci écrase la coalition, si bien que le roi Colomp doit lui faire hommage pour son royaume d'Ecosse (176, 2). Peu après, le roi danois Sukain le Jeune arrive au Pays de Galles pour conquérir l'Angleterre. Le Conquérant confie le commandement d'une armée à son fils Guillaume le Roux, mais ceux-ci subissent une grave défaite. Le roi Guillaume lui-même combat alors les Danois. La bataille est décrite comme la plus sanglante sur le sol anglais depuis Hastings. De nombreux nobles sont tués et enterrés en Normandie (176, 3-4). Guillaume délègue le commandement de la Normandie à Robert, son fils aîné. Celui-ci en fait hommage au roi de France, ce qui provoque la colère de son père. Guillaume décide alors de s'emparer de son fils par les armes. Toutefois, Robert s'est retranché à Mortemer et Guillaume doit rentrer en Angleterre lever de nouvelles troupes (176, 5). Guillaume se met en mer avec des troupes plus nombreuses, mais le vent les dévie de leur route et l'armée arrive à Grenade où une bataille se prépare entre les sarrazins et les chrétiens. Ils remportent la victoire grâce à l'arrivée fortuite de Guillaume. Le roi passe alors par Bordeaux et renvoie une partie de son armée en Angleterre. Il fait la paix avec son fils par l'entremise d'un ermite qui prêche le départ pour la croisade (176, 6).

GCN, f. 122r°-124r°

[177] Premier conflit avec Philippe Auguste : lors d'une partie d'échecs, Henri, le plus jeune fils de Guillaume, assène un violent coup à Louis, fils de Philippe (Philippe Auguste). Cette action marque le début de la guerre entre les souverains de France et d'Angleterre qui parviennent néanmoins à un accord.

Brut, f. 121r°*GCN*, f. 124r°

[178] Nouveau conflit contre Philippe Auguste : peu de temps après le retour de la paix, le roi de France demande à Guillaume de lui prêter hommage pour le royaume d'Angleterre. Le Conquérant refuse. Il se considère comme le vassal de Philippe pour le duché de Normandie, mais pas pour le royaume d'Angleterre qu'il affirme tenir de Dieu et du pape. La guerre éclate à nouveau entre les deux souverains (178, 1). Guillaume tombe gravement malade au cours du conflit. Le roi Philippe ose alors un jeu de mot, comparant le roi anglais à une femme en couche. La riposte de Guillaume ne se fait pas attendre. Aussitôt rétabli, il conduit ses troupes sur Mante et ravage la ville. Toutefois, au cours de l'assaut, le cheval du Conquérant chute, blessant son cavalier. Guillaume doit alors rester alité à Saint Gervais (178, 2-3). Quelques temps avant cette expédition malheureuse (1082), Guillaume avait fait mettre en prison son frère Odon car ce dernier, administrateur de l'Angleterre en l'absence du roi, avait refusé de lui rendre compte des finances du royaume (178, 4). ca 1086
GCN, f. 124r°-125v°

[179-180] Testament et mort de Guillaume le Conquérant : sur son lit de mort, Guillaume le Conquérant fait appeler ses fils pour leur indiquer le lot qu'il a réservé à chacun : Robert a le duché de Normandie ; Guillaume hérite du royaume d'Angleterre ; Henri, quant à lui, doit recevoir de ses frères une rente annuelle de 8 mille livres (179, 1-2). Guillaume fait ensuite libérer son frère Odon ainsi que les autres prisonniers politiques (179, 3). 1087
GCN, f. 125v°-127v°

Une fois ces dispositions prises, le Conquérant meurt. Il est enterré à Kent (Caen).

Règne de Guillaume le Roux [chap. 181-187]

[181] Couronnement de Guillaume le Roux : après les funérailles du Conquérant, Robert Courtheuse reçoit l'hommage des barons du duché de Normandie. Guillaume le Roux se rend en Angleterre pour y être couronné. 1087
GCN, f. 127v°

[182] Premier conflit entre Robert et Guillaume : Robert Courtheuse, *ca* 1091
jaloux du lot attribué à ses frères, demande à Henri de lui prêter une certaine somme d'argent. En échange, il promet de lui laisser le Cotentin en gage jusqu'au remboursement de ladite somme (182, 1-2). Le duc Robert conduit ses troupes en Angleterre pour s'emparer de la couronne. Cependant, l'intervention de ses conseillers et de ceux du roi permettent d'éviter la guerre. Robert retourne en Normandie et s'empare du Cotentin par la force, sollicitant même l'aide de Guillaume contre leur frère. Henri n'a d'autre choix que de se retrancher dans le Mont Saint-Michel (182, 3-4). Les deux paragraphes suivants décrivent le siège du Mont Saint Michel par Robert et Guillaume (182, 5-6). Les assiégés finissent par ne plus avoir d'eau potable. Robert fait alors porter à son frère un tonneau de vin et déclare une trêve. Guillaume le Roux prend mal cette décision et manque d'abandonner le siège. Finalement, le roi d'Angleterre invite Henri à le rejoindre afin de discuter des termes d'un accord : Henri garderait le Cotentin en gage jusqu'à une certaine date à laquelle il devrait se rendre à Rouen afin que Robert lui rende la somme qui lui avait été prêtée (182, 7).
GCN, f. 128r°-130v°

[183-184] Capture et libération de Henri – départ de Robert Courtheuse pour la Terre sainte : au jour convenu, Henri se rend à Rouen, mais Robert le fait prisonnier et ne le relâche que contre la promesse de la remise du Cotentin. Après sa libération, Henri se réfugie à la cour de France où il rencontre un chevalier nommé Hachier qui lui fait part d'un stratagème destiné à s'emparer de Doffront. Henri capture la ville et, malgré ses efforts militaires, Robert ne peut la reprendre.
Peu de temps après l'incident, Robert confie son duché à son frère Guillaume et rejoint les rangs des croisés aux côtés de Godefroy de Bouillon et de Hugues de Vermandois.
ca 1096
GCN, f. 130v°-131r°

[185] Conflit autour du Mans : alors que Robert est parti pour la Terre sainte, un seigneur nommé Helie (Élie de la Flèche) revendique des droits sur la ville du Mans et s'en empare. Seule une petite poignée de défenseurs parviennent à se réfugier dans une tour et refusent de se rendre. Ils envoient un messenger en Angleterre pour prévenir le roi de la situation (185, 1-2). Guillaume rassemble aussitôt une armée et prend la mer. Arrivé en Normandie, il lève davantage de troupes et se dirige droit sur la ville. Helie est si surpris de la rapidité avec laquelle le roi est arrivé au Mans qu'il décide d'abandonner la ville (185, 3-4). Le roi poursuit le fuyard jusqu'à la forteresse de Maiet où il s'est retranché. Il ne peut cependant pas s'en emparer et la guerre s'éternise (185, 5). Finalement, Helie est capturé lors d'une escarmouche. Comme il prétendait pouvoir saper l'autorité de Guillaume en Normandie, ce dernier lui propose un marché : il autorise Helie à partir sain et sauf afin de prouver ses dire. Toutefois, si le roi le capture à nouveau, il lui assure la peine de mort. Surpris par une telle force de caractère de la part du roi, Helie lui demande son pardon et Guillaume le lui accorde volontiers (185, 6-7).

ca 1097-1098

GCN, f. 131v°-134r°

[186] Songes prémonitoires : afin d'assurer la sécurité des frontières, Guillaume le Roux lance la construction du château de Gisors (186, 1). Les paragraphes 2 à 4 décrivent les persécutions dont l'Église aurait fait l'objet sous le règne de ce souverain (186, 2-4). Deux rêves prémonitoires annoncent la mort du souverain : dans le premier, le roi se voit entrer, seul, dans une église. Sur l'autel git un homme mort. Le roi est soudain pris d'une envie irrésistible de manger l'un des pieds du mort, puis l'autre. Au moment où il allait faire de même avec les mains, le mort se relève et frappe le roi au visage. Celui-ci se réveille alors en sursaut, deux dents cassées dans la main. (186, 5). Peu de temps après, un serviteur de Guillaume rêve que le roi entre dans une

ca 1097

GCN, f. 134r°

Brut, f. 122v°

église remplie. Méprisant la foule, le souverain se dirige vers l'autel, s'empare d'une représentation du Christ mis en croix et commence à la dévorer. La statuette commence alors à cracher des flammes, repoussant le roi (185, 6). Inquiet, le serviteur rapporte le songe au roi, mais celui-ci n'en tient pas compte. Cependant, quelques temps plus tard, Guillaume décide de se rendre auprès un ermite pour recevoir une explication de ces rêves. Le saint homme lui annonce que l'homme vu sur l'autel symbolise l'Église dont les fondements (c'est-à-dire les pieds) sont dévorés par le roi. Le coup reçu par Guillaume représente le châtement auquel doit s'attendre le roi s'il continue à se comporter ainsi envers l'Église (185, 7).

[187] Mort au cours d'une partie de chasse : ayant un jour reçu de nouvelles flèches, le roi décide de partir chasser. Malgré l'avis de ses proches, il monte à cheval, accompagné de Henri et d'un de leurs cousins nommé Gauthier Tirel. Au cours de la chasse, le roi part en avant avec Tirel. Ce dernier décoche une flèche qui heurte une branche et frappe le roi en pleine poitrine (187, 1-2). Les deux derniers paragraphes relatent les funérailles de Guillaume le Roux à Wincestre et la fuite de Tirel, même si aucune poursuite n'est engagée contre lui (187, 3-4).

1100
GCN, f. 134v°-135v°
Brut, f. 122v°

Règne de Henri I^{er} Beauclerc [chap. 188-194]

[188] Couronnement de Henri Beauclerc : après la mort de Guillaume le Roux, Robert Courtheuse étant en Terre sainte, la couronne revient au cadet, Henri. Celui-ci se marie peu après avec Mehaut d'Ecosse (fille de Malcolm III) dont il a deux enfants, Guillaume et Mehaut (mention du mariage de cette dernière avec l'empereur d'Allemagne). Robert apprend que son frère est désormais roi alors qu'il est sur le chemin de retour de Terre sainte. Arrivé en Normandie, les seigneurs du duché le reconnaissent comme leur seigneur

1100-1101
GCN, f. 135v°-136v°

légitime (188, 1-2). Robert veut s'emparer de la couronne d'Angleterre par la force. Arrivé sur l'île, il projette d'assiéger Wincestre, mais on lui apprend que la femme du roi y est sur le point d'accoucher. Il décide alors de continuer sa route et rencontre l'armée de son frère. Des négociations sont entamées et les deux parties parviennent à un accord : l'Angleterre, Domfront et le Cotentin resteraient au pouvoir de Henri, lequel devrait à son frère une rente annuelle de quatre mille marcs d'argent (188, 3-4).

[189] Naufrage de la Blanche-Nef : Henri marie son fils Guillaume à Mathilde, fille de Facon d'Anjou (Foulque V d'Anjou). Le roi monte dans son navire à Harfleu avec sa belle-fille tandis que Guillaume monte à bord d'un autre vaisseau. Durant la nuit, le navire de Guillaume heurte un récif et tout l'équipage meurt noyé. 25 novembre 1120
GCN, f. 136v°-137v°
Brut, f. 125v°

[190] Retour de Robert en Normandie : après avoir négocié un accord de paix avec son frère, Robert repart pour la Normandie. Henri entreprend alors de confisquer les terres des seigneurs qui s'étaient rangés du côté de Robert, en particulier Guillaume de Mortaing, Robert de Belesme et le comte de Maienne (Guillaume II de Warenne). Ce dernier se réfugie en Normandie afin de solliciter l'aide de Robert Courtheuse. *ca* 1101-1102
GCN, f. 138r°-139r°

[191] Robert de Normandie tente de venger ses vassaux : le duc de Normandie envisage de récupérer par la force les biens de ses alliés. Il débarque donc en Angleterre, mais avec un petit nombre de troupes. Henri, rendu furieux par la nouvelle, ordonne d'abord de jeter son frère en prison. Robert de Meulant lui suggère alors une solution plus diplomatique, à laquelle se range le roi. Robert de Meulant se rend auprès du duc et lui annonce qu'il est dans une situation désespérée car son frère, Henri, veut le capturer. Effrayé, le duc lui demande conseil. Le comte de Meulant lui suggère de se rendre auprès de la *ca* 1104
GCN, f. 139r°-140v°

femme du roi, qui lui est reconnaissante de ne pas avoir assiégé la ville quand elle était sur le point d'accoucher, et de lui demander d'intercéder en sa faveur devant le roi. Robert de Normandie suit ce conseil et, pour calmer la colère du roi, propose de renoncer aux 4 mille marcs que lui devait Henri. Le roi accepte et laisse Robert retourner en Normandie.

- [192] Campagne de Normandie et capture de Robert** : face à son échec en Angleterre, Robert décide de mener la guerre depuis la Normandie : il s'empare du Constantin et de Danffront. Henri rassemble son armée et traverse la Manche (192, 1). Robert est alors victime de la trahison de l'un de ses barons, sire du Palseis. Ce dernier lui conseille de fixer un point de rendez-vous avec Henri, afin d'entamer des négociations, et de s'y rendre entouré d'une faible escorte. Averti que le duc ne serait pas en position de force, Henri se rend au rendez-vous avec 3000 chevaliers, capture son frère ainsi que les principaux seigneurs qui s'opposaient à lui et les envoie en prison (192, 2-4). Le dernier paragraphe mentionne les châteaux construits par Henri I^{er} afin de consolider les frontières du duché ainsi que le conflit qui oppose le roi d'Angleterre à son homologue français, Philippe I^{er}. La mention du conflit est cependant brève et imprécise. La guerre entre les deux souverains ne dure pas longtemps (Philippe décède en 1108) (192, 5). *ca* 1105-1106
GCN, f. 140v°-148r°
Brut, f. 124v°
- [193] Conflit avec Louis VI** : Henri soutient Thibaut de Blèmes (Thibaut IV de Blois, fils d'Adèle, sœur de Henri) dans le conflit qui l'oppose au roi de France, Louis le Gros. Les batailles et les pertes s'accumulent sans véritable vainqueur jusqu'à la signature d'un traité de paix. Henri retourne en Angleterre. *ca* 1111-1119
Brut, f. 125r°-125v°
- [194] Mariage de Mathilde avec Geoffroy d'Anjou et mort de Henri I^{er}** : quelques années plus tard, Henri doit à nouveau traverser la mer pour mater une rébellion menée par le comte de Meulent (Galéran de Meulan). Sa *ca* 1122-1135
Brut, f. 126r°-126v°

filles Mahault lui demande la permission de le rejoindre après la mort de son maris, l'empereur du Saint-Empire (1125) (194, 1). Henri fait alors prêter serment aux évêques et aux grands seigneurs de reconnaître Mathilde comme reine d'Angleterre à sa mort. Il marie cette dernière à Gauffroy d'Anjou (1128) (194, 2). Mathilde part pour l'Anjou et donne naissance à Henri (futur Henri II). Son père meurt quelques années plus tard. Son cœur est enterré dans l'église de Notre Dame à Rouen et son corps à Reding (1135) (194, 3).

Période dite de l'Anarchie anglaise [chap. 195-197]

[195] Couronnement d'Étienne de Blois et début du conflit avec Mathilde l'Emperesse : à la mort de Henri, Estienne (Étienne de Blois, fils d'Adèle d'Angleterre, sœur de Henri) s'empare de la couronne. Toutefois, certains seigneurs restent fidèles à Mathilde, comme le roi David d'Écosse ou Robert de Leceestre (Robert II de Beaumont) (195, 1-2). Mathilde était en Anjou au moment de la mort de son père. Elle gagne alors l'Angleterre au plus vite afin de rejoindre ses partisans à Nicole. Estienne chasse Mathilde de Nicole et s'y retranche, mais les alliés de Mathilde arrivent à leur tour et l'assiégeant se trouve assiégé (195, 3).

ca 1138-1140

Brut, f. 126^v

GCN, f. 151^v et f. 152^v

Brut, f. 127^r

[196] Principales batailles de la période de l'Anarchie anglaise : la bataille de Nicole se solde par la défaite et la capture d'Estienne (février 1141) (196, 1). Cependant, la défaite, quelques mois plus tard (14 septembre 1141), des troupes de l'Emperesse à Winchester conduit à la capture de Robert de Clocestre (Robert de Gloucester), principal appui de Mathilde. Ce dernier est relâché contre la libération d'Estienne (192, 2). Le conflit reprend et Estienne parvient à forcer l'Emperesse à se retrancher à Oxenford. Une nuit, avant que la forteresse ne soit prise, Mathilde s'échappe et rejoint Walingueford (196, 3).

ca 1141-1143

Brut, f. 127^v-128^r

[197] Fin de l'Anarchie : Estienne subit une nouvelle défaite à Wilton (1143). Son maître d'hôtel, Guillaume Martel, est capturé (177, 1.1-3). Le comte d'Excestre (Ranulph de Chester), suspect aux yeux des partisans d'Estienne, est arrêté (1146) et doit accepter de rendre les propriétés et châteaux royaux, dont celui de Lincoln (177, 1.4-5). Le début du paragraphe suivant relate le retrait de Mathilde des combats. Son fils est nommé duc de Normandie (177, 1.1-2). Par ailleurs, le divorce de Louis VII et d'Alienor, permet à Henri d'épouser celle-ci quelques temps plus tard (177, 1.3-4). Henri passe en Angleterre pour déclarer la guerre à Estienne qui est contraint de signer un traité stipulant que, à sa mort, le royaume reviendrait à Henri (traité de Wallingford, 1153). Estienne meurt peu de temps après, il est enterré à Effaveresham (177, 3-4). ca 1143-1153
Brut, f. 128r°-129r°

Règne de Henri II Plantagenêt [chap. 198-200]

[198] Du début du règne au couronnement de Henri le Jeune : pour le règne de Henri Plantagenêt, la chronique de Wavrin suit le style annalistique du *Brut en Prose*. Le premier paragraphe est consacré à la description du couronnement de Henri. Les dix premières années sont marquées par plusieurs campagnes militaires contre le Pays de Galle ainsi que par la conquête du comté de Toulouse. Le texte mentionne également la naissance de Richard et d'Alienor ainsi que l'élection de Thomas Becket à la tête de l'archevêché de Canterberi. Les années 11 à 14 sont marquées par l'exil de Thomas Becket, la naissance de Jeanne et de Jean, la mort de l'Emperesse ainsi que par le mariage de Maud avec le duc de Saxonne (Henri le Lion). Le chapitre s'achève avec le couronnement de Henri le Jeune par l'archevêque d'York. Le privilège de sacrer les rois était traditionnellement réservé au seul archevêque de Canterberi. Thomas Becket, alors exilé à Rome, fait excommunier l'archevêque d'York. 1154-1170
Brut, f. 129r°-130v°

[199] Du martyr de Thomas Becket à la mort de Henri le Jeune : 1170-1183

les trois premiers paragraphes du chap. 199 traitent des différents mariages contractés par les enfants de Henri II : Alienor, sa deuxième fille, épouse le roi de Castille (Alphonse VIII); la cadette, Jeanne, est mariée au roi de Sicile (Guillaume II); Alix de France, sœur de Philippe Auguste, est promise à Richard; Jean, enfin, épouse Isabelle de Gloucester. La fin du §3 et le §4 contiennent le récit de la révolte de Henri le Jeune et du roi de France contre Henri II. Le roi Louis (Louis VI) meurt peu après et son fils Philippe est couronné. Ce dernier entre en conflit avec le comte de Flandre. Henri II envoie son fils (Henri le Jeune) pour le secourir. Le roi d'Angleterre doit alors réprimer une nouvelle révolte conduite par son aîné et le roi de France. Au cours de la guerre, Henri le Jeune, tombe gravement malade et meurt peu après.

Brut, f. 130v°*GCN*, f. 159v°-161r°**[200] Conflit entre Henri II, Richard et Philippe Auguste :** la guerre 1184-1189

ne prend pas fin pour autant puisque Henri doit faire face à son deuxième fils, Richard, allié au roi de France. Le pape envoie un légat pour réconcilier des deux partis (200, 1-2). Henri et Philippe se réunissent à la Freté Bernard, mais aucun accord ne peut être trouvé et la guerre reprend de plus belle. Après plusieurs escarmouches et villes saccagées, une trêve est finalement conclue (200, 3-4). Il est décidé que Richard épouserait la sœur de Philippe après avoir pris la croix pour un temps (200, 5). Le roi Henri meurt peu après. Il est enterré à Fontevraud (200, 6-7).

GCN, f. 161r°-163v°**Début du règne de Richard Cœur de Lion [chap. 201-205]****[201] Premières actions de Richard :** après les funérailles de son père en 1189

Poitou, Richard regagne la Normandie. Il est intronisé duc par l'archevêque de Coutances. Il donne sa nièce en mariage au duc de Saxe (Henri le Lion) et donne à son frère, Jean, la main de l'héritière du comté de Gloucester

GCN, f. 164

(Gloucester). Richard se rend ensuite à une entrevue avec le roi de France afin de renégocier les frontières du duché. Il renouvelle la promesse d'épouser Aelis à son retour de Terre sainte. Richard se rend en Angleterre et libère sa mère que Henri avait fait mettre en prison. Il reçoit l'hommage des nobles d'Angleterre et octroie des terres et des charges ecclésiastiques à ses proches.

[202] Description de la procession lors du couronnement de Richard : GCN, f. 165r°-166v°

le chap. 202 offre une description complète de l'organisation de la procession qui entoure Richard pour le mener jusqu'à l'église où il doit être couronné. **I.** Le cortège est ouvert par une foule de personnes n'occupant pas de poste élevé dans la hiérarchie du clergé. **II.** Ils sont suivis par des membres du clergé aux fonctions plus importantes, au milieu desquelles se trouvent quatre seigneurs portant des chandeliers avec des cierges. **III.** Viennent ensuite Guillaume le Marescal, avec le sceptre à la croix, et Guillaume de Salesbiere, avec le sceptre à la colombe. **IV.** David, frère du roi d'Escose, Robert de Lecestre et Jean de Mortaing portent trois épées. **V.** Le manteau royal ainsi que les habits dont sera vêtu le roi à la cérémonie sont à la charge de six seigneurs importants dont les noms ne sont pas précisés. **VI.** L'honneur de porter la couronne revient au comte Guillaume d'Anbeviere et de Exesse. **VII.** Enfin, sous un dais de soie richement ouvragé, s'avance Richard, entouré de l'évêque de Baé (Bath) et de celui de Durefine (Durham). **VIII.** Les gens du peuple ferment le cortège.

[203] Description du sacre : les étapes du sacre sont également décrites avec une grande minutie. **I.** Richard doit d'abord prononcer trois serments : respecter et honorer l'Église ; conserver les règles qui permettent une bonne gestion du royaume et supprimer les mauvaises ; enfin, exercer une justice équitable. **II.** Il est ensuite déshabillé afin de recevoir l'onction de la main de l'archevêque de Cantorbie. Il est oint à la tête, aux épaules et au bras droit. **III.** Après avoir reçu l'onction, Richard est vêtu des habits royaux : un tissu

blanc et un chapeau sur la tête, une tunique et une dalmatique, des éperons et, enfin, le manteau royal. **IV.** Le futur souverain est mené devant l'autel. L'archevêque lui rappelle qu'il n'est pas digne de devenir roi s'il ne respecte pas les serments prononcés au début de la cérémonie. Richard confirme ces serments. L'archevêque lui pose alors la couronne sur la tête et lui remet un sceptre dans chaque main.

[204] Massacre des Juifs à Londres : la cérémonie du couronnement est suivie d'un grand repas où sont conviés les plus grands seigneurs du royaume. Des émissaires juifs se rendent à la fête afin de protester contre une décision du roi. Ils n'ont cependant pas le temps de s'exprimer. Avant même que Richard puisse écouter leur requête, ils sont malmenés et chassés de la place. Croyant suivre un ordre du roi, les habitants de Londres se mettent à massacrer d'autres Juifs et ce n'est que le lendemain que Richard parvient à mettre fin au chaos (200, 1-2). Le dernier paragraphe (204, 3) contient une liste des titres ecclésiastiques que Richard octroie à son entourage *GCN*, f. 167

[205] Primauté de l'archevêché de Cantorbéry : Richard a fait élire son frère Geoffroy archevêque d'Euroit (York). Craignant qu'une telle nomination ne porte atteinte à la primauté de l'archevêché de Cantorbie, Baudouin (Baudouin de Forde) présente au roi une charte qui remonterait à G. le Conquérant et qui serait la première ratification de la supériorité de l'archevêque de Cantorbie. *GCN*, f. 168r°

Croisade, capture et libération [chap. 206-215]

[206] Départ pour la Terre sainte – siège d'Acre et retour de Philippe en Europe : Richard et Philippe décident de partir pour la Terre sainte. Ils embarquent et arrivent à Messine. Le paragraphe 206, 3.2-3 mentionne brièvement la capture de l'île de Chypre et le mariage de Richard avec Bérengère 1190-1191 *GCN*, f. 168r°

de Navarre. Après avoir reçu des nouvelles inquiétantes concernant le siège d'Acre, le roi d'Angleterre prend la mer et se dirige vers la Syrie. Le texte relate la destruction du *dromon* envoyé par Saladin pour ravitailler ses troupes autour d'Acre (206, 3.4 à 206, 4.1). Richard rejoint Philippe devant la ville et les deux rois parviennent à lever le blocus. Les dissensions entre les deux souverains sont de plus en plus fortes si bien que Philippe finit par quitter la Syrie.

[207] Massacre des prisonniers – meurtre de Conrad de Montferrat : 1191-1192

Saladin tardant à restituer la Vraie Croix, Richard fait exécuter les prisonniers (207, 1.1-2). Le roi d'Angleterre fait route vers le sud et s'empare de nombreuses villes qui avaient été capturées par les Sarrazins (207, 1.3-4). Le texte relate également le meurtre du marquis de Montferrat (Conrad de Montferrat) par les *Assassins* (207, 2). Richard octroie l'île de Chypre à Guy de Leisiguen (Guy de Lusignan).

GCN, f. 174r°

[208] Rachat des reliques - découverte de la tombe d'Arthur : Richard apprend que Saladin détient de nombreuses reliques dont il s'est emparé après la bataille de Hattin. Comme les croisés n'ont pu les racheter, faute de fonds suffisants, le roi d'Angleterre décide de payer lui-même la rançon (208, 1.1-2). La même année, en Angleterre, des moines exhumes la tombe du roi Arthur à Glastonbury (208, 1.3).

GCN, f. 174r°-175v°

[209] Prise de Darou et préparatifs en vue du siège de Jérusalem : le roi d'Angleterre continue sa marche vers le sud et s'empare de la forteresse de Darou (209, 1.1). Comme Philippe est reparti en Europe, les troupes françaises sont sous les ordres du duc de Bourgogne. Les différents corps d'armée se rangent sous le commandement suprême de Richard et la décision est prise d'assiéger Jérusalem (209, 1.2-3). Des Bédouins l'informent qu'une importante caravane doit rejoindre le campement de Saladin. Le roi ordonne

1192

GCN, f. 175v°-177v°

de l'intercepter, permettant aux croisés de récolter un riche butin (209, 1.4 et 2.1). Hostile à la politique de Richard, le duc de Bourgogne tente d'entrer en contact avec Saladin afin de comploter contre lui. Il est démasqué par un espion, ce qui provoque la colère du roi d'Angleterre qui ordonne le retrait des troupes françaises (209, 3-5).

[210] Bataille de Jaffa : harcelés par l'armée de Saladin et trop faibles pour lancer l'offensive, les troupes franques retournent à Acre sur ordre de Richard (210, 1.1). Une nuit, un messenger informe ce dernier qu'un ermite désire absolument lui parler. Le roi se rend auprès du saint homme qui lui assure posséder un morceau de la Vraie Croix et se dit prêt à le lui remettre. L'ermite annonce également à Richard que, malgré ses exploits, il n'est pas destiné à reconquérir la Terre sainte (210, 1.2 à 210, 2.4). Saladin attaque Japhe et s'empare de la cité, à l'exception du *thoron*. Richard arrive en toute hâte avec trois navires et, grâce à l'effet de surprise, parvient à chasser les troupes de Saladin. Les croisés établissent leur campement pour la nuit (210, 3-4). Rendu furieux par l'échec de son armée face à un si petit nombre d'hommes, Saladin tente de prendre le roi d'Angleterre par surprise en lançant une offensive à l'aube. Des guetteurs parviennent à repérer les soldats ennemis et donnent l'alerte. Richard lance une attaque fulgurante qui provoque encore une fois la fuite des ennemis. (210, 5-7). Le restant de l'armée de Richard, toujours stationné à Acre, s'inquiète du sort du roi. Une partie des hommes se rend à Cesare où on leur apprend que le roi est sain et sauf et a remporté la victoire (210, 8).

GCN, f. 178r°-181r°

[211] Richard quitte la Terre sainte : compte tenu de la situation défavorable en Terre sainte et des nouvelles inquiétantes qui arrivent d'Angleterre, Richard décide de rentrer en Europe. Après avoir négocié une trêve de trois ans avec Saladin, il fixe le départ au jour de Pâques (211, 1). Le paragraphe suivant rapporte les diverses épreuves que la flotte dut affronter au cours

GCN, f. 181

de la traversée. La mort de Saladin, peu après le départ du roi d'Angleterre, est brièvement mentionnée.

[212] Capture du roi d'Angleterre : la flotte du roi d'Angleterre arrive finalement à Marseille. Richard apprend que le roi de France complotte contre lui et décide de reprendre la mer. Il fait escale à Corphou où il ne garde avec lui que trois hommes : Baduin de Bethune, Phelippe, son secrétaire, et Ancel, son chapelain. Ils débarquent à Jarre en Esclavonne. Richard tente d'obtenir un sauf-conduit auprès du châtelain, mais celui-ci, trouvant le comportement des voyageurs suspect, décide de les faire arrêter. Le roi d'Angleterre et ses compagnons prennent la fuite et ne s'arrêtent qu'après trois jours de chevauchée (212, 1-3). Arrivé dans une ville d'Autriche, Richard envoie un serviteur pour acquérir de la monnaie locale. Ce dernier commet l'erreur de porter les gants du roi. Il est capturé et contraint de révéler le lieu où se trouve son seigneur. Le duc d'Autriche se rend alors personnellement à l'auberge où se trouve le roi afin de s'en emparer (212, 4).

GCN, f. 181v°-183r°

[213] Le ménestrel Blondeau trouve l'endroit où le roi est retenu prisonnier : un ménestrel nommé Blondeau, qui a grandi avec le roi Richard, part à la recherche de son seigneur. Il pense avoir trouvé le château dans lequel le roi est retenu prisonnier. Pour s'en assurer, il chante une chanson que seul Richard peut connaître. Le prisonnier répond, confirmant ainsi son identité. Sans tarder, Blondeau retourne en Angleterre annoncer la nouvelle (213, 1-3). L'abbé de Cluny et Guillaume, évêque d'Ely et chancelier d'Angleterre, sont envoyés pour négocier la libération du roi. De son côté, Philippe Auguste envoie une grosse somme d'argent à l'empereur afin que Richard reste en prison le plus longtemps possible. Un procès est ouvert dans lequel sont présentés quatre chefs d'accusation contre le roi d'Angleterre : **I.** L'empereur a perdu la Sicile et les Pouilles par la faute de Richard. **II.** Ce dernier s'est emparé de force de l'île de Chypre dont le roi était le vassal de l'empereur.

1192-1194

GCN, f. 183r°-185r°

III. Il est tenu pour responsable de l'assassinat du marquis de Montferrant.

IV. Il est accusé d'avoir jeté l'étendard du duc d'Autriche dans des latrines (213, 4-5). Richard se défend de manière tellement convaincante que l'empereur lève toutes les accusations et le garde à ses côtés le temps qu'un accord puisse être trouvé pour sa libération (213, 6).

[214] Récolte de la rançon : la rançon pour la libération de Richard est fixée à *cent et .lm. marcs d'estrelins*. La chronique contient une description assez détaillée des différents fonds récoltés ainsi que du dévouement des sujets du royaume. GCN, f. 185v°

[215] Mort de Saladin – Philippe Auguste s'empare de plusieurs châteaux en Normandie : la mort de Saladin est mentionnée une seconde fois. Le texte fait état des querelles internes qui s'ensuivirent pour la prise du pouvoir (215, 1). Jean sans Terre complotait avec Philippe Auguste pour destituer Richard. Le roi de France pénètre en Normandie avec ses troupes et s'empare de plusieurs villes et forteresses (215, 2). Philippe épouse Ysembour (Ingeburge de Danemark, sœur du roi Knut VI) mais la répudie le lendemain même (215, 3). GCN, f. 186

Retour en Angleterre et mort à Châlus [chap. 216-220]

[216] Retour de Richard en Angleterre et conflit avec Philippe Auguste : une fois la moitié de la rançon payée, Richard est libéré. Il se rend directement en Angleterre pour assurer son pouvoir, notamment contre son frère Jean. Ce dernier n'oppose guère de résistance et demande grâce à Richard (216, 1). Ne pouvant oublier les manigances de Philippe Auguste, qui avait œuvré pour prolonger sa captivité en Allemagne, le roi d'Angleterre décide de revenir sur le continent afin de se venger. Richard envoie un messenger à Philippe afin de le défier et de l'avertir de sa venue. Les deux 1194-1196 GCN, f. 186v°-192r°

souverains préparent la future campagne en attendant le retour de la belle saison (216, 2-3). Au mois de mai, Richard traverse la mer avec sa flotte et arrive en Normandie. Il conduit ses troupes derrière le château de Gisors et leur ordonne de piller la campagne environnante. Le roi de France réunit ses conseillers qui lui suggèrent d'affronter Richard militairement (216, 4). Une première escarmouche a lieu près de Gisors, mais aucun parti ne remporte de victoire décisive. Richard se moque des chevaliers français en prétendant qu'ils n'ont pas le courage de l'affronter. Ceux-ci répondent que, le lendemain, ils viendront couper l'orme qui se trouve devant Gisors. Le roi d'Angleterre fait entourer l'arbre de barres de fer afin qu'il ne puisse être abattu et attend les troupes françaises avec sa propre armée. Les Français parviennent à couper l'orme et le combat s'engage entre les deux camps. Cependant, aucune victoire décisive ne peut être obtenue et les armées se séparent à la nuit tombée (216, 5-7). Richard reçoit de mauvaises nouvelles d'Angleterre : le comte de Clocestre, nommé pour diriger le royaume en l'absence du roi, vient de mourir, provoquant de nouveaux troubles politiques. Le roi d'Angleterre laisse une forte armée pour garder Gisors et traverse à nouveau la Manche. Averti du départ de son rival, Philippe ordonne une nouvelle levée des troupes et se rend au plus vite devant Gisors afin d'assiéger la forteresse (216, 8). Le chatelain de Gisors, comprenant qu'il ne pourra pas tenir longtemps face aux troupes françaises, négocie la reddition du château : celui-ci sera remis au roi de France si Richard n'est pas revenu d'Angleterre dans un mois. En contrepartie, le roi de France s'engage à lever le siège. Philippe s'accorde à cette proposition (216, 10). Philippe s'empare d'un château appelé Mor. Le roi d'Angleterre indique au chatelain qu'il ne pourra pas être de retour dans le délai imparti et Gisors est livré au roi de France. Richard passe à nouveau en Normandie et parvient à intercepter Philippe, qui n'est entouré que d'une faible escorte (216, 10). Afin d'éviter que Philippe ne soit capturé, un chevalier nommé Alain de Roussy lui suggère de le laisser revêtir ses armes afin de tromper les Anglais. Le stratagème permet ainsi au roi de regagner Gisors sans être capturé (216, 11-12). Richard reprend de nombreux châteaux qui avaient été saisis par le roi de France et récupère la plupart des territoires de Normandie perdus lors de son séjour en Terre sainte (216, 13).

[217] Début de la guerre avec le roi d'Espagne : le conflit avec Philippe Auguste à peine achevé, Richard est informé que le roi d'Espagne est entré en Gascogne et dévaste la région. Le roi d'Angleterre rassemble ses troupes et se rend en Espagne par bateau afin de combattre le roi Ferrant. *GCN, 192v°-193v°*

[218-219] Préparatifs de la bataille - combat entre le roi d'Angleterre et le roi d'Espagne : le roi d'Espagne réunit ses conseillers pour décider de la politique à adopter face à l'attaque de Richard. Tous lui conseillent de réunir son armée et d'aller combattre le roi d'Angleterre dans trois jours. L'affrontement a lieu à la date fixée et la mêlée s'engage entre les différents bataillons. *GCN, f. 193v°-194r°*

Les deux rois exhortent leurs troupes et se retrouvent face à face. Un combat singulier s'engage au cours duquel les deux hommes sont jetés à terre. Leurs soldats les relèvent et la mêlée reprend de plus belle. Le soir venu, les Espagnols sont finalement mis en déroute.

[220] Richard est tué d'un carreau d'arbalète : l'armée anglaise poursuit quelques temps les fuyards puis prend possession du butin. Richard et ses troupes regagnent Bayonne où ils sont accueillis en héros (220, 1.1-2). Le roi d'Angleterre se souvient alors d'un contentieux qui l'opposait au comte de Limoges. Il rassemble à nouveau ses troupes et assiège le comte dans la forteresse de Chastel Gaillard. Au cours d'une inspection des points faibles du château, Richard est blessé à l'épaule par un carreau d'arbalète lancé du haut des remparts par un homme nommé Bertran Bourdon. Sentant la mort arriver, le roi convoque les principaux seigneurs de son entourage et leur fait promettre de reconnaître Jean, son frère, comme successeur légitime. Il ordonne ensuite que son corps soit enterré à Fontevraud, et que son cœur soit mis dans la cathédrale de Rouen. 1199 *GCN, f. 194r°-195r°*

IV- Les sources des *Cronicques* *d'Engleterre*

Afin de mesurer l'originalité du passage dont nous proposons ici une édition critique, il est nécessaire de s'interroger sur les sources mises à contribution par Jean de Wavrin pour composer le premier volume de ses *Cronicques d'Engleterre*. Le travail considérable de William Hardy sur les sources¹⁵⁰, ainsi que la récente synthèse de Livia Visser-Fuchs¹⁵¹ permettent de dégager quatre grands ensembles au sein de ce volume dont chacun est inspiré d'une ou de deux sources distinctes :

I- le livre 1,

II- les livres 2 et 3,

III- les livres 4 et 5,

IV- le livre 6.

Dans la mesure où la question des sources des livres 1 à 3 ne touche qu'indirectement le passage ici édité, nous renvoyons à la présentation générale que nous proposons dans les annexes 3 à 5. À partir du chap. XVI du livre 6, la matière des *Cronicques d'Engleterre* est tirée de la chronique de Froissart. D'autres investigations seraient nécessaires pour tenter de déterminer à quel état de la chronique de l'auteur de Valenciennes Wavrin a pu avoir accès. Pour ce qui est des livres 4 et 5, allant de l'arrivée de la Grande Armée danoise en Angleterre (ca 865) à la mort d'Édouard I^{er} (1307), ils ont été composés par compilation de deux sources : le *Brut en Prose* et la *Grande Chronique de Normandie*. La chronique de Jean de Wavrin permet ainsi la rencontre de deux œuvres historiographiques en langue vernaculaire parmi les plus complètes et les plus populaires de la fin du Moyen Âge, l'une de tradition insulaire, l'autre de tradition normande. L'ampleur du texte des *Cronicques d'Engleterre* s'explique donc en partie par la dimension déjà imposante de ces deux ouvrages. Si l'identification de ces deux sources est un fait connu¹⁵², l'étude systématique de leur rapport avec le texte

¹⁵⁰ Hardy, vol. I, p. xlvii-ccx.

¹⁵¹ *History as Pastime : Jean de Wavrin and his collection of Chronicle of England*, Donington, Shaun Tyas, 2018, p. 319-343 pour les livres 1 à 6.

¹⁵² Voir L. Visser-Fuchs, *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 333-336.

de Wavrin n'avait encore jamais été entreprise. C'est pourquoi nous lui avons accordé une place importante dans l'introduction¹⁵³.

Le *Brut* en Prose

Présentation générale

Le titre de *Brut* désigne d'abord un ensemble protéiforme de textes, en vers ou en prose, écrits en français, en latin, en anglais, en norrois... dont le facteur commun est de relater l'histoire bretonne dans la lignée de l'*Historia Regum Britannie* de Geoffroy de Monmouth. Pour s'en tenir au domaine français, le *Roman de Brut* de Wace en est l'un des représentants les plus célèbres¹⁵⁴, sans compter de très nombreux épigones qui ne retiendront pas notre attention¹⁵⁵. Cette tradition a eu une portée européenne et s'est perpétuée jusqu'à la fin du Moyen Âge¹⁵⁶. D'autre part, en Angleterre, le passage à la prose a coïncidé avec l'intégration complète au *Brut* du récit des règnes des souverains anglais¹⁵⁷. C'est ainsi que l'appellation *Brut en prose* en vient à désigner tout texte relatant l'histoire de l'Angleterre depuis les temps légendaires jusqu'à une époque contemporaine¹⁵⁸. Le texte

¹⁵³ Pour les livres 1 à 3 des *Croniques d'Angleterre*, nous citons le texte d'après le ms. BNF fr. 74. Les deux volumes cotés BNF fr. 74-75 (autrefois reliés en un seul volume) ont servi de base à la présente édition. Voir Chap. VII pour l'étude de la tradition textuelle.

¹⁵⁴ *Le Roman de Brut*, éd. Ivor Arnold, Paris, Société des anciens textes français, 2 vols, 1938-1940. Désormais RB Arnold.

¹⁵⁵ Par exemple le *Brut* dit de Munich : *Der Münchener Brut. Gottfried von Monmouth in französischen Versen des XII. Jahrhunderts, aus der einzigen Münchener Handschrift*, éd. Konrad Hofmann et Karl Vollmöller, Halle, Niemeyer, 1877, ou l'*Estoire de Brutus* (XIII^e siècle) : *L'Estoire de Brutus. La plus ancienne traduction en prose française de l'Historia regum Britanniae de Geoffroy de Monmouth*, éd. Géraldine Veysseyre, Paris, Classiques Garnier, 2014.

¹⁵⁶ Voir *L'Historia regum Britannie et les "Bruts" en Europe, Tome I : Traductions, adaptations, réappropriations (XII^e-XVI^e siècle)*, sous la direction d'Hélène Tétrel et de Géraldine Veysseyre, Paris, Classiques Garnier, 2015 et le *Tome II : Production, circulation et réception (XII^e-XVI^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2018.

¹⁵⁷ Dans les faits, ces deux parties de l'histoire de l'île sont indissociables depuis les origines de l'historiographie anglaise en langue vernaculaire : l'*Estoire des Engleis* de Gaimar était précédée d'une version du *Brut*, malheureusement perdue, et la chronique de Pierre de Langtoft s'ouvrait elle aussi par un *Brut*. Toutefois, ces différentes parties avaient une existence encore relativement autonome. Avec le passage à la prose, le *Brut* devient une unité insécable.

¹⁵⁸ Telle est la définition adoptée par Diana Tyson dans son répertoire des manuscrits contenant un *Brut* en

appelé *Brut en Prose* appartient à cette production foisonnante dont il est peut être la composition la plus emblématique. Il nous intéressera tout particulièrement ici en tant que source directe d'une partie du volume I des *Cronicques d'Engleterre* de Jean de Wavrin.

Le *Brut en Prose* fut rédigé au XIV^e siècle, en anglo-normand, et retrace l'histoire de l'Angleterre depuis l'arrivée de Brutus (petit neveu d'Ascagne) jusqu'au début du XIV^e siècle. Le succès de ce texte fut immense et attira assez tôt l'attention des savants¹⁵⁹. On compte aujourd'hui 53 manuscrits de la version en anglo-normand (voir liste et bibliographie en Annexe 6), 19 de sa traduction en latin et, surtout, 200 de sa traduction en moyen anglais¹⁶⁰.

Pour ce qui est de la version en anglo-normand, son étude est rendue assez complexe en raison, d'une part, des frontières poreuses qu'elle peut entretenir avec d'autres chroniques du même type¹⁶¹ et, d'autre part, du nombre élevé de ses témoins. Il est néanmoins possible de discerner deux grandes étapes dans la rédaction de cette chronique¹⁶² :

- La première livre le récit des faits historiques qui se sont déroulés en Angleterre depuis

prose, « Handlist of manuscripts containing the French prose Brut chronicle », *Scriptorium*, 48, 1994, p. 333-344.

¹⁵⁹ L'un des premiers à avoir tenté un classement des manuscrits du *Brut* est William Hardy, précisément dans le cadre de l'étude des sources du volume I des *Cronicques d'Engleterre* (Hardy, vol. I, p. lxii). Nous reviendrons un peu plus loin sur ses conclusions. Il fut suivi quelques années plus tard par Paul Meyer, « De quelques chroniques anglo-normandes qui ont porté le nom de Brut », *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 4, 1878, p. 104-145 (particulièrement p. 116-117 et 126-128).

¹⁶⁰ Marie-Françoise Alamichel, *Le Brut moyen-anglais en prose (version commune des origines à 1333)*, Turnhout, Brepols, 2016. Pour une étude d'ensemble de la totalité de la tradition manuscrite du *Brut en Prose*, voir Friedrich Brie, *Geschichte und Quellen der mittlenglischen Prosachronik « The Brut of England »*, Marburg, Elwertsche Verlagsbuchhandlung, 1905 et Lister Matheson, *The Prose « Brut » : the development of a Middle English chronicle*, Arizona, Tempe, 1998.

¹⁶¹ Voir par exemple *Le livre de reis de Brittanie e le livre de reis de Engleterre*, éd. John Glover, Londres, Longmans, Green, and Dyer, 1865 et l'édition plus récente de Christian Foltys, *Kritische Ausgabe der anglo-normannischen Chroniken : Brutus li rei de Engleterre, le livre de reis de Engleterre*, Berlin, Ernst-Reuter-Ges, 1962. Voir également *The Anonimale Chronicle*, éd. Wendy R. Childs et John Taylor, Leeds, Yorkshire Archaeological Society, 1991.

¹⁶² Nous reprenons la description qui suit du travail de L. Matheson, *The Prose « Brut »...*, *op. cit.*, p. 4 en supprimant toutefois l'étape intermédiaire qui postule l'existence d'un texte s'arrêtant en 1307. L'hypothèse de cet état intermédiaire avait été formulée par F. Brie afin d'expliquer l'absence de divergence entre la Short Version et la Long Version jusqu'à cette date. Il n'existe toutefois aucun manuscrit attestant d'un tel état de

l'arrivée de Brutus jusqu'en 1272 (Common Version chez Lister Matheson, Oldest Version chez Julia Marvin)¹⁶³.

- La seconde étape de la composition a pour base le texte de la Common Version et le poursuit jusqu'en 1333. Cette continuation se subdivise elle-même en deux versions :

1. L'une, dite courte (désormais Short Version d'après Matheson)¹⁶⁴, se caractérise par l'adjonction comme prologue, dans un certain nombre de manuscrits, du poème connu sous le nom de *Des Grantz Geanz*¹⁶⁵.

2. L'autre, dite longue (désormais Long Version)¹⁶⁶, se caractérise par la présence *quasi* systématique d'une version en prose du prologue sur les géants¹⁶⁷, par l'adjonction de la *Prophétie des Six Rois* à la fin des règnes de Henri III, Édouard I^{er} et Édouard II¹⁶⁸ ainsi que par une narration différente de certains épisodes¹⁶⁹.

La partie du *Brut en Prose* allant des origines au règne d'Arthur a été composée à partir du *Roman de Brut* de Wace (peut-être complété à l'aide de l'*Historia Regum Britannie*)¹⁷⁰. Du règne d'Arthur à celui d'Oswy (roi de 642 à 670), la source principale est toujours Wace, complété par l'*Estoire des Engleis* de Gaimar. Du règne d'Oswy à la conquête normande, le compilateur du *Brut* suit, en l'abrégeant assez fréquemment, le texte de Gaimar, complété,

la chronique. Voir à ce sujet *The Oldest Anglo-Norman Prose « Brut » Chronicle*, éd. Julia Marvin, Woodbridge, Boydell and Brewer, 2006, p. 50-51. Désormais *Brut* Marvin

¹⁶³ L'édition de référence est celle donnée par Julia Marvin, voir note précédente.

¹⁶⁴ *The Prose Brut to 1332*, éd. Heather Pagan, Manchester, Anglo-Norman Texts Society, 2011, abrégé ailleurs *Brut* Pagan. La divergence de date s'explique par le fait que l'éditrice a choisi un groupe de manuscrits particulier qui, lui, s'achève en 1332.

¹⁶⁵ *Des grantz geanz : An Anglo-Norman Poem*, éd. Georgine E. Brereton, Oxford, Blackwell, 1937 ; voir également Annexe 4.

¹⁶⁶ Cette version ne bénéficie pas d'une édition critique mais d'une transcription diplomatique réalisée à partir du seul manuscrit British Library Cotton Cleopatra D III : Marcia Maxwell, *The Anglo-norman « Prose Brut » : an Edition of British Library Ms. Cotton Cleopatra D III*, thèse, Michigan University, 2 vols, 1995, désormais *Brut* Maxwell.

¹⁶⁷ Texte édité par Julia Marvin, « Albine and Isabelle : regicidal queens and the historical imagination of the Anglo-Norman prose Brut chronicles », *Arthurian Literature*, 18, 2001, p. 143-191.

¹⁶⁸ Sur ce texte, voir Thomas M. Smallwood, « The Prophecy of the Six Kings », *Speculum*, Vol. 60, No. 3, 1985, p. 571-592.

¹⁶⁹ Par exemple le récit de la mort de Jean sans Terre, voir à ce sujet Hardy, vol. I, p. lxxxviii. Voir également *Brut* Marvin, p. 47-51.

¹⁷⁰ Pour une étude plus complète des sources du *Brut*, voir *Brut* Marvin, p. 20-40 et *Brut* Pagan, p. 10-17.

pour certains épisodes, par les *Gesta Regum Anglorum* de Guillaume de Malmesbury ou de l'*Historia Anglorum* de Henri de Huntingdon. Après la bataille de Hastings et jusqu'à la mort de Henri III en 1272, les sources sont plus difficiles à identifier. Le compilateur a peut être eu recours aux *Barlings Chronicles* et continue d'emprunter divers éléments aux chroniques de G. Malmesbury ou de H. de Huntingdon. La partie allant de 1272 à 1333 est essentiellement un dérimage de la chronique de Pierre de Langtoft. Enfin, comme nous l'avons signalé précédemment, la Long Version du *Brut* complète la fin des règnes de Henri III, Édouard I et Édouard II par la *Prophétie des Six Rois*.

Un remaniement de la Long Version du *Brut en Prose* ?

Qu'en est-il de la version du *Brut* utilisée par Jean de Wavrin ? Pour la partie allant de l'arrivée des Danois jusqu'au règne d'Édouard le Confesseur (chap. 120-150 des *Cronicques d'Engleterre*), bien qu'il n'ait pas fait la distinction entre Long Version et Short Version du *Brut*, William Hardy avait déjà souligné le lien entre le texte de Wavrin et celui donné par le ms. Londres, British Library Royal 20 A III (qui est effectivement un ms. de la Long Version, voir Annexe 6.)¹⁷¹. De fait, le texte des *Cronicques d'Engleterre* a beaucoup à voir avec la Long Version du *Brut*. On peut noter la présence de la *Prophétie des Six Rois*, une narration de la mort de Jean sans Terre identique à celle fournie par la Long Version¹⁷² et quelques variantes de détail, notamment la présence de toponymes absents de la Short Version (voir note au chap. 123, 1.3 par exemple) ou dans le nombre d'années de règne des souverains (voir notes au chap. 129, 2.4 ; 130, 6.3 ou 131, 1.5).

Malgré ces nombreux points communs, William Hardy hésitait à voir dans le *Brut* la source directe des *Cronicques d'Engleterre*. En effet, ce dernier texte est bien plus ample, ce qui impliquerait un travail de remaniement considérable de la part du compilateur. L'éditeur avait donc envisagé l'existence d'un texte intermédiaire qui aurait été utilisé par Wavrin mais ne nous serait pas parvenu : *Our author has not here constructed for the purpose of his collection of chronicles an autogenial version of the "Brut d'Engleterre"; but he has adopted and inserted in entirety, with possibly only a slight revision, an already existing copy of a work wich is apparently of later composition than that wich furnished the ground-*

¹⁷¹ Hardy, vol. I, p. lxii-lxxxviii.

¹⁷² Hardy, vol. I, p. lxxxviii.

*work for the different Norman-French versions called the "Brut"*¹⁷³. Son argument était appuyé par l'existence des *Croniques des Bretons*¹⁷⁴, source des livres 2 et 3 des *Cronicques d'Engleterre*, qui apparaît comme une ample compilation mêlant traduction de l'*Historia Regum Britannie* et mise en prose du *Roman de Brut* de Wace.

Comme cela sera développé au cours des chapitres suivants (chap. V et VI), Wavrin a réalisé un travail méticuleux et complexe pour réorganiser la matière de son autre source, la *Grande Chronique de Normandie*. Il a donc très bien pu également assurer le remaniement stylistique de la partie de sa chronique qui dépendait du *Brut en Prose*. Par ailleurs, nous voyons deux autres raisons pour lesquelles il ne serait pas nécessaire de supposer ici l'existence d'un texte intermédiaire qui ne nous serait pas parvenu :

1) Malgré le caractère bien plus ample de la chronique de Wavrin par rapport au *Brut*, on ne rencontre aucun épisode ou élément historique qui ne se trouverait pas dans le *Brut en Prose*. Il n'y a donc pas lieu de suspecter l'usage de plusieurs sources comme cela est le cas pour les *Croniques des bretons*.

2) En observant le texte de près, il apparaît que tous les passages qui semblent considérablement amplifiés par rapport à leur source le sont uniquement de deux manières : soit par l'ajout de dialogues entre les personnages ou l'insertion de harangues des différents chefs à leur armée, soit par des descriptions topiques (scènes de chasse ou description de bataille). Ces interventions permettent d'assurer la continuité stylistique de l'œuvre en lui donnant une tonalité romanesque¹⁷⁵ à même de séduire son public bourguignon. Le remaniement du *Brut* a sans doute dû demander un travail non négligeable au compilateur. Toutefois, cet arrangement stylistique ne nous semble pas devoir être mis sur le même plan que la consultation et l'organisation de la matière de plusieurs ouvrages comme cela est le cas pour les *Croniques des Bretons* et, comme nous le verrons plus loin, pour la *Grande Chronique de Normandie*.

Si Wavrin n'a pas eu recours à un état du texte du *Brut* aujourd'hui perdu, cela implique, d'une part, d'étudier les procédés de remaniement mis en œuvre pour adapter le *Brut* à sa chronique (cf. chap. V-VI du présent travail) et, d'autre part, de rechercher le manuscrit (ou du groupe de manuscrits) qui a pu être mis à contribution par le seigneur bourguignon.

¹⁷³ Hardy, vol. I, p. lxiii, avis partagé par Livia Visser-Fuchs, *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 335.

¹⁷⁴ Voir Annexe 4.

¹⁷⁵ Nous suivons sur ce point L. Visser-Fuchs, *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 335-336.

Les copies en moyen français de la Long Version du *Brut en Prose*

La Long Version du *Brut en Prose* est contenue au total dans 16 manuscrits dont seul 7 nous intéresseront ici¹⁷⁶. Trois de ces manuscrits sont anglo-normands¹⁷⁷ :

- Londres, British Library Cotton Cleopatra D III,
- Londres, Lincoln's Inn Library 88,
- Oxford, Bodleian Ashmole 1804.

Les quatre autres manuscrits transmettent une adaptation en moyen français du texte. Celle-ci, peu étudiée¹⁷⁸, a vu le jour dans les milieux bourguignons (elle présente à ce titre des traits linguistiques du Nord et du Nord-Est) durant la première moitié du XV^e siècle¹⁷⁹. Il s'agit des manuscrits¹⁸⁰ :

- Londres, British Library Royal 19 C IX, dernier tiers du XV^e siècle, destinataire inconnu,
- Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève 935, réalisé à Bruges dans le dernier tiers du XV^e siècle,
- Paris, BNF fr. 12155, manuscrit qui a fait partie de la librairie des ducs de Bourgogne, réalisé entre 1450 et 1460,
- Paris, Bibliothèque Mazarine 1860.

Si le lien entre la chronique de Wavrin et le *Brut* est bien établi¹⁸¹, la relation entre les *Cronicques d'Engleterre* et l'adaptation en moyen français de la Long Version du *Brut* reste une hypothèse à explorer¹⁸². Pour les comparaisons qui vont suivre, nous utilisons, pour

¹⁷⁶ Ces 16 manuscrits ont été répartis en trois groupes par F. Brie, *Geschichte und Quellen...*, *op. cit.*, p. 26-31 et L. Matheson, *The Prose « Brut »...*, *op. cit.*, p. 34-37. Les sept manuscrits que nous avons retenus sont ceux représentant le groupe 2, le plus complet. Voir Annexe 6 pour la liste des manuscrits.

¹⁷⁷ Ces manuscrits ne sont pas numérisés, mais nous avons pu consulter celui de la British Library et de la bibliothèque des avocats.

¹⁷⁸ La seule étude parue au sujet de cette adaptation en moyen français est celle de Georgina Brereton, « Some grammatical changes made by two continental revisers of the Anglo-Norman prose version of *Des Grantz Geanz* », *Studies in French language and Mediaeval literature : presented to Professor Mildred K. Pope, by pupils, colleagues, and friends*, Manchester, University Press, 1939, p. 21-28.

¹⁷⁹ Sur ces manuscrits, voir Brie, *Geschichte und Quellen...*, *op. cit.*, p. 32 ; Matheson, *The Prose « Brut »...*, *op. cit.*, p. 36, note 97.

¹⁸⁰ Le ms. BNF fr. 12155 est accessible sur Gallica. Nous avons pu consulter sur place le ms. de la British Library et celui de la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

¹⁸¹ Voir Hardy, vol. I, p. lxii-lxxxviii et *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 333-336.

¹⁸² La chronologie de la diffusion des manuscrits des *Cronicques d'Engleterre* ne semble pas s'opposer à cette

le texte anglo-normand, l'édition diplomatique réalisée par Marcia Maxwell et nous reproduisons la leçon de la version en moyen français d'après du ms. BNF fr. 12155¹⁸³. Toutefois, cinq des sept manuscrits mentionnés précédemment ont systématiquement été collationnés afin de nous assurer de la stabilité du texte¹⁸⁴. Nous discutons ci-après quatre passages qui semblent plaider en faveur d'un lien entre le texte de Wavrin et l'adaptation continentale de la Long Version du *Brut en Prose*.

Premier parallèle

L'extrait suivant est tiré du chap. 213, 1.1 des *Cronicques d'Engleterre*. Les Danois sont arrivés en Angleterre et ravagent le pays jusqu'à parvenir au royaume d'un roi nommé Edmond qui *estoit roy de Norf et de Suf*. La forme ne laisse pas de surprendre mais peut être expliquée par un examen de l'histoire du texte. En premier lieu, nous reproduisons le passage tel qu'il se trouve dans l'*Estoire des Engleis* de Gaimar¹⁸⁵, source du *Brut en Prose* pour cette période, afin de nous assurer que Wavrin n'y a pas eu recours pour compléter telle ou telle information donnée par le *Brut*.

Comme le *Brut* en moyen français est inédit, nous avons opté pour appliquer au texte la même mise en forme que celle des *Cronicques d'Engleterre* (voir chap. X).

1- *EE* Bell
v. 2867-2870

2- *Brut* Maxwell
l. 2489-2490

3- *Brut en MF*
BNF fr. 12155 f. 97r°

Un rei troverent el païs,
Bon crestien e Deu amis,
Edmund ot nun, seinz hom esteit,
[Trestut **Estengle**] mainteneit.

la trouerent en celle pais [vn] Roi cristien que ama dieux et son noun et out noun Edmund et fust Roi de **Norffolk et de Suffolk**.

en cestui paÿs trouverent un roy crestien qui moult ama Dieu et son nom, et avoit nom Emond, et fut roy **de Norff et de Suff**.

hypothèse. En effet, comme nous avons pu le voir au chap. II, les manuscrits des *Cronicques d'Engleterre* ont tous été produits dans le dernier quart du XV^e siècle.

¹⁸³ Georgina Brereton a bien montré que le BNF fr. 12155 était le plus haut dans la tradition textuelle de l'adaptation en moyen français, Brereton, « Some grammatical changes... », *art. cit.*, p. 21-22.

¹⁸⁴ Hormis les mss Oxford, Bodleian Ashmole 1804 et Paris, Mazarine 1860

¹⁸⁵ *L'Estoire des Engleis*, éd. Alexander Bell, Oxford, Anglo-Norman Text Society, 1960. Abrégé ailleurs *EE* Bell.

4- *Cronicques d'Engleterre*, 123, 1.1

ilz trouverent un roy crestien qui moult amoyt Dieu et sainte Eglise, lequel avoit nom Emond et estoit roy **de Norf et de Suf**.

L'*Estoire des Engleis* de Gaimar indique simplement que Edmond était roi d'Est-Anglie. Le *Brut en Prose* offre une variante sans conséquence, précisant simplement le nom des comtés qui composent effectivement l'Est-Anglie (le comté de Norfolk et celui de Suffolk). La leçon donnée par les manuscrits continentaux pourrait être due à une mauvaise lecture du copiste. Peut-être le mot était-il abrégé dans le manuscrit qui a servi à la copie ? En tout état de cause, la forme donnée par le texte de Wavrin semble bien provenir de l'adaptation en moyen français. Une faute générée indépendamment dans le *Brut* en MF et dans le texte de Wavrin à partir du *Brut* en anglo-normand semble plus hypothétique.

Deuxième parallèle

L'extrait suivant est tiré de la fin du règne d'Edgar le Pacifique. Le nombre d'années de règne indiqué par les différentes chroniques semble assez éclairant pour l'histoire des textes.

1- *EE Bell*
v. 3961-3968

Un filz puis de li engendrat
E Edelred le apellat
Pur sun ancestre, un rei barun
Ki Edelred aveit a nun.
Mais ço avint, quant il [nasquit] :
Saint Swithun idunc transit.
E quant li emfes ot sis anz
Dunc transit Edgar li vaillanz.

2- *Brut Maxwell*
l. 2699-2701

Le Roi engendra de ceste dame vne filz
que out noun Eldred. Et quant celle en-
fant estoit de sis ans son pere le Roi si
lessa murir. **Et si auoit il regnee dis
et sept ans** et gist a Glastynbury.

3- *Brut en Prose MF*
BNF fr. 12155, f. 104v°

Le roy engendra de ceste dame un filz qui
avoit nom Eldret, et quant cestui enfant
fut en l'eage de .vi. ans, son pere se laissa
morir. **Il avoit regné .x. ans** et gist à
Clastinbery.

4- *Cronicques d'Engleterre*, 135, 9.2

[196r°a] En ceste dame le roy engendra un filz qui eut à non Eldret, lequel, quant il eut .vi. ans de age, perdy son pere le roy Eadgar, car il trespassa de ce monde transitoire **après ce qu'il eut renigné dix ans**, et fut enterrés, après son trespassement, à Clastimbery.

L'*Estoire des Engleis* de Gaimar ne donne aucune précision sur la longueur du règne d'Edgar. L'indication de 17 ans¹⁸⁶ a été ajoutée par le compilateur du *Brut*, très bien renseigné sur la chronologie (*Brut* Marvin, l. 2648-2650 et *Brut* Pagan, l. 3444-3447). La leçon .x. ans donnée par la version continentale du *Brut* pourrait provenir d'une erreur de copie. Il semble donc probable que la durée de dix ans fournie également par le texte de Wavrin provienne de la version continentale du *Brut*.

Troisième parallèle

L'extrait suivant se situe peu avant le meurtre d'Édouard le Martyr.

1- *EE* Bell
v. 3981-3988

2- *Brut* Maxwell
l. 2709-2713

3- *Brut en Prose MF*
BNF fr. 12155, f. 104v°

Li reis Edward duze anz regnat,
Or vus dirai cum deviat.
Il ert un jur joius e lied,
En Wiltesire aveit mangier.
Wlstanet un naim aveit
Ki [baler] e trescher saveit,
Si saveit saillir e tumber
E autres gius plusur jüer.

Auint issint qe cesti Roi Edward sen ala
vn iour iuer a bois el southe pays pres
de vn ville qest appellee **Warham** la
ou il y out graunt plainte de Cerfs et
de Bisshes. Et sicome il out estee vne
piece en son desduit il luy survient de
son frere Eldred pur ceo qe la maisoun
la Roigne sa marrastre ert pres de illoeqes
ou lenfaunt fust a nurrir.

Avint ainsi que cestui Edouart s'en ala un
jour jouer au bois ou paÿs de Suth, prez
d'une ville qui est appellee **Vrikham** où
il avoit grant plenté de cerfz et de bissez.
Et si comme il avoit esté une piece en son
deduit, il lui souvint de son frere Eldret
pour ce que la maison de la royne, sa marastre,
estoit près d'illecques où l'enfant
estoit pour nourrir.

4- *Cronicques d'Engleterre*, 136, 2.1

[196r°b] Il prist une fois volenté au roy Edouard de soy aler deporter en un bois assez prez d'une ville que lors on appelloit **Vrixham**, où on disoit estre grant foison cherfz et bisses. (2) Sy lui advint, quant il eut esté une longue espace en son deduit, qu'il lui ala souvenir de son frere Eldret pour ce que l'ostel de la roine, sa marastre, estoit assez près d'illec, où elle faisoit nourrir l'enfant.

Cette fois encore, le texte du *Brut* diverge nettement de sa source. Il n'est jamais question de chasse chez Gaimar. Le roi suit le nain jusqu'au château de sa belle-mère pour le voir jouer. Celle-ci le fait alors assassiner. Par ailleurs, les informations topographiques données par le *Brut* sont plus exactes que celles de l'*Estoire*. En effet, Wareham est une ville du Dorset (au sud du Wiltshire) qui se trouve à 13 km au sud-ouest de Poole et à 8 km environ au nord de Corf Castle où les chroniqueurs situent le meurtre d'Édouard le Martyr. Là encore, le compilateur du *Brut* se montre bien informé (*Brut* Marvin, l. 2656-2659 et *Brut* Pagan, l. 3455-3459). La forme *Vrikham* que l'on trouve dans la version continentale peut être due à une erreur de lecture qui aurait été transmise dans le texte de Wavrin.

¹⁸⁶ L'information est exacte, Edgar régna de 959 à 975.

Quatrième parallèle

L'extrait qui suit est tiré du chap. 142, 1.5-3.5 et rapporte une légende associée au souverain Knut le Grand. Un jour, au retour de la messe, le souverain danois est confronté à une crue de la Tamise. Knut, furieux contre les eaux, frappe alors le fleuve avec son sceptre. Cette anecdote n'est pas sans rappeler le comportement de Xerxès qui, après la destruction du pont de bateaux construit sur l'Hellespont, avait ordonné de fouetter la mer¹⁸⁷. Cependant, à l'inverse de Xerxès, Knut ne persiste pas dans sa démesure et reconnaît la toute-puissance de Dieu. Il existe deux versions de cette légende, la première est rapportée par Gaimar, elle a été reprise par le *Brut en Prose* et, de là, se retrouve dans la chronique de Warvrin. La seconde version est donnée par Henri de Huntingdon¹⁸⁸.

1- *EE Bell*
v. 4692-4722

A Lundres ert desur Tamise,
Li floz veneit pres de l'yglise
Qui Westmuster est apelez.
Li reis a pié est arestez
En la [greve] sur le sablun.
Li floz veneit par contençon,
Mult s'apresmat, pres del rei vint.
Kenut en sa ma[i]n sa verge tint,
Si dist al flot : « Returne ariere,
Fui de sur mei **que ne te fiere!** »

2- *Brut Maxwell*
l. 2851-2865

Auint vn iour come il out oye sa
messe a Westmoustre il deueroit
en son paleys entrer, les flotz de
Thamise viendrent si asperement
ccontre luy qils ataignoient pur poy
ses piez. Donque dist le Roi, "returne
toy arere, ie toy comande ou **ie te
ferioy.**"

3- *Brut en Prose MF*
BNF fr. 12155 f. 109v°-110r°

[109v] Avint un jour comme il avoit
oÿe sa messe à Westmoustier et qu'il
s'en retournoit en son palais, les flotz
de Thamise vindrent si asprement
contre lui qu'ilz athouçoient pour pou
ses piés. Doncques dist le roy : « Je te
commande que tu te retournez arriere
ou je te feray retourner ».

¹⁸⁷ Voir Ph.-E. Legrand, *Hérodote, Histoires. Tome VII*, livre VII, chap. 35, Paris, Les Belles Lettres, 1951. En termes de mythologie comparée, le passage d'Hérodote avait reçu une magistrale interprétation de la part de Salomon Reinach, « Xerxès et l'Hellespont », *Revue Archéologique*, Quatrième série, t. V, fasc. 2, 1905, p. 1-14. Voir également Dominique Briquel et Jean-Luc Desnier, « Le passage de l'Hellespont par Xerxès », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n°1, mars 1983, p. 22-30.

¹⁸⁸ H. de Huntingdon, VI, 17, *Henrici Archidiaconi Huntendunensis Historia Anglorum*, éd. Thomas Arnold, Londres, Longman and Co., 1879, p. 189. Matthieu Paris a utilisé le texte de H. de Huntingdon dans sa *Chronica Maiora*, éd. Richards Luard, Londres, Longman and Co., t. I, 1872, p. 509-510. G. de Malmesbury et J. de Worcester ne rapportent pas cette anecdote.

La mer pur lui pas ne laissat
E plus e plus li floz muntat.
**Li reis [s'estut], si atendit,
De sa verge l'ewe ferit.**
L'ewe pur ço n'ad pas laissié,
Ainz vint al rei, si l'ad muillié.

Quant li reis vit ke trop atent,
Li floz ne fait pur li nient,
De la greve se traist ariere,
Puis s'arestut sur une pierre,
Tendit ses mains vers orient.
Oiez qu'il dist, oiant sa gent :

« Cestui qui fait la mer munter,
Deit l'um bien creire e honurer.
Il est bons reis, jo sui chaitifs,
Hom sui mortels e il est vifs.
Tute rien fait le suen comant,
Lui pri jo qu'il me seit garant.
A Rume vels l'irai [requerre],
De lui tendrai tute ma terre ».

Les flotz ne voloient ia pur luy les-
ser einz mounterent en haute plus *et*
plus. **Le Roi fust si estout qil ne vo-
loit leawe fuir, mais attendi *et* ferri
leawe de vne petit verge** qe tient en
sa main *et* la comanda qele ne passast
auaunt, mais ia pur ceo ne lessa qele
ne mouna si haute qe le Roy fust tut
moille.

Quant il vist qil attendi illoeques trope
malement *et* qe leawe ne fist rien pur
luy, adonqe soi retrait arere *et* estuet
sur vn pierre *et* tyent ses mains en
Haute *et* dist ceste parole, oyaunt tote
sa gent,

“Cesti Dieux qe fait la mer issint moun-
ter, il est Roi puissant *et* ieo Cheitif suy
homme morteile. Il ne poet murrir *et*
tut rien fait soun comandement *et* est
a luy obedient. Ieo prie ceste dieux qil
moi [f. 119v.b] soit garant qar ie me re-
cognois estre cheitifs, feble, *et* de noun
poer. Ieo men irroi a Rome saunz plus
targier *et* peneroie ma Cheitiue Char,
de luy Claim tener ma terre *et* de nulle
autre.”

Les flotz ne vouldrent pour ce laissier,
ains monterent hault de plus en plus.
**Le roy fut estourdi et ne vouloit
fouyr [210r] l'eaue, mais attendy et
fery l'eaue d'une petite verge** qu'il
tenoit en sa main *et* lui commanda
qu'elle ne passast point, *et* l'eaue ja
pour ce ne cessa qu'elle ne montast
aincores plus hault, telement que le roy
fut tous mouilliéz.

Quant il vey qu'il attendy trop *et* que
l'eaue ne faisoit riens pour lui, adont se
retrahy arriere dessus une pierre, puis
leva ses mains en hault *et* dist ces pa-
rolles, oyant toute sa gent :

« Ce Dieu qui fist ainsi la mer mon-
ter est roy puissant par dessus tous,
et je, chetif, sui homme mortel. Il ne
puet morir *et* toute chose fait son com-
mandement *et* est à lui obedient. Je
prie à cestui Dieu qu'il me soit garant
car je me cognois estre chetif, foible *et*
de nul pouoir. Je m'en yray à Romme
sans plus targier *et* peneray ma chai-
tive char, de lui vueil tenir ma terre *et*
de nul autre ».

4- *Cronicques d'Engleterre*, livre 4, chap. 24 [142]

[142] **Cy parle du roy Kenoult, comment il conquist Norwegne, comment il monta en grant orgueil et comment depuis il devint debonnaire .XXIII^e.**

[...]

[201r^b] (5) Sy advint un jour qu'il avoit oÿ sa messe à Westmoustier *et* qu'il s'en retournoit en son pallais, que, par force de plui ou aultrement, les flos de la Thamise survindrent *et* vindrent sy asprement à l'encontre de lui que guerres ne s'en failli qu'ilz n'atouchassent à sez piedz. (6) Pour quoy il s'arresta tout court *et* dist : « Va *et* retourne dont tu viens, **je le te commande, ou je te ferai retourner!** ».

(1) ¶ Les flos pour ses parolles ne cesserent, ains monterent de plus en plus, **dont le roy fut fort troublé et estourdy pour le bruit des undes qui se debatoient à cause de la grandeur de l'eaue.** (2) **Mais le roy, ainsy arrêté, se tenoit tout coy, sans mouvoir, et frapoit l'eaue d'une petite verghe [201v^a] qu'i tenoit en sa main,** en lui commandant qu'elle ne passast pas. (3) Mais pour tant ne se cessa mie, ains monta sy hault que le roy fut tout mouillié. (4) **Q**uant le roy Kenoult vey que ceste eaue se montoit tousjours *et* que riens ne vouloit faire pour son commandement, il se retrahy arriere *et* monta sur une grant pierre, puis esleva ses yeulx vers le chiel *et* en joignant les mains dist tout hault, oiant ceulz qui avecques lui estoient :

(1) ¶ « Celui qui ainsy fait la mer monter est vray Dieu *et* nul n'est samblable à Lui. *Et* moy je suis homme mortel, povre chetif, mais Il est vray Dieu immortel qui de toutes choses fait son commandement. (2) Je congnois clerement que toutes choses lui obeissent. Sy lui prie humblement comme à mon vray Dieu qu'il

me veulle garder en corps et en ame, car je me congnois maintenant estre foible, chetif et de nul pouoir se de lui ne vient ». (3) ¶ Puis dist il : « O quel erreur est ce à celui qui veult aler à l'encontre de son command et vouloir par outrecuidance faire chose qui à homme mortel n'est loisible. (4) Mon Dieu Createur, je te rengz graces de ta haulte lumiere, qui m'as donné congnoissance de Toy. (5) Benoit soit ton nom, [201v^b] jamais n'arresteray jusques ad ce que j'auray esté à Romme pour pener et traveillier ma char. Je Te douray ma terre car desoremais le voldray tenir de toy et non aultre ».

H. de Huntingdon¹⁸⁹.

Sedile suum in littore maris, cum ascenderet, statui iussit. Dixit autem mari ascendenti : « Tu meæ ditionis es, et terra in qua sedeo mea est : nec fuit qui impune meo resisteret imperio. Impero igitur tibi ne in terram meam ascendas, nec vestes nec membra dominatoris tui madefacere præsumas ». Mare vero de more conscendens pedes regis et crura sine reverentia madefecit. Rex igitur resiliens ait : « Sciant omnes habitantes orbem, vanam et frivolum regum esse potentiam, nec regis quempiam nomine dignum præter Eum, cujus nutui coelum, terra, mare, legibus obediunt æternis ». Rex igitur Cnut nunquam postea coronam auream cervici sua imposuit, sed super imaginem Domini, quæ cruci affixa erat, posuit eam in æternum, in laudem Dei regis magni.

Il ordonna que son trône soit placé sur le rivage de la mer, à marée montante. Il dit alors à la mer qui montait : « Tu es sous mon autorité, et la terre sur laquelle je suis assis est mienne, et nul ne s'est opposé à mon pouvoir impunément. Je t'ordonne de ne pas avancer dans mes terres et de ne pas avoir l'audace de mouiller les vêtements et le corps de ton maître ». Mais la mer, montant comme à son habitude, mouilla ses pieds et ses jambes sans aucun égard. Alors le roi, reculant, dit : « Que tous les habitants de la terre sachent à quel point le pouvoir d'un roi est vain et futile et que nul n'est digne de porter le nom de roi sinon Celui aux lois éternelles duquel le ciel, la terre et la mer obéissent ! ». Dès lors, le roi Knut ne porta plus jamais de couronne d'or sur sa tête mais posa celle-ci en permanence au-dessus d'une représentation du Christ sur la croix, à la louange de Dieu, le Grand Roi. (Traduction personnelle).

Le contexte et le déroulement des deux récits sont différents : celui de Gaimar se passe près de la Tamise tandis que celui de H. de Huntingdon se déroule près de la mer. Le texte de Gaimar permet de préparer le voyage de Knut à Rome alors que celui de Henri de Huntingdon sert à expliquer la coutume du roi de laisser sa couronne au-dessus de l'image du Christ mis en croix, ce qui n'est pas le cas chez Gaimar. Cependant, dans les deux cas, l'anecdote sert à faire du roi Knut le Grand un modèle d'humilité.

Pour ce qui est de la tradition en langue vernaculaire, deux éléments semblent particulièrement intéressants pour retracer l'histoire des différentes réécritures : *que ne te fiere* d'une part et *li reis [s'estut]* de l'autre.

¹⁸⁹ H. de Huntindgon, VI, 17, *Henrici Archidiaconi Huntendunensis Historia Anglorum*, éd. Thomas Arnold, Londres, Longman and Co., 1879, p. 189. On ne sait rien des rapports entre les deux versions de la légende de Knut. Gaimar et Huntingdon sont les premiers représentants de chacune de ces versions.

Si dist al flot : « Returne ariere,
 Fui de sur mei **que ne te fiere!** »
 La mer pur lui pas ne laissat
 E plus e plus li floz muntat.
Li reis [s'estut], si atendit,

De sa verge l'ewe ferit.

Dans le premier cas, il s'agit du verbe *ferir*. Le roi menace de frapper les flots de la Tamise s'ils continuent de monter et, comme ceux-ci n'obtempèrent pas, il met sa menace à exécution. Le texte est sensiblement le même dans le *Brut en Prose* en anglo-normand : « *Returne toy arere, ie toy comande ou ie te ferioy* ». Le verbe *ferir* est toujours présent. Le *Brut* en moyen français, en revanche, offre une évolution significative : *Je te commande que tu te retounez arriere ou je te feray retourner*. Le verbe *ferir* devient ici *faire retourner*. Il peut s'agir ici d'une confusion entre les verbes *ferir* et *faire*, ce phénomène étant assez courant en anglo-normand. Le verbe *faire* ne pouvant se construire de manière absolue, le compilateur a eu recours au verbe *retourner* déjà présent au début de la phrase. La menace prend ainsi un autre sens et perd l'effet d'annonce introduit par le verbe *ferir*. Le texte de Wavrin, enfin, suit ici le *Brut* en moyen français : « *Va et retourne dont tu viens, je le te commande, ou je te ferai retourner!* ».

Le second élément significatif de ce passage concerne l'évolution de la forme *estut*. Dans le texte de Gaimar, il s'agit du PS du verbe *ester* 'le roi resta immobile'. Le *Brut* en anglo-normand offre déjà une évolution : *Le Roi fust si estout qil ne voloit leawe fuir*. Le remanieur a donc abandonné le verbe *ester* pour une forme d'adjectif, *estout* < *STOLT 'orgueilleux, déraisonnable, insensé' (FEW XVII, 245b). L'écart présenté par le *Brut* en moyen français est encore plus important : *Le roy fut estourdi et ne vouloit fouyr l'eaue*. Le passage de *estout* à *estourdi* peut s'expliquer par une tentative du remanieur de moderniser le mot. En effet, la composition du *Brut* en moyen français est datée de la première moitié du XV^e siècle et l'adjectif *estout* a toutes les apparences d'un mot vieilli¹⁹⁰. Cependant, en changeant *estout* en *estourdi*, le remanieur a modifié le sens et, par là même, la structure de la phrase. De fait, le sens de *estourdi* et de *et* n'est pas évident. Le part. pas. n'a pas ici le sens concret de 'frapper, ébranler physiquement' puisque l'eau touche à peine les pieds du roi. Le sens abstrait 'abasourdi, stupéfait' est attesté par le FEW¹⁹¹ mais semble assez tardif. Si le sens

¹⁹⁰ Voir les attestations fournies par le FEW XVII, 245b.

¹⁹¹ FEW XIII-2, 428b.

de *estourdi* est bien celui-ci, alors la conjonction a ici son sens adversatif, ‘et pourtant’¹⁹². Malgré sa stupeur, le roi fait face aux eaux montantes. Les *Cronicques d’Engleterre*, quant à elles, suivent l’état du texte fournit par le *Brut* en moyen français : *Le roy fut fort troublé et estourdy pour le bruit des undes qui se debatoient a cause de la grandeur de l’eau*. Pour le texte de Wavrin, l’utilisation du doublet synonymique *troublé et estourdy* facilite la compréhension de *estourdy* en spécifiant son sens.

Ainsi, l’accord du texte de Wavrin avec la version continentale du *Brut en Prose* dans le traitement du verbe *ferir* et de l’adjectif *estout* invite une nouvelle fois à penser que le chroniqueur bourguignon a eut sous les yeux un manuscrit de l’adaptation en moyen français du texte.

Conclusions intermédiaires

Au terme de cette première série de comparaisons entre le texte des *Cronicques d’Engleterre* et celui du *Brut en Prose*, deux points semblent avoir été mis en lumière :

- 1) La première partie du livre 4 du volume I des *Cronicques d’Engleterre* est visiblement une adaptation directe de la Long Version du *Brut en Prose* sans qu’il soit nécessaire de supposer l’existence d’un texte intermédiaire (les procédés de réécriture seront étudiés au cours des chap. V et VI).
- 2) Jean de Wavrin a eu recours à un ms. de l’adaptation continentale en moyen français du *Brut* plutôt que à l’un des témoins originaux en anglo-normand.

Toutefois, le *Brut en Prose* n’est pas la seule source mise à contribution par le compilateur bourguignon. Ce dernier a également eu recours à la *Grande Chronique de Normandie* selon des modalités assez différentes comme nous allons le voir.

¹⁹² Voir Ménard, §194, 3.

La Grande Chronique de Normandie

Présentation générale

Jusqu'au milieu du règne d'Édouard le Confesseur (chap. 150), le texte de Wavrin suit le *Brut en Prose* en l'amplifiant considérablement. Toutefois, à partir de la fin de la lignée danoise (mort de Harthaknut), l'historiographie proprement anglaise est concurrencée par l'historiographie normande puisqu'Édouard le Confesseur a grandi en Normandie auprès de son cousin Guillaume, le futur Conquérant. La source utilisée par le compilateur bourguignon est nettement identifiable, il s'agit de la *Grande Chronique de Normandie*, point d'aboutissement d'un vaste héritage historiographique débuté des siècles plus tôt avec Dudon de Saint-Quentin, pour la tradition de langue latine, et Wace pour la tradition en langue vernaculaire.

Le texte répondant aujourd'hui au titre de *Grande Chronique de Normandie* est une compilation en prose réalisée au XIV^e siècle et retraçant l'histoire du duché de Normandie depuis le premier duc Rou (c'est-à-dire le viking Rollon) jusqu'au début du règne du roi Henri III (ca 1216-1217). Comme l'ont montré Léopold Delisle¹⁹³, Anthony Holden¹⁹⁴ et Gillette Labory¹⁹⁵, il faut distinguer cette chronique d'une autre appelée *Chronique de Normandie*, rédigée quant à elle au XIII^e siècle. Les étapes de la composition de la *Grande Chronique de Normandie* ont été mises en lumière par Gillette Labory, dont nous reprenons ici les conclusions¹⁹⁶ :

¹⁹³ Léopold Delisle, « Chronique des ducs de Normandie », *Histoire littéraire de la France*, XXXII, 1898, p. 182-194.

¹⁹⁴ *Le Roman de Rou*, éd. Anthony Holden, Paris, Société des anciens textes français, 3 vols., 1970-1973, vol. III, 1973, p. 102-103.

¹⁹⁵ Gillette Labory, « Les manuscrits de la *Grande Chronique de Normandie* du XIV^e et du XV^e siècle », *Revue d'histoire des textes*, 27, 1997, p. 191-222, en particulier p. 192.

¹⁹⁶ « Les manuscrits de la *Grande Chronique de Normandie*... », *op. cit.*, p. 196.

Étape 1 : première rédaction, datant du XIII^e siècle, intitulée *Chronique de Normandie* et réalisée à partir de la compilation de plusieurs sources latines¹⁹⁷. Cette première rédaction se subdivise en quatre versions¹⁹⁸ :

- Version courte A : texte le plus court, souvent lourdement abrégé. Cette version est contenue dans quatre mss plus ou moins complets¹⁹⁹.
- Version courte B : version plus développée que la précédente, contenue dans 3 mss²⁰⁰.
- Version courte C : version encore plus développée que la précédente et contenue dans 3 mss.
- Version longue D : connu sous le nom de *Chronique de l'Anonyme de Béthune*²⁰¹, ce texte se distingue des précédents par une narration plus ample et, surtout, par un récit très détaillé et original du règne de Jean sans Terre. Cette chronique est contenue dans 6 manuscrits²⁰².

Étape 2 : G. Labory distingue ensuite une version intermédiaire, contenue dans deux manuscrits²⁰³ : Florence, Bibl. Laurent. Ashburnham 126 et Manchester, John Rylands Univ. Libr. fr. 56²⁰⁴. Jusqu'au règne de Henri I^{er}, le texte est quasiment identique à

¹⁹⁷ La trame générale du texte est celle des *Gesta Normannorum ducum* de G. de Jumièges (et de ses continuateurs Ordéric Vital et Robert de Torigni) augmentée de certains passages tirés du *De moribus et actis primorum Normanniæ ducum* de Dudon de Saint-Quentin qui n'avaient pas été retenus par Jumièges.

¹⁹⁸ Sur ces différentes versions, voir les articles de Gregory Fedorenko, « The Language of Authority? The Source Texts for the Dual Chronicles of the "Anonymous of Bethune" (fl. c. 1220) and the Evolution of the Old French Prose Historiography », *Authority and Gender in Medieval and Renaissance Chronicles*, éd. Dresvina et Nicholas Sparks, Newcastle, Cambridge Scholars Publishing, 2012, p. 202-230 et « The Thirteenth-Century *Chronique de Normandie* », *Anglo-Norman Studies*, XXXV, 2013, p. 163-180, articles qui synthétisent certains points de sa thèse *The Texts, Manuscripts and Historical significance of the Prose Chronique de Normandie and Geste de France*, PhD thesis, Cambridge, 2012.

¹⁹⁹ Francisque Michel a édité l'un des témoins de ce groupe, le BNF fr. 2137, mais celui-ci n'est qu'un fragment : *Les Chroniques de Normandie*, Rouen, Édouard Frère, 1938, p. 77-96.

²⁰⁰ Le BNF fr. 24431 a été également édité par F. Michel : *Les Chroniques de Normandie*, Rouen, Édouard Frère, 1938, p. 1-73.

²⁰¹ Léopold Delisle, « Notice sur la Chronique d'un Anonyme de Béthune du temps de Philippe Auguste », *Notices et extraits des manuscrits de la B.N.*, 34, 1891, p. 365-380.

²⁰² Francisque Michel en a procuré une édition sous le titre *Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre*, Paris, Jules Renouard, 1840. Elle se fonde sur le ms. BNF fr. 12203 accompagné des variantes du BNF fr. 17203.

²⁰³ « Les manuscrits de la *Grande Chronique de Normandie...* », *op. cit.*, p. 209-211.

²⁰⁴ William Craw, *An edition of the Histoire des ducs de Normandie et rois d'Angleterre contained in French MS.*

celui décrit précédemment. À partir du règne d'Étienne de Blois, les sources mises à contribution par le compilateur sont plus difficiles à identifier. Certains passages sont empruntés à Roger de Hoveden et à la chronique du pseudo Benoît de Peterborough. Le règne de Richard Cœur de Lion, surtout, est tout à fait remarquable par son ampleur et par le récit très détaillé de la 3^e croisade que l'on peut y lire. À notre connaissance, William Crow est le premier à avoir noté que, pour cette partie de la chronique, le texte de la version intermédiaire suivait de près celui du *Chronicon Anglicanum* de Raoul de Coggeshall²⁰⁵. Ce dernier était Abbé du monastère cistercien de Coggeshall en Essex²⁰⁶ et composa une chronique d'Angleterre couvrant les années 1066 à 1223. La comparaison suivie des deux textes n'a cependant pas été effectuée par l'éditeur et mériterait une attention particulière.

Étape 3 : version du XIV^e siècle, dite *Grande Chronique de Normandie*. Ce dernier état du texte est un remaniement complet de la version intermédiaire. L'auteur n'a pas mis à contribution de source latine mais a compilé plusieurs textes en langue vernaculaire : toute la première partie de la GCN, allant du règne de Rollon à la bataille de Tinchebray (1106), est une mise en prose du *Roman de Rou* de Wace. Le compilateur a également eut recours à la *Chronique des ducs de Normandie* de Benoît de Sainte-Maure ainsi qu'aux *Récits d'un Ménestrel de Reims*. En somme, la version intermédiaire et la *Grande Chronique* procèdent de deux types d'apports très différents : les historiens anglais de langue latine pour le premier texte et les écrits en langue vernaculaire pour le second. Cette répartition témoigne d'une évolution dans la technique d'écriture de l'histoire en prose, qui n'hésite pas à adopter un style plus romanesque (goût pour le détail ou pour le style direct) et à intégrer un certain nombre d'anecdotes²⁰⁷.

56 of the John Rylands Library, Manchester University, PhD thesis, University of Glasgow, 1999.

²⁰⁵ William Crow, *op. cit.*, p. ii. Le texte a été édité par Joseph Stevenson pour les Rolls Series, *Radulphi de Coggeshall Chronicon Anglicanum*, Londres, Longman, 1875.

²⁰⁶ Sur Coggeshall, voir Michael Staunton, *The Historians of Angevin England*, Oxford, Oxford University Press, 2017, p. 117-124 et Antonia Gransden, *Historical writing in England c. 550 to c. 1307*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1974, p. 322-331.

²⁰⁷ Voir en particulier l'étude de G. Labory consacrée à Richard sans Peur, « La représentation de Richard I^{er} dans la *Grande Chronique de Normandie* », *Annales de Normandie*, 64/1, 2014, p. 87-98.

C'est cet état final du texte que Wavrin a mis a contribution pour composer sa chronique. Celui-ci nous est transmis par 43 manuscrits et n'a jamais fait l'objet d'une édition critique. Deux larges extraits ont toutefois été publiés dans les *Recueils des Historiens des Gaules et de la France* (désormais *RHGF*) à partir du ms. Londres, British Library Yates Thompson 33²⁰⁸. Le texte donné au vol. 11 du *RHGF* va du couronnement de Richard III de Normandie (1026) au couronnement de Philippe I^{er} de France (1060). Cet extrait rapporte surtout les affaires de la France et de la Normandie et ne concerne donc pas la chronique de Wavrin. Le seul passage qui portait sur l'Angleterre (relatant la mort de Knut, les règnes de Harold et de Harthaknut et le début du règne d'Édouard le Confesseur, n'a pas été transcrit par les éditeurs (voir p. 339). Le volume 13 du *RHGF* couvre la période allant de la visite de Guillaume au roi Édouard jusqu'à la guerre entre Henri II et son fils aîné (*ca* 1174). Cette partie correspond, à quelques détails près, aux chap. 151-199 des *Cronicques d'Engleterre*. Toutefois, les éditeurs du *RHGF* n'ont pas transcrit un nombre non négligeable de passages qu'ils jugeaient inintéressants. On ne peut donc pas se contenter de la transcription des bénédictins pour mener une comparaison suivie de la *GCN* avec la chronique de Wavrin.

Le traitement de la *GCN* au sein des *Cronicques d'Engleterre* est fort différent de celui du *Brut en Prose*. En effet, ce dernier a dû être considérablement amplifié pour assurer la continuité stylistique de l'œuvre tandis que le texte de la *GCN* a été l'objet d'interventions d'un type tout différent (modification de l'ordre des épisodes, combinaison de différents épisodes issus du *Brut* et de la *GCN*...) qui seront étudiées de manière plus détaillée dans les deux chapitres suivants.

²⁰⁸ « Extrait de la chronique, ou histoire manuscrite de Normandie », *Recueils des Historiens des Gaules et de la France*, vol. 11, Paris, Victor Palmé, 1876, p. 120-343 et vol. 13, 1869, p. 220-256.

Un groupe-source difficile à déterminer

Identifier le manuscrit (ou le groupe de manuscrits) qui aurait pu servir de base à Wavrin pour la composition de sa chronique est une tâche assez ardue, non pas tant en raison du nombre de témoins que de l'homogénéité du texte²⁰⁹. En effet, parmi les manuscrits que nous avons pu consulter, rares sont ceux qui s'écartent de manière notable de la version commune du texte. Il faut toutefois ranger dans cette catégorie dissidente le ms. Londres, British Library 15 E VI²¹⁰ signalé par William Hardy comme source possible des *Croniques d'Engleterre*²¹¹. Outre un certain nombre de leçons particulières qui ne se retrouvent jamais dans le texte de Wavrin, on compte plusieurs lacunes dont la plus importante s'étend de *il nous bouteroit du tout dehors se il lui plaisoit* (167, 4.3) à *Pour Dieu, gardez que convoitise ne vous dechoive* (168, 4.2). Ce passage manque dans le ms. Royal 15 E VI (voir f. 386v°b-387r°a). On le trouve cependant dans les mss BNF fr. 16939 (f. 205v°-206v°) et BNF fr. 4619 (f. 94r°-95v°). Nous avons donc exclu le manuscrit de Londres de la comparaison.

Si l'on ne tient compte que des manuscrits de la GCN liés aux milieux bourguignons, le corpus se limite alors à cinq témoins²¹² :

- Bruxelles, Bib. Royale 10231, avant 1450, bibliothèque des ducs de Bourgogne,
- Paris, Arsenal 4095, ca 1460, réalisé pour la famille de Lalaing,
- Paris, BNF fr. 11901, fin du XV^e siècle, bibliothèque des ducs de Bourgogne,
- Paris, BNF fr. 16939, dernier quart du XV^e siècle, commanditaire inconnu²¹³,

²⁰⁹ Stabilité déjà soulignée par Gillette Labory, « Les manuscrits de la *Grande Chronique de Normandie...* », *op. cit.*, p. 207.

²¹⁰ Manuscrit réalisé vers 1445 et offert par John Talbot, comte de Shrewsbury, à Marguerite d'Anjou, probablement à l'occasion de son mariage avec Henri VI d'Angleterre. Voir Gillette Labory, « Les manuscrits de la Grande chronique de Normandie du XIV^e et du XV^e siècle », *Revue d'histoire des textes*, n°29, 2000, p. 245-294, en part. p. 264.

²¹¹ Hardy, vol. I, p. lxxix ; *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 333-336.

²¹² Le manuscrit de Bruxelles n'est pas numérisé, mais les quatre autres témoins sont disponibles sur Gallica.

²¹³ Ce manuscrit contient également une copie des *Croniques des Bretons*, source des livres 2 et 3 des *Croniques d'Engleterre*. Il serait donc tentant de voir dans ce manuscrit un recueil de travail qui aurait pu servir à Jean de Wavrin. Deux arguments invalident cependant l'hypothèse : d'une part, la date de composition du manuscrit qui serait, sinon postérieure, du moins contemporaine de la période à laquelle sont diffusés les mss des *Croniques d'Engleterre*. D'autre part, une confrontation du texte des *Croniques de Bretons* livré par ce témoin avec son équivalent dans la chronique de Wavrin montre que ce dernier a plutôt utilisé un manuscrit proche du BNF fr. 5621. Voir à ce sujet l'étude des variantes que nous donnons en Annexe 4.

- Paris, BNF fr. 18929, première moitié du XV^e siècle, réalisé pour Louis de Chantemerle²¹⁴.

Parmi ces manuscrits, celui qui semble se rapprocher le plus du texte des *Cronicques d'Engleterre* est celui de l'Arsenal²¹⁵. Cette proximité n'est pas surprenante dans la mesure où il existe de nombreux liens entre les Lalaing et Jean de Wavrin, en particulier avec Simon de Lalaing. Les deux hommes étaient en effet des anglophiles et des bibliophiles reconnus et participèrent ensemble à un certain nombre d'ambassades²¹⁶.

Nous étudierons ci-après trois types de variantes pour tenter de préciser les rapports des *Cronicques d'Engleterre* avec le manuscrit de l'Arsenal, d'une part, et la tradition de la GCN de l'autre :

- 1) les lieux variants partagés par le ms. de l'Arsenal et les *Cronicques d'Engleterre*,
- 2) les variantes du ms. de l'Arsenal par rapport aux *Cronicques d'Engleterre*,
- 3) les leçons divergentes des *Cronicques d'Engleterre* par rapport à la GCN.

Pour effectuer les comparaisons, nous avons procédé en trois temps à chaque fois :

- Dans la colonne de gauche, nous donnons le texte commun tel qu'il est représenté par le ms. 5388 (ms. utilisé par G. Labory comme point de repère pour le classement des différents témoins)²¹⁷.
- La colonne centrale est occupée par le texte tel qu'il se trouve dans le ms. de l'Arsenal avec, s'il y a lieu, les variantes des autres manuscrits bourguignons²¹⁸.
- Enfin, le texte de Wavrin tel que nous l'avons édité à partir du ms. BNF fr. 75.

Nous avons également collationné des variantes issues de l'édition du *RHGF* (ms. British Library Yates Thompson 33), ainsi que des mss BNF fr. 2623 (témoin de contrôle pour l'édition du *RHGF*), BNF fr. 4619 (ms. copié pour Jacques d'Armagnac), BNF fr. 5028 et BNF fr. 2651.

²¹⁴ Cf. Jean-Bernard de Vaivre, « Un bibliophile bourguignon au début du XV^e siècle : Louis de Chantemerle, seigneur de La Clayette et ses manuscrits », *Journal des Savants*, 2005/2 p. 317-397.

²¹⁵ Toutefois, plusieurs lieux variants, dont deux seront étudiés plus loin, empêchent d'envisager que ce ms. ait pu être directement utilisé par Wavrin.

²¹⁶ Voir à ce sujet Livia Visser-Fuchs, *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 44-61.

²¹⁷ Comme indiqué plus haut pour le *Brut*, nous avons transcrit les divers passages de la GCN en appliquant la même mise en forme du texte que pour les *Cronicques d'Engleterre*.

²¹⁸ À l'exception du ms. de Bruxelles que nous n'avons pas eu l'occasion de consulter.

Lieux variants partagés par le ms. de l’Arsenal et les *Cronicques d’Engleterre*

1. Une erreur sur l’année de couronnement de Guillaume le Conquérant réunit le texte de Wavrin et les mss BNF fr. 16939, fr. 18929, Arsenal 4095 et BNF fr. 11901. En effet, ces trois témoins ainsi que les *Cronicques d’Engleterre* donnent 1056 au lieu de 1066 pour l’année de couronnement du Conquérant.

1- *Grande Chronique de Normandie*
BNF fr. 5388 f. 86r°

Au .xxii^e. jour ensiuvant dudit mois d’octobre l’an dessus dit, à un jour de dymenche, le duc Guillamme fu avec grant solempnité couronné, enoint et sacré roy d’Angleterre à Westmoustier près de Londres.

Cf. BNF fr. 4619 f. 102r°; BNF fr. 5028 f. 73r°; BNF fr. 2651 f. 54v°.

2- *Grande Chronique de Normandie*
Arsenal 4095 f. 121r°

Le dimence .xxii^e. jour dudit mois d’octobre ensiuvant l’an de grace **mil .lvi.**¹, le duc Guillamme fut à tresgrant solennité enoinct et sacré en roy d’Engleterre à Westmoustier prez de Londres.

Cf. BNF fr. 16939 f. 221v°b; BNF fr. 18929 f. 81v°b et BNF fr. 11901 f. 104v°.

¹ les mss BL Yates Thompson 33 (*RHGF* 13, p. 239) et BNF fr. 2623 f. 69v°a donnent bien *mil .lxvi.*, mais il est difficile de déterminer s’il s’agit de la leçon d’origine ou d’une correction d’un copiste attentif.

3- *Cronicques d’Engleterre*
Chap. 175, 1.1

Le dimence .xxii^e. jour du moys d’octobre ensievant l’an de grace **mil .lvi.**, le duc Guillame fu à très grant sollempnité, par les prelatz et haulz barons d’Engleterre, couronné, oint et sacré à roy à Westmoustier emprès Londres.

La confrontation avec le texte de Wace permet quelques précisions sur l’histoire du texte :

Mil anz seisante et sis aveit,
se li clerc ont conté par dreit,
pois la naissance Jhesu Crist
Quant Guillame corone prist.

(*RR* Holden, II, v. 8985-8988).

En premier lieu, l’on peut remarquer que la précision sur le jour et la date semble propre à la *Grande Chronique de Normandie* puisqu’elle est absente du texte de Wace²¹⁹. Pour ce qui est de l’année de couronnement, la forme *mil .lvi.* pourrait être due à une erreur de lecture de la séquence *xv* par l’un des copistes de la *Grande Chronique de Normandie*.

²¹⁹ Par ailleurs, cette date est fautive puisque Guillaume fut couronné le 25 décembre 1066 et non un 22 octobre.

Voir Note 175, 1.1.

2. Quelques lignes plus loin que le passage précédemment cité, une autre variante rapproche le texte de Wavrin des mss BNF fr. 16939 et Arsenal 4095, mais exclut cette fois le BNF fr. 18929 et le BNF fr. 11901.

1- *Grande Chronique de Normandie*
BNF fr. 5388 f. 86r°

Après son couronnement demoura sur le paÿs et **enquist de l'estre des gens qui avoient gouverné, les bons il retint et ama, les malvais il mist hors de leurs offices.** À ses gens qui avoient passé la mer avec lui, il donna dé terres de **ceulx qui** s'estoient fourfaiz vers lui et qui avoient fait serment de le tenir à roy après la mort Edouart et s'en estoient parjurez : aux autres il donna deniers, aux aucuns il fist prendre par mariage plusieurs nobles dames du paÿs heritieres de grans terres et desquelles les maris estoient mors en la bataille [...]

Cf. BNF fr. 18929 f. 81v°b ; BNF fr. 11901 f. 104v° ; *RHGF* 13, p. 239 ; BNF fr. 4619 f. 102r°b et BNF fr. 2623 f. 69v°b.

2- *Grande Chronique de Normandie*
Arsenal 4095 f. 121r°

Après son couronnement demoura sur le paÿs et **enquist de l'estat des gens qui avoient fait serment de le tenir à roy aprez la mort Edouart et s'en estoient parjurez. Il ordonna aussy de pourveoir ses chevaliers,** car à aucuns il donnoit deniers, aux autres il fist prendre par mariage plusieurs nobles dames du paÿs, heritieres de grans terres, et desquelles les maris estoient mors en la bataille [...]

BNF fr. 16939 f. 221v°b

Aprez son couronnement demoura il sur le paÿs et **enquist de l'estre des gens qui avoient fait serement de le tenir à roy aprez la mort de Edouart et s'en estoient parjurez :** aux autres il donna denier, aux aucuns il fist prendre par mariage plusieurs nobles dames du paÿs, heritieres de grans terres et desquelles les maris estoient mors en la bataille [...]

3- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 175, 1.2

Après son cou[224r°b]ronnement, il demoura sur le païs, **encquerant de l'estre des gens qui paravant avoient fait serment de le tenir à roy après le trespas du bon roy Edouard et s'en estoient parjurez, mais par sa misericorde le pardonna à tous. (3) ¶ Après, à ceulx qui en celle sa concqueste l'avoient servi,** aux aulcuns donna deniers, [224v°a] aux aultres il fist avoir en mariage aulcunes nobles dames du païs, heritieres de grans terres à cause de leurs maris qui en la bataille avoient esté occis [...]

Le texte de Wace est ici moins développé que celui de la *Grande Chronique de Normandie* dont l'auteur a nettement amplifié la peinture des premières actions de Guillaume en tant que roi d'Angleterre :

As plusors qui l'orent sui
e qui l'orent longues servi
dona chastels, dona citez,

dona maneirs, dona contez,
dona terres as vavasors,
dona altres rentes plusors.

(RR Holden, II, v. 8991-8996).

La lacune partagée par le texte de Wavrin et les mss BNF fr. 16939 et Arsenal 4095 peut s'expliquer par un saut du même au même sur **qui** dans **gens qui...** et **ceulx qui...** Toutefois, le ms. de l'Arsenal semble proposer une correction, tandis que le ms. BNF fr. 16939 donne un texte incohérent. La version de ce passage fournie par les *Cronicques d'Engleterre* comporte des tournures assez stéréotypées. Elle pourrait donc être le fruit soit d'une reformulation à partir d'un modèle comportant la même leçon que le manuscrit de l'Arsenal, soit d'une correction *ex ingenio* de la part du compilateur bourguignon, si celui-ci avait sous les yeux un manuscrit proche du BNF fr. 16939.

3. L'âge donné à Guillaume au moment de sa mort rapproche les mss Arsenal 4095 et BL Yates Thompson 33 :

1- *Grande Chronique de Normandie*
BNF fr. 5388 f. 90r°

Après que Guillaume le Bastart, roy d'Engleterre et duc de Normandie **eut vesqu soixante quatorse ans** et eut tenue la duchie de Normandie cinquente cinq ans, car il n'avoit **que neuf ans** quant le duc Robert, son pere, ala Oultremer...

Cf. BNF fr. 16939 f. 225v°a; fr. 18929 f. 86r°b; BNF fr. 11901 f. 110r°; BNF fr. 4619 f. 107v°b et BNF fr. 2623 f. 74r°a.

2- *Grande Chronique de Normandie*
Arsenal 4095 f. 127v°

Après ce que le roy Guillamme d'Engleterre et duc de Normandie, **eut vescu soixante treize ans** et eust tenue la duchie de Nortmendie .lv. ans, car il n'avoit **que .ix. ans** quant le duc Robert, son pere, ala oultremer...

Cf. BL Yates Thompson 33 (*RHGF* 13, p. 242).

3- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 181, 1.1

Après ce que Guillame le Bastard, roy d'Engleterre et duc de Northmandye, **eult vescu .lxxiii. ans** et tenu la duchie de Northmandye .lv. ans, car il n'avoit **que .xix. ans** quant le duc Robert passa oultremer...

Ici encore, la consultation du poème de Wace permet d'éclairer l'histoire du texte :

Seisante e quatre anz out vescu
e maint travail d'armes eü;
n'aveit encor(e) que sol .vii. anz,
quant li dus Robert se croisa
e en Jerusalem ala.

(RR Holden, II, v. 9233-9238).

Deux chiffres retiendront ici notre attention : l'âge supposé de Guillaume à sa mort et l'âge qu'il était censé avoir au moment du départ de son père pour la Terre sainte.

Au prix d'une erreur de transposition du texte de Wace, la leçon donnée originellement par la *Grande Chronique de Normandie* semble être 74 ans²²⁰. Le chiffre de 73 ans donné par les mss BL Yates Thompson 33 et Arsenal 4095 s'explique par ailleurs aisément par l'oubli d'une barre verticale de la part d'un copiste.

Les *.ix. ans* donnés par la *GCN* se trouvent déjà chez Wace, non dans le texte retenu par Holden mais dans les mss C (Paris, nouv. acq. fr. 718) et D (Paris, BNF Duchesne 79). Le compilateur de la *GCN* a dû avoir une copie de ce type sous les yeux pour composer son ouvrage. Il reste donc à expliquer la variante *.xix. ans* fournie par le texte de Wavrin. Celle-ci pourrait être une tentative de correction de la part du compilateur bourguignon. En effet, l'addition des différents chiffres donnés par la *GCN* donne 64 ans, et non 74. L'auteur des *Cronicques d'Engleterre* a peut-être voulu intervenir afin d'équilibrer le résultat. Un dernier élément fait toutefois difficulté : si l'on suppose que Jean de Wavrin est responsable de l'ajout de la dizaine supplémentaire, le total se porte alors à 74, et non 73. Il est difficile d'imaginer qu'il ait pu remarquer une incohérence au niveau des dizaines sans relever celle des unités. Les copistes des *Cronicques d'Engleterre* vont d'ailleurs tenter de remédier à cette incohérence, voir note 181, 1.1.

4. Le nom de l'archevêque de Cantorbéry Lanfranc est graphié *Alain Franc* dans le texte de Wavrin et dans les mss BNF fr. 16939 et Arsenal 4095.

1- *Grande Chronique de Normandie*
BNF fr. 5388 f. 90r°

2- *Grande Chronique de Normandie*
Arsenal 4095 f. 128r°

3- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 181, 1.2

et presenta les lestres que son pere
lui avoit donnees à Lamfranc, qui lors
estoit archevesque de Cantorbierie...

Cf. BNF fr. 18929 f. 86r°; BNF fr. 11901
f. 110r°; *RHGF* 13, p. 242; BNF fr. 2623
f. 74r°b.

et ala en Engleterre et presenta
les lettres que son pere lui avoit
donnees. Alain Francq, qui pour lors
estoit archevesque de Cantorbie,
receut les lettres...

BNF fr. 16939 f. 225v°a; BNF fr. 4619
f. 107v°b.

il presenta les lettres que son pere lui
avoit donnees à **Alain Franc**, pour lors
archevesque de Cantorbie...

²²⁰ Ces chiffres sont faux de toute manière, Guillaume étant né vers 1027/1028 et mort en 1087.

La faute peut se comprendre d'après le contexte : *a lamfranc* a pu être copié avec la préposition agglutinée au nom, le copiste suivant aurait alors fait une mauvaise coupe (*alain franc*). Cette dernière a pu être favorisée par la confusion graphique entraînée par l'enchaînement de trois jambages dans *m* et *in*.

5. Dans l'extrait suivant, décrivant la jalousie ressentie par Robert Courtheuse (fils de Guillaume le Conquérant) à l'encontre de ses frères Henri et Guillaume le Roux en raison de l'héritage avantageux que leur a accordé leur père, la plupart des témoins de la *GCN* ne mentionnent pas Henri, à l'exception des mss Arsenal 4095 et BL Yates Thompson 33. Cette mention se trouve également dans le texte de Wavrin.

1- *Grande Chronique de Normandie*
BNF fr. 5388 f. 90r°

Robert, le duc de Normandie, quant il sceut que Guillamme, son frere, qui estoit puisné de lui, estoit couronné roy d'Angleterre, si en eut envie, et moult lui desplaet que lui qui estoit l'aisné n'estoit que duc et Guillamme qui estoit puisné estoit roy.

Cf. BNF fr. 16939 f. 225v°b-226r°a et BNF fr. 18929 f. 86v°b; BNF fr. 11901 f. 110r°...

2- *Grande Chronique de Normandie*
Arsenal 4095 f. 128v°

Robert, Duc de Normendie, quant il sceut que **son frere Henry, qui estoit puisnez, avoit tel tresor**, et que Guillaume le Roux, son frere, qui estoit puisnez de lui, estoit couronné à roy d'Angleterre, sy en eut envye et moult lui desplaet que lui qui estoit aisé de tous ne estoit que Duc.

Cf. *RHGF* p. 242.

3- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 182, 1.3

Robert, le duc de Northmandye, quant il sceut que **Henri, son frere qui estoit maisné, avoit tel tresor** et il n'en avoit neant, et que Guillame, son aultre frere qui aussy estoit maisné, estoit roy d'Engleterre et il, qui estoit l'aisné, n'estoit que duc, il en eult grant envie.

Le texte de Wace permet peut-être ici d'éclairer l'histoire du texte :

Robert, qui fut en Normendie,
de son frere out mult grant envie,
de ço qu'il ert a rei levez
quant il esteit de lui poisnez,
marriz en fu, si li pesa.

(*RR* Holden, II, v. 9375-9389).

Si l'on s'en tient au texte de Wace, la mention de Henri était originellement absente à cet endroit et aurait été ajoutée dans la *Grande Chronique de Normandie* par un copiste prolix. Le texte de Wavrin serait donc à rapprocher de cette tradition particulière donnée au moins par les ms. Arsenal 4095 et BL Yates Thompson 33.

6. Hugues le Grand, frère du roi des Francs Philippe I^{er}, est par erreur donné pour le fils de ce dernier dans le texte de Wavrin et dans les mss Arsenal 4095 et BL Yates Thompson 33.

1- <i>Grande Chronique de Normandie</i> BNF fr. 5388 f. 91v°	2- <i>Grande Chronique de Normandie</i> Arsenal 4095 f. 131r°	3- <i>Cronicques d'Engleterre</i> Chap. 184, 1.1
<i>frere</i> dans BNF fr. 5388 f. 91v°; BNF fr. 16939 f. 227r°b; BNF fr. 18929 f. 88v°a; BNF fr. 4619 f. 110r°a; BNF fr. 2623 f. 76r°a.	<i>filz</i> dans Arsenal 4095 f. 131r° et BL Yates Thompson 33 (<i>RHGF</i> 13, p. 244)	En ce tempz, comme Hue le Grant, filz du roy Phelipe de France...

Les deux seuls mss de la *Grande Chronique de Normandie* à donner *filz* à cet endroit sont le ms. BL Yates Thompson 33 (*RHGF* 13, p. 244) et le ms. Arsenal 4095 f. 131r°. Tous les autres donnent *frere*²²¹.

Si l'on résume les résultats apportés par les quelques comparaisons précédentes, il apparaît que le ms. de l'Arsenal est le seul à notre disposition à s'accorder systématiquement au texte de Wavrin. Toutefois, les témoins qui le rejoignent ne sont pas toujours les mêmes. Il est donc difficile de tirer des conclusions sur des groupes ou des familles éventuelles. Notons toutefois que :

- 1) le ms. de l'Arsenal s'accorde une fois avec le BNF fr. 16939 et le BNF fr. 18929 (n°1),
- 2) deux fois avec le BNF fr. 16939 seul (n°2 et n°4),
- 3) trois fois avec le BL Yates Thompson 33 seul (n°3, n°5 et n°6).

Variantes du ms. de l'Arsenal par rapport aux *Cronicques d'Engleterre*

À côté des exemples étudiés précédemment, nous avons relevé deux passages absents du ms. de l'Arsenal, mais présents dans les autres mss consultés, qui laisseraient penser que Wavrin n'a pas utilisé directement le ms. de l'Arsenal mais un témoin offrant un texte assez proche.

²²¹ La leçon *frere* est d'ailleurs la bonne puisqu'il s'agit ici de Hugues le Grand, comte de Vermandois, frère du roi des Francs Philippe I^{er}. Cette information est un ajout du compilateur de la *GCN*, elle ne se trouve pas chez Wace. Voir *RR* Holden, II, v. 9657-9728.

1. L'exemple suivant est emprunté au règne de Guillaume le Roux. Après avoir tenté de s'emparer par la force de la couronne d'Angleterre, Robert Courtheuse (duc de Normandie) fait la paix avec son frère Guillaume et revient dans son duché qu'il avait laissé en gage à son frère Henri pour que ce dernier accepte de financer sa campagne en Angleterre. Ne pouvant rembourser l'emprunt, il décide de chasser son frère par la force.

1- *Grande Chronique de Normandie*
BNF fr. 5388 f. 90r°

Cest accort fait et juré entr'eulx, le duc Robert s'en retourna en Normandie, et sitost comme il y fu retourné, il ala en Coustantin et tolly et hosta à Henry, son frere, le paÿs par force, auquel Henry il l'avoit baillié en gaige **pour l'argent qu'il lui avoit emprunté pour aller en Angleterre.**

2- *Grande Chronique de Normandie*
Arsenal 4095 f. 129r°

Cest accord fait, passé et juré entre eulz, le duc Robert s'en retourna en Normande, et sitost comme il y fu retourné, il ala en Constantin et tolli et osta à Henri, son frere, par la force, le paÿs qu'il lui avoit baillier en gaige.

Cf. BNF fr. 16939 f. 126r°b; *RHGF* 13, p. 243; BNF fr. 18929 f. 87r°a et BNF fr. 11901 f. 111v°.

3- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 182, 3.1

Cest acord fait, passé et juré entre les deux parties, le duc Robert s'en retourna en Northmandye, et puis s'en ala en Constantin, sy le tolly et osta en force à Henri son frere, auquel il [l']avoit baillié en gage, **tant qu'il feust raempli de la somme que prestee lui avoit comme ouÿ avez en ce mesme chapitre.**

La phrase que nous avons surlignée en gras dans le texte de Wavrin ne trouve aucun écho dans le ms. de l'Arsenal, non plus que dans le groupe de mss auxquels on peut généralement le comparer²²². En revanche, la leçon donnée par les autres mss de la *GCN*, si elle offre un sens légèrement différent, semble être plus proche du texte de Wavrin. L'auteur des *Cronicques d'Engleterre* a peut-être eu accès à un autre ms. qui serait encore plus proche de son texte. Il est aussi possible que ce rapprochement entre les *Cronicques d'Engleterre* et le groupe de mss suivant le BNF fr. 5388 ne soit qu'une coïncidence. En effet, le compilateur bourguignon a tendance à vouloir éclaircir le texte autant que possible afin d'en faciliter la lecture (voir chap. VI). Il a donc très bien pu ajouter cette précision à partir d'un ms. offrant un texte similaire à celui de l'Arsenal. Par ailleurs, le rappel de ce qui a été dit auparavant (*comme ouÿ avez...*), est un trait caractéristique du compilateur bourguignon.

²²² En cet endroit, le compilateur de la *GCN* a remanié le passage équivalent chez Wace, voir *RR* Holden, II, v. 9449-9462.

2. Le second exemple prend place au cours du règne du roi Henri Beauclerc. La guerre continue entre les fils survivants de Guillaume le Conquérant et ne prendra fin qu'à la bataille de Tinchebray en 1106. L'épisode suivant se situe justement au moment de la campagne de Normandie. Ce passage, traité en quelques lignes chez Wavrin, est très détaillé dans la *GCN* (voir par exemple BNF fr. 5388 f. 96r°-99v°) mais présente un problème de cohérence dans la linéarité du récit. En effet, la capture du duc Robert est rapportée deux fois, comme si le compilateur avait mis bout à bout deux sources différentes sans gommer le problème chronologique que cela posait. Le tableau suivant permet de mieux visualiser l'enchaînement des épisodes de la campagne de Normandie.

1- <i>Grande Chronique de Normandie</i> BNF fr. 5388 f. 96r°-99v°	2- <i>Grande Chronique de Normandie</i> Arsenal 4095 f. 140v°-148r°	3- <i>Cronicques d'Engleterre</i> Chap. 192, 2-4
1- Capture du Cotentin et de Domfront par Robert	1- Capture du Cotentin et de Domfront par Robert	1- Capture du Cotentin et de Domfront par Robert
2- Un chevalier au service du duc Robert tente d'apaiser la colère du roi	2- Un chevalier au service du duc Robert tente d'apaiser la colère du roi	2- Passage du roi en Normandie (1)
3- Passage du roi en Normandie (1)	3- Passage du roi en Normandie (1)	3- Trahison du Sire du Palseis et capture du duc Robert (mention de la mort de la femme du duc)
4- Trahison du Sire du Palseis et capture du duc Robert (mention de la mort de la femme du duc)	4- Passage du roi en Normandie (2)	
5- Lutte contre Guillaume Cliton	5- Prise de Bayeux	
6- Fin du règne de Henri I et résumé du règne de Henri II	6- Prise de Caen	
7- Couronnement de Philippe le Bel	7- Bataille de Tinchebray	
8- Passage du roi en Normandie (2)	8- Trahison du Sire du Palseis et capture du duc Robert (pas de mention de la mort de la femme du duc)	
9- Prise de Bayeux	9- Lutte contre Guillaume Cliton (1)	
10- Prise de Caen	10- Dernier paragraphe de la lutte contre Guillaume Cliton (2)	
11- Bataille de Tinchebray et capture		
12- Lutte contre Guillaume Cliton (2)		

C'est également ainsi que la campagne de Normandie est rapportée dans les mss BNF fr. 16939 f. 132v°b-138v°a et BNF fr. 18929 f. 95r°a-101r°a; BNF fr. 11901 et *RHGF* 13, p. 249-253.

Nous commencerons par examiner l'évolution du texte entre les mss BNF fr. 5388, fr. 16939 et fr. 18929 d'une part, et le ms. de l'Arsenal de l'autre. Le texte primitif de la *Grande Chronique de Normandie* apparaît comme la mise bout à bout de deux sources différentes²²³ : les épisodes 1-7 représentent la première, tandis que les épisodes 8 à 12 sont tirés de la

²²³ Wace semble être la première, nous n'avons pas réussi à identifier la seconde.

seconde. Le compilateur ne s'est pas soucié ici de l'architecture globale du récit ainsi produit. En revanche, le copiste du ms. de l'Arsenal a cherché à rétablir la cohérence et la linéarité de la narration en réunissant les épisodes relatant le même événement à deux endroits différents de la chronique. Ce phénomène est très net pour le récit du passage du roi en Normandie et pour la lutte contre Guillaume Cliton, fils de Robert Courtheuse. Pour ce qui est du texte de Wavrin, il nous semble que ce passage tendrait à indiquer que le compilateur bourguignon n'a pas pu utiliser le manuscrit de l'Arsenal comme source directe. En effet, le texte des *Cronicques d'Engleterre* se déroule dans l'ordre des quatre premiers épisodes donnés dans la première partie du tableau. Wavrin a simplement supprimé l'épisode 2. L'utilisation du manuscrit de l'Arsenal supposerait la mise en relation de deux passages désormais complètement disjoints dans le texte. Par ailleurs, le ms. de l'Arsenal est le seul à ne pas mentionner la mort de la femme de Robert Courtheuse, alors que ce détail est présent dans la chronique de Wavrin.

Leçons divergentes des *Cronicques d'Engleterre* par rapport à la GCN

1. La première phrase du chap. 153 des *Cronicques d'Engleterre* présente un problème textuel difficile à résoudre. Sur les sept manuscrits qui contiennent ce texte, deux seulement donnent une leçon recevable, mais il y a lieu de soupçonner une correction de leur part (voir à ce sujet le chap. Politique éditoriale, n°1, p. 256.) :

1- *Grande Chronique de Normandie*
Arsenal 4095 f. 98r°

Moult vesqui bien et selon Dieu Edouart, le roy d'Engleterre, et tant que viellesse l'affoiblia. Si regarda à qui il pourroit laissier son roiaume, car il n'avoit nulz enfans de son corps. **Et considera que le duc Guillame de Normendie l'avoit longuement nourry et gardé, et estoit son cousin, et plus le amoit que homme qui vesquist au monde, et sy estoit sage et puissant pour bien gouverner, et de bonne [vie].**

2- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 153, 1.1-3

Moult bien et saintement se vesqui le roy Edouard, tant que viellesse fort l'affoibli. Sy regarda à qui il pouroit laissier son royaulme après son trespas, car il n'avoit nulz enfans de sa char **et congneut que [207r°a] le duc Robert de Northmandie, son oncle, pere du duc Guillame le Bastard, en sa jeunesse, lui et Alured son frere.**

Sy le ordonna son hoir du roiaume aprez sa mort, et pluseurs [fois] le dist à ses barons, et envoya au duc une charte.

Cf. BNF fr. 16939 f. 207v^b-208r^a; BNF fr. 18929 f. 65r^b-65v^a; BNF fr. 11901 f. 83v^o; BNF fr. 5388 f. 73v^o et *RHGF* 13, p. 222.

(2) Pour quoy, adfin de rendre au duc Guillame le saillaire que son pere avoit desservi, veu aussy qu'il estoit un de ses plus prochains parens et sy le sçavoit estre sage prince, de bonne vye et puissant pour bien gouverner, (3) sy le constitua son hoir du royaume d'Engleterre après son trespas, et de ce envoya au duc une chartre par le consentement de la pluspart de ses barons. (voir mss BNF fr. 75, BNF fr. 71, BNF nouv. acq. fr. 21445, British Library Royal 15 E IV et Cambridge, UL add. 853)

car il n'avoit nulz enfans de sa char **et congneut que [207r^a] le duc Robert de Northmandie, son oncle, pere du duc Guillame le Bastard, en sa jeunesse, à lui et à Alured son frere lui avoit fait grant plaisir.** (texte donné par les mss BNF fr. 2807 et ÖN 2534)

On lit sous la plume de Wace²²⁴ :

Li reis Ewart out bien vescu
e son regne out longues tenu,
nen out, ço li pesa, enfant
ne nul proçain appartenant,
qui emprés lui son regne eüst
ne qui maintenir le peüst.
Porpensa sei, quant il morreit,
qui de son regne eritereit,
porpensa sei e dist sovent
qu'al duc Guillame, son parent,
qui ert le mielz de son lignage,

voldreit doner son eritage;
Robert sis peres le norri
e Williame l'out mult servi,
tot le bien qu'il a receü
a il par cel lignage eü;
qui que il feüst bel semblant,
il nen amout nul home tant.
por l'enor del boen parenté
od qui il out norri esté,
et por la valor de Guillame,
le volt faire eir de son realme.

Aucun des mss de la *GCN* que nous avons pu consulter n'offre un texte suffisamment proche des *Cronicques d'Engleterre* pour pouvoir l'amender. Il y a lieu de soupçonner une tentative de réécriture du modèle par le compilateur bourguignon qui, ce faisant, aurait parfois laissé passer des faux-raccords. Pour ce qui est de la politique éditoriale adoptée, voir chap. VIII, p. 256 sq.

²²⁴ *RR* Holden, II, v. 5543-5564.

2. Les *Cronicques d'Engleterre* présentent un autre problème textuel auquel la *GCN* ne semble pas apporter de réponse. Les deux mss les plus hauts placés dans la tradition textuelle du texte de Wavrin (BNF fr. 71 et BNF nouv. acq. fr. 21445, voir chap. VII) donnent en effet une leçon indéfendable :

1- *Grande Chronique de Normandie*
Arsenal 4095 f. 63r°

L'evesque Odon, son frere, lui accorda quarante **nefz furnies**, l'evesque du Mans trente, et ainsy chascun endroit soy.

Cf. BNF fr. 16939 f. 211r°a; BNF fr. 18929 f. 68v°b; BNF fr. 11901 f. 88r°; BNF fr. 5388 f. 76v° et *RHGF* 13, p. 226.

2- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 159, 2.1

Odon, son frere evesque, lui promist .xl. **nefz chargiez fournies**¹, l'evesque du Manx .xxx., et ainsy chascun endroit soy [...]

¹ Texte donné d'après le ms. BNF fr. 71. Cette leçon est partagée par le ms. BNF nouv. acq. fr. 21445. Pour les variantes données par les autres mss, voir Politique éditoriale n°7, p. 260.

Ici encore, la faute remonte vraisemblablement aux origines de la tradition des *Cronicques d'Engleterre*²²⁵.

3. Enfin, nous avons noté un dernier cas où la chronique de Wavrin s'écarte sensiblement du texte de la *GCN*.

1- *Grande Chronique de Normandie*
Arsenal 4095 f. 122v°

Il assembla son ost et chevaucha contre Gallois et Hirlois. Et fist quatre batailles dont la premiere eut Hue de Mortemer, la seconde eut **Guillaume le Roux**, la tierce mena le roy Guillaume, et la quarte mena le conte Beuve de Hantonne.

Cf. BNF fr. 16939 f. 222v°a; BNF fr. 18929 f. 82v°b; BNF fr. 5388 f. 87r° et BNF fr. 11901 f. 105v°; passage non transcrit par les éditeurs du *RHGF*, voir t. 13, p. 240.

2- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 176, 2.3

Sy assambla son effort puis chevaucha contre les ostz gallois et irlois, et fist quatre batailles dont la premiere eult [Hue de Mortemer, la seconde eult] **Guillame le filz Osber**, la tierche mena le roy, et la quarte le conte Bonne de Hantonne.

²²⁵ Le *Roman de Rou* de Wace n'est ici d'aucun secours, voir *RR* Holden, II, v. 6163-6164 :

De son frere, l'evesque Odon,
reçut quarante nes par non.

La modification du nom de Guillaume le Roux, fils de Guillaume le Conquérant, en Guillaume le filz Osbert est difficile à expliquer²²⁶. Wavrin a pu avoir accès à un manuscrit de la *GCN* qui nous est inconnu. Toutefois, cette variante peut également s'expliquer par un effet d'automatisme dans la copie des noms. En effet, à ce moment du récit, Guillaume le Roux n'a encore jamais été mentionné alors que le texte parle de Guillaume filz Osbert quelques lignes plus haut, en 175, 4.4.

Conclusions intermédiaires

Ces exemples montrent à quel point il est parfois difficile de faire la part entre leçons héritées de la source et remaniements imputables au compilateur. Il semblerait toutefois que Wavrin ait eu accès à un témoin au contenu proche de celui du ms. de l'Arsenal car ce témoin partage un nombre non négligeable de leçons singulières avec le texte des *Croniques d'Angleterre*. La copie de l'Arsenal apparaît donc comme étant la plus fiable pour opérer les comparaisons avec la chronique de Warin et étudier plus en détail le travail du compilateur bourguignon dans les deux chapitres qui vont suivre.

Organisation d'ensemble des sources du volume I

Si l'on réunit toutes les données collectées au sujet des sources du volume I des *Croniques d'Angleterre* au sein de ce chapitre et dans les annexes 3 et 4, il apparaît que le compilateur n'a eu recours qu'à quatre sources différentes pour composer ce premier volet de son histoire de l'Angleterre : le *Brut en Prose*, les *Croniques des Bretons*, la *Grande Chronique de Normandie* et Froissart. L'architecture d'ensemble est d'ailleurs aisément identifiable :

I- Le livre 1 est une réécriture considérablement amplifiée du prologue en prose sur les géants contenu dans la Long Version du *Brut en Prose*.

II- Les livres 2 et 3 sont intégralement tirés des *Croniques des Bretons*. Ce texte relate les origines troyennes des souverains bretons ainsi que l'histoire de l'île jusqu'à la mort de

²²⁶ Ce passage est complètement absent du *Roman de Rou* de Wace.

Cadwalladr.

III- Les livres 4 et 5 sont la partie du premier volume où le travail du compilateur est le plus marqué puisque celui-ci a dû adapter, combiner et articuler les données fournies par le *Brut en Prose* et la *Grande Chronique de Normandie*.

IV- Le début du livre 6 (jusqu'au chap. XVI, BNF fr. 75 f. 294r^oa) est encore tiré du *Brut en Prose*. La suite provient des *Chroniques* de Froissart, qui est d'ailleurs la source principale des *Cronicques d'Engleterre* jusqu'au couronnement de Henri de Lancastre (Henri IV d'Angleterre) à la fin du livre 5 du volume IV ²²⁷.

Mise en livre et mise en chapitre

Le livre 1 est le seul pour lequel les rubriques ne sont pas tirées du texte-source. Dans le ms. BNF fr. 12155, le prologue sur les géants ne constitue qu'un seul chapitre couvrant les f. 10r^o à 13v^o. Dans les *Cronicques d'Engleterre*, le travail d'amplification est tel²²⁸ qu'il permet à l'auteur de diviser le récit en cinq chapitres.

En dehors de ce cas assez marginal, on remarque que le compilateur des *Cronicques d'Engleterre* ne modifie pratiquement jamais les rubriques de son modèle. En effet, nous n'avons relevé aucune introduction de rubrique pour les livres 2 et 3 et seulement deux sur la totalité des livres 4 et 5 :

- les chap. 130 à 133, relatant les règnes d'Æthelstan, de Edmond I^{er}, d'Eadred et d'Eadwig, sont issus d'un seul chapitre du *Brut en Prose* (voir par ex. BNF fr. 12155 f. 101). Le compilateur bourguignon a amplifié de manière plus ou moins marquée le récit de chacun des ces quatre règnes afin de pouvoir constituer des chapitres autonomes (voir nos Notes au livre 4 pour plus de précisions).
- les chapitres 189-190 (chap. 15 et 16 du livre 5) sont inversés par rapport à l'ordre de leur modèle, la *Grande Chronique de Normandie*²²⁹.

En revanche, le travail de division en 6 livres est dû au compilateur bourguignon. Cette

²²⁷ Voir *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 337-343.

²²⁸ On compte 8 folios dans le ms. BNF fr. 74, f. 1v^oa-8v^oa.

²²⁹ Nous tentons d'expliquer les raisons de cette inversion un peu plus loin, voir chap. V, p. 152 sq.

subdivision n'est pas toujours superposable à la période historique traitée par une source (le seul livre illustrant ce cas est le livre 3 qui se termine exactement à la fin des *Croniques des Bretons*). L'introduction de subdivisions en livres dans les textes-sources semble avoir été bâtie de toute pièce pour les *Cronicques d'Engleterre*. Elle est motivée par une volonté de marquer la fin d'un livre avec un événement narrativement fort²³⁰, ainsi que par une recherche d'équilibre dans la longueur des deux grands ensembles du volume I, les livres 1 à 3 d'une part, les livres 4 à 6 de l'autre : le premier ensemble s'étend sur 176 folios, le second sur 155.

Le livre 1 a un statut particulier. Il s'agit d'un livre faisant office de prologue²³¹ et servant d'introduction générale au reste de l'œuvre.

Les livres 2 (BNF fr. 74 f. 9r°a à 101r°a, soit 92 folios) et 3 (BNF fr. 74 f. 102r°a à 181v°b, soit 79 folios) reprennent intégralement les cent douze chapitres des *Croniques des Bretons*. Les cinquante-neuf premiers chapitres constituent la matière du livre 2, tandis que le livre 3 regroupe les cinquante-trois autres. Sauf erreur, la division des *Croniques des Bretons* en deux livres ne se trouve que dans les *Cronicques d'Engleterre*. On peut donc considérer qu'elle est l'œuvre du compilateur bourguignon. Le livre 2 du premier volume des *Cronicques d'Engleterre* de Wavrin s'achève sur le retour d'Uther et Aurélius (§ 119 de l'*Historia regum Britannie*²³², chap. LIX des *Croniques des Bretons*, livre 2 chap. 59 des *Cronicques d'Engleterre*).

Le livre 3 reprend à la mort de Vortigern et s'achève avec celle de Cadwaladr, soit un segment correspondant aux chapitres 120 à 206 de l'*Historia regum Britannie*²³³ (chap. L à CXII des *Croniques des Bretons* et livre 3, chap. 1 à 53 des *Cronicques d'Engleterre*²³⁴). Un bref

²³⁰ Retour d'Uther et Aurélius pour la fin du livre 2, victoire de Guillaume à Hastings pour le livre 4 et mort d'Édouard I^{er} pour le livre 5.

²³¹ Le terme de *prologue* est employé par le compilateur lui-même, voir BNF fr. 74 f. 1r°.

²³² HRB Reeve-Wright, p. 161-163.

²³³ HRB Reeve-Wright, p. 163-281. L'incipit du § 120 de l'*Historia regum Britannie* est le suivant : *Quod [relatif de liaison renvoyant à la mort de Vortigern] cum Hengisto Saxonibusque suis relatam esset [...]*. L'explicit du § 206 : *[Cadualadrus], inopino etiam languore correptus, duodecima autem die kalendarum Maiarum anno ab incarnatione Domini .dclxxxix. A contagione carnis solutus, cælestis regni aulam ingressus est.*

²³⁴ L'incipit du livre 3 des *Cronicques d'Engleterre* est le suivant : *Quant renommee qui partout volle eut fait sçavoir ad ce traytre Englist la mort Vortigier [...]* (Hardy, vol. I, p. 294). Son explicit : *Et tantost après ces choses*

développement, peut-être dû à Wavrin car il ne figure pas dans les *Croniques des Bretons*, porte sur la déchéance du peuple breton et achève le livre 3.

Le livre 4 (BNF fr. 75 f. 182r^a à 223r^b, soit 41 folios) contient 56 chapitres et s'arrête sur la victoire de Guillaume le Conquérant à Hastings. C'est sans doute l'importance historique de cet événement qui a poussé le compilateur à introduire ici une subdivision qui n'existe pas dans la source (ici la *Grande Chronique de Normandie*).

Le livre 5 (BNF fr. 75 f. 224r^a à 281r^b, soit 57 folios) contient 85 chapitres rapportant l'histoire de l'Angleterre depuis le couronnement de Guillaume le Conquérant jusqu'à la mort d'Édouard I^{er}. Le compilateur continue d'utiliser le *Brut en Prose* pendant le début du livre 6. Ce n'est donc pas la fin de la source qui a conditionné la fin du livre mais bien l'importance historique et narrative que constitue la mort du souverain.

Le livre 6 (BNF fr. 75 f. 282r^a à 339r^b, soit 57 folios) contient 53 chapitres, du couronnement d'Édouard II aux débuts de la guerre de cent ans. Là encore, la fin du livre (coïncidant ici avec la fin du volume I) n'est pas tributaire d'une division de la source (la chronique de Froissart) mais résulte d'un choix de l'auteur des *Croniques d'Angleterre*.

Les livres 4 et 5 du volume I

Avant d'entrer dans le détail des interventions du compilateur pour organiser et remanier les sources des livres 4 et 5, il est possible de donner un aperçu général des différentes parties du texte de Wavrin empruntées à tel ou tel texte. Les livres 4 et 5 du volume I peuvent ainsi être divisés en six parties en fonction de la (ou des) source(s) dont ils dépendent :

I- Les chap. 119-150 (chap. 1-32 du livre 4), c'est-à-dire la partie allant de l'arrivée des Danois en Angleterre au milieu du règne de saint Édouard, suivent, en l'amplifiant, la trame narrative du *Brut en prose*.

II- Les chap. 151-157 (chap. 33-39 du livre 4), racontant le règne de saint Édouard, sont une compilation de chapitres tirés du *Brut en Prose* et de la *Grande Chronique de Normandie*.

ainssy faittes, il trespasa de ce siecle transitoire, sy fut son ame transportee et colloquie en la gloire de Paradis en la .xiii. Kalende de may après l'incarnation du Sauveur du monde chincq cens quatre vingz et huit (Hardy, vol. I, p. 499).

III- Les chap. 158-192 (chap. 40-56 du livre 4 ainsi que les chap. 1-18 du livre 5) couvrent la période normande et angevine de l'Angleterre, depuis la bataille de Hastings jusqu'à la fin du règne de Henri I^{er}. Ces chapitres suivent cette fois la trame narrative de la *Grande Chronique de Normandie*. Toutefois, comme nous le verrons au chapitre suivant, certains passages peuvent être ponctuellement tirés du *Brut en Prose*.

IV- Les chap. 192-200 (chap. 18-26 du livre 5), traitant de la fin du règne de Henri I^{er}, de la période dite de l'Anarchie anglaise, ainsi que tout le règne de Henri II, sont un entrelacs de passages et de chapitres tirés tantôt du *Brut en Prose*, tantôt de la *Grande Chronique de Normandie*.

V- Les chap. 201-222 (chap. 27-48 du livre 5) contiennent le règne de Richard Cœur de Lion et le début du règne de Jean sans Terre, jusqu'à la prise de château Gaillard. Cette partie de la chronique est intégralement tirée de la *GCN*.

VI- Les chap. 222-259 (chap. 48-85 du livre 5) contiennent les règnes de Jean sans Terre, Henri III et Édouard I^{er}. Pour cette dernière partie, le texte de Wavrin suit d'assez près le *Brut*, l'amplification est moins marquée que pour les chapitres traitant de la période danoise de l'Angleterre.

Conclusions générales

Le présent chapitre a permis de dégager les différentes sources mises à contribution dans le premier volet de l'imposante histoire de l'Angleterre composée par Jean de Wavrin. Une attention particulière a été portée au lien entretenu par la version en moyen français du *Brut en Prose* et les *Croniques d'Engleterre* de Jean de Wavrin. Le compilateur bourguignon a visiblement travaillé à partir d'une copie du *Brut* du même type que le ms. BNF fr. 12155. Pour ce qui est de la *Grande Chronique de Normandie*, Wavrin a eu accès à une version de cette chronique proche de celle donnée par le ms. Arsenal 4095.

Si les textes qui ont servi de source à l'auteur des *Croniques d'Engleterre* sont des compositions remontant au XIV^e siècle, les copies à partir desquelles le compilateur bourguignon a réalisé son travail datent quant à elles du XV^e siècle et proviennent vraisemblablement de l'espace bourguignon. Ce rapport aux sources est donc radicalement différent de ce que l'on peut observer dans d'autres compilations historiques. En effet, les *Croniques*

des Bretons, le *Roman de Brut* de Jehan Wauquelin ou encore les *Croniques et Conquestes de Charlemaine* de David Aubert (les exemples pourraient être multipliés) ont pour sources non des textes du XIV^e siècle mais des ouvrages en latin ou en ancien français : l'*Historia Regum Britannie* pour le *Roman de Brut* de Wauquelin ; l'*Historia* combinée au *Brut* de Wace pour les *Croniques des Bretons* ; le *Pseudo-Turpin* et les *Grandes Chroniques de France* mêlés à des textes épiques (*Doon de Maience* ou *Girart de Vienne*) pour les *Croniques et Conquestes de Charlemaine*²³⁵. Cette différence dans la nature des sources utilisées s'explique sans doute par le statut de l'auteur. En effet, dans le cas de Jean Wauquelin, de David Aubert ou de l'auteur anonyme des *Croniques des Bretons*, nous avons affaire à de véritables professionnels de la traduction et du remaniement d'œuvres en ancien français. L'auteur des *Cronicques d'Engleterre*, au contraire, ne semble pas particulièrement familier des textes anciens et a préféré faire usage de chroniques plus accessibles du point de vue de la langue²³⁶.

L'objet des deux chapitres suivants sera de décrire le travail critique du compilateur vis-à-vis de ses sources. En effet les livres 4 et 5 sont marqués par un important travail éditorial d'organisation, de remaniement et de mise en forme des sources, exercice incontournable auquel se livraient les compilateurs médiévaux.

²³⁵ Valérie Guyen-Croquez, *Tradition et originalité dans les Croniques et Conquestes de Charlemaine de David Aubert*, Paris, Champion, 2015, p. 67

²³⁶ Le choix de ces textes peut également s'expliquer par leur style et leur ton, proches de ce qui pouvait convenir à son lectorat.

V- La fabrique du compilateur (1) : confronter les sources

Pour composer les livres 4 et 5 du volume I, l'auteur des *Cronicques d'Engleterre* n'a pas réuni les sources dont il disposait de manière brute. Au contraire, il a fait preuve d'un véritable sens de l'organisation de la matière historique, utilisant ponctuellement telle ou telle source pour compléter son propos ou, au contraire, retirant l'un ou l'autre passage jugé inapproprié. Ce travail de remaniement n'a toutefois rien d'exceptionnel, il est au cœur de toutes les entreprises de compilation menées par les historiens médiévaux, que ce soit en langue latine ou en langue vernaculaire²³⁷.

La collecte, l'organisation et le remaniement des sources sont autant d'étapes fondamentales dans l'exercice d'un véritable travail critique mené par le compilateur médiéval. Le terme *critique* doit plutôt être compris ici comme un art d'établir le texte en compilant, sélectionnant, voire réécrivant les passages jugés dignes d'être transmis. En ce sens, l'historiographe médiéval peut apparaître comme un philologue de la tradition historique. Le sens critique de l'historien médiéval ainsi défini ne doit pas être situé sur le même plan que celui recherché par l'historien moderne : ce dernier, en effet, est attaché à la construction d'une problématisation des faits historiques, que ce soit par la confrontation des témoignages ou la reconstruction du réseau des causes et des conséquences tissé entre les événements décrits. L'écriture de l'histoire au Moyen Âge est tout autre, non que la pratique critique, au sens moderne du terme, en soit totalement absente, mais simplement parce qu'elle n'est jamais vraiment au cœur des enjeux de l'œuvre historiographique²³⁸. Comme le notait Peter Damian-Grint, les compilateurs médiévaux visent plutôt à offrir *une histoire déproblématisée, avec une superficie lisse et impeccable*²³⁹.

²³⁷ Voir à ce sujet Bernard Guenée, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier-Flammarion, 2011, p. 211-213 et Pierre Courroux, *L'Écriture de l'histoire dans les chroniques françaises (XII^e-XV^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2016, p. 513-535.

²³⁸ Sur la notion de *critique* au sein de l'historiographie médiévale, voir B. Guenée, *Histoire et culture historique...*, *op. cit.*, p. 129-133 et P. Courroux, *L'Écriture de l'histoire...*, *op. cit.*, p. 553-561.

²³⁹ Peter Damian-Grint, « Benoît de Sainte-Maure, et l'idéologie Plantagenêt », *Plantagenêts et Capétiens :*

Cette caractéristique se comprend si l'on considère que l'historiographie médiévale est soumise, entre autres, aux deux principes suivants : celui de la vérité transmise par la source, d'une part²⁴⁰, de l'autre, le fait que la problématisation de l'histoire et la recherche des causes ne sont pas du ressort de l'homme mais relèvent de la science divine²⁴¹. Il faut ici se souvenir que l'écriture de l'histoire n'était, au départ, qu'un auxiliaire de la théologie et s'inscrivait en cela dans le cadre de l'histoire sainte²⁴² : c'est selon ce principe que se comprennent les *Histoires Universelles*, débutant avec l'histoire biblique et s'achevant souvent (mais pas nécessairement) sur un récit de la fin des temps. Cet ancrage religieux explique également le déroulement automatiquement linéaire de la chronologie et de la narration des œuvres historiographiques médiévales²⁴³. L'écriture de l'histoire est ici au cœur d'un certain paradoxe dans la mesure où, si le déroulement de la narration doit être strictement linéaire, les événements du passé ont, quant à eux, un rapport cyclique avec l'histoire contemporaine dont ils sont comme un miroir pour s'instruire et s'édifier moralement²⁴⁴.

Chaque ouvrage historiographique apparaît dès lors comme un discours²⁴⁵ construit et original : politique, d'abord²⁴⁶, conceptuel, ensuite²⁴⁷, mais aussi avec une indéniable portée

confrontation et héritages, éd. Martin Aurell et Noël-Yves Tonnerre, Turnhout, Brepols, 2006, p. 413-428.

²⁴⁰ Ainsi, un événement aussi merveilleux soit-il ne pourra pas être considéré comme faux s'il est transmis par une source faisant autorité.

²⁴¹ Voir B. Guenée, *Histoire et culture historique...*, *op. cit.*, p. 207-210.

²⁴² Voir B. Guenée, *Histoire et culture historique...*, *op. cit.*, p. 25-35.

²⁴³ Ce n'est que progressivement que se dégageront des traditions nationales et de plus en plus laïcisées d'écritures de l'histoire.

²⁴⁴ P. Courroux, *L'Écriture de l'histoire...*, *op. cit.*, p. 639-658.

²⁴⁵ L'étude de ce discours en tant qu'unité littéraire pouvant être analysée séparément des attentes traditionnelles des historiens était l'un des enjeux du courant connu sous le nom de Linguistic Turn. Voir à ce sujet Elisabeth Clark, *History, Theory, Text : Historians and the Linguistic Turn*, Cambridge, Harvard University Press, 2004 et Gabrielle Spiegel, *Practicing History : New Directions in Historical Writing after the Linguistic Turn*, Londres, Routledge, 2005.

²⁴⁶ Pour ne prendre qu'un exemple, on peut penser ici à la problématique de l'espace Plantagenêt dans laquelle a baigné la composition du *Roman de Rou* de Wace et *L'Histoire des ducs de Normandie* de Benoît de Sainte-Maure.

²⁴⁷ Écrire l'histoire nécessite en effet l'élaboration de mécanismes témoignant d'une certaine perception du temps et de la distance chronologique. Sur la représentation du temps, voir B. Guenée, *Histoire et culture historique...*, *op. cit.*, p. 20-21 et p. 148-165.

esthétique pour certains²⁴⁸.

Ces quelques réflexions générales sur le statut de l'historiographie médiévale et sur les enjeux spécifiques de son écriture permettent d'orienter la lecture du passage édité afin de tenter d'en comprendre les caractéristiques du point de vue de sa composition historiographique. Quelques aspects ont particulièrement retenu notre attention :

- Le travail critique de Wavrin vis-à-vis de ses sources,
- Le respect de la linéarité de l'écriture historiographique,
- La construction de la véridicité du discours historique,
- Le lien entre histoire, roman et épopée,
- La réponse du texte de Wavrin aux principaux objectifs de l'historiographie : plaire, instruire et édifier.

L'étude des notions évoquées s'étend sur deux chapitres (chap. V et VI) : le premier traite de l'organisation du texte du point de vue de son architecture d'ensemble, c'est-à-dire des différentes interventions du compilateur pour organiser la matière fournie par ses sources. Le second contient une étude des différentes techniques de remaniement utilisées par le compilateur pour donner à ses modèles une nouvelle esthétique et offrir au lecteur une peinture vivante d'un passé héroïque et chevaleresque au goût de la noblesse bourguignonne.

Le présent chapitre se propose d'examiner les différents aspects du travail du compilateur relatifs à la réorganisation des sources. Nous aborderons en particulier le cas où le compilateur disposait de deux versions du même épisode et les différentes réponses qu'il a pu apporter à une telle situation ainsi que les problèmes de cohérence du récit liés à la combinaison de deux textes différents²⁴⁹.

²⁴⁸ Sur la question du rapport entre l'historiographie médiévale et la littérature, voir Étienne Anheim, Pierre Chastang, Francine Mora-Lebrun et Anne Rochebouet (éd.), *L'Écriture de l'histoire au Moyen Âge - Contraintes génériques, contraintes documentaires*, Paris, Classiques Garnier, 2015.

²⁴⁹ Comme indiqué au chapitre précédent, les extraits du *Brut* en moyen français et de la *Grande Chronique de Normandie* ont été transcrits en suivant la même mise en forme que pour les *Cronicques d'Engleterre*. Voir chap. IV, p. 94

Traquer le détail historique

On peut observer un certain nombre de passages où le compilateur bourguignon a complété les informations fournies par la *GCN* avec celles qu'il a pu trouver dans le *Brut en Prose*. Les exemples qui suivent tendent donc à prouver que l'auteur a conservé les deux sources en regard l'une de l'autre tout le long de son travail. Nous avons relevé ici trois exemples qui nous semblaient particulièrement évocateurs.

Naufrage de la Blanche-Nef

L'épisode du naufrage de la Blanche-Nef, le 25 novembre 1120, qui vit périr une grande partie de la noblesse normande, y compris Guillaume Adelin, seul héritier mâle du roi Henri I^{er}, fut l'incident le plus tragique du règne de ce souverain. L'accident est relaté à la fois par le *Brut en Prose* et par la *Grande Chronique de Normandie*.

1- *Brut en Prose MF*
BNF fr. 12155 f. 125v°

Ces deux filz, Guillaume et Richard, voudrent sievir leur pere, si entrerent en mer à grande compaignie de gens, mais avant qu'ilz venissent à terre, la nef se retourna à une roche et despiecha. Si noyerent tous ceulx qui furent dedens, fors un seul homme de la nef mesmes qui eschappa. Et ce avint le jour sainte Katherine. Et ceulx furent les grans qui noyerent, c'est assavoir **Guillame et Richard, filz du roy, Henry, le conte d'Ecestre, Otuel, son frere, Gaufrid Ridel, Waultier, Emmery et Godeffroy, Ercedekene, la fille du roy, contesse de Perches, la niepce du roy, contesse d'Ecestre,** et plusieurs autres.

2- *Grande Chronique de Normandie*
Arsenal 4095 f. 136r°-v°

Quant Guillamme ot espousé la fille Faucon, conte d'Anjou, le roy Henry, qui evoit esté aux espousailles, prinst sa fille et entra en mer à Harflue pour aler en Engleterre. [136v°] Et Guillamme, son filz, entra aprez en une autre vaissel avec ung sien frere bastard, et moult de nobles hommes, tant de Normendie comme d'Engleterre. Sy advint que la nuit les prinst et que les maronniers qui conduisoient la nef Guillamme ne sceurent point le cours de la mer, ou ilz avoient trop beu¹. Sy hurta leur nef à une roche et fendy tellement que Guillamme et tous ceulx de sa nef, excepté ung maronnier qui se sauva sur une piece de bois, furent tous noyez et mors.

¹ La précision sur l'état d'ébriété des marins est un trait provenant du texte de Wace, voir *RR Holden II*, v. 10177 et *III*, p. 166.

3- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 189, 1.1-4

Le roy Henri maria Guillame son filz à la fille du noble comte Facon d'Anjou qui, par sa vaillance, fut en son temps couronné roy de Jherusalem. Puis, quant le dit Guillame l'eut espousee, le roy Henri prist sa belle fille, sy l'emmena à Harfleu où ilz monterent en mer pour aler en Engleterre, (2) c'est à sçavoir le roy, sa belle fille et plusieurs aultres en un vaissel, et en ung aultre estoient **Guillame et Richard, son frere bastard, avecq eulx plusieurs nobles hommes, dames et damoiselles,** (3) c'est à sçavoir le comte d'Excestre, Otuel son frere,

[234v°a] Gauffris Ridel, Waltier Ennircy, Godeffroy Ercedekem, la fille du roy, comtesse de Perches, la niepce du roy, comtesse d'Excestre et plusieurs aultres nobles personnes tant de Northmandye comme d'Engleterre. (4) Sy advint que la nuit les sourprinst et que les marinniers qui conduisoient la nef de Guillame ne sçavoient point le cours de la mer, ou ilz avoient trop beu, sy hurta leur vaissel parmi une roche et se fendi tellement que Guillame et tous ceulx de sa compagnie furent perilz et noiés, excepté ung seul marinier qui se sauva sur une piece de bois.

Comme le montre le passage en gras, si la *GCN* sert ici de source principale à Jean de Wavrin pour cette partie de sa chronique, la liste des personnes qui périrent noyées en mer est empruntée au *Brut*. Ce type d'ajout, qui n'est pas un phénomène isolé, montre bien la volonté du compilateur d'offrir au lecteur un tableau aussi complet que possible des événements du passé.

Arrivée de Lumaud en Angleterre

Le début du chap. 176, rapportant le retour de Guillaume le Conquérant en Normandie après la conquête de l'Angleterre et son retour précipité sur l'île pour mater une insurrection menée par le roi d'Écosse, est entièrement tiré de la *GCN*. Toutefois, la dernière phrase du premier paragraphe (176, 1.3), mentionnant la présence de la femme de Guillaume à ses côtés lors de son retour en Angleterre, est tirée du *Brut en Prose*.

1- *Brut en Prose MF*
BNF fr. 12155 f. 120v°-121r°

2- *Grande Chronique de Normandie*
Arsenal 4095 f. 122r°

3- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 176, 1-2

Et puis après, il passa la mer et vint en Normendye où il demoura une es-passe. Et, [121r°] le second an de son regne, il revint en Engleterre **et amena avec lui Maud, sa femme, et la fist couronner royne le jour de la Penthecoste.**

Ces choses ainsy faictes, le roy s'en retourna en Normendie où il fut à très grant joye receu. Et là festoia ceulx qui le avoient servy, et leur fist qu'ilz se tindrent bien contens de lui. Mout grandement fist garder justice et punir les larrons, sans mercy, et

Les choses ainsy faites et achevees, le roy Guillame s'en retourna en Northmandye où il fu recheu honnourablement, sy festoia illec ceulx qui en sa guerre l'avoient servi, ausquelz il donna grans dons et tant leur fist qu'ilz se tindrent bien contens de lui.

Tost après, le roy d'Escoce Mancolon commença à contrestre au roy de Engleterre; et il se mist vers Escoce par terre et par mer pour destruire le roy Mancolon. Mais ilz s'accorderent et le roy Mancolon devint son homme et tint sa terre de lui.

[122v°] les murdriers, et les preneurs de femmes à force, et tous aultres malfacteurs. Aprez ce que Guillamme le Bastard, duc de Normendie, eust concquis le royaume d'Engleterre et qu'il eust esté couronné, Droon, le prince de Galles, et Ydre, le roy d'Irlande, alerent devers le roy d'Escoce, nommé Marcolonp, et lui promirent aidier à conquerir le royaume d'Engleterre.

(2) Moulit grandement fist maintenir justice et pugnir les larrons et les murdriers sans mercy. Et pareillement les preneurs des femmes et tous aultres malfauteurs, (3) puis repaira en Engleterre **et emmena Lumaud sa femme, laquelle par ung jour de Pentecouste il fist couronner royne d'Engleterre.** 2. (1) Après ce que Guillame eult concquis le royaume d'Engleterre, Doon, le [225r°b] prince de Galles et Ydre le roy d'Irlande alerent devers le roy d'Escoce appelé Colump et lui promisrent aidier à conquerre le royaume d'Engleterre.

La précision sur le retour de la femme de Guillaume en Angleterre montre, là encore, le souci d'exhaustivité du compilateur.

Retour de l'archevêque Ancelin

Le retour de l'archevêque Ancelin (188, 2.3) en Angleterre immédiatement après le couronnement de Henri I^{er} Beauclerc n'est rapporté que par le *Brut*.

1- *Brut en Prose MF*
BNF fr. 12155 f. 123v°-14r°

2- *Grande Chronique de Normandie*
Arsenal 4095 f. 136r°

3- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 188, 2.1-3

Il fut couronnez à Londres, le quart jour après la mort de son frere, c'est assavoir le .v^e. jour d'aoust. **Et ausitost que l'archevesque Ancellin oÿ de la mort Guillame le Rous, il revint en Engleterre, et le roy le receut notablement.** Le premier an que le roy Henry fu couronnez, il espousa Maud, la fille Margaute, royne d'Escoce, et l'archevesque Ancellin de Cantorbery les espousa. Ce roy Henry engendra de sa femme deux filz et une fille. Le premier filz eut nom Guillame et [124r°] le second Richard, et la fille eut nom Maud, qui depuis fut emperesse d'Almaigne.

Adonques receut Henry l'honneur du royaume, et moult bien et vaillamment le gouverna. Par le conseil de ses prelatz et barons il prinst a femme la fille du roy d'Escoche nommee Mahault. Moult fut celle dame belle et moult l'ama le roy Henry. Elle eut de lui ung filz nommé Guillamme et une fille nommee Mahault comme sa mere. Guillamme et Mahault crurent, sy fut Mahault mariee à l'empereur Henry d'Allemaigne, et fut dame de moult bonne et sainte vie, et fut couronnee à emperis le jour de la feste saint Jacques à Mayence, de l'archevesque de Coulongne.

Adont Henri, voyant que nulle excusation ne lui pouoit valoir, receipt l'honneur du royaume, lequel il gouverna vaillamment par le conseil de ses barons. Il prinst a femme la fille du roy d'Escoce appelee Mehault, laquelle fut moult belle dame, sy l'ama moult le roy Henri et eult d'elle ung filz nommé Guillame et une fille nommee Mehault comme sa mere. (2) Guillame et Mehault crurent, sy fut Mehault mariee à l'empereur Henri d'Allemaigne, laquelle fut en son tempz dame de moult bonne et sainte vye, et fut couronnee à emperis par ung jour de saint Jaque, à Maience, de l'archevesque de Coullongne, **dont à present lairons de parler, sy retournerons au roy Henri nouvellement couronné honnourablement en la cité de Londres.**

**(3) Ausitost que l'arcevesque Auce-
lin sceut la mort du roy Guillame le
Roux, il revint en Engleterre, sy fut
par le roy Henri liement recheu.**

Ce détail à propos de l'archevêque (qui ne sera d'ailleurs plus mentionné dans la suite du récit) peut éventuellement se comprendre si l'on observe le traitement global que le chroniqueur adopte vis-à-vis des conseillers ecclésiastiques des souverains. En effet, la représentation des personnages royaux se fonde sur une dichotomie assez nette entre les bons rois, au service de Dieu et secondés par un évêque ou un archevêque, et les mauvais rois, hostiles à l'Église. Les exemples prototypiques de ce système de représentation sont le comportement d'Eadwig vis-à-vis de saint Dunstan (chap. 133), celui de Guillaume le Roux vis-à-vis d'Anselme (chap. 186, 2.2) et celui de Henri II vis-à-vis de Thomas Becket (chap. 198).

Choisir entre deux versions d'un même épisode

Capture de Harold par Guillaume

Quand un épisode historique est rapporté de deux manières différentes par ses sources, le compilateur des *Croniques d'Engleterre* peut préférer la sélection à la confrontation. L'exemple le plus notable est le récit du serment que Harold fit à Guillaume, par lequel il jura de lui laisser la couronne d'Angleterre à la mort de saint Édouard. Comme l'a bien montré A. Holden²⁵⁰, il existe trois versions différentes expliquant les raisons de la venue de Harold en Normandie : la première, de tradition normande²⁵¹, rapporte que Harold aurait été envoyé par Édouard en personne pour assurer Guillaume de la volonté du roi d'en faire son successeur. La deuxième, d'origine anglaise²⁵², indique que Harold s'est décidé lui-même à aller en Normandie afin de demander au duc Guillaume la libération de certains membres de sa famille retenus en otage depuis que Godwin (père de Harold) a fait mettre à mort le frère de saint Édouard (voir chap. 147). Enfin, la troisième, elle aussi de tradition anglaise²⁵³, ne donne pas de raison particulière au voyage mais rapporte qu'une tempête

²⁵⁰ RR Holden, III, p. 148-149.

²⁵¹ Cette version figure chez Guillaume de Jumièges, Guillaume de Poitiers et Orderic Vital.

²⁵² Voir Eadmer et Simeon de Durham.

²⁵³ Voir Guillaume de Malmesbury et Henri de Huntingdon.

a accidentellement poussé le navire de Harold sur les côtes de Normandie. Le *Brut* est ici tributaire de la version donnée par G. de Malmesbury²⁵⁴ tandis que la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 98r°), dont le récit suit ici le texte de Wace, adopte plutôt la deuxième version. Les *Cronicques d'Engleterre* ne donnent que la version fournie par la GCN et suppriment complètement le récit donné par le *Brut*.

1- *Brut en Prose MF*
BNF fr. 12155 f. 119r°-v°

Cestui Harelod, filz Godewine, le second an devant le trespas de saint Edouart, vouloit aler en Flandres, mais il fut chassé par tempeste vers le paÿs de Ponthieu, et là fut il pris et vendu au duc Guillame de Normendye, lequel se vouloit de lui vengier pour ce que Godewine, son [pere]¹, avoit fait tuer Alured, frere saint Edouart, pour ce que Alured estoit filz de la royne Emme, mere de duc Richart de Normendye, son oncle. Mais cestui duc Guillame, quant il avoit Harelod en son pouoir, pour ce qu'il estoit bel chevalier, preux et vaillans de corps, et aussi que son pere et lui estoient accordez au bon homme Edouart, le roy d'Engleterre, il ne lui vult meffaire.

¹ pere manque dans le ms. BNF fr. 12155, corr. d'après Sainte Geneviève 935 et Royal 19 C IX.

2- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 153, 2.2-6
Cf. *Grande Chronique de Normandie*
Arsenal 4095 f. 98r°

Cestui Herault, après la mort de son pere, requist au roy, son serouge, qu'il lui donnast congyé d'aler en Northmandye, devers le duc Guillame le Bastard, pour querre son frere et son cousin, lesquelz le comte Goduine avoit baillés en hostage au duc Robert adfin de entretenir ses promesses au roy Edouard. (3) Quant la paix fut faite d'eulz deux, sy tiennent les aulcuns que le roy lui escondist ceste alee pour ce qu'il sçavoit bien que le duc Guillame le heoit. (4) Toutefois, non obstant le congié refusé, Herault ordonna son voyage et prinst deux nefz, puis se mist en mer. Sy comme ilz singloient, ilz [207r°b] veyrent venir un batel pescheour et firent signe aux pescheurs qu'il parlaissent à eulz. (5) L'un des pescheurs congnoissoit bien Herault, car il l'avoit veu pluseurs fois en Engleterre. Quant le pescheur congneult Herault et il eut parlé à lui, il prinst congié, sy descendy à terre le plus tost qu'il polt, au port près d'Abeville en Pontieu. (6) Sy s'en ala à Guion, comte de Ponthieu, auquel il dist que se il vouloit à lui donner .xx. livres, il lui feroit avoir un prisonnier qui lui en renderoit mille, laquelle chose le comte Guion lui ottoia, puis entra en mer où il exploita tellement que il prinst Herault et toutes ses deux nefz, qui bien estoient chargies de chevance.

²⁵⁴ Voir *Brut* Marvin, note p. 332 et *Brut* Pagan, note p. 231.

Quant Herault, qui malicieux estoit, se vey prins, il fist secretement sçavoir au duc Guillame comment il estoit prisonnier à Abeville, en lui rescrivant que le roy d'Engleterre l'envoyoit en message devers lui, touchant les affaires du royaume. (2) Et le duc Guillame, sachant ces nouvelles, envoya devers Gui d'Abbeville, sy fist tant que il lui rendy Herault, en remuneration de quoy le duc Guillame lui donna un moult bel manoir qu'il avoit seant sur la riviere d'Yane, avec plusieurs aultres rices joyaulz et beaux dons.

La première version, plus courte et plus expéditive, n'a visiblement pas retenu l'attention du compilateur qui s'est contenté de suivre le texte fourni par sa source pour cette partie de sa chronique. À l'inverse, il peut aussi arriver que l'auteur confronte explicitement deux versions d'un même épisode, c'est notamment le cas de l'exemple suivant, relatant la capture de Richard Cœur de Lion.

Capture de Richard Cœur de Lion

La capture de Richard Cœur de Lion tient en une ligne dans le *Brut en Prose* (BNF fr. 12155 f. 132v°-133r°). Le récit de la course poursuite avec les hommes du duc d'Autriche est plus développé dans la *Grande Chronique de Normandie*. Comme pour le reste du règne de Richard, c'est cette version qui est suivie par la chronique de Wavrin, avec toutefois le rappel d'une autre légende relative à la capture du souverain.

1- *Grande Chroniques de Normandie*
Arsenal 4095 f. 183r°

Puis envoya le duc gens qui encloient entour et environ la maison où le roy estoit, et dirent qu'il se rendist. Le roy, qui vey que deffence n'y vailloit riens, sy dist qu'i se renderoit au corps du duc et non à autre, tant que le duc y vint. Le roy alla à l'encontre de lui et lui rendy son espee. Le duc fut moult liez et amena le roy avec lui honnorablement. Puis le bailla à garder à chevaier qui anuit et jour songneusement et estroitement le gardoient.

2- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 112, 4.4-6

Quand il eult congneu le cas, il fut tantost nuncyé au duc, lequel envoya assegier la maison où le roy estoit. Si lui dirent qu'il se rendist, et adont le roy, voyant que deffence n'y pouoit riens valloir, dist qu'il se renderoit au corps du duc et non à aultre. (5) Et quant le duc y vint, il ala à l'encontre de lui et lui rendy son espee, de quoy le duc fut moult liés, sy emmena le roy avecq lui honnorablement, puis le bailla en garde à chevaliers qui nuyt et jour songneusement et destroitement le garderent. (6) **Mais les aulcuns veullent dire que le roy Richard fut prins en tournant le rost. Il n'en est riens, ains fut prins par la maniere comme oÿ avez cy dessus**

Ce court passage est le seul cas que nous avons pu relever où l'auteur des *Cronicques d'Engleterre* confronte volontairement deux traditions pour en discréditer une au profit de l'autre. Pour bien comprendre cette intervention, il est nécessaire d'étudier, en amont, les sources de la *Grande Chronique de Normandie*. Jusqu'à la capture de Richard par le duc d'Autriche, la *GCN* contient une traduction de la chronique de Raoul de Coggeshall²⁵⁵. Le compilateur de la *GCN* a ensuite inséré le célèbre récit de la quête du ménestrel Blondeau, parti à la recherche du roi Richard dont plus personne n'avait de nouvelle. Ce récit est rapporté pour la première fois dans les *Récits d'un Ménestrel de Reims*²⁵⁶ auxquels l'auteur de la *GCN* a ici recours²⁵⁷. Les *Récits d'un Ménestrel de Reims* sont le premier texte à rapporter la tradition, au ton populaire, où Richard aurait été capturé en train de *tourneir les chapons*²⁵⁸. Le compilateur de la *GCN* a choisi d'adapter la légende de Blondeau, sans toutefois mentionner la capture peu glorieuse de Richard que lui proposait sa source.

Pour ce qui est du texte de Wavrin, il reste à se demander pourquoi le compilateur a ajouté un détail que sa source n'avait pas jugé nécessaire d'intégrer. Cette remarque laisse penser que la version rapportant la capture de Richard en train de tourner la broche était suffisamment répandue pour que l'auteur estime nécessaire de poser un jugement sur celle-ci. Il est toutefois difficile de savoir si Wavrin avait connaissance des *Récits d'un Ménestrel de Reims* ou si sa remarque est plutôt l'écho d'une tradition populaire.

²⁵⁵ Traduction héritée de la version intermédiaire (voir nos notes aux chap. 206-212).

²⁵⁶ *Récits d'un ménestrel de Reims au treizième siècle*, éd. Natalis de Wailly, Paris, Renouard, 1876, p. 41-45. Cette chronique avait été repérée par Michaud, *Histoire des Croisades*, tome II, 2^e éd., 1867, p. 469. Voir également sa *Bibliothèque des Croisades*, 3^e partie, 1829, p. 339-345.

²⁵⁷ Sauf erreur, la première personne à avoir noté le lien entre la chronique du Ménestrel de Reims et la *GCN* est Francisque Michel, voir les *Rapports à M. le Ministre de l'instruction publique sur les anciens monuments de l'histoire et de la littérature de la France*, Paris, Imprimerie royale, 1838, p. 7. Sa remarque est toutefois extrêmement lapidaire et se borne à mentionner la ressemblance entre le ms. BNF fr. 24430 (Sorbonne 454 chez Michel) et BL Royal 15 E VI.

²⁵⁸ *Récits d'un Ménestrel de Reims*, *op. cit.*, p. 34-35. Cette version de la capture est également celle adoptée par Philippe Mouskés. *Chronique rimée de Philippe Mouskes, évêque de Tournay au treizième siècle*, éd. Reiffenberg, 2 tomes, Bruxelles, Hayez, 1836-1838, vol. II, p. 289-290. Il n'y est toutefois pas question de l'histoire de Blondeau.

Mettre en forme deux versions d'un même épisode

Stamford Bridge

La mort de saint Édouard en 1066 déclencha une certaine agitation sur l'échiquier géopolitique européen, le trône d'Angleterre étant convoité par trois personnes : Guillaume, duc de Normandie, dont saint Édouard avait fait son héritier, Harold Godwinson, sans doute le seigneur le plus puissant d'Angleterre après le roi, et Harald le Sévère, roi de Norvège. Ce dernier monta une expédition militaire pour envahir la Grande Bretagne mais fut défait par Harold à la bataille de Stamford Bridge. Il trouva d'ailleurs la mort au cours de l'affrontement. Une première version de cet épisode se trouve dans le *Brut en Prose* et une seconde dans la *Grande Chronique de Normandie*. Contrairement à l'habitude du compilateur qui sélectionne généralement l'un des deux récits en fonction de ce qui convient le mieux à son propos, les deux versions se trouvent ici rapportées dans les *Cronicques d'Engleterre*. Toutefois, comme les deux chroniques-sources ne placent pas l'épisode au même moment, ce décalage se retrouve dans la chronique de Wavrin. La bataille est relatée une première fois au chap. 157 et une seconde fois au chap. 162.

1- *Cronicques d'Engleterre*
 Chap. 157, 2.1
 Cf. *Grande Chronique de Normandie*
 Arsenal 4095 f. 106r°

2- *Cronicques d'Engleterre*
 Chap. 162, 2.1-4
 Cf. *Brut en Prose*
 BNF fr. 12155 f. 119v°-120r°

En ce tempz que le duc arriva en Engleterre, le roy Herault estoit alez outre la riviere du Hombre et avoit tout nouvellement mis à mort un sien frere pour ce que, après ce que Herault ot prins la possession du royaulme l'Engleterre, (2) il lui requist que pour sa portion de terre il lui laisast l'heritaige que Goduine, leur pere, tenoit en son vivant, et il lui en feroit ce que leur dit perre en faisoit au roy Edouard, quant tous deux vivoient. (3) De laquelle chose le roy Herault l'escondy, [214v°a] et **pour ce Costi estoit alez en Danemarce devers ses parens** de par sa mere, et avoit prins le plus qu'il avoit peu finer de gens, (4) sy estoit entrés en Engleterre emprez un lieu appellé Pontfort. Mais quant le roy, son frere, le sceut, il le vint combatre et là l'occist.

Or advint que en ce meismes an du couronnement Herault, Harolt Harenstreg arriva en Engleterre atout grant navire chargé de gens d'armes danois. Lequel, quant il eut prins terre, encommença de bouter feux partout et destruire le povre peuple qu'il tourmenta grandement. (4) [210r°b] Et la cause de sa venue estoit contendant concquerre le royaulme et soy en faire couronner roy. Sy vint en ce point, tout robant et pillant le païs jusques à Werwic où il fist mettre à mort plus de mille hommes, ungz et aultres, dont il y eult bien cent prestres.

2. (1) ¶ Les nouvelles de ceste destruction vindrent au roy Herault, lequel tantost assambla grant ost et ala à l'encontre des Danois, lesquelz il desconfist et lui meismes de sa main occist Harolt. (2) Sy n'en eschappa guerres vifz, exepté aulcuns qui avant la fin de la bataille s'enfuirent en leurs nefz à saulveté, puis retournerent en Danemarce dont ilz estoient partis. (3) ¶ Ainsy comme vous oez, occist le roy Herault d'Engleterre Harolt le roy de Dannemarce, pour laquelle sa premiere gloire il devint tant orgueilleux que oncques de tout le gaaing qu'il conquist en ceste chevauchee n'en vould donner ne departir à ceulz qui l'avoient servi, (4) ainz le retint à lui, pour quoy les nobles d'Engleterre et la pluspart de tous ses gens se partirent mal contens, et ne demoura avecques lui que les soldoiiers.

Le compilateur a-t-il volontairement laissé les deux récits de la bataille de Stamford Bridge ou ignorait-il que les deux chroniques traitaient ici du même événement ? Il faut dire que, hormis la phrase que nous avons surlignée dans la version donnée par la *GCN*, bien peu d'éléments permettent de mettre ces deux passages en lien si l'on ne sait pas déjà de quelle bataille il s'agit. Le premier récit, tiré de la *Grande Chronique de Normandie*, insiste sur le caractère fratricide de cet affrontement. Le second, inspiré du *Brut en Prose*, met l'accent sur Harald le Sévère qui fut effectivement aidé par Tostig, frère de Harold. Tostig trouva lui aussi la mort dans la bataille. Précisions historiques mises à part, si l'on considère que, pour un lecteur médiéval, les deux épisodes pouvaient représenter deux batailles distinctes, le compilateur n'avait dès lors aucune raison d'intervenir. L'exemple suivant est tiré du règne de Guillaume le Roux et présente un mélange subtil de passages tirés tantôt du *Brut*, tantôt de la *Grande Chronique de Normandie*.

Des songes prémonitoires

Le chapitre relatant la mort de Guillaume le Roux (chap. 186-187), fils de Guillaume le Conquérant, est tiré de la *Grande Chronique de Normandie*. Cependant, quelques temps avant sa mort, le souverain fit deux rêves prémonitoires. L'un de ces deux rêves a été emprunté au *Brut en Prose*²⁵⁹, autre indice qui prouve que le compilateur a continué à travailler avec les deux textes à proximité.

1- *Brut en Prose* MF
BNF, fr. 12155

[122v°] Si avint qu'il mesmes songa un songe le jour devant qu'il morut, et lui sembloit qu'il fust seigné, et seigna grande quantité du sang, et un ray de sang se lancha sus vers le ciel où il fist plus de cent taches, et en fut la clarté du jour toute obscure et le firmament aussi.

La seconde nuit devant, un moisne de son hostel songa que le roy entroit en une eglise avec grant peuple, et fut si orgueilleux qu'il desprisa tous ceulx qui furent avec lui, et si prist l'ymage du crucifix et la mordy honteusement de ses dens, et le crucifix souffry celle honte debonnairement, mais le roy, comme enragié, rongra les bras du crucifix et le desoula dessoubz ses pies douloureusement, telement qu'il chey à la terre tout estendu et une grande flamme de feu s'en yssi de la bouche du crucifix, dont plusieurs s'esmerveilloient.

2- *Cronicques d'Engleterre*
livre 5, chap. 12. BNF, fr. 75

[...] (5) ¶ En ce tempz advint au roy Roux une vision en dormant, ainsy comme à la minuyt, par laquelle il lui fut advis que pour certain il estoit en une chapelle, sy veoit sur l'auteil ung homme mort gisant, et lui prinst voulenté moult grant de mengier l'un de ses pieds, laquelle chose, comme il lui sambla, il faisoit. Puis, quant il eult cestui mengiet, il vint à l'autre, puis à l'une des mains, mais le mort haulça l'autre main et le feri parmi les dens. (6) ¶ Et lors le roy s'esueilla, sy se trouva sanglent et deux de ses dens cheus hors de sa bouche. [...]

(7) ¶ La seconde nuit devant, ung moisne de son hostel songa ung songe ouquel il lui fut advis que le roy estoit entré en une eglise a moult grant gent et que par grant orguel desprisoit tous ceulx que avecq lui estoient, ne il ne les daigna mie regarder quant ilz le saluoient. Puis lui sambla que le roy mordy le crucefis aux dens, laquelle chose le crucefis souffri moult debonnairement, sans soy mouvoir, et puis le roy, comme tout foursené, rongra les bras dudit crucefis, et alors sailli hors de sa bouche une grant flambe. [...]

3- *Grande Chronique de Normandie*
BL Royal 15.E.VI

[391r°a] Une fois lui vint en avision qu'il estoit en une chappelle et veoit sur l'autel ung homme mort gesir et tallent lui prenoit de mengier ung de ses piés. Et aloit a lui *et* puis le mengeoit. Après lui mengeoit l'autre, puis une main, et comme il vouloit l'autre manger, le mort hauchoit celle main et le feroit aux dens. Ainsi le roy Roux s'esveilla et se trouva senglant, et si trouva deulx de ses dens rompues comme il avoit veu en avision.

²⁵⁹ Voir *Brut* Marvin, l. 3233-3250 et *Brut* Maxwell, l. 3206-3222.

(8) ¶ Tuteffois advint ung jour qu'il souvint au roy de [232r°b] ces songes, et y pensa moult fort, sy manda querir ung bon saint preudhomme hermite, auquel il conta son dit songe de bout en bout. Et l'hermite, après ce que le roy lui ot conté, lui dist : « Sire, le mort qui gisoit sur l'autel estoit Jhesucrist, qui souffri mort en croix pour nous racheter des paines infernales, à qui vous mengiés ses membres quand vous destruisiés ses abayes, ses clers, ses evesques, les menistres de la sainte foy catholique, et ne vous en voulés tenir ne deporter. Pensés que ces visions vous viennent adfin que amendés vostre vye, car moult longuement a Dieu souffert de vous, mais je me doubte, se n'y advisez en vous repentant et criant de bon ceur mercy à Dieu et prenez penitance, que Dieu vous acourchera vostre vie, qui en vo vision est signiffiee par les dens de vostre bouche ». [...]

L'endemain dist celle advision en ung hermite qui lui exposa ainsi et lui dist : « Sire roy, celui homme mort qui gisoit sur l'autel, c'est Jhesucrist, qui souffry mort en croix pour nous, à qui vous mengés ses membres : ses abbaïes ses chevaliers et ses evesques mengez et apouriés. Sachez, sire roy, que Nostre Seigneur Jhesucrist vous a longuement souffert, et agadoit que vous feussiés repentant, mais se prochainement n'en criés à Dieu mercy et n'en prenez penitance, Dieu vous acourcera vostre vie ». [...]

Le Brut en Prose et les Gesta Regum Anglorum

Le texte du *Brut en Prose* est une traduction directe des *Gesta Regum Anglorum* de Guillaume de Malmesbury²⁶⁰ :

Pridie quam periret, uidit per quietem se flebotomi ictu sanguinem emittere; radium cruoris in cælum usque protentum lucem obnubilare, diem interpolare. [...] Paulo post, cum iam aura diem inuehere mediaretur, monachus quidam transmarinus retulit Rotberto filio Haimonis, uiro magnatum principi, somnium quod eadem nocte de rege uiderat mirum et horrendum : quod in quandam æcclesiam uenerit superbo gestu et insolenti, ut solebat, circumstantes despiiciens; tunc, crucifixum mordicus apprehendens, brachia illi corroserit, crura pene truncauerit; crucifixum diu tollerasse, sed tandem pede ita regem depulisse ut supinus caderet; ex ore iacentis tam effusam flammam exisse ut fumeorum uoluminum orbis etiam sidera lamberent.

²⁶⁰ Livre IV, §333. Voir *William of Malmesbury : Gesta Regum Anglorum*, vol. I, ed. and trans. by Roger Aubrey Mynors, Oxford, The Clarendon Presss, 1998, p. 572.

La veille de sa mort, il vit dans son sommeil que, lors d'une saignée, son sang jaillissait et qu'un rai de sang, projeté jusqu'au ciel, masquait la lumière et occultait le jour [...] Peu après, alors que déjà l'aube s'apprêtait à faire venir le jour, un moine étranger rapporta à Robert Fitz Hamon, personnage éminent, le songe étrange et effrayant qu'il avait vu cette même nuit au sujet du roi : celui-ci était entré dans une église, méprisant d'un air hautain et insolent, comme à son habitude, ceux qui l'entouraient ; alors, saisissant le crucifix entre ses dents, il avait rongé ses bras et presque brisé ses jambes. Le crucifix le supporta longtemps, mais à la fin, il repoussa le roi de son pied en sorte qu'il tomba sur le dos. De la bouche de celui étendu au sol jaillit une telle flamme que les orbes tourbillonnantes de fumée touchèrent le ciel. (Traduction personnelle)²⁶¹.

Le second rêve décrit dans le *Brut* pose un problème de traduction qui a visiblement embarrassé le compilateur dans le passage équivalent des *Cronicques d'Engleterre*. Le *Brut* donne : *Le roy, comme enragié, rongra les bras du crucifix et le desoula dessoubz ses piés douloureusement, telement qu'il chey a la terre tout estendu et une grande flamme de feu s'en yssi de la bouche du crucifix*. Le texte de Wavrin supprime un élément : *Le roy, comme tout foursené, rongra les bras dudit crucefis, et alors sailli hors de sa bouche une grant flambe*. Le passage équivalent chez G. de Malmesbury est le suivant : *crucifixum diu tollerasse, sed tandem pede ita regem depulisse ut supinus caderet; ex ore iacentis tam effusam flammam exisse ut fumeorum uoluminum orbes etiam sidera lamberent*.

Toute cette partie du rêve est racontée au discours indirect par le biais de propositions infinitives. Comme le sujet des propositions infinitives est à l'accusatif, il peut éventuellement être confondu avec le complément du verbe. C'est ce qui a dû se produire avec *regem depulisse* : ce n'est pas le roi qui frappe le crucifix (comme cela a été traduit dans le *Brut*) mais bien le crucifix qui, après avoir été rongé par le roi, se met à le châtier en le projetant au sol d'un coup de pied. La conjonction *sed* marque le changement d'attitude entre *diu tollerasse* et *tandem depulisse*. Ainsi, *ex ore iacentis* se rapporterait alors au roi qui, une fois au sol, se met à cracher des flammes. Le texte latin maintient ainsi le parallèle avec le rai de sang projeté dans le premier rêve : dans un cas comme dans l'autre, le roi est à l'origine d'une perturbation cosmique, ce qui est tout à fait conforme à l'image que les chroniqueurs s'attachent à rendre de lui. Un autre indice irait dans le sens de cette interprétation, la collocation *sidera lambere*, littéralement 'lécher les astres', n'est attestée que chez Virgile (*Énéide* III, v. 574). Le contexte de l'attestation est également intéressant : Énée, tel un nouvel Ulysse,

²⁶¹ Pour le commentaire de ces rêves, voir *William of Malmesbury : Gesta Regum Anglorum*, vol. II, General Introduction and Commentary by Rodney Thomson, Oxford, The Clarendon Press, 1999, p. 286-288 pour le commentaire général de la mort de Rufus et p. 287 pour les références à Suétone et Virgile. Thomson cite un article de Neil Wright auquel il a pu avoir accès avant publication, ledit article n'a par la suite jamais paru, voir Rodney Thomson, « William of Malmesbury and the Latin Classics Revisited », *Aspects of the Language of Latin Prose*, éd. Tobias Reinhardt, Michael Lapige et James Adams, Oxford, Clarendon Press, 2005, p. 383-394.

vient de débarquer sur l'île des Cyclopes, c'est-à-dire la Sicile. Virgile décrit alors les gerbes de flammes sortant de l'Etna qui seraient provoquées par les mouvements d'Encelade, un des géants ayant combattu les Olympiens lors de Gigantomachie. Cette subtile allusion permettrait, une fois encore, de montrer à quel point le roi trouble l'ordre divin. Le traducteur a pu comprendre les flammes comme une marque de punition divine, ce qui fait sens, mais il est obligé d'utiliser le simple coordonnant (*ronga les bras du crucifix et le desoula dessoubz ses piés*) pour arriver à rattraper le sens. Le morceau de phrase manquant dans le texte de Wavrin ne semble pas être dû à un saut du même au même. Peut-être le compilateur n'avait-il à sa disposition qu'un texte assez corrompu à cet endroit et a préféré éliminer cette partie de la phrase pour maintenir la clarté du texte.

La GCN et les *Chroniques de Normandie*

Pour ce qui est de la version du premier rêve donnée par le texte de Wavrin et la *Grande Chronique de Normandie*, elle se trouve déjà dans les *Chroniques de Normandie*²⁶². Il y a aussi une exégèse du rêve mais l'épisode de la corde d'arc est absent. Le récit du songe de Guillaume le Roux ne figure ni chez Wace ni chez Gaimar. En revanche, il se trouve chez Benoît de Sainte-Maure²⁶³, dans le ms. British Library, Cotton Vitellius A. X²⁶⁴ et dans la chronique de Pierre de Lantoft²⁶⁵. Cependant, le motif des dents ne figure dans aucun de ces trois textes.

²⁶² *Les Chroniques de Normandie*, éd. Francisque Michel, Rouen, Édouard Frère, 1839, p. 54-55; *ead.*, *Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre*, Paris, Jules Renouard, 1840, p. 66-67.

²⁶³ *Chronique des ducs de Normandie par Benoît*, éd. Francisque Michel, 3 vols., Paris, Imprimerie Royale, 1836-1844, vol. 3, 1844, p. 327-335. Pour ce qui est du motif du rêve, voir les notes de Michel p. 329-331.

²⁶⁴ *Chroniques anglo-normandes, recueil d'extraits et d'écrits relatifs à l'histoire de Normandie et d'Angleterre*, éd. Francisque Michel, 3 vols. Rouen, Édouard Frère, 1836-1840, vol. 1, 1836, p. 95-98.

²⁶⁵ *The Chronicle of Pierre de Langtoft*, éd. Thomas Wright, 2 vols., 1866-1868, Londres, Longmans, Green, vol. 1, 1866, p. 446-448.

Le syncrétisme du texte de Wavrin

Le compilateur des *Cronicques d'Engleterre* utilise tous les éléments à sa disposition pour refaçonner un motif clef de l'historiographie anglaise : les rêves prémonitoires annonçant la mort de Guillaume le Roux. Le premier de ces rêves provient de la *GCN* et apparaît comme l'aboutissement d'une longue tradition historiographique normande. D'un autre côté le second rêve provient quant à lui du *Brut en Prose*, ancré dans la tradition historiographique anglaise remontant à G. de Malmesbury. Cependant, les deux rêves, qu'il s'agisse de celui relaté par le *Brut en Prose* ou celui rapporté par la *GCN*, ont en commun le thème de la dévotion. C'est peut-être cette proximité thématique qui a poussé le compilateur à les mettre en parallèle alors que leur tradition textuelle était fort éloignée à l'origine.

Mort de Guillaume le Roux

Au chap. 187, le récit de la mort de Guillaume le Roux, fils de Guillaume le Conquérant et roi d'Angleterre, est celui donné par la *GCN* à laquelle ont été intégrés deux passages du *Brut en Prose*.

1- *Brut en Prose MF*
BNF fr. 12155 f. 123r°

2- *Grande Chronique de Normandie*
Arsenal 4095 f. 135r°

3- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 187, 1.1-3

Il se avisa et pensa qu'il yroit au bois solatier. **Et ses gens lui conseillierent qu'il n'alast en nulle maniere au bois ce jour, et ainsi demoura à l'ostel devant mengier, mais incontinent qu'il eut mengié, nul homme ne le peut detenir qu'il n'y alast pour son deduit.**

Or advint après une journee que l'en presenta audit roy Roux .xxiiii. belles sayettes à merveilles, dont il eut grant joye, et en departy à ses gens et leur dist que l'endemain il vouloit aller au boys berser aux cherfz. L'endemain matin monta le roy à cheval et Henry, son frere, qui estoit avec lui, et leurs gens, entre lesquelz estoit ung chevalier, leur cousin, nommé Gaultier Tyrel.

Or advint tantost après que l'en presenta au roy .xxiiii. moult belles flesches, dont il eult moult grant joie, lesquelles il departi à sé gens des plus privés de sa personne, si leur dist que l'endemain il vouloit aller au boiz berser, **laquelle [232v°a] chose tous lui desconseillierent que ce jour il n'y alast pas. (2) Sy delaïa de son pourpos le lendemain au matin, mais après disner dist que il yroit, comment qu'en fust, pour lui solatier, car tout pesant se sentoit. Sy y ala car nul ne lui eust ozé contredire.** (3) Il monta à cheval, Henri, son frere, avecq lui, atout leurs gens, entre lesquelz estoit ung chevalier, leur cousin, appelé Gauthier Tirel.

1- *Brut en Prose MF*
BNF fr. 12155 f. 123r°

Avint ainsi que un de ses chevaliers, qui avoit nom Gaultier, devoit traire après un cerf, **mais sa sayette ghencist sur une branche, et par mescheance fere le roy droit ou cuer telement qu'il chey à terre mort, sans mot parler. Et ainsi fina il sa vie.**

2- *Grande Chronique de Normandie*
Arsenal 4095 f. 135r°

Le roy venu au boys, les veneurs vindrent et firent saillir lé bestes. Et le roy et Gaultier, qui estoient très bons archiers, se mirent à aler trayant aval le boys. L'en ne scet qui ce fist ne dont ce vint mais gaultier Tyrel s'en vint aux veneurs, et assés tost aprez l'en trouva le roy mort et feru d'une sayette parmi le corps.

3- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 187, 2.2-4

Et quant ilz eurent ainsy une espace waucré parmi le boiz, Gaultier Tirel revint vers les veneurs, qui ne leur fist samblant de riens, mais tantost après il retournerent et veirent le roy mort, gisant par terre, (3) **dont ilz menerent grant deul et Gaultier avecq eulx, comme se il n'eust riens sceu de ceste adventure, mais il mesmes l'avoit fait, combien que ce eust esté en non pouoir, car il fut bien sceu depuis que, (4) comme ilz estoient eulx deux ensamble parmi la forest, que ainsy comme le roy eult trait sa flesce, ledit Gaultier descocha la sienne, laquelle s'en ala assener une brance tellement qu'elle retourna devers le roy et le vint ferir parmi le ceur, dont il chei mort prestement, sans oncques mot dire depuis.**

En intégrant certains passages du *Brut* au texte de la *Grande Chronique de Normandie*, l'auteur des *Cronicques d'Engleterre* ajoute une touche dramatique à son récit. En effet, il faut se souvenir que cette partie de chasse malheureuse avait été précédée par une série de songes prémonitoires censés avertir le roi de sa fin tragique (voir chap. 186). Les serviteurs, inquiets en raison de ces présages, cherchent en vain à dissuader le roi de partir à la chasse. Par ailleurs, le rebond assez improbable de la flèche de Gauthier sur un arbre contribue à donner à cette mort une dimension de châtement divin. Enfin, l'insistance du chroniqueur sur l'innocence de Gauthier ne nous semble pas être à interpréter ici comme un parti-pris historiographique visant à s'opposer à une tradition faisant de la mort de Guillaume un assassinat volontaire. Cette insistance relève plutôt de la tentative du compilateur de trouver une cheville narrative pour accorder la dernière phrases tirée de la *GCN* et l'ensemble des précisions apportées par le *Brut*²⁶⁶.

²⁶⁶ Sur ce dossier assez volumineux, voir Frank Barlow, *William Rufus*, New Haven, Yale University Press, 2000 (1^{ère} éd. 1983); E. Freeman, *The reign of William Rufus*, 2 vols., Oxford, Clarendon Press, 1882; Duncan Grinnell-Milne, *The killing of William Rufus*, Newton Abbot, David and Charles, 1968; Charles Warren Hollister, « The Strange Death of William Rufus », *Speculum*, Vol. 48, n°4, 1973, p. 637-653; Alexander Krappe, « The legend

Réorganiser la matière historique

Le règne d'Édouard le Confesseur

Les neuf chapitres relatant le règne d'Édouard le Confesseur offrent un aperçu complet de toutes les techniques employées par le compilateur pour adapter le *Brut* et la *GCN* à son ouvrage. Afin de pouvoir étudier de manière plus précise ces différents procédés, nous donnons tout d'abord un tableau récapitulatif des épisodes rapportés par les trois chroniques.

1- <i>Brut en Prose</i> BNF fr. 12155 f. 113v°-118v°	2- <i>Grande Chronique de Normandie</i> BNF fr. 16939 f. 202v°a-b puis f. 207v°a à 210v°a	3- <i>Cronicques d'Engleterre</i> Chap. 148-156
1- Couronnement	1- Morts miraculeuses de Suwin et de Godwin	1- [148] Couronnement
2- Anneau	2- Vœu d'Édouard	2- [149] Anneau
3- Retour de Godwin	3- Guillaume est nommé successeur	3- [150] Retour de Godwin
4- Miracles (Suwin + hostie)	4- Harold prête serment	4- [151] Vœu d'Édouard
5- Retour de l'anneau	5- Mort de saint Édouard	5- [152] Les trois miracles - mort de Suwin - miracle de l'hostie - mort de Godwin
6- Mort de saint Édouard		6- [153] Guillaume est nommé successeur 7- [154] Harold prête serment 8- [155] Retour de l'anneau 9- [156] Mort de saint Édouard

La confrontation des différents épisodes tels qu'ils se trouvent dans le *Brut en Prose* et dans la *Grande Chronique de Normandie* permet de mieux se rendre compte du travail effectué par le compilateur pour parvenir au texte des *Cronicques d'Engleterre*.

- 1) Les chapitres 148-150 sont tirés du *Brut en Prose*.
- 2) Le chapitre rapportant le vœu que fit Édouard de partir en pèlerinage à Rome est emprunté à la *GCN*, mais l'épisode a été déplacé par rapport à la place qu'il occupait dans le texte-source. Il devrait en effet se trouver après le récit de la mort de Godwin si on suit l'ordre donné par la *GCN*.

of the death of William Rufus in the *Historia Ecclesiastica* of Ordericus Vitalis », *Neophilologus*, n°12/1, 1926, p. 46-48; Emma Mason, *King Rufus, The life and murder of William II*, Stroud, The History Press, 2005; Francis Parker, « The Forest Laws and the Death of William Rufus », *The English Historical Review*, Vol. 27, n°105, 1912, p. 26-38; Wilfred Lewis Warren, « The death of William Rufus », *History Today*, n°9/1, 1959, p. 22-29; Hugh Ross Williamson, *The arrow and the sword*, Londres, Faber and Faber, 1947; Margaret Alice Murray, *The Divine King in England*, Londres, Faber and Faber, 1954.

- 3) Le chapitre 152 combine des éléments tirés du *Brut* (les deux premiers miracles) et d'autres provenant de la *GCN* (le récit de la mort de Godwin).
- 4) Les chap. 153-154 sont tirés de la *Grande Chronique de Normandie*.
- 5) Le chap. 155, qui permet de clore le récit autour de l'anneau de saint Édouard débuté au chap. 149, a été pris au *Brut*.
- 6) Le chap. 156 rapportant la mort du souverain combine la matière des chapitres équivalents dans les deux sources.

Comme on peut le voir, l'auteur des *Cronicques d'Engleterre* a donc utilisé tous les outils de compilation possibles pour adapter les deux sources dont il disposait et les organiser de la manière la plus cohérente possible : il a pu pour cela déplacer un épisode (chap. 151), rassembler plusieurs passages ayant la même unité thématique (chap. 152), ou encore combiner le contenu du texte des deux sources (chap. 156). L'exemple suivant illustre ce dernier point de manière plus détaillée :

1- *Brut en Prose MF*
BNF fr. 12155 f. 118r°-v°

2- *Grande Chronique de Normandie*
Arsenal 4095 f. 99r°-100v°

3- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 156

Puis avint ainsi en la veille de Noel, si comme le saint homme Edouart estoit aux matines et oyoit le service de celle hauste feste, il devint malades. Et l'endemain pouoit il endurer estre à la messe, si se fist mener à sa chambre et se coucha. Et ainsi ne puet venir en sa sale entre ses barons à sa feste pour eulx solatier, comme il soloit faire. Pour quoy toute la joye de la sale retourna à cellui jour à doleur, car ilz doubterent entr'eulx qu'ilz perderoient leur bon seigneur quant à ceste vie.

Quant les pelerins eurent raconté au roy leur message et rendu son anel, pour les bonnes et vrayes nouvelles que raportees lui avoient, leur donna à chascun un moult rice don. (2) Puis, assez tost après, vint la veille de Noel que le bon roy ala aux matines et oÿ le service de ceste haulte feste, mais il devint sy malade que à grant paine polt atendre que le service divin feust adcompli. (3) Sy se fist à son retour couchier en sa chambre sur son lit et ne polt ce jour tenir estat avec ses barons pour eulz solatiier comme il avoit acoustumé de faire les [aultres] ennees par tel jour. (4) Pour quoy toute la joye du pallaix fut convertie en tristesse, car moult se doubterent de perdre leur bon seigneur.

- - -

Ung pou après ce temps advint que Edouard, roy d'Engleterre, fut feru de mal, dont il morut. Sy assembla Herault les prelatz et barons du paÿs, et les plus grans, et pou en y avoit qui osaient desobeÿr à son commandement. Et leur dist comment le roy n'avoit point d'hoir, et qu'il estoit bon qu'il ordonnast de son royaume et qu'ilz alassent devers lui pour savoir sa volenté. [...] Et puis, pour ce qu'ilz le oppressoient trop, se tourna en son lit et dist : « facent Anglois au duc ou roy Herault ou autre, je l'ottroy »

En ce meismes jour Herault, [209r°a] voyant le roy estre malade, assambla tous les haulz barons du royaume, qui lors estoient venus à court ainsi comme aux bons jours avoient acoustumé de faire. Puis, quant Herault vey les prelatz et barons¹ assamblés, desquelz y avoit pou qui à ses commandemens osaient desobeÿr, il leur dist et remoustra comment le roy n'avoit point d'hoir, pour quoi il seroit bon qu'il ordonnast de son royaume. (3) Sy lui sambloit bien expedient que ilz alaissent devers lui tandis qu'il avoit ancores vif entendement pour en sçavoir sa volenté [...] Et ce dit pour ce que les barons pressoient trop fort le roy. Il se retourna en son lit arriere d'eulz, en disant : « fachent Anglois tel roy ou le duc ou Herault, ou aultre, tel qu'il voldront, je l'ottroi ».

Le jour *saint Jehan* d'euvangeliste ensuivant après, le roy receut toutes ses droitures de sainte Eglise, comme bon crestien doit faire, et atendy la volenté de Dieu. Il fist venir devant lui les pelerins et leur fist donner grans dons et les commanda à Dieu. Adont fist il venir l'abbé de Westmoustier [118v°] et lui bailla cestui anel en l'honneur de la vierge Marie et de saint Jehan l'euvangeliste. Et l'abbé le mist avec les autres reliques que aincores y est jusques au jour d'huy. [...]

- - -

Puis, tantost après, le bon roy Edouard prinst et receupt toutes ses droitures de sainte Eglise comme tous bons crestiens doibvent faire, laquelle chose fut ainsy faitte le jour saint Jehan l'euvangeliste ensieuvant. Et en cest estat atendy le plaisir de Nostre Seigneur. (2) Après il fist venir devers lui Boniface, l'abbé de Westmoustier, auquel il bailla l'anel que monseigneur saint Jehan l'euvangeliste lui avoit renvoiïé par les deux pelerins comme vous avez oÿ cy dessus. (3) Et l'abbé le mist honnourablement avec les aultres saintuaires de l'eglise de Westmoustier ou ancores au jour d'huy on le peult veoir. [...]

La chronique de Wavrin encadre donc littéralement la version de la mort de saint Édouard telle qu'elle est rapportée dans la *GCN* par la première et la seconde partie du chapitre équivalent dans le *Brut*. Cet assemblage s'avérait ici nécessaire afin de clore tous les éléments narratifs propres aux deux sources.

L'Anarchie anglaise et le règne de Henri II

De manière tout à fait significative, alors qu'il suit avec constance le texte de la *Grande Chronique de Normandie* depuis le règne d'Édouard le Confesseur, le compilateur des *Croniques d'Engleterre* a ici choisi d'abandonner son modèle pour lui préférer la narration bien plus lapidaire du *But en Prose*. Deux raisons ont pu motiver ce choix. D'une part, comme cela a été vu au chapitre précédent, le règne de Henri I^{er} tel qu'il apparaît dans la *GCN* est rendu particulièrement difficile à suivre en raison de la juxtaposition de deux sources (chap. IV, p. 115 sq.). D'autre part, il est aussi possible que cette partie de l'histoire anglaise n'ait pas particulièrement retenu l'attention du chroniqueur en raison de son caractère bien moins romanesque et héroïque que les parties précédentes. Toutefois, l'auteur des *Croniques d'Engleterre* n'a pas simplement substitué le texte du *Brut* à celui de la *GCN*, il a mis bout à bout des éléments tirés de ses deux sources en sorte qu'il est parfois difficile de suivre son travail.

A] Chap. 192-194 : fin du règne de Henri I

- 1) Jusqu'au chap. 192, 1-3, le texte de Wavrin suit la *GCN* (Arsenal 4095 f. 142r°),
- 2) Le court segment 192, 5.1-2, listant les différents châteaux construits par Henri I, est tiré d'un passage situé plus loin dans la *GCN* (Arsenal 4095 f. 149r°),
- 3) La fin du chapitre 192, 5.3 provient du *Brut en Prose* (BNF fr. 12155 fr. 12155 f. 124v°),
- 4) Les chap. 193 et 194 sont entièrement tirés du *Brut en Prose* (BNF fr. 12155 f. f. 125r°-126v°),
- 5) On trouve à nouveau un bref passage, en 194, 3.2-3, provenant de la *GCN* (Arsenal 4095 f. 149v°).

B] Chap. 195-197 : période dite de l'Anarchie anglaise

- 1) Le début du chap. 195 (jusqu'à 195, 2.3) est tiré du *Brut* (BNF fr. 12155 f. 126v°),
- 2) De 195, 2.3 à 195, 3.4, l'auteur revient à la *GCN* (Arsenal 4095 f. 151v° et f. 152v°),
- 3) À partir de 195, 3.4 et jusqu'à la fin du chap, le *Brut* est à nouveau mis à contribution (BNF fr. 12155 f. 127r°),
- 4) Le chap 196, rapportant la capture du comte de Gloucester, la libération d'Étienne et la fuite de l'Impératrice à Oxford, provient du *Brut* (BNF fr. 12155 f. 127v°-128r°),
- 5) Enfin, le chap 197, est tout entier tiré du *Brut* (BNF fr. 12155 f. 128r°-129r°).

C] Chap. 198-200 : règne de Henri II

- 1) Le chap. 198 est entièrement tiré du *Brut* (BNF fr. 12155 f. 129r°-130v°),

- 2) Le début du chap 199, 1 vient lui aussi du *Brut en Prose* (BNF fr. 12155 f. 130v°),
- 3) La phrase figurant en 199, 2.1 concernant le mariage d'Aliénor d'Angleterre avec Alphonse de Castille et Jeanne avec Guillaume II de Sicile ne provient d'aucune des deux chroniques-sources. Nous n'avons pu identifier l'origine de cet ajout chez Wavrin.
- 4) La fin du chap. 199, 2-6.1 vient de la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 159v°-161r°),
- 5) Le passage allant de 199, 6.2 à la fin du chap. est à nouveau tiré du *Brut* (BNF fr. 12155 f. 131r°-v°),
- 6) Le chap. 200 est entièrement tiré de la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 161r°-163v°).

En conclusion, il apparaît que, pour la période allant de la fin du règne de Henri I^{er} à la mort de Henri II, le compilateur des *Cronicques d'Engleterre* a procédé à l'inverse des périodes précédentes : sa source principale est le *Brut*, plus lapidaire, complété par des passages plus ou moins longs tirés de la *Grande Chronique de Normandie*. Ce choix peut être expliqué de deux manières, d'une part, cette section présente une narration particulièrement incertaine dans la *GCN* et devenait donc un obstacle à la clarté du texte, de l'autre, en comparaison aux faits glorieux de Guillaume le Conquérant et de Richard Cœur de Lion, cette période historique n'offrait qu'un intérêt limité aux yeux du compilateur.

Déjouer les incohérences narratives

L'un des écueils inhérents à l'utilisation de plusieurs sources est le risque de laisser passer des incohérences dans la narration si un épisode n'est pas rapporté de la même manière par toutes les sources. Nous avons choisi trois exemples qui nous ont semblé illustrer de manière significative la façon dont l'auteur a veillé à éviter ce type d'incohérence.

Gormond ou l'art de la chronologie

Le premier chapitre du livre 4 des *Cronicques d'Engleterre* constitue dans le récit un point d'articulation entre la fin de la période bretonne représentée par la mort du roi Cadwaladr et le début de la lutte des souverains anglo-saxons pour contrer l'arrivée des Danois. Près de deux siècles d'histoire sont ainsi passés sous silence puisque Cadwaladr meurt en

682 alors qu'Osberht et Ælle de Northumbrie meurent en 867²⁶⁷. Le compilateur a toute-fois conscience de cette ellipse : *Ainsy une grant espace de tempz depuis la venue des enfans du roy Caduvaladreth jusques ad ce que le roy Ozebrith qui rengnoit en Northumberlande ot violee la femme d'un hault baron du païs qui avoit nom Buerne Bocart...* Cette rupture dans la chronologie est due au changement de source du chroniqueur. En effet, les livres 2 et 3 du volume I suivent les *Croniques des Bretons* tandis que le livre 5 est inspiré du *Brut en Prose*. Or, les événements concernant la période allant de Constantin (neveu d'Arthur) à l'arrivée des Danois ne sont pas organisés de la même manière dans les *Croniques des Bretons*²⁶⁸ et dans le *Brut en Prose*²⁶⁹. Les difficultés à concilier *Croniques des Bretons* et *Brut en Prose* peuvent expliquer le côté désordonné de ce chapitre de transition en même temps qu'elles démontrent un réel souci de la part du compilateur d'aboutir à un ensemble harmonieux et cohérent au niveau de la narration. En effet, la fin livre 3 du volume I des *Cronicques d'Engleterre* offre un long développement sur les personnages de Morth et Mith, forme graphique originale pour Ivor et Igni dans l'*Historia Regum Britannie*. Le livre 4 reprend donc sur le retour de Morth et Mith au pays de Galles. S'ensuit un tableau assez chaotique de l'histoire de l'Angleterre au cours des VII^e-IX^e siècles, résumée à travers les personnages de Cerdic, Gormond et Offa. Seul Gormond retiendra ici notre attention.

Le personnage de Gormond a fait couler beaucoup d'encre²⁷⁰. Sans entrer dans le détail de ce dossier, il s'agit ici de présenter les problèmes spécifiques posés par le *Brut en Prose* et par les *Croniques des Bretons*, sources de la chronique de Wavrin, afin de comprendre comment ce dernier a pu articuler les textes à sa disposition. Le fameux *roy d'Auffrique*

²⁶⁷ David P. Kirby, *The Earliest English Kings*, Londres, Routledge, 2000 (2^e éd.), p. 161-164; Neil McGuigan, « Ælla and the descendants of Ivar : politics and legend in the Viking Age », *Northern History*, 52/1, 2015, p. 20-34.

²⁶⁸ Les *Croniques des Bretons* suivent le texte de Geoffroy de Monmouth et de Wace pour la période allant de Constantin à Cadwaladr.

²⁶⁹ Le *Brut en Prose* suit le texte de Geoffroy de Monmouth ou de Wace jusqu'au VII^e siècle, puis utilise la chronique de Gaimar, mais de manière assez chaotique et abrégée pour les VIII^e-IX^e siècles. Voir *Brut Pagan*, p. 103-113 et BNF fr. 12155 f. 84v^o-94v^o.

²⁷⁰ Pour un aperçu bibliographique général voir Josette B. Ashford, « Recherches sur Gormont et Isembart », *Olifant*, 10, 1984, p. 189-209; François Pirot, « Du bon usage actuel de travaux anciens consacrés à l'épopée française. À propos de Gormont et Isembart et de ses "épaves archaïques" », *Le Moyen Âge*, 110, 2004, p. 9-53 et Andrea Ghidoni, « Archéologie d'une chanson de geste. Quelques hypothèses sur Gormund et Isembart », *Cahiers de civilisation médiévale*, 57, 2014, p. 244-266.

se trouve au cœur de deux traditions distinctes. D'une part, la chanson de geste *Gormont et Isambart* associe le personnage à la bataille de Saucourt, qui eut lieu en 881²⁷¹. D'autre part, Geoffroy de Monmouth place l'arrivée de Gormond en Angleterre sous le règne de Kareticus, quelques siècles plus tôt. L'auteur de l'*HRB* décrit assez longuement la guerre que Gormond mena contre le roi breton, avec notamment le siège de la ville de Cirencestre²⁷². La mention d'Isembart, neveu du roi Louis III est la preuve que Geoffroy connaissait, sous une forme ou une autre, la geste de Gormond et Isembart. Cependant, il n'est nullement question d'un départ de ces deux personnages sur le continent. Wace, suivant fidèlement le texte de l'*HRB*, place également l'arrivée de Gormond sous le règne de Kareticus²⁷³.

Gaimar est le premier chroniqueur à devoir faire face à l'incohérence découlant de cette situation : il ne peut pas parler deux fois du personnage de Gormond à deux moments chronologiquement trop éloignés. Suivant la tradition de Wace et de l'*HRB*, le chroniqueur relate le siège de Cirencestre au VI^e siècle. Toutefois, il supprime la mention de Gormond et laisse le siège de la ville aux soins du roi saxon Cerdic²⁷⁴. Le roi Gormond n'apparaît qu'au IX^e siècle, ravage Cirencestre et mène une expédition militaire en France où il trouve la mort contre le roi Louis²⁷⁵. En parallèle, un autre personnage apparaît, un certain Gudrum, qui affronte quant à lui Alfred le Grand et, après sa défaite, est contraint de se faire baptiser²⁷⁶. La distinction entre ces deux personnages est importante pour comprendre le travail effectué, plus tard, par le compilateur du *Brut en Prose*.

Dans ce dernier texte, en effet, le compilateur a dû faire face au même problème que celui rencontré par Gaimar, mais l'a résolu d'une manière bien différente : s'inspirant de l'*HRB* pour les premiers temps de la période saxonne, l'auteur du *Brut* place l'arrivée de

²⁷¹ *Gormont et Isambart, fragment de chanson de geste du XII^e siècle*, éd. Alphonse Bayot, Paris, Champion, 1931 (3^e éd.); *Chronique rimée de P. Mouskés*, éd. Reiffenberg, II, p. 75-82.

²⁷² *HRB* Reeve-Wright, §184, p. 257.

²⁷³ Voir *RB* Arnold, II, v. 13385-13662 (en part. v. 13525 pour la mention d'Isembart). Il est à ce titre tout à fait intéressant de noter qu'un ms. du *Brut* de Wace (BNF fr. 1416) présente une interpolation résumant, sur une trentaine de vers, la lutte (de fait, anachronique) des deux personnages avec le roi Louis III. Voir Judith Weiss, *Wace's Roman de Brut. A History of the British*, Exeter, University of Exeter Press, 2002 (2^e éd.), p. 324, n. 7. Cette interpolation montre bien la porosité des deux traditions.

²⁷⁴ *EE* Bell, v. 853-862.

²⁷⁵ *EE* Bell, v. 3236-3309.

²⁷⁶ *EE* Bell, v. 3205-3228.

Gormond sous le règne de Kareticus et relate le siège de Cirencestre²⁷⁷. Une fois arrivé au récit du règne d'Alfred le Grand, le compilateur du *Brut* suit désormais le texte de Gaimar, il est donc à nouveau confronté au personnage de Gormond qu'il ne peut réutiliser. L'auteur explique alors que Gormond serait parti en France après la conquête de l'Angleterre (c'est-à-dire à l'époque de Kareticus) et invente une lignée danoise qui aurait vécu sur le continent depuis cette époque : ce n'est donc plus lui qui débarque en Angleterre à ce moment du récit mais ses descendants qui tentent de reconquérir la Grande-Bretagne, ce qui est un habile artifice de compilation²⁷⁸. En parallèle, on retrouve le personnage de Gudrum, graphié ici Godrin ou Gondrin, contraint de se faire baptiser après sa défaite contre Alfred le Grand.

Le compilateur des *Cronicques d'Engleterre* se trouve dans la même situation que l'auteur du *Brut en Prose*, il a ainsi pu bénéficier de la solution que ce dernier avait apportée. Le livre 3, conformément aux *Croniques des Bretons* (et donc à Wace et à l'*HRB*), a traité des exactions de Gormond en Angleterre sous le règne de Kareticus (BNF fr. 74 f. 165r°-166v°). Le premier chapitre du livre 4 tient d'ailleurs habilement compte de cette donnée : *puis après la venue de Gormond qui fut d'Auffricque...*, le rappel de Gormond est une borne historique utile au compilateur pour situer les événements du livre 3 par rapport à ceux du livre 4. Par ailleurs, le personnage de Gormond va être mentionné un peu plus loin (chap. 128), de la même manière que dans la *Brut en Prose*, lors du récit du retour de la lignée danoise partie sur le continent et retournant en Angleterre au IX^e siècle. L'auteur des *Cronicques d'Engleterre* a donc ici repris l'artifice déjà mis en place par le compilateur du *Brut en Prose* sans y apporter de modification.

Toutefois, la solution à un problème de cohérence des sources n'est pas toujours offerte à l'auteur des *Cronicques d'Engleterre*. Tel est le cas de l'exemple suivant, relatant la mort d'Alured, frère d'Édouard le Confesseur.

²⁷⁷ Voir *Brut* Marvin, p. 182-186 et note p. 319.

²⁷⁸ Voir *Brut* Marvin, l. 2516-2524, note p. 325.

Mort d'Alured, frère de saint Édouard

Lors de la harangue de Guillaume à ses hommes (chap. 168, 2.1-4), celui-ci leur rappelle diverses trahisons dont les Anglais sont les auteurs : le massacre de la saint Brice, la mise à mort d'Alured, frère d'Édouard, par Godwin, et le parjure de Harold à son encontre. Le récit de la mort d'Alured nous intéressera tout particulièrement. Nous donnons le passage tel qu'il apparaît dans le *Roman de Rou* de Wace, son équivalent dans la *Grande Chronique de Normandie* et dans les *Cronicques d'Engleterre* de Jean de Wavrin.

1- RR Holden
II, v. 7423-7430

D'Alveret avez bien oï,
comme Goïne le traï;
salua le, si le baisa,
ensemble od lui but e mainga,
pois le traï, prist et lia
e **al felon rei** le livra,
qui en l'isle d'Eli le mist,
les oilz li creva, pois l'ocist...

2- *Grande Chronique de Normandie*
Arsenal 4095 f. 112v°

Après, vous savez comment Godevin,
le pere Herault, mon ennemy, trahy
Alvred, le frere Edouart, et comment
il lui faisoit beau samblant quant il fut
descendu à Douvre, et puis le prinst en
dormant ou lit et le fist lier et **le livra
au roy Herault**¹ qui lui fist crever lez
yeulx et copper la teste [...]

¹ au felon roy BNF fr. 16939, f. 216v°a;
fr. 5388 f. 81v°; *RHGF* 13, p. 232.

3- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 168, 2.2-3

Après, vous sçavez comment [218v°b]
Goduine, pere de Herault, mon en-
nemy, trahy Alured, le frere Edouard,
qui ce royaulme d'Engleterre me
donna, et comment ce conte Goduine
receipt lyement par samblant le dit
Alured, (3) puis le fist traiteusement
pendre et mener en une isle où il eult
les yeulx crevez et la teste trenchee
piteusement.

Ce passage est révélateur du travail effectué par Wavrin pour éviter les incohérences qui pourraient être induites par l'utilisation de plusieurs sources. En effet, le récit de la mort d'Alured est rapporté par deux traditions légèrement différentes. L'historiographie anglaise, d'une part, représentée par le *Brut en Prose* (BNF fr. 12155 f. 112v°-113v°) et suivie par Wavrin au chap. 147, place le meurtre d'Alured après les règnes de Harold Pieds-De-Lièvre et de Harthaknut et en donne Godwin pour seul responsable. De l'autre côté, l'historiographie normande, remontant à Wace, place le meurtre du prétendant malheureux au trône quelques années plus tôt, sous le règne de Harold Pieds-De-Lièvre (c'est à lui que renvoie l'épithète de *felon roy*). À ce moment du récit, Wavrin a changé de source, il ne peut toutefois pas garder la mention du roi puisqu'elle serait incohérente avec ce qui a été rapporté précédemment au chap. 147.

Encore le naufrage de la Blanche-Nef

Les chapitres 188 à 190 relatent le couronnement de Henri I^{er} Beauclerc, l'épisode du naufrage de la Blanche-Nef, dont il a déjà été question un peu plus haut, et les premiers conflits armés qui l'opposèrent à son frère Robert Courtheuse, une fois celui-ci revenu de Terre sainte. Le contenu est emprunté à la *GCN*. On remarque toutefois une inversion des épisodes par rapport au texte-source :

1- *Grande Chronique de Normandie* Arsenal 4095 f. 136r°-139r°

- 1- Couronnement de Henri I
- 2- Naufrage de la Blanche-Nef
- 3- Retour de Robert Courtheuse et début de la guerre
- 4- Confiscation des terres des barons anglais qui avaient été favorables à Robert

2- *Cronicques d'Engleterre* Chap. 188-190

- 1- Couronnement de Henri I (chap. 188)
- 2- Retour de Robert Courtheuse et début de la guerre (chap. 188)
- 3- Naufrage de la Blanche-Nef (chap. 189)
- 4- Confiscation des terres des barons anglais qui avaient été favorables à Robert (chap. 190)

Le déplacement de l'épisode du naufrage de la Blanche-Nef est surprenant. Il provoque une rupture dans la narration puisque la confiscation des terres des barons est la conséquence directe de leur implication dans la guerre qui a eu lieu contre son frère Robert Courtheuse. En ce sens, l'ordre des épisodes proposé par la *GCN* était cohérent sur le plan narratif. Il y a en revanche un problème au niveau de la linéarité historique. En effet, dans la partie traitant du retour de Robert Courtheuse de Terre sainte, il est dit : *Et aussy, avant la venue du duc Robert, le roy Henri, son frere, eult pareillement ung filz appellé Guillaume, comme dist est*. Or, si l'on suit l'ordre de la narration de la *Grande Chronique de Normandie*, Guillaume est censé être déjà mort puisque le naufrage a déjà eu lieu. Le récit de la mort de Guillaume Adelin dans la *GCN* a pu sembler au compilateur des *Cronicques d'Engleterre* comme un effet d'anticipation qu'il a jugé bon de gommer en déplaçant l'épisode après le retour de Robert Courtheuse de Terre sainte.

Henri II, duc de Normandie

La volonté du compilateur de compléter les données de la *Grande Chronique de Normandie* par celles tirées du *Brut* peuvent le conduire à rompre la linéarité du récit quand un même événement n'est pas situé au même endroit dans les deux chroniques qui lui

servent de source. Tel est le cas de l'intronisation du jeune Henri (futur Henri II Plantagenêt) en tant que duc de Normandie. Le chap. 195 suit comme source principale le *Brut en Prose*, à l'exception de la partie centrale du chapitre, provenant de la *GCN* (voir *Cronicques d'Engleterre* chap. 195, 2.3 à 195, 3.4).

1- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 195, 3.4
Cf. *Grande Chronique de Normandie*
Arsenal 4095 f. 155r°

L'Empereis fist tant par son pourchas qu'elle eult en son aide le roy Loïs de France, parmi ce qu'elle lui promist, Gisors et les appartenances, qui fut mis en la main des Templiers. (4) Puis fist la ditte empereis Henri, son fil, duc de Northmandye, sy passa en Engleterre et fist forte guerre au roy Estienne.

2- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 197, 2.1
Cf. *Brut en Prose*
BNF fr. 12155 f. 128r°

Le .xv^e. an du rengne le roy Estienne d'Engleterre, le comte Gauffroy [239r°b] d'Anjou rendy à Henry, son filz, qu'il avoit eu de Mehault l'Empereis, sa femme, fille du roy Henri d'Engleterre, filz du roy Guillaume le Bastard, toute Northmandye, qu'il avoit en garde à cause du jeune eage de son filz.

La double mention de l'intronisation de Henri, si elle n'est pas à proprement parler contradictoire, brise en tout cas l'ordre chronologique du récit. En effet, comme celle-ci a déjà eu lieu au chap. 195, il n'y aurait a priori aucune raison de reparler de cet événement au chap. 197. Un tel procédé serait par ailleurs assez contraire aux habitudes de l'historiographie médiévale, de nature linéaire. Pour les livres 4 et 5, nous n'avons repéré qu'un seul autre exemple illustrant un cas de faux raccord : il s'agit du récit de la mort de Godwin, relatée deux fois de manière différente dans les *Cronicques d'Engleterre* (voir note 150, 6.3). La rareté de ce type d'incohérence pour une œuvre aussi vaste confirme le soin apporté par le compilateur à l'organisation de sa chronique.

VI- La fabrique du compilateur (2) : supprimer, remanier, amplifier

Les recherches présentées au chapitre précédent ont permis d'esquisser une vue d'ensemble des différentes pratiques du compilateur pour organiser la matière fournie par les deux sources mises à contribution. La confrontation du texte de Wavin avec le *Brut en Prose* et avec la *Grande Chronique de Normandie* laisse ainsi apparaître que, même si certaines sections ont été plus largement tributaires d'une source, le compilateur bourguignon avait procédé à une lecture conjointe des deux œuvres.

Le présent chapitre a pour objet d'étudier un autre aspect du travail de compilation : la réécriture. En effet, une fois la matière historique organisée, l'auteur des *Croniques d'Angleterre* a procédé à un important travail de mise en forme de ses sources afin d'assurer la cohérence stylistique de sa chronique et de lui conférer l'esthétique propre à satisfaire son public. En premier lieu, l'on peut noter que le compilateur se montre particulièrement attentif à la clarté et à la cohérence de son texte. Plusieurs éléments narratifs du texte-source ont ainsi été passés sous silence car l'historiographe a pu les juger peu éclairants ou inutiles dans le déroulement du récit (première série d'exemples étudiés). En outre, la syntaxe et le lexique du texte-source ont également pu être revus afin de faciliter la compréhension du texte (deuxième série d'exemples). Enfin, les deux dernières sections portent sur les procédés d'amplification auxquels l'auteur a pu avoir recours pour étoffer la narration souvent lapidaire de sa source et ainsi offrir un tableau vivant et haut en couleur de l'histoire des anciens rois d'Angleterre.

Supprimer des éléments narratifs inutiles

Tous les détails fournis par les sources n'ont pas trouvé grâce aux yeux du compilateur. Il peut arriver que certains épisodes, jugés hors de propos, soient omis. Si l'on observe d'un peu plus près les passages que le compilateur a choisi de supprimer, il apparaît que ces derniers sont en premier lieu ceux présentant des flottements au niveau de la structure narrative.

Stratagème permettant à Henri de prendre Domfront

Sous le règne de Guillaume le Roux, les fils du Conquérant ne tardent pas à entrer en guerre les uns contre les autres. Henri, le plus jeune, dépouillé de son héritage, doit trouver refuge auprès du roi de France. Un jour, il rencontre un chevalier nommé Hachier qui lui propose de s'emparer de Domfront, alors entre les mains de Robert Courtheuse²⁷⁹.

1- *Grande Chronique de Normandie*
Arsenal 4095 f. 130v°-131r°

Une fois advint que Henry estoit à Paris, sy vint à lui ung chevalier nommé Hachier qui lui dist plusieurs choses, et entre les autres lui dist [131r°] que, s'il vouloit, il lui feroit avoir en Normandie une bonne forteresse malgré le duc Robert, son frere. Et Henry l'en mercya et lui dist qu'il le guer-donneroit volentiers. Adont prinst Hachier ung pou de poy, sy la mist sur l'uel Henry affin qu'il ne fust congneu, et ainsy l'enmena de Paris tout droit à Dauffront. Et fist tant Hachier que Henry fut ou chastel maistre de tout et conquist tout Passais malgré le seigneur d'Iennes à qui le paÿs appartenoit.

Cf. BNF fr. 16939 f. 227r°a-b; BNF fr. 5388 f.91v° et *RHGF* 13, p. 244.

2- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 183, 1.3

Puis, par l'enhortement d'un chevalier nommé Hachier, s'en departi, lequel lui mist en sa main Doffront.

²⁷⁹ Cet épisode est complètement absent du *Brut en Prose*, mais se trouve déjà dans le *Roman de Rou* : *RR Holden*, II, v. 9629-9656.

Plusieurs éléments ont pu pousser l'auteur des *Cronicques d'Engleterre* à passer sous silence cet épisode. On peut tout d'abord noter le peu de détails fournis par la narration : le lecteur ne sait pas grand-chose sur le déguisement du roi et n'a aucune information sur le stratagème utilisé par les deux hommes pour mettre Domfront en leur possession. Or, comme cela sera développé un peu plus loin (p. 168 sq.), Jean de Wavrin est particulièrement soucieux d'offrir à son lecteur un maximum de détails sur les épisodes rapportés. En outre, compléter et amplifier le récit n'aurait pas eu beaucoup d'intérêt ici dans la mesure où ce passage n'est pas nécessaire à la conduite des événements et risquait d'apparaître comme une parenthèse malvenue au sein d'une narration fluide et parfaitement linéaire. Il en va de même pour l'exemple suivant, lui aussi omis par l'auteur des *Cronicques d'Engleterre*.

Raisons de l'attaque du Mans sous le règne de Guillaume le Roux

Robert Courtheuse, duc de Normandie, a laissé son duché sous la protection de son frère, Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, afin de se rendre en Terre sainte. Peu après le départ de Robert, un certain Hélie de la Flèche revendique ses droits sur la cité du Mans et lance une offensive pour s'en emparer. Il parvient à se rendre maître de la ville, mais quelques soldats loyaux à Guillaume le Roux parviennent à se réfugier dans une tour et envoient un messenger au roi. Guillaume rassemble sur le champ autant d'hommes que possible et gagne la Normandie au plus vite.

1- *Grande Chronique de Normandie*
Arsenal 4095 f. 131v°

Ung homme nommé Helie prinst couvertement la cité du Mans et se mist dedens, et la cause fut telle : quant Hebert, qui avoit esté conte du Mans, mourut, pour ce qu'il n'avoit hoir yssu de son corps et n'avoit que une fille et ung nepveu nommé Hugon de Lengres qui deust estre son hoir. Et pour ce que ledit Hugon n'estoit point homme pour deffendre les Manceaulx de leur ennemis, Hebert dist à ses gens et hommes que ilz preissent à seigneur Guillaume le Bastard, duc de Normendie.

2- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 185, 1.1

Or advint en ce temps que le comte Ely prinst le Mans pour ce qu'il sçavoit le duc Robert estre exent, laquelle ville du Mans estoit en la garde du roy Roux.

Et Guillaume, pour ceste parolle et ordonnance, ordonna que Robert, son filz aisé, auroit à femme la fille Hebert, comte du Mans. Sy morut la fille en sy petit eage que Robert ne le peut espouser, et non obstant ce que la conté du Mans deust venir à Hugon de Lengres comme au plus prouchain. Sy avoit retenu ledit Guillamme le Bastard ladite conté du Mans, et à sa fin l'avoit donnee à Robert, son filz, et Robert l'avoit baillie en garde à Guillamme le Roux, roy d'Engleterre.

Cf. BNF fr. 16939 f. 227v°a; BNF fr. 5388 f. 91v° et *RHGF* 13, p. 244.

Si le lien entre Hugon et Helie n'est pas explicité dans la *Grande Chronique de Normandie*, Wace en dit davantage à ce sujet :

A Lengres out un Bourgueignon,
gentil home, Hue aveit non,
niés Herbert aveit cil esté,
qui le Mans tint par erité
[...]
al conte Helies, son coisin,
a vendu le Mans tot enfin.
Helies ert de cel lignage,
si clamout dreit en l'eritage.
(*RR* Holden, II, v. 9729-9758).

Le choix du compilateur des *Cronicques d'Engleterre* d'éluder ce passage se comprend aisément : en plus de provoquer une rupture dans la narration, les données historiques qu'il fournit sont des plus floues et n'apporteraient rien à un lecteur même soucieux de considérations généalogiques. Néanmoins, le fond du récit n'est pas entièrement faux. Il est nécessaire pour cela de résumer le déroulement des luttes survenues pour l'héritage du Maine après la mort de Herbert I^{er} du Maine. Ce dernier avait quatre enfants :

- 1) Hugues IV (comte de 1035/1036 à 1051). Hugues fut le père de Herbert II du Maine (comte de 1151 à 1162), frère de Marguerite, mariée à Robert Courtheuse. Herbert II avait nommé Guillaume le Conquérant héritier du comté à sa mort.
- 2) Biota (comtesse de 1162 à 1163). Elle cède le comté à Robert Courtheuse qui porte le titre de 1163 à 1169.
- 3) Gersende du Maine, mariée à Alberto Azzo (puissant seigneur Lombard). Leur fils Hugues V devient comte après Robert Courtheuse entre 1169 et 1193.
- 4) Paula, son fils Hélié de la Flèche rachète le comté à son cousin Hugues V (1193...).

Il semble donc y avoir eu chez Wace une confusion entre Herbert II et son fils, Hugues IV. En effet, si l'on place Herbert une génération plus haut, le fait qu'il soit considéré comme le père de Marguerite et l'oncle de Hugues V prend tout son sens. En revanche, la place généalogique de Hélié de la Flèche est la bonne, il est bien le cousin de Hugues V²⁸⁰.

C'est également le caractère assez obscure de la narration qui a pu pousser le compilateur bourguignon à supprimer un passage en 124, 5-6 (voir note correspondante). Les interventions du compilateur peuvent toucher d'autres types de passages que ceux à la narration mal assurée. Exception faite de l'épithaphe de Richard Cœur de Lion, conservée en latin²⁸¹, l'auteur a soigneusement évité de recourir à l'usage d'une autre langue que le français. Ainsi, les propos échangés en ancien anglais par les soldats de l'armée de Harold ont été complètement effacés.

Suppression des propos en ancien anglais

Peu avant la bataille de Hastings et au cours de celle-ci, Wace rapporte un certain nombre de propos en ancien anglais. Ceux-ci ont été soigneusement conservés par l'auteur de la *Grande Chronique de Normandie* mais ont disparu des *Cronicques d'Engleterre*²⁸².

1- RR Holden
II, v. 7327-7333

Tote noit maingierent e burent,
onques la noit el lit ne jurent,
mult les veïssiez demener,
treper e saillir e chanter.
Bublie crient e weisseil
e laticome e drincheheil,
drinc hindrewart e drintome,
drinc helf e drinc tome.

2- *Grande Chronique de Normandie*
Arsenal 4095 f. 112r°

Moult furent les Anglois celle nuyt en
grans reveaulx, et chantoient en leur
languaige, et mengoient et buvoient, ne
onques autre chose toute la nuit ne
firent. Crioient « *Deblice et Werscel!*
Lamitone et Dinguhel! Dringh ydollart
come et dringhelf et dringh! »

3- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 168, 1.2

Moult furent les Anglois celle nuit en
grant reveaux de chanter, boire, man-
gier et faire bonne chiere, ne onques
toute la nuit aultre chose ne firent.

²⁸⁰ Voir RR Holden, III, p. 165.

²⁸¹ Le fait que le poème ait été conservé, malgré une dégradation importante témoignant de l'incompréhension des copistes, est remarquable. Il s'agirait d'une relique textuelle dont la forme et la présence importe plus que le sens. Voir nos remarques dans les notes, ...

²⁸² Pour une traduction des différents termes, voir RR Andresen, II, p. 708-709; voir également RR Holden, III, p. 154.

Le compilateur des *Cronicques d'Engleterre* a supprimé un second passage rapportant des propos en ancien anglais. Le passage original, chez Wace, ne se trouve pas exactement au même endroit. Le compilateur de la *Grande Chronique de Normandie* l'a déplacé un peu plus loin, au moment de la ruse des Normands (*RR* Holden, II, v. 8129-8174 ; III, p. 157).

1- *RR* Holden
II, v. 7983-7988

Alierot sovent crioient
e Godemite reclamoent ;
Alierot est en engleis
Que Sainte Croiz est en franceis,
e Godemite est altretant
com en franceis Deu tot poissant

2- *Grande Chronique de Normandie*
Arsenal 4095 f. 116r°

sy commencerent Anglois à eulx fermer et à parler en leur langaige l'un contre l'autre, et crioient : « Alierot ! », en englés vault autant à dire en francois comme « Sainte Croix » ; « Godalmichy », c'est à dire « Dieu tout Puissant ». Normans crioient « Nostre Dame ! Dieu aïe ! »...

3- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 171, 3.3

les Anglois commencierent à murmurer emsamble, disant l'un à l'autre en leur langage : « Sainte croix, Dieu tout puissant, au jour d'hui nous veullies aidier ». (4) Et d'aulture part Northmans crioient : « Nostre Dame ! ». Sy estoit li cri et la [221r°a] huee sy très grande que de les ouïr estoit chose espouenable.

Les propos en ancien anglais sont rapportés par tous les ms. de la *Grande Chronique de Normandie* que nous avons consultés²⁸³, la suppression de ces deux passages est donc bien le fait de l'auteur des *Cronicques d'Engleterre* plutôt que le résultat de l'utilisation d'un manuscrit du texte-source lacunaire à cet endroit.

Enfin, le compilateur a pu supprimer l'un ou l'autre passage ne correspondant visiblement pas à l'image qu'il souhaite donner du personnage dont l'histoire est rapportée. L'exemple le plus éloquent est sans doute le récit de la mort et des funérailles de Guillaume le Conquérant. Alors que l'auteur de la *Grande Chronique de Normandie* relate avec force détails les désagréments peu flatteurs dont le corps du Conquérant fut l'objet, le texte de Jean de Wavrin ne mentionne rien de cet épisode.

²⁸³ Pour le premier passage, voir BNF fr. 16939 f. 216r°a ; BNF fr. 5388 f. 81r°. Passage non transcrit par les éditeurs du *RHGF* 13, p. 231 ; pour le second, voir BNF fr. 16939 f. 225r°a ; BNF fr. 5388 f. 89v° et *RHGF* 13, p. 241-242.

Funérailles de Guillaume le Conquérant

La mort de Guillaume est rapportée au chap. 180 des *Cronicques d'Engleterre*. Le passage a été considérablement abrégé par rapport à la version donnée par la *Grande Chronique de Normandie*. Nous donnons la version du récit contenue dans le ms. de l'Arsenal, puis le texte tel qu'il se trouve dans le *Brut* qui, pour cette fois, n'a pas été utilisé par le compilateur bourguignon.

Finablement, le .viii^e. jour de septembre, il oÿ prime sonner, sy demanda à ses gens quelle heure il sonnoit, et l'en lui dist que c'estoit prime. Lors, sans plus attendre, il joignit les mains au ciel et commanda son ame à Dieu, à la benoite Vierge Marie et à tous les sains de paradis. Et incontinent, en parlant jusques à la mort, il rendy son ame à Dieu et trespasa de cest siecle. Quant il fut mort, chascun le laissa, et commença chascun à embler vaisselle d'or et d'argent, joyaux, draps, couvertures et les biens de son hostel sans entendre à l'ordonnance de son corps jusques à trois jours aprez. Au tiers jour, ses enffans et ses amis ordonnerent que son corps fust porté à Kaen où il avoit ordonné sa sepulture, en l'abbie de saint Estienne qu'il avoit fondee. Là furent mandez tous les prelatz et barons de Normandie, et si comme le corps estoit pour enterer et mettre en l'abbie, le feu va prendre en la ville, et commença l'en à crier le [127v^o] feu. Sy laisserent illec le corps à terre et allerent au feu. Et quant le feu fut estaint, ilz revindrent au corps, et fut porté en l'église. Sy comme la messe fut chantee et le service fait, et que l'en vouloit mettre le corps en terre, ung homme vint et se mist en ung hault lieu, sy que chascun le pouoit veoir et oÿr. Et commença à dire : « Je deffens à tous, de par Dieu tout puissant, et de par nostre saint pere le pape, que nul ne mette Guillamme en terre en l'église, car quant il fonda ceste eglise, il me tolly une partie de la terre où elle siet, et la prinst par force, ne oncques ne m'en fist satisfacion, et sy estoit ... et à moy venue de mes predecresseurs. Pour ce, du tort qu'il me fist, j'en appelle à Dieu ». Quant les prelatz et les barons qui illec estoient oÿrent ce, sy demanderent se le bon homme disoit voir, et trouverent que l'heritage estoit sien et à lui venus de ses predicesseurs. Sy lui firent donner quarante solz pour son heritage, et par tant il renonça à son appel et à son heritaige. Puis fu mis le corps en terre à grant solemnité.

Cf. BNF fr. 16939 f. 225r^oa; BNF fr. 5388 f. 89v^o et *RHGF* 13, p. 241-242.

1- *Brut en Prose MF*
BNF fr. 12155 f. 121v^o

Tantost après, le roy Guillame ordonna son estat et assigna toute Normendye à Robert Courtois, son filz, et toute Engleterre à Guillame le Rous, et devisa à Henry Beaclerc tout son tresor et quanques il avoit. Ces choses faittes, il receut ses droitures de sainte eglise et morut le .xxxii^e. an se son regne, et gist à Caen en Normandye.

3- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 180

Le roy Guillame, qui moult avoit rengné noblement, lui estant en son lit mortel, le .viii^e. jour de septembre, il ouÿ sonner prime, sy demanda quelle heure c'estoit que on sonnoit, et l'en lui dist que c'estoit prime. (2) Lors incontinent joindy ses mains vers le ciel, sy commanda son ame à Dieu, à la glorieuse Vierge Marie et à tous ses sains de Paradis. Et là, tout en parlant, après ce qu'il eult rengné .xxi. an roy d'Engleterre, rendy à Dieu son esperit be[228r^oa]neurement, (3) et porta on enterer le corps à Kent1i comme ordonné l'avoit, moult honnourablement, ainsy que bien appartenoit à tel prince que sy noblement avoit rengné.

Pour comprendre les raisons de l'intervention du compilateur bourguignon, il est nécessaire de souligner le caractère particulier des règnes de Guillaume le Conquérant et de Richard Cœur de Lion au sein des *Cronicques d'Angleterre*. En effet, même si l'ampleur assez disproportionnée des règnes de ces deux souverains est imputable à la source (la GCN) et non au chroniqueur, il ne nous semble pas anodin que Jean de Wavrin ait choisi précisément cette version de leur histoire. En effet, il aurait pu se contenter, comme il le fait d'ailleurs pour les souverains de moindre intérêt à ses yeux (Henri II notamment), de reproduire le récit assez lapidaire du *Brut en Prose*. Le choix d'exploiter le texte de la *Grande Chronique de Normandie* à cet endroit nous semble donc révélateur. Le récit héroïque de la conquête de l'Angleterre et de la fabuleuse aventure de Richard Cœur de Lion en Terre sainte n'étaient pas pour laisser le public indifférent. D'une certaine manière, Guillaume et Richard correspondent bien aux idéaux chevaleresques et à l'image de princes conquérants si répandus au sein de la cour de bourgogne. En ce sens, il semble assez cohérent que l'auteur des *Cronicques d'Angleterre* ait voulu passer sous silence le sort assez indigne qui advint au corps du Conquérant. À défaut de pouvoir lui inventer une mort glorieuse, il a au moins fait en sorte de la rendre pieuse et discrète.

De manière générale, même si les passages supprimés sont révélateurs de l'esthétique qui sous-tend le texte des *Cronicques d'Angleterre*, l'omission n'est pas le procédé le plus prisé par le compilateur. Ce dernier a plus souvent recours à la réécriture, que ce soit sur le plan linguistique (modernisations lexicales ou interventions sur la syntaxe de son modèle), ou sur le plan stylistique (amplification du récit par l'adjonction d'échanges au discours directs ou par l'usage d'un style formulaire, notamment pour la description des combats).

Faciliter la compréhension du texte

L'auteur des *Croniques d'Angleterre* ne s'est pas contenté d'intervenir sur la macrostructure du récit en supprimant ou en déplaçant tel ou tel épisode. La plume du compilateur est également perceptible à l'échelle de la phrase, tout particulièrement à travers le lexique et la syntaxe.

Modernisations lexicales

Bien que les copies des texte-sources mises à contribution par Wavrin pour composer sa chronique soient relativement proches des *Croniques d'Angleterre* (voir chap. précédent), certaines formes ont pu sembler vieilles ou peu claires au compilateur. Tel était le cas de *ferir* ou de *estout* déjà relevés au chapitre précédent (voir p. 97 sq.).

Des gaulles garnies d'achier peu explicites

Le passage suivant est tiré de la fin du règne de Guillaume le Conquérant. Alors que celui-ci était tombé gravement malade, le roi de France, pour se moquer de lui, aurait dit qu'*il n'avoit point souvenance que en Northmandye femme eust sy longuement geut de gesine et que s'il en relevoit jamais il debvoit avoir beau luminaire à ses relevailles* (178, 2.2). Guillaume est donc comparé à une femme en couche (*gesir de gesine*) et devrait donc, à son rétablissement, suivre la cérémonie des *relevaille* pour en remercier Dieu. La réponse de Guillaume ne se fait pas attendre, jouant lui aussi sur le sens des mots, il promet au roi de France une cérémonie de *relevailles* toute particulière²⁸⁴ :

²⁸⁴ Cette anecdote est rapportée pour la première fois par G. de Malmesbury, *GRA* III, 281 ; voir RR Holden, III, p. 161.

1- RR Holden
II, v. 9069-9076

Guilleme li a respondu
que encor n'a gaires geü.
« Quant jo, » dist il, « releverai
dedenz sa terre a messe irai,
riche offrende li porterai,
mil chandeiles li offerai;
limeignons de fust i avra
e fer por feu en som luira. »

2- Grande Chronique de Normandie
Arsenal 4095 f. 125r°

il yroit en France oÿr la messe de
ses relevailles, et y feroit alumer mille
torsses sans cire dont les luminons
seroient de boys. Et sy auroit mille
archiers pour lesdictes torsstes alumer¹

¹ Les mss BNF fr. 16939 f. 223v°b; BNF
fr. 5388 f. 88v° et RHGF 13, p. 240
donnent : Et sy auroit **mille gaulles
garnies d'achier es bouts** pour les-
dites torsstes alumer...

3- Cronicques d'Engleterre
Chap. 178, 2.3

il yroit en France ouÿr la messe de sa
relevee et y feroit alumer mille torsstes
sans cire dont les lumignons seroient
de boiz.

La variante donnée par le ms. de l'Arsenal pourrait être une *banalisation*. Le copiste n'a peut-être pas compris le sens du mot *gaulles* (terme technique désignant une 'baguette dont on se sert pour palisser ou pour fixer le chaume') et l'a donc supprimé. Il a ensuite trouvé le terme le plus proche possible de *achier* et en fait des *archiers*.

Guillaume joue ici le sens de *torsstes sans cire* et de *lumignons de boiz*. En effet, il est difficile de concevoir des cierges qui ne seraient pas fait en cire et des *lumignons* (c'est-à-dire des 'mèches de chandelles') en bois. Le Conquérant veut ici parler des bâtiments qu'il a l'intention d'incendier en guise de cérémonie de *relevailles*. Si l'auteur des *Cronicques d'Engleterre* disposait d'un texte donnant la même leçon que celle du ms. de l'Arsenal, la phrase supplémentaire qui s'y trouve, en explicitant le jeu de mot, lui en fait perdre tout le piquant. C'est peut-être pour cette raison que l'auteur des *Cronicques d'Engleterre* a supprimé la dernière phrase. S'il disposait d'un ms. lui fournissant l'autre leçon, il a pu être lui aussi gêné par les *gaulles garnies d'achier* et supprimer la phrase difficile à comprendre.

Une forme *truissent* vieillie ?

L'exemple suivant est tiré du chapitre qui rapporte le testament de Guillaume le Conquérant. Sur son lit de mort, Guillaume attribut à ses fils une part d'héritage : Guillaume le Roux reçoit le royaume d'Angleterre et Robert Courtheuse le duché de Normandie. Enfin, les deux aînés doivent payer à Henri une rente annuelle puisque ce dernier n'hérite d'aucune terre.

1- *RR Holden*
II, v. 9157-9162

e a Guilleme ci comant
e a Robert l'autre filz mant,
que chascun en sa poësté,
issi com il m'a en chierté,
face Henri riche e manant
plus que home de lui tenant.

2- *Grande Chronique de Normandie*
Arsenal 4095 f. 126r°

et leur comment, sur toute l'obeissance
qu'ilz me doivent, qu'ilz lui paient et
lui **prouvoissent**¹ son estat honnou-
rablement.

¹ **truissent** BNF fr. 16939 f. 224v°a;
BNF fr. 5388 f. 89r°, *RHGF* 13, p. 241

3- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 179, 1.4

et leur commande sur toute l'obeis-
sance qu'ilz me doivent de lui paier
sans contredit ou refus quelconques
et lui **entretiengnent** son estat hon-
nourablement.

Le Conquérant ordonne à Guillaume et Robert *qu'ilz lui paient et lui truissent son estat honnourablement* (BNF fr. 16939 f. 224v°a etc.). La forme *truissent* a pu sembler vieillie au copiste du ms. de l'Arsenal qui a modifié la forme en *prouvoissent*.

Le texte de Wavrin procède d'une double intervention. D'une part, les verbes *paier* et *entretiengnent* sont mis dans un rapport de dépendance asymétrique avec le verbe *commander*. Le premier est construit avec une préposition (*commande de paier*), le second dépend d'une conjonction non exprimée (*je commande [qu'ilz] entretiengnent...*)²⁸⁵. D'autre part, l'emploi de la forme *entretiengnent* semble pouvoir être interprétée comme une modernisation lexicale. Il est toutefois difficile de savoir si le texte-source contenait la forme *truissent* ou *prouvoissent*.

²⁸⁵ Ce genre de rupture de construction n'est pas rare dans le texte de Wavrin. Voir à ce sujet nos remarques dans la partie consacrée à la syntaxe.

Remaniements de la syntaxe

Le travail du compilateur ne se limite pas au lexique. La syntaxe a également pu faire l'objet d'un certain nombre de remaniements afin de renforcer les liens logiques entre les divers éléments de la phrase. On constate une tendance à intégrer de l'hypotaxe là où le modèle présente de la parataxe. Par ailleurs, l'adverbe *sy* a été régulièrement supprimé au profit d'autres éléments de subordination²⁸⁶.

Parataxe et hypotaxe

Dans l'exemple suivant, l'auteur des *Cronicques d'Engleterre* n'a pas conservé la suite d'appositions de son modèle, peut-être pour donner à la phrase un rythme plus fluide. Par ailleurs, l'injonction prononcée par les conseillers du roi, juxtaposée au reste de la proposition dans la *GCN*, est rattachée à la première partie de l'énoncé par une loc. à valeur causale dans les *Cronicques d'Engleterre*.

1- *GCN*
Arsenal 4095 f. 129r°

Sire, Robert, vostre frere, est vostre ainsné, vous devez souffrir de lui.

Cf. BNF fr. 16939 f. 226r°a; BNF fr. 5388 f. 90v°.

2- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 182, 2.4

Sire, le duc Robert est vostre frere ainsné, **pour laquelle cause** lui devés obeïr et aulcunement souffrir de lui.

L'adverbe *sy*

L'adverbe *sy* est encore l'élément de liaison par excellence dans la *Grande Chronique de Normandie*. Très polysémique, il peut assumer la plupart des relations de co-dépendance entre deux énoncés sans pour autant établir de relation hiérarchique stricte. L'adverbe *sy* reste bien représenté dans la chronique de Wavrin. Toutefois, l'on peut noter un certain goût du compilateur bourguignon pour les enchâssements syntaxiques complexes quand ceux-ci permettent d'apporter une plus grande précision que *sy* dans les relations syntaxiques.

²⁸⁶ Ce goût pour l'hypotaxe participe de l'effort pédagogique sensible dans le style des textes de cette période. Les mêmes procédés s'observent dans les *Croniques des Bretons* ou dans la prose de Jean Wauquelin. Voir Géraldine Veysseyre, « *Translator* » *Geoffroy de Monmouth : trois traductions en prose française de l'« Historia regum Britannie » (XIII^e-XV^e siècle)*, thèse de doctorat, Université Paris IV-Sorbonne, 5 t., 2002, t. V, p. 394.

Ainsi, dans le paragraphe reproduit ci-après, l'adverbe *sy* est remplacé par des propositions relatives qui permettent d'établir une relation hiérarchique plus marquée puisque la première a pour antécédent *Robert de Belesme* et la seconde s'appuie sur l'ordre supposé du roi et introduit une idée de conséquence.

1- GCN
Arsenal 4095 f. 133v°

Sy y eut ung chevalier en l'host nommé Robert de Belesme, qui pas n'amoit le roy. **Sy** va dire par tout l'ost et faire dire que le roy avoit ordonné que l'en empliroit les fossez des gens de piet. **Sy** se va le commun effraer et esmouvoir tellement que chascun commença à fuir tellement que oncques le roy Guillamme le Roux ne peut mettre remede que le siege ne se departist et que chascun ne s'en alast fuiant qui mileulx mieulx. Quant le roy Roux vey ce, sy fut moult dollant qu'il ne peut mettre remede, et se retraÿ au Mans pour recueillir ses gens et avoir advis qu'il feroit.

2- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 185, 5.3

Sy y eult en l'ost un chevalier nommé Robert de Belesme, qui n'amoit pas le roy, **lequel** ala parmi l'ost dire et faire dire que le roy avoit ordonné que l'en empliroit les fossez de gens de pié, **de quoy** le commun s'effrea et esmeut tellement que chascun commença à fuir (4) par tel fachen que oncques le roy n'y peut remedier que le siege ne se defist et que tous ne s'en alaissent, fuiant qui mieux mieulx, dont il fut moult doulent, sy se retraï au Mans pour recuellier ses gens et avoir advis qu'il feroit.

Dans les deux exemples suivants, l'auteur des *Cronicques d'Engleterre* a substitué à la vague valeur de cause/conséquence portée par *sy* des groupes prépositionnels dont le groupe nominal comporte un substantif renvoyant précisément à l'élément clef de la proposition précédente (en l'occurrence, *farse* et *desobeïssance*), et d'un relatif composé dont la valeur se rapproche de celle d'un déterminant démonstratif²⁸⁷.

1- GCN
Arsenal 4095 f. 125v°

Et Odon lui manda que ja compte ne lui renderoit du royaume ni de la revenue, ne à lui ne obeïroit. **Sy** passa adonc la mer le duc Guillamme et le prinst de sa main car nul de ses gens n'y osoit mettre la main.

2- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 178, 4.2

Et Odon respondy au message que ja de la revenue compte ne lui renderoit ne du royaulme meismes ne lui obeÿroit. **Pour laquelle desobeïssance** le roy passa en Engleterre et lui meismes, de sa main, prinst son frere, car il n'y avoit sy hardy qui y osast touchier.

²⁸⁷ Marchello-Nizia, p. 208-209.

1- GCN
Arsenal 4095 f. 125r°

Il advint, comme Dieu vout, que le roy Guillamme fut moult fort malade. De laquelle maladie il coucha longuement. Sy lui manda Philippe, roy de France, qu'il avoit long temps que en Normendie femme n'avoit sy longuement jeut en gesine et que s'il relevoit jamais il devoit avoir beau luminaire à ses relevailles. **Sy** en eult Guillamme desplaisir que il le ramponnoit ainsy et lui manda que quant il releveroit que ledit roy Philippe le sçauroit bien et qu'il yroit en France oÿr la messe de ses relevailles...

2- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 178, 2.1

Il advint, comme il pleut à Nostre Seigneur, que le roy Guillame enchupt en une griefve maladie dont il gut longuement au lit, durant lequel temps le roy Phelipe lui manda une fois (2) ainsy comme par gallerie qu'il n'avoit point souvenance que en Northmandye femme eust sy longuement geutii de gesine et que s'il en relevoit jamais il devoit avoir beau luminaire à ses relevailles. (3) **De laquelle farse** le roy Guillame eult grant desplaisir, sy remanda au roy Phelipe que quant il se releveroit il le sçaroit bien et qu'il yroit en France ouÿr la messe de sa relevee.

Un sujet insaisissable

Enfin, il peut arriver qu'une intervention du compilateur, visant à rétablir la linéarité de la progression syntaxique, rende le sens du texte assez obscur. Dans l'exemple donné ci-après, tiré de la description de la bataille de Hastings, l'action est tantôt effectuée par les Anglais, tantôt par les Normands, au point qu'il en devient difficile de déterminer le sujet exact.

1- GCN
Arsenal 4095 f. 115v°

Atant veés vous Normans approuchier jusques prez du hourdis aux Anglois, et archiers commencerent à traire et Normans à assaillir, et Anglois à deffendre. **Et quant ilz aproucherent dez hourdis aux Anglois, sy avoient grandes lances et haches à deux mains dont ilz les abattoient et ne lez pouoient entanmer ne entrer entre eulx.** Ainsy assaillirent longuement lez deux premieres batailles des Normans. Les archiers dez Normans [116r°] ne pouoient mal faire aux Anglois pour ce qu'ilz se targoient d'huis et de fenestres dont ilz avoient fais leurs hourdis, ne ausy les gens d'armes ne les pouoient entrer en eulx à cause qu'ilz se tenoient en leur hourdis et ne se faisoient que deffendre.

Cf. BNF fr. 16939 f. 218r°b ; BNF fr. 5388 f. 84r° et *RHGF* 13, p. 234.

2- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 171, 2.1-5

Atant s'approchierent Northmans du hourdis des Anglois, sy commencerent archiers de traire et gens d'armes à assaillir. **Mais Anglois se defendirent au commenchier assez vaillamment pour dommager leurs ennemis, (2) et quant Northmans furent près du logis aux Anglois, ilz les abatoient de leurs longues [220v°b] lances et haches à deux mains, mais ilz ne les pouoient bonement entammer ne entrer en eulx.** (3) ¶ Ainsy assaillirent longuement les deux premiers batailles des Northmans que peu meffirent à leurs ennemis par traits ne autrement, pour ce que ilz se targoyent de huis, cloies et fenestres dont ilz avoient fait leurs pallis. (5) Et ausy ne les pouoient les gens d'armes grever pour ce que en leur hourdis se tenoient serrez sans issir hors, ains entendoient seulement à garder leur fort et leurs corps deffendre.

On lit dans la *GCN* : *Et quant ilz aproucherent dez hourdis aux Anglois, sy avoient grandez lances et haches à deux mains dont ilz les abattoient et ne lez pouoient entanmer ne entrer entre eulx.* Le sujet de *aproucherent* doit être les Normands, mais celui de *avoient*, ainsi que de la relative introduite par *dont*, est visiblement les Anglais. L'adverbe *sy* articule donc deux propositions dont le sujet est différent. En outre, la conjonction *et* introduit une dernière proposition dont le verbe *pouoient entanmer* a pour sujet les Normands. Tout se passe comme si le complément d'un verbe devenait le sujet du suivant.

Le compilateur des *Cronicques d'Engleterre* a visiblement été embarrassé par une telle construction et a tenté de rétablir une certaine linéarité dans la progression syntaxique, au prix, peut-être, d'un contresens : *Mais Anglois se deffendirent au commenchiez assez vaillamment pour dommagier leurs ennemis, (2) et quant Northmans furent près du logis aux Anglois, ilz les abatoient de leurs longues [220v°b] lances et haches à deux mains, mais ilz ne les pouoient bonement entammer ne entrer en eulx.* L'auteur semble avoir divisé la phrase en deux parties. D'une part, il est question de la défense opiniâtre des Anglais, de l'autre (à partir de *et quant...*), de l'attaque des Normands. Ces derniers seraient alors sujet de *abatoient* (ce qui est un contresens puisque ce sont les Anglais qui portent des haches) et de *pouoient entammer*. Quoiqu'il en soit, cet exemple reste marginal et n'en témoigne pas moins de l'effort mis par le compilateur à rendre le sens du texte aussi limpide que possible.

Les interventions vont parfois plus loin que la syntaxe et que le lexique. En effet, Il est possible de souligner un certain nombre de commentaires, totalement absents des sources, qui semblent destinés à répondre par avance à des questions que le lecteur pourrait se poser.

Anticiper sur les interrogations du lecteur

Dans les cinq exemples relevés, la partie en gras correspond à un élément ajouté par le compilateur des *Cronicques d'Engleterre*. De tels détails, souvent relevés pour leur effet réaliste dans la littérature romanesque de l'époque²⁸⁸, ne sont peut-être pas aussi gratuits qu'il semblerait de prime abord. Ils jouent en effet un rôle très concrets puisqu'ils permettent d'apporter au lecteur des informations importantes pour la situation d'énonciation.

122, 5.6	Ilz prindrent la ville de Northingham où ilz se tindrent tout l'iver pour ce que le païs estoit moult fertile et de tous biens raempli et faisoient tous les mauz que jamais nul peust penser.
142, 1.5	Sy advint un jour qu'il avoit oÿ sa messe à Westmoustier et qu'il s'en retournoit en son pallais, que, par force de pluï ou aultrement , les flos de la Thamise survindrent et vindrent sy asprement à l'encontre de lui que guerres ne s'en failli qu'ilz n'atouchaissent à sez piedz.
170, 1.4	Derechief avoit Herault fait clore son ost tout entour, pour doubte du trait des Northmans, de targes, cloyes et aultres panissemens, car ancoires n'avoient pas en Engleterre l'usage de l'arc, ains se combatoient de haches, de guisarmes et de paffus
172, 2.2	Et sy tost comme les An[222r ^a]glois percheurent Northmans fuir, ilz saillirent hors de leur fort, sy les commencerent à poursievir, chascun la hache au col, car d'aultres bastons ne se combatoient en ce temps.
172, 6.2	Alors commencerent Anglois à estre moult doulens, sicque les couars se retrayoient et les hardis se rassambloient et moult vaillam[222v ^b]ment se combatoient de leurs haches, car au temps de lors ilz n'avoient aultre ordonnance.

Dans le premier exemple, la mention des quartiers d'hivers dans la ville de *Northingham* est une information déjà présente dans le *Brut*. Cependant, les précisions relatives à la fertilité du sol et à l'abondance des ressources sont un détail propre au texte de Wavrin. Au lecteur pouvant s'interroger sur les raisons ayant motivé le choix de cette ville (proximité, accessibilité ?), l'auteur apporte une réponse nette : le lieu s'est imposé pour des raisons d'approvisionnement. Il en va de même pour le deuxième exemple du tableau. Le lecteur peut être surpris par la mention abrupte d'une crue de la Tamise et se demander quelles en sont les causes. Là encore, l'auteur a pris soin d'apporter un éclaircissement pour épargner toute hésitation à son public. Les trois derniers exemples, qui répètent la même information, sont tirés de la description de la bataille de Hastings. Le commentaire sur la méconnaissance

²⁸⁸ Voir à ce sujet Jens Rasmussen, *La prose narrative française du XV^e siècle*, Copenhague, Ejnar Munksgaard, 1958, p. 150-153.

de l'arc *en ce temps* permet d'expliquer au lecteur pourquoi l'armée anglaise ne disposent pas d'archers. Dans la mesure où cette absence aurait pu être expliquée autrement (pour des raisons stratégiques par exemple), le compilateur a sans doute jugé bon d'écarter, là encore, tout doute chez son lecteur²⁸⁹. Enfin, le soin apporté par le compilateur à guider son lecteur apparaît également dans la construction de l'instance narrative.

Faire intervenir le narrateur

De manière générale, l'instance narrative est complètement effacée, à l'exception de deux situations bien particulières : invoquer une source qui garantit l'authenticité du récit et accompagner le lecteur dans le déroulement de la narration par le biais de formules comme *comme vous avez oÿ cy devant* (120, 4.1) ou *comme dit est cy dessus* (135, 7.1). La mise en retrait de l'instance narrative est un trait commun de la littérature romanesque de cette aire²⁹⁰. On peut toutefois noter que, dans le roman, personne ne s'immisce entre le lecteur et le plaisir du récit. Ainsi, dans l'*Histoire de Gérard de Nevers*, l'auteur a-t-il complètement supprimé les passages de sa source dans lesquels l'auteur garantissait l'authenticité des faits racontés ou invoquait une source à l'appui de ses dires. La situation est assez différente dans les *Cronicques d'Engleterre* puisque, précisément, l'instance narrative reste présente pour faire appel à une autorité ou pour conduire le lecteur à travers le récit. L'écriture historique garde donc ici sa spécificité puisqu'elle doit assumer une fonction didactique.

120, 4.1	Durant ceste doulleur et perplexité, il advint que Buerne entra laiens à chiere joieuse pour la bonne fortune qu'il avoit eue en son voyage, comme vous avez oÿ cy devant .
121, 2.1	Ainssy comme vous oez , Buerne Bocart, avecques l'exercite danoise, s'exploita telement de nagier qu'ilz arriverent ou país de North en la Grant Bretagne.
127, 4.1	Les Anglois, qui estoient chevaliers tous esprouvez, emflambez de moult grant rancune et hayne contre ces desloyaux Danois qui, après leur foy mentye, avoient sy traiteusement ouvré comme oÿ vous avez [...] se combatoient comme lyons.

²⁸⁹ On relève d'autres exemples de ce procédé en 167, 2.3 (*blancq moisne*); en 136, 4.1 (*veulliez prendre le vin*) ou encore en 120, 1.2 (*et prinst son chemin à main dextre*).

²⁹⁰ Jens Rasmussen, *La prose narrative...*, op. cit. p. 127-131 et *Histoire de Gérard de Nevers*, éd. Matthieu Marchal, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, p. 50.

- | | |
|----------|---|
| 128, 3.1 | Depuis le temps du roy Artus n'avoit eu pareil roy en Engleterre ne qui eust eu tant de belles victoires contre ses ennemis, comme vous avez oÿ cy dessus . |
| 135, 2.1 | Le roy doncques, comme oÿ avez très desirant de veoir la dame , s'en ala droit au chastel où Eldewould demouroit. |
| 135, 7.1 | Quant le roy Eadgar fut venu à Londres, il commença fort de penser à la dame qu'il avoit laissie en son hostel, laquelle, par Eldewould, son chevalier mary d'elle, lui avoit esté destourbee de avoir à femme comme dit est cy dessus . |

Les exemples de ce type peuvent être largement multipliés²⁹¹. Au total, ils forment une vingtaine d'occurrences entre les chap. 119 et 160. Pour cette partie de la chronique, la source mise à contribution par l'auteur des *Cronicques d'Engleterre* est le *Brut en Prose*. Ce texte présente une narration assez lapidaire et parfois elliptique, deux traits que le compilateur a cherché à effacer. Le rappel récurrent du contenu narratif du chapitre ou du paragraphe précédent pourrait donc procéder d'une méthode de réécriture propre à rendre la narration de son modèle plus linéaire.

La *Grande Chronique de Normandie* est la source quasi unique suivie par le compilateur à partir du chap. 157. De manière significative, les interventions du narrateur se font beaucoup plus rares dans cette partie du livre 4. Nous n'en avons noté qu'une seule : *puis [Harold] fist faire grans fossés entour de son ost et n'y laissa que trois estroittes entrees, lequel lieu est de present appellé « l'Abayë de la bataille », comme cy après sera dit* (165, 5.3). La précision sur le déroulement de la narration ne figure pas dans la *GCN*. Le compilateur des *Cronicques d'Engleterre* a pu l'ajouter afin de clarifier le récit. En effet, l'écriture de l'histoire étant par nature linéaire, la mention à cet endroit de l'Abbaye de la Bataille contrevient à ce principe puisque la construction n'aura lieu que plus tard. La remarque du narrateur permet d'avertir le lecteur du caractère anticipé de l'information.

Enfin, si la clarté du texte participe tout autant du plaisir que de la didactique, deux grands ressorts de l'écriture historiographique²⁹², l'auteur des *Cronicques d'Engleterre* se montre également particulièrement attaché au plaisir de son lectorat, comme on peut le voir

²⁹¹ Voir 127, 5.2; 134, 4.2; 141, 1.1; 144, 2.2; 147, 3.4; 153, 2.1; 154, 2.1; 155, 4.2; 156, 5.2; 156, 5.4; 157, 2.3; 158, 1.1...

²⁹² Voir Pierre Courroux, *L'Écriture de l'histoire*, Paris, Classiques Garnier, 2016, p. 553-561 pour le premier et p. 617-638 pour le second.

à travers le remaniement stylistique de ses sources. En effet, à la narration souvent lapidaire du *Brut en Prose*, le compilateur substitue des scènes vivantes et dynamiques. Une attention toute particulière a été portée à la réécriture des scènes de batailles ou à la description des parties de chasse.

Amplifier la description des batailles

L'auteur des *Croniques d'Engleterre* a apporté un soin particulier à la réécriture des scènes de batailles tirées du *Brut en Prose*²⁹³. L'attention portée à la représentation de la guerre est un trait récurrent dans la production romanesque familière à Jean de Wavrin et à certains seigneurs Hainuyers²⁹⁴.

Décrire la violence des combats

La mention récurrente du sang est un trait fréquent de la littérature du XV^e siècle, que ce soit dans les chroniques²⁹⁵ ou dans les romans²⁹⁶.

122, 3.3

les Danois, atout grant foison haches qu'ilz avoient à coutume de porter, assaillirent lesdis Anglois sy impitueusement que le fais leur fut importable à soustenir. Pour quoy ilz delaissierent leurs ordres, sy furent leurs batailles perchies, detrenchees et occyses à **grant effusion de leur sang**.

²⁹³ En revanche, les descriptions que le compilateur a pu trouver dans la *Grande Chronique de Normandie* n'ont pratiquement pas été modifiées et présentent donc peu d'intérêt pour l'étude du texte de Wavrin.

²⁹⁴ Sur la diffusion de la littérature romanesque, voir chap. I. Sur l'importance de la guerre et des scènes de batailles, voir Matthieu Marchal, « La description des combats singuliers dans *Gérard de Nevers* », *Le Moyen Français*, n°72, 2013, p. 75-94 ; Anna Maria Babbi, « Décrire la guerre dans les romans de la collection Wavrin », *L'art du récit à la cour de Bourgogne, l'activité de Jean de Wavrin et de son atelier. Actes du colloque int. organisé par l'Univ. du Littoral à Dunkerque les 24 et 25 octobre 2013*, éd. Jean Devaux et Matthieu Marchal, Paris, Champion, 2018, p. 192-205.

²⁹⁵ Par exemple dans la traduction de l'*Historia Regum Britannie* par Wauquelin ou dans les *Croniques des Bretons*. Voir à ce sujet Géraldine Veysseyre « *Translater* » *Geoffroy de Monmouth...*, *op. cit.*, t. V, p. 416 pour la traduction de Wauquelin et p. 225-228 pour les *Croniques des Bretons*.

²⁹⁶ Anna Maria Babbi, « Décrire la guerre... », *op. cit.*, p. 203.

- 127, 4.3 Sy estoit le cri dollereux des navrez gisans à terre entre les mors, **baignans en leur sang**, car les batailles estoient de toutes pars sy sanglentes et plaines de mortalité que pitié estoit de la part des crestiens, lesquelz toutesfois obtindrent la victoire.
- 130, 3.2 Sy commença l'occision tant horrible que la terre en peu d'heure fut illec toute couverte de corps mors **et du sang qui en yssoit toute vermeille**.

Ce procédé est peut-être lié à un trait assez fréquemment relevé dans l'écriture de cette période : le refus de la description au profit de la multiplication des actions²⁹⁷. Pour ce qui est des *Cronicques d'Engleterre*, on ne relève ainsi aucune description des personnages²⁹⁸ ou des lieux évoqués et il en va de même pour le récit des batailles. L'exemple le plus flagrant est celui de la bataille de Brunanburh rapportée au chap. 130. Celle-ci tient en quelques lignes dans le *Brut* (BNF fr. 12155 f. 101r°) mais occupe un folio complet dans le texte de Wavrin (BNF fr. 75 f. 192v°-193r°). Elle peut être divisée en six étapes :

- 1) 130, 2 : prière du roi Adeston à Dieu (il ne s'agit toutefois pas d'une prière du plus grand péril).
- 2) 130, 3 : rencontre des deux armées. La description de la mêlée ne peut se faire que grâce à l'accumulation de plusieurs formules stéréotypées sur lesquels nous reviendrons ci-après.
- 3) 130, 4.1-5 : les chefs des deux armées parcours les rangs pour galvaniser leurs troupes.
- 4) 130, 4.6-7 : Adeston, accompagné de mille chevaliers, parvient à briser les rangs ennemis grâce à une charge.
- 5) 130, 5 : débâcle de l'armée ennemie.

La description de la mêlée concentre les artifices rhétoriques pour augmenter l'impression de violence de l'affrontement :

Puis, les lances baissés, **plus fiers que tigres ne lions**, se vindrent entremesler sans l'un l'autre en riens espargner. Sy commença l'occision tant horrible que la terre en peu d'heure fut illec toute couverte de corps mors et **du sang qui en yssoit toute vermeille**. (3) **Là eust on peu veoir et oïr** maintes lamentables clamours et ullemens des morans et navrez.

²⁹⁷ Voir à ce sujet *Le Roman de Gérard de Nevers...*, *op. cit.*, p. 55-56 et Géraldine Veyseyre, « *Translator* » *Geoffroy de Monmouth...*, *op. cit.*, t. V, p. 229-230.

²⁹⁸ La caractérisation des personnages par leurs actions est un trait typique de l'écriture de l'époque, voir Jens Rasmussen, *La prose narrative...*, *op. cit.*, p. 100.

Outre la mention du sang déjà relevée, on notera l'usage régulier de métaphores empruntées au règne animal²⁹⁹ : à la comparaison *plus fiers que tigres ne lions* de l'extrait, on peut ajouter : *Les Anglois, qui estoient chevaliers tous esprouvez, emflambez de moult grant rancune et hayne contre ces desloyaux Danois [...] se combatoient comme lyons* (127, 4.1); *le demourant des Escotz et leurs aliiez, despourveus de toute ayde et esperance de victoire, se laissoient agraverter comme bestes mues* (130, 4.6). Le compilateur a même conservé une formule tirée des *Croniques des Bretons* : *Sy les agraverterent les Danois comme moutons, tous esperdus et confus en leurs courages, qui sy fiers et beubenchiers estoient à l'assambler* (122, 3.4)³⁰⁰

Par ailleurs, l'usage des formules épiques du type *là veissiez...!* ou *là eust on peu veoir...!* est également un trait bien représenté dans la littérature romanesque de cette période³⁰¹. Il s'agit de formules épiques empruntées aux chansons de geste par la prose du XV^e siècle afin de rendre le récit plus vivant et plus dynamique³⁰².

130, 3.3	Là eust on peu veoir et oÿr maintes lamentables clamours et ullemens des morans et navrez
161, 4.1	ces choses ainsy faittes, le duc commanda le disner a appareillier, et lors veissiés feux alumer , cuisines aprester et varletz par villes et hameaulz fuir pour chassier tout che dont mestier avoient.
171, 3.4	Sy estoit li cri et la [221r°a] huee sy très grande que de les ouïr estoit chose espouventable
172, 3.1	Adont veissiés Anglois eulx desrouter , les ungs fuir, les aultres morir, car Northmans sans nulz espargner en firent sy grant occision que les champs en estoient tous couvers de corps mors. Pittié ne misericorde n'y avoient lieu.
173, 3.3	Dont veissiés femmes venir querre leurs maris , enffans et amis, et aussy des hommes. Et tous ceulx qui y venoient le duc les faisoit garder et deffendre de tout encombrer.

²⁹⁹ Procédé assez commun dans ce type de descriptions. Voir Géraldine Veysseyre, « *Translator* » *Geoffroy de Monmouth...*, *op. cit.*, t. V, p. 229-230.

³⁰⁰ Pour la référence dans les *Croniques des Bretons*, voir BNF fr. 2806 f. 57r°a. Cf. Géraldine Veysseyre, « *Translator* » *Geoffroy de Monmouth...*, *op. cit.*, t. V, p. 226.

³⁰¹ *Histoire de Gérard de Nevers...*, *op. cit.*, p. 56-57.

³⁰² Jean Rychner, *La chanson de Geste, essai sur l'art épique des jongleurs*, Genève, Droz, 1955, p. 129.

Enfin, la scène de débâcle décrite en 130, 5 fait partie des motifs épiques mis en évidence par Jean Rychner³⁰³ :

130, 5.1

Les Escotz ou leurs aliiez ainsy menez à totale desconfiture, fuians par champz et par villes, puisque ratains estoient par les Anglois, leur fin estoit venue finablement. (2) L'occysion des hommes fut sy grande que tous les champz estoient couvers [193r^b] de corpz mors et la terre estoit toute vermeille de sang environ le lieu où la bataille avoit esté. Moulit longuement dura la chasse, où pluseurs en ot de mors, de navrez et de prins.

L'intégration de motifs épiques sert, sur le plan esthétique, à amplifier à moindre frais la narration tout en conservant un récit constitué par un enchaînement d'actions. Sur le plan idéologique, l'usage du style de l'épopée a pour but l'exaltation des idéaux chevaleresques dont l'importance pour la noblesse bourguignonne est bien connue³⁰⁴. Ce phénomène est particulièrement marqué dans le cas de la description des combats singuliers. En effet, pour de telles descriptions, les auteurs des mises en prose sollicitent les descriptions stéréotypées de l'épopée³⁰⁵, mais ces dernières sont *revues et corrigées à travers l'institution et les codes contemporains du tournoi*. [...] *Les codes littéraires de description des combats sont ainsi modelés sur les pratiques sociologiques des tournois*³⁰⁶.

Une mise en valeur du savoir-faire militaire des rois

Pourtant, contrairement à ce que laisserait supposer l'usage des motifs épiques mentionnés précédemment, l'auteur semble moins attaché à la peinture d'un idéal chevaleresque qu'à la mise en valeur de certains rois qui furent de bons chefs militaires. Ainsi, la description des batailles se limite-elle à une vision d'ensemble de la mêlée décrite à l'aide de formules stéréotypées (chap. 130, 3 par exemple). Le seul personnage faisant l'objet d'une attention constante de la part du compilateur est le roi à la tête de l'armée (par exemple la description de la charge du roi Adeston accompagné de mille chevaliers en 130, 4.5).

³⁰³ Voir *La chanson de Geste...*, *op. cit.*, p. 130.

³⁰⁴ Voir par exemple, Georges Doutrepoint, *Les Mises en prose des épopées et des romans chevaleresques du XIV^e au XV^e siècle*, Bruxelles, Palais des Académies, 1939, p. 407.

³⁰⁵ Notamment les sept étapes décrites par J. Rychner (*La chanson de geste...*, *op. cit.*, p. 141) dont nous donnons un exemple un peu plus bas. Voir également *Histoire de Gérard de Nevers...*, *op. cit.*, p. 57.

³⁰⁶ *Histoire de Gérard de Nevers...*, *op. cit.*, p. 57.

Il est à ce titre intéressant de noter que la seule occurrence d'un combat singulier à la structure stéréotypée intervient dans un cadre bien précis : il s'agit du dernier combat opposant Alured (Alfred le Grand de Wessex) et le chef danois Huble. Ce dernier, accompagné de son frère Humgar, est à la tête de la Grande Armée païenne qui ravage l'Angleterre depuis plusieurs années (voir chap. 121-125). La situation n'est guère favorable au roi Alured puisqu'il a déjà essuyé plusieurs défaites contre les Danois, mais il continue à résister avec détermination. Le motif du combat singulier vient en quelque sorte consacrer l'héroïsme d'Alured dont le règne est de loin le plus développé de la première partie du livre 4 (chap. 125-128).

126, 2.3

Et lors le roy Alured monte sur un bon destrier, chosi Huble qui venoit contre lui, la lance en faultre, sy bailla aussy sa lance et rencontrerent l'un l'autre moult rudement, mais le roy qui estoit puissant percha de ceste empainte Huble tout oultre le corps. (4) Duquel cop il ceupt tout mort jus du destrier, et pareillement Buerne y perdy la vye avec maintz autres cens Danois.

Sur le plan du vocabulaire, on notera l'emploi des locutions figées *la lance en faultre*³⁰⁷ et *bailla sa lance*. Il s'agit de la seule occurrence du verbe *baillier* au sens de 'prendre', indice supplémentaire du caractère stéréotypé de ce passage.

Pour ce qui est de la structure stéréotypée de la scène, rappelons les sept étapes canoniques³⁰⁸ :

- 1) Éperonner son cheval.
- 2) Brandir la lance.
- 3) Frapper.
- 4) Briser l'écu de l'adversaire.
- 5) Rompre son haubert ou sa brogne.
- 6) Lui passer la lance au travers du corps.
- 7) L'abattre à bas de son cheval, le plus souvent mort.

L'exemple relevé dans les *Cronicques d'Engleterre* contiendrait donc les étapes, 2, 3, 6 et 7. Le fait que les étapes restantes ne soient pas représentées est sans conséquence, Jean

³⁰⁷ Sur le sens de la loc. *lance en faultre*, voir Nathalie Bragantini, « *Fautre et lance sor fautre* en ancien et en moyen français », *Revue de Linguistique Romane*, 73, 2009, p. 149-183.

³⁰⁸ J. Rychner, *La chanson de geste...*, *op. cit.*, p. 141.

Rychner signalant que ce type d'absence était assez fréquent³⁰⁹.

La scène de harangue des troupes est un autre procédé couramment utilisé par le compilateur des *Cronicques d'Engleterre* pour mettre les rois ou les autres chefs de guerre au premier plan lors des batailles³¹⁰. Ce motif est particulièrement développé en 127, 1-3 (extrait donné ci-après), au moment où Alured exhorte ses troupes avant l'ultime bataille contre les Danois. On peut également relever le discours de Elle à son armée en 122, 2.2, plus court mais tout aussi efficace dans la dynamique de la narration.

1- *Brut en Prose MF*
BNF fr. 12155 f. 99r°

Les barons de Somerset, de Warceschire et Dorsette avoient oÿ comment leur roy fut desconfit; si assemblerent incontinent tout le pouoir qu'ilz pouoient avoir et vindrent au roy la où il estoit et mercierent Dieu qu'ilz le trouverent en vie car ilz cuidoient que les Danois l'avoient occis. Adont prindrent conseil entre le roy et ses barons qu'ilz yroient aux Danois et combatre à eulx, si chevauchierent toute celle nuit et vindrent l'endemain a heure de prime à Bendon où les Danois estoient.

2- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 127, 1-3

les barons de Somreseth et de Warchescere et de Dorsette furent advertis de le perte que le roy avoit faite. Pour quoy eulx tous ensemble, avec tout ce qu'ilz peurent assamblar de gens, meismement des fuitifz de la bataille par lesquelz ilz avoient esté advertis du dangier où le roy s'estoit trouvé, vindrent devers lui. (4) Sy furent moult joieulx quant ilz le trouverent en bonne santé, et aussy fut le roy moult liés de les veoir illec estre venus, sy leur dist :

« Seigneurs, ne soiés esbahis de ma fortune : l'usage de guerre est telle que huy per[190r°b]dre et demain gaignier. (2) Mais nonobstant que la perte soit ceste fois tournée sur nous, sy n'est il mie pour tant loisible de souffrir les ennemis de Dieu et les nostres sy près de nous, car se longuement les laissiemes multiplier, la sainte loy de Nostre Seigneur, en quoy nous sommes creans, seroit du tout estainte et la loy paienne exauchié. (3) Et pour ce, nobles seigneurs, il est heure de leur courir sus et leur oster du tout l'esperance de victoire. (4) ¶ Or doncques, mes freres et compaignons, hommez vertueux, acoustumez et duitz en l'exercice d'armes, se maintenant, veue et consideree nostre juste querelle, vous les vollés venir vigoureuement combatre avec moy, (5) ilz n'auront nulle possibilité de resister à nous car ilz sont maintenant grandement afoiblis et ont perdu beaucoup de bons ducs qui soustenoient de pesans fais en un estour »

³⁰⁹ *La chanson de geste...*, op. cit., p. 141.

³¹⁰ Voir J. Rychner *La chanson de Geste...*, op. cit., p. 130.

Ces paroles exortatives que dist le bon roy Alured aux barons les encoraga moult, sy lui respondirent tout d'un accord qu'ilz estoient prestz de le sievir partout où il yroit et obeir à ses commandemens. (2) Sy se misrent à chemin et ne cesserent de chevalcier tant qu'ilz vindrent à Bendon ainsy comme à [190v^a] heure de prime.

Ces passages au discours direct semblent assurer une double fonction : d'une part, ils permettent de dynamiser le récit et d'éviter l'essoufflement de la narration entre la description de deux actions³¹¹. D'autre part, la prise de parole par un personnage permet de focaliser l'attention du lecteur sur celui-ci. Les rois et les chefs d'armée deviennent ainsi des figures héroïques à part entière.

Les *Cronicques d'Engleterre* présentent un trait stylistique assez frappant qui ne semble pas être aussi développé dans d'autres textes. Les chefs militaires sont souvent décrits grâce à des formules mettant en avant leurs qualités de stratège :

125, 2.2

Mais le roy Alured, **qui moult estoit subtil et duit de guerre**, advisa la force des Danois qui par grant ire detrenchoient ses hommes, et vey bien, se Dieu n'y pourveoit, que lui meismes estoit en grant peril.

130, 4.1

Les Escotz et leurs aliés, joingz ensamble à l'exortation de leurs ducs qui sagement les admonestoient en alant d'un costé de leurs batailles jusques à l'aultre, se combatoient de grant courage à ce commencement. (2) D'aultre part le bon roy Adeston, en confortant ses gens, leur faisoit de moult belles exortations : jamais n'arrestoit en un lieu, ains courroit puis à un lez puis à l'aultre secourir ceulx qu'il veoit en peril en leur trametant nouvelles aydes (3) **adfin que nulle chose [qui] appertenist de faire à bon roy et à industrie d'armes ne feust par paresse ou negligence delaissie ou defaillant.**

³¹¹ En ce sens, l'ajout des discours des chefs d'armée à leurs troupes peut être rapproché de la tendance à transformer les passages de la source au discours indirect en discours direct. Ce point sera développé un peu plus loin.

L'exemple suivant, tiré de l'échange entre Harold et son frère Gyrrh à la veille de la bataille de Hastings, est à ce sujet particulièrement évocateur :

1- GCN
Arsenal 4095 f. 108v°

Là fist il dreschier son estandart et mettre bannierez et ordonner ses gens. Quant il eut ce fait, il dist à Guert, son frere, que trop volentiers il verroit l'ordonnance des Normans. Sy monterent eulx deux tous seulz sur deux coursiers, et se partirent bien matin de leur ost et chevaucèrent tant qu'ilz vindrent en un lieu dont ilz pouoient bien veir l'ost des Normans. Sy regarderent tentes et pavillons et grans logis¹ et à merveilles y oïrent trompettes et instrumens, [109r°] chevaulz hanir, bachinés reluire et moult grant peuple.

¹ tentes et pavillons, fueillies et logis... BNF fr. 16939 f. 214r°b; BNF fr. 5388 79r° et RHGF 13, p. 229-230.

2- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 160, 5.4-7

Et illec fist le roy Herault drechier [216r°a] sa banniere et son maistre estandart, **et ordonna ou constitua ses cappitaines de gens ad ce ydoines, selon son advis, pour conduire son exercite** qui estoit moult grant. Puis, quant ce fut fait, il appella son frere Guert et lui dist : (5) « Beau frere, certes, moult volentiers verroie la maniere et conduite des Northmans ». Et Guert lui respondi : « Sire, montons demain au matin sur deux bons coursiers et chevalchons celle part ». (6) Ce qu'ilz firent, sy exploiterent tant qu'ilz vindrent en un lieu dont ilz peurent clerement apperchevoir toute la contenance des Northmans. Sy y veirent tentes et pavillons, loges et fueillies à merveilles. (7) Ilz oïrent trompes, tambours, instrumens et chevaulz hennir en grant nombre. Ilz veoient heaulmes et escus reluire au soleil qui pardessus resplendissoit, et sy veoient comme innumerable peuple tous blans armés aler et venir par les tentes et logis.

Le texte de la *Grande Chronique de Normandie* parle simplement de l'installation de l'armée, sans autre précision. L'ajout observable dans les *Cronicques d'Engleterre* participe de la construction littéraire des personnages royaux. Comme cela a été signalé au début de la présente partie, ces derniers ne sont jamais décrits. L'image que le lecteur peut se faire d'eux est uniquement fondée sur leurs actions. Certains souverains sont ainsi déterminés par un champ de compétence plus ou moins marqué : saint Édouard se voit accordé de nombreux miracles par Dieu, Alured, Guillaume le Conquérant et Richard Cœur de Lion cumulent quant à eux les actions héroïques et tendent à illustrer un idéal de roi-chevalier propre à plaire au public bourguignon.

L'on peut toutefois se demander si l'attention portée par l'auteur aux qualités de stratège des souverains ne pourrait pas être mise sur le compte de l'expérience personnelle de la guerre de Jean de Wavrin. En effet, même si la victoire ou la défaite dépendent, en définitive, de la volonté de Dieu (voir 122, 2.2; 122, 3.5; 124, 5.1 ou 125, 2.2), l'ancien soldat savait bien ce qu'un commandement désastreux pouvait coûter à une armée. C'est peut-être cette

approche concrète de la guerre qui explique l'insistance du compilateur sur les scènes de pillages.

Massacres et pillages : un rappel des réalités de la guerre ?

De manière assez surprenante, le compilateur des *Cronicques d'Engleterre* insiste à plusieurs reprises sur les exactions perpétrées par l'armée païenne sur les habitants :

- | | |
|----------|---|
| 121, 2.3 | Puis se mirent à chemin [185r ^b] en passant parmi Holdernesse, degastant tout le païs par feu et par glaive sans avoir regard à pitié ne à misericorde. Villes et chasteaulz faisoient ardoir et abatre et au povre peuple, bourgeois et marchans, par divers tourmens faisoient les vies finer, |
| 121, 2.7 | Sy fut le roy Ozebrith mort, la ville de Vervic prinse, hommes, femmes et petis enfans occis dont les corps gisoient sur les chassies en tant que par toute la ville couroit sang par grans rius. |
| 122, 5.4 | sy s'en alerent les deulz freres et Buerne avecques eulx, menant leur ost par le païs où ilz faisoient abatre eglises et chapelles, abbayes, priorés, villes et chasteaulz ardoir et bruir. Hommes, femmes et petis enfans faisoient morir par divers tourmens, (5) sicque pitié ne misericorde n'y avoient lieu car les deux tirans, atout leurs exercitez, aloient tout destruisant par feu et par glaive, tellement que grant horreur estoit de veoir l'occision des crestiens, ne oncques ne finerent jusques ad ce qu'ilz orent le païs tout conquesté [186v ^b] et mis en leur obeissance et les meilleures villes et chasteaulz mettoient leurs gardes. |
| 126, 2.1 | Quant les Danois furent advertis de la venue du roy, il se partirent de Excestre et prindrent le chemin vers Chipenham en faisant plus de maulz que paravant les traitres n'avoient fait, qui seroit chose dollereuse et increable à oÿr raconter. |

Une telle insistance n'est peut-être pas seulement à mettre sur le compte d'un procédé rhétorique mais relève également d'une réalité très concrète au moment d'une invasion : les villes sont pillées pour pouvoir ravitailler les armées et, même si cela contraste fortement avec l'idéal chevaleresque tant prisé à la cour de Bourgogne, le massacre de civils (y compris des femmes et des enfants) ne relève peut-être pas seulement d'un effet d'emphase. La guerre n'est donc pas décrite comme un univers clos sur lui-même dont le rôle principal est l'exaltation des valeurs guerrières. Le poids des conséquences de la défaite est à plusieurs reprises offert au regard du lecteur.

En conclusion, il apparaît que l'image de la guerre dans les *Cronicques d'Engleterre* jouit d'un statut assez particulier. D'un côté, l'appareil formulaire donne aux descriptions un caractère assez abstrait (harangue du roi à ses troupes, poursuite de l'armée ennemie en déroute, combat singulier du roi Alured...) et la description des batailles obéit aux goûts littéraires du temps (insistance sur le sang, ajout formules épiques...).

D'autre part, il est possible de se demander si, en filigrane de ces artifices littéraires parfaitement maîtrisés, ne transparaîtrait pas un peu de l'expérience personnelle de l'auteur qui assista à certaines des plus sanglantes batailles de la guerre de Cent Ans au cours de sa carrière militaire (voir chap. I). En premier lieu, l'inclusion des civils dans le tableau de la guerre semble être assez propre au texte de Wavrin. Comme nous l'avons suggéré précédemment, la mention récurrente des massacres et des pillages perpétrés par les armées païennes permet d'encrenner les batailles dans une dynamique plus générale que le simple récit d'actes héroïques. En outre, on peut noter l'attention portée par le compilateur à la valorisation des talents de stratège de certains chefs d'armée. Si de simples qualités humaines ne se substituent jamais à la volonté divine (voir 122, 3.5; 124, 5.1) et que la piété du roi est un élément essentiel dans la construction de la victoire (voir 122, 2.2 et 125, 2.2), il n'en demeure pas moins que l'auteur se montre sensible à tout ce qui touche à l'*industrie d'armes*.

Multiplier les réécritures : dialogues, topographie et scènes de chasse

La volonté de dynamiser le texte et de lui conférer une esthétique propre à séduire son public ne se limite pas aux scènes de batailles. L'on peut noter que l'auteur a également porté un soin tout particulier à la réécriture des dialogues (passage du discours indirect au discours direct) et à la description des parties de chasse.

Un goût pour le discours direct

Le texte-source présente souvent les échanges entre deux personnages sous la forme de discours indirects. L'auteur des *Cronicques d'Engleterre* procède fréquemment à une réécriture de ces passages pour les transposer au discours direct³¹². En 182, 4.4, l'entretien entre

³¹² Ce phénomène est bien représenté dans la littérature de la même période. Voir Géraldine Veysseyre,

Henri et le duc de Bretagne est mis au discours direct chez Wavrin alors qu'il est rapporté au style indirect dans la source (Arsenal 4095 f. 129v°; BNF fr. 16939 f. 226r°b; BNF fr. 5388 f. 90v° et *RHGF* 13, p. 243). De la même manière, en 160, 5.4-7, les propos de Harold à Gyrth sont rapportés au discours direct alors qu'ils figurent au discours indirect dans la source (Arsenal 4095 f. 108v°; BNF fr. 16939 f. 214r°b; BNF fr. 5388 79r° et *RHGF* 13, p. 229-230)³¹³ et il serait aisé de multiplier les exemples.

L'extrait suivant est tiré du règne d'Édouard le Martyr³¹⁴. Ce dernier était le fils d'Edgar le Pacifique, issu d'un premier mariage. Edgar se remaria ensuite avec Estrild et eut avec elle un fils, Eldret. Afin d'assurer la couronne à celui-ci, Estrild projeta d'assassiner Édouard alors que le roi leur rendait visite.

1- *Brut en Prose MF*
BNF fr. 12155 f. 105r°

le roy conta à sa marrastre comment il estoit venus pour visiter et pour parler avec Eldret, son frere. Et la royne l'en remercia moult **et lui pria à descendre et illecques herbergier toute nuit. Le roy dist qu'il ne vouloit ne pouoit, ains se vouloit haster de retourner à ses gens savoir s'il les porroit trouvez. Adont lui pria la royne, sa marrastre, qu'il vouldist boire une fois, et il l'accorda.**

2- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 136, 4.1

Quant le bon roy Edouard vey sa marastre, il la vint baisier, et elle lui, moult humblement, par semblant. Puis lui demanda quelle adventure l'amenoit ainssy esseulé. Et le roy lui dist la verité et comment tout à pourpos il estoit illec venu chassier en intention de les venir veoir, elle et Eldret, son petit frere, dont la roine l'en remercia grandement. (2) **Puis lui dist : « Beaux filz, vous convient descendre, sy demourrez celle nuit avecques nous. – Madame, dist le roy, ce ne peult estre. Il me convient retourner vers mes gens qui me quierent parmi la forest, mais dedens briefz jours vous revenray veoir à loisir, sy nous deduirons ensambl. – (3) A beaulz filz! ce dist la dame, puisque aultrement ne le voulez faire, je vous prie au moins veulliez prendre le vin, sy buverez à moy et moy à vous. – Madame, ce dist le roy, je m'y accorde ».**

Les deux premières phrases des *Cronicques d'Engleterre*, absentes de la source, permettent d'explicitier et de structurer le déroulement chronologique de la narration. En effet, Dans le *Brut en Prose*, Édouard s'adresse directement à sa belle-mère pour lui expliquer la raison de sa visite. Il faut donc supposer une ellipse narrative de la scène de rencontre entre les deux personnages. La réécriture des *Cronicques d'Engleterre* vient combler ce vide dans la narration.

« *Translator* » *Geoffroy de Monmouth...*, *op. cit.*, t. V, p. 218-224.

³¹³ Voir plus haut, p. 178 sq.

³¹⁴ *Brut* Maxwell, l. 2722-2726.

Par ailleurs, la description de la rencontre entre les deux personnages donne l'occasion au narrateur d'instaurer une véritable tension dramatique dès le début de la scène : les mauvaises intentions d'Estrild sont dévoilées puisqu'elle embrasse son beau-fils *par semblant* et s'empresse de savoir s'il est bien *esseulé*.

La phrase *mais dedens briefz jours vous revenray veoir à loisir, sy nous deduirons ensambl* a pour but de gommer une incohérence dans la narration du *Brut*. Édouard y affirme que *il estoit venus pour visiter et pour parler avec Eldret, son frere* puis, de manière contradictoire, refuse de rester puisqu'il doit les quitter pour retourner auprès de son escorte. Le texte de Wavrin rétablit la cohérence des propos du roi puisque celui-ci n'est pas là exprès pour venir voir Estrild et Eldret mais avait pour intention première de chasser (*il estoit illec venu chassier en intention de les venir veoir*) et, seulement dans un deuxième temps, de venir les voir. Le roi ne peut donc rester pour l'instant, puisqu'il doit retrouver son escorte, mais reviendra au moment opportun comme il avait projeté de le faire.

Enfin, le tableau final, dans lequel Estrild supplie son beau-fils d'accepter de boire l'un à l'autre, prend un ton presque théâtral avec l'ajout de l'interjection *A beaulz filz!* On peut également noter que le compilateur a pris soin d'explicitier la phrase du *Brut* [*elle lui pria*] *qu'il voulsist boire une fois*. Encore une fois, rien n'est laissé au hasard et le lecteur est même renseigné sur la boisson consommée. La coutume germanique de boire l'un à l'autre revient à plusieurs reprises aux cours de l'histoire anglaise. Elle remonte, comme l'avait déjà souligné W. Hardy, à la rencontre entre Vortigern et Roxane (Hardy, vol. I, p. 191 sq.)³¹⁵. Cette coutume est à nouveau évoquée au livre 5 (chap. 135, 5.1), au moment de la rencontre entre Edgar et Estrild.

³¹⁵ *In the story of King Edgar and Elfrida, the daughter of a Devonshire baron, as related in MS. Reg. 20 A. iii., and in many other French copies of the Brut, the scene which is said to have originated this custom is reproduced. The lady is there called Estrild, the daughter of Orgar, "un baron de Devensshire." Part of the story is thus narrated: "La dame welcoma le roy, e il doucement la beysa, et la prist par sa mayn et sassist pres de luy et souperent ensemble. Et la coustume ert donc tiele que quant homme beveroit a aultre luy dirreit Wassheyl, et l'aultre responderoit Drynkhail. Et issint firent le roy et la dame, et sovent sentrebaiserent. Et apres soper..."* (Hardy, vol. I, p. 553).

Peinture réaliste d'une partie de chasse

Outre l'emploi fréquent du style direct permettant de rythmer et de dynamiser le récit, l'auteur des *Cronicques d'Engleterre* a pu compléter le texte de sa source à l'aide de certains termes issus de vocabulaires techniques³¹⁶. Un tel procédé est particulièrement visible dans l'exemple suivant, tiré du début du passage édité. Il s'agit de la description d'une partie de chasse menée par le roi Ælle de Northumbrie. Là où le texte-source s'en tient à une description très succincte des événements, la chronique de Wavrin procède d'une amplification considérable.

1- *Brut en Prose MF*
BNF fr. 12155 f. 96r°

Avint ainsi que cestui roy Elle estoit alé au bois à son deduit, et avoit pris de la venoison une quantité. Et si comme il seoit ou bois à son disner, il dist à un sien chevalier : « Nous avons au jour d'huy bien exploitier car pris avons quatre bisses et .vi. chevreaulx ». A cest mot lui survint un chevalier qui lui dist : « Se vous avez tant pris, vous avez tant perdu, car vous avés perdu tout ce país car les Danois ont pris la cité de Everwik et la tiennent contre vous ».

2- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 121, 3.2

Or doncques le roy Elle, non pensant que les Danois lui voulsissent mal faire, une fois lui estant à sejour en un sien chastel, luy prinst volenté d'aler chassier aux bestes sauvages. (3) Sy envoya ses chiens et veneurs vers la forest, puis ala après, pluseurs barons et chevaliers avec lui qui lui tindrent compaignie. 4. (1) ¶ Quant le roy fut venu en la forest, **il fist ses chiens descoupler**, sy commença la chasse et le deduit en tant que quatre bisses et .vi. chevreulx furent prins, dont le roy eut moult grant joie. (2) Après la chasse finnee et **le droit fait aux chiens**, le roy se trahi en un moult beau pré ouquel on avoit fait une plaisant fueillie en laquelle estoit mise la table du roy. Et puis quant le mengier fut apresté, le roy s'assist, avecques lui pluseurs barons qui le compaignerent. (3) Et puis ainsy comme en la fin du disner, à la chiere lie, se prinst à deviser aux Bretons, disant que pas n'a[185v°b]voient failli de avoir beau deduit, aussy de prendre raisonnablement venoison. (4) ¶ Lors en ce disant, survint un chevalier qui dist au roy : « Sire, sachiés que contre ce petit gaing que avez hui fait, grant perte s'en ensievra se vous n'y remediez, car les Danois fortiefient très grandement la cité de Vervic, qui est signe de y vouloir faire leur residence ».

La scène de banquet se limite à quelques mots dans le *Brut* : *il seoit ou bois à son disner*. Le texte des *Cronicques d'Engleterre* est bien plus imagé : d'une part, le repas est doté d'un relief sur le plan spatial, avec l'évocation de la *plaisant fueillie en laquelle estoit mise la table du roy*, d'autre part, il s'inscrit dans la chronologie du récit à travers les marqueurs

³¹⁶ Une liste des termes issus des vocabulaires techniques figure dans la partie lexicque de notre étude linguistique.

quant le mengier fut apresté ou ainsy comme en la fin du disner, qui permettent une mise en mouvement de l'action sur le plan temporel. Le lexique technique de la chasse, représenté par les locutions *il fist ses chiens descoupler* et *le droit fait aux chiens*, participe peut-être de cette volonté de dynamiser le récit. En effet, à travers ces expressions, le lecteur est renvoyé à des activités concrètes qui lui sont familières.

Ainsi, plus qu'un simple tableau figé dans un ensemble de conventions topiques, le récit de Wavrin accumule les informations spatiales et temporelles à des fins ludiques et pédagogiques : ludiques, puisque ces données permettent de rendre la scène plus vivante en sollicitant l'expérience du lecteur ; pédagogiques, puisque l'action est ainsi divisée en une série d'éléments à la progression logique et linéaire.

Un clin d'œil à l'Orient ?

La volonté du compilateur d'ancrer le récit dans un cadre spatial et temporel précis explique peut-être l'ajout de toponymes en 136, 6.3 (Boulogne-sur-mer et Venise) et 141, 4.3 (Budapest).

1- *Brut en Prose MF*
BNF fr. 12155 f. 105v°

La royne donna au chevalier or, argent et autres richesses assez, à grant plenté, et il s'en ala oultre mer, et ainsi eschappa il.

2- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 136, 6.3

[Le reine] vint vers lui toute esseullee et lui porta grant foison or, argent et rices joiaulz en [197r°b] lui commandant moult expressement que tost et hastivement widast le royaulme, sans jamais y retourner, sur paine de perdre la vie. (2) Laquelle chose ledit chevalier promist à la roine de le ainsy faire en prenant ce qu'elle lui aporloit. Puis, quant ce vint la nuit, après ce qu'il eut son fait ordonné, sans faire sejour, se parti d'Engleterre, (3) sy passa la mer **et arriva droit à Boulogne**, et d'illec **s'en ala à Venise**, sy s'espaisa tellement qu'on ne sceut qu'il devint, car oncques depuis ne fut de lui nouvelle oÿe en Engleterre.

1- *Brut en Prose MF*
BNF fr. 12155 f. 108v°

Il prist les deux enfans, si les amena en Danemarche, et pour ce qu'ilz estoient durement beaux et taisans, pitié lui prist d'eulx et ne les vult occire, mais les mena au roy de Honguerie pour nourir.

2- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 141, 4.3

Puis [Walgar] se parti de l'abé atout les deux enfans et les mena en Danemarce. Mais quant il y fut arrivez, il regarda les deux jeunes filz, lesquelz il vey moult beaulz. (3) Pour quoy, lui meut de pitié, n'eust jamais eu voulenté de les occire ainssy que commandé lui estoit, ains, atout les deux enfans, se parti de Danemarce le plus secretement qu'il polt et ne cessa nul jour d'esrer, **tant qu'il vint à Bonde en Honguerie** où il trouva le roy hongrois à sejour.

De manière générale, l'auteur des *Cronicques d'Engleterre* n'est pas intervenu sur les toponymes offerts par ses sources. Les deux exemples relevés précédemment sont les deux seuls cas où un toponyme a été ajouté et l'on ne compte que deux cas où les noms de lieu n'ont pas été conservés.

1- *Brut en Prose MF*
Arsenal 4095 f. 98r°

Touteffois, à congié et sans congié, Heralut ordonna son voyage et prinst deux nefz **et se mist en mer à Boucham**. Si comme ilz singloient¹, ilz vont veoir ung batteau peschour. Ilz firent signe aux [98v°] pescheurs qu'ilz parlassent à eulx. (cf. BNF fr. 5388 f. 73v° et *RHGF* 13, p. 223).

¹ Et si comme lui et ses gens estoient en mer...
BNF fr. 16939 f. 208r°a.

2- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 153, 2.4

Touteffois, non obstant le congié refusé, Heralut ordonna son voyage et prinst deux nefz, **puis se mist en mer**. Sy comme ilz singloient, ilz [207r°b] veyrent venir un batel pescheour et firent signe aux pescheurs qu'il parlaissent à eulz.

1- *Brut en Prose MF*
Arsenal 4095 f. 104v°

Quant le duc Guillamme ot tout son navire appresté, sy le fist mener tout en Somme. Somme est une riviere qui depart Pontieu de Vimeux. Et dure Vimeux depuis Somme jusques à Eu, et Eu depart Vimeux et Normendie.

Cf. BNF fr. 16939 f. 211v°b; BNF fr. 5388 f. 77r° et *RHGF* 13, p. 227.

2- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 160, 2.1

Quant le duc Guillame ot toute se navire apprestee, il le fist mener sur la riviere de Somme qui depart Ponthieu et Vimeu.

Le second exemple ne pose pas de difficulté particulière. L'auteur des *Cronicques d'Engleterre* a pu juger les détails relatifs aux frontières quelque peu redondants, ce qui expliquerait leur suppression. L'omission du toponyme *Boucham*, en revanche, est plus difficile à expliquer. Elle pourrait être involontaire.

Quoi qu'il en soit, le soin apporté par le compilateur au respect de sa source rend d'autant plus significative la mention de Boulogne-sur-mer, de Venise et de Budapest. Les *Cronicques d'Engleterre* étaient destinées à un lectorat très ciblé (voir chap. II) : des seigneurs originaires des Flandres et du Hainaut. Les échanges avec l'Angleterre ne leur étaient donc certainement pas étrangers. Ainsi, la mention de Boulogne comme point de chute après la traversée de la Manche pourrait-être une information plus concrète qu'il n'y paraît.

Venise et Budapest sont sans doute des lieux évocateurs pour le lectorat des *Cronicques d'Engleterre*. L'Orient, on le sait, fit l'objet d'une attention toute particulière de la part de la noblesse bourguignonne. Par ailleurs, Wavrin et son entourage étaient personnellement impliqués dans les événements censés mener à la réalisation d'une ultime croisade : Waleran, neveu de Jean, était revenu victorieux d'une campagne contre les Turcs en 1444³¹⁷. Jean de Wavrin, quant à lui, fit partie de l'ambassade envoyée auprès du Pape en 1463 afin de négocier les préparatifs d'une future expédition et possédait un manuscrit contenant plusieurs textes relatifs aux croisades³¹⁸

³¹⁷ Hardy, vol. V, p. 3-119.

³¹⁸ Il s'agit du ms. Arsenal 4798. Voir à ce sujet Livia Visser-Fuchs, *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 45-46.

Conclusions générales : une œuvre pour plaire, instruire et édifier

Le souci pédagogique de l'auteur se manifeste dans l'organisation générale de la matière historique. Comme les événements doivent progresser selon la stricte linéarité de l'axe du temps, le compilateur a pu déplacer certains épisodes afin de rétablir la linéarité dans la progression de la narration. En outre, l'auteur a également supprimé un certain nombre de passages jugés inutiles, voire nuisibles à la clarté du récit³¹⁹.

La proximité chronologique avec les sources a permis à l'auteur des *Cronicques d'Engleterre* de minimiser les interventions d'ordre linguistique. Un examen attentif laisse cependant apparaître un certain nombre de retouches sur le plan du lexique (voir p. 162 sq.) et de la syntaxe (voir p. 165 sq.). Ces différentes interventions montrent que le compilateur a veillé à aplanir les difficultés lexicales et a réécrit plusieurs phrases pour établir une relation hiérarchique logique entre les différents éléments de la proposition.

Le caractère didactique du texte est également visible à travers l'ajout de détails destinés à répondre par avance aux éventuelles interrogations du lecteur (cf. p. 169 sq.). Par ailleurs, l'instance narrative est très présente quant il s'agit de guider le lecteur à travers le récit ou d'invoquer une source qui garantit l'authenticité de son propos.

La dimension morale de l'écriture de l'histoire est également bien représentée. L'attention est focalisée sur une opposition dichotomique entre les bons rois, pieux et favorables à l'Église, et les souverains qui, incapables de renoncer à leur démesure, se détournent de Dieu. Pour ne s'en tenir qu'au passage édité, trois épisodes illustrent nettement cette opposition. Pour ce qui est des souverains ayant fait preuve d'une morale exemplaire, Édouard le Confesseur est sans doute le personnage le plus représentatif de cette catégorie. Le règne de saint Édouard tel qu'il apparaît dans les *Cronicques d'Engleterre* est un habile enchâssement d'épisodes tirés tantôt du *Brut*, tantôt de la *Grande Chronique de Normandie* (voir chap. V, p. 143 sq.). De manière significative, le compilateur n'a pas cherché à sélectionner tel ou tel miracle, mais a conservé la totalité des matériaux offerts par ses sources, renforçant ainsi l'aura de sainteté d'Édouard. Knut le Grand peut également être compté parmi ce groupe de souverains, notamment en raison de la scène dans laquelle on le voit se repentir de son

³¹⁹ Voir par exemple le stratagème permettant à Henri de prendre Domfront (p. 155 sq.) ou les raisons de l'attaque du Mans sous le règne de Guillaume le Roux (p. 157 sq.).

comportement orgueilleux et reconnaître la toute puissance de Dieu alors que, impuissant face à la crue de la Tamise, il est sur le point d'être submergé par les eaux (voir chap. IV, p. 97 sq.).

À l'inverse, certains rois refusent de renoncer à leurs mauvais penchants, et ce malgré plusieurs signes divins. Tel est le cas de Guillaume le Roux, qui reçut par deux fois un avertissement de Dieu à travers des songes prémonitoires. Ce passage est particulièrement intéressant pour l'étude du travail du compilateur, En effet, les sources ne rapportent pas exactement l'épisode de la même manière : le *Brut en Prose* contient deux rêves tandis que la *Grande Chronique de Normandie* n'en comporte qu'un, différent de ceux évoqués précédemment. La réorganisation thématique des rêves par l'auteur des *Cronicques d'Angleterre* (voir chap. V, p. 137 sq.) montre l'intérêt que le compilateur a pu avoir pour le caractère symbolique de la scène.

Enfin, le premier volume des *Cronicques d'Angleterre* présente un certain nombre de traits stylistiques qui ne pouvaient manquer de plaire au lectorat bien spécifique de cette compilation. En premier lieu, on constate que l'auteur a adopté une écriture à la fois ample et dynamique : le *Brut en Prose* a ainsi été l'objet d'un travail de réécriture considérable pour le rendre plus conforme à ce qui serait attendu de la prose spontanée de l'époque³²⁰. Ces exercices de style sont particulièrement visibles à travers le soin apporté à la description des batailles (voir p. 172 sq.), ainsi que dans le recours régulier au style direct afin de dynamiser la narration (voir p. 181 sq.).

On peut aussi noter que le premier volume semble avoir été conçu comme une fresque chevaleresque des rois du passé. Si la piété des rois est mise en avant, leurs qualités guerrières sont des éléments tout aussi essentiels dans la peinture des personnages. Des souverains comme Alured (Alfred le Grand) ou Richard Cœur de Lion sont décrits à travers les combats qu'ils ont menés (contre les Danois pour le premier, en Terre sainte pour le second). Guillaume le Conquérant est sans doute un personnage de même stature. L'intervention du compilateur, qui a abrégé la description peu flatteuse de ses funérailles, est d'ailleurs révélatrice (voir p. 160 sq.). Le récit héroïque de la conquête de l'Angleterre et de la fabuleuse aventure de Richard Cœur de Lion en Terre sainte n'étaient pas pour laisser

³²⁰ Sur la prose spontanée, voir Géraldine Veysseyre, « *Translator* » *Geoffroy de Monmouth : trois traductions en prose française de l'« Historia regum Britannie » (XIII^e-XV^e siècle)*, thèse de doctorat, Université Paris IV-Sorbonne, 5 t., 2002, t. V, p. 259-272.

le public indifférent. D'une certaine manière, Guillaume et Richard correspondent bien aux idéaux chevaleresques si répandus au sein de la cour de bourgogne.

VII- Tradition textuelle et choix du ms. de base

Dans la mesure où chaque volume des *Cronicques d'Engleterre* possède sa propre tradition manuscrite (voir chap. II pour les mss du vol. I et Annexe 2 pour les manuscrits des vol. II à VI), la tradition textuelle doit être redéfinie pour chacun d'entre eux. Il ne sera ici question que de la tradition textuelle du premier volume. Comme nous aurons l'occasion de le préciser au cours de ce chapitre, le rapport entre les 7 témoins du volume I est toujours le même tout au long des 6 livres qui le composent. Il est donc possible d'en conclure que les copistes n'avaient pas recours à plusieurs modèles simultanément mais en suivaient un seul tout au long de la copie d'un volume.

Pour le ms. Cambridge, University Library add. 853, la collation du livre 4 nous a permis de mettre en évidence la qualité assez médiocre de cette copie ainsi que de son intérêt limité pour la compréhension du texte.

Le présent chapitre a été établi à partir d'un examen systématique de toutes les variantes du livre 4 du volume I. Dans la mesure où les variantes observées dans le livre 5 n'apportaient aucun changement aux conclusions que nous avons pu tirer du livre 4, nous ne les avons pas intégrées dans la présente étude. Toutefois, plusieurs de ces variantes se trouvent commentées dans la partie Politique éditoriale ou dans les notes. Enfin, nous avons procédé à quelques sondages au sein des livres 1 à 3. Ils indiquent que les conclusions auxquelles nous avons abouti pour les livres 4 et 5 sont également valides pour les livres 1 à 3 (cf. Annexes 3-4). En d'autres termes, si le *stemma* proposé à la fin de ce chapitre a été essentiellement élaboré à partir des variantes du livre 4, il est également valable pour les 5 autres livres du volume I.

Le texte des *Cronicques d'Engleterre* varie très peu au sein du vol I. Il est toutefois possible d'identifier une opposition entre de deux groupes : P2, L, C d'une part, P1, P3, P4, V de l'autre.

P2, L, C contre P1, P3, P4, V

Les manuscrits P2, L et C s'accordent une vingtaine de fois contre P1, P3, P4, V. Nous n'avons pas comptabilisé ici les cas où il pouvait y avoir des subdivisions à l'intérieur de P2, L et C que l'on ne retrouve pas dans les autres témoins. Ces cas sont étudiés un peu plus loin.

A] P2, L, C présentent une faute manifeste :

Nous n'avons relevé que deux cas où P2, L, C présentaient une faute commune. Dans le premier exemple, il s'agit de l'absence d'un mot figurant en P1, P3, P4, V. L'omission de *envaÿe* en P2, L et C rend le texte incompréhensible. Les copistes successifs semblent l'avoir conservée mécaniquement. Le deuxième exemple peut s'expliquer par un saut du même au même en P2, L, C sur **sy b...**

124, 5.3	Mais les Bretons, à ceste premiere envaÿe , furent par les Danois moult rudement menez (P1, P3, P4, V)	Mais les Bretons, à ceste premiere, furent par les Danois moult rudement menez (P2, L et C)
139, 3.2	Et furent depuis sy bien d'acord et sy bons amys comme se ilz eussent esté deu freres procreez d'un meismes sang (P1, P3, P4, V)	et furent depuis si bons amis (P2, L, C)

B] Diffraction des leçons au sein de P1, P3, P4, V :

En deux endroits, P2, L et C offrent une leçon satisfaisante alors qu'une partie au moins de la famille P1, P3, P4, V semble fautive³²¹.

127, 5.2	ja soit ce qu'il leur sambloit estre bien diffi[ci]lle de trouver quelque voie de douceur envers leurs ennemis pour ce que gueres de temps n'avoit qu'ilz avoient à eulz faulsé leur serment touchant le traittié par eulx acordé à Londres comme dit est cy dessus, lequel roy Alured leur avoit lors liberallement acordé (P1, P4, V)	lequel le roy Alured leur avoit lors liberallement acordé (P2, L et C)
	lequel roy le roy Alured... (P3)	

³²¹ Nous commenterons ces variantes plus en détail lors de l'étude du groupe P3-V.

- 134, 1.1 **Après roy Edvin** rengna Eadgar, son filz, qui ama Dieu et sainte Eglise (P4, P1) **Après cestuy roy Edvin...** (P2, L, C)
- Après le roy Edvin...** (P3, V)

C] Variantes :

Dans les autres exemples que nous avons relevés, le groupe P2, L, C présente une simple variante par rapport à la leçon de P1, P3, P4, V, sans qu'il soit possible de déterminer si l'une des leçons est meilleure que l'autre.

- 119, 1.3 Mais la venue des deux enfans **heritiers de leur terre** les resveilla aulcunement (P1, P3, V, folio coupé en P4) **vrais heritiers de leur terre** (P2, L, C)
- 120, 9.1 le roy danois encquist amablement à son cousin Buerne de ses affaires et comment les roys saxons se gouvernoient **ou paÿs** (P1, P3, P4, V) **ou paÿs de la Grant Bretagne** (P2, L, C)
- 121, 4.3 Et puis ainsy comme en la fin du dinner, à la chiere lie, se prinst à deviser **aux Bretons**, disant que pas n'a[185v^b]voient failli de avoir beau deduit (P1, P3, P4, V) **aux barons** (P2, L et C)
- 123, 1.2 Or doncques le roy Emond, voyant les **malicez** des tirans, prinst sa fiance en Nostre Seigneur et assambla le plus grant nombre de gens qu'il peult finer (P1, P3, P4, V) **malefices** (P2, L, C)
- 127, 2.3 Et pour ce, **nobles seigneurs**, il est heure de leur courir sus et leur oster du tout l'esperance de victoire (P1, P3, P4, V) **nobles chevaliers** (P2, L, C)
- 127, 4.4 Là fut mors Hugar et pluseurs aul[190v^b]tres haulz barons de Danemarce, et se ne feust la nuit et une pluie qui adont sourvint **sy soubdainement** que force fut aux parties de eulz retraire, il n'y eust demouré Danois en vie (P1, P3, P4, V) **si habondamment** (P2, L, C)

130, 3.1	Puis, après ce que le roy Adeston eult fait sa priere à Nostre Seigneur, ainsy que vous avez oy, il chevalca à l'encontre de ses ennemis et, quant les deulz ostz vindrent sy près de l'un l'autre que ilz choisirent l'un l'autre à l'ueil , chascun [d]es princes admonesta ses gens de bien faire (P1, P3, P4, V)	sy près l'un de l'autre qu'ilz se choisirent à l'ueil (P2, L, C)
135, 1.1	Or advint en cellui tempz que le bruit fut moult grant à la court du mariage Eldewould qui sy richement s'estoit aliiné, et que il avoit prins la plus belle et de tous poins mieulz adressee qui feust au royaume d'Engleterre, tant que sa grant [195r ^a] beaulté et les vertus qui en elle estoient semonnoient d'en parler chascun jour (P1)	semonnoient chascun d'en parler (P2, L, C)
	semonnoient chascun jour d'en parler (P3, P4, V)	
136, 2.5	[le roy] chevaucha celle part radement, tout seul, sans compaignie. De la venue duquel la roine en fut advertie , elle en fut moult joieuse, especialement de ce que seul estoit (P1, P3, P4, V)	de la venue duquel, quant la roine en fut advertie... (P2, L, C)
152, 3.5	Et lors le comte mist le morsel en sa bouche, sy le mascha, puis, à l'avalier, il estrangla et morut (P1, P3, P4, V)	il s'en estrangla (P2, L, C)
157, 2.3	il devint tant orgueilleux que oncques de tout le gaaing qu'il conquist en ceste chevauchee n'en vout donner ne departir à ceulz qui l'avoient servi (P1, P3, P4, V)	à ceulx qui bien l'avoient deservy (P2, L, C)
165, 5.8	veez icy grant nombre de gens en belle compaignie et ordonnance (P1 P3, P4, V)	en belle ordonnance (P2, L, C)
166, 1.1	Tantost que les espies furent despartis de l'ost du duc, il envoia ancores un aultre moisne, moult sage homme et hardy en parolles, pour aler devers le roy Herault lui dire et remoustrer plusieurs [216v ^b] choses (P1, P3, P4, V)	il ordonna ancores un aultre moisne, moult sage homme et hardy en parolles, pour aler devers le roy Herault lui dire et remoustrer plusieurs [216v ^b] choses (P2, L, C)

Au total, les 16 exemples relevés semblent permettre une première division entre P2, L, C d'une part, et P1, P3, P4, V de l'autre.

Famille P2, L, C

Un premier aperçu des variantes a permis d'isoler une famille composée de P2, L et C. Au sein de celle-ci, L et C semblent former un groupe s'écartant régulièrement de P2 et du reste de la tradition.

Groupe L-C

Sur l'ensemble du livre 4, L et C s'opposent près d'une trentaine de fois au reste de la tradition. Nous distinguons ci-après les cas où L et C présentent une faute manifeste des cas où la leçon particulière de ces deux manuscrits peut être considérée comme une simple variante.

A] L et C présentent une faute commune :

1. L'omission de *lesquelz* en L et C s'explique difficilement par un saut du même au même. Si l'on admet que cette faute remonte au modèle commun à L et C, celui-ci dérivait peut-être d'une copie dans laquelle *lesquelz* était en fin de ligne. Le copiste serait alors passé trop tôt à la ligne suivante. Il est aussi possible que les copistes de L et C aient reproduit mécaniquement le texte qu'ils avaient sous les yeux.

127, 4.3

Sy estoit le cri dollereux des navrez gisans à terre entre les mors, baignans en leur sang, car les batailles estoient de toutes pars sy sanglentes et plaines de mortalité que pitié estoit de la part des crestiens, **lesquelz** toutesfois obtindrent la victoire (P1, P2, P3, P4, V)

lesquelz manque en L et C.

2. Dans l'exemple suivant, la leçon de L et C s'explique par un saut du même au même sur *relicques* :

154, 2.1	Herault mist la main sur le messel qui estoit dessus les relicques , comme dit est, et jura sur les saintes evangilles, relicques et santuaires qui dessoubz sa main estoient d'entretenir et adcomplir tout ce que le duc avoit illecq recordé sans jamais aller au contraire. (P1, P2, P3, P4, V)	Herault mist la main sur le messel qui estoit dessus les relicques et saintuaires qui dessoubz sa main estoient... (L, C)
----------	---	--

3. La lacune en L et C s'explique peut-être par un saut du même au même sur la finale *-rez* de *trouvez* et *aurez* :

159, 4.3	(Guillaume) prinst une peau de parchemin, sy [la] fist ploïier comme une lettre close, sans avoir riens escript dedens. Et au dehors fist escrire : (4) « Beau frere, d'Engleterre aurez ce que escript dedens trouvez (P1, P4)	Beau frere, d'Engleterre aurez (fin) (L, C)
	Beau frere, d'Engleterre aurez ce qu'en ces lettres trouverez (P3, V)	

4. En L et C, toute la fin du paragraphe après *Westmoustier* est manquante. Le modèle de L et C a peut-être voulu abrégé le texte.

156, 6.1	Le propre veille de la Thipaine, le bon roy saint Edouard rendy son ame [210r°a] à Dieu, et gist à Westmoustier , ouquel lieu, pour l'amour de lui, Nostre Seigneur a fait pluseurs evidens miracles et fait ancores souvent. (2) Et fut l'an de l'incarnation Jhesucrist nostre sauveur mil soixante chincq ans. (3) Et depuis il fut translaté et mis en fiertre par le benoit martir saint Thomas de Cantorbie, ausquelz deux glorieux amis de Dieu je requiers qu'ilz veullent prier pour nous. (P1, P2, P3, P4, V)	Le propre veille de la Thipaine, le bon roy saint Edouard rendy son ame [210r°a] à Dieu, et gist à Westmoustier (fin) (L, C)
----------	--	---

5. La lacune figurant au début de la phrase en L et C peut s'expliquer par un saut du même au même sur *c'est // ces*. Le texte de L et C est ainsi rendu incompréhensible.

139, 3.1	<p>Plusieurs fois (Emond et Kenoult) se combattirent ensemble sy durement qu'il n'estoit nul des deux parties qui n'eust assez à souffrir. En ceste saison, la roine Emme qui estoit seur au duc Robert de Northmandye, pere du duc Guillaume le Bastard, fille le duc Richard et femme de ce roy Eldret darrain trespasé, avoit grant paour de ses deulz filz, Eldret et Edouard, que de ceste [198v^b] guerre ne feussent mors ou affolez. (2) Sy les envoya en Northmandie, devers le duc Robert leur oncle, où ilz demourerent long tempz à saulveté et furent nourri avecques leur cousin germain le duc Guillaume le Bastard. Ces deux princes, c'est à sçavoir Emond Yrensit et Kenoult, firent longuement guerre l'un contre l'autre, mais en fin furent d'acord par tel sy que le royaume se partiroit en deux parties et en auroit chascun sa quantité frareusement (P1, P2, P3, P4, V)</p>	<p>Plusieurs fois (Emond et Kenoult) se combattirent ensemble sy durement qu'il n'estoit nul des deux parties qui n'eust assez à souffrir. En ceste saison, la roine Emme qui estoit seur au duc Robert de Northmandye, pere du duc Guillaume le Bastard, fille le duc Richard et femme de ce roy Eldret darrain trespasé, avoit grant paour de ses deulz filz, Eldret et Edouard, que de ceste [198v^b] guerre ne feussent mors ou affolez. (2) Sy les envoya en Northmandie, devers le duc Robert leur oncle, où ilz demourerent long tempz à saulveté et furent nourri avecques leur cousin germain le duc Guillaume le Bastard. à sçavoir Emond Yrensit et Kenoult... (L, C)</p>
----------	--	---

6. Dans l'exemple suivant, il y a peut-être eu un saut du même au même sur la finale *-ns* de *prochains* et *parens* :

150, 4.5	<p>Pour quoy, endroit moy, je conseileroie que lui et son filz, et chascun de nous .xii. qui cy sommes assemblez, tous prochains parens, alons devant le roy chargiés d'or et d'argent, autant que entre nos mains en porrons porter (P1, P2, P3, P4, V)</p>	<p>parens manque en L et C</p>
153, 2.4	<p>Touteffois, nonobstant le congié refuzé, Herault ordonna son voyage et prinist deux nefz, puis se mist en mer. Sy comme ilz singloient, ilz [207r^b] veyrent venir un batel pescheour et firent signe aux pescheurs qu'il parlaissent à eulz. (P1, P2, P3, P4, V)</p>	<p>ilz veirent venir ung bateau pescheur et firent signe qu'il parlaissent à eulz (L, C)</p>

7. B] Variantes propres à L et C :

8. Dans les deux exemples suivants, L et C présentent une modernisation des mots *baillier* et *ramentevoir* :

141, 5.2 « Sire, respondy Walgar, ce sont les deux heritiers d'Engleterre qui viennent vers vous à refuge en vous priant [200v^a] humblement que d'eulz aiiez compassion et leur veulliez aydier et **baillier** puissance pour conquerre le royaulme d'Engleterre qui à eulz doit appartenir ». (P1, P2, P3, P4, V) **donner** (L, C)

164, 1.1 « Sire, je suis message au duc Guillame de Northmandye qui m'envoie devers vous pour vous **ramentevoir** le serment que à Baieux lui feistes publicquement sur tant de sains relicquaires ». (P1, P2, P3, P4, V) **racompter** L, C

9. Nous donnons ci-après six variantes propres à L et C dont la motivation n'est pas évidente à saisir :

124, 2.3 Sy se combatirent moult **fierement** à l'aborder (P1, P2, P3, P4, V) **forment** (L, C)

129, 2.1 Le roy Edouard, sachant **la verité de ces malefices** que faisoient ces Danois, en fut moult doullent (P1, P2, P3, P4, V) sachant **les malefices** que faisoient ces Danois (L, C)

134, 3.3 « Amis, je vous charge que, **tost et sans delay**, vous alés devers le baron Orgal de Deneschire, sy le me salués et regardés sa fille Estrild, à sçavoir se elle est du tout aussy belle et bien adreschie comme la voix et renommee en redentist par tout le païs, car certainement, se ainsy en estoit, je le prenderoie à femme » (P1) **tout maintenant et sans arrester** (L, C)

tost et sans arrester (P2, P3, P4, V)

chap. 145 Cy parle de la grant **villonnie** que les Danois firent auz Anglois (P1, P2, P3, P4, V) **guerre** (L, C)

- 156, 2.1 Puis, quant Herault vey **les prelatz et barons** assablés, desquelz y avoit pou qui à ses commandemens osaissent desobeir, il leur dist et remoustra comment le roy n'avoit point d'hoir... (P1, P2, P3, P4, V) **tous les barons** (L, C)
- 168, 1.4 Et les gens d'Eglise veillierent toute la nuit, disant **leurs devotions** en grant humilité (P1, P2, P3, P4, V) **leurs heures et devotions** (L, C)

C] Variantes ou omissions ?

10. Nous avons réuni les neuf cas suivants à part car leur interprétation nous a semblé moins nette que pour les exemples précédents. Il pourrait s'agir de variantes sciemment introduites par un copiste ou bien d'omissions involontaires. Dans tous les cas, ces exemples n'en confirment pas moins l'existence d'un groupe L-C.

- 152, 3.6 Cestui miracle **evident** et aultres belles especialitez fist Nostre Seigneur Jhesucrist pour le glorieulz roy saint Edouard le confés. (P1, P2, P3, P4, V) **evident** manque en L et C
- 160, 3.1 À Saint Walleri [213v^a] sejourna le duc Guillame **et ses gens** longuement en atendant le bon vent qui leur estoit contraire. (P1, P2, P3, P4, V) **et ses gens** manque en L et C
- 147, 4.1 Tantost ceste grant cruaulté **perpetree**, fut nunchye aux barons, qui à Londres atendoyent la venue du bon roy Alured, qu'ilz avoient envoiié querir contendant d'en faire leur roy (P1, P2, P3, P4, V) **perpetree** manque en L et C
- 149, 1.3 Et le bon roy lui donna un anel qu'il portoit **en son doy**, moult priveement, lequel ledit pelerin receipt, puis s'en ala. (P1, P2, P3, P4, V) **en son doy** manque en L et C
- 128, 1.1 Or advint que en ce tempz **les Danois qui avoient passé la mer pour aler en France avecques le roy Gormond** d'Auffricque qui avoient fait maint mal en Engleterre, y retournerent derechief (P1, P2, P3, P4, V) **les Danois qui avoient passé en France avecques le roy Gormond...** (L, C)
- 130, 3.3 Là eust on peu **veoir et oÿr** maintes lamentables clamours et ullemens des morans et navrez (P1, P2, P3, P4, V) Là eust on peut (sic) **veoir** mainte lamentable clamour... (L, C)

134, 5.1	Orgar, oyant la requeste de Eldewould, regarda qu'il estoit jeune chevalier, beau, riche et puissant de lignage, et bien amé du roy (P1, P2, P3, P4, V)	beaulz et puissant (L, C)
140, 6.1	Adont le roy Kenoult, moult doulent du piteux cas advenu, fist prendre le faulz traître (P1, P2, P3, P4, V)	fist prendre le traître (L, C)
141, 1.1	Or advint après ce que le roy Kenoult eult fait morir le traître Eldrit, lequel, comme dist est, avoit murdri le roy Emond Yrensit, et qu'il se vey estre seul roy de toute Engleterre, paisiblement obeÿ , sans ce que nulz lui osast contredire (P1, P2, P3, P4, V)	et qu'il se vey estre seul roy de toute Engleterre, paisiblement , sans ce que nulz lui osast contredire (L, C)

Ce premier aperçu permet d'isoler L et C à l'intérieur de la famille P2, L, C. Comme on va le voir, ces deux manuscrits présentent un grand nombre de leçons isolées. Il n'y a donc pas de lien de filiation directe entre eux. Il faut envisager un modèle commun qui ne peut pas être P2 puisque celui-ci est dépourvu des fautes caractéristiques de L et C.

Leçons isolées de L

Le manuscrit L peut présenter une leçon isolée dans deux cas : soit contre l'ensemble de la tradition, soit contre son groupe (P2, C). Cette seconde situation (qui n'apparaît que trois fois), entraîne une diffraction de type L// P2, C// P1, P3, P4, V.

L face au reste de la tradition

Pour le seul livre 4, on compte près de 45 occurrences où L s'oppose à l'ensemble de la tradition. Ces leçons isolées peuvent être des fautes manifestes (sauts du même au même, mauvaises lectures...) ou des initiatives (fort nombreuses) de la part du copiste. Afin de ne pas allonger démesurément le chapitre, nous ne donnons qu'un échantillon d'exemples pour chacune de ces deux situations.

11. Nous avons réuni ici les trois cas de saut du même au même que présente le ms. L pour le livre 4. Le premier s'est fait sur *ost des Northmans*; le deuxième sur *chevaux* et le dernier sur *hommes*.

165, 7.3	Herault ordonna deux espies qui bien parloient françois, ausquelz il chargea d'aler en l' ost des Northmans pour encquerre et lui rapporter quelz grans seigneurs [216v°a] y estoient et combien de gens ilz pouoient estre. Mais ja ne furent sytost entrés en l' ost des Northmans qu'ilz ne feussent appercheus, prins et menez devant le duc Guillaume (P1, P2, P3, P4, V, C)	ausquelz il chargea d'aler en l' ost des Northmans qu'ilz ne feussent appercheus, prins et menez devant le duc Guillaume (L)
172, 5.1	Or advint que ung nommé Constain du Becq, qui portoit le gonfanon du duc Guillaume, et Rogier Malet, ferirent leurs chevaulx des esperons contre les Anglois, et le duc qui les vey se [222v°a] feri après eulz, (2) sy le sievyrent Northmans, chascun qui mieulx mieulx, sy radement que, à force de chevaulx , desrompirent la presse et abatirent maint Anglois qui oncques puis ne se releverent, et Anglois s'emploioient de tuer Northmans et chevaulx de leurs grans haches à deux mains. (P1, P2, P3, P4, V, C)	sy radement que, à force de chevaux et de leurs grans haches (L)
173, 2.4	[Le clerc] trouva que de la partie du duc de Northmandye estoi[en]t mors depuis qu'il avoient passé la mer .vi ^m . et .xiii. hommes , (5) et de la partie des Anglois en furent trouvez mors sur le champ .lxvii ^m . .vi ^{cz} . .liiii. hommes , sans les navrez et les prisonniers (P1, P2, P3, P4, V, C)	.vi ^m . et .xiii. hommes , sans les navrez et les prisonniers (L)

12. Nous avons réuni ci-après cinq exemples dans lesquels le copiste de L a visiblement amplifié le texte :

120, 8.2	[Buerne] entra en mer et singla tant à l'ayde du vent qui fut bon qu'il arriva en pou de terme en Danemarce, [184v°a] où il fut receu liement dé seigneurs, ses parens et amis, meismement du roy, à qui il estoit prochain de lignage (P1, P2, P3, P4, V, C)	à qui il estoit comme prouchain parent et de son sang et lignage (L)
----------	--	---

- 127, 2.5 « Ilz n'auront nulle possibilité de resister à nous car ilz sont maintenant grandement afoiblis **et ont perdu beaucoup de bons ducs** qui soustenoient de pesans fais en un estour ». (P1, P2, P3, P4, V, C) **et ont perdu beaucoup de bons ducs et hommes de conduite** (L)
- 146, 3.1 Le duc Guillaume, moult joieulz de l'avancement de son cousin, donna auxdis ambassadeurs de moult rices dons, lesquelz dirent au duc : « Sire, sachiez que depuis la mort Hardekenoult roy, les Danois ont esté tous chassiés hors du país ». (2) ¶ **Alors le duc [203r^b] Guillaume fist appareillier une moult rice nef, bien garnie et ordonnee, pour son cousin Alured.** Lequel, **quant il ot prins congié du duc**, monta en mer, sy s'en vint arriver au port de Supthampton. (P1, P2, P3, P4, V, C) Alors le ducq Guillaume de Normandie commanda qu'on appareillast une moult riche nef, laquelle fut moult haultement garnie et honnorablement ordonnee pour son cousin Alured. Lequel, **quant il eut prins congié du noble ducq de Normandie, son très honnoré cousin...** (L)
- 158, 4.1 Le duc Guillaume, oyant ces nouvelles, par le conseil de ses barons, envoia deffier le roy Herault, lequel se voiant deffié par le duc Guillaume, se au premier il avoit orgueilleusement respondu, ancores respondit il **plus fierement** à cellui qui le vint deffier **de part le duc** (P1, P2, P3, P4, V, C) se au premier il avoit orgueilleusement respondu, ancores respondit il **plus mauvairement et plus fierement** à cellui qui le vint deffier **par le command du duc Guillaume** (L)
- 172, 3.1 Adont veissiés Anglois eulx desrouter, les ungs fuir, les aultres morir, car Northmans sans nulz espargner en firent **sy grant occision** que les champs en estoient tous couvers de corps mors (P1, P2, P3, P4, V, C) Adont veissiés Anglois eulx desrouter, les ungs fuir, les aultres morir, car Northmans sans nulz espargner en firent **tant grande et inhumaine occision** que les champs en estoient tous couvers de corps mors (L)

Diffraction L// P2, C// P1, P3, P4, V :

13. Dans les trois exemples suivants, les leçons particulières de L s'expliquent aisément à partir de celles données par P2 et C, ce qui confirme encore une fois l'opposition fondamentale P2, L, C contre P1, P3, P4, V.

- 120, 4.1 Mais ceste joie ne lui dura pas longuement quand il vey sa femme, que moult [183v^b] amoit, **dollante et esplouree** et recommenchier ses lamentations dollereuses (P1, P3, P4, V) quand il vey sa femme, que moult amoit, **si esplouree** et recommenchier ses lamentations dollereuses (P2, C) **tant esplouree** (L)

135, 6.2	Et ainsy fut le roy trois jours là entour, prestant [son deduit qu'il repairoit vers] le vespre à l'ostel Eldewould, où maint baisier furent prest[e]z et rendus. (P1, P3, P4, V)	<p>maint baisier amoureux (P2, C)</p> <p>maints plaisirs amoureux (L)</p>
150, 2.3	Quant ceulz de son lignage, qui estoient les plus grans du país d'Engleterre , sceurent la venue du conte Goduine, leur parent, ilz vindrent devers lui (P1, P3, P4, V)	<p>les plus grans d'Engleterre (P2, C)</p> <p>les plus grans de toute Angleterre (L)</p>

Leçons isolées de C

Sur l'ensemble du livre 4, le manuscrit C s'oppose près d'une quarantaine de fois au reste de la tradition. Comme pour L, nous signalons ci-après une sélection des variantes qui nous semblaient les plus caractéristiques de la copie.

14. En 119, 3.2 et 120, 2.2, la leçon isolée de C est une simple variante. Les interventions du copiste de C, si elles peuvent avoir un léger impact sur le sens, ne portent toutefois pas atteinte à la recevabilité du texte.

119, 3.2	Lequel y bouta les Saxons et y ordonna .vii. roys dont depuis en y ot un nommé Osa qui fut souverain des aultres et rengna en Kent moult puissamment (P1, P2, P3, P4, V, L)	rengna en Kent moult souffissamment (C)
120, 2.2	La dame, qui estoit moult sage, courtoise et bien aprinse et sachans des honneurs mondains autant comme dame de son temps, le receipt à son pouoir bien et honnestement (P1, P2, P3, P4, V, L)	bien et courtoisement (C)

15. Dans l'exemple suivant, en revanche, la leçon de C n'est pas recevable. La faute peut s'expliquer par un automatisme de copie. En effet Buerne, en colère contre le roi parce que ce dernier a abusé de sa femme, aurait très bien pu monter l'escalier *l'espee ou poing*. Le copiste de C a donc pu anticiper la suite de la phrase et continuer la copie sans corriger ce qu'il avait préalablement écrit.

120, 7.2	<p>Quant il [Buerne] fut devant la porte du pallaiz, il descendy de son cheval, sy monta les degrez, l'espee chainte (P1, P2, P3, P4, V, L)</p>	<p>sy monta les degrez l'espee ou poing chainte a son costé (C)</p>
----------	--	---

16. Les quatre exemples suivants peuvent s'expliquer par des anticipations ou des sauts du même au même sur des séquences graphiques proches. Dans le premier cas, il y a peut-être eu saut du même au même sur *grant*. À moins qu'il ne s'agisse d'une volonté du copiste d'abrégier le texte. La lacune *aux Escotz* est peut-être due à un saut du même au même sur la séquence *-elz* de *lesquelz*, les groupes *-otz* et *-elz* étant assez proches graphiquement. En outre, la leçon *doubta* à la place de *domina* étonne puisqu'elle rend le texte incohérent. Le troisième exemple peut s'expliquer par un saut du même au même sur la séquence *es* de *des* et de *estoit*. Enfin, l'absence de *la nuit* en C peut provenir d'une confusion avec *vint*, absolument identique en terme de jambages.

122, 3.4	<p>Sy les agraventerent les Danois comme moutons, tous esperdus et confus en leurs courages, qui sy fiers et beuben- chiers estoient à l'asssembler, qui fut une grant pitié et grant perte pour la crestienneté (P1, P2, P3, P4, V, L)</p>	<p>qui fut une grant perte pour la cres- tienneté (C)</p>
132, 1.1	<p>après le roy Emond rengna le roy Edret son frere. Ou temps qu'il rengna prinst et saisy en sa main le país de Northum- berlande. (2) Plusseurs batailles eut aux Escotz, lesquelz domina et mist en sa subjection du tout à sa voulenté (P1, P2, P3, P4, V, L)</p>	<p>Plusseurs batailles eut lesquelz doubta et mist en sa subjection du tout à sa voulenté (C) ne marche pas</p>
156, 3.7	<p>La plus saine partie des assistens es- toient de son lignage (P1, P2, P3, P4, V, L)</p>	<p>La plus saine partie estoient de son li- gnage (C)</p>

136, 6.2	Puis, quant ce vint la nuit , après ce qu'il eut son fait ordonné, sans faire sejour, se parti d'Engleterre (P1, P2, P3, P4, V, L)	Puis, quant ce vint après ce qu'il eut son fait ordonné... (C)
----------	---	---

17. En dehors de ces écarts assez communs, le ms. C est caractérisé par l'omission régulière d'un ou deux mot(s) sans qu'il soit possible de déterminer la cause de ces lacunes. Ces mots étaient-ils en fin de ligne dans le modèle de C ? On trouve des exemples similaires en 135, 1.1 ; 135, 6.1 ; 158, 4.4 ; 167, 3.1 et 168, 1.4.

121, 2.6	Lors, les batailles jointes et mises ensemble, l'occision des hommes fut moult grande et horrible, mais on dist communement que la force paist le pré car les Danois par leurs puissances s'esvertuerent tellement que la victoire fut pour eulx (P1, P2, P3, P4, V, L)	on dist communement que la force paist car les Danois... (C)
----------	--	---

121, 4.1	Quant le roy fut venu en la forest, il fist ses chiens descoupler, sy commença la chasse et le deduit en tant que quatre bisces et .vi. chevreulx furent prins, dont le roy eut moult grant joie (P1, P2, P3, P4, V, L)	quatre bisces et .vi. chevreulx furent dont le roy... (C)
----------	--	--

122, 5.6	Ne oncques ne finerent [les Danois] jusques ad ce qu'ilz orent le pais tout conquesté [186v°b] et mis en leur obeissance, et les meilleures villes et chasteaulz mettoient leurs gardes. Ilz prindrent la ville de Northingham, où ilz se tindrent tout l'iver (P1, P2, P3, P4, V, L)	et les meilleures villes et chasteaulz mettoient leurs gardes. la ville de Northingham , où ilz se tindrent tout l'iver (C)
----------	--	--

125, 2.1	Pluiseurs agais leur fist pareillement en eulx adommagant grandement, de quoy ilz estoient moult doulens. Sy furent une foys advertis que le roy Alured estoit à Wiltom et ilz alerent celle part, où ilz le trouverent qui les atendoit en une belle prairie à l'entree d'un boiz (P1, P2, P3, P4, V, L)	Sy furent une foys advertis que le roy Alured à Wiltom (C)
----------	--	---

128, 1.3	Laquelle chose ilz firent volentiers sans penser en nulle maniere de garder la paix faite au roy Alured par le roy Godrin dont nous avons parlé au chapitre precedent (P1, P2, P3, P4, V, L)	dont nous avons parlé au chapitre (fin) (C)
----------	---	--

156, 4.1	Quant tous furent apaisiés, le roy Edouard <i>commanda</i> que on le levast en son seant (P1, P2, P3, P4, V, L)	Quant tous furent le roy Edouard... (C)
----------	--	--

Cas particuliers

Nous avons relevé quatre cas où P2, L, C s'opposent visiblement à P1, P3, P4, V mais présentent une légère diffraction à l'intérieur de la famille.

18. La famille P2, L, C présente le mot *nouvelles* à la place de *parolles*. Pour ce qui est de la variante entre P2, d'une part et L, C de l'autre, elle peut provenir du modèle commun à L et C qui aurait pu changer *oyant* en *sachant*.

147, 2.1	Alors le bon Alured, oyans ces parolles , en loa Nostre Seigneur et dist que son intention estoit de avecques eulx tellement gouverner <i>que</i> Dieu lui en sçauroit gré et eulz s'en loeroient se tort n'avoient. (P1, P3, P4, V)	oyant ces nouvelles (P2) sachant ces nouvelles (L, C)
----------	---	--

19. P2, L et C s'opposent à l'autre groupe par l'absence du mot *volonté*. Le modèle de L et C a pu ajouter *et mauvaïse*, que l'on retrouve en L, mais a été omis par le copiste de C. La leçon de C rend le texte irrecevable.

120, 3.1	Mais le felon roy raempli de vin et d'espisses fist commandement exprés à ses gens et à tous ceulx qui layens estoient [qu'ilz] widassent, puis fist tant que, vouldist la dame ou non, par force violente il adcompli en elle sa desloyale voulenté de concupiscence (P1, P3, P4, V)	sa desloyale concupiscence (P2) sa desloyauté et mauvaïse concupiscence (L) sa desloiaulté concupiscence (C)
----------	--	---

20. Les mss P1, P3, P4, V présentent la leçon *nul aultre* qui peut être interprétée comme un neutre. La famille P2, L, C offre la forme *nulle(s)*, au féminin. Le pluriel a pu être ajouté par le modèle de L et C. Le copiste de C aurait ensuite omis *aultres*.

134, 2.3	Ceste damoiselle estoit la plus belle, la mieulz faite, la mieulz fourmee et la mieulz garnye de toutes bonnes vertus que nul aultre pour lors vivant en Engleterre. (P1, P3, P4, V)	que nulle aultre (P2) que nulles autres (L) que nulles (fin) (C)
----------	---	---

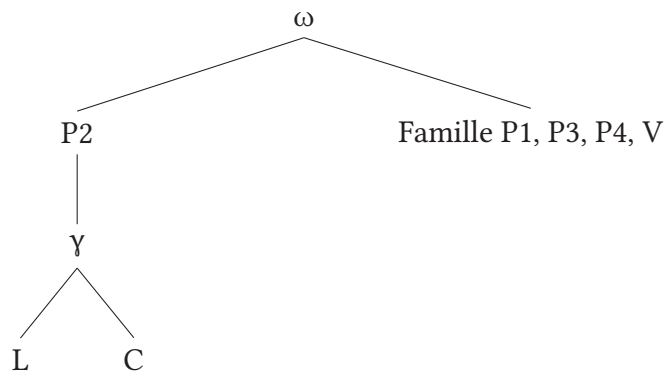
21. La famille P2, L, C se distingue des autre témoins par le mot *occision* à la place de *mort*. La leçon de P2 a pu être la même que celle du modèle de L et C, c'est-à-dire à cause **de l'occision de Alured, son cousin**. Le copiste de L a pu faire un saut du même au même sur **de**, ce qui expliquerait sa leçon particulière. Le copiste de C, quant à lui, conserve bien *occision*, mais a omis *son cousin*.

150, 7.1	Il advint en ce tempz que le duc Guillame de Northmandye, qui estoit bastard, fut fait duc après la mort du duc Robert, son pere. (2) Sachant la mort du conte Goduine, qu'il heoit moult à cause de la mort Alured, son cousin , prinst volenté de venir veoir le roy Edouard, son cousin, pour sçavoir comment il se portoit (P1, P3, P4, V)	à cause de l'occision de Alured, son cousin (P2) à cause de Alured, son cousin (L) à cause de l'occision de Alured (C)
----------	---	---

La situation de la famille composée de P2, L et C peut être résumée ainsi : P2 peut s'accorder avec L et C contre P1, P3, P4, V ; il peut s'accorder avec P1, P3, P4 et V contre L et C ; il ne présente aucune leçon isolée comme ce peut être le cas de L ou de C. Le ms. P2 est donc le représentant de la famille P2, L, C le plus haut placé dans la tradition textuelle. Le statut de L et C est plus difficile à déterminer. C comporte un nombre important de lacunes, absentes de L, qui tendraient à indiquer qu'il n'a pu lui servir de modèle. D'un autre côté, L présente nombre de fautes et d'innovations qui lui sont propres, si bien qu'il est là aussi peu probable de voir dans ce manuscrit le modèle de C. Est-ce à dire que leur modèle commun est à chercher du côté de P2 ? On a vu plus haut que P2 s'accordait un nombre non négligeable de fois avec le reste de la tradition contre L et C. Il est donc peu probable que les copistes de L et de C aient pu parvenir à la même leçon indépendamment l'un de l'autre. Peut-être faut-

il envisager un modèle commun à L et C qui permettrait d'expliquer les leçons communes de ces deux manuscrits.

Les remarques précédentes permettent la constitution d'une première branche du *stemma* qui peut être représentée ainsi :



Famille P1, P3, P4, V

Groupe P1-P4

Nous avons relevé ci-après sept cas où P1 et P4 s'opposent à P2, P3, L, V. Les deux premiers extraits montrent de simples variantes. Dans les cinq autres exemples, le groupe P1-P4 est systématiquement fautif contre le reste de la tradition qui offre quant à elle une leçon satisfaisante.

1. L'exemple suivant permet d'opposer nettement P1-P4 au reste de la tradition. Il est toutefois difficile de déterminer quelle serait la meilleure leçon dans la mesure où elles sont toutes deux défendables. Dans P1-P4, *tout* pourrait être la forme picarde pour *tuit*, le texte se comprendrait alors comme 'ils vinrent tous avec leur armée'.

128, 1.2

[Les Danois] arriverent en Kent et manderent à ceulz qui estoient en Northumbellande que, atoute leur puissance, devers eulz [191v°b] venissent sans arester, laquelle chose ilz firent volentiers sans penser en nulle maniere de garder la paix faite au roy Alured par le roy Godrin dont nous avons parlé au chapitre precedent, mais vindrent vistement **tout à leur pouoir** (P1-P4)

mais vindrent vistement **atout leur exercitez** (P2, P3, V, L, C)

2. La variante *finer conquerre* 'parvenir à conquérir' (cf. glossaire) oppose nettement P1-P4 au reste de la tradition. Les deux leçons sont recevables.

160, 2.1

Là s'assamblèrent les bons amis du duc Guillame, c'est à sçavoir beaucoup de grans seigneurs et gens de tous païs, sans avoir esté semons ne requis du duc Guillame, dont aucuns y avoit qui demandoient gages, et assez d'autres qui ne demandoient que le passage et que le duc leur donnast ce qu'ilz porroient **finer conquerre** (P1-P4)

assez d'autres qui ne demandoient que le passage et que le duc leur donnast ce qu'ilz porroient **conquerre** (P2, P3, V, L, C)

3. Le groupe P1-P4, visiblement fautif, s'oppose au reste de la tradition. Il s'agit, d'une part, de l'omission de *que* complétif attendu après [*le roy*] *fist commandement ect.* D'autre part, on constate une opposition entre la leçon *loiaulz* de P1-P4 et la leçon *laians* (avec des variantes graphiques) donnée par le reste de la tradition. La leçon *laians* paraît plus satisfaisante dans la mesure où le pluriel et la place de *loiaulz* ne s'expliquent pas très bien ici, sans compter l'aspect redondant avec *tant privé d'elle*.

120, 3.2	<p>Le felon roy raempli de vin et d'espisses fist commandement exprés à ses gens et à tous ceulx qui layens estoient [qu'ilz]¹ widassent, puis fist tant que, voulsist la dame ou non, par force violente il adcompli en elle sa desloyale volenté de concupiscence, et ce fait, se parti de leans lui et tous les siens, sy s'en tourna à Ewarwic, laissant illec la bonne dame dollante et esplouree, demenant une doulleur importable, et n'avoit loiaulz homme ne femme tant privé d'elle qui son dueil peusist moderer (P1, P4)</p>	<p>et n'avoit laians homme ne femme tant privé d'elle qui son dueil peusist moderer (P2, V// leans P3// leans L, C)</p>
----------	---	--

¹ *qu'ilz* manque en P1 et P4, corr. d'après P2, P3, L, C, V

4. Dans l'exemple suivant, P1 et P4 omettent la conjonction *se*, rendant le texte grammaticalement incorrect. Le reste de la tradition conserve la conjonction.

125, 3.3	<p>Lesquelz legatz danois ou non de leurs seigneurs lui requisrent de paix avoir et que il les vouloit laissier paisiblement passer parmi son païs, ilz s'en retourneroient en Danemarce, promettant de non jamais retourner en Engleterre pour nul mal faire (P1-P4)</p>	<p>Lesquelz legatz danois ou non de leurs seigneurs lui requisrent de paix avoir et que, se il les vouloit laissier paisiblement passer parmi son païs, ilz s'en retourneroient en Danemarce (P2, P3, V, L, C)</p>
----------	--	---

5. La forme *prestz*, donnée par P1-P4, est visiblement fautive. Le reste de la tradition donne *prestés*, qui est la forme attendue.

135, 6.1 Le roy, après ce qu'il fut levé, oÿ maint baisier furent **prestés** et rendus (P2, P3, V, L, C)
 sa messe, puis s'en ala chasser pour
 prendre son deduit et envoia largement
 venoison à l'ostel Eldewould pour son
 soupper, car au soir il retourna leans
 adfin de avoir ancores les devises à
 sa commere qu'il amoit moult chiere-
 ment. Et ainsy fut le roy trois jours là
 entour, pendant [son deduit qu'il re-
 paioit vers]¹ le vespre à l'ostel Elde-
 would, où maint baisier furent **prestz**
 et rendus (P1-P4)

¹ Pour cette correction, voir plus bas
 fautes de P1

6. L'absence du pronom *la* en P1-P4 est sans doute un oubli de la part du copiste.

159, 4.2 Et le comte lui dist qu'il volroit bien il prinst une peau de parchemin, **sy**
 sçavoir quelle portion il auroit en En- **la fist ploier** comme une lettre close
 gleterre s'il la concqueroit. Et le duc sans avoir riens escript dedens (P2, P3,
 lui respondy que il lui enveroierit par V, L, C)
 escript, et tantost se parti de lui. Puis,
 quant il fut eslongié du comté, il prinst
 une peau de parchemin, **sy fist ploier**
 comme une lettre close sans avoir riens
 escript dedens (P1-P4)

7. Le pronom *vous* en P1-P4 rend le texte incohérent. La forme *lui?* donnée par le reste de la tradition? est la leçon attendue.

167, 1.2 Sy assambla le roy ses barons et leur Sy le veul sommer de ma personne à la
 dist : « Seigneurs, j'ay sommé Herault sienne et **lui** dire qu'il est parjure s'il
 par lettres et puis par certains mes- ne me tient son convenant (P2, P3, V,
 sages de moy faire raison. Sy le veul L, C)
 sommer de ma personne à la sienne et
vous dire qu'il est parjure s'il ne me
 tient son convenant (P1-P4)

Fautes et leçons isolées de P1

Les exemples précédents permettent d'établir un rapport de parenté entre P1 et P4. De plus, au vu des leçons isolées ou fautives de P1, ce dernier ne peut être plus haut que P4 dans la tradition textuelle. En effet, P1 se trouve environ 50 fois seul contre l'ensemble ou une partie de la tradition (une quarantaine de fautes et une dizaine de leçons isolées). Nous avons relevé ici huit fautes parmi les plus significatives. Nous donnons une liste exhaustive des fautes au chapitre suivant, consacré à la politique éditoriale.

Omissions en P1

8. Le verbe *faire* est absent de P1 mais se trouve dans le reste de la tradition. La faute de P1 pourrait s'expliquer par un saut du même au même de la part du copiste sur la finale *-re(s)* de *guerre(s)* et de *faire*.

124, 2.1 En ce tempz avoit un roy à Westsez pensa en soy que se là **les laissoit**
 appelé Edulf, lequel, sachant les Da- **guerres faire leur sejour** et aprendre
 nois estre sy près ses voisins, pensa en et congnoistre le paÿs... (P2, P3, P4, V,
 soy que se là **les laissoit guerres leur** L, C)
sejour et aprendre et congnoistre le
 paÿs, ce poroit estre à son grant pre-
 judice et la totaille destruction de son
 païs (P1)

9. Omission du relatif *qui* en P1 :

130, 4.2 Le bon roy Adeston, en confortant ses adfin que **nulle chose qui apperte-**
 gens, leur faisoit de moult belles exor- **nist** de faire à bon roy et a industrie
 tations : jamais n'arrestoit en un lieu, d'armes (P2, P3, P4, V, L, C)
 ains couroit puis à un lez puis à l'autre
 secourir ceulx qu'il veoit en peril en
 leur trametant nouvelles aydes adfin
 que **nulle chose appertenist** de faire
 à bon roy et a industrie d'armes ne
 feust par paresse ou negligence delais-
 sie ou defaillant (P1)

10. La lacune en P1 est difficile à expliquer. Si l'on admet que P4 est le modèle de P1, on observe que *le vespre* se situe juste après *pendant* ? mais à la ligne suivante (cf. f. 172v^a). Le copiste est peut-être passé à la ligne trop tôt, omettant *son deduit qu'il repairoit vers* qui se situe à la ligne précédente.

135, 6.1	Le roy, après ce qu'il fut levé, oÿ sa messe, puis s'en ala chasser pour prendre son deduit et envoya largement venoison à l'ostel Eldewould pour son soupper, car au soir il retourna leans adfin de avoir ancores les devises à sa commere qu'il amoit moult chierement. Et ainsy fut le roy trois jours là entour, pendant le vespre à l'ostel Eldewould (P1)	Et ainsy fut le roy trois jours là entour pendant son deduit qu'il repairoit vers le vespre à l'ostel Eldewould (P2, P3, P4, V, L, C) en retournant vers le soir... + note
----------	---	---

Sauts du même au même en P1

11. La faute de P1 pourrait s'expliquer par un saut du même au même sur la finale *-re* de *Engleterre*.

140, 1.1	Ainsy comme vous avez oÿ cy dessus en ceste vraye cronicque, le roy Emond et Kenoult le Danois rengnerent ensemble en Engleterre sans mutation (P1)	Ainsy comme vous avez oÿ cy dessus en ceste vraye cronicque, le roy Emond et Kenoult le Danois rengnerent ensemble en Engleterre, mais leur regne ne dura guerres sans mutation (P2, P3, P4, V, L, C)
----------	--	--

12. Saut du même au même sur *Alured* en P1.

148, 1.3	Ilz descendirent à terre et chevaulcherent jusques à Rouen en Northmandye, et là trouverent le duc, avec lui Edouard, son cousin, frere Alured , dont il demena moult grant douleur. Mais il n'est sy grant dueil [204r ^b] qu'il ne conviengne laisser puisque c'est le plaisir de nostre Seigneur contre la volenté duquel nulz ne peult errer (P1)	et là trouverent le duc, avec lui Edouard, son cousin, frere Alured , qui desja sçavoit la verité de la mort de son frere Alured , dont il demena moult grant douleur (P2, P3, P4, V, L, C)
----------	---	---

13. Saut du même au même sur *son* en P1.

151, 2.4	En adcomplissement de son païs aulcune abbaye fondee en l'honneur de saint Pierre qui eust mestier d'aide et accroissement, à laquelle il donnast de ses biens (P1)	En adcomplissement de son dit veu, il regardast en son païs aulcune abbaye fondee en l'honneur de saint Pierre qui eust mestier d'aide et accroissement, à laquelle il donnast de ses biens (P2, P3, P4, V, L, C)
----------	--	---

Mauvaises lectures de la part du copiste de P114. La leçon de P1 reflète peut-être une erreur de lecture pour *et le notre*, si l'on imagine que le modèle de P1 portait une abréviation de type *le nre* pouvant aisément devenir *l'eure*.

120, 10.1	Les barons, moult joieulz de ce qu'ilz auroient occasion d'entrer en Engleterre, respondirent au roy tous d'une voix : « Sire, nous vous prions que à Buerne, vostre parent, en l'eure vous veulliés [184v ^b] baillier ayde adfin que lui, sa femme et tout leur lignage soient vengiez de la grant injure perpetree par le roy Ozebrith » (P1)	Sire, nous vous prions que à Buerne, vostre parent et le notre vous veulliés [184v ^b] baillier ayde... (P2, P3, P4, V, L, C)
-----------	--	---

15. Le copiste a sans doute mal lu la séquence *con-* de *contre*, après avoir écrit *couv-*, il en a fait un participe passé et a repris la phrase.

127, 4.1	Les Anglois, qui estoient chevaliers tous esprouvez, emflambe de moult grant rancune et hayne cové contre ces desloyaux Danois qui, après leur foy mentye, avoient sy traiteusement ouvré comme oÿ vous avez, et ancores tenoient le champ contre eulx, desirant à eulx priver de leurs possessions et leur noble roy exterminer, se combatoient comme lyons (P1)	Les Anglois, qui estoient chevaliers tous esprouvez, emflambe de moult grant rancune et hayne contre ces desloyaux Danois... (P2, P3, P4, V, L, C)
----------	--	---

L'examen du groupe P1-P4 montre que P1 présente de nombreuses fautes absentes de P4. À l'inverse, les fautes de P4 sont systématiquement partagées par P1. Il est donc possible de conclure que P1 est un descendant (peut-être direct?) de P4 et non un témoin qui remonterait à un modèle commun à ces deux copies.

Groupe P3-V

Nous avons relevé une dizaine de cas où l'accord systématique de P3 et V semble plaider en faveur d'un groupe représenté par ces deux manuscrits.

16. Les deux premiers exemples montrent des variantes propres à P3-V qui sont visiblement le fruit d'une innovation d'un copiste. Le texte reste recevable dans tous les cas.

159, 4.3	Il prinst une peau de parchemin, sy [la] fist ploier comme une lettre close, sans avoir riens escript dedens. Et au dehors fist escrire : « Beau frere, d'Engleterre auez ce que escript dedens trouverez ». (P1, P2, P4)	Il prinst une peau de parchemin, sy la fist ploier comme une lettre close, sans avoir riens escript dedens. Et deseure avoit escript : « Beau frere, d'Engleterre auez ce qu'en ces lettres trouverez ». (P3, V)
----------	---	--

au dehors commanda escrire (L)

Beau frere, d'Engleterre auez (fin)
(L, C)

145, 1.1	Après le trespas du roy Hardekenoult, pour ce qu'il n'avoit nulz enfans, les contes et barons du royaume d'Engleterre s'assamblèrent à conseil (P1, P2, P4, L, C)	Après le trespas du roy Hardekenoult, pour ce qu'il n'avoit nulz enfans, les ducs, contes et barons du royaume d'Engleterre s'assamblèrent à conseil (P3, V)
----------	--	---

17. L'exemple suivant va dans le même sens que les deux extraits précédents. Il s'agit d'une variante propre à P3 et V illustrant une tentative de réécriture de la phrase par le modèle de P3 et V.

159, 1.2	[II] leur demanda se ilz lui voloient faire a[212r°b]ide et qu'il ne leur faisoit pas ceste requeste pour eulx prejuditiier, ne que ores ne ou tempz ad venir lui ne les siens n'y contendoient que à courtoisie, (3) et que telles lettres d'asseurances que ilz en vouloient deviser leur passeroit . Et par ce moien la pluspart des barons lui promissent ayde... (P1, P2, P4, L, C)	[II] leur demanda se ilz lui voloient faire a[212r°b]ide et qu'il ne leur faisoit pas ceste requeste pour eulx prejuditiier, ne que ores ne ou temps ad venir lui ne les siens n'y contendoient de les asservir en riens, ains leur renderoit le plaisir si compaignie lui vouloient tenir en ce voyage dessus dit . Et par ce moien la pluspart des barons lui promissent ayde... (P3, V)
----------	---	---

18. Dans l'exemple suivant, *dé seigneurs* manque en P3-V. Il s'agit peut-être d'un saut du même au même sur la séquence *se-* de *seigneurs* et de *ses*.

120, 8.2	[II] entra en mer et singla tant à l'ayde du vent qui fut bon qu'il arriva en pou de terme en Danemarce, [184v ^a] où il fut receu liement dé seigneurs, ses parens et amis , meismement du roy, à qui il estoit prochain de lignage (P1, P2, P4, L, C)	[II] entra en mer et singla tant à l'ayde du vent qui fut bon qu'il arriva en pou de terme en Danemarce, [184v ^a] où il fut receu liement de ses parens et amis , meismement du roy, à qui il estoit prochain de lignage (P3, V)
----------	---	---

19. Les copies P3-V peuvent également partager des leçons qui semblent résulter d'une volonté d'abrégé le texte.

121, 2.2	Buerne Bocart, avecques l'exercite danoise, s'exploita telement de nagier qu'ilz arriverent ou païs de North en la Grant Bretagne, où ilz prindrent port et tirerent hors des nefz chevaulz et bagues, (2) faisant sermens sur leurs dieux de non retourner jamais en leurs contrees jusques ad ce qu'ilz auroient concquis et mis en leur subgection tout le païs britonicque ouquel ilz abateroient la loy de Jhesucrist et y exauceroient les dieux en qui y creoient (P1, P2, P4, L, C)	Buerne Bocart, avecques l'exercite danoise, s'exploita telement de nagier qu'ilz arriverent ou païs de North en la Grant Bretagne, où ilz prindrent port et tirerent hors des nefz chevaulz et bagues, (2) faisant sermens sur leurs dieux de non retourner jamais en leurs contrees jusques ad ce qu'ilz auroient concquis et mis en leur subgection tout le païs britonicque ouquel ilz abateroient la loy de Jhesucrist et y exauceroient la leur (P3, V)
143, 3.3	Mais Nostre Seigneur, qui congnoit occultement les bons et les maulvais, (4) pour les choses du royaulme remettre à nature , après ce que [202r ^b] le maulvais roy eut reagné deux ans, lui envoya la mort (P1, P2, P4, L, C)	Mais Nostre Seigneur, qui congnoit occultement les bons et les maulvais, quant ce roy eut reagné deux ans, lui envoya la mort (P3, V)

20. Dans l'exemple suivant, les ms. P3 et V n'ont pas conservé la *lectio difficilior* : *avoir action de...* 'avoir un motif légitime de...' (locution qui appartient au vocabulaire technique juridique, cf. glossaire) qui a été conservée par le reste de la tradition. Le mot *occasion* à la place de *action* est un cas de *banalisation*, pour reprendre un terme issu de la philologie italienne.

150, 4.1	À ceste parolle les barons, oyant la requeste du roy, se traïrent tous ensemble à part pour avoir conseil et advis sur ceste chose. Mainte oppinion y fut ditte et remoustree car les aucuns disoient que le comte Goduine n'avoit eu aliance ne fait hommage ne serment, (2) ne aussy quelconcques acointance à Alured, ne riens ne lui avoit meffait par quoy il eust action de le faire morir (P1, P2, P4, L, C)	À ceste parolle les barons, oyant la requeste du roy, se traïrent tous ensemble à part pour avoir conseil et advis sur ceste chose. Mainte oppinion y fut ditte et remoustree car les aucuns disoient que le comte Goduine n'avoit eu aliance ne fait hommage ne serment, (2) ne aussy quelconcques acointance à Alured, ne riens ne lui avoit meffait par quoy il eust occasion de le faire morir (P3, V)
----------	--	---

21. Dans l'exemple suivant, la variantes en P3 et V résulte peut-être d'une volonté de clarifier le texte.

150, 5.1	Le roy, qui estoit piteux et misericordieux, oiant la requeste des barons, leur ottoïa tout ce qu'ilz demanderent. (2) Et par ceste maniere le comte Goduine eut sa paix au roy, et lui rendy toute sa terre entierement comme paravant , lequel depuis se gouverna tellement que il fut fort amé du roy et le tint tout privé de sa personne. (P1, P2, P4, L, C)	Le roy, qui estoit piteux et misericordieux, oiant la requeste des barons, leur ottoïa tout ce qu'ilz demanderent. (2) Et par ceste maniere le comte Goduine eut sa paix au roy, et lui rendy toute sa terre entierement comme paravant l'avoit tenu , lequel depuis se gouverna tellement que il fut fort amé du roy et le tint tout privé de sa personne. (P3, V)
----------	--	--

22. Le passage suivant est un *locus desparatus*. La source des *Cronicques d'Engleterre* à cet endroit n'est d'aucun secours car la phrase a été considérablement remaniée³²². Il est donc possible que la faute remonte à l'auteur. P3 et V ont pu hériter de la tentative de correction de leur modèle commun. Malgré la lacune, nous avons conservé la leçon de P1, P2, P4, L, C³²³.

153, 1.1	Moult bien et saintement se vesqui le roy Edouard, tant que viellesse fort l'affoibli. Sy regarda à qui il pouroit laisser son royaume après son trespas, car il n'avoit nulz enfans de sa char et congneut que [207r ^a] le duc Robert de Northmandie, son oncle, pere du duc Guillame le Bastard, en sa jeunesse lui et Alured son frere. (P1, P2, P4, L, C)	Moult bien et saintement se vesqui le roy Edouard, tant que viellesse fort l'affoibli. Sy regarda à qui il pouroit laisser son royaume après son trespas, car il n'avoit nulz enfans de sa char et congneut que [207r ^a] le duc Robert de Northmandie, son oncle, pere du duc Guillame le Bastard, en sa jeunesse, à lui et à Alured son frere lui avoit fait grant plaisir (P3, V)
----------	--	--

23. Trois passages offrent un schéma de diffraction un peu particulier P3// V// P1, P2, P4, L, C. Dans les trois cas, les leçons de P3 et V sont assez éloignées l'une de l'autre et pourraient témoigner de différentes tentatives de la part des copistes d'intervenir sur le texte de leur modèle. Dans le premier exemple, le copiste de V a visiblement cherché à amplifier le texte. La *varia lectio* du deuxième exemple peut s'expliquer par une tentative de modifier la tournure *commencerent de à haulte voix crier*, un peu surprenante. Enfin, le troisième exemple peut s'expliquer par deux tentatives indépendantes en P3 et V d'abrégé le texte.

142, 2.2	Mais le roy, ainsy arresté, se tenoit tout coy, sans mouvoir, et frapoit l'eaue d'une petite verghe [201v ^a] qu'i tenoit en sa main, en lui commandant qu'elle ne passast pas. Mais pour tant ne se cessa mie, ains monta sy hault que le roy fut tout mouillié (P1, P2, P4, L, C)	<p>en lui commandant qu'elle ne passast plus avant et qu'elle se gardast d'enfraindre son commandement (V)</p> <p>en lui commandant qu'elle ne passast parmy lui (P3)</p>
156, 3.7	Quant l'amparlier eut ce dit, tous ceulz qui leans estoient commencerent de, à haulte voix, crier : « Il dist bien ! Il dist vray ! Soit roy Herault ! Soit roy Harault ! » (P1, P2, P4, L, C)	<p>commencerent de haulte voix à crier (V)</p> <p>commencerent commencerent à crier tout hault (P3)</p>

³²² Voir chap. IV, n°1, p. 116.

³²³ Voir chap. VIII, n°1, p. 256.

161, 1.1

Le duc Guillame estant illec sejourant à grant meschief de ce vent qui ne venoit, il se complaigni une fois devant un saint preudhomme qui dist : « Requerez Monseigneur saint Waleri de bon ceur et il ne vous fauldra point ». Et lors le duc fist apporter le corps de saint Walleri hors de l'église et mettre sur un drap d'or à **la veue de toutes ses gens, où il lui fist priere et offrande en commandant à tous ses gens que tous lui feissent oblation, chascun selon son pouoir**, ce que ilz firent tous et par ainsy le corps saint fut tout couvert d'argent (P1, P2, P4, L, C)

à la veue de tous ses gens d'armes affin qu'i lui feissent oblation, chascun selon son pouoir (V)

à la veue de tous ses gens et pria que chascun lui fist oblation, chascun selon son pouoir (P3)

Les exemples précédents permettent de dégager un groupe P3-V dont les leçons particulières peuvent être mises sur le compte d'un modèle commun qui ne nous serait pas parvenu. Envisager un modèle commun plutôt qu'un rapport de filiation entre ces deux témoins s'impose en raison des leçons isolées que l'on trouve dans chacun de ces manuscrits. Certaines ont été étudiées précédemment dans le cadre d'un schéma de diffraction P3// V// P1, P2, P4, L, C. Les autres leçons particulières sont étudiées ci-après. Par ailleurs, le groupe P3-V est marqué par certaines interventions (texte abrégé, tentatives de correction) qui indiquent une place plus basse que P4 dans la tradition textuelle.

Saut du même au même en V

24. Le manuscrit V ne s'oppose qu'une seule fois au reste de la tradition. Il s'agit d'un saut du même au même sur la séquence *vous lui* :

166, 1.2

Le moisne dist tout clerement au roy Herault : « Sire, le duc de Northmandye vous mande par moy que vous sachiés de trois choses l'une, laquelle que mieulx vous plest, c'est à sçavoir que **vous lui** rendez le royaume d'Engleterre et prenez sa fille en mariage, sy comme **vous lui** promistes et eustes en convent et lui jurastes sur les sains reliquaires et Evangilles, ou que le discord d'entre vous deux mettez en l'ordonnance du pappe, ou que vous et lui vous combattez corps a corps et ne faites pas morir vostre peuple d'un costé et d'aulture ». (P1, P2, P3, P4, L, C)

Le moisne dist tout clerement au roy Herault : « Sire, le duc de Northmandye vous mande par moy que vous sachiés de trois choses l'une, laquelle que mieulx vous plest, c'est à sçavoir que **vous lui eustes en convent** et lui jurastes sur les sains reliquaires et Evangilles, ou que le discord d'entre vous deux mettez en l'ordonnance du pappe, ou que vous et lui vous combattez corps a corps et ne faites pas morir vostre peuple d'un costé et d'aulture ». (V)

Leçons isolées de P3

P3 contre le reste de la tradition

Nous avons relevé ci-après deux cas où P3 se trouve seul face à l'ensemble de la tradition. Dans le premier exemple, le copiste de P3 a commis un saut du même au même. Dans le second exemple, en revanche, P3 n'est pas fautif mais pourrait avoir essayé de modifier une tournure lui posant difficulté. Cette tendance à la correction est un trait caractéristique de cette copie, nous en donnons d'autres exemples par la suite.

25. Dans l'exemple suivant, la leçon de P3 peut s'expliquer par un saut du même au même sur *sievirent*.

167, 2.1	Lors monta le duc sur un bon destrier a .xx. chevalliers avecques lui, sy se misrent au chemin pour aler vers l'ost des Anglois. Et tantost après, cent chevalliers bien montez sievirent le duc un peu longuet. Puis après eulz monterent mille qui les sievirent , et toujours veoient le duc à l'ueil (P1, P2, P4, V, L, C)	cent chevalliers bien montez, et toujours veoient le duc a l'ueil (P3)
----------	--	--

26. P3 a peut-être été gêné par la construction brachylogique et a tenté de clarifier la proposition en ajoutant un verbe conjugué.

119, 5.1	Ainsy une grant espace [183r°a] de tempz depuis la venue des enfans du roy Caduvaladreth jusques ad ce que le roy Ozebrith qui rengnoit en Northumberlande ot violee la femme d'un hault baron du païs qui avoit nom Buerne Bocart, par lequel et à son esmouvement les Danois vindrent premierement en Engleterre ou ilz firent moult de maux et d'oppressions, comme en parsievant les hystoires de la vraie cronicque sequente cy après vous porrez oïr (P1, P2, P4, V, L, C)	Ainsi se passa une grant espace de temps... (P3)
----------	---	---

Tentatives de correction de P3 : P3 en accord avec P2, L et C

En dehors des exemples précédents opposant nettement P3 au reste de la tradition, on rencontre à plusieurs reprises la combinaison P1, P4, V contre P2, P3, L, C. Celle-ci a de quoi surprendre puisque, comme nous l'avons montré précédemment, P3 est censé appartenir à la même famille que P1, P4 et V.

On peut toutefois noter que, dans les exemples n°26-31, les convergences entre P3, P2, L et C se trouvent systématiquement en des endroits où la leçon de P1, P4 et V est visiblement fautive mais aisément corrigable. P3, copiste attentif, a donc très bien pu intervenir et retrouver la bonne leçon, également fournie par P2, L et C.

27. L'absence de *que* restrictif en P1, P4 et V étonne. Ce type de construction n'est signalé par aucune grammaire et ne se trouve dans aucun des principaux dictionnaires. Il est donc possible que le copiste de P3, même en ayant le même modèle que V, ait pu ajouter le *que*.

120, 1.2 Apres son deduit adcompli et la chasse faillie, il donna congié à la pluspart de ses [183r°b] gens **et ne retint avecques lui une petite quantité de ses plus feables**, puis issy de la forest et prinst son chemin à main dextre (P1, P4, V) **et ne retint avecques lui que une petite quantité de ses plus feables**, puis... (P2, P3, L, C)

28. À l'inverse, la présence de la négation en P1, P4, V est déconcertante car elle pousse à interpréter la phrase à l'inverse de ce que le texte indique (le roi est bien revenu chez Eldewould). Là encore, le copiste de P3 a pu supprimer cet élément et rejoindre la leçon de P2, L, C de manière fortuite.

135, 6.1 Quant ce vint au matin, le roy, après ce qu'il fut levé, oÿ sa messe, puis s'en ala chasser pour prendre son deduit et envoia largement venoison à l'ostel Eldewould pour son soupper, **car au soir il ne retourna leans** adfin de avoir ancores les devises à sa commere qu'il amoit moult chierement (P1, P4, V) **car au soir il retourna leans adfin de avoir ancores les devises...** (P2, P3, L, C)

29. Dans cet exemple, la préposition *à*, absente de P1, P4, V, a pu être ajoutée par le copiste de P3.

141, 3.1 « Feablement je vous commande que alez querre les deux enfans que j'ay bailliez en garde à l'abé de Wincestre, car desja lui ay fait sçavoir qu'il les vous delivre, puis vous en alez en Danemarce et faittes tant d'eulx que jamais n'en soit oÿe nulle nouvelle par decha. **Et vostre retour**, du plaisir et service que fait m'arez, vous guerredonneray tel[200r°a]lement que à tousjours vous en sera de mieulz ». (P1, P4, V) **Et à vostre retour...** (P2, P3, L, C)

30. Dans l'exemple suivant, les motivations qui auraient pu pousser le copiste de P3 à intervenir sont moins nettes. En effet, la leçon *pourveïr* de P1, P4, V est parfaitement recevable. On peut toutefois noter que les deux verbes sont paléographiquement proches, surtout si la première syllabe était abrégée sur le modèle. Par ailleurs, *parvenir* peut aussi résulter d'un automatisme de copie puisqu'il convient parfaitement à ce type de tournure.

159, 5.1	<p>Ce fait, le duc assambla son conseil, par la deliberation duquel il envoya messages notables et bons clerks devers le pappe et le siege de Romme moustrer son droit et comment Herault s'estoit contre lui parjuré, en requerant licence au saint pere de concquerre son droit, et soy soubmetant, se Dieu lui donnoit grace de y pourveïr, de tenir le royaume d'Engleterre de Dieu et du Pere Saint (P1, P4, V)</p>	<p>se Dieu lui donnoit grace de y parvenir (P2, P3, L, C)</p>
----------	---	--

L'hypothèse d'un rapprochement fortuit entre P3 et P2, L, C peut être confortée par le fait que, en deux endroit, V a lui aussi tenté de corriger la leçon fautive de son modèle, mais de manière différente de P3. Le produit de ces tentatives de correction aboutit à un schéma de diffraction bien particulier : P1, P4// V// P2, P3, L, C.

31. Si le modèle de P3 et V portait la forme abhérante *cora*, alors la différence de leçon entre P3 et V peut s'expliquer par deux tentatives de correction distinctes. Comme pour les exemples étudiés plus haut, le copiste de P3 aurait retrouvé la leçon de P2, L et C.

120, 4.2	<p>La dame, à voix basse et de amertume raemplie, respondy et lui dist : « O Buerne, comment porroit il estre bien à femme qui par homme estrange a perdu sa chasteté en souillant ou rompant son leal lit de mariage ? Buerne, le corps de ta femme est viollé, mais le cora n'y a coupes. De quoy la mort me sera tesmoing, se ta foy ne m'est baillie de, à ton pooir, en prendre vengeance adfin que de ce fait tant enorme le perpeteur desloyal soit pugny ». (P1, P4)</p>	<p>mais le corage n'y a coupes (P2, P3, L, C)</p>
----------	---	--

mais le corps n'y a coupes (V)

32. La diffraction des leçons de l'exemple suivant peut s'expliquer de la même manière. Si le modèle de P3 et V portait la leçon fautive *chascun ses princes*, le copiste de V a corrigé en supprimant le segment posant difficulté tandis que P3 a proposé une correction *a minina* en modifiant *ses* en *des*.

130, 3.1	<p>Puis, après ce que le roy Adeston eult fait sa priere a Nostre Seigneur, ainsy que vous avez oÿ, il chevaulca a l'encontre de ses ennemis et, quant les deulz ostz vindrent sy près de l'un l'autre que ilz choisirent l'un l'autre à l'ueil, chascun ses princes admonesta ses gens de bien faire (P1, P4)</p> <p>chascun admonesta ses gens de bien faire (V)</p>	<p>chascun des princes admonesta ses gens de bien faire (P2, P3, L, C)</p>
----------	--	---

Tentatives de correction de P3 : P3 s'écarte de P2, L et C

On trouve quelques leçons isolées de P3 qui pourraient être des tentatives de corrections où le copiste n'a pas retrouvé pas la leçon de P2 et L.

33. Le copiste de P3 a pu, dans un premier temps, suivre son modèle et écrire *lequel roy*, puis, voulant corriger la phrase en ajoutant l'article, il a ajouté *le roy* sans rayer le mot précédemment écrit.

127, 5.1	<p>Ceste nuit, lesdis Danois, durement esgarés, firent mainte complainte de Hugar leur duc et de Huble son frere qu'ilz avoient perdus. Pour quoy ilz disoient entr'eulz que riens n'estoit de leurs vies se aulcun traitié ne trouvoient devers le roy anglois. Ja soit ce qu'il leur sambloit estre bien diffi[ci]lle de trouver quelque voie de douceur envers leurs ennemis pour ce que gueres de temps n'avoit qu'ilz avoient à eulz faulcé leur serment touchant le traitié par eulx acordé à Londres comme dit est cy dessus, lequel roy Alured leur avoit lors liberallement acordé (P1, P4, V)</p> <p>lequel roy le roy Alured... (P3)</p>	<p>lequel le roy Alured... (P2, L, C)</p>
----------	---	--

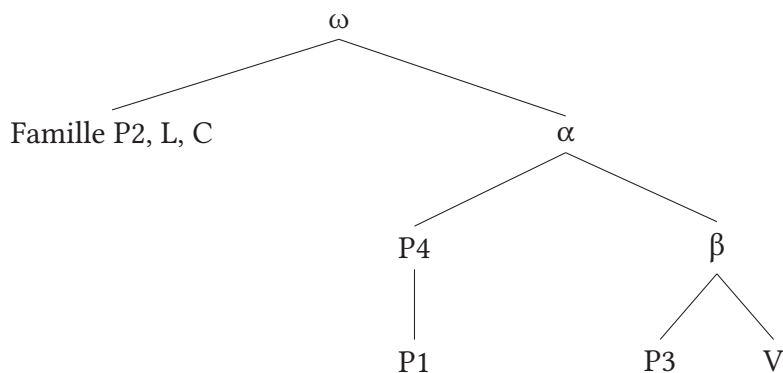
34. La bonne leçon est celle donnée par P2, P4 et L, employant le pronom neutre *ce*. Le copiste de P1 a pu accorder machinalement le déterminant avec *bulle*, à moins qu'il ne s'agisse d'une anticipation sur la séquence *-lle*. Pour la leçon de V, la faute remonte sans doute au manuscrit sur lequel P3 et V ont été copiés. V aurait suivi la leçon du modèle (qui aurait fait la même erreur que P1) tandis que P3 aurait essayé de corriger. La leçon de C peut résulter d'une tentative du copiste de moderniser la tournure.

167, 3.3

Quant le moisne fut revenu devant le duc, il lui raconta ce que Guert lui avoit dit, et comment il n'avoit volu souffrir que Herault eust respondu. Lors ly dist le duc au moisne : « Vous retournerez vers Herault et lui direz que s'il veult à moy tenir ce qu'il m'a promis, je lui quitteray Northumberlande et tout ce qui oultre le Hombre sied, entierement, avec les pourfis qui y appartiennent. Et à Guert, son frere, je lairay toute la terre que Godwine leur pere tenoit. Et se ce que je leur offre ne veullent accepter, dittes à Herault que comme faulx traître et parjur qu'il est, je le deffie. Et sy lui dittes devant tout son barnage que lui et eulz, s'ilz le soustenoient, estoient tous excommuniiez de la bouce du pappe, **de l'auctorité duquel j'ay de ce bulle seellee** ». (P2, P4, L)

j'ay de celle bulle seellee (P1, V)**j'en ay bulle scellee** (C)**j'ay ceste bulle scellee** (P3)

Au vu des remarques précédentes, la seconde branche du *stemma* peut être représentée ainsi :



Examen de quelques variantes

Nous avons regroupé ci-après un certain nombre d'exemples présentant une diffraction des leçons qui ne correspondait à aucun schéma examiné auparavant. Il nous a semblé toutefois possible d'apporter une explication à chaque situation à partir des groupes précédemment mis en évidence.

1. Dans l'exemple suivant, la répartition des leçons peut surprendre. L'on ne s'attend pas à un accord entre P3 et L puisque ces deux manuscrits appartiennent à deux familles distinctes. Toutefois, si l'on considère que la famille P1, P4, V avait à l'origine la leçon *maintz aultres cens Danois*, il est possible que le copiste de P3 ait pu supprimer *cens*, qui étonne un peu aux côtés de *aultres*. D'autre part, la famille P2, L, C a pu avoir pour leçon primitive *maintz autres cens dé Danois*, représentée par P2. Le copiste de L a pu vouloir réduire la tournure à *maints autres Danois*, présentant ainsi de manière fortuite la même leçon que P3. La variante de C peut, quant à elle, s'expliquer par une faute de copie, *cens* et *ceulx* étant paléographiquement proches.

126, 2.4	Duquel cop il ceupt tout mort jus du destrier, et pareillement Buerne y perdy la vye avec maintz aultres cens Danois (P1, P4, V)	maintz autres cens dé Danois (P2) maints autres Danois (L, P3) maints autres ceulx dé Danois (C)
----------	---	---

2. Dans l'exemple suivant, l'accord entre C et P1, P3, P4, V contre P2 et L est inattendu puisque C appartient à la même famille que P2 et L. Toutefois, cet accord peut être le fruit du hasard. En effet, même si le modèle de L et C avait *tirans danois paiens*, le copiste de C a très bien pu omettre, consciemment ou non, l'adjectif *paiens*, donnant accidentellement la même leçon que P1, P3, P4 et V.

chap. 123	Comment les tirans danois martiri- sierent saint Emond (P1, P3, P4, V, C)	les tirans danois paiens (P2, L)
-----------	---	---

3. La variante en 144, 1.1 illustre exactement le même phénomène que l'exemple précédent, mais cette fois, c'est le manuscrit L qui s'accorde avec P1, P3, P4 et V contre P2 et C. Ici aussi, L peut avoir rejoint tout à fait par hasard l'autre famille. Le mot *ordre* étant féminin ou masculin, le copiste a pu utiliser l'autre genre sans qu'il soit besoin de supposer un modèle particulier pour expliquer cette intervention.

144, 1.1 Après la mort Harolt Harfort rengna son frere Hardekenoult qui fut chevalier moult vaillant et hardy, très bien aourné de toutes bonnes vertus, amant Dieu et sainte Eglise. Chevalerie **sur toutes ordres** exaucha et sy maintint droit et justice tout son tempz. (P1, P3, P4, V, L) **sur tous ordres** (P2, C)

4. Suivant nos hypothèses, la leçon d'origine serait celle transmise par P2, P4, V, L et C. La leçon de P1 serait due à une intervention du copiste à partir de P4 tandis que P3 présenterait une intervention indépendante à partir du manuscrit ayant servi de source à P3 et V.

124, 6.4 Le roy Eldreth, qui forment estoit navré, en sa retraite rencontra un prince danois auquel il se combati moult vaillamment. Mais le sang qui de son corps issoit par les plaies qu'il avoit receu en la bataille l'afoibli tellement qu'il ne polt le fais soustenir, ains le couvient illec cheoir mort à [188r^b] la terre. De la mort duquel ce fut grant dhommage à la crestieneté car ancores n'avoit il reingné que cinq ans, et gist son corps a Worubourne. Puis s'en retourna le prince qui à lui s'estoit combatu avec Humgar et Huble à Reding où ilz estoient. Mais ilz n'arestoient d'aler tous les jours çà et là, faisant tous les maulz dont ilz se pooient apenser sur les crestiens qui ne vouloient **leur Createur renoyer**. (P2, P4, V, L, C) **leur Createur renoier et leurs ydolles aourer** (P1)
leur Createur ne leur loy renoyer (P3)

5. En P1, il y a sans doute eu un saut du même au même sur la séquence *puissance de gens qu'il amenoit*. P3 a pu faire la même erreur de son côté mais, s'étant rendu compte plus tôt de son anticipation, il a continué à copier le reste de la phrase.

138, 2.1	Le roy Eldret, arrivé en son royaume, reconquist tout en pou de tempz et destruisi tous ceulz qu'il polt sçavoir [198v ^a] qu'i avoient esté favourables au roy Suwin à l'encontre de lui. Sy advint assez tost après que Kenoult retourna en Engleterre à moult grant puissance pour reconquerre le país . Pour quoy le roy Eldret, sachant la grant puissance de gens qu'il amenoit , ne fut pas conseillié de l'atendre sur les champz (P2, P4, V, L, C)	Sy advint assez tost après que Kenoult retourna en Engleterre à moult grant puissance de gens qu'il amenoit pour reconquerre le país . Pour quoy le roy Eldret, sachant la grant puissance de gens qu'il amenoit , ne fut pas conseillié de l'atendre sur les champz (P1)
		Sy advint assez tost après que Kenoult retourna en Engleterre à moult grant puissance de gens pour reconquerre le país . Pour quoy le roy Eldret, sachant la grant puissance de gens qu'il amenoit , ne fut pas conseillié de l'atendre sur les champz (P3)

6. Dans l'exemple suivant, le ms. P2 donne visiblement la bonne leçon. L et C peuvent s'expliquer par une mauvaise lecture de la part du copiste. P1 aurait suivi P4. P3 a peut-être anticipé *roys* à la place de *Rou*. Quant à V, le copiste a peut-être préféré ne pas copier un passage défectueux.

169, 2.5	Lors vout le duc Guillame baillier le gonfanon à Gauthier Guissart qui samblablement le refusa. Et adont il appella un chevalier moult renommé appelé Toscain le Blancq, filz d'un des filz Rou , auquel il bailla son gonfanon (P2)	filz d'un des Rou (P1, P4)
		filz d'un des roys (roys baré) Rou (P3, le passage manque en V)
	filz d'un des filz Raoul (L, C)	

7. La leçon *sarrasins* s'explique plus aisément à partir de *arsins* que de *arsures*. P1 a pu modifier la leçon de P4. P3 n'a visiblement pas compris le mot *arsins* mais a tenté de donner un texte acceptable

121, 2.4 Villes et chasteaulz les Danois faisoient **arsures** P1
 ardoir et abatre et au povre peuple,
 bourgeois et marchans, par divers tour- **sarrasins** P3
 mens faisoient les vies finer, en tant
 que les clamour et les fumees des **ar-**
sins en vindrent jusques a Vervic ou
 lors estoit le roy Ozebrith, lequel fut
 moult dollent quant il vey ainssy le
 povre peuple destruire (P2, P4, V, L, C)

8. Le dernier exemple présente une opposition P1, V contre le reste de la tradition. Comment expliquer cette leçon commune alors que P4 ne la partage pas et que nous supposons qu'il n'y a aucune relation particulière entre P1 et V? En l'absence d'un indice permettant de mettre en lumière l'origine de ces deux leçons, il faut ici supposer que P1 et V auraient abrégé la phrase de la même manière indépendamment l'un de l'autre.

153, 2.5 Quant le pescheur congneult Herault **il print Herault et toutes ses**
 et il eut parlé à lui, il print congié, **(deulz) nefz dont il avoit deux bien**
 sy descendy à terre le plus tost qu'il **chargies de chevance** (P2, P3, P4, L,
 polt, au port près d'Abeville en Pon- C)
 tieu. Sy s'en ala à Guion, comte de
 Ponthieu, auquel il dist que se il voul-
 loit à lui donner .xx. livres, il lui feroit
 avoir un prisonnier qui lui en rendroit
 mille, laquelle chose le comte Guion
 lui ottoia, puis entra en mer où il es-
 ploita tellement que **il print Herault**
et toutes ses deux nefz, qui bien es-
toient chargies de chevance (P1, V)

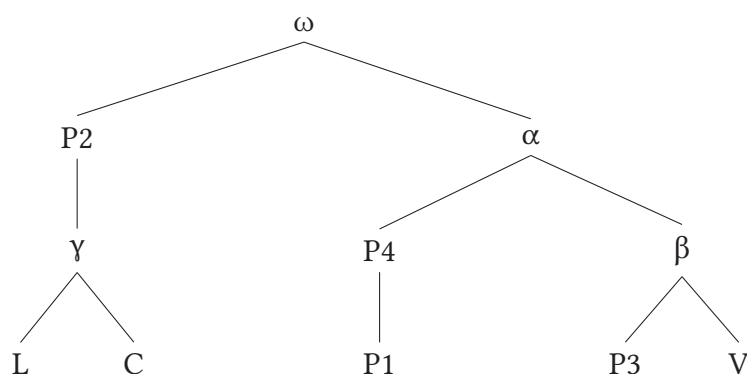
Conclusions et choix du ms. de base

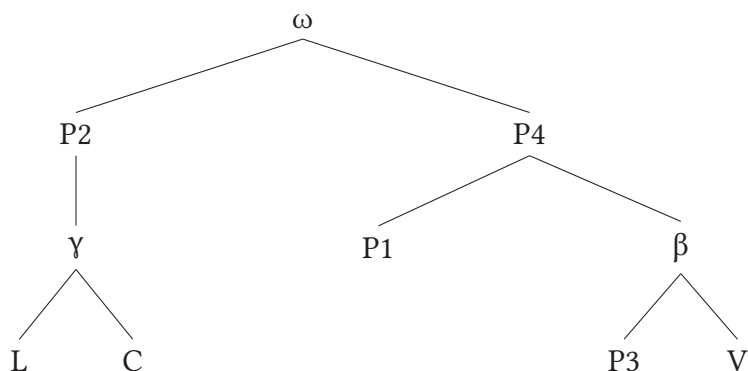
La tradition textuelle du premier volume des *Croniques d'Angleterre* de Jean de Wavrin est difficile à déterminer en raison de la stabilité du texte. Les fautes et les variantes significatives sont, somme toute, assez peu nombreuses. Le développement précédent a cependant permis de dégager un classement des manuscrits dont nous résumons ici les principales conclusions :

- 1) il est possible d'opposer deux familles : P2, L et C d'une part, P1, P3, P4 et V de l'autre,
- 2) P2 et P4 sont les représentants de ces familles les plus haut placés dans la tradition textuelle,
- 3) L et C descendent d'un modèle commun qui ne nous est pas parvenu,
- 4) P1 est un descendant de P4,
- 5) P3 et V descendent vraisemblablement d'un même manuscrit qui ne peut être directement P4 au vu du nombre de leçons particulières communes à P3 et V. Ils descendent donc tous deux d'un modèle commun qui ne nous serait pas parvenu.

Ces remarques laissent apparaître deux possibilités de *stemma* :

- Le premier suppose que les fautes propres à P4 et P1 sont issues de P4 et que β , V et P3 auraient hérités de la bonne leçon de α .
- Le second prend en compte la possibilité que β ait pu être un copiste suffisamment méticuleux pour avoir corrigé les fautes de P4.





L'étude de la tradition textuelle du volume I des *Cronicques d'Engleterre* a permis de montrer que P2 et P4 sont les témoins les mieux placés sur le *stemma*. Par ailleurs, P2 est une copie particulièrement soignée présentant moins de fautes que P4. D'un point de vue strictement philologique, P2 pourrait donc être un candidat idéal pour être le manuscrit de base. Pour autant, nous n'avons pas d'autre choix que de prendre P1 comme manuscrit de base dans la mesure où il s'agit du seul témoin complet des *Cronicques d'Engleterre*. Il ne serait guère défendable d'éditer chaque volume à partir d'un témoin différent.

Par ailleurs, même si P1 est plus récent dans la tradition et contient un certain nombre de fautes, celles-ci peuvent très souvent être amendées à partir de P2 ou de P4 (sauts du même au même ou mots manquants).

VIII- Politique éditoriale

L'étude de la tradition textuelle menée au chapitre précédent a montré que P1 était assez bas dans le *stemma*. Par ailleurs, cette copie présente un nombre non négligeable de leçons isolées. Cette situation incite à quelques réflexions sur la méthodologie à employer pour établir le texte : faut-il intervenir mécaniquement en cas d'accord du reste de la tradition ou faut-il privilégier la leçon du manuscrit de base malgré sa place dans le *stemma*? Dans la mesure où, pour un certain nombre de cas, la leçon offerte par P1 était tout à fait défendable, la seconde option nous a semblé la moins dommageable pour le texte puisque, comme le montrent les exemples suivants, une intervention de notre part serait revenu à construire un texte hybride n'ayant jamais existé.

Nos interventions ne sont pas motivées en priorité par l'accord de la tradition mais par la recevabilité ou la non recevabilité de la leçon du manuscrit de base.

Notre manuscrit de contrôle principal est P2 (BNF fr. 71), dont la leçon peut être confirmée par la totalité ou une partie de la tradition. En effet, P2 est le témoin offrant le plus de fois la leçon satisfaisante en cas de défaillance de P1. En cas de variation graphique entre plusieurs témoins donnant la bonne leçon, la graphie de P2 a été retenue.

La première partie du présent chapitre porte sur l'examen des leçons isolées de P1. La deuxième traite essentiellement des cas où P1 partage une leçon douteuse, voire indéfendable, avec d'autres témoins. Elle regroupe également un certain nombre de lacunes observables dans tous les manuscrits des *Croniques d'Angleterre* et qui peuvent donc être considérées comme des fautes remontant à l'archétype (c'est-à-dire la première copie *mise au net* du texte), voire à l'auteur lui-même.

P1 présente une leçon isolée

Variantes (15 cas)

En quinze endroits, P1 offre une leçon isolée imputable à une intervention plus ou moins volontaire du copiste. Il peut s'agir d'un écart d'ordre morphologique ou lexical (dans les deux premières séries d'exemples); de tentatives d'abrèger le texte du modèle (troisième série) ou, à l'inverse, de divers procédés visant à amplifier la proposition (ajout d'adjectifs, de reduplications...). Sont concernées les variantes en 121, 2.4; 122, 2.1; 124, 1.1; 124, 6.4; 130, 6.2; 137; 158, 6.3; 174, 1.3; 132, 1.2; 169, 1.4; 159, 2.3; 186, 7.2; 199, 5.2; 207, 3.2; 210, 7.1. Dans tous ces exemples, nous avons conservé la leçon du manuscrit de base malgré l'accord du reste de la tradition.

1. La place de P1 sur le *stemma* permet de déduire que les leçons présentent à l'origine étaient *dompta* et *foy*. Dans le cas de *dompta*// *domina*, le copiste de P1 a peut-être voulu se démarquer de son modèle. La variante *sors*// *foy* est plus délicate à interpréter. Le texte semble jouer sur la polysémie de *sors* puisque Guillaume affirme : *je ne creuz oncques en sors* 'je n'ai jamais mis ma confiance dans la divination', tout en disant plus loin *c'est la signiffiance seloncq le vray sort que...* 'cela montre, conformément à la véritable destinée telle qu'elle est vue par Dieu, que...'. Le copiste de P1 a pu être gêné par le changement sémantique et a tenté de modifier *sort* en *foy* (au sens de 'croyance en la vrai religion').

- | | | |
|----------|--|---|
| 132, 1.2 | Après le roy Emond rengna le roy Edret son frere. Ou temps qu'il rengna prinst et saisy en sa main le païs de Northumberlande. (2) Pluisseurs batailles eut aux Escotz, lesquelz domina et mist en sa subjection du tout à sa volenté (texte édité, P1) | lesquelz il dompta (P2, P3, P4, V, L, C) |
| 169, 1.4 | Lors le duc, oiant ces devises, [dist] : « Ne doubtés, je ne creuz oncques en sors ne en devins ne ne les amay. Je croy en Dieu et ay en lui toute ma fianche, et de ce que mon haubert est venus sy faitement en me vistant est pour moy bon signe, (4) car c'est la signiffiance seloncq le vraye foy que ma besongne tournera sy à rebous que je perderay nom de duc et sy prendray nom de roy » (texte édité, P1) | le vray sort P2, P3, P4, V, L, C |

2. Dans les deux exemples qui suivent, on peut noter que la variante de P1 repose sur l'emploi d'une forme présentant une grande proximité morphologique avec la leçon fournie par les autres témoins. Le terme *arsures* est un doublon de *arsins*. On peut toutefois se demander si *arsins* ne commençait pas à être daté aux yeux des copistes, comme en témoigneraient les interventions en P1 et P3. Le mot *crestiennés* ne change rien au sens par rapport à *crestiens*.

121, 2.4	Villes et chasteaulz [les Danois] faisoient ardoir et abatre et au povre peuple, bourgeois et marchans, par divers tourmens faisoient les vies finer, (4) en tant que les clamour et les fumees des arsures en vindrent jusques à Vervic où lors estoit le roy Ozebrith (texte édité, P1)	les clamour et les fumees des arsins (P2, P4, V, L, C) les clamour et les fumees des sarrasins (P3)
130, 6.2	Et le roy les fist enterrer, les crestiennés d'une part et les paiens d'autre (texte édité, P1)	les crestiens (P2, P3, P4, V, L, C)

3. Pour les deux premiers exemples ci-dessous, le copiste semble avoir jugé inutile d'explicitier les compléments : *moult joieulx de sa venue* renvoie au roi et non à son armée comme c'est le cas dans les autres manuscrits (*la venue des Anglois*). Dans *je le tendray de vous*, le pronom *le* renvoie au *droit* de Guillaume, c'est-à-dire à la couronne d'Angleterre. En 199, 5.2 et 206, 4.1, le copiste de P1 semble avoir voulu abrégé le texte, sans pour autant porter atteinte à la cohérence de celui-ci.

122, 2.1	Le roy Humgar, aisé filz de Danemarce, moult joieulx de sa venue (i. e. la venue du roi Ælle et de ses troupes), issi hors de Vervic (texte édité, P1)	moult joieux de la venue des Anglois (P2, P3, P4, V, L, C)
159, 2.3	[Guillaume] manda sauldoiers à tous costez où il en cuida avoir, puis s'en ala à Saint-Grenier en Beauvoisin devers le roy de France qui là estoit, sy lui demoustra le tort que Herault lui faisoit, en lui requerant son aide. (3) Mais le roy lui dist que grandement folloit de sy grant faix entreprendre.	

	« Sire, dist le duc, vous estes mon seigneur. S'il vous plect à moy aidier à mon droit pourchassier et conquerre le puisse, je le tendray de vous et vous en ferai hommage » (texte édité, P1)	je tendray Engleterre de vous (P2, P3, P4, V, L, C)
199, 5.2	Sy envoya devers l'aisné roy Henri d'Engleterre pour avoir son aide, lequel y envoya le jeune roy [241r°b] Henri. Mais quant les deux rois furent assamblés, le comte de Flandres fist paix et acord au roy Phelippe (texte édité, P1)	quant les deux roiz furent assamblez, le conte de Flandres vint à mercy au roy Phelippe son seigneur et s'acorda à luy (P2, P3, P4, L, V)
206, 4.1	Le roy Richard assailli ceste puissant nef de toutes pars et les destruisy et effondra (texte édité, P1)	Le roy Richard assailli ceste puissant nef de toutes pars et le destruisy par plunjeurs quy a grant paine l'effondrerent (P2, P4, L) Le roy Richard assailli ceste puissant nef de toutes pars et le destruisi a moult grant paine (P3, V)
4. Les six exemples suivants regroupent plusieurs variantes de natures différentes (ajout d'un adjectif, de reduplications...). L'objectif semble avoir été de produire une légère amplification du texte en lui ajoutant une touche stylistique : <i>mettre à mort par grief martire</i> au lieu de <i>martirisier</i> ou <i>pluiseurs parolles et remonstrances moult belles</i> au lieu de <i>pluiseurs belles remonstrances</i> ... La leçon de P1 a été conservée.		
124, 1.1	Après ce que les tirans eurent mis à mort par grief martire saint Emond, ilz s'en alerent vers Reding (P1)	eurent fait martirisier (P2, P3, P4, V, L, C)
124, 6.4	Faisant tous les mauz dont ilz [les Danois] se pooient apenser sur les crestiens qui ne vouloient leur Createur renoier et leurs ydolles aouer (P1)	leur Createur renoyer (fin) P2, P4, V, L, C) leur Createur ne leur loy renoyer (fin) (P3)
137	Comment la royne Estrild s'en fui en Northmandye pour ce qu'elle estoit durement haÿe à cause de la mort du noble roy saint Edouard (P1)	à cause de la mort du roy saint Edouard (P2, P3, P4, V, L) à cause de la mort saint Edouard (C)
158, 6.3	Finablement, après pluiseurs parolles et remonstrances moult belles que leur fist le filz Osber, ilz furent d'acord que il feist leur responce au duc <i>pour</i> eulz tous, car il sçavoit bien leur estat et leur pouoir (P1)	après pluiseurs belles remonstrances (P2, P3, P4, V, L, C)

174, 1.3	Le duc Guillaume receipt ces seigneurs moult honnorablement et les detint avecques lui, puis s'en ala à Londres où il fu sollempnellement receups par la noblesse et communauté dudit royaulme d'Engleterre (P1)	du royaume (fin) (P2, P3, P4, V, L, C)
186, 7.2	« Sire, le mort qui gisoit sur l'autel estoit Jhesucrist, qui souffri mort en croix pour nous racheter des paines infernales, à qui vous mengiés ses membres quand vous destruisiés ses abaÿes, ses clers, ses evesques, les menistres de la sainte foy catholicque, et ne vous en voulés tenir ne deporter » (P1)	« Sire, le mort qui gisoit sur l'autel estoit Jhesucrist [...] à qui vous mengiés ses membres quand vous destruisiés ses abaÿes, ses clers, ses evesques, les menistre de sa sainte Eglise, et ne vous en voulés deporter » (P2, P3, P4, L, V)

Leçons fautives (75 cas)

P1 présente assez régulièrement des leçons isolées visiblement fautives. Les corrections que nous avons apportées à ces différents endroits sont systématiquement appuyées par la totalité de la tradition. En cas de variation graphique, la forme de P2 a été retenue afin de présenter un maximum de cohérence dans notre système d'intervention.

5. On relève un nombre assez important de lettres manquantes ou de graphies fautives (34 cas) : 119, 1.3 ; 119, 2.1 ; 120, 4.2 ; 122, 5.4 ; 126, 4.1 ; 127, 3.4 ; 134, 5.3 ; 136, 7.2 ; 137, 1.3 ; 140, 2.1 ; 141, 1.2 ; 147, 1.2 ; 152, 1.1 ; 152, 1.5 ; 152, 3.6 ; 154, 2.2 ; 156, 6.3 ; 164, 1.1 ; 165, 7.2 ; 182, 1.4 ; 182, 4.2 ; 187, 3.2 ; 189, 2.4 ; 191, 2.2 ; 197, 2.2 ; 200, 5.1 ; 200, 6.2 ; 207, 1.3 ; 208, 1.1 ; 209, 4.3 ; 210, 8.4 ; 211, 11.5 ; 217, 1.2 ; 217, 2.4. Nous donnons dans le tableau suivant une sélection de leçons fautives de P1 afin d'illustrer au mieux notre démarche face à certaines formes douteuses. En 199, 1.3, le copiste a pu penser avoir déjà écrit le deuxième *que* en raison du redoublement de la séquence dans *quelque*. En 120, 4.2, l'omission du *t* peut être due à un problème de dictée ou de dictée intérieur (nous donnons plus loin d'autres exemples de ce phénomène). Enfin, nous avons jugé plus prudent d'ajouter un *s* à *faison* (137, 1.3). En effet, bien que les formes sans *s* à la P4 soient attestées dans l'Ouest³²⁴, il s'agit de la seule occurrence dans tout le texte.

³²⁴ Voir Mildred Katherine Pope, *From Latin to Modern French*, Manchester, Manchester University Press, 1956, §1272.

- 199, 1.3 Mais la venue des deux enfans heritiers de leur terre les resveilla aulcunement, [182v°a] esperant en eulx resconfort et **quel[que]** resourse pour resister à l'encontre des Saxons, leurs mortelz ennemis (texte édité, corr. d'après P2, P3, V, L, C) **esperant en eulx resconfort et quel** resourse pour resister à l'encontre des Saxons... (P1, folio coupé en P4)
- 119, 2.1 Ceulx qui lors estoient en Galles avec les enfans du bon roy Caduvaladreth furent constrains de vivre ensemble sans encommencier nul **appareil** de guerre à l'encontre de la gent saxonnicque (texte édité, corr. d'après P2, P3, L, C, V) nul **apparrant** de guerre (P1, folio coupé en P4)
- 120, 4.2 Et lors la dame, à voix basse et de amertume raemplie, respondy **e[t]** lui dist... (texte édité, corr. d'après P2, P3, P4, L, C, V) **e lui dist** (P1)
- 122, 5.4 Sy s'en alerent les deulz freres et Buerne avecques eulx, menant leur ost par le país où ilz faisoient abatre eglises et chappelles, abbaÿes, priorés, villes et chasteaulz ardoir et bruir. Hommes, femmes et petis enfans faisoient morir par divers **tourmens** (texte édité, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C) **tourmons** P1
- 126, 4.1 Quant Hugar **e[u]t** tant chassié les Anglois qu'il vint jusques au lieu où il vey son frere gesir mort, il fist sonner la retraitte (texte édité, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C) **et** P1
- 137, 1.3 Ce roy Eldret, dont à present **faison[s]** mention (texte édité, corr. d'après P2, P3, V, L, C) **faison** P1
- 147, 1.2 « Sire, de vostre venue debvons nous tous bien Dieu loer et lui rendre graces car, la soie merci, il nous a delivrés des Danois qui longuement **on[t]** gouverné ce royaulme et tenu le país en grant chetivison » (texte édité, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C) **on** P1
- 152, 1.1 En ce tempz le roy Edouard estoit à Wesmoustier où il **oioit** sa messe (texte édité, corr. d'après P2, P4, L, C) **avoit** (P1)// **oioit** (P3, V)

6. Malgré la plus grande souplesse de l'ancienne langue en matière d'accord verbal (accord de proximité, accord *ad sensum...*), nous avons jugé bon d'intervenir en deux endroits où la forme verbale ne semblait pas pouvoir être défendue. Les confusions entre P3 et P6 peuvent s'expliquer par un phénomène de dictée intérieure.

- | | | |
|----------|--|---|
| 123, 2.1 | Mais les Danois le [187r ^a] sievoient de sy près qu'ilz entrerent dedens après lui. Pour quoy le roy Emond, voyant que par fuir il ne porroit eschapper, il retourna vers ceulx qui le chassoient (texte édité, corr. d'après P2, P3, P4, L, V) | porroient (P1)// pouoit (C) |
| 173, 2.4 | Laquelle chose le clerc fist et trouva que de la partie du duc de Northmandye estoient mors depuis qu'il avoient passé la mer .vi ^m . et .xiii. hommes (texte édité, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C) | estoit (P1) |

7. Lacunes d'un ou de plusieurs mots (25 cas) : 124, 2.1 ; 130, 1.4 ; 130, 4.3 ; 135, 3.1 ; 135, 6.2 ; 136, 4.3 ; 140, 5.3 ; 150, 4.4 ; 155, 3.1 ; 156, 1.3 ; 168, 3.3 – 185, 2.4 ; 193, 2.2 ; 194, 2.4 ; 200, 5.5 – 201, 2.2 ; 204, 1.3 ; 206, 5.2 ; 206, 5.4 ; 207, 1.1 ; 207, 2.3 ; 209, 1.2 ; 212, 4.1 ; 211, 12.3 ; 216, 8.3

- | | | |
|----------|---|---|
| 124, 2.1 | En ce tempz avoit un roy à Westsez appellé Edulf, lequel, sachant les Danois estre sy près ses voisins, pensa en soy que se là les laissoit guerres [faire] leur sejour et aprendre et congnoistre le paÿs, ce poroit estre à son grant prejudice (texte édité, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C) | se là les laissoit guerres leur sejour (P1) |
| 130, 1.4 | Quant il fut adverti de leur venue, asambla tout son pouoir, sy leur vint au devant, moult doullent et triste quant il vey le gast qu'ilz avoient fait en son païs [et] ot oÿ les cris, les pleurs et lamentations de son peuple (texte édité, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C) | quant il vey le gast qu'ilz avoient fait en son païs ot oÿ les cris... (P1) |

130, 4.3	Jamais n'arrestoit en un lieu, ains courroit puis à un lez puis à l'aultre secourir ceulx qu'il veoit en peril en leur trametant nouvelles aydes (3) adfin que nulle chose [qui] appertenist de faire à bon roy et à industrie d'armes ne feust par paresse ou negligence delaissie ou defaillant (texte édité, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C)	adfin que nulle chose appertenist de faire à bon roy et à industrie d'armes ne feust par paresse ou negligence delaissie ou defaillant (P1)
135, 3.1	Le roy, [qui] soubtil homme est[oit], percheupt bien aux parolles de Elde-would que ja eust bien volu estre delivré de lui (texte édité, corr. d'après P2, P3, P4, C, V)	Le roy soubtil homme est (P1)// Le roy qui estoit subtil homme (L)
140, 5.3	Et avec ce, desloial traître, tu as [à] la roïne, sa femme, ravi ses deux enfans (texte édité, corr. d'après P2, P3, V, L, C)	tu as la roïne, sa femme, ravi ses deux enfans (P1)// on lit tu aa la royne en P4, avec le deuxième a exponctué, ce qui pourrait expliquer la faute en P1.
168, 3.3	Puis le fist traiteusement pendre et mener en une isle où il eult les yeulx crevez et la teste trenchee piteusement. Et sy l'avoient [envoïé] querir en Northmandye comme sçavez (texte édité, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C)	Et sy l'avoient querir en Northmandye comme sçavez (P1)
185, 2.4	« Sire, nous [n'avons] pas bon vent, et sy sera la mer perilleuze à ce que nous pouons cognoistre » (texte édité, corr. d'après d'après P2, P3, P4, L, V)	« Sire, nous pas bon vent, et sy sera la mer perilleuze à ce que nous pouons cognoistre » (P1)

8. Trois sauts du même au même ont déjà été étudiés dans le cadre du chapitre précédent (voir p. 213 sq.). Ils se trouvent en 141, 1.1 ; 148, 1.3 et 151, 2.4. Nous donnons ici les quatre sauts du même au même relevés au sein du livre cinq : on note un saut du même au même sur **eult** dans le premier exemple, sur **Guillame** dans le deuxième, sur **hommage** dans le troisième et sur **le conte** dans le dernier.

176, 2.3	Sy assambla son effort puis chevaucha contre les ostz gallois et irlois, et fist quatre batailles dont la premiere eult Guillame le filz Osber, la tierche mena le roy, et la quarte le conte Bonne de Hantonne (texte édité, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C)	et fist quatre batailles dont la premiere eult Guillame le filz Osber, la tierche mena le roy, et la quarte le conte Bonne de Hantonne (P1)
----------	---	--

176, 3.2	Sy commencerent à gaster le païs. Le roy Guillame [y envoya Guillame] le Roux son filz, Hue de Mortemer, le comte Bonne de Hantonne, le comte Rogier de Montgomeri et Guillame le filz Osber (texte édité, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C)	Sy commencerent à gaster le païs. Le roy Guillame le Roux son filz, Hue de Mortemer... (P1)
176, 5.2	Après laditte bataille de Galles, le roy Guillame envoya Robert, son aisé filz, [225v°b] comme son lieutenant en Northmandye pour gouverner le païs, sy lui firent les barons hommage , (2) [et ledit Robert en fist hommage] au roy Phelippe de France (texte édité, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C)	sy lui firent les barons hommage au roy Phelippe de France (P1)
192, 3.4	Sy laissa son ost à garder au comte Piere d'Alenchon, et comme le duc fust [236v°a] là venus, avecq lui les preux d'Anbmale, le conte [du Perche, Henry de Harcourt, le conte] de Mortaing... (texte édité, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C)	les preux d'Anbmale, le conte de Mortaing... (P1)

9. Dans les cas suivants, la faute de P1 peut s'expliquer par la proximité graphique et/ou phonétique des éléments : par ex. en 181, 2.4 *l'en appela* (P1) corrigé en *l'en l'appela* d'après P2, P3, P4, V, L. On trouve des exemples similaires en 182, 3.1 ; 198, 1.1 ; 200, 6.3 ; 210, 6.2 et 216, 11.1. En 158, 7.2, la conjonction *et* donnée par P1 ne permet pas de construire la phrase de manière satisfaisante. La faute peut s'expliquer par un phénomène de dictée intérieure.

158, 7.2	Adont retournerent devant le duc Guillame. Et lors le chevalier parla et dist en telle maniere : « Sire, je ne cuide pas que en tout le demourant du monde y ait telz gens comme ceulz cy sont. (2) Vous sçavez les paines et grans travaulz qu'ilz ont eu et porté pour vostre droit garder es services que ilz vous ont fais. Et se par cy devant ont bien fait, ancores veullent il mieulz faire, car deçà mer et delà, partout vous veullent il servir. » (texte édité, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C)	Vous sçavez les paines et grans travaulz qu'ilz ont eu et porté pour vostre droit garder et services que ilz vous ont fais... (P1)
----------	---	---

216, 11.1	Adont n'estoit pas avecques le roy de France le Barrois, mais sire Alain y estoit (texte édité, corr. d'après P2, P3, P4, V, L)	Adont n'estoit pas que oncques le roy de France le Barrois (P1)
-----------	--	--

Cas litigieux

Maintien de la leçon de P1 (6 cas)

Certaines leçons de P1 nécessitent une discussion plus poussée car, même si la leçon originale est visiblement donnée par les autres manuscrits, celle de P1 ne rend pas le texte irrecevable. Dans les six cas suivants, nous avons jugé la leçon de notre manuscrit de base acceptable en l'état et ne sommes donc pas intervenu.

10. L'exemple suivant présente une rupture de construction puisque le sujet de *non pensant* et de *ala* est la dame et non plus le roi. L'expression du sujet dans tous les autres mss incite à penser que la leçon de P1 résulte d'une omission de la part du copiste. Cependant, l'intégrité grammaticale et le sens de la phrase n'étant pas altérés, nous avons choisi de ne pas intervenir.

120, 3.1	Le roy, aprez ce qu'il ot disné et que les tables furent ostees, prinst la dame par la main, sy l'emmena en ses chambres, et non pensant à la desloyauté du roy ingrat ala liement tout devisant avecques lui (P1, texte édité)	et elle, non pensant... (P2, P3, P4, V)// mais elle, non pensant... (L)
----------	--	--

11. Le premier élément du système renforçatif *si grant... que...* manque uniquement en P1. Ce type d'omission étant courant dans l'ancienne langue, nous ne sommes pas intervenu malgré l'accord des autres manuscrits. De la même manière, l'absence du second élément de la négation étant courant dans l'ancienne langue, nous ne sommes pas intervenu.

121, 1.1	Quant doncques les Danois furent montez sur mer, ilz singlarent en menant grant bruit de cors et buisines que toute la mer en redentissoit (P1, texte édité)	si grant bruit... que... (P2, P3, P4, L, V)
----------	---	--

212, 2.2 Adont respondy le chastellain : « Cel- **n'est pas appelé** (P2, P3, P4, L, V)
 lui que tu dis **n'est appelé** Hue le
 marchand, ains est le roy Richard
 d'Engleterre » (P1, texte édité)

12. Le copiste avait peut-être commencé à écrire *compaignie* à la place de *congnoissance* et, s'étant aperçu de son erreur, a réécrit la phrase en conséquence.

122, 4.4 Buerne donques, ayant cest ottroy, **avec lui plusieurs aultres barons de sa congnoissance** (P2, P3, P4, L, V)
 vint au champ où gisoient les corps de
 ses parens et amis en grant nombre,
 sicque, aux yeulz plains de larmes, il
 vint au roy Elle, lequel gisoit illec tout
 mort. Sy l'embrasa et baisa, puis le
 fist mettre en terre en ceste meismes
 place, **avec lui plusieurs aultres
 barons de sa compaignie, desquelz
 ledit Buerne avoit bonne congnois-
 sance**. Et eut a non le lieu ouquel se
 fist cette bataille « Elcrost » (P1, texte
 édité)

13. En P1, il y a eu un saut du même au même sur la séquence *la grant puissance de gens qu'il amenoit*. P3 a pu faire la même erreur de son côté mais, s'en étant rendu compte plus tôt, il a continué à copier le reste de la phrase.

138, 2.2 Le roy Eldret, arrivé en son royaume, Sy advint assez tost après que Kenoult
 reconquist tout en pou de tempz et **retourna en Engleterre à moult**
 destruisi tous ceulz qu'il polt sçavoir **grant puissance pour reconquerre**
 [198v°a] qu'i avoient esté favourables **le país**. Pour quoy le roy Eldret, sa-
 au roy Suwin à l'encontre de lui. Sy ad- **chant la grant puissance de gens**
 vint assez tost après que Kenoult **qu'il amenoit**, ne fut pas conseillé de
retourna en Engleterre à moult grant l'atendre sur les champz (P2, P4, V, L,
puissance de gens qu'il amenoit C)
 pour reconquerre le país. Pour quoy
 le roy Eldret, sachant **la grant puis- Sy advint assez tost après que Kenoult**
sance de gens qu'il amenoit, ne **retourna en Engleterre à moult**
 fut pas conseillé de l'atendre sur les **grant puissance de gens pour re-**
 champz (P1, texte édité) **conquerre le país**. Pour quoy le roy
 Eldret, sachant **la grant puissance**
de gens qu'il amenoit, ne fut pas
 conseillé de l'atendre sur les champz
 (P3)

14. Au vu des leçons données par les autres mss, P1 présente peut-être une omission à cet endroit, à moins qu'il ne s'agisse d'une intervention volontaire du copiste qui aurait trouvé le tour quelque peu redondant. Quoiqu'il en soit, comme l'emploi absolu de *conter* se trouve bien renseigné par le DMF, nous n'avons pas jugé nécessaire d'intervenir.

143, 1.1	Cestui roy Kenoult le Danois, dont cy dessus avons compté , avoit deux filz de sa femme, desquelz l'aisné qui feut roy après son pere [202r°a] eult nom Harolt et fut moult legier du pied, sy le nommoit on communement Harolt Harfort (P1)	<p>avons compté l'histoire (P2, P4, L, C)</p> <p>avons compté en ceste presente histoire (V)</p> <p>avons compté en ceste histoire (P3)</p>
----------	---	--

Interventions éditoriales (3 cas)

Comme nous l'avons indiqué plus haut, la leçon de P1 a été maintenue toutes les fois où nous avons estimé pouvoir la défendre. En revanche, nous avons choisi d'intervenir dans les trois cas suivants car, si la leçon du manuscrit de base n'est pas à proprement parler incohérente, elle nous a cependant semblé moins satisfaisante que celle donnée par le reste de la tradition.

15. La leçon de P1 reflète peut-être une erreur de lecture pour *et le notre*, si l'on imagine que le modèle de P1 portait une abréviation de type le *nre* pouvant aisément devenir *l'eure*. L'insistance sur la parenté de Buerne avec tous les grands barons de Danemark nous semble être un élément important sur lequel l'auteur insiste à plusieurs reprises. Par ailleurs, on comprend mieux l'implication des barons à vouloir venir au secours de Buerne s'ils sont de sa parenté.

120, 10.2	Les barons, moult joieulz de ce qu'ilz auroient occasion d'entrer en Engleterre, respondirent au roy tous d'une voix : « Sire, nous vous prions que à Buerne, vostre parent et le notre , vous veulliés [184v°b] baillier ayde adfin que lui, sa femme et tout leur lignage soient vengiez de la grant injure perpetree par le roy Ozebrith » (texte édité, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C)	nous vous prions que à Buerne, vostre parent, en l'eure vous veulliés baillier ayde (P1).
-----------	---	--

16. Dans l'exemple suivant, le copiste a sans doute mal lu la séquence *con-* de *contre*. Après avoir écrit *cov-*, il en a fait un participe passé et a repris la phrase. Par ailleurs, l'absence d'accord entre *cové* et *hayne* incite également à intervenir.

127, 4.1 Les Anglois, qui estoient chevaliers emflambez de moult grant rancune et
 tous esprouvez, emflambez de moult **hayne cové contre ces desloyaux**
 grant rancune **contre ces desloyaux** **Danois** qui, après leur foy mentye,
Danois qui, après leur foy mentye, avoient sy traiteuzement ouvré comme
 avoient sy traiteuzement ouvré comme oÿ vous avez (P1)
 oÿ vous avez, et ancores tenoient le
 champ contre eulx, desirant à eulx pri-
 ver de leurs possessions et leur noble
 roy exterminer, se combatoient comme
 lyons (texte édité, corr. d'après P2, P3,
 P4, V, L, C)

17. Dans l'exemple suivant, le copiste de P1 semble avoir tenté d'abrégé le texte de son modèle. Cette intervention a rendu la narration plus elliptique. En effet, le passage précédent l'extrait montre le roi Henri aux prises avec son fils aîné. Il n'est toutefois pas encore question de l'intervention de Richard et de Jean dont l'entrée en scène se fait précisément au moment où le roi de France donne à Henri les noms des instigateurs de la révolte. Nous n'avons pas conservé la leçon de P1 en raison de son caractère trop elliptique.

199, 6.2 Et en ce tempz entra ledit jeune roy Et en ce tempz entra ledit jeune roy
 Henri en la terre de son pere puissam- Henri en la terre de son pere puissam-
 ment, (2) mais lors prinst une forte ma- ment, (2) mais lors prinst une forte ma-
 ladie au roy Henri le jeune, et adont ladie au roy Henri le jeune, et adont
 l'ancien roy Henri, malcontent de l'ancien roy Henri, malcontent de
 ceste guerre, mauldist l'heure que il en- ceste guerre, mauldist l'heure que il en-
 gendra oncques enffant. **Puis passa la** gendra oncques enffant. **Puis passa la**
mer et s'accorda au roy de France **mer et s'accorda au roy de France,**
en lui priant que dire lui volsist **mais pour la cause que la guerre**
ceulx qui avoient esté principale- **s'estoit mutte par ses enffans, les**
ment cause de la mutation de ceste **mauldist derechief (P1)**
guerre contre lui, et le roy Phelippe
lui dist que ce avoit esté par Jehan,
Richard et Henri, ses enffans, pour
quoy lors il les mauldist derechief
 (texte édité, corr. d'après P2, P3, P4, L,
 V)

Instabilité de *e* final (10 cas)

On constate quelques cas d'instabilité de *e* final tant derrière consonne que derrière voyelle. Ce phénomène étant particulièrement répandu en Wallon³²⁵, nous avons jugé préférable de ne pas intervenir. Nous donnons ci-après une liste exhaustive des occurrences :

18. Absence de *e* derrière consonne :

- | | | |
|----------|--|--|
| 120, 1.3 | Un moult puissant navire bien garnie de vivres (P1, maintenu dans l'édition) | une (P2, P3, P4, V, L, C). |
| 136, 4.2 | Nous deduirons ensambl (P1, maintenu dans l'édition) | ensemble (P2, P3, P4, V, L, C). |

19. Les participes passés au féminin ou les substantifs en *-ee* semblent être les plus marqués par le phénomène :

- | | | |
|----------|---|--|
| 127, 9.2 | Sy les mena en une petite eglise que alors on nomma Saint Pierre, qui depuis fut nommé Westemoustier (P1, P2, P4, L, V) | nommee (P3 et C) |
| 130, 3.2 | Quant les deulz ostz vindrent sy prés de l'un l'aultre que ilz choisirent l'un l'aultre a l'ueil, chascun des princes admonesta ses gens de bien faire. Puis, les lances baissés , plus fiers que tigres ne lions, se vindrent entremerler sans l'un l'aultre en riens espargner. (P1, P4) | baissees (P2, L, C)// baissies (P3, V) |
| 134, 2.2 | Le roy Eadgar, soy voyant estre vesve, lui qui estoit homme de bonne vye, oÿ parler de la beaulté d'une josne demoiselle nommé Estrild (P1) | nommee (P2, P3, P4, V, L, C) |
| 134, 3.1 | Le roy doncques, qui oncques n'avoit veu celle demoiselle, fors seullement par la bonne renommé qui couroit (P1) | renommee (P2, P3, P4, V, L, C) |

³²⁵ Voir Geneviève Hasenohr, « Du bon usage de la galette des Rois », *Romania*, 114, 1996, p. 445-467 et *La Belle Helène de Constantinople*, éd. Marie-Claude de Crécy, Genève, Droz, p. CXVI-CXVII n°23.

194, 2.3	Tantost après ces choses divulgué , le noble ber, comte d'Anjou, qui moult preu et vaillant chevalier aux armes et de grant renommee estoit, envoya devers le roy Henri d'Engleterre .iiii. notables chevaliers (P1) Sur l'instabilité de <i>s</i> final et la présence de <i>s/z parasite</i> , voir paragraphe suivant.	ceste chose divulguee (P2, P3, P4, L) ceste chose divulgué (V)
----------	--	---

20. On peut également noter les formes *plui* et de *vy* :

140, 1.5	Par force de plui ou aultrement (P1, P4)	pluie (P2, P3, V, L, C)
200, 1.2	Voua et jura porter toute sa vy paix, honneur et reverence à sainte Eglise (P1)	vye (P2, P3, P4, V, L)

21. Enfin, on relève une forme *lieus* en 155, 3.1. Ce cas est légèrement différent dans la mesure où les formes sans *e* sont bien attestées par le DMF (*lieus*, *lieux* ou *lieuz*).

155, 3.1	Mais quant ilz eurent cheminé deux ou trois lieus , ilz se sentirent moult las, [208v ^a] sy se reposerent et dormirent (P1)	lieues (P2, P3, P4, V, L, C)
----------	--	-------------------------------------

22. Cette instabilité de *e* final, particulièrement à la fin des part. pas., permet peut-être d'expliquer la forme *perpetree* dans la phrase suivante, par graphie inverse : *la roine, qui bien sçavoit où le chevalier estoit qui le malefice avoit **perpetree**, vint vers lui toute esseullee et lui porta grant foison or, argent et rices joiaulz.* (136, 6.1).

Instabilité de *s* final et *z parasite* (7 cas)

23. Le *s* final, comme marque de pluriel, a pu être parfois omis par le copiste. Cette instabilité est bien représentée dans les textes de la même période, voir *La Belle Hélène de Constantinople*, éd. Marie-Claude de Crécy, Genève, Droz, 2002, p. CXLIV.

141, 2.1	Quant le roy Kenoult eut espousé Emme, ilz s'entrainerent de grant amour, car elle estoit belle sur toutes femmes. Sy engendra en elle deux filz, desquelz l'aisné eut non Harolt Harfort et l'autre Hardekenoult. (2) Entre aultre choses le roy prinst [200r ^a] une fois ses devises à la roine, sa femme, en lui demandant quel cose il lui sembloit que l'en devoit faire des deux enfans du roy Emond Yrensit (P1, P4, texte édité)	aultres (P2, P3, V, L, C)
144, 1.1	Après la mort Harolt Harfort rengna son frere Hardekenoult qui fut chevalier moult vaillant et hardy, très bien aourné de toutes bonnes vertus, amant Dieu et sainte Eglise. Chevalerie sur toute ordres exaucha et sy maintint droit et justice tout son tempz. (P1, texte édité)	sur toutes ordres (P3, P4, V, L)// sur tous ordres (P2, C)
165, 3.4	ceulz de Londres, ceulz de Kent, ceulz de Harfort, ceulz de Sexe, ceulz de Suree, de Suxesse, de Saint Emond, de Suffort, de Norwis, de Norfort, de Cantorbie, de Stanfort, de Bellefort, de Norcham, de Hantonne, de Werwic, de Belkinke, de Ham, Derby, de Linderisie, de Incolle, de Sallebiere, de Doetere, de Wedesumessete, de Clocestre, de Galles, de la ducie de Lanclastre et d'aultre pluseurs regions (P1, texte édité)	d'aultres pluseurs regions (P2, P3, P4, V, L, C)
203, 1.1	Quant le duc fut parvenu à l'eglise devant le grant auteil, illec present les archevesques, evesques et abbés, princes, contes, barons, chevaliers et bourgeois, le duc fist les sermens telz que les roy , ses predicesseurs, avoient fais. (P1, texte édité)	les rois (P2, P3, P4, L, V)

24. La séquence *grant ostz* dans [*le roi*] *assambla grant ostz* (139, 1.1) est partagée par P1, P2, P4 et V. P3 et L donnent *grant ost*. Deux explications sont possibles : soit le copiste a omis le *s* de *grant* (il faudrait alors ajouter cette occurrence aux exemples précédemment cités), soit le *z* de *ostz* peut être un *z* parasite entraîné par le fait que les *s* en finale n'étaient plus prononcés³²⁶. On trouve une autre occurrence de *grant ostz* au livre 2 du vol. I³²⁷ : *En leur temps advint que un roy qui Humbert avoit non vint **atout grant ostz** par mer en Escoche et gasta tout le royaulme, sy occist le roy Albanacus*. Seul P1 donne ici la leçon *grant ostz*, contre *grant ost* en P2, P3, P4, L et V.
25. La présence d'un *s/z* parasite est aussi probable dans la phrase : *Ceste Maud estoit en Anjou quant le roy, son pere, trespassa, **laquelles**, les nouvelles oÿes, s'en vint à Henri, son filz, en Northmandye...* (195, 3.1). Il pourrait également s'agir d'une anticipation sur l'article *les*. Voir également la séquence *quelz terre : ilz s'en retournerent vers leur païs, sy rencontrerent un jour en leur chemin un pelerin qui les salua moult courtoisement et leur demanda de quelz terre ilz estoient* (155, 1.1). La leçon *quelz terre* est donnée par P1 et P4; P2, P3 et V donnent *quel terre*; L modernise en *quelle terre*. La graphie *quelz* pourrait aussi s'expliquer par une anticipation sur la finale *lz* de *ilz*.

P1 partage sa leçon avec un ou plusieurs autres témoins

Corrections à partir de P2 et de son groupe (20 cas)

Dans les cas où P1, rejoint par un ou plusieurs manuscrits, donnait une leçon fautive, nous avons privilégié la leçon de P2 (et de son groupe) pour intervenir. Ces corrections concernent une vingtaine de leçons fautives : 120, 1.2; 120, 3.2-4; 120, 4.3; 125, 3.3; 127, 5.2; 130, 3.1; 134, 1.1; 135, 6.1; 135, 6.2; 142, 3.3; 158, 2.3; 159, 4.3; 163, 2.1; 167, 1.2; 167, 3.6; 169, 1.3; 169, 2.5; 180; 189, 2.2; 209, 5.2. Nous discutons ci-après dix cas qui nous ont semblé particulièrement évocateurs.

³²⁶ *Suite Merlin*, p. LXXIV n°7.

³²⁷ Hardy, vol. I, p. 77.

1. L'absence de *que* restrictif n'est signalée par aucune grammaire et ne se trouve dans aucun des principaux dictionnaires. Nous avons donc jugé préférable d'intervenir.

120, 1.2 Aprez son deduit adcompli et la chasse et ne retint avecques lui une petite
faillie, il donna congié à la pluspart de quantité de ses plus feables... (P1, P4 et
ses [183r^b] gens et ne retint avecques V)
lui **[que]** une petite quantité de ses
plus feables, puis issy de la forest et
prinst son chemin à main dextre (texte
édité, corr. d'après P2, P3, L, C)

2. Dans les deux exemples suivants, P1 et P4 présentent une faute commune. Dans le premier cas, l'absence de la conjonction *que*, dépendant de *fist commandement*, semble difficilement défendable au vu de la construction de la phrase. D'autre part, la leçon **loiaulz**, propre à P1 et P4, étonne elle aussi. L'erreur peut être due à la proximité graphique entre *loiaulz* et *laians*. Enfin, dans le deuxième exemple, l'absence de la conjonction *se* ne semble pas pouvoir être défendue dans ce type de construction.

120, 3.2-4 Mais le felon roy raempli de vin et Mais le felon roy raempli de vin et d'es-
d'espisses fist commandement exprés pisses fist commandement exprés à ses
à ses gens et à tous ceulx qui layens gens et à tous ceulx qui layens estoient
estoient **[qu'ilz]** widassent, puis fist widassent, puis fist tant que, vouldist la
tant que, vouldist la dame ou non, par dame ou non, par force violente il ad-
force violente il adcompli en elle sa compli en elle sa desloyale vouldenté de
desloyale vouldenté de concupiscence, concupiscence (P1, P4)
(3) et ce fait, se parti de leans lui et
tous les siens, sy s'en tourna à Ewar-
wic, laissant illec la bonne dame dol-
lante et esplouree, demenant une dou-
leur importable, (4) et n'avoit **laians** et n'avoit **loiaulz** homme ne femme
homme ne femme tant privé d'elle qui tant privé d'elle qui son dueil peusist moderer pour quelconque pryere,
son dueil peusist moderer pour quel- et tant que par laians furent tous
conque pryere, et tant que par laians constrains de partir à ses larmes
furent tous constrains de partir à ses **loiaulz** (P1, P4// **leens** P3, **leans** L
larmes. (texte édité, corr. d'après P2, **loiaulz** (P1, P4// **leens** P3, **leans** L
P3, V, L, C pour **[qu'ilz]** et d'après P2
et V pour **laians**)

125, 3.3	Lesquelz legatz danois, ou non de leurs seigneurs, lui requisrent de paix avoir et que, [se] il les vouloit laissier paisiblement passer parmi son païs, ilz s'en retourneroient en Danemarce, promettant de non jamais retourner en Engleterre pour nul mal faire. (texte édité, corr. d'après P2, P3, V, L, C)	Lesquelz legatz danois, ou non de leurs seigneurs, lui requisrent de paix avoir et que il les vouloit laissier paisiblement passer parmi son païs, ilz s'en retourneroient en Danemarce... (P1, P4)
----------	---	---

3. Dans l'exemple suivant, P1 et P4 présentent un texte fautif. P2, L et C transmettent la bonne leçon, conservée par cette famille. P3 et V ont pu hériter d'une correction de leur modèle. Nous avons privilégié la leçon de P2.

134, 1.1	Après [cestuy] roy Edvin rengna Eadgar, son filz, qui ama Dieu et sainte Eglise. Il fut moult vaillant chevalier et preu aux armes, pour quoy il fut tout son tempz cremu et doubté de ses ennemis (texte édité, ajout de cestuy d'après P2, L, C)	Après roy Edvin rengna Eadgar, son filz... (P1, P4) Après le roy Edvin rengna Eadgar, son filz... (P3, V)
----------	--	---

4. On ne s'explique pas très bien la présence de *et* en P1 et P4. La conjonction semble par ailleurs avoir embarrassé les autres copistes au vu des variantes. Nous avons donc jugé préférable d'intervenir.

158, 2.3	Alors en ceste meisme heure survint illec un sien seneschal qui moult estoit privé de lui plus que nul de laians , et quant il fut [210v ^b] entré en la salle, chascun lui commença à demander quel chose le duc avoit à estre sy pensif. (texte édité, corr. d'après P2, C et V)	plus que nul et de laians (P1, P4) plus que nul de son hostel (P3)// plus que homme de leans (L)
----------	--	---

5. La bonne leçon est celle donnée par P2, P4, C et L, employant le pronom neutre *ce*. P1 a pu accorder machinalement le déterminant avec *bulle*, à moins qu'il ne s'agisse d'une anticipation sur la séquence *-lle*. Pour la leçon de V, la faute remonte sans doute au manuscrit sur lequel P3 et V ont été copiés. V aurait suivi la leçon du modèle (qui aurait fait la même erreur que P1) tandis que P3 aurait essayé de la corriger.

167, 3.6

Quant le moisne fut revenu devant le duc, il lui raconta ce que Guert lui avoit dit, et comment il n'avoit voulu souffrir que Herault eust respondu. Lors ly dist le duc au moisne : « Vous retournerez vers Herault et lui direz que s'il veult à moy tenir ce qu'il m'a promis, je lui quitteray Northumberlande et tout ce qui oultre le Hombre sied, entierement, avec les pourfis qui y appartiennent. Et à Guert, son frere, je lairay toute la terre que Godwine leur pere tenoit. Et se ce que je leur offre ne veullent accepter, dittes à Herault que comme faulx traire et parjur qu'il est, je le deffie. Et sy lui dittes devant tout son barnage que lui et eulz, s'ilz le soustenoient, estoient tous excommuniiez de la bouce du pappe, de l'auctorité duquel **j'ay de ce bulle seellee**. »
(texte édité, corr. d'après P2, P4, L)

j'ay de celle bulle seellee (P1 et V)**j'ay ceste bulle scellee** (P3)

6. L'exemple suivant est caractérisé par une importante diffraction des leçons. Il est toutefois possible d'avoir une idée assez nette de l'évolution du texte à partir des conclusions proposées dans le chapitre traitant de la tradition textuelle. P2 donne la bonne leçon, L peut s'expliquer par une mauvaise lecture de la part du copiste. P1 a suivi P4. P3 a peut-être anticipé *roys* à la place de *Rou*. V n'a pas copié le passage

169, 2.5

Lors vout le duc Guillame baillier le gonfanon à Gauthier Guissart qui samblablement le refusa. Et adont il appella un chevalier moult renommé appelé Toscain le Blancq, **filz d'un des [filz] Rou**, auquel il bailla son gonfanon (texte édité, corr. d'après P2, C)

filz d'un des Rou (P1, P4)**filz d'un des roys (roys barré) Rou** (P3)// le passage manque en (V)// **filz d'un des filz Raoul** (L)

7. Le pronom *le*, reprenant le *traittié* mentionné plus haut, est un élément indispensable à la compréhension de la phrase. L'omission semble remonter assez haut dans la famille constituée de P1, P4, P3, V puisque *le* manque en P1, P4 et V. P3 a pu, dans un premier temps, suivre son modèle et écrire *lequel roy*, puis, voulant corriger la phrase, il a ajouté *le roy* sans rayer le mot précédemment écrit.

127, 5.2

Ceste nuit, lesdis Danois, durement esgarés, firent mainte complainte de Hugar leur duc et de Huble son frere qu'ilz avoient perdus. Pour quoy ilz disoient entr'eulz que riens n'estoit de leurs vies se aulcun traittié ne trouvoient devers le roy anglois. Ja soit ce qu'il leur sambloit estre bien diffi[ci]lle de trouver quelque voie de douceur envers leurs ennemis pour ce que gueres de temps n'avoit qu'ilz avoient à eulz faulsé leur serment touchant le traittié par eulx acordé à Londres comme dit est cy dessus, **lequel [le] roy Alured** leur avoit lors liberallement acordé (texte édité, ajout de **le** d'après P2, C et L)

lequel roy Alured leur avoit... (P1, P4 et V)

lequel roy le roy Aluredleur avoit... (P3)

8. Le copiste de P1 a peut-être voulu ajouter une précision sur le lieu où le marin a rapporté son récit. Toutefois, en ajoutant le relatif *où*, il a perdu le fil de la phrase en la laissant sans principale. La correction s'appuie sur la totalité des autres témoins (sauf L qui a lui aussi tenté une réécriture peu heureuse de la phrase).

189, 2.2

Mais le roy, sa belle fille et leur compaignie arriverent saulvement à Hantonne et veyrent venir tous les vaisseaulx fors celui où Guillaume estoit entrés. Sy encommença fourment le roy à demander où estoit Guillaume, mais nulz ne lui ozoit dire l'aventure, combien que pluseurs en sceussent bien la verité, (2) **car Beroult**, le marinier **qui** eschappé estoit du peril, comme ouÿ avez, **et** avoit esté recuelli en une des nefz, l'avoit racompté (texte édité, corr. d'après P2, P3, P4, V)

(2) **car Beroult**, le marinier **qui** eschappé estoit du peril, comme ouÿ avez, **et** avoit esté recuelli en une des nefz **où il** l'avoit racompté (P1)

car Bernoult, le maronnyer qui eschappés estoit du peril comme oÿ avés et avoit esté recoeilly en une autre des nefz qui l'avoit rencontré (L)

9. La famille composée de P1, P3, P4 et V présente omet *et les François*. La lacune remonte donc haut dans la tradition textuelle. Par ailleurs, P4 donne *la desloyalle trayson que ledit duc de Bourgogne **avoient** machinee* tandis que P1, P3 et V donnent *que ledit duc de Bourgogne **avoit** machinee*. Le pluriel en P4 tendrait à indiquer que la leçon originale contenait *et les François*.

209, 5.2

Mais comme le duc se commença à excuser, le roy fist amener les messages Salhadin et ceulz qui avecques eulx avoyent esté prins, lesquelz recongneurent illecq tout le fait tel qu'il avoit esté. Et puis, en la presence des deux ostz, le roy les fist executer adfin que tous sceussent la desloyalle trayson que ledit duc de Bourgongne [**et les François**] avoient machinee (texte édité, corr. d'après P2 et L)

la desloyalle trayson que ledit duc de Bourgongne **avoient** machinee (P4)

la desloyalle trayson que ledit duc de Bourgongne **avoit** machinee (P1, P3, V)

Cas litigieux

Maintien de la leçon de P1 (2 cas)

1. Si *tout = tuit*, il est possible de comprendre 'il vinrent tous, avec leur armée'. Cette interprétation permettrait de conserver la leçon particulière de P1 et P4.

128, 1.3

[Les Danois] arriverent en Kent et manderent à ceulz qui estoient en Northumbellande que, atoute leur puissance, devers eulz [191v^b] venissent sans arester, laquelle chose ilz firent volentiers sans penser en nulle maniere de garder la paix faite au roy Alured par le roy Godrin dont nous avons parlé au chapitre precedent, mais vindrent vistement **tout à leur pouoir** (P1, P4, texte édité)

vindrent vistement **atout leur pouoir** (P2, P3, V, L, C)

4. Dans l'exemple suivant, le copiste de P4 semble avoir voulu ajouter une incise, mais celle-ci est restée incomplète. Le copiste de V a supprimé le passage fautif tandis que celui de P3 a corrigé le texte en ajoutant *il*. Dans la mesure où cette incise est absente de la famille représentée par P2, L et C, nous l'avons supprimée.

165, 5.8

Et alors Herault dist à Guert : (8) « Beau frere, **par foy, veez icy** grant nombre de gens en belle compaignie et ordonnance. Grant peril sera de les atendre, il seroit bon, à mon advis, de nous retraire à Londres tant que nous eussions plus de gens (9) ou, se bon vous semble, je retournerai à Londres et iray assamblar le plus de gens que je porrai, et vous demourrez avec nos gens au lieu ou nous sommes logiés. Il y a forte place et, le plus brief que [216r°b] possible me sera, je retourneray icy devers vous. » (texte édité, corr. d'après P2, V, L, C).

« Beau frere, par foy, **dist**, veez icy grant nombre de gens en belle compaignie et ordonnance. Grant peril sera de les atendre... (P1, P4)

« Beau frere, par foy, **dist il**, veez icy grant nombre de gens en belle compaignie et ordonnance. Grant peril sera de les atendre... (P3)

5. Dans l'exemple suivant, les mss P2, P4 et L donnent la *lectio difficilior*. En effet, *sinople*, dans son sens héraldique le plus ancien, désigne la couleur rouge, couleur du blason de Castille. La leçon *noble* de P1, P3 et V, sans produire un texte irrecevable, en amoindrit cependant nettement le sens. Nous avons donc choisi d'intervenir afin de restituer la *lectio difficilior*.

219, 2.1

Quant le roy Ferrant se ouÿ clamer traytre, il feri des esperons, sy s'en ala droit où le roy Richard estoit et joindy son escu à son col, **qui estoit de sinoble**, à trois chasteaulz d'or, qui estoit signiffiance qu'il est roy de Castille et, la lance baissie, vint à l'encontre du roy Richard, sy s'entreferirent les deux roys par si grant vertu qu'ilz rompirent chaingles et poistraulz, sy cheirent tous deux à terre, les selles entre les cuisses, puis saillirent sus le plus tost qu'ilz peurent et s'entredonnerent grans cops des espees... (texte édité, corr. d'après P2, P4, L)

qui estoit moult noble (P1, P3, V)

Fautes remontant à l'archétype ou à l'auteur (7 cas)

En sept endroits, la totalité ou une grande partie de la tradition textuelle des *Cronicques d'Engleterre* donne un texte irrecevable. La faute peut remonter à l'archétype (c'est-à-dire ce que l'on peut considérer comme le premier exemplaire mis au net par un copiste), voire à l'auteur lui-même. Dans un certain nombre de cas (4), il nous a semblé que la leçon des *Cronicques d'Engleterre* pouvait être amendée à l'aide du texte-source. Ces corrections particulières sont marquées par de doubles crochets droits afin de les distinguer des autres interventions.

Maintien de la leçon de P1 (2 cas)

1. Dans le passage suivant, le texte donné par P1, P2, P4, L et C est visiblement lacunaire. La source des *Cronicques d'Engleterre* n'est d'aucun secours car la phrase a été considérablement remaniée³²⁸. P3 et V ont pu hériter de la tentative de correction de leur modèle commun. Il est peu probable qu'une telle faute ait été commise au niveau de l'archétype. Il s'agit vraisemblablement d'une lacune remontant à l'auteur. Nous avons conservé la leçon de P1, P2, P4, L et C.

Moult vesqui bien et selon Dieu Edouart, le roy d'Engleterre, et tant que viellesse l'affoiblia. Si regarda à qui il pourroit laisser son royaume, car il n'avoit nulz enfans de son corps. **Et considera que le duc Guillaume de Normendie l'avoit longuement nourry et gardé, et estoit son cousin, et plus le amoit que homme qui vesquist au monde, et sy estoit sage et puissant pour bien gouverner, et de bonne [vie]**. Sy le ordonna son hoir du royaume aprez sa mort, et pluseurs [fois] le dist à ses barons, et envoya au duc une charte. (Arsenal 4095 f. 98r°)

Cf. BNF fr. 16939 f. 207v°b-208r°a; BNF fr. 18929 f. 65r°b-65v°a; BNF fr. 11901 f. 83v°; BNF fr. 5388 f. 73v° et *RHGF* 13, p. 222.

Sy regarda à qui il pouroit laisser son royaume après son trespas, car il n'avoit nulz enfans de sa char et congneut que [207r°a] le duc Robert de Northmandie, son oncle, pere du duc Guillaume le Bastard, en sa jeunesse, **lui et Alured son frere** [...] (153, 1.1) (P1, P2, P4, L et C, texte édité).

Sy regarda à qui il pouroit laisser son royaume après son trespas, car il n'avoit nulz enfans de sa char et congneut que [207r°a] le duc Robert de Northmandie, son oncle, pere du duc Guillaume le Bastard, en sa jeunesse, **à lui et à Alured son frere lui avoit fait grant plaisir** (P3, V).

2. En 209, 3.1-2, le paragraphe des *Cronicques d'Engleterre* apparaît comme une réécriture du passage équivalent dans la *Grande Chronique de Normandie*. En premier lieu, on peut noter que l'auteur des *Cronicques d'Engleterre* a commis un contresens sur le segment *À celle porte et à Saint Estienne*. *Saint Estienne* désigne le jour de l'assaut et non le nom

³²⁸ Voir chap. IV, n°1, p. 116.

d'une porte. Cette erreur a conduit l'auteur à construire tout un subterfuge pour éviter de rendre le texte incohérent. En effet, il n'y a normalement qu'une seule porte qui n'a pas été murée, celle d'Orient, Richard ne peut donc pas attaquer deux portes distinctes. L'auteur a alors justifié ce nom supplémentaire en en faisant le surnom de la porte d'Orient.

D'autre part, le discours du duc de bourgogne aux Français et aux ordres guerriers semble perdre le fil de l'argumentation dans la *GCN* : on ne comprend pas très bien vers qui est tournée la haine du roi de France puisque ni les Templiers, ni les Hospitaliers, pas plus que les Français ne sont aux ordres de Richard. À moins qu'il ne faille considérer cette phrase comme un tour elliptique qui ferait du roi d'Angleterre le commandant général de la croisade. Quoi qu'il en soit, le passage a pu sembler suspect à l'auteur des *Cronicques d'Engleterre* qui a alors cherché à le réécrire. Ce faisant, il a lui aussi perdu le fil de l'argumentation et la chute de la phrase, mentionnant de manière abrupte les Hospitaliers, laisse le lecteur quelque peu perplexe. Cet exemple est vraisemblablement du même type que le précédent et témoignerait d'une faute remontant à l'auteur.

Sur toute rien avoit donné coraige au roy Richart une dame de religion nommee Sulienne, qui demouroit en la cité de Jherusalem, laquelle manda au roi tout le contenment de la ville et lui manda que ceulz de la ville avoit eut grant paour de lui, et comment toutes les portes de la cité estoient murees fors celle d'Orient. À celle porte et à Saint Estienne fist le roy Richart assaillir. Le duc de Bourgoingne parla aux freres du Temple et de l'Hospital et aux François, sique quant le parlement fu presque *comme* conclut de asseoir la sainte cité, il leur dist lors que le roy de France les heoit moult pour cause de leur seigneur, le roy Richart, et que se le roy Richart prenoit la cité, François n'en porteroient nul los.

Nous donnons le texte de la *GCN* d'après le ms. BNF fr. 16939 (f. 247r^b) car la leçon du ms. de l'Arsenal (f. 176v^o) est ici trop corrompue.

Sur toutes riens avoit donné corage au roy Richard une dame de religion nommee Sulienne, qui estoit pour lors demourant en la cité de Jherusalem, (6) laquelle manda au roy tout le contenment de la ville et lui manda que ceulz de dedens avoyent moult grant paour de lui et comment toutes [248r^a] les portes de la cité estoient murees fors celle d'Orient. À celle porte qui se nommoit – et encores fait de present – la porte Saint Estienne, fist le roy Richard assaillir le duc de Bourgongne qui avoit en gouvernement tout l'ost des Franssois, (2) **lequel parla aux freres du Temple et aux Franssois, ausquelz, à part, après la conclusion prinse d'assaillir la cité, il dist que le roy de France et le roy Richard avoient l'un l'autre prins en moult grant haine, par quoy il haioit fourment les hospitaliers.** (209, 3.1-2) (pas de variante, texte édité)

Interventions éditoriales (5 cas)

3. Sans *quant*, le texte de P1, P2, P4 et L est irrecevable. Les copistes de P3 et V ont pu ajouter le mot à deux endroits différents de la phrase afin de la corriger (à moins que l'un des deux copistes n'ait déplacé le mot à partir de leur modèle commun). Par ailleurs, la GCN donne un passage identique dans lequel *quant* est bien présent. Le fait que *quant* soit absent de P2 et de P4 indique que la faute remonte très haut dans la tradition textuelle des *Cronicques d'Engleterre*. Il est toutefois difficile de déterminer si elle remonte à l'archétype ou à un oubli de l'auteur. Dans la mesure où la GCN permettait d'apporter une correction satisfaisante sans intervenir de manière trop importante sur le texte, la leçon du texte-source a été adoptée pour établir le texte des *Cronicques d'Engleterre*.

Et **quant** ledit cardinal eut parlé aux deux roys, il exploitta tant qu'ilz lui donnerent caution de tenir son jugement (Arsenal 4095 f. 161v°).

Et **[[quant]]** ledit cardinal eult parlé aux deux roys, (2) il exploitta tant qu'ilz lui donnerent caution de tenir son jugement... (200, 2.1, texte édité, corr. d'après la GCN)

Et **quant** ledit cardinal eult parlé aux deux roys, (2) il exploitta tant qu'ilz lui donnerent caution de tenir son jugement... (V)

Et ledit cardinal, **quant** il eult parlé aux deux roys, il exploitta tant qu'ilz lui donnerent caution de tenir son jugement... (P3)

4. Dans l'exemple suivant, la négation est absente de tous les mss des *Cronicques d'Engleterre* mais figure dans le texte-source. Il n'est cependant pas possible de déterminer si la faute remonte à l'archétype ou à l'auteur. La négation a été ajoutée d'après la *Grande Chronique de Normandie*.

Puis envoya le roy querre le juifz qui crestienne s'estoit, et il lui demanda s'il estoit crestien, et il lui dist que non, et lors demanda le roy à l'archevesque que on en devoit faire. L'archevesque dist puis qu'il **ne** vouloit à Dieu allast au deable (Arsenal 4095 f. 167v°).

Puis envoya le roy querre [245r°b] le Juif qui crestienne s'estoit, sy lui demanda s'il estoit crestien et il respondi que non, pour laquelle responce le roy demanda à l'archevesque que on devoit faire, et l'archevesque dist, quant il **[[ne]]** vouloit à Dieu venir alast au deable (204, 2.2, texte édité, corr. d'après la GCN)

5. Tel qu'il est livré par les manuscrits, le texte des *Cronicques d'Engleterre* est ici problématique puisque l'on attendrait un verbe conjugué dépendant de *quant*, comme c'est le cas dans la *GCN*. Nous avons donc introduit la leçon de la *Grande Chronique de Normandie* pour les mêmes raisons que les deux exemples précédents.

Quant Salhadin, atout son ost qui estoit logié assez près, **oÿ ce**, il l'ottroya volentiers, et fut moult doulant de la cité qui estoit prinse, mais au jour nommé mua Salhadin son propos qu'il ne tendroit pas ce qu'il avoit promis et avoit aultre chose empensé. (Arsenal 4095 f. 173r°).

Quant Salhadin le soubdan, qui estoit logiés atout son ost assés près de là, **[[oÿ ce, il]]** l'ottroya volentiers pour la salvation de ses gens, mais moult fut doullent de la prinse de la cité, sicque après pluseurs ymaginations, Salhadin mua son pourpos tellement que, au jour nommé, il dist qu'il ne terroit riens de ce que promis avoit. (206, 5.1, texte édité, corr. d'après la *GCN*)

6. Le passage suivant (209, 3.3-4) est la suite directe de celui étudié au n°2, p. 256. Le texte des *Cronicques d'Engleterre* contient un segment de phrase incomplet : *le duc de Bourgongne qui à present estoit (pas de suite)*. La *GCN* présente un toponyme à cet endroit, celui-ci a pu être omis au niveau de l'archétype, voire par l'auteur lui-même.

Dont envoyerent à Salhadin moult quoieient quatre messages. Une nuit que le roy Richard estoit où chastel que dit vous ay - **le duc de Bourgongne et les François estoient à Bethenille** – une espie oÿ une compagnie d'hommes à cheval. Tant ala près qu'il sceut qu'ilz estoient de la compagnie Salhadin qu'il envoioit au duc de Bourgongne atout moult grant tresor. (Arsenal 4095 f. 176v°)

Derechief, par l'envie que les Franssois avoient du los de toutes les vaillances qu'il veoient que le roy Richard et ses Anglois avoient l'honneur, (4) **le duc de Bourgongne, qui à present estoit [[à Bethenille]]**, par le conseil de ceux qui couvertement heoit le roy Richard, envioia quatre de ses plus secretz messages, de nuit, par devers le soubdan Salhadin durant le temps que le roy Richard estoit ou chastel d'Ernault.

Mais il advint, par la volenté de Nostre Seigneur, que leur mauvaistié fut sceue par une espie du roy Richard qui une nuit s'estoit embatu entre la cité de Jherusalem et le logis des François, (6) lequel entroÿ le bruit d'une compagnie d'hommes et de chevaux descendre d'une montaignette, lequel, quant il les apperceupt, et sçavoit bien le langage arrabest, ala après eulx, sy exploitta tant qu'il sceut de verité que c'estoit de la maisnie Salhadin qui par eulx [248r°b] envoioit au duc de Bourgongne grans tresors. (209, 3.3-4, corr. d'après la *GCN*)

7. La graphie *fourmens* de P1 et L étonne tout d'abord par son -s final. Une telle forme n'apparaît dans aucun dictionnaire. Par ailleurs, s'il s'agit de l'adverbe *fortement*, la graphie *ou* est également problématique. Elle ne se rencontre que de manière assez marginale en anglo-normand. Enfin, s'il s'agit du *froment*, il manquerait la préposition après *chargiez*. Il est possible de déceler l'origine de cette forme à travers le *fournies* des manuscrits P2 et P4, les deux témoins les plus haut placés dans la tradition (voir chap. VII). Les copistes de P1 et de L ont sans doute été gênés par la leçon *fournies* de leur modèle et ont abouti à *fourmens*, forme issue à la fois de la proximité graphique entre les deux mots et de l'incompréhension des copistes. Les leçons de P3 et de V, très proches, relèvent vraisemblablement d'une autre tentative de correction propre à ce groupe, preuve supplémentaire que la leçon de P2 et de P4 (*.xl. nefz chargiez furnies*) s'est trouvée être assez embarrassante pour les copistes. La source directe de ce passage, la *Grande Chronique de Normandie*, apporte un élément de réponse à la leçon de P2 et de P4. Le passage donne *.xl. nefz furnies* (voir Royal 15 E VI, f. 385r^b; BNF fr. 16939, f. 211r^a; BNF fr. 4619, f. 87v^b; BNF fr. 18929, f. 68v^b et *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, vol. 13, p. 226).

Le sens de *furnies* n'est pas évident. Il est possible de comprendre 'quarante navires équipés'. L'auteur des *Cronicques d'Engleterre* a visiblement été embarrassé par le terme. La leçon de P2 et de P4 peut s'expliquer de deux manières : l'auteur a peut-être voulu préciser le sens de *furnies* en le modifiant en *chargies*. Ce faisant, les deux mots se seraient retrouvés dans le texte. Ou alors, il a choisi d'interpréter *furnies* comme une forme du verbe *fournir* 'procurer'. La leçon pourrait alors être comprise 'quarante navires qu'il lui procure équipés'. En tout état de cause, la forme de P1 pouvant difficilement être conservée, le texte a été amendé à l'aide de la leçon donnée par P2 et P4.

L'evesque Odon, son frere, lui accorda quarante **nefz furnies**, l'evesque du Mans trente, et ainsy chascun endroit soy. (Arsenal 4095 f. 63r^o)

Cf. BNF fr. 16939 f. 211r^a; BNF fr. 18929 f. 68v^b; BNF fr. 11901 f. 88r^o; BNF fr. 5388 f. 76v^o et *RHGF* 13, p. 226.

Odon, son frere evesque, lui promist **.xl. nefz .xl. nefz chargiez furnies**, l'evesque du Manx .xxx., et ainsy chascun endroit soy (159, 2.1) (159, 2.1, texte édité, corr. d'après P2, P4 et C)

.xl. nefz chargiez formens P1, L// **.xl. nefz chargiez de tout ce que mestier estoit** P3// **.xl. nefz chargiez de tout ce que mestier leur seroit** (V)

IX- Étude de la langue du manuscrit

BNF fr. 75

La présente étude linguistique, au même titre que le glossaire, a comme premier objectif d'accompagner la lecture du texte en aidant à sa compréhension. Ont donc été relevés :

- les traits qui peuvent poser difficulté, c'est-à-dire des graphies déconcertantes, mais non fautives pour autant, ou des particularités syntaxiques pouvant gêner la compréhension (par exemple certaines asymétries dans des systèmes hypothétiques),
- les traits régionaux, assez peu nombreux, ce qui n'est guère surprenant au vu de la date de notre texte³²⁹.

Le second objectif de ce chapitre est de proposer un examen du système linguistique du texte et de la copie. Ont été mis en évidence :

- les éléments permettant de dégager les traits saillants du système du copiste,
- les traits considérés comme nouveaux par les historiens de la langue, qui se répandent au XV^e siècle (infinitifs de narration par exemple) et, à l'inverse, un certain nombre de formes ou de constructions héritées du système de l'ancienne français.

Enfin, une étude lexicale regroupera :

- les mots ou locutions remarquables (en raison de leur difficulté de compréhension, de leur rareté ou encore de leur caractère régional),
- les termes relevant de vocabulaires techniques (navigation, chasse et justice),
- un relevé des proverbes.

³²⁹ Sur le recul des formes de *scripta* régionales dans les textes de la fin du Moyen Âge, voir Serge Lusignan, *Essai d'histoire sociolinguistique : Le français picard au Moyen Âge*, Paris, Garnier, 2012.

Abréviations

DEAF	Kurt Baldinger, <i>Dictionnaire étymologique de l'ancien français</i> , continué par Frankwalt Möhren, Thomas Städtler, Stephen Dörr, Sabine Tittel, lettres F à K, Berlin, De Gruyter, 1974-2016. Version électronique www.deaf-page.de/fr/
Dees, <i>Atlas des formes et des constructions des chartes</i>	Anthonij Dees, <i>Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13^e siècle</i> , Tübingen, Niemeyer, 1980.
Dees, <i>Atlas des formes linguistiques des textes littéraires</i>	Anthonij Dees, <i>Atlas des formes linguistiques des textes littéraires de l'ancien français</i> , Tübingen, Niemeyer, 1987.
Di Stefano	Giuseppe Di Stefano, <i>Nouveau dictionnaire historique des locutions</i> , 2 vols., Turnhout, Brepols, 2015.
DMF	Dictionnaire du Moyen Français
Du Cange	Charles du Fresne Du Cange, <i>Glossarium mediæ et infimæ latinitatis</i> , éd. Léopold Favre, 10 vols., Niort, L. Favre, 1883-1887.
FEW	Walther von Wartburg, <i>Französisches Etymologisches Wörterbuch</i> , 25 vols., Bonn-Leipzig-Berlin-Paris-Bâle-Tübingen, Klopp-Siebeck-Mohr-Helbing, 1922-2002.
Flutre	Louis-Fernand Flutre, <i>Le Moyen picard d'après les textes littéraires du temps (1560-1660)</i> , Musée de Picardie, 1970.
Fouché <i>Phonétique</i>	Pierre Fouché, <i>Phonétique historique du français</i> , 3 vols., Paris, Klincksieck, 1952-1966.
Fouché <i>Verbe</i>	Pierre Fouché, <i>Le verbe français</i> , Paris, Klincksieck, 1967.
<i>Gérard de Nervers...</i>	<i>Histoire de Gérard de Nervers, Mise en prose du Roman de la Violette de Gerbert de Montreuil</i> , éd. Matthieu Marchal, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2013.
Godefroy	Frédéric Godefroy, <i>Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle</i> , 10 vols., Paris, F. Vieweg (vols. 1 à 6)-Émile Bouillon (vols. 7 à 10), 1881-1902.
Gossen	Charles Théodore Gossen, <i>Grammaire de l'ancien Picard</i> , Paris, Klincksieck, 1976.

- Hassell James Woodrow Hassell, *Middle French proverbs, sentences, and proverbial phrases*, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1982.
- La Belle Hélène...* *La Belle Hélène de Constantinople*, éd. Marie-Claude de Crécy, Genève, Droz, 2002.
- Lacurne Jean-Baptiste de Lacurne de Sainte Palaye, *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois...*, éd. Léopold Favre, Niort, Favre-Champion, 1875-1882.
- Le Roux de Lincy Antoine Le Roux de Lincy, *Le livre des proverbes français*, 2^e éd., 2 vols., Paris, Delahays, 1859.
- Les Faicts et les Conquestes...* *Les Faicts et les Conquestes d'Alexandre le Grand*, éd. Sandrine Hériché, Genève, Droz, 2000.
- LRL picard Jakob Wüest, « Französische Skriptaformen II. Pikardie, Hennegau, Artois, Flandern », Günter Holtus, Michael Metzeltin et Christian Schmitt (dir.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, vol. II/2, *Die einzelnen romanischen Sprachen und Sprachgebiete vom Mittelalter bis zur Renaissance*, Tübingen, Niemeyer, 1995, p. 300-314.
- Marchello-Nizia Christiane Marchello-Nizia, *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Armand Colin, 2005.
- Martin-Wilmet Robert Martin et Marc Wilmet, *Syntaxe du moyen français*, Bordeaux, SOBODI, 1980.
- Ménard Philippe Ménard, *Syntaxe de l'ancien français*, 4^e éd., Bordeaux, SOBODI, 1994.
- Morawski Joseph Morawski, *Proverbes français antérieurs au XV^e siècle*, Paris, Champion, 1925.
- Pope Mildred Katherine Pope, *From Latin to Modern French*, Manchester, Manchester University Press, 1956.
- Régnier Claude Régnier, « Quelques problèmes de l'ancien picard », *Romance Philology*, 14, 1961, pp. 255-272.

- Schulze-Busacker Elisabeth Schulze-Busacker, *Proverbes et expressions proverbiales dans la littérature du Moyen Âge français. Recueil et analyse*, Paris, Champion, 1985.
- Suite Merlin* *Suite du roman de Merlin*, éd. Gilles Roussineau, Genève, Droz, 2006.
- TPMA Samuel Singer (dir.), *Thesaurus Proverbiorum Medii Ævi*, 13 vols., Berlin, De Gruyter, 1995-2002.
- TL Adolf Tobler et Erhard Lommatzsch, *Altfranzösisches Wörterbuch*, poursuivi par Hans Helmut Christmann et Richard Baum, 11 vols., Berlin, Weidmann, 1925-1936, Wiesbaden, Steiner Verlag, 1954-2002.
- Tristan* *Le Roman de Tristan en prose, t. III : du tournoi du château des Pucelles à l'admission de Tristan à la Table Ronde*, éd. Gilles Roussineau, dir. Philippe Ménard, Genève, Droz, 1991.

Graphie-Phonétique

Voyelles

A

1. La graphie *ar* témoigne de l'ouverture de *e* en *a* devant *r* implosif³³⁰ : *pardurablement* (152, 2.3); *pardurable* (156, 5.4). Le phénomène inverse se manifeste dans *appertenist* (130, 4.3); *appertenoit* (188, 1.3); *appertenant* (165, 2.2); *appertenans* (182, 4.4) et *descharge* 'décharge' (156, 3.4). Ces formes témoignent de l'hésitation entre *ar* et *er*.
2. *a* est le résultat de la réduction de la diphtongue *au* dans *chassies* 'chaussées' (121, 2.7).
3. *a* dans *reparier* (206, 2.3) et *viare* (134, 5.3) peut s'expliquer par la réduction de la diphtongue de *ai* à *a*, fréquente dans les textes du Nord³³¹.

AI

4. Utilisation exclusive de *ain* pour marquer le résultat de *e* fermé tonique et libre suivi de nasale³³² : *paine(s)* 'peine(s)' (120, 5.3; 120, 10.4; 123, 3.3; 124, 5.4; 130, 4.7...); *plaine(s)* 'pleine(s)' (127, 4.3; 151, 3.3); *plainement* 'pleinement' (167, 2.3), ainsi que *mains* 'moins' (159, 1.3). L'atlas de Dees³³³ indique que ce phénomène est particulièrement marqué dans le Nord où il serait de l'ordre de 100%. Notre texte ne présente aucune occurrence des formes communes *peine* et *pleine*.
5. On trouve parfois la graphie *aige* comme produit du suffixe latin *ATICU*³³⁴ : par exemple dans *heritaige* (141, 5.6; 162, 2.2; 167, 4.7; 169, 2.2; 169, 2.6) dont le nombre d'occurrences est presque identique à celui de la forme *heritage* (158, 8.2; 167, 4.6; 179, 2.1; 182, 1.2; 185, 4.3; 213, 5.1). Sont également attestées les formes *visaiges* (171, 3.2; 177, 2.2) et *voiaige* (161, 4.3) à côté de *visage* (170, 1.5; 172, 2.3); *voiage* (151, 1.3; 151, 2.4; 176, 6.4; 210, 2.3) ou *voyage* (120, 2.1; 120, 4.1; 153, 2.4; 155, 1.1). En revanche, seules les formes *lignage* (9 occurrences); *langage* (4 occurrences) et *courage* (8 occurrences) sont attestées.

³³⁰ Gossen, §3 et Flutre, p. 387.

³³¹ Voir Gossen, §6.

³³² Voir Régnier, p. 261, repris dans Gossen, §19. Voir également Pope, p. 488 §ix.

³³³ Cf. Dees, *Atlas des formes linguistiques des textes littéraires*, carte 120, p. 120.

³³⁴ Gossen, §7.

6. Les formes *saillaire* ‘salaire’ (153, 1.2)³³⁵, *totaille* ‘totale’ (124, 2.1)³³⁶ et *vailoir* ‘valoir’ (158, 5.4) peuvent résulter d’une palatalisation de *a* initial devant *l* (*saillaire* et *vailoir*) ou de *a* tonique devant *l* (*totaille*). Ce phénomène est bien attesté dans les dialectes de l’Est³³⁷.

AU

7. La graphie *pausmee* ‘pâmée’ (136, 5.4), répertoriée par le FEW (XII, 139a), peut résulter d’un croisement entre les formes *paumee* et *pasmee*, toutes deux héritées du latin SPASMUS.

E

8. La graphie *en* pour *an*³³⁸ apparaît une seule fois dans *ennee* (156, 1.3), mais est *quasi* exclusive dans le paradigme du verbe *manger*³³⁹ : *mengier* (182, 7.1 ; 186, 5.1 ; 212, 3.2) ; *mengant* (186, 4.3) ; *vous mengiés* (186, 7.2).

9. *e* note la monophthongaison de la diphtongue *ai* dans *plest* (120, 5.3 ; 158, 3.1 ; 158, 4.5 ; 159, 2.3 ; 191, 1.3) à côté de *plaist* (134, 6.3 ; 159, 3.4) ou *mestre* (167, 3.1) à côté de *maistre* (204, 1.3 ; 211, 1.3 ; 212, 1.2), si bien que *e* et *ai* sont interchangeables dans *souhet* (161, 1.4) et *souhaidier* (170, 4.2).

10. Le *e* dans *teches* pour *taches* ‘qualités’ (143, 1.2) s’explique par la palatalisation de *a*, tout comme dans *traveilla* (133, 1.1), *traveillier* (142, 3.5) et le part. pas. *traveillié* (212, 4.3).

11. La forme *effans* (188, 4.1) est bien attestée dans le FEW (IV, 658b). Elle est peut-être le fait d’une dissimilation³⁴⁰.

³³⁵ Cf. FEW, XI, 87a.

³³⁶ Cette forme n’est signalée ni par le DMF ni par le FEW.

³³⁷ Voir Régnier, p. 260, repris dans Gossen, §6, 1.

³³⁸ Gossen, §15.

³³⁹ On ne relève qu’une seule forme en *an* sur l’ensemble du texte édité : *mangier* (168, 1.2).

³⁴⁰ La forme *effans* est isolée et empêche de tirer des conclusions. Dans son CR à l’*Histoire de Gérard de Nervers* éditée par Matthieu Marchal, (*Revue de Linguistique romane*, 78, 2014, p. 243-258, part. p. 248-250), Gilles Roques signale que, si la forme est bien attestée en ancien français et n’est pas particulièrement marquée régionalement, elle est beaucoup plus rare en moyen français. Il pourrait donc s’agir d’un archaïsme.

EI

12. *ei* transcrit le produit de *a* tonique et libre dans *teil* ‘tel’ (137, 2.2), *teille* ‘telle’ (192, 3.2); *teillement* ‘tellement’ (151, 3.6; 158, 4.5) et *auteil* ‘autel’ (186, 5.1; 202, 1.4; 203, 1.1; 203, 2.7; 206, 2.4)³⁴¹, attesté à côté de *autel* (186, 7.2; 203, 2.3; 203, 2.5). Les graphies en *ei* sont typiques de l’Est et du Nord-Est³⁴².

I et Y

13. *i* et *y* peuvent être pour *il*, pronom personnel P3 et P6³⁴³. Le phénomène est attesté aussi bien devant voyelle que devant consonne :
- *et y exauceroient les dieux en qui y creoient* (121, 2.2),
 - *le traittié tel qu’i estoit acordé entr’eulx* (126, 1.1),
 - *[le roi] destruisi tous ceulz qu’il polt sçavoir qu’i avoient esté favourables au roy Suwin* (138, 2.1),
 - *qu’i le veulle garder d’encombrier* (123, 2.2),
 - *i l’en absolut* (137, 1.1),
 - *[le roi] frapoit l’eaue d’une petite verghe qu’i tenoit en sa main* (142, 2.2).
14. *quir* (194, 3.1) (ind. prés. P1 du verbe *querre/querrir*) témoigne d’une réduction de la diphtongue *ie* à *i*³⁴⁴. La forme *requiers* (156, 6.3) est également attestée.
15. On trouve *i* pour *e* dans *diffinir* par assimilation (130, 4.4).
16. Inversement, *i* pour *e* dans *predicesseurs* (145, 2.1; 203, 1.1) peut s’expliquer par un phénomène de dissimilation.
17. Dans le Nord, *i* peut noter la fermeture de *e* atone devant palatale³⁴⁵ : *chetivison* (147, 1.2)³⁴⁶. On note également *orgueilleux* (157, 2.3; 179, 2.1) et *orgueilleusement* (158, 3.4; 158, 4.1)³⁴⁷.

³⁴¹ Voir FEW, XIII-1, 55a ainsi que Fouché, *Phonétique*, p. 263 et Gossen, §1.

³⁴² Voir Pope, p. 107 §232 et p. 491 §iv.

³⁴³ Cf. Ménard, §54.

³⁴⁴ Gossen, §10.

³⁴⁵ Voir *Suite Merlin*, p. LXIV n°2; *Tristan*, p. 24 n°2; Gossen, §33 ainsi que Pope, p. 489 §xviii.

³⁴⁶ Cf. Dees, *Atlas des formes linguistiques des textes littéraires*, carte 220, p. 220.

³⁴⁷ *Suite Merlin*, p. LXIII n°1.

18. *y* alterne avec *i* simple : *lyement* (137, 2.5; 148, 2.4; 155, 4.3; 168, 3.2; 188, 3.1) et *liement* (120, 3.1; 120, 8.2; 158, 5.5; 188, 2.3); *ayde* (120, 8.2; 125, 2.3; 128, 2.3; 130, 4.2; 130, 4.6; 141, 5.6...) et *aide* (151, 2.5; 157, 1.2; 158, 4.6; 161, 3.2...); *hayne* (127, 4.1; 190, 2.4) et *haine* (127, 3.5; 127, 8.2; 143, 2.2; 192, 2.1; 209, 3.2); *envoya* (127, 9.1; 135, 8.1; 139, 2.2; 153, 1.3; 159, 5.1...) et *envoia* (121, 3.3; 135, 6.1; 143, 3.4; 153, 3.2; 154, 1.2; 158, 3.4...); *ottroya* (134, 5.1; 194, 2.4; 200, 5.1; 201, 1.2; 206, 5.1; 213, 3.3) et *ottroia* (150, 5.1; 153, 2.6; 175, 3.4)...
19. Par ailleurs, *i* se réalise le plus souvent sous la forme *y* lorsqu'il est en finale : *foy* (120, 4.4; 120, 5.3; 127, 4.1...) ³⁴⁸; *vray* (158, 9) ³⁴⁹; *ainsy* (88 occurrences pour le livre 4) ³⁵⁰... Cependant, à la P3 du passé simple des verbes en *ir*, on trouve parfois *i* : *adcompli* (120, 3.2); *repenti* (165, 3.2); *parti* (120, 3.3; 126, 1.3; 141, 4.3; 151, 1.1).
20. Le copiste conserve le redoublement de *i* dans des séquences d'origines diverses. Les graphies apparaissent presque toujours en finale : *guerroiier* (130, 1.3; 152, 1.4); *ottroiier* (134, 6.2; 200, 3.4); *moiien* (134, 8.1; 140, 3.3; 159, 1.3); *noiié* (140, 6.1); *envoié* (147, 4.1); *festoiiier* (127, 10.2; 153, 4.1); *soiiez* (141, 2.3; 158, 4.5; 164, 1.4); *soldoiiers* (157, 2.4); *plioier* (159, 4.3); *fourvoiiiez* (164, 1.2); *publiier* (120, 10.4; 147, 4.4; 170, 1.5); *liier* (123, 3.3); *multiplier* (127, 2.2); *aliiés* (130, 4.1); *priier* (134, 6.2; 156, 6.3); *sollaciier* (135, 2.2); *veuliiez* (134, 6.2); *deffiiier* (158, 4.1); *prejuditiier* (159, 1.2); *espiier* (165, 7.5); *excommuniiez* (167, 3.6); *aiiez* (141, 5.2; 150, 3.3; 165, 6.1; 167, 4.7).

Toutefois, les graphies avec *i* simple se rencontrent également : *guerroiier* (195, 2.1; 197, 3.1); *moiien* (147, 3.5; 150, 1.2; 188, 4.9; 197, 3.2; 199, 1.2); *noiiés* (189, 1.4); *envoié* (169, 2.2); *festoier* (120, 2.1); *publiier* (216, 8.5); *priier* (213, 2.2); *deffier* (168, 3.1)...

Le phénomène de redoublement mentionné auparavant apparaît également à l'intérieur des mots : *familiierement* (140, 1.6); *envoierent* (127, 5.3); *priierent* (159, 3.1).

³⁴⁸ On ne trouve aucune occurrence de *foi*.

³⁴⁹ Il n'y a aucune occurrence de *vrai* au singulier. En revanche, pour les formes fléchies de l'adjectif, les graphies avec *i* ou *y* sont interchangeables : *vrais* (168, 1.4; 168, 2.2); *vrays* (141, 2.3); *vraie* (119, 5.2; 168, 5.3); *vraye* (140, 1.1; 156, 1.1; 169, 1.4; 173, 2.5); *vraies* (aucune occ.); *vrayes* (156, 1.1).

³⁵⁰ On ne compte que trois occurrences de *ainsi* (151, 3.3; 156, 2.1; 191, 1.1) sur l'ensemble du texte édité.

IE

21. La finale *ie(s)* est le résultat en picard de la séquence issue de *yod* + ATA (*iée(s)* du français commun) : *vengie* (120, 5.3), *delaissie* (130, 4.3); *adreschie* (134, 3.3); *laissie* (137, 7.1); *couchie* (135, 8.2); *enchassie* (144, 2.3); *chargies* (144, 2.1; 153, 2.6); *alleguies* (158, 5.2); *enconvenencie* (199, 2.2); *encommencie* (199, 2.3)³⁵¹.

O

22. *o* est le résultat de la réduction de la diphtongue *oi*³⁵² dans les formes *chosi* (126, 2.3; 140, 1.8) et *orre* (150, 7.3), à côté de *oirre* (120, 8.1; 142, 4.1; 151, 1.3; 182, 2.1; 191, 1.1)³⁵³.
23. L'adverbe de quantité *beaucoup* est presque systématiquement écrit *beucop* (127, 2.5; 160, 2.1; 170, 4.1; 172, 3.2; 192, 5.2; 216, 8.6; 216, 11.2). On ne trouve qu'une seule occurrence de *beaucoup* (147, 4.5). La forme *cop* 'coup' (126, 2.4; 165, 6.1; 219, 2.2) est également plus fréquente que *coup* (une seule occ. en 220, 2.6).
24. La métathèse *desvoleper* (169, 2.2) pour *desveloper* est relativement courante. Le DMF et le FEW (III, 399a) en signalent plusieurs occurrences.
25. On peut noter la graphie inverse *volt* pour *vault*, P3 du présent de l'indicatif du verbe *valoir* (120, 5.3)³⁵⁴.

OE

26. La graphie *oe* dans *noepces* (141, 8.1; 194, 3.1) s'explique par une diphtongaison conditionnée du *o* bref dans **noptiae*³⁵⁵. En revanche, dans *noene* (172, 3.2), *oe* peut s'expliquer par une influence de *noef*.

³⁵¹ Gossen, §8.

³⁵² Gossen, §24, 4.

³⁵³ La forme *orre* semble assez rare, la seule autre occurrence indiquée par le DMF se trouve dans *L'Histoire des seigneurs de Gavre*, éd. René Stuij, Paris, Champion, 1993, p. 182.

³⁵⁴ Voir *Tristan*, p. 24 n°4; Gossen, §23 et Fouché, *Phonétique*, p. 312.

³⁵⁵ Cf. Bourciez, §80 rem. II et *Suite Merlin*, p. LXVI n°14.

OI

27. À côté des formes plus communes *ancore(s)/encore(s)*, on trouve la forme *ancoires*, typique du Nord (169, 2.6; 170, 1.4; 199, 2.5; 210, 3.6; 213, 3.3)³⁵⁶.

OU

28. Les graphies *ou* et *u* apparaissent comme produit du groupe *o* + nasale : *sounner* (172, 2.3); *douna* (201, 1.2; 207, 2.4); *pumel* (120, 7.4). Cette graphie peut s'expliquer par l'influence fermante de la consonne nasale sur la voyelle antéposée avant la nasalisation de celle-ci³⁵⁷.

U

29. La forme *puignie* (161, 3.3) peut témoigner de la fermeture du premier élément sous l'effet de *n* palatal³⁵⁸.

Consonnes**C, CH, CQU, K**

30. La graphie *c* transcrit l'aboutissement de *k + a* à l'initiale et à l'intérieur derrière consonne. Cette graphie, propre au picard, alterne avec la graphie *ch* de l'ancien français commun :
- graphie *c* : *ducie* (165, 3.4; 201, 1.1); *bouce* (136, 5.1; 167, 3.6); *dimence* (202, 1.1); *chevalcier* (127, 3.2); *chevalca* (130, 3.1); *calengier* (127, 2.1); *calenga* (201, 2.1); *franchement* (140, 4.2; 203, 2.4)...
 - graphie *ch* : *Duchie* (150, 7.4); *bouche* (151, 1.3; 152, 2.3; 152, 3.4;); *chevaucha* (136, 2.5); *chevauchant* (136, 2.4); *franchement* (169, 2.6)...

Les graphies *c* et *ch* du picard et de la langue commune alternent également dans le produit de *k + e/i* dans des mots d'origine germanique : *riche* (134, 5.1; 170, 2.1) à côté de *rice* (134, 6.1; 136, 6.1; 146, 3.1; 153, 3.2; 154, 1.2; 155, 2.2; 156, 1.1)...

³⁵⁶ Fouché, *Phonétique*, p. 242.

³⁵⁷ Voir Régnier p. 263 et Gossen, §28a.

³⁵⁸ Voir *Suite Merlin*, p. LXVIII n°23.

31. La graphie picarde *ch* alterne avec la graphie du français commun *c* comme produit de *k + e* ou *i* à l'initiale et à l'intérieur derrière consonne :

- graphie *ch* : *chiel* (142, 2.4); *fachon* (163, 1.1); *recheu* part. pas. masc. sing. (120, 5.1); *recheups* part. pas. masc. plur. (148, 2.4); *recheurent* (122, 3.1); *recheupt* pas. s. P3 (137, 2.5); *apperchevoir* (165, 5.6); *appercheupt* P3 PS (169, 1.2); *appercheus* part. pas. masc. plur. (165, 7.3); *percheupt* pas. s. P3 (120, 7.3); *percheurent* (172, 2.2)...

- graphie *c* : *ciel* (123, 3.1; 156, 5.5; 159, 5.4); *recept* pas. s. P3 (120, 2.1; 120, 6.1; 127, 9.1; 135, 2.1; 142, 1.3...); *receu* part. pas. masc. sing. (120, 8.2; 124, 6.2); *percept* pas. s. P3 PS (120, 2.2); *apercept* (141, 7.2); *apperceurent* (171, 4.5)...

De la même manière, *c* et *ch* alternent comme aboutissement de *t + yod* à l'intérieur derrière consonne :

- graphie *ch* typique du Nord et du Nord-Est : *anchien* (119, 4.2; 134, 4.2); *denunchies* part. pas. fem. plur. (120, 1.3); *exauchier* (124, 4.1; 130, 2.1); *exauchie* part. pas. fem. sing. (127, 2.2); *adreschie* 'adressée', part. pas. fem. sing. du verbe *adresser* (134, 3.3); *advanchier* (136, 3.2); *commenchierent* (158, 8.3; 172, 2.3); *recommenchier* (120, 4.1); *drechier* (165, 5.4)...

- français commun *c* : *encommencier* (119, 2.1); *commencier* (130, 4.4); *commencierent* (171, 2.1; 171, 3.3); *prononcier* (156, 2.4)...

32. *ch* peut transcrire le résultat de *k* ou *t + yod* en finale³⁵⁹ dans *brach* (203, 2.1; 220, 1.6) et dans *tierch* (210, 3.1; 216, 4.2)³⁶⁰. Par ailleurs, *c* et *cz* transcrivent eux aussi le résultat de *t + yod* dans *tiercz* (119, 2.2) et *tierc* (131, 1.1).

33. Sur la forme *je eucz* (152, 1.5), voir morphologie n°86, p. 293.

34. La forme *keues* apparaît comme transcription de *caudas* : *il aparut au ciel une estoille qui avoit trois longues keues* (159, 5.4). En dehors de ce mot, l'usage du *k* reste limité aux noms propres : *Certik* (119, 3.1); *Kent* (128, 1.2; 155, 3.5; 165, 3.4...); *Kenoult* (138, 1.1; 138, 2.2; 138, 3.1)...

³⁵⁹ Gossen, §39.

³⁶⁰ Le féminin est *tierche* (172, 3.2; 176, 2.3; 216, 1.2; 216, 5.3). On trouve également quatre occurrences de la forme *tierce* (122, 5.1; 199, 2.1; 216, 6.2; 216, 9.1).

D et T

35. La conservation graphique de *t* à la fin de certains part. pas. ou part. pas. substantivés est un trait du Nord³⁶¹ : *congiet* (120, 7.1) à côté de *congier* (120, 7.5); *l'Exilliet* (156, 2.3) à côté de *l'Exillié* (141, 6.4; 141, 8.8; 146, 2.1; 148, 2.2; 157, 1.1); *vengiet* (168, 4.1); *logiet* (172).
36. Dans *redentist* (134, 3.3), pas. s. P3 de *retentir* et *redentissoit* (121, 1.1), imparfait du même verbe, la sonorisation de la dentale est peut-être due à une dissimilation³⁶².
37. On peut relever l'absence régulière de consonne épenthétique, cf. morphologie n°79, p. 292 (pas. s.) et n°101, p. 296 (fut. et cond.).

F

38. Les formes de féminin *briefve* (135, 2.2) et *griefve* (179, 2.1) conservent la base du masculin.

G, GE, GU et J

A] Devant A :

39. *gu* et *g* transcrivent la vélaire sonore dans *subjugua* (119, 3.2; 125; 198, 1.3); *legat* (200, 2.1); *legation* (127, 7.4) et *legatz* (158, 3.6).
40. *g* devant *a* transcrit la spirante prépalatale sonore : *adommagant* (125, 2.1); *encoraga* (127, 3.1; 171, 5.2); *changa* (127, 10.1); *venga* (144, 1.3); *charga* (165, 7.3); *assega* (195, 3.4; 196, 3.1; 220, 1.3); *rechanga* (198, 2.2); *calenga* (201, 2.1); *songa* (186, 6.1); *ronga* (186, 6.3); *engagast* (199, 4.3); *sergans* (200, 4.1; 203, 1.2; 210, 3.5).
41. *g* transcrit le résultat de *w* germanique : *Galles* (119, 1.2; 119, 2.1; 134, 1.2; 165, 3.4); *garnie* (120, 1.3; 146, 3.2); *regarda* (120, 10.1; 123, 3.1; 130, 6.1; 134, 5.1; 136, 2.5...); *garder* (123, 2.1; 124, 4.1; 128, 1.3; 142, 3.2; 158, 7.2...); *gaignier* (127, 2.1; 158, 2.4); *esgarés* (127, 5.1); *engagast* (199, 4.3). On ne trouve jamais la graphie *w*.

³⁶¹ Gossen, §46.

³⁶² Le seul autre texte signalé par le DMF contenant cette forme est le *Perceforest : Perceforest. Première partie*, éd. Gilles Roussineau, 2 vols., Genève, Droz, 2007, vol. 1, p. CXIX n°14

B] Devant O et U :

42. Devant *u* et *o*, les graphies *g* et *ge* peuvent être employées pour transcrire la spirante prépalatale sonore :
- devant *o* : *bourgeois* (202, 1.1; 202, 2.6; 203, 1.1; 212, 4.1) et *bourgois* (121, 2.3; 168, 1.5; 214, 1.2); *mengeoient* (168, 1.7) et *mengoient* (216, 5.2); *chargoit* (213, 3.4).
 - devant *u* : *gut* (178, 2.1) et *geut* (178, 2.2), pas. s. P3 de *gesir*.

GH, DH et TH

43. La graphie *gh*, typique des textes du Nord, marque la vélaire sonore : *verghe* (142, 2.2)³⁶³.
44. *dhommage* 'dommage' (121, 1.3; 124, 3.2; 124, 6.3; 136, 5.2; 163, 2.1...) peut s'expliquer par une création analogique sur *d'hommage*.
45. On peut également noter la forme *thunique* (203, 2.2).

H

46. Sur *h* marquant une voyelle en hiatus, voir plus bas n°74, p. 277.
47. *heurent* (161, 1.3), pas. s. P6 du verbe *avoir*, est une graphie latinisante sur *habere*.
48. À l'inverse, on peut noter l'absence de *h* dans l'adjectif *haut* : *plus aulz hommes* (209, 1.4).

L et IL

49. La forme *veul* (120, 7.1; 165, 5.1; 167, 1.2; 169, 2.3) témoigne de la dépalatalisation de *l* en finale. Ce phénomène apparaît surtout dans le Nord³⁶⁴.
50. La graphie *ll* est ambiguë quand elle se trouve en intervocalique. Elle peut être soit un indice de dépalatalisation, soit une manière de noter *l* palatal³⁶⁵. Cette graphie est limitée à différentes formes du verbe *vouloir* : impér. P2 *veulle* (123, 2.2); P5 *veulliés* (120, 10.2); sub. prés. P2 *veulles* (130, 2.1; 130, 2.2); P3 *veulle* (142, 3.2; 150, 4.5); P5 *veulliez* (136, 4.3; 141, 5.2; 156, 3.2;); *veulliés* (168, 2.3; 171, 3.3); P6 *veullent* (156, 6.3).

³⁶³ Cf. Gossen, §42; *Suite Merlin*, p. LXXV n°8; *Tristan*, p. 30 n°1.

³⁶⁴ Voir Gossen, §59; *Tristan*, p. 28 n°4 et *Suite Merlin*, p. LXXII n°6.

³⁶⁵ *Tristan*, p. 28 n°5; *Suite Merlin*, p. LXXII n°5.

51. Les quatre verbes *conoistre*, *pooir*, *voloir* et *avoir* sont pourvus d'un *l* à la P3 : *congneult* (153, 2.5); *peult* (122, 5.2; 123, 1.2; 135, 2.1...), *polt* (120, 2.3; 120, 5.2; 122, 1.2...), *volt* (135, 9.1), *eult* (124, 4.6; 130, 1.4; 130, 3.1...). Sur ce point, voir morphologie n°99, p. 296.
52. La présence du *l* dans *perilz* 'péris', part. pas. masc. plur. de *périr* (189, 1.4) est peut-être due à l'influence du substantif *perilz* (que l'on trouve par exemple en 141, 2.4).

M, N et (IN)GN

53. *gn* peut noter *n* dans *pugnir* 'punir' (176, 1.2).

P

54. La présence du *p* dans *calipses* 'calices' (214, 1.3) est remarquable. Cette graphie n'est pas relevée par le FEW, mais le DMF en offre plusieurs occurrences (voir également Lacurne, III, 193b). Il pourrait s'agir d'une forme pseudo-savante.
55. Dans l'adjectif *solempnelle(s)* (141, 8.1; 181, 2.2), le *p* peut être une lettre diacritique permettant de distinguer *m* et *n* dans une succession de cinq jambages.

R

56. La métathèse de *r* est un phénomène particulièrement fréquent en picard³⁶⁶ : *pourpos* (123, 3.5; 136, 4.1; 140, 2.1; 141, 6.4; 150, 1.2...); *pourvisions* (160, 1.1); *enterroient* pour *entrepoient* (170, 1.3); *bregiers* (155, 3.5); *pourmener* (136, 5.5; 158, 2.2).
57. En picard, devant *l* et *m*, *s* intérieur aboutit à *r* par rhotacisme³⁶⁷ : *entremeler* (130, 3.2); *varlet* (158, 1.2; 158, 2.1; 161, 4.1) ou encore *dervés* (210, 4.2).
58. On observe quelques cas d'amuïssement de *r* devant consonne³⁶⁸ : *vetu* 'vertu' (143, 1.2) et *pajuré* 'parjuré' (158, 2.5).
59. Dans *pendre* (168, 3.3) pour *prendre* et *perpeteur* (120, 4.4) pour *perpetreur*, l'amuïssement de *r* peut s'expliquer par un phénomène de dissimilation.

³⁶⁶ *Suite Merlin*, p. LXXII n°11 et Gossen, §57.

³⁶⁷ Voir *Suite Merlin*, p. LXXIII n°15 et Gossen, §50.

³⁶⁸ Voir *Poème anglo-normand sur l'Ancien Testament, t. I : édition et commentaire*, éd. Pierre Nobel, Paris, Champion, p. 268 et Pope, p. 156 §395-396 et p. 450 §1184.

S et Z

A] Graphies conservatrices :

60. On trouve quelques graphies conservatrices qui marquaient l'ancienne affriquée : *pallaiz* (120, 7.2); *degrez* (120, 7.2); *filz* (122, 2.1; 129, 1.1; 130, 1.1; 131, 1.1; 134, 1.1; 134, 8.1...); *mieulz* (120, 2.2; 120, 5.2; 127, 3.4; 134, 2.3; 134, 6.2; 135, 1.1; 135, 2.1; 140, 1.5...). On signale une seule occurrence de *ainz* (157, 2.4), contre *ains* (119, 4.2; 120, 7.3; 123, 3.5; 124, 6.2; 130, 4.2...). Seule la forme *jours* (120, 10.5; 124, 5.1; 124, 6.4; 127, 10.2; 135, 6.2...) est attestée.

B] En intervocalique :

61. La sifflante sonore peut être notée *z* : *trayteuzement* (150, 3.1); *refuzé* (153, 2.4); *guize* (155); *miraculeuze* (155, 3.1)...
62. La confusion entre les graphies *s* et *ss* pour noter la sifflante sourde et la sifflante sonore est un phénomène fréquent dans le Nord³⁶⁹ :
- *ss* pour *s* : *souffissans* (156, 3.4; 174, 1.2; 175, 3); *appaissa* (158, 3.3); *souffissoit* (175, 3.4); *paissibles* (124, 5.1)...
 - *s* pour *ss* : *compasion* (130, 1.4); *occeisent* (147, 3.1).

C] En finale après consonne :

- Marque de pluriel.

63. Comme marque le pluriel, *s* et *z* ne semblent interchangeable que derrière *c* et *p* : *clercs/clercz*; *ducs/ducz*; *tempz/temps*... On ne trouve pas de graphie conservatrice comme *clers*.
64. *s* peut marquer le pluriel des mots se terminant par une dentale. En ce cas, *t* n'est pas noté, signe d'un amuïssement qui n'a rien d'étonnant au vu de la date et de la zone de diffusion du texte : *enfans* (119, 1.1; 119, 5.1; 122, 5.3...); *constrains* (119, 2.1; 120, 3.4; 123, 1.3...); *petis* (121, 2.7; 122, 5.4; 210, 3.1...) ³⁷⁰...
65. La lettre *z* peut marquer de pluriel derrière une consonne dentale ou labio-dentale : *regretz* (126, 4.2); *degretz* (120, 7.5); *piedz* (140, 6.1; 142, 1.5; 147, 3.3; 152, 3.2); *cherfz*

³⁶⁹ Gossen, §49; *Suite Merlin*, p. LXXI n°4.

³⁷⁰ Sur le système du copiste pour noter le pluriel, cf. morphologie n°13, p. 280.

(120, 1.2; 135, 3.2; 136, 2.1); *briefz* (120, 10.5; 136, 4.2; 163, 2.3); *fuitifz* (127, 1.3; 201, 2.4); *nefz* (121, 2.1; 143, 2.4; 157, 2.2...). On ne trouve pas de graphie conservatrice comme *nés* (< NAVIS). On ne trouve jamais *fs* ou *ts*, sauf une seule fois dans *traits* (171, 2.3).

66. Marque de pluriel derrière *l* et *g* : *ilz*, *lesquelz* (deux fois *lesquels* en 119, 1.2 et 119, 2.2), *bourgz* (165, 3.3), *daingz* (135, 2.2); *joingz* part. pas. masc. plur. du verbe *joindre* (130, 4.1); *ungz* (124, 3.5; 157, 3.4; 158, 5.2; 172, 2.1...) se trouve à côté de *ungs* (160, 2.3; 172, 3.1; 172, 3.2; 173, 3.1...).

- Marque de P1.

67. Morphème de P1 derrière *g* ou *t* : *rengz* (120, 7.4; 142, 3.2); *tiengz* (134, 5.3); *retiengz* (141, 6.2) ou *prometz* (120, 5.3; 147, 2.4; 161, 3.3).

- Marque adverbiale.

68. Marque adverbiale : *loingz* (120, 7.2; 150, 1.1).

D] En finale après voyelle :

69. La lettre *z* peut, dans de rares cas, marquer le pluriel derrière des *e* atones ou à la P5 du présent de l'indicatif du verbe *faire*. Les exemples suivants sont un relevé exhaustif de tous les cas où *z* suit un *e* atone : *hommez* (127, 2.4; 131, 1.4; 151, 2.1); *preudhommez* (197, 3.2); *bissez* (120, 1.2); *exercitez* (122, 5.5); *faictez* (158, 5.5); *maladez* (173, 3.1); *sommez* (158, 6.1). Soit un total de 9 occurrences.

E] Cas particuliers :

70. En raison de l'amuïssement de *s* final, on rencontre un certain nombre de cas où *s* n'a pas été noté alors que le mot est au pluriel. Ce phénomène phonétique explique aussi la présence de *s* ou *z* parasite. Les différentes occurrences sont présentées dans le chapitre sur la politique éditoriale (chap. VIII, p. 247 sq.).

W

71. Le verbe *vider* présente systématiquement une initiale en *w* : *widassent* (120, 3.2); *widast* (136, 6.1)³⁷¹.

³⁷¹ Voir *Tristan*, p. 29 n°12.

Hiatus

Signes diacritiques utilisés par le copiste pour marquer l'hiatus

72. Dans *veuoit* (200, 6.3), le digramme *eu* indique le caractère dissyllabique du mot.
73. La lettre *h* peut servir à marquer un hiatus : *esbahys* (124, 5.1); *esbahis* (126, 3.1; 127, 2.1; 158, 8.1...); *trahy*, part. pas. du verbe *trahir* (150, 3.2); *trahi*, pas. s. P3 du verbe *traire* (121, 4.2)³⁷².

Anciens hiatus

A] Réduction de l'hiatus :

74. La réduction de l'hiatus est attestée par les formes *marchant* (120, 1.3; 121, 2.3; 212, 2.1; 212, 4.2), *meschant* (177, 2.2) et *rançon* (216, 1.4). Par conséquent, nous n'avons pas mis de trémas sur les mots portant la trace graphique d'un ancien hiatus : *eagyé* (220, 3.1), *raençon* (9 occurrences)...

B] Graphies inverses :

75. Un certain nombre de graphies inverses témoignent du même phénomène : *leutes* 'lues', part. pas. fém. plur. de *lire* (181, 2.1); *feut*, pas. s. P3 du verbe *être* (137, 1.1; 140; 143, 1.1); *cogneut* (216, 7.5); *congneult* (153, 2.5); *congneurent* (123, 2.3)... Par ailleurs, au sub. imp. P3 et P6 du verbe *estre*, les formes de graphies inverses *feust* (120, 7.3; 122, 5.7; 124, 4.4...) ou *feussent* (125, 2.5; 127, 5.3; 139, 2.1...) se trouvent à côté des formes *fust* (216, 10.4) et P6 *fussent* (212, 3.1).

Cas de *e* en hiatus au pas. s. des verbes *cheïr*, *veïr* et *seïr*

76. Pour ce qui est des pas. s. *vey* (120, 4.1; 120, 8.1; 121, 2.4; 125, 2.2; 126, 4.1...), *veirent* (152, 1.2; 155, 2.5; 156, 2.5; 160, 1.2; 165, 5.6...) et *seyrent* (204, 1.1), cf. morphologie n°92, p. 294.

³⁷² Sur le verbe *traire* et son intégration à la classe des pas. s. faibles en *i*, voir morphologie n°93, p. 295.

Graphies étymologiques, savantes ou pseudo-savantes

77. *e* apparaît dans *matere* (159, 3.1; 182, 2.5; 187, 4.3; 188, 3.1) qui est une graphie étymologisante.
78. Sous l'influence de *scire*, le verbe *savoir* présente systématiquement des graphies avec *c* quel que soit le temps et le mode (123, 2.2; 126, 3.4; 127, 5.3; 134, 3.3; 135, 7.1...).
79. La forme *subjunguié* 'subjugué' (216, 10.3), avec nasale, est peut-être un calque du latin *subjungere* 'assujettir, soumettre'.
80. Ajout d'un *b* étymologique : *dessoubz* (126, 4.2; 154, 2.1; 159, 5.3; 200, 3.8; 205, 1.1...); *doibt* (158, 3.1); *debvons* (158, 8.2; 167, 1.4); *doubte* (125, 2.5; 134, 8.2; 146, 2.2; 148, 3.1; 170, 1.4...).
81. Le passé simple des verbes *percevoir*, *apercevoir* et *recevoir* est pourvu d'un *p* étymologique (cf. morphologie n°100, p. 296).
82. L'adjonction d'un *p* savant ou pseudo-savant est également systématique dans *nepveu(x)* (159, 4.5; 165, 2.3; 179, 3.4...); *noepces* (141, 8.1); *sepmaines* (188, 1.1; 197, 4.2; 210, 8.4); *escripre* (120, 10.4; 128, 3.3; 159, 4.3...); *escript* (159, 1.3; 159, 4.4; 173, 2.3...)...
83. *heurent* (161, 1.3), pas. s. P6 du verbe *avoir*, est une graphie latinisante sur *habere*.
84. Le *d* de *nud* (123, 3.3), *conclud* (135, 1.3) et *concludrent* (188, 1.2) est un latinisme. La forme *adventure* est la plus répandue (13 occurrences). Toutefois, la forme *aventure* est attestée par 3 occurrences.

Morphologie

Prépositions et pronom/adverbe *en*

1. Le pronom/adverbe *en* apparaît une fois sous sa graphie étymologique *ent* (< INDE) (185, 1.4).
2. La préposition *à* est souvent graphiée *ad* (127, 3.4; 127, 5.5; 156, 4.2; 159, 1.2; 165, 5.4...), en part. dans la loc. conjonctive *jusques ad ce que...* (119, 5.1; 121, 2.2; 122, 1.1; 122, 5.5; 124, 1.2; 135, 1.3; 135, 3.3...).
3. La préposition *dès* est graphiée une fois sans *s*. Nous avons transcrit *dè* (127, 6.2). Ce phénomène est également bien attesté dans notre texte pour l'article défini pluriel (*lé* pour *les*) et pour le produit de *de + les* (*dé* pour *des*)³⁷³.

Substantifs et adjectifs

Présence limitée du *s* de flexion

4. Disparition du *s* de flexion au CSS, sauf pour les part. pas. ou adjectifs en fonction d'attribut :
 - *sy fut enterrés son corps à Londres* (138, 3.1),
 - *sy l'emporterent à Clastimberì où il fut enterrés* (140, 2.3),
 - *quant doncques ledit serviteur fut venus* (141, 5.1),
 - *il fut larges et debonnaires* (141, 6.3),
 - *sy fut enterrés à Wincestre* (142, 4.4),
 - *sy envoierent hastivement en Engleterre devers le roy Guillame lui nonchier comment Eli estoit entrez ou Mans* (185, 1.1),
 - *le roy estoit entrez en une eglise* (186, 6.1)...
5. L'adjectif *desoyaulx* est un CSS dans la phrase suivante : *roy Ferrant, où estes vous? Veez cy le roy Richard qui vous vient deffendre la Riole et le Bray Girart, et toute la terre de Gascongne où vous n'avez droit, dont fait avez comme **maulvais homs et desoyaulx*** (219, 1.2).

³⁷³ Sur l'instabilité de *s* en finale, voir *Suite Merlin*, p. LXXIV n°7.

6. Forme hypercorrecte de CSS singulier *homs* (216, 10.5; 219, 1.2) ou *preudhoms* (216, 4.5).
7. On peut noter deux occurrences de la forme *amours* avec *s* dans la loc. *par amours*³⁷⁴ :
- *le roy doncques, qui oncques n'avoit veu celle demoiselle, fors seullement par la bonne renommé qui couroit, fut contraint de penser à elle par amours qui lui mist au ceur* (134, 3.1),
 - *[il] prinst des chasteaulz, les ungs par force, et les aultres, par amours, lui estoient rendus* (215, 2.3).
- On ne trouve jamais **par amour*, signe que la locution figée *par amours* est un archaïsme qui a été conservé.
8. La forme de CSS *Dieux* n'apparaît plus que dans des formules d'invocation : *Dieux nous deffende* (168, 5.1); *si m'aït Dieux* (185, 3.4). On peut également relever une occurrence où le CSS *Dieux* est employé en fonction sujet dans un énoncé non stéréotypé : *ung saint hermitte du mont Saint Samuel voullloit parler à lui d'une advision que Dieux lui avoit moustré* (210, 1.2).

Anciens substantifs à deux bases

9. *traitour* : emploi à deux reprises de l'ancienne forme de CR *traitour* (147, 4.5) ou *traytour* (140, 3.3) en fonction sujet.
10. *batel* et *pescheour* : on peut relever le CR absolu *batel pescheour* (153, 2.4) qui est le seul cas de conservation des formes anciennes de CR de ces deux mots. La base *pescheur* l'emporte ailleurs quelle que soit la fonction du mot (153, 2.4; 153, 2.5). La conservation peut être due au fait qu'il s'agit d'une locution figée.
11. *pastours* : le CSS n'est pas représenté dans le texte. La forme de CRP correspond bien à l'emploi attendu de la forme puisque les trois occurrences sont des compléments, directs ou indirects (155, 3.4; 155, 3.5; 155, 4.2).
12. *ber* : une seule occurrence (194, 2.3) en fonction sujet.

Formation du pluriel

13. Le copiste de P1 semble avoir un système très régulier pour noter le pluriel des substantifs qui s'achevaient anciennement par une dentale :

³⁷⁴ Jean Frappier, « "D'amors", "par amors" », *Romania*, t. 88, 1967, p. 433-474.

- si le *t* (le phénomène est aussi vrai avec *d* ou *f*) est maintenu graphiquement, le pluriel sera noté par un *z* : *regretz* (126, 4.2); *degretz* (120, 7.5); *piedz* (140, 6.1; 142, 1.5; 147, 3.3; 152, 3.2); *cherfz* (120, 1.2; 135, 3.2; 136, 2.1); *briefz* (120, 10.5; 136, 4.2; 163, 2.3); *fuitifz* (127, 1.3; 201, 2.4),

- si le *t* n'est pas noté, la marque du pluriel sera *s* : *enfans* (119, 1.1; 119, 5.1; 122, 5.3...); *constrains* (119, 2.1; 120, 3.4; 123, 1.3...); *petis* (121, 2.7; 122, 5.4; 210, 3.1...).

Cette répartition indique que le copiste utilise côte à côte l'ancien système et un système plus moderne : le système ancien est maintenu dans les formes comme *enfans*, *petis...* dans lesquelles le copiste a substitué *s* à *z*, ce dernier ayant complètement perdu sa valeur de digramme. Les formes *regretz*, *degretz...* représentent le système plus moderne, construit sur la base de l'ancien CRS, avec adjonction de la marque de pluriel. Celle-ci est *z* et non *s* car, comme indiqué dans la partie sur les graphies (n°65, p. 276), le copiste utilise exclusivement *z* derrière les dentales et les labio-dentales.

Anciennes formes synthétiques de comparatifs

14. On compte deux occurrences de *grigneur* (190, 2.4 et 213, 3.1) et de *moindre* (182, 6.3; 189, 2.6). Ces formes sont en concurrence avec *plus grant* (10 occurrences); *plus grande* (3 attestations en 127, 3.3; 171, 1.1 et 186, 4.1); *plus grans* (7 occurrences) et *plus petit* (1 attestation en 168, 5.1).

Adjectifs numéraux

15. Dans les formes *tierch* (210, 3.1; 216, 4.2), *tiercz* (119, 2.2) et *tierc* (131, 1.1), *ch/cz* et *c* marquent le produit de *t* + yod en finale dans les parlers du Nord.

Épicènes et formation des adverbes

Emploi des formes épicènes et des formes en *e*

16. Pour ce qui est de l'alternance des formes de féminin *grant/grande*, on remarque que la forme en *e* se spécialise en fonction d'attribut tandis que la forme épicène n'est employée qu'en fonction d'épithète antéposé. Ce phénomène rejoint ce qui est observé ailleurs en moyen français³⁷⁵.

³⁷⁵ Gaston Zink, « Le passage de *grant* féminin à *grande* en français médiéval », *Lorraine vivante. Hommage*

A] Singulier

	grant	grande
Attribut du sujet	–	16
Épithète postposée	–	5
Épithète antéposée	80	2

B] Pluriel

	grans	grandes
Attribut du sujet	–	1
Épithète antéposée	15	–

17. Les adjectifs *puissant*, *tranchant* et *plaisant* sont eux aussi encore épïcènes; *un moult puissant navire* (120, 1.3); *ceste puissant nef* (206, 4.1); *des espees fort trenchans* (170, 1.3); *haches trenchans* (216, 6.3); *une plaisant fueillie* (121, 4.2). On trouve toutefois une occurrence de *plaisante* : *ceste premiere acointance n'estoit guerres plaisante à Eldewould* (135, 5.3).
18. Le féminin de *fort* est systématiquement *forte* (147, 4.4; 165, 5.9; 185, 6.1; 195, 3.4; 196, 1.2; 199, 6.2).
19. Le féminin en *e*, *mortelle*, est seul attesté (121, 3.1; 137, 1.2; 139, 1.1; 151, 1.1; 156, 5.5).
20. L'interrogatif *quel* présente un nombre d'occurrences semblable pour les formes *quel* et *quelle* :
- *quel* 140, 6.2; 141, 2.2; 141, 4.2; 142, 3.3; 158, 2.3; 220, 1.5,
 - *quelle* 136, 4.1; 159, 4.2; 180, 1.1; 185, 2.1.
21. Pour *tel*, le féminin en *e* est légèrement prédominant. Pour le singulier, on compte 7 occurrences de la forme épïcène *tel* et une quinzaine d'occurrences de la forme *telle*. Pour le pluriel, on ne relève qu'une seule attestation de *telz* (*telz enseignes* en 165, 2.4) et 4 de *telles* (120, 5.4; 147, 2.4; 159, 1.3; 159, 5.5).

Quand elle est employée au singulier en fonction attribut, c'est la forme *telle* qui l'emporte :

- *l'usance de guerre est telle que...* (127, 2.1),
- *la damoiselle estoit telle comme...* (134, 5.3),
- *mais son intention n'estoit pas telle* (135, 3.1).

En fonction d'épithète antéposée, *tel* et *telle* alternent à peu près équitablement, y compris dans les loc. figées : *par tel maniere que* (130, 4.6); *par tel condition que* (182, 7.4; 206, 4.3); *par tel fachon que* (185, 5.4), contre *en telle maniere (que)* (158, 7.1; 175, 5.5; 193, 2.2; 199, 4.1); *par telle maniere* (170, 4.1).

22. *royal* est encore épïcène en 202, 2.1; 202, 2.4; 220, 4.1, mais *royale* en 203, 2.6. On ne trouve que *desloyalle* (120, 3.2; 140, 1.4; 209, 5.2) et *lealle* (203, 1.3).
23. Les adjectifs se terminant en *-ef* sont peu représentés. On compte une forme épïcène (*grief* en 194, 3.4) et deux formes en *e* : *briefve* (135, 2.2) et *griefve* (179, 2.1), c'est-à-dire avec la base du masculin conservée au féminin.

Formation des adverbes

24. Seule la forme *grandement* (119, 1.2; 120, 6.1; 120, 9.3...) est attestée dans notre texte. L'adverbe a donc déjà été refait sur la base en *e* de l'adjectif.
25. En revanche, l'adverbe correspondant à l'adjectif *fort* est construit à partir de l'ancienne base épïcène : *forment* (134, 8.2; 136, 8.3; 154, 2.3; 185, 4.1; 218, 1.1).
26. L'adverbe correspondant à l'adjectif *loyal* est majoritairement construit sur l'ancienne base : *loyaulment* (141, 7.2; 179, 3.5; 193, 1.2; 200, 7.2; 209, 4.3). La réfection sur la base en *e* est également attestée : *loyallement* (200, 7.2).
27. La forme *briefment* (175, 3.4; 186, 5.4) indique que l'adverbe est encore construit sur l'ancienne base épïcène.

Déterminants et pronoms

Articles

28. Nous n'avons relevé qu'une seule attestation de l'ancienne forme de l'article défini masculin singulier : *li cri* (171, 3.4). Cet archaïsme peut s'expliquer par le fait que la forme *li*

est employée dans le contexte assez stéréotypé de la description d'une bataille : *Sy estoit li cri et la huee sy très grande que de les ouïr estoit chose espouentable.*

29. La forme picarde *le* pour *la* apparaît sporadiquement³⁷⁶ : 127, 1.3 ; 135, 8.3 ; 136 ; 145, 2.1...
30. L'article défini pluriel peut se trouver sans *s* : *lé* (140, 3.2 ; 200, 1.2 ; 211, 2.2). On trouve également *dé* pour *des*, résultat de *de + le* : *dé* (182, 4.5 ; 120, 8.2 ; 216, 4.5)³⁷⁷.
31. On compte une occurrence de l'ancienne forme de l'article indéfini masculin pluriel *ungs*, qui semble avoir la même valeur que l'indéfini pluriel *des* : *on lui posa sur son chief ungs blans draps linges* (203, 2.2).
32. L'ancienne forme de l'article indéfini féminin pluriel *unes* a été conservée dans l'expression *unes lettres*, calque de la tournure latine : *sy fist incontinent escripre unes lettres de deffiance* (216, 3.1).

Pronoms personnels

A] Sujet :

33. On ne trouve qu'une seule occurrence de la forme picarde du pronom de première personne *jou* (216, 13.1)³⁷⁸.
34. Pour la réduction de *il* à *i* ou *y*, cf. graphies n° ??, p. ??.
35. À la P6, le copiste utilise sporadiquement *il* (119, 1.4 ; 134, 7.1 ; 135, 3.2 ; 141, 5.6 ; 144, 1.3...), ancienne forme du pronom personnel P6, au lieu de la forme moderne *ilz* (122, 5.4 ; 122, 5.6 ; 123, 1.1 ; 124, 1.1 ; 124, 5.2...).

B] Complément :

36. À la P3, au cas régime direct, on rencontre parfois la forme *le* pour *la*, typique du picard³⁷⁹ : 134, 6.2 ; 134, 7.2 ; 135, 4.3 ; 135, 5.2 ; 143, 2.2...
37. Comme cela a déjà été mentionné pour l'article défini pluriel, le pronom de P6 peut également se trouver sans *s*, *lé* (209, 5.3).

³⁷⁶ Gossen, §63

³⁷⁷ Flutre, §196 et §197.

³⁷⁸ Gossen, §64.

³⁷⁹ Flutre, §206.

Pronoms et déterminants possessifs

38. Présence de la forme picarde *se* pour *sa*³⁸⁰ : *quant le duc Guillame ot toute se navire ap-prestee* (160, 2.1).
39. On compte une seule attestation de la forme courte *vo* (186, 7.4), typiquement picarde³⁸¹.
40. La forme adjectivale *leur* (pluriel) n'est représentée que par une seule occurrence : *leur devises* (170, 4.1).
41. Le possessif masculin pluriel *ses* peut lui aussi se trouver sans *s* : *sé gens des plus privés de sa personne* (187, 1.2).
42. Pour le féminin, l'ancienne forme tonique ne subsiste plus que dans une formule stéréotypée d'adresse à Dieu : *la soie merci* (147, 1.2).

Pronoms démonstratifs

A] ce pronom

43. On relève une seule occurrence de la forme *che*, typiquement picarde, pour le pronom démonstratif *ce* : *lors veissies feux alumer, cuisines aprester et varletz par villes et hameaulz fuir pour chassier tout **che** dont mestier avoient* (161, 4.1).

B] Pronoms au masculin singulier

44. La forme quasi exclusive du pronom démonstratif au masculin est *cellui*, aussi bien au cas sujet qu'au cas régime (environ 20 occ.). On peut toutefois relever une occurrence de *cil*, une de *cestui*, et même de *celi* qui renvoie ici à un personnage masculin :
- *et cil dist que voullentiers le feroit* (212, 2.5),
 - *dist adont celi* (185, 3.4),
 - *et cestui le prinst moult humblement en remerciant le duc de cest honneur* (169, 2.6); *quant il eult cestui mengiet, il vint à l'autre* (186, 5.2).

C] Pronoms au féminin singulier

45. *celle* est l'unique forme employée pour le pronom démonstratif féminin : on compte deux occurrences de *celle dont...* (135, 8.3; 215, 1.1) et 4 de *celle de...* (194, 3.2; 205, 1.1; 209, 2.6;

³⁸⁰ Gossen, §67.

³⁸¹ Gossen, §68.

216, 13.2)³⁸² :

- *C'estoit malfait et contre la voulenté de Dieu d'avoir prins à femme celle dont il avoit levé l'enfant* (135, 8.3),
- *L'annee devant celle dont je parle morut le soubdan Salhadin* (215, 1.1),
- *Il aida moult à faire l'abaïe de Clugny et celle de saint Martin* (194, 3.2),
- *en laquelle estoit contenu comment l'eglise d'Euroit estoit desoubz celle de Cantorbie* (205, 1.1),
- *les portes de la cité estoient murees fors celle d'orient* (209, 2.6),
- *la comté d'Ambmale, celle de Narches* (216, 13.2).

D] Pronoms au pluriel

46. Il n'y a pas de pronoms démonstratifs féminins au pluriel dans notre texte. La forme du pronom au masculin pluriel apparaît sous la forme *ceulx* (67 occ.) ou *ceulz* (23 occ.), aussi bien au CS qu'au CR.

E] Formes préfixées en *i*

47. On ne compte que deux occurrences de la forme préfixée en emploi pronominal. Il s'agit à chaque fois d'un féminin singulier employé après préposition : *en icelle* (123, 3.2; 171, 1.1).

Déterminants démonstratifs

A] Déterminants au masculin singulier

48. On trouve une seule occurrence de *cilz* : *et estoit cilz Othes filz au duc Henri de Saxoigne* (217, 3.3). La forme est employée en fonction sujet et porte une marque de CSS hypercorrecte fréquente dans le Nord.
49. L'ancien CR *cel* continue à être employé en fonction régime :
- soit régime direct : *quant ceulx de Londres sceurent cel affaire...* (204, 1.5); *puis envoyèrent querir cel Othes* (217, 3.4),
 - soit régime prépositionnel : *je ne suis pas venu en cel paÿs à tel compaignie pour avoir seulement les estrelins* 165, 2.2); *en cel an fut nés Richard* (198, 2.1).

³⁸² Marchello-Nizia, p. 160.

50. Il en va de même pour *cellui*, employé trois fois en régime prépositionnel :

- *pour cellui tempz que l'isle de la Grant Bretaigne estoit en tel perplexité...* (120, 1.1),
- *or advint en cellui tempz que le bruit fut moult grant à la court du mariage Eldewould* (135, 1.1),
- *à cellui conte de Maienne avoit le roy, sur tous les aultres, la grigneur hayne* (190, 2.4).

Pour ce qui et des formes *cestui*, *cest* et *ce*, la répartition des formes n'est plus liée à la fonction du mot dans la phrase :

51. *cestui* (19 occ.) semble se spécialiser dans deux positions : en tête de phrase, il peut apparaître comme déterminant du sujet de la proposition. Ailleurs, il est attesté à la fois devant des compléments directs et prépositionnels :

- **sujet en amorce de proposition principale (11 occ.)** : 134, 2.1 ; 141, 6.4 ; 141, 8.3 ; 141, 8.8 ; 143, 1.1 ; 144, 2.1 ; 148, 3.1 ; 152, 3.6 ; 153, 2.2 ; 169, 2.6 ; 192, 2.3,
- **régime direct (1 occ.)** : *seigneurs, sachiés pour verité que Souwin, le roy de Dannemarce, venoit par mer atout son grant ost pour guerroiier cestui royaulme* (152, 1.4),
- **régime prépositionnel (7 occ.)** : *lui, qui estoit son mary, prioit au roy et à tous les barons que à cestui besoiing le voulissent secourir et aydier* (120, 9.3) ; *après cestui Edouard, rengna Adeston, son aigné filz* (130, 1.1) ; *après la mort de cestui roy Eldret, Kenoult le Danois encommença de rengner* (139, 1.1) ; *vous n'avez nulz enfans de vostre sang issus qui après vous puist rengner ne estre roy de cestui vostre païs* (156, 3.1) ; *vous sçavez assez que un jour, qui passa par une nuit saint Buton, ilz misrent à mort tous les Danois que trouver peurent, hommes, femmes et petis enfans en cestui païs* (168, 3.1) ; *deniers ne rentes ne veul avoir de vous, j'ay tout quittié à la roine, ma seur, ce que pour cestui royaulme vous me deviés* (191, 3.3).

52. Comme on peut l'attendre d'un texte de cette période, *cest* (environ 30 occ. sur l'ensemble du texte) et *ce* (environ 70 occ. pour le livre 4) connaissent déjà la répartition moderne : *cest* est utilisé devant un mot à initiale vocalique et *ce* devant un mot à initiale consonantique.

B] Déterminants au féminin singulier

53. On relève les formes *ceste* et *celle*. *Ceste* présente environ deux fois plus d'occurrences que *celle* (96 contre 44), ce qui est la répartition attendue pour un texte de cette période³⁸³.

³⁸³ Marchello-Nizia, p. 154-155

C] Déterminants au pluriel

54. On relève environ 75 occurrences de *ces*, unique adjectif démonstratif pluriel, au masculin comme au féminin³⁸⁴.

D] Formes préfixées en *i*

55. Le déterminant préfixé apparaît trois fois : une au féminin singulier (*icelle amour* 122, 2.2) et deux au masculin pluriel (*iceulx Danois* 129, 2.2; *iceulx traitres* 192, 3.3).

Pronoms et déterminants indéfinisA] Les déterminants *nul(z)* et *aucun(s)*

56. L'emploi du pluriel est assez fréquent, surtout au masculin :
- *le roy Adeston n'avoit nulz filz* (131, 1.1),
 - *il n'avoit nulz enfans* (145, 1.1),
 - *sire, sachiez que par le conseil des haulz barons du royaulme, jamais nulz Danois ne seront receus à seigneur* (147, 1.3),
 - *faittes tous les biens du païs mettre à saulveté, que les Northmans ne puissent trouver nulz vivres* (165, 4.3),
 - *descendy le duc atout sa bataille qui moult estoit plus grande que nulles des aultres* (171, 1.1)...

B] Les pronoms *nul(z)*, *personne* et *aucun(s)*

57. La déclinaison bicasuelle est maintenue pour *nulz*. On trouve les CSS suivants :
- *sy n'estoit lors nulz, tant feust puissant, ou royaulme d'Engleterre, qui à l'encontre d'eulz se osast mouvoir* (122, 5.7),
 - *par quoy le roy Suwin faisoit du tout sa volenté, car nulz ne lui aloit à l'encontre* (137, 2.4),
 - *il se vey estre seul roy de toute Engleterre, paisiblement obeÿ, sans ce que nulz lui osast contredire* (141, 1.1),
 - *c'est le plaisir de Nostre Seigneur contre la volenté duquel nulz ne peult errer* (148, 1.4),
 - *vous avez gouverné en paix et bonne justice, tellement que nulz ne s'en doit plaindre* (156, 2.6),

³⁸⁴ Marchello-Nizia, p. 154-157.

Le CRP est lui aussi représenté :

- *quant il veoit son point, sailloit sur eulx et les detrenchoit sans en prendre nulz à raenchon* (125, 1.3),
- *car Northmans sans nulz espargner en firent sy grant occision* (172, 3.1).

C] *certain*s

58. On relève deux occurrences de *certain*s/*aines* au pluriel. Cet emploi est encore relativement rare d'après C. Marchello-Nizia³⁸⁵ : *j'ay sommé Herault par lettres et puis par certains messages* (167, 1.2); *pour certaines nouvelles à lui denunchies* (120, 1.3);

D] *rien*s

59. La forme avec *s* adverbial est quasi exclusive. On ne compte qu'une seule occurrence de *rien* en 168, 1.1.

Relatifs

60. L'emploi de *que* pour *qui* est assez rare, on n'en relève que trois exemples :
- *il n'en y a nulz **que** en ce cas ne vous serve et aide* (158, 4.5),
 - *et porta on enterrer le corps à Kent comme ordonné l'avoit, moult honnourablement, ainsy que bien appartenoit à tel prince **que** sy noblement avoit reagné* (180, 1.3).
 - La seconde nuit devant, ung moisne de son hostel songa ung songe ouquel il lui fut advis que le roy estoit entrez en une eglise à moult grant gent et que par grant orguel desprisoit tous ceulx **que** avecq lui estoient (186, 6.1)
61. L'antécédent peut ne pas être exprimé :
- l'antécédent renvoie à des personnes : **qui** ('eux qui') *sy fiers et beubenchiers estoient à l'assambler* (122, 3.4); **qui** ('celui qui') *a tenu en vostre service .x. chevalliers, il en terrai .xx. au dessus* (158, 7.3); **qui** ('vous qui') *pour seullement veoir vos ennemis estes desconfi* (165, 6.2),
 - l'antécédent renvoie au contenu de la proposition qui précède : **qui** *ne fut pas sans grant effusion de sang...* (119, 3.3); *qui est signe de y vouloir faire leur residence* (121, 4.4); **qui** *fut une grant pitié et grant perte pour la crestienneté* (122, 3.4); *qui fut contre le serment et promesse que fait lui avoit* (158, 1.1)...

³⁸⁵ Marchello-Nizia, p. 191.

62. En raison de l'amuïssement du *l* final dans le pronom *il* (cf. graphies n°??, p. ??), on trouve parfois *qui* pour *qu'il* :
- à la volonté de Dieu en soit *qu'i le veulle garder d'encombrier* (123, 2.2),
 - le traittié tel *qu'i estoit acordé entr'eulx* (126, 1.1),
 - et destruisi tous ceulz *qu'il polt sçavoir qu'i avoient esté favourables au roy Suwin* (138, 2.1),
 - et frapoit l'eaue d'une petite verghe *qu'i tenoit en sa main* (142, 2.2),
 - car il y mist bonne garnison de gens d'armes adfin *qu'i, lui et sa compaignie, en cas neccessaire, se y peussent retraire à saulveté* (162, 1.3).
63. La forme *quil* pour *qui* en 156, 2.3 pourrait être une graphie inverse consécutive à l'amuïssement du *l* final. Il peut aussi s'agir d'une enclise pour *qui le*.
64. On peut noter deux exemples de l'emploi de *que* pour *dont*³⁸⁶ :
- *derechief, par l'envie que les Franssois avoient du los de toutes les vaillances qu'il veoient que le roy Richard et ses Anglois avoient l'honneur, le duc de Bourgongne [...] envoya quatre de ses plus secretz messages* (209, 3.3),
 - et [il] destruisi tous ceulz **qu'il** polt sçavoir [198v°a] *qu'i avoient esté favourables au roy Suwin* (138, 2.1).
65. *que* apparaît une fois à la place de l'adverbe-relatif *où* pour développer un complément de lieu : *ains se teut jusques au disner qu'il estoit assis à la table du roy* (152, 3.3).

Verbes

Indicatif présent

66. Le verbe *aimer* ne présente pas encore d'alignement sur la base forte du paradigme : ind. prés. P1 *aime* (155, 2.4; 167, 5.1; 191, 3.2); P3 *aime* (156, 3.5); P5 *amez* (158, 5.5; 167, 5.1); ind. imp. P3 *amoit* (120, 4.1; 120, 5.2; 126, 3.2...); *amoyt* (123, 1.1); P6 *amoient* (120, 7.1; 121, 3.1; 127, 3.4...); pas. s. P1 *amay* (169, 1.3); P3 *ama* (131, 1.2; 133, 1.2; 134, 1.1...); sub. imp. P3 *amast* (135, 2.1).
67. À la P1, le verbe *faillir* conserve la forme *fail* (159, 3.4) qui marquait l'ancien radical palatalisé.

³⁸⁶ Ménard, §71.

68. De même, les verbes *tenir* et *venir* conservent eux aussi les formes qui servaient à noter l'ancien radical palatalisé : *vieng* (159, 3.4) ; *tieng* (168, 2.2 ; 216, 13.1). Ces formes peuvent recevoir un *z* comme marque de P1 : *tiengz* (134, 5.3) ou *retiengz* (141, 6.2). Sur l'emploi de *z* au lieu de *s* derrière *g*, cf. Graphies n°65 et n°66, p. 276. La forme *rengz* (120, 7.4 ; 142, 3.4), du verbe *rendre*, est peut-être le produit d'une analogie graphique sur ces verbes.
69. Les formes *requiers* (156, 6.3) et *quir* (194, 3.1) témoignent d'une hésitation entre une forme de P1 avec ou sans *s* analogique. Sur la réduction de *ie* à *i* dans cette dernière forme, cf. Graphies n°14, p. 267. En revanche, la marque de P1 est systématique pour les verbes *mettre* et *promettre*, on ne trouve que *metz* (150, 3.2 ; 161, 4.4) et *prometz* (120, 5.3 ; 147, 2.4 ; 161, 3.3).
70. La forme *prencz* (185, 7.3) est peut-être issue d'un amalgame entre le radical picard en *c(h)* que le verbe *prendre* a pu connaître dans le Nord³⁸⁷ et son radical dental. Le *z* serait, ici encore, la marque de la P1.
71. On peut noter la conservation de *dient* (146, 2.2), forme ancienne de P6 du verbe *dire* : *Mais Edouard n'estoit pas illec, ains estoit alés en Hongrie devers son cousin germain Edouard l'Exillié, filz du roy Emond Yrensit. (2) « Sire, ce **dient** les messages, n'aiiés pas doubte, car sy tost que Alured sera venus par delà, les barons le couronneront à roy d'Engleterre et le tenront à droiturier seigneur »*
C. Buridant signale que l'usage du présent pour les verbes de parole est un trait fréquent dans l'ancienne langue³⁸⁸. On trouve le même phénomène à la P3 : *elle appella un sien chevalier auquel par pluseurs fois s'estoit descouverte de sa mauldite intencion. (7) Sy lui **dit** : « Mon amy... »* (136, 2.7).

Subjonctif présent

72. Le subjonctif P3 du verbe *prendre* présente encore une forme avec radical palatalisé³⁸⁹ : *prengne* (179, 2.2).
73. L'ancienne forme de sub. prés. P3 *doinst* (152, 3.5), du verbe *donner*, est attestée par une seule occurrence.

³⁸⁷ Gossen, §75.

³⁸⁸ Claude Buridant, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES, 2000, §292

³⁸⁹ Gossen, §80 ; *Suite Merlin*, p. LXXVIII n°16.

Indicatif imparfait

74. La désinence régionale de P4 *iemes* n'est que très peu représentée³⁹⁰ : *laissiemes* (127, 2.2); *estiemes* (155, 3.3).

Passé surcomposé

75. Le passé surcomposé apparaît à deux reprises. Il est utilisé dans un contexte passé avec une valeur aspectuelle indiquant que le procès est définitivement révolu³⁹¹ : *après ce qu'il ot eu rengné* (144, 2.5); *le roy avoit eu espousé sa seur* (153, 2.1).

Futur et conditionnel

76. La forme réduite pour le verbe *avoir* au futur est représentée par les deux occurrences suivantes : P3 *ara* 'aura' (170, 1.4) et P4 *arez* 'aurez' (141, 3.4).
77. Le groupe *nr*, au futur et au conditionnel du verbe *tenir*, a pu s'assimiler : fut. P3 *terra* 'tiendra' (158, 73.); et cond. prés. P3 *terroit* 'tiendrait' (2016, 5.1). Les autres occurrences du verbe *tenir* au futur et au conditionnel présentent un *d* épenthétique : *tendroit* (135, 7.3; 140, 1.3; 161, 4.2); *tendray* (159, 2.3); *tendront* (167, 4.5)...
78. Au futur et au conditionnel, *e* peut noter un son de passage, dit *e svarabhaktique* : fut. P1 *renderai* (140, 5.3; 155, 2.2;); *prenderay* (169, 1.4; 212, 2.2); *deffenderay* (156, 4.4); P6 *deffenderont* (159, 3.4); cond. prés. P1 *prenderoie* (134, 3.3); P3 *renderoit* (153, 2.6; 178, 4.2; 200, 7.1; 212, 4.4; 216, 9.2); *prenderoit* (158, 4.2; 188, 4.6; 189, 2.6); *attenderoit* (165, 5.2); *deffenderoit* (182, 2.2); *metteroit* (200, 3.4)...
79. On peut relever l'absence régulière de consonne épenthétique, phénomène particulièrement courant en picard : *venroit* cond. prés. P3 de *venir* (147, 3.5); *devenront* (141, 5.6); *volront* (167, 4.4), à côté de *voldront* (156, 4.5)...
80. Le groupe *rr* présente plusieurs cas de simplification : fut. P1 *demouray* (216, 11.5); P3 *demoura* (122, 2.3); P4 *porons* (216, 11.5); cond. prés. P1 *moroie* (179, 3.1); P3 *poroit* (124, 2.1; 141, 7.3); P6 *poroient* (170, 1.3; 188, 4.6); *poroyent* (220, 1.1); P6 *moroient* (127, 8.2).

³⁹⁰ Cf. Gossen, §79.

³⁹¹ Voir Ménard, §150 et Marchello-Nizia, p. 284-285.

81. On peut également noter l'absence de *e* dans les séquences *r + r* et *n + r* :
- *r + r* : *demourrez* (165, 5.9; 136, 4.2); *demourra* (166, 1.5)...
 - *n + r* : fut. P1 *menray* (147, 1.3); *donray* (165, 1.3); P3 *donra* (168, 1.6); cond. prés. P3 *donroit* (161, 4.2)...
82. À côté des formes en *don-*, le verbe *donner* présente également une base *dou-* au futur et au conditionnel : fut. P1 *douray* (142, 3.5); *dourai* (191, 3.4); cond. prés. P3 *douroit* (199, 4.1; 200, 5.3); P6 *douroient* (200, 2.3);
83. Le cond. prés. P6 *enterroient* (170, 1.3), du verbe *entrer*, résulte d'une métathèse.
84. Les formes de fut. P1 *enterai* (185, 3.2), du verbe *entrer*, et de cond. prés. P3 *offeroit* (161, 4.2) peuvent se comprendre par une réduction du groupe *rr* après une métathèse.
85. La forme de cond. prés. P3 *souveroit* (158, 5.5) pourrait résulter d'une réduction du groupe *rr* après assimilation du groupe *nr*³⁹².

Passé simple

86. Les désinences de P1 en *c(h)*, typiquement picardes³⁹³, sont très peu représentées, nous n'avons relevé que *fuch* (170, 5.1) et *eucz* (152, 1.5). Pour cette dernière forme, on peut considérer qu'il y aurait ici deux morphèmes de P1 : le *c*, typique du picard, et le *z* pour marquer la P1. Il est aussi possible de considérer *cz* comme un seul morphème marqueur de P1. Ces terminaisons s'expliquent par une extension analogique à partir de formes telles que *fac(h)*, *plac(h)*³⁹⁴...
87. Adjonction d'un *s* ou d'un *z* analogique à la P1 : *vis* (216, 11.3) du verbe *veoir*; *congneus* (156, 4.4) du verbe *conoistre* ou *creuz* (169, 1.3) du verbe *croire*.
88. La forme *cueilla*, pas. s. P3 de 'cueillir' (131, 1.4), s'explique par une hésitation sur l'infinitif de ce verbe. En effet, il y a eu un temps une concurrence entre une forme *coillir*, suivant la conjugaison des verbes en *ir*, et une forme *coillier*, qui suit quant à elle la conjugaison des verbes du 1^{er} groupe et présente donc une conjugaison faible en *a* au passé simple³⁹⁵.

³⁹² Cf. la forme *souvera* 'souviendra' dans *Gérard de Nervers...*, p. 79.

³⁹³ Cf. Gossen, §75; Fouché, *Verbe*, p. 273.

³⁹⁴ *Suite Merlin*, p. LXXVII n°14.

³⁹⁵ Fouché, *Verbe*, p. 256.

89. On trouve *craint* (131, 1.2) et *chaint* (203, 2.2), pas. s. P3 des verbes *craindre* et *ceindre*. Ces formes peuvent s'expliquer par l'amuissement de *s* implosif qui provoque une confusion phonétique (puis graphique) entre la P3 de l'ind. prés. et la P3 du passé simple.
90. *couvient* (124, 6.2) pourrait être une forme de pas. s. pour *couvint*³⁹⁶. Un brusque passage au présent n'est cependant pas à exclure³⁹⁷ :
- Mais le sang qui de son corps issoit par les plaies qu'il avoit receu en la bataille l'afoibli tellement qu'il ne polt le fais soustenir, ains le **couvient** illec cheoir mort à la terre* (124, 6.2)
91. Les formes sigmatiques des passés forts de type *faire*, *dire* ou *mettre* ne sont plus représentées (certaines sont toutefois encore présentes au sub. imp.). On trouve la graphie conservatrice *feistes* (164, 1.1; 220, 2.2) à côté des formes *promistes* (166, 1.3) et *respon-distes* (165, 6.2).
92. Les verbes *cheoir*, *veoir* et *seoir*, qui ont pour infinitif *cheir*, *veir* et *seir* en picard³⁹⁸, présentent au passé simple les formes suivantes : P3 *chey* (136, 5.2; 171, 4.2; 182, 1.4) et *vey* (120, 4.1; 120, 8.1; 121, 2.4; 125, 2.2; 126, 4.1...); P6 *cheirent* (171, 4.4; 219, 2.2); *veirent* (152, 1.2; 155, 2.5; 156, 2.5; 160, 1.2; 165, 5.6...); *veyrent* (130, 4.7; 150, 6.2; 153, 2.4; 170, 4.1; 173, 1.1...) et *seyrent* (204, 1.1). Pour ce qui est de la P3, l'usage du *y* peut s'expliquer par la tendance du copiste à utiliser cette lettre pour noter *i* en finale d'un mot (cf. graphies n°19, p. 268). Par ailleurs, l'absence de *t* invite à envisager une conjugaison sur le modèle des passés faibles en *i* du type *entendy* (122, 1.1; 152, 3.3...); *respondy* (155, 3.5; 158, 3.5; 159, 4.2...); *tendy* (161, 3.3); *escondy* (162, 2.3)... Ces remarques entraînent deux conséquences :
- 1) Sur le plan morphologique, il y aurait donc un alignement de ces trois verbes sur une base *ve-*, *se-* ou *che-*, suivie d'un morphème de temps réalisé sous la forme *i* ou *y*.
 - 2) Sur le plan phonétique, se pose alors la question du statut de *e* en hiatus. Dans la mesure où notre texte atteste nettement que les hiatus étaient résorbés (cf. graphies n°74 et n°75, p. 277), nous avons jugé plus prudent de ne pas introduire de trémas sur le morphème de temps. Nos réserves sont également appuyées par les formes d'infinitif de

³⁹⁶ *Suite Merlin*, p. LXV n°11.

³⁹⁷ Cf. *Suite Merlin*, p. LXXXVII n°36.

³⁹⁸ Cf. Fouché, *Verbe*, p. 229-230. On trouve deux occurrences de l'infinitif *veir* (168, 2.2 et 169, 2.1) et une de *pourveir* (159, 5.1). Les infinitifs *cheir* et *seir* ne sont en revanche pas attestés dans notre texte.

picard moderne *kir* et *vir* relevées par Jakob Wüest pour le *Lexikon der romanistischen linguistik*³⁹⁹. Par ailleurs, le DMF signale une occurrence de *sir* et deux de *vir* auxquelles on peut ajouter l'occurrence de *vir* dans la *Suite Merlin*⁴⁰⁰.

93. À en juger par les graphies de P3 *trahi* (121, 4.2), *retrahi* (122, 4.1) et *ardy* (178, 3.3; 200, 3.7...), on peut penser que les verbes (*re*)*traire* et *ardre* ont eux aussi été dotés d'une conjugaison sur le modèle des passés faibles en *i*. Dans la mesure où l'hiatus est ici clairement indiqué par l'usage du *h*, nous avons transcrit : *retraj̃* (125, 2.4; 127, 1.2; 140, 1.6...) et *retraïrent* (125, 2.5; 171, 3.1). Cependant, la forme sigmatique est elle aussi représentée : *traist* (159, 1.1; 210, 3.2); *retraist* (138, 2.3).
94. L'influence des passés faibles en *i* touche également le verbe *valoir* dont la P3 se réalise une fois sous la forme *vailli* (216, 12.2).
95. Plusieurs passés simples issus des anciens parfaits latins en *ui* présentent une base en *eu* typiquement picarde⁴⁰¹ :
- *sceut* (120, 2.1; 127, 9.1; 135, 4.2; 136, 6.3; 150, 1.1...),
 - *eult* (122, 3.5; 124, 4.2; 124, 4.6; 130, 1.4; 130, 3.1...), à côté de *ot* (119, 3.2; 119, 5.1; 120, 3.1; 129, 2.4; 130, 1.1...),
 - *peult* (122, 5.2; 123, 1.2; 135, 2.1...), à côté de *polt* (120, 2.3; 120, 5.2; 120, 6.6; 121, 2.5; 122, 1.2...),
 - *pleut* (129, 2.4; 141, 6.2; 176, 6.1; 178, 2.1),
 - *teult* (191, 3.6; 216, 11.3).
96. Pour les autres pas. s. issus d'anciens parfaits latins en *ui*, la base en *eu* peut s'expliquer par un alignement graphique sur la base faible du paradigme :
- *geut* (178, 2.2) et *jeut* (156, 5.4) à côté de *gut* (178, 2.1),
 - *ceupt* (126, 2.4) et *cheupt* (140, 2.3; 152, 3.2) à côté de *chut* (171, 4.6),
 - *cogneut* (216, 7.5); *congneult* (153, 2.5); *congneurent* (123, 2.3),
 - *percheupt* (120, 7.3; 122, 2.2; 135, 3.1...), *recept* (120, 2.1; 142, 1.3; 174, 2...), *appercheupt* (169, 1.2) à côté de *apperçut* (220, 1.6) et *reçupt* (204, 2.3).
97. La forme *feut*, pas. s. P3 du verbe *estre* (137, 1.1; 140; 143, 1.1), s'explique par une analogie graphique sur les verbes du paragraphe précédent.

³⁹⁹ LRL picard, p. 311.

⁴⁰⁰ *Suite Merlin*, p. LXXIX n°22

⁴⁰¹ Voir *Suite Merlin*, p. LXXVIII n°17; Fouché, *Verbe*, p. 318; Gossen, §72.

98. La forme *peult* peut être utilisée à la fois pour le présent (148, 1.4; 150, 4.4...) ou pour le pas. s. (122, 5.2; 123, 1.2; 135, 2.1...). En revanche, la forme *veult* ne se trouve qu'au présent (134, 6.2; 142, 3.3; 159, 4.5; 165, 1.3; 167, 1.3...). Cette ambiguïté aux deux temps peut s'expliquer par la forme prise par la base au pas. s. en picard mentionnée au n°95.
99. Les quatre verbes *conoistre*, *pooir*, *voloir* et *avoir* sont pourvus d'un *l* à la P3 : *congneult* (153, 2.5); *peult* (122, 5.2; 123, 1.2; 135, 2.1...); *polt* (120, 2.3; 120, 5.2; 120, 6.6; 121, 2.5; 122, 1.2...); *volt* (135, 9.1; 206, 5.3); *eult* (122, 3.5; 124, 4.2; 124, 4.6; 130, 1.4; 130, 3.1...). La lettre peut être étymologique dans *volt* et analogique dans les autres verbes. On ne relève cependant aucune attestation des formes *veulent* et *peulent*.
100. Le pas. s. des verbes *percevoir*, *apercevoir*, *recevoir* est pourvu d'un *p* étymologique : *percheupt* (120, 7.3; 122, 2.2; 135, 3.1...), *recept* (120, 2.1; 142, 1.3; 174, 2...), *appercheupt* (169, 1.2). Dans *ceupt* (126, 2.4) et *cheupt* (140, 2.3; 152, 3.2) de *cheoir*, *p* apparaît par analogie sur les verbes précédents.
101. L'absence de consonne épenthétique est quasi systématique à la P6 du verbe *voloir*. Le phénomène est particulièrement courant en picard : *volrent* (157, 1.1; 165, 7.4; 175, 1.5; 175, 3.4; 195, 2.1; 196, 2.1; 200, 3.8); une seule occurrence de *voldrent* (159, 2.1).
102. Le même phénomène se retrouve à la P6 du verbe *mettre* et de ses composés : *misrent* (124, 5.1; 127, 3.2; 127, 7.2; 128, 2.1; 130, 1.3...); *promisrent* (120, 7.1; 127, 5.6; 127, 6.2; 159, 1.3; 171, 5.2...). On ne compte aucune occurrence de la forme *misdrent*. La forme *mirent* apparaît à deux reprises (121, 2.3; 172, 6.1). La forme typiquement picarde *misent* n'est pas attestée.
103. La P6 du verbe *dire* n'apparaît que sous la forme *dirent* (123, 2.3; 125, 3.4; 127, 6.2; 146, 3.1; 148, 2.1...). Là encore, la forme typiquement picarde *disent* n'est pas représentée.
104. *prendre* suit le modèle de *tenir* et *venir*. Pour la P6, on trouve uniquement *prindrent* (121, 2.1; 122, 3.1; 122, 5.6; 124, 1.2; 126, 1.2...); *vindrent* (119, 5.2; 121, 2.4; 122, 3.1; 123, 1.1; 124, 1.2...) et *tindrent* (121, 3.1; 122, 5.6; 124, 1.2; 139, 3.3; 176, 1.1...).

Subjonctif imparfait

105. Pour le verbe *avoir*, on peut relever quelques formes picardes⁴⁰² de subjonctif imparfait en *eui* : *euist* (131, 1.5; 182, 6.3; 199, 1.3; 200, 6.3; 206, 5.4); *euissions* (165, 5.8).

⁴⁰² Gossen, §73.

106. Au subjonctif imparfait des anciens passés sigmatiques, malgré une tendance des textes du Nord à conserver les formes sigmatiques plus longtemps⁴⁰³, celles-ci n'apparaissent plus que sporadiquement :
- P3 : forme sigmatique *requisist* (158, 5.5); formes non sigmatiques *feist* (140, 4.4; 141, 2.4; 150, 6.3; 158, 3.4; 158, 6.3...) et *meist* (161, 3.1),
 - P6 : formes sigmatiques *prensissent* (147, 3.1); *servessissent* (193, 1.2) et *fesissent* (172, 1.1); formes non sigmatiques *occeissent* (147, 3.1); *meissent* (147, 3.1) et *feissent* (161, 1.2).
107. La P3 du subjonctif imparfait du verbe *pouvoir* est quasi exclusivement *peust* (122, 5.2; 127, 5.6; 129, 2.1; 152, 2.3; 156, 4.3...). Nous n'avons relevé qu'un seul exemple de la forme sigmatique *peusist* (120, 3.4).
108. Pour la P6, on relève un certain nombre de formes picardes en *ai*⁴⁰⁴ dans la conjugaison des verbes du premier groupe : *amaissent* (137, 2.4); *atouchaissent* (142, 1.5); *crevaissent* (147, 3.1); *amenaissent* (147, 3.1); *parlaissent* (153, 2.4); *osaissent* (156, 2.2); *alaissent* (156, 2.3); *allaissent* (170, 1.6); *retournaissent* (172, 1.2)...

Impératif

109. Le verbe *dire* présente un *s* analogique à la P2 : *dis* (165, 1.3; 185, 3.3). La forme *di* est également attestée (185, 1.4).

Infinitifs

110. Concurrence des formes *courir* (127, 2.3) et *courre* (164, 2.1), *secourir* (120, 9.3; 130, 4.2; 210, 3.2) et *secourre* (210, 3.2). On trouve également les infinitifs *querre* (141, 3.3; 146, 1.2; 153, 2.2; 156, 2.3...), *requerre* (120, 9.2), *encquerre* (165, 7.3), *(re)conquerre* (137, 2.1; 138, 2.2; 141, 5.2; 157, 1.4; 158, 8.2...) à côté de *querir* (144, 2.4; 147, 4.1; 157, 1.1; 168, 3.3) et *conquerir* (159, 4.5; 168, 2.4).
111. Pour les infinitifs *veir* et *pourveir*, cf. plus haut n°92.

⁴⁰³ Gossen, §76.

⁴⁰⁴ Gossen, §71; Fouché, *Verbe*, p. 341-342.

Participes

112. Certains part. pas. présentent un maintien graphique du *t* en finale : *vengiet* (168, 4.1); *logiet* (172)... (cf. Graphies n°35, p. 272).
113. Le part. pas. fém. plur. de *lire*, *leutes* (181, 2.1) 'lues', est une forme du Nord⁴⁰⁵.
114. Sur les finales en *ie* pour *iee*, cf. Graphies n°21, p. 269.

⁴⁰⁵ Fouché, *Verbe*, p. 335.

Syntaxe

Conjonctions de coordination

1. On peut noter quelques occurrences du ligament *et sy* au sens de ‘et pourtant’⁴⁰⁶ :
 - *Goduine, je t’appelle de trayson de la mort très chier frere Alured, que trayteuzement tu as fait murdrir, et sy ne t’avoit riens meffait ne moy aussy* (150, 3.2),
 - *ilz debvoient assez et sy n’avoient riens* (158, 5.3)...
2. *ne* apparaît comme l’équivalent de *et* en contexte virtuel (ou non pleinement positif)⁴⁰⁷ :
 - *sicque quant il poult advenir, il toucha la fleche de sa main pour veoir que ce pooit estre ne à quoy ce pouoit servir* (140, 2.2)⁴⁰⁸.

La virtualité de l’énoncé est portée par le verbe *pouvoir* qui modalise l’éventualité.

3. Le coordonnant *et* n’introduit pas forcément un élément à ajouter au précédent mais peut avoir une valeur explicative. Avec cette valeur, *et* est souvent associé à *comment* pour débiter le segment explicatif :
 - *Hugar et les aultres princes de sa compaignie, oyant le bruit et la noise qui se faisoit derriere eulx, furent moult esbahis, sy demanderent que c’estoit; et on leur dist ce qu’il estoit advenu et comment Huble, Buerne et grant plenté de [189v°b] leur gens estoient mors* (126, 3.1).
 - *Et le roy lui dist la verité et comment tout a pourpos il estoit illec venu chassier en intention de les venir veoir* (136, 4.1).
 - *Sy leur fut dit toute la verité de la chose advenue et comment, en beuvant, le roy avoit esté occis par le mauvais chevalier devant dit, lequel s’en estoit fuy et eschappé d’eulz* (136, 7.2).

Les trois énoncés relevés sont bâtis sur le même modèle : un verbe de parole (en l’occurrence, *dire*), suivi d’un substantif désignant de manière abstraite l’action ou le propos (*la verité* ou *ce qu’il estoit advenu*), enfin, un segment explicatif introduit par *et comment* venant expliciter le contenu de *la verité* ou de ce qui *estoit advenu*. En ce sens, on peut

⁴⁰⁶ Cf. Ménard, §197, 3 et glossaire.

⁴⁰⁷ Voir Gérard Moignet, *Grammaire de l’ancien français : morphologie, syntaxe*, Paris, Klincksieck, 1973, p. 332 et Martin-Wilmet, §465, p. 274.

⁴⁰⁸ Le texte des *Cronicques d’Engleterre* ne présente pas de variante à cet endroit.

se demander si ce type de structure ne s'apparenterait pas au mécanisme du doublet synonymique puisque, précisément, lorsque celui-ci a une valeur linguistique, le second élément vient spécifier le sens du premier.

4. Une structure similaire se rencontre dans la construction [oïr] *la cause ne pour quoy...* :
 - *par ainsy avez oÿ la maniere comment les Danois vindrent premierement en Engleterre où ilz rengnerent en domination une espace, et aussy **la cause ne pour quoy** ilz en furent deboutez (145, 2.3)⁴⁰⁹.*

Deux choses peuvent être ici soulignées : d'une part, le groupe *ne pour quoy* introduit un segment venant spécifier le contenu de la *cause* de la même manière que le faisait *et comment...*; d'autre part, l'emploi du coordonnant *ne* étonne ici. Nous avons précédemment relevé un exemple dans lequel *ne* coordonnait deux éléments en contexte virtuel. Cependant, dans [oïr] *la cause ne pour quoy...*, on ne trouve aucun des marqueurs traditionnels qui permettent d'en établir la présence. Le caractère problématique de cette tournure est d'ailleurs renforcé par les variantes (*et* et non *ne* en P3 et V).

De manière empirique, nous avons relevé neuf exemples de cette construction dans quatre autres textes du même milieu littéraire que les *Cronicques d'Engleterre*. Les sept premiers offrent un contexte clairement virtuel :

1) [la dame] lui demanda tout en riant en luy priant qu'il lui volsist dire comment l'autre jour a l'uisset du jardin ilz avoient aguettié le chastellain et Yzabel **ne la cause ne pour coy** ilz emprindrent ceste chose a faire⁴¹⁰.

2) Quant messire Gilles se fu deppartis de l'abbé de Saint Martin, il vint en son hostel en la ville, ou il trouva grant foison chevaliers, escuiers du paÿs de Henau qui moult s'esmerveillerent quant ilz lui veirent la croix vermeille atachie dessus son mantel, et **lui demanderent la cause ne pour quoy** il s'estoit croisés. Il leur respondy que sa volenté sy estoit de passer la mer pour servir Nostre Seigneur⁴¹¹.

3) Deux varlés portans deux torches vindrent vers le conte de Forest sy le menerent en une chambre que pour luy estoit appareillye, ou luy et ses chevaliers celle nuit dormirent, lesquels tous ensemble jurerent que bien eussent volu que la pucelle fust **advertye de la cause ne pour coy** leur seigneur estoit la venus⁴¹².

4) [Gérard vient de rencontrer une jeune femme assise nue dans une source, il lui demande donc pourquoi elle reste ainsi sans pouvoir partir. La jeune femme refuse d'abord de lui répondre mais Gérard insiste]. « Belle, ce dist Gerars, sachiés pour verité que jamais d'icy ne

⁴⁰⁹ Texte donné par P1, P2, P4 et C. On lit *la cause et pour quoy* en P3 et V ; *la cause pour quoy* en L.

⁴¹⁰ *Le Livre des amours du Chastellain de Coucy et de la Dame de Fayel*, éd. Aimé Petit et François Suard, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1994, p. 153.

⁴¹¹ *Messire Gilles de Chin, natif de Tournaisis*, éd. Anne-Marie Liétard-Rouzé, Presses Universitaires du Septentrion, 2010, p. 118.

⁴¹² Voir *Gérard de Nevers...*, p. 122.

*partiray jusques ad ce que m'ayés dit **la cause ne pour coy** vous estes la (dans la source) mise, ou tant de mal vous voy souffrir »⁴¹³.*

5) « *Amys, ce dist Gerart, **pour quoy ne a quel cause me dittes vous** ceste chose ? »⁴¹⁴.*

6) *Illec survint le preu Hertan quy dist a messire Gillion que les deux vassaulx estoient prins, lequel luy respondy que de leur prise estoit moult joieulx et que le soir il **sçauroit d'eulx la cause ne pour quoy** ilz portoient ses armes⁴¹⁵.*

7) *Messire Gillion, quy moult estoit pensif en soy meismes ayant souvenance des deux damoiseaulx ausquelz il avoit veu porter ses armes, très desirant de **sçavoir la cause ne pour quoy** ilz les avoient enchargees, dist a Hertan que il amenast incontinent les deux vassaulx devant luy⁴¹⁶.*

Les exemples 1, 3 et 7 peuvent être rapprochés dans la mesure où le contexte virtuel est marqué par la présence d'un verbe de volition (*prier, jurer* ou *desirer*), suivi du subjonctif (ex. 1 et 3) ou d'un complément à l'infinitif (ex. 7). Dans les exemples 2 et 5, l'interrogative, au style indirect (ex. 2) ou direct (ex. 5), indique un contexte virtuel. Enfin, dans l'exemple 4, la virtualité est marquée par la conjonction *jusques ad ce que* (+ sub.) qui situe l'action de la temporelle dans un temps postérieur à celui de la principale. Il en va de même pour l'ex. 6 dans lequel la virtualité peut provenir de la projection dans le futur des pensées du personnage.

En revanche, les deux exemples suivants se rapprochent beaucoup de celui relevé dans les *Cronicques d'Engleterre* :

8) [Gilles a quitté Jérusalem avec son lion apprivoisé et vient d'arriver à Antioche]. *Or sy advint que ung jour après que messire Gilles fu la arrivés [à Antioche], nouvelles vindrent au prinche d'Anthioce que messire Gilles s'estoit deppartis du roy de Jherusalem ainsy comme par couroux, et qu'il estoit venus en Anthioce. Sy **raconterent au prince la cause ne pour quoy** il s'en estoit deppartis, puis lui conterent qu'il estoit lui .XIIIe. de chevaliers preux et hardis aux armes⁴¹⁷.*

9) *Melyatir encommencha a dire tout en hault qu'il estoit digne de mort et que a tort et sans cause il avoit encoulpee la damoiselle, puis leur **raconta mot après l'autre la cause ne pour coy** il avoit commis le murdre et mys dessus a la demoiselle Euryant⁴¹⁸.*

Dans les deux derniers exemples, l'emploi du coordonnant *ne* à la place de *et* pose problème puisque le contexte n'est pas virtuel. Il serait à ce titre intéressant de savoir si les différents témoins présentent des variantes à cet endroit du texte.

⁴¹³ Gérard de Nevers..., p. 249.

⁴¹⁴ Gérard de Nevers..., p. 257.

⁴¹⁵ *Le roman de Gillion de Trazegnies*, éd. Stéphanie Vincent, Turnhout, Brepols, 2011, p. 314.

⁴¹⁶ *Op. cit.*, p. 316.

⁴¹⁷ *Messire Gilles de Chin, natif de Tournaisis*, éd. Anne-Marie Liétard-Rouzé, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2010, p. 149.

⁴¹⁸ *Histoire de Gérard de Nevers...*, p. 283.

Comment interpréter cette occurrence du coordonnant *ne*? Deux explications, qui peuvent être complémentaires, semblent possibles. On l'a vu, la tournure *la cause ne pour quoy* est bien attestée en contexte virtuel. L'emploi en contexte pleinement positif est peut-être dû en partie au figement de la formule qui a été transposée telle-quelle en dehors de son contexte, virtuel à l'origine. Par ailleurs, si l'on tient compte du fait que, dans tous les exemples relevés, la tournure apparaît dans du discours rapporté, il est également possible que, par un effet de mise à distance des propos par le narrateur, l'énoncé bascule effectivement en contexte virtuel et justifie pleinement l'emploi de *ne*.

Prépositions

5. La préposition *parmi* peut se construire avec un part. prés. au sens de 'en + part. prés.' (140, 1.8; 182, 2.5). Le DMF relève uniquement *parmi paiant* (art. *parmi* I, D, 2) 'en paiant', c'est-à-dire 'par le moyen du paiement'.

- *Ainsy le fist le roy et y eult sur ceste matere pluseurs parolles entre les deux parties, mais finalement furent d'acord que le roy Guillame le Roux tenroit le royaulme d'Engleterre **parmi paiant** au duc Robert, son frere, chascun an mile mars d'estrelins* (182, 2.5).

Dans le second exemple, le sens de *parmi* est plus difficile à interpréter. Il s'agit de la locution *parmi samblant que...* Elle semble ici indiquer la manière 'en ayant l'apparence qu'il voudrait décocher la flèche'.

- *Sy chosy un très bel ymage fait en la samblance d'un archier, ouvré moult soubtivement, tenant un arcq en sa main et une saiette, **parmi samblant qu'il voulsist descochier*** (140, 1.8).

Constructions du complément du nom

6. Les trois constructions permettant d'indiquer le CDN dans l'ancienne langue sont représentées. La construction dite absolue est encore employée selon les deux conditions propres à l'ancienne langue (le nom complété est un animé humain et appartient à la catégorie des noms de relation nécessitant une extension) :

- *mais il en y avoit quil conseilloient d'envoier querre en Hongrie Edouard Etheling, **filz Edouard l'Exilliet*** (156, 2.3); *Puis, quant ilz eurent longue espasse chassié, le roy s'en retourna en **l'hostel Eldewould*** (135, 3.3); *maressal de **l'ostel son pere*** (201, 1.3)...

Néanmoins, cette construction commence à être concurrencée par un emploi croissant des prépositions *de* et *à*. On peut noter que la préposition *à* n'est utilisée que pour décrire des rapports de filiation :

- *et n'estoit nulz qui osast aler au contraire de ce que il vouloit par ce que il avoit espousee la fille du roy Kenould le Danois, **seur aux deux rois** (144, 2.3); par le conseil de ses barons, il [Goduin] espousa Emme, qui par[avant] avoit esté femme du roy Eldret et **seur du duc Robert de Northmandie, filz au duc Richard** (141, 1.2); [Herault] estoit seneschal d'Engleterre et beau frere au roy Edouard (153, 2.1); sy lui ottroya la fille au comte de Clocestre (201, 1.3)...*

La préposition *de* est de loin la plus productive. Elle apparaît derrière les noms d'humain, mais permet aussi de compléter les notions abstraites (*le commandement* par ex.).

- *Le chevalier, oyant **le commandement du roy son seigneur**, prest de à lui obeïr, sans faire sejour se mist à chemin (134, 4.1); Quant **les gens du roy** oÿrent raconter **la piteuse aventure de leur seigneur** qu'ilz avoient ainsy perdu, ilz en demenerent un dueil sy grant [197v^a] que de les veoir chascun avoit pitié (136, 8.1); Après la mort de cestui roy Eldret, Kenoult le Danois encomença de rengner. Mais Emond Yrensit, **filz de sa premiere femme**, assambla grant ostz (139, 1.1)...*

- Les trois constructions peuvent également se trouver côte à côte : *la roïne Emme qui estoit **seur au duc Robert de Northmandye, pere du duc Guillaume le Bastard, fille le duc Richard** (139, 2.1).*

Multiplication proportionnelle

7. Comme dans l'ancienne langue, la multiplication proportionnelle peut être exprimée par *tant* 'une fois autant' précédé d'un nombre cardinal⁴¹⁹ : ce sont chevalliers de haulte emprinse et qui ne fuiront pas **pour quatre tantz que noz gens sont** (170, 4.2).

Déterminants et pronoms

Articles indéfinis

8. L'utilisation de l'article indéfini est possible devant le nom de jour d'un saint si l'année n'est pas précisée :

⁴¹⁹ Ménard, §115 n°2.

- *une nuit saint Buton* (168, 3.1),
- *ung jour sainte Marguerite* (201, 1.1).

Cet usage se comprend si l'on considère que l'article indéfini a ici sa valeur générique, c'est-à-dire que l'élément auquel il renvoie est considéré comme un exemplaire représentatif de toute sa classe⁴²⁰.

9. On peut noter l'utilisation de l'article indéfini devant *deuil* en 126, 4.1 et 136, 8.1 :

- *Quant Hugar e[u]t tant chassié les Anglois qu'il vint jusques au lieu où il vey son frere gesir mort, il fist sonner la retraite, sy commança de **faire un dueil** a merveilles grant...* (126, 4.1),
- *Quant les gens du roy oÿrent raconter la piteuse aventure de leur seigneur qu'ilz avoient ainsy perdu, ilz en demenerent **un dueil sy grant** que de les veoir chascun avoit pitié* (136, 8.1).

On trouve ailleurs **(de)mener (moult grant) dueil** 126, 3.2; 127, 7.2; 128, 2.3; 187, 2.3; 187, 3.3 ou **faire dueil** 147, 4.1. La présence de l'article peut être interprétée comme une modernisation syntaxique.

10. Au pluriel, l'article indéfini *ungs* peut être employé comme l'indéfini pluriel *des* du français moderne : *Après ce, on lui posa sur son chief ungs blans draps linges* (203, 2.2).

Pronoms personnels

A] Sujet :

11. À la P2, *tu* apparaît une fois en emploi prédicatif : *O **tu**, desloyal traitre, qui ainsy piteusement as murdry mon frere, ton seigneur naturel, comment te oses tu moustrer ne apparoir devant moy?* (140, 5.1).
12. Dans quelques formules stéréotypées, *il* sujet n'a pas été supplanté par *lui* en emploi prédicatif : ***il** atoute sa bataille* (169, 2.1); ***il** atout son excercite* (170, 1.2); *mais **il** mesmes l'avoit fait* (187, 2.3). On ne trouve jamais *lui* devant *atout*. En revanche, les formes *lui meismes* (6 occurrences) ou *lui mesmes* (193, 1.2; 203, 2.5; 220, 2.6) sont bien attestées.

⁴²⁰ Voir Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2018 (7^e éd.), p. 295.

B] Complément :

13. Comme dans l'ancienne langue, le pronom objet peut ne pas être exprimé dans la séquence *la li*⁴²¹ :
- *Le roy doncques, qui oncques n'avoit veu celle demoiselle, fors seulement par la bonne renommé qui couroit, fut constraint de penser à elle par amours **qui lui** mist au ceur* (134, 3.1).
14. En ce qui concerne l'usage du pronom personnel P3 régime indirect, on constate que l'ancienne forme atone est encore présente sporadiquement. Toutefois, comme le montre le deuxième exemple de la série, la forme *lui* est de loin la plus représentée :
- *puis **li** percherent le ventre* (147, 3.3),
 - *va au duc Guillaume, sy lui dy de par moy qu'il ne me sieve plus du serment que je lui ay fait car se aulcun **ly** en fis, ce fut par paour et contrainte* (165, 1.1),
 - *et avec ce il **li** donna treves un jour pour soy rafreschir d'eau ou d'aulture chose se besoing en avoit* (182, 7.2),
 - *nul ne **li** osoit riens dire ne remoustrer ne de riens reprendre* (186, 2.1).
15. On relève un seul exemple où *ly* est utilisé comme forme de pronom régime tonique masculin à la place de *lui*. Dans l'exemple suivant, la présence de l'infinitif *donner* rend obligatoire la présence d'une forme tonique⁴²². En ancien français, le pronom *ly* pouvait être tonique, mais il renvoyait alors uniquement à un référent féminin, ce qui ne peut de toute évidence pas être le cas de notre exemple. Il peut s'agir d'un témoignage de la neutralisation de la distinction de genre entre les formes *ly* et *lui* qui remonte au XIII^e siècle⁴²³.
- *le duc Guillaume promist à Herault de **ly** donner en mariage sa fille qui Alle estoit appelée* (153, 4.3).
16. Le pronom tonique non réfléchi *eulx* peut s'employer à la place du réfléchi *se/soi*. Ce phénomène est fréquent dans l'ancienne langue⁴²⁴ :
- *[les Saxons] ne donnerent lieu ne temps aux Bretons de **eulx** pouvoir relever de leurs miseres* (119, 1.4),

⁴²¹ Ménard, §50.

⁴²² Voir G. Moignet, *Le pronom personnel français*, Paris, Klincksieck, 1965, p. 63.

⁴²³ G. Moignet, *Le pronom personnel français...*, op. cit., p. 135.

⁴²⁴ Ménard, §46, 2^b.

- les Danois, voyant les Anglois **eulx** estre retirez dedens le boiz et que avoir ne les porroient, se retrairent (125, 2.5),
- [le roi] commanda à ses gens que nulz n'en saillist dehors, ains se tenissent ensemble serrez en **eulx** deffendant vigoureusement (170, 1.2),
- En fin il fut forcé aux Northmans de **eulx** retraire tout en combatant hors du logis des Anglois (171, 5.1).

17. La forme *vos* est parfois employée comme pronom réfléchi après une forme sujet⁴²⁵ :

- seigneurs, je vous mercie de ce que vous vos loés de moy (156, 4.1),
- Vous vos devriés offrir à lui sans atendre (158, 5.5),

Pronoms et déterminants possessifs

18. Le tour ancien art. + forme forte du dét. possessif n'est plus attesté qu'à la P3 : *un sien chastel* (121, 3.2); *un sien chevalier* (134, 3.2; 136, 2.6); *un sien feable serviteur* (141, 3.1); *un sien amy* (150, 1.3); *un sien seneschal* (158, 2.3); *un sien frere* (162, 2.1); *deux siennes bonnes villes* (217, 1.1); *une sienne cité* (217, 1.2)... → poème AN

19. À la place d'un possessif, on trouve parfois la construction alternative *de* + pronom prédicatif⁴²⁶ : *pour la bonté de lui* (199, 3.3); *pour la grande largesse de lui* (199, 4.3).

20. On trouve deux exemples d'une construction typique de l'ancienne langue dans laquelle le déterminant possessif apparaît de manière superfétatoire avant le complément du nom⁴²⁷ :

- *Le jeune roy Henri, qui point n'avoit de terre, envoya son pere, atout grant navire, en Irlande, où il conquist assés, puis lui fist espouser sa puisnee fille au comte de Clocestre* (199, 3.1). Il s'agit bien ici de la fille du comte de Clocestre.

- *En cest an morut la ducesse Maud de Saxonne, suer au comte Richard, lequel retint avecq lui tous ses serviteurs du roy son pere, especialement ceulx qui loyallement l'avoient servi* (200, 7.2).

⁴²⁵ Gérard de Nervers..., p. 77 et *Les Faicts et les Conquestes...*, p. LXXVI.

⁴²⁶ Martin-Wilmet, §272.

⁴²⁷ Ménard, §16, 3 et la discussion dans le *Poème anglo-normand sur l'Ancien Testament, t. I : édition et commentaire*, éd. Pierre Nobel, Paris, Champion, p. 244.

Déterminants et pronoms indéfinis

21. Le déterminant *nul* peut être postposé : *et penserent dilligamment que leurs chevaux et harnois feussent pretz sans faulte nulle* (168, 1.3).
22. *aucun* (déterminant ou pronom) a systématiquement une valeur positive :
- **déterminant** : *aucun traittié* (127, 5.1); *aucun deduit* (135, 2.2); *aucuns religieulx* (119, 3.3); *aucuns des amis de Buerne* (121, 3.1); *aucune ausmonne* (149, 1.2); *aucune abbaÿe* (151, 2.4); *aucunes nobles dames* (175, 1.3)...
 - **pronom** : *les aucuns disoient que* (140, 4.1); *sy tiennent les aucuns que* (153, 2.3); *sy demanderent après la messe au roy aucuns de ses plus privez* (142, 1.3)...
23. *riens* apparaît deux fois comme substantif à valeur positive :
- *sur toutes riens avoit donné corage au roy Richard une dame de religion* (209, 2.5),
 - *ilz lui promissent de non fuir pour nulle riens* (171, 5.2).
- C. Marchello-Nizia signale que cet emploi est en voie de disparition à la fin du XV^e siècle. En effet, la forme *riens* est progressivement supplantée par *chose* dans cet emploi⁴²⁸.
24. Dans tous les autres cas, *riens* est employé comme pronom en contexte négatif. Il peut se trouver en construction directe (120, 7.4; 127, 5.1; 140, 3.1; 142, 2.3; 150, 3.1; 152, 3.4...) ou indirecte (130, 3.2; 158, 3.5; 158, 7.3; 187, 2.2; 186, 2.1...).

Verbes

Accord du verbe

25. L'exemple suivant témoigne de l'usage encore possible de l'accord *ad sensum*. Si le sujet est un nom à valeur collective, le verbe peut être mis au pluriel⁴²⁹ : *Mais toute la fleur de la chevalerie de Northmandye qui avecq lui furent à la concqueste d'Engleterre y morurent* (176, 4.2).

Accord du part. pas.

26. Sur l'instabilité du *e* en finale des part. pas. fém., voir chap. VIII, p. 245 sq.

⁴²⁸ Marchello-Nizia, p. 185.

⁴²⁹ Marchello-Nizia, p. 406.

27. L'accord du part. pas. avec le COD antéposé à l'auxiliaire *avoir* se trouve par endroit⁴³⁰ :
- *se vous m'aviés espousee, je seroie roine d'Engleterre* (187, 3),
 - *Puis lui dist la responce que il avoit eue* (165, 3.2),
 - *le roy se repent grandement de la fiere responce qu'il avoit faitte au messagier du duc* (165, 3.2),
 - *Puis vult sçavoir le duc quelz gens et combien il avoit perdus* (173, 2.2)...
28. Toutefois, cet accord n'est pas systématique :
- *les plaies qu'il avoit receu* (124, 6.2),
 - *en faulsant la foy et promesse qu'il avoit fait* (157, 1.2)...
29. Enfin, nous avons relevé un cas où le part. pas. est accordé avec le complément direct inséré entre l'auxiliaire et le participe : *Sire, le duc a vostre seur espouzee* (159, 4.5).

Prolepses

30. Dans l'exemple suivant, le relatif composé se comprend comme l'expression anticipée du complément de *pouvoir vaincre*, rappelé par le pronom *les*.
- *Je vous prie, deffendons nos vies de nos enfans et successeurs en nous mettant en paine de destruire noz ennemis qui nous viennent assaillir, **lesquelz**, se vaincre **les** poons, nous aurons honneur à tousjours* (167, 5.2).
31. Le sujet de la complétive (*son seigneur*) est attiré dans la principale dans laquelle il occupe la fonction de COD⁴³¹ :
- *Quant la dame oÿ son **seigneur** et qu'il avoit esté cause de le destourber à estre roine, elle en fut moult courouchie mais nul samblant ne lui en moustra lors, combien que oncques depuis elle ne lui moustra sy grant signe d'amour qu'elle avoit fait paravant* (134, 7.2).

Ruptures de construction

32. Il n'est pas rare de rencontrer des verbes de parole ou de perception régissant un substantif comme premier complément et une complétive comme second :

⁴³⁰ Sur l'hétérogénéité des pratiques dans l'accord du part. pas., voir Marchello-Nizia, p. 406-407.

⁴³¹ Pour un exemple similaire, voir Ménard, §222b.

- *Quant le conte Goduine, qui estoit en Dannemarce, **sceut**, par renommee qui loingz court, **la grant humilité** et debonnaireté du roy Edouard **et que** sur toutes choses estoit misericordieux, il s'appensa qu'il retourneroit en Engleterre pour esprouver s'il porroit par quelque moien obtenir la grace du roy et ravoit sa terre pour en joÿr comme par avant (150, 1.1).*

Dans une construction similaire, on trouve parfois comme premier complément un infinitif en construction prépositionnelle suivi d'une complétive.

- *Pour quoy ilz lui **conseillierent** tous **de faire paix et qu'il feist** obeissance au roy Roux (185, 7.4).*

33. Il peut arriver qu'une interrogative indirecte soit suivie d'une subordonnée complétive dépendant d'un verbe déclaratif. Dans ce cas, ce second verbe peut ne pas être exprimé. Ainsi, la construction complète du premier exemple donné ci-dessous serait *Il leur demanda se... et [leur dit] que...* et celle du second exemple *Il leur fist demander comment... et [leur dit que], se...*

- *Il [Guillaume] fist illec venir tous ses barons, l'un après l'autre, et **leur demanda se** ilz lui voloient faire aide **et qu'il** ne leur faisoit pas ceste requeste pour eulx prejuditiier, ne que ores ne ou tempz ad venir lui ne les siens n'y contendroient que a courtoisie, **et que** telles lettres d'assurances que ilz en vouldroient deviser leur passeroit (159, 1.1),*

- *Il leur **fist demander** en publicque **comment** ilz avoient esté gouvernez auparavant, **et que se** le gouvernement leur plaisoit, il continueroit, **et se** ilz veoyent aulcune chose à amender, il l'adrescheroit (175, 2.3).*

Constructions brachylogiques

34. Les trois exemples suivants peuvent se comprendre comme des constructions brachylogiques, c'est-à-dire des constructions dans lesquelles un ou plusieurs éléments ne sont pas exprimés. Il s'agit à chaque fois de la non expression d'un verbe conjugué. Par ailleurs, les variantes témoignent par deux fois d'une hésitation de la part des copistes : dans le premier exemple, on attendrait un verbe conjugué après *puis après...* Dans le deuxième, le copiste de P3 a introduit un verbe : *Ainsi **se passa** une grant espace de temps...* Enfin, le dernier indique lui-aussi que les copistes de P3 et de V ont voulu intervenir.

- *Mais Kent estoit ainsy comme le pardessus pour ce que Englist y rengna en son tempz, lequel mua le non de Bretagne et l'appella Engleterre, qui ancores lui dure de present, la-*

quelle fut ainssy divisee par Certik qui la fist destruire, **puis après** la venue de Gormond qui fut d'Auffricque, lequel y bouta les Saxons et y ordonna .vii. roys dont depuis en y ot un nommé Osa qui fut souverain des aultres et rengna en Kent moult puissamment et fist tant par son sens, force et puissance qu'il subjugua tous les aultres roys de la Grant Bretagne, qui ne fut pas sans grant effusion de sang, car tel pestillence y fut pour lors que chincquante ans après on ne sçavoit a qui appartenoit le diadesme royal, se n'eust esté aucuns religieulx qui paravant avoient mys en escript les vyes des roys et combien ilz rengnerent (119, 3.1-3)⁴³².

- **Ainsy une grant espace de tempz** depuis la venue des enfans du roy Caduvaldreth jusques ad ce que le roy Ozebrith qui rengnoit en Northumberlande ot violee la femme d'un hault baron du país qui avoit nom Buerne Bocart (119, 5.1)⁴³³.

- le nouvel roy Guillame le Roux qui moult preudons et de bonne vye à son commencement, hardy, large et courtois à merveilles, moult amant gens d'honneur... (181, 2.2)⁴³⁴.

Il peut être intéressant de noter que ces constructions, parfois douteuses, se rencontrent dans les parties des *Cronicques d'Engleterre* qui témoignent d'un travail de réécriture du texte-source très marqué. Il est donc possible que le compilateur bourguignon ait pu parfois perdre le fil de sa phrase au cours de la réécriture. Certains passages, visiblement fautifs dès l'archétype, illustrent sans doute le même problème (voir 153, 1.1 ; 206, 5.1 ; 209, 3.1-2 et 209, 3.3-4).

35. La phrase suivante réunit en une seule expression deux idées distinctes : d'un côté, la réalité concrète de l'adultère est signifiée à travers la mention du *lit de mariage* qui a été *souillé*. D'un autre côté, la présence de *rompre* et de *leal* renvoie, de manière elliptique ou brachylogique, à une autre idée qui est celle de la rupture de la fidélité conjugale. Il y a donc ici un écart entre la construction syntaxique, qui met sur le même plan les verbes *rompre* et *souiller*, et le sémantisme de ces deux verbes. En outre, une telle construction force le sens de *lit de mariage* en le complétant par l'adjectif *leal* et en en faisant un complément de *rompre*.

- « O Buerne, comment porroit il estre bien à femme qui par homme estrange a perdu sa chasteté en souillant ou rompant son leal lit de mariage ? » (120, 4.3)

⁴³² Le texte des *Cronicques d'Engleterre* ne présente pas de variante à cet endroit.

⁴³³ **Ainsy se passa une grant espace de tempz** depuis la venue des enfans du roy Caduvaldreth... P3.

⁴³⁴ le nouvel roy Guillame le Roux qui moult preudons et de bonne vye à son commencement **fut** hardy, large et courtois à merveilles... P3, V.

Infinitifs de narration

36. La présence de deux infinitifs de narration en 171, 4.1 et 173, 1.2 est remarquable dans la mesure où cette tournure était pratiquement absente en ancien français⁴³⁵ :
- *Quant dont les Anglois veirent sy espesement ces sayettes descendre sur eulz, ilz s'esbahirent grandement. Et les gens d'armes Northmans **de assaillir** à tous costez* (171, 4.1),
 - *Et Anglois **de fuir** et Northmans **de chassier**. Sy se porta la besongne tellement que Anglois furent desconfis et le duc Guillame et ses gens demourerent victorieux dur le champ* (173, 1.2).

Constructions syntaxiques latinisantes

Trois phénomènes linguistiques ont été regroupés ci-après : le tour *comme* + sub. imparfait, la proposition participiale et la proposition infinitive. Deux points communs les rassemblent : d'une part, ils sont peu (voire très peu) représentés en ancien français mais voient leur usage décuplé en moyen français ; d'autre part, ils se caractérisent par un lien plus ou moins marqué à la langue latine.

La nature de ce lien n'est toutefois pas totalement identique dans les trois situations relevées. Dans le premier cas, il peut s'agir à proprement parler d'un calque, c'est-à-dire de l'emploi mimétique d'une tournure propre à un système linguistique qui serait transposée dans un autre où elle n'est pas attendue.

Pour ce qui est de la proposition participiale et de la proposition infinitive, il ne s'agit pas vraiment d'un calque dans la mesure où ces deux types de construction font partie du système linguistique de l'ancienne langue (et ont perduré, quoique de manière réduite, en FM). En revanche, il est vrai que le succès de ces deux tours est très lié au latin puisque la hausse de leur emploi coïncide avec une période d'intense travail de traduction des œuvres latines⁴³⁶.

⁴³⁵ Martin-Wilmet, §339 sq.

⁴³⁶ Voir à ce propos Charles Brucker, « La valeur du témoignage linguistique des traductions médiévales : les constructions infinitives et moyen français », *Linguistique et Philologie, Actes du colloque des 29 et 30 Avril 1977*, éd. Danielle Buschinger, Paris, Champion, 1977, p. 325-344.

Comme + subjonctif imparfait

37. Sous l'influence du tour latin *cum* + sub. imp. (dit *cum historicum*), une subordonnée temporelle peut être introduite par *comme* suivi du sub. imparfait ou plus-que-parfait⁴³⁷ :
- *Et comme ilz eussent confessé comment ilz estoient venus pour espier l'ost, ilz cuidoyent estre mors* (165, 7.4).
 - *Comme Hue le Grant, filz du roy Phelipe de France, Godefroy de Buillon, le comte Bauduin de Flandres et aultres, empreissent le voyage d'Oultremer, il prinst devotion au duc Robert de passer la mer avec les aultres* (184, 1.1).

Propositions participiales

38. Parmi les constructions relativement fréquentes dans les *Cronicques d'Engleterre*, l'on compte la proposition participiale détachée. De sens temporel, elle est composée d'un participe (présent ou passé) accompagné de son propre sujet. Le succès de ce type de tournure en moyen français et dans la langue dite préclassique est un phénomène bien connu⁴³⁸. Les propositions participiales se rencontrent tout particulièrement dans les traductions et dans les compilations historiques⁴³⁹. Il est possible de voir dans ce type de construction un avatar plus ou moins artificiel de l'ablatif absolu latin⁴⁴⁰ :
- *Les cris et mandemens fais de par le roy, chascun s'efforça d'estre prest pour partir...* (120, 10.5).
 - *Les choses ainsy faittes et achevees, le roy Guillame s'en retourna en Northmandye où il fu recheu honnourablement* (176, 1.1).

Cette tournure avec sujet exprimé s'étend même à la construction prépositionnelle *après + subst. + part. pas.*⁴⁴¹ :

⁴³⁷ Ménard, §156a, r. 1; Martin-Wilmet, §88 et *La Belle Hélène...*, p. CLVIII.

⁴³⁸ Voir notamment Alexandre Lorian, *Tendances stylistiques dans la prose narrative française au XVI^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1973, p. 205-213.

⁴³⁹ Claude Buridant, « La phrase des chroniqueurs en moyen français : l'exemple de Monstrelet-Le Fevre », *Le Moyen Français, Philologie et Linguistique, Approches du texte et du discours. Acts du VIII^e colloque international sur le Moyen Français*, éd. B. Combette et S. Monsonégo, Paris, Didier Érudition, 1997, p. 319-338.

⁴⁴⁰ Voir Anders Bengtsson, *L'essor de la proposition participiale en moyen français*, Frankfurt, Peter Lang, 2014, p. 12-18.

⁴⁴¹ Martin-Wilmet, §360.

- *Après la conclusion prinse d'assaillir la cité, il dist que le roy de France et le roy Richard avoient l'un l'autre prins en moult grant haine* (209, 3.1).

Le succès de cette tournure peut s'expliquer, d'une part, par la hausse des traductions⁴⁴², d'autre part, par une autre particularité du moyen français : la nominalisation. La langue des XIV^e et XV^e siècles est en effet marquée par un développement massif de l'emploi des formes nominales du verbe : gérondif et infinitif⁴⁴³. Il est en ce sens significatif de voir se développer à la même période, en concurrence aux propositions participiales, un tour comme l'infinitif absolu passé⁴⁴⁴.

Propositions infinitives

39. Comme on peut s'y attendre pour un texte de cette période⁴⁴⁵, la proposition infinitive est elle aussi bien représentée. Elle apparaît à la suite de verbes comme *savoir* :

- *Quant le roy Estienne, qui estoit à Nicole, sceut ses ennemis estre sur les champs...*(196, 1.1).

Le verbe *souffrir* 'tolérer' peut lui aussi être complété par une infinitive :

- « *O mon vray Dieu, je te supplie, par ta benigne misericorde, que tu ne veulles souffrir tes ennemis et les miens avoir puissance de moy vaincre ou sourmonter* » (130, 2.1).

- *Ilz lui prièrent que nullement il ne souffrist le duc de Northmandie passer la mer* (159, 3.1).

Enfin, la proposition infinitive peut entrer dans la construction de verbes exprimant l'ordre ou la nécessité, comme *mander* 'ordonner' ou *couvenir* :

⁴⁴² Anders Bengtsson, *op. cit.*, p. 15.

⁴⁴³ Voir à ce propos Charles Brucker, « La valeur du témoignage linguistique des traductions médiévales : les constructions infinitives et moyen français », *Linguistique et Philologie, Actes du colloque des 29 et 30 Avril 1977*, éd. Danielle Buschinger, Paris, Champion, 1977, p. 325-344. Le phénomène de la nominalisation avait déjà été relevé par Jean Rychner : *Les segments initiaux deviennent avec le temps de moins en moins propositionnels [...] et de plus en plus nominaux* (« Sur les segments subordonnés initiaux de phrase dans la prose narrative médiévale », *Festschrift W. von Wartburg*, Tübingen, 1968, p. 575-592, p. 592 pour la citation).

⁴⁴⁴ Voir Giovanni Palumbo, Gilles Roques, « L'infinitif absolu passé », *Revue de Linguistique romane*, 75, 2011, p. 5-50). Nous n'avons pas relevé d'occurrence de cette tournure mais elle est fréquente dans *l'Histoire de Gérard de Nevers*, voir le CR de Gilles Roques à l'édition critique de Matthieu Marchal (*Revue de Linguistique Romane*, 78, 2014, p. 243-258, en part. p. 256).

⁴⁴⁵ Martin-Wilmet, §342-343 ; Marchello-Nizia, p. 423-426.

- *Quant le moisne se fut departi de Londres, le roy Herault **manda** [215r^b] devers lui **venir un messagier** qui bien parloit le langage françois, sy lui dist : « Va au duc Guillame, sy lui dy de par moy qu'il ne me sieve plus du serment que je lui ay fait car se aulcun ly en fis, ce fut par paour et contrainte » (165, 1.1).*
- *Il [Guillaume] **manda tous les prelatz, barons, nobles et gens notables** du royaume d'Engleterre **venir** à Londres (175, 2.1).*
- ***Il covint** sans remede **le roy Guillame s'en retourner** à Diepe (176, 5.5).*
- *Puis il [le roi] vint asseoir Rouen, mais le bon comte de Lecestre qui la cité gardoit, avecq lui les citoyens d'icelle, se deffendirent tellement qu'**il covint le roy de France soy partir** et lever son siege (215, 2.4).*

Complétives

40. Dans l'exemple suivant, le verbe *mander* régit deux propositions mais avec deux valeurs différentes, déclarative dans le premier cas, jussive dans le second :
- *Sy advint que le roy **manda** aux barons françois, ses ennemys, **que ilz mengoient** le pain leur seigneur, le roy, bien aise, mais se hardis estoient, **venissent** jusques à l'ourme qui devant Gisors estoit et il les tenroit lors pour preux et vaillans (216, 5.2).*
41. La conjonction *que*, introduisant normalement une proposition complétive, peut parfois être omise⁴⁴⁶ :
- *A beaulz filz ! Ce dist la dame, puisque aultrement ne le voulez faire, je vous prie au moins veulliez prendre le vin (136, 4.3).*

Le verbe *prier* semble ici suivi d'une complétive dont le verbe *veulliez* n'est pas introduit par une conjonction de subordination. À moins qu'il ne s'agisse d'un impératif juxtaposé. Cependant, la variante de L *au moins je vous prie que vueilliez...* nous a incité à interpréter cette construction comme une complétive sans subordonnant.

- « Comtes, ce dist Alured, je vous prometz, quant il plaira a nostre Seigneur que je soye roy, je establirai telles lois et coustumes que a Dieu premierement et atout le peuple debvront plaire » (147, 2.4).

On attendrait un subordonnant après *je vous prometz...* pour de régir la proposition *je*

⁴⁴⁶ Voir Ménard, §95, 1.

establirai telles lois... À moins qu'il ne faille interpréter cette construction comme un tour oral, les deux propositions étant juxtaposées.

- *le roy demanda à l'archevesque que on debvoit faire, et l'archevesque **dist**, quant il [[ne]] voullait à Dieu venir, **alast au deable**.* (204, 2.2)

- *les beduins de la terre, qui au roi Richard s'estoi[247v°b]ent aliez, vindrent à lui, **sy lui dirent** .vii^m. camelz chargiés de très grans richesses venoient en Jherusalem de Babilonne et que les plus aulz hommes et les plus puissans de l'ost Salhadin les conduissoient* (209, 1.4)

« Sire, se mon conseil voulliez croire, vous partirés de ceste ville prestement ». (3) Mais le roy, qui traveillié estoit, **dist ançoys se reposeroit** (212, 4.3)

42. Quand la seconde complétive est de sens négatif, elle est coordonnée par *ne* et non par *et que* (cf. Ménard, §224) :

- *Sire, vous sçavez assés que nous sommes tous mortelz, **ne** il n'est nul qui de la mort puist eschapper* (156, 3.1).

43. On ne rencontre que quelques rares occurrences de la reprise de *que* après une proposition incidente. Dans les deux exemples relevés, *que* introduit une complétive. La fonction de la conjonction est, dans ce cas, assez mal définie⁴⁴⁷ :

- *Sy soiez certain **que**, se ilz peuvent parvenir à eage d'homme, **qu'ilz** ne vous souffriront tenir en pais ce royaulme, ains vous feront guerre a leur pouoir* (141, 2.3).

- *Sy ordonnerent et firent publiier par tout le royaulme d'Engleterre **que**, en quelconque lieu que on pourroit trouver le traître comte Goduyne, **qu'il** feust prins et mis en forte prison pour en faire justice comme il appartenoit* (147, 4.4).

Circonstanciellles

Conséquence

44. Comme dans l'ancienne lanque, les subordonnées de conséquence peuvent être introduites par la seule conjonction *que*⁴⁴⁸ :

- *Il devint mauvais et pervers **que** tous le fuioient* (143, 2.2).

⁴⁴⁷ Annick Englebert, « Étude fonctionnelle d'un *que* dit "pléonastique" », *L'information grammaticale*, 86, 2000, p. 25-30.

⁴⁴⁸ Ménard, §248.

- Puis envoya querir plusieurs santuaires et corps sains de la environ, lesquelz il fist tous mettre ensemble en une huge ou il les fist couvrir moult noblement d'un rice drap d'or **que** personne ne pooit veoir que c'estoit (154, 1.2).

- Et après ces choses ainsy dites par saint Jehan à eulz et bien chargies, il s'esvanuy **que** plus ne le veirent (155, 2.5).

- Sy dura la bataille jusques après soleil couchant **qu'**ilz ne reconnoissoient mais l'un l'autre que au parler (173, 1.3).

L'exemple suivant est plus ambigu. Le verbe *prier* appelle une première subordonnée, qui est une complétive. Le deuxième *que* peut être une conjonction introduisant une nouvelle complétive. Cependant, il pourrait aussi être compris comme marquant une conséquence : 'de telle sorte qu'il reçoive son homme et lui rende sa terre'.

- Pour quoy, endroit moy, je conseileroie que lui et son filz et chascun de nous .xii. qui cy sommes assemblez, tous prochains parens, alons devant le roy chargiés d'or et d'argent autant que entre nos mains en porrons porter, si lui prierons **qu'il le veulle prendre et pardonner** au comte Goduine, **qu'il rechoive** son hommage et lui rende sa terre (150, 4.5).

45. La locution *par tel parti que...* 'de telle sorte que...' semble assez marginale (une seule occurrence dans le texte édité). Elle n'est pas relevée par les principales grammaires mais se trouve dans le DMF (art. *parti* I. B.) :

- Et entre aultres advint une fois que le roy Roux chevauchoit au retrait d'une maree sur la greve, sy issirent ceulx qui dedens la ville estoient contre lui et lui coururent sus en le frappant tout à une fois (3) tellement que le poistral et les changles rompirent **par tel parti que** le roy, atout la selle entre les deux jambes, glichà à terre car son cheval passa tout oultre (182, 5.2).

46. Enfin, la conséquence peut être exprimée par la locution *en tant que...* 'de telle sorte que...' (cf. DMF) :

- Puis se mirent à chemin [185r^b] en passant parmi Holdernesse, degastant tout le païs par feu et par glaive sans avoir regard à pitié ne à misericorde. Villes et chasteaulz faisoient ardoir et abatre et au povre peuple, bourgeois et marchans, par divers tourmens faisoient les vies finer, (4) **en tant que** les clamour et les fumees des arsures en vindrent jusques à Vervic où lors estoit le roy Ozebrith, lequel fut moult dollent quant il vey ainssy le povre peuple destruire (121, 2.3).

- *Sy fut le roy Ozebrith mort, la ville de Vervic prinse, hommes, femmes et petis enfans occis dont les corps gisoient sur les chassies **en tant que** par toute la ville couroit sang par grans rius (121, 2.7).*

- *Quant le roy fut venu en la forest, il fist ses chiens descoupler, sy commença la chasse et le deduit **en tant que** quatre bisses et .vi. chevreulx furent prins (121, 4.1).*

- *Iceulx Danois, qui estoient paiens, rompirent les ordonnances du traictié en recommençant la guerre horrible et cruelle en faisant autant ou plus de maulz que [192r^ob] jamais eussent fais, **en tant que** la pitoiable clamour du peuple vint devant le roy à qui il en prinst grant pitié (129, 2.2).*

- *de tant plus rengna [le roi Guillaume] et plus s'appliqua il à prendre et ravir les biens de Dieu et des eglises. Il heoit tous ses menistres **en tant que** chascun heoit sa mort (186, 3.3).*

Condition

47. La condition peut être marquée par la loc. *par tel sy que* 'moyennant que..., à la condition que...' ⁴⁴⁹

- *Ces deux princes, c'est à sçavoir Emond Yrensit et Kenoult, firent longuement guerre l'un contre l'aultre, mais en fin furent d'acord **par tel sy que** le royaulme se partiroit en deux parties et en auroit chascun sa quantité frareusement (139, 3.1).*

- *Le duc de Northmandye vous mande [...] que vous et lui vous combattez corps à corps et ne faites pas morir vostre peuple d'un costé et d'aultre **par tel sy que** celui qui aura la victoire et matera son compaignon le royaulme lui demourra paisiblement sans contredit (166, 1.5).*

- *Puis, par ottroy, lui donna le roy Richard l'isle de Cipre **par tel sy qu'**il lui en fist hommage (207, 2.4).*

- *[...] pour lesquelles causes, par le loement du patriarce, du Grant Maistre du Temple, de celui de l'Hospital et des barons de Surie, [le roi Richard] prist conclusion qu'il retourneroit **par tel sy que** quant il aroit appaisié ses terres envers ses ennemys, le plus efforceement qu'il pourroit, retourneroit en la terre de Surie (211, 1.4).*

⁴⁴⁹ Voir TL 10, 158. La loc. est également attestée dans *Gérard de Nervers*..., p. 83).

Concession

48. La conjonction *quant* peut avoir un sens concessif ‘quant bien même, même si’⁴⁵⁰ :
- **Quant** nous aurions passé le Hombre et il auroit en son obeïssance le país qu’il veult tenir, il nous bouteroit du tout dehors se il lui plaisoit (167, 4.3).

Pourtant : cause et concession

49. On ne compte que quatre occurrences de *pourtant*⁴⁵¹. Une fois au sens de ‘à cause de cela’ (127, 8.3) :
- Mais il s’apparessa que, se ainsy le faisoit, il seroit à tousjours en la male grace de ses barons car les parens de ceulx qui tenoient hostage devers le roy Alured le prendroient en haine se en sa deffaulte leurs amis moroient, pour quoy le constraindroient ou exilleroient. (3) Et **pour tant**, se delibera de passer avec eulx (127, 8.3).

Les trois autres occurrences ont un sens adversatif ‘malgré cela’ (127, 2.2; 142, 2.2; 212, 2.2) :

- Mais nonobstant que la perte soit ceste fois tournee sur nous, sy n’est il mie **pourtant** loisible de souffrir les ennemis de Dieu et les nostres sy près de nous... (127, 2.2).
- Mais le roy, ainsy arrêté, se tenoit tout coy, sans mouvoir, et frapoit l’eau d’une petite verghe [201v°a] qu’i tenoit en sa main, en lui commandant qu’elle ne passast pas. **Mais pourtant** ne se cessa mie, ains monta sy hault que le roy fut tout mouillié (142, 2.2).
- Cellui que tu dis n’est appelé Hue le marchant, ains est le roy Richard d’Engleterre, mais neantmoins, ja soit il que j’ay promis de prendre tous les pelerins qui de là vendront, **ja pourtant** grief ne lui feray ne de lui loyer ne prenderay, mais pour l’amour du bel don que le roy me presente, dy lui que sceurement ma terre passer peult (212, 2.2).

Cause niée

50. La cause niée (‘non que’ en FM) est encore exprimée à l’aide de *non pas que... + sub.*, comme dans l’ancienne langue (cf. Ménard, §156 b) :
- Pour quoy ceulx qui lors estoient en Galles avec les enfans du bon roy Caduvaladreth furent constrains de vivre ensemble sans encommencier nul appareil de guerre à l’encontre de la

⁴⁵⁰ Cf. Ménard, §270.

⁴⁵¹ Sur la transcription *pourtant* et *pour tant*, voir chap. X, p. 346.

gent saxonnique qui desja avoient occupé toute la Grant Bretagne, **non pas qu'il y eust un seul d'eulx qui obtenist le diadesme royal** (119, 2.2).

Temps

51. À partir de l'idée de conséquence issue de l'intensité d'une action, c'est-à-dire 'à tel point que', *tant que* peut avoir le sens temporel de 'jusqu'au moment où'⁴⁵² :
- *Car paravant ceste chose, se ainsy advenoit que un Danois encontrast un Anglois sur un pont où en aulcun lieu estroit, l'Anglois n'eust esté tant hardy que de marchier avant **tant que** le Danois feust passé oultre tout le pas à son beau loisir* (145, 1.4).
 - *Grant peril sera de les atendre, il seroit bon, à mon advis, de nous retraire à Londres **tant que** nous euissions plus de gens* (165, 5.8).
 - *Sy chey en grant pensee comment il auroit le roy[yaulme], et finalement requis à Henri, son frere, que il lui prestast une somme d'or et il lui bailleroit en gage **tant que** rendu lui eust la ditte somme tout le país de Constantin* (182, 1.4).

Relatives

52. Bien que l'antécédent soit au pluriel (*les tresors son pere*), le relatif composé *ouquel* est accordé comme s'il s'agissait d'une seule unité prise dans son ensemble. Il s'agirait d'une sorte d'accord *ad sensum* :
- *Puis fist le duc peser et mettre par escript tous les tresors son pere, **ouquel** eult en somme .ix^{cz}. mille livres d'or et d'argent* (201, 3.4).
53. Dans l'exemple suivant, le relatif composé *laquelle*, en construction prépositionnelle, détermine le groupe *sa premiere gloire* :
- *Ainsy comme vous oez, occist le roy Herault d'Engleterre Harolt le roy de Dannemarce, **pour laquelle sa premiere gloire** il devint tant orgueilleux que oncques de tout le gaaing qu'il conquist en ceste chevauchee n'en vould donner ne departir à ceulz qui l'avoient servi* (157, 2.3).

La grammaire de Martin-Wilmet ne relève qu'une seule occurrence de ce type de construction : *[ils] reprindrent le chemin à eux en retourner en leur pays, et **duquel leur retour** ils*

⁴⁵² Voir Ménard, §436.

ariverent en cette ville de Paris. la tournure est glosée par les auteurs ‘par lequel retour, ils...’⁴⁵³.

Utilisation du subjonctif

54. Le marqueur *que*, typique du subjonctif en français moderne, peut encore ne pas être exprimé, notamment dans des tours à valeur d’exhortation ou d’exclamation :

- *Ilz me soient les bienvenus* (141, 6.2).

55. Dans l’exemple suivant, le sub. prés. *ost* est conditionné par le sémantisme du tour **dy lui que...** puisque la subordonnée hypothétique est enchâssée dans une complétive dont le verbe introducteur est un verbe de volition.

- « *Dis lui qu’il s’en retourne en son païs et je lui donray du mien, sy lui ferai refaire ses nefz, et se ainsy faire ne le veult, dy lui que sapmedy me combatrai à lui se il me ost atendre* » (165, 1.3).

La forme *ose* donnée par les mss P2, P3, L peut également être interprétée comme un subjonctif. Il s’agirait alors d’une modernisation morphologique.

56. Le regret peut être exprimé à l’aide d’un segment hypothétique introduit par *se* mais non conditionné par la principale (qui est à l’indicatif)⁴⁵⁴. Dans le premier exemple, le sub. plus-que-parfait marque l’irréel du passé ‘Si seulement il avait pu changer cela!’. Dans le second exemple, il s’agit d’un irréel du présent ‘Si seulement nous pouvions changer cela!’.

- *Puis, quant ce vint après soupper que le roy fut levé de la table, il prinst la dame par la main, sy le mena auprez d’une fenestre où ilz commencerent faire leurs devises en eulz entre baisant moult souvent. Ceste premiere acointance n’estoit guerres plaisante à Eldewould, si l’eust peu amender. Puis, quant il fut heure de couchier, le roy prinst congyé de la dame, sy s’en ala en une chambre où il trouva son lit tout appareillié où il se coucha* (135, 5.2).

- *Quant ilz vindrent devers le roy, ilz le veïrent asséz foible et appressé de maladie, mais non obstant ce, après les salutations en tel cas appartenans faittes, l’amparlier, oyant tous les assistens, dist au roy : « Sire, nous qui cy sommes, et tous ceulx de vostre bonne ville de Londres, sommes grandement [209r^b] courouciez de vostre mal et paine. **Se amender le***

⁴⁵³ Martin-Wilmet, §454.

⁴⁵⁴ Ménard, §267c.

peussions! *Et à bonne cause, car vous avez gouverné en paix et bonne justice, tellement que nulz ne s'en doit plaindre* » (156, 2.6).

57. Dans l'exemple suivant, il y a une structure asymétrique⁴⁵⁵ entre la principale à l'indicatif *sy furent maint nobles crestien occis, dont ce fut grant dhommage*, et la subordonnée au subjonctif *s'il eust pleu à Nostre Seigneur*. Cette asymétrie peut se comprendre dans la mesure où le dommage a été annexé à la réalité, c'est-à-dire qu'il a bel et bien eut lieu puisque les chrétiens ont subi de lourdes pertes :

- *Jusques à la nuit se combatirent [les Anglais et les Danois], sy furent maint noble crestien occis, dont ce fut grant dhommage, s'il eust pleu à Nostre Seigneur. Mais la nuit venue, leur convint laisser la bataille, sy se retairent les crestiens en leurs tentes et les Danois dans la ville de Reding* (124, 3.2).

58. Enfin, on peut relever un cas d'imparfait à valeur modale là où un conditionnel serait attendu dans l'apodose 'si ils le soutenaient, ils seraient tous excommuniés...'⁴⁵⁶ :

- *Et sy lui dittes devant tout son barnage que lui et eulz, s'ilz le soustenoient, estoient tous excommuniiez de la bouce du pappe* (167, 3.6).

Discours direct et indirect

59. La frontière entre discours direct et indirect ne répond pas toujours aux mêmes exigences que dans la langue moderne. Comme le note C. Marchello-Nizia : *Le plus souvent, le discours rapporté est d'abord inséré sous forme de discours indirect, celui-ci faisant place tout à coup au discours direct, et les éditeurs, perplexes, ne savent pas toujours où placer les guillemets*⁴⁵⁷.

- *Après dist au roy que honnourablement il estoit venus en ceste sainte terre en laquelle il s'estoit grandement acquité, et y avoit largement despendu du sien, (3) mais touteffois en cestui saint voiage ne seroit pas concquise la sainte cyté de Jherusalem, « et adfin, dist il, que vous en soiés certain et que bien m'en croiés, sachiés que je murray en tel jour comme il est au jour d'hui »* (210, 2.2).

⁴⁵⁵ Ménard, §267a.

⁴⁵⁶ Ménard, §146c.

⁴⁵⁷ Marchello-Nizia, p. 441. Sur cette question, voir également A. Meiller, « Le problème du "style direct introduit par que" en ancien français », *Revue de Linguistique Romane*, 30, 1996, p. 353-373.

60. La situation inverse est également représentée, nous avons pu relever un cas où l'énoncé passe brusquement du discours direct au discours indirect sans que ce dernier n'ait été introduit par *que*. La rupture dans le type de discours employé est alors marquée par le changement de sujet (passage de la P1 à la P3) et l'emploi du conditionnel. Cette construction peut être interprétée comme un cas de discours indirect libre :

- *Et le roy Guillaume respondy aux messages : « Dittes, dist il, à vostre sire que tout ainsy comme il m'a aydyé à concquerre Engleterre, ainsy l'en servirai je et non aultrement », (3) mais la duchie de Northmandye lui feroit il tousjours ce que faire lui debvoit, mais Engleterre ne tendoit il tenir que de Dieu et du pappe (178, 1.2-3).*

61. Les deux exemples suivants sont plus délicats à analyser. Leur structure rappelle celle du discours indirect libre, mais il pourrait aussi s'agir de simples ruptures de construction.

- *il prinst devotion au duc Robert de passer la mer avec les aultres et, pour ce qu'il n'avoit mie assez deniers pour y aller, (2) il requist le roy Guillaume, son frere, que prester lui volsist finance, et il lui baille[230r°a]roit son païs de Northmandye et tout ce qu'il avoit dechà la mer en gage jusques ad ce qu'il seroit revenus et l'auroit du tout à plain payé de ce qu'il lui presteroit (184, 1.2).*

Le premier exemple pourrait être considéré comme un discours indirect libre, même si *et*, dans *et il lui bailleroit...*, marque une rupture syntaxique. On peut comprendre 'et alors il lui bailleroit...'. Le verbe *baillier* dépendrait alors d'un verbe déclaratif non exprimé.

- *Sy comme le roy Richart se retraÿ ou chastel Ernault, à trois lieues près de Jherusalem, il requist aux barons de France et d'Engleterre que, atout leur pouoir, volsissent venir devant Jherusalem avecques lui, et que tout ce qu'il avoit, tant de vitaille, or, argent et aultres choses neccessaires, il leur en departiroit comme aux siens propres (209, 2.3).*

Le deuxième exemple présente la même structure que le premier : d'une part, un verbe exprimant l'ordre *et*, de l'autre, un verbe déclaratif non exprimé. Il n'est pas possible de faire dépendre *departiroit* de *requist* : le changement dans l'utilisation des modes (subjonctif d'un côté et indicatif de l'autre) implique une rupture. La structure syntaxique serait donc *Il requist aux barons que... et [leur dit] que...* Toutefois, à la différence de la phrase précédente, le second *que* est ici exprimé alors qu'on ne l'attendrait a priori pas dans du discours indirect libre. Dans la mesure où l'ancienne langue présente des cas de discours directs introduits par *que* (voir n°59), l'on peut se demander si le discours

indirect libre ne pouvait pas, lui aussi, être introduit par la conjonction. Il est également possible de voir dans ces deux exemples de simples constructions brachylogiques dans lesquelles le verbe déclaratif ne serait pas exprimé.

Lexique

Termes relevant de vocabulaires techniques

La première partie de l'étude du lexique regroupe trois séries de mots relevant de vocabulaires techniques : la chasse, la navigation et le droit. En ce qui concerne le vocabulaire de la navigation, le texte de Wavrin est entièrement tributaire de sa source (la *Grande Chronique de Normandie*). Une bonne partie du vocabulaire juridique se trouve déjà dans le texte-source (le *Brut en Prose*), mais l'on peut noter que l'auteur des *Croniques d'Engleterre* a très largement augmenté ce champ lexical. La compilation de Wavrin se démarque essentiellement de ses sources pour ce qui est du vocabulaire de la chasse qui démarque. En effet, la totalité des termes liés à la chasse sont propres aux *Croniques d'Engleterre* et ne se trouvent pas dans la source.

Vocabulaire de la chasse

braconniers 'valets qui s'occupent des chiens de chasse' (186, 4.3); *le deduit des chiens* 'fait de chasser avec des chiens, chasse à courre' (190, 2.4); *descoupler les chiens* 'séparer des chiens de chasse attachés deux à deux' (121, 4.1); *faire le droit aux chiens* 'donner aux chiens une part du produit de la chasse' (121, 4.2); *faire saillir les bestes* 'faire sortir le gibier pour pouvoir le chasser' (187, 2.1); *fauconniers* 'celui qui dresse et s'occupe des faucons et autres oiseaux de proie' (186, 4.3).

Vocabulaire de la navigation

tirer les voilles amont 'dresser les voiles (afin de permettre le départ du navire)' (185, 2.5); *singler de vent de quartier* 'naviguer sous un vent dit *de quartier*, c'est-à-dire légèrement oblique par rapport au sillage du navire' 185, 2.5⁴⁵⁸; *dromon* 'bateau long et rapide employé dans l'Empire byzantin du VI^e au XII^e siècle' (206, 3.5).

⁴⁵⁸ Le vent dit *de quartier* s'oppose au vent dit *de poupe* (ou *vent arrière*), c'est-à-dire un vent frappant les voiles par l'arrière du bateau. Contrairement à ce que laisse croire l'expression populaire *avoir le vent en poupe*, le *vent arrière* n'est pas le plus favorable pour un navire.

Vocabulaire juridique

avoir action de + inf. ‘avoir un motif légitime de + inf.’ (150, 4.1)⁴⁵⁹; *appeller qn de qch* ‘accuser qn de qch’ (150, 3.1); *approcher qn de qch* ‘accuser qn de/à propos de qch’ (187, 4.2); *article* ‘partie(s) d’un acte d’accusation’ (213, 4.2 et 213, 6.1); *chargier qn d’aucun cas* ‘accuser qn d’un délit ou d’un crime’ (213, 3.4); *deffaulte* ‘manquement à une assignation donnée, en part. non comparution à une convocation en justice’ (127, 8.2); *ordonner à une femme son droit de vesvage* ‘donner à une femme le droit de jouir de son douaire’ (189, 2.5); *se mettre en l’esgard de la court de qn (du roi)* ‘s’en remettre au jugement de la cour du roi’ (150, 3.2); *mettre un pays en interdit* ‘interdire à tout ecclésiastique la célébration du culte et l’administration des sacrements dans l’ensemble d’un royaume’ (200, 3.4; 217, 2.3); *prendre justice de qn* ‘punir, châtier qn (qui s’est rendu coupable de qch, qui s’est écarté du droit)’ (200, 3.5); *mettre le discord en l’ordonnance de qn* (166, 1.4); *se mettre en l’ordonnance de qn* (188, 4.7) ‘se soumettre à la volonté de qn (en ce qui concerne un différent)’; *par le plege d’estre à droit* ‘moyennant la garantie de se présenter au tribunal’ (201, 2.4); *transporter* ‘transférer, reporter sur qn d’autre un droit que l’on possède (dans le domaine privé ou politique)’ (156, 3.6).

⁴⁵⁹ Cette locution est bien attestée dans TL (I, 72), dans le DMF et dans Lacurne (I, 87a). La variante *occasion* donnée par P3 et V est intéressante à relever dans la mesure où elle indique que les copistes de ces deux témoins n’ont pas conservé le mot technique *action* mais l’ont remplacé par un mot beaucoup plus courant qui conserve le sens général de ‘cause, motif, raison’, mais n’a pas de connotation juridique.

Proverbes

Le tableau suivant regroupe les proverbes et tours sentencieux qui figurent dans le passage édité. Les trois premiers proverbes ne se trouvent que dans les *Cronicques d'Engleterre* et sont donc un ajout du compilateur à partir du texte-source (le *Brut* pour cette partie de la chronique). Les sept autres sont passés de la source (la *Grande Chronique de Normandie*) au texte de Wavrin. Le compilateur n'a retiré aucun proverbe qui se trouverait dans le texte-source.

La première colonne donne le proverbe tel qu'il se trouve dans le texte de Wavrin, accompagné, dans certains cas, d'un commentaire sur le sens de la formule. La colonne centrale contient, s'il y a lieu, les références du passage équivalent dans la source (sigle <). Ont également été ajoutées, le cas échéant, les références des œuvres de la même aire culturelle que Wavrin qui offrent une occurrence du proverbe (notées Cf.). Enfin, la dernière colonne indique si le proverbe figure dans les principaux répertoires modernes.

- | | | |
|--|--|--|
| <p>1- On dist communement que la force paist le pré (121, 2.6)</p> <p>le sens de ce proverbe semble être 'la faux tond le pré'. De la même manière, une armée supérieure en nombre massacre sans difficulté ses ennemis. Voir Louise Stone, « Un proverbe du Moyen Âge : <i>la force paist le pré</i> », <i>Zeitschrift für romanische Philologie</i>, t. 73, 1957, p. 115-159 et Jean Robert Smeets, « <i>La force paist le pré</i>. Un vieux problème - une nouvelle solution? », <i>het franse boek</i>, 1969, p. 53-58.</p> | <p>Cf. <i>Gérard de Nervers...</i>, XXIV, 21, p. 193 et <i>Histoire des seigneurs de Gavre</i>, éd. René Stuip, Paris, Champion, 1993, p. 67 et p. 81.</p> | <p>TPMA, <i>Wiese</i>, 3-58 (t. 13, p. 98-99); Le Roux de Lincy, t. I, p. 83, t. II, p. 477 et p. 495; Morawski, n°1003, p. 37 et p. 109; Hassell, F113.</p> |
| <p>2- L'usance de guerre est telle que huy perdre et demain gagnier (127, 2.1)</p> | <p>Cf. <i>Le roman de Gillion de Trazeznies</i>, éd. Stéphanie Vincent, Turnhout, Brepols, 2011, p. 181.</p> | <p>TPMA, <i>Kampf</i>, 178-207 (t. 6, p. 421-423); Hassell, G60.</p> |

**3- Et comme on dye souvent
que un mal ne vient pas seul**
(128, 2.2)

TMPA, Schlecht, 15-16 (t. 10, p. 138). Le Roux de Lincy, t. II, p. 431; Morawski, n°438, n°1732, n°2454; Hassell, M41; Élisabeth Schulze-Busacker, n°2454 (p. 321).

**4- Chose bien emprinse est
demi achevee** (158, 3.2) < GCN, Arsenal 4095, f. 101r°

Le Roux de Lincy, t. II, p. 271; Morawski, n°386; Élisabeth Schulze-Busacker, n°386 (p. 197) et n°1782 (p. 277)

**5- Il est de raison que qui paye
l'escot, qu'il soit à l'asseoir**
(158, 4.4-7) < GCN, Arsenal 4095, f. 101v°

Cette sentence ne se trouve dans aucun des principaux recueils de proverbes. Pourtant, les sentences avec le mot *escot* ne sont pas rares : voir Morawski, n°262 et n°2364; Le Roux de Lincy, t. II, p. 195 et p. 423; Hassell, E73; Schulze-Busacker, n°2340 (p. 312) et n°2364 (p. 315).

L'*escot* désigne ici la 'part de chaque convive pour un repas pris en commun'. Celui qui a payé sa place a donc le droit de s'asseoir à table. Le proverbe pourrait être traduit par 'qui paye sa part doit recevoir son dû'

**6- Il n'est pas sage qui mieulz
pense d'altrui pourfit que
du sien** (161, 4.4) < GCN, Arsenal 4095, f. 106r°
Holden, II, v. 6568-6570
« Fols est qui se fie en devin
Qui d'altrui ovre set la fin
E terme ne set de sa vie,
D'altrui prent garde e sei oblie »

Les recueils de Morawski et de Hassell recensent le proverbe *fou est qui s'oublie* (Hassel, F151 et Morawsky, n°780); on trouve chez Le Roux de Lincy *celuy est fol qui avise et prend garde aux faits d'autruy, et aux siens ne regarde* (t. II, p. 256) et *qui d'altrui dit folie, soi meïsmes oublie* dans le répertoire de Schulze-Busacker (n°1883, p. 284).

- 7- Serment par contrainte ne fait à tenir** (165, 1.2) < GCN, Arsenal 4095, f. 107v°
Holden, II, v. 6823-6824
« Ne me deit estre reprové
Ker nel fis niënt de mon gré »
Cf. *Les Faicts et les Conquestes...*,
p. XCIII, n°22 : *Sermens fais
contre cuer et volenté ne peult ve-
nir a bonne fin ne a bonne chief.*
- TPMA, *Eid*, 6-26 (t. 2, p. 383-384) : *Erzwungener Eid ist nichts wert*, ce proverbe semble particulièrement répandu dans les langues germaniques. Tous les exemples donnés par le TPMA sont en vieil allemand ou en néerlandais. Il n'y a pas d'exemple en français. Le Roux de Lincy, t. I, p. 8, *confession faite par force ne vault rien.*
- 8- Tant vous en dy que oncques nul homme sage ne crut en sort** (170, 5.2) < GCN, Arsenal 4095, f. 115v°
Holden, II, v. 7923 « fols est, dist Guert, qui en sort creit »
-
- 9- En ung muy de cuidance n'a pas plain pot de sapience** (170, 5.2) < GCN, Arsenal 4095 f. 190v°
Récits d'un ménestrel de Reims au treizième siècle, éd. Natalis de Wailly, Paris, Renouard, 1876, p. 58.
- TPMA, *Meinen*, 1-18 (t. 8, p. 175); Morawski, n°702 et Le Roux de Lincy, t. I, p. 496 (l'exemple donné est tiré de la *Grande Chronique de Normandie*).
- ce proverbe oppose la sagesse à la témérité ou à l'arrogance. Autrement dit, 'témérité n'est pas sagesse'.
- 10- À belle heure vial tondre** (216, 11.5) < GCN, Arsenal 4095 f. 190v°
Récits d'un ménestrel de Reims au treizième siècle, éd. Natalis de Wailly, Paris, Renouard, 1876, p. 59.
- TPMA, *Scheren*, 9-10 (t. 10, p. 70); Le Roux de Lincy, t. II, p. 485 (l'exemple donné est tiré de la *Grande Chronique de Normandie*).
- le TPMA glose le proverbe *Das Rind zur rechten Zeit scheren* 'tondre le veau au bon moment'. Le roi a tardé à suivre le conseil du chevalier Alain. Ce dernier lui indique donc que ce n'est plus le bon moment pour adopter la stratégie proposée auparavant.
- Cf. *il n'est pas tousjours saison de brebis tondre* (Hassell, B178).

Mots ou locutions remarquables

Ont été réunis les mots marqués régionalement (*assaier* ou *s'espaisier*) ainsi que les mots typiques du moyen français, c'est-à-dire (presque) absents de l'ancienne langue (par ex. *audivi*). À l'inverse, les termes ou locutions visiblement vieillis en moyen français ont également été relevés (*baillier sa lance*). Enfin, la présente partie rassemble les termes dont le texte édité fournit la seule occurrence et dont le sens doit être établi à l'aide du contexte.

Quant un mot se trouve déjà dans la source mise à contribution par le compilateur, les références figurent à la suite de la liste des occurrences du terme dans les *Croniques d'Angleterre*.

1. **ASSAIER** v. ; 185, 7.2 ; part. pas. masc. sing. *assayé* 219, 2.3

'mettre à l'épreuve, tester, évaluer' : **assaier qn** 'affronter qn' 219, 2.3 ; **assaier se...**
'vérifier si...' 185, 7.2

La forme *assaier* s'explique par une substitution de préfixe régionale (picardo-wallonne). Voir DMF (art. *assayer* ; FEW III, 256a et le CR de Gilles Roques à l'*Histoire de Gérard de Nervers* éditée par Matthieu Marchal (*Revue de Linguistique Romane*, 78, 2014, p. 243-258, p. 243 pour la forme concernée).

2. **AUDIVI** n. masc. ; 145, 1.2

'autorité, pouvoir, puissance'

L'usage de ce mot semble être cantonné aux XV^e et XVI^e siècles. Il est bien attesté dans le dictionnaire de Huguet (I, p. 401-402) mais ne se trouve ni dans Furetière (dernière édition de 1727) ni dans la première édition du dictionnaire de l'Académie (1694). L'exemple le plus tardif donné par le FEW se trouve chez l'écrivain provençal Jean Chapelon à la fin du XVII^e siècle (*TraLiLi*, XIV, p. 258).

3. **BAILLER SA LANCE** loc. ; 126, 2.3

'prendre, saisir sa lance'

LA LANCE EN FAULTRE loc. ; 126, 2.3

'lance prête à la charge' (sur le sens de cette loc., voir Nathalie Bragantini, « *Fautre et lance sor fautre* en ancien et en moyen français », *Revue de Linguistique Romane*, 73, 2009, p. 149-183).

Les deux loc. relevées sont employées au sein de la description d'une scène de combat singulier suivant le schéma stéréotypé mis en évidence par J. Rychner⁴⁶⁰. Ces deux expressions relèvent donc de constructions figées empruntées à l'ancienne langue, ce qui peut expliquer qu'il s'agisse de la seule occurrence où le verbe *baillier* a le sens de 'prendre' (voir à ce sujet nos remarques au chap. VI, p. 176).

4. **DEMOURANT** n. masc. ; 121, 1.2

'fait de mourir', déverbal de *demourir*

Le verbe *demourir* n'est attesté que par une seule occurrence dans le DMF. Il s'agit cependant de l'option la plus satisfaisante pour le sens, le verbe *demeurer* semblant impossible à défendre ici : *estre cause du demourant d'un pou de crestiens qui lors estoient en la Grant Bretagne* 'être à l'origine de la mort d'un petit nombre des chrétiens qui habitaient alors en Grande-Bretagne'.

5. **ESPAÏSER** v. ; 136, 6.3

pron. *il s'espaïsa* 'il quitta son pays d'origine, il s'exila'

Dans son étude sur le vocabulaire régional dans les mises en prose produites en milieu bourguignon au XV^e siècle, Gilles Roques compte le verbe *espaysier* parmi une série de mots qui pourraient avoir une couleur régionale⁴⁶¹, en l'occurrence le Nord et le Nord-Est.

6. **FRAREUSEMENT** adv. ; 139, 3.1

'comme il est de coutume entre deux frères'

Ce mot est rare : il ne figure ni dans TL, ni dans Lacurne. On ne trouve qu'un seul exemple dans Godefroy (GD IV, 139c), repris par le DMF (art. *frereusement*). L'adverbe n'est pas répertorié dans le FEW, même si plusieurs formes dérivées y sont attestées : *estre frareus de qch* 'avoir qch en commun' ou *frareuseté* 'biens qu'on héritait en ligne directe entre frères ou proches parents' (FEW, III 764b). L'exemple de Godefroy ainsi que toutes les formes du FEW viennent de Picardie (Lille et Douai). Il pourrait donc s'agir d'un terme régional. La variante *francement* donnée par P3 est significative puisqu'elle témoigne de la difficulté du copiste à interpréter ce terme.

⁴⁶⁰ J. Rychner, *La chanson de geste, essai sur l'art épique des jongleurs*, Genève, Droz, 1955, p. 141.

⁴⁶¹ « Les variations lexicales dans les mises en prose », *Mettre en prose aux XIV^e-XVI^e siècles*, éd. Maria Colombo Timelli, Barbara Ferrari et Anne Schoysman, Turnhout, Brepols, 2010, p. 9-31, p. 21 pour le mot concerné.

7. **MANCEAU** n. masc. ; 203, 2.3 (GCN, BNF fr. 16939 f. 243v^b)

‘manteau de parade dont on couvre les épaules du futur roi d’Angleterre avant de le mener devant l’autel pour y être couronné’

La forme *manceau*⁴⁶² se trouve déjà dans la GCN (BNF fr. 5388 f. 104v^o). Il est possible de remonter plus loin dans la tradition textuelle puisque tout ce passage est une traduction de la chronique de Hoveden réalisée par le compilateur de la version intermédiaire de la *Chronique de Normandie*, source de la GCN (voir chap. IV, p. 104). Le texte de Hoveden donne *Deinde indutus est mantea* (*Chronica*, t. III, p. 10). Il est traduit *Après fu afulez d’un mantel qui est appellez mantea* dans la version intermédiaire⁴⁶³. Le mot *mantea* semble rare en latin medieval : le *Glossarium* de Du Cange et le *Novum Glossarium* n’en donnent qu’une seule occurrence qui est celle du texte de Hoveden (le mot est absent du dictionnaire de Niermeyer et de celui de Blaise et Chirat). Il est donc possible que le traducteur, considérant ce terme comme un mot technique désignant spécialement le manteau du souverain, ait voulu le conserver dans son texte. Il a donc glosé le terme afin de mieux le présenter au lecteur. La forme *manceau* est une innovation remontant soit à un copiste de la version intermédiaire (nous n’avons pu contrôler la *varia lectio* du ms. de Florence), soit à l’auteur de la *Grande Chronique de Normandie*. La graphie *manceau* peut résulter, d’une part, d’une ambiguïté dans la lecture des lettres *c* et *t* (*mancea/mantea*), de l’autre, de la volonté de rapprocher ce terme du mot *manteau*, plus familier. Le ms. de l’Arsenal donne *Après fut affulé d’un mantel (fin)*, ce qui est peut-être un signe que le terme n’était pas compris par les copistes (Arsenal 4095 f. 166v^o).

8. **N’AVOIR LIEU NE TEMPS POUR...** loc. ; 119, 1.4

‘ne pas avoir la possibilité de...’

Cette loc. est également attestée dans l’*Histoire des Seigneurs de Gavre* (19, 7). Voir le CR de Gilles Roques à l’édition de R. Stuip, *Revue de linguistique Romane*, 57, 1993, p. 616-618, en part. p. 618.

9. **PANISSEMENS** n. masc. plur. ; 170, 1.4

‘panneaux de bois élevés comme fortifications’

⁴⁶² Le ductus ne laisse pas de doute sur la lecture de la lettre *c*.

⁴⁶³ W. Craw, *An edition of the Histoire des ducs de Normandie et rois d’Angleterre contained in French MS. 56 of the John Rylands Library*, Manchester University, PhD thesis, University of Glasgow, 1999, p. 75.

Dans la mesure où le mot *panissemens* fait partie d'une énumération de différents appareils défensifs érigés par l'armée anglaise, le sens fait peu de doute. Il s'agit d'un ajout propre au texte de Wavrin car ce mot ne figure dans aucune des copies de la *Grande Chronique de Normandie* que nous avons pu consulter.

1- *Grande Chronique de Normandie*
Arsenal 4095 f. 114v°

Pour les archiers que le duc Guillamme avoit, Herault avoit fait faire targes d'huis, de fenestres, de cloyes et d'**autres choses**, et en estoit son ost tout environné.

Cf. BNF fr. 16939 f. 218v°a; BNF fr. 5388 f. 82v° et *RHGF* 13, p. 233.

2- *Cronicques d'Engleterre*
Chap. 170, 1.4

Derechief avoit Herault fait clore son ost tout entour, pour doubte du trait des Northmans, de targes, cloyes et **aultres panissemens**, car ancoires n'avoient pas en Engleterre l'usage de l'arc, ains se combatoient de haches, de guisarmes et de paffus.

À notre connaissance, il s'agit de la seule attestation de ce mot. Peut-être est-il à rapprocher des héritiers de l'étymon PANNUS (FEW, VII 555b)?

10. **PAR FEU ET PAR GLAIVE** loc.; 121, 2.3; 122, 5.5

'détruire, anéantir par le feu et par les armes'

Cette locution semble avoir eu un certain succès dans les compositions romanesques de la même aire. Voir le CR de G. Roques à l'édition de R. Stuij, *Revue de linguistique Romane*, 57, 1993, p. 616-618, en part. p. 618 ainsi que le *Le roman de Gillion de Trazegnies*, éd. Stéphanie Vincent, Turnhout, Brepols, 2011, p. 175, 232, 300, 301 et 636.

11. **PAVILLON** n. masc.; 213, 5.4

'drapeau, étendard d'un souverain'

Les deux sens les plus courants du mot *pavillon* dans l'ancienne langue sont 'tente' ou 'tentures surmontant un lit' (voir DMF; TL VII, 513 1; GDFC, X 300b). Au vu du contexte (*il [Richard] avoit fait à Japhe le pavillon du duc d'Otherice, son cousin, jeter en ung lieu assez villain*), le terme a le sens de 'drapeau, étendard d'un chef de guerre' dans le texte de Wavrin. Ce sens, ainsi que celui de 'pièce d'étoffe hissée sur un navire pour indiquer sa nationalité, la compagnie de navigation à laquelle il appartient', apparaît très tardivement si l'on suit le FEW (VII, 576a) : 1541 pour le sens maritime et 1635 pour celui d' 'étendard' (dates reprises par le TLFi). Ces deux sens ne sont pas répertoriés par le

dictionnaire de Huguet (V, 690b-691a) mais se trouvent dans la première édition du dictionnaire de l'Académie (II, 202, éd. de 1694) et dans le dictionnaire de Furetière (III, 791, 3^e éd. de 1723).

Le DMF permet de revoir la datation puisqu'il recense l'exemple suivant, tiré du *Respit de la mort* de Jean Lefèvre (ca 1376-1380) : *Les vens et lez estourbillons Rompent voiles et pavillons*. Le mot *pavillon* semble bien avoir ici son sens maritime. Il semblerait donc qu'il faille placer plutôt au XIV^e siècle l'émergence de cette acception nouvelle.

Qu'en est-il du sens de 'bannière d'un chef de guerre' ? L'occurrence relevée dans le texte de Wavrin prouve que le mot *pavillon* pouvait être employé ainsi à la fin du XV^e siècle, mais l'examen de la tradition textuelle permet de remonter au moins un siècle en arrière. En effet, pour cette partie de la chronique, le compilateur bourguignon suit le texte de la *Grande Chronique de Normandie*, elle-même tributaire de la version intermédiaire de la *Chronique de Normandie* (voir chap. IV, p. 104)⁴⁶⁴. Pour le règne de Richard Cœur de Lion, la version intermédiaire contient une traduction du *Chronicon Anglicanum* de Raoul de Coggeshall⁴⁶⁵.

1- *Chronicon Anglicanum*
éd. Steveson, p. 58

Deinde conqueritur quod **signum ducis Austriæ**, consanguinei sui, ob ejus contemptum in cloacam apud Jopen praecipitaverit, et Teutonicos suos in terra illa Hierosolymitana verbis probris et factis ubique dehonestavit.

2- version intermédiaire
éd. W. Craw, p. 93

Après, qu'il avoit fait a Japhe jeter **le paveillon au duc d'Osterriche**, son cousin, en .i. lieu assés villain. Et tous les Allemans avec tout leur pouoir avoit abaissiez en Sulie et par fais et par diz.

Comparer GCN BNF fr. 16939 f. 251r^b; BNF fr. 18929 f. 117r^a; Arsenal 4095 f. 184v^o-185r^o et BNF fr. 5388 f. 110v^o.

⁴⁶⁴ W. Craw, *An edition of the Histoire des ducs de Normandie et rois d'Angleterre contained in French MS. 56 of the John Rylands Library*, Manchester University, PhD thesis, University of Glasgow, 1999.

⁴⁶⁵ *Radulphi de Coggeshall Chronicon Anglicanum*, éd. Joseph Stevenson, Londres, Longman, 1875.

Le choix du mot *pavillon* (et non *enseigne* comme on pourrait s'y attendre) pour traduire le latin *signum* prouve que le sens de 'bannière d'un chef de guerre' était déjà bien implanté au moment de la composition de la version intermédiaire de la *Chronique de Normandie*.

12. **PIRATES** n. masc. plur. ; 120, 1.3

'personne qui se livre au brigandage sur mer'

Le mot *pirate* est rare dans l'ancienne langue, il n'apparaît pas avant les *Faits des Romains* (éd. L.-L. Flutre et K. Sneyders de Vogel, 463, l. 11). Pour le XIV^e siècle, Godefroy relève une occurrence dans la traduction de Tite Live par Bersuire et dans le *Récit d'un bourgeois de Valenciennes* (GDFC, X 344a). Le terme ne semble véritablement s'imposer qu'au XVI^e siècle (cf. FEW, VIII 572a) et devait donc entre être en voie d'expansion à l'époque des *Cronicques d'Engleterre*. L'utilisation par l'auteur du doublet synonymique *pirates et larrons des mers*, dans lequel *larrons des mers* viendrait gloser *pirates*, irait d'ailleurs dans ce sens.

13. **FAIRE BONNE RADE JUSTICE** loc. ; 179, 2.2

'rendre une justice rigoureuse'

La forme *rade* étonne, on attendrait *raide* ou *roide*, ce que donne le texte-source : *il les convient court tenir et faire d'eulx bonne et roide justice* (Arsenal 4095 f. 126r^o). Il est possible que *rade justice* soit une loc. figée, plutôt représentée dans le Nord au vu des occurrences relevées par Takeshi Matsumura⁴⁶⁶.

14. **SACRAIRE** n. masc. ; 202, 2.3 (GCN, BNF fr. 16939 f. 243r^ob)

'coffre contenant des objets sacrés (ici, les *regalia* le jour du couronnement)'

Le sens usuel de *sacraire* en ancien français est 'sanctuaire'. C'est d'ailleurs le seul sens enregistré par TL (IX, 26, 50) et par Godefroy (VII, 277b). Le sens de 'reliquaire' avait déjà été signalé par Lacurne (IX, 300a) et son emploi en moyen français est indiqué par le FEW (XI, 40b). Huguet (VI, 679b) ne relève que le sens de 'sanctuaire' et le mot est complètement absent de la dernière édition du dictionnaire de Furetière (1727) et de la

⁴⁶⁶ *Dictionnaire du français médiéval*, Paris, Les Belles Lettres, 2015, 2768b. Voir également la forme *radement* 'rigoureusement' (en parlant d'exercer la justice) relevée dans le FEW (RAPIDUS, X, 66b).

première édition du dictionnaire de l'Académie (1694). Ces deux constats laissent supposer, d'une part, que le sens de 'reliquaire' semble limité au moyen français, d'autre part, que le mot n'a pas été conservé par la langue classique.

15. **SAULDAIRES** n. fém. plur. ; 200, 6.6 ; 203, 2.1 (GCN, BNF fr. 16939 f. 243v^a)

'sorte de sandales d'apparat'

Au vu du contexte (*les sauldaires es piedz*⁴⁶⁷ en 200, 6.6, *puis fut chaussiés de sauldaires à or* en 203, 2.1), le sens de 'sandales' s'impose. Le mot ne laisse cependant pas de surprendre. L'auteur des *Cronicques d'Engleterre* a trouvé le terme dans la *Grande Chronique de Normandie*, mais le texte-source lui-même n'a pas manqué de déconcerter les copistes : le mot est omis dans le ms. de l'Arsenal (f. 166r^o) et le ms. BNF fr. 16939 présente une tentative de correction révélatrice. Le copiste avait d'abord écrit *saudaires*, puis a transformé le *i* en *l* et a exponctué le *r*. La relative ambiguïté de jambage entre *u* et *n* aidant, il est possible de lire *sandales*.

De même que pour le *manceau* vu précédemment, l'auteur de la GCN a repris le terme de *sauldaires* à la version intermédiaire de la *Chronique de Normandie* qui est, pour la description du couronnement de Richard Cœur de Lion, une traduction de la chronique de Roger de Hoveden. On y lit : *Deinde calciaverunt eum sandaliis auro contextis* (*Chronica*, t. III, p. 10). La traduction est la suivante : *Dont fu cauchié de saudairez a or*⁴⁶⁸, reprise presque au mot près dans la GCN : *Lors fut chaucié de sauldaires à or* (BNF fr. 5388 f. 104v^o).

À notre connaissance, la seule autre occurrence de *sauldaires* se trouve dans l'*Eneas*, au cours de la description des funérailles de Pallas :

Vestu li ont dras de cheinsil
 Que la mere dona son fil,
 Blialt de porpre li vestirent
 Que trois de lor deesses firent,
 et l'or l'orent tot antissu,
 et **sandaïres** ot de bofu ;
 Esperons d'or ot an ses piez,
 De bon orfrois ancorroiez⁴⁶⁹.

⁴⁶⁷ On lit *sauldatoires* en L, signe que le copiste n'a pas compris le mot.

⁴⁶⁸ W. Craw, *An edition of the Histoire des ducs de Normandie et rois d'Angleterre contained in French MS. 56 of the John Rylands Library*, Manchester University, PhD thesis, University of Glasgow, 1999, p. 75.

⁴⁶⁹ *Eneas*, éd. Jacques Salverda de Grave, t. II, Paris, Champion, 1929, v. 6391-6398.

La transcription *sandaires*, à partir de la lecture des mss A et B, est un repentir de l'éditeur qui avait primitivement lu *saudaires* et transcrit *saldaires* pour marquer l'absence de vocalisation de *l*⁴⁷⁰. C'est d'ailleurs la forme *saldaires* qui a été retenue par le FEW (XXI, 507b) qui classe le mot parmi les étymons inconnus. Du côté des copistes, l'incompréhension est nette : D donne *essaudaires ont de bout fu...*, EGF *li suaire fu de bofu* et HI *les chauces furent de bofu*. En somme, la forme *sauldaires* présente des siècles plus tard dans la GCN et dans le texte de Wavrin semblerait indiquer que la première intuition de l'éditeur était peut-être la bonne.

16. **SOCHE** n. fém. sing. ; 202, 2.3 (GCN, BNF fr. 16939 f. 243r^ob)

'grand manteau de parade (ici, manteau royal utilisé lors de la cérémonie de couronnement de Richard Cœur de Lion)'

La forme *soche* pourrait être le parent féminin de *soc* 'grand manteau de parade ouvert et attaché sur l'épaule droite' bien attesté par les dictionnaires (DMF art. *soc1*; GDF VII 434c; TL IX 696, 22; Lacurne V 445b). Le FEW (XXI, 520a) ne donne pas d'étymon mais renvoie à l'art. *socca1* de Du Cange⁴⁷¹. Cette forme remonte à la traduction de la chronique de Roger de Hoveden dans la version intermédiaire de la *Chronique de Normandie*. On y lit : *Deinde veniebant sex comites et barones portantes in humeris suis unum scaccarium magnum valde, super quod posita erant regalia insignia et vestes* (*Chronica*, éd. Stubbs, vol. III, p. 9). Le manuscrit de Manchester donne : *Après vindrent .vi. que contez que barons [qui portoient] le soche et le sartoire et y estoient les noblechez du royaume et les vesturez qui au roy appendent le jour de son sacre*⁴⁷². La GCN (BNF fr. 5388 f. 104r^o) et le texte de Wavrin donnent *la soche et le sacraire*. Si *sacraire* signifie 'coffre contenant des objets sacrés', le sens de la phrase ne pose aucun problème. Le *sartoire*, en revanche, est plus difficile à interpréter. Le mot ne se trouve pas dans les dictionnaires. L'éditeur le glose par 'necklace in form of saltire' dans son glossaire. Peut-être a-t-il considéré qu'il pouvait s'agir d'une variante graphique de *sautoire* 'long collier ou chaîne qui pend sur la poitrine' ? En tout état de cause, la leçon du ms. de

⁴⁷⁰ La forme *saldaires* figure dans la première édition, parue dans la Bibliotheca Normannica de Suchier : *Eneas*, éd. J. Salverda de Grave, Halle, Niemeyer, 1891, p. 236. Suivant la deuxième édition de Salverda de Grave, Aimé Petit a transcrit *sandaires* (*Le roman d'Eneas*, éd. Aimé Petit, Paris, Livre de Poche, 1997, v. 6459).

⁴⁷¹ Disponible en ligne : <http://ducange.enc.sorbonne.fr/>

⁴⁷² W. Craw, *An edition of the Histoire...*, *op. cit.*, p. 75.

Florence permettrait peut-être d'éclairer la situation et de savoir s'il s'agit d'une faute isolée d'un copiste ou bien d'une *lectio difficilior*. On peut toutefois noter que la GCN ne donne jamais *sartoire* comme variante de *sacraire* (BNF fr. 5388 f. 104r°).

Conclusions générales

A] Système de l'ancienne langue et système moderne

L'étude linguistique a permis de mettre en évidence une alternance entre des traits morphologiques issus du système de l'ancien français et des formes correspondant à un état de langue plus moderne. Les formes anciennes sont toutefois en net recul, comme on peut s'y attendre pour un texte de cette période :

- le copiste utilise les deux systèmes du pron. pers. P6 *il/ilz* (cf. n°35, p. 284),
- présence sporadique de la forme ancienne *li* à côté de la forme moderne *lui* pour le pron. pers. P3 régime (cf. n°14, p. 305),
- subsistance de la forme adjectivale *leur* au pluriel (cf. n°40, p. 285).

De la même manière, plusieurs tournures syntaxiques héritées de l'ancien français sont également représentées :

- on trouve deux exemples d'une construction typique de l'ancienne langue dans laquelle le déterminant possessif apparaît de manière superfétatoire avant le complément du nom (cf. n°20, p. 306),
- la construction dite absolue est encore employée selon les deux conditions propres à l'ancienne langue : le nom complété est un animé humain et appartient à la catégorie des noms de relation nécessitant une extension (cf. n°6, p. 302),
- *que* complétif peut être répété après une proposition incidente (cf. n°43, p. 315),
- à l'inverse, la conjonction *que*, introduisant normalement une proposition complétive, peut parfois être omise (cf. n°41, p. 314).

B] Formes régionales

Certaines formes régionales (Nord et Nord-Est) sont encore présentes, mais elles sont en net recul par rapport aux formes dites communes :

- nous avons relevé un cas d'extension d'une forme sigmatique pour l'imparfait du subjonctif : *peusist...* (cf. n°107, p. 297),
- formes d'imparfait du sub. en *-aissent* (cf. n°108, p. 297),
- formes d'imparfait de l'ind. en *-iemes* (cf. n°74, p. 292).

C] Autres éléments notables

La morphologie du passé simple est marquée par un important phénomène de réfection d'un certain nombre de passés forts sur le modèle des passés faibles en *i* :

- les verbe *trahir* et *ardre* présentent une forme P3 *trahi* (121, 4.2), *retrahi* (122, 4.1) et *ardy* (178, 3.3 ; 200, 3.7...) (cf. n°93, p.295),
- de la même manière, la P3 du verbe *valoir* se réalise une fois sous la forme *vailli* (216, 12.2) (cf. n°94, p.295).

C'est peut-être cette extension de la classe des passés faibles en *i* qui permet d'expliquer les formes *chey* et *cheirent* (P3 et P6 de *cheir*), *vey*, *veirent* et *veyrent* (P3 et P6 de *veir*). Voir n°92, p.294.

Du côté de la syntaxe, le phénomène le plus remarquable se trouve dans la tournure *la cause ne pour quoy* dans laquelle la conjonction *ne* est employée alors que le contexte est pleinement positif (*oïr [...] la cause ne pour quoy...*). Voir n°4, p. 300.

De manière générale, le style de l'auteur témoigne d'une attention particulière portée à la hiérarchisation des différents éléments syntaxiques de la phrase (cf. chap. VI, p. 165 sq.). Ce phénomène participe du caractère didactique régulièrement observé dans la prose de cette période⁴⁷³. On peut toutefois relever quelques passages montrant un certain relâchement dans la tenue de la narration : il peut s'agir de lacunes d'auteur (voir chap. VIII, p. 256 sq.) ou de tournures brachylogiques (cf. n°34 et n°35, p. 309).

⁴⁷³ Voir par exemple, Georges Doutrepoint, *Les Mises en prose des épopées et des romans chevaleresques du XIV^e au XVI^e siècle*, Bruxelles, Palais des Académies, 1939, p. 537.

X- Transcription du texte

Mise en page

1. Typographie et caractères spéciaux :

- L'italique correspond à la résolution des abréviations présentes dans le manuscrit.
- Le gras a été utilisé pour transcrire les lettrines ainsi que les rubriques.
- Le symbole ¶ correspond aux pieds-de-mouches présents dans le manuscrit.
- Les chiffres sont encadrés par deux points dans notre édition, même si cela ne correspond pas à l'usage du manuscrit.

2. Division du texte :

Comme cela est souvent le cas dans les manuscrits bourguignons de cette période, la mise en page du ms. BNF fr. 75 offre une division du texte particulièrement soignée⁴⁷⁴. Nous avons conservé les principaux éléments de cette structure dans la mise en page de la transcription. Toutefois, afin de faciliter les renvois, nous avons ajouté notre propre système de numérotation. Celui-ci est fondé sur trois indications :

- Le numéro du chapitre : les chapitres ont reçu une numérotation continue. Nous avons repris celle proposée au XIX^e siècle par E. Dupont dans son édition qui, pour cette partie du texte de Wavrin, ne contient que la transcription des rubriques⁴⁷⁵. Le décompte commence au chapitre 1, du livre 1 du premier volume des *Croniques d'Engleterre*, ce qui explique pourquoi le texte ici édité s'ouvre sur le chapitre 119 (chapitre 1 du livre 4 du volume I). Le numéro ainsi attribué à chaque chapitre est placé devant le titre et figure entre crochets droits.

⁴⁷⁴ Chacun des six volumes des *Croniques d'Engleterre* est lui-même subdivisé en six livres. Tous les livres sont ensuite divisés en chapitres rubriqués. Enfin, ces chapitres sont eux-mêmes structurés par des pieds-de-mouche. Pour plus de précisions sur la mise en page du manuscrit, voir chap. II.

⁴⁷⁵ *Anchiennes croniques d'Engleterre par Jehan de Wavrin seigneur du Forestel, choix de chapitres inédits*, éd. Émilie Dupont, 3 vols., Paris, Jules Renouard, Société de l'Histoire de France, 1858-1863, vol. 1, p. 26 sq. E. Dupont a édité une grande partie du vol. VI des *Croniques d'Engleterre*. Pour les volumes précédents, elle ne donne qu'une transcription des rubriques. Le texte que nous proposons d'éditer est donc encore inédit. Sur le contenu de l'édition d'E. Dupont, voir notre Avant-propos.

- Le numéro du paragraphe : nous avons divisé chaque chapitre en paragraphes. Cette division n'a pas été faite de manière aléatoire. Nous avons essayé autant que possible de faire correspondre cette division avec les pieds-de-mouches présents dans le manuscrit. Quant une division a été opérée selon ce principe, le signe ¶ figure à côté du numéro du paragraphe. Dans le cas contraire, nous n'indiquons que le numéro du paragraphe.

- Le repère à l'intérieur des paragraphes : enfin, au vu de la longueur de certains paragraphes, nous avons introduit des chiffres-repères à l'intérieur de ces derniers afin d'affiner le plus possible le système de renvoi. Ainsi, une référence du type 147, 3.4 se trouvera au chapitre 147, paragraphe 3, repère 4. Ce système a été utilisé pour tous les renvois au texte, que ce soit pour l'étude linguistique, le glossaire, les notes historiques et critiques...

3. Variantes, corrections et notes :

- Les corrections occupent le premier étage de l'apparat critique. Elles sont appelées dans le texte par les lettres de l'alphabet. Les corrections sont de deux ordres : il peut s'agir de la modification d'une forme fautive, ou bien de la restitution d'un élément nécessaire à la compréhension de la phrase. Dans le second cas, les crochets droits sont utilisés pour signaler ladite restitution⁴⁷⁶. Un groupe de cinq corrections est signalé par l'usage de double crochets droits. Il s'agit de cas où nous avons eu recours au texte-texte afin de corriger la lacune observée dans les *Cronicques d'Engleterre* (voir p. 256 sq.).

- Les variantes occupent quant à elles le second étage de l'apparat critique et sont annoncées en chiffres arabes.

- Les renvois aux notes historiques et critiques sont marqués par un astérisque dans le texte. Les notes ont été regroupées à la fin du texte selon le principe de renvoi décrit plus haut.

⁴⁷⁶ Pour plus de précision sur la politique éditoriale, voir Chap. VIII.

Les verbes *pouvoir* et *savoir*

1. Pour *avoir* et *savoir*, aucun indice n'a pu permettre de déterminer s'il convenait de transcrire *saurait* plutôt que *saurait* ou *aurait* plutôt que *aurait*. Au vu de la date du texte et des manuscrits, nous avons transcrit *saurait* et *aurait*⁴⁷⁷.
2. Pour le verbe *pouvoir*, aucune forme en *pouv-* n'est attestée dans notre ms. de base. On trouve *pooir* (120, 4.4; 195, 3.5), *pooit* (123, 3.4; 128, 3.2; 136, 2.6; 140, 2.2; 154, 1.2; 160, 1.2) *pooient* (124, 6.4; 168, 2.2), à côté de *pouvoir* (119, 1.4; 124, 2.2; 128, 1.3; 129, 1.2; 130, 1.4...), *pouoit* (130, 6.1; 140, 2.2; 158, 2.2; 169, 2.1...) ou *pouoient* (128, 2.1; 160, 3.2; 163, 2.1; 165, 7.3; 168, 4.2...). Par ailleurs, le verbe ne se trouve jamais coupé en fin de ligne. Ces formes, ajoutées aux réserves de Jodogne⁴⁷⁸, nous ont incité à transcrire *pouvoir* plutôt que *pouvoir*.

Majuscules

1. Nous avons transcrit avec une majuscule *Dieu* ainsi que les pronoms et les épithètes renvoyant à Dieu. On trouvera donc *Nostre Sauveur*, *Nostre Seigneur*...
2. L'adjectif *saint* a été transcrit avec une minuscule dans les groupes *saint Pere* (pour parler du pape) – *sainte vraye Crois* (pour désigner la croix des croisés en Terre sainte) – *sainte Terre* et *Terre sainte* (pour désigner la terre des croisades) – *sainte Eglise* (pour désigner l'ensemble de l'Église de Rome).
3. Nous avons transcrit *Oultremer* toutes les fois où le mot renvoyait à la terre des croisades. La forme *oultremer*, sans majuscule, renvoie à l'Angleterre.
4. Dans le cas de Mathilde, fille d'Henri Beauclerc, nous avons transcrit *Empereis* dans la mesure où il ne s'agit plus d'un simple titre mais d'une épithète caractéristique à mettre sur le même plan que *le Conquérant* pour Guillaume I^{er} ou *le Roux* pour Guillaume II.

⁴⁷⁷ Nous suivons en cela Alfred Thomas Baker, « Le futur des verbes *avoir* et *savoir* », *Romania*, vol. 63, 1937, p. 1-30.

⁴⁷⁸ Omer Jodogne, « *Pouvoir* ou *pouvoir*? Le cas phonétique de l'ancien verbe *pouvoir* », *Travaux de Linguistique et de Littérature*, IV, 1967, p. 257-266.

Signes diacritiques

1. Utilisation des trémas :

Les trémas ont été utilisés pour marquer le caractère syllabique d'une voyelle dans les cas où une ambiguïté de lecture était possible dans les suites *ai*, *oi*, *au* et *ei*⁴⁷⁹ :

- *ei* : *obeïrent* 121, 3.1 ; *obeïr* 121, 3.1 ; 127, 3.1 ; 134, 4.1 ; *obeïssance* 122, 5.5 ; 167, 4.3 ; 174, 1.2 ; 179, 1.4 ; *obeïssent* pas. s. P6 141, 3.2 ; *desobeïr* 156, 2.2 ; *obeïssoit* 159, 3.1 imp. ind. P3 ; *obeïroit* 159, 3.1 fut. II P3 – *obeÿroit* 178, 4.2 ; *obeÿ* 141, 1.1 ; 165, 1.2 ; 175, 2.1, part. pas. masc. sing ; *abbeÿe* 198, 2.7.

- *ai/ay* : *haïr* (186, 3.1), *hay* (133, 1.1 ; 135, 8.3 ; 148, 3.1...) pas. s. P3, *abbajÿe* (122, 5.4 ; 124, 1.2 ; 151, 2.4 ; 151, 3.6...), *abbaïe* (192, 5.2), *traïson* (152, 3.6 ; 162, 2.4 ; 192, 3.1), *aÿrés* (123, 3.3) part. pas. masc. plur. de *aïrer* ; *aït* (185, 3.4) sub. prés. P1 de *aidier*. On peut ajouter à ce groupe les pas. s. P3 et P6 suivants : *traïrent* (150, 4.1 ; 158, 5.2 ; 171, 1.3), *traÿrent* (120, 6.2) pas. s. P6 de *traire*, *retraÿ* (125, 2.4 ; 127, 1.2 ; 140, 1.6), *retraï* (185, 5.4), *retraïrent* (171, 3.1 ; 176, 3.4) pas. s. P3 et P6 de *retraire*⁴⁸⁰. Cet usage des trémas permet ainsi de distinguer les homographes *païs* 'pays' et *paix* 'paix'.

- *oi/oy* : *joÿr* (150, 1.2), *joïssance* (165, 2.2) ; *joïst* (140, 1.3) sub. imp. P3 de *joïr*, *conjoïr* (120, 2.1), *oïr* (119, 5.2 ; 127, 3.5 ; 147, 3.3 ; 155, 1.4...) ; *oÿr* (126, 2.1 ; 210, 7.1), *oÿ* (185, 2.4) pas. s. P1 de *oïr*, *oÿ* (127, 6.1 ; 187, 3.3 ; 192, 4.3) pas. s. P3, *oïrent* (165, 5.7), *oÿrent* (123, 2.3 ; 136, 8.1 ; 158, 8.1) pas. s. P6 ; *oïst* (181, 2.3) sub. imp. P3 de *oïr* ; *entroÿ* (209, 3.6) pas. s. P3 de *entroïr* ; Loÿs.

- *au* : *aÿrroit* (123, 3.1) fut. P3 de *aourer*.

⁴⁷⁹ Voir Françoise Viellard et Olivier Guyotjeannin, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux, fascicule I : conseils généraux*, Paris, éditions du CTHS, 2001, p. 51-52.

⁴⁸⁰ Sur la conjugaison de *traire* refaite sur le modèle des pas. s. faibles, voir *Étude linguistique*, n°93, p. 295.

2. Utilisation du -ç :

La graphie *c* du manuscrit transcrit tantôt la fricative sourde [s], tantôt la prépalatale [ʃ] ou encore la vélaire [k].

- Dans *approça* (140, 2.1) à côté de *approucha* (171, 3.1 ; 218, 1.2), *approçast* (187, 4.2), *chevaulçoit* (216, 10.3) et *approçoit* (140, 2.1) à côté de *approchoit* (216, 7.6), le ç rend compte de la prépalatale [ʃ].

- Dans les formes suivantes, devant *a*, *o* et *u*, l'usage du ç permet d'indiquer que la graphie *c* ne représente pas la vélaire [k]. Il faut cependant signaler que ç peut transcrire le [s] du français commun ou le [ʃ] du Nord/Nord-Est : *efforça* (120, 10.5), *efforçoit* (130, 3.3), à côté de *efforchoient* (128, 2.1), *commença* (121, 4.1 ; 130, 3.2 ; 135, 4.3 ; 154, 2.3...), *haulça* (177, 2.2 ; 186, 5.2), *advança* (158, 3.1), à côté de *advancha* (155, 3.5), *courouça* (186, 6.4), *apperçut* (220, 1.6), *reçupt* (204, 2.3), *reçoivent* (179, 1.3), *ainçois* (187, 3.2) contre *ainchois* (152, 2.3 ; 165, 6.1), *renonçoit* (188, 4.6), *pieça* (136, 2.6).

- Dans *chevaulcier* (127, 3.2 ; 192, 2.5 ; 213, 6.2) à côté de *chevaulchier* (177, 2.3), *chevaulca* (130, 3.1 ; 191, 1.4 ; 192, 4.3 ; 212, 3.2), *bouce* (136, 5.1 ; 167, 3.6)... nous n'avons pas utilisé le ç dans la mesure où la graphie *c* peut être interprétée comme [ʃ] en français commun ou comme [k] dans le Nord/Nord-Est.

Le ç a donc surtout été employé pour indiquer quand la lettre ne notait pas la vélaire [k]. Il peut toutefois rester, dans certains cas, une ambiguïté de lecture entre la fricative [s] et la prépalatale [ʃ]⁴⁸¹.

⁴⁸¹ En ce sens, notre usage du ç est plus large que celui préconisé dans les *Conseils* de l'École des chartes dans lesquels l'usage de cette lettre est limité à la notation de [s]. *Conseils pour l'édition des textes...*, *op. cit.*, p. 47.

3. Anciens hiatus :

a] Au XV^e siècle, les hiatus sont a priori résorbés⁴⁸². Pour cette raison, lorsque certains mots gardent la trace graphique d'un ancien hiatus, nous n'avons pas employé de tréma⁴⁸³ :

- *ei* : *feist* (140, 4.4; 141, 2.4; 150, 6.3; 158, 3.4...), *meist* (161, 3.1) ou *feissent* (161, 1.2)

- *eu* : *seureté* (156, 3.4); subjonctif imparfait : *deussent* (200, 3.7; 207, 2.2), ni dans les participes passés : *esleu(s)* (148, 1.2; 174; 198, 2.3), *veue* (127, 2.4; 134, 4.1; 135, 3.3) ou encore *sceu(e)* (174, 1.1; 184, 2.3; 207, 2.3)

- *eo* : dans *veoir* (121, 1.1; 122, 5.5; 127, 1.4...),

- *aen* : *raenchon* (125, 1.3; 179, 3.7),

b] Au vu de la date du texte, nous avons transcrit *traitre*, *haine*, *paien* et *roine*.

Utilisation des accents

1. Accentuation des finales en *ez* :

Dans la mesure où les exemples de *-z* marquant le pluriel derrière *e* atone sont rares dans notre texte⁴⁸⁴, ils ne sauraient prêter à confusion avec les finales où *z* suit un *e* tonique. Nous avons donc considéré que *ez* pouvait être interprété comme un digramme marquant le *e* tonique en finale et, par conséquent, nous n'avons pas accentué les finales toniques en *ez*.

2. Accentuation des monosyllabes :

Afin de faciliter les recherches numériques, les mots grammaticaux monosyllabiques ont été accentués suivant l'usage moderne⁴⁸⁵. L'accent grave n'a toutefois aucune valeur phonétique. Sa fonction, purement graphique, est de discriminer les homographes et de faciliter le traitement automatique de la langue. On trouvera donc les formes *à* (préposition) – *où* (< UBI) – *là* – *çà*, ainsi que *très* et *près* (adverbes). Nous avons accentué *après*,

⁴⁸² Christiane Marchello-Nizia, *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 69-73.

⁴⁸³ La réduction des hiatus dans notre texte est attestée par la présence de formes comme *marchant* (aucune occurrence de *marcheant*) ou de graphies inverses. Voir Graphies, n°74 et n°75, p. 277.

⁴⁸⁴ On n'en compte que neuf sur la totalité du texte édité. Voir n°69, p. 276.

⁴⁸⁵ Nous nous éloignons en cela des *Conseils* de l'École des chartes. *Conseils pour l'édition des textes...*, op. cit., p. 48-49.

emprès, delà et deçà pour garder la cohérence avec *près, là et çà*. Cependant, dans la mesure où nous avons choisi de ne pas accentuer les finales comportant un *e* tonique suivi de *z*, nous avons transcrit *prez, aprez, assez* ou encore *nez* (< NATUS, CSS attribut en 170, 5.1 : *sapmedy je fuch nez* ainsi qu'en 134, 8.1). Les formes *lé* pour *les*, *dé* pour *des* ou *sé* pour *ses* ont été accentuées pour les distinguer des formes homographes.

Coupe des mots

En ce qui concerne la segmentation des mots, l'usage du copiste étant très régulier dans notre manuscrit de base, nous l'avons suivi pour les cas suivants :

1. *pour quoy* et *par quoy*, adverbes ou relatifs, apparaissent en deux mots dans le manuscrit. Nous avons suivi cet usage.
2. Les différentes formes du relatif composé sont systématiquement écrites d'un seul tenant par le copiste. Il en va de même pour *ledit, laditte, dudit...*
3. La préposition *atout* 'avec' est toujours écrite en un seul mot.
4. *paravant* et *auparavant* se trouvent en un seul mot.
5. *au jour d'hui* apparaît la plupart du temps en plusieurs mots. On ne trouve jamais **le/ce jour d'hui*.
6. *long tempz* est écrit en deux mots. On ne trouve jamais **un long temps*.
7. *pour ce que* et *par ce que* figurent en plusieurs mots dans le manuscrit.
8. La conjonction *puis que*, systématiquement causale dans notre texte, n'apparaît jamais en un seul mot dans le manuscrit.
9. La conjonction *sy tost que* 'aussitôt que' est toujours écrite en deux mots par le copiste.

Pour les cas exposés ci-dessous, nous n'avons pas suivi la segmentation du manuscrit :

10. Au vu du nombre d'occurrences assez restreint de *le lendemain* (trois occurrences en 187, 1.2; 200, 3.7; 210, 5.1), nous avons séparé l'article de *endemain* dans *l'endemain* (une vingtaine d'occurrences). En effet, compte tenu de la présence d'un nombre non négligeable de traits issus du système de l'ancienne langue dans notre ms. de base, nous avons considéré que *l'endemain*, représentant de l'ancien système, pouvait apparaître au côté de *le lendemain*, témoin d'un système plus moderne.

11. Nous avons transcrit *entr'eulx*, toujours écrit en un seul mot dans le manuscrit.
12. Nous avons séparé la préposition du verbe dans la locution *c'est à sçavoir*. Cependant, nous avons conservé *assavoir* en 177, 1.2.
13. Bien que *nonobstant*, adverbe ou préposition, soit majoritairement écrit en deux mots dans le manuscrit, il a été transcrit en un seul mot dans le texte édité.
14. On compte une seule occurrence de la conjonction *pourtant* au sens de 'à cause de cela' (127, 8.3). Nous l'avons alors transcrite en deux mots. Dans les trois autres cas où la conjonction apparaît, elle a le sens adversatif de 'malgré cela' (127, 2.2; 142, 2.2; 212, 2.2). Nous l'avons alors transcrite en un seul mot.
15. Quand *tost* fait partie d'une locution au superlatif *le plus tost* ou *au plus tost*, nous avons séparé les deux adverbes. On trouve une seule occurrence de *plustost* utilisé comme conjonction de comparaison marquant la préférence (en 179, 1.4). Nous l'avons en ce cas transcrit en un seul mot.
16. Bien que les prépositions complexes *par delà/par dechà*, *par dessus/au dessus*, *en dedens*, *par devers*, *par devant/au devant* se trouvent toujours en un mot dans notre manuscrit, nous avons séparé les deux éléments dans notre transcription. Toutefois, la préposition substantivée *le pardessus* 'celui qui est hiérarchiquement au-dessus des autres (en parlant d'un roi)' (119, 2.2; 119, 3.1) a été transcrite en un seul mot.

**Livres 4 et 5 (chap. 1-46) du premier
volume des *Cronicques d'Engleterre*
d'après le ms. BNF fr. 75**

Le roi Cadwallader et les Bretons (vol. I, livre 3, chap. 51 à 53) ont quitté la Grande Bretagne pour l'Armorique à cause de la peste et de la famine. Les Saxons envahissent alors la Grande Bretagne. Le roi Cadwallader projette de reconquérir l'Angleterre avec les forces qu'il a pu rassembler en Armorique. Un ange apparaît alors au roi et lui dit qu'il ne doit pas retourner en Grande Bretagne mais que ses fils Morth et Mith, à sa mort, devront se rendre au Pays de Galles pour prêter main forte aux Bretons qui se sont réfugiés dans ce pays pendant la peste.

[119, BNF fr. 74, f. 181v] Cy commence le .IIII^e. livre de ce premier volume qui contient en soy .lvi. chapitres, ou premier desquelz il traite la venue des deux enfans du bon roy Caduvaladreth et du roy Oza qui rengna en Kent* - premier chapitre.

1. (1) [BNF fr. 75, 182r^a] **O**r doncques, comme il soit ainssy que Morth et Mith, enfans du bon roy Caduvaladreth, après la mort de leur pere par le conseil du bon roy Alain de Armoricque Bretaigne se conduisoient, pour amour et faveur de leur pere leur bailla gens et [182r^b] navires bien pourvus de vivres et de tout ce qui à deffence appartient*. (2) 5 Lesquels, quant ilz furent partis, arriverent en Galles où ilz trouverent de leurs compagnons grandement raemplis de douleur et d'amertume. (3) Mais la venue des deux enfans heritiers de leur terre¹ les resveilla aulcunement, [182v^a] esperant en eulx resconfort et quel[que]^a resourse pour resister à l'encontre des Saxons, leurs mortelz ennemis, (4) lesquelz desja augmentez et multepliez en grant nombre ne donnerent lieu ne temps aux Bretons de eulx 10 pouoir relever de leurs miserres : ja soit ce que pluseurs batailles, assaulz et escarmuches il livrassent aux Saxons, (5) nonobstant ce, sy leur convenoit il tousjours souffrir les fliaulx et batures de leurs ennemis à cause de leur bonne fortune, et fut prez du tout estaint le nom britonicque².

2. (1) Pour quoy ceulx qui lors estoient en Galles avec les enfans du bon roy 15 Caduvaladreth furent constrains de vivre ensemble sans encommencier nul appareil^b de guerre à l'encontre de la gent saxonnicque qui desja avoient occupé toute la Grant Bretagne*,

^a quel P1, corr. d'après P2, P3, L, C, V, folio coupé en P4.

^b apparant P1, corr. d'après P2, P3, L, C, V, folio coupé en P4.

¹ vrais heritiers de leur terre P2, L, C, folio coupé en P4.

² et fut prez tout estaint le nom britonicque P2, P3, V// et fut presques actaint tout le nom britonicque L et C (corrigé en estaint au dessus de la ligne en C), folio coupé en P4.

(2) non pas qu'il y eust un seul d'eulx qui obtenist le diadesme royal*, mais furent .vii. roys : le premier d'eulx et le pardessus d'eulx tous rengna en Kent, le second à Excestre, le tiercz à Lexscestre, le quart à Exessestre, le quint en Stangle, c'est Nicolle, le .vi^e. à Leexcestre et le .vii^e. à Kentfort, lesquels rois faisoient leur residences en pluseurs et diverses cités, comme en Enwervic, en Northumberlande et ailleurs.

3. (1) Mais Kent estoit ainsy comme [182v°b] le pardessus pour ce que Englist y rengna en son tempz, lequel mua le non de Bretagne et l'appella Engleterre, qui ancores lui dure de present, laquelle fut ainssy divisee par Certik qui la fist destruire, (2) puis après la venue de Gormond qui fut d'Auffricque*, lequel y bouta les Saxons et y ordonna .vii. roys dont depuis en y ot un nommé Osa qui fut souverain des aultres et rengna en Kent moult puissamment¹ et fist tant par son sens², force et puissance qu'il subjugua tous les aultres roys de la Grant Bretagne, (3) qui ne fut pas sans grant effusion de sang, car tel pestillence y fut pour lors que chincquante ans après on ne sçavoit à qui appartenoit le diadesme royal, se n'eust esté aulcuns religieulx qui paravant avoient mys en escript les vyes des roys et combien ilz rengnerent*.

4. (1) ¶ Le roy Osa, duquel est à present faite mension, ne rengna que chincq ans roy en Kent et gyst à Karadol en Galles. Et après sa mort s'esmeurent sy grant guerres entre les roys de la terre que pitié ne misericorde n'y avoit lieu, (2) ains emportoit tousjours le plus fort le foyble, car jamais les anciens Bretons ne se peurent concorder aux Saxons, leurs mortelz ennemys, que maintenant nous appellons Anglois.

5. (1) ¶ Ainsy une grant espace [183r°a] de tempz depuis la venue des enfans du roy Caduvaladreth jusques ad ce que³* le roy Ozebrith qui rengnoit en Northumberlande* ot violee la femme d'un hault baron du país qui avoit nom Buerne Bocart, (2) par lequel et à son esmouvement les Danois vindrent premierement en Engleterre où ilz firent moult de maulx et d'oppressions, comme en parsieuvant les hystoires de la vraie cronicque sequente cy après vous porez oïr*.

¹ moult souffissamment C.

² et fist tant par son force et puissance... L.

³ Ainsi se passa une grant espace de temps jusques ad ce que... P3.

[120] Comment le roy Ozebrith de Northumberlande prinst par force la femme d'un grant baron appellé Buerne Bocart et de ce qu'il advint .II^e.

1. (1) **P**our cellui tempz que l'isle de la Grant Bretaigne estoit en tel perplexité et que le peuple britonicque estoit ainsy subverty et mys au bas par les Saxons, or avoyt un roy en Northumberlande appellé Ozebrith, lequel pour lors faisoit sa residence en Enwarwic, dont il estoit souverain au dessus de tous. (2) Or advint un jour que voulenté prinst audit
 5 roy de soy aller esbatre en une forest prez de là pour chassier aux cherfz, bissez, sanglers et aultres bestes saulvages. Aprez son deduit adcompli et la chasse faillie, il donna congié à la pluspart de ses [183r^b] gens et ne retint avecques lui [que]^{a*} une petite quantité de ses plus feables, puis issy de la forest et prinst son chemin à main dextre. (3) Sy vint à l'ostel d'un moult preudhomme et hault baron, sage et vaillant aux armes, qui avoit non Buerne
 10 Bocart, lequel pour lors s'estoit mys en mer sur un^{1*} moult puissant navire bien garnie de vivres, de gens et d'artillerie, pour certaines nouvelles à lui denunchies par aulcuns ses amis comment aulcuns pirates ou larrons de mer s'estoient mis sus en grant nombre pour pillier et rober marchans et aultres. (4) Mais par la grant vertu, proesse et vaillance dudit Buerne furent tous destruis, occys par glaive ou gettés en la mer.

15 2. (1) ¶ Pendant le tempz que ledit Buerne estoit en ce voyage, le roy Ozebrith arriva en sa maison où il trouva la dame de laiens qui le receipt moult courtoisement comme bien faire elle sceut, très doulente que son mary n'estoit à son hostel pour mieulz le roy conjoir et festoier. (2) Mais neantmoins la dame, qui estoit moult sage, courtoise et bien aprinse et sachans des honneurs mondains autant comme dame de son temps, le receipt à son pouoir
 20 bien et [183v^a] honnestement² : (3) moult ricement le fist servir de tout ce que alors elle polt finer tellement que par raison il deust avoir esté content.

3. (1) ¶ Le roy, apre z ce qu'il ot disné et que les tables furent ostees, prinst la dame par la main, sy l'emmena en ses chambres, et non pensant^{3*} à la desloyauté du roy ingrat ala liement tout devisant avecques lui. (2) Mais le felon roy raempli de vin et d'espisses fist
 25 commandement exprés à ses gens et à tous ceulx qui layens estoient [qu'ilz]^{b*} widassent,

^a que manque en P1, P4 et V, corr. d'après P2, P3, L et C.

^b qu'ilz manque en P1 et P4, corr. d'après P2, P3, L, C, V.

¹ une P2, P3, P4, L, C, V.

² courtoisement C.

³ et elle, non pensant... P2, P3, P4, C, V// mais elle, non pensant... L.

puis fist tant que, voulsist la dame ou non, par force violente il adcompli en elle sa desloyale
 volenté de concupiscence¹, (3) et ce fait, se parti de leans, lui et tous les siens, sy s'en
 tourna à Ewarwic, laissant illec la bonne dame dollante et esplouree, demenant une doulleur
 importable, (4) et n'avoit laiens^{a*} homme ne femme tant privé d'elle qui son dueil peusist
 30 moderer pour quelconcque pryere, et tant que par laians furent tous constrains de partir à
 ses larmes.

4. (1) ¶ Durant ceste doulleur et perplexité, il advint que Buerne entra laiens à chiere
 joieuse pour la bonne fortune qu'il avoit eue en son voyage, comme vous avez oÿ cy devant.
 Mais ceste joie ne lui dura pas longuement quand il vey sa femme, que moult [183v°b] amoit,
 35 dollante et esplouree² et recommenchier ses lamentations dollereuses. (2) Pour quoy le bon
 chevalier, son mary, lui demanda qui estoit la cause de sa desmesuree dolleance. Et lors
 la dame, à voix basse et de amertume raemplie, respondy e[t]^{b*} lui dist : (3) « O Buerne,
 comment porroit il estre bien à femme qui par homme estrange a perdu sa chasteté en
 souillant ou rompant son leal lit de mariage ? Buerne, le corps de ta femme est viollé, mais
 40 le cora[ge]^{c*} n'y a coulpes. (4) De quoy la mort me sera tesmoing, se ta foy ne m'est baillie
 de, à ton pooir, en prendre vengeance adfin que de ce fait tant enorme le perpeteur desloyal
 soit pugny »*.

5. (1) ¶ Alors Buerne, comme vertueulx qu'il estoit, lui demanda atemprement qui
 avoit ce delit fait. « Syre, ce dist la dame, ce a esté le roy, lequel honnestement je avoye
 45 recheu en ton hostel, qui violement et malgré moy m'a fait cest outrage ». (2) Puis la
 bonne dame, après ce mot, recommença sa doulleur, sy grande que pitié estoit à regarder.
 Mais Buerne son mary, qui chierement l'amoit, le reconforta au mieulz qu'il polt en disant :
 (3) « Dame, contre force ne volt³ foiblesse*. Par moy n'en serez ja moins amee. Levez sus,
 je vous prometz ma foy que, s'il plest à Dieu de moy laisser vivre ancores une espace, à
 50 mon pouoir je mettray paine [f.184r°a] que ceste injure à vous et à moy faite sera vengie ».

^a loiaulz P1, corr. d'après P2, V// leens P3// leans L et C.

^b e P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, C, V.

^c cora P1 et P4, corr. d'après P2, P3, L et C// corps V.

¹ sa desloyale concupiscence P2// sa desloyauté et mauvaise concupiscence L// sa desloiaulté concupiscence C.

² si esplouree P2, C, tant esplouree L.

³ vault P2, P3, P4, L, C, V.

(4) Sicques par telles et aultres consollations le bon chevalier Buerne au mieulz qu'il polt appaisa sa femme et lui fist cesser sa grant dolleur.

6. (1) ¶ Alors Buerne, qui estoit sage, grant seigneur et bien enlinagié et très puissant d'avoir, manda un jour tous ses parens tant de par lui comme de par sa femme, qui estoit
55 extraitte des plus grans du país, lesquelz, quand ilz furent venus en son hostel, il les receupt et festoia grandement, (2) puis prinst sa femme par la main et se traÿrent tous ensamble en une chambre à part et illec, par maniere de complainte, fist raconter à sa femme, en la presence de tous, la grant villonnie et desloyaulté que lui avoit fait le roy Ozebrith.

7. (1) ¶ Les barons, ayans oÿ la complainte de la dame et de Buerne qu'ilz amoient
60 moult, promisrent illec que ceste offence à eulz faite par le roy seroit chier vendue. Puis, après pluseurs devises eues ensemble, ilz conclurent tout d'un acord leur affaire, et lors Buerne, moult joieux de leur responce, prinst congiet d'eulx. (2) Sy s'en ala prestement à Warewic, qui pas n'estoit loingz de là. Puis, quant il fut devant la porte du pallaiz, il descendy de son cheval, sy monta les degrez, l'espee chainte¹, et trouva le roy en la salle qui se devoit
65 entre ses barons. (3) Lequel, quant il percheupt Buerne, ne lui donna pas [184r°b] loisir de lui saluer, ains passa avant et à chiere joieuse dist à Buerne qu'il feust le bienvenu et l'appella moult courtoisement en demandant de ses nouvelles. (4) Mais Buerne, en pamoiant le pumel de son espee, luy respondy et dist que de lui ne de son amistié il ne tenoit conte. Puis en
70 levant la chiere contremont dist : « Roy desloyal, je vous deffie et vous rengz en voz mains voz hommages et feaultés : de vous ne veul jamais riens tenir »*. (5) Puis, ce dit, prinst congier des barons et chevaliers qui là estoient, dont la pluspart estoient ses parens. Sy s'en revint à ses gens qui au pié des degretz l'atendoient et monta à cheval, sans soy arrester, (6) et ne cessa de chevauchier tant qu'il vint en son hostel où il trouva sa femme, à laquelle il raconta tout ce qu'il avoit exploitié à la court. Puis, le plus hastivement que faire le polt, il
75 prepara ses besongnes pour parfurnir son emprinse.

8. (1) ¶ Quant il vey son oirre² aprestee et garnie de ce que besong leur estoit, il prinst congie de sa femme à grans pleurs et larmes, et tant exploitta de chevauchier qu'il vint au port où sa nef et ses gens l'atendoient, lesquelz furent moult joieux de sa venue, (2) sicque il entra en mer et singla tant à l'ayde du vent qui fut bon qu'il arriva en pou de terme en
80 Danemarce, [184v°a] où il fut receu liement dé seigneurs, ses parens et amis³, meismement

¹ l'espee ou poing chainte a son costé C.

² son oeuvre L// orne C.

³ il fut receu liement de ses parens et amis P3, V.

du roy, à qui il estoit prochain de lignage¹.

9. (1) **A**près les salutations faites, le roy danois encquist amablement à son cousin Buerne de ses affaires et comment les roys saxons se gouvernoient ou paÿs². Adont Buerne, à qui il tarδοit moult de faire sa complainte, voiant son point, encommença de parler moult
85 hault (2) et raconta au roy danois tout au long la maniere comment le roy Ozebrith de Northumbellande l'avoit deshonnouré de sa femme, pour quoy il s'estoit là venus soy complaindre et requerre secours pour se vengier dudit roy de Northumbellande, (3) par lequel il estoit sy grandement offensé comme d'avoir par force violente deshonnouré sa femme³, sicque à ceste cause, lui, qui estoit son mary, prioit au roy et à tous les barons que
90 à cestui besoing le voulissent secourir et aydier.

10. (1) ¶ Le roy Gondrin de Danemarche*, oyant la complainte de Buerne son parent, regarda ses barons en eulx demandant conseil de ceste advenue. À quoy les barons, moult joieulz de ce qu'ilz auroient occasion d'entrer en Engleterre, respondirent au roy tous d'une voix : (2) « Sire, nous vous prions que à Buerne, vostre parent et le nostre^{a*}, vous veulliés
95 [184v°b] baillier ayde adfin que lui, sa femme et tout leur lignage soient vengiez de la grant injure perpetree par le roy Ozebrith ». (3) ¶ Le roy de Danemarce oyant la bonne volenté que ses barons avoient de vengier Buerne⁴, il en fut moult joyeux et dist qu'il lui baille-roit grant armee⁵. Sy manda prestement deux freres qu'il avoit, moult vaillans chevaliers⁶, ausquelz il bailla la charge de toute le exercite, desquelz l'un avoit non Humgar et l'autre
100 Hulle*, (4) sy fist escripre ses lettres de mandement et publier à son de trompe sur paine capital que toutes gens de guerre s'appareillassent pour aller avec ses deux freres. (5) ¶ Les cris et mandemens fais de par le roy, chascun s'efforça d'estre prest pour partir puis, quant tout fut appareillié, ilz entrerent en mer et nagerent tant que en briefz jours ilz arriverent à port de salut.

^a vostre parent, en l'eure vous veulliés *P1, corr d'après P2, P3, P4, L, C, V.*

¹ à qui il estoit comme prouchain parent et de son sang et lignage *L.*

² ou paÿs de la Grant Bretagne *P2, L, C.*

³ comme d'avoir par force violé et deshonnouré sa femme *C.*

⁴ oyant la bonne volenté de ses barons *L.*

⁵ grant ayde *L.*

⁶ sy manda prestement deux freres chevaliers, moult vaillans hommes *L.*

[121, 185r^a] Comment les Danois arriverent en la Grant Bretagne où ilz prindrent la cité de Werwic et occirent le roy Ozebrith .III^e.

1. (1) **Q**uand doncques les Danois furent montez sur mer, ilz singlerent en menant grant bruit de cors et buisines que^{1*} toute la mer en redentissoit². O, comme Buerne estoit joieux de veoir toute ceste belle compagnie à son commandement! (2) Mais moult estoit desplaisant de ce que les Danois ne creioient pas en Jhesucrist et qu'il lui convenoit estre
 5 cause du demourant d'un pou de crestiens qui lors estoient en la Grant Bretagne, (3) pour quoy il prioit souvent à Nostre Seigneur qu'il lui vouldist pardonner et lui aidier³ à vengier la grant deshonneur commise au corps de sa femme au moins de dhommage de la crestienneté que faire se porroit.

2. (1) ¶ Ainsy comme vous oez, Buerne Bocart, avecques l'exercite danoise, s'exploita
 10 telement de nagier qu'ilz arriverent ou país de North en la Grant Bretagne, où ilz prindrent port et tirerent hors des nefz chevaulz et bagues, (2) faisant sermens sur leurs dieux de non retourner jamais en leurs contrees jusques ad ce qu'ilz auroient concquis et mis en leur subgection tout le país britonicque ouquel ilz abateroient la loy de Jhesucrist et y exauce-
 roient les dieux en qui y creioient⁴. (3) Puis se mirent à chemin [185r^b] en passant parmi
 15 Holdernesse*, degastant tout le país par feu et par glaive sans avoir regard à pitié ne à misericorde : villes et chasteaulz faisoient ardoir et abatre et au povre peuple, bourgeois et marchans, par divers tourmens faisoient les vies finer, (4) en tant que les clamour et les fumees des arsures⁵ en vindrent jusques à Vervic où lors estoit le roy Ozebrith, lequel fut moult dollent quant il vey ainsy le povre peuple destruire. (5) Sy prinst courage en soy,
 20 comme tous bons rois doivent faire pour la salvation de leur peuple, et issy hors de la cité atout ce qu'il polt avoir de gens, puis, ses batailles bien ordonnees, marcha avant vygou-
 reuzement contre ses ennemis qui estoient en grant nombre. (6) Lors, les batailles jointes et mises ensemble, l'occision des hommes fut moult grande et horrible, mais on dist commune-
 ment que la force paist le pré^{6*} car les Danois par leurs puissances s'esvertuerent tellement
 25 que la victoire fut pour eulx et aux Bretons la desconfiture. (7) Sy fut le roy Ozebrith mort,

¹ si grant bruit... que P2, P3, P4, L, C, V.

² retentissoit P3, L.

³ il prioit souvent à Nostre Seigneur qu'il lui vouldist pardonner et aidier... L.

⁴ et y exauceroient la leur P3, V.

⁵ arsins P2, P4, L, C, V// sarrasins P3.

⁶ le pré manque en C.

la ville de Vervic prinse, hommes, femmes et petis enfans occis dont les corps gisoient sur les chassies¹ en tant que par toute la ville couroit sang par grans rius.

3. (1) ¶ Après ceste mortelle [185v°a] bataille², ceulx du païs de Northumbellande saichant la mesadventure de leur roy, aucuns des amis de Buerne esleverent³ entr'eulz un roy auquel ilz obeïrent et le tindrent⁴ à seigneur pour ce qu'ilz ne vouloient plus obeïr à nul de la lingne du roy Ozebrith, lequel roy avoit non Elle*. Et ce firent ilz pour l'amour de Buerne qu'ilz amoient chierement. (2) ¶ Or doncques le roy Elle, non pensant que les Danois lui vouldissent mal faire, une fois lui estant à sejour en un sien chastel, luy print volenté d'aler chassier aux bestes saulvages. Sy envoya ses chiens et veneurs vers la forest, puis ala après, pluseurs barons et chevaliers avec lui qui lui tindrent compaignie.

4. (1) ¶ Quant le roy fut venu en la forest, il fist ses chiens descoupler, sy commença la chasse et le deduit en tant que quatre bisces et .vi. chevreulx furent prins^{5*}, dont le roy eut moult grant joie. (2) Après la chasse finee et le droit fait aux chiens, le roy se trahi⁶ en un moult beau pré ouquel on avoit fait une plaisant fueillie en laquelle estoit mise la table du roy. Et puis, quant le mengier fut apresté, le roy s'assist, avecques lui pluseurs barons qui le compaignerent. (3) Et puis ainsy comme en la fin du disner, à la chiere lie, se print à deviser aux Bretons⁷, disant que pas n'a[185v°b]voient failli de avoir beau deduit, aussy de prendre raisonnablement venoison. (4) ¶ Lors, en ce disant, survint un chevalier qui dist au roy : « Sire, sachiés que contre ce petit gaing que avez hui fait, grant perte s'en ensievra se vous n'y remediez, car les Danois fortiefient très grandement la cité de Vervic, qui est signe de y vouloir faire leur residence ».

¹ chaussies P2, C, V, chaussees P3, L.

² Après ceste bataille... L.

³ esleurent P2, P3, P4, L, C.

⁴ obtindrent L.

⁵ pris *manque en C.*

⁶ retrahi P4, retraÿ P2, P3, L, C, V.

⁷ barons P2, L et C.

[122] Comment le roy Elle fut occys des Danois - le .III^e.

1. (1) **Q**uant le roy entedy le chevalier, il en devint doulent et triste, faisant serment de jamais* sejourner jusques ad ce qu'il aura reconquis Vervic et les Danois chassies hors de son royaulme. (2) ¶ Or doncques le roy Elle, moult desplaisant de la prinse de Vervic, assambla toute sa puissance, sy se mist aux champz le plus tost qu'il polt¹, prendant² le droit
5 chemin vers ses ennemis qui de sa venue furent assez tost advertis.

2. (1) ¶ Le roy Humgar, aisé filz de Danemarce, moult joieux de sa venue^{3*}, issi hors de Vervic, puis ordonna ses batailles en admonestant ses gens de bien faire en leur remoustrant pluseurs choses pour les encoragier. (2) Et d'aulture part le roy Elle, quant ce vint que à l'ueil il percheupt ses ennemis, il fist arester ses gens et les admonester^{4*}, disant : « O
10 mes chevaliers et mes chiers amys, je vous prie et semons par icelle amour, laquelle naturelle[186r^a]ment vous devez à vostre pais, pour lequel on se doit combatre et prendre armes, (3) car creez* que tant comme la vie me demoura au corps, je ne vous habandonneray. Combatez vous sceurement, Dieu se combatera pour nous et nous donra la victoire contre ces paiens desloyaulx qui veullent sa loy abatre et sainte Eglise confondre ».

15 3. (1) ¶ Les Anglois, oians l'admonnestement de leur roy, prindrent moult fierement à marchier contre ces paiens qui d'aulture part vindrent avant. À l'assamblar des deux ostz fut la crie moult grande, et fist le roy Humgar assaillir moult rudement par ses barbarins les Anglois et ainssy comme de souldain assault, lesquelz les recheurent assez robustement de premiere venue. (2) Mais là où les batailles assamblèrent main à main, les Anglois, qui
20 pas n'estoient grant gens au regart des Danois, se deffendoient vygoureusement. (3) Ce nonobstant, les Danois, atout grant foison haches⁵ qu'ilz avoient à coustume de porter, assaillirent lesdis Anglois sy impitueusement que le fais leur fut importable à soustenir. Pour quoy ilz delaisserent leurs ordres, sy furent leurs batailles perchies, detrenchees et occyses à grant effusion de leur sang. (4) Sy les agraventerent les Danois comme moutons,
25 tous esperdus et confus en leurs courages, qui sy fiers et beu[186r^b]benchiers estoient à l'assamblar, qui fut une grant pitié et grant perte pour la crestienneté⁶, mais ainssy le consenti

¹ le plus tost qu'ilz peurent *L*.

² predant *V*// prindrent *L*.

³ moult joieux de la venue des Anglois *P2, P3, P4, V, L, C*.

⁴ et moult bien les admonesta *P3*.

⁵ grant foison de haches *L, C*.

⁶ qui fut une grant perte pour la crestienneté *C*.

le vray Dieu tout puissant. (5) Mesmement le bon roy Elle y fut detrenchié et occis, dont Buerne, à qui il estoit parent, eult au ceur grant douleur.

4. (1) ¶ Après celle desconfiture les Danois recueillierent la proie qui fut moult grande. Et depuis, le roy Humgar, moult joieulz de sa victoire, se retrahi à Vervic pour rafrescir soy et son ost. (2) Mais Buerne, doulent de la mort du roy Elle, son parent, requist au roy Humgar et à son frere qu'ilz lui souffrissent donner sepulture aux nobles de sa parenté qui gisoient mors enemy le champ, et le roy lui ottria d'en faire son bon plaisir. (3) ¶ Buerne doncques, ayant cest ottroy, vint au champ où gisoient les corps de ses parens et amis en grant nombre, sicque, aux yeulz plains de larmes, il vint au roy Elle, lequel gisoit illec tout mort. (4) Sy l'embrasa et baisa, puis le fist mettre en terre en ceste meismes place, avec lui plusieurs aultres barons de sa compaignie, desquelz ledit Buerne avoit bonne congnoissance^{1*}. Et eut à non le lieu ouquel se fist cette bataille « Elcrost »* qui ancores lui dure jusques à present, lequel lieu est assez prez de Vervic.

5. (1) ¶ Après celle desconfiture, Buern encquist et demanda à aulcuns prisonniers [186v^a] se guerres d'Anglois estoient de ceste bataille eschappés. Sy lui fut dit que la tierce partie y estoit morte et detrenchye, de quoy Buerne fut moult doullent. (2) Mais aultre chose n'en peult avoir, et eust à ceste heure bien volu que les Danois eussent esté en Danemarce de leur retour puis qu'il se veoit vengié du roy Ozebrith de l'injure qu'il avoit fait à lui et sa femme, laquelle en morut depuis de desplaisir. (3) ¶ Après ces choses advenues, les deux enfans de Danemarce, Humgar et Hulle, sachant que la pluspart des barons de Northumbellande estoient mors² et que le demourant d'eulz et leur païs estoient en grant effroy pour la victoire par eulx eue, laquelle il estoit lors bien heure de poursievir, (4) sy s'en alerent les deulz freres et Buerne avecques eulx, menant leur ost par le païs où ilz faisoient abatre eglises et chappelles, abbayes, priorés, villes et chasteaulz ardoir et bruir. Hommes, femmes et petis enfans faisoient morir par divers tourmens^{a*}, (5) sicque pitié ne misericorde n'y avoient lieu car les deux tirans, atout leurs exercitez³, aloient tout destruisant par feu et par glaive, tellement que grant horreur estoit de veoir l'occision des crestiens, ne oncques ne finerent jusques ad ce qu'ilz orent le païs tout conqwesté [186v^b] et mis en leur obeïs-

^a tourmons *P1*, corr. d'après *P2, P3, P4, V, L, C*.

¹ avec lui plusieurs aultres barons de sa congnoissance *P2, P3, P4, V, L, C*.

² sachant la pluspart des barons de Northumbellande estre mors *L*.

³ acompaigniés de leur exercite *L*.

55 sance, et les meilleures villes et chasteaulz mettoient leurs gardes. (6) Ilz prindrent¹ la ville de Northingham, où ilz se tindrent tout l'iver pour ce que le país estoit moult fertile et de tous biens raempli, et faisoient tous les maulz que jamais nul peust penser. (7) Puis, quant l'esté vint, ilz partirent de Nothinghamet s'en alerent à Nicolle, à Lindescie et à Holland*. Sy n'estoit lors nulz, tant feust puissant, ou royaulme d'Engleterre, qui à l'encontre d'eulz
60 se osast mouvoir nullement, tant estoit grant leur exercite.

[123] Comment les tirans danois² martirisierent saint Emond* .V^e.

1. (1) **T**ant alerent les Danois d'un país à l'autre, ardant, robant et destruisant, qu'ilz vindrent à Trefford* où ilz trouverent un roy crestien qui moult amoyt Dieu et sainte Eglise, lequel avoit nom Emond et estoit roy de Norf et de Suf*. (2) ¶ Or doncques le roy Emond, voyant les malicez³ des tirans⁴, prinst sa fiance en Nostre Seigneur et assambla le plus grant
5 nombre de gens qu'il peult finer, sy se combaty aux Danois, (3) mais il fut desconfis et la plus part de ses gens mors, et lui meismes fut constrains, pour la mort eslongier, de fuir. Se^{5*} fut chassiés jusques à un chastel, lequel pour lors avoit nom Framelingham*.

2. (1) Mais les Danois le [187r°a] sievoient de sy près qu'ilz entrerent dedens après lui. Pour quoy le roy Emond, voyant que par fuir il ne porroit^{a*} eschapper, il retourna vers ceulx
10 qui le chassoient et ilz lui demanderent où estoit le roy Emond. (2) « Certes, ce dist le roy, quant j'estoie ou chastel, Emond y estoit, mais quant j'en partis, il en yssi. Je ne sçay s'il eschappera ou nom : à la volenté de Dieu en soit qu'i le veulle garder d'encombrier ! ». (3) Quant Humgar et Hulle oÿrent nommer le non de Dieu, ilz firent prendre le roy Emond, auquel, quand ilz le congneurent, ilz dirent qu'il lui convenoit renier sa loy⁶ et son Dieu
15 Jhesucrist et aouer leurs ydolles comme pluseurs aultres avoient fait, ou autrement ilz le feroient morir à grief martire.

3. (1) ¶ Le bon roy Emond voyant sa mort aprochier, regarda vers le ciel, mains jointes, loant Nostre Seigneur, puis dist aux deux tirans que en leur loy ne croiroit il pas ne aürroit

^a porroient P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V// pouoit C.

¹ ilz prindrent *manque en C.*

² les tirans danois paiens P2, L.

³ malefices P2, L, C.

⁴ des inhumains tirans L.

⁵ si P3.

⁶ foy L.

leurs ydolles, (2) car pour quelconque tourment que faire lui seussent ne guerpairoit la
 20 sainte loy de Jhesucrist, et que en icelle vouloit il vivre et morir. (3) ¶ Lors les deux tirans,
 oyant le bon roy ainssy parler, ilz en furent grandement aÿrés. Pour quoy ilz le firent tout
 nud despouillier et liier à un arbre. (4) Puis par leurs archiers firent traire sur lui sy [187r^b]
 efforceement que en peu d'espace son corps fut sy chargy de trait* que à paines se on le
 pooit choisir. (5) Mais oncques pour tourment ilz ne lui peurent son bon pourpos muer¹,
 25 ains en sainte contemplation rendy sa benoite ame à Nostre Seigneur glorieusement². Puis,
 quant il fut mort, ilz lui firent trenchier le chief jus des espaulles.

[124] Comment les Danois prindrent la ville de Reding* .VI^e.

1. (1) **A**près ce que les tirans eurent mis à mort par grief martire³ saint Emond, ilz
 s'en alerent vers Reding, destruisant villes et chasteaulz et occyant femmes, hommes et
 enfans qui crestiens estoient se leurs ydolles ne vouloient aouer; (2) sy abatoient abbaÿes,
 moustiers et chappelles, ne oncques ne finerent de tout mettre à destruction jusques ad ce
 5 qu'ilz vindrent à Reding et prindrent la ville par force et là se tindrent une espace.

2. (1) ¶ En ce tempz avoit un roy à Westsez appellé Edulf*, lequel, sachant les Danois
 estre sy près ses voisins, pensa en soy que se là les laissoit guerres [faire] leur sejour^a et
 aprendre et congnoistre le paÿs, ce poroit estre à son grant prejudice et la totaille destruc-
 tion de son païs. (2) Sy assambla son [187v^oa] pouoir et vint vers Reding où estoient les
 10 Danois. Lesquelz, sachant sa venue, issirent de la ville, sy lui vindrent au devant, (3) sy se
 combatirent moult fierement⁴ à l'aborder, et occist le roy Edulf un comte, prouchain parent
 aux deulx freres, nommé Eidrac*, dont ilz furent grandement troublez.

3. (1) Pour quoy les Danois, moult courouciés de la mort du comte, se ferirent es Bretons
 qui monlt bien deffendirent, et tellement que on ne sçavoit tout le jour à qui la victoire estoit
 15 plus apparant. (2) Jusques à la nuit se combatirent⁵, sy furent maint noble crestien occis,
 dont ce fut grant dhommage, s'il eust pleu à Nostre Seigneur*. (3) Mais la nuit venue, leur

^a et les laissoit guerres leur sejour *P1, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C.*

¹ oncques pour tourmens que faire lui sceussent ilz ne luy peurent... *C.*

² rendy son ame à Nostre Seigneur Jhesucrist glorieusement *C.*

³ eurent fait martirisier *P2, P3, P4, V, L, C.*

⁴ forment *L, C.*

⁵ tout le jour jusques à la nuit se combatirent *C.*

convint laisser la bataille, sy se retrairent les crestiens en leurs tentes et les Danois dans la ville de Reding. (4) Sy advint sy bien aux crestiens que, l'endemain au matin, le roy Eldres et son frere Alured arriverent en leur ost à grant compaignie. (5) ¶ Quant là furent les freres
20 devant dit arrivez, grant feste firent les ungz aux aultres en racontant leurs adventures et considerant le grant peril où ilz estoient se Dieu n'y pourveoit de sa grace.

4. (1) **L**es Danois doncques estans dedens Reding, sachant le secours [187v°b] estre venu au roy Edulf, issirent hors de la ville puis ordonnerent leurs batailles, et aussy firent d'aultre costé les deux rois crestiens en admonnestant leurs gens de bien faire pour le nom
25 de Dieu exauchier, leur paÿs garder et deffendre leurs femmes, enfans, parens et amys. (2) Sy encommencerent la bataille et Anglois et Danois l'un contre l'aultre sy asprement que il y eult à l'aborder maint homme occis. (3) Mais la desconfiture tourna sur les Anglois, dont ce fut pitié de la Crestienneté estre ainssy abatue, car moult grant occision y fut faite. (4) Et eussent esté tous peris se ne feust la nuit qui leur sourvint. Sy se vindrent les crestiens
30 cette nuitte remettre en leurs logis, où ilz se reposerent et medicinerent les navrez. (5) Et l'endemain ancores se combatirent derechief les Danois et Anglois l'un contre l'aultre, sy y fut l'occision moult grande, et tourna la perte sur les Danois car il y morut de leur costé un roy nommé Rasing et quatre comtes danois moult puissans, dont les Danois furent moult courouciés car la perte se tourna ce jour sur eulz tellement qu'il leur convint prendre
35 la fuite. (6) Mais les Anglois les chasserent jusques a Engelfeld*, en laquelle chasse y eult maint [188r°a] Danois prins et occys.

5. (1) Après cette desconfiture, les Anglois s'en retournerent en leurs logis, sy se desarmerent et rafreschirent illec .xv. jours puis, eulz à qui Dieu avoit envoyé la darraine victoire, moult esbahys que leurs ennemys les laissoient sy paissibles, se misrent une mati-
40 nee a chemin pour les aller veoyr. (2) Mais ilz n'avoient guerres chevaucié quant nouvelles leur vindrent que les Danois venoient pour eulz combatre. Sy s'en retournerent ou champ devant Reding*, et là les Danois moult impetueusement les vindrent assaillir, lesquelz se defendirent moult vigoureusement. (3) Mais les Bretons, à ceste premiere envaÿe¹, furent par les Danois moult rudement menez car ilz furent desconfis et fut force aux rois crestiens
45 de guerpir le champs. (4) Mais ce ne fut pas sans grant perte, et en eschapperent à grant paine sans mort recevoir.

6. (1) Mais le roy Eldreth, qui forment estoit navré, en sa retraite rencontra un prince

¹ envaÿe manque en P2, L et C.

danois auquel il se combati moult vaillamment. (2) Mais le sang qui de son corps issoit par les plaies qu'il avoit receu en la bataille l'afoibli tellement qu'il ne polt le fais soustenir, ains le couvient* illec cheoir mort à [188r°b] la terre. (3) De la mort duquel ce fut grant dhommage¹ à la crestieneté car ancores n'avoit il reagné que cinq ans, et gist son corps à Worubourne*. (4) Puis s'en retourna le prince qui à lui s'estoit combatu avec Humgar et Huble à Reding où ilz estoient. Mais ilz n'arestoient d'aler tous les jours çà et là, faisant tous les maulz dont ilz se pooient apenser sur les crestiens qui ne vouloient leur Createur renoier et leurs ydolles aourer².

[125] Comment le bon roy Alured se combati aux Danois et les desconfist, et comment par son sens et vaillance il les subjugua et mist à mercy* le chapitre .VII^e.

1. (1) [188v°a] **A**près la mort du bon roy Eldret, fut couronné son frere Alured qui fut nommé Dolphin*, moult hardi et preu aux armes. Lequel, se voyant estre roy de Susestre en lieu de son frere, il rassambla un pou de gens qui demourez lui estoient, (2) sy prinst une maniere [188v°b] d'aler parmi le paÿs, soy muchant et embuschant es lieux par où il sçavoit que les Danois debvoient passer quant ilz faisoient leurs courses parmi le païs. (3) Et lors, quant il veoit son point, sailloit sur eulx et les detrenchoit sans en prendre nulz à raenchon.

2. (1) Pluiseurs agais leur fist pareillement en eulx adommagant gran[189r°a]dement, de quoy ilz estoient moult doulens. Sy furent une foys advertis que le roy Alured estoit³ à Wiltom* et ilz alerent celle part, où ilz le trouverent qui les atendoit en une belle prairie à l'entree d'un boiz. Sy se combatirent illec. (2) Mais le roy Alured, qui moult estoit subtil et duit de guerre⁴, advisa la force des Danois qui par grant ire detrenchoient ses hommes, et vey bien, se Dieu n'y pourveoit, que lui meismes estoit en grant peril. (3) Pour quoy il reclama humblement Nostre Seigneur qu'il lui vouldist ce jour, à lui et à ses gens, estre en ayde. Puis s'employa de toute sa force à envahir ses ennemis qui fort le doubtoient pour les merveilles que faire lui veoient. (4) Et ainsy, en combatant le petit pas sans nul effroy, au mieulx qu'il polt, se retraÿ lui et ses gens dedens la forest. (5) Les Danois, voyant les Anglois eulx estre retirez dedens le boiz et que avoir ne les porroient, se retrairent, car grant doute

¹ perte P2, P3, P4, V, L, C.

² leur Createur renoier (*fin*) P2, P4, V, L, C// leur Createur ne leur loy renoier (*fin*) P3.

³ estoit *manque en C*.

⁴ ducq de la guerre L.

avoient que aucuns embuscemens ne feussent fais pour eulx enginier ou sorprendre pour ce que par tant de fois le roy Alured les en avoit chastiez.

20 3. (1) Mais le vaillant roy Alured, qui ne cessoit de imaginer comment il porroit ses ennemis affiner, atout ce qu'il avoit de gens s'en vint à Westsex. (2) Et, quant il fut là venus, il assambla gens de toutes pars, tant qu'il eut sy grant puissance que les Danois, quant ilz en furent advertis, [189r°b] le doubterent moult et ne lui ozerent livrer bataille, ains lui envoierent leurs legatz en la cité de Londres où il estoit alé pour eslever encore des gens,
25 (3) lesquelz legatz danois ou non de leurs seigneurs lui requisrent de paix avoir et que, [se]^{a*} il les vouloit laissier paisiblement passer parmi son païs, ilz s'en retourneroient en Danemarce, promettant de non jamais retourner en Engleterre pour nul mal faire. (4) Et dirent que, pour la sceureté de ce entretenir, ilz bailleroient bons hostages en faisant outre tout ce qu'il plairoit au roy de ordonner. À quoy le roy Alured s'accorda par le conseil de
30 ses barons.

[126] Comment les Danois faulserent leurs fois au roy Alured et de la mort Huble et Buerne Bocart* le chapitre .VIII^e.

1. (1) **Q**uant les Danois eurent delivrés leurs ostages au roy Alured en prometant de entretenir le traittié tel qu'i estoit acordé entr'eulx, eulz, plains de cautelle trayteuze¹, se deslogerent, faisant maniere de retourner en leur païs. (2) Mais ilz firent tout aultrement, car ilz vindrent à Exextre, qu'ilz prindrent d'un soubdain assault et se bouterent dedens.
5 (3) Mais le bon roy Alured, adverti de ceste chose, sans faire sejour se parti de Londres puis, lui venu au champs, fist pendre les hostages et s'en ala de [189v°a]vers Excestre.

2. (1) ¶ **Q**uant les Danois furent advertis de la venue du roy, il se partirent de Excestre et prindrent le chemin vers Chipenham en faisant plus de maulz que paravant les traitres n'avoient fait, qui seroit chose dollereuse et increable à oÿr raconter. (2) Desquelz inhumains
10 malefices le roy Alured, oyant les complaints et veant les apparences, les poursievvy sy radement qu'il les ratainst. Et quant il les percept, il admonesta ses chevaliers de bien faire, puis se feri en son venir dedens l'arriere garde² des Danois où à ceste heure estoit Huble et Buerne Bocart qui en avoient la conduite. (3) Et lors le roy Alured, monté sur un

^a se manque en P1 et P4, corr. d'après P2, P3, V, L, C.

¹ cautelles traiteuses V// cautele mauvaise et trahiteuse L.

² l'avangarde L.

bon destrier, chosi Huble qui venoit contre lui, la lance en faultre¹, sy bailla aussy sa lance et
 15 rencontrerent l'un l'autre moult rudement, mais le roy qui estoit puissant percha de ceste
 empainte Huble tout oultre le corps. (4) Duquel cop il ceupt* tout mort jus du destrier, et
 pareillement Buerne y perdy la vye avec maintz aultres cens Danois².

3. (1) ¶ Hugar et les aultres princes de sa compaignie, oyant le bruit et la noise qui se fai-
 soit derriere eulx, furent moult esbahis, sy demanderent que c'estoit; et on leur dist ce qu'il
 20 estoit advenu et comment Huble, Buerne et grant plenté de [189v°b] leur gens estoient mors.
 (2) Sy demena illec Hugar moult grant dueil pour la mort de Huble, son frere, qu'il amoit
 moult. L'amour duquel l'emflamba tellement d'ire et de couroux que à maniere d'homme
 foursené il amena ses gens rengiez ferir sur les Anglois. (3) Sy fut l'occision moult grande
 sans nul deport, laquelle les Anglois ne peurent soustenir car la foursenerie paienne estoit
 25 trop grande à l'encontre de ce petit nombre de crestiens que le roy Alured y avoit amené
 avec lui, (4) car les barons et chevaliers anglois qui sçavoient le paix des Danois estre faite
 et les ostages bailliés, la plupart d'eulz s'en estoient retrais en leurs hostelz³. (5) Pour quoy
 le roy Alured, à cause du petit nombre de gens qu'il avoit, fut contraint de fuir pour soy
 saulver, qui ne fut mye sans grant perte, ja soit ce que les Danois y perdirent plus que les
 30 Anglois à cause des nobles de leur partie qui y morurent.

4. (1) ¶ Quant Hugar e[u]t^a tant chassié les Anglois⁴ qu'il vint jusques au lieu où il vey
 son frere gesir⁵ mort, il fist sonner la retraite, sy commança de faire un dueil a merveilles
 grant. (2) Puis, après les plours et regretz fais sur le corps de Huble son frere et de Buerne,
 il fist faire une grande fueillie dessoubz laquelle fut enterré le corps de Huble, son frere, et
 35 de Buerne. (3) Sy appellerent ce lieu « Huwelowe »*, [190r°a] lequel nom lui dure ancores
 jusques au jour d'hui. Sy fut ceste bataille en Brecreschir*.

^a et P1, corr. d'après P2, P3, P4, V, L et C.

¹ la lance en sa faulce C.

² maintz autres cens dé Danois P2// maints autres ceulx dé Danois C// maints autres Danois P3, L.

³ leurs logiz et hostelz C.

⁴ les Franchois C.

⁵ couchant L.

[127] Comment Hugar fut occis et les Danois mis sy au bas qu'ilz furent constrains de faire venir le roy de Danemarce appellé Godrin, lui et ses barons, recepvoir le saint sacrement de bapteme*. IX^e.

1. (1) **O**r doncques les Danois, moult troublés de leur perte, après ce que eurent donné sepulture aux mors, se partirent du champ, sy s'en vindrent à Bendon* eulz rafrescir et remuer les navrez. (2) Et de aultre costé le roy Alured, moult troublé de son grant dhommage, se retraÿ deulz lieues arriere du lieu où la bataille avoit esté atout ce qu'il lui estoit demouré
5 de gens. (3) Pendant lequel temps les barons de Somreseth et de Warchescere et de Dorsette furent advertis de le perte que le roy avoit faite. Pour quoy eulx tous ensemble, avec tout ce qu'ilz peurent assamblar de gens, meismement des fuitifz de la bataille par lesquelz ilz avoient esté advertis du dangier où le roy s'estoit trouvé, vindrent devers lui. (4) Sy furent moult joieulx quant ilz le trouverent en bonne santé, et aussy fut le roy moult liés de les
10 veoir illec estre venus, sy leur dist :

2. (1) « Seigneurs, ne soiés esbahis de ma fortune : l'usage de guerre est telle que huy per[190r^b]dre et demain gaignier*. (2) Mais nonobstant que la perte soit ceste fois tournée sur nous, sy n'est il mie pourtant loisible de souffrir les ennemis de Dieu et les nostres sy près de nous, car se longuement les laissiemes multiplier, la sainte loy de Nostre Seigneur,
15 en quoy nous sommes creans, seroit du tout estainte et la loy paienne exauchie. (3) Et pour ce, nobles seigneurs¹, il est heure de leur courir sus et leur oster du tout l'esperance de victoire. (4) ¶ Or doncques, mes freres et compaignons, hommez vertueux, acoustumez et duitz en l'exercice d'armes, se maintenant, veue et considerée nostre juste querelle, vous les vollés venir vigoureusement combatre avec moy, (5) ilz n'auront nulle possibilité de resister
20 à nous car ilz sont maintenant grandement afoiblis et ont perdu beaucoup de bons ducs² qui soustenoient de pesans fais en un estour »³.

3. (1) ¶ Ces parolles exortatives que dist le bon roy Alured aux barons les encoraga moult, sy lui respondirent tout d'un accord qu'ilz estoient prestz de le sievir partout où il yroit et obeïr à ses commandemens. (2) Sy se misrent à chemin et ne cesserent de chevaulcier
25 tant qu'ilz vindrent à Bendon ainsy comme à [190v^a] heure de prime. Mais les Danois, sachans leur venue, saillirent aux champz, et quant les batailles furent ordonnées des deux

¹ nobles chevaliers *P2, L, C*.

² et ont perdu beaucoup de bons ducs et hommes de conduite *L*.

³ en un estour *manque en C*.

costez et admonestees, (3) ilz coururent sus l'un l'autre moult impetueusement, comme ceulx qui moult fort s'entrehaioient, par quoy l'occision fut de tant plus grande, (4) car ilz avoient tous les corages per[t]inatz^a ad ce que mieulz amoient morir que estre vaincus, 30 especialment Hugar, duquel le roy Alured avoit occis le frere, (5) laquelle haine faisoit le capleis et l'occision sy grande que merveilles estoit à oïr.

4. (1) ¶ Les Anglois, qui estoient chevaliers tous esprouvez, emflambez de moult grant rancune et hayne contre ces desloyaux Danois^{b*} qui, après leur foy mentye, avoient sy traiteusement ouvré comme oÿ vous avez, (2) et ancores tenoient le champ contre eulx, 35 desirant à eulx priver de leurs possessions et leur noble roy exterminer, se combatoient comme lyons. (3) Sy estoit le cri dollereux des navrez gisans à terre entre les mors, baignans en leur sang, car les batailles estoient de toutes pars sy sanglentes et plaines de mortalité que pitié estoit de la part des crestiens, lesquelz¹ toutesfois obtindrent la victoire. (4) Là fut mors Hugar et pluseurs aul[190v^b]tres haulz barons de Danemarce, et se ne feust la nuit 40 et une pluie qui adont sourvint sy soudainement² que force fut aux parties de eulz retraire, il n'y eust demouré Danois en vie.

5. (1) Ceste nuit lesdis Danois, durement esgarés, firent mainte complainte de Hugar leur duc et de Huble son frere qu'ilz avoient perdus. Pour quoy ilz disoient entr'eulz que riens n'estoit de leurs vies se aucun traittié ne trouvoient devers le roy anglois, (2) ja soit 45 ce qu'il leur sambloit estre bien diffi[ci]lle^c de trouver quelque voie de douceur envers leurs ennemis pour ce que gueres de temps n'avoit qu'ilz avoient à eulz faulsé leur serment touchant le traittié par eulx acordé à Londres comme dit est cy dessus, lequel [le] roy Alured^{d*} leur avoit lors liberallement acordé. (3) Toutesfois, nonobstant ce, les Danois, en moult douteuses pensees comment ilz porroient leurs vies saulver, envoierent dere- 50 chief leurs legatz devers le roy Alured, c'est à sçavoir quatre des plus haulz barons qui leur feussent demourez. (4) Lesquelz, quant ilz furent là venus, ilz trouverent le roy Alured seant entre ses barons, sy lui raconterent leur legation en lui promettant que se à mercy les vouloit prendre et laisser saulve[191r^a]ment retourner en leur païs, (5) ilz ramenroient

^a perinatz P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, C// obstiniés V.

^b hayne cové contre ces desloyaux Danois P1, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C.

^c diffille P1, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C.

^d lequel roy Alured P1, P4 et V, ajout de le d'après P2, L et C// lequel roy le roy Alured P3.

¹ lesquelz manque en L et C.

² si habondamment P2, L, C.

avec eulx en Engleterre, en dedens un jour qu'ilz preficquerent ad ce, le roy Godrin leur
 55 *seigneur*, et que lui et eulz tous se feroient baptisier. (6) Et adfin que cest acord peust sortir
 à effect et que le roy Alured se tenist pour bien assuré d'eulx, ilz promirent de laissier en
 ostage .xv. des plus grans de leur ost.

6. (1) ¶ Quant le roy Alured oÿ la legation des Danois, il en demanda conseil à ses barons,
 par la deliberation desquelz il leur accorda leur requeste. (2) Et lui promirent derechief que,
 60 dè lors en avant qu'ilz seroient regenerés, demouroient bons amis, puis prindrent congïé du
 roy et s'en vindrent vers leurs gens, ausquelz ilz dirent comment le roy Alured leur avoit
 accordé tout liberalement le traittié tel qu'ilz le demandoient.

7. (1) ¶ De ces nouvelles oïr furent tous les Danois moult joieulx. Sy envoyerent leurs
 hostages devers le roy Alured puis, eulz moult desirans de retourner en leurs païs, firent
 65 trouser leurs tentes et harnois, (2) sy se misrent à chemin et tant errerent¹ par mer et par
 terre qu'ilz arriverent en Danemarce devers le roy Godrin, auquel ilz raconterent toute leur
 adventure et les mors de^{a*} Hugar et Huble, de quoy le roy demena moult grant dueil. (3)
 Puis lui raconterent la maniere de leur departement et la promesse [191r^b] qu'ilz avoient
 faite au roy Alured.

70 8. (1) ¶ Le roy de Danemarce oiant comment ses barons l'avoient obligié n'en fut pas
 bien comptent en soy meismes et eust voullentiers alé au contraire. (2) Mais il s'appensa que,
 se ainsy le faisoit, il seroit à tousjours en la male grace de ses barons car les parens de ceulx
 qui tenoient hostage devers le roy Alured le prendroient en haine se en sa deffaulte leurs
 amis moroient, pour quoy le constraindroient ou exilleroient. (3) Et pour tant, se delibera
 75 de passer avec eulx², sy entra en mer à grant navire, et tant nagerent que dedens le jour
 prefis par les barons ilz arriverent à Sandvis*.

9. (1) ¶ Quant le roy Alured d'Engleterre sceut la venue du roy Godrin, il lui envoya au
 devant de luy de ses barons qui l'amenerent avec toute sa compaignie en la cité de Londres,
 où ilz les receipt honnourablement. (2) Sy les mena en une petite eglise que alors on nomma
 80 Saint Pierre, qui depuis fut nommé³ Westemoustier*, où les fons furent aprestez. (3) Et là,
 par les prelas et evesques du royaume, fut le roy Godrin premierement baptisiés, et ense-

^a du P1, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C.

¹ cheminerent L.

² se en sa deffaulte leurs amis moroient. Et pourtant, se delibera... C.

³ nommee P3 et C.

ment furent tous ses barons et consequamment tous ceulz de sa compaignie qui avecques lui estoient [191v°a] venus, et aussy ceulx qui estoient demourez en hostage.

10. (1) ¶ Après ces choses ainsy faittes, le roy Alured festoia grandement le roy de
85 Dannemarce, lequel il fist nommer par son nom de baptesme Adeston. Et pareillement, à
tous ceulx qui furent baptisiés, il changa leurs noms en leur en donnant de beaulz, chascun
selon son degré*. (2) Il detint le roy et toute se compaignie .xii. jours pour les mieulx festoier
à son aise, puis prinst congié du roy Alured et s'en retourna en Danemarce. (3) Puis, quant
il fut là venu, par evesques et grans clerchez que lui avoit baillé le roy Alured fist preschier à
90 son peuple la loy de Jhesucrist et les baptisier et *cetera*.

[128] Cy devise comment grant foison de Danois qui estoient passez en France avec le roi Gormond d'Auffricque retournerent en Engleterre et de la mort du bon roy Alured .X^e.

1. (1) **O**r advint que en ce tempz les Danois qui avoient passé la mer pour aler en France avecques le roy Gormond¹ d'Auffricque qui avoient fait maint mal en Engleterre, y retournerent derechief, car aultrefois l'avoient concquize et donnee aux Saxons*. (2) Sy arriverent en Kent et manderent à ceulz qui estoient en Northumbellande que, atoute leur
5 puissance, devers eulz [191v°b] venissent sans arester, (3) laquelle chose ilz firent volentiers sans penser en nulle maniere de garder la paix faite au roy Alured par le roy Godrin dont nous avons parlé au chapitre precedent², mais vindrent vistement tout à leur pouoir³.*

2. (1) ¶ Ces deux ostz jointes ensamble, après leurs conclusions prinses, se misrent au gaster le país d'Engleterre, boutant feus, occiant femmes et enfans, abattant villes et
10 chasteaulx, abayes, eglises et chappelles, sy s'efforchoient de faire les plus enormes mauz dont ilz se pouoient apenser⁴, especialement contre ceulx qui creoient en Jhesucrist. (2) Et comme on dye souvent que un mal ne vient pas seul*, le proverbe fut lors approuvé en Engleterre, (3) car ou temps de ceste pestilence que les Anglois sy avoient grant mestier d'ayde, le bon roy Alured trespasa de ce monde⁵, pour la mort duquel tous les princes,

¹ les Danois qui avoient passé en France avecques le roy Gormond... *L et C.*

² precedent *manque en C.*

³ atout leur pouoir *P2, P3, V, L, C.*

⁴ adviser *C.*

⁵ ou temps de ceste pestilence que les Anglois sy avoient moult grant mestier d'aucune bonne ayde avoir *L//*
ou temps de ceste pestilence que les Anglois avoient grant mestier d'ayde *P3, C.*

15 barons, chevaliers et communaultez du païs demenerent moult grant dueil¹, qui fut le .xxx^e. an de son rengne*.

3. (1) ¶ Depuis le temps du roy Artus n'avoit eu pareil roy en Engleterre ne qui eust eu tant de belles victoires contre ses ennemis, comme vous avez oÿ cy dessus*. (2) En son tempz fist et composa maint bel livre esquelz on pooit veoir moult de beaulz et notables
20 enseignemens pour aprendre et introduire tous [192r^a] nobles hommes desirans à vivre vertueusement. (3) Et aussy fist il escripre cronicques autenticques où estoient mis et redigez les fais des roys et combien ilz rengnerent*. Sy gist ce noble roy Alured à Wincestre et *cetera*.

[129] Cy commence à parler du roy Edouard, filz du bon roy Alured* .XI^e.

1. (1) **A**près Alured rengna Edouard son filz, moult sage et prudent homme, humble, courtois et debonnaire, bien amé de son peuple. Or doncques les Danois, sachant la mort du roy Alured, furent moult joyeux. (2) Par quoy ilz encommencerent de croistre leur pouoir de jour en jour, sy s'espardirent parmi le païs où ilz firent innumerables maulz, dont le peuple
5 fut grandement tourmenté car maintes courses y firent en pluseurs et divers lieux.

2. (1) ¶ Le roy Edouard, sachant la verité de ces malefices que faisoient ces Danois², en fut moult doullent, nonobstant que à ceste heure ne le peust amender, mais touteffois, pour plus grans maulz eschiever et adfin du povre peuple soulagier, par le conseil de ses barons leur acorda sa paix. (2) Laquelle paix ou treves à eulz acordee ne dura pas longuement, car
10 iceulx Danois, qui estoient paiens, rompirent les ordonnances du traittié en recommençant la guerre horrible et cruelle en faisant autant ou plus de maulz que [192r^b] jamais eussent fais³, en tant que la pitoiable clamour du peuple vint devant le roy à qui il en prinst grant pitié. (3) Sy asambla ses barons à conseil, ouquel il fut deliberé que, atoute puissance, le plus hastivement que faire se poroit, le roy yroit à l'encontre d'eulx pour la deffence de
15 son royaulme. (4) Pour quoy il assambla le plus grant nombre de gens qu'il polt finer, en intention de les chassier hors du païs. Mais il ne pleut mye au Souverain Createur car le bon roy Edouard, après ce qu'il ot rengné après son pere .xxiiii. ans, il trespasa de ce monde et fut enterrez à Wincestre emprès son pere, le très noble roy Alured et *cetera*.

¹ moult grant douleur et importable dueil *L*.

² sachant les malefices que faisoient ces Danois *L et C*.

³ qu'ilz eurent oncques fait *P3//* que jamais n'avoient fait *L, V*.

[130] Cy parle du roy Adeston* .XII^e.

1. (1) **A**près cestui Edouard rengna Adeston, son aisé filz, lequel, après ce qu'il ot rengné quatre ans, livra bataille au roy Gauffroy de Danemarce*, lequel il desconfist, sy le chassa, luy et son ost, jusques à la mer, et puis retourna par Escoche, atout son exercite, où il fist assez de ses voullentés en pre[n]dant^a villes et chasteaulz. (2) Après lesquelles choses
 5 ainssy faittes, isnellement se retourna en Engleterre à grant gloire pour les belles victoires qu'il avoit eues contre ses ennemis. (3) Puis, quant ce vint un an ou environ après son retour, tous ceulz de Camberland, [192v^a] les Escotz et ceulz de Winstmerland se misrent sus, atout moult grant exercite, et vindrent guerroyer le païs du roy Adeston. (4) Lequel,
 10 doullent et triste quant il vey le gast qu'ilz avoient fait en son païs [et]^b ot oÿ les cris, les pleurs et lamentations de son peuple, dont pour la pitié et compasion qu'il en eult il larmoia tendrement en disant :

2. (1) ¶ « O mon vray Dieu, je te supplie, par ta benigne misericorde, que tu ne veulles souffrir tes ennemis et les miens avoir puissance de moy vaincre ou sourmonter. Je me
 15 combas pour ta foy et loy exaulchier. (2) Veulles au jour d'huy estre conducteur de moy et de mes hommes adfin que ces desloyaulz paiens, qui veullent la loy abatre et aneantir pour leurs faulz dieulz augmenter, ne puissent de moy triumpfer ne eulz vanter de moy avoir desconfy ».

3. (1) ¶ Puis, après ce que le roy Adeston eult fait sa priere à Nostre Seigneur, ainsy que
 20 vous avez oÿ, il chevaulca à l'encontre de ses ennemis et^c, quant les deulz ostz vindrent sy près de l'un l'autre que ilz choisirent l'un l'autre à l'ueil¹, chascun des princes admonesta^{d*} ses gens de bien faire. (2) Puis, [192v^b] les lances baissés^{2*}, plus fiers que tigres ne lions, se vindrent entremesler sans l'un l'autre en riens espargner. Sy commença l'occision tant horrible que la terre en peu d'heure fut illec toute couverte de corps mors et du sang qui
 25 en yssoit toute vermeille. (3) Là eust on peu veoir et oÿr maintes lamentables clamours³ et

^a predant P1, ajout du n d'après le reste de la tradition : prendant P4// prenant P2// prenant P3, L, C.

^b et manque en P1, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C.

^c et répété en P1.

^d chascun ses princes admonesta P1 et P4, corr. d'après P2, P3, L, C// chascun admonesta V.

¹ sy près l'un de l'autre qu'ilz se choisirent à l'oeil P2, L, C.

² baisses P2, L, C// baissies P3, V.

³ Là eust on peut (sic) veoir mainte lamentable clamour... L, C.

ullemens des morans et navrez*. Chascun à son pouoir s'efforçoit d'occire et craventer l'un l'autre et de rompre ou disciper les ordres et conrois des batailles de ses ennemis.

4. (1) ¶ Les Escotz et leurs aliés, joingz ensamble à l'exortation de leurs ducs qui sagement les admonestoient en alant d'un costé de leurs batailles jusques à l'autre, se combatoient de grant courage à ce commencement. (2) D'autre part le bon roy Adeston, en confortant ses gens, leur faisoit de moult belles exortations : jamais n'arrestoit en un lieu, ains couroit puis à un lez puis à l'autre secourir ceulx qu'il veoit en peril en leur trametant nouvelles aydes (3) adfin que nulle chose [qui]^a appertenist de faire à bon roy et à industrie d'armes ne feust par paresse ou negligence delaissie ou defaillant. (4) Sy estoient lors les batailles egalles¹, ne ancores ne pouoyt on diffinir ou jugier qui en auroit du meilleur car on se combatoit de toutes pars par egalle [193r^a] esperance aussy asprement qu'ilz firent au commencer la bataille. (5) Et en alant d'un lez à l'autre le roy Adeston faisoit merveilles de son corps : il prinst avecques lui mille bons chevaliers, preus et hardis aux armes, et la droite fleur de la jouvente d'Engleterre, sy se feri au milieu des Escotz et là fist maint homme verser à terre qui oncques puis ne se releverent de ceste heure. (6) Par le faix des mille chevaliers, les Escotz furent malement atournez et leurs batailles perchees par tel maniere que plus de la moittié d'eulz furent occis et detrenchiés, et leurs ducz meismes y morurent, par quoy le demourant des Escotz et leurs aliiez, despourveus de toute ayde et esperance de victoire, se laissoient agraventer comme bestes mues. (7) Mais au plus tos qu'ilz veyrent leur lieu, ilz prindrent la fuite et guerpyrent le champ. Sy en demoura la victoire au roy Adeston et à ses Anglois, mais non mye sans grant perte de leurs gens et à leur très grant labour, car à paines avoit il homme en la compaignie de qui le sang n'eust esté espandu.

5. (1) ¶ Les Escotz ou leurs aliiez ainsy menez à totalle desconfiture, fuians par champz et par villes, puis que ratains estoient par les Anglois, leur fin estoit venue finablement. (2) L'occysion des hommes fut sy grande que tous les champz estoient couvers [193r^b] de corpz mors et la terre estoit toute vermeille de sang environ le lieu où la bataille avoit esté. Moult longuement dura la chasse, où pluseurs en ot de mors, de navrez et de prins.

6. (1) ¶ Le bon roy Adeston, après ceste belle victoire, regratia devotement Nostre Seigneur. Puis après vint sur le champ, sy regarda les mors dont les corps estoient là, gisans

^a qui manque en P1, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C.

¹ les batailles aucques egales P2, P3, P4, V, L, C.

sans vye, et ne se pouoit assez esmerveillier de l'occision qui estoit innumerable, car tant en y avoit que pitié estoit à les veoir se ilz eussent esté crestien. (2) Et le roy les fist enterrer, les crestiennés¹ d'une part et les paiens d'aulture. Puis se parti de là avecques sa compaignie, loant Dieu de sa victoire qu'il avoit eue à peu de perte des siens, sy s'en ala à Londres. 60 (3) Mais le .xxv^e. an de son rengne*, troix ans après ceste victoire, il trespasa de ce siecle, et gist à Malmesbery.

[131] Cy parle du roy Emond, frere du bon roy Adeston, comment il desconfy deux roys de Dannemarce et les enchassa hors de son païs* le .XIII^e.

1. (1) **A**près le roy Adeston rengna Emond son frere pour ce que le roy Adeston n'avoit nulz filz. Cest Emond fut moult bel de corps, hault de stature, humble et debonnaire, courtois et sage. (2) Il ama et craint* Nostre Seigneur. Moult [193v^a] vaillant chevalier fut et preu aux armes. (3) Le tierc an après ce qu'il fut couronnez à roy, il passa oultre le Humbre atout grant ost à l'encontre de deux rois qui estoient danois, dont l'un avoit nom Elnefac et l'aulture Regnault*. (4) Le roy Emond leur livra bataille qui fut grande et horrible, où moult y eult d'hommez occis. Mais en fin la victoire fut au roy Emond et la perte aux Danois, lesquelz il chassa hors du païs, en Thumberland que les Danois tenoient, où il fist grant gast et y cueilla grant proye. (5) Puis, après ces choses, ne rengna que .vii. ans, sy fut après sa mort moult 10 plaint et regreté, car se longuement eust peu rengner, les Danois eussent esté coustrains de laisser et habandonner la terre aux Anglois. Mais ce n'estoit mie le plaisir de Nostre Seigneur que ainsy feust.

[132] Cy parle du roy Edret* .XIII^e.

1. (1) **A**près le roy Emond rengna le roy Edret son frere. Ou temps qu'il rengna prinst et saisy en sa main le païs de Northumberlande. (2) Pluisseurs batailles eut aux Escotz², lesquelz domina³ et mist en sa subjection du tout à sa volenté. (3) ¶ Le second an de son rengne vint en Engleterre Arnalf de Danemarce qui, par force d'armes, reprinst le païs 5 [193v^b] de Northumberlande. (4) Mais le roy Edret, sachant ces nouvelles, assambla grant ost, sy vint celle part, sy les combati et chassa hors de son païs. (5) ¶ Le roi Edret fut moult

¹ crestiens P2, P3, P4, V, L, C.

² aux Escotz *manque en C.*

³ lesquelz il dompta P2, P3, P4, L, V// *doubta C.*

preudhomme, sy prescha saint Doucstan* pluseurs fois de sa vie et de ses meurs. Mais il ne rengna que .x. ans et demi, et gist à Wincestre.

[133] Cy parle du roy Edvin* .XV^e.

1. (1) Après ce roy Edret rengna son frere Edvin* qui fut très mauvais. Il n'ama oncques Nostre Seigneur ne ses menistres, mais le haÿ et traveilla grandement. (2) Il ot en desdaing les nobles de son païs, ses ennemis ama et honnoura moult, tout son tempz l'Eglise traveilla, ravist et pilla comme s'elle lui eust esté ennemye. (3) Mais Nostre Seigneur, qui tout
5 congnoist, ne le vout pas longuement souffrir rengner sur terre, pour la grant mauvaistié dont il estoit plain, car il ne rengna *que* quatre ans*, et gist à Wincestre.

[134, 194r^oa] Cy parle du roy Eadgar, lequel rengna sur tous les roys qui estoient en Escoche et en Galles .XVI^e.

1. (1) **A**près [cestuy]^{a*} roy Edvin rengna Eadgar, son filz, qui ama Dieu et sainte Eglise. Il fut moult vaillant chevalier et preu aux armes, pour quoy il fut tout son tempz cremu et doubté de ses ennemis. (2) Il maintint son païs en paix toute sa vie et rengna paisiblement tout son vivant sur tous les roys d'Escoche et de Galles¹. Oncques depuis le bon roy Artus
5 ne fut son pareil, plus doubté ne plus puissant*.

2. (1) ¶ Cestui Eadgar fut pere de saint Eduard, qu'il eut de sa premiere femme, laquelle morut tantost après que Edouard fut né. (2) ¶ Le roy Eadgar, soy voyant estre vesve, lui qui estoit homme de bonne vye, oÿ parler de la beaulté d'une josne demoiselle nommé* Estrild, qui estoit fille d'un moult hault baron appelé Orgal de Deneschire. (3) Ceste damoiselle
10 estoit la plus belle, la mieulz faitte, la mieulz fourmee et la mieulz garnye de toutes bonnes vertus que nul aultre² pour lors vivant en Engleterre*.

3. (1) ¶ Le roy doncques, qui oncques n'avoit veu celle demoiselle, fors seulement par la bonne renommé* qui couroit, fut contraint de penser à elle par amours qui lui mist au
15 amoit chierement et ouquel il avoit moult grant fiance, appelé Edelwould. (3) Sy lui dit le

^a *Le déterminant manque en P1 et P4, corr. cestuy d'après P2, L, C// le P3, V.*

¹ et regna paisiblement sur tous les roys d'Escoche et de Gaulles C.

² nulle aultre P2// nulles autres L// nulles C.

roy tout en riant : « Amis, je vous charge que, tost et sans delay¹, vous alés devers le baron Orgal de Deneschire, sy le me salués et regardés sa fille Estrild, à sçavoir se elle est du tout aussy belle et bien adreschie comme la voix et renommee en redentist² par tout le país, car certainement, se ainsy en estoit, je le prenderoie à femme »*.

20 4. (1) ¶ Le chevalier, oyant le commandement du roy son seigneur, prest de à lui obeïr, sans faire sejour se mist à chemin et ne s'aresta tant qu'il eut veue la damoiselle. Laquelle, quant il la vey sy belle, s'appensa qu'il la demanderoit au pere d'elle pour lui meismes l'avoir à femme. (2) Pour quoy, en delaisant le commandement du roy son seigneur, vint à Orgar, pere de la damoiselle si comme vous oez, lequel estoit anchien chevalier et n'avoit plus
25 d'enfans que celle belle fille qu'il amoit moult, laquelle ledit jeune chevalier Eldewould lui requist avoir en mariage.

5. (1) ¶ Orgar, oyant la requeste de Eldewould, regarda qu'il estoit jeune chevalier, beau, riche et puissant³ de lignage, et bien amé du roy. Sy lui ottroya sa requeste liberalement en tenant sa fille bien emploïie, moiennant que ce feust le bon plaisir du roy. (2) [194v°a] Or
30 doncques Eldewould, oyant la responce du chevalier Orgar, l'en remercia grandement, puis prinst congïé de lui et de la damoiselle et s'en vint devers le roy Eadgar qui moult desiroit sa venue. (3) Lequel, sy tost comme il le vey, il lui demanda se la damoiselle estoit telle comme la renommee en cou[roit]^a. « Sire, ce dist Eldewould, elle est moult belle de viare mais très mal est fourmee de son corps, dont c'est dhommage. – Ho! Dist le roy, puis qu'il est ainsy
35 que vous dittes, je n'en tiengz conte ».

6. (1) ¶ Alors Eldewould, voiant son point, dist au roy : « Sire, ceste damoiselle est heritiere de son pere qui est moult rice, et moy je n'ay mie grant terre pour mon estat maintenir ne vous sy honnourablement servir comme vouldroye bien. (2) Pourquoi, chier sire, adfin que mieulz aye de quoy vous servir, je vous voldroye bien prier que le me veuliez
40 ottroier, se son pere s'y veult consentir. (3) – Eldewould, dist le roy, s'elle vous plaist, je m'y acorde ». Eldewould remercia le roy grandement, sy s'en retourna moult joyeulz en Deneschire où il espousa la damoiselle Estrild, sy furent illec ensamble une espace moult joieusement.

^a cou P1, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C.

¹ tost et sans arrester P2, P3, P4, V// tout maintenant et sans arrester L, C.

² retentist P3, L.

³ beaulz et puissant L, C.

7. (1) ¶ Or advint, ainsy comme il estoient une nuit couchiez ensemble et se devisoient
45 de pluseurs choses, Eldewould raconta [194v°b] à sa femme la maniere comment il avoit
engignié le roy son seigneur quant il la requis à son pere, et comment le roy meismes le
vuloit avoir. (2) ¶ Quant la dame oÿ son seigneur et qu'il avoit esté cause de le destourber à
estre roine, elle en fut moult courouchie, mais nul samblant ne lui en moustra lors, combien
que oncques depuis elle ne lui moustra sy grant signe d'amour qu'elle avoit fait paravant.

50 8. (1) ¶ Ceste eult un filz de son seigneur¹, lequel, quant il fut nez, Eldewould requis
au roy qu'il le vouldist lever de fons, de laquelle chose le roy lui accorda liberalement et lui
donna son nom, dont le pere fut moult joieulz (2) car il lui sambla qu'il estoit par ce moien
asseur du roy, (2) dont paravant il estoit en grant doubte qu'il ne lui prensist sa femme par la
très excellente beaulté d'elle, car il congnoissoit le roy de sa propre condition estre forment
55 amoureux et convoiteux après belles femmes.

[135] Comment le roy Eadgar espousa Estrild après la mort Eldewould et sy* estoit sa commere .XVII^e.

1. (1) Or advint en cellui tempz que² le bruit fut moult grant à la court du mariage
Eldewould qui sy richement s'estoit alié, et que il avoit prins la plus belle et de tous poins
mieulz adreesee qui feust au royaulme d'Engleterre, tant que sa grant [195r°a] beaulté et
les vertus qui en elle estoient semonnoient d'en parler chascun jour³. (2) ¶ Le roy, qui
5 souvent oioit parler de la beaulté de sa commere, se pensa en son ceur que par le chevalier
Eldewould, en qui moult se fioit, il avoit esté decheus⁴. (3) Sy conclud en soy que priveement
il s'en yroit à Deneschire, faignant de vouloir chassier aux bestes sauvages, concluant en
soy nient partir de là jusques ad ce qu'il auroit veu sa commere de qui la renommee estoit
sy grande. Et demouroit lors ceste dame assez prest de la forest.

10 2. (1) Le roy doncques, comme oÿ avez très desirant de veoir la dame, s'en ala droit au
chastel où Eldewould demouroit, qui le receipt au mieulz qu'il peult, combien que trop plus
amast que ailleurs feust alé prendre son deduit. (2) Mais nul samblant n'en oza moustrer. Le
roy lui dist : « Eldewould, il couvient que nous moustrés aulcun deduit pour nous sollacii.

¹ cest un filz de son seigneur... C.

² que *manque en C.*

³ chascun jour d'en parler P3, P4, V// chascun d'en parler P2, L, C.

⁴ par le chevalier Eldevould avoit esté faulsement trompé L.

(3) – Sire, ce dist Eldewould, assez vous moustrerai cherfs, bisses et daingz¹ dont en briefve
 15 heure aurez largement du tout à vostre plaisir, et sy sont en aprochant vostre hostel, pour
 quoy vous i serez^{a*} assez tempre du jour ».

3. (1) ¶ Le roy, [qui] subtil homme est[oit]^b, percheupt bien aux parolles de Eldewould
 que ja eust bien volu estre delivré de lui. Mais son intention n'estoit pas [195r°b] telle. (2) À
 ces parlers se partirent tous du manoir, sy vindrent en la forest où il descouplerent leurs
 20 chiens et commencerent de chasser parmi la forest où ilz prindrent grant foison bestes
 comme cherfz, bisses et aultres venoisons. (3) Puis, quant ilz eurent longue espasse chassié,
 le roy s'en retourna en l'hostel Eldewould, dont il dist que ja ne se partiroit jusques ad ce
 qu'il eust veue sa commere et son filleul.

4. (1) ¶ Eldewould, moult desirant le partement du roy, fist venir sa femme et son filz
 25 devant le roy, de laquelle chose moult volentiers se feust deporté s'il eust peu nullement.
 (2) La dame, tenans son petit filz par la main, se mist à genoulz devant le roy en le saluant
 moult reveramment comme bien le sceut faire. (3) ¶ Quant le roy vey la dame tant belle de
 toutes faitures, il congnut clerement que par Eldewould il avoit esté deceus. Sy la prinst
 par la main et le baisa, puis le fist asseoir près de lui sur une couche où ilz se prindrent à
 30 deviser tant que le soleil commença fort de baissier. Sy commanda le roy que le soupper
 s'apprestast car de leans ne se partiroit celle nuit.

5. (1) ¶ Quant le soupper fut appresté, le roy s'assist à la table et la dame emprès lui. Sy
 encommencerent de soupper et boire l'un à l'autre ainsy que la coustume est en Engleterre*.
 (2) Puis, [195v°a] quant ce vint après soupper que le roy fut levé de la table, il prinst la dame
 35 par la main, sy le mena auprez d'une fenestre où ilz commencerent faire leurs devises en eulz
 entrebaisant moult souvent. (3) ¶ Ceste premiere acointance n'estoit guerres plaisante à
 Eldewould : si l'eust peu amender*. Puis, quant il fut heure de couchier, le roy prinst congyé
 de la dame, sy s'en ala en une chambre où il trouva son lit tout appareillié où il se coucha.
 (4) Mais celle nuit gueres ne dormi, ains ala pensant à la grant beaulté de sa commere dont
 40 il estoit feru jusques au cuer tellement que en brief esperoit la mort se d'elle il ne faisoit sa
 voulenté.

6. (1) ¶ Quant ce vint au matin, le roy, après ce qu'il fut levé, oÿ sa messe, puis s'en ala

^a isserez P1, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C.

^b Le roy subtil homme est P1, corr. d'après P2, P3, P4, C, V// Le roy qui estoit subtil homme L.

¹ cerfs et autres sauvaigines L.

chasser pour¹ prendre son deduit et envoia largement venoison à l'ostel Eldewould pour son soupper, car au soir il retourna leans^a adfin de avoir ancores les devises à sa commere qu'il
 45 amoit moult chierement. (2) Et ainsy fut le roy trois jours là entour, pendant [son deduit qu'il repairoit vers] le vespre^{b*} à l'ostel Eldewould, où maint baisier² furent prest[e]z^c et rendus. (3) À grant paine s'en departi, mais neantmoins, le quatriesme jour, il prinst congyé de sa commere, sy s'en ala à Londres.

7. (1) [195v^b] **Q**uant le roy Eadgar fut venu à Londres, il commença fort de penser à la
 50 dame qu'il avoit laissie en son hostel, laquelle, par Eldewould, son chevalier mary d'elle, lui avoit esté destourbee de avoir à femme comme dit est cy dessus, dont ledit roy lui sçavoit très mauvais gré. (2) Pour quoy il se bouta en grant imagination comment il s'en pourroit vengier. Sy advint que .viii. jours après ce que le roy fut retourné de veoir la dame, il assambla ses barons et tint un grant parlement à Salisberi pour avoir conseil comment le
 55 païs de Northumberlande pourroit estre gardé à l'encontre des Danois qui estoient arrivez assez près comme alors en couroit la nouvelle. (3) Sy fut advisé par le roy et son conseil que Eldewould y seroit envoiez et se tendroit à Ewerwic, sy seroit gardien de tout le païs, lequel y ala par le commandement du roy. Mais il advint, ainsy comme il estoit celle part, que gens descongneus le prindrent et l'occirent.

60 8. (1) ¶ Ceste chose venue à la congnoissance du roy, il fist samblant d'estre moult couroucié, mais incontinent il envoya querir Estrild sa commere, sy l'espousa et prinst à femme en la cité de Londres où il tint court pleniére. (2) Sy porta couronne d'or, et aussy fist Estrild la nouvelle [196r^a] roine. Moult grant sollempnité fut illec ce jour tenue. Puis, après soupper, jeux, danses finees, le roy et la royne s'en alerent couchier ensemble jusques à
 65 l'endemain au matin que saint Doustam, qui moult estoit acointé du roy, vint en sa chambre, sy demanda qui estoit celle femme couchie avec lui. (3) À quoy le roy respondy que c'estoit la royne Estrild son espeuse. Et le saint archevesque, sachant que c'estoit sa commere, lui dist que c'estoit malfait et contre la volenté de Dieu d'avoir prins à femme celle dont il avoit levé l'enfant. Pour lesqueles paroles le royne en haÿ tellement le preudhomme que
 70 oncques puis ne l'ama.

^a il ne retourna leans P1, P4 et V, corr. d'après P2, P3, L, C.

^b pendant le vespre P1, corr. d'après P2, P3, P4, V, C// pendant son deduit qu'il repairoit le soir L.

^c prestz P1 et P4, corr. d'après P2, P3, V, L, C.

¹ pour *manque en C*.

² maint baisier amoureux P2, C// maints plaisirs amoureux L.

9. (1) ¶ Nonobstant ce, le saint preudhomme admonestoit moult souvent et par plusieurs fois le roy de ceste follie laissier, mais oncques pour ennortement que faire il lui sceust ne s'en volt deporter, car entre le roy et la royne estoit l'amour sy grande que comme impossible estoit de les pouoir separer l'un de l'autre. (2) ¶ En ceste dame le roy engendra un
75 filz qui eut à non Eldret*, lequel, quant il eut .vi. ans de age, perdy son pere le roy Eadgar, car il trespassa de ce monde transitoire après ce qu'il eut rengné dix ans*, et fut enterrés, après son trespasement, à Clastimbery, et *cetera*.

[136, 196r°b] Comment le roine Estrild fist mettre à mort son fillastre, lequel eut nom saint Edouard le martir, adfin que Eldret son filz feust roy .XVIII^e.

1. (1) **A**près la mort du bon roy Eadgar rengna Edouard son filz, qu'il avoit eu de sa premiere femme, lequel, tant comme il rengna, se gouverna moult noblement, car il fut plain de toutes bontés en vivant très saintement, amant Dieu et sainte Eglise. Mais la roine Estrid, sa marastre, le fist morir adfin que Eldret son filz feust roy.

2. (1) ¶ Il prinst une fois volenté au roy Edouard de soy aler deporter en un bois assez
5 prez d'une ville que lors on appelloit Vrixham*, où on disoit estre grant foison cherfz et bisses. (2) Sy lui advint, quant il eut esté une longue espace en son deduit, qu'il lui ala souvenir de son frere Eldret pour ce que l'ostel de la roine, sa marastre, estoit assez près d'illec, où elle faisoit nourrir l'enfant. (3) Sy s'appensa que il l'iroit visiter. Pour quoy il
10 prinst avec lui une petite compaignie de gens, sy se myst à chemin vers l'ostel de Estrid, sa marastre, laquelle, pour lors, avoit en gouvernement le chastel et seignourie de Corf*. (4) Sy lui advint en chevauchant parmi le bois, qui moult estoit espés, qu'il se fourvoia en querant son deduit et perdy tous [196v°a] ses gens qui avec lui estoient. Quant le roy eut ainsy, seul, tourné et viré bonne espace parmi le bois, il en issy hors. (5) Puis, quant il se vey au plain,
15 il regarda d'un costé et d'autre, sy choisy une prairie auprez de laquelle avoit une maison qui à sa marastre estoit. Sy chevaucha celle part radement, tout seul, sans compaignie. De la venue duquel la roine en fut advertie¹, elle en fut moult joieuse, especialement de ce que seul estoit. (6) Sy s'apensa en elle meysmes que mieulz ne pooit parvenir à son intencion où ja pieça avoit contenu, c'est à sçavoir de faire morir le roy, que adont*, veu qu'il estoit
20 seul sans compaignie. Pour quoy moult hastivement elle appella un sien chevalier auquel par plusieurs fois s'estoit descouverte de sa mauldite intencion. (7) Sy lui dit : « Mon amy,

¹ de la venue duquel, quant la royne en fut advertie P2, L, C.

l'heure est venue que me poués moustrer l'amour et le bien que voldriés à mon filz et à moy. Veez ycy le roy Edouard seullet, gardez qu'il ne vous eschappe! ».

3. (1) ¶ Ce chevalier, qui moult estoit privé de la dame, respondy que plus elle n'en
25 parlast, lui promettant que jamais plus beau jour le roy ne verroit et que son commandement seroit du tout adcomply. (2) ¶ Lors la roine et le chevalier vindrent au devant [196v^b] du roy qui¹ guerres ne pensoit au detestable crisme que la fause royne et le desloial chevalier contendoient à faire pour sa vye abregier et sa mort advanchier.

4. (1) ¶ Quant le bon roy Edouard vey sa marastre, il la vint baisier, et elle lui, moult
30 humblement, par semblant. Puis lui demanda quelle aventure l'amenoit ainssy esseulé. Et le roy lui dist la verité et comment tout à pourpos il estoit illec venu chassier en intention de les venir veoir, elle et Eldret, son petit frere, dont la roine l'en remercia grandement. (2) Puis lui dist : « Beaux filz, vous convient descendre, sy demourez celle nuit avecques nous. – Madame, dist le roy, ce ne peult estre. Il me convient retourner vers mes gens qui
35 me quierent parmi la forest, mais dedens briefz jours vous revenray veoir à loisir, sy nous deduirons ensambl²*. (3) – A^a beaulz filz! ce dist la dame, puis que aultrement ne le voulez faire, je vous prie au moins veulliez³ prendre le vin, sy buverez à moy et moy à vous. – Madame, ce dist le roy, je m'y accorde ».

5. (1) ¶ Alors le vin fut presenté au roy et à la roine, lesquelz eulz deulz, ensemble,
40 prindrent les tasses et sy les misrent à la bouce. Et ainsy comme le bon roy beuvoit, le desloyal et traître chevalier tira un coutel moult [197r^a] trenchant, (2) si le bouta ou corps du noble roy Edouard jusques à la mance, et le roy, feru à mort, chey jus de son cheval sans plus remuer pié ni jambe, car il fut feru droit au ceur, qui fut pitié et dhommage. (3) Et lors, le mauvais chevalier ayans adcomply le commandement de la dame, sans delay hastivement
45 s'enfui en un secret lieu que lui et la desloiale roine avoient paravant advisé. (4) Et elle, moult effraee par samblant, se lascia cheoir sur le corps du roy, le baysant et embrachant en gellant moult haulz cris, soy complaignant du traytre chevalier qui avoit ce fait. Puis, ainsy comme demie morte et pausmee, se fist porter en sa chambre ou elle se complaindy piteusement en maudisant le chevalier qui ceste offence avoit perpetree. (5) Puis, tantost

^a A manque en P2, P3, P4, V, L, C.

¹ qui manque en P2 et C.

² ensemble P2, P3, P4, V, L, C.

³ au moins je vous prie que vueilliez L.

50 après, se leva de son lit, sy se prinst à pourmener parmi sa chambre et commanda que le corps du roy feust appareillié tout ainsy vestu comme il estoit, et porté en une chambre qu'elle avoit fait richement aourner, et couchié sur une couche couverte de drap d'or.

6. (1) ¶ Pendant lequel tempz que ces choses se faisoient, la roine, qui bien sçavoit où le chevalier estoit qui le malefice avoit perpetree^{1*}, vint vers lui toute esseullee et lui porta
55 grant foison or, argent et rices joiaulz en [197r^b] lui commandant moult expressement que tost et hastivement widast le royaulme, sans jamais y retourner, sur paine de perdre la vie. (2) Laquelle chose ledit chevalier promist à la roine de le ainsy faire en prenant ce qu'elle lui aporçoit. Puis, quant ce vint la nuit², après ce qu'il eut son fait ordonné, sans faire sejour, se parti d'Engleterre, (3) sy passa la mer et arriva droit à Boulongne, et d'illec s'en ala à Venise,
60 sy s'espaisa tellement qu'on ne sceut qu'il devint, car oncques depuis ne fut de lui nouvelle oÿe en Engleterre*.

7. (1) Or advint que, en ce meisme jour que le roy fut ainsy piteusement murdry, ses gens qui l'avoient perdu en la forest arriverent en l'ostel de la roine qu'ilz trouverent raem-
65 plis³ de cris et pleurs, (2) de quoy eulz esmerveilliés, desi[re]rent^a moult grandement de sçavoir la cause de ces lamentacions. Sy leur fut dit toute la verité de la chose advenue et comment, en beuvant, le roy avoit esté occis par le maulvais chevalier devant dit, lequel s'en estoit fuy et eschappé d'eulz. (3) ¶ Quant les gens du roy oÿrent raconter la piteuse
70 adventure de leur seigneur qu'ilz avoient ainsy perdu, ilz en demenerent un dueil sy grant [197v^a] que de les veoir chascun avoit pitié. (4) ¶ Ceste nouvelle de la mort du roy fut tantost esbandue partout, sy fut le corps mis en sepulture ainsy comme à roy appartenoit, et fut porté en grans lamentacions à Clastimber, où il gist ancores. (5) Il ne rengna que douze ans et demi. Et advint ceste adventure de sa mort en l'an de l'incarnation Nostre Seigneur Jhesucrist neuf cens et quatre vings ans*, dont le royaulme d'Engleterre fut forment desolé de l'avoir perdu.

^a desirent P1, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C.

¹ perpetré P2, P3, P4, C// commys L.

² la nuit manque en C.

³ raemplie P2, L, C// raempli P3.

[137] **Cy parle du roy Eldret et comment le roy Suwin* de Danemarce tint Engleterre, et comment la royne Estrild s'en fui en Northmandye pour ce qu'elle estoit durement haïe à cause de la mort du noble roy saint Edouard¹ le martir .XIX^e.**

1. (1) **A**près la mort du bon roy saint Edouard le martir, feut son frere Eldret couronné et enoint à roy par saint Doustam, archevesque, auquel la roine Estrild se confessa de son pechié, et i l'en absolut en lui donnant sa benediction et penitance. (2) Puis, tantost après, elle s'en ala en Northmandye où elle vesqui moult chastement tout le remanant de sa vye
5 et y morut, puis aussy, tantost après, le glorieulx saint Doustam trespasa de ceste mortelle vye². (3) ¶ Ce roy Eldret, dont à present faisons[s]^a mension, prinst à femme une dame englesse en laquelle il engendra deulz filz, desquelz l'un ot nom [197v^b] Emond Irensit* et l'autre Eduwine. Puis, assez tost après, la roine leur mere trespasa.

2. (1) ¶ En ce tempz vint en Engleterre, à moult grant puissance, Suwin, le roy de Danemarce, pour calengier et reconquerre tout ce que ses ancestres paravant avoient aultrefois
10 tenu ou païs et concquis à force d'armes. (2) Le roy Suwin, arrivé en Engleterre, tira vers les marces qu'il contendoit à conquerre. Sy fist tant par subtilité et par force qu'il vint à son intencion, car les barons du païs teil que le comte Cutibert de Lindesie* et tous les nobles de Northumberlande, (3) et la pluspart des haulz barons d'Engleterre se tournerent
15 de la partie du roy Suwin, car oncques n'amerent le roy Eldret pour cause de la mort de son bon frere, le roy saint Edouard le martir, que la roine Estrild sa mere avoit fait murdrir. (4) Sy estoient lors pou de gens en Engleterre qui l'amaissent ne tenissent compte de luy. Par quoy le roy Suwin faisoit du tout sa volenté, car nulz ne lui aloit à l'encontre, (5) sy prinst toute la terre et fut le roy Eldret contraint de s'en fuir en Northmandie devers le duc
20 Richart* qui lyement le recheupt et lui donna sa seur à femme, de laquelle il engendra deulz filz dont l'un fut appellé Alured et l'autre Edouard. (6) Puis, quant Suwin eut tout concquis le païs d'Engleterre, il y rengna moult noblement et tint son tempz le royaume en paix et en justice. (7) Mais quant il eut rengné .xv. ans, la mort le prinst, sy fut enterré à Ewerwic et *cetera*.

^a faisons P1, P4, corr. d'après P2, P3, V, L, C.

¹ la mort du roy saint Edouard P2, P3, P4, V, L// la mort saint Edouard C.

² elle s'en ala en Northmandye où elle vesqui moult chastement tout le remanant de sa vye et y morut (fin).
L// elle s'en ala en Northmandye où elle vesquist moult chastement tout le remanant de sa vie (fin). C.

[138, 198r^oa] Comment le roy Eldret revint de Northmandye, comment Kenoult* le Danois rengna et de la guerre de lui et de Emond Yrensit .XX^e.

1. (1) **A**près la mort Suwin le Danois, Kenoult son filz demoura en Engleterre, cuidant rengner comme avoit fait son pere. (2) Mais le roy Eldret, sachant la mort du roy Suwin, fist tant vers son beau frere le duc de Northmandie qu'il lui bailla grant na[198r^ob]vire chargé de gens d'armes. Sy vint descendre en Engleterre. (3) Mais Kenoult, sachant sa venue, pour
5 ce qu'il n'avoit lors puissance de resister contre lui, s'en fuy hastivement en Danemarce et ne l'ouza atendre.

2. (1) ¶ Le roy Eldret, arrivé en son royaume, reconquist tout en pou de tempz et destruisi tous ceulz qu'il polt sçavoir [198v^oa] qu'i avoient esté favorables au roy Suwin à l'encontre de lui. (2) Sy advint assez tost après que Kenoult retourna en Engleterre à moult
10 grant puissance de gens qu'il amenoit pour reconquerre le pais^{1*}. (3) Pour quoy le roy Eldret, sachant la grant puissance de gens qu'il amenoit, ne fut pas conseillé de l'atendre sur les champz, ains se retraist en la cité de Londres et là se tint. (4) ¶ Kenoult le Danois, sachant que le roy Eldret estoit à Londres, il y vint mettre le siege et y fut grant tempz, durant lequel le roy Eldret morut après ce qu'il ot rengné l'espace de .ix. ans. Sy fut enterrés son
15 corps à Londres en l'esglise de Saint Pol.

[139] Cy parle du roy Kenoult .XXI^e.

1. (1) **A**près la mort de cestui roy Eldret, Kenoult le Danois encommença de rengner. Mais Emond Yrensit, filz de sa premiere femme, assambla grant ostz^{2*} et fist mortelle guerre au roy Kenoult. (2) Pluisieurs fois se combatirent ensemble sy durement qu'il n'estoit nul des deux parties qui n'eust assez à souffrir.

2. (1) ¶ En ceste saison, la roine Emme qui estoit seur au duc Robert de Northmandye, pere du duc Guillaume le Bastard, fille le duc Richard et femme de ce roy Eldret darrain tres-
5 passé, avoit grant paour de ses deulz filz, Eldret et Edouard, que de ceste [198v^ob] guerre ne feussent mors ou affolez. (2) Sy les envoya en Northmandie, devers le duc Robert leur oncle, où ilz demourerent long tempz à saulveté et furent nourri avecques leur cousin germain le
10 duc Guillaume le Bastard*.

¹ retourna en Engleterre à moult grant puissance pour reconquerre le pais *P2, P4, V, L, C*// retourna en Engleterre à moult grant puissance de gens *P3*.

² grant ost *P3, L, C*.

3. (1) ¶ Ces deux princes¹, c'est à sçavoir Emond Yrensit et Kenoult, firent longuement guerre l'un contre l'autre, mais en fin furent d'accord par tel sy que^{2*} le royaume se partiroit en deux parties et en auroit chascun sa quantité frareusement³, ce qu'ilz firent. (2) Et furent depuis sy bien d'accord et sy bons amys⁴ comme se ilz eussent esté deu freres procreez d'un
 15 meismes sang. (3) Le país tindrent en pais et bonne justice tant comme ilz furent rengnans ensemble, mais par le pourchas de l'Ennemi ceste amistié fut parvertie et *cetera*.

[140] Comment le roy Emond Yrensit feut trayteusement occis par Edrith, un hault baron du país, parent et homme liege dudit roy Emond le .XXII^e.

1. (1) **A**insy comme vous avez oÿ cy dessus en ceste vraye cronicque, le roy Emond et Kenoult le Danois rengnerent ensemble en Engleterre, [mais leur regne ne dura gueres]^{a*} sans mutation, (2) car il advint en cest an meismes que un puissant baron d'Engleterre, nommé Eldrit de Scranon*, eut envye de la bonne paix et union que les deux rois avoient
 5 ensem[199r^a]ble, ja soit ce qu'il feust homme liege du roy Emond et son parent, (3) toutefois, cuidant complaire au roy Kenoult et adfin que lui seul joïst du royaume, et aussy pour ce qu'il sambloit à lui que de ce fait le roy Kenoult le guerrdonneroit grandement et que pour ce benefice il le tendroit l'un de ses plus aprochiés, (4) pour parvenir à sa desloyalle emprinse, il pria un jour au disner son seigneur le roy Emond Yrensit, qui moult
 10 benignement lui acorda de y venir*. (5) Et quant il vint en l'ostel dudit Eldrit, il fut receus honnourablement, comme à sa personne bien appartenoit et, au disner, servi de divers metz tant plentureusement que mieulz on n'eust peu faire, et au soupper pareillement. (6) Puis, quant ilz furent levez de la table, le roy, moult familièrement, se prinst à deviser à Eldrit son hoste. Et quant tempz fut d'aler couchier, le roy se retraÿ en sa chambre qui pour lui
 15 estoit preparee et tendue moult richement (7) sy, avecques lui⁵, sa maisnie privee pour le deshabiller. Sy advint, ainsy comme le roy se vould seoir sur une couche, qu'il regarda parmi

^a le roy Emond et Kenoult le Danois rengnerent ensemble en Engleterre sans mutation *P1 corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C.*

¹ ces deux princes *manque en L et C.*

² furent d'accord par telle condition que *L.*

³ francement *P3, C.*

⁴ et furent depuis si bons amis *P2, L, C.*

⁵ et avecques lui *P3// sy emmena avecques lui V// si estoit avecques luy P2, L, C.*

la chambre qui belle et ample estoit. (8) Sy chosy un très bel ymage fait en la samblance d'un archier, ouvré moult soubtivement, tenant un arcq en sa main et une saiette, parmi samblant* qu'il voulsist descochier.

20 2. (1) ¶ Le roy, qui garde ne se donnoit du très soubtil engin fait tout à pourpos pour l'occir, s'ap[199r^b]proca près dud[it]^a ymage adfin de le mieulz adviser. Et de tant comme il l'approçoit de plus prez, le regardoit il plus volentiers, (2) sicque quant il poult advenir, il toucha la fleche de sa main pour veoir que ce pooit estre ne à quoy ce pouoit servir*. Mais sy tost qu'il toucha la fleche, elle descocha, (3) sy feri le roy parmi le corps tellement qu'il
25 cheupt mort illec ou milieu de ses gens qui en menerent grant douleur. Sy l'emporterent à Clastimberi où il fut enterrés quant il eut reagné .x. ans.

3. (1) ¶ Après ce que le corps du roy fut porté hors de l'ostel du traître, il monta à cheval, sy s'en ala vers la roine, femme du roy Emond, qui de ce riens ne sçavoit. (2) Sy prinst lé deux enfans qu'elle avoit du roy Emond, son mary, desquelz l'un avoit non Edouard et
30 l'aulture Eduwine*. (3) Puis, le parvers traytour ayant prins les deux enfans de son seigneur, hastivement s'en vint à Londres, cuidant, par le moien de ce present et les nouvelles qu'il aportoit, complaire grandement au roy Kenoult le Danois.

4. (1) ¶ Quant doncques le traître fut venu devant le roy, il le salua, lui faisant present des deux josnes enfans, disant : « Sire, il est en vous de faire vostre vouloir de ces deux enfans
35 du roy Emond Yrensit, lequel j'ay occis soubtivement ». (2) Et lui conta la maniere comment ce avoit esté [199v^a] pour l'amour de lui. Pour quoy de là en avant il se pourroit francement dire roy d'Engleterre paisiblement. (3) ¶ Alors le roy Kenoult, soy esmerveillant de la grant desloyaulté qui estoit en ce parvers traître d'avoir fait ensement morir son souverain seigneur pour l'amour de lui qui estoit estrange¹, (4) pensa qu'il estoit bien l'homme pour en
40 faire ancores autant et que bon seroit de lui en oster la puissance adfin que à lui meismes ne à aulture ne feist jamais le pareil.

5. (1) ¶ Or doncques le roy Kenoult, en regardant Eldrit, luy dist : « O tu, desloyal traître, qui ainsy piteuzement as murdry² mon frere, ton seigneur naturel, comment te oses tu monstrier ne apparoir devant moy ? (2) Car se ores estoit ainsy que ce feust une seulle
45 simple personne à qui tu eusses fait le pareil cas, puis le venisses congnoistre devant moy

^a dud P1, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C.

¹ pour l'amour de lui, comme il disoit, lui qui estoit estrange L.

² occis L et C.

qui suis roy et doy faire justice en pugnissant les malfaiteurs, certes sy es tu digne de mort.

(3) Et avec ce, desloial traître, tu as [à]^a la roine, sa femme, ravi ses deux enfans¹ en moy disant que j'en feisse ma voullenté. Or doncques, puis que ainssy est que tu es cause de la mort de l'homme que mieulz en ce monde amoye, du service que tu m'as fait en ce faisant,
50 selon ce qui m'est agreable, te renderai le guerdon ».

6. (1) [199v^b] ¶ Adont le roy Kenoult, moult doulent du piteux cas advenu, fist prendre le faulz traître², sy lui lya on piedz et mains, puis le fist le roy bouter en un sacq et, sans aultre delay, getter en la Thamise où il fut noiié prestement. (2) ¶ Après ce que le roy Kenoult se fut vengié du faulz traître, il prinst les deux enfans, lesquelz il baisa en larmoiant, sy les
55 bailla en garde à l'abé de Wincestre jusques ad ce qu'il feust conseilliés quel chose il en feroit*.

[141] Comment le roy Kenoult envoia les deux enfans du roy Emond en Danemarce pour les faire morir et comment ilz furent saulvez le .XXIII^e.

1. (1) **O**r advint après ce que le roy Kenoult eult fait morir le traître Eldrit, lequel, comme dist est, avoit murdri le roy Emond Yrensit, et qu'il se vey estre seul roy de toute Engleterre, paisiblement obeÿ, sans ce que nulz lui osast contredire³, (2) par le conseil de ses barons, il espousa Emme, qui par[avant]^{b*} avoit esté femme du roy Eldret et seur du duc Robert de
5 Northmandie, filz au duc Richard*.

2. (1) ¶ Quant le roy Kenoult eut espousé Emme, ilz s'entrainerent de grant amour, car elle estoit belle sur toutes femmes. Sy engendra en elle deux filz, desquelz l'aisné eut non Harolt Harfort et l'aultre Hardekenoult*. (2) Entre aultres choses^{4*} le roy prinst [200r^a] une fois ses devises à la roine, sa femme, en lui demandant quel cose il lui sembloit que l'en
10 debvoit faire des deux enfans du roy Emond Yrensit. À quoy, quant elle eut un petit pensé, elle respondy et dist : (3) « Sire, il est vray qu'ilz sont vrays heritiers de ce royaulme et à eulx appartient de droit. Sy soiez certain que, se ilz peuvent parvenir à eage d'homme, qu'ilz* ne

^a à manque en P1, corr. d'après P2, P3, V, L, C// aa P4, deuxième a exponctué.

^b par P1, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C.

¹ tu as à la roine ravi ses deux enfans L, C.

² fist prendre le traître L, C.

³ et qu'il se vey estre seul roy de toute Engleterre, paisiblement, sans ce que nulz lui osast contredire L, C.

⁴ Entre aultres choses P2, P3, P4, V, L, C.

vous souffriront tenir en pais ce royaulme, ains vous feront guerre à leur pouoir. (4) Pour quoy, adfin des perilz eviter qui sourdre en pourroient, je vous conseileroie que les deux enfans envoiassés en aulcun longtain pais¹ par un vostre homme feable qui les feist morir adfin que jamais nouvelle n'en feust oÿe par deçà ».

3. (1) ¶ Le roy Kenoult, oyant le conseil de sa femme, congnoissant que elle lui disoit verité, sy appella un sien feable serviteur auquel il dist : (2) « Mon ami, long tempz m'avez servi et sy avez esté tousjours cellui en qui me suis le plus descouvert de mes secrés, et pour ce que vous estes natif de Danemarce, (3) feablement je vous commande que alez querre les deux enfans que j'ay bailliez en garde à l'abé de Wincestre, car desja lui ay fait sçavoir qu'il les vous delivre, puis vous en alez en Danemarce et faittes tant d'eulx que jamais n'en soit oÿe nulle nouvelle par decha. (4) Et [à] vostre retour^{a*}, du plaisir et service que fait m'avez, vous guerredonneray tel[200r°a]lement que à tousjours vous en sera de mieulz ».

4. (1) ¶ Le serviteur du roy, qui avoit non Walgar, lui respondy qu'il estoit prest d'acomplir sa voulenté. Puis prinst congié de son seigneur et vint à Wincestre devers l'abé qui estoit averti de ce qu'il demandoit. (2) Sy lui delivra les deux enfans, non sachant quel chose il en vouloit faire. Puis se parti de l'abé atout les deux enfans et les mena en Danemarce. Mais quant il y fut arrivez, il regarda les deux jeunes filz, lesquelz il vey moult beaulz. (3) Pour quoy, lui meut de pitié, n'eust jamais eu voulenté de les occire ainssy que commandé lui estoit, ains, atout les deux enfans, se parti de Danemarce le plus secretement qu'il polt et ne cessa nul jour d'esrer, tant qu'il vint à Bonde en Honguerie* où il trouva le roy hongrois à sejour.

5. (1) Quant doncques ledit serviteur fut venus à Bonde où le roy estoit, l'endemain qu'il fut arrivé il s'en ala à la court atout les deux enfans. Mais quant le roy, qui assez le congnoissoit, le choisy, il l'appella par son non et lui demanda qui estoient ces deux jovenceaulx. (2) « Sire, respondy Walgar, ce sont les deux heritiers d'Engleterre qui viennent vers vous à refuge en vous priant [200v°a] humblement que d'eulz aiiez compassion et leur veulliez aydier et baillier² puissance pour concquerre le royaulme d'Engleterre qui à eulz doit appartenir ». Et Walgar raconta au roy de Honguerie³ la maniere comment Emond

^a et vostre retour P1, P4, V, corr. d'après P2, P3, L, C.

¹ je vous conseileroie que les enfans envoiassés en aulcun longtain pais... L.

² donner L, C.

³ Et alors Walgar raconta au roy de Honguerie P2, L, C// et lui raconta P3.

Yrensit, leur pere, estoit mort piteusement, et eulz meismes feussent aussy mors se Dieu ne leur eust aidié. (4) « Car le roy Kenoult m'avoit baillié la charge de les destruire. Et pour ce, sire, que de long tempz je vous congnois estre misericordieux, pour la pitié que j'ay eu d'eulz, (5) je les vous ay amenez comme au vray refuge et adresse de tous ceurs desconfortés, 45 (6) car sire, se ainsy est que leur veulliez faire ayde à recouvrer leur droit heritaige, il vous feront hommage et deviendront voz hommes ».

6. (1) ¶ Le roy hongrois¹, qui eut pitié des deux enfans qu'il veoit moult beaulz, dist à Walgar : « Je vous sçay bon gré que devers moy les avez amenez, et en vallez mieulz que de mort les avez preservez*. (2) Ilz me soient les bienvenus. Je les retiengz, sy les ferai 50 nourrir ainsy comme à eulz appartient », laquelle chose il fist moult honnourablement. Mais ainssy comme il pleut à Nostre Seigneur, Eduwine, le maisné des ces deux freres, trespasa des son jeune eage*. (3) Et l'aulture, qui avoit non Edouard, crut et devint bel homme, bien fourmé et de tous membres, grant [200v°b] et fort, raempli de toutes bonnes vertus sans quelque mauvais vice. Il fut larges et debonnaires, tellement que de chascun estoit amé, 55 prisié et honnoré. (4) Cestui Edouard, duquel à present nous parlons, fut et est appelé par les Anglois Edouard l'Exillié, lequel, pour retourner à nostre pourpos, quant il fut parcreut, fut tant amé du roy de Hongrie qu'il en faisoit tout ainssy comme de son filz.

7. (1) ¶ Or est vray que ledit roy hongrois avoit une moult belle fille, sage et courtoise, laquelle, pour la grant beaulté et bonnes vertus qui au jouevencel Edouard estoient, elle 60 l'enamoura grandement. (2) Et le jeune damoiseil, quant il s'aperceut de l'amour qu'elle lui portoit, il lui rendy salaire de remuneration très acceptable. Sy s'entramerent loyaulment, dont le roy s'aperceut assez tost. (3) Sy regarda que sa fille il ne poroit mieulz emploier que au jeune Edouard qui estoit noble de sang et de meurs. Sy lui donna en mariage par le conseil de ses barons.

65 8. (1) ¶ Les noepces furent grandes et solempnelles de joustes, tournois et pluseurs aultres esbatemens. (2) Et dist illec le roy, en la presence de ses barons, que après son trespas^{2*} il vouloit que monseigneur Edouard, son beau filz, feust roy de Hongrie, lesquelz en demenerent grant joye et en furent tous bien contens. (3) ¶ Cestui Edouard engendra en sa femme un filz qui ot [201r°a] nom Egar Heling* (4) et une fille qui ot nom Margueritte, 70 laquelle ot depuis espousé le roy Mencelon d'Escoce* (5) qui engendra en elle une fille ap-

¹ le Hongrois *L, C.*

² par le conseil de ses barons que après son trespas... *L.*

pellee Maud, qui en son tempz fut femme d'un roy d'Engleterre nommé Henry*, (6) lequel aussy engendra en elle une fille pareillement appellé Maud comme sa mere, qui en son vivant ot espousé un empereur d'Allemaigne*. (7) Et de ceste Maud issi ce roy d'Engleterre qui fut nommé Henry le filz l'empereur*. (8) ¶ Cestui Edouard l'Exillié ot une aultre fille
75 nomee Crestienne, qui fut nonne.

[142] Cy parle du roy Kenoult, comment il conquist Norwegne, comment il monta en grant orgueil et comment depuis il devint debonnaire .XXIII^e.

1. (1) **A**insy avez oÿ parler des enfans Emond Yrensit, lesquelz le roy Quenoult le Danois cuidoit estre mors comme [201r^b] il l'avoit commandé. (2) Ce roy Quenoult tenoit en sa main toute Engleterre et Dannemarce¹*, et sy conquist Norguegne, nonobstant que Elaf, roy du païs, se venist combatre à l'encontre de lui. (3) Sy fut il desconfis, mesmement perdy
5 la vye en celle bataille*, par quoy le roy Kenoult fut seigneur de tout son païs et receupt les feaultés ou hommages des habitans. (4) Puis s'en retourna en son royaume d'Engleterre moult enflé et raempli d'orgueil pour sa bonne fortune, car il lui sambloit que nul plus grant de lui n'estoit reignant sur terre. (5) Sy advint, un jour qu'il avoit oÿ sa messe à Westmoustier et qu'il s'en retournoit en son pallais, que, par force de plui ou aultrement,
10 les flos de la Thamise survindrent et vindrent sy asprement à l'encontre de lui que guerres ne s'en failli qu'ilz n'atouchassent à sez piedz. (6) Pour quoy il s'arresta tout court et dist² : « Va et retourne dont tu viens, je le te commande, ou je te ferai retourner ! ».

2. (1) ¶ Les flos pour ses parolles ne cesserent, ains monterent de plus en plus, dont le roy fut fort troublé et estourdy pour le bruit des undes qui se debatoient à cause de la grandeur
15 de l'eaue. (2) Mais le roy, ainsy arrêté, se tenoit tout coy, sans mouvoir, et frapoit l'eaue d'une petite verghe [201v^a] qu'i tenoit en sa main, en lui commandant qu'elle ne passast pas³. Mais pourtant ne se cessa mie, ains monta sy hault que le roy fut tout mouillié. (3) **Q**uant le roy Kenoult vey que ceste eaue se montoit tousjours et que riens ne vouldoit faire pour son commandement, il se retraÿ arriere et monta sur une grant pierre, puis esleva
20 ses yeulx vers le chiel et en joignant les mains dist tout hault, oiant ceulz qui avecques lui estoient :

¹ Ce roy Kenoult toute Engleterre et Dannemarche C.

² puis commença à dire L.

³ en lui commandant qu'elle ne passast parmy lui P3// en lui commandant qu'elle ne passast plus avant et qu'elle se gardast d'enfraindre son commandement V.

3. (1) ¶ « Celui qui ainsy fait la mer monter est vray Dieu et nul n'est samblable à Lui. Et moy je suis homme mortel, povre chetif, mais Il est vray Dieu immortel qui de toutes choses fait son commandement. (2) Je congnois clerement que toutes choses lui obeissent. 25 Sy lui prie humblement comme à mon vray Dieu qu'il me veulle garder en corps et en ame, car je me congnois maintenant estre foible, chetif et de nul pouvoir se de lui ne vient ». (3) ¶ Puis dist il : « O quel erreur est ce à cellui qui veult aler à l'encontre de son command et vouloir par outrecuidance faire^a chose qui à homme mortel n'est loisible. (4) Mon Dieu Createur, je te rengz graces de ta haulte lumiere, qui m'as donné congnoissance de Toy. 30 (5) Benoit soit ton nom, [201v°b] jamais n'arresteray jusques ad ce que j'auray esté à Romme pour pener et travaillier ma char. Je Te douray ma terre car desoremais le voldray tenir de Toy et non aultre ».

4. (1) ¶ Après ces choses ainsy dittes, le roy se parti d'illec, sy fist appareillier son oirre sans guere sejourner et s'en ala à Romme où il fist de belles ausmonnes à l'aler et au 35 retourner. (2) ¶ Quant le roy Kenoult eult sejourné une espace à Romme, soy confessé et son pelerinage adcompli, il retourna en Engleterre, delaisant toute haultaineté et orgueil en devenant humble, courtois et debonaire. Sy vesqui saintement tout le demourant de sa vye. (3) Il fonda deux abaÿes de saint Benoit, l'une en Engleterre et l'aultre en Norewegne, car especialement il ama saint Benoit dessus tous aultres confesseurs^{1*}, (4) et aussy ama 40 moult saint Emond, le roy, sy donna de très beaulz dons à sa maison, dont elle fut moult enricie*. Puis, après ce qu'il eult moult noblement rengné .xx. ans, il trespasa de ce monde, sy fut enterrés à Wincestre*.

[143] Cy parle du roy Harolt qui plus ama aler à pié que à cheval .XXV^e.

1. (1) Cestui roy Kenoult le Danois, dont cy dessus avons compté², avoit deux filz de sa femme, desquelz l'aisné qui feut roy après son pere [202r°a] eult nom Harolt et fut moult legier du pied, sy le nommoit on communement Harolt Harfort*. (2) Lequel fourligna grandement, car il n'avoit pas les nobles teches* du roy Kenoult son pere. Il ne tenoit compte de

^a faite P1 et P4, corr. d'après P2, P3, VL, C.

¹ Il fonda deuz abbaÿes dessus tous aultres confesseurs C.

² avons compté l'istoire P2, P4, L, C// avons compté en ceste presente histoire V// avons compté en ceste histoire P3.

5 chevalerie, de courtoisie ne de quelconques chose qui tournast à vetu* ou à proesse¹.

2. (1) ¶ Il ne vouloit oïr parler fors de vices², desquelz il faisoit ses vertus et vouloit que tout feust fait totalement à sa seule volenté, sans croire personne ne demander conseil de ses affaires. (2) Il devint mauvais et pervers que tous le fuioient, mesmement sa propre mere, à laquelle il fut sy durement outrageulx que elle s'en fui en Flandres à refuge vers le
10 comte* qui le receipt honnourablement en lui faisant du tout ainsy comme se elle eust esté sa seur ou sa bien prochaine parente.

3. (1) ¶ Le plus jeune des deulz filz du roy Kenoult fut appellé Hardekenoult, qui pour-
traoit mieulz aux meurs de son pere que ne fist le roy Harolt Harfort son frere. (2) Lequel
ledit Hardekenoult prinst en sy grant haine pour sa mauvaie condicion, especialement
15 pour ce que sy rudement traittoit sa mere la roine, que plus desiroit sa mort que sa vye
qui tant estoit detestable. (3) Mais Nostre Seigneur, qui congnoit occultement les bons et
les mauvais, (4) pour les choses du royaulme remettre à nature, après ce que [202r^b] le
mauvais roy³ eut reagné deux ans, lui envoya la mort, et fut enterré à Wincestre*.

[144] Cy parle du roy Hardekenoult et est le chapitre .XXVI^e.

1. (1) **A**près la mort Harolt Harfort rengna son frere Hardekenoult* qui fut chevalier moult vaillant et hardy, très bien aourné de toutes bonnes vertus, amant Dieu et sainte Eglise. Chevalerie sur toute ordres^{4*} exaucha et sy maintint droit et justice tout son tempz. (2) Tantost après le couronnement du roy Herdekenoult, il fist desfourir de terre⁵ son frere
5 Harolt, sy lui fist copper la teste et getter en une longaine⁶, et le corps dedens la Thamise. (3) Sy advint que pescheurs le trouverent par nuit, sy le tirerent dedens leur filé et le porterent en une eglise de saint Clement* où il l'enterrerent assez honnourablement. Et en ceste maniere se vengra le roy Hardekenoult de son frere qu'il heoit tant.

2. (1) ¶ Le roy Hardekenoult fut moult large viandier, car trois fois le jour ses tables
10 estoient mises et chargies de royales viandes pour ses maisnies et tous ceulz qui vouloient

¹ à vertu ou à prouffit *L*.

² Ce roy dont à present est faite mention ne vouloit oïr parler que de vices *V*.

³ Mais Nostre Seigneur, qui congnoit occultement les bons et les mauvais, quant ce roy eut reagné deux ans... *P3, V*.

⁴ sur toutes ordres *P3, P4, V, L*// sur tous ordres *P2, C*.

⁵ deterrer *L*.

⁶ fontaine *P3*, corrigé en longaine par la même main au dessus de la ligne.

venir à sa court. Cestui Hardekenoult fist revenir en Engleterre la roine Emme sa mere. (2) Laquelle, comme dist est, le roy Harolt Harfort son frere avoit chassie en [202v°a] Flandres par le conseil du comte Godewine* qui alors estoit le plus grant seigneur d'Engleterre après le roy, car par toute Engleterre son commandement estoit fait, (3) et n'estoit nulz qui osast
 15 aler au contraire de ce que il vouloit par ce que il avoit espousee la fille du roy Kenould le Danois de sa premiere femme, seur aux deux rois*, c'est à sçavoir Harolt et Hardekenoult, laquelle aussy avoit esté enchassie paravant en Flandres, vers le comte Bauvain qui la retint. (4) Mais elle revint en Engleterre depuis^a par le commandement du roy Hardekenoult, son frere, qui l'envoia querir et fut mariee au comte Godwine. (5) ¶ Le roy Hardekenoult, dont
 20 mention est faite, après ce qu'il ot eu* reingné roy d'Engleterre chincq ans, il trespasa de ce monde et fut enterré à Wincestre et *cetera*.

[145] Cy parle de la grant villonnie¹ que les Danois firent auz Anglois, pour laquelle cause oncques depuis Danois ne fut fait roy en Engleterre .XXVII^e.

1. (1) **A**près le trespas du roy Hardekenoult², pour ce qu'il n'avoit nulz enfans, les contes et barons³ du royaume d'Engleterre s'assamblèrent à conseil où ilz conclurent tous d'un acord que, (2) puis que la couronne d'Engleterre [202v°b] estoit issue hors de la lignie danoise, jamais Danois, de ce jour en avant, n'auroit sy grant audivi sur eulz que de parvenir
 5 à la couronne d'Engleterre ne estre leur gouverneur (3) pour cause des grans injures et despis que tousjours ilz avoient fais à ceulz de la nation d'Engleterre. (4) Car paravant ceste chose, se ainsy advenoit que un Danois encontrast⁴ un Anglois sur un pont où en aucun lieu estroit, l'Anglois n'eust esté tant hardy que de marchier avant tant que le Danois feust passé outre tout le pas à son beau loisir, (5) ains convenoit l'Englés tenir tout coy et baissier
 10 la teste en ostant son chaperon en faisant au Danois honneur et reverence, ou aultrement il estoient batus ou laidengiez*.

2. (1) ¶ Par telz despis et pluseurs aultres villonnies, les Anglois, après le mort Hardekenoult, chasserent les Danois hors du royaume d'Engleterre, sicque après le trespas

^a elle revint en Engleterre depuis en Engleterre par le commandement du roy... P1, corr. d'après P2, P3, P4, V, L et C.

¹ guerre L, C.

² Après le trespas Hardekenoult L, C.

³ les ducs, contes et barons P3, V.

⁴ contrastast et encontrast L.

15 dudit roy il n'y eut prince danois qui s'ozast enforchier de pouoir maintenir ce que leurs predicesseurs avoient fait. (2) Et par ainsy avez oÿ la maniere comment les Danois vindrent premierement en Engleterre où ilz rengnerent en domination une espace, (3) et aussy la cause ne pour quoy^{1*} ilz en furent deboutez tellement que oncques puis n'y furent en prosperité, ains s'en alerent hors [203r^oa] du paÿs et *cetera*.

[146] Comment les nobles d'Engleterre envoierent en Northmandie, vers le duc Guillaume, pour avoir ses deux cousins Alured et Edouard, freres qui demouroient avec lui* le .XXVIII^e.

1. (1) **A**près ce que les ducz, comtes et barons d'Engleterre eurent debouté et chassié hors d'Engleterre tous les Danois, par la deliberation d'eulz tous ensemble ilz envoierent en Northmandie, devers le duc Guillame, (2) pour querre Alured et Edouard, les deux cousins, lesquelz estoient drois hoirs du royaulme d'Engleterre. Sy vouloient avoir Alured, l'ainné,
5 pour le couronner.

2. (1) ¶ Le duc Guillame bienviengna notablement les ambassadeurs, sy leur delivra son cousin Alured. Mais Edouard n'estoit pas illec, ains estoit alés en Hongrie devers son cousin germain Edouard l'Exillié, filz du roy Emond Yrensit. (2) « Sire, ce dient^{2*} les messages, n'aiiés pas doubte, car sy tost que Alured sera venus par delà, les barons le couronneront à
10 roy d'Engleterre et le tenront à droiturier seigneur³ ».

3. (1) ¶ Le duc Guillame, moult joieulz de l'avancement de son cousin, donna auxdis ambassadeurs de moult rices dons, lesquelz dirent au duc : « Sire, sachiez que depuis la mort Hardekenoult roy, les Danois ont esté tous chassiés hors du païs ». (2) ¶ Alors le duc [203r^ob] Guillame fist appareillier⁴ une moult rice nef, bien garnie et ordonnee⁵, pour son
15 cousin Alured. Lequel, quant il ot prins congié du duc⁶, monta en mer, sy s'en vint arriver au port de Supthampton.

¹ la cause et pour quoy *P3, V*// la cause pour quoy *L*.

² dirent *P2, P3, L*.

³ les barons le couronneront à roy de tout le royaume d'Engleterre et le tendront à roy souverain et droiturier seigneur *L*.

⁴ le ducq Guillaume de Normandie commanda qu'on appareillast *L*.

⁵ une moult riche nef, laquelle fut moult haultement garnie et honnourablement ordonnee *L*.

⁶ il eut prins congié du noble ducq de Normandie, son très honnoré cousin *L*.

[147] **Cy devise comment Alured arriva en Engleterre et comment le traître comte Godewine le fist martiriser avec tous les barons, chevaliers et escuiers de sa compagnie* .XXIX^e.**

1. (1) **A**lured, sachant qu'on le devoit faire roy, fut moult joieulz quant il se vey arrivé au port de Suthampton, ouquel lieu il trouva le traître comte Godewine qui honorablement le receipt en disant : (2) « Sire, de vostre venue debvons nous tous bien Dieu loer et lui rendre graces car, la soie merci, il nous a delivrés des Danois qui longuement on[t]^a
5 gouverné ce royaume et tenu le païs en grant chetivison¹. (3) Mais, sire, sachiez que par le conseil des haulz barons du royaume, jamais nulz Danois ne seront receus à seigneur. Je vous menray droit à Londres où tous les barons du royaume vous atendent pour vous couronner et recevoir à seigneur ».

2. (1) ¶ Alors le bon Alured, oyans ces parolles², en loa Nostre Seigneur et dist que
10 son intention estoit de avecques eulx tellement gouverner *que* Dieu lui en sçauroit gré et eulz s'en loeroient se tort n'avoient. (2) Et [203v^oa] ainsy tout devisant s'en alerent disner et furent noblement servis. Puis, après disner, les chevaulz furent scellés, sy monterent et prindrent le chemin vers Londres. (3) Quant ilz vindrent sur Guldesdonne, le traytre comte Godewine dist à Alured : « Sire, regardez entour de vous, à dextre et à senestre, le païs
15 dont, pour verité, vous serez roy et seigneur paisiblement. (4) – Comtes, ce dist Alured, je vous prometz, quant il plaira à Nostre Seigneur que je soye roy, je establirai* telles lois et coutumes que à Dieu premierement et à tout le peuple debvront plaire ».

3. (1) ¶ Or avoit le desloial traître conte Godewine commandé à ses gens que tantost qu'ilz seroient à plains champz ilz occisoient tous ceulz qui estoient venus de Northmandie,
20 puis prensissent Alured et amenaissent en l'isle de Ely, sy lui crevaissent les yeulx de la teste et après le meissent à mort. (2) Laquelle chose ilz firent ainsy que commandé leur estoit par le mauvais comte dessus nommé, car ilz occirent tout premierement .xii. gentilz hommes, moult haulz barons de la compagnie de Alured, lequel ilz prindrent et menerent où leur desloial maistre avoit ordonné. (3) Puis lui lierent piedz et jambes et lui creverent
25 les deulz yeulz. Sy estoit grant pitié de oïr ses lamentations pour la douleur [203v^ob] qu'il

^a on P1, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C.

¹ chetivoison P2, P3, L, C.

² oyant ces nouvelles P2// sachant ces nouvelles L, C.

sentoit. Puis li¹ percherent le ventre et lui tirerent les boiaulz hors du corps, (4) et le chief des boiaulz atacherent à une estace, et de ceste maniere lui tirerent tout dehors, sicque ainsy piteusement, comme vous oez, fut murdry le bon Alured et par la traÿson du très couvert comte Godewine. (5) Laquelle chose il fist pour ce qu'il avoit eu un filz de la seur au roy
 30 Hardekenoult, qui avoit nom Herault, pour ce qu'il lui sambloit que, par ce moien de la mort Alured, Herault son filz porroit estre roy d'Engleterre et que jamais Edouard, frere de Alured, n'y venroit à tempz. (6) Lesquelz deux enfans royaulz estoient cousins germains du duc Guillame de Nothmandie, lequel, pour ceste offence, n'ama oncques puis le mauvais comte Godewine, ains le haÿ mortelement*.

35 4. (1) ¶ Tantost ceste grant cruaulté perpetree², fut nunchye aux barons, qui à Londres atendoient la venue du bon roy Alured, qu'ilz avoient envoiié querir contendant d'en faire leur roy, lesquelz furent grandement courouchiez de sa mesadventure et en firent moult grant deul. (2) Aussy firent* toute la communaulté de Londres en blasmant durement le traytre conte Goduyne³ de ceste tirannye, (3) jurans tous ensamble que le comte Goduyne
 40 ilz en feroient morir de plus piteuse mort que Eldrit de Scutaton* qui pareillement [204r°a] avoit traÿ son seigneur le bon roy Emond Yrensit. (4) Sy ordonnerent et firent publiier par tout le royaulme d'Engleterre que, en quelconque lieu que on pourroit trouver le traitre comte Goduyne, qu'il* feust prins et mis en forte prison pour en faire justice comme il appartenoit. (5) ¶ Mais le desloyal traitour, qui avoit beaucoup d'amis ou royaulme, lui
 45 adverti de ces nouvelles, se parti d'Engleterre, sy s'en ala en Danemarce où il trouva assez qui le receipt. (6) Sy se tint illec quatre ans entiers, mais tout ce que il avoit en Engleterre fut prins et saisi par les barons du païs.

[148] Cy parle de saint Edouard confés, frere de Alured, comment il fut roy d'Engleterre* .XXX^e.

1. (1) **A**près la mort Alured, les barons d'Engleterre assamblèrent un grant conseil en la cité de Londres, où tout d'un consentement ilz conclurent d'aler en Northmandye quere Edouard, fere Alured. (2) Mais, pour plus grant sceureté, tous les plus haulz barons du païs furent esleus pour y aller, lesquelz se partirent et nagierent tant parmi la mer qu'ilz arri-

¹ lui P2, P3, V, L, C.

² perpetree manque en L et C.

³ le trahitre conte L et C.

5 verent à Harfleu où ilz descendirent à terre et chevaulcherent jusques à Rouen en Northmandye, (3) et là trouverent le duc, avec lui Edouard, son cousin, frere Alured, [qui desja sçavoit la verité de la mort de son frere Alured]^{a*}, dont il demena moult grant douleur. (4) Mais il n'est sy grant dueil [204r°b] qu'il ne conviengne laisser puis que c'est le plaisir de Nostre Seigneur contre la volenté duquel nulz ne peult errer.

10 2. (1) ¶ Quant doncques les barons d'Engleterre furent venus en Northmandye, le duc Guillame les receipt honnorablement et ilz lui raconterent et dirent la cause pour quoy il estoient la venus et comment il avoient esleu Edouard, son cousin, pour le couronner à roy d'Engleterre, (2) car plus prochain hoir de lui ne sçavoient se ce n'estoit Edouard l'Exillié, lequel estoit bien pourveu en Hongrie. (3) Le duc Guillame oyant les barons ainsy
15 parler, comme fait avoit de Alured, leur bailla Edouard, son cousin, garni et honnoré moult honnorablement. Puis prindrent congé du duc qui les convoia longue espace. (4) Sy exploiterent tant^b d'errer par terre et par mer qu'ilz vindrent à Hantonne où ilz furent lye-ment recheups. Puis prindrent leur chemin vers Londres où, quant ilz y furent venus, ledit Edouard fut couronné roy.

20 3. (1) ¶ Cestui bon roy Edouard ama Dieu dès sa premiere enfance. Il le servi toute sa vye en doubte et en cremeur, sy haÿ tousjours pechié mortel. (2) Après ce que le roy Edouard fut couronné, oint et sacré, il n'oublia pas sa premiere bonne coustume pour [204v°a] quelque terrienne haultesse, mais tousjours de plus en plus continuoit en faisant bonnes euvres. (3) Il fut moult grant ausmounier, il ama les povres comme se ilz eussent esté ses propres
25 freres, car souvent il les aloit visitant en leur donnant maintes belles ausmonnes.

[149] Cy parle de la premiere especialité que Dieu fist pour ce bon saint Edouard roy* .XXXI^e.

1. (1) **A**dvint un jour, ainsy comme le bon roy retournoit de l'église de Westmoustier, aprez la messe oÿe, laquelle il avoit fait chanter en l'honneur de saint Jean l'évangéliste, lequel, après Dieu et la glorieuse Vierge Marie, il avoit en especiale amour plus que nul
5 l'autre saint ne sainte de paradis, (2) en son retour doncques*, un pelerin lui pria que en l'honneur de Dieu et de monseigneur saint Jehan, il lui donnast aulcune ausmonne. (3)

^a là trouverent le duc, avec lui Edouard, son cousin, frere Alured dont il demena moult grant douleur *P1, corr d'après P2, P3, P4, V, L, C.*

^b tant répété en *P1*.

Et le bon roy lui donna un anel qu'il portoit en son do¹, moult priveement*, lequel ledit pelerin receipt, puis s'en ala. (4) ¶ Cest Edouard prinst et ordonna toutes les bonnes loix qui jusques au jour d'hui sont tenues en Engleterre, et sy fut doulz et piteux plus que nul aultre homme de son tempz.

[150] Cy dist comment le conte Goduine revint en Engleterre et fist tant par sa soubtillité qu'il eut sa paix au roy Edouard de la [204v°b] mort Alured son frere, lequel roy lui rendy sa terre et espousa sa fille* .XXXII°.

1. (1) Quant le conte Goduine, qui estoit en Dannemarce, sceut*, par^a renommee qui loingz court, la grant humilité et debonnaireté du roy Edouard et que sur toutes choses estoit misericordieux, (2) il s'appensa qu'il retourneroit en Engleterre pour esprouver s'il porroit par quelque moien obtenir la grace du roy et ravoit sa terre pour en joÿr comme paravant. (3) Adfin de son pourpos mener à effect, il monta sur mer, sy arriva en Engleterre et vint à Londres tout couvertement en l'ostel d'un sien amy.

2. (1) ¶ Alors que le comte Goduine vint, le roy Edouard et tous les barons d'Engleterre estoient à Londres où on tenoit un grant parlement sur les affaires du royaume. Goduine manda secretement à ses amys qu'il estoit là venus, (2) sy leur prioit à tous qu'ilz vouldissent impetrer la grace du roy et tant faire qu'il lui vouldist pardonner la mort de son frere Alured et lui rendre sa terre et le païs² qu'il avoit fourfait. (3) ¶ Quant ceulz de son lignage, qui estoient les plus grans du païs d'Engleterre³, sceurent la venue du conte Goduine, leur parent, ilz vindrent devers lui, sy l'emmenerent avecques eulz devant le roy, devant [205r°a] lequel il se mist à genoulx en lui requerant sa grace.

3. (1) ¶ Quant le bon roy vey le comte et il sceut que c'estoit, il lui dist⁴ : « Goduine, je t'appelle de traÿson de la mort très chier frere⁵ Alured, que trayteuzement tu as fait murdrir, et sy ne t'avoit riens meffait ne moy aussy. (2) – Certes sire, vostre grace et honneur saulve, oncques par moy ne fut trahy ne occis, et de ce me metz en l'esgard de vostre court, devant

^a par *répété en P1*.

¹ en son do^y *manque en L et C*.

² royaume *L*.

³ les plus grans d'Engleterre *P2, C*// les plus grans de toute Angleterre *L*.

⁴ que c'estoit il, il lui dist *P2, P3, V*// que c'estoit il *L, C*.

⁵ la mort de mon très chier frere *P3, L, V*.

vos barons, que oncques par moy ne par mon fait ne fut mort ne trahy ». (3) P Alors le roy
 20 dist à ses barons : « Beaulz seigneurs, vous qui tous estes mes hommes lieges, avez oÿ mon
 appel et la responce de Goduine. Sy vous prie que tous ensamble aiiez regard à faire droit
 comme le cas le requiert ».

4. (1) **À** ceste parolle les barons, oyant la requeste du roy, se traïrent tous ensamble à
 part pour avoir conseil et advis sur ceste chose. Mainte oppinion y fut ditte et remoustree car
 25 les aulcuns disoient que le comte Goduine n'avoit eu aliance ne fait hommage ne serment,
 (2) ne aussy quelconques acointance à Alured, ne riens ne lui avoit meffait par quoy il eust
 action¹ de le faire morir. Sy adviserent tous ensamble que ledit comte se mettroit totalement
 en la merci du roy. (3) Et lors le comte Benerick de Conventre*, preudhomme sage à [205r°b]
 Dieu et au monde, parla et dist en ceste maniere : (4) « Seigneurs, vous sçavez tous que le
 30 comte Goduine est le seigneur mieulz emparenté d'Engleterre après le roy, et ne peult estre
 desdit que par son conseil [Alured]^a ne feust mis à mort. (5) Pour quoy, endroit moy, je
 conseilleroie que lui et son filz, et chascun de nous .xii. qui cy sommes assamblez, tous
 prochains parens², alons devant le roy chargiés d'or et d'argent, autant que entre nos mains
 en porrons porter, si lui prierons qu'il le veulle prendre et pardonner au comte Goduine,
 35 qu'il rechoive son hommage et lui rende sa terre ». (6) ¶ Tous ensamble s'accorderent à ce
 conseil, sy vindrent tous devant le roy en la maniere devant ditte et se myrent à genoulx en
 priant au roy que il otroiast sa grace et pardon au conte Goduine*.

5. (1) ¶ Le roy, qui estoit piteux et misericordieux, oiant la requeste des barons, leur
 otroia tout ce qu'ilz demanderent. (2) Et par ceste maniere le comte Goduine eut sa paix
 40 au roy, et lui rendy toute sa terre entierement comme paravant³, lequel depuis se gouverna
 tellement que il fut fort amé du roy et le tint tout privé de sa personne. (3) Et y fut l'amistié
 sy grande que le roy, par le conseil de ses barons, espousa sa fille et le fist roine d'Engleterre.
 Mais non[205v°a] obstant ce qu'il feust marié, oncques charnelement il n'atoucha à sa femme
 ne à aultre, (4) ains vesqui toute sa vye purement et nettement, et aussy vesqui avec lui la
 45 roine sa femme moult saintement deux ans puis morut⁴.

^a Alured manque en P1 et C, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.

¹ occasion P3, V.

² parens manque en L et C.

³ comme paravant l'avoit tenu P3, V.

⁴ et aussy vesqui avec lui la roine sa femme moult saintement puis morut L.// et aussy vesqui avec luy la
 royne sa femme puis vesqui morut C.

6. (1) ¶ Après le trespas de la roine, le roy vesqui sans femme tout le demourant de sa vye. Le roy donna la conté de Exenfort à Harolt, son serouge, le filz Goduine. (2) ¶ Quant le pere et le filz se veyrent estre sy bien du roy, ilz commencerent à gouverner et tant faire que leurs commandemens, en droit et raison, estoient totalement accomplis parmi le royaume, (3) car le comte Goduine, depuis que il eut la paix au roy, ne fist oncques chose qui feist à reprendre, ains fut de bonne consience tout le demourant de sa vye, puis trespassa de ce monde et son filz Harolt succeda après lui en ses seignouries*.

7. (1) ¶ Il advint en ce tempz que le duc Guillame de Northmandye, qui estoit bastard, fut fait duc après la mort du duc Robert, son pere. (2) Sachant la mort du conte Goduine, qu'il heoit moult à cause de la mort Alured, son cousin¹, prinst volenté de venir veoir le roy Edouard, son cousin, pour sçavoir comment il se portoit. (3) Sy apresta son oire, puis passa la mer et vint à Londres [205v°b] où le roy estoit, qui honnourablement le receipt et festoia en lui donnant de mon beaux dons, et meismes à tous ceulz qui avec lui estoient venus. (4) Puis, quant ledit duc Guillame le Bastard eut là esté une espace, il s'en retourna en sa duchie de Northmandye et *cetera*.

[151] Cy parle du veu que fist le bon roy Edouard* .XXXIII^e.

1. (1) **A**près ce que le duc Guillame le Bastard se fut parti d'Engleterre et retourné en Nothmandie, le roy Edouard, congnoissant en soy que ceste mortelle vye n'estoit de nulle valeur et que une fois le convenoit delaissier, (2) un jour qu'il estoit à Westmoustier avec ses plus privez chevaliers, il leur dist que, passé ja long temps, (3) il avoit volenté² d'aler à Romme parler à la bouche du pape pour soy confesser de ses pechiés. Et lors, pour ce voiage accomplir, il ordonna ses gens et fist aprestier son oirre pour partir.

2. (1) ¶ Quant les prelatz et barons du royaume furent advertis du voiage que le roy avoit emprins de faire, eulz qui estoient ses hommez et subgetz et qui desja le congnoissoient estre viel et foible, et le chemin long et ennuieulz, (2) et sy se veoient sans chief se le roy les laissoit, car il n'avoit nulz enfans qui après son trespas, s'il advenoit qu'il mo[206r°a]rust, succedast au royaume³, (3) pour quoy ilz vinrent devers lui, sy lui dirent que il n'iroit

¹ à cause de l'occision de Alured, son cousin P2// à cause de Alured, son cousin L// à cause de l'occision de Alured C.

² voué P2, L, le mot manque en C.

³ le chemin long et ennuyeux, et il n'avoit nulz enffans qui après son trespas, s'aucunement advenoit qu'il mourust, pour quoy... L.

point et que ilz envoyeroient devers le saint Pere en lui priant que de ce veu le voulsist dispenser. (4) ¶ Le roy, qui très volentiers eust parfait son voiage, envis leur acorda. Et les barons envoierent devers le pape à Romme, lequel le dispensa et absolt parmi ce que, en adcomplissement de [son dit veu, il regardast en]^{a*} son païs aulcune abbaye fondee en l'honneur de saint Pierre (5) qui eust mestier d'aide et accroissement, à laquelle il donnast de ses biens sy largement que les moisnes qui y seroient peussent servir Dieu et saint Pierre sans mendier.

3. (1) ¶ Quant le roy eut receu la bulle du saint Pere sur la dispensacion de son veu, il en eut grant joye. (2) Sy regarda assez prez de Londres : en une isle qui est en la riviere de la Thamise avoit une abbaye fondee en l'honneur de saint Pierre^{1*}, laquelle estoit toute decheupte et en grant ruine, car il y avoit pou de rentes selon le grant nombre des freres. (3) Et est appellee Bourchie en anglois, c'est à dire en françois isle d'Espine, laquelle fut ainsi nommee par ce que c'estoit une isle et sy estoit toute plaine d'espines, qui n'est pas chose acoustumee de veoir*. (4) ¶ Celle abbaye reediffia le roy Edouard moult noblement de belle eglise et beaulz edifices, en y donnant grans rentes et [206r^b] nobles possessions. (6) Et de là en avant fut et est encores appellee l'abbaye de Wesmoustier. Et pareillement fist ledit roy moult de biens à l'abbaye saint Emond, teillement que les religieulz furent grandement enrichis de revenues.

[152] Comment le roy saint Edouard vey visiblement le roy Suwin de Dannemarce noier en la mer, droit à l'heure du sacrement de la messe que on chantoit devant lui* le .XXXIII^e.

1. (1) ¶ Il advint que un jour de la Penthecouste, en ce tempz le roy Edouard estoit à Wesmoustier où il oiioit^{b*} sa messe, mais droit à l'elevation du corps de Nostre Seigneur, que chascun regardoit vers l'ostel pour veoir sacrer, (2) le roy meismes, tendant ses mains en hault, comança fort à rire, de quoy tous ceulz qui ce veirent eurent moult grant merveille. (3) Sy demanderent après la messe au roy aulcuns de ses plus privez pour quoi il fist ceste risee à l'heure du sacrement. À quoy le roy leur respondi et dist : (4) « Seigneurs,

^a lequel le dispensa et absolt parmi ce que, en adcomplissement de son païs aulcune abbaye fondee en l'honneur de saint Pierre qui eust mestier d'aide et accroissement *P1, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C.*

^b avoit *P1, corr. d'après P2, P4, L, C* ooit *P3, V.*

¹ sy regarda que, assez prez de Londres...*P2, L, C.*

sachiés pour verité que Souwin, le roy de Dannemarce, venoit par mer atout son grant ost pour guerroiier cestui royaulme d'Engleterre. Sy ay veu droit à ceste heure lui et tous ses gens noiiier et perir dedens la mer. (5) Et ce ay veu en le eleva[206v^a]tion du corps Nostre
10 Seigneur entre les mains du prestre, dont je eucz sy grant joye que oncques ne m'en peulz abstenir^a de rire ».

2. (1) ¶ Une aultre fois, le comte Benerith estoit auprès du roy au sacrer le corps de Nostre Seigneur à la messe, lequel comte vey appertement que l'oïste sacree se transforma en samblance d'un enfant dedens les mains du prestre, (2) sy leva sa main dextre et donna
15 premierement sa beneychon au roy, et après audit conte, lequel se tourna devers le roy pour lui moustrer celle noble apparition. (3) Mais ainchois que le comte peust avoir le bouche ouverte, le roy lui dist : « Sire comte, je voy bien ce que vous veez. Dieu mercy, j'ai honnoré visiblement mon saulveur Jhesucrist en fourme d'homme. Son nom soit benoit pardurablement en tous les siecles, amen ».

3. (1) **E**ntre aultres pluseurs miracles evidens que fist Nostre Seigneur pour saint Edouard, il advint un jour, ainsy comme il chevauchoit parmi son païs, avec lui son beau pere le comte Goduine, qu'ilz rencontrerent ainsy comme d'aventure un homme passant son chemin. (2) Ce jour avoit plut, sy faisoit glichant, par quoy cest homme se laissa choir par l'un de ses piedz qui lui failli. Lors le comte Goduine, voyant le passagier estre cheupt,
25 dist au [206v^b] roy : (3) « Sire, l'un des freres a eu mestier de l'aulre ». Et le roy qui l'entendy lui respondy : « Comte, aussy eust Alured mon frere mestier de moy s'il vesquist ». (4) À quoy le comte Goduine ne replicqua riens adont, ains se teut jusques au disner qu'il* estoit assis à la table du roy, et la, quant ce vint au premier morsel qu'il vult mettre en sa bouche, il dist : (5) « Sire, vous me mescroiïés de la mort Alured vostre frere, mais se g'y ay
30 coulpe, estrangler puisse je de ce morsel ». Et le roy fist le signe de la crois sur ce morsel en disant : « Dieux doinst que ainssy soit ». Et lors le comte mist le morsel en sa bouche, sy le mascha, puis, à l'avalier, il estrangla¹ et morut, (6) dont par ainsy il fut pugny de la grant traïson et criesme detestable que il avoit commis sur Alured, frere de^b saint Edouard. Cestui miracle evident² et aultres belles especialitez fist Nostre Seigneur Jhesucrist pour le

^a obstenir *P1, corr. d'après P2, P3, P4, V// tenir L, C.*

^b du *P1, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C.*

¹ il s'en estrangla *P2, L, C.*

² evident *manque en L et C.*

35 glorieulz roy saint Edouard le confés.

[153] Comment le roy Edouard d'Engleterre fist son hoir le duc de Northmandye appellé Guillaume le Bastard* .XXXV^e.

1. (1) **M**oult bien et saintement se vesqui le roy Edouard, tant que viellesse fort l'affoibli. Sy regarda à qui il pouroit laisser son royaume après son trespas, car il n'avoit nulz enfans de sa char et congneut que [207r^a] le duc Robert de Northmandie, son oncle, pere du duc Guillaume le Bastard, en sa jeunesse, lui et Alured son frere [[...]]¹*. (2) Pour quoy, adfin de
5 rendre au duc Guillaume le saillaire² que son pere avoit desservi, veu aussy qu'il estoit un de ses plus prochains parens et sy le sçavoit estre sage prince, de bonne vye et puissant pour bien gouverner, (3) sy le constitua son hoir du royaume d'Engleterre après son trespas, et de ce envoya au duc une chartre par le consentement de la pluspart de ses barons.

2. (1) ¶ Or y avoit lors à la court du roy un moult puissant baron appellé Harolt, ou
10 Herault, qui estoit filz du comte Goduine, lequel estoit seneschal d'Engleterre et beau frere au roy Edouard, car le roy avoit eu espousé* sa seur comme vous avez oÿ cy dessus. (2) ¶ Cestui Herault, après la mort de son pere, requist au roy, son serouge, qu'il lui donnast congyé d'aler en Northmandye, devers le duc Guillaume le Bastard, pour querre son frere et son cousin, lesquelz le comte Goduine avoit baillés en hostage au duc Robert adfin de entretenir ses
15 promesses au roy Edouard. (3) Quant la paix fut faite d'eulz deux, sy tiennent les aulcuns que le roy lui escondist ceste alee pour ce qu'il sçavoit bien que le duc Guillaume le heoit. (4) Toutefois, nonobstant le congié refusé, Herault ordonna son voyage et prinst deux nefz, puis se mist en mer. Sy comme ilz singloient, ilz [207r^b] veyrent venir un batel pescheour et firent signe aux pescheurs³ qu'il parlaissent à eulz. (5) L'un des pescheurs congnoissoit
20 bien Herault, car il l'avoit veu plusieurs fois en Engleterre. Quant le pescheur congneult Herault et il eut parlé à lui, il prinst congié, sy descendy à terre le plus tost qu'il polt, au port près d'Abeville en Pontieu. (6) Sy s'en ala à Guion, comte de Ponthieu, auquel il dist que se il vouloit à lui donner .xx. livres, il lui feroit avoir un prisonnier qui lui en renderoit mille, laquelle chose le comte Guion lui ottoia, puis entra en mer où il exploita tellement

¹ car il n'avoit nulz enfans de sa char et congneut que le duc Robert de Northmandie, son oncle, pere du duc Guillaume le Bastard, en sa jeunesse à lui et à Alured son frere avoit fait grand plaisir P3, V.

² sallaire P2, P3, P4, L, C.

³ aux pescheurs *manque en L et C.*

25 que il prinst Herault et toutes ses deux nefz, qui bien estoient chargies de chevance^{1*}.

3. (1) **Q**uant Herault, qui malicieux estoit, se vey prins, il fist secretement sçavoir au duc Guillaume comment il estoit prisonnier à Abeville, en lui rescrivant que le roy d'Engleterre l'envoyoit en message devers lui, touchant les affaires du royaume. (2) Et le duc Guillaume, sachant ces nouvelles, envoya devers Gui d'Abbeville, sy fist tant que il lui rendy Herault,
30 en remuneration de quoy le duc Guillaume lui donna un moult bel manoir qu'il avoit seant sur la riviere d'Yane*, avec pluseurs aultres rices joyaulz et beaux dons.

4. (1) ¶ Moult fist le duc [207v°a] Guillaume grant chiere à Herault, sy fist tournoier et jouter devant lui pour le mieulz festoier² et le mena trois ou quatre fois en bataille avecq lui contre les Bretons. (2) Et finalement parlerent tant ensemble d'un et d'aultre que
35 Herault promist au duc Guillaume de lui faire baillier la possession du royaume d'Engleterre³ comme à roy après le trespas du bon roy Edouard son seigneur. (3) Et lors, en grant signe d'amour, le duc Guillaume promist à Herault de ly⁴ donner en mariage sa fille qui Alle estoit appellee et *cetera*.

[154] La maniere comment Herault fist serment au duc Guillaume .XXXVI°.

1. (1) **L**e serment que Herault fist au duc Guillaume fut tel, c'est à sçavoir que le duc Guillaume fist assam[207v°b]bler à Baieux pluseurs prelatz et barons du país. (2) Puis envoya querir pluseurs santuaires et corps sains de là environ, lesquelz il fist tous mettre ensemble en une huge où il les fist couvrir moult noblement d'un rice drap d'or que personne ne
5 pooit veoir que c'estoit. Et sur le drap d'or fist mettre un messel. (3) Et lors le duc recita illec, devant tous les prelatz et barons qui là estoient, comment Herault debvoit prendre sa fille en mariage, et après la mort du roy Edouard le conte Herault debvoit livrer le royaume d'Engleterre en la main du duc Guillaume.

2. (1) ¶ Et quant le duc Guillaume ot recordé ces parolles, Herault mist la main sur
10 le messel qui estoit dessus les relicques, comme dit est, et jura sur les saintes evangilles, relicques et santuaires qui dessoubz sa main estoient⁵, d'entretenir et adcomplir tout ce que

¹ il prinst Herault et toutes ses nefz dont il avoit deux bien chargies de chevance *P2, P3, P4, L, C*.

² pour le plus honnorablement festoyer *L*.

³ proumist au duc Guillaume la possession du royaume d'Angleterre *L*.

⁴ lui *P2, P3, L, C*.

⁵ Herault mist la main sur le messel qui estoit dessus les relicques et saintuaires qui dessoubz sa main estoient... *L et C*.

le duc avoit illecq recordé sans jamais aller au contraire. (2) ¶ Après ledit serment fait par Harault, le duc Guillaume fist oster le drap d'or de dessus la huge, sy la fist ouvrir^a et mouster à Herault les saintuaires sur quoy il avoit juré. (3) Pour quoy, quant Herault vey ce, 15 il commença forment à fremir, mais le duc l'asseura, disant qu'il pensast bien d'entretenir sa promesse. (4) Puis lui donna de beaulz dons et le convoia jusques à la mer. Et Herault [208r^a] passa sans encombrer en Engleterre, sy se loa moult du duc Guillaume au roi Edouard.

[155] Comment l'anel que le roy saint Edouard avoit donné à saint Jehan l'euvangeliste, qui demandé lui avoit en guize de pelerin, lui fut rapporté* le .XXXVII^e.

1. (1) **L**e noble et glorieux saint Edouard ne rengna que .xiii. ans roy. Sy advint une fois avant sa mort que deux hommes d'Engleterre estoient alez en la Terre sainte en pelerinage, lesquelz aiant adcompli leur voyage, s'en retournerent vers leur païs, sy rencontrerent un jour en leur chemin un pelerin qui les salua moult courtoisement et leur demanda de quelz 5 terre^{1*} ilz estoient. (2) À quoy il respondirent qu'en Engleterre ilz avoient esté nourris. Et lors le pelerin leur demanda qui estoit le roy de leur dit païs, et ilz dirent que c'estoit le bon roy Edouard. (3) « Mes amis, ce dist le pelerin, quant vous serez venus en vostre païs, je vous prie que vous alés devers le roy Edouard, sy le saluez de par moy en le remerciant de l'amour et courtoisie qu'il a tousjours eu à moy, car très souvent il me fait plaisir. (4) Especialement 10 il m'en fist une fois un entre les aultres en revenant de oïr sa messe à Westmoustier, car je lui requis une ausmonne pour l'amour de saint [208r^b] Jehan l'euvangeliste, et il me donna un anel que à ceste heure il avoit en son doy ».

2. (1) ¶ Alors cest homme bailla l'anel à l'un des pelerins, sy leur dist à tous deux : « Mes chiers amis, je vous prie que vous reportez cest anel du roy Edouard et vous gardés 15 bien de le baillier à aultre que à sa personne, (2) et lui dittes que je le remercie et que je lui renderay de ce rice guerredon, car il vendra le jour de la Tiphane avecques moy où il demoura à tousjours mais en joye et consolation ». (3) ¶ « Sire, dist l'un des pelerins, quel homme estes vous? Où est vostre demeure? – Beaulz amis, respondi le saint homme, je suis Jehan l'euvangeliste, qui demeure avecques Dieu le Createur, (4) et vostre roy Edouard est 20 mon amy especial, car je l'aime especialment pour ce que tousjours il a vescu en netteté et virginité. Sy vous prie que vous faires mon message par la maniere que je le vous ay dit ».

^a couvrir P1, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C.

¹ quel terre P2, P3, V// quelle terre L, C.

(5) ¶ Et après ces choses ainsy dites par saint Jehan à eulz et bien chargies, il s'esvanuy que plus ne le veirent.

3. (1) ¶ Les pelerins congnoissant ceste chose [estre]^a miraculeuze, en rendirent graces à Nostre Seigneur devotement, puis se misrent à chemin. Mais quant ilz eurent cheminé deux ou trois lieus*, ilz se sentirent moult las, [208v°a] sy se reposerent et dormirent. (2) Puis, quant ilz eurent bonne espace dormi, l'un d'eulz s'esveilla, sy leva la teste amont et regarda entour de lui. Puis esveilla son compaignon et lui dist : (3) « Levez sus tost, sy cheminons avant, vous avez assez dormi ». Et quant ilz furent bien esveillés, l'un demanda à l'autre :
30 « Où sommes nous ? Et il respondi, – certes, il me samble que ce n'est pas icy le païs où nous estiemes quant nous nous couchames pour dormir. Car lors n'estiemes eslongiez que trois lieues de Jherusalem ». (4) Et ainsy comme ilz se dementoient entr'eulz, ilz choisirent pastours qui gardoient brebis et parloient l'un à l'autre, sy entendirent les deulz pelerins qu'ilz parloient anglois comme eulz. (5) ¶ Alors l'un des pelerins s'advancha de demander
35 aux pastours quel païs c'estoit et qui en estoit le seigneur. À quoy l'un des bregiers respondy que c'estoit la terre de Kent dont le roy Edouard estoit sire.

4. (1) ¶ Lors les pelerins, oyant que par tel miracle estoient en sy peu d'heure arrivez en leur contree, par grant devotion remercierent Nostre Seigneur Jhesucrist et saint Jehan l'euvangeliste. (2) Sy laisserent les pastours et prindrent leur chemin vers Cancerberi, et de
40 là s'en alerent à Londres où ilz trouverent le roy Edouard, auquel il racon[208v°b]terent de chief en aultre tout ce que saint Jehan leur avoit commandé de dire, et aussy tout ce qu'il leur estoit advenu comme vous avez oy. (3) Sy lui baillierent l'anel qu'il receipt lyement en rendant à Dieu loenges et à monseigneur saint Jehan. (4) Et se prepara le mieulz qu'il polt pour plus seurement passer le morsel mortel au jour que saint Jehan lui avoit mandé et fait
45 sçavoir¹, car puis que c'estoit la volenté de Dieu il en estoit ausy bien content.

^a estre *manque en P1, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C.*

¹ au jour que saint Jehan lui avoit fait sçavoir *P2, P3, P4, V, L, C.*

[156] Comment le roy saint Edouard morut le jour de la Typhanie comme saint Jehan lui avoit mandé par les pelerins* .XXXVIII^e.

1. (1) Quant les pelerins eurent raconté au roy leur message et rendu son anel, pour les bonnes et vrayes nouvelles que raportees lui avoient, leur donna à chascun un moult rice don. (2) Puis, assez tost après, vint la veille de Noel que le bon roy ala aux matines et oÿ le service de ceste haulte feste, mais il devint sy malade que à grant paine polt atendre que le service divin feust adcompli. (3) Sy se fist à son retour couchier en sa chambre sur son lit et ne polt ce jour tenir estat avec ses barons pour eulz solatiier comme il avoit acoustumé de faire les [aultres]^a ennees* par tel jour. (4) Pour quoy toute la joye du pallaix fut convertie en tristesse, car moult se doubterent de perdre leur bon seigneur.

2. (1) ¶ En ce meismes jour Herault, [209r^a] voyant le roy estre malade, assambla tous les haulz barons du royaulme, qui lors estoient venus à court ainsi comme aux bons jours avoient acoustumé de faire. (2) Puis, quant Herault vey les prelatz et barons¹ assamblés, desquelz y avoit pou qui à ses commandemens osaissent desobeïr, il leur dist et remoustra comment le roy n'avoit point d'hoir, pour quoi il seroit bon qu'il ordonnast de son royaulme. (3) Sy lui sambloit bien expedient que ilz alaissent devers lui tandis qu'il avoit ancores vif entendement pour en sçavoir sa volenté, à laquelle chose tous s'acorderent, mais il en y avoit quil²* conseilloit d'envoier querre en Hongrie Edouard Etheling, filz Edouard l'Exilliet qui avoit esté filz de Emond Yrensit, pour ce qu'il estoit du sang royal. (4) Mais yceulz ne furent pas escoutez, car Herault, qui estoit cremu, les pressoit fort d'aler vers le roy, et sy avoit prins un avantparlier nommé Edouard, lequel il avoit instruit de ce qu'il devoit dire et prononcier devant le roy et ses barons. (5) Quant ilz vindrent devers le roy, ilz le veirent³ assez foible et appressé de maladie, mais nonobstant ce, après les salutations en tel cas appartenans faittes, l'amparlier, oyant tous les assistens, dist au roy : (6) « Sire, nous qui cy sommes, et tous ceulx de vostre bonne ville de Londres, sommes grandement [209r^b] courouciez de vostre mal et paine : se amender le peussions!* Et à bonne cause, car vous avez gouverné en paix et bonne justice, tellement que nulz ne s'en doit plaindre.

^a aultres *manque en P1, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C.*

¹ tous les barons *L, C.*

² qui *P2, P3, P4, V, L, C.*

³ trouverent *L.*

3. (1) ¶ Sire, vous sçavez assés que nous sommes tous mortelz, ne il n'est nul qui de la mort puist eschapper*. Vous estes de grant eage et moult pressé de maladie, vous n'avez nulz enfans de vostre sang issus qui après vous puist rengner ne estre roy de cestui vostre païs. (2) Vous avez¹ en vostre vye jusques à present pourveu à la nécessité de vostre peuple et de vostre païs. Sy vous prions que aussy y veulliez pourveoir (3) tellement que après vostre trespas, se Dieu vous prent, ilz ayent seigneur qui les tiengne en pais et bonne justice et qu'ilz l'aient agreable et lui eulz, car aultrement le païs ne peult demourer en bon estat. (4) Veez icy des plus souffissans de vostre royaulme et qui mieulz vous ont amé, par quoy, sire, pour la descharge* de vostre conscience et le pourfit et seureté de vostre peuple, (5) ilz ont regardé que après vous ne leur poez laisser seigneur² qui mieulz ne tant les aime, qui sy bien les deffende et gouverne, ne aussi qu'ilz aient plus agreable que Herault, vostre serouge, qui cy est. (6) Sy vous prient que vous lui quittiés, laissiés, transportez et donnez vostre [209v^a] royaulme et l'en faites roy de vostre voulenté ». (7) ¶ Quant l'amparlier eut ce dit, tous ceulz qui leans estoient commencerent de, à haulte voix, crier³ : « Il dist bien ! Il dist vray ! Soit roy Herault ! Soit roy Harault ! », car ainsy leur avoit ordonné de dire après ce que l'amparlier auroit finé son pourpos, car la plus saine partie des assistens⁴ estoient de son lignage.

4. (1) Quant tous furent apaisiés⁵, le roy Edouard *commanda* que on le levast en son seant, puis dist, le plus hault qu'il polt parler : (2) ¶ « Seigneurs, je vous mercie de ce que vous vos loés de moy. Aussy me loe je de vous tous. Vous me parlés de faire Herault estre roy après moy, et sy sçavez comment j'ay piecha ad ce pourveu par vostre conseil, à mon advis très bien, et comment j'ay donné et laissié mon royaulme au duc Guillame de Nothmandye, Guillame le Bastard, mon cousin. (3) De quoy il a foy et serment de moy et de pluseurs de vous et des aultres les plus grans de mon royaulme, sy vous doit souffire. Et se ainsy estoit que maintenant je donasse à Herault ou à aultre, je doubte que il ne le peust bien tenir en paix ». (4) Et lors dist Herault au roy : « Sire, donnez le moy, je le garderay et deffenderay contre tout homme ». Adont dist le roy : « Herault, tu l'auras, mais [209v^b] je ne congneus oncques le duc Guillame et ses Northmans se tu n'en pers la vye ». (5) Et ce dit, pour ce

¹ avez *manque en L.*

² seigneur *manque en L.*

³ commencerent de haulte voix à crier *V//* commencerent à crier tout hault *P3.*

⁴ des assistens *manque en C.*

⁵ apaisiés *manque en C.*

que les barons pressoient trop fort le roy, il se retourna en son lit arriere d'eulz en disant :
 55 « facht Anglois tel roy ou le duc ou Herault, ou aultre, tel qu'il voldront, je l'ottroi ».

5. (1) ¶ Puis, tantost après, le bon roy Edouard prinst et receipt toutes ses droitures de
 sainte Eglise comme tous bons crestiens doibvent faire, laquelle chose fut ainsy faitte le jour
 saint Jehan l'euvangeliste ensievant. Et en cest estat attendy le plaisir de Nostre Seigneur.
 (2) Après il fist venir devers lui Boniface, l'abbé de Westmoustier, auquel il bailla l'anel
 60 que monseigneur saint Jehan l'euvangeliste lui avoit renvoiïé par les deux pelerins, comme
 vous avez oÿ cy dessus. (3) Et l'abbé le mist honnourablement avec les aultres saintuaires de
 l'eglise de Westmoustier, où ancores au jour d'hui on le peult veoir. (4) ¶ Et ainssy, comme
 vous oés, jeut le bon roy durant sa maladie, atendant la misericorde de Nostre Seigneur
 Jhesucrist, jusques à la veille de la Tiphanie, tousjours reclamant la glorieuse Vierge Marie
 65 et monseigneur saint Jehan l'euvangeliste (5) qu'ilz priassent à Nostre Seigneur pour luy
 adfin que il peust saulvement trespasser de ceste mortelle vye et venir à la joye du ciel
 pardurable.

6. (1) ¶ Le propre veille de la Thipaine, le bon¹ roy saint Edouard rendy son ame [210r°a]
 à Dieu, et gist à Westmoustier², ouquel lieu, pour l'amour de lui, Nostre Seigneur a fait
 70 pluseurs evidens miracles et fait ancores souvent. (2) Et fut l'an de l'incarnation Jhesucrist
 nostre sauveur mil soixante chincq ans. (3) Et depuis il fut translaté et mis en fiertre par le
 benoit martir saint Thomas de Cantorbie, ausquelz deux glorieux amis de Dieu je^a requiers
 qu'ilz veullent prier pour nous*.

[157] Comment Herault le parjur, filz du comte Goduine, fut fait roy d'Engleterre le .XXXIX^e.

1. (1) **Q**uant le bon roy saint Edouard fut trespasé et enterré honnourablement comme
 il appartenoit, les barons du païs, aulcuns ainsy *que* ilz avoient aultreffois requis, volrent
 que on alast querir pour faire leur roy Edouard Etheling, filz de Edouard l'Exillié, qui avoit
 esté filz de Emond Yrensit. (2) Mais Herault, qui estoit le plus grant d'Engleterre, par l'aide
 5 de ses amis, fut fait roy et saisi la possession du royaulme en faulsant³ la foy et promesse

^a le P1, corr. d'après P2, P3, P4, V.

¹ le roy saint Edouard L.

² et gist à Westmoustier (fin) L et C.

³ faillant P3// faillissant V.

qu'il avoit fait au duc Guillaume de Northmandie. (3) ¶ Or advint que en ce meismes an du couronnement Herault, Harolt Harenstreg* arriva en Engleterre atout grant navire chargié¹ de gens d'armes danois. Lequel, quant il eut prins terre, encommença de bouter feux partout et destruire le povre peuple qu'il tourmenta grandement. (4) [210r°b] Et la cause de sa venue
 10 estoit contendant concquerre le royaulme et soy en faire couronner roy. Sy vint en ce point, tout robant et pillant le païs jusques à Werwic où il fist mettre à mort plus de mille hommes, ungz et aultres, dont il y eult bien cent prestres.

2. (1) ¶ Les nouvelles de ceste destruction vindrent au roy Herault, lequel tantost as-
 sambla grant ost et ala à l'encontre des Danois, lesquelz il desconfist, et lui meismes, de
 15 sa main, occist Harolt. (2) Sy n'en eschappa guerres vifz, exepté aulcuns qui avant la fin de la bataille s'enfuirent en leurs nefz à saulveté, puis retournerent en Danemarce dont ilz estoient partis. (3) ¶ Ainsy comme vous oez, occist le roy Herault d'Engleterre Harolt, le roy de Dannemarce, pour laquelle sa premiere gloire il devint tant orgueilleux que oncques de tout le gaaing qu'il conquist en ceste chevauchee n'en vult donner ne departir à ceulz
 20 qui l'avoient servi², (4) ainz le retint à lui, pour quoy les nobles d'Engleterre et la pluspart de tous ses gens se partirent mal contens, et ne demoura avecques lui que les soldoiiers.

[158] Cy devise comment le duc Guillaume le Bastard fut courouciez quant il sceut que Herault s'estoit fait couronner roy d'Engleterre³ contre le serment que fait lui avoit à Baieux* .XL^e.

1. (1) [210v°a] **C**omme doncques il est dit ou chapitre precedent, se fist couronner Herault après la mort saint Edouard sans le consentement du duc Guillaume de Northmandye, qui fut contre le serment et promesse que fait lui avoit comme dit a esté cy dessus. (2) Sy advint que un jour, le duc Guillaume estant ou parcq de Rouvray emprez Rouen, tenant
 5 un arcq en sa main, lequel il esprouvoit pour aller chassier en la forest, vint à lui un varlet qui tout droit venoit d'Engleterre, (3) lequel le traÿ à part et lui dist comment le roy Edouard estoit trespasé de ce monde et comment Herault estoit enoint et couronné.

2. (1) ¶ Quant le duc eult oÿ le varlet⁴, il devint tout pensif, sy bailla l'arc qu'il tenoit à un de ses gens, puis vint passer le Saine et s'en ala à son hostel de Rouen qui seoit sur la riviere.

¹ accompaignié de grant navirez chargiés *L*.

² à ceulx qui bien l'avoient deservy *P2, L, C*.

³ roy du royaulme d'Angleterre *L*.

⁴ message *L*.

10 (2) Sy commença de soy pourmener parmi la salle, estraignant les dens, et aulcunefois il s'apuoit sur un bancq qui là estoit, puis tantost se reprenoit à pourmener, ne il ne pouoit arester en une place. Et sy ne lui osoient ses gens riens dire ne demander la cause de sa tristesse. (3) ¶ Alors, en ceste meisme heure, survint illec un sien seneschal, qui moult estoit privé de lui plus que nul de laians^{a*}, et quant il fut [210v^b] entré en la salle, chascun lui
15 commença à demander quel chose le duc avoit à estre sy pensif. (4) « Ja tost le sçaurons », ce dist le seneschal, puis passa avant et dist au duc : « Sire, pour quoy celez vous vos nouvelles ? Vous n'y poés riens gaignier. (5) Il est commun par ceste ville que Edouard, roy d'Engleterre, est mort et que Herault s'est pajuré* vers vous, car il s'est fait couronner roy d'Engleterre, et sy a prins les hommages de tout le país. (6) – Il est verité, ce dist le duc, sy me poise
20 grandement de la mort du bon roy Edouard, et aussy de Herault qui m'a fait tort ».

3. (1) ¶ Lors s'advança un moult vaillant chevalier nommé Guillame le filz Osber, et dist : « Sire, nulz ne se doibt courouchier de chose qui peust estre amende. Vous ferés bien Herault amender le tort que fait vous a, se en vous ne demeure*, et le destruirez du tout s'il vous plect. (2) Vous avez bonnes gens, emprendés hardiement ! Chose bien emprinse est
25 demi achevee »*. (3) Desquelles parolles Guillame, le filz Osber, appaissa un petit l'ire du duc Guillame, dont il lui sceut bon gré. (4) ¶ Alors le duc, ainsy aulcunement appaisié, manda ses conseillers qu'il avoit à Rouen et, par leur conseil, envoya messages notables en Engleterre devers le roy Herault lui sommer qu'il tenist son serment [211r^a] et que il lui feist sa raison telle que promist lui avoit. (5) Mais Herault leur respondy moult orgueilleusement, disant
30 que en riens il n'estoit tenu au duc Guillame et que en nulle maniere il ne le doubtoit. (6) Sy s'en departirent atant les legatz et retournerent à Rouen devers le duc Guillame auquel ilz firent leur raport.

4. (1) ¶ Le duc Guillame, oyant ces nouvelles, par le conseil de ses barons, envoya deffier le roy Herault, lequel se voiant deffiié par le duc Guillame, se au premier il avoit orgueilleusement
35 sement respondu, ancores respondit il plus fierement¹ à celui qui le vint deffier de part le duc², (2) ¶ car il lui dist que ja ne prenderoit à femme la fille du duc Guillame et que lui ne toute sa puissance il ne doubtoit. (3) ¶ Adont le duc, voyant que le roy Herault ne le prisoit

^a plus que nul et de laians *P1, P4, corr. d'après P2, C et V*// plus que nul de son hostel *P3*// plus que homme de leans *L*.

¹ plus malheureusement et plus fierement *L*.

² par le command du duc Guillaume *L*.

ne ne amoit riens, ne en nulle maniere il ne se repentoit de sa desloiaulté, il assambla ses especiaulz amis, c'est à sçavoir Odon, evesque de Baieux et Robert, comte de Mortaigne qui estoient ses freres de par sa mere, Robert le comte d'Eu, Rogier du mont Gomer, Guillame, le filz Osber, sire de Vertueil, Gauttier Guiffart, conte de Longueuille et Rogier Veulles, sire de Belmont*, ausquelz le duc jehy et conta¹ comment Herault lui avoit menti sa foy et lui volloit tollir le royaulme d'Engleterre. (4) De laquelle chose il leur demanda conseil, et les dessus nommez² lui respondirent tout d'un acord : « Sire, la chose ne fait pas à laisser en tel estat. (5) Vous le pourchasserez se Dieu plest et, quant est de nous, il n'en y a nulz que en ce cas ne vous serve et aide de corps et de biens teillement que pour terre vendre ou engagier ne lairons que vous ne soiez servit. (6) Mais en ce fait avez bien mestier du bon conseil et aide de tous vos amis. Sy les faites assamblar et leur remoustrer vostre fait en leur requerant ayde selon vostre besoing, (7) car par leur conseil vous volés du tout ouvrir, et il est de raison que qui paye l'escot, qu'il soit à l'asseoir »*.

5. (1) **A**lors fist le duc Guillame³ assamblar gens de tous les estas de Northmandie ausquelz il remoustra de point en point comme Herault lui voloit oster son droit, sy leur prioit que conseillier et aidier le vouldissent à ce besoing. (2) À quoy ilz respondirent que sur ce ilz auroient advis. Sy se traïrent d'une part à conseil où il y eult maintes oppinions alleguies et redarguees, car les ungz disoient que on lui aidast de navires et de vivres, (3) les autres disoient qu'ilz passeroient la mer avec lui, et les aulcuns disoient que il n'avoient point puissance de lui aydier, car ilz debvoient assez et sy n'avoient riens*, sy s'assambloient par [211v°a] tropeaulz, cy .x., cy .xx., cy .xxx., (4) et lors le filz Osber, voyant ce, prinst la parole et dist : « Seigneurs, pour quoy estrivez vous ainsy ? Le duc est vostre seigneur qui a besoing de vous. Et de son affaire, s'il peult venir à son entente, vous en porrez tous mieulz vailoir. (5) Vous vos devriés offrir à lui sans atendre qu'il vous requisist puis que vous sçavez sa necessité. Se vous lui faillez et il venist à son entente, il lui en souveroit. Moustrez que vous l'amez et faictes liement ce que vous ferés ».

6. (1) ¶ Adont dirent les aulcuns : « Il est vray qu'il est nostre seigneur, et se nous lui paions ses rentes il peult bien souffire. Nous ne sommes pas tenus de l'aler servir outremer, nous sommes moult grevez de ses guerres. (2) Se il lui prenoit mal de son emprinse, nous en porrions estre perilz ». Ces choses et moult d'autres disoient les aulcuns. (3) Finablement,

¹ congnot et racompta *L.*

² nommez *manque en C.*

³ Alors fist assamblar gens de tous les estas... *L.*

après pluseurs parolles et remonstrances moult belles¹ que leur fist le filz Osber, ilz furent d'accord que il feist leur responce au duc *pour* eulz tous, car il sçavoit bien leur estat et leur pouoir. (4) ¶ Alors le filz Osber leur dist : « Toutefois, se *vous* ne voulés faire ce que je ordonnerai, ne m'en chargiés pas ». À quoy ilz respondirent : « Sy ferons, nous l'adcomplirons car vous sçavez nostre puissance et partie de nostre volenté comme dit vous avons ».

7. (1) [211v°b] ¶ Adont retournerent devant le duc Guillaume. Et lors le chevalier parla et dist en telle maniere : « Sire, je ne cuide pas que en tout le demourant du monde y ait telz gens comme ceulz cy sont. (2) Vous sçavez les paines et grans travaulz qu'ilz ont eu et porté pour *vostre* droit garder es^a services que ilz vous ont fais. Et se par cy devant ont bien fait, ancores veullent il mieulz faire, car deçà mer et delà², partout vous veullent il servir. (3) Qui a tenu en *vostre* service .x. chevalliers, il en terrai .xx. au dessus. Alez devant, ilz vous sievront, ne les espargniés de riens. Et quant est de moy, je vous serviray de .xl. nefz chargiez de bons combatans ».

8. (1) ¶ Quant les prelatz, barons et aultres seigneurs qui là estoient, qui avoient le dit chevalier chargé de faire la responce pour eulz au duc Guillaume, l'oÿrent ainsy parler, ilz furent tous esbahis. Sy commencerent les aulcuns de crier à haulte voix : (2) « Nennil, nennil! Ainsy n'ira il pas. Quant il aura à faire en son païs *nous* lui ferons les services que nous lui debvons faire. Nous ne le debvons point servir à conquerre aultrui heritage ou tenement, ne aler outremer pour lui. (3) Nous ne *vous* avons point chargé de telle responce ». Et les aultres commencerent à dirent : « C'est verité. Se *nous* alions avec lui, il seroit tenu à heritage ». Sy se commenchieurent à assambler par tropeaulz et mener grant murmure et *cetera*.

[159, 212r°] Cy parle de l'assamblee que fist le duc Guillaume pour aler en Engleterre .XLI^e.

1. (1) Quant le duc Guillaume oÿ ce, il fut moult couroucié, sy se traist en une chambre à part en laquelle il fist appeller ceulx en qui il se fioit le plus, par le conseil desquelz il fist illec venir tous ses barons, l'un après l'autre, (2) et là leur demanda se ilz lui voloient faire

^a et P1, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C.

¹ après pluseurs belles remonstrances P2, P3, P4, V, L, C.

² deçà mer et dela mer P2, P3, L, V.

a[212r°b]ide et qu'il* ne leur faisoit pas ceste requeste pour eulx prejuditiier, ne que ores ne
 5 ou tempz ad venir lui ne les siens n'y contendroient que à courtoisie, (3) et que telles lettres
 d'assurances que ilz en vouloient deviser leur passeroit¹. Et par ce moiien la pluspart des
 barons lui promisrent ayde de gens, l'un plus, l'autre mains. [212v°a] Et tout le nombre fist
 mettre par escript.

2. (1) ¶ Odon, son frere evesque, lui promist .xl. nefz chargiez fournies^{a*}, l'evesque du
 10 Manx .xxx., et ainsy chascun endroit soy. Après ce, il requist Bretons, Manceaulz, Angevins,
 ceulz de Boulongne et de Pontieu, et à tous ceulx qui voldrent demander terre en Engleterre,
 il leur acorda se il le concqueroit. (2) ¶ D'autre part manda sauldoiiers à tous costez où
 il en cuida avoir, puis s'en ala à Saint-Grenier en Beauvoisin devers le roy de France qui là
 estoit, sy lui demoustra le tort que Herault lui faisoit, en lui requerant son aide. (3) Mais
 15 le roy lui dist que grandement folloioit de sy grant faix entreprendre. « Sire, dist le duc, vous
 estes mon seigneur. S'il vous plect à moy aidier à mon droit pourchassier et conquerre le
 puisse, je le tendray de vous^{2*} et vous en ferai hommage ».

3. (1) ¶ Lors parla le roy à son conseil de ceste matere, mais ilz lui prierent que nulle-
 ment il ne souffrist le duc de Northmandie passer la mer³, car il sçavoit bien qu'en la puis-
 20 sance que il avoit de present, comment mal obeïssoit à lui, et ancores y obeïroit il moins se
 il avoit la puissance d'Engleterre, (2) « ce qu'il vous requiert est en son pourfit et à vostre
 dommage. Se vostre païs [212v°b] lui aide, il en sera grevé s'il fault à son entente, car vous
 aurez les Anglois ennemis à tousjours mais ». (3) Et adont le roy de France, aiant oÿ le res-
 ponde de son conseil, escondist du tout le duc Guillaume de sa requeste. (4) **Q**uant le duc
 25 Guillaume le Bastard eut oÿ le roy de France ainsy parler, il en fut moult yriez, sy prinst
 congié de lui en disant : « Se je vieng à mon entente, je serai tenu à ceulz qui m'auront
 aidé, et se je i fail⁴, j'en serai quitte pour ma teste. Mes enfans se deffenderont, se Dieu
 plaist, de leurs ennemis »⁵.

^a .xl. nefz chargiez fourmens *P1, L, corr. d'après P2, P4, C*// .xl. nefz chargiez de tout ce que mestier estoit *P3*//
 .xl. nefz chargiez de tout ce que mestier leur seroit *V*.

¹ ne que ores ne ou temps ad venir lui ne les siens n'y contendroient de les asservir en riens, ains leur rendroit
 le plaisir si compaignie lui vouloient tenir en ce voyage dessus dit *P3, V*.

² je tendray Engleterre de vous *P2, P3, P4, V, L, C*.

³ ilz lui dirent que nullement ne souffrist que le ducq Guillaume de Northmandie passast la mer *L*.

⁴ fauls *P3*.

⁵ Mes enfans se deffenderont de leurs ennemis, se Dieu plect *P2, L, C*.

4. (1) ¶ Lors se parti le duc du roy Phelippe de France, le premier de ce nom, puis s'en
30 ala devers le comte de Flandres, duquel il avoit la seur espouzee, sy lui requist son ayde.
(2) Et le comte lui dist qu'il volroit bien sçavoir quelle portion il auroit en Engleterre s'il la
conqueroit. Et le duc lui respondy que il lui enveroit par escript, et tantost se parti de
lui. (3) Puis, quant il fut eslongié du comté, il prinst une peau de parchemin, sy [la]^a fist
plier comme une lettre close, sans avoir riens escript dedens. Et au dehors fist escrire¹ :
35 (4) « Beau frere, d'Engleterre aurez ce que escript dedens trouverez² ». Et quant le conte
tint le peau, il l'ouvri, mais il n'y trouva riens, sy le moustra au messagier qui les lui avoit
aportees de part le duc [213r^a] Guillame. Et le messagier lui dist : (5) « Sire, le duc a vostre
seur espouzee, ses enfans sont vos nepveux, il leur veult conquérir terre et honneur. Vous
ne deussiez pas demander loier de conquerre ce qui eust esté vostre ». (6) De ceste chose
40 demoura le comte tout pensif, et le contesse aussy. Et le message s'en retourna atant vers
le duc.

5. (1) ¶ Ce fait, le duc assambla son conseil, par la deliberation duquel il envoya mes-
sages notables et bons clerks devers le pape et le siege de Romme moustrer son droit et
comment Herault s'estoit contre lui parjuré, (2) en requerant licence au saint Pere de conc-
45 querre son droit, et soy soubmetant, se Dieu lui donnoit grace de y pourvoir³, de tenir le
royaulme d'Engleterre de Dieu et du Pere saint. (3) Sur ce, les cardinaulz examinerent la
cause du duc Guillame et, par deliberation, le pape lui envoya un gonfanon de l'eglise saint
Pierre et un anel d'or où il avoit une pierre moult rice, et dessoubz celle pierre, avoit un
des cheveux saint Pierre enclos. (4) ¶ Or advint que l'annee devant que le duc Guillame
50 conquist Engleterre, il aparut au ciel une estoille qui avoit trois longues keues qui s'en-
clinoient vers midi. (5) Et fut lors declairié par les clerks que telles estoilles se moustroient
coustumierement quant en un royaulme devoit avoir nouvel roy. Et dirent selon la science
d'astronomie [213r^b] que celle estoille estoit proprement nommee commette.

^a la manque en P1 et P4, ajouté d'après P2, P3, V, L, C.

¹ et deseure avoit escript P3, V// au dehors commanda escripre L.

² Beau frere, d'Engleterre aurez ce qu'en ces lettres trouverez P3, V// Beau frere, d'Engleterre aurez (fin) L, C.

³ parvenir P2, P3, L, C.

[160] Comment toutes manieres de gens s'offrirent au duc Guillame le Bastard pour aler en Engleterre avec lui le .XLII^e.

1. (1) **Q**uant le duc Guillame ot oÿ l'ordonnance du Pere Saint et receu le gonfanon et l'anel, il en eut grant joye, et non sans cause. Sy fist appareillier ses navires et pourvisions sur les portz. (2) Et quant ses gens veirent la maniere¹ de ses ordonnances, ilz vindrent tous offrir à le servir, telement que la mere lui offroit son enfant et chascun tout ce que il pooit
5 finer.

2. (1) ¶ Quant le duc Guillame ot toute se navire apprestee, il le fist mener sur la riviere de Somme qui depart Ponthieu et Vimeu. Et là s'assamblèrent les bons amis du duc Guillame, c'est à sçavoir beaucoup de grans seigneurs et gens de tous païs, (2) sans avoir esté semons ne requis du duc Guillame, dont aucuns y avoit qui demandoient gages, et assez d'autres
10 qui ne demandoient que le passage et que le duc leur donnast ce qu'ilz porroient finer conquerre² : (3) les ungs un chastel, les autres une dame par mariage. Sy n'estoit nulz de lui escondis, ains acordoit à chascun sa demande en faisant plaisir à tout homme selon son pouoir.

3. (1) ¶ À Saint Walleri [213v^a] sejourna le duc Guillame et ses gens³ longuement en
15 attendant le bon vent qui leur estoit contraire. (2) Et pouoient estre sy, comme aucunes escriptures tesmoignent*, .viii^{cz}. .iiii^{xx}. et .xvi. grans nefz portant grans voilles, sans plusieurs menus vaisseaulz qui aloient aux costez et *cetera*.

[161] Comment le corps de Monseigneur saint Walleri fut portez hors de son eglise .XLIII^e.

1. (1) **L**e duc Guillame estant illec sejournant à grant meschief de ce vent qui ne venoit, il se complaigni une fois devant un saint preudhomme qui dist : « Requerez Monseigneur saint Waleri de bon ceur et il ne vous faudra point ». (2) Et lors le duc fist apporter le corps de saint Walleri hors de l'eglise et mettre sur un drap d'or à la veue de toutes ses gens,
5 où il lui fist priere et offrande en commandant à tous ses gens que tous lui feissent oblation, chascun selon son pouoir⁴, (3) ce que ilz firent tous et par ainsy le corps saint fut tout

¹ le navire et la maniere *L*.

² conquerre *P2, P3, V, L, C*.

³ et ses gens *manque en L et C*.

⁴ à la veue de tous ses gens et pria que chascun lui fist oblation, chascun selon son pouoir *P3//* à la veue de

couvert d'argent. Et advint que en celle meisme nuit le vent se tourna et heurent tempz à souhet. (4) ¶ Au matin le duc Guillame, voyant le tempz en bonne disposition, regrantia Dieu et monseigneur saint Waleri, puis fist tirer tout son navire dedens la mer et tant
10 exploi[213v°b]tier qu'ilz arriverent au port de Hastingues en Engleterre.

2. (1) ¶ Quant ilz furent arrivez, le duc fist toutes ses nefz atachier ensemble. Et puis, quant la maree fut retraitte et les vaisseaulz arestez sur le sablon à secq, descendirent premierement les archiers qui estoient tous cours vestus et tondus par dessus les oreilles. (2) Aprez descendirent gens d'armes, tous armez, prestz de combatre, qui tous se misrent
15 en bataille sur la rive de la mer. Après furent mis hors sommiers, chevaux, vivres et toutes choses communes. (3) Après issirent charpentiers, machons et ouvriers de bras, lesquelz misrent hors trois chasteaulz de bois que le duc avoit fait charpenter et ordonner tous prestz pour les asseoir.

3. (1) ¶ Puis ces choses ainsy faittes, le duc issi. Mais ainsy comme il mist le premier pié
20 à terre, il lui failli, et convint qu'il meist les deux mains par terre, dont aulcuns dirent que c'estoit mauvais signe. (2) Mais adont il dist à ses barons : « Seigneurs, sachiés que c'est signe que ceste terre que j'ai prins et saisi à deux mains, à l'aide de Dieu et de vous, mes amis, je la conquerray, et qui la me contredira, par la resplendeur Dieu, il aura la bataille à moy! »* (3) Et alors l'un de ses chevaliers s'en ala à une maison couverte de feurre, sy
25 prinst une puignie de la couver[214r°a]ture et la tendy au duc en disant : (4) « Sire, je vous baille la saisine de ce royaume et je vous prometz que, avant qu'il soit un an, je vous en verray seigneur ou je y morrai, dont le duc le remercia »*.

4. (1) ¶ Ces choses ainsy faittes, le duc commanda le disner à appareillier, et lors veissiés feux alumer, cuisines aprester et varletz par villes et hameaulz fuir pourchassier tout che
30 dont mestier avoient. (2) Puis, quant les tables furent mises, le duc s'assist et fist disner avecques lui pluseurs de ses barons, sy lui ala souvenir que, à Saint Waleri, un clerc qui se faisoit devin lui avoit dit que sceurement il passeroit la mer, mais il ne se combateroit point, car Herault lui donroit et offeroit tant que le duc seroit content de lui laisser le royaume, pourveu que il le tendroit de lui¹. (3) Sy demanda le duc ou le clercq estoit, et on lui dist
35 que la nef où il estoit fut perie, et ancores une aultre, mais plus n'en avoit perdu que ces

tous ses gens d'armes affin qu'i lui feissent oblation, chascun selon son pouoir V// à la veue de tous ses gens, où il lui commança à faire priere et offrande en commandant à tous ses hommes que tous lui feissent oblation, moult devotement, en grant reverence, cascun selon son pouoir L.

¹ content de luy (fin) C.

deux en son voiaige. (4) « Par ma foi, ce dist adont le duc, il n'est pas sage qui mieulz pense d'aultrui pourfit que du sien*. Toutefois je suis passé, Dieu face qu'il fera du surplus, car du tout je me metz en sa merci ». et *cetera*.

[162] Comment le duc Guillame fist effondrer¹ et ardoir ses vaisseaux*, et du roi Herault qui occist son frere appellé Costi .XLIIII^e.

1. (1) Quant le duc eut disné, il assambla tout son conseil et ordonna que tous les vaisseaulz feussent perchiés² et effondrez ou ars³ adfin que nulz ne s'en peust fuir ne retourner en Northmandye pour chose qui peust advenir. (2) ¶ Ce fait et adcompli, le duc fist adviser trois places où il fist asseoir les trois chasteaulz de boiz qu'il avoit amenez avecques lui, lesquels, quant ilz furent assis, il les fist garnir de vivres et faire fossez tout entour, (3) en les mettant à deffence par le meilleure maniere qu'il oncques polt, car il y mist bonne garnison de gens d'armes adfin qu'i⁴, lui et sa compagnie, en cas neccessaire, se y peussent retraire à saulveté.

2. (1) En ce tempz que le duc arriva en Engleterre, le roy Herault estoit alez outre la riviere du Hombre et avoit tout nouvellement mis à mort un sien frere pour ce que, après ce que Herault ot prins la possession du royaume d'Engleterre, (2) il lui requist que pour sa portion de terre il lui laisast l'heritaige que Goduine, leur pere, tenoit en son vivant, et il lui en feroit ce que leur dit perre en faisoit au roy Edouard, quant tous deux vivoient. (3) De laquelle chose le roy Herault l'escondy, [214v°a] et pour ce Costi estoit alez en Danemarce devers ses parens de par sa mere, et avoit prins le plus qu'il avoit peu finer de gens, (4) sy estoit entrés en Engleterre emprez un lieu appellé Pontfort. Mais quant le roy, son frere, le sceut, il le vint combatre et là l'occist*.

¹ rompre *L*.

² rompus *L*.

³ perchiés ou ars *C*.

⁴ que *P2, P3, P4, V, L, C*.

[163] Comment le roy Herault fut adverti que Northmans estoient descendus en Engleterre .XLV^e.

1. (1) **A**insy comme Herault s'en revenoit vers Londres, moult joieulz de sa victoire qu'il avoit eue à l'encontre des Danois, un chevalier, qui avoit veu et advisé la facion des Northmans et la maniere qu'ilz tenoient, vint à l'encontre de lui et, après la salutation faite il dist ainsy : (2) « Sire, Northmans sont descendus au port de Hastings où ilz ont prins
5 terre à grant puissance, et ont illec fermé trois chasteaulz de boiz, lesquelz ilz ont moult bien garnis¹ de toutes choses necessaires, sy destruisent vostre païs et tout là environ ».

2. (1) ¶ De ces nouvelles fut la joye Heraut pervertie en diverses imaginations, sy dist que moult lui pesoit qu'il n'avoit esté à leur arriver, car grant dhommage leur eust porté. Sy demanda au chevalier^a quelz gens les Northmans pouoient bien estre, à quoy il respondy
10 qu'il y avoit nombré [214v^ob] .viii^{cz}. grans vaisseaulz, sans les petis, dont il y avoit foison. (2) Lors fist le roy Herault escrire lettres et mandemens parmi le royaume d'Engleterre, et fist crier que tous hommes qui pouoient baston porter venissent sans nul sejour vers lui à Londres où il s'en ala le plus tost qu'il polt. (3) Mais un hault baron du païs, qui moult amoit le duc Guillame, lui fist sçavoir que endedens briefz jours le roy Herault seroit fort
15 de cent mille hommes, et que tantost s'en retourneroit en Northmandye se il faisoit comme sage. (4) À quoy le duc Guillame respondy que se il n'avoit que .xx^m. hommes telz qu'il en trouveroit pluseurs en sa compaignie, sy oseroit il bien attendre le roy et toute sa puissance veu son bon droit et juste querelle^{2*}.

3. (1) ¶ Quant le duc Guillame se fut ainsy reposé et rafresci ses gens et chevaulz,
20 sachant que le roy Herault assambloit ses gens à Londres, il fist venir vers lui un moisne de Fescam l'abaÿe, surnommé Margod*, (2) auquel le duc, qui le congnoissoit et avoit en lui grant fiance, dist sa volenté, puis l'envoia à Londres où le roy Herault estoit et *cetera*.

^a aux chevaliers P1, P4, corr. d'après P2, P3, V, L, C.

¹ pourvez et garnis C.

² qui moult amoit le duc Guillame respondi que se il n'avoit que .xx^m homme... C.

[164] Cy parle du message au duc Guillaume .XLVI^e.

1. (1) **M**argod^a le moisne vint à Londres où il trouva le roy Herault qui là assamblloit son ost, sy lui dist devant [215r^a] tous : « Sire, je suis message au duc Guillaume de Northmandye qui m'envoie devers vous pour vous ramentevoir¹ le serment que à Baieux lui feistes publicquement sur tant de sains relicquaires, (2) et il tient tant de bien estre en vostre personne que
5 au contraire ne voldriés aler, mais si aulcunement vous estes fourvoiez au prejudice d'icel-
lui vostre serment, corrigiés vous et lui rendez ce en quoy vos ancesseurs n'eurent oncques
droit. (3) Laissez lui le royaulme d'Engleterre que le bon roy Edouard, en son vivant, lui
donna, dont vous propre lui feistes le message. (4) Ne soiez cause de vouloir destruire la
crestienneté, car se vous vos combatez, sachiez que pluseurs en morront qui ne l'ont pas
10 deservi, et se ainsy ne le voulez faire, il vous mande par moy qu'il le pense conquerre à
l'ayde de Dieu et du bon droit qu'il y a ».

2. (1) ¶ Quant le roy Herault oy dant Hue Margod ainsy parler, il commença à rougir
d'ire et lui voullir² courre sus. (2) Mais un sien frere nommé Guert le retint et dist au moisne
qu'il se partist de là, ce qu'il fist sans aultre responce avoir, et s'en vint au duc Guillaume à
15 qui il conta tout ce qu'il avoit trouvé et *cetera*.

[165] Cy parle du message du roy Herault .XLVII^e.

1. (1) **Q**uant le moisne se fut departi de Londres, le roy Herault manda [215r^b] devers
lui venir un messagier qui bien parloit le langage françois, sy lui dist : « Va au duc Guillaume,
sy lui dy de par moy qu'il ne me sieve plus du serment que je lui ay fait, car se aulcun ly³
en fis, ce fut par paour et contrainte. Il me tenoit en son país, à mercy, et m'eust retenu
5 prisonnier se je n'eusse obeÿ à sa volenté. Serment par contrainte ne fait à tenir*. (3) Dis
lui qu'il s'en retourne en son país et je lui donray du mien, sy lui ferai refaire ses nefz, et se
ainsy faire ne le veult, dy lui que samedy me combatrai à lui se il me ost^{4*} attendre ».

2. (1) ¶ Le message, en obeïssant aux commandemens de son seigneur, vint au duc
Guillaume et lui dist ce qu'il lui estoit chargé. Mais quant le duc eut bien entendu le message,

^a Largod P1, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C.

¹ racompter L, C.

² voult P2, L, C// vouloit P3, V.

³ luy P2, P3, V, L, C.

⁴ ose P2, P3, L, C.

10 il respondy : (2) « Tu diras à Herault que des offres qu'il me fait je l'en merchie, et que je ne suis pas venu en cel paÿs à tel compaignie pour avoir seullement les estrelins, ains pour avoir la joÿssance de toute la terre comme il m'est de droit appartenant, (3) et aussy que juré et fiancé le m'a, car le bon roy Edouard le me donna en me baillant le filz et le nepveu de Godwine en hostage. (4) Je conquerray mon droit et sapmedy, au plaisir de Nostre Seigneur,

15 me trouvera prest de [215v°a] combatre à lui, se mestier est, et lui moustreray telz enseignes que il me sçaura bien où trouver ».

3. (1) ¶ Puis fist le duc Guillame donner au messagier¹ un cheval de pris et une robe de quarante escus d'or. Sy s'en parti atant le messagier² moult resjouÿ de ce beau don et s'en vint devers son seigneur, le roy Herault, auquel il moustra tout ce que le duc lui avoit

20 donné. (2) Puis lui dist la responce que il avoit eue. Et adont le roy se repenti grandement de la fiere responce qu'il avoit faite au messagier du duc. (3) ¶ Entre tant que messages aloient et venoient d'un costé et d'aulture, Anglois s'assambloient, c'est à sçavoir princes, barons et tous nobles, ceulz des citez, des villes, des chasteaus, des portz et des bourgz, contes, chevaliers et vasseaulz, (4) ceulz de Londres, ceulz de Kent, ceulx de Harfort, ceulx

25 de Sexe, ceulz de Suree, de Suxesse, de Saint Emond, de Suffort, de Norwis, de Norfort, de Cantorbie, de Stanfort, de Bellefort, de Norcham, de Hantonne, de Werwic, de Belkinke, de Ham, Derby, de Lindersie, de Incolle, de Sallebiere, de Doetere, de Wedesumessete, de Clocestre, de Galles, de la ducie de Lanclastre et d'aulture pluseurs regions^{3*}. Y vindrent gens en moult grant nombre ainsy comme innumerable et *cetera*.

30 4. (1) [215v°b] Quant le roy Herault vey ses gens venus en sy grant multitude, il se parti de Londres et se mist aux champz avecques toute sa compaignie. (2) ¶ Lors Guert, frere de Herault, le mist à raison et lui dist : « Monseigneur, je vous conseille que demourez à Londres et que moy, qui n'ay foy, serment ne nulle acointance au duc Guillame, me combatre contre lui, car se vous vous parjurez, je suis tout certain qu'il vous mescherra. (3) Et moy,

35 se je suis ou prins ou mort, vous vous porrez bien recouvrer. Faites tous les biens du païs mettre à saulveté, que les Northmans ne puissent trouver nulz vivres, et par ceste maniere vous porrez peult estre acorder vous et le duc Guillame ».

5. (1) ¶ « Par foy, Guert, dist le roy Herault à son frere, ce ne feray je mie ! Ja Dieu ne plaise que le païs que j'ay à garder je sueffre destruire. Je me combateray avec mes hommes,

¹ Puis fist donner au messagier... C.

² chevalier C.

³ et d'aultres pluseurs regions P2, P3, P4, V, L, C.

40 car avecques eulz veul vivre et morir se mestier est ». (2) Et adont les Anglois erramment
chevaucherent jusques à un lieu que le roy leur avoir dit, où il les fist arrester et dist que illec
attenderoit les Northmans. Sy commanda chascun à logier, (3) puis fist faire grans fossés
entour de son ost et n'y laissa que trois estroittes entrees, lequel lieu est de present appellé
« l'Abaye de la bataille »*, comme cy après sera dit. (4) Et illec fist le roy Herault drechier
45 [216r°a] sa baniere et son maistre estandart, et ordonna ou constitua ses cappitaines de gens
ad ce ydoines, selon son advis, pour conduire son exercite qui estoit moult grant. Puis, quant
ce fut fait, il appella son frere Guert et lui dist : (5) « Beau frere, certes, moult volentiers
verroie la maniere et conduite des Northmans ». Et Guert lui respondy : « Sire, montons
demain au matin sur deux bons coursiers et chevalchons celle part ». (6) Ce qu'ilz firent, sy
50 exploiterent tant qu'ilz vindrent en un lieu dont ilz peurent clerement apperchevoir toute la
contenance des Northmans. Sy y veirent tentes et pavillons, loges et fueillies à merveilles.
(7) Ilz oïrent trompes, tambours, instrumens et chevaulz hennir en grant nombre. Ilz veoient
heaulmes et escus reluire au soleil, qui par dessus resplendissoit, et sy veoient comme innu-
merable peuple, tous blans armés, aler et venir par les tentes et logis. Et alors Herault dist
55 à Guert : (8) « Beau frere, par foy ^{a*}, veez icy grant nombre de gens en belle compaignie et
ordonnance¹. Grant peril sera de les atendre, il seroit bon, à mon advis, de nous retraire à
Londres tant que nous euissions plus de gens (9) ou, se bon vous semble, je retournerai à
Londres et iray assambler le plus de gens que je porrai, et vous demourrez avec nos gens
au lieu où nous sommes logiés. Il y a forte place et, le plus brief que [216r°b] possible me
60 sera, je retourneray icy devers vous ».

6. (1) ¶ « Haa, ce dist Guert, faultz traire, lasce et couard, il est trop tard de ce faire,
le cuer vous fault ainchois que vous aiiez feru cop de lance ne d'espee et que vous soiés
blechiés ou navrés. (2) Quant je vous conseillay ceste chose, riens n'en vouldistes faire, ains
comme presumptueux en respondistes moult fierement. Vostre orgueil est en peu de terme
65 fort abatu, qui pour seullement veoir vos ennemis estes desconfi et avez sy grant paour.
(3) Se vous retournez, l'en dira que vous fuirez, et se vous fuiez, qui tenra vos gens ? Et s'ilz
estoient departis, qui les rassambleroit ? (4) Vous ne vallés riens ! Pas n'estes digne de porter
nom de roy car vous estes parjure et mauvais sur tous hommes ».

7. (1) ¶ Finablement, entre les deux freres y eut sy grosses parolles que hastivement

^a par foy, dist,... P1, P4// par foy, dist il,... P3, corr. d'après P2, V, L, C où l'incise ne figure pas.

¹ belle ordonnance P2, L, C.

70 Guert sacha¹ son espee pour voloir son frere mectre à mort, mais Herault guenci et fui
 ensus de lui. (2) Et ainsy comme ilz estoient en cest estrif, sourvindrent illec de leurs gens
 qui les queroient, car nulz ne sçavoit que ilz estoient devenus, lesquelz les separerent l'un de
 l'autre et s'en r[et]ournerent^a en leur ost*. (3) Puis, quant il furent arrivez, Herault ordonna
 deux espies qui bien parloient françois, ausquelz il chargea d'aler en l'ost des Northmans
 75 pour encquerre et lui rapporter quelz grans seigneurs [216v°a] y estoient et combien de
 gens ilz pouoient estre. Mais ja ne furent sy tost entrés en l'ost des Northmans^{2*} qu'ilz
 ne feussent appercheus, prins et menez devant le duc Guillaume. (4) Et comme ilz eussent
 confessé* comment ilz estoient venus pour espier l'ost, ilz cuidoient estre mors. Mais le duc
 Guillaume leur fist donner à boire, à mengier et eulx bien aisier. Puis les fist mener par tout
 80 l'ost où ilz volrent aler. Et ce fait, les laissa aller où bon leur sembla sans eulz malfaire.

8. (1) ¶ Quant ilz furent retournez en leur ost, ilz dirent moult de bien et d'honneur du
 duc Guillaume, et i eult l'un des deux espies qui cuida, pour ce que les gens du duc Guillaume
 estoient tonduz et rez dessus les oreilles, que ce feussent tous prestres. (2) Sy dist que le
 duc des Northmans avoit plus de prestres en sa compaignie que le roy Herault n'avoit de
 85 chevaliers. Et lors furent les Anglois moult espoventez de ainsy oïr parler les espies*.

**[166] Cy parle du second message que le duc Guillaume envoia devers le roy Herault
 .XLVIII^e.**

1. (1) **T**antost que les espies furent despartis de l'ost du duc, il envoia³ ancores un
 aultre moisne, moult sage homme et hardy en parolles, pour aler devers le roy Herault lui
 dire et remoustrer pluseurs [216v°b] choses. (2) Et si comme Anglois veirent le moisne
 devant Herault, ilz s'assamblerent entour lui pour oïr recorder son message. Et le moisne
 5 dist tout clerement au roy Herault : (3) « Sire, le duc de Northmandye vous mande par moy
 que vous sachiés de trois choses l'une, laquelle que mieulx vous plest, c'est à sçavoir que
 vous lui rendez le royaume d'Engleterre et prenez sa fille en mariage, sy comme vous lui

^a rournerent P1, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C.

¹ tira P3.

² il chargea d'aler en l'ost des Northmans qu'ilz ne feussent appercheus, prins et menez devant le duc Guillaume L.

³ ordonna P2, L, C.

promistes et eustes en convent^{1*} et lui jurastes sur les sains reliquaires et Evangilles, (4) ou que le discord d'entre vous deux mettez en l'ordonnance du pappe, (5) ou que vous et lui
 10 vous combatez corps à corps et ne faites pas morir vostre peuple d'un costé et d'aulture, par tel sy que, cellui qui aura la victoire et matera son compaignon, le royaulme lui demourra paisiblement sans contredit ». (6) Et lors respondy Herault sans quelque conseil ou advis : « Nul convenant ne promesse par moy à ton seigneur faite ne lui tenray. Sur le pappe ne me submetray ne ja corps contre corps à lui je ne me combatray »*.

[167] Comment le duc Guillaume ala pour semondre le roy Herault, le chapitre .XLIX^e.

1. (1) **Q**uant le moisne eult oÿ la response de Herault, il s'en retourna vers le duc Guillaume auquel il raconta [217r^a] ce que Herault lui avoit respondu. Sy assambla le roy^{2*} ses barons et leur dist : (2) « Seigneurs, j'ay sommé Herault par lettres³ et puis par certains messages de moy faire raison. Sy le veul sommer de ma personne à la sienne et lui^a
 5 dire qu'il est parjure s'il ne me tient son convenant. (3) Toutesvoies, s'il se veult acorder avecques moy, je lui lairai toute la terre d'oultre le Hombre devers Escoche ». (4) ¶ À ce conseil s'accorderent ses barons et lui dirent : « Sire, faites le parlement brief. Se nous devons combatre, sy soit ce tost, car chascun jour viennent gens à Herault. – Par ma foy, ce dist le duc, se hui ne sommes d'acord, demain aurons nous la bataille ».

10 2. (1) ¶ Lors monta le duc sur un bon destrier a⁴ .xx. chevalliers avecques lui, sy se misrent au chemin pour aler vers l'ost des Anglois. (2) Et tantost après, cent chevalliers bien montez sievirent le duc un peu longuet. Puis après eulz monterent mille qui les sievyrent, et tousjours veoient le duc à l'ueil^{5*}. (3) ¶ Quant le duc fut sy avant qu'il polt plainement choisir ses ennemis, il s'arresta et envoya derechief un blancq moisne* à Herault lui dire
 15 qu'il vouloit parler à lui (4) et que sceurement il venist sur les champs et amenast avec lui

^a vous P1, P4, corr. d'après P2, P3, V, L, C.

¹ c'est à sçavoir que vous lui rendez le royaulme d'Engleterre et prenez sa fille en mariage, sy comme vous lui eustes en convent P2, P3, P4, L, C// c'est à sçavoir que vous lui eustes en convent V.

² ducq L.

³ il convient sommer Herault par lettres... C.

⁴ et P2, P4, L, C.

⁵ cent chevalliers bien montez, et tousjours veoient le duc a l'ueil P3.

qui qu'il lui plairoit sans soy doubter pour veoir se aulcun traittié raisonnable se pourroit trouver [217r°b] entre eulz.

3. (1) ¶ Lors prinst Guert, le frere Herault¹, les parolles et ne polt souffrir que Herault respondyst pour ce que sy mal gracieulx parlier estoit, ains dist au moisne : « Alez dire à
 20 vostre mestre que le roy n'yra pas à lui, mais s'il veult faire aulcunes offres, face les sçavoir au roy et tantost on lui en respondera », (2) sicque le moisne, oyant ce, s'en retourna devers le duc, et sy tost que le moisne fut parti, Herault manda ses barons pour oïr et le conseillier de ce que le duc lui manderoit. (3) Quant le moisne fut revenu devant le duc, il lui raconta ce que Guert lui avoit dit, et comment il n'avoit volu souffrir que Herault eust respondu. Lors
 25 ly dist le duc au moisne : (4) « Vous retournerez vers Herault et lui direz que s'il veult à moy tenir ce qu'il m'a promis, je lui quitteray Northumberlande et tout ce qui oultre le Hombred, entierement, avec les pourfis qui y appartiennent. (5) Et à Guert, son frere, je lairay toute la terre que Godwine leur pere tenoit. Et se ce que je leur offre ne veullent accepter, dittes à Herault que comme faulx traître et parjur qu'il est, je le deffie. (6) Et sy lui dittes
 30 devant tout son barnage que lui et eulz, s'ilz le soustenoient, estoient tous excommuniiez de la bouce du pappe*, de l'auctorité duquel j'ay de ce bulle seellee^a »*. (7) [217v°a] ¶ À ces parolles s'en retourna le moisne vers Herault auquel il dist tout haut devant tous les assistens ce que le duc lui avoit chargyé.

4. (1) Quant les Anglois oyrent parler de l'excommuniement, ilz commencerent à regarder l'un l'aultre, disant que en cela y avoit grant peril. Et sy tost que le moisne eut
 35 finé sa parolle, Guert le fist retraire arriere, sy dist à Herault, son frere, et aux barons : (2) « Seigneurs, je croy que vous craindez la bataille, et non sans cause. Nous ne congnoissons pas bien Guillame le Bastard. Vous veez comment du nostre, où il n'a ancores riens, il fait les parchons à sa volenté. (3) Or, quant nous aurions passé le Hombred et il auroit en son obeïssance le país qu'il veult tenir, il nous bouteroit du tout dehors se il lui plaisoit*.
 40 (4) Et ancores y a pis, car il a donné vos terres à ses barons, chevaliers et aultres gens, de quoy la pluspart lui ont desja fait hommage, lesquelz volront avoir leur don si ainsy est qu'il ait le royaulme, laquelle chose il sera tenu de leur livrer pour soy acquitter vers eulz. (5) Ainsy nous serons hors de terre et nous tendront Northmans en leur subgection. Et sy

^a j'ay de celle bulle seellee P1 et V, corr. d'après P2, P4, L// j'ay ceste bulle scellee P3.// j'en ay bulle sellee C.

¹ le frère Herault *manque en C.*

45 prendront malgré nous femmes, filles¹ [217v°b] et avoires, et tout ce que bon leur samblera du nostre, dont nous n'ozérons groucier ne mot dire. (6) Ilz ne viennent pas seulement pour destruire noz personnes, mais nous et nos hoirs entierement, et nous debouter des heritages de nos ancesseurs. S'il acordast que nous demourissions en nos heritages, qui venus nous sont de noz ancesseurs, sy eust l'onneur du roy et la souveraineté du royaume, (7) nous le
50 peussions souffrir comme se nostre sire feust mort ou que nous eussions changié seigneur, mais de nous mettre hors de nostre païs et tollir nos heritaiges, ce est dure chose à souffrir. Sy aiiez advis que vous ferés et où vous yrés se ainsy estes deboutés de vostre terre ».

5. (1) ¶ Adont parla Herault à ses gens et dist : « Seigneurs, vous avez oÿ que mon frere Guert a dit. Je vous aime comme je y suis tenu et, vostre mercy, vous me moustrés
55 aussy très bien que chierement m'amez. (2) Je vous prie, deffendons nos vies de nos enfans et successeurs en nous mettant en paine de destruire noz ennemis qui nous viennent assaillir, lesquelz, se vaincre les poons, nous aurons honneur à tousjours. Je vous accroisteray vos fiefz et feray ancores des biens assez ». (3) Pour lesquelles promesses les Anglois se resbaudirent, disant que jamais paix ne traittié ne feroient au duc [218r°a] Guillaume, ains
60 morroient tous en deffendant leur païs naturel ou ilz desconfiroient les Northmans.

[168] Comment les Northmans ordonnerent de leurs consciences .L^e.

1. (1) **Q**uant les Anglois eurent fait leur responce au messagier du duc, il s'en retourna vers lui et lui dist ce qu'il avoit trouvé. Par quoy le duc congneut bien que pour quelconque offre de raison il n'auroit rien de son droit se par puissance ne le conqueroit. (2) Sy s'en retourna vers ses gens et leur dist qu'ilz s'appareillassent et que l'endemain auroient la
5 bataille. Mout furent les Anglois celle nuit en grant reveaux de chanter, boire, mangier et faire bonne chiere, ne oncques toute la nuit aultre chose ne firent*. (3) Et d'aultre part les Northmans se ordonnerent de leurs [218r°b] consciences bien et devotement, faisant à Dieu oroisons en grant affliction. Et penserent dilligamment que leurs chevaux et harnois feussent pretz sans faulte nulle. (4) Et les gens d'Eglise veillierent toute la nuit, disant leurs
10 devotions² en grant humilité, et firent mout de service à Dieu toute celle nuit durant³, et se confesserent et adresserent ainsy comme tous vrais catholicques crestiens sont tenus de

¹ malgré nous noz femmes, filles... P3, L, V.

² leurs heures et devotions L, C.

³ durant *manque en C.*

faire. (5) Puis, quant ce vint au matin, chascun oÿ la messe, et se accompunia qui voult. Et Odon, evesque de Baieux, qui frere estoit au duc Guillame de par sa mere et filz d'un bourgeois de Saloise appellé Heluin, (6) monta sur un eschaffault, sy prescha au duc Guillame et à ses gens moult de belles parolles, et en la fin de sa collation leur conseilla de faire offrande à Dieu et Il leur donra la victoire. (7) Et selon son conseil firent veu à Dieu que jamais par tel jour qu'il estoit lors, c'est à sçavoir le sapmedy, ne mengeroient char ne graisse, car adont les Northmans mengeoient communement char le sapmedy, laquelle chose il delaissierent lors par la maniere que dit vous ay adfin que Dieu et sa glorieuse mere leur donnassent victoire des Anglois leurs ennemis.

2. (1) [218v^a] **L**e jour du sapmedy qui estoit la feste de saint Calixte, jadis pappe de Romme, .xiiii^e. jour d'octobre, le duc Guillame et ses gens s'armerent et ordonnerent, chascun le mieulz qu'il peult. (2) Puis les fist venir le duc tous ensemble en une grant place et se mist hault ou milieu d'eulz, tellement que tous le pooient veir et oïr. Sy dist tout hault : « Mes vrais et loyaux amis, vous avez passé la mer pour l'amour de moy, vos corps mettant en adventure de mort, de quoy je me tieng moult tenu devers vous. (3) Et pour ce je vous prie à tous que au jour d'hui veulliés moustre vos forces et vous exposer à combattre vos ennemis, car nostre querelle est juste, et à la fiance que j'ay en Nostre Seigneur¹ (4) n'ay pas passé tant seulement la mer pour conquerir ce royaulme mais aussy pour moy vengier de la faulse desloyaulté et traïson que m'a faitte depuis un peu ce faulz roy Herault à l'encontre de son serment, et aussi pour corrigier le acoustumee desloyaulté des Anglois*.

3. (1) ¶ Vous sçavez assez que un jour, qui passa par^a une nuit saint Buton, ilz misrent à mort tous les Danois que trouver peurent, hommes, femmes et petis enfans en cestui país, sans les deffier ne dire cause^b pour quoy. (2) ¶ Après, vous sçavez comment [218v^b] Goduine, pere de Herault mon enemy, trahy Alured, le frere Edouard, qui ce royaulme d'Engleterre me donna, et comment ce conte Goduine receipt lyement par samblant ledit Alured, (3) puis le fist traiteusement pendre² et mener en une isle où il eult les yeulx crevez et la teste trenchee piteusement. Et sy l'avoient [envoïé]^c querir en Northmandye comme sçavez.

^a passa par *répété en P1.*

^b cause *répété en P1.*

^c envoïé *manque en P1, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C.*

¹ et à la fiance en Nostre Seigneur *C.*

² prendre *P2, P3, V, L, C.*

40 4. (1) ¶ Avecques ce, ont par lesdis Anglois esté fais aux Northmans pluseurs et infinies traÿsons, molestes et cruaultés, dont au jour d'hui, moyennant la grace de Nostre Seigneur, serés vengiet se à vous ne tient. (2) Pour Dieu, gardez que convoitise ne vous dechoive, pensés de bien combatre sans nul espargnier, faites d'eux ainsy comme ilz feroient de vous se au dessus pouoient venir. (3) Certainement j'ay esperance que, par l'ayde de
45 Nostre Seigneur, nous les concquerrons, dont grans avoires et infinies richesses acquerrez avec honneur et bonne renommee qui à vous et à voz ancesseurs, et aussy aux sucesseurs, demoura jusques en fin des siecles.

5. (1) ¶ Or pensés tous, mes bons amis, s'il advenoit au contraire, dont Dieux nous deffende, sans nul remede morriés tous, du plus grant jusques au plus petit, sans nulle
50 misericorde synon de Dieu qui scet nostre juste querelle. (2) Vous n'avez lieu, bourg, ville ne chastel ou fuir puissiés [219r^a] pour avoir salvation. Noz vaisseaulz et navires sont arses et effondrees en la mer. Finablement, qui fuira il sera mort et qui bien se combatera il sera sauvez. (3) Pour Dieu, chascun face bien devoir et ayons vraie fiance en Dieu, et sy ainsy le faisons il nous ottroyera la victoire et sera la journee pour nous ».

[169] Comment le duc Guillame ordonna ses gens^a en trois batailles .LI^e.

1. (1) Quant le duc Guillame eult enhorté et admonesté ses gens à bien faire, il ordonna .iii. batailles en esperance que par troix lieux feroit assaillir ses ennemis. (2) ¶ Une chose que je vous dirai advint en armant le duc, c'est que son haubert lui fut baillié à vestir ce devant derriere, et l'avoit presque endossé quant il s'en appercheupt, dont aucuns y eult qui dirent
5 que c'estoit mauvais signe et que se autant leur en estoit advenu ilz ne se combateroient de la journee*. (3) ¶ Lors le duc, oiant ces devises, [dist]^b : « Ne doubtés, je ne creuz oncques en sors ne en devins, ne ne les amay. Je croy en Dieu et ay en lui toute ma fianche, et de ce que mon haubert est venus sy faitement en me vestant est pour moy bon signe, (4) car c'est la signiffiance seloncq le vraye foy¹* que ma besongne tournera sy à rebous que je perderay
10 nom de duc et sy prenderay nom de roy ».

2. (1) ¶ Lors, quant le duc fut bien armé, il atoute sa bataille se [219r^b] mist au plus hault lieu de la campagne dont il pouoit bien veir tous ses gens en leur ordonnance, et

^a gens ajouté au dessus de la ligne en P1.

^b dist ne figure pas en P1 et P4, corr. d'après P2, P3, L, C// ces devises dist : « Seigneurs, ne doubtés... » V.

¹ vray sort P2, P3, P4, V, L, C.

aussy il choisissoit bien ses ennemis. (2) Puis fist desvoleper le gonfanon que le pappe lui avoit envoieé et venteler au vent. Sy appella Raoul de Conches* à qui il dist : « Tenez Raoul, car de vostre propre heritaige vous appartient de porter la baniere de Northmandye. (3) Je ne vous en veul pas faire tort, portez la ». Et adont respondy le seigneur de Conches : « Sire, je vous merchie de ce que vous mon droit me recongoissiés, (4) mais sachiés que je ne le porteray pas, ains vous pense au jour d'hui faire service plus grant, car mon entente est que ce jour je porterai devant vous sy grant dommage à vos ennemis que à tousjours en sera memoire ». (5) ¶ Lors vout le duc Guillame baillier le gonfanon à Gauthier Guissart qui samblablement le refusa*. Et adont il appella un chevalier moult renommé appellé Toscain le Blancq, filz d'un des [filz] Rou^{a*}, auquel il bailla son gonfanon. (6) Et cestui le prinst moult humblement en remerciant le duc de cest honneur. Cestui sire Boscain estoit seigneur du Becq Crespin en Chaux, et pour ceste cause en tiennent ancoires les seigneurs dudit lieu leur heritaige franchement et quittement.

3. (1) ¶ Moult fut le duc Guillame bien seant sur son cheval, par quoy ses gens se [219v°a] delitoient grandement en le regardant, et il les admonnestoit doucement de faire leur debvoir en leur donnant bonne esperance se ilz pouoient victorier^b. (2) ¶ Après ces choses ordonna le duc que Rogier du Mont Gomeri et Guillame le filz Osber, qui l'une des batailles avoient à gouverner, en laquelle estoient les Boullenois, les Poitevins et tous les soldoyers, feroient l'avant garde. (3) Et la seconde bataille conduisirent Segant et Aimeri, deux moult preux chevaliers, en laquelle estoient Manceaulx et Bretons. (4) Et le duc dist que il menroit Northmans et Canchois en l'ariere garde pour aidier à ceulx qu'il verroit avoir mestier d'aide. Et en chascune bataille avoit il archiers et pietons qui aloient devant les gens d'armes moult bien ordonnez et par bonne maniere.

[170] Comment le roy Herault ordonna ses batailles et comment il admonnesta ses gens .LII^e.

1. (1) **D'**aultre part estoit le roy Herault atout ses Anglois en tel arroy comme chascun debvoit estre, lequel ayant regard en soy que le duc estoit demandeur, pour quoy par droit il debvoit assaillir et lui se debvoit deffendre. (2) ¶ En ensievant ce propos, il atout son

^a filz d'un des Rou P1, P4, corr. d'après P2// filz d'un des roys (roys baré) Rou P3// le passage manque en V// filz d'un des filz Raoul L, C.

^b victorier écrit deux fois en P1.

exercite se tint en son fort et commanda à ses gens [219v^b] que nulz n'en saillist dehors,
5 ains se tenissent ensemble serrez en eulx deffendant vigoureusement, (3) car se ilz se des-
joindoient, Northmans enterroient entre eulx, si les poroient desconfire legierement par le
moyen des longues lances qu'il portoient et des espees fort trenchans. (4) « Et vous, Anglois,
avez haches et bonnes guisarmes dont vous copperez leurs lances, et n'y ara celui de vous,
se avez bon courage, qui n'abate son homme ». Derechief avoit Herault fait clore son ost
10 tout entour, pour doubte du trait des Northmans, de targes, cloyes et aultres panissemens*,
car ancoires n'avoient pas en Engleterre l'usage de l'arc, ains se combatoient de haches, de
guisarmes et de paffus. (5) Puis, après ce que le roy Herault eult enhorté et admonnesté ses
gens du bien faire, il fist publier par tout son ost que chascun se tenist en la garde qui lui
avoit esté baillie et ne s'en departissent pour chose qu'il leur advenist, car se le roy ne les y
15 trouvoit, le visage contre leurs ennemis, eulx deffendant vigoureusement, il leur en mesche-
roit grandement. (6) Après ces establissements, le roy ordonna que ceulx de Kent allaissent
au lieu où les Northmans devoient assaillir quant ilz venroient, et leur dist que c'estoit le
droit que partout où le roy estoit en personne qu'ilz devoient don[220r^a]ner les premiers
horions. (7) Puis prinst avecques lui ceulx de Londres pour ce que, par l'ordonnance du
20 royaume, ilz doivent en bataille garder le corps du roy.

2. (1) **Q**uant le roy Herault eut fait ses ordonnances, il fist desployer son gonfanon qui
estoit moult riche et où il avoit largement or et pierres precieuses de diverses especes. Et
ainsy comme le roy se devisoit à ses deux freres, Guert et Willem, de leurs besongnes, on
lui vint dire : (2) « Sire, veez icy Northmans qui viennent ! ». Et lors les Anglois, sachans
25 ceste nouvelle, se commencerent à mettre en ordonnance au mieulz qu'ilz peurent, chascun
seloncq son degré, (3) et Herault et ses deux freres regarderent au pendant d'une montaigne
et veirent venir la premiere bataille du duc Guillaume. (4) Si dist Herault à son frere Guert :
« Vois tu Guillaume venir ? Il a peu de gens à vouloir conquerre quatre cens mille hommes
qu'il y a en ceste nostre campagne ».

30 3. (1) ¶ « Par ma foy, ce dist Guert, mieulx ameroye cent bons combatans bien armez
et bien arreztez que mille villains qui oncques ne furent en bataille¹. (2) Guillaume a gens
bien armez et esprouvez à cheval. Glaives et lances ont à foison et bons archiers large-
ment, qui sy dru et sy espesement nous envoievent leurs saiettes que garder ne nous en
por[220r^b]rons ».

¹ qui oncques ne furent ne mirent pié en bataille L.

35 4. (1) ¶ Ainsy comme les deux freres faisoient leur devises* par telle maniere, ilz veyrent descendre la seconde bataille du duc, en moult bel arroy¹, parmi le fons d'une valee, où il avoit beaucoup plus lances et escus que en la premiere. Et adont dist Herault à Guert : (2) « Beau frere, veez icy grant gent qui sont de moult noble conroy². – En nom Dieu, dist Guert, ce sont chevaliers de haulte emprinse et qui ne fuiront pas pour quatre tantz que
40 noz gens sont³ »*. Sy commença lors Herault à pallir, tressuer et soy souhaidier à Londres. (3) « Certes dist Guert, très mauvaise personne ! Il est trop tard maintenant, vous n'y volistes demourer quant on le vous disoit. Icy vous fault deffendre ou estre deshonnourez et tout perdre et y morir. (4) Trop vous hastastes de prendre journee à ce sapmedy. Se vous feussiés à Londres vous peussiés aller de ville en ville et raliar voz gens ou trouver maniere
45 de faire quelque traittié ».

5. (1) ¶ « Certes, ce dist Herault, je prins la journee au sapmedy pour ce que ma mere m'a maintes fois dit que par le sapmedy tout bien m'avenroit à cause de ce que en sapmedy je fuch nez. (2) – Or verez, ce dist Guert, comment il vous en adviendra, mais tant vous en dy que oncques nul homme sage ne crut en sort*. Par ung [220v°a] sapmedy nasquis et par
50 ung sapmedy aussy porras bien morir ».

[171] Comment les Northmans assaillirent les Anglois .LIII^e.

1. (1) **A**ssés tost après, ainssy comme ilz se devoisoient ensamble, du coupel⁴ de la montagne descendy le duc atout sa bataille, qui moult estoit plus grande que nulles des aultres, et sy estoient en icelle les preux chevaliers et les bons chevaliers et bons archiers⁵, et sur costé estoient les gens de pié, les prestres, les clerks et le sommage, qui n'estoient point
5 ordonnez à combatre. (2) De quoy Herault fut plus esbahi que devant, sy commença à dire en trambant : « Ha, comte de Flandres, mauldis soies tu ! (3) Tu me avois mandé par tes lettres que je n'eusse nulle doubte de Guillame le Bastard, et qu'il n'avoit nulle puissance hors de son païs ». Et lors se traïrent Herault et son frere Guert vers son estandart, priant Nostre Seigneur que à ce grant besoing leur vouldist aidier*.

10 2. (1) ¶ Atant s'approchierent Northmans du hourdis des Anglois, sy commencerent

¹ en très bonne ordonnance *L.*

² Vecy beaucoup gens qui... *C.*

³ pour quatre tant de gens que les notres sont *C*// pour .iiii. fois autant de gens que les notres sont *L.*

⁴ sommet *L.*

⁵ les preux chevaliers et les bons archiers *L.*

archiers de traire et gens d'armes à assaillir. Mais Anglois se deffendirent au commenchiez assez vaillamment pour dommagier leurs ennemis, (2) et quant Northmans furent près du logis aux Anglois, ilz les abatoient de leurs longues [220v°b] lances et haches à deux mains, mais ilz ne les pouoient bonement entammer ne entrer en eulx. (3) ¶ Ainsy assaillirent
15 longuement les deux premiers batailles des Northmans que peu meffirent à leurs ennemis par traits ne aultrement, pour ce que ilz se targoyent de huis, cloies et fenestres dont ilz avoient fait leurs pallis. (5) Et aussy ne les pouoient les gens d'armes grever pour ce que en leur hourdis se tenoient serrez sans issir hors, ains entendoient seulement à garder leur fort et leurs corps deffendre.

20 3. (1) ¶ Lors se retrairent ung pou les deux batailles des Northmans qui ainsy bonne espace avoient assailli en deux lieux, et la bataille au duc Guillame approucha tousjour. Et adont s'assamblèrent les capitaines des deux batailles, sy s'en alerent au duc Guillame dire l'estat des Anglois. (2) Sy fut ordonné que les archiers traioient hault en l'air affin que, quant les Anglois leveroient les visaiges pour regarder les saiettes, les aultres peussent as-
25 saillir et depecher les hourdis. (3) Laquelle chose il firent, dont les Anglois commencerent à murmurer emsamble, disant l'un à l'autre en leur langage : « Sainte croix, Dieu tout puissant, au jour d'hui nous veullies aidier ». (4) Et d'autre part Northmans crioient : « Nostre Dame ! ». Sy estoit li cri et la [221r°a] huee sy très grande que de les ouïr estoit chose espouventable¹.

30 4. (1) ¶ Quant dont les Anglois veirent sy espesement ces sayettes descendre sur eulz, ilz s'esbahirent grandement. Et les gens d'armes Northmans de assaillir à tous costez*, sy encommença lors la noise moult grande des deux parties, tant des aissaillans* comme des deffendans, car chascun escrioit haultement son enseigne. (2) Sy advint que en celle mesme heure et ou plus fort de l'assault, Herault, pour admonnester ses gens et les esbaudir, leva
35 la teste contremont, mais une flesche vint de haut qui lui chey sur ung oeil et le creva, dont il senti moult grant dolleur. (3) De laquelle adventure ses gens qui entour lui estoient furent moult courouchiés et doulens, mais oncques pour ce ne laisserent à eulx deffendre et tenir serrez. La bataille d'une partie et d'autre fut moult perilleuse et tant firent Anglois
40 (4) que, de l'une de leurs entrees, ilz rebouterent les Northmans tout en combatant jusques à un ung fossé dont ilz ne se donnoient garde, sy cheirent moult de Northmans dedens ledit fossé qui oncques puis n'en issirent. (5) Mais quant les Northmans s'apperceurent du fossé,

¹ moult espouventable et inhumaine L.

ilz se resvigourerent tellement que, voulsissent Anglois ou non, ilz les [221r°b] rebouterent dedens leur hourdis et entrerent avecq eulx, où il y eut à l'entree bataillle moult cruelle.

(6) Et entre les aultres un Anglois cuida ferir un Northmant d'une grande hache qu'il tenoit
 45 à deux mains, mais il failli d'ataindre l'homme et attainist le cheval sur le col tellement qu'il le coppa tout jus, et puis chut en terre de telle radeur qu'elle y entra ung pié mesuré.

5. (1) ¶ En fin il fut force aux Northmans de eulx retraire tout en combatant hors du logis des Anglois, et à celle retraite, les prestres et les varletz qui gardoient les sommages furent moult espouentés et vouloient fuir, quant Odon, evesque de Bayeux, frere au duc
 50 Guillame, alla vers eulx, (2) qui les araisonna, resconforta, rassura et remist ensamble en leur remoustrant belles parolles que mal feroient de ainssi fuir pour neant, et tellement les encouragea qu'ilz lui promisrent de non fuir pour nulle riens.

[172] Comment le duc Guillame conquist à force d'arme le fort où estoient logiet le roy Herault et toute la puissance d'Engleterre .LIIII^e. chapitre

1. (1) [221v°a] Quant le duc Guillame vey que les Anglois se tenoient ainsy serrez ne ne vouloient issir de leurs hourdis et que departir ne les pouoit, il va dire à ses gens qu'ilz fesissent samblant de fuir, (2) et se Anglois sailloient hors pour les sievir, ilz retournaissent [221v°b] vivement contre eulx et que alors chascun feist le mieulx qu'il poroit.

5 2. (1) ¶ Ainsy le firent les Bretons comme leur bon duc avoit ordonné, car ilz commencerent à fuir, faisant samblant les aulcuns d'eux retraire tout^a bellement comme gens en bataille, ainsy que les ungz sont plus arrestez que les aultres. (2) Et sy tost comme les An[222r°a]glois percheurent Northmans fuir, ilz saillirent hors de leur fort, sy les commen-
 10 cerent à poursievir, chascun la hache au col, car d'aultres bastons ne se combatoient en ce temps. (3) Et tousjours Northmans fuirent et Anglois les sievyrent, tant que une trompette que le duc avoit ordonnee pour faire retourner ses Northmans se prinst à hault sounner, et adont Northmans commenchieurent de retourner les visages à l'encontre des ennemis et, des glaives qu'ilz portoient, à en ferrer Anglois et abatre. (4) Et y avoit de vaillans chevalliers
 15 aidier de leurs haches à deux mains, ne de glaives, ne de saiettes ne se pouoyent deffendre.

3. (1) ¶ Adont veissies Anglois eulx desrouter, les ungs fuir, les aultres morir, car North-

^a tout répété en P1.

mans sans nulz espargner en firent sy grant occision¹ que les champs en estoient tous couvers de corps mors. Pittié ne misericorde n'y avoient lieu. (2) Les ungs, pour sauver leurs vyes, crioyent mercy, et les aultres, de leurs volentés, se habandonnoient à mort recevoir. Et dura cette occision ainsy que depuis tierche jusques à noene où les Anglois perdirent beaucop de leurs gens, (3) et tellement exploittierent le duc Guillame et sa bataille que par vive force ilz entrerent dedens le hourdis des [222r°b] Anglois où ilz copperent hars et cordes en abatant tout ce à quoy les hourdis tenoient².

4. (1) ¶ Alors Northmans, Bretons, Monceaux, Angevins, Boulevisiens et ceulx de Beauvoisis, par grans tourbes, demenant moult grans cris pour eulz resbaudir, s'en vindrent joindre et assamblir autour du gonffanon au duc Guillame où ilz commencerent de combattre et assaillir les Anglois à tous costez. (2) Lesquelz se deffendoient le mieulz qu'il pooient pour leurs vyes saulver. Mais en fin le duc Guillaume, par l'aide de ses Northmans, fist tant par force d'armes qu'il trespercha toutes les batailles des Anglois tant qu'il vint à ceulx de Kent qui gardoyent pour lors le corps du roy Herault et son estandart. (3) Là eussies peu veoir le trait des archiers voller sy espessement, lances et glaives radement employer à Anglois verser, et tant faire d'armes d'un costé et d'aultre qu'on ne sçavoit telle heure fut à qui en donner la victoire tant estoit la chose egalle. Toutefois, durant ces choses, grant occision se faisoit des deux parties³.

5. (1) Or advint que ung nommé Constain du Becq, qui portoit le gonffanon du duc Guillame, et Rogier Malet, ferirent leurs chevaux des esperons contre les Anglois, et le duc qui les vey se [222v°a] feri après eulz, (2) sy le sievyrent Northmans, chascun qui mieulx mieulx, sy radement que, à force de chevaux, desrompirent la presse et abatirent maint Anglois qui oncques puis ne se releverent, et Anglois s'emploioient de tuer Northmans et chevaux de leurs grans haches^{4*} à deux mains. (3) Là eut le duc son cheval occis mais tantost par ses gens fut remonte, et aussy eult sire Rogier Malet qui se combati à piet, et fist tant d'armes que le duc et tous ceulx qui le veirent se esmerveillierent grandement. (4) Toutefois, tant y eult de bons chevaliers et de bonnes gens que Constain du Becq porta le gonffanon du duc Guillame près de l'estandart du roy Herault et à celle venue Guert, le frere dudit Herault, fut occis d'un chevaliers nommé Robert, filz Herneys, qui par force de

¹ tant grande et inhumaine occision *L.*

² en abatant et rompant cordes et tout ce à quoy les hourdits tenoient *L.*

³ se faisoit tant d'une partie comme de l'autre *L.*

⁴ à force de chevaux et de leurs grans haches *L.*

cheval lui fist passer une lance tout à travers du corps.

6. (1) ¶ Northmans estoient de cheval et Anglois de pié, qui aultrement ne sçavoient combatre. Sy firent tant lesdis Northmans par la force d'eulz et de leurs chevaulx qu'ilz vinrent jusques à l'estandart Herault, sy en osterent son gonfanon et y mirent celui du duc
50 Guillaume. (2) ¶ Alors commencerent Anglois à estre moult douzens, sicque les couars se retrayoient et les hardis se rassambloient et moult vaillam[222v°b]ment se combatoient de leurs haches, car au temps de lors ilz n'avoient aultre ordonnance. (3) Tuteffois, je ne sçay se ce fut en fuyant ou en combatant mais, après la bataille finee, le roy Herault fut trouvé mort entre les aultres, bien loings de son estandart.

[173] La desconfiture des Anglois et de la maniere des sepultures .LV^e.

1. (1) Quant Anglois veyrent le gonfanon du duc Guillaume drechié et celui du roy Herault abatu, ilz se commencerent lors à esbahir et desconfire, et Northmans à eulx re-sbaudir en criant Dieu en ayde, sicque on n'y ouïst pas tonner¹. (2) Et Anglois de fuir et Northmans de chassier. Sy se porta la besongne tellement que Anglois furent desconfis et
5 le duc Guillaume et ses gens demourerent victorieux sur le champ. (3) Sy dura la bataille jusques après soleil couchant qu'ilz ne reconnoissoient mais l'un l'autre que au parler.

2. (1) ¶ Ceste nuit meismes fist le duc tendre son tref en la place entre les mors, combien que ses gens lui deissent que c'estoit grant peril, car il en y pouoit avoir qui faisoient le mort qui la nuit lui porroient porter dommage. (2) Tuteffois, nonobstant ce, il souppa et
10 coucha celle nuit et l'endemain au matin Odon, evesque de Bayeux, chanta la messe pour les trespassez. Puis vult sça[223r°a]voir le duc quelz gens et combien il avoit perdus, dont il y ot pluseurs tant nobles comme aultres. (3) Lors fist venir un clerc qui avoit mis ses gens en escript quant ilz monterent sur mer à Saint Valleri, auquel il commanda qu'il appellast tous ses gens par nom et par sournon. (4) Laquelle chose le clerc fist et trouva que de la
15 partie du duc de Northmandye estoi[en]t^a mors depuis qu'il avoient passé la mer .vi^m. et .xiii. hommes, (5) et de la partie des Anglois en furent trouvez mors sur le champ .lxvii^m. .vi^{cz}. .liiii. hommes, sans les navrez et les prisonniers^{2*}, comme il est trouvé par escript en

^a estoit P1, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C.

¹ en criant Dieu en ayde (*fin*) C.

² .vi^m. et .xiii. hommes, sans les navrez et les prisonniers... L.

la vraye cronique qui est à Saint Pierre de Westmoustier*, sans ceulx qui se noyèrent en la riviere de la Thamise et *cetera*.

20 3. (1) **Q**uant le dit clerc eult appelé tous les nobles et aultres du duc Guillame et qu'ilz se furent comparus, les aulcuns et les aultres non, car les ungs estoient mors et les aultres tellement navrez qu'ilz ne pouoient comparoir, sy ordonna le duc que les mors feussent mis en sepulture et les maladez visitez, confortez et très bien aidés. (2) ¶ Après fist le duc sçavoir par tout le païs que chascun venist querre sur le champ les corps de ses amis, 25 sceurement, et les emportaissent là où il leur plairoit. [223r°b] (3) Dont veissiés femmes venir querre leurs maris, enfans et amis, et aussy des hommes. Et tous ceulx qui y venoient le duc les faisoit garder et deffendre de tout encombrer. (4) ¶ Le roy Herault et son frere Guert furent emportez par religieux, et furent enterrez à Waceham.

[174] Comment le duc Guillame fut esleu à roy d'Engleterre par les Anglois qui à lui se rendirent .LVI^e.

1. (1) **T**antost fut la nouvelle sceue que le roy Herault estoit mort parmi le païs. Sy s'assemblerent les barons et prelatz du royaulme et eurent regard ensemble qu'il leur convenoit avoir seigneur et sy n'avoient peu resister contre la puissance du duc Guillame. (2) Sy se conclurent que meilleur estoit de le eslire à roy que par lui souffrir le païs estre gasté, pour 5 quoy ilz envoierent devers lui aulcuns des plus souffissans prelatz et barons du royaulme lui presenter et mettre ledit royaulme en sa main et obeissance. (3) ¶ Le duc Guillame receipt ces seigneurs moult honnorablement et les detint avecques lui, puis s'en ala à Londres où il fu sollempnellement receups par la noblesse et communaulté dudit royaulme d'Engleterre¹.

[223v°a] Cy prent fin le quatriesme livre de ce premier volume.

¹ du royaume P2, P3, P4, V, L, C.

[175, 223v°b] **Cy commence le .V^e. livre de ce present volume, lequel contient en soy quatre vingz et .V. chapittres ou premier desquelz il fait mention du couronnement Guillaume le Bastard et comment, après ce qu'il ot reconcillié le royaulme, il fist fonder une abbaïe droit en la place où la bataille avoit esté, laquelle fut appelée et est encoires l'abbaye de la Bataille Premier chappitre**

1. (1) [224r°a] **L**e dimence .xxii^e. jour du moys d'octobre ensievant l'an de grace mil .lvi.* , le duc Guillaume fu à très grant sollempnité, par les prelatz et haulz barons d'Engleterre, couronné, oint et sacré à roy à Westmoustier emprés Londres. (2) Après son cou[224r°b] ronnement, il demoura sur le païs, encquerant de l'estre des gens qui paravant avoient fait
5 serment de le tenir à roy après le trespas du bon roy Edouard et s'en estoient parjurez, mais par sa misericorde le pardonna à tous. (3) ¶ Après, à ceulx qui en celle sa conqueste l'avoient servi, aux aucuns donna deniers, [224v°a] aux aultres il fist avoir en mariage aucunes nobles dames du païs, heritieres de grans terres à cause de leurs maris qui en la bataille avoient esté occis, lesquelles dames il ne desparaga¹ pas de leur estat, (4) ains selon
10 leur lignage, terres et seignouries, leur donna nobles et gentilz hommes souffissans ad ce que, par acord d'amis, selon raison et egallité, les eussent bien peu avoir en mariage, pour laquelle chose il acquist grandement la grace et amour du peuple*. (5) À son advenement y eut aucuns seigneurs du païs qui emsamble se volrent alier pour lui guerre mener, mais tantost qu'il en fut adverti, les mist en son obeïssance*.

15 2. (1) ¶ Quant le duc Guillaume qui nouvellement estoit couronné se vey estre obeÿ paisiblement, il manda tous les prelatz, barons, nobles et gens notables du royaulme d'Engleterre venir à Londres, (2) lesquelz y vindrent, et là prinst il d'eulz les hommages, feaultés et sermens qui d'euz lui estoient, puis ce fait, les festoia et honnoura grandement l'espace de .xv. jours. Et après ces choses, quant il les eult bien appaisiés et asseurez,
20 (3) il leur fist demander en publicque comment ilz avoient esté gouvernez auparavant, et que se le gouvernement leur plaisoit, il continueroit, et se ilz veoyent aucune chose à amender, [224v°b] il l'adrescheroit. (4) Et ilz requierent tous ensamble d'un commun acord estre tenus et gouvernez en la maniere que le roy Edouard, qui avoit esté roy paravant, les avoit ordonnez et entretenus*.

¹ desepara L (*folio coupé en P4*).

25 3. (1) ¶ Le roy saint Edouard, qui avoit esté nourris en Northmandye¹*, bailla aux Anglois premierement et establi en son royaume d'Engleterre la loy et coustume de Northmandye, et le roy Guillame, son cousin, quant il eult concquis le dit royaume, la fist plaidoyer en franchois. (2) ¶ Après leur demanda le roy qui ilz vouloient avecq ses gens qui gouvernast le royaume², et ilz lui nommerent ung evesque et troix barons, (3) et ancores
30 leur demanda se ilz vouloient avoir plus grans franchises et previlleges que ilz n'avoient, à quoy ilz respondirent que ce ne seroit pas sens à eulx de les requerre ne à lui de les acorder, (4) et leur souffisoit tant que alors estre tenus en leurs anciens uzages, et, briefment, tout ce qu'ilz volrent demander il leur ottoia*.

4. (1) ¶ Quant il eult ainsy appaisié et reconseillié le país, il fonda une belle abbaye,
35 moult noblement douee, où la bataille fut, comme paravant a esté dit. Après, il ordonna Odon, son frere, evesque de Bayeux, et aucuns de ses gens en qui il se fioit, (2) ausquelz il fist jurer et promettre de gouverner les gens [225r°a] et le país selon leurs anciens usages, sans les grever ne dommager en quelque maniere. (3) Rogier de Mortemer espousa la contesse de Cloestre que Jehan de la Chapelle avoit amee. (4) ¶ Le roy Guillame le Bastard fist Hue
40 de Mortemer son connestable d'Engleterre, lequel Hue estoit son parent de par son pere, et le conte Rogier du Montgomeri, et Guillame, le filz Osber, ces deux fist il maresseaulz d'Engleterre car bons chevaliers estoient*.

[176] Comment le roy Guillame retourna en Northmandye après sa conqueste d'Engleterre, et comment il vaincqui les Danois .II^e.

1. (1) **L**es choses ainsy faittes et achevees, le roy Guillame s'en retourna en Northmandye où il fu recheu honnourablement, sy festoia illec ceulx qui en sa guerre l'avoient servi, ausquelz il donna grans dons et tant leur fist qu'ilz se tindrent bien contens de lui. (2) Moult grandement fist maintenir justice et pugnir les larrons et les murdriers sans mercy.
5 Et pareillement les preneurs des femmes et tous aultres malfaiteurs, (3) puis repairea en Engleterre et emmena Lumaud sa femme, laquelle par ung jour de Pentecouste il fist couronner royne d'Engleterre.

¹ Et ilz requierent tous ensamble d'un commun acord estre tenus et gouvernez en la maniere que le roy Edouard les avoit ordonnez et entretenus. Le roy saint Edouard, qui avoit esté nourris en Northmandye... P2, L// Et ilz requierent tous ensamble d'un commun acord estre tenus et gouvernez en la maniere que le roy Edouard, qui avoit esté nourris en Northmandye... P3, V.

² qui ilz vouloient avoir avecq ses hommes qui gouvernast... L.

2. (1) **A**près ce que Guillaume eult conquis le royaume d'Angleterre, Doon, le [225r°b] prince de Galles et Yrdre le roy d'Irlande alerent¹ devers le roy d'Escoche appellé Colump et lui promirent aidier à conquerre le royaume d'Angleterre*. (2) Sy assamblèrent leurs ostz et entrèrent en Angleterre, ardant et exillant le país jusques à Kent, dont le roy Guillaume fut moult doulent quant il en sceut la nouvelle. (3) Sy assambla son effort puis chevaucha contre les ostz gallois et irlois, et fist quatre batailles dont la premiere eult [Hue de Mortemer, la seconde eut]^{a*} Guillaume le filz Osber, la tierche mena le roy, et la quarte le conte Bonne de Hantonne, lequel pas n'estoit en Angleterre quant le roy Guillaume le conquist. (4) ¶ Le roy se combati atout ses gens à l'encontre de ses ennemis qui avoient fait .vi. grans batailles, sy les desconfist, puis entra en Escoche où il prinst Bones², (5) puis ala assegier Vervic où le roy Colomp s'en estoit fuis, lequel se rendi en sa merci en lui faisant feaulté et hommage du royaume d'Escoche. Et Doon le prince de Galles fut depuis occis au bois par ung veneur.

3. (1) **A**près, en l'an mil et .lxx., le roy Sukain le Jeune et Hasting, roy des Danois, filz du roy Sukain le Viel, acompaigniés de cent mille hommes armés, vindrent par mer en Galles en intention de conquerir Angleterre comme aulcuns de leurs ancesseurs avoyent fait. (2) Sy commen[225v°a]cerent à gaster le país. Le roy Guillaume [y envoya Guillaume]^{b*} le Roux son filz, Hue de Mortemer, le comte Bonne de Hantonne, le comte Rogier de Montgomeri et Guillaume le filz Osber, atout grans gens, (3) lesquelz vindrent à Cardif en Galles, puis alerent à Carlion où ilz se combatirent aux Danois, et furent Anglois desconfis, et Guillaume le Roux, filz du roy, y fut prins. (4) Mais le seneschal et mareschal d'Angleterre, Guillaume le filz Osber et Rogier du Montgomeri, le comte Bonne et l'evesque Odon, se retrairent à Carlion.

4. (1) ¶ Sy tost que le roy Guillaume sceut ces nouvelles, il manda Northmans et Anglois de toutes pars, sy vint à moult grant ost en Galles où il se combati ausdis rois Danois et les vaincqui. (2) Mais toute la fleur de la chevalerie de Northmandye qui avecq lui furent à la conquete d'Angleterre y morurent, sy furent la pluspart enterrez ou lieu où la bataille fut, où il fonda une prioré soubz l'abaye de la Trinité qui ores est ditte Sainte Katerine du Mont de Rouen. (3) ¶ Là furent enterrez Regnault de Harcourt, le preu Guillaume le filz Osber, le preu comte Rogier du Montgomeri, Neel, viconte de Saint Sauveur et pluseurs aultres

^a et fist quatre batailles dont la premiere eult Guillaume le filz Osber *P1, corr. d'après P2, P3, P4, L et V.*

^b Le roy, Guillaume le Roux son filz... *P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.*

¹ alerent *manque en L.*

² Brues *P2, L.*

barons, Hue de Gournai et le comte d'Evreuz furent apportez en Northmandye*.

5. (1) ¶ Après laditte bataille de Galles, le roy Guillame envoya Robert, son aîné filz, [225v^b] comme son lieutenant en Northmandye pour gouverner le païs, sy lui firent les barons hommage, (2) [et ledit Robert en fist hommage]^{a*} au roy Phelippe de France, le premier de ce non, dont son pere, le roy Guillame, fut grandement courouchié, sy jura qu'il le chasseroit hors de Northmandie et que jamais piet n'en tenroit. (3) Pour quoy le roy s'en ala¹ à Dieppe en Northmandye, sy demanda illec où Robert son filz estoit et on lui dist qu'il estoit à Mortemer. Sy chevaucha celle part avecq lui mille chevaliers que il avoit amenez pour prendre son dit filz. (4) Mais Robert, qui bien sceut la venue de son pere, s'estoit garny bien de deux mille hommes, sy se mist sur les champs, et comme Anglois se misrent à point pour prendre ledit Robert, les Northmans leur coururent sus, (5) sy les occirent et desconfirent en telle maniere qu'il couvint sans remede le roy Guillame s'en retourner à Diepe ainssy comme tout seul, et de Dieppe en Engleterre, sy maudit son dit filz de la malediction dont Nostre Seigneur maudit Caym*.

6. (1) **Q**uant le roy Guillame vint en Engleterre, il assambla grant ost pour venir en Northmandye à l'encontre de Robert son filz, mais, sy comme il pleut à Dieu, lui estant sur mer atout son excercite, un vent le destourna de son droit chemin et le mena par force arriver en Grena[226r^a]de où alors avoit grant assamlee de crestiens contre sarasins. (2) Et par l'aide du roy Guillame qui sy à point y survint furent les sarasins desconfis et eurent les crestiens victoire sur les roys de Barbarie, de Belmarin, de Bougie et de Grenade qui estoient jusques au nombre de .iii^{cz}. mille paiens², dont il en morut sur le champ bien cent mille et de crestiens bien trente mille. (3) Et fut le jour de la nativité saint Jehan Baptiste mil .iiii^{xx}. et .v. Puis s'en vint le duc Guillame bien navré à Bordeaux, et de là renvoya son filz Guillame atout les Anglois de sa compagnie en Engleterre. (4) ¶ Au roy Guillame vint le saint hermitte* Pieron parler du voiage de la Terre sainte, lequel il lui accorda. Puis vint ledit Pieron en France admōnester les princes dudit saint voiage. Mais Robert, l'aîné filz du roy Guillame, s'en excusa pour la guerre d'entre son pere et lui, dont le saint hermite fist la paix*.

^a sy lui firent les barons hommage au roy Phelippe de France... *P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.*

¹ le roy Guillaume s'en alla... *P2, P3, P4, L, V.*

² 400 000 *L.*

[177] Cy parle du trespas de la roine d'Engleterre et du discord qui fut entre le roy de France et Robert et Henri, enfans du roy Guillaume .III^e.

1. (1) ¶ Le roy Guillaume estant à Bordeaux, nouvelles lui vindrent du trespas de la roine sa femme, dont il eult grant desplaisir, et fut le .xvii^e. an de son rengne, de laquelle dame il avoit eu pluseurs enfans, (2) c'est assavoir Robert Courtehouse [226r^ob], Guillaume le Roux, Richard, qui morut jeune, Henri Beauclercq, Aude, qui fut femme au comte de Blaines, et
5 aultres quatre filz dont à present ne ferons mention, (3) ains revendrons à parler de Robert et Henri, enfans dudit roy Guillaume, lesquelz pour lors demouroient à la court dudit roy Phelippe de France, à Couflans où il se tenoit lors*.

2. (1) ¶ Or advint que un jour, après disner, Loïs le filz du roy Phelipe, joua aux eschecs contre Henri, filz du roy Guillaume, lequel Henri bailla un mat à Loÿs qui le prinst très mal
10 en gré. Et dist par grant yre à Henri : (2) « Je suis bien meschant quant il me couvient estre maté par ung filz de bastard! » Et lui jetta les eschés parmi le visaige. Henri, se sentant injurié, haulça l'eschequier, sy en feri Loïs parmi le chief sy radement qu'il le fist saignier, et l'eust occis se n'eust esté Robert son frere qui y survint d'aventure¹. (3) Ceste chose ainsy advenue, Robert et Henri se partirent hastivement de Couflans et ne chesserent de radement
15 chevalchier tant qu'ilz furent à Pontoise. Le roy de France, quant il fut de ce adverti, les fist poursievir, (4) mais Bauduin de Harcourt et Faucon le comte de Beaumont yssirent de Pontoise atout cent hommes armez, sy coururent sus aux Franssois et les chasserent jusques à Couflans. [226v^oa] où ilz bouterent le feu, puis retournerent.

3. (1) ¶ De ceste chose s'esmeult très grant guerre pour laquelle chose² le roy Phelipe
20 prinst la ville de Vercion, mais il n'eult pas le chastel et Robert, filz du roy Guillaume, prinst sur le roy de France la cité de Beauvais. (2) Et le roy Guillaume, quant de ceste chose fut advertis, atout .lx^m. hommes³ bien armez se mist à chemin pour venir en France et aidier à deffendre le païs de Northmandie. (3) Sy gasta Poitou et l'Abaye, puis prinst La Rochelle et après vint en Northmandye, sy fut la paix faite entre les deux roix de France et d'Engleterre.

¹ il le fist saignier son frere qui y survint d'aventure *L*.

² occasion *P2, V, L*.

³ .xl. hommes *P3, V*, quarante mille hommes *L*.

[178] **Cy parle de la response que le roy Guillaume fist au roy de France touchant l'hommage d'Engleterre .III^e.**

1. (1) **A**ssez tost après celle pais, le roy de France manda au roy Guillaume qu'il lui alast faire hommage et service du royaume d'Engleterre comme il devoit faire de la duchie de Northmandye. (2) Et le roy Guillaume respondy aux messages : « Dittes, dist il, à vostre sire que tout ainsy comme il m'a aydyé à concquerre Engleterre, ainsy l'en servirai je et non aultrement », (3) mais la duchie de Northmandye lui feroit il tousjours ce que faire lui devoit, mais Engleterre ne tendoit il tenir que de Dieu et du pape^{1*}. (4) ¶ Quant le roy de France eult ouï la responce du roy Guillaume, il en eult grant [226v^b] despit, il se mist en paine de le grever par maintes fois en pluseurs manieres, mais le roy Guillaume, qui moult estoit subtil et uzagié de guerre, se deffendy tousjours tellement qu'il porta plus de
5
10
15
20
25
dommage aux Franssois qu'ilz ne firent à lui*.

2. (1) ¶ Il advint, comme il pleut à Nostre Seigneur, que le roy Guillaume enchupt en une grieve maladie dont il gut longuement au lit, durant lequel temps le roy Phelipe lui manda une fois (2) ainsy comme par gallerie qu'il n'avoit point souvenance que en Northmandye femme eust sy longuement geut de gesine et que s'il en relevoit jamais il devoit avoir beau luminaire à ses relevailles. (3) De laquelle farse le roy Guillaume eult grant desplaisir, sy remanda au roy Phelipe que quant il se releveroit il le sçaroit bien et qu'il yroit en France ouÿr la messe de sa relevee et y feroit alumer mille torses sans cire dont les lumignons seroient de boiz.

3. (1) ¶ Après ce que le duc Guillaume de Northmandye, roy d'Engleterre, fut assouagié² de sa maladie, il manda ses gens venir vers lui à Rouen et, le troizime jour qu'il fut sur piedz, il monta à cheval et entra en France (2) où il fist ardoir villes et maisons³ sans riens espargnier jusques devant la cité de Paris où le roy estoit, auquel il fist dire que il pouoit veoir les luminaires de ses relevailles. (3) Puis s'en retourna le roy Guillaume [227r^a] par Mante et ardy toute la ville et tant qu'il n'y demoura eglise ne maison. Et ainsy comme
25
il alloit chevauchant parmi la ville, son cheval bouta ses deux piedz devant en une fosse et, à soy resourdre, l'archon de la selle hurta le roy Guillaume en la poinille^{4*}, sy le blessa

¹ n'entendoit il tenir que de Dieu et du pape P3.

² à son aise L// assoulagié V.

³ il fist ardoir villes, cités et maisons... L.

⁴ poignile P3.

mallement. (4) Mais nonobstant ce, il passa oultre et vint à Rouen, et pour ce que son mal lui engreva, se fist porter à Saint Gervais dessus Rouen.

4. (1) ¶ Il estoit paravant advenu que le roy Guillaume avoit mandé Odon, son frere, evesque de Baieux, à qui il avoit baillié le gouvernement de son royaume d'Engleterre, qu'il lui venist rendre compte des revenues du royaume du temps qu'il l'avoit gouverné. (2) Et Odon respondy au message que ja de la revenue compte ne lui renderoit ne du royaume meismes ne lui obeyroit. Pour laquelle desobeïssance le roy passa en Engleterre et lui meismes, de sa main, prinst son frere, car il n'y avoit sy hardy qui y osast touchier. (3) Et fut ce en l'isle Doubic* où il s'en estoit fui. Sy l'emmena le roy en prison a Rouen ou il estoit ancores quant il s'acoucha malade.

[179] Cy parle du testament du roy Guillaume le Bastard .V^e.

1. (1) **C**y comme le roy Guillaume d'Engleterre gisoit malade à Saint Gervais, [227r^ob] le mal lui crut de jour en jour, sy se confessa et adressa sa conscience, et puis fist venir des prelatz et barons de son païs ce qu'il en polt avoir en la presence desquelz il manda ses trois filz, Robert, Guillaume et Henri. (2) Puis dist à Robert, son filz aîné : « Robert, mon filz, je te laisse et donne comme à mon plus prochain hoir la duchie de Northmandye et tout ce qui y appartient. Avec ce, par accroissement, je vous donne la conté du Mans et de ces terres servirez le roy de France et en serrez son homme. (3) ¶ À Guillaume, mon second filz, je ne lui sçay que laisser. Je volroie bien qu'il eust le royaume d'Engleterre, se bonnement selon Dieu et raison avoir le pouoit. Je escripray aux archevesques, prelatz et barons du païs que, se justement se peult faire, ilz reçoivent Guillaume mon filz à roy. (4) ¶ À Henri mon maisné filz, je ordonne .viii^m. livres à prendre sur ses freres chascun an, et leur commande sur toute l'obeïssance qu'ilz me doyvent de lui paier sans contredit ou refus quelconques et lui entretiengnent son estat honnourablement en le plustost accroissant que amenrissant ».

2. (1) ¶ Après ce que le roy Guillaume eut ainsy ordonné de son heritage, il dist à Robert, son filz aîné : « Beau filz, [227v^oa] Northmans sont fiers et orgueilleux, entreprenans et qui volentiers conquierent, et qui à droit les veult gouverner pour avoir service d'eux, (2) il les convient court tenir et faire bonne rade justice, car pour vray qui trop les laira uzer de leurs volentés, il n'aura ja longue seignourie sur eulx ne ne les trouvera obeïssans. Sy vous advisez sur ceste chose et soiés tousjours sur vostre garde affin que mal ne vous en prengne »*.

3. ¶ Après ces choses ainsy dittes, le roy Guillame fist amener devant lui Odon, son frere, evesque de Bayeux, que il tenoit en prison et lui dist : « Frere, vous avez cuidié faire conspiracion contre moy et dit que se je moroie devant vous, que vous osteriés le royaume d'Engleterre à mes enffans. (2) Sy avez desobeï de moy rendre compte du mien que recheu
 25 avez. Mais sachiés vraiment que se je sçavoie que jamais deussiés tenir le royaume, ce que non, car vostre estat de prelation ne le peult souffrir, je vous feroie morir devant moy. (3) Mais vous n'en avez garde, car Anglois vous heent tellement que je croi qu'il n'y a homme en Engleterre que ilz n'amaissent mieulx avoir à seigneur que vous. Pour laquelle cause et aussy adfin que vous adresciés vos meffais, je vous laisse vivre et vous quitte vostre
 30 prison, combien que pas ne l'aiés de[227v°b]servi. (4) Tuteffois, se vous voliés laisser vostre mauvaïse vye en faisant vostre devoir vers Dieu, vers le monde et vers vos nepveux, je leur commande qu'il vous sequerent et aident en vos neccessitez. (5) Et pour ce que vous avez tenu que j'estoie excommenné de ce que je avoye mis la main à vous, sachiés que tout homme qui aura esté mon recepveur, je puis arrester et mettre la main à lui sans offence
 35 jusques à ce que loyaulment me aura rendu compte du mien qu'il a receipt. » (6) ¶ Quant le roy Guillame eult ainsy delivré Odon, son frere de par sa mere, de prison, il fist amener devant lui tous les prisonniers que prins avoit en Engleterre et tous ceulx qui en ses prisons estoient. (7) Sy les delivra tous sans quelque paine ne raenchon paier, et cria à tout le peuple merci, moult tendrement plourant, qui estoit pittié à veoir.

[180] La maniere du trespassement^a du roy Guillame le Bastard .VI^e.

1. (1) **L**e roy Guillame, qui moult avoit reagné noblement, lui estant en son lit mortel, le .viii^e. jour de septembre, il ouÿ sonner prime, sy demanda quelle heure c'estoit que on sonnoit, et l'en lui dist que c'estoit prime. (2) Lors incontinent joindy ses mains vers le ciel, sy *commanda* son ame à Dieu, à la glorieuse Vierge Marie et à tous les sains de Paradis.
 5 Et là, tout en parlant, après ce qu'il eult reagné .xxi. an roy d'Engleterre, rendy à Dieu son esperit be[228r°a]neurement, (3) et porta on enterrer le corps à Kent^{1*} comme ordonné l'avoit, moult honnourablement, ainsy que bien appartenoit à tel prince que sy noblement avoit reagné*.

^a testament P1, P3, P4, V, corr. d'après P2 et L.

¹ et porta on en terre le corps à Kent L.

[181] Cy fait mention du couronnement Guillaume le Roux, second filz du roy Guillaume le Bastard .VII^e.

1. (1) **A**près ce que Guillaume le Bastard, roy d'Engleterre et duc de Northmandye, eult vescu .lxxiii. ans¹ et tenu la duchie de Northmandye .lv. ans, car il n'avoit que .xix. ans² quant le duc Robert passa Oultremer*, et depuis qu'il eult concquis le royaulme d'Engleterre et reingné roy .xxi. an, il trespasa de ce monde comme desus est dit. (2) ¶ Après sa mort, 5 Robert, son filz aisé, recueilly la ducye de Northmandie et en prist les hommages comme seigneur. Ce Robert fut petit et de gros membres merueilleusement, et pour [228r^b] ce que il avoit les jambes moult courtes fut il mainteffois appellé courtehouse.

2. (1) ¶ Guillaume, le second filz, passa la mer, sy s'en ala en Engleterre où il presenta les lettres que son pere lui avoit donnees à Alain Franc, pour lors archevesque de 10 Cantorbie*, lequel, quant il les eult leutes*, assambla tous les aultres prelatz et barons du pais à parlement, ouquel, pour l'amour de son pere le roy Guillaume, il fut ordonné estre roy d'Engleterre du consentement de tous. (2) Sy fut par ledit arcevesque et les aultres prelatz sacré, enoint et couronné à Westmoustier le jour saint Michiel ensievant le trespasement de son bon pere. Et ce jour y fut tenue court solempnelle à laquelle furent tous les nobles 15 d'Engleterre grandement honnouréz par le nouvel roy Guillaume le Roux qui moult preudons et de bonne vye à son commencement, (3) hardy, large et courtois à merveilles^{3*}, moult amant gens d'honneur, ne il n'oïst parler de nul bon chevalier que tantost ne le volsist avoir, et leur faisoit de grans biens et sy prenoit leurs noms par escript. (4) Sy ressambla moult bien à son pere fors tant qu'il estoit roux, et pour ce, à la difference de son pere qui ot nom 20 Guillaume comme lui, l'en [l']appella^a Guillaume le Roux.

^a l'en appella *P1*, corr. *d'après P2, P3, P4, L, V*.

¹ .lxxiii. ans *V*.

² car il n'avoit que dix huit ans *L*.

³ le nouvel roy Guillaume le Roux, qui moult preudons et de bonne vye à son commencement, fut hardy, large et courtois à merveilles *P3, V*.

[182] Cy parle de l'emprunt que le duc Robert fist à Henri son frere le .VIII^e.

1. (1) **H**enri, le plus jeune des enffans du roy Guillaume le Bastard, eult le tresor de son pere après son trespas, car il lui donna avecq les .viii^m. livres de rente par an comme dit est cy dessus. (2) Et aussy avoit eu tout le tresor de la roine sa mere, lequel il gardoit moult bien et l'emploioit sagement en achat de grans possessions et heritages qu'il acquestoit chascun
 5 jour. (3) ¶ Robert, le duc de Northmandye, quant il sceut que Henri, son frere qui estoit maisné, avoit tel tresor et il* n'en avoit neant, et que Guillaume, son aultre frere, qui aussy estoit maisné, estoit roy d'Engleterre et il, qui estoit l'aisné, n'estoit que duc, il en eult grant
 10 envie. (4) Sy chey en grant pensee comment il auroit le roy[yaulme]^{a*}, et finalement requist à Henri, son frere, que il lui prestast une somme d'or et il lui bailleroit en gage, tant que rendu lui eust laditte somme, tout le país de Constantin. À laquelle chose Henri s'acorda et lui presta les deniers.

2. (1) ¶ Quant le duc Robert eult ceste finance, il appresta son oirre, sy s'en ala en Engleterre, et quant le roy Guillaume le sceut, qui moult esbahy en fut, il manda ses gens qui tantost furent assamblés, car chierement l'amoient et moult obeïssans lui estoient. (2) Sy
 15 leur dist qu'il deffenderoit son país et se combateroit à l'encontre de son frere qui roster¹ lui vouloit [228v^b] sa terre. (3) ¶ Les barons, oyans la voutenté du roy de ceste besongne, en parlerent ensamble, sy leur fut bien advis qu'il n'estoit pas bien affreant que les deux freres se combattissent l'un contre l'aultre. Puis dirent au roy : (4) « Sire, le duc Robert est vostre frere ainsné, pour laquelle cause lui devés obeïr et aulcunement souffrir de lui. Sy
 20 envoieiez sçavoir sa voutenté et la cause de sa venue, puis, sa voutenté ouÿe, vous lui offerez raison, et s'il ne la veult prendre, tout à temps venrez vous à combatre ». (5) Ainsy le fist le roy et y eult sur ceste matere pluseurs parolles entre les deux parties, mais finalement furent d'acord que le roy Guillaume le Roux tenroit le royaume d'Engleterre parmi paiant au duc Robert, son frere, chascun an mile mars d'estrelins.

25 3. (1) ¶ Cest acord fait, passé et juré entre les deux parties, le duc Robert s'en retourna en Northmandye, et puis s'en ala en Constantin, sy le tolly et osta en force à Henri son frere, auquel il [l']avoit^b baillié en gage, tant qu'il feust raempli de la somme que prestee lui avoit comme ouÿ avez en ce mesme chapitre. (2) ¶ Quant le roy Guillaume le Roux sceut

^a roy P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.

^b il avoit P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.

¹ oster L// tollir P3.

ces nouvelles, il en eult grant joye et manda à Henri, son frere, qu'il ne feist pas tresor du
30 gaing qu'il avoit fait en prestant ses deniers à Robert, son frere, pour lui desheriter.

4. (1) ¶ Adont Henri, voyant qu'il avoit perdu la possession de Cons[229r°a]tantin et
ses deniers, et avecq ce estoit mal de ses deux freres, fut moult doulent, sy ne sçavoit où
aller car nul ne l'ozoit recueillir pour la doubte du duc son frere. (2) Pour quoy il se retraÿ
au mont Saint Michiel puis envoya prier au comte de Bretagne que il peust parler à lui.
35 Et lui moustra le grant tort que lui faisoit le duc Robert son frere. Le compte Hue*, oyant
le complainte de messire Henri, le resconforta au mieulx qu'il peult, disant qu'il l'aideroit^a
à pourchassier son droit. (3) « Tenez vous, dist il, au mont Saint Michiel, en faisant bonne
guerre à Robert vostre frere, et Bretons vous serviront à leur pouoir ». (4) ¶ Après ces choses
ainsy conclutes, Henri prinst congïé du comte, sy se tint à Saint Michiel et fist la ville moult
40 bien garnir de toutes choses necessaires en guerre appertenans¹ pour place deffendre. (5) Et
prinst avecq lui à ses sauldees dé meilleurs chevaliers que trouver peust, sy fist moult de
chevalchies en Constantin et en Vengsin, dont il greva grandement la païs.

5. (1) Quant le duc Robert vey ce, comment Henri se mettoit en paine de son païs grever,
il envoya requerre au roy Guillame qu'il le venist aidier, lequel y vint atout grant ost, sy
45 assegerent le mont Saint Michiel, (2) et se tenoit le roy à Avrenches et le duc à Genes où il
y eult maintes [229r°b] beaulx fais d'armes entre deux marees, quant la mer se retraioit. Et
entre aultres advint une fois que le roy Roux chevauchoit au retrait d'une maree sur la greve,
sy issirent ceulx qui dedens la ville estoient contre lui et lui coururent sus en le frappant
tout à une fois (3) tellement que le poistral et les changles rompirent par tel parti que le roy,
50 atout la selle entre les deux jambes, glichà à terre car son cheval passa tout oultre*.

6. (1) ¶ Quant le roy se vey ainsy à terre, il se leva hastivement et prinst sa selle par
ses deux estriers, sy se commença à deffendre vaillamment et tant que ses ennemys ne lui
peurent riens meffaire, (2) et là se deffendy jusques ad ce que ses gens lui vindrent à secours,
qui bien loings de lui estoient, lesquelz le remonterent sur un bon cheval et par ainsy le
55 saulverent, mais fourment lui blasmerent ce que en sy grant peril s'estoit mis pour sa selle
saulver. (3) À quoy il leur respondy que moult courouchié eüst esté que Bretons se fussent
vantez qu'il eussent à ung roy d'Engleterre osté sa selle d'entre ses piedz maulgré lui, disant
que roy qui souffriroit que moindre de lui lui ostoit le sien par force n'estoit pas digne de

^a lairoideroit P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.

¹ de toutes necessitez en guerre appartenans P2, P3, P4, L, V.

porter couronne.

60 7. (1) ¶ Tuteffois, tant tindrent le roy Roux et le duc Robert le siege devant le mont
[229v^a] Saint Michiel que Henri, leur frere, qui dedens estoit, n'eult mais que boire, mais à
mengier avoit assez. (2) Sy envoya Henri requerre au duc son frere qu'il lui voulsist envoyer
à boire, et le duc lui envoya ung tonnel de bon vin, et avec ce il li donna treves un jour pour
soy rafreschir d'eau ou d'aulture chose se besoing en avoit. (3) ¶ Quant le roy Guillame sceut
65 ceste grace, il en fut sy grandement couroucé au duc Robert qu'il se voutl partir du siege
sans y plus demourer. Mais le duc lui remoustra que à son frere ne devoit il pas refuser
ne à boire ne à mengier pour chose qui advenist quant il en requeroit, (4) de quoy le roy
s'appaisa. Puis manda à Henri qu'il venist parler à lui sur la greve, et Henri y vint sur treves.
Et illecq fist le roy Guillame acord entre ses deux freres, par tel condition que Henri auroit
70 Constantin en gage tant que le duc lui auroit rendu la finance que prestee lui avoit. (5) Et
mist le duc terme à Henri d'aler à Rouen querir son argent. Et ce fait, le roi Roux entra en
mer, sy s'en retourna en son royaulme d'Engleterre.

[183] Comment le duc Robert fist mettre Henri* son frere en prison .IX^e.

1. (1) **A**près cest accord fait, Henri tint Constantin en gage jusques au terme que le
duc Robert avoit mis [229v^b] à Henri d'aler à Rouen querre ses deniers. Lequel y ala, mais
quant il y fut venus, le duc son frere le fist prendre et mettre en prison¹. (2) Et covint
avant qu'il issist qu'il renonchast à Constantin et jurast soy partir de Northmandye et que
5 jamais n'y demouroit. Ce qu'il fist, car il s'en ala devers le roy de France qui le receipt
honnourablement. (3) Puis, par l'ehortement d'un chevalier nommé Hachier, s'en departi,
lequel lui mist en sa main Doffront*, de quoy le duc Robert fut moult doulent, (4) sy assambla
grant gent et vint à Doffront pour le cuidier prendre, mais il n'y conquesta rien, ains fut
constrained de s'en partir assez villainement car à son departement il perdi grant partie de
10 son harnois et bagues, dont il fut molt desplaisant.

¹ le duc son frere le fist mettre en prison P3// le duc son frere le commanda prendre et mettre en prison L.

[184] Comment il prinst voullenté au duc Robert d'aler Oultremer par grant devotion¹ .X^e.

1. (1) **E**n ce tempz, comme Hue le Grant, filz* du roy Phelipe de France, Godefroy de Buillon, le comte Bauduin de Flandres et aultres, empreissent* le voyage d'Oultremer, il prinst devotion au duc Robert de passer la mer avec les aultres et, pour ce qu'il n'avoit mie assez deniers pour y aller, (2) il requist le roy Guillame, son frere, que prester lui voulsist
5 finance, et il lui baille[230r^a]roit son país de Northmandye et tout ce qu'il avoit decha la mer en gage jusques ad ce qu'il seroit revenus et l'auroit du tout à plain payé de ce qu'il lui presteroit.

2. (1) ¶ Le roy Guillame, voyant la bonne voullenté du duc son frere, le ayda vulentiers et lui presta .vi^m. .lvi. marcz d'argent², et depuis ancores .vi^{cz}., et ainsy eult le roy Roux
10 Northmandye et le demaine³ en gage. (2) Et le duc Robert ala Oultremer et fut à prendre Anthioce et Jherusalem et conquist une moult noble enseigne qu'il mist à Kaen en une abaye de nonnains que sa mere avoit en son temps fondee*.

[185] Comment le roy Roux vint au Mans pour secourir ceulx qui estoient assegiés en la tour, laquelle le roy Guillaume le Bastard son pere avoit fait faire* .XI^e.

1. (1) **O**r advint en ce temps que le comte Ely prinst le Mans pour ce qu'il sçavoit le duc Robert estre exent, laquelle ville du Mans estoit en la garde du roy Roux*. Quant ceus qui estoient amis du roy Roux veyrent la ville estre prinse, ilz se saulverent en une grosse tour que le roy Guillame le Bastard avoit fait faire, sy envoierent hastivement en Engleterre
5 devers le roy Guillame lui nonchier comment Eli estoit entrez ou Mans. (2) Le message passa [230r^b] la mer, sy vint à Windosore où le roy estoit prest pour aler chassier, et lui conta comment le comte Eli estoit entrez ou Mans et comment ses gens qui estoient en la tour, comme dist est, requeroient son secours. (3) Mais quant il eult entendu ces nouvelles, il jura le Voulte de Lucques, car tel estoit le serment qu'il voullait tenir, (4) que jamais le
10 Mans n'eslongeroit cent piedz de là où il estoit jusques ad ce qu'il eust esté dedens la ville. Puis dist au messagier : « Va t ent bien tost, sy leur di* qu'ilz se tiengnent comme bonnes gens et que en dedens .viii. jours je les verrai se fortune de mer ne me empesche ».

¹ Comment le duc Robert s'en ala aultre mer P3.

² .vi^m. livres .vi. marcs d'argent L.

³ Maine P2, L.

2. (1) ¶ Lors se parti le messagier, et le roy laissa son deduit, sy manda de ses gens qui sçavoient quelle part le Mans estoit, et de là où il estoit lui monstrerent l'endroit où le
 15 Mans seoit, et estoit à leur advis tout droit à l'encontre d'un moult bel manoir qui prez de
 eux estoit. (2) Puis se mist le roy à chemin atout ce qu'il peult hastivement finer de gens et,
 adfin qu'il ne faillist de son serment, il n'espargna oncques mont ne valee, bois ne riviere,
 ville, chastel ne maison (3) que tout droit il n'aloit où on luy enseignoit que le Mans seoit,
 tant qu'il vint au port de Suhantonne¹ où il trouva son navire et [230v°a] de ses gens qu'il
 20 avoit mandez. (4) Sy vould tantost monter en mer, mais les mariniers lui dirent : « Sire,
 nous [n'avons]^a pas bon vent, et sy sera la mer perilleuze à ce que nous pouons cognoistre.
 – Par ma foy, ce dist le roy, je n'oÿ oncques parler que roy feust noyé en mer. Mettés vous
 en plaine mer et là verrons que nous porrons faire ». (5) Dont apresterent les mariniers
 leurs nefz en tirant les voilles amont, puis singlerent de vent de quartier* tellement qu'ilz
 25 vindrent à Harfleur*.

3. (1) ¶ Sy tost que le roy Guillame d'Engleterre fut descendus à terre, il envoya parmi
 le país de Northmandye semondre les Northmans qu'il alaissent devers lui devant le Mans.
 Après ce que son harnois et ses chevaulx furent apretez, le roy, sans plus arrester, chevauc
 vers le Mans tant qu'il vint à passer une riviere. (2) Sy demanda comment on l'appelloit, et
 30 on lui dist qu'elle estoit appelée Con. « Jamais, dist il, n'y enterai, car de con sui issus ».
 Encores dist cellui qui à lui parloit : « En y a une, sire, un peu plus avant, qui a plus lait
 nom. – Comment ? » dist le roy. (3) « Sire, dist cellui, elle ne fait pas à nommer à tel seigneur
 comme vous estes. – Dis hardiement ! fait le roy, il n'est nul lait nom que nature ait ordonné.
 (4) – Si m'aït Dieux, dist adont celi, on l'appelle [230v°b] Cul. – Par le vould de Lucques, dist
 35 le roy, ancores vault pis, je n'y passerai anuit ne Cul ne Con ». Sy commença de chevaulcier
 contremont les rivieres tant qu'il vint au dessus des lieux où elles sourdoient et par illec ala
 au Mans*.

4. (1) ¶ Quant le comte Elie et ses gens veirent le roy Roux estre venu, ilz furent forment
 esbahis comment en sy brief terme il pouoit avoir passé la mer, et derechief veoient que
 40 de toutes pars lui venoient gens. (2) Et lors le roy Roux, pour grever la ville, fist, tantost
 qu'il fut arrivez, faire une haulte mote que ancores y peult on veoir, qui a à nom le Mont
 Barbé*. Pour quoy le comte Helie et les siens, voyant ces choses, guerpirent la ville de nuit

^a n'avons *manque en P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.*

¹ Hantone *P3, V, L.*

le plus secretement qu'ilz peurent, (3) et l'endemain, le roy Roux y entra, sy donna des plus belles maisons et des plus beaux heritages de la ville à ceulx de la tour qui sy bien l'avoient deffendue et gardee.
45

5. (1) ¶ Quant le roy et ses gens eurent ce fait, le roy fut adverti que Elie et sa route estoient alés à ung chastel appellé Maiet, et jusques au bourg de la Feste*. Sy y ala le roy et fist mettre à secq les fossez d'entour Maiet, (2) et quant ilz furent tous secs de eaue, il ordonna que ilz fussent emplis de boiz et de terre adfin que l'en peust aler jusques au pié du mur et que chascun chevalier, pour ce [231r^a] faire, y envoyast ung cheval. (3) Sy y eult en l'ost un chevalier nommé Robert de Belesme*, qui n'amoit pas le roy, lequel ala parmi l'ost dire et faire dire que le roy avoit ordonné que l'en empliroit les fossez de gens de pié, de quoy le commun s'effrea et esmeut tellement que chascun commença à fuir (4) par tel fachon que oncques le roy n'y peut remedier que le siege ne se deffist et que tous ne s'en alaissent, fuiant qui mieux mieulx, dont il fut moult doulent, sy se retraï au Mans pour recueillir ses gens et avoir advis qu'il feroit.
55

6. (1) Quant ceulx de Maiet veirent en ce point le siege lever, ilz en eurent grant joye et moult se misrent en paine de grever le roy et les siens. Et y eult long temps après forte guerre ou païs, sy faisoient chevauchees et embusches les ungs contre les aultres en prenant et en trochiant^{1*} l'un l'aultre, (2) et tant que une fois advint en ung rencontre que le conte Helie fut prins des Northmans, sy le rendirent au roy Roux qui en eult grant joye et l'envoia en la tour de Rouen ouquel lieu il le commanda de bien garder.
60

7. (1) ¶ Quant le comte Helie se vey prisonner, il ne fist pas l'esbahy ne samblant que eust paour, ains fist bonne chiere à ceulx qui le gardoient et souvent leur dist que s'il n'eust esté prins, le roy eust en brief terme perdu tout ce qu'il avoit decha la mer, lesquelles parolles [231r^b] du comte Helie furent dittes au roy Roux, et quant il le sceu, il envoya querre le comte et lui dist : (2) « Vous avez dit que se vous ne feussies prins, vous eussies à moy tollu en brief temps tout ce que j'ay deçà la mer, sy veul assaier se vous auriés ceste puissance, et pour ce je vous delivre franchement, sy vous en alés quelque part que vous volrez ». (3) Lors fist le roy amener son palefroy, lequel il lui donna et lui dist : « Je vous pense à sievir de bien prez, sy vous gardés d'estre reprins car se je vous prentz* ancores une fois, jamais ne ferés guerre à moy ne à aultre² ». (4) ¶ Lors se parti le comte Helie du roy, sy s'en
70

¹ troussant L// occiant P3.

² jamais vous ne menerés guerre à moy n'à quelque creature du monde L.

ala à ses gens et leur conta comment le roy Roux l'avoit delivré et la vaillance et largesse qui en lui estoit. (5) Pour quoy ilz lui conseillierent tous de faire paix et qu'il feist obeïssance
 75 au roy Roux*, laquelle chose il fist volentiers, et le roy le receipt honnourablement en lui pardonnant tout maltalent.

[186] Comment le roy Roux fist faire le chastel de Gisors* .XII^e.

1. (1) **A**près ce que le roy Roux ot sa guerre finee, il s'en retourna à Wincestre en Engleterre où il fut longuement en grant deduit. (2) Pendant le tempz que le duc Robert, frere dudit roy, fut delà mer, il lui avoit baillié tout son païs en gage comme vous avez oï jusques ad ce qu'il fut païé de [231v^a] l'argent que presté lui avoit ledit roy. (3) Adfin que
 5 le païs n'empirast de sa garde, il fist faire le chastel de Gisors en la marche de France, puis fist refaire et redrechier la ville de Cordeul que les paiens avoient destruit*.

2. (1) ¶ Ce roy Guillame fut moult contraire à sainte Eglise, il ravist et prinst toutes les possessions en quelque part qu'il les peust trouver, car tant estoit plains de ses volentez que nul ne li osoit riens dire ne remoustrer ne de riens reprendre. (2) Et tant que ung jour
 10 il prinst grant estrif à l'encontre du bon arcevesque Ancelin de Canterbrie* pour ce que il ne se pouoit tenir de reprendre ledit roy des malefices et extortions qu'il avoit fait et faisoit continuellement à sainte Eglise. (3) Pour laquelle chose le roy se couroucha à lui et le banny et chassa hors du royaume d'Engleterre. Et ainsy ce bon evesque s'en ala à Romme et la demoura avec le pape.

3. (1) ¶ Le roy Guillame, qui du tout s'estoit mis à hair sainte Eglise, pour faire et adcomplir sa volenté, fist faire une nouvelle forest, et à celle cause fist destruire .xxvi. villes parrochiales* et quatre vingz maisons de religion, tout pour eslargir sa nouvelle forest. (2) Et devint tant curieux et ententif aux chasses des boiz qu'il en delaissoit tous ses affaires, et tant que communement on le nommoit le gardien des boiz, [231v^b] des pasteurs
 20 et des forestz, (3) et de tant plus rengna et plus s'appliqua il à prendre et ravir les biens de Dieu et des eglises. Il heoit tous ses menistres en tant que chascun heoit sa mort.

4. (1) ¶ Ce roy Guillame le Roux fist faire la grant salle de Westmoustier. Sy advint que un jour de Pentecouste, quant il y tint sa premiere court, il se prinst à regarder sa salle et dist qu'elle estoit trop petite de la moitié, sy avoit intention de le faire plus grande, (2) mais
 25 Nostre Seigneur qui tient la vye des hommes en sa demaine¹, ne le vult plus laisser regner

¹ main P2, L.

sur terre, car plus vivoit et pire devenoit en perseverant es persecutions de l'Eglise, (3) et taillant et mengant les menistres d'icelle à sa volenté. Et ses gens d'armes, fauconniers et braconniers envoioit sejourner en leurs maisons.

5. (1) ¶ En ce tempz advint au roy Roux une vision en dormant, ainsy comme à la
30 minuyt, par laquelle il lui fut advis que pour certain il estoit en une chapelle, sy veoit sur l'auteil ung homme mort gisant, et lui prinst voullenté moult grant de mengier l'un de ses pieds, laquelle chose, comme il lui sambla, il faisoit. (2) Puis, quant il eult cestui mengiet, il vint à l'autre, puis à l'une des mains, mais le mort haulça l'aulture main et le feri parmi les dens. (3) ¶ Et lors le roy s'esveilla, sy se trouva sanglent et deux de ses dens cheus¹ hors
35 de sa bouche. ¶ Quant [232r°a] le roy fut du tout esveillié et en cest estat se trouva, il ne dist mot mais devint moult pensif. (4) Sy advint que dedens aulcuns jours après, il le dist à ceulx de son plus privé conseil, disant que il faisoit doubte que aulcun meschief briefment ne lui^a deust sourvenir.

6. (1) ¶ La seconde nuit² devant, ung moisne de son hostel songa ung songe ouquel il
40 lui fut advis que le roy estoit entrez en une eglise à moult grant gent et que par grant orguel desprisoit tous ceulx que^{3*} avecq lui estoient, ne il ne les daigna mie regarder quant ilz le saluoient. (2) Puis lui sambla que le roy mordy le crucefis aux dens, laquelle chose le crucefis souffri moult debonnairement, sans soy mouvoir. (3) Et puis le roy, comme tout foursené, rongra les bras dudit crucefis, et alors sailli hors de sa bouche une grant flambe, mais atant
45 le moisne s'esveilla. Puis l'endemain raconta sa vision à ung chevalier qu'il sçavoit estre moult privé du roy, lequel avoit nom Hamon, le filz Regnault*. (4) Sy raconterent ce songe au roy entre eulx deux, disant qu'ilz doubtoient que ces choses ne feussent signification d'aulcun mal advenir, dont le roy se courouça fourment à eulx, (5) disant que en songes ne en sors on ne devoit nullement adjouster foy ne creance. Sy n'en tint compte pour ceste
50 heure.

7. (1) ¶ Tuteffois advint ung jour qu'il souvint au roy de [232r°b] ces songes, et y pensa moult fort. Sy manda querir ung bon saint preudhomme hermite, auquel il conta son dit songe de bout en bout. Et l'hermite, après ce que le roy lui ot conté, lui dist : (2) « Sire, le

^a leur P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.

¹ rompus L.

² La seconde nuit *manque en L.*

³ qui P2, P3, L.

mort qui gisoit sur l'autel estoit Jhesucrist, qui souffri mort en croix pour nous racheter des
 55 paines infernales, à qui vous mengiés ses membres quand vous destruisiés ses abayes, ses
 clers, ses evesques, les menistres de la sainte foy catholicque¹, et ne vous en voulés tenir ne
 deporter². (3) Pensés que ces visions vous viennent adfin que amendés vostre vye, car moult
 longuement a Dieu souffert de vous, mais je me doubte, (4) se n'y advisez en vous repentant
 et criant de bon ceur mercy à Dieu et prenez penitance, que Dieu vous acourchera vostre
 60 vie, qui en vo vision est signiffiee par les dens de vostre bouche ». (5) ¶ Cest admonnes-
 tement de l'hermitte tourna le roy en nonchaloir, et ne lui vault pas baillier espace de tout
 au long lui exposer son songe³, ains dist au bon preudhomme hermitte : « Vous estes des
 clers, sy les aideriés voullentiers ad ce que je puis ouïr de vous ».

[187] Cy parle de la mort du roy Guillame le Roux .XIII^e.

1. (1) **O**r advint tantost après que l'en presenta au roy .xxiiii. moult belles flesches,
 dont il eult moult grant joie, lesquelles il departi à sé gens des plus privés de sa personne⁴,
 si leur dist que l'endemain il vouloit aller au boiz berser⁵, laquelle [232v^a] chose tous lui
 desconseillerent que ce jour il n'y alast pas. (2) Sy delaia de son pourpos le lendemain au
 5 matin, mais après disner dist que il yroit, comment qu'en fust, pour lui solatier, car tout
 pesant se sentoit. Sy y ala car nul ne lui eust ozé contredire. (3) Il monta à cheval, Henri,
 son frere, avecq lui, atout leurs gens, entre lesquelz estoit ung chevalier, leur cousin, appellé
 Gauthier Tirel.

2. (1) ¶ Le roy venu au boiz, les veneurs firent saillir les bestes, sy se mist le roy à aler
 10 tirant parmi le boiz, et Gauthier avecq lui, car eulx deux estoient les meilleurs archiers de
 la compaignie. (2) Et quant ilz eurent ainsy une espace waucré parmi le boiz, Gauthier Tirel
 revint vers les veneurs, qui ne leur fist samblant de riens, mais tantost après il retournerent
 et veirent le roy mort, gisant par terre, (3) dont ilz menerent grant deul et Gauthier avecq
 eulx, comme se il n'eust riens sceu de ceste adventure, mais il mesmes l'avoit fait, combien
 15 que ce eust esté en non pouoir, car il fut bien sceu depuis que, (4) comme ilz estoient eulx
 deux ensamble parmi la forest, que ainsy comme le roy eult trait sa flesce, ledit Gauthier

¹ les menistres de sa sainte Eglise P2, P3, P4, L, V.

² et ne vous en voulés deporter P2, P3, P4, L, V.

³ exposer son songe et celluy du moisne P2, P3, P4, L, V.

⁴ à ses gens ses privés amis P3.

⁵ chassier la sauvagine L.

descocha la sienne, laquelle s'en ala assener une brance tellement qu'elle retourna devers le roy et le vint ferir parmi le ceur, dont il chei mort prestement, sans oncques mot dire depuis.

20 3. (1) **À** ceste mesme heure Henri, le frere du roy, estoit issu de la forest et alé en ung vilage assez prez de là pour avoir une corde d'arcq, car la sienne estoit rompue, et sy comme il estoit en une maison [232v°b] où il mettoit sa corde sur son arcq, une vielle vint vers lui qui lui demanda : (2) « Sire, qui estes vous ? – Dame, dist il, on m'appelle Henri, pour quoy le demandés ? Me voulés vous espouser ? – Par ma foy, dist elle, se vous m'aviés espousee, je
25 seroie roine d'Engleterre ainçois qu'il fust deux^a jours ». (3) Et quant Henri oÿ celle femme ainsy parler, il cuida que ce fust une folle, sy commença à rire et ne pensa plus à ce qu'elle disoit. Ains quant son arc fut rencordé, il monta sur son destrier et chevaucha vers la forest en laquelle il rencontra les gens du roy par tropeaulx, grant deul menant¹, (4) lesquelz lui dirent que le roy, son frere, estoit mort, desquelles nouvelles oïr Henri se pamma sur le col
30 de son cheval et fut* cheus à terre s'il n'eust esté aidié.

4. (1) ¶ Quant Henri fut revenu de pammoison, chascun se pena de le resconforter au mieulx q'il polt. Puis prindrent le corps du roy, sy l'emporterent à Wincestre où il le misrent en sepulture en grant sollempnité au ceur de l'eglise des moisnes de la ville. (2) ¶ Après la mort du roy Guillame le Roux ainsy advenue, Gaulthier Tirel se parti d'Engleterre et n'yoza
35 plus demourer, combien que l'en ne l'approcast pas de la mort du roy car l'en tenoit bien que, se il l'avoit feru, sy avoit ce esté par malle adventure et non pouoir, (3) ains s'en ala en Northmandye à saulveté, et de là ou chastel de Chaumont où il demoura puis longuement. Sy lairons de parler de lui et retournerons au texte de nostre matere.

[188, 233r°a] S'ensieult le couronnement du roy Henry, frere du roy Roux le .XIII^e.

1. (1) **Sy** commence l'istoire du roy Henri d'Engleterre, frere du roy Guillame le Roux, enfans du roy Guillame le Bastard, laquelle parle premiers de son couronnement, et puis comment il espousa la fille du roy d'Escoce après la mort du roy Roux, lequel, après ce qu'il ot reagné .xiii. ans et .vi. sepmai[233r°b]nes, morut par la maniere que ouÿ avez ou chapitre
5 precedent. (2) Or doncques, après la mort du roy Roux, les prelatz et barons d'Engleterre s'asamblerent à conseil où ilz concludrent que Henri, frere dudit roy Roux, seroit enoint

^a eux P1, corr. d'après P2, P4, L// demain jour P3// demy jour V.

¹ moult grant et amer dueil demenant L.

et couronné roy, (3) de laquelle chose Henri s'excusa moult fort, disant que cest honneur appartenoit au duc Robert de Northmandye, son frere, [233v^a] et qu'il estoit Oultremer, car il estoit l'aisné, (4) mais très volentiers aideroit à gouverner la terre tant que le duc Robert fust retourné. Et adont les prelatz et barons lui dirent qu'il ne sçavoient se Robert retourneroit jamais et que sans roy et sans seigneur ne vouloient pas demourer.

2. (1) ¶ Adont Henri, voyant que nulle excusation ne lui pouoit valoir, receut l'honneur du royaulme, lequel il gouverna vaillamment. Par le conseil de ses barons il prinst à femme la fille du roy d'Escoce appellee Mehault*, laquelle fut moult belle dame, sy l'ama moult le roy Henri et eult d'elle ung filz nommé Guillame et une fille nommee Mehault comme sa mere. (2) Guillame et Mehault crurent, sy fut Mehault mariee à l'empereur Henri d'Allemaigne, laquelle fut en son tempz dame de moult bonne et sainte vye, et fut couronnee à empereis par ung jour de saint Jaque, à Maience, de l'arcevesque de Coullongne, dont à present lairons de parler*, sy retournerons au roy Henri nouvellement couronné honnourablement en la cité de Londres. (3) Ausitost que l'arcevesque Aucelin sceut la mort du roy Guillame le Roux, il revint en Engleterre, sy fut par le roy Henri liement recheu. (4) Le premier an du couronnement le roy Henri, le duc Robert Courtehouse, son frere, [233v^b] qui Oultremer estoit, quant sceut la mort du roy Guillame le Roux, son frere, il refusa la couronne de Jherusalem qui ottoïe lui avoit esté pour ses haulx fais et emprinses en la conquete de la Terre sainte*. (5) Sy s'en retourna moult hastivement en Northmandye¹ et amena avecq lui une roine d'Ermenie nommee Seville, fille au comte de Conversant*, qui estoit la plus belle dame que l'en sceust nulle part, (6) laquelle dame il espousa, sy ot ung filz appelé Guillame* qui en son tempz fut moult chevalereux. Et aussy, avant la venue du duc Robert, le roy Henri, son frere, eult pareillement ung filz appelé Guillame, comme dist est.

3. (1) Or doncques, pour retourner à l'effect de nostre matere, quant le duc Robert de Northmandie fut revenus en son païs, il fut recheus lyement, et lui fist chascun obeïssance comme à leur droit naturel seigneur. (2) Sy eult le duc Robert desplaisir de ce que son^a frere estoit couronné² roy d'Engleterre et que l'en ne l'avoit pas attendu, pour quoy il manda ses gens, sy passa la mer et arriva à Poncestre* en Engleterre.

4. (1) ¶ Sy tost que le duc fut descendus à terre, il vout aler assaillir Wincestre, mais l'en

^a son *répété en P1*.

¹ en son païs de Northmandie *L*.

² son frere Henri s'estoit fait couronné *V//* son frere puisné estoit couronné *P2, P4, L*.

lui dist que la femme Henri, son frere, y gisoit d'effant*. Et lors il dist que au commencement de sa guerre [234r°a] il n'assauldroit pas femme de gesine car ce seroit villonnie. (2) Sy ordonna son assamblee à aler vers Londres, mais il n'eult mie longuement cheminé que, à l'issir d'un boiz, appellé le bois d'Hantonne, ung homme lui vint dire : (3) « Sire, prenez
40 garde où vous alés, car, pour verité, le roy Henri est oultre ce boiz, qui vous atent atout grant ost ». Pour laquelle nouvelle le duc fist armer ses gens hastivement, et aussy fist le roy de l'autre costé, qui assez tost fut adverti de la venue du duc, son frere. (4) Et en cest estat, tous rengiés, attendans que l'un venist assaillir l'autre, furent moult longuement, sy regarderent les princes et haulz barons¹* anchiens qui là estoient des deux costés que perilleuse seroit la
45 bataille, car ilz estoient pere contre filz, nepveu contre son oncle, frere contre frere et parens l'un contre l'autre, qui estoit chose malprinse. (5) Pour quoy Robert, comte de Belesme, Guillame, sire de Mortaing et Robert le filz Hamon commencierent à traittier de la partie du duc*, et pour le roy aultres barons de sa partie, (6) lesquelz alerent et vindrent tant de l'un à l'autre en remoustrant les inconveniens qui de la bataille se poroient ensievyr et la
50 grant villonnie que Henri prenderoit s'il renonçoit à la couronne d'Engleterre, (7) à laquelle chose aussy le duc Robert n'auroit pas honneur, et tant firent lesdis traitteurs que [234r°b] les deux freres se misrent en l'ordonnance des barons, chascun pour sa part. (8) Lesquelz barons ordonnerent que le royaume d'Engleterre, Danfront et Constantin, que le roy Henri avoit tenu en gage, lui demourroient, mais parmi ce, il seroit tenu de paier chascun an au
55 duc Robert, son frere, tant comme il viveroit, la somme de .iiii^m. mars d'argent, (9) et sy le serviroit, s'il avoit guerre, atout cent cevalliers, et pareillement feroit le duc Robert au roy Henri, son frere, en tel cas*. (10) Sy fut par ce moien la paix acordee entre les deux freres, de laquelle tous ceulx des deux parties menerent grant joye et leesse et *cetera*.

[189] Comment Guillame et Richard, enfans du roy Henri, perirent en la mer* .XV^e.

1. (1) **L**e roy Henri maria Guillame son filz à la fille du noble comte Facon d'Anjou* qui, par sa vaillance, fut en son temps couronné roy de Jherusalem. Puis, quant ledit Guillame l'eut espousee, le roy Henri prist sa belle fille, sy l'emmena à Harfleu où ilz monterent en

¹ le duc fist armer ses gens hastivement, sy regarderent les princes et haulz barons du roy que aussi se metteroient en point de leur costé qui incontinent furent adverty de la venue du duc, son frere, et en ceste estat, tous bien rengiés, atendans que l'ung venist assaillir l'aultre, furent moult longuement. Sy adviserent aucuns des plus nobles princes d'une partie et d'autre... L.

mer pour aler en Engleterre, (2) c'est à sçavoir le roy, sa belle fille et pluseurs aultres en un
5 vaisseil, et en ung aultre estoient Guillaume et Richard, son frere bastard, avecq eulx pluseurs
nobles hommes, dames et damoiselles, (3) c'est à sçavoir le comte d'Excestre, Otuel son frere,
[234v°a] Gauffris Ridel, Waltier Ennircy, Godeffroy Ercedekem, la fille du roy, contesse de
Perches, la niepce du roy, comtesse d'Excestre et pluseurs aultres nobles personnes tant
de Northmandye comme d'Engleterre*. (4) Sy advint que la nuit les sourprinst et que les
10 marinniers qui conduisoient la nef de Guillaume ne sçavoient point le cours de la mer, ou ilz
avoient trop beu*, sy hurta leur vaisseil parmi une roche et se fendi tellement que Guillaume
et tous ceulx de sa compaignie furent perilz et noiés, excepté ung seul marinier qui se sauva
sur une piece de bois.

2. (1) Mais le roy, sa belle fille et leur compaignie arriverent saulvement à Hantonne
15 et veyrent venir tous les vaisseaulx fors cellui où Guillaume estoit entrés. Sy encommença
fourment le roy à demander où estoit Guillaume, mais nulz ne lui ozoit dire l'adventure,
combien que pluseurs en sceussent bien la verité, (2) car Beroult, le marinier qui eschappé
estoit du peril, comme ouÿ avez, et avoit esté recueilli en une des nefz, l'avoit racompté^{a*}.
Neantmoins le roy, voyant que tous faisoient laide chiere¹, il en vout sçavoir la cause. (3) Sy
20 fut mandé Beroult qui lui racompta l'adventure tout au long. Quant la mort Guillaume fut
divulguee, le roy Henri, tous les nobles, et generalement tout le peuple du royaume, en
furent moult doulent, [234v°b] (4) mais surtout la nouvelle mariee, femme de Guillaume,
se voyant estre privee de son bien amet mari, en demena^b grant douleur. (5) Mais le roy,
son beau pere, lui ordonna son droit de vesvage puis, à elle et à ses gens, donna beaux
25 dons et riches joyaulz, et ce fait, honnourablement acompaignie, le renvoya à son pere, le
conte d'Anjou, lequel, dedens une espace de temps après, le vout remarier à ung comte,
(6) à quoy elle respondy qu'elle avoit eu espousé ung filz de roy et que jamais après lui ne
prendroit mari de moindre estat, sy dist qu'elle seroit espouzee à Dieu et se rendi nonnain à
Fonceaubrauc où elle uza sa vye bien et debvotemernt en grant sainteté, et fut grant espace
30 abesse de leans*.

^a car Beroult, le marinier qui eschappé estoit du peril, comme ouÿ avez, et avoit esté recueilli en une des nefz où il l'avoit racompté *P1, corr. d'après P2, P3, P4, V//* Bernoult, le maronnyer qui eschappés estoit du peril comme oÿ avés et avoit esté recoeilly en une autre des nefz qui l'avoit rencontré *L*.

^b demenant *P1 corr. d'après P2, P3, P4, L*.

¹ menoient matte chiere *L*.

[190] Comment Robert Courtehouse, duc de Northmandye, se parti d'Engleterre pour retourner en son païs .XVI^e.

1. (1) **A**près ce que le roi Henri et le duc Robert, son fere, furent d'acord ensamble et qu'ilz se furent bien festoiés, eulx et leurs gens, le duc Robert prinst congïé du roy, son frere, sy se mist à chemin vers le port où sa navire l'atendoit. Et le roy, par une très grant amour, le convoya longuement, puis retourna, et son frere le duc s'en ala en son païs.

5 2. (1) ¶ Après ces choses ainsy advenues, le roy Henri encquist diligamment par quel conseil le duc Robert, son frere, lui avoit couru sus, sy [235r^a] trouva que ce avoit esté par Guillame de Mortaing, Robert le filz Heluin, par Robert de Belesme, et par le filz Rogier du Mont Gomeri*, (2) pour quoy il leur arresta leurs rentes et revenues qu'ilz avoient en Engleterre et ne vould souffrir que ung seul denier leur en feust païé, (3) dont les dessus
10 dis et pluseurs aultres à qui le roy Henri detenoit leurs rentes pour ce qu'ilz avoient servi ledit duc en sa guerre, s'en complaindirent à lui, et especiallement le comte de Maienne, qui tenoit l'Exueis et aultres païs en Engleterre*. (4) À cellui conte de Maienne avoit le roy, sur tous les aultres, la grigneur hayne pour ce que, quant ledit roy Henri demouroit avec le roy Guillame le Roux, son frere, et que alors, combien qu'il n'eust point de terre, (5) sy amoit il
15 le deduit des chiens*, car sur tous hommes s'en sçavoit bien merler, et pour ce qu'il disoit qu'il sçavoit bien et congnoissoit aux piedz du cerf de quantz corps il estoit, ce dit comte de Maienne se mocquoit de lui, si l'appelloit « petit pied de cerf »*. (6) De quoy le roy Henri avoit grant despit, sy en haioit ledit comte mortellement, mais durant la vye du roy Roux il n'en pouoit aultre chose faire pour ce qu'il amoit le comte chierement. (7) Touthoïis, ledit
20 compte passa la mer, sy vint devers le duc Robert et lui dist que, pour l'amour qu'il avoit à sa personne, le roy son frere lui avoit tollu sa terre, et ne dist mie la cause [235r^b] propre pour quoy le roy le heoit.

[191] Comment le duc Robert passa lui .xii^e. en Engleterre .XVII^e.

1. (1) **L**es complaints ainsi oïes par le duc Robert de Northmandye, il ordonna son oïrre et passa en Engleterre, lui .xii^e. de chevaliers tant seullement, pour faire avoir à ses hommes la delivrance de leurs terres. (2) ¶ Le roy Henri, sachant la venue du duc son frere, sçeut tantost pour quoy il venoit, sy dist qu'il le feroit mettre en prison et ainsy il auroit
5 de lui toute sa voullenté, ançois qu'il lui eschappast. Mais le conte Robert de Meulant*, qui moult preudhons estoit, dist au roy : (3) « Sire, ce ne ferés vous pas, se Dieu plest, car trop

grant villonnie seroit. Mais se vous voulez acorder ce que je dirai et ferai, ançois que le duc retourne en Northmandye, il vous quittera les deniers que vous lui paieez chascun an. – Par ma foi, dist le roy, je ferai ce que vous dites ». (4) Et lors le roy tira à part le comte de Meulant puis, quant ilz eurent parlé emsamble, ledit conte monta à cheval, sy chevaulca vers Hantonne et rencontra le duc Robert en chemin, sy le salua comme il appartenoit, puis le tira à part hors de ses gens et lui va dire : (5) « Sainte Marie, monseur, comment venez vous ainsy en ce país? Qui le vous a conseillé? Vous sçavez bien comment [235v°a] par force vous avez contraint le roy à vous paier quatre mille mars d'argent chascun an. (6) Sachiés que pour ceste cause il vous het, sy vous porra faire prendre et mettre à mort ou tenir en prison dont vous n'isterez jamais. Il a bien empensé de soy vengier de vous, je vous prometz, ne *pour* vous il ne fera riens puis qu'il vous tient à son dessus* ».

2. (1) ¶ Quant le duc de Northmandye eult ouÿ Robert de Meulent ainsy parler, il eult grant paour, car bien lui sambla que il lui disoit verité^a. Pour quoy il demanda à Robert de Meulant s'il retourneroit à Hantonne. (2) « Nennil sire, ce dist il, car se le roy le sçavoit, adont auroit il mieulx cause de vous faire prendre, et sy est le vent contraire, pour quoy vous ne vous en porriés aler. – Je vous prie dont, dist le duc, que vous me conseillés que je ferai. (3) – Sire, dist le conte, la royne est relevee de nouvel et vous scet bon gré de ce que, quant derrenierement fustes par decha, vous ne le vouldistes pas assaillir à Wincestre où elle gisoit d'enfant. Je vous conseille que vous alés vers elle, sy mettés en sa garde vous et vos gens et je suis certain qu'elle vous gardera bien ». (4) Dont s'en ala le duc Robert veoir la roine qui le receipt et asseura moult doucement, sicque par le beau [235v°b] parler d'elle, et aussy pour la paour que le duc avoit d'estre prins, il donna à la roine les quatre mille marcz que le roy lui devoit faire du royaume d'Engleterre.

3. (1) ¶ Quant le roy Henri sceut comment le duc Robert, son frere, avoit quittié ces deniers, il atempra son ire, sy manda à la roine qu'elle venist vers lui et amenast le duc son frere avecq elle, et lors alerent le duc et la roine vers le roy, sy dist le duc au roy : (2) « Beau sire, je vous suis venus veoir par bonne amour et non pas *pour* vous demander le vostre. Nous sommes freres tout d'un pere et d'une mere, autant estes vous^b gentil homme comme moy. Se j'ai l'aisneté, vous avés l'honneur de la couronne qui est plus grant chose. Je vous aime et doubte comme je doy. (3) Deniers ne rentes ne veul avoir de vous, j'ay tout quittié à la

^a veriti P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.

^b vous écrit deux fois en P1.

roine, ma seur, ce que pour cestui royaulme vous me deviés paier à vostre vye, et aussi vous en quitte. (4) Entraïmons nous, je vous dourai et vous me dourez joiaulx, chiens, oiseaulx et chevaulx comme bons freres et amis doivent faire ». Et adont le roy, en le merciant de ce
 40 qu'il disoit, dist que à lui ne tenroit pas. (5) ¶ Quant le duc Robert cuida ainsy estre appaisié devers le roy son frere, il lui requist que pour l'amour de lui voulsist delivrer les terres de ses hommes. (6) Et le roy lui res[236r^a]pondy bellement qu'il n'en parlast plus, car il n'en feroit riens, sy s'appensa le duc qu'il n'estoit pas temps de parler, sy se teult et, au plus tost qu'il peult, prinst congïé de son frere, puis s'en retourna en Northmandie.

[192] Cy parle du nouvel discord qui fut entre les deux freres .XVIII^e.

1. (1) Quant le duc Robert fut retournés en Northmandye, il regarda qu'il n'avoit riens fait pour ses chevalliers, d'aulture part qu'il avoit quittié ce qu'il devoit avoir de son frere pour paour d'avoir villonnie. Sy fut moult doulent et pensa en soy comment il s'en pourroit vengier, puis saisi et prinst en sa main tout le país de Constantin et Danffront, que le roy
 5 son frere tenoit. (2) Mais quant le roy Henry le sceut, il lui manda qu'il en levast sa main, et le duc lui remanda qu'il n'en feroit riens et que à meilleur cause tenoit il lesdittes terres que le roy ne tenoit les terres de ses chevalliers.

2. (1) ¶ Alors, entre les deux freres se multiplia la haine grande à merveilles tellement que oncques en leur temps ne fut appaisie*. (2) Sy fut adont le duc tout asseuré qu'il auroit
 10 la guerre au roy Henry, son frere, pour quoy il fist sur ce toutes ses pourvisions, et aussy fist d'aulture part le roy Henry, puis entra en mer et vint en Northmandye. (3) ¶ Le duc Robert avoit ung mareschal appelé le sire du Palseis, qui fut filz [236r^b] Gromont du Palseis*, extrait de la lingnie Guennelon*. Cestui marissal, comme traître, prinst des estrelins du roy Henry, (4) et si en fist prendre à aucuns des barons de Northmandye, par quoy ilz faillirent
 15 à leur droiturier seigneur, le duc Robert, à son besoing. (5) Quant le duc sceut que le roy, son frere, venoit contre lui, il fist chevaulcier son ost et mettre à chemin pour aler combatre son frere, tant qu'ilz vindrent à une journee près les ungs des aultres.

3. (1) ¶ Alors, le filz Gromont et aultres barons dirent au duc que bon seroit d'envoier devers le roy Henry à sçavoir se aucun bon apointement se porroit trouver. Et le duc, qui
 20 à nul mal ne pensoit, en fut content, sy y alerent cestui Gromont, Garmet de la Roche et Emond le filz Berengier, (2) lesquelz pourparlerent une traïson avecq le roy Henry teille que lui et le duc, son frere, seroient chascun d'eulz acompaigniés de cent chevalliers emprès

Vallon, à Thintebrai, et la trouveroient les deux freres maniere d'eulz acorder ensamble.

(3) ¶ Iceulz traitres devant dis raporterent au duc ceste chose pourparlee, et le duc, qui
25 en eulz se fioit, s'accorda d'aler avecq eulx au lieu devant dit atout cent chevalliers tant
seulement. (4) Sy laissa son ost à garder au comte Piere d'Alenchon, et comme le duc fust
[236v°a] là venus, avecq lui les preux d'Anbmale, le [conte du Perche, Henry de Harcourt]^{a*}
conte de Mortaing, que Henri heoit sur tous hommes.

4. (1) ¶ Alors, sans gueres arrester, le roy Henri vint atout troix mille hommes d'armes
30 bien armés, dont le plus d'eulx estoient chevalliers, lesquelz vindrent de troix costés, sy
encloïrent le duc, lequel, lui et ses cent chevalliers, quant ilz se veirent assaillis, se deffen-
dirent au mieulx qu'ilz peurent, mais pou leur vailli leur deffence, car tous furent illecq
prins avecq le duc. (2) Ce fait, le roy Henry fist mener le duc Robert, son frere, et le comte
de Mortaing en prison en Engleterre, à Cardif en Galles, dont le duc n'issi oncques puis en
35 vie, car il y morut. (3) Et la ducesse, sitost qu'elle oÿ la nouvelle du duc son mari, morut de
duel. Puis chevaluca le roy, atout son ost, avant en Northmandye, laquelle il prinst et saisi
toute et en fu seigneur durant sa vye*.

5. (1) ¶ Ce roy Henri dont nous parlons fist faire pluseurs chasteaulx en Engleterre et
en Northmandie, c'est à sçavoir le Neuf Chastel de Lincourt, Verneuil, Nonancourt,
40 Molnis, Gomoluis, Cosmenont, Ponthorson et aultres*. (2) ¶ En Engleterre, il fonda l'abbaïe
de sainte Marie de Radinghes, sur l'eaue de la Thamise, où il mist moisnes de l'ordre de
Clugny*. À [236v°b] Cycestre en fist une de saint Jehan où il mist moisnes, aussy à Rouen
et en aultres lieux fist le roy Henri beaucoup de biens*. (3) **E**n ce temps, le roy Phelipe de
France trespasa, mais avant son trespas eurent grant discord ensamble les deux roys de
45 France et d'Engleterre, par quoy il convint que le roy Henri pasast la mer et retournast en
Northmandye pour la deffence et garde du païs, (4) et ne fust la mort qui sourvint au roy
Phelipe, la merlee y eust esté moult grande. Mais Loÿs, son filz, après le trespas du roy
Phelippe son pere, fut couronné, par quoy le roy Henri s'en retourna en Engleterre et maria
Maud, sa fille, à l'empereur Henri d'Allemagne*.

^a avecq lui les preux d'Anbmale, le conte de Mortaing... P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.

[193] **Cy parle de l'acord fait entre le roy Loÿs de France et le roy Henri d'Engleterre .XIX^e.**

1. (1) **A**u temps que le roy Henri d'Engleterre avoit regné .xvii. ans roy, le discord renouvella entre lui et le roy Loÿs de France, lequel discord estoit esmeu dès le temps du roy Phelippe, son pere, comme dit est cy dessus. (2) Et la cause fut pour ce que le roy Henri avoit mandé en Northmandye à ses gens qu'ilz feussent en l'aide du conte Thiebaut de
5 Blemes* en sa guerre qu'il avoit contre le roy de France, et que jusques en fin le servesissent loyaulment comme lui mesmes, (3) car ledit [237r^a] conte avoit espousee dame Aude, sa seur, pour laquelle occasion le roy de France fist sy grans maulz en Northmandie que pitié estoit à veoir.

2. (1) ¶ Le roy Henri, sachant ces nouvelles, fut moult irés, et non sans cause. Sy
10 assambla grant ost, sy passa la mer et vint en Northmandie pour la garder et deffendre. Sy dura tant la guerre que d'un costé et d'aulture se firent grans occisions d'hommes, mais en fin les deux rois s'assamblèrent à bataille où il y eult grant effusion de sang, sy y perdirent maint homme la vie, et touteffois dura tant l'estour que la perte tourna sur les Franssois en telle maniere que force fut au roy de France de prendre la fuite et en eschappa à moult grant
15 paine. Sy en prinst le roy Henri des aulcuns et des plus nobles à prison, et des aultres laissa aler quittes, et les aulcuns [qu'il] sçavoit^a estre cause de l'esmouvement de ceste guerre entre lui et le roy Loÿs de France, laquelle dura deux ans, fist mettre à mort. Mais depuis fut faite la pais entre les deux roys de France et d'Engleterre, sy furent de là en avant bons amis. (3) ¶ Après ce que le roy d'Engleterre eult du tout remis en bon estat son país de
20 Northmandye et fait acord à tous ses ennemis, dont il avoit pluseurs en France¹, il passa la mer et retourna en son royaulme où il fu recheu à grant joy et sol[237r^b]lempnité de tous ses subgetz.

^a les aulcuns sçavoit *P1*, *corr. d'après P2, P3, P4, V*// qu'il trouvoit *L*.

¹ au royaume de France *L*.

[194] Comment l'Empereis Mehault ou Maud revint en Engleterre et comment elle fut depuis espousee à Gauffroy, conte d'Anjou .XX^e.

1. (1) **A**près ce que le roy Henri eult demouré paisiblement deux ans en son royaume d'Engleterre, le conte de Meulent, qui aprez la ditte guerre finée estoit passés en Engleterre avecq lui, (2) retourna en France pour ce que le roy Henri lui refusa aulcune demande que faite lui avoit, lequel conte, retourné, encommença le plus tost qu'il polt de faire moult grant
 5 guerre en Northmandie, dont le roy Henri fut moult troublé quant il en fut adverti. (3) Pour quoy il vint en Northmandie à grant puissance et prinst le chastel de Pontheau de mer* où il se tint tout cest an [237v°a] et fist tant qu'il appaisa le comte de Meulent. (4) ¶ Durant ce temps, nouvelles vindrent au roy d'Engleterre que l'empereur Henri d'Allemagne, qui avoit espousé Maud, sa fille, estoit trespasé de ce monde. (5) Sy manda l'Empereis Maud
 10 audit roy, son pere, que il l'envoïast querir car illec ne vouloit plus demourer, ce que le roy fist voullentiers. Laquelle, quant elle fut venue, il receipt honnourablement et l'emmena avecques lui en Engleterre et *cetera*.

2. (1) **T**antost après ces choses, le roy Henri, regardant en soy que il n'avoit enffant que sa seule fille, assambla les barons de son païs pour ce qu'il n'eust pas voulu que la
 15 terre¹ fust demouree sans heritier. (2) Sy leur fist faire hommage à sa ditte fille en esperance qu'il la remarieroit et que d'elle isseroit lingnie, et à elle promettre que, après le trespas dudit roy son pere, ilz le tenroient à dame et roine. Premiers fist le serment Willame, l'arcevesque de Cantorbie, puis David, le roy d'Escoce*, et après tous les contes et barons d'Engleterre. (3) ¶ Tantost après ces choses divulgué^{2*}, le noble ber, comte d'Anjou³, qui
 20 moult preu et vaillant chevalier aux armes et de grant renommee estoit, envoya devers le roy Henri d'Engle[237v°b]terre .iiii. notables chevaliers lui requerre que l'Empereis, sa fille, il lui voulsist donner en mariage. (4) ¶ Le roy Henri, qui congnoissoit le comte, [fut]^a moult joyeulz de ceste requeste, sy lui ottroya de bon ceur et tint sa fille à bien employee, sicque pour la joye qu'il en eult mena sa fille en Northmandye où le comte Gauffroy l'espousa.

25 3. (1) ¶ De la sollempnité qui fut faite à ces noepces* ne vous quir* plus parler, mais en brief terme le comte engendra en celle noble dame ung beau filz qui eult nom Henri*.

^a fut *manque en P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.*

¹ le royaume *L.*

² ceste chose divulguee *P2, P3, P4, L// ceste chose divulgué V.*

³ le noble conte d'Anjou *V// le noble homme conte d'Anjou L.*

Ces noepces paracomplies, le comte d'Anjou emmena sa femme en son païs et le roy Henri demoura tout cest an en Northmandye, sy ala en France veoir le roy Loÿs qui lui fist grant chiere et honneur. (2) ¶ Durant ce temps, le roy Henri fist parfaire une eglise de Nostre Dame du Pié¹ à Rouen, que la roine, sa mere, avoit fait encommencier. Il aida moult à faire l'abaïe de Clugny et celle de saint Martin des Champs, lez Paris. (3) Il fist refaire l'opital saint Bernard et y fist moult de biens. À l'ostel du temple Aurenchin donna ville; il fist reffaïre l'eglise d'Evreulz qui par sa guerre avoit esté destruite*. (4) Puis, tantost après, le roy Henri enchei en une moult grief maladie dont il morut après ce qu'il ot regné roy d'Engleterre .xxxv. ans et quatre mois. (5) Son ceur fut enterré en l'eglise de Nostre Dame à [238r°a] Rouen et son corps, moult sollempnellement, fut porté en Engleterre et enterré à Reding en l'abaïe dont il fut fondeur*.

[195] Comment Estienne, filz de la seur au roy Henri, fut couronné roy d'Engleterre le .XXI^e.

1. (1) **A**près le trespas de ce roy Henri, premier de ce nom et filz de Guillame le Conquerant, regna Estienne, son nepveu, filz de sa seur, lequel estoit comte de Boullongne, car, sy tost qu'il sceut la mort du roy Henri, (2) il passa en Engleterre où, par le conseil et aide de pluseurs grans seigneurs, nonobstant la foy, promesse, hommage et feaulté qu'ilz eussent fait à l'Empereis Maud, laquelle avoit un moult beau filz du comte Gauffroy d'Anjou, son mari, (3) ilz esleverent à roy ledit Estienne, nepveu du roy Henri, filz de sa seur, et l'arcevesque de Cantorbie, qui tout le premier avoit fait serment de feaulté à l'Empereis, lui mist la couronne sur le chief et l'enoïnst et sacra, avecques lui Rogier, evesque de Salisberi.

2. (1) ¶ Le premier an du regne au roy Estienne, il assambla grant ost, sy s'achemina vers Escoce pour guerrier le roy David, mais le roy David, que pour lors on tenoit mon sage², sachant la venue du roy Estienne, (2) lui vint au devant en paix et en bonne amour, soy confiant dudit roy Estienne, mais point ne lui fist hommage pour [238r°b] ce que desja l'avoit fait à l'Empereis. Sy s'en retourna atant. (3) Et d'aultre part, le comte Robert de

¹ fist faire l'eglise de sainte Marie du Pié P2, L.

² sy s'achemina vers Escoce pour guerrier le roy David que pour lors on tenoit moult sage, mais le roy David... P3// sy s'achemina vers Escoce pour guerrier le roy David, mais le roy David d'Escoce, que pour lors on tenoit moult sage... P2, L.

15 Lecestre* et aultres barons qui avoient fait hommage à l'Empereis Maud ne le volrent faire au roy Estienne, ains estoient pour laditte Empereis, fille du roy darrain trespasé.

3. (1) ¶ Ceste Maud estoit en Anjou quant le roy, son pere, trespassa, laquelle¹*, les nouvelles oÿes, s'en vint à Henri, son filz, en Northmandye, puis alerent à Danffront et à Argentem, et de là es chasteaulz de Humois, sy donna grant avoir à Gibel de Maienne pour
20 avoir son aide*. (2) Le roy David d'Escoce estoit oncle de celle dame Mehault, frere de sa mere, lequel, sachant sa venue, il encommença de faire guerre au roy anglois, avecq lui le comte de Lecestre. (3) L'Empereis fist tant par son pourchas qu'elle eult en son aide le roy Loïs de France, parmi ce qu'elle lui promist, Gisors et les appartenances, qui fut mis en la main des Templiers. (4) Puis fist laditte Empereis Henri, son fil, duc de Northmandye, sy
25 passa en Engleterre et fist forte guerre au roy Estienne et se combati à lui par pluseurs fois, tant que d'aventure l'Empereis s'enferma en la cité de Nicolle où le roy Estienne l'assega, (5) devant laquelle il fut longuement sans y pooir riens conqueter pour la bonne deffence de ceulx de dedens, [238v°a] mais en la fin habandonnerent la ville et s'en issirent à peu de perte. (6) Puis entra le roy Estienne dedens la cité où il se tint tout l'iver jusques à la
30 chandelier, et endementiers vindrent les barons qui tenoient la partie de l'Empereis à grant puissance, c'est à sçavoir le comte d'Excestre, le comte de Clocestre, Hugues Bigod, Robert de Moeli et aultres*.

[196] Comment l'Empereys s'en ala à Wincestre, puis ala à Ozenford dont elle eschappa comme vous orés, et s'enfui à Walingueford .XXII^e.

1. (1) **Q**uant le roy Estienne, qui estoit à Nicole, sceut ses ennemis estre sur les champs, il yssy contre eulx et les combati à sa perte car il fut desconfis et prins et mis en prison où chastel de Bristut, dont l'Empereis eult grant joye quant elle en fut advertie*. (2) Sy le
5 recheuprent à roine d'Engleterre tous ceulx du païs, fors ceulx de Kent où estoit la femme du roy Estienne, Willame du Pré* et leurs gens qui faisoient moult forte guerre à l'Empereis et à ceulx de son aliance.

2. (1) ¶ Tantost après vint le roy d'Escoce, atout grant gent, qui se joingny avecques eulx, et lors s'en alerent à Wincestre où l'Empereis estoit, sy le volrent avoir en leurs mains, mais le comte de Clocestre qui avecq elle estoit yssy hors aux champs a[238v°b] tout ce qu'il
10 avoit de gens, sy se combati à ceulx de la partie du roy Estienne. (2) Et, durant la merlee des

¹ laquelle P2, P3, P4, L, V.

combatans, l'Empereys se parti de Wincestre le plus secretement qu'elle polt, sy s'en vint à refuge à Oxenford où elle se tint, (3) car le comte de Clocestre fut desconfis et prins, et avecques lui plusieurs aultres tenant la partie de l'Empereis, dont pour la delivrance dudit comte le roy Estienne fut delivrés*.

- 15 3. (1) ¶ Après ce que le roy Estienne fut delivré¹, il assambla grans gens et vint à Oxenfort où il assega l'Empereis, et y fut depuis le Saint Michiel jusques à la Saint Andrieu. (2) Lequel siege durant, l'Empereis, voiant qu'elle estoit en grant peril, se vesti d'abis de blanche toille qu'elle fist faire tous propices, sy s'en issi en ceste maniere de Oxenfort le plus celeement qu'elle polt affin que de ses ennemis ne fust recongnue, et s'en ala droit à
20 Walingueford où elle se tint*. (3) Sy en fut le roy moult troublé quant il sceut qu'elle lui estoit ainsy eschappé, et l'eust volentiers poursievye, mais il avoit tant d'empeschemens que lui donnoient le comte de Clocestre, celluy d'Excestre et Hue Bigod, ses ennemys, car ilz lui faisoient sy aspre guerre qu'il ne sçavoit auquel bout entendre premiers.

[197] Comment Gauffroy, conte d'Anjou, rendi à Henri, son filz qu'il avoit eu de Mehault, la ducie de Northmandye .XXIII^e.

1. (1) [239r^a] **E**n pou de temps après, il prinst voullentté au roy Estienne d'Engleterre d'aler à Wilton pour y faire ediffier un nouvel chastel. Mais quant le comte de Clocestre en fut adverty, il vint atout grant gent pour l'ediffice destourner, et tellement y besongna que à grant paine en eschappa le roy Estienne. (2) Là fut prins et detenus Guillame Martel,
5 pour lequel remettre à delivrance ledit roy Estienne bailla au comte de Clocestre le chastel de Thireburn que il avoit prins*. (3) ¶ Ces choses ainsy faites, le comte Robert et tous les ennemis du roy Estienne alerent à Farmdown* où ilz commencerent à fermer ung très fort chastel, mais quant le roy en fut adverti, il y vint à grant puissance, sy les en chassa. (4) ¶ En ceste mesme annee, le comte d'Excestre* fut acordé au roy, pour quoy, tantost après, il vint
10 à la court comme cellui *qui* de riens ne se doubtoit. Mais incontinent qu'il y fut venus, par le commandement du roy, (5) on le prinst et bouta prisonnier, de quoy il fut grandement esbahi, et ne peult oncques trouver maniere d'en issir jusques à ce qu'il eult rendu le chastel de Nicole qu'il avoir prins par force sur ledit roy Estienne.

2. (1) **L**e .xv^e. an du rengne le roy Estienne d'Engleterre, le comte Gauffroy [239r^b]
15 d'Anjou rendy à Henry, son filz, qu'il avoit eu de Mehault l'Empereis, sa femme, fille du

¹ fut mis au delivre P2, P3, P4, L, V.

roy Henri d'Engleterre, filz du roy Guillaume le Bastard¹, toute Northmandye, qu'il avoit en garde à cause du jeune eage de son filz. (2) Et l'annee ensievant, ledit Gauffroy trespasa, par la succession duquel, Henri, son filz, qui devoit estre son heritier, s'en ala en Anjou où il fut recheus à seigneur, et lui en fist on les feaultés et hommages comme il appartenoit. Sy fut ledit Hen[ri]^a duc de Northmandye et comte d'Anjou. (3) ¶ En celle mesme annee, le roy de France et la roine sa femme furent divorcez pour ce que ilz furent trouvés prochains parens, laquelle dame estoit droite heritiere de la ducie d'Acquitaine*. (4) ¶ Ceste chose ainsy advenue, ledit Henri, duc de Northmandye, fist requerre laditte dame à mariage, sy l'espousa, et par ainsy fut duc de Northmandie, duc d'Acquitaine et comte d'Anjou.

25 3. (1) ¶ Le .xviii^e. annee du royaume^{2*}, cestui Henri, à très grant puissance, se parti de Northmandie et vint descendre en Engleterre où il encommença fourment de guerrier le roy Estienne. (2) Sy prinst le chastel de Malmebery et tant pressa le roy qu'il ne sçavoit bonnement où aler pour estre assure³, mais en fin ilz s'acorderent en[239v°a] samble, par le moien de l'archevesque Theobbaut* et aulcuns aultres preudhommez
30 d'Engleterre qui eurent regard entre eulx que se tel temps duroit longuement, le royaume d'Engleterre tourneroit à perdition. (3) Sy fut l'acord tel que ledit royaume seroit parti en deux parties par condition que Henri, filz de l'Empereis, auroit la moittié des pourfis et revenues à l'encontre du roy Estienne, (4) lequel, durant le cours de sa vie, seroit roy portant la couronne et septre royal, mais, après son trespasement, ledit royaume venroit
35 paisiblement à Henri, le filz l'Empereis, (5) et par ainsy furent les deux princes appaisiés, sy fut la paix crieie par tout Engleterre⁴, dont le peuple fut grandement resjouÿ, car desja avoit long temps qu'ilz n'avoient esté sans guerre.

4. (1) ¶ Ung pou après ces choses ainsy faites, le roy Estienne, soy voyant ainsy mis au bas comme d'avoir perdu la moittié de son royaume, prinst en soy ung moult grant
40 desplaisir et tellement qu'il s'en coucha au lit malade, (2) dont il morut après ce qu'il ot rengné .xix. ans roy d'Engleterre, .viii. sepmaines et .v. jours*, tousjours en guerre et comptent, car oncques ne fut le país en paix durant sa vye. (3) Et fut enterré son corps

^a Hen P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.

¹ fille du roy Henri d'Engleterre le Bastard... L.

² regne P3, V// Le .xviii^e. ennemy du royaume au roy Estienne... L.

³ assuré P3// pour este bien sauvement L.

⁴ dont fut la paix crieie par tout le royaume d'Engleterre L.

honnorablement, comme à corps de [239v°b] roy appartient, et mis sollempnellement en terre en l'abbaye d'Effaveresham qu'il fist faire le .vi^e. annee de son regne.

[198] Comment le roy Henri, filz de l'Empereis, fut couronné, ouquel tempz saint Thomas fut martirisié* .XXIII^e.

1. (1) [239r°a] **A**près cestui roy Estienne regna Henri, le filz l'Empereis, lequel fut couronné par l'archevesque Theobault .vii. jours devant Noel. En celle mesme annee, Thomas Becquet de Londres, archediacre de Canterberi, fut fait chancelier^a du roy. (2) Le second an de son rengne, il fist abatre tous les chasteaulx appartenans à la couronne, lesquelz le roy
5 Estienne avoit donnez à diverses gens qu'il avoit fait comtes et barons affin qu'il feussent de sa partie et en son aide à l'encontre de ce Henri filz de l'Empereis. (3) Le quart an de sa seignourie il mist en sa subgection Dumince, le roy de Galles*, et en ce mesme an aussy subjugua le roy d'Escoche et tout ce qu'il avoit en Engleterre mist en sa main, c'est à sçavoir la cité de Cardoel, le chastel de Baubourg Sur Tin, le Neuf Chastel et la comté de Lanclastre.

10 2. (1) ¶ En ce mesme an le roy ala en Galles à grant puissance et fist abatre boiz et faire chemins, sy fist fermer le chastel de Rochelan et Basinguewerk, et entre ces deux chasteaulx fist faire une maison [240r°a] du Temple. En cel an fut nés Richard, son filz, qui depuis fut Comte de Oxemford. (2) Le quint an de son regne nasqui Gauffrid, comte de Bretagne*, et en cel an il rechangea sa monnoie. Le .vi^e. an de son rengne, il mena grant ost à Thoulouze et la
15 conquist*. (3) Le .vii^e. an de son regne morut Theobault, l'archevesque de Cantorbie, ouquel an, par feu de meschief, elle fut presque toute arse. Le .ix^e. an de son regne, Thomas Becquet, son chancelier, fut esleu archevesque de Canterberi. En ceste annee nasqui Alienor, la fille du roy*. (4) Le .x^e. an de son regne, le roy saint Emond fut translaté à grant honneur. Le .xi^e. an de son regne, il tint son parlement à Northanton^{ne} et de illec s'enfui le bon archevesque
20 saint Thomas pour le discord qui estoit entre lui et le roy, car se ceste fois il eust esté tenu, le roy l'eust fait morir. (5) Et pour ce il s'en parti avecq trois compaignons de pié qu'il ne fust appercheus et s'en ala outremer à l'apostole, et la cause fut *pour* ce que le roy vouloit mettre clerchez en l'Eglise qui estoient attains de mauvestié. (6) Le .xii^e. an de son regne nasqui Jehenne, sa fille. Le .xiii^e. an morut l'Empereis, mere du roy. En ceste mesme annee nasqui
25 Jehan, son filz*. Le .xiiii^e. an de son regne, le duc Henri de Saxonne espousa Maud, sa fille, et engendra en elle troix filz, c'est à sçavoir Henri, Othes et Guillame*. (7) L'an .xv^e. de son

^a chevalier P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.

regne morut [240r^b] Robert, comte de Clocestre, le très bon homme, qui en son temps avoit fondé l'abbeye de Coredonne, l'abbeye de Leccestre et l'abbeye des nonnains Etonne*. (8) Le .xvi^e. an de son regne, il fist couronner Henri, son premier filz, affin que, après sa mort, nulz
30 ne voulsist mettre debat ne estrif à son couronnement et que paisiblement il fust tenu à roy après son trespas, (9) et fut son dit filz couronné à Westmoustier par Rogier, evesque de Ewerwic, dont il fut fort reprins de l'arcevesque de Cantorbie de tant avoir emprins sur lui, car alors nulz n'avoit cest avancement de couronner le roy fors tant seullement l'arcevesque de Canterberi, lequel estoit fugitif et alés à Romme. (10) Dont, quant il sceut que l'evesque
35 d'Enwerwic avoit ainsy emprins sur sa dignité, il le fist excommenier de par le pappe, de quoy le roy Henri fut grandement troublé*.

[199] Cy fait mention du discord qui fut entre le roy Henri pere et le roy Henri le filz le chapittre .XXV^e.

1. (1) **A**près le couronnement du roy Henri, le filz le roy Henri, son pere passa d'Engleterre en Northmandye et illec maria sa fille Alienoir à Delphins, filz du roy d'Allemagne, et en la .vii^e. annee que l'arcevesque saint Thomas demoura en exil, (2) par le moien du roy de France, il eult sa paix au roy d'Engleterre, [240v^a] sy revint en son
5 evesquiet de Cantorbie droit au commencement de l'advent. (3) Et le quint après le Noel ensieuvant fut martirisiés, car ce dit jour de Noel le roy, seant au disner, se complainst de saint Thomas, disant que s'yl eust eu en sa court aucun vaillant chevallier qui lui eust desiré complaire, piecha eust esté vengié de Thomas de Cantorbie qui aultreffois avoit esté son chancellier. (4) ¶ Quant le disner fut adcompli, messire Willame Breton, mon-
10 seigneur Hugue Morville, messire Willame Trassy et monseigneur Regnault filz Ours, aiant ouÿ la complainte du roy, se partirent de Northmandye, (5) passerent la mer et vindrent à Cantorbie où il trouverent le saint archevesque chantans sa messe en l'eglise saint Benoit où ilz l'occirent piteusement, laquelle chose advint en l'an de Nostre Seigneur mil cent et soixante.

15 2. (1) ¶ Après ces choses ainssy advenues, le roy Henri le pere estant en Northmandye, maria sa seconde fille au roy de Castille, lequel en ot filz et filles, et sa tierce fille maria au roy Guillame de Cecille, lequel n'en eult nulz enfans*. (2) En celle annee, la fille du roy de France fut enconvenencie à Richard, l'un des filz du roy Henri, à laquelle du roy son perre et de la roine sa mere fut donnee grant chevance et à Richard fut ottroye toute l'honneur et

20 seignou[240v^b]rie d'Acquaine. (3) Mais les deux enffans, qui lors estoient de jeune eage, furent mis en la garde du roy Henri, leur pere, jusques ad ce qu'ilz fussent en eage competent de recepvoir le sacrement que encommencié avoient*. (4) ¶ En oultre, le roy Henri n'avoit point donné de terre au jeune roy Henri, son filz, fors seullement lui avoit fait avoir les feaultés et hommages des prelatz et barons adfin que, après son trespas, lui succedast
25 paisiblement au royaulme d'Engleterre et à la ducie de Northmandye. (5) Geffroy, le filz du roy Henri, eult à femme la fille Conant de Bretagne*, hoir de la terre, dont il eult ung filz nommé Artus et une fille nommee Alienor, dont à present nous tairons et parlerons de Jehan, le puisné des enffans du roy Henri, duquel n'avons ancoires faitte quelque mention, quant point en sera.

30 3. (1) ¶ Le jeune roy Henri*, qui point n'avoit de terre, envoya son pere, atout grant navire, en Irlande, où il conquist assés, puis lui fist espouser sa puisnee fille au comte de Clocestre*, ja soit ce que elle fust sa cousine, et adont lui donna il en Northmandye la conté de Mortaing et le demaine de Caux qui avoit esté au Conte de Boullongne, son cousin. (2) ¶ Ce jeune roy Henri, lequel n'avoit pas la joissance du royaulme d'Engleterre
35 ne des terres que son pere lui avoit donnees, en estoit moult doulent. Sy s'en ala complaindre au [241r^a] roy de France par le moien et aide duquel il commença de faire guerre en Northmandye (3) dont une partie des nobles se tournerent de son costé pour la bonté de lui, et aussy pour la paour de le courouchier, car ilz lui avoient juré feaulté de le tenir à seigneur après le trespas de son pere.

40 4. (1) ¶ Quant le roy Henri l'aisné sceut que Henri, son filz, et le roy de France avoient assis Rouen, il passa la mer, sy vint à Harfleu et tant exploitta qu'il fist paix à son filz en telle maniere que il lui douroit chascun jour pour ses despens cent livres tournois, laquelle paix fut ainsy longuement tenue. (2) Ce jeune roy estoit moult vaillant chevalier et grandement amoit bons chevaliers, sy leur faisoit de grans biens car moult fut larges et courtois, portant
45 honneur à toutes gens. (3) Pour la grande largesse de lui ne lui ozoit le roy son pere baillier terres ne possessions de paour qu'il ne les engagast, et n'eult ce jeune roy Henri nulz enffans de sa femme. Il alloit par toutes terres tournoier avecq ses compaignons qui estoient prisiés d'armes. (4) Beaulz et bons estoit, pour quoy il estoit moult amé par toutes terres où l'enoit parler de lui, et Richard, son frere, qui estoit comte de Poitiers, estoit aussy sy très bon
50 chevalier que merveilles.

5. (1) ¶ En ce temps trespassa de ce siecle le roy Loÿs de France, sy regna après lui le

roy Phelippe son filz*. À l'encontre de ce roy estriverent moult de François, especiallement le conte de Flandres qui lui aloyt ardent sa terre jusques à Senlis. (2) Sy envoya devers l'aisné roy Henri d'Engleterre pour avoir son aide, lequel y envoya le jeune roy [241r^b]
55 Henri. Mais quant les deux rois furent assablés, le comte de Flandres fist paix et acord au roy Phelippe¹*. (3) Après ces choses advint que le roy Henri eult grant desdaing que tous ses freres avoient terre et que lui n'en avoit point. Sy prinst aliance au roy Phelippe et recommença la guerre contre son pere.

6. (1) ¶ En ce temps conquist le soubdan Salhadin la sainte terre de Jherusalem sur les
60 Cristiens, et envoya l'en la couronne au roy Henri d'Engleterre, mais il la refuza. Et en ce tempz entra ledit jeune roy Henri en la terre de son pere puissamment, (2) mais lors prinst une forte maladie au roy Henri le jeune, et adont l'ancien roy Henri, malcontent de ceste guerre, mauldist l'heure que il engendra oncques enfant. Puis passa la mer et s'accorda au roy de France en lui priant que dire lui volsist ceulx qui avoient esté principalement
65 cause de la mutation de ceste guerre contre lui, et le roy Phelippe lui dist que ce avoit esté par Jehan, Richard et Henri, ses enffans, pour quoy lors il les mauldist derechief^a*. (3) Mais durant ces choses lui fut dit que Henri, son filz, estoit engressé d'une grant maladie dont on faisoit grant doubte qu'il n'en morust, desquelles nouvelles il se ratenri et vint vers lui où il gisoit au lit. (4) ¶ Alors le jeune roy Henri, sy tost qu'il vey son pere, lui pria mercy,
70 lequel lui pardona benignement, et eult moult repentance de la mort saint Thomas dont il avoir esté cause. (5) Et en ceste mesme journee le jeune roy rendy son ame à Dieu, et fut son corps enterré en la maistresse eglise de Rouen. Et tantost après, le comte Richard de Poitiers se tourna vers le^b roy de France pour esmouvoir guerre au roy Henri son pere et *cetera*.

^a Puis passa la mer et s'accorda au roy de France, mais pour la cause que la guerre s'estoit mutte par ses enffans, les mauldist derechief *P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V*.

^b le répété en *P1*.

¹ quant les deux roiz furent assemblez, le conte de Flandres vint à mercy au roy Phelippe son seigneur et s'accorda à luy *P2, P3, P4, L, V*.

[200, 241v°a] Comment le roy de France et Richard de Poitiers furent contre le roy Henri d'Engleterre le chapitre .XXVI°.

1. (1) ¶ En l'an de l'incarnation Nostre Seigneur Jhesucrist mil cent .iiii^{xx}. et .iv., Henri, roy d'Engleterre, sejournoit deçà la mer pour la guerre que le roy de France et Richard, son filz, lui faisoient, et estoient pluseurs des barons dudit roy Henri tournés avecq [241v°b] Richard, son filz, comte de Poitiers. (2) Sy estoit un jour le roy Henri à Saumur où il faisoit
5 grant feste de saint Illaire¹, lequel jour lé treves faillirent entre lui et le roy Phelippe. Pour quoy ledit roy et Richard entrerent en la terre du roy Henri, mais les Bretons se tournerent franssois.

2. (1) ¶ Le pappe Clement, qui lors reignoit, quant [242r°a] il sceut la nouvelle de ceste guerre, y envoya un cardinal legat pour mettre la paix entre eulx. Et [[quant]] ledit cardinal
10 eult parlé aux deux roys^{a*}, (2) il exploitta tant qu'ilz lui donnerent caution de tenir son jugement, avecq le jugement des archevesque de Bourges, de Rouen et de Cantorbye, par tel couvenant que cellui qui volroit aller au contraire seroit tenu pour ennemy de Dieu et de sainte Eglise et de Crestienneté, et seroit excommeniiez. (3) Après excommenia le legat les clercz et lais et tous ceulx qui conseil, ayde ou empescement douroient que paix ne feist
15 entre les deux parties.

3. (1) ¶ À la Pentecouste ensievant, le roy Phelippe et le roy Henri, Richard de Poitiers, le legat rommain, les archevesques, evesques, ducs, comtes et barons et tous les haulz hommes des deux regnes s'assamblèrent emprès la Freté Bernard, (2) et là requist le roy de France Allis, sa seur, que le roy tenoit en garde, et qu'elle fust espousee au comte Richard de Poitiers
20 comme avoit esté promis, (3) et *que* on lui feist sceureté de tous les barons du regne que, après la mort de son pere, il seroit couronné roy d'Engleterre et Jehan, son frere, se croiseroit pour aller en Jherusalem avecq ledit comte Richard qui ja estoit croisiés. (4) Et pour ce que le roy Henri ne vout ce ottroiier, le roy de France se parti ainsy com[242r°b]me tout malcontent du parlement, et adont le legat lui dist que s'il ne faisoit paix il metteroit toute
25 France en interdit. (5) À quoy le roy de France respondy qu'il ne doubtoit ne ne devoit doubter sa sentence, car le pappe n'a pas la main pour mettre sur le royaulme d'un roy s'il prent justice de son baron qui meffait lui a, et ainsy se departirent les seigneurs les ungs

^a quant *manque en P1, P2, P4, L, corr. d'après la Grande Chronique de Normandie*// Et ledit cardinal, quant il eult parlé aux deux roys... P3.

¹ Sy estoit Saint Illaire... L.

des aultres par maltalent. (6) Mais tantost après, le roy de France et Richard de Poitiers prindrent la Freté Bernard, puis Montfort, puis Vallon, et par ung dimence vindrent au
30 Mans, faisant samblant d'aller à Tours, (7) mais le lendemain, comme le roy d'Engleterre cuida qu'ilz deussent passer outre, ilz s'appareillierent pour assaillir le Mans et Estienne, comte d'Anjou, bouta le feu par les rues foraines, lequel s'espandy parmi la cité et l'ardy. (8) Franssois volrent passer le pont mais les gens du roy Henri le desffendirent tellement que grant occision y eult des deux costés, et fut le cheval du comte Richard de Poitiers occis
35 dessoubz lui par Guillaume le Maressal.

4. (1) ¶ Quant les gens du roy Henri cuidierent entrer dedens la ville, Franssois y estoient devant eulx, pour quoi le roy Henri, moult doulent de la prinse de sa cité, s'en parti atout .vii^{cz}. chevalliers, et adont prinst [242v^a] le roy de France dedens le chastel du Mans, .xxx. chevaliers et .xl. sergans. (2) ¶ Après ce furent rendus au roy de France et au comte de
40 Poitiers Erou de la Roche l'Evesque, le chastel du Lair Chaumont et Amboise*, et lors Phelippe, comte de Flandres, Guillaume, archevesque de Rains et Hue, duc de Bourgogne, vindrent à Tours, (3) puis alerent à Saumur devers le roy Henri pour mettre paix entre le roy de France et lui s'ilz peussent, mais endementiers le roy de France prinst Tours et dedens quatre vingz chevaliers et cent sergans. (4) Et lors fut la paix faite entre les barons,
45 combien que ce fust à grant paine, car la guerre estoit mal seante du filz au pere.

5. (1) ¶ Alors refist le roy Henri hommage au roy de France, sy lui ottroya que sa seur lui seroit rendue et mise en la garde d'un baron à la voulenté du comte de Poitiers. Puis ordonna le roy de France que le comte Richard l'espouseroit à son retour de Jherusalem, et sy auroit la feaulté^a de tous les barons, deçà la mer et delà, de tout le país que le roy
50 son pere tenoit. (2) Ancores fut acordé que nulz de ceulx qui estoient avecq le comte de Poitiers, jusques à ce qu'il se partist pour aler en Jherusalem, ne s'en yroient par devers le roy Henri, et fut le terme de son partement [242v^b] au my quaresme ensievant. (3) Et en ce traittié fut ordonné que les hommes du roy Henri seroient francz et quittes par toute la terre du roy de France par leur droite coustume. Et fut dit que le roy Henri douroit au roy de
55 France .xx^m. marcz d'argent pour sa despence que fait avoit. (4) Et jurerent tous les barons de entretenir le traittié fait entre les deux rois, et en nom de sceureté, jusques toutes choses fussent adcomplies, (5) devoit le comte Richard tenir en sa main Tours, le Mans, Chastel

^a feaultré P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.

du Lair et Trou, mais, [se] le roy Henri voullait^a, il tenroit Gisors, Pati et Nonnain tant que fait feust ce qu'il estoit devisé.

60 6. (1) ¶ Ces choses faittes, le roy Henri vint à Chinon et se pourpensa en soy de la honte qui advenue lui estoit, à laquelle chose ne fust jamais condescendu s'il n'eust senti tous ses barons tant delà mer que comme dechà mer eulx inclinier à voulloir complaire à son filz Richard. (2) Pour laquelle cause, affin de eschiev[e]r^b la destruction des païs qu'il avoit dechamer, il fist^c paix au roy de France, (3) et aussy pour ce qu'il veuoit* et congnoissoit que, [se
65 la]^d guerre eust eu longue duree, il eust peu encouure l'ire de Nostre Seigneur pour ce qu'il eust esté cause de la destruction de la sainte terre de Jherusalem, (4) nonobstant que le souldan Salhadin eust concquis la pluspart de Surie et prins [243r°a] la cité de Jherusalem, dont pour ces causes et pluseurs aultres qui trop seroient longues à raconter, il se consenti à paix. (5) Mais après, du couroulz qu'il en prinst, se sammerla tellement, mauldissant l'heure
70 qu'il avoit esté nez, qu'il en morut, après ce qu'il eult regné .xxv. ans .v. mois et quarttre jours. Sy fut enterré à Foucebraucq en l'abbaye des nonnains*. (6) Sy comme l'en le portoit enfouir en royal appareil, couronne d'or en chief, les gans chaussiés, l'anel d'or es dois, les sauldaires^{1*} es piedz, le sceptre en la main, l'espee chainte, les esperons chaussiés et le viaire decouvert, (7) le comte Richard de Poitiers, son filz, lui vint à l'encontre et, ainsy comme
75 il regardoit son pere, le sang sailloit par le nez au roy, dont il fut durement esbahi*, et le convoya, tendrement plourant, en grant contrition, jusques au sepulcre.

7. (1) ¶ Après l'enterement du roy Henri, le comte Richard prist le seneschal d'Anjou auquel il dist qu'il lui renderoit les chasteaulx et le tresor de son pere qu'il avoit en sa garde, et ce fait, lui tolli sa femme, sy le donna à ung aultre chevalier. (2) En cest an morut la ducesse
80 Maud de Saxonne, suer au comte Richard, lequel retint avecq lui tous ses serviteurs du roy son pere^{2*}, especialement ceulx qui loyallement³ l'avoient servi, (3) et ceulx qui, son dit pere vivant, s'estoient tour[243r°b]nés à lui, haï et departi de soy, dont il advint que il toli à Raoul de Sengiere et à Gihel de Maienne*, qui à lui s'estoient tourneez, leurs terres. (4) Quant le

^a se manque en P1, corr. d'après P2, P3, P4, V// le roy Henri voeillant L.

^b eschievr P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.

^c fist répété en P1.

^d sa guerre P1, corr. d'après P2, P3, P4, L et V.

¹ sauldatoires L.

² tous les serviteurs du roi son pere P2, P3, L// tous ses serviteurs et ceulx de son pere V.

³ loyallement manque en L.

roy Henri fut enterrés, Jehan, comte de Mortaing, vint à Richard, son frere, lequel le retint
 85 de bonne amour avecques lui et *cetera*.

[201] Cy commence le parler des fais¹ du roy Richard d'Engleterre* .XXVII^e.

1. (1) **A**près la mort du roy Henri, Richard, son filz, conte de Poitiers, vint à Rouen où il assambla tous les prelatz et barons de la ducie de Northmandye, et illec, en leur presence, recheupt l'espee de la ducie par la main de l'archevesque Gauthier, ung jour sainte Marguerite*. (2) Puis receipt les hommages des nobles et donna sa niepce, fille
 5 au duc de Saxongue, par mariage, au comte du Perche*, et ottroya à son frere Jehan, bonnement, les terres que son pere le roy lui avoit dounees, c'est à sçavoir la comté de Mortaing, avecques toutes les appartenances, et deux mille livres d'estrelins sur le royaume d'Engleterre, (3) et sy lui ottroya la fille au comte de Clocestre, avecq toute l'honneur*, à Guilbert, maressal de l'ostel son pere, la fille Guillaume de Lancastré*, et à Geffroy, son
 10 frere^a, esleu de Lincolle, l'archeveschié de Euroit*.

2. (1) ¶ Après [243v^a] eult Richard² parlement au roy de France, par le jour de Madelaine, pour aller à son sacre en Engleterre. À ce parlement calenga le roy de France à lui Gisors et le Venguesin le Northmand, mais pour ce que il devoit espouser Aelis, sa seur, après son retour de Jherusalem, s'en souffri le roy Loÿs à celle fois*. (2) Et à ce parlement
 15 promist le duc Richard au roy de France quatre mille marcs d'argent et de lui paier les .xx^m. marcs que le roy, son pere, lui devoit comme dist [est]^b. Richard, en ce temps fist mettre Alienor, sa mere, hors de prison, que le roy, son pere, y tenoit dedens le Chastel du Corp. (3) Sy ala par toute Engeterre, comme dame et roine, à son plaisir, où elle fist delivrer tous les prisonniers qui, en Engleterre, pour les fourfais des forestz, estoient detenus, (4) et tous
 20 ceulx qui estoient fuitifz rappella en commendant que, par le plege d'estre à droit, feussent delivrés. Elle fist par toute Engleterre jurer la feaulté à Richard, son filz, contre toutes gens.

3. (1) ¶ Après le parlement dessus dit, rendy le duc Richard au comte Robert de Clocestre toutes les terres, dignitez et noblesses que le roy Henri, frere dudit Richard, avoit tollu à son pere*, et puis donna congié à l'archevesque de Cantorbie et aux evesques

^a son répété en P1

^b comme dist (*fin*) P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.

¹ Cy commence les fais P3// Cy commence à parler des fais L.

² Après ce eult Richard P2, P3, P4, L.

25 d'Engleterre. (2) Après s'en [243v^b] ala le duc Richard à Harfleu pour passer en Engleterre, sy laissa Guillame, le filz Raoul, seneschal de Northmandye, qui ou temps de son pere, le roi Henri^a, l'avoit esté, et avecq le ducq passerent Jehan, son frere, Gaultier, l'archevesque de Rouen et pluseurs aultres, sy en furent moult joyeulx en Engleterre. (3) Quant ilz sceurent leur seigneur estre arrivé, il le receurent à grand procession à Wincestre, et après à
30 Salebiere, ouquel lieu il donna à un chevalier, nommé Andrieu, la fille Raoul de Doubt en Beri, atout l'honneur qui y appartenoit, laquelle dame avoit esté femme au comte Bauduin de Remers*. (4) Puis fist le duc peser et mettre par escript tous les tresors son pere, ouquel eult en somme .ix^{cz}. mille livres d'or et d'argent. Puis s'en ala le duc Richard esbattre de
35 ville en ville, attendant le jour qu'il devoit estre couronné. Sy fist entretant faire et appareillier les noblesses et apparaulz qui à telle sollempnité appartenent.

4. (1) ¶ Alors donna le duc Richard de Northmandye à Jehan, son frere, Mallebergue avecq toutes les possessions et appartenances, qui avoient esté à Guillame Penrel*, et lui donna aussy Northingheham et la conté de Lanclastre comme dit a esté cy dessus. (2) Parmi
40 ce qu'il devoit espouser la fille du comte de Lanclastre* qui fut contre la prohibition de l'archevesque de Cantorbie, pour ce qu'ilz estoient parens [244r^a] bien prochains.

[202] Cy devise les ordonnances du sacre au roy Richard d'Engleterre .XXVIII^e.

1. (1) **L**es choses ainsy faittes et les apparaulz aprestés, le duc Richard vint à Londres où estoient assamblés archevesques, evesques, ducs, comtes, barons, chevaliers et bourgeois, le premier dimence de septembre, pour estre au couronnement Richard, duc de Northmandye. (2) La maniere comment il fu couronné est telle, c'est à sçavoir, premierement vindrent
5 à l'encontre de lui archevesques et evesques en grant nombre, avecq eulx grant quantité de noble clergie, abbés et aultres, en chappes de drap d'or broudees de perles, (3) devant lesquelz estoient portees crois moult riches et chierges en chandeliers, avec enchensiers tous d'or et d'argent moult richement ouvrez, et en cest estat alerent jusques à la chambre où estoit le duc qui ce jour devoit estre couronné. (4) Sy le prindrent et menerent à
10 Westmoustier, devant le grant auteil de l'eglise, et devant le duc aloient clerchez, revestus comme dit est, qui portoient croix, encensiers et eaue benoite, puis venoient couvents, chappitres et colleges. (5) Après venoient avesques, abbés et ceulx qui avoient dignitez, ou

^a Henri répété en P1.

milieu d'iceulx aloient quatre barons qui portoient quatre candelers d'argent dorés, atout grans chierges.

15 2. (1) Après venoient deux comtes, [244r°b] à sçavoir Guillame le Marescal, qui portoit le septre royal au dessus duquel avoit une riche crois d'or, puis après venoit le comte Guillame de Salesbiere*, qui portoit la verge royal au dessus de laquelle avoit ung coulombel d'or, (2) et après venoient troix aultres comtes, c'est à sçavoir David, frere au roy d'Escoce, comte de Hastidonne et Robert, comte de Leccestre*, ou milieu desquelz deux aloit le comte Jehan de
20 Mortaing et de Clocestre, lesquelz portoient troix espees à chaines d'or qui furent prises ou tresor royal. (3) Après aloient .vi. que comtes que grans barons qui portoient la soche* et le sacraire où estoient les noblesses du regne et les vestures qui au roy appartiennent le jour de son couronnement. (4) Après aloit le comte Guillame d'Anbeviere et de Exesse* qui portoit la royal couronne d'or aournee de très rices pierres precieuses. (5) Après tous les
25 dessus dis aloit le duc Richard, à la dextre l'evesque de Baé et à senestre celui de Durefine*, et portoit l'en sur eulx ung chiel de drap de soie ricement aourné, et après lui venoient une grant route de contes et barons, (6) et après eulx aultre grant compagnie de chevalliers, escuiers et bourgeois d'honneur qui convoyerent le duc jusques à l'église de l'abbaye de Westmoustier.

[203] Cy parle du serment que fist le duc Richard¹ .XXIX°.

1. (1) [244v°a] Quant le duc fut parvenu à l'église devant le grant autel, illec present les archevesques, evesques et abbés, princes, contes, barons, chevaliers et bourgeois, le duc fist les sermens telz que les roy², ses predicesseurs, avoient fais. (2) Premièrement, sur les saintuaires, sur le messel et evangilles et saintes parolles qui y sont escriptes, voua et jura
5 porter toute sa vy paix, honneur et reverence à sainte Eglise, à ses menistres et à ses sergans, tant qu'il viveroit. (3) Après jura oster les mauvaises coustumes du royaulme et garder les bonnes, après jura bonne et lealle justice à faire et maintenir sur son peuple.

2. (1) ¶ Après ces sermens fut le duc despouillé en sa chemise et petis draps, puis fut la chemise descousue sur les espaulles, puis fut chaussiés de sauldaires à or. Après ce,
10 l'archevesque de Cantorbie, appelé Bauduin*, l'ennoint en troix lieux de l'huile sacree, c'est

¹ Cy parle du serment que fist Richard P2, P3, P4, V// Cy parle du serment que fist le roy Richard d'Angleterre L.

² rois P2, P3, P4, L, V.

à sçavoir au chief, aux espaulles et au dextre brach, en disant les oroisons qui à ce mistere appartiennent. (2) Après ce, on lui posa sur son chief ungs blans draps linges, et par dessus un chappel, et puis fut vestu de royaulx vestemens, premierement de thunicque, et puis de domaticque, après lui chaint l'archevesque, pour justicier [244v°b] tous ceulx qui à sainte
15 Eglise mefferoient, l'espee à son senestre costé. (3) Après lui chaussierent deux esperons d'or qui furent prins au tresor royal. Après fut affulé d'un mantel qui est appelé manceau*, sy fut en ceste maniere mené à l'autel, (4) et lors dudit archevesque fut conjuré en lui deffendant que tel honneur ne rechoive se il n'a empensé de garder les sermens et tenir ce qu'il a promis et voué francement, (5) à quoy il respondy que, Dieu en aide, les garderoit de bonne foy,
20 puis après prinst lui mesmes la couronne sur l'autel, sy le bailla à l'archevesque qui lui mist sur le chief, (6) puis lui bailla le septre en sa main dextre et la verge royale en la senestre, sy estoient les trois espees tousjours portees devant lui atout les chandeilles ardans. (7) Après fut la messe commencie, sy le menerent à l'offrande les deux archevesques, et ramenerent, et quant la messe fut chantee, tous les devandis evesques le menerent en tel habit à procession
25 et le ramenerent au ceur, et endementiers les contes et barons seoyent auprès de l'auteil.

[204] Cy parle de l'occision des Juifz .XXX^e.

1. (1) **L**e mistere et couronnement ainsy sollempnellement fait, le roy Richard despouilla ces vestemens, sy en prinst de plus legiers et, la couronne sur le chief, s'en ala seoir à table, sy se seyrent les archevesques [245r°a] et evesques et aulcuns abbés à sa table, hault et bas seloncq les dignitez en quoy ilz estoient collocqués. (2) D'aulture part estoient assis les
5 princes, comtes, barons, chevaliers et escuiers, chascun seloncq son estat, excepté ceulx qui à la feste servoyent et qui avoient exprés regard de en toutes choses garder l'honneur du roy. (3) Durant le disner sourvindrent les plus grans maistres des Juifz de la ville, contre la deffence [du roy]^a, et pour ce que le jour devant ledit roy avoit fait abatre la coustume et deffendre que nulle femme ne Juifz ne venist à sa feste*. (4) Ceulz de l'hostel du roy saillirent
10 à force sur eulx, sy les despouillierent et batirent en les boutant sy rudement hors de la court du roy qu'il en y eult de mors et de navrés, entre lesquelz avoit ung grant Juif nommé Benoit qui pour paour qu'il eult se fist crestienner. (5) Quant ceulx de Londres sceurent cel affaire, ilz s'armerent hastivement et coururent sus aux Juifz de la cité en les occiant, ardent et abatant leurs maisons. Petit en y eult qui se tapirent et mucherent en aulcunes maisons des

^a contre la deffence (*fin*) P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.

15 crestiens pour eschiever la mort.

2. (1) ¶ L'endemain, quant le roy fut adverti de ces nouvelles, il fist prendre ceulx qui ce avoient fait. Sy en y eult trois pendus, ung pour ce qu'il avoit robé ung crestien et deux pour ce qu'ilz avoient bouté le feu dedens la ville. (2) Puis envoya le roy querre [245r^b] le Juif qui crestienné s'estoit, sy lui demanda s'il estoit crestien et il respondi que non, pour
20 laquelle responce le roy demanda à l'archevesque que on devoit faire, et l'archevesque dist, quant il [[ne]]^{a*} vouloit à Dieu venir, alast au deable. (3) ¶ Le jour ensievant, le roy Richard reçupt ses feaultés des archevesques, des evesques, des abés, des princes, comtes, barons et de tous nobles*.

3. (1) **A**près ces choses ainsy faittes, vint le roy Richard en une abaye appelée Papel-
25 belne*, et illec tint consille à l'archevesque de Cantorbie, à celui de Rouen, aux evesques d'Engleterre et aux barons, et là donna à Godefroy de Lucie l'eveschié de Wincestre, (2) à Richard, archediacre de Ely, l'evesquié de Londres, à Hubert Waultier, clercq à Rannon de Glaville, celui de Salesbiere, à Guillame des Champs, son chancelier, l'eveschié de Ely, l'abaie de Salesbiere au pryex de Vermondesie, Glatingebiere à Geffroy, son frere, arche-
30 vesque de Ebroit, (3) à Henri, frere Guillame le Marescal, la doyenné de l'eglise de Euroit, à Bochart du Puisart, la tresorrie de Euroit, à Guillame de Canille, l'archediacié de Ricemont, à Guillame de Sainte Marie, la prouvende qui fut Robert Wautier en l'eglise de Euroit et *cetera*.

[205] Comment il fut ordonné que l'archevesque d'Euroit seroit soubz Cantorbie .XXXI^e.

1. (1) **Q**uant Bauduin, archevesque de Cantorbie, vey que le roy Richard avoit donné à son frere l'archeveschié d'Euroit, il apporta à court la chartre du roy Guillame qui conquist Engleterre, en laquelle estoit contenu *comment* l'eglise d'Euroit estoit desoubz celle de Cantorbie, (2) et devisoit comment l'archevesque Thomas d'Euroit receupt l'archeveque
5 de Cantorbie, sy venoit à son concille et lui portoit reverence comme à primat, (3) et sy avoit esté ceste chose terminee par devant ledit roy Guillame du *commandement* Alexandre, pape troizieme, en concille general par devant les evesques d'Engleterre.

^a *La négation manque dans tous les mss des Chroniques d'Angletere. Corr. d'après la Grande Chronique de Normandie.*

[206] Comment le roy Phelippe de France et le roy Richard d'Engleterre s'esmeurent pour aller Oultremer .XXXII^e.

1. (1) **A**près ce que le roy Richard eult pourveu aux affaires de son royaulme bien et diligamment, atout grant nombre de gens passa en Northmandye, puis, l'esté ensievant, le roy de France et lui s'esmeurent pour aler en Jherusalem, (2) et alerent arriver à Messines en Cecille, puis passerent outre, mais de leurs barons qui devant eulx estoient passez morurent
 5 au siege d'Acre pluseurs par corruption d'air, desquelz les noms de pluseurs s'ensievent : (3) c'est à sçavoir Bauduin, l'archevesque de Cantorbie, Raoul de Songiere, le comte Robert du Perche, le comte Thiebault de Blois, le comte Estienne son frere, Courart, filz de l'empereur Fedric, le comte Robert de Leecestre, Regnault de Glanville, Adoulf d'Oultre Rive, l'archediacre de Clocestre, et d'autres deux mille et deux cens nobles hommes*.

10 2. (1) ¶ En ce temps morut le pappe Clement et Celestin fut pappe. Henri, filz de l'empereur^{a*} Fedric, fut fait empereur. (2) Eclipse de soleil fut le jour saint Jehan Baptiste. Phelippe, le conte de Flandres, qui avoit à femme la seur au roy de Portingal, morut en la terre de Jherusalem sans hoir de sa femme espousee*. (3) ¶ L'archevesque Geffroy, frere du roy Richard, au reparier [246r^oa] de Romme, fut prins à Douvres par Mathieu, clercq de Guillaume
 15 de Longchamp. (4) L'evesque de Ely, chancellier d'Engleterre, estoit entrez en l'eglise de saint Martin mais, tenant la croix en sa main, devant le grant autel fut prins. Puis Jehan, comte de Mortaing, frere du roy Richard, lui tolli son office de chancellier et le banny hors du royaulme.

3. (1) ¶ Or doncques, le roy de France arriva à Acre et le roy d'Engleterre en Cypre,
 20 mais le roy du pais de Cypre deffendy par tout son royaulme que nulz ne vendist ne donast nulz vivres quelconques au roy Richard ne à ses gens. (2) Pour quoy le roy Richard, voyant la grant mauvaistié et ingratitude dudit roy de Cypre, entra par la force dedens ledit royaulme, sy fist tant que, en brief terme, il conquist ledit royaulme, car il passa et chassa tant le roy de ville en ville qu'il le prinst prisonnier. (3) Et puis le roy Richard es-
 25 poussa sa femme Berengiere, fille au roy de Navarre, que sa mere Alienor lui mena en Cecille quant il y^b demouroit. Durant le temps que le roy Richard estoit en Cypre*, il ouÿ dire qu'il avoit sy grant chiereté en l'ost d'Acre que un sextier de fourment y valloit soixante marcs. (4) Pour quoy il cueilly de la vitaille tant comme avoir en peult en son royaulme de Cypre,

^a empereis en P1, P4 et V, corr. d'après P2, P3 et L.

^b lui P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.

puis ordonna pour la terre gouverner Gerard Talebot, son seneschal, et ce fait, atout son
 30 ost, [446r^ob] entra en mer pour aller en Acre. (5) Sy comme ilz singloient par mer, il leur
 apparut une grant nef que alors on appeloit dromon, laquelle estoit menee de Brauth* et
 estoit chargee de richesses innumerables que Salhadin, le soubdan, envoyoit en Acre pour
 secoure et rafreschir ses gens qui y estoient assegiés.

4. (1) ¶ En ceste nef estoient .vii^{cz}. sarazins moult puissans, renommez, de très grant
 35 vaillance et bien armez. Le roy Richard assailli ceste puissant nef de toutes pars et les des-
 truisy et effondra^{1*}, desquelz .vii^{cz}. sarazins le roy retint .iiii^{xx}. en vies, puis arriva à Acre
 droit le jour de Penthecouste et secouru l'ost de la vitaille qu'il avoit amenee. (2) ¶ Quant les
 deux puissans rois de France et d'Engleterre furent joingz ensamble, ilz assamblèrent leurs
 engiens et geterrent pierres de nuit et de jour², tellement que les Sarazins ne le polrent
 40 souffrir, (3) sy se rendirent le .ix^e. jour de juillet, et ilz furent recheus, saulves leurs vies, par
 tel condition que Salhadin voulsist rendre pour eulx .vii^{cz}. mille besans et avec ce rendre lé
 chetifz qu'il avoit en ses prisons crestiens*, (4) et aussy qu'il rendist la sainte vraye Crois qui
 perdue avoit esté à la bataille où les crestiens avoient esté desconfis par Salhadin [246v^a]
 à la conquete de la sainte Terre*.

45 5. (1) ¶ Quant Salhadin le soubdan, qui estoit logiés atout son ost assés près de là, [[oÿ ce,
 il]]^{a*} l'ottroya volentiers pour la salvation de ses gens, mais moult fut doullent de la prinse
 de la cité, sicque après pluseurs ymaginations, Salhadin mua son pourpos tellement que, au
 jour nommé, il dist qu'il ne terroit riens de ce que promis avoit. (2) Pour quoy, quant la cité
 fut prinse, le roy [de France]^{b*} la vouloit donner au marquis de Montferran et le faire roi
 50 de la terre pour ce qu'il avoit espousee la jeune fille Amauri, jadys seigneur de ceste terre,
 car son aisnee fille, que* ot espousee le roy Guy d'Acre, estoit morte, par l'adoption de
 laquelle il avoit tenu le royaume. (3) Ceste chose ne volt consentir le roy Richard, et disoit
 qu'il estoit mieulx raison que le roy Guy, qui en avoit esté despouilliés, en feust resaisy
 comme cellui qui bon chevalier estoit, preu, sage et leal, lequel pour bien faire, par traïson

^a *Le verbe dépendant de quant manque dans tous les mss des Chroniques d'Angleterre, corr. d'après la Grande Chronique de Normandie.*

^b *de France manque en P1, P3, P4, V, corr. d'après P2 et L.*

¹ Le roy Richard assailli ceste puissant nef de toutes pars et le destruisy par plongeurs quy a grant paine l'effondrèrent P2, P4, L// Le roy Richard assailli ceste puissant nef de toutes pars et le destruisi a moult grant paine P3, V.

² pour gecter pierres en la cité de nuit et de jour P2, L.

55 l'avoit perdue. (4) Cest estrif, avecq la discention qui entre les deux roys fut quant le roy Richard prinst la ville de Messine en Cecille sur les Franssois, furent le commencement de la discorde qui depuis dura entre les deux roys tant comme ilz vesquirent, et tout par leurs conseillers, qui [fut]^a grant [246v°b] dommage et pitié, car se n'eust esté par les grans envies des Franssois, la sainte Terre, à ceste foys, eust esté reconquise. (5) Le roy de France, voiant que la pluspart des crestiens en l'ost d'Acre estoient enclins au roy Richard et qu'il n'estoit parole que de sa proesse, pour quoy son nom estoit exaulcié au dessus le nom du roy franssois, car de tous les haulz fais et emprinses le los lui en estoit donné, (6) il se pensa qu'il s'en retourneroit en France, et ancores avecq ce s'en prinst il plus près, pour l'amour du comte de Flandres de qui il vouloit conquerre la terre, laquelle chose il vouloit
60 mettre à fin en dedens le moix d'aout prochain ensieuvant. (7) Mais ançoys qu'il se partist, il jura sur les saintes euvangilles de Dieu et sur les saintes relicques d'Oultremer qu'il ne feroit ne feroit faire guerre à nulz des païs, terres et seignouries du roy Richard ne aux terres de nulz de ceulz qui demouroient en la Terre sainte et *cetera*.

[207] Comment le roy Richard guerroya les cités que Salhadin tenoit sur la mer .XXXIII^e.

1. (1) Quant le roy de France fut parti de devant Acre pour retourner en son royaume¹, le roy Richard fist faire ses apparaulz pour aler asseger toutes les cités et villes qui estoient sur la marine, sy fist tendre ses trefz dehors la cité d'Acre, puis fist occire et mettre à mort tous les sarasins [247r°a] qui prins avoient esté dedens Acre, et aultres sarazins prisonniers, voyant Salhadin qui estoit assés près [de là]^{b*}. (2) Laquelle chose le roy Richard fist pour donner crainte aux sarazins qui estoient en garnison es chasteaulx, villes et cités adfin qu'ilz ne l'osassent attendre, et aussy pour ce que, quant il seroit à siege devant aultres cités, que Salhadin, voullant prendre Acre, ne le venist assaillir plus efforceement pour ses gens recouvrer, sicque pour ceste cause les fist tous morir. (3) Sy advint que les sarazins que Salhadin avoit mis par ses garnisons, voyant que Salhadin n'avoit aultrement se-
10 couru ceulx d'Acre, s'ennuy[e]rent^c de son service tellement que par la voullenté de Nostre

^a fut *manque en P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.*

^b assés près, de laquelle chose... *P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.*

^c s'ennuyrent *P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.*

¹ en son royaume de France *L.*

Seigneur le roy Richard conquist en pou de temps toutes les cités et villes qui s'ensievent, (4) c'est à sçavoir Cayphas, Cesaire, Sur, Japhe, Gazere et Escalonne. Mais ce ne fut mye sans innumerables paines et travaux, car Salhadin estoit tousjour à ses costieres où qu'il
15 alast. Sy y eult moult de gens occis tant d'un costé comme d'autre.

2. (1) ¶ Après la Pasque de l'an ensievant, sy comme le marquis de Montferrant chevauchoit parmi la cité de Sur, il fut occis par deux hartassis du Viel de la Montaigne qui avoyent longuement sejourné avecq les gens dudit marquis jusques ilz veirent leur point pour achever leur emprinse*. (2) ¶ À ces hastassis dont nous parlons [247r°b] estoit ad-
20 vis que leur seigneur terrien est leur dieu, pour quoy ilz ne lui osent escondire de faire son commandement, et bien sceusent que mort en deussent recevoir. (3) Ceulx qui envie avoient sur le roy Richard^a* dirent qu'il avoit ce fait faire, mais puis en fut la verité sceue, car le Vel de la Montaigne manda aux crestiens qu'il l'avoit fait faire et que nul, ne roy ne aultre, n'en devoient* estre blasmés¹. (4) ¶ Après la mort dudit marquis, le roy Richard
25 donna sa femme à Henri, comte de Champaigne, son nepveu, laquelle estoit heritiere de la terre au roy Guy de Leisiguen, et ce fist il pour tenir la terre en paix. Puis, par ottroy, lui donna le roy Richard l'isle de Cypre par tel sy qu'il lui en fist hommage.

[208] Comment le roy Richard racheta les saintes relicques au soubdan Salhadin .XXXIII^e.

1. (1) ¶ Il fut une fois raconté au roy Richard que le soubdan Salhadin avoit deux grans [c]offres^b plains de moult beaulz relicquiaires, lesquelz il avoit eus des crestiens par leurs raençons quant il prinst par siege la sainte cité de Jherusalem, pour lesquelz ravoir le prince d'Anthioce et le patriarche offrirent à Salhadin deux mille besans, mais oncques
5 n'en peurent finer. (2) ¶ Quant ceste chose fut racontee au roy Richard, il fist tant devers Salhadin qu'il racheta [247v°a] ces relicques, sy les garda, et pesoit bien chascune chasse le fais de quatre hommes. (3) ¶ En ce temps furent trouvés les os du noble roy Artus à Glatingebiere, dedens ung moult rice sarcus, en faisant la fosse pour enfouir un moisne qui toute sa vye avoit priié d'estre enterrez ceste part. Dessus le corps du roy avoit une crois de

^a Ceulx qui envoient sur le roy Richard *P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.*

^b offres *P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.*

¹ et que le roy ne autre n'en devoient estre blasmez *P2, P3, P4, L, V.*

10 plomb lettree, lequel lieu est appellé l'Isle d'Avalon, et aussy le Lieu des Paines^{1*}.

[209] Comment le roy Richard assist le chastel du Darou* .XXXV^e.

1. (1) **L**e roy Richard, à la Penthecouste, après la mort du marquis, ala asseoir le Darou, le derrenier chastel de crestienneté vers Babylonne, lequel il prinst en chincq jours qu'il y fut, et eult moult grant finance d'argent des sarazins^a qui prins furent. (2) ¶ Après ce fait, vint au roy Richard le duc de Bourgongne, atout l'ost de France. À la Pasque devant dounerent
5 les Franssois au roy Richard .xxii^m. besans affin qu'il les volsist tenir et garder comme [s']ilz^b estoient de son royaulme d'Engleterre. (3) Et en ce temps prindrent parlement ensamble de aler assegier la sainte cité de Jherusalem. Sy comme le roy Richard fut esmeu atout son ost par aler au chastel Ernault et à Bethaine jouste le chastel d'Emaulx*, (4) les beduins de la terre, qui au roi Richard s'estoi[247v°b]ent aliez, vindrent à lui, sy lui dirent ^{2*} .vii^m. camelz
10 chargiés de très grans richesses venoient en Jherusalem de Babilonne et que les plus aulz hommes et les plus puissans de l'ost Salhadin les conduisoient.

2. (1) ¶ Le roy Richard, oyant ces nouvelles, à pou de gens d'eslite de ceulx qu'il cognoissoit et esquelz il se fioit³, se parti secretement de son ost et ala à l'encontre des sarazins, sy les occist tous sans en prendre ung à raençon, et les chamelz ainsy chargiés fist mener
15 à son ost, (2) sy departi toutes les richesses à ses gens puis s'en vint ou chastel du Darou ouquel mist bonne garnison et pareillement par toutes les cités de la marine. (3) ¶ Sy comme le roy Richart se retraÿ ou chastel Ernault, à trois lieues près de Jherusalem*, il requist aux barons de France et d'Engleterre que, atout leur pouoir, volsissent venir devant Jherusalem avecques lui, (4) et que* tout ce qu'il avoit, tant de vitaille, or, argent et aultres
20 choses neccessaires, il leur en departiroit comme aux siens propres, et leur dist de bouche à tous que point ne leur fauldroit. (5) Sur toutes riens avoit donné corage au roy Richard une dame de religion nommee Sulienne, qui estoit pour lors demourant en la cité de Jherusalem, (6) laquelle manda au roy tout le contenment de la ville et lui manda que ceulx de dedens

^a sararazins P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.

^b La conjonction se manque en P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.

¹ payens L.

² sy lui dirent que P2, P3, P4, L, V.

³ esquelz moult grandement se fioit L.

avoyent moult grant paour de lui et comment toutes [248r^a] les portes de la cité estoient
 25 murees fors celle d'orient.

3. (1) ¶ À celle porte qui se nommoit - et encores fait de present - la porte Saint Estienne, fist le roy Richard assaillir le duc de Bourgongne qui avoit en gouvernement tout l'ost des Franssois, (2) lequel parla aux freres du Temple et aux Franssois, ausquelz, à part, après la conclusion prinse d'assaillir la cité, il dist que le roy de France et le roy Richard avoient l'un
 30 l'autre prins en moult grant haine, par quoy il haioit fourment les hospitaliers*. (3) ¶ De-rechief, par l'envie que les Franssois avoient du los de toutes les vaillances qu'il veoient que le roy Richard et ses Anglois avoient l'honneur, (4) le duc de Bourgongne qui à present estoit [[à Bethenille]]^{a*}, par le conseil de ceux qui couvèrement heoit le roy Richard, en-voia quatre de ses plus secretz messages, de nuit, par devers le soubdan Salhadin* durant
 35 le temps que le roy Richard estoit ou chastel d'Ernault. (5) Mais il advint, par la voulenté de Nostre Seigneur, que leur mauvaistié fut sceue par une espie du roy Richard qui une nuit s'estoit embatu entre la cité de Jherusalem et le logis des François, (6) lequel entroÿ le bruit d'une compagnie d'hommes et de chevaux descendre d'une montaignette, lequel, quant il les apperceupt, et sçavoit bien le langage arrabest, ala après eulx, sy exploitta tant qu'il
 40 sceut de verité que c'estoit de la maisnie Salhadin qui par eulx [248r^b] envoyoit au duc de Bourgongne grans tresors.

4. (1) ¶ L'espie, sachant la verité de ceste chose, vint en grant haste devers le roy Richard, son seigneur, auquel il raconta ceste adventure, et le roy, qui sur tous hommes estoit dilligent, hastivement, comme la chose le requeroit, envoya de ses chevalliers en embusce
 45 pour les attendre à leur retour, (2) lesquelz firent sy bon guet que, au retourner, ilz prindrent tous les gens de Salhadin et, avecques eulx, aucuns des gens du duc de Bourgongne et des autres seigneurs franssois qui les convoioient tous, lesquelz furent menez au roy Richard qui les fist mettre en destroitte prison tant qu'ilz lui confesserent tout le cas comment il avoit alé et ce que le duc de Bourgongne remandoit à Salhadin. (3) ¶ Quan[t]^b il fut jour,
 50 le roy manda à parlement le duc de Bourgongne, le patriarche et le prier de Bethleem, en la presence desquelz et de tous les grans seigneurs des deux ostz, le roy Richard jura qu'il estoit prest, de bon courage, sans nulle mutation, d'aler assegier et assaillir la sainte cyté de Jherusalem atout son pouvoir, loyaulment, sans d'illec partir tant qu'elle fut prinse,

^a le duc de Bourgongne qui à present estoit, par le conseil de ceux... *dans tous les mss des Chroniques d'Angleterre, corr. d'après la Grande Chronique de Normandie.*

^b quan P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.

moyennant la grace de Nostre Seigneur.

55 5. (1) ¶ Quant le noble roy Richard d'Engleterre eult fait son serment tel que vous avez
ouÿ, il dist au duc de Bour[248v°a]gongne qu'il feist le sien pareillement. À quoy le duc vould
dissimuler, et adont le roy Richard lui reprouva comment il avoit recheu grant tresor pour
trahir la crestienneté, (2) mais comme le duc se commença à excuser, le roy fist amener les
messages Salhadin et ceulx qui avecques eulx avoyent esté prins, lesquelz recongneurent
60 illecq tout le fait tel qu'il avoit esté. Et puis, en la presence des deux ostz, le roy les fist
executer adfin que tous sceussent la desloyalle traÿson que ledit duc de Bourgongne [et les
François] avoient machinee^{a*}. (3) Le duc de Bourgongne, avecq lui tous les Franssois, ce
fait, de honte qu'il en eult s'en retourna vers Acre, mais le roy Richard manda que on ne lé
laissast dedens entrer. Sy se logierent dehors.

[210] Comment le roy Richard se combati contre Salhadin à Japhe* .XXXVI^e.

1. (1) **L**e roy Richard, voyant son ost apetchié pour les Franssois qui partis s'en estoient,
retourna en Acre et ficha ses tentes dehors la ville. (2) ¶ Celle nuit vint ung homme de
religion au roy Richard, qui lui dist que ung saint hermitte du mont Saint Samuel vouloit
parler à lui d'une advison que Dieux lui avoit moustré, et le roy y ala de nuit atout .vii. cens
5 chevalliers pour le saint hermitte veoir, lequel avoit esté longuement [248v°b] audit mont
Saint Samuel (3) et avoit en son temps dit aux gens de la terre maintes choses ad venir,
desquelles on avoit veu pluseurs experiences. Oncques puis la perdicion de la Terre sainte
il n'avoit gousté que d'herbes et rachines, et sy n'estoit vestu de nulle vesture fors de ses
cheveulx et de sa barbe.

10 2. (1) ¶ Quant le roy eult moult regardé le preudhomme, il lui demanda qu'il vouloit,
et l'hermitte, moult joyeux de la venue du roy, le mena en son oratoire où il osta une pierre
d'un mur, sy en tira dehors une croix de fust de plain pied de long, laquelle il donna au roy,
disant que veritablement c'estoit de celle propre crois où le filz de Dieu pendy. (2) ¶ Après
dist au roy que honnourablement il estoit venus en ceste sainte terre en laquelle il s'estoit
15 grandement acquité, et y avoit largement despendu du sien, (3) mais touteffois en cestui
saint voiage ne seroit pas concquise la sainte cyté de Jherusalem, « et adfin, dist il, que vous
en soiés certain et que bien m'en croiés, sachiés que je murray en tel jour comme il est au

^a la desloyalle traÿson que ledit duc de Bourgongne avoit machinee P1, P3, V, corr. d'après P2, L// la desloyalle traÿson que ledit duc de Bourgongne avoient machinee P4.

jour d'hui »*. (4) ¶ Le roy Richard prinst la crois, sy l'emporta, et pour estre plus certain des parolles que l'hermite lui avoit dit, il l'emmena en Acre avecq lui où il morut ce jour sy
20 comme dit l'avoit.

3. (1) ¶ Au tierch jour après, sy comme le roy Richard estoit moult pensif de son retour, nouvelles lui vindrent que Salhadin, [249r°a] atout son ost, avoit assis Japhe, par quoy tous les crestiens, grans et petis, estoient comme au morir s'ilz n'avoient hastif secours, dont lui et tous ceulx de sa compaignie furent fourment desplaisans. (2) ¶ Le roy Richard, voyant
25 que bonnement ne porroit secourir les crestiens de Japhe sans l'ayde des Franssois, se traist vers le duc de Bourgongne et lui fist requerre que, pour Dieu, à ce grant besoing vouldist secourre la crestienneté. Mais le duc lui refusa ceste requeste, sy se parti d'illec et s'en ala à Sur, ouquel lieu, par la voullenté de Dieu, il esraga et morut de male mort. (3) Alors le roy Richard, se voyant estre escondy dudit duc, avec partie de ses gens se mist en mer, dont
30 ceulx qui demourerent furent moult doulens, car ilz cuidoient que le roy s'en retournast en son païs, mais il n'y pensoit gueres, ains lui et sa compaignie, à force de vent et de rimes, firent tant que, à ung matin, ilz entrerent au port de Japhe. (4) Mais Salhadin avoit ja prinse la cité, toute fors seullement le thoron^{1*}, et avoit occis tous les povres crestiens qui dedens demouroient. (5) Et les chevaliers qui dedens estoient en garnison, avecques eulx les
35 plus vaillans sergans, s'estoient mis au chastel, lesquelz desja avoient esleu entr'eulx ung parlement pour eulx rendre par raen[249r°b]chon, anchoys qu'ilz fussent prins par assault. (6) Et l'eussent moult tost achevé se ne fust ce que le patriarche leur manda que se ainsy le faisoient, ilz seroient excommeniez, et mesmement le roy Richard les feroit occire, pour laquelle crainte ilz se tenoient ancoires sans esperance de secours avoir.

4. (1) ¶ Les crestiens du thoron, ainsy comme ilz estoient en tel perplexité, regardoient
40 au matin, sy veirent arriver troix nefz, en l'une desquelles estoit le roy Richard, lequel, apperchevant les sarazins courans et saillans parmi les champs, (2) sans tarder, lui et ses gens issirent des bateaulx et à guise de lions dervés et familleux, se ferirent ou milieu des sarazins de toutes pars en occians autant d'eulx comme ilz en peurent aconsievir, et les sarazins, qui
45 de lui garde ne se donnoient, cuidoient que moult grant puissance de crestiens fussent là descendus et ferus ou milieu d'eulx, (3) sy se misrent tous en fuite qui mieulx mieulx car il leur sambloit que toute la contree estoit chargee de crestiens. Et mesmes Salhadin se mist en fuite après les aultres sarazins de son ost.

¹ le donjon L.

50 5. (1) Quant le bon roy Richard eult ainsy dechassiés les sarazins et la cité de Japhe delivree, le lendemain fut dit à Salhadin que le roy Richard [249v^a] n'avoit amené avecques lui que .xxx. chevalliers et leurs gens, et quatre cens tant arbalestriers comme archiers, (2) dont il eult tant grant deul et honte que plus n'en pouoit quant lui qui avoit en sa compaignie .v^{cz}. mille hommes s'en estoit ainsy fuis pour sy peu de gens. (3) Pour quoy Salhadin esleut .xlii. mille hommes des plus vaillans de son ost, ausquelz il commanda sur leurs vyes qu'ilz
55 retournaissent à Japhe et preussissent le roy Richard tout vif, sy lui amenassent.

6. (1) ¶ Celle nuit gisoit le roy Richard en ses tentes, qui de riens ne se doubtoit, mais envers le jour ses guettes s'esveillierent qui lui dirent qu'il estoit enclos de sarazins affin qu'il ne peust eschapper, pour quoy il se fist tantost armer, sy monta sur son cheval et de tant comme il vey plus gens, de tant estoit il plus hardy. (2) Sy ala par toutes les tentes
60 enhorter et admonnester ses gens de bien faire, et sy n'estoit que lui .xi^e. de chevaliers. Puis se ferirent entre les sarazins, lesquelz ilz abatoient et donnoient leurs chevaulx à leurs compaignons qui nulz n'en avoient^a, (3) tellement que oncques celle part où ilz vertirent, par la puissance de Jhesucrist, sarazins ne peurent durer contre eulx, car aussy les archiers et arbalestriers en occirent grant quantité.

65 7. (1) [249v^b] ¶ Que vous diroie je! Le roy Richard, atout petit nombre de gens, tourna les sarazins en fuitte et en furent tant occis que merveilles sambleroit d'en oÿr le compte*. Mais Nostre Seigneur y ouvra miraculeusement, car aultrement impossible estoit que quatre cens hommes crestiens eussent peu durer à l'encontre de .xlii^m. sarazins apertz et legiers¹*. (2) ¶ En la fin, ceulx qui estoient en Japhe en garnison saillirent dehors et en-
70 vahirent les sarazins par ung aultre costé tellement que pou de sarazins eschapperent en vye, synon aulcuns qui se mucerent en sable et en caves*.

8. (1) ¶ Adont fut dit en Acre comment le roy Richard estoit enclos de sarazins et que en nulle maniere n'en pouoit issir ne eschapper se Dieu ne l'en delivroit. (2) Pour quoy les crestiens demenerent grant duel et tel que jamais plus grant oncques nul ne vey, touteffois
75 ilz parlerent de le secoure, s'ilz peussent, et s'appareillierent, sy alerent jusques en Cesare, mais ilz n'oserent passer plus advant. (3) Par quoy, en laquelle freour où ilz estoient, leur fut compté comment le bon roy avoit la victoire des ennemys de Dieu. Sy oïssiés pour

^a qu'ilz nulz n'en avoient *P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.*

¹ impossible estoit que quatre vingz chevaliers et quatre cens archiers que arbalestriers crestiens eussent peu durer à l'encontre de .xlii^m. sarazins apertz et legiers *P2, P3, P4, L, V.*

ceste nouvelle rendre grans loenges à Dieu, laquelle bataille fut le premier jour d'aoust.
(4) ¶ Après ceste vistoire demoura le roy Richard sept sepmaines à Japhe, ouquel lieu
80 leur vint une grant corruption d'air, par quoy il mo[r]ut^a tant de gens du roy que peu en
eschapperent vifz à ceste fois*.

[211] Comment le roy Richard d'Engleterre retourna d'Oultremer .XXXVII^e.

1. (1) [250r^a] **A**dont le roy Richard, voyant son tresor moult fort amenri, car largement
en avoit despendu, et aussy son ost amenusier, dont les aulcuns estoient mors par ladite
corruption et les aultres en bataille¹, (2) voyant aussy ses ennemys croistre de jour en jour, et
d'aultre part [250r^b] il avoit oÿ nouvelle que Jehan, son frere, le malmenoit de son royaume
5 d'Engleterre, et aussy que le roy de France guerrioit son paÿs de Northmandye, (3) pour
lesquelles causes, par le loement du patriarce, du Grant Maistre du Temple, de celui de
l'Hospital et des barons de Surie, prist conclusion qu'il retourneroit (4) par tel sy que²,
quant il aroit appaisié [250v^a] ses terres envers ses ennemys, le plus efforceement qu'il
pourroit, retourneroit en la terre de Surie. Et adont furent treves ottroyes troix ans entre les
10 crestiens et les sarazins à commencer le jour de Pasques prouchain ensievant.

2. (1) ¶ En septembre fut appareillie la navire du roy, sy entra en mer, avecq lui la
royne, sa femme³, la roine Jehenne, sa seur, et les barons des deux regnes. (2) ¶ Lors, par
la voullenté de Dieu, quant ilz furent en mer, leur vindrent tempestes et orages, sicque lé
ungs perissoient à l'arriver, les aultres arrivoient entre gens qui prenoient ce qu'ilz avoient,
15 et les aultres arriverent entre griffons qui moult en occirent. (3) Par quoy Nostre Seigneur
lui moustra bien que son retour lui desplaisoit, car Salhadin, qui la terre tenoit, morut le
quaresme ensievant, pour quoy, se les crestiens y feussent demourez, ad ce que les filz
Salhadin se descorderent après la mort de leur pere, il eussent legierement la terre conc-
quise*.

^a mout *P1*, corr. *d'après P2, P3, P4, L, V*.

¹ le bon roy Richard, voiant son tresor, car longuement avoit despendu, voiant le rapetichier, son ost ame-
nuiier, dont partie estoient mors par ladite corruption et les aultres en bataille... *P2, P4, L*.

² par tel condition que *L*.

³ avecq lui la royne Berengiere, sa femme... *P2, P3, P4, L, V*.

[212] La prinse du roy Richard d'Engleterre .XXXVIII^e.

1. (1) Quant le roy Richard eut esté .vi. sepmaines sur mer, il se retourna en Barbarie, devant Marseille, et adont lui fut dit que le comte de saint Gille et tous les seigneurs de France avoient fait conspiration de le prendre, (2) sy s'en vult retourner et il arriva en l'isle de Corpho et retint [250v^b] avecq lui pou de gens car il mena seulement Baduin
5 de Bethune, qui depuis fut comte d'Anvemarle, maistre Phelippe, son clerc, et Ancel, son chappelain. (3) Puis arriverent à Jarre en Esclavonne, et lors envoierent vers ung chastel pour avoir saulfconduit, le sire duquel chastel estoit nepveu du marquis.

2. (1) ¶ Le roy Richard avoit trois rubis achetez .ix.^{cz}. besans, l'un desquelz rubis, avec un anel d'or, il envoya audit chastelain et il demanda au message quelz gens c'estoit : « Sire,
10 dist il, ce sont pelerins qui viennent d'Oultramer. Cellui qui cest anel vous envoie a nom Bauduin de Bethune et l'autre Hue le marchant qui ce rubis vous envoie ». (2) Adont respondy le chastelain : « Cellui que tu dis n'est appelé¹ Hue le marchant, ains est le roy Richard d'Engleterre, mais neantmoins, ja soit il que j'ay promis de prendre tous les pelerins qui de là vendront, ja pourtant grief ne lui feray ne de lui loyer ne prenderay, mais
15 pour l'amour du bel don que le roy me presente, dy lui que sceurement ma terre passer peut ». (3) Et lors le message s'en retourna à son seigneur, sy lui raontra ses nouvelles, mais quant le roy l'eult bien entendu, il eult grant paour de traÿson. La nuyt acheterent des chevaulx, sy s'en issirent secretement de la ville et le chastelain, sachant le roy estre parti, envoya devers ung sien frere hastivement, auquel il manda qu'il prenist le roy et tous ses
20 compaignons [251r^a] sy tost qu'ilz seroient entrés en sa terre. (4) Lequel seigneur, pour adcomplir la voullenté², manda au roy d'Esclavonnie, sire de ceste contree, la venue du roy Richard. Et le roy appella un sien amy appelé de son propre nom Rogier le Northmand qui estoit de lignage au sire d'Argensem en Northmendye, (5) auquel il dist qu'il feist diligence de trouver le roy Richard et que, si livrer lui pouoit, il lui douroit Deuve sa cité, et cil dist que
25 voullentiers le feroit. Sy fist tant qu'il trouva le roy, mais quant il sceut de verité l'infortune du roy, il en eult grant pité, pour quoy il lui bailla un cheval d'avantage en lui disant que pour Dieu s'en partist et fuist hastivement.

3. (1) ¶ Quant Rogier le Northmand fut repairié³ à son seigneur, il lui dist que riens

¹ n'est pas appelé P2, P3, P4, L, V.

² pour adcomplir sa voullenté P3, V// pour acomplir la voullenté de son frere L.

³ retourné L.

n'estoit de la venue du roy Richard, mais trop bien avoit trouvé Bauduin de Bethune et
 30 ses compaignons qui de Jherusalem venoient, et il commanda que il fussent tous prins.

(2) ¶ Quant le roy Richard se trouva aux champz, avecq lui seulement ung chevalier appellé
 Guillaume de L'estang et ung varlet qui sçavoit le langage du païs, il chevaulca trois jours et
 trois nuis sans boire et sans mengier, puis eult moult faim et vint en une ville en Osterice
 joustea^a la mer, en laquelle estoit pour lors le duc d'Octrice.

35 4. (1) ¶ Quant le roy fut descendu, il envoya le varlet [au]^b change de la ville porter
 des besans [251r^b] pour avoir de la monnoye. Et le varlet, qui de folle maniere estoit, fut
 prins des bourgeois de la ville, sy lui fut demandé à qui il estoit : (2) « Je suis, dist il, à
 ung marchant qui venra en ceste ville dedens trois jours », puis fut laissié aller, et quant il
 fut retourné au roy, il lui dist : « Sire, se mon conseil voulliez croire, vous partirés de ceste
 40 ville prestement ». (3) Mais le roy, qui traveillié estoit, dist ançoys se reposeroit^{1*}. Après ce
 advint, le jour saint Thomas l'apostole, que le varlet, alant par la ville portoit les gans de son
 seigneur à sa chainture comme fol, sy fut prins et contraint de dire verité à quy il estoit,
 (4) et quand il eult congneu le cas, il fut tantost nuncyé au duc, lequel envoya assegier la
 maison où le roy estoit. Si lui dirent qu'il se rendist, et adont le roy, voyant que deffence
 45 n'y pouoit riens valoir, dist qu'il se renderoit au corps du duc et non à aultre. (5) Et quant le
 duc y vint, il ala à l'encontre de lui et lui rendy son espee, de quoy le duc fut moult liés, sy
 emmena le roy avecq lui honnourablement, puis le bailla en^c garde à chevaliers qui nuyt et
 jour songneusement et destroittement le garderent. (6) Mais les aulcuns veullent dire que
 le roy Richard fut prins en tournant le rost*. Il n'en est riens, ains fut prins par la maniere
 50 comme oÿ avez cy dessus et *cetera*.

[213] Du menestrel qui trouva le roy Richard, le .XXXIX^e.

1. (1) **R**aison est que je vous die du roy Richard que le duc d'Oterice tenoit en prison,
 de quoy nul ne sçavoit nouvelle où il estoit fors lui et son plus secré conseil. (2) ¶ Or
 estoit ainsy que le roy avoit nourry ung menestrel d'enfance qui avoit nom Blondeau. Sy
 se pensa qu'il le querroit par toutes terres sans arrester, tant qu'il oroit aulcunes nouvelles

^a joustea *répété en P1*.

^b au *manque en P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V*.

^c en *répété en P1*.

¹ dist ançoys se reposeroit *P2, P3, P4, V*.

5 du roy. (3) Sy erra tant par estranges contrees bien an et demy que oncques n'en ouÿ nulles
certaines nouvelles, mais en fin, ainsy comme adventure le menoit il entra en Otherice,
(4) sy vint au chastel où le roy estoit en prison, ouquel se herbrega sur une vesve femme à
laquelle il demanda à qui cest chastel estoit, lequel tant estoit beaulz et fors. Son ostesse lui
dist que c'estoit au duc d'Otherice, et le menestrel dist lors : (5) « Belle ostesse, n'a il ores
10 nulz prisonniers dedens ce chastel? – Certes, dist la dame, il en y a ung passé quatre ans,
mais nous ne pouons sçavoir qui il est, lequel on garde bien songneusement, par quoy nous
croions qu'il soit grant seigneur ».

2. (1) ¶ Quant Blondeau oÿ ces parolles il fut à merveilles lyés, et lui sambla en son ceur
qu'il avoit trouvé ce qu'il queroit, ne oncques ne fut sy liés. Mais onc[251v°b]ques n'en fist
15 nul samblant¹, ains s'en ala dormir jusques au jour, (2) puis se leva et s'en ala au moustier
prier Dieu qu'il lui aydast, et ce fait, s'en ala au chastel, sy s'acointa du chastelain de leans,
auquel il dist qu'il estoit menestrel, (3) sy lui souvint d'une chanson qu'il avoient fait, le roy
et lui, laquelle il se prist à juer au pié d'une tour, et le roy, recongnoissant la chanson, se
prist à respondre en chantant, car il chantoit moult bien.

20 3. (1) ¶ Le menestrel Blondeau, oyant le roy chanter, sceut veritablement que c'estoit
son seigneur, dont il eult la grigneur joye du monde, sy se parti du vergier atant, et vint en sa
chambre où il commença à violer de sa vielle, en quoy grandement se delitoit pour ce que au
son d'icelle son seigneur trouvé avoit. (2) Et ainsy demoura illec jusques à la Penthecouste
sans ce que nul s'apperceust de son fait. Puis dist au chastelain qu'il se vouloit partir de là
25 pour retourner en son païs car passé long temps n'y avoit esté. (3) « Blondeau, beau sire,
dist le chastelain, ce ne ferés pas se m'en croyés, ains demourés ancoires avecq moy et je
vous ferai grant bien. – Certes, dist Blondeau, sire, pardonnez moy, je ne demouroye en nulle
maniere ». Et lors le chastelain, voyant que retenir ne le porroit, il lui ottroya ronchin et robe
neuve. (4) Puis se parti Blondeau du chastelain [252r°a] et tant ala qu'il vint en Engleterre,
30 sy dist qu'il avoit trouvé Richard leur seigneur en ung chastel d'Otherice, qu'il nomma, où
le duc le faisoit secretement garder par le commandement de l'empereur d'Allemaigne qui
le chargoit d'aucun cas, mais on ne pouoit sçavoir quoy.

4. (1) ¶ Quant les amys du roy Richard sceurent ces nouvelles, ilz en furent moult
joyeulz, sy ordonnerent entr'eulz que l'abbé de Clugny et Guillame, evesque de Ely, chan-
35 cellier d'Engleterre, yroient devers l'empereur pour impetrer la delivrance de leur seigneur

¹ mais oncques n'en fist aucun samblant à son hostesse P2, L.

se faire le pouoient. (2) Lesquelz, eulz venus en Allemagne firent tant devers l'empereur que en la presence de ses prelatz et barons, il fist amener le roy Richard, sy l'encusa des articles qui s'ensievent, mais tout ce fut par l'advertence du roy de France, lequel envoya à l'empereur une grant somme d'or affin qu'il detenist plus longuement le roy d'Engleterre prisonnier endementiers que à son pouoir il lui tolloit Northmandye.

40 5. (1) ¶ Premièrement l'empereur encusa le roy Richard que, par son conseil et aide, il avoit perdu Cecille et Puille, qui estoient l'heritage de sa femme Constance, pour laquelle cause il avoit eu grans despens, ainçoys qu'il l'eust reconquise du roy Tanquere. (2) Après l'encusa que à son homme et advoé il avoit tollu sa terre, c'est à sçavoir le roy de Cypre, et
45 l'avoit fait morir en sa [252r^b] prison, et puis à ung estrangyé avoit l'isle de Cypre vendue. (3) Après l'encusa de la mort le marquis, son cousin, lequel il disoit qu'il avoit fait occire par les hartassiens après qu'il avoit envoyé en France aulcuns hartassis pour occire le roy, son seigneur, à qui il n'avoit foy ne honneur portee en son pelerinage, (4) item que il avoit fait à Japhe le pavillon du duc d'Otherice, son cousin, jetter en ung lieu assez villain et que
50 tous les Allemans, à son pouoir, avoit en Surie abaissiés en fais et en dis*.

6. (1) ¶ Quant l'empereur eult toutes ces choses alleguies, le duc d'Otherice en plouroit de pittié, mais le roy Richard, qui sage, raisonnable et attempré estoit, se leva en piedz, sy respondy à chascun article tant bien, tant bel, tant sagement, grandement, veritablement, que tous ceulx qui là estoient dirent qu'il n'en debvoit estre blasmez et que nul ne l'en
55 debvoit plus avant encuser, (2) car tant bien et par sy belles raisons remoustra son fait, que l'empereur se leva, sy le baisa et grandement l'honnoura, sique tout le temps qu'il demoura depuis ce jour en Allemagne, l'empereur le fist chevaulcier avecques lui par les champs quant il aloit en quelque lieu de ville à aultre et *cetera*.

[214] Comment on traitta de la raenchon au roy Richard .XL^e.

1. (1) [252v^a] **C**e fait, traittierent tant les deux prelatz devant dis de la delivrance de leur seigneur que l'empereur s'accorda à ce que, quant il auroit recheu cent et .l^m. marcs d'estrelins pour la raenchon du roy Richard, il le lairoit aler quitte et delivrer. (2) Lequel apointement ledit chancellier et l'abbé de Clugny porterent en Engleterre soubz le seel de
5 l'empereur et assamblèrent à parlement tous les prelatz et grans clercs, princes et barons, cytoiens, bourgeois et rices vavasseurs, (3) lesquelz tous ensamble donnerent chascun la quatriesme partie de leurs rentes et revenues d'un an, et aussy y donnerent les populaires

largement, seloncq leur quantité¹, pour la redemption de leur roy², et avecq ce, y furent donnez tous les calipses d'or et d'argent de son paÿs. (4) Mais Jehan, evesque de Norewif,
10 ne prinst que demy pris des calipses de son eveschié, ains paia l'aulture partie du sien. Et tous ceulx de Londres et de Cysteaulz y donnerent cest an toutes leurs laines.

[215] La mort Salhadin .XLI^e.

1. (1) **L'**annee devant celle dont je parle morut le soubdan Salhadin à son disner en Nazareth*. Il avoit ung frere, avecq lequel estoient ses enffans, qui mist la main en ses seignouries, et sy avoit aussy le filz Norandin, que Salhadin a[252v°b]voit getté du regne, lesquels enffans commencierent fierment l'un à l'aulture guerroyer.

5 2. (1) ¶ Endementiers que le roy Richard estoit en la prison de l'empereur, Jehan, son frere, s'alia au roy Phelippe de France et, par mauvais conseil, se vouldt faire couronner et prendre la possession du royaume d'Engleterre. (2) Et d'aulture part, le roy de France entra en Northmandye pour conquerre le païs et Guilbert de Basteil*, à qui le roy Richard avoit baillié à garder le chastel de Gisors, par traÿson le rendy au roy de France, (3) lequel aussy
10 eult Wenguesin le Northmant, la conté d'Eu et d'Emmale jusques à Dieppe, et le val de Rueil, et sy prinst des chasteaulz, les ungs par force, et les aultres, par amours, lui estoient rendus, et sy eut de son aliance Hue de Gournay*, avecq lui les gens de sa terre. (4) Puis il vint asseoir Rouen, mais le bon comte de Leecestre qui la cité gardoit, avecq lui les citoyens d'icelle, se deffendirent tellement qu'il couvint le roy de France soy partir et lever son siege.
15 D'illec s'en ala devant Evreulz, laquelle il prinst et bailla à Jehan, frere du roy Richard.

3. (1) ¶ En ce mesme an le roy Phelippe prinst à femme la seur du roy de Dannemarce appelee Ysembour*, mais tantost après se divorsa d'elle par occasion de parentage, dont il fist grant mal et pechié car elle estoit belle et bonne, et sy ne lui estoit mye sy prochaine de lignage que bien [253r°a] ne la peust avoir sans en parler au pape,
20 (2) sy la mist à Soissons en l'abaÿe des nonnains et rechassa tous les Danois qui avecques elle estoient venus en Dannemarce (3) ¶ En cest an aussy, Hue Waultier, evesque de Salesbiere, fut fait archevesque de Cantorbie et, par le commandement du roy, laissa l'arcevesque Gaultier de Rouen la baillie et justice d'Engleterre.

¹ seloncq leur qualité P3// selon leur pouvoir L.

² de leur souverain seigneur L.

[216] Comment le roy Richard arriva en Engleterre, le .XLII^e.

1. (1) **L**e roy Richard, quant il eult païé une partie de sa raenchon, mist hostages pour l'autre quantité et, le jour de la purification Nostre Dame, fut mis à plaine delivrance. Puis lui et sa mere, qui là l'estoit venue veoir, s'en alerent en la mer où ilz attendirent longuement temps propice pour passer. (2) Et l'endemain du jour saint Gregore envoya le roy Richard
5 à Sandvis en Engleterre, environ heure de tierche, et rendy à son entree le solleil grant resplendeur coulouree, comme l'arc en ciel, laquelle fut veue par toute la terre, pour quoy plusieurs, en devinant, dirent qu'il estoit arrivés. (3) Et lors le roy s'en ala en pelerinage à Saint Thomas de Cantorbie, puis ala à Londres où il fut honnourablement recheus. Et les nobles hommes d'Engleterre, quant ilz sceurent sa venue, alerent devers lui le plus tost
10 qu'ilz peurent, car petite esperance avoient de son repairier. (4) Et puis ala le roy à Saint Emond [253r^b] en pelerinage, et après s'en ala asseoir Nortingerham où il osta ceulx que son frere y avoit mys, car les seigneurs d'Engleterre avoyent ja reprins, avant la venue du roy, trois fors chasteaulz que le comte Jehan, son frere, avoit eus et tenus. Sy se rendirent tous en la voullenté du roy, dont les aulcuns mettoient en prison et les aultres à rançon.

15 2. (1) ¶ Quant le roy Richard eut mis paix en Engleterre, il s'en ala à Wincestre, sy y fut le jour de Pasques et toutes les octaves et porta couronne. Sy chanta messe le jour de Pasques l'archevesque Hubert Waultier. (2) Or advint environ ce temps que le roy Richard, estant une nuit couchié en son lit, ne pouoit dormir, sy lui vint devant minuit une pensee moult crueuse car il lui souvint d'un sien frere qui s'estrangla du frain de son cheval, par
20 le despit du roy Phelippe de France qui lui courut sus l'espee traitte, à Gerberay. (3) Et aussy lui souvint de la mauvaïse compaignie que le duc d'Otherice lui avoit fait par le commandement et priere dudit roy Phelippe, de quoy il prinst en son ceur si grant couroux qu'il dist en soy mesmes que jamais son ceur ne seroit appaisié jusques ad ce que vengiés en seroit.

25 3. (1) ¶ Quant il fut jour, le roy ala ouïr messe, puis manda ses barons et leur dist ce qu'il pensoit, à quoy ilz lui respondirent que c'estoit grant dhommage [253v^a] bon à amender, sique le roy, voyant ses barons estre de son acord, en fut moult liés, sy fist incontinent escrire unes lettres de deffiance au roy de France en lui mandant qu'il ne le tenoit à seigneur
30 ne à amy, (2) ains lui promettoit que endedens brief temps il le iroit veoir à son dhommage ou milieu de sa terre. Lesquelles lettres il fist porter par ung sage chevalier à Orleans où

il trouva le roy Phelippe auquel il fist son message sans le saluer¹ (3) puis, quant il eult responce, s'en retourna sans congiet prendre et dist à son seigneur que le roy Phelippe lui avoit respondu que, se le roy Richard entroit en sa terre pour malfaire, il lui venroit au devant atant de gens comme il pouroit finer*. (4) ¶ Le roy Richard fist faire nefz, tentes et pavillons à grant plenté en attendant la nouvelle saison, et pareillement le roy de France n'oublya pas la lettre du roy Richard, ains fist refermer ses chasteaulz et garnir de vivres pour la deffence de lui et de sa terre, car il doubtoit fourment le roy Richard pour sa proesse.

4. (1) ¶ Quant le moix de may fut entré, le roy Richard monta en mer, avecq lui grant chevalerie, sy singlerent tant avecq le vent qu'ilz arriverent en Northmendye au port de Dieppe, et de là vindrent à Rouen, qui est à .xiiii. lieues dudit port*, (2) et adont envoya le roy Richard son ost [253v°b] droit à Gisors, ung sien chastel fort, à merveilles bien seant, qui est à .vii. lieues de Beauvais, ouquel lieu ilz sejournerent deux jours, et au tierch leur commanda le roy que l'avant garde errast et les fourriers courussent. (3) ¶ Adont veissiez ribaux à pié et à cheval espandre par le Beauvoisis*, prendre beufz, vaches, brebis, moutons, chevaulz en charrues et laboureurs prisonniers, (4) lesquelz ilz emmenerent en l'ost derriere Gisors où ilz estoient logiés et faisoient tous les mauz qu'ilz pouoient ou païs car il fut grant piece que nul ne les destourboient. (5) De ceste chose fut le roy Phelippe dolent quant il le sceut, sy manda le comte de Chartres, le comte de Vendosme, le comte d'Auxere, qui bons preudhoms estoit, monseur Guillaume dé Barres, et moult d'autres (6) ausquelz il remoustra comment le roy Richard, qui son homme debvoit estre, ardoit toute sa terre d'entour Beauvais. « Sire, dist le comte d'Auxere, nous yrons à Beauvais, se verrons que ce porra estre ». Et le roy leur commanda qu'ilz s'appareillassent, sy leur fist baillier finances par sommiers et charettes.

5. (1) Quant les barons furent appareilliés d'armes et de chevaulz, ilz s'en alerent droit à Beauvois, puis firent avant garde et arriere garde, sy chevaulchierent vers Gisors et les Anglois vindrent contre eulx et escarmuchèrent [254r°a] l'un contre l'autre, mais il n'y eult gueres perdu ne gaignié. Sy s'en partirent à celle fois et chascun jour en faisoient ainsy. (2) Sy advint que le roy manda aux barons françois, ses ennemys, que ilz mengoient le pain leur seigneur, le roy, bien aise, mais se hardis estoient, venissent jusques à l'ourme qui devant Gisors estoit et il les tenroit lors pour preux et vaillans*. (3) Et lors les barons françois lui manderent, pour son mesme message, que l'endemain endedens tierche ilz yroyent et copperoient l'ourme en despit de luy.

¹ auquel honnorablement il fist son message sans le saluer *L.*

6. (1) ¶ Quant le roy Richard entendy que les François se vantoient de venir l'ourme copper, il le fist armer de bendes de fer tout entour, et l'endemain au matin les barons de France firent .v. eschelles de leurs gens, (2) desquelles le comte d'Auxere conduisy la premiere, la seconde le comte de Chartres, la tierce le comte de Vendosme, la quarte le conte de Nevers et la quinte guiderent messire Guillaume des Bares et messire Alain. (3) Puis chevaulcherent jusques à l'ourme, devant eulx arbalestriers et charpentiers à bonnes haches trenchans, avecq marteaulz, picquois pour esrachier les serrures, de quoy l'ourme estoit bendé, devant laquelle ilz s'arrestèrent et esrachèrent les bendes et l'abatirent vistement*.

7. (1) ¶ À ceste heure ne dormoit pas le roy Richard, ains avoit aussy fait .v. eschelles de ses gens, sy se feri entr'eulx comme chevalier hardy qu'il estoit, et il fut bien hardyement [254r°b] recheu des François. (2) Sy eult à ceste encontre mainte lance brisee et maint homme abatu et navré ou mort des deux costés. Moulz y faisoit le roy Richard de belles chevaleries et tant d'armes que les François en estoient tous esbahys. (3) ¶ D'aultre part les barons s'y maintenoient sy vaillamment que nul chevalier ne duroit contre eulx, especiallement ung nommé Barrois, qui moulz en versoit par terre et tant on le craingnoit que nul ne l'osoit attendre, (4) ainchoys lui faisoit on voye pour passer, dont le roy Richard eult grant envie car il le haoit de piecha. Sy prinst une grosse lance et lui dist : « Barrois ! Barrois ! Trop longuement avez chevaulcyé entre mes hommes ! ». (5) Quant Guillaume^a dé Bares cogneut le roy Richard, il prinst aussy une grosse lance, sy se feri des esperons contre le roy et le roy contre lui, sy s'entrecontrèrent sy durement qu'ilz rompirent les poistraulz et changles de leurs chevaulz, (6) sy se porterent par terre, les selles entre leurs cuisses*. Puis resaillirent chascun sur son cheval et atant se retrairent les deux ostz car le nuyt les approchoit.

8. (1) ¶ L'endemain au matin, ainsy comme le roy Richard oioyt messe, lui vint ung message raddement chevaulchant qui lui dist : « Sire, le comte de Clocestre, auquel vous aviés baillé Engleterre à garder est trespasé de ce siecle, (2) sy sont ceulx de vostre païs moulz esbahys car le roy d'Escoce, le roy d'Ir[254v°a]lande et le prince de Galles sont entrés en vostre royaulme où ilz font moulz de maulz. Pour Dieu, metez y conseil comme vous devez ! ». (3) Quant le roy Richard entendy ces nouvelles, à peu qu'il n'issy du sens, puis appella de ses barons les plus vaillans, auquelz il demanda conseil, et il lui conseilierent qu'il

^a Guillameme P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.

retournast en Engleterre, sy emmenast avecq lui de ses hommes, lesquelz qu'il^a volroit, et le demourant garderoient son chastel de Gisors. (4) Et atant s'en ala le roy en Engleterre où il trouva le paÿs fourment troublé et les gens moult esbahis comme ceulx qui se veoient
95 entre les loups sans pasteur. (5) ¶ Quant le roy de France sceut que le roy Richard s'en estoit alé et avoit emmené les meilleurs de ses barons, il fist publier ung grant mandement de gens d'armes à estre dedens ung mois entour Beauvais, (6) auquel lieu vindrent beaucoup gens où ilz trouverent le roy, lequel, quant il vey ses gens estre venus, fist avant garde et arriere garde de chevaliers et arbalestriers pour l'ost conduire. (7) Et vindrent à ung matin
100 devant Gisors, sy tendirent leurs trefz et pavillons d'emprès le chastel, environ le get d'un arbalestre. Et ceulx dedens issoient dehors, [254v°b] sy les destourboient à leur pouoir, mais riens ne leur valloit, car ilz estoient pou de gens pour les François.

9. (1) ¶ L'endemain au matin fist le roy de France asseoir les engiens et instrumens de guerre pour getter pierres et mangonneaulx efforceement sans arrester en tellement
105 constraignant les Anglois qui dedens estoient qu'ilz ne sçavoient mais que devenir car il y avoyt plus de la tierce partie d'eulz occys. (2) ¶ Quant le chastelain de Gisors vey que tous aloient à la mort, il manda au roy Phelippe, par le conseil de ses compaignons, que il lui renderoit le chastel dedens un mois se il n'avoit nouvelle du roy Richard, son seigneur, mais ce temps pendant les laissast paisibles, (3) à quoy le roy de France s'accorda moiennant
110 qu'il eust le filz du chastelain en hostage et atant fist cesser l'assaillir. (4) ¶ Quant le roy Richard fut adverti du traittié fait par son chastelain, il lui manda que pour Dieu il se tenist bien et qu'il le secourroit le plus tost que faire se porroit mais au jour n'y porroit il estre.

10. (1) **D**urant ce temps le roy Phelippe envoya devant ung chastel appelé Mor qui estoit moult fort et bien seant, lequel estoit au roy Richard, et y alerent les François sy coyement
115 que oncques ceulx dedens¹ ne s'en appercheurent tant que ilz furent [255r°a] tous prins. (2) ¶ Quant le chastelain de Gisors eult oÿ la responce du roy Richard, il rendy au roy Phelippe le chastel qui estoit moult fort et bel à merveilles. Et adont ala Phelippe parmi le païs de Northmandye, faisant de chasteaulz et forteresses aucques à sa voulenté. (3) ¶ Quant le roy Richard ot achevé ce pour quoy il estoit en Engleterre et subjunguï ses ennemys, il
120 revint en Northmandye, sy arriva à Dieppe à un soir, et l'endemain, avant le jour, fist armer ses gens et aler vers où le roy Phelippe estoit. (4) Mais à ce jour le roy Phelippe chevaulçoit

^a lesquelz ilz volroit *P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.*

¹ de dedens *P2, P3, P4, L, V.*

à privee maisnie, cuidant que le roy Richard fust ancores en Engleterre. Mais le vilain dist en ung proverbe que en ung muy de cuidance n'a pas plain pot de sapience* : (5) ja soit ce que le roy Phelippe fust le plus sage prince du monde, neantmoins, souvent advient que
 125 sages homs fait grant folye.

11. (1) ¶ Adont n'estoit pas avecques le roy de France le Barrois^a, mais sire Alain y estoit, qui tout premiers vey venir à moins de deux lieues grant foison gens d'armes à dextre et à senestre : (2) « Sire, je voy venir banieres à grant foison, et nous sommes en terre de guerre, sy nous armons, se vous me volés croire, car le roy Richard est moult chevalereux et scet
 130 beaucoup de guerre. (3) – Par la lance saint Jaque! Dist le roy Phelippe, oncques mais ne te vis couart ». Et atant se teult messire Alain. (4) ¶ Tan[255r^b]tost après le roy regarda devant lui, sy vey les banieres approachier et le paÿs peupler de gens, sy dist à messire Alain : « Se tu loes^{1*}, il est bon que nous fuions. (5) – Et messire Alain respondy, à belle heure vial tondre!^{*} Sire, s[a]chiés^b de vray que c'est le roy Richard, montez tantost sur le plus courant
 135 destrier qui cy soit, sy vous en alés à Gisors et je demouray icy, sy vestiray voz armes et au surplus ferons le mieulx que nous porons ».

12. (1) ¶ Adont prinst le roy Phelippe son chemin vers Gisors autant que cheval le polt porter. Mais ceulx de l'avant garde du roy Richard le perceurent, sy coururent après lui pour neant plus de deux cens, car le roy qui avantageusement estoit montez, se myst à sau-
 140 veté dedens Gisors. (2) ¶ Lors prinst messire Alain les armes du roy Phelippe, et fist deux eschelles d'autant que il avoit de gens, et le roy Richard feri entr'eulx, lesquelz se deffendirent vaillamment, mais riens ne leur vailli leur bien faire car pou de gens estoient, (3) sy fut messire Alain [prins]^c et cent chevaliers avecq lui, sans plusieurs aultres nobles hommes, et avecq ce y eult deux cens ronchins de pris, tous couvers de fer, prins et retenus².

145 13. (1) ¶ Quant le roy Richard vey messire Alain prins, il s'escrira : « Roy, or vous^d tieng jou. – Certes sire, respondy Alain, [255v^v] non faittes, ains tenés Alain de Roussy, povre vavasseur. – Qu'est ce? Dyable! Ce dist le roy Richard, je cuidoye tenir le roy Phelippe, au moins tenons nous le Barrois. – Sire, dist messire Alain, il n'est pas icy, car sachiés de vray

^a Adont n'estoit pas que oncques le roy de France le Barrois *P1*, corr. d'après *P2, P3, P4, V, L*.

^b schiés *P1*, corr. d'après *P2, P3, P4, L, V*.

^c prins manque en *P1*, corr. d'après *P2, P3, P4, L, V*.

^d vous répété en *P1*.

¹ Se tu le loes *P2, L*.

² et avec ce y eut .iic. ronchins prins, tous couvers de fer *P3*.

que s'il y feust, vous fussiés tous mors ou prins ». Laquelle parole fut rapportee au Barrois,
 150 qui paravant heoit fourment sire Alain, mais la paix d'eulz deux en fut faite. (2) Tant dura la
 guerre entre les deux rois que le roy Richard recouvra sur le roy Phelippe Tillieres, Evreux,
 le val du Rueil, la comté d'Ambmale, celle de Narches, le Neuf chastel et tout le Wenguesin.
 (3) Et sy revint à lui Hue de Gournay qui remist en sa main la terre que le roy de France
 avoit prinse par force sur lui* et *cetera*.

[217] Comment le roy Richard ostoya le roy d'Espagne .XLIII^e.

1. (1) [255v^ob] **L**es choses ainsy advenues, s'en ala le roy Richard à Vernon, son chastel,
 atout ses prisonniers, et là lui fut dit que le roy d'Espagne avoit assis la Rirole et le Bray
 Girard, deux siennes bonnes villes. Lors crola la teste et dist que le roy d'Espagne avoit
 esveillie le chat qui dormoit. (2) Puis, atout grant ost, entra en mer et tant nagerent qu'ilz
 5 arriverent à Bayonne, une sienne cité qui s[e]oyt^a en Gascongne et adont, atoute puissance,
 se feri en la terre d'Espagne, destruisant tout devant eulx par .xiiii. jours, ains *que* le roy
 d'Espagne le sceust.

2. (1) ¶ En ce temps, le roy Tanquere de Cecille morut et l'empereur Henri y ala le plus
 tost que il peult, atout son ost, pour prendre la possession du royaume. Adont aussy ala le
 10 roy Bellus de Hongrie en Jherusalem. (2) Le jour saint Jehan Baptiste de cet an, furent veus
 deux cercles couronnez comme arcz en ciel entour le solleil qui à merveilles furent regardés,
 car c'est signiffiance de famine. (3) Aussy en ce temps fut la terre au duc d'Otherice mise
 en entredit pour le tort qu'il fist au roy Richard quant il revenoit de son pelerinage et pour
 les ostages de la raenchon qu'il tenoit. (4) L'an après courut tempeste, famine et mortalité
 15 car la Dunoe surunda qui noy[a]^b plus de .v. mille hommes; feu d'enfer fery le duc en la
 jambe, sy lui couvint faire trenchier dessus le genoul, par quoy les sains hommes lui dirent et
 pres[256r^oa]chierent tant qu'il delivra par son dit les hostages qu'il tenoit pour la raenchon
 du roy Richard et promist rendre tout ce que recheu en avoit, puis fut absoubz et morut.
 (5) Et pour ce que le filz ne vout tenir l'ordonnance du pere, le corps du duc fut longuement
 20 tenu sur terre, mais en fin ses amys firent tant que quittement delivra les hostages.

3. (1) ¶ L'empereur Henry eut Puille et Cecille après la mort du roy Tancre, car il
 avoit à femme la roine Constance qui fut fille du roy Guillame, mais ne demoura guerres

^a qui soyt P1, corr. d'après P3, P4, V// seant P2, L.

^b noy P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.

qu'il morut et quitta le demourant de la raenchon que le roy Richard lui devoit ancores.
(2) Lors esleurent les princes et prelatz d'Allemaigne le roy Richard pour faire empereur,
25 sy envoierent messages devers lui en Northmandye où il faisoit le chastel Gaillard. Mais
le bon roy ne vult laisser sa terre desconseillie, (3) ainçoys leur manda que, se le conseil
d'Allemaigne s'y accordoit, il leur douroit à empereur Othes, conte de Poitiers, auquel il avoit
donné Acquitaine, et estoit cilz Othes filz au duc Henri de Saxoigne, sy l'avoit le roy Richard
fait chevalier au Val de Rueil, et les Allemans se concorderent à la voulenté du roy Richard.
30 (4) Puis envoyerent querir cel Othes qui en Alemaigne s'en ala et fut fait empereur à Ays
la Chappelle, combien que Phelippe, duc de Suave, frere de l'empereur Henri, le contredist
moult et destourba de ce qu'il polt, mais riens ne lui vailli.

[218, 256r°b] Cy parle du conseil que eult le roy Ferrant d'Espaigne à l'encontre du roy Richard d'Engleterre .XLIIII^e.

1. (1) **F**errant, le roy d'Espaigne, manda son conseil et leur dist : « Veez cy le roy Richard qui est entrés en ma terre, lequel, comme vous sçavez, est forment entreprenant. – Par foy, dist le conseil, mandez tout vos subgetz sur la hard et vous aurez tant de gens que vous volrez car vous estes en vostre país, si croistera toudis vostre puissance ». (2) Auquel conseil le roy
5 s'accorda, sy fist son arriere ban, et ses gens vindrent au jour que mandé leur avoit. Et le roy Richard approucha, sy manda bataille au roy Ferrant le .iii^e. jour ensievant, et le roy Ferrant lui remanda que moult en estoit desirant, pour quoy chascun s'appareilla. (3) Puis, le .iii^e.
jour que la bataille estoit assignee, chascun des deux roys fist de ses gens dix eschelles, et à chascune baillierent un bon connestable, puis se joindrent emsamble les deux premieres
10 eschelles des ostz où moult en y ot d'abbatus et de navrez. Mais lors eurent Anglois du pire, sy les secourut la seconde eschelle vigoureusement.

2. (1) ¶ Quant la seconde eschelle des Espagnolz vey sa partie fouller, elle s'en ala à la merlee, et ainsy firent toutes les aultres, sicque quant ilz furent tous merlés emsamble, la tuyson y fut grande et *cetera*.

[219, 256v°a] Comment les deulx roys d'Engleterre et d'Espaigne se combatirent emsamble .XLV^e.

1. (1) **Q**uant doncques tous les deux ostz furent assamblez, le roy d'Engleterre couroit par les rencz cryant à haulte voix : « Hau ! roy Ferrant, où estes vous ? (2) Veez cy le roy Richard qui vous vient deffendre la Riote et le Bray Girart, et toute la terre de Gascongne où vous n'avez droit, dont fait avez comme mauvais homs et desoyaulx, cuidant que le roy
5 de France me donnast tant à faire que je ne puisse cy venir ».

2. (1) ¶ Quant le roy Ferrant se ouÿ clamer traytre, il feri des esperons, sy s'en ala droit où le roy Richard estoit et joindy son escu à son col, *qui estoit moult noble^{a*}*, à trois chasteaulz d'or, qui estoit signiffiance qu'il est roy de Castille et, la lance baissie, vint à l'encontre du roy Richard, (2) sy s'entreferirent les deux roys par si grant vertu qu'ilz rompirent chaingles et poistraulz, sy cheirent tous deux à terre, les selles entre les cuisses*, puis saillirent sus le plus tost qu'ilz peurent et s'entredonnerent grans cops des espees, mais chascune partie secourut son seigneur, sy furent remonte par vive force. (3) Et dura la bataille jusques à basse nonne, en laquelle les Espagnolz eurent du pire car ilz estoient mal armés et ne sçavoient pas tant de guerre que les Anglois qui prenoient cuer au roy Richard*,
10 leur seigneur, qui tant [256v°b] faisoit d'armes* que quant le roy d'Espaigne l'eult ceste foys assayé, il ne l'oza oncques puis rencontrer et *cetera*.

[220] Comment le roy Richard fut occys d'un vireton d'arbalestre devant chastel Gaillard* .XLVI^e.

1. (1) **Q**uant le roy Ferrant et ses gens veyrent que vaincre ne poroyent la puissance du roy Richard, ilz prindrent la fuitte et les Anglois se misrent après en les prenant et occiant, et les chasserent jusques à la nuit obscure, puis s'en retournerent aux tentes du roy Ferrant où ilz couchierent la nuit et y gagnierent grans richesses. (2) Puis, l'endemain,
5 le roy Richard et ses gens, chargiés d'avoir, s'en retourna à Bayonne où il fut recheus à grant loenge de ceulx de la ville puis, joyeux et liés de leur victoire, monterent sur mer où ilz furent .xii. jours ançoys qu'ilz peussent arriver à Douvres. (3) Mais la nuit qu'ilz y furent arrivez, le roy ne polt dormir car il lui souvint de ce que aultrefois lui avoit meffait le comte de Limoges et ne lui vouloit amender. Sy s'en ala, atout son ost, en Limozin et
10 assega le comte dedens ung sien chastel appelé chastel Gaillard, et lors jura le roy que

^a qui estoit moult noble P1, P3, V, corr d'après P2, P4, L.

jamais ne s'en partiroit tant que pris l'auroit, sy le fist assaillir de nuyt et de jour. (4) Mais ceulx de dedens se deffendirent vaillamment, car ilz estoient assez gens et bien garnis de toutes choses neccessaires à deffendre la forteresse. (5) Sy advint que [257r^a] ung jour le roy Richard, une targe en sa main, s'en ala autour du chastel pour regarder par quel maniere
15 il pouroit besongnier à la prinse de la place. Mais à ceste heure ung arbalestrier, qui estoit en une tourelle, l'apperceupt et recongneut, sy mist ung quarel envenimé en coche, sy en feri le roy sur les espaulles. (6) Et lui mesmes tira le quarel dehors, mais le fer demoura dedens, de quoy fut moult malade, sy commença à trambler et ne polt remouvoir son brach, sy s'apperçut bien que feru estoit de coup mortel duquel il ne pouroit jamais garir. (7) Et
20 lors commanda à ses gens que asprement le chastel de toutes pars feust assailli et fut prins avant^a qu'il morust, car tant se penerent Anglois qu'ilz le prindrent en dedens trois heures.

2. (1) ¶ Alors le chastel ainsy pris, le roy Richard fist sa voullenté de tous ceulx qui dedens estoient et commanda que on amenast devant lui tost cellui qui l'avoit navré, et lui venu, le roy lui demanda son nom : « Sire, dist il, on m'appelle Bertran Bourdon ». Puis
25 lui demanda le roy : « Beau sire, pour quoy m'avez vous occys veu que oncques mal ne vous fis? (2) – Sire, respondy Bertran, bien peult estre que oncques ne feistes mal à mon corps, mais vous avez fait grant dhommage à mes amys car mesmes occeistes mon seul pere et mon frere, desquelz j'ay prins vengeance sur vostre corps. (3) – Alors le roy lui dist, mon amy, je pryé à cellui qui morut en croix [257r^b] pour nous saulver et oster de paine infernal
30 qu'il le vous veulle pardonner, car quant est à moy, de bon cuer je le vous pardonne ». (4) Sy commanda que on le laissast aller tout quittement sans lui faire villonnye. Mais, nonobstant le exprés commandement du roy, fut poursievvy et mys à mort d'aucuns Anglois.

3. (1) ¶ Adont le bon roy Richard, congnoissant que morir le convenoit, manda devant lui tous ses barons, sy leur fist jurer à tous feaulté à Jehan, son frere, jusques ad ce que ung
35 sien petit filz fust eagyé, en leur priant qu'ilz le servissent, amassent et feaulté portassent contre tout homme. (2) Puis ordonna que son corps fut mys en sepulture à Fonceaubrauc, aux piedz de son pere, à Nostre Dame de Rouen feust mys son cuer, car il disoit que en quelque lieu que son corps fut, son cuer estoit à Rouen. (3) Et lors, le .vi^e. jour après ceste ordonnance, le bon roy morut vray repentant et bien confessé, ayant eu toutes les droittures
40 de sainte Eglise.

4. (1) ¶ Cestui roy Richard ne rengna que .ix. ans et .xxxix. sepmaines, puis, après son

^a avant répété en P1.

trespas fut son corps porté où il avoit dit, et son ceur fut mys à Rouen en sepulture royal, tout de fin argent, laquelle fut depuis convertie en deniers pour la raenchon de monseigneur saint Loÿs, roy de France. (2) ¶ Cestui roy Richard donna aux chanonnes^a de la mere [257v°a] eglise de Rouen troix cens muys de vin à prendre sur la visconté de Rouen, et sont les vers qui s'ensievent fais de lui escrips en ung tableau en laditte eglise de Rouen, ou costé devers le revestiaire, sy se commencent ainsy premierement^{b*} :

5. ¶ Epith[aph]ion^c inclite^d recordationis Richardy, quondam regis Anglie, dicti^e Cor Leonis :

50

A Chalus^f cecidit rex regni cardo Richardus,
 Hiis ferus^g, hiis humilis, hiis agnus^h, hiis leopardus,
 Casus erat lucys Calus, per secula nomen
 Ignotum fuerat, sed certum nominis omen
 Nunc patuitⁱ, res^j clausa fuit, sed luce cadente
 Prodiit in lucem per casum lucis adempte.
 Anno mileno ducenteno minus uno
 Ambrosii festo, decessit ab orbe molesto.

^a chanononne P1, corr. d'après P2, P3, P4, L, V.

^b Pour corriger le texte donné par les *Chroniques d'Angleterre*, nous avons eu recours à la version figurant dans la *Chronica Majora* de Matthieu Paris : *Chronica Majora*, éd. Henry Richards Luards, 7 vols., Londres, Longman, 1872-1883, vol. II, 1874, p. 452 (corr. CM par la suite).

^c Epithion P1, corr. CM.

^d julite P1, corr. CM.

^e ducti P1, corr. CM.

^f Thalus P1, corr. CM.

^g ferris P1, corr. CM.

^h agans P1, corr. CM.

ⁱ per secula nomen omen nunc patuit... P1, corr. CM. Saut du même au même sur **nomen** et **nominis** en P1.

^j rex P1, corr. CM.

Pictavis exta^a ducis sepelis^b rea terra Calucis,
Neustria, tuque tegis^c [cor inexpugnabile regis]
Corpus das claudy^d, sub marmore Fons Eberandy
Sic loca per trina [se sparsit tanta ruina]
Nec fuit hoc funus^e cui sufficeret locus^f unus,
Ejus vita brevis cunctis plangetur in evis.
Et sycut est versus finis.

^a extra P1, corr. CM.

^b sepultis P1, corr. CM.

^c regis P1, corr. CM.

^d tuque regis corpus das claudi... P1, P2, P3, P4, L, V, corr. CM. Saut du même au même sur **tegis** et **regis** dans les mss des Chroniques d'Angleterre.

^e loca per trina nec fuit hoc funus... P1, P2, P3, P4, L, V, corr. CM. Saut du même au même sur la finale en **-ina** dans les mss des Chroniques d'Angleterre.

^f luctus P1, corr. CM.

ÉCOLE DOCTORALE DES HUMANITÉS (ED 520)

Linguistique, Langues, Parole (EA 1339 LiLPa)

THÈSE présentée par :

Victor JANTE

sous la direction de M. Pierre Nobel et de M^{me} Géraldine Veysseyre (Université Paris-Sorbonne)

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'Université de Strasbourg**

Discipline / Spécialité : linguistique

Jean de Wavrin, *Cronicques d'Engleterre* : édition critique et commentaire des livres 4 et 5 du volume I.

Volume II : Notes – Glossaire – Annexes – Bibliographie

Jury :

M^{me} Sylvie Bazin	Professeur, Université de Lorraine, rapporteur
M. Olivier Bertrand	Professeur, Université de Cergy-Pontoise, rapporteur
M^{me} Francine Mora-Lebrun	Professeur émérite, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
M. Pierre Nobel	Professeur émérite, Université de Strasbourg, directeur de la thèse
M^{me} Géraldine Veysseyre	Maître de Conférences HDR, Université Paris-Sorbonne, codirectrice de la thèse

Soutenance : 28 mai 2019

Notes historiques et critiques du livre 4

Chap. 119 : Les volumes cotés BNF fr. 74-75 étaient à l'origine reliés en un seul volume. La division en deux parties distinctes date du XIX^e siècle. Cette séparation explique pourquoi l'annonce du début du livre 4 se situe à la fin du BNF fr. 74. Le premier chapitre ne suit pas une source en particulier mais est une habile combinaison de plusieurs éléments d'origines diverses destinés à assurer la continuité entre les livres 3 et 4 (voir note 119, 1.1-2.1).

Chap. 119, 1.1 : le groupe *par le conseil du bon roi Alain* est le complément antéposé du verbe *conduire*; par ailleurs, *le bon roi Alain* est le sujet en prolepse de *leur bailla*. Le groupe *pour amour et faveur de leur pere* est un CC de cause portant sur *leur bailla* plutôt que sur *se conduisoit*.

Chap. 119, 1.1-2.1 : le premier paragraphe et la première partie du deuxième traitent du retour de Morth et Mith au Pays de Galles. Il s'agit d'une graphie particulière pour Yvor et Yni, les deux fils de Cadwaladr, dernier roi breton dont le règne est relaté dans l'*Historia Regum Britannie* (HRB Reeve-Wright §202-206, p. 277-281). Après la mort de ce dernier, ses deux fils, mis en sécurité auprès du roi Alain d'Armorique, décident de retourner en Grande-Bretagne pour libérer l'île du joug des Saxons. Cependant, leur entreprise échoue et ils sont contraints de se réfugier, avec ce qui reste du peuple breton, derrière les montagnes du Pays de Galles. Geoffroy de Monmouth achève ainsi son récit en donnant l'origine du peuple gallois (HRB Reeve-Wright §207-208, p. 281). Le règne de Cadwaladr est entièrement repris dans les *Croniques des Bretons* (BNF fr. 2806 f. 94r^c-96r^b), source du livre 3 des *Croniques d'Engleterre* (BNF fr. 74 f. 177v^a-181r^a), ainsi que le récit du retour de Yvor et Yni au Pays de Galles (BNF fr. 2806 f. 96r^b-96v^a et BNF fr. 74 f. 181r^a-181v^b). Ces quelques lignes de résumé sont donc une tentative du compilateur de relier le début du livre 4 à la fin du livre 3.

Chap. 119, 2.2 : sur l'expression de la cause niée par *non pas que + sub.*, cf. Syntaxe n°50, p. 318.

Chap. 119, 2.2 : la seconde partie du deuxième paragraphe donne la liste des sept royaumes fondés par les Anglo-Saxons en Angleterre. L'origine de l'énumération telle qu'elle figure

dans le texte de Wavrin n'est pas aisée à identifier. Le *Brut en Prose* insiste à trois reprises sur cette division, sans toutefois donner une liste identique à celle de Wavrin : *Brut Marvin*, l. 1241-1249, l. 2154-2164 et l. 2318-2324 et note p. 310, p. 320 et p. 322 ; *Brut Pagan*, l. 1624-1640, l. 2804-2812 et l. 3010-3015 et note p. 217 et p. 224 ; *Brut Maxwell*, l. 1279-1289, l. 2255-2260 et l. 2406-2409 ; BNF fr. 12155 f. 54v°, f. 88v° et f. 94r°. Les noms donnés par Wavrin ne se trouvent, à notre connaissance, nulle part ailleurs. On peut toutefois noter que l'insistance sur le fait que Hengist en personne fut le roi du Kent et que l'île fut rebaptisée Angleterre d'après son nom (chap. 119, 3.1) est très proche du premier extrait du *Brut* mentionné (*Brut Marvin*, l. 1241-1249 ; *Brut Pagan*, l. 1624-1640 ; *Brut Maxwell*, l. 1279-1289).

119, 3.1-2 : la courte mention de Certik et de Gormond semble être un résumé très lapidaire de deux chapitres du *Brut en Prose* relatant la venue du roi d'Afrique et ses exactions en Angleterre : *Brut Marvin*, l. 2084-2136 et note p. 319 ; *Brut Pagan*, l. 2716-2778 et note p. 223 ; *Brut Maxwell* l. 2193-2219 ; BNF fr. 12155 f. 87v°. Sur le personnage de Gormond, voir chap. V, p. 148 sq.

Chap. 119, 3.2 : la conjonction *puis après...* est suivie d'une proposition nominale dont le noyau est *la venue*. Il peut aussi s'agir d'une construction brachylogique comme en 119, 5.1 ou encore en 181, 2.2 (cf. Syntaxe n°34, p. 309).

119, 3.3 : la mention du livre écrit par les religieux est une allusion à l'*Anglo-saxon Chronicle*, composée sous Alfred le Grand. L'auteur des *Cronicques d'Engleterre* résume ici un paragraphe plus développé dans le *Brut* : *Brut Marvin*, l. 2323-2332 et note p. 323 ; *Brut Pagan*, l. 3016-3031 ; *Brut Maxwell*, l. 2410-2419 ; BNF fr. 12155 f. 94r°. Voir plus loin notre note au chap. 128, 3.3.

119, 4. 1-2 : la chronique de Wavrin développe ici de manière originale le règne d'un certain roi Ossa qui semble être le produit d'une confusion entre plusieurs souverains anglo-saxons. Celui-ci apparaît déjà dans le *Brut*, dans le passage sur la division de la Grande-Bretagne mentionnée auparavant : *Brut Marvin*, l. 2318-2324 et note p. 322 ; *Brut Pagan*, l. 3010-3015 et note p. 225 ; *Brut Maxwell*, l. 2406-2409 ; BNF fr. 12155 f. 94r°. Toutefois, le compilateur des *Cronicques d'Engleterre* semble avoir complété son modèle à l'aide d'une autre source que nous n'avons pu identifier. L'idée d'une source complémentaire est alimentée, entre autre, par la mention du lieu d'inhumation du roi : *et gyst à Karadol en Galles*. Cette indication ne figure pas dans le *Brut en Prose*.

Chap. 119, 5.1-2 : on attendrait un verbe après *ainsy une grant espace de temps...* C'est

sans doute la raison de l'intervention de P3 qui donne : *ainsi se passa une grant espace de temps...* Toutefois, ce type de construction brachylogique se trouve ailleurs dans le texte (cf. note 119, 3.2). Ce dernier paragraphe n'a pas été tiré du *Brut* mais apparaît comme une composition originale qui a pour but d'introduire la suite du récit.

Chap. 120 : à partir de ce point, le lien entre les *Cronicques d'Engleterre* et le *Brut en Prose* apparaît de manière plus nette (voir *EE Bell*, v. 2602 sq. ; *Brut Marvin*, l. 2381 sq. ; *Brut Pagan* l. 3035 sq. ; *Brut Maxwell* l. 2424 sq. ; BNF fr. 12155 f. 94v°). Sur Ozebrith, la légende de Buerne Bocard et l'étiologie de l'arrivée des Danois en Bretagne, voir *Brut Marvin*, note p. 323 ; *Brut Pagan*, note p. 225 ; *EE Bell*, p. lviii-lxiv et Alexander Bell, « Buern Bucecarle in Gaimar », *The Modern Language Review*, n°27, 1932, p. 168-174.

Chap. 120, 1.2 : les grammaires et les dictionnaires ne relèvent pas de cas où *que* restrictif pourrait être omis. La leçon est rendue d'autant plus suspecte qu'elle n'est donnée ni par P2, ni par P3. Nous avons donc jugé préférable d'intervenir (cf. Politique éditoriale n°1, p. 249).

Chap. 120, 1.3 : *un* doit être un féminin en raison l'accord avec *garnie*. Nous ne sommes pas intervenu car l'on constate une certaine instabilité de *e* en finale dans les habitudes du copiste. Voir sur ce point Politique éditoriale, p. 245.

Chap. 120, 3.1 : il y a ici une rupture de construction puisque le sujet de *pensant* (la dame) n'est plus le même que celui de *prinst* et de *emmena* (le roi). Au vu de la *varia lectio*, il peut s'agir d'une simple omission de P1. Toutefois, dans la mesure où la phrase ne pose pas de problème de compréhension, nous n'avons pas jugé nécessaire d'intervenir.

Chap. 120, 3.2-4 : l'omission de *que* complétif étant ici peu probable, nous avons jugé préférable d'intervenir. La forme *loiaulz*, donnée uniquement par P1, est elle aussi suspecte. Une faute de copie est aisément envisageable au vu de la proximité graphique entre *loiaulz* et *leans*. Voir Politique éditoriale n°2, p. 249.

Chap. 120, 4.2 : même si la forme *e* pourrait être une simple graphie phonétique pour la conjonction de coordination, la correction semblait opportune dans la mesure où le copiste écrit *et* partout ailleurs et que l'omission pourrait s'expliquer par la lettre *l* à l'initiale du mot suivant. En effet, *l* et *t* sont graphiquement proches, ce qui aurait pu favoriser la faute (cf. Politique éditoriale n°5, p. 236).

Chap. 120, 4.3 : sur le tour brachylogique *souillant ou rompant son leal lit de mariage*, voir Syntaxe n°35, p. 310. Sur la leçon isolée de V, cf. Tradition textuelle n°31, p. 223.

Chap. 120, 4.4 : *à ton pooir* est un CC de manière antéposé à *en prendre vengeance*, d'où la

ponctuation adoptée.

Chap. 120, 5.3 : ce tour proverbial trouve sa source dans le texte de Gaimar (*EE Bell*, v. 2663), il a été repris dans le *Brut en Prose* (*encountre force ne vaut feblesce*, *Brut Maxwell*, l. 2438 ; *contre force ne vault foiblesse*, BNF fr. 12155 f. 95r°) et, de là, est passé dans le texte de Wavrin. Cette locution ne se trouve dans aucun des principaux recueils de proverbes.

Chap. 120, 7.4 : l'entrée quelque peu théâtrale de Buerne trouve son origine dans le texte de Gaimar (*EE Bell*, v. 2678-2682) et a été reprise dans les différentes versions du *Brut* (*Brut Marvin*, l. 2364-2366 ; *Brut Pagan*, l. 3072-3075 et *Brut Mawxell*, l. 2444-2446 et BNF fr. 12155 f. 95r°).

Chap. 120, 10.1 : Godrin de Danemark est sans doute inspiré de Guthrum l'Ancien (mort en 890). Il s'agit d'un roi viking du Danelaw (IX^e siècle) qui subit une importante défaite à la bataille d'Edington contre Alfred le Grand. En conséquence, il dut signer le traité de Wedmore par lequel il acceptait de se convertir au christianisme et dut accepter la séparation de l'Angleterre en deux royaumes : le Wessex et le Danelaw (voir plus loin chap. 127). Sur les confusions entre Guthrum, Godrin et Gormond, voir l'article de Ferdinand Lot, « Gormond et Isembart, recherches sur les fondements historiques de cette épopée », *Romania*, 27, 1898, p. 1-54, voir également chap. V, p. 148 sq.

Chap. 120, 10.2 : notre intervention est motivée par le contexte général du passage. En effet, l'auteur insiste à plusieurs reprises sur le statut social très élevé de Buerne Bocart et sur le fait que de nombreux nobles font partie de sa famille. Par ailleurs, son lien de parenté avec le roi de Danemark est utilisé comme argument par les seigneurs danois pour convaincre leur souverain de lui venir en aide. La leçon donnée par les autres témoins nous a donc semblé meilleure au vu du sens général. Sur les éléments ayant pu provoquer une faute de la part du copiste, voir *Tradition textuelle* n°14, p. 214.

Chap. 120, 10.3 : il s'agit d'Ivar le Désossé et de son frère Ubbe. Sur ces deux chefs vikings et leur rôle dans l'arrivée des Danois en Angleterre, voir *Brut Pagan*, note 3091-92 p. 225.

Chap. 121, 1.1 : sur les consécutives introduites par un simple *que* sans élément corrélatif, cf. Ménard, §249.

Chap. 121, 2.3 : Holderness est une région d'Angleterre située au nord de l'Humber. Cette indication se trouve déjà chez Gaimar (*EE Bell*, v. 2704) et dans le *Brut en Prose* (*Brut Marvin* l. 2383 ; *Brut Pagan* l. 3098 ; *Brut Maxwell*, l. 2462 et BNF fr. 12155 f. 96r°).

Chap. 121, 2.6 : le sens de ce proverbe semble être 'la faux tond le pré'. De la même manière,

une armée supérieur en nombre massacre sans difficulté ses ennemis, cf. Lexique n°1, p. 326.

Chap. 121, 3.1 : Ælle fut le concurrent d'Osberth à la tête du royaume de Northumbrie. Le texte de Wavrin suit celui du *Brut en Prose* (*Brut Marvin*, l. 2466 sq. ; *Brut Pagan* l. 3105 sq. ; *Brut Maxwell* l. 2464 sq. et BNF fr. 12155 f. 96r°). La version donnée par Gaimar est plus développée : elle offre un récit quelque peu différent de l'arrivée du messager et relate de manière détaillée le combat entre Ælle et les Danois ; voir *EE Bell*, v. 2720 sq. et *Brut Marvin*, note p. 323.

Chap. 121, 4.1 : la précision sur le nombre de bêtes tuées se trouve déjà chez Gaimar (*EE Bell*, v. 2731-2742), elle a été reprise dans le *Brut en Prose* (*Brut Marvin*, l. 2393-2396 ; *Brut Pagan*, l. 3109-3114 ; *Brut Maxwell*, l. 2469-2471 et BNF fr. 12155 f. 96r°) et, de là, se retrouve dans le texte de Wavrin.

Chap. 122, 1.1 : sur *jamais* employé sans la négation avec un sens pleinement négatif devant infinitif, cf. Martin-Wilmet, §29. Le DMF offre également un certain nombre d'exemples de *jamais* employé sans la négation après des constructions du type *faire veu de + inf.*, *promettre de + inf.*...

Chap. 122, 2.1 : sur cette variante, voir chap. VIII n°3, p. 234.

Chap. 122, 2.3 : sur *car* employé à la place de *que* complétif, voir Ménard, §223b.

Chap. 122, 4.4 : dans la mesure où la leçon de P1 ne faisait pas obstacle à la compréhension du texte, nous l'avons maintenue malgré l'accord du reste de la tradition. Pour une explication du mécanisme qui a pu entraîner cette variante, cf. Politique éditoriale n°12, p. 242.

Chap. 122, 4.4 : le toponyme *Elcrost* se trouve déjà chez Gaimar, mais A. Bell n'avait pu déterminer son emplacement (*EE Bell*, note 2825-2829 p. 241), voir *Brut Pagan*, note p. 226.

Chap. 122, 5.4 : la graphie *tourmons* n'est signalée par aucun dictionnaire, nous avons donc jugé préférable d'intervenir. Par ailleurs, la forme peut aisément s'expliquer par une inadvertance du copiste dans le tracé de la lettre *e*.

Chap. 122, 5.7 : Gaimar ne mentionne pas la prise de ces trois villes. Cet ajout provient du *Brut en Prose* : *Brut Marvin*, l. 2412 et note p. 324 ; *Brut Pagan* l. 3132 et note p. 226 ; *Brut Maxwell* l. 2483 et BNF fr. 12155 f. 96v°.

Chap. 123 : le récit du martyr de saint Edmond suit le texte du *Brut en Prose* : *Brut Marvin*, l. 2414-2435, note p. 324 ; *Brut Pagan*, l. 3136-3163, note 3145-48 et 3162-63 p. 226 ; *Brut Maxwell*, l. 2488-2405 et BNF fr. 12155 f. 96v°. Sur le personnage de saint Edmond, voir

Bryan Houghton, *Saint Edmund king and Martyr*, Lavenham and Sudbury, Terence Dalton Limited, 1970.

Chap. 123, 1.1 : le toponyme *Trefford* apparaît déjà chez Gaimar, *EE Bell*, v. 2862 ; on le retrouve dans le *Brut* : *Brut Marvin*, l. 2415 ; *Brut Pagan*, l. 3136 ; *Brut Maxwell*, l. 2489 et BNF fr. 12155 f. 97r°.

Chap. 123, 1.1 : sur les formes *Norf* et *Suf* (pas de variante dans les *Cronicques d'Engleterre*) pour *Norfolk* et *Suffolk* cf. chap. IV, p. 94.

Chap. 123, 1.3 : la graphie *se* étonne, la leçon de P3 inciterait à l'interpréter comme une variante de l'adverbe *si*, cf. Ménard, §311.

Chap. 123, 1.3 : le toponyme *Framelingham* est absent du texte de Gaimar et ne se trouve pas non plus dans la Short Version du *Brut en Prose*. Il semble avoir été introduit uniquement dans la Long Version, voir. *Brut Maxwell* l. 2492 et BNF fr. 12155 f. 97r°. La présence de ce toponyme est donc une indication supplémentaire prouvant que le texte de Wavrin est bien fondé sur la Long Version du *Brut*.

Chap. 123, 2.1 : correction pour l'accord du verbe. Le copiste a peut-être accordé le verbe en fonction du pluriel *les Danois* qui débute la phrase.

Chap. 123, 3.4 : *trait* a ici une valeur collective, ce qui expliquerait l'absence de *s*, cf. DMF *gents de trait*.

Chap. 124-127 : Les chapitres 124-127 traitent du règne d'Alfred le Grand de Wessex (Alured dans le texte), figure emblématique de la royauté anglo-saxonne et de la lutte contre les Danois. Le texte de Wavrin suit la narration du *Brut en Prose* en usant des mêmes techniques d'amplification de la matière que pour l'histoire de Buerne Bocart. Voir Nicole Guenther Discenza, Paul E. Szarmach, eds., *A Companion to Alfred the Great*, Leiden, Brill, 2015 ; Justin Pollard, *Alfred the Great : the man who made England*, Londres, John Murray, 2006 ; Alfred P. Smyth, *King Alfred the Great*, Oxford, Oxford University Press, 1996. Pour ce qui est du chapitre 124, voir pour le contenu général *EE Bell*, v. 2927-3016 ; *Brut Marvin*, l. 2436-2459 ; *Brut Pagan*, l. 3165-3198 ; *Brut Maxwell*, l. 2507-2525 et BNF fr. 12155 f. 97v°-98r°. Il n'est malheureusement pas possible de rapprocher les batailles décrites de la trame historique. Toutefois, certains noms comme Englefeld, Basing, Reading, renvoient à une suite de batailles qui eut lieu entre décembre 870 et mars 871.

Chap. 124, 2.1 : Edulf est, chez Gaimar, *un riche baron* (graphié *Eldewulf*, *EE Bell*, v. 2944-2945), dans le *Brut en Prose* il devient roi de Wessex (*Brut Marvin* l. 2441 ; *Brut Pagan* l. 3173 ;

Brut Maxwell l. 2512 et BNF fr. 12155 f. 97v°). Toujours chez Gaimar, il est fait mention de la mort d'Eldewulf au v. 2956. Dans le *Brut en Prose* et chez Wavrin, il disparaît simplement du récit. Ce décalage est dû à une erreur d'identification de la part du compilateur du *Brut en Prose*. En effet, il existe bien un roi de Wessex nommé Æthelwulf (père d'Alfred le Grand), mais sa mort en 958 empêche tout rapprochement avec le personnage dont il est question. Cependant, il y eut un ealdorman de Wessex, lui aussi nommé Æthelwulf, qui serait mort lors de la bataille de Reading en 871. Outre l'adéquation chronologique, cette identification explique le titre de *riche baron* trouvé dans le texte de Gaimar (voir *Brut* Marvin, note 2436-59 p. 324).

Chap. 124, 2.1 : la faute de P1 pourrait s'expliquer par une anticipation de la part du copiste sur la finale *res* de *guerre*, cf. Tradition textuelle n°8, p. 212.

Chap. 124, 2.1 : sur la forme *totaille*, cf. Graphies n°6, p. 266.

Chap. 124, 2.3 : le premier affrontement devant Reading tourne à l'avantage d'Edulf. Ce dernier parvient même à tuer un personnage nommé Eidrac. Toutefois, il doit se replier à cause de la colère destructrice de ses ennemis. Voir Gaimar, *EE Bell*, v. 2950 où l'on trouve le récit de la mort d'un certain Sidrac. Cf. *Brut* Marvin l. 2442 ; *Brut* Pagan, l. 3176 ; *Brut* Maxwell, l. 2514. Sur l'ordre des batailles chez Gaimar, voir *Brut* Marvin, note 2436-59 p. 324.

Chap. 124, 3.2 : sur l'emploi du subjonctif dans ce dernier membre de phrase, cf. Syntaxe n°57, p. 321.

Chap. 124, 3.4-4.4 : deux frères, Alured et Eldres, viennent au secours d'Edulf devant Reading et un deuxième affrontement a lieu. Les premières versions du *Brut* contiennent deux informations absentes du texte de Wavrin : la mort d'Edulf et le nom *Ouitelade*, lieu où auraient été chassés Alured et son frère après leur défaite (*Brut* Marvin, l. 2446-2449 ; *Brut* Pagan, l. 3182-3184). Le nom de *Ouitelade* a disparu de la Long Version (*Brut* Maxwell, l. 2514-2518 et BNF fr. 12155 f. 98r°). Le manuscrit BNF fr. 12155 omet même la mention de la mort d'Edulf, ce qui serait une preuve supplémentaire que le texte de Wavrin dérive bien de la version en moyen français du *Brut*.

Chap. 124, 4.5-6 : pour le récit de la troisième bataille, le texte de Wavrin s'éloigne un peu de sa source. Le *Brut* indique en effet que la bataille a eu lieu quatre jours après (*Brut* Marvin, l. 2450 ; *Brut* Pagan, l. 3184 ; *Brut* Maxwell, l. 2518 et BNF fr. 12155 f. 98r°), or le texte de Wavrin donne : *et lendemain ancores se combatirent derechief*. En outre, le BNF fr. 12155 omet de donner le nom du lieu où se déroula la bataille, ce qui confirme encore une fois la

remarque de la note précédente.

Chap. 124, 5-6 : les paragraphes quatrième bataille devant Reading et mort d'Eldres. Pour la forme *Reding*, il semblerait qu'il y ait eu une erreur de lecture au cours de la tradition : les 15 jours de repos se trouvent chez Gaimar (*EE Bell*, v. 3001) et dans le *Brut* (*Brut Marvin*, l. 2454; *Brut Pagan* l. 3189...). La bataille suivante est située à *Basing* par les plus anciennes versions du *Brut* (*Brut Marvin*, l. 2454; *Brut Pagan* l. 3189). Cette information est exacte puisque la bataille de Basing (près de l'actuelle Basingstoke dans le Hampshire) eut lieu en janvier 871. Le nom a visiblement été mal lu dans la Long Version où l'on trouve la forme *Rasing* (*Maxwell* l. 2522 et BNF fr. 12155 f. 98r°) qui a été interprétée en *Reding* chez Wavrin. La Long version omet également une phrase après la Bataille de *Basing/Reding*, on ne la trouve que dans la Short Version, voir *Brut Marvin* l. 2455-2459 et *Brut Pagan*, l. 3191-3195 : *une moys après s'entrecombatirent autre foith a Mertone et la fusrent aultre foith lez Engleis desconfitz. Et d'illeosqes s'en tourna une Daneyz q'avoit a noun Sumerlede et vint a Reddinge od son ost et destruit quanqe il trova*. La dernière phrase du paragraphe figure cependant dans la Long Version : *Brut Maxwell* l. 2523-2524 : *Et de illoeques sen tourna vn danoyz qe out noun Roynt a Redyng od son host et destruit quant qil poet*. Voir également BNF fr. 12155 f. 98r°. Le passage a complètement disparu chez Wavrin.

Chap. 124, 6.1-3 : sur la mort du frère d'Alured, voir *EE Bell*, v. 3009-3016. Le toponyme *Worubourne* se trouve déjà chez Gaimar, *EE Bell*, v. 3015. Voir *Brut Marvin*, note 2459 p. 324.

Chap. 124, 6.2 : sur la forme *couvient*, pas. s. P3, cf. Morphologie n°90, p. 294.

Chap. 125 : pour ce chap. voir *EE Bell*, v. 3017-3089. Le *Brut en Prose* ne semble suivre que les v. 3017-3024 du texte de Gaimar, les v. 3025-3089 n'ont donc pas été adaptés (*Brut Marvin*, l. 2461-2473; *Brut Maxwell* l. 2526-2540; *Brut Pagan* l. 3199-3217 et BNF fr. 12155 f. 98r°-98v°). Sur ce choix du compilateur, voir *Brut Marvin*, note 2460-73 p. 324. Historiquement, on peut *grosso modo* faire coïncider les batailles décrites et la trêve manquée avec certains événements qui eurent lieu entre 871 et 876.

Chap. 125, 1.1 : le mot *Dolphin* doit être pris comme un nom propre. L'explication de la forme se trouve dans une erreur de lecture au cours de la tradition. Le texte de Gaimar donne : *Dunc regnat li reis Elvred// Edelwfinng ert apeled* (*EE Bell*, v. 3017-3018). La forme se comprend comme 'fils d'Æthelwulf'. Ce passage a été repris dans la Short Version : *Alvred Edelwolfsingge fust appelez* (*Brut Pagan*, l. 3202). Le mot n'a sans doute pas été compris par les copistes de la Long Version puisque l'on trouve *dolfins* dans *Brut Maxwell*, l. 2530

et *dolfing* dans le BNF fr. 12155 f. 98r°. Si l'on suppose que le premier *e* de *Edelwifing* a été omis par un copiste, il est assez aisé d'envisager le passage à la forme *dolfing*.

Chap. 125, 2.1-5 : sur la bataille de Wiltom, voir *EE* Bell, v. 3017-3024. Le récit de cette bataille est plus développé dans les *Cronicques d'Engleterre* que dans le *Brut* (*Brut* Maxwell l. 2530-2533 et BNF fr. 12155 f. 98v°).

Chap. 125, 3.1-4 : le dernier paragraphe relate la première trêve accordée par Alfred le Grand aux Danois, cf. *Brut* Maxwell, l. 2533-2539 et BNF fr. 12155 f. 98v°.

Chap. 125, 3.3 : sur cette correction, cf. Chap. VIII n°7, p. 252.

Chap. 126 : pour le chap. 126, voir *EE* Bell, v. 3090-3158; *Brut* Marvin l. 2474-2500; *Brut* Pagan l. 3219-3239; *Brut* Maxwell l. 2541-2555 et BNF fr. 12155 f. 98v°-99r°. Sur l'écart entre le *Brut* et l'*Estoire des Engleis*, voir *Brut* Marvin, note 2474-84 p. 324. Les batailles dont il est question rappellent celles d'Exeter et de Chippenham (Ethandun) *ca* 876-878.

Chap. 126, 4.3 : le toponyme *Huwelowe* se trouve déjà chez Gaimar (*EE* Bell, v. 3141-3147, note p. 244). Le Berkshire est un comté dans le sud de l'Angleterre situé à l'ouest de Londres.

Chap. 127 : la bataille de Bendon (voir note suivante) rappelle celle d'Abingdon (878) qui fut une victoire décisive d'Alfred sur Guthrum, contraignant ce dernier à signer le traité de Wedmore et à se convertir, comme c'est le cas pour Gondrin dans les *Cronicques d'Engleterre*. Le roi Godrin de ce chapitre est sans doute le même que celui du chap. 121 auquel Buerne avait demandé de l'aide. Voir voir *EE* Bell, v. 3159-3228; *Brut* Marvin, l. 2494-2515; *Brut* Pagan, l. 3240-3276; *Brut* Maxwell, l. 2556-2578 et BNF fr. 12155 f. 99r°-100r°.

Chap. 127, 1.1 : sur le toponyme à *Bendon*, voir *Brut* Marvin, note 2494-24500 p. 325 et *Brut* Pagan, note 3248 p. 227.

Chap. 127, 2.1 : sur ce tour proverbiale, cf. Lexique n°2, p. 326.

Chap. 127, 2.1-4 : la harangue d'Alured est une innovation du texte de Wavrin. Elle ne se trouve pas dans le *Brut en Prose*, cf. *Brut* Pagan l. 3240; *Brut* Maxwell, l. 2544 et BNF fr. 12155 f. 99v°.

Chap. 127, 4.1 : la leçon *cové* donnée par P1 est douteuse, nous avons jugé bon d'intervenir. Pour une explication du mécanisme ayant pu pousser le copiste à produire cette variante, cf. Politique éditoriale n°16, p. 244.

Chap. 127, 5.2 : sur la leçon divergente de P3, cf. Tradition textuelle n°33, p. 224.

Chap. 127, 7.2 : la faute du copiste de P1 s'explique peut-être par la présence d'un *u* dans *Hugar*.

Chap. 127, 8.3 : il s'agit du port de Sandwich dans le Kent.

Chap. 127, 9.2 : sur l'instabilité des *e* en finale, cf. Politique éditoriale, p. 245.

Chap. 127, 10.1 : le texte de Wavrin ne donne pas le nombre de compagnons de Godrin qui furent baptisés. Les plus anciennes versions du *Brut* donnent 36 (*Brut* Marvin, l. 2511 ; *Brut* Pagan, l. 3268) et la Long Version 30 (*Brut* Maxwell, l. 2574 et BNF fr. 12155 f. 100r°). Cette divergence peut venir du texte de Gaimar : *E les trente, sis compaignuns* (EE Bell v. 3217). Voir *Brut* Marvin, p. 325 et *Brut* Pagan, p. 227. L'ajout relatif au nom et à la hiérarchie semble propre au texte de Wavrin, comparer avec : *Le Roi Alured les fist Baptizer et chaunger son noun, Si le appella Adelstoun et a ses trent compaignoms furent changez autresi lour nouns et tous les autres furent baptizes et se ala droit foye et tut ceo fust fait a Westmonstere* (*Brut* Maxwell, l. 2575). Guthrum reçut comme nom de baptême Æthelstan (*Adeston* dans la chronique de Wavrin).

Chap. 128, 1.1 : sur Gormond, voir chap. V, p. 148 sq. et *Brut* Marvin, p. 325.

Chap. 128, 1.3 : en considérant que *tout* pouvait être mis pour *tuit*, nous avons estimé que la leçon donnée par P1 et P4 pouvait être maintenue malgré l'accord des autres manuscrits.

Chap. 128, 2.2 : sur ce proverbe, cf. Lexique n°3, p. 327.

Chap. 128, 2.3 : l'adverbe *sy* peut ici être interprété de deux manières : il peut porter sur le verbe *avoient* et serait alors un adverbe de manière, mais il peut aussi porter sur *grant mestier* et serait alors un adverbe d'intensité.

Chap. 128, 2.3 : Le *Brut en Prose* contredit le texte de Gaimar pour le nombre d'années de règne d'Alfred (30 ans contre 28) et ajoute le lieu de son inhumation (Winchester), absent de l'*Estoire des Engleis* ; voir *Brut* Marvin, p. 325 et *Brut* Pagan, p. 227.

Chap. 128, 3.1 : la comparaison du règne d'Alfred le Grand avec celui du roi Arthur est un trait spécifique du texte de Wavrin. Cette mention ne se trouve ni chez Gaimar, ni dans la Short ni dans la Long Version du *Brut en Prose*.

Chap. 128, 3.3 : il s'agit d'une allusion à l'*Anglo-Saxon Chronicle*. En effet, même si l'information n'a pas été conservée dans le texte de Wavrin, la chronique de Gaimar (EE Bell, v. 3445-3450) et le *Brut en Prose* précisent que ces textes furent écrits en anglais : BNF fr. 12155 f. 100v° : *Il estoit bon clerck et fist escrire un livre en englois des aventures des roys et les batailles de la terre, et pluseurs autres livres de gestes. Et si fist escrire pluseurs autres volumes de bonne doctrine pour amender les lisans*. Voir également *Brut* Pagan, l. 3290-3294 et *Brut* Maxwell, l. 2591-2594.

Chap. 129 : il s'agit d'Édouard l'Ancien, fils d'Alfred de Wessex et roi du 26 octobre 899 au 17 juillet 924. Voir *EE* Bell, v. 3453-3508 ; *Brut* Marvin, l. 2533-2542 ; *Brut* Pagan l. 3296-3310 ; *Brut* Maxwell l. 2599-2607 et BNF fr. 12155 f. 100v°-101r°. Le règne d'Édouard fut marqué par des luttes incessantes contre les Danois de Northumbrie et d'East-Anglie. Il parvint néanmoins à assurer sa domination sur le Wessex et la Mercie et à sécuriser ses frontières grâce à la construction de forteresses, suivant en cela l'exemple de son père. Édouard mourut à la tête de son armée, alors qu'il faisait face à une rébellion de Gallois et de Merciens, le 17 juillet 924 à Farndon. Voir Nick Higham et David Hill (eds.), *Edward the Elder, 899–924*, Abingdon, Routledge, 2001.

Chap. 129, 2.4 : le texte de Gaimar ne donne pas le nombre d'années de règne d'Édouard et ne précise pas qu'il fut inhumé près de son père (*EE* Bell, v. 3502-3508). Les plus anciennes versions du *Brut* indiquent qu'il régna 23 ans (*Brut* Marvin, l. 2542 et note p. 325 ; *Brut* Pagan, l. 3309 et note p. 227). La Long Version donne 24 ans (*Brut* Maxwell, l. 2607 et BNF fr. 12155 f. 101r°). Le texte de Wavrin donne également 24 ans, ce qui confirme son lien avec la Long Version.

Chap. 130 : ce chapitre relate le règne d'Æthelstan, fils d'Édouard l'Ancien et roi de 924 au 27 octobre 939. Voir *EE* Bell v. 3509-3524 ; *Brut* Marvin, l. 2543-2551 ; *Brut* Pagan l. 3296-3310 ; *Brut* Maxwell l. 2609-2618 et BNF fr. 12155 f. 101r°. Voir Sarah Foot, *Æthelstan : The First King of England*, New Haven, Yale University Press, 2011. Ce chapitre est remarquablement plus développé dans le texte de Wavrin que dans son modèle. L'amplification est due au récit particulièrement soigné de la Bataille de Brunanburh (937) qui est peut-être à mettre sur le compte du goût du public bourguignon pour les récits de bataille et des exploits chevaleresques (voir chap. VI, p. 173 sq.).

Chap. 130, 1.1 : Gauffroy de Danemarce. Peut-être s'agit-il ici de Gothfrith II de Dublin. En 927, après la mort de Sigtryggr Caoch, Gothfrith tenta de lui succéder à la tête d'un double royaume comprenant la Northumbrie (royaume d'York) et Dublin. L'expédition fut un échec. Il revint à Dublin après avoir été expulsé d'York par le roi Æthelstan. Quelques années plus tard, son fils, Olaf Gothfrithson, fit partie de la coalition qui fut défaite par ce même Æthelstan à la bataille de Brunanburh. *EE* Bell v. 3512 ; *Brut* Marvin, l. 2545 ; *Brut* Pagan l. 3315 ; *Brut* Maxwell l. 2613. Voir Clare Downham, *Viking Kings of Britain and Ireland : The Dynasty of Ívarr to A.D. 1014*, Édimbourg, Dunedin Academic Press, 2007.

Chap. 130, 3.1 : sur la diffraction des leçons, cf. Tradition textuelle n°32, p. 224.

Chap. 130, 3.2 : sur l'instabilité de *e* en finale, cf. Politique éditoriale, p. 245.

Chap. 130, 3.3 : sur l'utilisation des formules épiques, voir chap. VI, p. 173 sq.

Chap. 130, 6.3 : la mention des 25 ans de règne est propre à la Long Version du *Brut*, voir *Brut* Maxwell l. 2616-17 (*Il regna en tut vint et Cynk ans et gist a Malmesbury*) et BNF fr. 12155 f. 101r°. On ne la trouve ni chez Gaimar ni dans la Short Version.

Chap. 131 : Ce chapitre traite du règne d'Edmond I^{er}, roi du 27 octobre 939 au 26 mai 946. Autre fils d'Édouard l'Ancien, Edmond hérite d'une Angleterre unifiée par son demi-frère aîné Æthelstan. Son bref règne est marqué par la lutte avec les rois de Dublin Olaf Gothfrithson et Olaf Sihtricson pour le contrôle du royaume d'York et des Cinq Bourgs, une lutte dont il sort victorieux. Voir *EE* Bell, v. 3525-3536 ; *Brut* Marvin, l. 2552-2558 ; *Brut* Pagan, l. 3323-3332 ; *Brut* Maxwell l. 2618-2623 et BNF fr. 12155 f. 101r°-101v°.

Chap. 131, 1.2 : La forme *craint* est un passé simple. On relève également *chaint* pour *chainst* en 203, 2.2, cf Morphologie n°89, p. 294.

Chap. 131, 1.3 : les noms d'Elnefac et de Regnault se trouvent déjà dans le texte de Gaimar : *EE* Bell, v. 3530-3531, voir également *Brut* Marvin, l. 2556 ; *Brut* Pagan, l. 3329 ; *Brut* Maxwell, l. 2620 et BNF fr. 12155 f. 101v°. Elnefac renvoie peut-être à Olaf Sihtricson, fils de Sigtryggr Caoch (voir note 130, 1.1). Olaf régna sur le royaume viking d'York entre 940 et 944, date à laquelle Edmond I^{er} parvint à l'en chasser. Cette identification semble assurée par le surnom de ce souverain conservé par la Common Version du *Brut*. En effet, celui-ci est ici nommé Anelaf Quiran (*Brut* Marvin, l. 2563), surnom qui a disparu des autres versions. Or, Olaf Sihtricson était connu sous le nom de Amlaíb Cuarán en gaélique, c'est-à-dire Óláfr kváran en vieux norrois. Regnault peut faire référence à Ragnall Gothfrithson (Rognvald II Gudfirdsson). Ce dernier succède à Olaf Sihtricson à la tête du royaume d'York en 843, mais Edmond I^{er} le chassa en 944 et Rognvald fut tué par les Saxons.

131, 1.5 : l'*Estoire des Engleis* ne donne aucune indication sur le nombre d'années de règne d'Edmond ni sur le lieu de son inhumation (*EE* Bell, v. 3533-3536). Les plus anciennes versions du *Brut* lui donnent 6 ans de règne et indiquent qu'il est enterré à Glastonbury (*Brut* Marvin, l. 2556 et *Brut* Pagan, l. 3332). La Long Version reprend le lieu d'inhumation mais donne un règne de 7 ans (*Brut* Maxwell, l. 2623 et BNF fr. 12155 f. 101r°). Le texte de Wavrin suit donc la Long Version pour ce qui est du nombre d'années de règne, mais omet de mentionner Glastonbury.

Chap. 132 : Eadred était le frère cadet d'Æthelstan et d'Edmond I^{er}. Il fut roi du 26 mai

946 au 23 novembre 955. Voir *EE* Bell v. 3537-3556 ; *Brut* Marvin, l. 2560-2567 ; *Brut* Pagan, l. 3334-3344 ; *Brut* Maxwell, l. 2623-2629 et BNF fr. 12155 f. 101v°. Le texte de Wavrin ne dit rien sur les circonstances de la mort d'Edmond. D'après les chroniqueurs de langue latine, il aurait été assassiné près de Pucklechurch (Gloucestershire), voir Guillaume de Malmesbury, *GRA* II, 144 et Henri de Huntingdon, V, §21. Cf. Kevin Halloran, « A Murder at Pucklechurch : The Death of King Edmund, 26 May 946 », *Midland History*, Vol. 40, Issue 1, 2015, p. 120-129. La mention du meurtre figure chez Gaimar, mais avec une erreur : il est dit qu'Eadred a voulu venger son frère Édouard qui a été assassiné (v. 3537-3538), ce qui est incorrect puisqu'Édouard n'a pas été assassiné et qu'il est le père et non le frère d'Eadred. Il est intéressant de voir que le compilateur du *Brut* a tenu compte de cette incohérence et a tenté de corriger le texte : *Apres Cesti Edmund regna Eldred son frere qe vengea Edw[ard] son Piere de ses enemys qe luy occirent* (*Brut* Maxwell, l. 2623). On constate donc une double correction : le compilateur substitue *père* à *frère* et change la tournure de la phrase de manière à signifier que le roi a été tué par ses ennemis, ce qui n'implique pas forcément un assassinat. Or Édouard l'Ancien est mort au combat, ce qui prouve que le compilateur du *Brut* était plutôt bien renseigné sur la généalogie et sur la vie de ces rois (voir *Brut* Marvin, note 2559-67 p. 325). Le compilateur des *Cronicques d'Engleterre* n'a pas jugé cette information nécessaire puisqu'il n'indique pas qu'Édouard est mort lors d'un combat et enlève la mention de la vengeance d'Eadred.

Chap. 132, 2.3 : saint Dunstan (ca 909-988) fut un personnage influent du X^e siècle. Sa vie parcourt les règnes d'Eadred, Eadwig, Edgar, Édouard le Martyr et Æthelred (chap. 132-137). En 943, Edmond I^{er}, frère d'Æthelstan, le nomma abbé à Glastonbury et lui donna les moyens d'y restaurer les bâtiments religieux de la ville ainsi que la vie monastique. Il fit rapidement de son abbaye un centre de rayonnement intellectuel. Également conseiller du roi Eadred, il n'hésita pas à dénoncer la vie dissolue de l'aristocratie du Wessex. En 955, il voulut agir de même avec le nouveau roi Eadwig le jour même de son couronnement. Disgracié, ruiné et banni (voir chap. 133 du texte de Wavrin), il se réfugia à Gand. Il fut rappelé par Edgar le Pacifique qui le nomma d'abord évêque de Worcester en 957, puis de Londres l'année suivante. En 961, devenu seul roi d'Angleterre, Edgar nomma Dunstan archevêque de Cantorbéry et le pape en fit son légat. Dès lors, il put donner toute sa mesure dans la réforme ecclésiastique : restauration et création de monastères, rédaction de nouvelles règles, diffusion de l'enseignement et remplacement des prêtres séculiers immoraux. Après la mort

d'Edgard, Dunstan trouva un allié en la personne d'Édouard, fils aîné d'Edgar. Voir Michael Lapidge and Michael Winterbottom, *The Early Lives of St Dunstan*, Oxford University Press, 2012 et Douglas Dales, *Dunstan : Saint and Statesman*, Cambridge, Lutterworth Press, 1988.

Chap. 132, 2.3 : Gaimar n'indique pas le nombre d'années de règne d'Eadred, la Short Version donne 9 ans et demi, (*Brut Marvin*, l. 2567 et *Brut Pagan*, l. 3344), la Long Version 10 ans et demi (*Brut Maxwell*, l. 2629 et BNF fr. 12155 f. 101v°). Comme attendu, le texte de Wavrin donne 10 ans et demi, suivant en cela la leçon de la Long Version. Voir également *Brut Pagan* note p. 227 et *Brut Marvin*, note p. 325.

Chap. 133 : Eadwig fut roi du 23 novembre 955 au 1^{er} octobre 959. Le court règne d'Eadwig fut surtout marqué par sa querelle avec Dunstan, contraignant ce dernier à s'exiler en Flandre. Cet épisode n'est pas sans rappeler l'exil de saint Anselme sous le règne de Guillaume le Roux ou celui de Thomas Becket sous Henri II. Voir *EE Bell* v. 3557-3560; *Brut Marvin*, l. 2568-2574 et note p. 326; *Brut Pagan* l. 3345-3352; *Brut Maxwell* l. 2629-2634 et BNF fr. 12155 f. 101v°-102r°.

Chap. 133, 1.1 : il semblerait qu'il y ait une erreur de généalogie dans le texte de Wavrin : Eadwig est le fils d'Edmond I^{er}, c'est-à-dire le neveu d'Eadred et non son frère. Cette erreur provient de la Long Version du *Brut* (*Brut Maxwell*, l. 2629 et BNF fr. 12155 f. 101v°), mais est absente des versions les plus anciennes (*Brut Marvin*, l. 2569 et *Brut Pagan*, l. 3347).

Chap. 133, 1.3 : Gaimar attribue un règne de 3 ans à Eadwig (*EE Bell*, v. 3560). La Short Version, la Long Version ainsi que le texte de Wavrin donnent 4 ans (*Brut Marvin*, l. 2574; *Brut Pagan*, l. 3352; *Brut Maxwell*, l. 2633 et BNF fr. 12155 f. 101v°).

Chap. 134-135 : les deux chapitres suivants traitent du règne d'Edgar le Pacifique, roi du 1^{er} octobre 959 au 8 juillet 975. Contrairement à ce qui est dit en 134, 1.1, Edgar n'est pas le fils d'Eadwig mais son frère. Ils sont tous les deux les enfants d'Edmond le Magnifique et, comme dit précédemment, les neveux d'Eadred. Les plus anciennes versions du *Brut* ne contiennent pas cette erreur de généalogie (*Brut Marvin*, l. 2576 et *Brut Pagan*, l. 3355) que Wavrin a trouvé dans la Long Version (*Brut Maxwell*, l. 2638 et BNF fr. 12155 f. 102r°).

Chap. 134, 1.1 : sur cette correction, voir chap. VIII, n°3, p. 250.

Chap. 134, 1.2 : la comparaison avec le roi Arthur figure déjà chez Gaimar, *EE Bell*, v. 3567. Elle se retrouve dans la Short Version (*Brut Pagan*, l. 3360) et dans la Long Version (*Brut Maxwell*, l. 2640) du *Brut*.

Chap. 134, 2.2 : voir chap. VIII, p. 245.

Chap. 134, 2.3 : la forme *nul* peut se comprendre comme un neutre à valeur collective.

Chap. 134, 3.3 : la romance d'Edgard et Estrild trouve son origine, pour la tradition vernaculaire, dans la chronique de Gaimar, *EE Bell*, v. 3561-3716. La tradition de langue latine remonte, quant à elle, à Guillaume de Malmesbury, *GRA II*, 156-160. Malgré un certain nombre de divergences dans la narration, cette histoire peut être divisée en deux parties : la première rapporte comment le roi, désirant épouser Estrild, que l'on prétend être la plus belle femme du royaume, envoie son plus fidèle chevalier nommé Edelwoud vérifier cette affirmation et, le cas échéant, demander pour lui la main de la demoiselle à son père. Edelwoud s'exécute, mais devant la beauté d'Estrild, décide de la demander en mariage pour lui-même. Il trompe donc le roi en lui affirmant que la demoiselle n'est pas aussi belle qu'on le dit et parvient ainsi à l'épouser. Dans la seconde partie du récit, le roi, qui nourrit des soupçons quant à la beauté d'Estrild, décide de se rendre à l'improviste chez Edelwoud. Celui-ci ne s'en réjouit guère, mais devant l'insistance du roi, est obligé de lui présenter sa femme. Edgar comprend alors qu'il a été trompé et décide de se venger : il envoie Edelwoud protéger les frontières au nord du royaume. Le chevalier est tué peu de temps après et Edgar s'empresse d'épouser Estrild, malgré le vif désaccord de saint Dunstan. A. Bell mentionne brièvement les sources repérées par des études antérieures (*EE Bell*, p. lxxvii-lxxxii) : Curt Teubner voit un parallèle entre le couple Edgar/Dunstan et Cambyses/Prexaspes (Hérodote, III, 21-37). Dunstan et Prexaspes représentent l'image du sage conseiller qui tente de refréner les excès du roi (voir Curt Teubner, *Die Edgarsage und ihr Verhältnis zur Ermenrich-und Tristansage*, Halle, Niemeyer, 1915, p. 22). E. Freeman est le premier à rapprocher cette légende du récit biblique composé du trio David, Bethsabée et Urie en Samuel 2, 11 (voir Edward Freeman, « The mythical and romantic elements in early English history », *Historical Essays, First Series*, Londres, Macmillan, 1871, p. 1-39, p. 20 sq.) qui colle parfaitement à la seconde partie du récit. On pourra aussi consulter sur ce récit Alexander Bell, « Gaimar and the Edgar-Ælffhryth Story », *The Modern Language Review*, 21, 1926, p. 278-287 et Max Gross, « Geffrei Gaimar : Die Komposition seiner Reimchronik und sein Verhältnis zu den Quellen », *Romanische Forschungen*, 16, 1904, p. 1-136. Pour une comparaison des différents épisodes du récit tel qu'ils sont rapportés chez Gaimar et dans le *Brut*, voir *Brut* Marvin, p. 326. Le texte de Wavrin suit point par point la trame du *Brut*, mais de manière plus ample et plus romancée.

Chap. 135 : sur la valeur d'opposition du ligament *et si*, cf. Ménard, §97, 3.

Chap. 135, 2.2 : la forme *isserez* ne semble pas défendable. Il est possible que le copiste de P1 ait lu le groupe *y serez* comme un seul mot et l'ait interprété comme une forme du verbe *issir*, ce qui pose un problème pour la cohérence de la narration.

Chap. 135, 5.1 : sur la coutume de boire l'un à l'autre, cf. Hardy, vol. I, p. 553, qui met très justement cet épisode en relation avec la rencontre de Vortigern et de Roxane (vol. I, p. 191) : *In the story of King Edgar and Elfrida, the daughter of a Devonshire baron, as related in MS. Reg. 20 A. iii., and in many other French copies of the Brut, the scene which is said to have originated this custom is reproduced. The lady is there called Estrild, the daughter of Orgar, "un baron de Devensshire." Part of the story is thus narrated : "La dame welcoma le roy, e il doucement la beysa, et la prist par sa mayn et sassist pres de luy et souperent ensemble. Et la coustume ert donc tiele que quant homme beveroit a aultre luy dirreit Wassheyl, et l'aultre responderoit Drynkhail. Et issint firent le roy et la dame, et sovent sentrebaiserent. Et apres soper..."*

Chap. 135, 5.2 : sur l'expression du regret, cf. Syntaxe n°56, p. 320.

Chap. 135, 6.2 : sur la lacune de P1, cf. Tradition textuelle n°10, p. 213.

Chap. 135, 9.2 : il s'agit du futur Æthelred le Malavisé, voir plus bas, note au chap. 137.

Chap. 135, 9.2 : Gaimar ne donne aucune indication sur la longueur du règne d'Edgar. La Short Version donne 17 ans (*Brut* Pagan l. 3447 et note p. 228), tout comme la version insulaire de la Long Version (*Brut* Maxwell l. 2701). En revanche, la version continentale de la Long Version donne 10 ans, de même que le texte de Wavrin (voir BNF fr. 12155 f. 104v°). Voir chap. IV, p. 95.

Chap. 136, 2.1 : la Short Version du *Brut* donne Warham, de même que les copies anglo-normandes de la Long Version (*Brut* Maxwell, l. 2711). La version continentale donne la leçon *Brixham*, qui est aussi celle des *Cronicques d'Engleterre*. Voir chap. IV, p. 96.

Chap. 136, 2.3 : le château de Corf est situé à 8 km de la ville de Wareham (dans le Dorset), près de l'important port de Poole. Plusieurs chroniques s'accordent pour y voir le lieu de l'assassinat d'Édouard le Martyr, le 18 mars 978. Brixham est une ville du Devon à l'exact opposé de Wareham, à environ 55 km de Plymouth. Ces données topographiques sont complètement absentes du texte de Gaimar (*EE* Bell, v. 3969-4070). Comme l'indique Julia Marvin, le compilateur du *Brut* a pu utiliser une autre source telle que la *Vita Oswaldi* dont la narration est très proche (*Brut* Marvin, note p. 327).

Chap. 136, 2.3 : *que adont* est la seconde partie du système comparatif introduit plus haut

par *mieulz ne pooit parvenir à son intencion*, d'où la ponctuation adoptée.

Chap. 136, 4.2 : nous avons choisi de maintenir la forme *ensambl* en raison de l'instabilité de *e* en finale dans les habitudes du copiste. Voir chap. VIII, p. 245.

Chap. 136, 4.3 : sur l'omission de *que* complétif, voir Syntaxe n°41, p. 314.

Chap. 136, 6.1 : la forme *perpetree* est peut-être une graphie inverse qui se comprendrait par rapport à l'instabilité des *e* en finale au féminin.

Chap. 136, 6.3 : *Puis, quant ce vint la nuit, après ce qu'il eut son fait ordonné, sans faire sejour, se parti d'Engleterre, (3) sy passa la mer et arriva droit à Boulongne, et d'illec s'en ala à Venise, sy s'espaisa tellement qu'on ne sceut qu'il devint, car oncques depuis ne fut de lui nouvelle oÿe en Engleterre*. Il est intéressant de noter que cette phrase ne se trouve dans aucune version du *Brut en Prose* que nous avons pu consulter. Il pourrait s'agir d'un ajout au goût des lecteurs bourguignons des *Cronicques d'Engleterre*. Voir chap. VI, p. 185 sq.

Chap. 136, 7.5 : Gaimar ne donne pas d'indication sur la date de la mort d'Édouard le Martyr. La Common Version et la Long Version donnent un règne de 12 ans (*Brut Marvin*, l. 2686; *Brut Maxwell* l. 2732 et BNF fr.12155 f. 105v°) et la Short Version donne 4 ans (*Brut Pagan*, l. 3492 et note p. 228). Ce dernier compte est presque exacte puisqu'Édouard le Martyr régna de 975 à 978.

Chap. 137 : il s'agit d'Æthelred le Malavisé et de Swen à la barbe fourchue. Sur Æthelred, voir Ann Williams, *Æthelred the Unready : The Ill-Counselled King*, Londres, Continuum, 2003. Sur Sven, voir Ian Howard, *Swein Forkbeard's Invasions and the Danish Conquest of England, 991-1017*, Woodbridge, The Boydell Press, 2003.

Chap. 137, 1.3 : la mention de la première femme d'Æthelred est un ajout propre au *Brut*, l'*Estoire des Engleis* n'y fait aucune allusion. Edmond est le futur Edmond Côte-de-Fer (Ironsides) (ca 988-1016) dont il est plus amplement question au chapitre suivant. La graphie Eduwine pourrait être une forme pour Eadwig Ætheling (*Brut Marvin*, l. 2692; *Brut Pagan*, l. 3505; *Brut Maxwell*, l. 2740 et BNF fr. 12155 f. 105v°).

Chap. 137, 2.2 : on trouve la forme *Ochtred de Lindeseie* chez Gaimar (*EE Bell*, v. 4139) mais Cuthbert dans le *Brut* (*Brut Marvin*, l. 2696; *Brut Pagan*, l. 3508; *Brut Maxwell* l. 2744; BNF fr. 12155 f. 106r°. Alexander Bell a identifié ce personnage à Uhtred le Hardi, comte de Northumbrie (mort en 1016) (voir *EE Bell*, index p. 300).

Chap. 137, 2.5 : il s'agit du duc Richard II de Normandie (960/963-1026) et de sa sœur Emma. Sur Richard de Normandie, cf. E. Freeman, *The history of the Norman conquest*, Oxford,

Clarendon Press, 1877, (3^e éd.), Vol. I, p. 456-479 et François Neveux, *La Normandie des ducs aux Rois. X^e-XII^e siècles*, Rennes, éditions Ouest-France, 1998. Sur Emma de Normandie voir Stéphane William Gondoin, *Emma de Normandie, Reine au temps des Vikings*, Cahors, La Louve Éditions, 2011. Le premier enfant de ce second mariage est Alfred Ætheling, mort en 1036 ou 1037. Édouard est, quant à lui, le futur Édouard le Confesseur. Le récit des *Cronicques d'Engleterre* suit ici la trame du *Brut*, assez différente de celle de l'*Estoire des Engleis* pour cette partie (*Brut* Marvin, l. 2702-2704; *Brut* Pagan, l. 3515-3519; *Brut* Maxwell, l. 2748-49 et BNF fr. 12155 f. 106r^o).

Chap. 137, 2.7 : le lieu d'inhumation de Sven (York) figure dans toutes les versions du *Brut* (l'information provient du texte de Gaimar, *EE* Bell, v. 4156). Toutefois, il semblerait que sa dépouille ait été rapatriée au Danemark. Les 15 ans de règne semblent être un ajout de la Long Version (*Brut* Marvin, l. 2705; *Brut* Pagan, l. 3520; *Brut* Maxwell, l. 2750 et BNF fr. 12155 f. 106r^o). Cette information est fautive puisque Sven ne régna que quelques semaines entre 1013 et 1014.

Chap. 138 : Knut le Grand fut l'un des plus puissants souverains scandinaves du début du XI^e siècle. Sa victoire sur Edmond à la bataille d'Assandun en 1016 lui permit d'acquérir la moitié du royaume d'Angleterre. Son règne est en partie rapporté dans l'*Encomium Reginæ Emmæ* (*Encomium Emmæ Reginæ*, ed. and trans. Alistair Campbell, Londres, Royal Historical Society, 1949).

Chap. 138, 1-3 : après la mort de Sven, Æthelred reprit effectivement la couronne d'Angleterre pendant encore deux ans (1014-1016). Ce chapitre est entièrement tiré du *Brut* avec les arrangements stylistiques propres aux *Cronicques d'Engleterre* (*Brut* Marvin, l. 2708-2716; *Brut* Pagan, l. 3526-3537; *Brut* Maxwell, l. 2756-2763 et BNF fr. 12155 f. 106v^o).

Chap. 138, 2.2 : sur la diffraction des leçons à cet endroit, cf. Tradition textuelle n°5, p. 228.

Chap. 138, 3.1 : les plus anciennes versions donnent bien Saint Paul comme lieu d'inhumation (*Brut* Marvin, l. 2715; *Brut* Pagan, l. 3536). En revanche, elles n'indiquent pas la durée de 9 ans de règne qui ne figure que dans la Long Version (*Brut* Maxwell, l. 2761 et BNF fr. 12155 f. 106v^o).

Chap. 139, 1.1 : sur le -z final dans *grant ostz*, voir Chap. VIII n°24, p. 248.

Chap. 139, 2.1-2 : les détails généalogiques sont propres au texte de Wavrin. Le *Brut en Prose* donne : *La royne qui demouroit à Wincestre avoit grant paour de ses deux filz, Alured et Edouard, qu'ilz ne fussent affolez ou occis en celle guerre. Si les envoya oultre mer en Nor-*

mendye au duc Richart leur oncle, BNF fr. 12155 f. 106v° (cf. *Brut* Maxwell, l. 2770-2772). Il y a cependant une erreur de généalogie : Emma est la sœur de Richard II de Normandie, comme on trouve un peu plus haut, voir note 137, 2.5), et non de Robert, qui est le fils de ce dernier. Il s'agit donc du neveu d'Emma. Richard et Emma sont tous deux les enfants de Richard I^{er} de Normandie. Robert est donc le cousin et non l'oncle d'Alfred et d'Édouard (futur Édouard le Confesseur). Cependant, Robert est bien le père de Guillaume le Bâtard. Il est étrange que le frère d'Édouard soit nommé ici Eldret alors que son nom se trouve partout ailleurs sous la forme Alured.

Chap. 139, 3.1 : sur cette conjonction introduisant une subordonnée de condition, cf. Syntaxe n°47, p. 317. le ms. L a modernisé la conjonction.

Chap. 139, 3.1-3 : pour le récit de la lutte entre Knut et Edmond Côte-de-Fer, les *Cronicques d'Engleterre* suivent la narration du *Brut en Prose*, bien plus synthétique que le texte de Gaimar à cet endroit (*EE* Bell, v. 4195-4392).

Chap. 140, 1.1 : la partie manquante en P1 pourrait s'expliquer par un saut du même au même sur la finale *re* de *Engleterre* et de *guere*, cf. Tradition textuelle n°11, p. 213.

Chap. 140, 1.2 : Eadric Streona fut un ealdorman de Mercie connu pour avoir trahi les Anglo-Saxons au profit des Danois lors de la conquête de l'Angleterre par Knut le Grand (notamment à la bataille d'Assandun). Voir Stephen Baxter, *The Earls of Mercia : Lordship and Power in Late Anglo-Saxon England*, Oxford, Oxford University Press, 2007. La légende de l'assassinat d'Edmond par Eadric est fortement ancrée dans la tradition historiographique anglaise (voir H. de Huntingdon, *HA* VI, 14; G. de Malmesbury, *GRA* II, 180). Cependant, le motif du mécanisme et de la flèche semble propre à la tradition en langue vernaculaire. *EE* Bell, v. 4389-4478; *Brut* Marvin, l. 2733-2746 et note p. 327; *Brut* Pagan, l. 3557-3597; *Brut* Maxwell, l. 2780-2805. Pour un aperçu exhaustif des différentes versions, voir E. Freeman, *The history of the Norman conquest*, Oxford, Clarendon Press, 1877 (3^e éd.), Vol. I, App. XX, p. 711-717.

Chap. 140, 1.2-4 : le verbe dépendant de *touteffois* est *pria*. C'est à ce verbe que doivent être rattachées la proposition participiale (*cuidant...*) et les subordonnées (*adfin que...* et *pour ce que...*).

Chap. 140, 1.8 : *parmi* suivi d'un part. prés. peut avoir la même valeur que la préposition *en* : *parmi samblant que...* 'en donnant l'impression de...' Ce tour est surtout employé avec *payer*, cf. *parmi paiant* (182, 3.5) et les exemples relevés par le DMF.

Chap. 140, 2.2 : sur cet emploi de *ne*, voir Syntaxe n°2 , p. 299.

Chap. 140, 3.2 : le nom Eduwine se trouve déjà dans le *Brut en Prose*, *Brut Maxwell* l. 2798 et BNF fr. 12155 f. 107v°. Il s'agit peut-être d'une confusion avec le nom du frère d'Edmond Côte-de-Fer qui, lui, se prénommaient bien Eadwig comme indiqué en 137, 1.3 (*Brut Pagan*, note p. 228). On peut toutefois noter que certains manuscrits de la Common Version donnent *Edmond*, ce qui est effectivement le nom du second fils d'Edmond Côte-de-Fer (*Brut Marvin*, note p. 328).

Chap. 140, 4-6 : on peut noter le soin apporté par l'auteur des *Cronicques d'Engleterre* au récit de l'exécution d'Eadric. Le caractère dramatique du passage est assuré par le discours direct de Knut, plus long dans le texte de Wavrin que dans le *Brut en Prose* (*Brut Marvin*, l. 2749-2761 ; *Brut Pagan*, l. 3580-3597 ; *Brut Maxwell*, l. 2795-2805 et BNF fr. 12155 f. 107v°-108r°).

Chap. 140, 5.3 : correction pour la syntaxe, la construction **ravir qch qn* n'est attestée par aucun des principaux dictionnaires.

Chap. 141, 1-6 : le récit du sort des enfants d'Edmond Côte-de-Fer, qui suit la trame narrative du *Brut*, a été l'objet d'une amplification stylistique assez notable (*Brut Maxwell*, l. 2810-2828 et BNF fr. 12155 f. 108r°-v°).

Chap. 141, 1.2 : la faute s'explique peut-être par un saut du même au même du copiste sur le mot *avoit*, très proche graphiquement de *avant*.

Chap. 141, 1.2 : sur Richard et Robert de Normandie, voir plus haut, note 139, 2.1-2. Dans le *Brut en Prose*, le nom du duc de Normandie n'est pas indiqué (*Brut Maxwell* l. 2811, BNF fr. 12155 f. 108r°). Dans le texte de Wavrin, on trouve la même erreur de généalogie que celle relevée dans la note mentionnée précédemment.

Chap. 141, 2.1 : sur l'instabilité de *s* final, cf. chap. VIII, p. 247.

Chap. 141, 2.1 : le texte de Wavrin est le seul à donner le nom des fils de Knut et d'Emma à cet endroit. Dans le *Brut en Prose*, les informations généalogiques sont dispersées au début des chapitres suivants. Dans les deux cas cependant, Harold Pied-de-Lièvre et Harthacnut sont considérés comme deux fils légitimes. En réalité, seul Harthacnut est le fils d'Emma de Normandie. Harold est, quant à lui, le fils d'Ælfgyfu de Northampton, concubine de Knut le Grand (*Brut Marvin*, note 2843-45 p. 328).

Chap. 141, 2.3 : sur l'emploi du double *que* complétif, cf. Syntaxe n°43, p. 315.

Chap. 141, 3.4 : sur cette correction, voir chap. VIII, n°3, p. 254.

Chap. 141, 4.3 : il s'agit de Budapest. Cette information n'apparaît dans aucun des *Bruts* que nous avons pu consulter (*Brut* Maxwell, l. 2820 et BNF fr. 12155 f. 108v°). Sur l'ajout de ces informations géographiques, voir chap. VI, p. 185 sq.

Chap. 141, 6.1 : *que* peut ici avoir une valeur explicative, 'vous gagnez en valeur du fait que vous les avez sauvés'.

Chap. 141, 6.2 : la mort d'Eadwig (c'est-à-dire Edmond Ætheling, frère d'Édouard) *des son jeune eage* est une indication que l'on ne trouve que dans le *Brut en Prose* (*Brut* Maxwell, l. 2824 et BNF fr. 12155 f. 108v°). Voir également *Brut* Pagan, note 3624 p. 229 et *Brut* Marvin, note 2791-97 p. 328. L'*Estoire* de Gaimar semble donner la trame historique la plus correcte en indiquant que ce dernier aurait épousé la fille d'un roi de Hongrie mais serait mort peu de temps après le mariage (*EE* Bell, v. 4615-4638).

Chap. 141, 8.2 : saut du même au même sur *de ses barons* en L.

Chap. 141, 8.3 : la liste des descendants d'Édouard l'Exilé est entièrement tirée du *Brut en Prose* (*Brut* Maxwell, l. 2834-2840 et BNF fr. 12155 f. 109r°). La généalogie est correcte, ce qui prouve encore une fois que le compilateur du *Brut* avait accès à une documentation plutôt fiable sur l'histoire de l'Angleterre (voir *Brut* Marvin, note 2798-2805 p. 328). Edgar Ætheling (ca 1052-1125), fils d'Édouard l'Exilé, fut le dernier descendant mâle de la maison royale de Wessex issue de Cerdic. Il fut proclamé roi d'Angleterre à la suite de la conquête normande de l'Angleterre, mais ne fut jamais couronné. Il essaya tout d'abord de combattre les Normands, mais il finit par accepter leur domination. Voir N. Hooper, « Edgar the Ætheling : Anglo-Saxon prince, rebel and crusader », *Anglo-Saxon England*, vol. 14, 1985, p. 197-214.

Chap. 141, 8.4 : Marguerite d'Écosse, fille d'Édouard l'Exilé et femme de Malcolm III. Voir Eileen Dunlop, *Queen Margaret of Scotland*, Édimbourg, National Museums of Scotland, 2005.

Chap. 141, 8.5 : Mathilde d'Écosse, femme de Henri I^{er} Beauclerc. Voir Lois Huneycutt, *Matilda of Scotland : a study in medieval queenship*, Woodbridge, Boydell Press, 2003 et Judith Green, *Henry I : King of England and Duke of Normandy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

Chap. 141, 8.6 : il s'agit de Mathilde, dite l'Emperesse, femme de Henri V du Saint-Empire (1081-1125) puis mariée à Geoffroy V d'Anjou. Leur fils Henri sera roi d'Angleterre, plus connu sous le nom de Henri II Plantagenêt. Marjorie Chibnall, *The Empress Matilda : Queen*

Consort, Queen Mother and Lady of the English, Londres, Basil Blackwell, 1991.

Chap. 141, 8.7 : il s'agit ici de Henri II Plantagenêt, fils de Mathilde l'Emperesse et de Geoffroy d'Anjou. On attendrait *filz l'Emperris* en non *empereur*, qui est d'ailleurs la leçon donnée par le *Brut en Prose* : *Henry le filz l'Emperris*, BNF fr. 12155 f. 109r° et *Henry le filtz Emperece*, *Brut Maxwell*, l. 2839. Il est possible que l'auteur des *Cronicques d'Engleterre* ait modifié *Emperesse* en *empereur* en raison de la phrase précédente : *Maud [...] qui en son vivant ot espousé un empereur d'Allemaigne*. Ne sachant pas que Mathilde s'était remariée, il a pu croire que Henri était le fils de l'empereur du Saint-Empire. Cette synthèse des mariages et de l'influence européenne de la lignée anglaise se retrouve un peu plus loin, au livre 5, en 187, 2 et 191, 9.

Chap. 142, 1.2 : la lacune de C peut s'expliquer par un saut du même au même entre l'initiale *ten-* de *tenoit* et *tou-* de *toute*, les lettres *e/o* et *u/n* pouvant être graphiquement assez proches.

Chap. 142, 1.2 : il s'agit peut-être de la bataille de Stiklestad qui eut lieu en 1030 et lors de laquelle Olaf (le futur saint) tenta de reprendre le trône de Norvège à Knut le Grand. Olaf fut tué au cours du combat. Voir E. Freeman, *The history of the Norman conquest*, Oxford, Clarendon Press, 1877 (3^e éd.), vol. I, p. 452-454 et Carl Phelpstead, *Holy Vikings : Saints' Lives in the Old Icelandic Kings' Sagas*, Tempe, Arizona, 2007, p. 117-156.

Chap. 142, 1-3 : sur le récit de la repentance de Knut, stylistiquement plus étoffé dans le texte de Wavrin que dans le *Brut*, voir chap. IV, p. 97 sq.

Chap. 142, 4.3 : saut du même au même sur *Benoit* en C. La mention de la dévotion de Knut envers saint Benoît et saint Edmond se trouve dans le *Brut en Prose* mais pas dans l'*Estoire des Engleis*. Voir *Brut Pagan*, note 3692 p. 229 et *Brut Marvin*, note 2833-42 p. 328.

Chap. 142, 4.4 : le nombre d'années de règne et le lieu d'inhumation (Winchester) sont tirés du *Brut* (*Brut Marvin*, l. 2849; *Brut Pagan*, l. 3706; *Brut Maxwell*, l. 2872 et BNF fr. 12155 f. 110v°).

Chap. 143, 1.1 : Harold s'empare du pouvoir effectif en Angleterre en 1035 avec l'appui de Léofric de Mercie. Il est reconnu régent par Harthacnut en 1036. Harold se proclame roi d'Angleterre en 1037. Son règne est associé à l'aveuglement et à la mort de l'Ætheling Alfred, frère d'Édouard, tous deux fils d'Æthelred le Malavisé (cet épisode est rapporté un peu plus loin dans le texte de Wavrin). Il meurt au moment où son demi-frère est sur le point de lancer sa flotte pour reprendre le royaume par les armes. Voir E. Freeman, *The history...*

op. cit., vol. I, p. 479-509.

Chap. 143, 1.2 : sur la forme *teches*, cf. Graphies n°10, p. 266 ; sur la forme *vetu*, cf. Graphies n°58, p. 274.

Chap. 143, 2.2 : Baudouin V de Flandre (1012-1067). Marié à Adèle de France, fille du roi Robert II de France, il est le beau-frère de Henri I^{er} de France. En 1060, à la mort de son beau-frère Henri I^{er}, il devient tuteur du nouveau roi Philippe I^{er}, puis seul régent de France. Il est donc l'un des plus puissants vassaux du roi de France. Guillaume de Normandie épousa sa fille Mathilde. Cf. Édouard Le Glay, *Histoire des comtes de Flandre jusqu'à l'avènement de la Maison de Bourgogne*, Paris, Comptoir des Imprimeurs-unis, 1843, p. 148-189.

Chap. 143, 3.4 : toutes les versions du *Brut*, exceptées les copies continentales, situent le lieu d'inhumation de Harold à Westminster : *Brut Marvin*, l. 2859 ; *Brut Pagan* l. 719 et *Brut Maxwell*, l. 2884. Le BNF fr. 12155 f. 111r° donne Wincestre, qui est aussi la leçon du texte de Wavrin. Cette erreur est peut-être due à un automatisme dans la copie puisque Knut et Harthacnut sont eux aussi enterrés à Winchester.

Chap. 144, 1.1 : sur l'instabilité de s final, cf. chap. VIII, p. 247.

Chap. 144, 1.1 : sur Harthacnut, voir E. Freeman, *The history of the Norman conquest*, *op. cit.*, vol. I, p. 509-530 et, plus récemment, Ian Howard, *Harthacnut : The Last Danish King of England*, Stroud, The History Press, 2008. Sur la violence perpétrée à l'encontre du cadavre de Harold, voir les textes rassemblés par Freeman, *The history...*, *op. cit.*, vol. I, App. TTT, p. 787-789. Ce motif ne se trouve pas chez Gaimar (*EE Bell*, v. 4749-4762). En effet, pour les règnes de Harold et Harthacnut, le compilateur du *Brut* ne suit plus le texte de Gaimar mais plusieurs sources différentes dont l'identification n'est pas toujours aisée. Le motif de la mutilation du cadavre a peut-être été emprunté à G. de Malmesbury (*GRA II*, 188). La légende de la table bien garnie semble, quant à elle, venir de H. de Huntingdon (*HA VI*, 20). Voir *Brut Pagan*, note 3720 p. 229 et *Brut Marvin*, note 2852-82 p. 329.

Chap. 144, 1.3 : la mention de cette église se trouve déjà dans les différentes versions du *Brut en Prose* : *Brut Marvin*, l. 2866 ; *Brut Pagan*, l. 3728 et note p. 229 ; *Brut Maxwell* l. 2891 et BNF fr. 12155 f. 111r°. Il s'agit de l'église de St Clement Danes, bâtie au IX^e siècle par les Danois sur les bords de la Tamise. L'église a été détruite de nombreuses fois mais fut à chaque fois reconstruite. L'édifice actuel se trouve au nord-est du Waterloo Bridge à Londres.

Chap. 144, 2.2 : sur Godwin, cf. Frank Barlow, *The Godwins : The Rise and Fall of a Noble*

Dynasty, Londres, Routledge, 2002.

Chap. 144, 2.3-4 : il s'agit de Gytha Thorkelsdóttir. Cependant, elle n'est pas la fille de Knut mais du chef danois Thorgil Sprakling (cf. Frank Barlow, *The Godwins : The Rise and Fall of a Noble Dynasty*, Londres, Routledge, 2002, p. 20).

Chap. 144, 2.5 : sur l'emploi du passé surcomposé, cf. Morphologie n°75, p. 292.

Chap. 145, 1.5 : le récit de ce type d'humiliation se trouve déjà chez Gaimar (*EE Bell*, v. 4763-4770) et dans le *Brut en Prose* : cf. *Brut* Maxwell, l. 2910-2916 et BNF fr. 12155 f. 111v°. Le compilateur du *Brut*, après avoir complété les règnes de Harold et Harthacnut à l'aide d'autres sources (voir chap. 143-144 chez Wavrin), retourne à l'*Estoire des Engleis* jusqu'au début du règne de saint Édouard (voir chap. 145-147 chez Wavrin).

Chap. 145, 2.3 : sur l'emploi de *ne* en contexte pleinement positif, cf. Syntaxe n°4, p. 300.

Chap. 146 : le chap. 146 des *Cronicques d'Engleterre* est légèrement remanié par rapport à son homologue du *Brut* (voir BNF fr. 12155 f. 112r°). En effet, après la décision de chasser les Danois et de faire venir Alfred Ætheling pour le couronner, le *Brut* annonce tout de suite les intentions de Godwin de faire mourir le prétendant au trône afin d'assurer la royauté à son propre fils. En plus de briser la linéarité du récit, cette information ôte tout effet dramatique puisque le lecteur est déjà mis au courant du sort d'Alfred. Le compilateur des *Cronicques d'Engleterre* a donc supprimé ce passage. Par ailleurs, le texte de Wavrin est rendu plus vivant par l'ajout de dialogues entre les messagers et Guillaume de Normandie. Ces dialogues permettent de dynamiser le récit et de dépeindre la joie des personnages, contrastant ainsi avec la sobriété et le ton quelque peu lapidaire des informations du *Brut*.

Chap. 146, 2.2 : sur la forme de présent *dient*, voir Morphologie n°71, p. 291.

Chap. 147 : à partir de ce point et jusqu'au chap. 156, c'est-à-dire tout le règne d'Édouard le Confesseur, le texte de Wavrin apparaît comme étant une compilation de passages tirés tantôt du *Brut en Prose*, tantôt de la *Grande Chronique de Normandie*. Pour un aperçu des différents épisodes et leur organisation, voir chap. V, p. 143 sq. Le chapitre 147 est encore entièrement tiré du *Brut*, avec les remaniements stylistiques habituels.

Chap. 147, 1-2 : les deux premiers paragraphes, au discours directs, sont propres au texte de Wavrin. Le *Brut* est ici bien plus lapidaire (BNF fr. 12155 f. 112v°).

Chap. 147, 2.4 : le verbe *establirai*, qui dépend de *je vous prometz*, n'est pas introduit par la conjonction *que* comme on pourrait s'y attendre. Voir Syntaxe n°41, p. 314.

Chap. 147, 3 : le chapitre culmine avec la mise à mort du frère d'Édouard sur les ordres de

Godwin. Voir en premier lieu E. Freeman, *The history...*, *op. cit.*, p. 490-501 et App. SSS p. 779-787. Il est intéressant de noter que, dans le texte de Gaimar (*EE Bell*, v. 2897-2932) et dans le *Brut en Prose* (et donc dans les *Cronicques d'Angleterre*), la mort du frère d'Édouard est complètement mise sur le compte de la perfidie de Godwin. Cet épisode se trouve ainsi détaché du règne de Harold Pied-de-Lièvre (il est même déplacé après le règne de Harthaknut) alors que c'est à cette période qu'il a dû se produire, comme on le trouve dans la tradition historiographique normande : *RR Holden*, II, v. 4619-4752 et III, p. 144-145 et Arsenal 4095 f.87r°. L'épisode est situé après la mort de Knut (*ca* 1036). Profitant des troubles liés à la succession, Alfred veut tenter de prendre la couronne par la force et lance une flotte contre l'Angleterre. L'expédition est un désastre, Alfred est capturé et mis à mort par Godwin sous les yeux de Harold Pied-de-Lièvre. Les deux traditions ont donc une connotation assez différente. Voir *Brut Pagan*, note p. 229-230 et *Brut Marvin*, note p. 329-330. L'horreur du supplice infligé à Alfred n'est visiblement pas gratuite. A. Bell avait déjà fait remarquer que ce luxe de cruauté trouvait un parallèle dans la saga de Njal le Brulé (*EE Bell*, p. 262) et pourrait donc être le maintien d'une vieille tradition germanique. Ce motif a été étudié plus en détail par Thomas D. Hill, « The Evisceration of Bróðir in 'Brennu-Njáls Saga' », *Traditio*, 37, 1981, p. 437-444.

Chap. 147, 4.2 : le pluriel *furent* se comprend par l'idée de grand nombre véhiculée par toute la communauté.

Chap. 147, 4.3 : la comparaison avec la trahison de Eldrit de Scutaton figure déjà dans le *Brut* (BNF fr. 12155 f. 113v°).

Chap. 147, 4.4 : la conjonction *que* introduisant la complétive rattachée aux deux verbes coordonnés, *ordonnerent et furent publier*, est exprimée deux fois, cf. Syntaxe n°43, p. 315.

Chap. 148 : le chap. 148 relatant le départ d'Édouard pour l'Angleterre et son couronnement est lui aussi emprunté au *Brut* (BNF fr. 12155 f. 113v°).

Chap. 148, 1.3 : saut du même au même sur Alured en P1, cf. Tradition textuelle n°12, p. 213.

Chap. 149 : à partir de ce point, le *Brut* ne suit plus le texte de Gaimar mais s'inspire visiblement d'un texte relatant la vie de saint Édouard. Il pourrait s'agir de la *Vita Sancti Edwardi* d'Ælred de Rievaulx, dans laquelle se trouvent déjà les différents miracles évoqués dans le *Brut* (*The Life of Saint Edward, King and Confessor*, éd. et trad. Jerome Bertram, Londres, Saint Austin Press, 1999). Il est toutefois possible que l'auteur du *Brut* ait pu tirer ces in-

formations d'un autre texte sur la vie de saint Édouard, les miracles rapportés comptant parmi les plus populaires de la vie du souverain. Au moins trois autres textes auraient pu lui apporter les détails dont il s'est inspiré : un vie de saint Édouard en anglo-normand composée par un moine de Barking (*La vie d'Édouard le confesseur, poème anglo-normand du XII^e siècle*, éd. Östen Södergård, Uppsala, Almqvist och Wiksells, 1948); *La Estoire de Seint Edward le rei* par Matthieu Paris, premier tiers du XIII^e siècle (*La Estoire de Seint Edward le rei*, éd. Kathryn Young Wallace, Londres, Anglo-Norman Texts Society, 1983); enfin, la *Vita Æwardi*, texte qui aurait été commandé par Edith, la femme d'Édouard. Cette composition est datée des années 1070. Elle n'est conservée que dans un seul ms., British Library Harley 526, réalisé aux environs de 1100 (voir *The Life of King Edward who Rests at Westminster Attributed to a Monk of Saint-Bertin*, éd. Frank Barlow, Oxford, Clarendon Press, 1992, 2^e éd.). Voir *Brut* Marvin, note p. 330 et *Brut* Pagan, note p. 230. Le texte de Wavrin reproduit, de manière plus romanesque, les informations tirées du *Brut*. Par ailleurs, le compilateur des *Cronicques d'Engleterre* adjoint à cette première série de miracles un autre groupe de motifs, qui proviennent quant à eux de la *Grande Chronique de Normandie* : notamment le vœu de pèlerinage à Rome (chap. 151) et la mort de Godwin (fin du chap. 152). Pour un aperçu plus précis de l'organisation des différents épisodes, voir chap. V, p. 143 sq.

Chap. 149, 1.1-2 : le groupe *en son retour doncques* sert de reprise au complément de temps débuté plus haut (*ainsy comme le bon roy retournoit...*) et interrompu par plusieurs subordonnées.

Chap. 149, 1.3 : *moult priveement* peut porter sur *donna* ou sur *portoit*. Le *Brut en Prose* tendrait à indiquer que *priveement* se rapporte plutôt au verbe *donner* : *Il prist l'annel de son doy priveement que nul homme ne l'apperceut* (BNF fr. 12155 f. 114r^o). Il faudrait donc comprendre le texte de Wavrin comme 'il lui donna discrètement un anneau qu'il portait à son doigt', d'où la ponctuation adoptée.

Chap. 150 : le chap. 150 est essentiellement une version amplifiée stylistiquement d'un chapitre du *Brut* (BNF fr. 114r^o-115v^o). Seul le dernier paragraphe est tiré de la *Grande Chronique de Normandie* (voir note 150, 7).

Chap. 150, 1.1 : il y a ici rupture dans la construction de la phrase puisque *sceut* a deux compléments de nature différente : un substantif (*la grant humilité...*) et une complétive (*et que sur toutes choses...*).

Chap. 150, 4.3 : Benerick de Conventre est une graphie particulière pour Léofric de Mercie,

l'un des plus grands seigneurs d'Angleterre après le roi (pour l'identification de ce personnage, voir *Brut* Marvin, note p. 330). Il était seigneur de la ville de Coventry, située dans la région des West Midlands, à proximité de Birmingham. Son nom est surtout lié à celui de sa femme, Lady Godiva. La proposition de Benerick destinée à éviter que Godwin ne soit traîné en justice rappelle fortement la tradition germanique du *wergeld*. Il s'agissait, dans l'ancien droit coutumier germanique, d'une somme d'argent demandée en réparation à une personne coupable d'un meurtre ou d'un autre crime grave. Choisir ce parti montre en effet la sagesse du comte puisqu'il permet de reconnaître la culpabilité de Godwin sans passer par un jugement traditionnel qui aurait pu mener à son exécution pour trahison.

Chap. 150, 6.3 : cette phrase est en contradiction avec la mort violente de Godwin telle qu'elle est rapportée un peu plus loin en 152, 3. Il s'agit d'un des rares cas de faux raccord dû à la combinaison de deux sources contradictoires : le *Brut en Prose* (pour la phrase dont il est question) et la *Grande Chronique de Normandie* (pour le récit de la mort violente). Voir la note correspondante un peu plus bas. Ce type de contradiction dans la narration est très rare, nous n'en avons relevé qu'un seul autre exemple étudié dans l'introduction, chap. V, p. 309 sq.

Chap. 150, 7 : ce paragraphe ne provient pas du *Brut* mais de la *Grande Chronique de Normandie*, voir par exemple Arsenal 4095 f. 96r°. L'épisode se situe dans la *GCN* juste avant le récit du vœu de saint Édouard. Le déroulement correspond également à celui du texte de Wavrin. Le récit du voyage de Guillaume en Angleterre remonte à Wace, voir *RR* Holden, II, v. 5397-5412 et III, p. 147.

Chap. 151 : comme signalé dans la note précédente, ce chapitre est entièrement tiré de la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 97r° sq.). La *GCN* suit le récit de Wace (*RR* Holden, II, v. 5465-5502). La source de Wace pourrait être ici Ælred de Rievaulx. À moins qu'il n'ait eu recours à l'une des versions de la vies de saint Édouard citées dans la note au chap. 149.

Chap. 151, 2.4-5 : saut du même au même sur *son* en P1, cf. Tradition textuelle n°13, p. 214.

Chap. 151, 3.3 : il s'agit de l'abbaye de Westminster, qui fut érigée sur l'île de Thorn Ey située sur la Tamise. Wace en donne l'étymologie dans le *Roman de Rou* :

« *Zornee* por ço l'apelon
Que d'espines i out foison
E que l'eve alout environ.

Ee est isle, zorn est espine. » (RR Holden, II, v. 5510-5515 et III, p. 148). Cette explication est passée dans la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 97v°) et, de là, dans les *Cronicques d'Engleterre*.

Chap. 152 : le chap. 152 regroupe des passages tirés tantôt du *Brut en Prose*, tantôt de la *Grande Chronique de Normandie* :

1) Le naufrage de la flotte danoise est tiré du *Brut* (BNF fr. 12155 f. 116r°). La source pourrait être Ælred de Rievaulx. Toutefois, sa *Vita Sancti Edwardi* ne donne pas de nom au roi danois. Swen ne renvoie à aucun personnage historique connu. Il n'y eut d'ailleurs aucune flotte réputée avoir fait naufrage au large de l'Angleterre sous le règne d'Édouard (voir *Brut* Marvin, note p. 331).

2) La transformation de l'hostie en enfant dans les mains du prêtre se trouve à la fois dans le *Brut en Prose* (BNF fr. 12155 f. 116r°) et dans la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 89r°). Il n'est pas possible de déterminer lequel des deux textes a été suivi ici par le compilateur des *Cronicques d'Engleterre*. Au sujet du motif, voir l'article de Marcello Angheben sur l'association du prêtre officiant à la Vierge, « La Vierge à l'Enfant comme image du prêtre officiant », *Codex Aquilarensis*, n°28, 2012, p. 29-74. Pour les références aux autres vie de saint Édouard contenant ce motif, voir *Brut* Marvin, p. 331.

3) La mort de Godwin est tirée de la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 89r°). Cet épisode figure sous une forme assez proche chez Ælred de Rievaulx qui pourrait être ici la source de Wace (RR Holden, II, v. 5451-5456 et III, p. 148).

Chap. 152, 1.1 : les deux jambages de la séquence *ii* ont pu être lus *v* par le copiste, provoquant le passage *oioit* > *avoit*.

Chap. 152, 3.3 : le relatif *que* développe ici un complément de temps, 'jusqu'au dîner où...', cf. Ménard, §71.

Chap. 153-154 : les chap. 153-254 sont tirés de la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 98r° sq.). La *GCN* suit elle-même le texte de Wace (RR Holden, II, v. 5453-5724 et III, p. 148-149). Ces deux chapitres relatent le voyage de Harold en Normandie et comment il fut contraint de prêter serment de laisser la couronne d'Angleterre au duc Guillaume à la mort de saint Édouard. Une version plus lapidaire du même épisode se trouve également dans le *Brut* (BNF fr. 12155 f. 119r° ; voir *Brut* Marvin, note p. 332 et *Brut* Pagan, note p. 231). Pour une confrontation des deux textes, voir chap. V, p. 131 sq.

Chap. 153, 1.1 : la leçon donnée par P1, P2, P4, L et C présente une lacune. Le texte de P3 et V

n'est visiblement pas la leçon d'origine mais une tentative de correction propre à ce groupe. La faute remontant probablement à l'auteur, nous avons considéré ce passage comme un *locus desperatus* et ne sommes pas intervenu. Voir chap. IV, n°1, p. 116 et Politique éditoriale n°1, p. 256. Nous avons ainsi pu identifier six passages supplémentaires qui présentent une faute remontant à l'archétype ou à l'auteur : 159, 2.1 ; 200, 2.1 ; 204, 2.2 ; 206, 5.1 ; 209, 3.1-2 et 209, 3.3-4.

Chap. 153, 2.1 : sur le passé surcomposé, cf. 144, 2.5.

Chap. 153, 2.6 : sur cet accord entre P1 et V, cf. Tradition textuelle n°8, p. 229.

Chap. 153, 3.2 : le texte de Wavrin a hérité ce toponyme de la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095, f. 98v°), elle-même tributaire du texte de Wace qui donne la forme *Alne* (RR Holden, II, v. 5664). Il s'agit de l'Eaulne, rivière du pays de Caux en Seine-Maritime.

Chap. 154, 2.1 : saut du même au même sur *relique* en L.

Chap. 155 : le chap. 155, répondant au 149, est tiré du *Brut* (BNF fr. 12155 f. 116v°-118r°).

Chap. 155, 1.1 : sur la forme *quelz*, voir Chap. VIII n°25, p. 248.

Chap. 155, 3.1 : les formes *lieus*, *lieux* ou *lieuz* sont bien attestées par le DMF.

Chap. 156 : pour le récit de la maladie et de la mort de saint Édouard, le compilateur des *Cronicques d'Engleterre* a combiné les chapitres équivalents du *Brut* (BNF fr. 12155 f. 118r°) et de la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 99r°-100v°). Pour un examen plus détaillé de la composition de ce chapitre, voir chap. V, p. 143 sq.

Chap. 156, 1.3 : l'omission de *aultres* en P1 peut résulter d'un saut du même au même sur la finale *es de aultres* et de *ennees*. Sur cette forme, voir Graphies n°8, p. 266.

Chap. 156, 2.3 : la variante *qui* confirme que la leçon *quil* donnée par P1 est à interpréter comme le relatif sujet pluriel.

Chap. 156, 2.6 : sur l'expression du regret, cf. Syntaxe n°56, p. 320.

Chap. 156, 3.1 : sur l'absence de répétition de la conjonction *que*, cf. Syntaxe n°41, p. 314.

Chap. 156, 3.4 : sur la forme *descharge*, cf. Graphies n°1, p. 265.

Chap. 156, 6.2 : la dernière partie de la phrase ne figure ni dans le *Brut en Prose* (*Brut* Maxwell, l. 3100 et BNF fr. 12155 f. 118v°) ni dans la *Grande Chronique de Normandie*.

Chap. 157 : le couronnement de Harold et la description de la bataille de Stamford Bridge sont tirés du *Brut en Prose* (BNF fr. 12155 f. 118v°-120r°). Le paragraphe 157, 1.1 contient le début du chapitre, notamment le soutien de certains barons à Edgar Ætheling, fils d'Édouard l'Exilé (voir *Brut* Marvin, note p. 332 et *Brut* Pagan, note p. 231). Edgar eut en effet quelques

prétentions au titre de roi d'Angleterre, mais il n'eut jamais ni les appuis ni les moyens de mener à bien son projet. Voir Nicholas Hooper, « Edgar the Atheling : Anglo-Saxon prince, rebel and crusader », *Anglo-Saxon England*, 14, 2007, p. 197-215. Par ailleurs, le compilateur des *Cronicques d'Engleterre* a choisi de ne pas rapporter l'épisode du serment de Harold qui figure à cet endroit du récit dans le *Brut* (cf. note au chap. 153-154). Les paragraphes 157, 1.2 et 157, 2 correspondent à la fin du chapitre dans le *Brut* (voir note suivante).

Chap. 157, 1.3 : il s'agit de Harald le Sévère et de la bataille de Stamford Bridge. Cette partie des *Cronicques d'Engleterre* suit le *Brut en Prose* (BNF fr. 12155 f. 119v° ; voir *Brut* Marvin, note p. 332 et *Brut* Pagan, note p. 231), mais à partir du chap. 158, Wavrin utilise la *Grande Chronique de Normandie*. C'est ainsi que la bataille de Stamford Bridge se trouve racontée 2 fois : l'une au chap. 157 et l'autre au chap. 162 (voir chap. V, p. 135 sq.).

Chap. 158 : le paragraphe 158, 1.1 est une phrase de transition due au compilateur des *Cronicques d'Engleterre*. Toutefois, à partir de 158, 1.2, le texte de Wavrin suit celui de la *Grande Chronique de Normandie* jusqu'à la fin du récit de la conquête de l'Angleterre, c'est-à-dire jusqu'à la fin du livre 4.

Chap. 158, 1-2 : la description du duc en train d'essayer un arc, l'arrivée du messager et la longue description de la colère de Guillaume se trouvent déjà chez Wace (*RR* Holden, II, v. 5841-5908 et III, p. 150). Voir Arsenal 4095 f. 100v°-101r°. En revanche, la précision sur le parc de *Rouvray* ne se trouve que dans la *GCN*.

Chap. 158, 2.3 : sur cette correction, voir chap. VIII, n°4, p. 250.

Chap. 158, 2.5 : sur la forme *pajuré*, cf. *Graphies* n°58, p. 274.

Chap. 158, 3.1-3 : Guillaume Fitz Osbern fut l'un des plus proches compagnons du duc de Normandie et joua un rôle décisif dans la conquête de l'Angleterre. Le duc Guillaume remercia son vassal à la hauteur de ses services puisqu'il lui octroya l'île de Wight, les domaines royaux du Herefordshire et du Gloucestershire, de nombreuses seigneuries dans ces deux comtés plus l'Oxfordshire, et d'autres dans le Berkshire, le Dorset, le Wiltshire et le Worcestershire, faisant de Fitz Osbern l'un des plus puissants barons de son époque. Voir *RR* Holden, II, v. 5909-5924 et Arsenal 4095 f. 101r°.

Chap. 158, 3.1 : *demeurer en qn* a ici le sens de 'dépendre de qn'. La loc. *se en vous ne demeure* pourrait donc se traduire par 'si cela ne tient qu'à vous' (cf. glossaire).

Chap. 158, 3.2 : sur ce proverbe, cf. *Lexique* n°4, p. 327.

Chap. 158, 3.4 à 4.2 : cette première série de messages et le défi lancé à Harold se trouvent

chez Wace sous une forme plus développée (*RR Holden*, II, v. 5925-5954). Il est notamment question de l'expulsion des Normands vivant sur le sol anglais, détail qui a disparu de la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 101v°).

Chap. 158, 4.3 : l'auteur de la *GCN* a laissé de côté les v. 5955-5978 qui rapportent la réaction de Guillaume après la réponse de Harold et sa décision de conquérir l'Angleterre. Le texte passe directement à la réunion des proches de Guillaume. Le texte de Wace est ici beaucoup plus développé sur la généalogie des différents personnages (*RR Holden*, II, v. 5979-6008). Le compilateur de la *GCN* a choisi de ne conserver que le nom des amis proches de Guillaume sans détailler leur généalogie (Arsenal 4095 f. 101v°). On compte les deux demi-frères de Guillaume (issus du mariage de leur mère avec Herluin de Conteville), Odon de Bayeux et Robert de Mortain ; Robert d'Eu, qui sera toujours un fidèle soutien au Conquérant (il participa aux côtés du duc à la bataille de Mortemer, en 1054. Il fit également partie des commandants normands qui taillèrent en pièces l'armée française commandée par Eudes, frère du roi Henri I^{er} de France) ; Roger de Montgomery, qui fut premier comte de Shrewsbury à partir de 1074 et père de Robert de Bellême ; Guillaume Fitz Osbern mentionné plus haut ; Gautier Giffard, lui aussi aux côtés du duc dès la bataille de Mortemer, enfin, Roger de Vieilles, c'est-à-dire Roger de Beaumont, dit le barbu. La ville prendra le nom de Beaumont-le-Roger en son honneur. Voir James Planché, *The Conqueror and his Companions*, Londres, Tinsley Brothers, 2 vols., 1874.

Chap. 158, 4.4-7 : la réponse des seigneurs réunis par Guillaume se trouve déjà chez Wace (*RR Holden*, II, v. 6009-6032) mais a été légèrement remaniée dans la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 101v°). Ainsi, le tour proverbial avec l'*escot* ne se trouve pas chez Wace. L'*escot* désigne ici la 'part de chaque convive pour un repas pris en commun'. Celui qui a payé sa place a donc le droit de s'asseoir à table. Le proverbe pourrait être traduit par 'qui paye sa part doit recevoir son dû'. Cependant, cette sentence ne se trouve dans aucun des principaux recueils de proverbes. Voir Lexique n°5, p. 327.

Chap. 158, 5-8 : les quatre paragraphes suivants décrivent la réunion des états de Normandie afin de décider ou non de la conquête de l'Angleterre. L'intervention décisive de Guillaume Fitz Osbern se trouve déjà chez Wace (*RR Holden*, II, v. 6033-6138) et chez certains chroniqueurs anglais (*RR Holden*, III, p. 150-151). Voir Arsenal 4095 f.1 02r°-103r°.

Chap. 158, 5.3 : sur la valeur adversative du ligament *et sy*, voir Syntaxe n°1, p. 299.

Chap. 159, 1.1 à 2.1 : la description des différents soutiens et du rassemblement de l'armée

est plus développée chez Wace (*RR Holden*, II, v. 6139-6180). La *GCN* (Arsenal 4095 f. 103r°) a conservé le nombre de navires d'Odon de Bayeux (v. 6163-64), de l'évêque du Mans (v. 6165-67) et la liste *Bretons, Manceaulz, Angevins, ceulz de Boulongne et de Pontieu* (v. 6171-74).

Chap. 159, 1.2 : il y a à cet endroit une rupture de construction avec, d'une part, une interrogative indirecte suivant le verbe *demander* et, d'autre part, une complétive qui impliquerait plutôt un verbe comme *dire*, du type *leur demanda se... et [leur dit] que...*

Chap. 159, 2.1 : sur cette correction, cf. Politique éditoriale n°7, p. 260.

Chap. 159, 2.3 : sur cette variante, voir chap. VIII n°3, p. 234.

Chap. 159, 2.2 à 159, 3 : pour les négociations avec le roi de France, voir *RR Holden*, II, v. 6181-6248 et Arsenal 4095 f. 103v°. La précision topographique Saint-Grenier en Beauvoisin se trouve déjà chez Wace (v. 6185).

Chap. 159, 4 : le paragraphe suivant traite de la tentative de négociation (elle aussi infructueuse) auprès du comte de Flandre. Il s'agit ici de Bauduin V, dont Guillaume a épousé la fille Mathilde. Il est à ce titre le beau-père et non le beau-frère du Conquérant, comme cela est indiqué en 159, 4.1. Cette erreur remonte à Wace (v. 6283-84). A. Holden souligne que les négociations entamées avec le roi de France et le comte de Flandre ne se trouvent que chez Wace (*RR Holden*, III, p. 151).

Chap. 159, 5 : enfin, Guillaume sollicite le soutien du pape pour son entreprise (*RR Holden*, II, v. 6293-6328 et Arsenal 4095 f. 104r°). Le don du gonfanon se trouve dans de nombreuses chroniques tant de tradition normande qu'insulaire, mais l'anneau semble être un trait propre au texte de Wace (voir *RR Holden*, III, p. 151). L'apparition de la comète en 159, 5.4-5 (comète de Halley) est un motif célèbre de la tapisserie de Bayeux ainsi que des différentes chroniques ayant traité de la bataille de Hastings.

Chap. 160, 1-2 : le récit du rassemblement de l'armée est plus concis dans la *GCN* que chez Wace. Comparer *RR Holden*, II, v. 6329-6416 et Arsenal 4095 f. 104v°.

Chap. 160, 2 : la phrase *comme aucunes escriptures tesmoignent* se trouve déjà dans la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 105r°) ainsi que dans le *Roman de Rou* de Wace (*RR Holden*, II, v. 6428-6431 et III, p. 151). *L'antor*, chez Wace, est Guillaume de Jumièges auquel est emprunté le chiffre de 3000 navires. Voir éd. Jean Marx, p. 134. Dans la *GCN*, les *aucunes escriptures* pourraient renvoyer au *Roman de Rou* dans lequel Wace, à côté du chiffre tiré de G. de Jumièges, avance le chiffre de 696 navires, qu'il tiendrait de son père (v. 6423-6425). Deux questions se posent alors, pourquoi l'auteur de la *GCN* n'a-t-il

pas conservé le chiffre de 3000 navires ? Comment est-on passé de 696 navires chez Wace à 896 dans le texte de Wavrin ?

Chap. 161, 1 : l'attente à Saint-Valery-sur-Somme, l'exposition des corps saints, les prières et le vent miraculeux sont des motifs plus développés dans la *GCN* (Arsenal 4095 f. 105r°) que dans le texte de Wace (*RR Holden*, II, v. 6435-6464). Ce dernier insiste surtout sur la traversée, avec notamment la description de la lanterne accrochée au mât du navire du duc (*RR Holden*, III, p. 151), détail qui n'a pas été conservé par le compilateur de la *GCN*.

Chap. 161, 2 : la scène du débarquement, avec l'ordre dans lequel les troupes descendent des navires et la construction des trois châteaux, a été considérablement abrégée par le compilateur de la *GCN* à partir du texte de Wace (comparer Arsenal 4095 f. 105v° et *RR Holden*, II, v. 6465-6534).

Chap. 161, 3-4 : les deux derniers paragraphes relatent trois anecdotes (deux pour le §3 et une pour le §4). Dans le texte de Wace, les deux anecdotes du §3 (v. 6573-6592) viennent après celle du §4 (v. 6535-6572). Le compilateur de la *GCN* a donc interverti l'ordre des épisodes (Arsenal 4095 f. 105v°-106r°).

Chap. 161, 3.1-2 : le premier incident du §3 relate la chute de Guillaume lors du débarquement (*RR Holden*, II, v. 6573-6582). La source est sans doute G. de Malmesbury (*GRA*, III, 238) : *In egressu navis pede lapsus, eventum in melius commutavit, acclamante sibi proximo milite*, « *Tenes, inquit, Angliam, comes, rex futurus!* ». Cet épisode pourrait avoir une origine littéraire, s'inspirant des paroles de César lors de son débarquement en Afrique : *prolapsus etiam in egressu navis, verso ad melius omine* : « *Teneo te, inquit, Africa!* » (Suétone, *Vie de César*, LIX). L'épisode est également rapporté par Dion Cassius, XLII, LVIII. Voir *RR Holden*, III, p. 152 et E. Freeman, *The History...*, *op. cit.*, III, p. 271, note 5.

Chap. 161, 3.3-4 : l'épisode de la poignée de chaume (*RR Holden*, II, v. 6583-6592) remonte au *Roman de Rou* mais n'a pas de parallèle dans les sources latines. Voir Freeman, *The History...*, *op. cit.*, III, p. 271.

Chap. 161, 4.2-4 : le récit de la noyade du devin (*RR Holden*, II, v. 6535-6572), repris par la *GCN*, n'a lui aussi pas d'équivalent dans les chroniques en latin. Le proverbe n'est pas exactement le même chez Wace :

« Fols est qui se fie en devin

Qui d'altrui ovre set la fin

E terme ne set de sa vie,

D'altrui prent garde e sei oblie »

Sur ce proverbe, cf. Lexique n°6, p. 327.

Chap. 162, 1 : l'ordre de mettre le feu aux navires a été repris au texte de Wace (*RR Holden*, II, v. 6593-6598) par le compilateur de la *GCN* (Arsenal 4095 f. 106r°). Cette information semble être propre au *Roman de Rou* (*RR Holden*, III, p. 152).

Chap. 162, 2 : le compilateur de la *GCN* a laissé de côté la scène décrivant un noble anglais assistant au débarquement caché derrière un rocher (*RR Holden*, II, v. 6617-6644) et passe directement à la bataille de Stamford Bridge (v. 6645-6682 et Arsenal 4095 f. 106v°). Dans le texte de Wavrin, la bataille de Stamford Bridge se trouve racontée deux fois : l'une au chap. 157 (voir note 157, 1.3) et l'autre ici même.

Chap. 163, 1.1 à 163, 2.2 : pour la scène du messenger avertissant Harold de l'arrivée des Normands, comparer *RR Holden*, II, v. 6683-6710 et Arsenal 4095 f. 106v°. Dans la *GCN*, le compilateur a ajouté le chiffre de 800 navires, qui est également passé dans le texte de Wavrin. Ce chiffre peut provenir des 896 navires cités en 160, 3.

Chap. 163, 2.3 : la scène dans laquelle un baron anglais essaye de dissuader Guillaume de mener un affrontement direct contre Harold se trouve déjà chez Wace, voir *RR Holden*, II, v. 6711-6740 et Arsenal 4095 f. 107r°.

Chap. 163, 2.4 : *Mais un hault baron du país, qui moult amoit le duc Guillaume, [...] Guillaume respondy...* : saut du même au même sur *Guillaume* en C.

Chap. 163, 3 et chap. 164 : le moine portant le nom de Huon Margot se trouve déjà chez Wace, voir *RR Holden*, II, v. 6757-6764 et III, p. 152-153. Le nom a été repris par la *GCN* et, de là, est passé dans le texte de Wavrin.

Chap. 165, 1-3 : le chapitre 165 rassemble une matière importante issue, *via* la *Grande Chronique de Normandie*, du texte de Wace. On compte d'abord une scène avec le messenger de Harold et le rassemblement des troupes anglaises (165, 1-3), les conseils de Gyrth à Harold (165, 4 à 165, 5.4), la querelle entre Harold et son frère Gyrth (165, 5.5 à 165, 7.2) et la capture des deux espions anglais par Guillaume (165, 7.3 à 165, 8). Pour ce qui est du messenger de Harold (*RR Holden*, II, v. 6811-6900), la mention de la maîtrise du français par le messenger (*qui bien parloit le langage françois*) remonte au texte de Wace (v. 6812) et a été reprise dans la *GCN* (Arsenal 4095 f. 107v°). Le tour proverbial (*serment par contrainte ne fait à tenir*) ne se trouve pas chez Wace mais a été introduit par le compilateur de la *GCN* (cf. Lexique n°7, p. 328). Sur l'emploi du subjonctif *ost* en 165, 1.3, cf. Syntaxe n°55, p. 320. Le cadeau offert

par Guillaume au messager change d'un texte à l'autre. Wace ne parle que de *cheval et dras* (v. 6888), le compilateur de la *GCN* parle d'*un coursier, une robe et .xl. florins* (Arsenal 4095 f. 108r°), enfin, le texte de Wavrin donne *un cheval de pris et une robe de quarante escus d'or* (165, 3.1). On peut également noter que l'énumération en 165, 3.3 des villes et des comtés qui répondent à l'appel de Harold a été introduite par le compilateur de la *GCN* (Arsenal 4095 f. 158r°) à partir d'un passage ultérieur du *Roman de Rou* (v. 7700-7744).

Chap. 165, 3.4 : sur l'instabilité de *s* final, cf. chap. VIII, p. 247.

Chap. 165, 4 à 165, 5.4 : pour ce qui est des conseils de Gyrrh et de la description du positionnement de l'armée anglaise, voir *RR Holden*, II, v. 6901-6972 et III, p. 153. Le compilateur de la *GCN* est moins prolix dans les discours des personnages mais a conservé le fond de la narration (Arsenal 4095 f. 108v°). La mention de *l'Abaye de la bataille* en 165, 5.3 remonte au texte de Wace (v. 6965-6966). En 1070, le pape Alexandre II ordonna aux Normands de faire pénitence pour avoir tué tant de gens lors de la conquête de l'Angleterre. Aussi, Guillaume le Conquérant s'engagea-t-il à construire une abbaye là où la bataille de Hastings avait eu lieu, avec le maître-autel de son église à l'endroit même où le roi Harold était tombé, le samedi 14 octobre 1066. L'édifice fut commencé de son vivant, mais il mourut avant la fin des travaux. L'église fut achevée vers 1094 et consacrée sous le règne de son fils Guillaume le Roux.

Chap. 165, 5.8 : sur cette correction, voir chap. VIII n°4, p. 255.

Chap. 165, 5.5 à 165, 7.2 : le compilateur de la *GCN* a supprimé la description de la première nuit où les deux armées se font face (v. 6973-6982 dans le *Roman de Rou*) pour passer directement à la proposition de Harold d'aller espionner l'armée normande : *Quant il eut ce fait, il dist à Guert, son frere, que...* (Arsenal 4095 f. 108v°). Le compilateur des *Cronicques d'Engleterre* a mis ce passage au discours direct. Le passage où les deux frères en viennent aux mains (v. 6983-7076) n'a pas d'équivalent ailleurs (*RR Holden*, III, p. 153). Voir Freeman, *The History...*, *op. cit.*, III, p. 298-299, App. KK.

Chap. 165, 7.3 à 165, 8 : l'épisode de la capture des deux espions se trouve chez Wace (*RR Holden*, II, v. 7077-7110) et a été repris par le compilateur de la *GCN* (Arsenal 4095 f. 109r°). Wace a peut-être trouvé cette anecdote chez G. de Malmesbury (*GRA*, III, 239). Une histoire similaire se trouve chez Hérodote, VII, 146. Deux espions grecs sont capturés par Xerxès qui, au lieu de les exécuter, leur fait visiter son camp et les libère afin qu'ils puissent témoigner de la puissance des Perses et ainsi briser le moral des troupes grecques.

Voir *RR Holden*, III, p. 153 et *Freeman, The History...*, *op. cit.*, III, p. 298.

Chap. 165, 7.3 : saut du même au même sur *l'ost des Northmans* en L.

Chap. 165, 7.4 : sur l'emploi du subjonctif après *comme*, cf. *Syntaxe n°37*, p. 312.

Chap. 166 : *RR Holden*, II, v. 7111-7130 et Arsenal 4095 f. 109v°. Les trois propositions du duc Guillaume et la réponse de Harold sont adaptées presque mot pour mot du texte de Wace. Un passage équivalent se trouve également chez G. de Malmesbury (*GRA*, III, 240), voir *RR Holden*, III, p. 154 et *Freeman, The History...*, *op. cit.*, III, p. 299, App. GG.

Chap. 166, 1.3 : saut du même au même sur *vous lui* en V.

Chap. 167, 1 à 167, 3 : la *GCN* (Arsenal 4095 f. 110r°), et le texte de Wavrin à sa suite, suit de près le poème de Wace (*RR Holden*, II, v. 7131-7216). On trouve la même description de la progression du duc, accompagné de 20 cavaliers (v. 7163), eux-mêmes suivis de 100 (v. 7168), puis de 1000 autres (7171). Guillaume envoie ensuite un messenger à Harold. La chronique de Wavrin est ici le seul texte à parler de *blancq moisne*, ce qui rattache le religieux à l'ordre cistercien (par opposition aux bénédictins, habillés de noir). Cette précision serait toutefois anachronique puisque l'ordre cistercien n'existe que depuis la fondation de l'abbaye de Cîteaux par Robert de Molesme en 1098. La mention du *blancq moisne* ne se trouve pas dans la *Grande Chronique de Normandie*. Cette précision peut s'expliquer par le principe de clarté que s'efforce de suivre le narrateur. En effet, le lecteur attentif peut se demander de quel moine l'histoire veut parler. L'auteur anticipe donc cette interrogation en précisant l'ordre auquel le religieux appartient (voir p. 169). La proposition de division du territoire ainsi que la menace de l'excommunication sont présents depuis le texte de Wace jusqu'au texte de Wavrin. La mention de la bulle pontificale (167, 3.6) semble cependant propre aux *Cronicques d'Engleterre*. On trouve en effet dans la *GCN* : *tous ceulx qui le soustiennent et acompaignent sont excommuniez de la bouche et auctorité du pape* (Arsenal 4095 f. 111r°).

Chap. 167, 1.1 : le copiste du ms. L semble être le seul à avoir noté l'incohérence. À ce moment, Guillaume n'est encore que duc de Normandie et non roi d'Angleterre.

Chap. 167, 2.2 : saut du même au même sur *sievyrent* en P3.

Chap. 167, 3.6 : sur le phénomène d'asymétrie dans le système hypothétique, cf. *Syntaxe n°57*, p. 321 ; sur cette correction, cf. *Tradition textuelle n°34*, p. 225.

Chap. 167, 4-5 : la longue réponse de Gyrrh, qui fait également office de harangue à l'armée anglaise, est adaptée du *Roman de Rou* par le compilateur de la *GCN* (comparer *RR Holden*, II, v. 7217-7312 et Arsenal 4095 f. 111r°-v°). La place importante accordée au frère de Harold

est un héritage du *Roman de Rou* et ne se trouve nulle part ailleurs. A. Holden suspectait l'influence d'une tradition anglaise particulière au sujet de ce personnage (*RR Holden*, III, p. 154).

Chap. 167, 4.3 : sur la valeur de *quant*, cf. Syntaxe n°48, p. 318.

Chap. 168, 1.2 : Wace rapporte ici plusieurs expressions de table en langue anglo-saxonne (*RR Holden*, II, v. 7381-7486) qui n'ont pas été conservées par le compilateur des *Croniques d'Engleterre*, mais se trouvent dans la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 112r°). Cette description n'est pas courante dans les textes historiographiques, elle a peut-être été inspirée à Wace par G. de Malmesbury, *GRA*, III, 240 (*RR Holden*, III, p. 154).

Chap. 168, 1.3-7 : la description de l'attitude pieuse des Normands est un lieu commun de l'historiographie anglo-normande. Voir *RR Holden*, II, v. 7336-7360 (Arsenal 4095 f. 112r°). On retrouve la mention du vœu des Normands de ne pas manger de chair le samedi, ainsi que le prêche d'Odon de Bayeux. Toutefois, le chroniqueur de la *GCN* n'a pas conservé le nom de l'évêque de Constance (v. 7349).

Chap. 168, 2-5 : la longue harangue de Guillaume à ses troupes a été adaptée du texte de Wace (*RR Holden*, II, v. 7381-7486) par le compilateur de la *GCN* (Arsenal 4095 f. 112v°-113r°). En 168, 3, les trois trahisons des Anglais résumées dans ce paragraphe sont les suivantes :

1) Harold n'a pas tenu le serment qu'il fit à Bayeux devant le duc en lui promettant de lui laisser le royaume d'Angleterre et d'épouser sa fille à la mort du roi Édouard le Confesseur (cf. chap. 153).

2) La nuit de la Saint-Brice : Le massacre de la Saint-Brice fut une opération militaire ordonnée par Æthelred le 13 novembre 1002. Cette opération visait à affaiblir le pouvoir danois installé en Angleterre. Même si de très nombreux scandinaves périrent, cet acte n'eut pas le résultat attendu. En guise de représailles, Sven à la Barbe Fourchue se mit à ravager l'Angleterre jusqu'à s'en rendre maître en 1013. Voir Ann Williams, *Æthelred the Unready*, Londres, Palgrave MacMillan, 2003, p. 52-55.

3) La trahison de Godwin et son implication dans la mort du frère d'Édouard le Confesseur (cf. chap. 146).

Sur les différents discours d'exhortation proposés par les chroniqueurs, voir Freeman, *The History...*, *op. cit.*, III, p. 303, note 2 et *RR Holden*, III, p. 154-155.

Chap. 169, 1 : ce passage trouve son origine chez Wace (*RR Holden*, II, v. 7487-7534). Il

a été repris par le compilateur de la *GCN* (Arsenal 4095 f. 113r°). Wace a pu s'inspirer de Guillaume de Poitiers : *Terreret alium loriceæ dum vestiretur, sinistra conversio. Hanc conversionem risit ille ut casum, non ut mali prodigium expavit*. Voir *RR Holden*, III, p. 153. et Freeman, *The History...*, *op. cit.*, III, p. 304-305.

Chap. 169, 1 : sur la variante *sort/foy*, voir chap. VIII n°1, p. 233.

Chap. 169, 2 : le choix du gonfalonier (*RR Holden*, II, v. 7575-7640 et Arsenal 4095 f. 113v°) et la description du duc à cheval (v. 7535-7560 et Arsenal 4095 f. 114r°) ont été intervertis par le compilateur de la *GCN*. Par ailleurs, la description du duc (que l'on retrouve en 169, 3.1 chez Wavrin) est considérablement abrégée par rapport à celle du *Roman de Rou* (cf. *RR Holden*, III, p. 155).

Chap. 169, 2.2 : Raoul II de Conches (ca 1040-1102), membre de la famille de Tosny, fut l'un des principaux conseillers de Guillaume le Conquérant. Voir Lucien Musset, « Aux origines d'une classe dirigeante : les Tosny, grands barons normands du X^e au XII^e siècle », *Sonderdruck aus Francia Forschungen zur westeuropäischen Geschichte*, Munich, 1978, p. 45-80.

Chap. 169, 2.5 : sur cette correction, cf. Tradition textuelle n°6, p. 228.

Chap. 169, 2.5 : le compilateur de la *GCN* n'a visiblement pas jugé utile d'intégrer le développement de G. Guiffart qui figure dans le texte de Wace (*RR Holden*, II, v. 7604-7614). Guiffart explique au duc qu'il ne peut porter son étendard en raison de sa vieillesse.

Chap. 169, 2.5-6 : Toscaïn le Blancq (*RR Holden*, II, v. 7633-7644 et Arsenal 4095 f. 113v°) renvoie sans doute à Turstin Fitz Rolf, ou Turstin le Blanc/Turstin Fitz Rou. Il était en effet originaire de Bec-de-Mortagne en Pays de Caux. Son nom en tant que porte-enseigne est également donné par Orderic Vital : *Turstinus filius Rollonis vexillum Normannorum portavit* (*RR Holden*, III, p. 155).

Chap. 169, 3.2 : la description de la division de l'armée normande en trois colonnes (comparer *RR Holden*, II, v. 7645-7665 et Arsenal 4095 f. 114r°) est un *topos* qui se retrouve dans presque toutes les descriptions (*RR Holden*, III, p. 155). En revanche, le nom des commandants de chacune des colonnes n'est donné que par Wace, repris dans la *GCN* et, de là, dans les *Cronicques d'Engleterre*. Roger de Montgomeri et Guillaume Filz Osber commandent la première, constituée par ceux de Boulogne et du *Ponthieu*. Le compilateur des *Cronicques d'Engleterre* a ici mal lu le terme (qui se trouve dans la *GCN* Arsenal 4095 f. 114r°) et donne *Poitevins*. *Segant* est une déformation pour *Alain Fergant* chez Wace. Ce dernier semble

avoir confondu Alain Fergant, fils de Hoël II de Bretagne, qui n'avait que 6 ans au moment de la bataille de Hastings, avec Alain le Roux, fils d'Éon I^{er} (mort en 1079), comte de Penthievre, régent du duché de Bretagne entre 1040 et 1047. Voir André Wilmart, « Alain le Roux et Alain le Noir », *Annales de Bretagne*, vol. 38, 1929, p. 576-602 et J. F. A. Mason, « The 'Honour of Richmond' in 1086 », *The English Historical Review*, vol. 78, n°309, 1963, p. 703-704. Son frère, Brian de Bretagne, aurait commandé la colonne de l'armée de Guillaume avec lui. Le nom est toutefois fort éloigné du *Aimeri* du texte. Ils commandent ceux du Maine, les Bretons et les Poitevins. Enfin, le duc en personne commande l'arrière-garde, constituée des proches vassaux normands. La dernière phrase : *et en chascune bataille avoit il archiers et pietons qui aloient devant les gens d'armes moult bien ordonnez et par bonne maniere* est un résumé lapidaire des v. 7667-7698 chez Wace.

Chap. 170 : le chap. 170 contient une description de l'organisation de l'armée anglaise, de leur équipement militaire et rapporte les propos échangés par Harold et Gyrth au fur et à mesure que les deux premières colonnes du duc Guillaume s'avancent. Ce passage, repris à la *GCN* (voir par ex. Arsenal 4095 f. 114r°-115v°) a pour origine un long développement dans le *Roman de Rou* de Wace (*RR* Holden, II, v. 7745-7928).

Chap. 170, 1.1-5 : la majeure partie du premier paragraphe est consacrée à la description de l'organisation de l'armée anglaise et aux exhortations de Harold. Le texte de Wavrin reprend ici l'adaptation de la *GCN* du texte de Wace. L'influence du *Roman de Rou* est nette pour certains motifs : par exemple la confrontation des deux armements (v. 7769-7776) ou les protections contre les flèches (v. 7791-7810). En revanche, beaucoup d'éléments ont été supprimés par le compilateur de la *GCN*.

Chap. 170, 1.4 : sur le mot *panissemens*, cf. *Lexique*, n°9 p. 331.

Chap. 170, 1.6 : la dernière phrase du premier paragraphe est empruntée à la *GCN* dont l'auteur a résumé un long développement chez Wace concernant le rôle des soldats du Kent (*RR* Holden, v. 7811-7882).

Chap. 170, 2-3 : ce passage remonte à Wace (*RR* Holden, II, v. 7831-7882) *via* la *GCN*.

Chap. 170, 4-5 : *idem* (*RR* Holden, II, v. 7883-7928).

Chap. 170, 4.1 : sur la forme *leur*, cf. *Morphologie* n°40, p. 285.

Chap. 170, 4.2 : sur l'expression de la multiplication proportionnelle, cf. *Syntaxe*, n°7, p. 303.

Chap. 170, 5.2 : cf. *Lexique* n°8, p. 328.

Chap. 171, 4.1 : sur l'usage de l'infinitif de narration, cf. *Syntaxe* n°36, p. 311 ; sur la forme

aissailans, cf. Graphies n°6, p. 266.

Chap. 172, 5.2 : saut du même au même sur *chevaux* en L. Cf. Tradition textuelle n°11, p. 201.

Chap. 173, 2.4-5 : saut du même au même sur *homme* en L. Cf. Tradition textuelle n°11, p. 201.

Chap. 173, 2.5 : nous n'avons pu identifier la *vraye chronique qui est à Saint Pierre de Westmoustier*. Ce passage se trouve déjà dans la GCN (Arsenal 4095 120r°) mais n'apparaît pas chez Wace.

Notes historiques et critiques du livre 5

Chap. 175, 1.1 : l'erreur sur l'année de couronnement du Conquérant est partagée par les *Cronicques d'Engleterre* et par la *Grande Chronique de Normandie* (voir chap. IV, n°1, p. 108). Nous n'avons pu identifier la source dans laquelle le compilateur de la *GCN* a pu puiser la date du 22 octobre, qui ne se trouve pas chez Wace (*RR Holden*, II, v. 8973 sq.). Le règne de Guillaume le Conquérant est relaté de manière bien plus brève dans le *Brut en Prose*, voir BNF fr. 12155 f. 120v°-121v°.

Chap. 175, 1.2-4 : le passage sur les récompenses accordées aux seigneurs ayant accompagné Guillaume dans son entreprise est emprunté à la *GCN* (voir Arsenal 4095 f. 121r°). Le texte de Wace est plus lapidaire (chap. IV, n°2, p. 109).

Chap. 175, 1.5 : la mention de la révolte des seigneurs ne se trouve pas chez Wace. Elle semble avoir été introduite par l'auteur de la *GCN* (Arsenal 4095 f. 121r°).

Chap. 175, 2 : cet épisode où Guillaume laisse aux Anglais la possibilité de s'exprimer sur les lois du royaume se trouve déjà chez Wace (cf. *RR Holden*, II, v. 8997-9010 et III, p. 160). Voir également Arsenal 4095 f. 121v°.

Chap. 175, 3.1 : saut du même au même sur *Edouard* en P3 et V. Sur le groupe constitué par ces deux manuscrits, voir chap. VII, p. 215 sq.

Chap. 175, 3 : la mention de la traduction en anglo-normand des *Lois de Guillaume* provient de la *GCN* (Arsenal 4095 f. 121v°-122r°). Sur ces textes, voir John E. Matzke, *Les lois de Guillaume le Conquérant*, Paris, Alphonse Picard, 1899. Cette mention semble être un ajout propre à la *Grande Chronique de Normandie*. De la même manière, nous n'avons pu identifier la source de l'auteur de la *GCN* quand il indique que *ung evesque et troix barons* auraient été nommés par les Anglais pour participer au gouvernement du royaume.

Chap. 175, 4 : ce paragraphe est tout entier repris à la *GCN* (Arsenal 4095 f. 122r°). La construction de l'Abbaye de la Bataille et le rôle d'Odon de Bayeux dans la gestion du royaume quand Guillaume en était absent est un trait récurrent de l'historiographie. En revanche, on peut noter que, pour la fin du paragraphe, certaines des données de la *GCN* ne se trouvent nulle part ailleurs : le mariage de Roger de Mortemer avec *la contesse de*

Clocestre que Jehan de la Chapelle avoit amee; Hue de Mortemer *qui estoit son parent de par son pere*; sur Roger de Montgomery et Guillaume Fitz Osbern, voir note 158, 4.3.

Chap. 176, 1.3 : la mention de la présence de Lumaud aux côtés de Guillaume lors du retour de ce dernier en Angleterre est empruntée au *Brut en Prose*, voir chap. V, p. 129 sq. Mathilde fut couronnée en mai 1068.

Chap. 176, 2-4 : les paragraphes 2, 3 et 4 traitent de la période baptisée Dévastation du Nord (voir William E. Kapelle, *The Norman Conquest of the North : The Region and its Transformation, 1000–1135*, Raleigh-Durham, University of North Carolina Press, 1979). Il s'agit des années 1069-1070 consacrées à la conquête de la Northumbrie, traditionnellement située en dehors du pouvoir royal. En effet, après la conquête, ces territoires offraient un refuge idéal pour tous les opposants de Guillaume : les candidats déçus au trône comme Edgar Ætheling ou les seigneurs mécontents du lot que leur a attribué le Conquérant, comme Edwin, comte de Mercie, et son frère Morcar. Les rebelles parviennent à obtenir le soutien de souverains comme Bleddyn ap Cynfyn, roi de Gwynedd ou Malcolm III d'Écosse. Ce passage se trouve à l'identique dans la GCN (Arsenal 4095 f. 122v^o) mais nous n'avons pu remonter plus loin dans l'identification des sources. Les événements sont décrits de manière plus détaillée chez Henri de Huntingdon (*HA VI*, §31-33), Guillaume de Malmesbury (*GRA III*, 248-250) et Jean de Worcester (*Flores Historiarum*, vol. II, p. 2-5). On trouve un bref récit de la lutte contre Malcolm dans le *Brut* (*Brut Marvin*, p. 333). Dans aucun de ces textes il n'est toutefois question de la prise de *Bones*, pas plus que du meurtre du prince de Galles. Bleddyn ap Cynfyn mourut assassiné en 1075 sans qu'il soit possible de savoir s'il s'agit bien de ce personnage dans le texte (voir Maund Kari, *The Welsh Kings : Warriors, warlords and princes*, Stroud, 2006, p. 98-152). En 176, 2.3, la mention de *Bonne de Hantonne* mêle habilement à l'histoire une touche d'imaginaire épique anglo-normand. Sukain le jeune, en 176, 3.1, renvoie à Sven Estridsen, roi de Danemark et neveu de Knut le Grand (cf. chap. 140-142). Il envoya effectivement une flotte en Angleterre en 1069, à la demande des rebelles anglais qui lui avaient promis la couronne d'Angleterre s'il parvenait à vaincre Guillaume. Hasting est peut-être une réminiscence du fameux viking de la fin du IX^e siècle craint à travers l'Europe et auquel Dudon de Saint-Quentin consacre le premier livre de son *De moribus et actis primorum Normanniæ ducum*.

Chap. 176, 2.3 : saut du même au même sur *eult* en P1. Voir chap. VIII n°8, p. 239.

Chap. 176, 3.2 : saut du même au même sur *Guillame* en P1. Voir chap. VIII n°8, p. 239.

Chap. 176, 4.3 : cette série de revers contre les Danois et la victoire coûteuse finalement obtenue se trouvent dans la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 123r°). Nous n'avons cependant pas pu en identifier la source. On peut noter que le compilateur de la *GCN* semblait assez bien renseigné sur l'entourage de Guillaume puisqu'il mobilise régulièrement les noms de personnages ayant joué un rôle important aux côtés du nouveau roi. Toutefois, la date et le contexte de décès des personnes mentionnées n'est pas exacte. *Regnault de Harcourt* était le fils d'Anquetil de Harcourt et le frère d'Errand de Harcourt. L'auteur de la *GCN* a peut-être confondu *Regnault* avec un autre frère, *Arnould*, qui a effectivement été tué lors d'un affrontement contre les Danois. La famille de Harcourt est représentée par quatre membres lors de la conquête de l'Angleterre : Errand, Robert, Arnould et Yves (voir sur la famille de Harcourt, James Robinson Planché, *The Conqueror and his Companions*, Londres, Tinsley Brothers, t. II, 1874, p. 229-234.). *Neel de Saint Sauveur* serait Néel II de Saint-Sauveur, qui succède à son père Néel I en tant que vicomte du Cotentin, à l'extrémité ouest du duché de Normandie (*The Conqueror and his Companions*, *op. cit.*, t. II, p. 140-144). Il meurt dans les années 1080. *Hue de Gournai* renvoie peut-être à Hugues IV de Gounay, fils de Gérard de Gournay et d'Édith de Warenne (*The Conqueror and his Companions*, *op. cit.*, t. II, p. 109-119 et le commentaire sur ce passage particulier de la *GCN*, p. 115-119). Il serait mort vers 1180. Le *comte d'Evreux* renvoie peut-être à Guillaume d'Evreux (*The Conqueror and his Companions*, *op. cit.*, t. I, p. 248-257). Il meurt vers 1118.

Chap. 176, 5.2 : saut du même au même sur *hommage* en P1. Voir chap. VIII n°8, p. 239.

Chap. 176, 5 : le §5 est peut-être un lointain avatar de la bataille de Gerberoy (1078) au cours de laquelle Robert Coutheuse infligea une défaite à son père. La source directe du texte de Wavrin est toujours la *Grande Chronique de Normandie*. L'épisode n'est pas rapporté par les sources normandes mais l'on en trouve une mention assez lapidaire chez Henri de Huntingdon (*HA VI*, §34) et Jean de Worcester (*Flores Historiarum*, vol. II, p. 13).

Chap. 176, 6.3 : *Puis s'en vint le duc Guillame en Engleterre. Au roy Guillame vint le saint hermitte bien navré...* (P3). Le copiste de P3 avait tout d'abord copié la fin du paragraphe puis, s'étant rendu compte de son erreur, a raturé la partie fautive et a repris correctement le texte.

Chap. 176, 6 : ce paragraphe, tiré de la *GCN* (Arsenal 4095 f. 124r°), est sans équivalent ailleurs.

Chap. 177, 1 : le premier paragraphe, relatant la mort de la reine Mathilde et donnant la

liste des enfants qu'elle eut avec Guillaume, ne se trouve pas dans la *GCN*. Il s'agit d'une interpolation à partir du *Brut en Prose* (BNF fr. 12155 f. 121r° et *Brut* Marvin, p. 333). Sur ce type d'ajout, voir chap. V, p. 128-155. Le *comte de Blaines* renvoie à Étienne II de Blois, marié à Adèle en 1080.

Chap. 177, 2-3 : les deux paragraphes suivants sont à nouveau tirés de la *GCN* (Arsenal 4095 f. 124r°). La scène de jeu d'échec entre Henri et Louis ne se trouve nulle part ailleurs. Nous n'avons pu identifier l'origine du personnage de *Baudoin de Harcourt*. Il pourrait s'agir d'un parent de Regnault de Harcourt mentionné en 176, 4.3. Il en va de même pour Faucon de Beaumont, faut-il le rattacher à la puissante famille de Roger de Beaumont et Robert de Meulan qui possédait Beaumont-le-Roger en Normandie (voir note 158, 4.3) ?

Chap. 178, 1.3 : la forme *n'entendoit il tenir* de P3 indiquerait que le copiste de ce manuscrit n'a plus compris cette construction du verbe *tendre* et a donc modernisé le texte.

Chap. 178, 1-3 : pour ces trois premiers paragraphes, le compilateur de la *Grande Chronique de Normandie* semble être revenu au texte de Wace (cf. *RR* Holden, II, v. 9021-9094). Le jeu de mot du §2 sur l'expression *gesir de gesine*, ainsi que la réponse de Guillaume, se trouvent déjà dans le *Roman de Rou* (*RR* Holden, II, v. 9061-9076). Cet épisode semble remonter à un passage de Guillaume de Malmesbury (*GRA* III, 281-282) et se trouve également dans le *Brut en Prose* (*Brut* Marvin, p. 333).

Chap. 178, 3.3 : dans la forme *poignile* donnée par P3, le *g* a sans doute une valeur diacritique pour éviter que le lecteur ne lise *pomille* au lieu de *poinille*. Sur les causes de l'infirmité du roi, voir *RR* Holden, III, p. 161-162.

Chap. 178, 4 : la mention de la capture d'Odon, empruntée à la *GCN* (Arsenal 4095 f. 125v°), se trouve plus loin dans le texte de Wace. La place de ce passage dans le texte de Wavrin et dans la *GCN* surprend un peu, car elle provoque une rupture dans l'avancée linéaire de la narration. Le roi Guillaume est alité à Saint Gervais (178, 3.4), puis le récit revient en arrière pour rapporter la capture d'Odon, avant de revenir à Saint Gervais et à Guillaume (179, 1.1).

Chap. 178, 4.2-3 : *Doubic* pourrait être une forme pour désigner l'île de Wight où, en 1082, Guillaume le Conquérant fit arrêter son demi-frère Odon.

Chap. 179, 1-3 : les paragraphes 1 à 3, relatant de partage de l'héritage et la décision de libérer son demi-frère Odon de Bayeux, sont tirés de la *GCN* (Arsenal 4095 f. 125v°-126v°) qui adapte ici le texte de Wace (*RR* Holden, II, v. 9095-9222). On peut noter que le compilateur de la *GCN* a complètement occulté les propos dans lesquels Guillaume exprime sa culpabilité

à l'égard de la conquête de l'Angleterre. Voir *RR Holden*, III, p. 162.

Chap. 180, 1 : le récit de la mort et des funérailles de Guillaume le Conquérant est bien plus concis dans le texte de Wavrin que dans la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 127r°-127v°). Cette sélection peut s'expliquer par la volonté du compilateur de conserver une bonne image du Conquérant en supprimant tous les détails peu glorieux de ses funérailles, voir chap. VI, p. 160. Sur l'emploi de *que* pour *qui*, voir *Morphologie*, n°60, p. 289.

Chap. 180, 1.3 : la forme *enterrer* peut être ici un infinitif de but. Le copiste de L n'a visiblement plus compris la tournure.

Chap. 181, 1.1 : le texte contient ici une incohérence car 19 + 55 ne donnent pas 73. Le copiste de V a tenté de corriger l'incohérence en ajoutant 1 an à l'âge de Guillaume tandis que celui de L fait commencer son règne un an plus tôt pour rétablir le total. Les chiffres sont déjà fautifs dans la *GCN* (Arsenal 4095 f. 127v°). Voir nos remarques chap. IV, p. 110. L'âge de Guillaume (*ca* 1027-1087) est faux, tout comme le nombre d'années de règne en tant que duc de Normandie, puisqu'il fut à la tête du duché de 1035 à 1087. En revanche, le nombre d'années de règne en tant que roi d'Angleterre est exact puisqu'il fut roi de 1066 à 1087. Sur les différents chiffres avancés par les chroniqueurs, voir *RR Holden*, III, p. 163.

Chap. 181, 1.2 : à partir de ce point, le compilateur de la *GCN* revient au texte de Wace de manière plus suivie. Pour la description de Robert Courtheuse, voir *RR Holden*, II, v. 9341-9348.

Chap. 181, 2.1 : sur la forme *Alain Franc* à la place de Lanfranc, voir chap. IV, p. 111. Sur la graphie inverse *leutes*, voir *Graphies* n°75, p. 277.

Chap. 181, 2.2-3 : le modèle de P3 et V a peut-être été gêné par l'absence de verbe conjugué.

Chap. 182 : le chap. 182 est tiré en totalité de la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 128r°-130v°) qui est une adaptation plus ou moins suivie du *Roman de Rou* (*RR Holden*, II, v. 9359-9618).

Chap. 182, 1.3 : on peut relever l'emploi prédicatif du CS *il*. En effet, cet emploi ne survit en général plus que dans quelques expressions stéréotypées dans la langue de la copie. Voir *Morphologie* n°12, p. 304.

Chap. 182, 1.4 : sur la loc. *cheoir en grant pensee comment*, voir glossaire sous l'art. **BOUTER** (*se bouter en imagination comment...*).

Chap. 182, 5-6 : l'épisode où le roi est abattu de son cheval trouve son origine dans le *Roman de Rou* de Wace (*RR Holden*, II, v. 9547-9572). Il a été repris dans la *GCN* et, de là,

est passé dans le texte de Wavrin.

Chap. 182, 6.3 : sur les formes de comparatifs synthétiques, voir Morphologie n°14, p. 281.

Chap. 182, 7 : l'épisode du baril de vin est rapporté par la *GCN*, elle-même tributaire du texte de Wace (*RR Holden*, II, v. 9579-9612). L'origine de cet épisode remonte peut-être à Guillaume de Malmesbury (*GRA IV*, 308-310).

Chap. 183 : On trouve *le roy Henri* en P3. Or, à ce moment, Henri n'est pas encore roi. Il s'agit peut-être d'une anticipation de la part du copiste.

Chap. 183, 1.3 : sur l'épisode de la prise de Domfront, voir *RR Holden*, III, p. 164. Le passage est chez Wavrin beaucoup plus concis que dans la *GCN* (Arsenal 4095 f. 130v°-131r°). Voir à ce sujet chap. VI, p. 155.

Chap. 184, 1.1 : Hugues le Grand, c'est-à-dire Hugues I^{er} de Vermandois, était le frère et non le fils de Philippe I^{er}. Sur cette erreur provenant de la source de Wavrin, voir chap. IV, p. 113. Sur l'emploi de propositions temporelles en *comme* + subjonctif imparfait, cf. Syntaxe n°37, p. 312.

Chap. 184, 2 : sur les 6666 marcs et la prise de l'enseigne en Terre sainte, voir *RR Holden*, II, v. 9691, v. 9676-77 et III, p. 164-165.

Chap. 185 : ce chapitre assez long provient de la *GCN* (Arsenal 4095 f. 131v°-134r°). Le contenu narratif remonte à Wace, voir *RR Holden*, II, v. 9699-9782 et III, p. 165.

Chap. 185, 1.1 : le texte de Wavrin passe complètement sous silence les causes de l'attaque du Mans par Hélié alors que celles-ci sont longuement décrites dans le *Roman de Rou* et dans la *Grande Chronique de Normandie*. Voir chap. VI, p. 157.

Chap. 185, 1.4 : l'impératif de *dire* présente encore la forme ancienne en P1, P2, P3, P4, V.

Chap. 185, 2.5 : les craintes des marins et la réponse de Guillaume est un topos de l'historiographie. Voir à ce sujet *RR Holden*, III, p. 165. Sur la loc. *singler de vent de quartier*, voir glossaire.

Chap. 185, 3 : cette anecdote douteuse remonte au texte de Wace (*RR Holden*, II, v. 9813-9832 et III, p. 165). Voir également Arsenal 4095 f. 132v°-133r°.

Chap. 185, 4.2 : le Mont Barbé renvoie peut-être au *Mons Barbatus*, important complexe fortifié érigé en 1063 par Guillaume le Conquérant. Voir G. Fleury, « Les fortifications du Maine. La tour Orbrindelle et le Mont-Barbet », *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 29, 1891, p. 137-154.

Chap. 185, 5.1 : Mayet est une commune située au sud du Mans, dans le département de

la Sarthe.

Chap. 185, 5.3 : il s'agit de Robert II de Bellême, fils de Roger de Montgomery.

Voir *RR* Holden, III, p. 165.

Chap. 185, 6.1 : la forme *trochiant* déconcerte. Faute de mieux, nous l'avons considérée comme une forme de part. prés. picarde du verbe *troquer* (cf. glossaire). Ce verbe semble cependant difficilement admettre un complément de type humain. La variante *troussant* de L n'est guère satisfaisante. La leçon *occiant* de P3 rend bien sûr le texte intelligible, mais est visiblement une correction du copiste, lui-aussi déconcerté par *trochiant*. Enfin, les sources ne sont d'aucun secours ici, la *GCN* donne *s'entretuoient et prenoient l'un l'aultre* (voir par ex. Arsenal 4095 f. 133v°).

Chap. 185, 7.3 : sur la forme *prentz*, voir Morphologie n°70, p. 291.

Chap. 185, 7.5 : le verbe *conseiller* est suivi de deux compléments de nature différente : un infinitif en régime prépositionnel et une proposition complétive. Ce type de rupture de construction n'est pas rare et peut se présenter sous une autre forme : verbe de parole, de pensée... + substantif + complétive (cf. Syntaxe, n°33, p. 309).

Chap. 186 : le chapitre 186 est un habile entrelacs combinant la matière fournie par la *GCN* et celle que l'auteur a pu trouver dans le *Brut en Prose* :

- le premier paragraphe, mentionnant la construction de Gisors, est encore tiré de la *GCN* (Arsenal 4095 f. 134r°),
- la mention de la reconstruction de la ville de Cordeul, à la fin du premier paragraphe, ainsi que les §2-4, sont tirés du *Brut* (BNF fr. 12155 f. 122r°; *Brut* Marvin, p. 334),
- le premier rêve est celui donné par la *GCN* (Arsenal 4095 f. 134r°),
- le deuxième rêve vient du *Brut* (BNF fr. 12155 f. 122v°),
- l'exégèse est celle proposée par la *GCN*,

Pour une étude plus détaillée des songes prémonitoires de Guillaume, voir chap. V, p. 137.

Chap. 186, 1.3 : une motte castrale fut édifée à Gisors dès 1097 par Robert II de Bellême (régent du duché de Normandie), sur l'ordre de Guillaume le Roux. Les premières fortifications en pierre sont l'œuvre de Henri Beauclerc. La mention de *Cordeul* renvoie peut-être à la construction de la motte castrale de Carlisle, entreprise vers 1093 sur l'ordre de Guillaume II. Les *paiens* renverraient alors aux Écossais.

Chap. 186, 2.2 : il s'agit d'Anselme de Cantorbéry (1033-1109), exilé à Rome en 1097. Les raisons de cet exil ne sont pas seulement une affaire d'antycléricalisme de la part du roi, elles

sont surtout d'ordre politique. En effet, Anselme était en lutte depuis près de 10 ans contre le roi d'Angleterre pour changer le statut de l'archevêque de Cantorbéry en lui assurant une totale autonomie vis-à-vis du pouvoir temporel. Voir R. W. Southern, *Saint Anselm. A Portrait in a Landscape*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, p. 237-238.

Chap. 186, 3.1 : circonscription administrative particulière de certaines villes de Flandres, voir glossaire art. **PARROCHIALLES**.

Chap. 186, 6.1 : sur l'emploi de *que* pour *qui*, voir Syntaxe n°60, p. 289.

Chap. 186, 6.3 : il s'agit peut-être d'une déformation pour Robert FitzHamon, qui fut en effet un ami de Guillaume le Roux.

Chap. 187 : le chap. 187 est lui aussi composé de paragraphes empruntés tantôt à la *GCN*, tantôt au *Brut en Prose*. Pour une comparaison détaillée des trois textes, voir chap. V, p. 141 sq.

Chap. 188-194 : la composition des chapitres du règne de Henri I^{er} Beauclerc est particulièrement complexe à démêler. Ici, l'auteur des *Croniques d'Angleterre* n'a pas seulement ajouté certains passages du *Brut* à la trame narrative de la *GCN*, il a également interverti l'ordre de plusieurs épisodes et lourdement abrégé le récit de la campagne de Normandie :
- chap. 188-190 : couronnement de Henri I^{er}, retour de Robert Courtheuse de Terre sainte et premiers conflits armés – naufrage de la Blanche-Nef – confiscation des terres des seigneurs qui ont suivi Robert dans sa révolte. L'épisode du naufrage de la Blanche-Nef se situe après la confiscation des terres dans la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 136r°-139r°), voir à ce sujet chap. V, p. 152 ;

- chap. 191 : Robert revient en Angleterre pour tenter d'obtenir de son frère qu'il rende les terres confisquées, mais il ne peut y parvenir (Arsenal 4095 f. 139r°-140r°). Le contenu narratif des chap. 188-191 se trouve dans le *Brut en Prose*, mais de manière beaucoup plus concise (BNF fr. 12155 f. 123v°-124r°, *Brut Marvin*, p. 334) ;

- chap. 192 : en colère contre son frère, Robert rentre en Normandie et commence à s'emparer de diverses forteresses. Henri passe alors la mer et entame la campagne de Normandie qui se soldera par la capture et l'emprisonnement de Robert. Cette campagne est relatée en détail dans la *GCN* (Arsenal 4095 f. 140v°-148r°) mais le récit a été considérablement abrégé par l'auteur des *Croniques d'Angleterre*. Voir à ce sujet, chap. IV, p. 115. La campagne de Normandie est brièvement relatée dans le *Brut* (BNF fr. 12155 f. 124v°, *Brut Marvin*, p. 335) ; Les deux derniers chapitres ne suivent plus la *GCN* mais proviennent du *Brut en Prose*.

- chap. 193 : BNF fr. 12155 f. 125r°-125v° (c'est à cet endroit que le *Brut* place l'épisode de la Blanche-Nef, ce qui est plus exact d'un point de vue chronologique);

- chap. 194 : BNF fr. 12155 f. 126r°-126v°.

Sur le règne de Henri Beauclerc, voir C. Warren Hollister, *Henry I*, New Haven, Yale University Press, 1971.

Chap. 188, 1.1 : le premier paragraphe semble être du cru du compilateur des *Cronicques d'Engleterre*. Le chiffre de 13 ans provient de la *GCN*, mais les *six semaines* sont propres au texte de Wavrin et ne se trouvent nulle part ailleurs. Le compte est presque exacte puisque Guillaume II régna de septembre 1087 à août 1100.

Chap. 188, 2.1 : il s'agit de Mathilde d'Écosse, fille de Marguerite d'Écosse et femme de Malcolm III. Voir note 141, 8.5.

Chap. 188, 2.2 : future Mathilde l'Emperesse, mariée à Henri V du Saint-Empire (voir 141, 8.6 et 192, 5.4).

Chap. 188, 2.3 : la mention du retour de l'archevêque Anselme est tirée du *Brut*.

Voir BNF fr. 12155 f. 123r° et chap. V, p. 130.

Chap. 188, 2.4-6 : le contenu des trois paragraphes ne se trouve pas chez Wace. Il s'agit d'un ajout propre à la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 137r°).

Chap. 188, 3.2 : Porchester est une ville située à 6 km au nord-ouest de Portsmouth.

Chap. 188, 4.1 : sur la forme *effant*, voir Morphologie n°11, p. 266. Cette anecdote remonte à Wace (RR Holden, II, v. 10336-10340 et III, p. 167) et a été reprise dans la *GCN* (Arsenal 4095 f. 137v°).

Chap. 188, 4.3 : saut du même au même sur *sy* en L.

Chap. 188, 4.5 : déjà opposé à Guillaume le Roux (voir plus haut note 185, 5.3), Robert de Bellême continuera de se rebeller contre Henri Beauclerc. Guillaume de Mortain, fils de Robert de Mortain (demi-frère de Guillaume le Conquérant), fut lui aussi un farouche opposant de Henri. Robert FitzHamon, en revanche, ne devrait pas figurer parmi les partisans du duc car il est resté fidèle au roi d'Angleterre. L'erreur se trouve déjà dans la *GCN* (Arsenal 4095 f. 138r°) et peut s'expliquer par la description ambiguë que Wace donne de la situation (RR Holden, II, v. 10397-10406).

Chap. 188, 4.8-9 : le traité décrit correspond à celui d'Alton, signé en juillet 1101. Sur les clauses du traité chez les différents chroniqueurs, voir RR Holden, III, p. 167.

Chap. 189 : sur le récit du naufrage de la Blanche-Nef, qui ne se situe pas à cet endroit

dans la *Grande Chronique de Normandie*, voir note aux chap. 188-194 et chap. V, p. 152. Le texte de Wavrin suit celui de la *GCN* (Arsenal 4095 f. 136^o-137r^o) qui est ici une adaptation du poème de Wace (*RR* Holden, II, v. 10173-10262). Voir également les remarques de Holden sur les versions de cet épisode rapportées par Orderic Vital et Guillaume de Malmesbury (*RR* Holden, III, p. 166).

Chap. 189, 1.1 : il s'agit de Foulques V d'Anjou, roi de Jérusalem de 1131 à 1143.

Chap. 189, 1.2-3 : la liste des personnes qui montèrent dans le même navire que Guillaume Adelin est une interpolation à partir du *Brut*. Voir à ce sujet chap. V, p. 128.

Chap. 189, 1.4 : l'état d'ébriété des marins est un motif que l'on trouve déjà chez Wace, *RR* Holden, II, v. 10177.

Chap. 189, 2.2 : sur cette correction, voir chap. VIII, n^o8, p. 252.

Chap. 189, 2.6 : elle fut en effet abbesse de Fontevraud de 1149 à 1155. Voir *RR* Holden, III, p. 167.

Chap. 190, 2.1 : ce passage, qui reproduit mot pour mot la *GCN* (Arsenal 4095 f. 138r^o), présente deux erreurs de généalogie. *Robert le filz Heluin* désigne Robert de Mortain, fils de Herluin de Conteville (second époux de la mère du Conquérant). Robert de Mortain mourut vers 1095 et ne vit donc jamais la guerre entre Henri et Robert Courtheuse. L'erreur peut être due à une mauvaise interprétation du texte de Wace par le compilateur de la *Grande Chronique de Normandie*. En effet, il est bien question de Robert de Mortain dans le *Roman de Rou* (*RR* Holden, II, v. 10482-10484), mais uniquement pour indiquer l'ascendant de Guillaume de Mortain. Le compilateur a pu ne pas saisir le lien de filiation entre *Guillaume de Mortain* et *Robert le filz Heluin*. De même, *Robert de Belesme* et *le filz Rogier du Mont Gomeri* ne désigne en réalité qu'une seule et même personne puisque Robert de Bellême était le fils de Roger de Montgomery. Là encore, le compilateur de la *Grande Chronique de Normandie* a pu mal interpréter le texte de Wace (*RR* Holden, II, v. 10487-10488).

Chap. 190, 3.3 : il s'agit de Guillaume II de Warenne. Celui-ci compte, avec Robert de Bellême et Guillaume de Mortain, parmi les trois plus puissants seigneurs qui s'opposèrent à Henri Beauclerc. La forme *Exueis* renvoie peut-être au *rape* de Lewes dans le Sussex, l'une des principales seigneuries de G. Warenne. Voir « The rape and honour of Lewes », *A History of the County of Sussex : Volume 7, the Rape of Lewes*, éd. L. F. Salzman, Londres, 1940. Sur la notion de *rape*, voir Mawer, Allen, F. M. Stenton et J. E. B. Gover, *The Place-Names of Sussex : Part II The Rapes of Lewes, Pevensey and Hastings*, Cambridge, Cambridge University Press,

1930 ; F. E. Sawyer « The rapes and their origin », *Archaeological Review*, n°1, 1888, p. 54-59.

Chap. 190, 3.5 : sur le *deduit des chiens*, voir glossaire. Le surnom donné par Warenne à Henri remonte au texte de Wace (*RR Holden*, II, v. 10534-10540) via la *Grande Chronique de Normandie*.

Chap. 191, 1.2 : Robert de Meulan (ca 1046–1118) était le fils aîné de Roger de Beaumont, seigneur de Pont-Audemer et de Beaumont. Comte de Meulan et premier comte de Leicester, il combattit en 1066 à la bataille d’Hastings. Il était l’ami et l’un des principaux appuis de Henri I^{er}. La ruse proposée pour s’emparer de Robert Courtheuse se trouve déjà chez Wace (*RR Holden*, II, v. 10581-10652).

Chap. 191, 3.4 : **si à qn ne tient** ‘si cela ne dépend pas de qn (qui ferait difficulté, qui s’y opposerait), s’il ne fait pas difficulté, s’il ne s’y oppose pas’, autrement dit, ‘il lui dit qu’il ne s’opposerait pas à cette proposition’.

Chap. 192, 2.1 : entre la fin du §2.1 et le début du §2.2 se trouve dans la *Grande Chronique de Normandie* tout un développement concernant un chevalier envoyé par Robert Courtheuse pour tenter de négocier avec Henri Beauclerc (*Arsenal* 4095 f. 140v°-141r°). Cf. *RR Holden*, II, v. 10759-10810.

Chap. 192, 2.2 : le §2.2 semble être un résumé assez lapidaire des préparatifs des deux camps relatés dans la *GCN* (*Arsenal* 4095 f. 141r°-141v°).

Chap. 192, 2.3 et 192, 4 : la trahison du sire du Palseis a été déplacée plus loin par le copiste du ms. de l’Arsenal (*Arsenal* 4095 f. 145v°-146r° ; voir chap. IV, p. 115). Il est plus vraisemblable que Wavrin ait eu accès à une copie dans laquelle cet épisode faisait suite au débarquement du roi en Normandie. Quoiqu’il en soit, la source de l’auteur de la *GCN* est ici obscure, son récit s’écartant complètement de celui de Wace.

Chap. 192, 3.4 : *avecq lui les preux d’Anbmale, le [conte du Perche, Henry de Harcourt] conte de Mortaing...* Saut du même au même sur **conte** en P1.

Chap. 192, 5.1 : la liste des châteaux que Henri Beauclerc aurait fait construire est tirée de la *GCN* (*Arsenal* 4095 f. 149r°). Il en va de même pour les deux abbayes mentionnées. L’une d’elles est peut-être l’église Saint-John-the-Baptist de Cirencester.

Chap. 192, 5.3-4 : pour ce paragraphe et pour les deux chapitres suivants, le compilateur des *Cronicques d’Engleterre* revient au *Brut en Prose* (BNF fr. 12155 f. 124v°). Sur le mariage de Mathilde avec Henri V du Saint-Empire, voir plus haut, 188, 2.2.

Chap. 193, 1.2 : il s’agit de Thibaut IV de Blois (ca 1090/1095-1152). Il est le deuxième fils

d'Étienne-Henri et d'Adèle, fille de Guillaume le Conquérant (Adèle est donc la mère de Thibaut et non sa femme comme il est dit dans la chronique de Wavrin). Il est le neveu de Henri I^{er}. Ce dernier lui vient régulièrement en aide dans les conflits variés que Thibaut a avec Louis VI entre 1110 et 1120.

Chap. 194, 1.3 : Galéran de Meulan (1104-1166). Fin 1122 ou début 1123, Galéran prend part à la rébellion menée par Amaury III de Montfort, comte d'Évreux, pour le compte de Guillaume Cliton. La participation du comte de Meulan étonne car, comme son père (Robert de Beaumont), il a témoigné jusque-là d'une fidélité sans faille pour le roi d'Angleterre. Notamment, il n'a pas participé à la précédente révolte des barons contre Henri en 1118-1119. Le roi débarque donc en Normandie et s'empare du château de Pont-Audemer après un court siège.

Chap. 194, 2.2 : il s'agit de Guillaume de Corbeil, archevêque de Cantorbéry à partir de 1123 et de David I^{er} d'Écosse, dernier des huit enfant de Malcolm III et de Marguerite. David est l'oncle de Mathilde l'Emperesse puisque Henri I^{er} avait épousé Mathilde d'Écosse, sœur de David.

Chap. 194, 2.3 : sur l'instabilité de *e* final, voir chap. VIII, p. 245 ; sur l'instabilité de *s* final, voir chap. VIII, p. 247.

Chap. 194, 3.1 : sur la forme *noepces*, voir Graphies n°26, p. 269 ; pour la forme *quir*, voir Graphies n°14, p. 267.

Chap. 194, 3.1 : futur Henri II d'Angleterre, c'est-à-dire Henri Plantagenêt.

Chap. 194, 3.2-3 : ce court passage est tiré de la *GCN* (Arsenal 4095 f. 149v°).

Chap. 194, 3.4-5 : les détails sur les funérailles du roi, tirés du *Brut*, sont exacts.

Chap. 195-197 : les trois chapitres suivants contiennent un condensé de la période sur-nommée Anarchie anglaise, guerre civile entre le parti d'Étienne de Blois et de Mathilde l'Emperesse et qui dura de 1138 à 1153. Pour cette partie de l'histoire anglaise, Wavrin ne suit pas la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 151v°-157v°) mais le *Brut en Prose* :

- le début du chap. 195 (jusqu'à 195, 2.3) est tiré du *Brut* (BNF fr. 12155 f. 126v°),
- de 195, 2.3 à 195, 3.4, l'auteur revient à la *GCN* (Arsenal 4095 f. 151v° et f. 152v°),
- à partir de 195, 3.4 et jusqu'à la fin du chapitre, le *Brut* est à nouveau mis à contribution (BNF fr. 12155 f. 127r°),
- le chap. 196, rapportant la capture du comte de Gloucester, la libération d'Étienne et la

fuite de l'Emperesse à Oxford, provient du *Brut* (BNF fr. 12155 f. 127v°-128r°),

- enfin, le chap. 197 est tout entier tiré du *Brut* (BNF fr. 12155 f. 128r°-129r°).

Voir Edmund King, *The Anarchy of King Stephen's Reign*, Oxford, Oxford University Press, 1994. David Crouch, *The Reign of King Stephen, 1135-1154*, Londres, Longman, 2000.

Chap. 195, 2.3 : il s'agit de Robert II de Beaumont (1104–1168), deuxième comte de Leicester. Cette information est inexacte puisque Robert de Beaumont fut un partisan du roi Étienne.

Chap. 195, 3.1 : sur la présence de *s/z* parasite, voir chap. VIII, n°25, p. 248.

Chap. 195, 3.1 : Gibel de Maienne pourrait renvoyer à Juhel III de Mayenne (mort en 1220). Ce passage vient de la *GCN* mais nous n'avons pu remonter plus loin dans l'identification des sources.

Chap. 195, 3.6 : le *Brut en Prose* permet de mieux cerner l'identité des personnages mentionnés. Le *comte d'Excestre* semble être une mauvaise lecture de Wavrin pour Randolf de Cestre (BNF fr. 12155 f. 127r°), c'est-à-dire Ranulf II de Chester (ca 1099-1153). Le *comte de Clocestre* désigne Robert de Gloucester, fils illégitime de Henri Beauclerc et le plus solide partisan de l'Emperesse. Hugues Bigot, premier Comte de Norfolk (ca 1094-1176/1177). La chronologie n'est pas tout à fait exacte, Hugues Bigot a combattu du côté d'Etienne à la bataille de Lincoln, ce n'est qu'après la capture du roi qu'il choisit de rejoindre le parti de Mathilde. Enfin, *Robert de Moeli* se trouve déjà dans le *Brut en Prose* en moyen français, mais la version en anglo-normand donne *Oily*. Il s'agit donc de Robert D'Oyly, fils de Nigel D'Oyly, seigneur du château d'Oxford.

Chap. 196, 1.1 : la bataille de Lincoln eut lieu le 2 février 1041. Le conflit n'avait, à l'origine du moins, pas de lien direct avec la guerre opposant Mathilde et Étienne. Il s'agissait au départ d'un contentieux entre Ranulf de Gernon, 2^e comte de Chester, et le roi Étienne. Ce dernier voulait faire main basse sur les terres du nord, d'une importance stratégique face au roi d'Écosse. Le conflit va prendre une toute autre tournure avec l'arrivée de Robert de Gloucester, beau-père de Ranulf, faisant entrer en scène le parti de Mathilde l'Emperesse. Étienne est capturé et détenu au château de Bristol (*Bristut* dans le *Brut*). Voir *Brut* Marvin, p. 336.

Chap. 196, 1.2 : la forme *du Pré* se trouve dans le *Brut* en moyen français (BNF fr. 12155 f. 127v°). Toutefois, la version en anglo-normand donne *d'Ypre*. Il s'agit donc de Guillaume d'Ypres (ca 1090-1162/1165). Prétendant malheureux à la succession du comté de Flandre, il émigre à la cours d'Angleterre où il devient un proche du roi Étienne.

Chap. 196, 2. : la bataille de Winchester eut lieu le 14 septembre 1141 et signa la perte de tous les avantages que Mathilde et Robert de Gloucester auraient pu tirer de la victoire de Lincoln. Étienne fut libéré le 1^{er} novembre 1141 et Robert le 3 novembre. Il rejoignit ensuite l'Emperesse à Oxford où elle était installée.

Chap. 196, 3.2 : l'épisode de la fuite de l'Emperesse est un *topos* de l'historiographie, voir *Brut* Marvin, p. 336.

Chap. 197, 1.2 : Guillaume Martel était le maître d'hôtel du roi Étienne. Il fut en effet capturé après la défaite du roi contre Robert de Gloucester à la bataille de Wilton (1143). En échange de la libération de Guillaume, Étienne cède au comte de Gloucester le château de Sherborne (Dorset). Voir *Brut* Marvin, p. 336.

Chap. 197, 1.3 : Faringdon dans l'Oxfordshire.

Chap. 197, 1.4 : il s'agit toujours de Ranulph de Chester. Suspect aux yeux des partisans d'Étienne, il est arrêté à Northampton en 1146 et doit accepter de rendre les propriétés et châteaux royaux, dont celui de Lincoln.

Chap. 197, 2.3 : il s'agit du divorce de Louis VII et d'Aliénor d'Aquitaine.

Chap. 197, 3-4 : les deux derniers paragraphes traitent de la guerre menée par Henri, fils de Mathilde l'Emperesse, contre Étienne, du traité de Wallingford (1153), garantissant la couronne à Henri, et de la mort du roi. Voir *Brut* Marvin, p. 336-337.

Chap. 197, 3.1 : P1, P2 et P4 donnent la *lectio difficilior*. Le mot *royaulme* a ici le sens de 'gouvernement' qui n'a plus été compris par les copistes des autres manuscrits. P3 et V ont modernisé le texte. Le copiste de L semble avoir tenté de modifier le texte en jouant sur la proximité graphique entre *annee* et *ennemy*.

Chap. 197, 3.2 : il s'agit de Thibaut du Bec, archevêque de Cantorbéry. Il joua en effet un rôle important dans les négociations qui menèrent à la signature du traité de Wallingford.

Chap. 197, 4.2 : le décompte précis de la durée du règne d'Étienne est tiré du *Brut* (BNF fr. 12155 f. 129r^o). Ces chiffres sont corrects puisqu'Étienne régna de 1135 à 1154.

Chap. 198-200 : les trois chapitres suivants traitent du règne de Henri II Plantagenêt. Curieusement, le chroniqueur bourguignon se montre ici réticent à transcrire la version la plus développée de ce règne : celle de la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 157v^o-164r^o). La source de Wavrin pour le règne de Henri II est essentiellement le *Brut en Prose* (BNF fr. 12155 f. 129r^o-132r^o) :

- le chap. 198 est entièrement tiré du *Brut* (BNF fr. 12155 f. 129r^o-130v^o) ;

- le début du chap 199, 1 vient lui aussi du *Brut en Prose* (BNF fr. 12155 f. 130v°);
- la phrase figurant en 199, 2.1 concernant le mariage d'Aliénor d'Angleterre avec Alphonse de Castille et Jeanne avec Guillaume II de Sicile ne provient d'aucune des deux chroniques-sources. Nous n'avons pu identifier l'origine de cet ajout chez Wavrin;
- la fin du chap. 199, 2-6.1 vient de la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 159v°-161r°);
- le passage allant de 199, 6.2 à la fin du chap. est à nouveau tiré du *Brut* (BNF fr. 12155 f. 131r°-v°);
- le chap. 200 est entièrement tiré de la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 161r°-163v°).

Sur le règne de Henri II, voir Wilfred Lewis Warren, *Henry II*, New Haven, Yale University Press, 2000 (1^{er} éd. 1973).

Chap. 198, 1.3 : en 1157, Henri II mena une campagne au Pays de Galles contre Owain Gwynedd (ca 1100–1170). Cette invasion ne fut pas un franc succès. Henri II faillit se faire tuer dans une escarmouche à Basingwerk et quand sa flotte débarqua sur l'île d'Anglesey, elle fut vaincue. Pourtant, Owain dut négocier avec Henri et abandonner Rhuddlan et plusieurs de ses conquêtes orientales. La forme *le chastel de Baubourg Sur Tin, le Neuf Chastel* est sans doute due à une erreur de lecture. La forme correcte, donnée par le *Brut* (BNF fr. 12155 f. 129v°), est *Nouvel Chastel sur Tyne*. Il s'agit, d'une part, du château de Bamburgh, dans le comté de Northumberland, sur la côte de la mer du Nord, près du village éponyme; de l'autre, il s'agit de Newcastle upon Tyne. *Rochelan* et *Basinguewerk* renvoient respectivement à une ville du comté de Denbighshire, à l'extrême nord du Pays de Galles, et à la ville de Basingwerk, située à proximité. Une commanderie semble bien avoir été fondée dans cette région, bien que son emplacement soit incertain. Voir *Chronicles of the reigns of Stephen, Henry II, and Richard I: The chronicle of Robert of Torigni*, éd. Richard Howlett, vol. IV, Londres, Eyre and Spottiswoode, 1889, p. 195.

Chap. 198, 2.2 : il s'agit de Geoffroy II de Bretagne ou Geoffroy Plantagenêt. Il naquit en 1158, ce qui correspond à la 5^e année de règne de Henri II. Il est le 5^e enfant de Henri Plantagenêt et d'Alienor. La remarque du chroniqueur concernant l'année 1159 peut sembler quelque peu abrupte. Elle rappelle l'un des épisodes les plus controversés de la politique de Henri II sur le continent. Outre ses prétentions sur la Bretagne, Henri espérait prendre le contrôle du comté de Toulouse. Toutefois, contrairement à ce qu'indique le texte de Wavrin

(suivant en cela le *Brut en Prose*), il ne parvint jamais à concrétiser ce projet.

Chap. 198, 2.3 : la date de la mort de Thibaut du Bec n'est pas exacte. il n'est pas mort en 1160 (7^e année du règne de Henri II) mais en 1161. Pareillement, la naissance d'Alienor aurait dû figurer la 8^e année du règne. Elle naquit en effet en 1161 et non en 1162 (9^e année du règne). En revanche, la date de l'élection de Thomas Becket comme archevêque de Canterbury est exacte (1162). Voir *Brut Marvin*, p. 337.

Chap. 198, 4-5 : sur la fuite de Thomas Becket, voir *Brut Marvin*, p. 337.

Chap. 198, 2.6 : Jeanne naquit en 1165, ce qui correspond effectivement à la 12^e année de règne de Henri II. La date de naissance de Jean (1166) est elle aussi exacte. En revanche, l'Emperesse mourut un an plus tard, en 1167. Mathilde d'Angleterre (1156–1189) fut la première fille de Henri II d'Angleterre. Elle épousa Henri le Lion (mort en 1195), duc de Saxe et de Bavière, le 1^{er} février 1168. Ils eurent six enfants dont : Henri V (1173-1227), comte palatin du Rhin, Otton IV (1174-1218), empereur romain germanique et Guillaume de Lunebourg (1183-1214), duc de Lunebourg, tige de la maison de Brunswick. Karl Jordan, *Henry the Lion. A Biography* (traduction de P. S. Falla), Oxford, Clarendon Press, 1986.

Chap. 198, 2.7 : le texte de Wavrin a ici hérité d'une erreur de son modèle. Il ne s'agit pas de *Robert de Clocestre*, comme on trouve dans la Long Version du *Brut* (BNF fr. 12155 f. 130v°), mais de *Robert de Leicestre* (*Brut Marvin*, l. 3510), c'est-à-dire Robert II de Beaumont, mort en 1168. Il fut très impliqué dans le patronage d'églises, dont celle de Garendon (*Coredonne* dans le texte) et l'abbaye Sainte-Marie de Pré à Leicester.

Chap. 198, 2.8-10 : il s'agit de Henri le Jeune, né en 1155 et premier enfant de Henri II et d'Aliénor d'Aquitaine. Le 14 juin 1170, le jeune Henri est sacré roi d'Angleterre à Westminster par Roger de Pont-l'Évêque, archevêque d'York. Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry et primat d'Angleterre, est normalement le seul habilité à sacrer le roi d'Angleterre. Furieux, Becket demande à Alexandre III des sanctions contre les ecclésiastiques qui ont pris part à cette cérémonie. Le pape décide leur suspension et, pour certains, leur excommunication. C'est ce dernier épisode qui conduit à l'assassinat de l'archevêque, le 29 décembre 1170, dans la cathédrale de Cantorbéry.

Chap. 199, 2.1 : Aliénor d'Angleterre (1162-1214), deuxième fille de Henri et d'Aliénor, épousa Alphonse VIII de Castille. Jeanne d'Angleterre (1165-1199) épousa en premières noces le roi Guillaume II de Sicile. Veuve en 1189, son frère Richard, qui avait des prétentions sur le comté de Toulouse mais ne pouvait s'en emparer par les armes, la donna en

mariage au comte Raymond VI de Toulouse. Cette phrase ne se trouve ni dans le *Brut* ni dans la *GCN*. Nous n'avons pu en identifier la source.

Chap. 199, 2.2 : à partir de ce point et jusqu'en 199, 6.1, Wavrin abandonne le *Brut* pour suivre le récit donné par la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 159v°-161r°). Alix (ou Adèle) de France fut en effet promise à Richard, mais ce mariage, sans cesse repoussé par Henri II, puis par Richard lui-même, ne se concrétisa jamais.

Chap. 199, 2.5 : Geoffroy est intronisé duc de Bretagne à Rennes en 1169, du fait de sa fiancée Constance de Bretagne (fille de Conan IV de Bretagne). Ils eurent trois enfants, Aliénor, Mathilde et Arthur. Geoffroy ne régna pas longtemps, il mourut accidentellement en 1186.

Chap. 199, 3.1 : le compilateur semble ici avoir commis une erreur. Ce paragraphe ne concerne pas Henri le Jeune mais son frère, Jean sans Terre, comme l'indiquent la mention d'une campagne en Irlande (Jean est en effet parti en Irlande et porta le titre de seigneur d'Irlande) et le mariage avec la fille du comte de Gloucester. Par ailleurs, cela permet de mieux comprendre la phrase précédente dans laquelle il est question de Jean : *Geffroy [...] eult ung filz nommé Artus et une fille nommee Alienor, dont à present nous tairons et parlerons de Jehan, le puisné des enffans du roy Henri, duquel n'avons ancoires faitte quelque mention, quant point en sera*. Cette erreur est peut-être due à un automatisme dans la copie des noms, la *GCN* ne contient pas cette erreur (Arsenal 4095 f. 160r°).

Chap. 199, 3.1 : sur cette construction, voir nos remarques au chap. 200, 7.2.

Chap. 199, 5.1 : Philippe Auguste, fils de Louis VI.

Chap. 199, 5.2 : la variante de P1 peut s'expliquer par une volonté du copiste d'abrégé le texte. Nous ne sommes pas intervenu ici dans la mesure où cette variante ne changeait pas le sens du texte et ne portait pas atteinte au déroulement de la narration. Voir chap. VIII n°3, p. 234.

Chap. 199, 6.2 : ce dernier paragraphe est tiré du *Brut* (BNF fr. 12155 f. 131r°-131v°). Ici encore, la variante de P1 peut se comprendre par une volonté du copiste d'abrégé le texte. Toutefois, l'intervention du copiste rend ici la narration elliptique. En effet, il a précédemment été question de la guerre entre Henri le Jeune et son père, mais pas de la rébellion des deux cadets, Richard et Jean. L'intervention des deux autres fils de Henri II est davantage explicitée dans les mss P2, P3, P4, V et L, puisque le roi demande expressément qui furent les instigateurs de la rébellion. Nous avons donc jugé préférable d'intervenir dans la mesure

où la cohérence narrative était ici compromise.

Chap. 200 : pour le chap. 200, le compilateur bourguignon revient à la *GCN* (Arsenal 4095 f. 161r°-163v°).

Chap. 200, 2.1 : les variantes en P3 et V peuvent s'expliquer par des tentatives de correction légèrement différentes de la part des deux copistes. Sur cette correction, voir chap. VIII, n°3, p. 258.

Chap. 200, 2.1 : sur le mariage d'Adèle de France et de Richard, voir chapitre précédent, 199, 2.3.

Chap. 200, 3.7 : sur la forme *ardy*, voir Morphologie n°93, p. 295.

Chap. 200, 6.3 : sur la forme *veuoit*, voir Graphies n°72, p. 277.

Chap. 200, 6.5 : abbaye de Fontevraud où le gisant de Henri II se trouve aux côtés de ceux d'Aliénor et de Richard.

Chap. 200, 6.5 : le motif évoqué ici est celui de la cruentation. Il est déjà bien attesté dans l'historiographie latine : Giraud de Barri, *De principis instructione*, éd. George F. Warner, Londres, Eyre and Spottiswoode, vol. VIII, 1891, p. 305 et *Chronica Magistri Rogeri de Houedene*, éd. William Stubbs, Londres, Longmans, Green, vol. II, 1869, p. 367. Si le texte de Wavrin suit ici la *GCN*, nous n'avons toutefois pas pu identifier la source de la *GCN* entre la bataille de Tinchebray (1106) et la mort de Henri II (1189).

Chap. 200,6.6 : sur le mot *sauldaires*, voir Lexique, n°15 p. 335.

Chap. 200, 7.2 : la construction possessif + compl. du nom est héritée de l'ancien français. La *lectio difficilior* est donc celle donnée par P1 et P4. V n'a plus compris la tournure et a tenté une modification peu heureuse de la phrase. Le copiste de P3 avait d'abord écrit *ses* (f. 235v°b). Toutefois, n'ayant pas compris la tournure, il a lui aussi tenté une correction, retrouvant ainsi la leçon de P2 et L comme cela lui arrive parfois (voir chap. VII, p. 221 sq.). On trouve cette construction un peu plus haut, en 199, 3.1 : *puis lui fist espouser sa puisnee fille au comte de Clocestre* (voir Syntaxe n°20, p. 306).

Chap. 200, 7.3 : sur Gihel de Maienne, voir note 195, 3.1.

Chap. 201-220 : le règne de Richard Cœur de Lion est de loin le plus long du vol. I : il compte 20 chapitres (chap. 201-220) et s'étend sur une vingtaine de folios. À titre de comparaison, le second règne le plus long est celui d'Édouard I^{er} qui n'occupe que 11 folios (BNF fr. 75 f. 270r-281r). Le compilateur bourguignon ne fait que suivre ici la *Grande Chronique de Normandie* dans lesquels le règne de Richard, l'avant-dernier décrit dans le texte, fait office

d'apothéose héroïque à la geste des ducs de Normandie. Le règne de Richard peut être divisé en trois parties (Arsenal 4095 f. 164r°-195r°) :

- 1) Couronnement et début du règne (chap. 201-205).
- 2) Arrivée en Terre sainte devant Acre, retour à travers l'Allemagne, capture et libération (chap. 206-215).
- 3) Retour en Angleterre et fin du règne (chap. 216-220).

Pour la première partie du règne, l'auteur de la *GCN* suit la version intermédiaire de la *Chronique de Normandie* (voir chap. IV, p. 104), qui est elle-même une traduction de la *Chronica* de Roger de Hoveden (Roger de Hoveden, *Chronica*, éd. William Stubbs, 4 vols., Londres, Longman, Green, 1868-1871, vol. 3, p. 3-36.), ou de ses *Gesta Ricardi* (pseudo Benoît de Peterborough, *Gesta Regis Henrici Secundi et Gesta Ricardi*, éd. William Stubbs, 2 vols., Londres, Longman, Green, 1867, vol. 2, p. 72-93), autrefois attribuées à Benoît de Peterborough (David Corner, « The *Gesta Regis Henrici Secundi* and *Chronica* of Roger, Parson of Howden », *Bulletin of the Institute of Historical Research*, t. 56, 1983, p. 126-144. ; Doris Stenton, « Roger of Howden and Benedict », *English Historical Review*, t. 68, 1953, p. 574-582).

Pour la deuxième partie du règne de Richard, consacrée à son expédition en Terre sainte, la source de la *GCN* est toujours la version intermédiaire dont l'auteur a cette fois réalisé une traduction relativement suivie d'une partie de la chronique de Raoul de Coggeshall (*Radulphi de Coggeshall Chronicon Anglicanum*, éd. Joseph Stevenson, Londres, Longman, 1875).

Enfin, pour ce qui est des derniers chapitres, la *GCN* amplifie son modèle en lui ajoutant de longs passages tirés des *Récits d'un ménestrel de Reims* (*Récits d'un ménestrel de Reims au treizième siècle*, éd. Natalis de Wailly, Paris, Renouard, 1876).

Le règne de Richard Cœur de Lion a ainsi fait l'objet d'une double campagne d'amplification : par la traduction des chroniques de Roger de Hoveden et de Raoul de Coggeshall dans la version intermédiaire et par l'adjonction de passages tirés des *Récits d'un Ménestrel de Reims* par le compilateur de la *Grande Chronique de Normandie*. L'amplification progressive du règne montre à quel point ce souverain jouissait d'une grande popularité.

Chap. 201, 1.1 : Richard fut investi duc de Normandie par Gautier de Coutances le 20 juillet 1189. Gautier fut archevêque de Rouen de 1184 à 1207. Voir John Gillingham, *Richard I*, Londres, Yale University Press, 2002 (1^{ère} éd. 1999), p. 107.

Chap. 201, 1.2 : il s'agit de Mathilde de Bavière, première fille de Henri le Lion et de Ma-

thilde d'Angleterre, sœur de Richard. Henri le Lion fut l'un des plus puissants seigneurs allemands du XII^e siècle ainsi que l'un des plus redoutables adversaires de Frédéric Barbe-rousse. Il fut duc de Saxe à partir de 1142 et duc de Bavière à partir de 1156. Mathilde de Bavière épousa Geoffroy III du Perche en 1189. Voir Georges Minois, *Richard Cœur de Lion*, Paris, Perrin, 2017, p. 103.

Chap. 201, 1.3 : Isabelle était la fille de Guillaume Fitz Robert, comte de Gloucester, et Hawise de Beaumont, son épouse. Son grand-père paternel, Robert de Gloucester, était le fils illégitime du roi Henri I^{er} d'Angleterre. En 1186, Isabelle se vit accorder le titre comtesse de Gloucester alors que le titre revenait de droit à la couronne depuis la mort de son père en 1183. Le 29 août 1189, elle épousa Jean qui assumait alors le titre en son droit. Voir Gillingham, *Richard I...*, *op. cit.*, p. 119-120.

Chap. 201, 1.3 : *Guilbert, maressal de l'ostel son pere et la fille Guillaume de Lancastre* renvoient à Gilbert Fitz Roger Fitz Reinfried et à Hawise de Lancastre, fille de Guillaume II de Lancastre. La mention du patronyme de *Guilbert*, absente du texte de Wavrin, se trouve cependant dans les sources. Voir la version intermédiaire (W. Craw, *op. cit.*, p. 72) et la *Grande Chronique de Normandie* (BNF fr. 16939 f. 242v^a et BNF fr. 5388 f. 103v^o). Le passage manque dans le ms. de l'Arsenal (f. 164r^o).

Chap. 201, 1.3 : Geoffroy Plantagenêt, fils illégitime de Henri II, fut élu évêque de Lincoln en 1173, sans avoir été ordonné prêtre. Néanmoins, il conserve Lincoln jusqu'en 1182 et n'abandonne ce siège qu'après avoir été nommé Lord Chancelier par son père. Il est élu archevêque d'York en 1189, après l'avènement de son demi-frère légitime Richard Cœur de Lion. Il succède ainsi à Roger de Pont l'Évêque, mort en 1181, le siège étant resté vacant durant ces années. Roger de Pont l'Évêque est connu pour avoir été lié à la querelle entre Henri II et Thomas Becket puisqu'il a présidé au couronnement de Henri le Jeune en 1170, charge normalement réservée à l'archevêque de Cantorbéry (voir note 198, 2.8-10). Voir Gillingham, *Richard I*, *op. cit.*, p. 103 et Minois, *Richard Cœur de Lion*, *op. cit.*, p. 146-147.

Chap. 201, 2.1 : il s'agit d'Adèle (ou Alix) de France, fille et non pas sœur de Louis VII et de sa seconde épouse, Constance de Castille. Le nom qui devrait figurer dans le texte est Philippe plutôt que Louis. En effet, en 1189, année de couronnement de Richard, Louis VII était déjà mort depuis sept ans. C'est son fils, Philippe Auguste, frère d'Alix, qui a pris sa succession. Le mariage entre Richard et Adèle avait été prévu par Henri II et Louis VII dès 1169. Par la suite, Richard ne cessa de repousser l'échéance du mariage jusqu'à être repris

à l'ordre par le pape en 1177. Enfin, en 1190, il annonce à Philippe qu'il refuse de l'épouser. Sur la promesse de mariage de Richard, voir Minois, *Richard Cœur de Lion*, *op. cit.*, p. 32-33, 95 et 246.

Chap. 201, 3.1 : la GCN (Arsenal 4095 f. 164v° ; BNF fr. 5388 f. 103v°) suit la version intermédiaire (W. Craw, *op. cit.*, p. 73), traduction de la chronique de R. de Hoveden (vol. III, p. 5) : *Præterea idem dux Normanniæ reddidit Roberto comiti Leicestriæ omnes terras suas, quas pater illius ei obstulerat; et omnes, quos pater suus exhærdavit, in pristina jura restituit.*

Chap. 201 : Andrieu renvoie à André I^{er} de Chauvigny (1150–1202). En 1189, il épousa Denise de Déols (1173–1206/07), fille de Raoul VI de Déols et veuve de Beudoin de Reviers, 3^e comte de Devon (1173–1221). Cf. Gillingham, *Richard I*, *op. cit.*, p. 102.

Chap. 201, 4.1 : château de Marlborough, dans le Wiltshire, qui fut l'une des nombreuses places fortes ayant fait partie de l'*honneur de Peveler* dont la famille est dépossédée par Henri II dès 1153. Voir Minois, *Richard Cœur de Lion*, *op. cit.*, p. 147.

Chap. 201, 4.2 : Jean ne peut avoir épousé la fille du comte de *Lancastre* puisqu'il vient d'épouser Isabelle de Gloucester (voir note 201, 1.3). Le compilateur des *Cronicques d'Engleterre* a sans doute été induit en erreur par la mention de Lancastre à la ligne précédente. La *Grande Chronique de Normandie* parle de la fille du comte de Clocestre (Arsenal 4095 f. 165r°). Cf. Hoveden, vol. III, p. 5 : *Dux Normanniæ Ricardus [...] dedit Johanni fratri suo [...] comitatum de Gloucesteria cum filia comitis...*

Chap. 202-203 : les deux chapitres suivants sont tirés de la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 165r°-166v°) qui reprend ici la version intermédiaire (W. Craw, *op. cit.*, p. 74-76) dont l'auteur a traduit la chronique de Hoveden (vol. III, p. 9). Le chap. 202 des *Cronicques d'Engleterre* est consacré à la description du cortège tandis que le chap. 203 contient la scène de couronnement. Comme le note John Gillingham (*Richard I*, *op. cit.*, p. 107), le point culminant de la cérémonie n'est pas tant le couronnement que l'onction, acte par lequel le roi se voit investi par Dieu de ses pouvoirs de souverain.

Chap. 202, 2.1 : Guillaume de Salesbiere désigne Guillaume de Longue-Épée (1167/1176-1226), fils illégitime de Henri II et marié à Ela, fille et héritière du comté de Salisbury.

Chap. 202, 2.2 : *Robert de Leccestre* désigne Robert (III) de Beaumont dit Blanches mains (1130-1190), troisième comte de Leicester.

Chap. 202, 2.3 : sur le mot *soche*, voir nos remarques dans la partie lexicale n°16 p. 336.

Chap. 202, 2.4 : la couronne fut portée par Guillaume de Mandeville (mort en 1189), troi-

sième comte d'Essex.

Chap. 202, 2.5 : Richard était entouré de Reginald, évêque de Bath (Baé) et de Hugues du Puiset, évêque de Durham (Durefine).

Chap. 203, 2.1 : il s'agit de Baudouin de Forde (*ca* 1125–1190), archevêque de Cantorbéry de 1185 à 1190. Voir Minois, *Richard Cœur de Lion*, *op. cit.*, p. 150.

Chap. 203 : la cérémonie du sacre des rois d'Angleterre est restée pratiquement identique depuis le XII^e siècle. Sur la partie la plus importante du sacre, à savoir le retrait des habits et l'onction, il est intéressant de noter que cette partie de la cérémonie n'a pu être filmée lors du couronnement de la reine Élisabeth II en 1953.

Chap. 203, 1.1 : sur l'instabilité de *s* final, voir chap. VIII, p. 247.

Chap. 203, 2.3 : sur le mot *manceau*, voir Lexique n°7, p. 331.

Chap. 204, 1.3 : sur ces événements, particulièrement au sujet des incendies et de la condamnation à la pendaison, voir Jean Flori, *Richard Cœur de Lion : le roi-chevalier*, Paris, Biographie Payot, 1999, p. 94-96. Voir également le passage équivalent chez Roger de Hoveden, vol. III, p. 12.

Chap. 204, 2.2 : la négation est présente dans la *GCN* (Arsenal 4095 f. 167v° ; BNF fr. 5388 f. 105r°). La correction semblait s'imposer pour la cohérence de la phrase. Comparer le passage équivalent dans la version intermédiaire (W. Craw, *op. cit.*, p. 77) et chez Hoveden (*Chronica*, éd. Stubbs, vol. III, p. 12) : « *Ille Christianus esse non vult, homo diaboli sit!* ». Voir chap. VIII, n°4, p. 258. Pour les complétives sans subordonnant, voir Syntaxe n°41, p. 314.

Chap. 204, 2.3 : le paragraphe est plus long dans la *Grande Chronique de Normandie* : *aprez ce envoya le roy Richart ses lettres par toute Angleterre que on ne meffeist à Juif. Mais ainçoys que son commandement feust seu, se convertirent tous les Juifz de Donestable, et furent baptisez, et aussi semblablement en moult de lieux* (Arsenal 4095 f. 167v° ; BNF fr. 5388 f. 105r°).

Chap. 204, 3.1 : il s'agit de l'abbaye de Pipewell, dans le Diocèse de Lincoln. Ce paragraphe se trouve déjà chez Hoveden, vol. III, p. 15.

Chap. 205 : comparer *GCN* (Arsenal 4095 f. 168r°), la version intermédiaire (W. Craw, *op. cit.*, p. 77-78) et Hoveden, vol. III, p. 16.

Chap. 206 : à partir de ce point, le manuscrit de l'Arsenal présente une rédaction tout à fait particulière incluant un assez long récit de la conquête de Chypre (Arsenal 4095 f. 168r°-172v°), rapportée de manière beaucoup plus lapidaire dans les autres manuscrits (BNF fr. 5388 f. 105r° et BNF fr. 16939 f. 245r°a). Le texte de Wavrin suit la version commune de

la *Grande Chronique de Normandie* (la conquête de Chypre est relatée au §3). La totalité du chap. 206 provient du texte de Raoul de Coggeshall, *via* la GCN et la version intermédiaire (W. Craw, *op. cit.*, p. 78) : *Radulphi de Coggeshall Chronicon Anglicanum*, éd. Joseph Stevenson, Londres, Longman, 1875, p. 29-30.

Chap. 206, 1.3 : sur Baudouin de Cantorbéry, voir note 203, 2.1 ; sur Robert *de Leecestre*, voir note 202, 2.2. *Raoul de Songiere* renvoie peut-être à Raoul II de Fougères. Celui-ci participa à la troisième croisade mais mourut plus tard, en 1194. *Robert du Perche* (nom repris à la GCN, BNF fr. 5388 f. 105r°) pourrait être une erreur pour Rotrou IV du Perche, mort à Acre (on lit *Robertus de Perche* chez Coggeshall, CA p. 29, mais *Rotro du Perche* dans la version intermédiaire, W. Craw, *op. cit.*, p. 78). Il était le père de Geoffroy du Perche (voir note 201, 1.2). Sont ensuite mentionnés Thibaut V de Blois et Étienne I^{er} de Sancerre (*Thiebault et Etienne de Blois*), fils de Thibaut IV de Champagne. *Courart, filz de l'empereur Fedric* : il s'agit de Frédéric VI de Souabe, baptisé Conrad mais renommé Frédéric après la mort de son frère Frédéric V de Souabe. Il meurt lors du siège d'Acre en 1191. *Regnault de Glanville* est pour Raoul de Glanville. Enfin, *Adoulf d'Oultre Rive, l'archediacre de Clocestre* renvoie à un personnage peu renseigné par les sources. On lit *Radoulf d'Oultre Rive* dans la GCN (BNF fr. 5388 f. 105r°) et dans la version intermédiaire, ce qui pourrait être une erreur de traduction pour *Radulphus de Altaripa* chez Coggeshall (CA, p. 29). Le seul autre texte mentionnant ce personnage est *l'Itinerarium peregrinorum (Itinerarium peregrinorum et gesta régis Ricardi, auctore, ut videtur, Ricardo, canonico Sanctæ Trinitatis Londonensis, Chronicles and memorials of the reign of Richard I, vol. I, éd. W. Stubbs, Londres, Longman, 1864, p. 91)*.

Chap. 206, 2.1 : une correction s'impose ici car il s'agit de Henri VI du Saint Empire, fils de Frédéric Barberousse et sacré empereur par le pape Célestin en 1191 après la mort de son père lors de la 3^e croisade.

Chap. 206, 2.2 : il s'agit de Philippe I^{er} d'Alsace, mort au siège de Saint Jean d'Acre en 1191. Il avait épousé en seconde noce Mathilde de Portugal en 1183.

Chap. 206, 3.3 : à partir de ce point, le ms. de l'Arsenal rejoint la version commune de la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 172v°). Comparer le texte de la GCN, celui de la version intermédiaire (W. Craw, *op. cit.*, p. 79) et celui de Coggeshall, CA, p. 31-32.

Chap. 206, 3.5 : ville de Beyrouth. Le récit de la destruction du *dromon* avant l'arrivée à Acre est un *topos* de la littérature de la 3^e croisade : le texte de Wavrin suit celui de la GCN, qui reprend la version intermédiaire, elle-même une traduction de la chronique de

Coggeshall. En outre, pour ce qui est des textes de langue latine, nous avons relevé cet épisode chez Richard Devizes (éd. Appleby p. 38-39), Raoul de Dicet (éd. Stubbs, t. II, p. 93-94), Guillaume de Neuburg (éd. Howlett, t. I, p. 352), Roger de Hoveden (*Gesta Ricardi* éd. Stubbs, t. II, p. 168-169) et dans la version remaniée de l'*Itinerarium Peregrinorum* (IP2) (*Itinerarium Peregrinorum Gesta Regis Ricardi*, éd. William Stubbs, dans *Chronicles and Memorials of the reign of Richard I*, vol. I, Londres, Longman, Green, Longman, Roberts and Green, 1864, p. 205-209). Pour ce qui est des textes en langue vernaculaire, l'épisode est rapporté de manière très ample chez Ambroise (*L'estoire de la guerre sainte*, éd. Catherine Croizy-Naquet, Paris, Champion, 2014, v. 2141-2276) et a été inséré dans les versions plus tardives de la *Continuation* de Guillaume de Tyr, la *continuation* Colbert-Fontainebleau (*Continuation de Guillaume de Tyr*, éd. A. Beugnot et A. Langlois, Paris, Imprimerie royale (Recueil des historiens des croisades. tome II, Historiens occidentaux), 1859, p. 169-170) et la *continuation* de Lyon (*La continuation de Guillaume de Tyr (1184-1197)*, éd. Margaret Ruth Morgan, Paris, Geuthner, 1982, p. 121).

Chap. 206, 4.1 : la description de la destruction du *dromon* a visiblement été abrégée par le copiste de P1. La preuve que P2 et P4 donnent vraisemblablement le texte d'origine est apportée par la mention des *plungeurs*, déjà présents dans la GCN (Arsenal 4095 f. 172v°). Voir chap. VIII n°3, p. 234.

Chap. 206, 4.3 : la place du mot *crestiens* étonne. Il doit être rattaché à *chetifz* et l'on peut considérer qu'il y a une hyperbate provoquée par l'insertion du syntagme *qu'il avoit en ses prisons*. Le caractère saccadé de la phrase est peut-être dû à un faux-raccord du compilateur au moment de réécrire la phrase (comparer avec Arsenal 4095 f. 173r° *rendre les chetifs qu'il tenoient et la sainte Croix...*).

Chap. 206, 4.4 : il s'agit de la bataille des cornes de Hattin qui eut lieu le 4 juillet 1187 près du lac de Tibériade, en Galilée. Cette bataille opposa les armées du royaume de Jérusalem, dirigées par Guy de Lusignan, aux forces de Saladin. Les armées franques subirent une écrasante défaite (voir John France, *Hattin : Great Battles Series*, Oxford, Oxford University Press, 2015).

Chap. 206, 5.1 : sur cette correction, voir Politique éditoriale, n°5, p. 259.

Chap. 206, 5.2 : le texte de P1, P3, P4, V est peu clair ici, il faut continuer à lire pour comprendre que le roi dont il est question est bien le roi de France et non Richard. P2 et L ont peut-être tenté de clarifier le texte et semblaient offrir une meilleure leçon.

Chap. 206, 5.2 : sur la forme *que* du relatif, mise pour *qui*, voir Morphologie n°60, p. 289.

Chap. 207, 1.1 : la leçon de P1 peut s'expliquer par un saut du même au même sur le *la* de *laquelle*.

Chap. 207, 2.1-2 : le début du paragraphe relate l'assassinat de Conrad de Montferrat par les Haschichin le 28 avril 1192. Comparer avec la *GCN* (Arsenal 4095 f. 174r° ; BNF fr. 5388 f. 106r°), la version intermédiaire (W. Craw, *op. cit.*, p. 81) et la chronique de Coggeshall, *CA*, p. 35. Voir sur ce meurtre René Grousset, *Histoire des croisades et du royaume franc de Jérusalem - III. 1188-1291 L'anarchie franque*, Paris, Perrin, 2006 (1^{ère} éd. 1936), p. 128-130.

Chap. 207, 2.3 : la forme *envoient* de P1 provient d'un saut du même au même sur *v* en P1 (*envie* – *avoient*).

Chap. 207, 2.3 : dans la mesure où le sujet grammatical est *nul*, on attendrait un accord du verbe au singulier et non le pluriel *devoient*. La forme semble toutefois pouvoir être défendue si l'on accepte un accord de proximité avec le groupe *ne roy, ne aultre*. Par ailleurs, le copiste de P1 a visiblement remanié la phrase : dans les autres manuscrits, le sujet grammatical du verbe est bien *le roy ne aultre*.

Chap. 208, 1.1-2 : le texte de Wavrin abrège lourdement le récit du rachat des reliques qui se trouve dans la *GCN* (Arsenal 4095 f. 174v° ; BNF fr. 5388 f. 106v°) et dans la version intermédiaire (W. Craw, *op. cit.*, p. 82-83), mais n'est pas rapporté dans la chronique de Coggeshall, ni par Roger de Hoveden. Il en va de même pour la curieuse anecdote topographique qui concerne une fontaine de Chypre aux propriétés extraordinaires. Nous n'avons pu identifier la source à laquelle l'auteur de la version intermédiaire a emprunté ces détails. Le texte est celui de l'édition de W. Craw.

Quant le roy Guy fu pris en la bataille la ou la sainte Croix fu adiree, Salehadin après la desconfiture assist Iherusalem. Mes cheulx de la ville, qui demourés y estoient, furent desconfortez et desconseilliez pour la mesaventure du roy et de la crestienté ; et cuidere[n]t qu'il ne peüsse[n]t riens contrestre a Salehedin : si li rendre[n]t la ville. Mes il n'en vult oncquez .i. lessier eschapper qui ne se ranchonnast de .x. besans. Quant les riches hommez se furent ranchonnez, si en y trouva on .vii^m. qui riens n'avoient. Par le commun conseil si pristrent et (f. 50v) croix et philacieres et calices et tout l'or et tout l'argent, et esturerent le saint Sepulchre et tous les autres aournemens qui par toutes les eglises furent trouvé pour les povrez raindre. Lors si pristrent tout le

Sainttuaire et le mistrent en .iiii. grans cassez d'ivire. Ces .iiii. casses fist tant Salehadin qu'i les out et il enquist moult debonnerement qu'il y avoit. Il les en fist porter avec grant honneur a Baudac au Caliphe, leur apostoire. Pour ce le fist que les crestiens n'eüssent plus esperance que les sains leur peüsse[n]t avoir mestier es chielx, dont il avoient les os en terre honnorez. Le prinche d'Anthioche et le patriarche et les haus hommes de la Terre promistrent par serement a Salehadin qu'i li baudroient des reliquez .lii^m. bezans et, se au jour nomme ne les aquictoient, arriere les rendroient. Quant cest afaire fu conté au roy Ricart, il racheta les reliquez et les garda : chascune des cassez pesoit le fes de .iiii. hommez.

En l'ille de Cypre si a une fontaine et vient du pié du mont qui a non Arsinoë. Et est aucune foiz blanche, aucune foiz noire, aultre verte, autre vermeille : toutes heures du jour se mue en diverse coulour. Les gens de la terre la queille[n]t et la porte[n]t en vessiaux dessus le mont et tant la seichent qu'elle s'endurchist et devient gomme. L'en la porte d'illeuc en Alexandre en marchandise, et d'illeuc est espandue (f. 51) par toutes les terres. Et en taint l'en les draps de saye : tant comme elle est eaue, ne peut riens taindre. En che país si chiet une rousee sus les arbres, et endurecist si devient encens.

Chap. 208, 1.3 : en revanche, la mention de la découverte de la tombe d'Arthur à Glastonbury suit le texte de Coggeshall (CA, p. 36). Le surnom *lieu des paines* semble répandu dans la tradition de la GCN (BNF fr. 5388 f. 107r°; BNF fr. 16939 f. 147r°a et Arsenal 4095 f. 175v°). La version intermédiaire donne *le Lieu des Pomez* (W. Craw, *op. cit.*, p. 83), qui est la traduction attendue pour *insula Pomorum* (CA, p. 36). La leçon de la GCN vient peut-être d'une erreur de lecture : les confusions dans la séquence *in/m* sont fréquentes et les lettres *a* et *o* peuvent être confondues.

Chap. 209 : le début du chapitre traite du siège de l'ancienne forteresse de Daron (ou Darum, Deir al-Balah). Elle était située à mi-distance des villes modernes de Gaza et de Rafah. La forteresse tombe le 24 mai 1192. Voir Gillingham, *Richard I, op. cit.*, p. 195 et Minois, *Richard Cœur de Lion, op. cit.*, p. 279. Comparer Arsenal 4095 f. 175v°-176r°, version intermédiaire (W. Craw, *op. cit.*, p. 83) et Coggeshall, CA, p. 37.

Chap. 209, 1.3 : sur le *chastel Ernault* et *Bethaine*, voir version intermédiaire (W. Craw, *op.*

cit., p. 84) et Coggeshall, *CA*, p. 37; voir également Ambroise, *L'estoire de la guerre sainte*, éd. Catherine Croizy-Naquet, *op. cit.*, v. 6858 et v. 9810.

Chap. 209, 1.4 : sur l'absence de *que* complétif, voir Syntaxe n°41, p. 314.

Chap. 209, 2.1-2 : la capture d'une caravane non loin de Jérusalem est un élément récurrent des récits de la croisade de Richard Cœur de Lion. Voir *GCN* (Arsenal 4095 f. 176r°), version intermédiaire (W. Craw, *op. cit.*, p. 84) et Coggeshall, *CA*, p. 37-38. Voir également le poème d'Ambroise, *L'estoire de la guerre sainte*, éd. Catherine Croizy-Naquet, *op. cit.*, v. 10267-10564. Voir Minois, *Richard Cœur de Lion*, *op. cit.*, p. 280.

Chap. 209, 2.3 : la *GCN* et le texte de Wavrin résument ici en quelques lignes le début de la longue attente de l'armée franque devant Jérusalem. En effet, compte tenu des dissensions internes de l'armée et des communications de plus en plus difficiles avec les cités côtières (notamment Ascalon, d'où devait partir Henri de Champagne pour apporter des renforts aux croisés), Richard retarda l'assaut de la cité. Harcelés par l'armée de Saladin et trop faibles pour lancer l'offensive, les troupes franques se retirèrent sur ordre de Richard. Voir Minois, *Richard Cœur de Lion*, *op. cit.*, p. 280-281.

Chap. 209, 2.4 : sur la rupture de construction, voir Syntaxe n°33, p. 309.

Chap. 209, 3.1-2 : sur ce passage, voir chap. VIII, n°2, p. 256.

Chap. 209, 3.3-4 : le texte a été corrigé à l'aide de la *Grande Chronique de Normandie*, voir Politique éditoriale n°6, p. 259.

Chap. 209, 5.2 : le problème d'accord avec le verbe *avoir* en P4 s'explique par le fait que la leçon originale devait être celle donnée par P2 et L. Le copiste de P1, ainsi que le modèle de P3 et V ont tenté de corriger *a minima* en mettant le verbe au singulier. Voir chap. VIII, n°9, p. 253.

Chap. 210 : à l'été 1192, Richard comprend que Jérusalem ne pourra être reprise et devient de plus en plus inquiet face aux nouvelles venues d'Angleterre. Il commence à préparer son départ de Terre sainte. Alors qu'il s'est replié à Acre, Saladin en profite pour lancer un violent assaut sur Jaffa. La ville tombe au bout de trois jours, excepté une partie fortifiée qui parvient à résister. Richard rassemble alors les quelques hommes dont il dispose et gagne au plus vite, par voie maritime, la citée assiégée. Contre toute attente, l'effet de surprise et les prouesses guerrières du roi d'Angleterre permettent aux croisés de repousser les forces de Saladin pourtant très supérieures en nombre. Voir Gillingham, *Richard I*, *op. cit.*, p. 213-221 et Minois, *Richard Cœur de Lion*, *op. cit.*, p. 283-287. Le récit de Wavrin continue de suivre

le texte de la *GCN* (Arsenal 4095 f. 178r°-181r°). Comparer avec la version intermédiaire (W. Craw, *op. cit.*, p. 886-89), traduction de la chronique de Coggeshall, *CA*, p. 41-50.

L'épisode du siège de Jaffa est également rapporté dans la chronique de Roger de Hoveden, (*Chronica*, éd. Stubbs, vol. III, p. 183) et par Guillaume de Neuburg (éd. Howlett, vol. I, p. 376-377). On trouve également un récit plus développé du siège et de la libration de Jaffa dans la chronique d'Ernoul. Une première version se lit dans le texte édité par Mas Latrie (*Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier*, éd. Louis de Mas Latrie, Paris, Renouard, 1871, p. 280-281). Cette version est également transmise par les manuscrits de Lyon et de Florence (*La continuation de Guillaume de Tyr (1184-1197)*, éd. Margaret Ruth Morgan, Paris, Geuthner, 1982, p. 142-145). Un récit légèrement différent se trouve dans le texte publié par Beugnot (*Continuation de Guillaume de Tyr*, éd. A. Beugnot et A. Langlois, Paris, Imprimerie royale (Recueil des historiens des croisades. tome II, Historiens occidentaux), 1859, p. 196-197). Enfin, l'épisode est rapporté de manière particulièrement ample et détaillée chez Ambroise et dans l'IP2 (*L'estoire de la guerre sainte*, éd. Catherine Croizy-Naquet, *op. cit.*, v. 10787-11652 et *Itinerarium Peregrinorum Gesta Regis Ricardi*, éd. William Stubbs, dans *Chronicles and Memorials of the reign of Richard I*, vol. I, Londres, Longman, Green, Longman, Roberts and Green, 1864, p. 400-424, chap. XIII-XXII).

Chap. 210, 1-2 : les deux premiers paragraphes traitent d'un événement fréquemment rapporté par les chroniqueurs, la découverte d'un morceau de la vraie Croix dissimulé par un ermite et remis au roi Richard. Comparer Arsenal 4095 f. 177v°-178r°, la version intermédiaire (W. Craw, *op. cit.*, p. 86) et Coggeshall, *CA*, p. 40-41. Voir également *L'Estoire de la Guerre sainte*, éd. C. Croizy-Naquet, *op. cit.*, v. 10089-10136.

Chap. 210, 2.2 : sur le changement brusque de style de discours rapporté, voir Syntaxe n°59, p. 321.

Chap. 210, 3.4 : malgré la grande proximité du texte de Coggeshall et de la version intermédiaire (W. Craw, *op. cit.*, p. 87), suivie par la *GCN*, ces deux derniers textes présentent un détail absent de leur modèle. Il s'agit de la mention du *toron* : *Mais Salhadin avoit ja tant fait qu'il avoit prins la cité, ne s'en falloit que le toron*. Ce terme, absent du texte de Coggeshall (qui ne parle que de *castellum*), n'est donné que par le poème d'Ambroise (*L'estoire de la guerre sainte*, éd. C. Croizy-Naquet, *op. cit.*, v. 10857). L'auteur de la version intermédiaire en avait-il connaissance ou a-t-il tiré cette information d'un autre texte ? Par ailleurs, l'interprétation du mot fait ici difficulté. S'agit-il d'un nom propre renvoyant à un endroit

particulier de la ville ou d'un nom commun ? Le terme signifie au départ 'colline, éminence' (cf. TL X, 444 et FEW XIII/2 115 art. TORUS). C'est d'ailleurs ainsi que le glose Gaston Paris en l'interprétant comme un nom propre (*L'Estoire de la Guerre sainte : histoire en vers de la troisième croisade*, éd. Gaston Paris, Paris, Imprimerie Nationale, 1897, p. 568). Il faut également noter que les toponymes *Toron*, ou *Thoron*, ne sont pas rares en Terre sainte. On en compte au moins trois autres, mieux renseignés par les textes :

- le Toron d'Acre : colline proche d'Acre.

- Toron (Tibnine) est un château qui fut construit dans la principauté de Galilée en 1105 par Hugues de Saint-Omer, qui le donna à Onfroy I^{er} de Toron. Onfroy IV le donna au roi de Jérusalem contre la possibilité d'hériter de la seigneurie d'Outre-Jourdain. Il s'agit aujourd'hui de Tibnine, village du Liban situé à 110 km au sud de Beyrouth.

- Toron des chevaliers (Latroûn) : la place forte était située à 15 kilomètres à l'ouest de Jérusalem, à la frontière entre la Cisjordanie et Israël. L'emplacement est aujourd'hui occupé par l'abbaye de Latroûn. À moins d'un kilomètre à l'est de l'abbaye se trouve le site d'Emmaüs Nicopolis.

Ces exemples montrent que le terme a pu être employé comme nom propre pour désigner non seulement une colline, mais aussi la fortification bâtie sur celle-ci. Qu'en est-il du *toron* de Jaffa ? Les textes latins inciteraient à interpréter le terme comme un nom propre renvoyant à la citadelle de Jaffa (voir la note au v. 10857 dans l'édition de C. Croizy-Naquet, p. 847). Toutefois, la glose de G. Paris invite à la prudence. Il pourrait tout aussi bien s'agir d'un toponyme renvoyant à une colline particulière de Jaffa, sans qu'il soit besoin de préciser si celle-ci était surmontée ou non d'une fortification. En l'absence de détails supplémentaires, cette dernière interprétation nous semble la plus plausible.

Chap. 210, 7.1 : l'intervention du narrateur remonte à la version intermédiaire (W. Craw, *op. cit.*, p. 87), suivie par la GCN (Arsenal 4095 f. 180^v). L'auteur de la version intermédiaire a choisi d'ajouter une touche épique absente du texte de Coggeshall (CA, p. 50). Le ton est très proche de celui du poème d'Ambroise qui rapporte ce combat avec force détails (éd. C. Croizy-Naquet, v. 11345-11652).

Chap. 210, 7.1 : le copiste de P1 a visiblement fait un saut du même au même sur le mot *quatre* (*quatre* vingz chevaliers et *quatre* cens archiers...). Après s'être rendu compte de son erreur, il a transformé *archiers* en *hommes crestiens* afin d'englober la totalité de l'armée et de masquer sa faute.

Chap. 210, 7.2 : l'image des ennemis se réfugiant dans des caves, par le biais de la *GCN*, remonte à la version intermédiaire (W. Craw, *op. cit.*, p. 88) qui a repris ce détail du texte de Coggeshall (*CA*, p. 51) : *In antris et cavernis delituerunt*.

Chap. 210, 8.4 : sur l'épidémie qui frappa les troupes de Richard, comparer Arsenal 4095 f. 181r°, la version intermédiaire (W. Craw, *op. cit.*, p. 89) et le *Chronicon Anglicanum*, p. 51.

Chap. 211 : pour ce chapitre, comparer Arsenal 4095 f. 181, la version intermédiaire (W. Craw, *op. cit.*, p. 89-90) et le *Chronicon Anglicanum*, p. 52-53. Sur les péripéties de la traversée et le choix de l'itinéraire de retour, cf. Minois, *Richard Coeur de Lion*, *op. cit.*, p. 291-294.

Chap. 211, 2.3 : sur la mort de Saladin, voir plus loin note au chap. 215.

Chap. 212 : le récit de la capture de Richard est tiré de la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 181v°-183r°). Cf. la version intermédiaire (W. Craw, *op. cit.*, p. 90-91) et le *Chronicon Anglicanum*, p. 53-56.

Chap. 212, 4.3 : sur les complétives introduites sans conjonction, voir Syntaxe n°41, p. 314.

Chap. 212, 4.6 : la mention de Richard *tournant le rost* ne se trouve ni dans la *Grande Chronique de Normandie*, ni dans la version intermédiaire, ni dans la chronique de Coggeshall. Ce motif apparaît pour la première fois dans les *Récits d'un ménestrel de Reims au treizième siècle* (éd. Natalis de Wailly, Paris, Renouard, 1876, p. 34-35). Voir également chap. V, p. 134. L'anecdote était en outre suffisamment populaire pour être intégrée dans la chronique d'Ernoul (*La continuation de Guillaume de Tyr (1184-1197)*, éd. Margaret Ruth Morgan, Paris, Geuthner, 1982, p. 154-157; *Continuation de Guillaume de Tyr*, éd. A. Beugnot et A. Langlois, Paris, Imprimerie royale (Recueil des historiens des croisades. tome II, Historiens occidentaux), 1859, p. 201 et *Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier*, éd. Louis de Mas Latrie, Paris, Renouard, 1871, p. 297).

Chap. 213, 1-4 : pour les quatre premiers paragraphes du chap. 213, le compilateur de la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 183r°-184v°) abandonne quelques temps la version intermédiaire pour intégrer l'épisode de la recherche du ménestrel Blondeau à partir des *Récits d'un ménestrel de Reims au treizième siècle*, éd. Natalis de Wailly, Paris, Renouard, 1876, p. 35-38.

Chap. 213, 5-6 : pour les deux derniers paragraphes du chapitre, le compilateur de la *GCN* revient à la version intermédiaire (W. Craw, *op. cit.*, p. 92-93) qui traduit la chronique de Coggeshall (*CA*, p. 58-59). Sur le procès intenté à Richard et les comptes-rendus élogieux

des chroniqueurs sur la défense de ce dernier, voir Minois, *Richard Cœur de Lion*, *op. cit.*, p. 295-296.

Chap. 213, 5.4 : il est intéressant de noter que la tradition place normalement à Acre l'insulte faite par Richard au duc d'Autriche (voir Richard Devizes, éd. Appleby, p. 46-47 ; Gervais de Canterbury, *The Historical Works of Gervase of Canterbury*, dans *The chronicle of the reigns of Stephen, Henry II and Richard I*, éd. Stubbs, 2 vols., Londres, Longman and Co., 1879-1880, vol. I, p. 514 et *La continuation de Guillaume de Tyr (1184-1197)*, éd. Margaret Ruth Morgan, Paris, Geuthner, 1982, p. 154-157). Le texte de Wavrin transmet donc, *via* la *Grande Chronique de Normandie* et la version intermédiaire, une tradition propre à la chronique de Coggeshall.

Chap. 214 : comparer GCN (Arsenal 4095 f. 185v°), la version intermédiaire (W. Craw, *op. cit.*, p. 93) et *Chronicon Anglicanum*, p. 61. Sur les négociations qui précédèrent la libération de Richard, voir Minois, *Richard Cœur de Lion*, *op. cit.*, p. 294-295.

Chap. 215, 1 : la mention de la mort de Saladin est redondante puisqu'elle apparaît déjà en 211, 2.3. Cette répétition trouve son origine dans le texte de Raoul de Coggeshall (CA, p. 53 et p. 61) et est passée dans le texte de Wavrin *via* la *Grande Chronique de Normandie* et la version intermédiaire (W. Craw, *op. cit.*, p. 94).

Chap. 215, 2.2 : il s'agit de Gilbert de Vasœuil, qui livra le château de Gisors à Philippe Auguste le 12 avril 1193. Voir Françoise Vielliard, « Richard Cœur de Lion et son entourage normand : le témoignage de l'*Estoire de la guerre sainte* », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 160-1, 2002, p. 5-52, en part. p. 42. Comparer GCN (BNF fr. 5388 f. 110v° ; Arsenal 4095 f. 186r°), la version intermédiaire (W. Craw, *op. cit.*, p. 94) et Raoul de Coggeshall (CA, p. 61).

Chap. 215, 2.4 : sur la campagne de Philippe Auguste en Normandie et le rôle de Hugues de Gournay, voir Gillingham, *Richard I*, *op. cit.*, p. 297.

Chap. 215, 3.1 : le 14 août 1193 (la mention *en ce mesme an* est donc exacte), Philippe Auguste épousa Ingeburge de Danemark, sœur du roi Knut VI. Pour des raisons obscures, il annule le mariage le lendemain même et l'envoie au monastère de Saint-Maur-des-Fossés. Cette annulation lui valut des démêlés avec le pape Innocent III entre 1198 et 1212, date à laquelle il se résigne à rendre son titre de reine à Ingeburge. Voir John W. Baldwin, *The Government of Philip Augustus : Foundations of French Royal Power in the Middle Ages*, Berkeley, University of California Press, 1991, p. 80-86.

Chap. 215, 3.3 : Hubert Walter (ca 1160–1205) est élu archevêque de Cantorbéry en 1193 grâce au soutien de Richard. Walter avait accompagné le souverain en Palestine durant la troisième croisade. Gaultier de Rouen renvoie à Gautier de Coutances, lui aussi aux côtés de Richard lors de la 3^e croisade et archevêque de Rouen de 1184 à 1207. Il fut *Justiciar* d'Angleterre avant d'être remplacé dans cette fonction par Hubert Walter en 1193 (le titre est glosé par *baillie et justice* dans le texte). Voir Minois, *Richard Cœur de Lion*, *op. cit.*, p. 311. Comparer GCN (Arsenal 4095 f. 186), la version intermédiaire (W. Craw, *op. cit.*, p. 94) et le *Chronicon Anglicanum*, p. 61-62.

Chap. 216, 1 : le premier paragraphe du chap. 216 est le dernière passage remontant à la chronique de Coggeshall. Voir GCN (Arsenal 4095 f. 186v°-187r°) et la version intermédiaire (W. Craw, p. 95). On y trouve notamment la description de l'arc-en-ciel qui marqua le retour du souverain sur le sol anglais : *Hora autem qua rex cum suis applicuit, scilicet secunda hora diei, sole clarius rutilante, apparuit quidam serenissimus atque insolitus splendor, non longius a sole distans, quasi ad longitudinem et latitudinem humani corporis, candorem præfulgium atque rubedinem quasi species iridis in se continens; quem splendorem plures intuentes, pronunciabant regem in Anglia fore appulsum* (CA, p. 62-63).

Chap. 216, 2 : à partir de ce point, l'auteur de la GCN se détache de la version intermédiaire en suivant le *Ménestrel de Reims* (*Récits d'un ménestrel de Reims au treizième siècle*, éd. Natalis de Wailly, Paris, Renouard, 1876, p. 46 sq.).

Chap. 216, 2.2 : les *Récits d'un ménestrel de Reims* parlent d'une défaite subie par le *pere* et non le *frere* de Richard. La variante du texte de Wavrin vient de la GCN (BNF fr. 16939 f. 252r°a). Il ne nous a pas été possible d'identifier la bataille en question.

Chap. 216, 3.2-3 : la scène où le roi Richard donne les *lettres de deffiance* au chevalier afin qu'il les porte au roi Philippe a été écourtée par l'auteur de la *Grande Chronique de Normandie*. Comparer Arsenal 4095 f. 187v° et *Récits d'un ménestrel de Reims*, *op. cit.*, §89-91, p. 47-48.

Chap. 216, 4.1 : le détail sur le nombre de lieues remonte aux *Récits d'un ménestrel*. Comparer Arsenal 4095 f. 108r° et *Récits d'un ménestrel de Reims*, *op. cit.*, §93, p. 49.

Chap. 216, 4.3 : l'expression *adont veissiez...* a été reprise par le compilateur de la GCN (Arsenal 4095 f. 108r°) au texte du *Ménestrel de Reims* (*Récits d'un ménestrel de Reims*, *op. cit.*, §94, p. 49).

Chap. 216, 5.2 : la provocation de Richard est une anecdote remontant aux *Récits d'un*

ménéstrel. Comparer Arsenal 4095 f. 188v° et *Récits d'un ménestrel de Reims, op. cit.*, §97, p. 49

Chap. 216, 6 : sur le récit de l'abattage de l'orme, voir Arsenal 4095 f. 188v° et *Récits d'un ménestrel de Reims, op. cit.*, §98, p. 50. Les deux textes concordent presque mot pour mot.

Chap. 216, 7, 5-6 : le combat entre Richard et le Barrois est un bel exemple de combat singulier rapporté à l'aide d'un style formulaire (voir chap. VI, p.176). Le texte de Wavrin a puisé la description de ce combat dans la *GCN* (Arsenal 4095 f. 189r°), qui abrège ici les *Récits d'un ménestrel* (*Récits d'un ménestrel de Reims, op. cit.*, §100-101, p. 53-54).

Chap. 216, 8 : la matière du §8 remonte, *via* la *GCN*, aux *Récits d'un ménestrel de Reims* (*Récits d'un ménestrel de Reims, op. cit.*, §102-104, p. 54-55). Historiquement, le récit ne tient pas. En effet, avant d'entreprendre sa campagne en France à partir de 1194, Richard s'était assuré du bon fonctionnement de son royaume et avait tout particulièrement veillé à assurer la paix à ses frontières (voir Minois, *Richard Cœur de Lion, op. cit.*, p. 311). Par ailleurs, la forteresse de Gisors tomba entre les mains de Philippe Auguste dès 1188, c'est-à-dire avant même que Richard ne parte en Terre sainte. Suite aux traités de Vaudreuil et d'Issoudun (1195), le Vexin (et donc Gisors) resta sous l'autorité du roi de France. Le siège décrit par la chronique ne peut donc avoir eu lieu.

Chap. 216, 9-10 : sur la reddition de Gisors, la prise de Mors (toponyme non identifié) et le retour de Richard, comparer Arsenal 4095 f. 190 et *Récits d'un ménestrel de Reims, op. cit.*, §105-109, p. 56-57.

Chap. 216, 10.4 : sur ce proverbe, voir *Lexique*, p. 328.

Chap. 216, 11 : sur l'échange entre Philippe et Alain, voir Arsenal 4095 f. 190v°-191r° et *Récits d'un ménestrel de Reims, op. cit.*, §110-111, p. 58-59.

Chap. 216, 11 : sur cette leçon, voir chap. VIII, n°2, p. 254.

Chap. 216, 11.5 : sur ce proverbe, voir *Lexique*, p. 328.

Chap. 216, 12.3 : la mention des *cent chevaliers* et des *deux cent ronchins* ne se trouve ni dans la *GCN* (Arsenal 4095 f. 191r° et BNF fr. 16939 f. 254v°a), ni dans les *Récits d'un ménestrel de Reims* (*Récits d'un ménestrel de Reims, op. cit.*, §113, p. 60).

Chap. 216, 13.2-3 : les deux dernières phrases du §12 sont tirées de la *GCN* (Arsenal 4095 f. 191v°) mais ne se trouvent pas dans les *Récits d'un ménestrel de Reims*. Ce dernier texte contient quatre paragraphes (§115-118) qui décrivent la suite de la guerre entre Richard et Philippe Auguste mais qui n'ont pas été adaptés par le compilateur de la *GCN*.

Chap. 217, 1 : le premier paragraphe du chap. 217, toujours tiré de la *GCN* (Arsenal 4095 f. 191v°), remonte aux *Récits d'un ménestrel de Reims* : §115 pour la première phrase et §119 pour l'annonce du siège de la Riolo (peut-être Laréole, dans le département de la Haute-Garonne ?) et du Bray Girard (peut-être Bergerac, en Dordogne ?). C'est d'ailleurs dans les *Récits d'un ménestrel* que se trouve l'origine de l'expression *esveillier le chat qui dort*. L'auteur des *Récits d'un ménestrel de Reims* développe des événements fictifs puisque Richard Cœur de Lion ne fut jamais en guerre contre le roi d'Espagne. Après la trêve de Vernon (1198) qui mettait le roi d'Angleterre dans une position des plus avantageuse par rapport à Philippe Auguste, la guerre éclata avec Ademar V de Limoges et Richard dut se rendre en Poitou et en Aquitaine (chap. 220 des *Cronicques d'Engleterre*).

Chap. 217, 2-3.1 : les deux paragraphes suivants, traitant de la situation politique européenne du moment, rompent l'unité thématique du chapitre. Ce changement de ton s'explique par le fait que l'auteur de la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 192r°) est ici revenu pour un instant à sa source habituelle : la version intermédiaire (W. Craw, *op. cit.*, p. 96-97), dont l'auteur suit toujours Raoul de Coggeshall (*Chronicon Anglicanum*, p. 64-65) : *Rex Tancredus Siciliæ obiit : quo audito, imperator ad illas partes cum magno exercitu profectus est [...] Imperator Henricus subjugavit sibi regnum Apuliæ atque Siciliæ, mortuo Tancredo rege, qui Willelmo regi injuste successerat. Idem enim imperator duxerat in uxorem sororem regis Willelmi, cui regnum illud justius debebatur, mortuo fratre.*

Chap. 217, 3.2-4 : la demande des Grands Électeurs de faire de Richard l'empereur du Saint-Empire est empruntée à la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 192v°). Celle-ci est tributaire de la version intermédiaire (W. Craw, *op. cit.*, p. 97). L'auteur n'a pas trouvé cette information chez Coggeshall mais dans la *Chronique de Normandie (Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre)*, éd. Francisque Michel, Paris, Jules Renouard, 1840, p. 89-90). Sur les rapports de la version intermédiaire avec la *Chronique de Normandie*, voir chap. IV, p. 104.

Chap. 218 : pour le récit de la rencontre des armées du roi Richard et du roi d'Espagne, l'auteur de la *Grande Chronique de Normandie* a suivi, en l'abrégeant, le texte des *Récits d'un ménestrel de Reims* (§121-124).

Chap. 219, 2.1 : la leçon de P2, P4 et L est la *lectio difficilior*. En effet, le blason de Castille est *sinople* au sens héraldique le plus ancien, c'est-à-dire rouge. La forme n'a visiblement plus été comprise par P1, P3 et V. La leçon *sinople* est également celle de la *GCN* (Arsenal

4095 f. 193v°) et des *Récits d'un ménestrel de Reims* (§126, p. 67). Sur notre choix d'intégrer la *lectio difficilior*, voir chap. VIII, n°5, p. 255.

Chap. 219, 2.2 : nouvelle scène de combat singulier incluant des formules stéréotypées (voir chap. VI, p.176).

Chap. 219, 2.3 : sur les expressions *prendre cuer à qn* et *faire d'armes*, voir glossaire. Ces deux expressions se trouvent déjà dans les *Récits d'un ménestrel de Reims* (§127, p. 67).

Chap. 220 : les *Récits d'un ménestrel de Reims* (§129, p. 68) ne parlent ni de Château-Gaillard, ni du comte de Limoge. Richard repense à la prise de Gisors et de Nior et veut se venger du roi de France. Le compilateur de la *GCN* (Arsenal 4095 f. 194r°) a peut-être voulu intégrer des connaissances personnelles à la trame de sa source. Il commet toutefois une erreur puisque Richard mourut lors du siège de Châlus (dans le Limousin) et non devant Château-Gaillard qui, à ce moment, est encore entre les mains de la couronne anglaise. La forteresse sera prise d'assaut sous Jean sans Terre, quelques mois après la mort de Richard.

Chap. 220, 1.6-7 : la chronique de Wavrin est ici plus développée que son modèle. La partie allant de *Et lui mesmes tira le quarel [...] à [...] ilz le prindrent en dedens trois heurent* semble être du cru du compilateur bourguignon. La *GCN* donne *sy mist ung vireton qui estoit envenimé en coche et feri le roy sur les epaules, dont il fut malade et morut* (Arsenal 4095 f. 194v° et BNF fr. 16939 f. 256r°a).

Chap. 220, 2 : la scène dans laquelle Richard demande son nom au tireur qui vient de causer sa perte et décide de lui pardonner est absente de la *Grande Chronique de Normandie* et ne se trouve pas non plus dans les *Récits d'un ménestrel de Reims*. Le nom de Bertran Bourdon (Bertrannum de Gurdun) ainsi que l'échange au style direct présentent une grande proximité avec la narration de Roger de Hoveden (*Chronica*, éd. Stubbs, t. IV, p. 83). Hoveden est également le seul à mentionner la volonté du roi d'épargner l'arbalétrier.

Chap. 220, 3-4 : la demande du roi d'inhumer son corps à Fontevraud et son cœur à Rouen se trouve déjà dans la version intermédiaire (W. Craw, *op. cit.*, p. 98) et dans la *Chronique de Normandie (Histoire des ducs de Normandie..., op. cit.*, p. 90). En revanche, la mention du legs aux chanoines de Rouen est une innovation propre à la *Grande Chronique de Normandie* (Arsenal 4095 f. 194v°).

Chap. 220, 4.5 : le poème latin ne se trouve pas dans la version intermédiaire. Il aurait donc été intégré par l'auteur de la *GCN*. La présence de ce poème, censé se trouver dans la cathédrale de Rouen, ainsi que la précision sur le legs aux chanoines, sont autant d'indices

en faveur d'un auteur d'origine rouennaise, comme le supposait déjà Gillette Labory (« Les manuscrits de la *Grande Chronique de Normandie* du XIV^e et du XV^e siècle », *Revue d'histoire des textes*, 27, 1997, p. 191-222). La version du poème donnée par les manuscrits des *Cronicques d'Engleterre* contient beaucoup de fautes, signe que les copistes ne le comprenaient plus. Le texte tel qu'il figure dans la *Grande Chronique de Normandie* n'est pas toujours de meilleure tenue. Certains manuscrits plus anciens comme le BNF fr. 5388 (f. 114v^o) donnent une version relativement correcte du poème ; d'autres, en revanche, comme les mss BNF fr. 16939 (f. 256r^ob) et Arsenal 4095 (f. 194v^o-195r^o), présentent au moins autant de fautes que les *Cronicques d'Engleterre*.

L'épithaphe de Richard Cœur de Lion, telle qu'elle se présente dans la *Grande Chronique de Normandie*, a été transcrite et commentée à plusieurs reprises :

- 1) Noël Taillepied, *Recueil des antiquitez et singularitez de la ville de Rouen*, Rouen, Raphael du Petit Val, 1587, p. 170.
- 2) Jean François Pommeraye, *Histoire de l'église cathédrale de Rouen*, Rouen, Imprimeurs ordinaires de l'Archevesché, 1686, p. 62.
- 3) François Farin, *Histoire de la ville de Rouen, divisée en six parties*, 2 vols., Rouen, Louis du Souillet, 3^e éd., 1731, vol. 1, troisième partie, p. 12.
- 4) *Antiquités anglo-normandes de Ducarel*, traduites de l'anglais par A. L. Léchaudé d'Anisy, Caen, Mancel, 1823, p. 23.
- 5) Achille Deville, *Tombeaux de la cathédrale de Rouen*, Rouen, Nicéas Periaux, 1837, p. 160-161.
- 6) Achille Deville, « Découverte de la statue de Richard Cœur de Lion dans le sanctuaire de la cathédrale de Rouen », *Revue de Rouen et de la Normandie*, vol. 6, 1838, p. 57-67 et particulièrement p. 66-67.
- 7) *Grande Chronique de Matthieu Paris*, traduction par A. Huillard-Bréholles, 8 vols., Paris, Paulin, 1840, vol. 2, p. 301-302.

La GCN est le premier texte à donner une épithaphe unique et aussi longue. Le poème est en réalité un amalgame de plusieurs épithaphes autonomes à l'origine : d'une part, il présente deux mètres différents (voir notre proposition de scansion ci-après) ; d'autre part, la chronique de Matthieu Paris (qui suit le texte de Roger de Wendover) le donne en deux textes distincts⁴⁸⁶. Roger de Hoveden a réuni plusieurs autres épithaphes dans sa chronique,

⁴⁸⁶ *Chronica Majora*, éd. Henry Richards Luards, 7 vols., Londres, Longman, 1872-1883, t. II, 1874, p. 452.

mais aucune ne correspond à celles relevées par Matthieu Paris⁴⁸⁷.

Le poème se compose de 8 vers en hexamètres dactyliques rimés et de 6 vers en hexamètres léonins. Les différents types de vers utilisés avaient déjà été repérés par les commentateurs⁴⁸⁸. Cependant, la scansion est de notre fait. Le texte qui suit est celui édité au chap. 220, 4.5.

Epithaphion inclite recordationis Ricardi, quondam regis Anglie, dicti Cor Leonis :

Ā Chā/lūs cēcī/dīt rēx/ rēgnī/ cārdō Rī/chārdūs,
 Hīīs fērūs/, hīīs hūmī/līs, hīīs/ āgnūs/, hīīs lěō/pārdūs
 Cāsūs ě/rāt lū/cīs Cā/lūs, pēr/ sēcŭlă/ nōmēn
 Īgnō/tūm fŭě/rāt, sēd/ cērtūm/ nōmīnīs/ ōmēn
 Nūnc pātŭ/īt, rēs/ clāūsă fŭ/īt, sēd/ lŭcě că/dēntē
 Prōdīīt/ īn lū/cēm pēr/ cāsūm/ lŭcīs ă/dēmtē.
 Anno milleno ducenteno (sic) minus uno
 Āmbrō/sīī fēs/tō dē/cēssīt ăb/ ōrbě mō/lēsto
 Pīctāvīs/ ěxtă dŭ/cīs sĕpĕ/līs rĕă/ tĕrră Că/lŭcis,
 Neŭstriă/, tŭquĕ tĕ/gīs cōr īn/ĕxpŭ/gnābilĕ/ rēgis
 Cōrpŭs/ dās clāu/dī sŭb/ mārġōrĕ/ Fōns Ĕbĕ/rāndi
 Sic lōcă/ pēr trī/nā sē/ spārsīt/ tāntă rŭ/īna
 Nĕc fŭīt/ hōc fŭ/nŭs cui/ sŭffīcĕ/rĕt lōcŭs ūnus
 Ĕjŭs/ vītă brĕ/vīs cŭn/ctīs plān/gĕtŭr īn/ ĕvis.

Épitaphe à l'illustre mémoire de Richard, dit Cœur de Lion, jadis roi d'Angleterre⁴⁸⁹ :

À Châlus est tombé le roi Richard, pilier du royaume,
 Sauvage pour les uns, humble pour d'autres, un agneau pour certains, un léopard pour les autres,
 Châlus signifiait chute de la lumière, durant des siècles le nom
 Resta incompris, mais le présage du nom apparaît

⁴⁸⁷ *Chronica*, éd. Stubbs, t. IV, p. 84-85.

⁴⁸⁸ Voir par exemple Noël Taillepied, *Recueil des antiquitez...*, *op. cit.*, p. 170.

⁴⁸⁹ La traduction que nous proposons est personnelle. Toutefois, nous avons suivi à certains endroits celle de Huillard-Bréholles, *Grande Chronique de Matthieu Paris*, traduction par A. Huillard-Bréholles, 8 vols., Paris, Paulin, 1840, vol. 2, p. 301.

Désormais avec certitude. Le sens était caché mais, à la chute de la lumière,
Il vint à la lumière par la chute de la lumière enlevée par la mort.
En l'année mille cent quatre-vingt-dix-neuf,
À la fête de saint Ambroise, il quitta ce monde rude.
Terre coupable de Châlus, tu ensevelis les entrailles du duc en Poitou,
Et toi, Normandie, tu couvres le cœur invincible du roi,
Tu donnes son corps pour l'enfouir sous le marbre de Fontevraud.
Ainsi en trois lieux furent dispersés ces illustres restes,
Ce corps n'était pas de ceux auxquels suffit un seul lieu,
La brièveté de sa vie sera regrettée par tous pour l'éternité.

Il y a deux jeux de mot dans les 6 premiers vers. Le premier porte sur le nom Richard, décomposé en *regni cardo* 'cheville, gond du royaume'. Le second, déjà relevé par le traducteur de M. Paris, porte sur le nom de Châlus, décomposé en *casus lucis* 'chute de la lumière'. Ce second jeu de mot est le point central autour duquel tourne les différentes utilisations du mot *lux* dans le poème.

Les trois derniers vers sont une référence aux trois lieux conservant une partie des restes du roi Richard :

- les entrailles à Châlus, dans le Poitou,
- l'abbaye de Fontevraud pour le corps,
- la cathédrale de Rouen pour le cœur.

Glossaire

Objectifs du glossaire et sélection des mots

À l'instar de l'analyse linguistique, le glossaire a pour objectif premier de faciliter la lecture et la compréhension du texte. Toutefois, nous nous sommes efforcé d'élargir cet objectif en tenant compte de plusieurs critères relevant davantage de la lexicographie :

- le classement systématique des sens,
- l'indication de la construction syntaxique à laquelle appartient le mot,
- le relevé de différentes locutions et reduplications synonymiques.

Nous n'avons pas cherché à effectuer un relevé mécanique de tous les mots répondant à des critères préétablis. Le glossaire se présente plutôt comme une sélection de termes ayant retenu notre attention pour les raisons suivantes :

- le mot n'existe plus en français moderne,
- un des sens a changé ou a disparu en français moderne,
- le mot présente des difficultés de compréhension particulières, même si les différents sens attestés dans l'ancienne langue se sont maintenus en français moderne (voir **COURAGE** par exemple).

En revanche, nous avons porté une attention particulière aux mots suivants :

- mots peu attestés en ancien et moyen français (cf. **PIRATE**),
- mots présentant un sens rare (cf. **BAILLIER**),
- mots relevant du vocabulaire technique (cf. **DROMON**),
- mots présentant des difficultés de compréhension (cf. **SOCHE** ou **SAULDAIRES**).

Pour un aperçu plus globale du vocabulaire du texte, nous renvoyons à la partie Lexique de l'étude linguistique.

Mise en forme

L'étude de chaque mot se présente en deux parties : la première contient les différentes formes du mot attestées dans le texte, la seconde propose un classement des sens et des constructions dans lesquels il se trouve.

Choix du lemme et présentation des différentes formes

Si un verbe n'est attesté que sous une seule forme, c'est elle qui sert de lemme : on trouvera donc une entrée **AFFREANT** (part. prés. du verbe **AFFERIR**), ou une entrée **AFFOLEZ** (part. pas. masc. plur.). Pour ces formes, nous indiquons un infinitif après la description morphologique si le verbe peut poser un problème d'identification (comme c'est le cas pour le participe *affreant*). Les infinitifs ainsi cités en petites capitales sont ceux du DMF.

Dans le cas où un verbe serait représenté par plusieurs formes dont aucune n'offre un infinitif, nous donnons une forme d'infinitif reconstituée entre crochets. Afin de limiter les renvois, nous n'avons pas suivi ici les lemmes du DMF. La forme proposée est construite à partir de la base verbale donnée par le texte et de la désinence propre au groupe auquel appartient le verbe. Ainsi, les formes *amenri* 'diminué' (part. pas. masc. sing.) et *amenrisant* (part. prés.) sont rangées sous [**AMENRIR**]. Les formes *asseura* (pas. s. P3) et *asseuré* (part. pas. masc. sing.) se trouvent sous [**ASSEURER**]... En cas de concurrence entre plusieurs bases, nous avons utilisé la plus représentée (cf. verbe [**ADRESSER**]). Par ailleurs, nous n'avons retenu que la désinence *er* pour les verbes du 1^{er} groupe (on trouvera donc [**ADRESSER**], [**CHARGER**]...).

Les infinitifs des constructions virtuelles des verbes sont bâtis sur le même modèle. On trouvera donc sous **ALLEGUIES** (part. pas. fém. plur.) la construction **alleguer qch.**

Dans la mesure où les traces du système casuel se limitent aux part. pas. et adj. en position attribut, nous n'avons considéré que les oppositions en genre et en nombre. Si un nom n'est attesté qu'au pluriel dans le texte, c'est cette forme qui a été retenue pour le lemme (**ENCHENSIERS**). De la même manière, si un adjectif ne présente pas de forme au masculin singulier, c'est le masculin pluriel qui a servi de lemme (**FIERS**). Pour les adjectifs, afin d'éviter toute confusion entre un masc. sing. portant un *s* de CS et un pluriel, nous indiquons systématiquement le genre et le nombre de la forme citée.

Si plusieurs formes sont concurrentes, c'est la graphie la plus répandue qui a été retenue comme lemme (**CEUR** contre *cuer*). À fréquence égale, l'ordre d'apparition a déterminé le lemme (**ENCHENSIERS** contre *encensiers*).

Sauf mention contraire, nous donnons la totalité des occurrences pour chaque forme relevée.

Présentation des différents sens

Les chiffres romains séparent les divers sens généraux d'un mot. Les chiffres arabes mettent en évidence les différentes divisions d'un même sens général (voir **MANDER** ou **APPARTENIR**). Si les différents sens d'un mot dépendent d'un seul sens général, seuls ont été utilisés les chiffres arabes (voir **CHIERE** ou **DRAP**).

La structure de nos articles peut être inspirée de celle du DMF (**ACCORDER** ; **CONSEIL** ; **FINER...** par exemple). Toutefois, nous n'avons pas hésité à élaborer nos propres plans toutes les fois où cela nous a semblé nécessaire (**DROIT** ; **HONNEUR** ; **MANDER...**)

Une attention particulière a été portée aux diverses constructions des verbes. Celles-ci figurent en gras quand elles sont une reconstruction de notre fait. Quand une même construction vaut pour plusieurs sens, elle n'est pas répétée, nous donnons directement la traduction qui semble convenir à ce sens nouveau (voir **BAILLIER**).

Les constructions verbales, les réductions synonymiques et les locutions tirées du texte sans modification figurent en italiques.

Nos traductions sont marquées par les guillemets simples.

Un compromis entre *sens* et *traduction*

sens et *traduction*

Il convient d'apporter quelques précisions sur les termes employés au paragraphe précédent. Il a en effet été question des *divers sens généraux d'un mot*, que nous nous sommes efforcé de classer, et des *traductions* que nous avons pu proposer. Ces expressions renvoient ici à deux démarches bien distinctes, sans toutefois être incompatibles.

La première vise à proposer une définition phrastique des termes ; la seconde s'appuie essentiellement (quoique non exclusivement) sur un principe synonymique en cherchant dans le système linguistique moderne un équivalent du terme médiéval. Comme le rappelle

Christine Sylvie dans son compte rendu du *Secret des Secrets* édité par Denis Lorée, une définition de type synonymique⁴⁹⁰ :

convient parfaitement lorsque le mot ne pose aucune difficulté, comme c'est le cas pour *ocire* 'tuer' ou *ost* 'armée', mais dont les limites sont vite atteintes et les insuffisances aisément repérables. Car se contenter de donner un simple équivalent moderne, c'est oublier un peu vite : I. Que certains de ces équivalents sont polysémiques, ce que le mot employé dans le texte en ancien français peut ne pas être, et ce qu'il n'est *a fortiori* pas quand il n'a qu'une seule occurrence. C'est notamment le cas pour *dyectte*, défini par 'diète' et dont le lecteur doit décider seul s'il s'agit ici du 'régime alimentaire particulier prescrit à titre hygiénique, prophylactique ou thérapeutique' ou d'une 'abstention momentanée et plus ou moins totale de nourriture' (définitions du TLFi)...

Pour ce qui est de notre texte, de telles insuffisances seraient perceptibles pour des termes comme *barbarins* ou *estourdy* : en effet, en français moderne, *barbare* est polysémique et peut signifier I. 'étranger, soit par sa race, soit par son appartenance à une autre civilisation' ou II. '(celui) qui n'est pas encore ou n'est plus civilisé, qui appartient à un niveau inférieur d'humanité' (gloses du TLFi). De même, gloser *estourdy* par 'étourdi' oblige le lecteur à sélectionner lui-même entre 'qui agit de façon irréfléchie, irraisonnée.' adj. correspondant à *étourderie* et 'qui est ébranlé par un choc physique ou moral', part. pas. de *étourdir* (définitions du TLFi). Il s'agit ici d'un cas d'homonymie que la glose ne permet pas de désambiguïser. Le terme *barbarins* a donc été glosé par 'ceux qui ne sont pas chrétiens, païens' et le terme *estourdy* par 'frappé d'une sorte d'engourdissement suite à un choc physique ou moral'.

Nous nous sommes ainsi efforcé autant que possible de passer par des définitions phrastiques. Ce principe n'est toutefois pas systématique. Pour *beubenchiers*, par exemple, la traduction par 'arrogants, présomptueux' nous a semblé donner une idée assez exacte du sens du terme sans avoir besoin de recourir à une glose du type 'qui a une opinion très avantageuse de soi-même' (TLFi).

Enfin, la traduction est directement tributaire du contexte dans lequel le mot est utilisé. Si *bien adreschie* en 134, 3.3 peut être traduit par '(femme) qui réunit toutes les qualités, qui est parfaite', cette traduction ne donne pas au lecteur le sens du part. pas. *adreschie* employé ici comme adjectif. La glose sélectionne d'office le sens induit par l'usage de l'adverbe *bien*. Pris hors contexte, le part. pas. peut être glosé 'qui prend une certaine direction, en part. pour ce qui est de qualités physiques et morales'. Cet exemple illustre bien la ligne de conduite que nous avons adoptée pour un certain nombre de mots : si nous

⁴⁹⁰ *Romania*, 156, 2018, p. 236-250. Voir p. 249 pour la citation.

jugeons qu'un mot peut être traduit de manière différente en fonction de la construction ou du contexte dans lequel il se trouve, mais que ces différentes traductions sont imputables au contexte et non au sens fondamental du terme, nous donnons en premier lieu une définition phrastique du mot, suivie des différentes constructions pour lesquelles nous proposons une traduction.

le sens et le mirage du réel

Les divers emplois d'un mot en contexte posent un autre problème pour qui tente d'en décrire le sens : il s'agit des usages couvrants divers aspects du réel. Le verbe *conduire* illustre assez bien ce type de difficulté. On trouve dans le texte les groupes **conduire un bateau** et **conduire une armée**. La traduction permet de bien mettre en évidence l'appartenance de ces deux termes à deux réalités distinctes : on pourra proposer, d'une part, 'piloter un navire', de l'autre, 'commander une armée'. On peut tout de même se demander s'il ne s'agit pas là de deux manifestations dans le réel d'un seul et même noyau sémantique qui serait celui de 'diriger', c'est-à-dire 'guider un être ou une chose dans une certaine direction ou en vue d'un certain objectif' (TLFi). C'est d'ailleurs ainsi que l'envisage le DMF (voir **B** de l'article *conduire*), ce qui explique notre choix de ranger les deux expressions sous un même sens.

A

ABORDER v. ; 124, 2.3 ; 124, 4.2

inf. sub. ‘affrontement, combat’ : *à l’aborder* ‘au moment de l’affrontement’

ACCOMMUNIA v. ; pas. s. P3 ; 168, 1.5

pron. *chascun [...] se accommunia* ‘chacun reçut le sacrement de l’eucharistie’

ACOINTANCE n. fém. ; 135, 5.3 ; 150, 4.1 ; 165, 4.2

1 ‘rencontre entre deux personnes’ 135, 5.3

2 avoir acointance à qn ‘être en relation de familiarité, d’intimité, d’amitié avec qn’ 150, 4.1 ; 165, 4.2

ACONSIEVIR v. ; 210, 4.2

aconsievir qn ‘atteindre qn, parvenir à frapper qn (au moyen d’une arme, d’un projectile)’

ACORD n. masc. ; 120, 7.1 ; 127, 5.6 ; 139, 3.1 ; 145, 1.2 ; 158, 4.4 ; 158, 6.3 ; 175, 1.4 ; 175, 2.4 ; 182, 2.5 ; 193 ; 216, 3.1 ; *accord* 127, 3.1 ; 183, 1.1

I.1 ‘conformité d’opinion entre plusieurs personnes’ : *tout d’un acord* 120, 7.1 ; 127, 3.1 ; 145, 1.2 ; 158, 4.4 ; *d’un commun acord* 175, 2.4 ‘ensemble, de concert’ ; *estre d’acord par tel sy que* ‘parvenir à une entente à la condition que...’ 139, 3.1 (voir également sous **PAR TEL SY QUE**)

2 ‘opinion émise par une personne’ 216, 3.1

3 ‘pacte, traité’ 127, 5.6 ; 183, 1.1 ; 193

II. ‘fait d’autoriser, de concéder qch’ : **estre d’acord que + sub. ou ind.** ‘accepter que...’ 158, 6.3 ; 182, 2.5 ; *par acord d’ami* ‘moyennant la permission d’un ami’ 175, 1.4

ACORDER v. ; 165, 4.3 ; 167, 1.3 ; 191, 1.3 ; ind. prés. P1 *acorde* 134, 6.3 ; *accorde* 136, 4.3 ; pas. s. P3 *acorda* 129, 2.1 ; 140, 1.4 ; *accorda* 125, 3.4 ; 127, 6.1 ; 134, 8.1 ; 176, 6.4 ; 192, 3.3 ; 199, 6.2 ; 214, 1.1... P6 *acorderent* 156, 2.3 ; *accorderent* 150, 4.6 ; 167, 1.4 ; part. pas. masc. sing. *acordé* 126, 1.1 ; 127, 5.2 ; 127, 6.2 ; 197, 1.4 ; fém. sing. *acordee* 188, 4.10

I. v. act. ‘mettre d’accord, réconcilier’ : **accorder plusieurs pers.** 165, 4.3 ; **pass. estre acordé à qn** 197, 1.4 ‘se réconcilier avec qn’ ; **pron. s’acorder avec qn** 167, 1.3 ; 199, 6.2

II. v. act. ‘satisfaire, accéder à une requête ou une demande’ : **acorder qch (à qn)** 127, 6.2 ; 129, 2.1 ; 140, 1.4 ; 176, 6.4 ; 191, 1.3 ; **pron. s’acorder à qch** ‘consentir à qch’ 134, 6.3 ; 136, 4.3 ; 150, 4.6 ; 156, 2.3 ; 167, 1.4 ; 192, 3.3 ; 214, 1.1 ; en part. ‘consentir à signer un traité

de paix' 125, 3.4; 126, 1.1; 127, 5.2; 127, 6.1; 188, 4.10; **accorder à qn de qch** 'accéder à la requête de qn' 134, 8.1

ACOUCHA v.; pas. s. P3; 178, 4.3

pron. *il s'acoucha malade* 'il s'alita en raison d'une maladie'

ACQUITTER v.; 167, 4.4; part. pas. masc. sing. *acquité* 210, 2.2

'remplir un engagement' : **pron. s'acquitter de qch vers qn** 'remplir les engagements contractés vis-à-vis de qn' 167, 4.4; **pron. et abs. s'acquitter** 'faire son devoir' 210, 2.2

ACTION n. fém.; 150, 4.1

'droit de poursuivre qn en justice' : **avoir action de + inf.** 'avoir un motif légitime de + inf.'

ADJUSTER v.; 186, 6.5

n'adjuster foy ne creance en qch 'ne pas considérer qch comme digne de foi, ne pas accorder de crédit à qch'

ADMONNESTEMENT n. masc.; 186, 7.5; 122, 3.1

'incitation, exhortation'

ADMONNESTER v.; 176, 6.4; 210, 6.2; ind. imp. P6 *admonestoient* 130, 4.1; pas. s. P3 *admonesta* 126, 2.2; part. pas. fém. plur. *admonestees* 127, 3.2; part. prés. *admonestant* 122, 2.1; 124, 4.1...

admonnester qn de qch 'exhorter qn à qch'

ADOMMAGANT v.; part. prés.; 125, 2.1

adommager (une armée) 'faire subir des pertes (à une armée)'

ADRESSE n. fém.; 141, 5.6

'personne qui guide, indique une orientation morale, secours, guide' : *je les vous ay amenez comme au vray refuge et adresse de tous ceurs desconfortés* 'je les ai menés à vous comme à un véritable protecteur et guide pour toute personne en détresse'

[**ADRESSER**] v. ; pas. s. P3 *adressa* 179, 1.1 ; P6 *adresserent* 168, 1.4 ; cond. prés. P3 *adrescheroit* 175, 2.3 ; sub. prés. P5 *adresciés* 179, 3.3 ; part. pas. fém. sing. *adreschie* 134, 3.3 ; *adreesee* 135, 1.1

I. adresser qch ‘corriger, rectifier qch’ 175, 2.3 ; 179, 3.3 ; **se confesser et adresser sa conscience** ‘avouer ses fautes et donner une direction morale à sa conscience’ 179, 1.1 ; **se confesser et adresser** ‘se corriger, s’amender, réparer ses torts’ 168, 1.4

II. ‘prendre une certaine direction, en part. pour ce qui est de qualités physiques et morales’ : **part. pas. empl. adj.** *bien adreschie* 134, 3.3 ; *de tous poins mieulz adreesee* 135, 1.1 ‘qui réunit toutes les qualités, parfait’

ADVANCEMENT n. masc. ; 146, 3.1 ; *avancement* 198, 2.9

‘fait de posséder ou de recevoir une charge ou une fonction qui accroît son prestige social’ 146, 3.1 ; 198, 2.9

ADVENEMENT n. masc. ; 175, 1.5

‘accession au trône’

ADVENUE n. fém. ; 120, 10.1

‘ce qui est arrivé, événement qui s’est produit’

ADVERTENCE n. fém. ; 213, 4.2

‘avis, instruction’ : **par l’advertence de qn** ‘selon les instructions de qn, à l’instigation de qn’

ADVISION n. fém. ; 210, 1.2

‘vision, notamment en songe’

ADVOÉ n. masc. ; 213, 5.2

‘celui qui se reconnaît vassal du suzerain’ : réd. **l’homme et avoé de qn**

AFFAIRE n. masc. ; 158, 5.4 ; 204, 1.5 ; plur. *affaires* 120, 9.1 ; 143, 2.1 ; 150, 2.1 ; 153, 3.1 ; 186, 3.2 ; 206, 1.1

I. ‘activité, projet, entreprise’ 158, 5.4 ; au plur. ‘ensemble des activités (politiques, militaires, économiques...) d’un individu, d’une ville, d’un royaume...’ : **encquerrir qn de ses affaires** ‘demander à qn comment se porte ses activités’ 120, 9.1 ; **demandeur conseil à qn de ses affaires** ‘demander à qn son avis sur ses propres activités’ 143, 2.1 ; **delaisser tous**

ses affaires ‘laisser de côté tout ce dont on s’occupe’ 186, 3.2; **les affaires du royaume** ‘ensemble des activités d’un royaume’ 150, 2.1; 153, 3.1; 186, 3.2

II. ‘situation délicate ou embarrassante’ 204, 1.5

AFFINER v. ; 125, 3.1

affiner ses ennemis ‘venir à bout de ses ennemis’

AFFLICTION n. fém. ; 168, 1.3

‘sentiment d’humilité, de repentance’ : **faire à Dieu oraisons en grant affliction** ‘prier Dieu avec beaucoup d’humilité/de repentir’

AFFOLEZ v. ; part. pas. masc. plur. ; 139, 2.1

‘blessés, meurtris, estropiés’

AFFREANT v. ; part. prés. du verbe *AFFERIR* ; 182, 2.3

‘qui est approprié, adapté à telle ou telle situation’ : *il n’estoit pas affreant que...* ‘il n’était pas convenable que...’

AGAIS n. masc. plur. ; 125, 2.1

‘embuscades, attaques surprise’

AGRAVENTER v. ; 130, 4.6; pas. s. P6 *agraventerent* 122, 3.4

‘détruire, anéantir’ : **agraventer qn (une armée)** ‘massacrer une armée’ 122, 3.4; **se laisser agraventer** ‘se laisser massacrer’ 130, 4.6

AISE n. fém. et adj. ; 127, 10.2; 216, 5.2

festoiier à son aise ‘faire la fête à sa convenance’ 127, 10.2; **manger bien aise** ‘manger à sa convenance’ 216, 5.2

AISIER v. ; 165, 7.4

aisier qn ‘donner à qn ce qui est nécessaire pour son bien-être’

ALIER v. ; 175, 1.5; part. pas. masc. sing. *aliié* 135, 1.1; plur. *aliez* 209, 1.3

pron. ‘se lier, s’associer à qn, s’unir à qn par alliance’ : sur le plan matrimonial 135, 1.1; sur le plan militaire 175, 1.5; 209, 1.3

ALLEGUIES v. ; part. pas. fém. plur. ; 158, 5.2 ; 213, 6.1

1 alleguer qch (les chefs d'accusation retenus contre qn) 'citer les chefs d'accusation retenus contre qn' 213, 6.1

2 alleguer une opinion 'avancer une idée, un argument dans le cadre d'un débat' 158, 5.2

AMBASSADEURS n. masc. plur. ; 146, 2.1 ; 146, 3.1

'personnes chargées, à titre officiel, de transmettre un message à une ou des personnalités importantes'

[**AMENRIR**] v. ; part. pas. masc. sing. *amenri* 211, 1.1 ; part. prés. *amenrissant* 179, 1.4

'diminuer la quantité de qch (ici en parlant de revenus financiers)'

AMENUYSIER v. ; 211, 1.1

'diminuer en nombre, en quantité (ici en parlant des effectifs d'une armée)'

AMPARLIER n. masc. ; 156, 2.5 ; 156, 3.7

'porte-parole'

ANCESEURS n. masc. plur. ; 164, 1.2 ; 167, 4.6 ; 168, 4.3 ; 175, 3.1

'ceux de qui l'on descend par le sang ou par un héritage culturel commun'

ANUIT adv. ; 185, 3.4

'aujourd'hui, ce jour même'

AOURER v. ; 123, 2.3 ; 124, 1.1 ; 124, 6.4 ; imp. ind. P3 *aürroit* 123, 3.1

aourer les ydolles de qn 'rendre un culte aux représentations des divinités païennes de qn'

AOURNER v. ; 136, 5.5

aourner qch (une chambre) 'préparer, disposer, équiper (une chambre)'

[**AOURNER**] v. ; part. pas. masc. sing. *aourné* 144, 1.1 ; 202, 2.5 ; fém. sing. *aournee* 202, 2.4

'embellir une personne (par ses qualités morales) ou un objets (par divers ornements)'

1 en parlant des qualités d'une personne : **estre aourné de qch** 'être doté de qch' : *aourné de toutes bonnes vertus* 'doté de toutes les plus hautes qualités morales'

2 en parlant d'objets : *aourné de pierres precieuses* 'serti de pierres précieuses' ; *ung chiel de drap de soie ricement aourné* 'un dai en tissu de soie orné somptueusement'

APENSER v. ; 124, 6.4 ; 128, 2.1 ; pas. s. P3 *appensa* 127, 8.2 ; 134, 4.1 ; 136, 2.3 ; 136, 2.6 ; 150, 1.2 ; 191, 3.6

‘former une pensée’ : *apenser qch* ‘concevoir, imaginer qch’ 124, 6.4 ; 128, 2.1 ; **pron.** **s’apenser que...** ‘concevoir l’idée de, décider de...’ 127, 8.2 ; 134, 4.1 ; 136, 2.3 ; 136, 2.6 ; 150, 1.2 ; 191, 3.6

APERTZ adj. masc. plur. ; 210, 7.3

‘agiles, rapides’ : réd. *apertz et legiers* ; *legiers* semble permettre une sélection du sens de *apertz* qui a un spectre sémantique assez large

APOINTEMENT n. masc. ; 192, 3.1 ; 214, 1.2

1 ‘accord en vue d’une paix’ 192, 3.1

2 ‘rançon demandée pour la libération de qn’ 214, 1.2

APOSTOLE n. masc. ; 198, 2.5 ; 212, 4.3

1 ‘le pape (apôtre de Rome)’ 198, 2.5

2 ‘un des douze disciples du Christ’ : *saint Thomas l’apostole* 212, 4.3

APPARANT adj. fém. sing. ; 124, 3.1

‘qui se manifeste de manière claire ou évidente’ : *à qui la victoire estoit plus apparant* ‘vers qui la victoire tournait le plus nettement’

APPARAUZ n. masc. plur. ; 201, 3.4 ; 202, 1.1 ; 207, 1.1

1 ‘ensemble de dispositions prises pour préparer un événement, une action’ : **faire ses apparaulz (en parlant du siège d’une ville)** ‘faire les préparatifs nécessaires en vue d’un siège’ 207, 1.1

2 ‘ensemble d’éléments qui forment un équipement’ : il s’agit ici des *regalia*, c’est-à-dire de l’ensemble des instruments du sacre présents pour le couronnement de Richard Cœur de Lion

APPARENCES n. masc. plur. ; 126, 2.2

‘ce qui apparaît, se voit, se manifeste’ : **voir les apparences (de qch)** ‘avoir sous les yeux les preuves (de qch)’

APPARTENANCES n. fém. plur. ; 195, 3.3 ; 201, 1.2 ; 201, 4.1

‘dépendances d’une propriété, d’un domaine ; ensemble d’éléments qui font partie d’une souveraineté’

APPARTENIR v. ; 141, 5.2; ind. prés. P3 *appartient* 119, 1.1; 141, 2.3; 141, 6.2; 169, 2.2; P6 *appartiennent* 167, 3.4; imp. P3 *appartenait* 119, 3.3; 136, 8.2; 140, 1.5; 147, 4.4; 157, 1.1; part. prés. masc. plur. *appartenans* 156, 2.5

I.1 appartenir à qn ‘être la propriété de qn’ 119, 3.3

2 ‘revenir de droit à qn’ 141, 5.2; 141, 2.3; 165, 2.2; 169, 2.2

II. appartenir à qch ‘être lié à’ : *les pourfis qui appartiennent à une terre* ‘les revenus attachés à un territoire’ 167, 3.4; *tout ce qui à deffence appartient* ‘tout ce qui est nécessaire à la protection’ 119, 1.1

III. appartenir en qch ‘convenir à, être conforme à qch’ 156, 2.5; **impers. appartenir à qn** ‘être conforme au rang d’une personne’ 141, 6.2; 136, 8.2; 140, 1.5; 130, 4.3; **impers. + abs.** *comme il appartenait* ‘comme il convenait’ 147, 4.4; 157, 1.1

APPEL n. masc. ; 150, 3.3

‘fait d’assigner qn en justice’

APPELLER v. ; 159, 1.1; ind. prés. P1 *appelle* 150, 3.1; pas. s. P3 *appella* 120, 7.3; 134, 3.2; 136, 2.6; 141, 3.1; 165, 5.4; 216, 8.3; sub. imp. P3 *appellast* 173, 2.3

I.1 appeller qn. ‘s’adresser à qn à haute voix’ 120, 7.3

2 ‘demander à qn de venir, convoquer qn (pour le consulter, lui confier une tâche, une mission...)’ 134, 3.2; 136, 2.6; 141, 3.1; 159, 1.1; 165, 5.4; 216, 8.3

3 appeller tous ses gens par nom ‘prononcer le nom des personnes pour établir leur présence ou leur absence’ 173, 2.3

II. appeller qn de qch ‘accuser qn de qch’ 150, 3.1

APPRESSÉ v. ; part. pas. masc. sing. ; 156, 2.5

appressé de maladie ‘accablé par une maladie’

[**APPRESTER**] v. ; pas. s. P3 *appresta* 182, 2.1; part. pas. masc. sing. *appresté* 135, 5.1; fém. sing. *apprestee* 160, 2.1

apprester qch ‘préparer ce qu’il faut en vue de qch’

[**APPROCHER**] v. ; sub. imp. P3 *approcast* 187, 4.2

approcher qn de qch ‘accuser qn de qch’

ARCHON n. masc. ; 178, 3.3

archon de la selle ‘pièces de bois cintrées qui forment le corps de la selle d’un cheval’

ARRABEST adj. masc. sing.; 209, 3.6

‘arabe’ : *langage arrabest* ‘langue arabe’; la forme *arrabest* n’est enregistrée par aucun dictionnaire.

ARRESTER v.; 120, 7.5; 165, 5.2...; pas. s. P3 *arresta* 190, 2.2; part. pas. masc. plur. *arrestez* 170, 3.1; 172, 2.1

1 arrester qch à qn ‘confisquer qch à qn’ 190, 2.2

2 adj. masc. plur. ‘déterminés’ 170, 3.1; 172, 2.1

ARRIVER v.; 146, 3.2; 206, 1.2...

‘accoster qq part, atteindre le terme d’une traversée’ : **s’en venir arriver qq part** 146, 3.2;

aller arriver qq part 206, 1.2

ARROY n. masc.; 170, 1.1; 170, 4.1

‘ordre de bataille, disposition militaire pour le combat’

ARSURES n. fém. plur.; 121, 2.4

‘incendies’

ARTICLE n. masc.; 213, 6.1; plur. *articles* 213, 4.2

‘partie(s) d’un acte d’accusation’

ARTILLERIE n. fém.; 120, 1.3

‘ensemble des équipements de guerre d’un navire’

ASPUREMENT adv.; 124, 4.2; 130, 4.4; 142, 1.5; 220, 1.7

‘avec acharnement, impétueusement, rudement’

ASSAIER v.; 185, 7.2; part. pas. masc. sing. *assayé* 219, 2.3 (sur le caractère régional de cette forme, voir lexique n°1, p. 329)

‘mettre à l’épreuve, tester, évaluer’ : **assaier qn** ‘se mesurer à qn’ 219, 2.3; **assaier se...** ‘vérifier si...’ 185, 7.2

ASSAMBLEE n. fém.; 159; 176, 6.1; 188, 4.2

‘armée’ 176, 6.1; 188, 4.2 : **faire assemblée** ‘convoquer en un endroit des hommes astreints à des obligations militaires’ 159

ASSENER v. ; 187, 2.4

assener qch ‘toucher, atteindre, frapper qch’ : *la fleche s’en ala assener une brance* ‘la flèche atteignit une branche’.

ASSEUR adj. masc. sing. ; 134, 8.2 ; 197, 3.2

estre assureur de qn ‘être rassuré sur les intentions d’une personne à son égard’ 134, 8.2 ;

abs. estre assureur ‘être en sécurité, sain et sauf’ 197, 3.2

ASSEURANCE n. fém. ; 159, 1.3

‘promesse, garantie’ : *lettres d’assurances* ‘documents écrits garantissant que les termes d’un arrangement seront respectés’

[**ASSEURER**] v. ; pas. s. P3 *asseura* 154, 2.3 ; 191, 2.4 ; part. pas. masc. sing. *assuré* 127, 5.6 ; 192, 2.2 ; plur. *assurez* 175, 2.2

1 assureur qn ‘rassurer qn, faire sentir à qn qu’il n’a rien à craindre’ 154, 2.3 ; 191, 2.4 ; 175, 2.2 ; **se tenir pour bien assuré de qn** ‘être rassuré sur le comportement de qn à son égard’ 127, 5.6

2 estre assuré de qch ‘être certain de qch’ 192, 2.2

ASSISTENS n. masc. plur. ; 156, 2.5 ; 156, 3.7 ; 167, 3.7

‘ceux qui sont témoins d’un événement’

ASSOUAGIÉ v. ; part. pas. masc. sing. ; 178, 3.1

estre assouagié de qch (d’une maladie) ‘être soulagé de qch’

ASTRONOMIE n. fém. ; 159, 5.5

science d’astronomie : ‘art divinatoire fondé sur l’observation des astres’

ATANT adv. ; 158, 3.6 ; 159, 4.6 ; 165, 3.1 ; 186, 6.3 ; 195, 2.2 ; 213, 3.1 ; 216, 7.6 ; 216, 11.3

‘là-dessus, sur-ce, à ce moment-là, alors’

ATEMPREMENT adv. ; 120, 5.1

‘doucement, calmement’

[**ATEMPRER**] v. ; pas. s. P3 *atempra* 191, 3.1 ; part. pas. masc. sing. *attempré* 213, 6.1

1 v. actif : ‘modérer (un sentiment)’ : *il atempra son ire* ‘il modéra sa colère’ 191, 3.1

2 adj. : ‘calme, mesuré (en parlant d’une personne)’ : réd. *raisonnable et attempré* 213, 6.1

AUDIVI n. masc. ; 145, 1.2

‘autorité, pouvoir, puissance’ (sur ce mot, attesté uniquement en moyen français et en français préclassique, voir lexique n°2, p. 329)

AVANPARLIER n. masc. ; 156, 2.4

‘porte-parole’

AVANTAGE n. masc. ; 212, 2.5

un cheval d’avantage ‘un cheval excellent, vif, rapide’

AÏRÉS v. ; part. pas. masc. plur. ; 123, 3.3

‘qui éprouvent un vif sentiment de colère’ : **estre aïré (par qch)** ‘être rendu furieux (par qch)’

B

BAGUES n. fém. plur. ; 121, 2.1 ; 183, 1.4

‘équipements et bagages nécessaires à une expédition militaire’ ; *harnois et bagues* 183, 1.4

BAILLIE n. fém. ; 215, 3.3

‘fonctions judiciaires et administratives exercées par un représentant du roi dans une circonscription donnée (ici le royaume d’Angleterre)’ : *la baillie et justice d’Angleterre*
‘l’administration et l’exercice de la justice dans le royaume d’Angleterre’

BAILLIER v. ; 120, 10.2 ; 141, 5.2 ; pas. s. P3 *bailla* 119, 1.1 ; 120, 10.3 ; 126, 2.3 ; P6 *baillierent* 155, 4.3 ; cond. prés. P3 *bailleroit* 120, 10.3 ; P6 *bailleroient* 125, 3.4 ; part. pas. masc. plur. *bailliés* 126, 3.4 ; fém. sing. *baillie* 120, 4.4

I.1 baillier qch à qn ‘donner, remettre qch à qn’ 153, 4.2 ; 155, 2.1 ; 155, 4.3 ; 156, 5.2 ; 158, 2.1 ; 169, 2.5 ; 169, 1.2

2 ‘fournir, procurer qch à qn’ 119, 1.1 ; 120, 10.2 ; 120, 10.3 ; 127, 10.3 ; 138, 1.2 ; *baillier puissance* ‘fournir une armée’ 141, 5.2 (voir également sous **PUISSANCE**)

3 ‘confier qch/qn à qn’ 148, 2.3 ; 170, 1.5 ; **baillier qn en garde à qn** ‘confier la garde de qn à qn’ 140, 6.2 ; 141, 3.3 ; **baillier la charge de qch à qn** (voir sous **CHARGE**) 120, 10.3 ; 141, 5.4

4 'livrer qn (des otages) à qn' 125, 3.4; 126, 3.4; 153, 2.2; 165, 2.3

5 **bailler sa foi à qn** 'accorder sa confiance à qn' 120, 4.4

II. **baillier qch** 'prendre, saisir qch' 126, 2.3 (cf. chap. VI, p. 176)

BAN n. masc.; 218, 1.2

'convocation qui permet au roi de mobiliser ses vassaux quand il en a besoin pour la guerre' :
faire son arrière ban 'convoquer ses vassaux indirects pour la guerre'

BARBARINS n. masc. plur.; 122, 3.1

'ceux qui ne sont pas chrétiens, païens'

BARNAGE n. masc.; 167, 3.6

'ensemble des grands seigneurs au service d'un roi'

BASTON n. masc.; 163, 2.2; plur. *bastons* 172, 2.2

'arme(s)'

BATAILLE n. fém.; 121, 3.1; 122, 4.4; 122, 5.1; 124, 4.2; 124, 6.2... (39 occurrences); plur. *batailles* 119, 1.4; 121, 2.5; 121, 2.6; 122, 2.1; 122, 3.2...

I. 'combat, affrontement'; toujours au sing. sauf dans les cas suivants : *batailles*, *assaulz et escarmuches* 'attaques, affrontements et échauffourées' 119, 1.4; *les batailles estoient de toutes pars sy sanglentes* 'les combats à l'entour étaient particulièrement sanglants' 127, 4.3

II. 'corps de troupe, bataillon'; *sy estoient lors les batailles egalles* 'les bataillons étaient de force égale' 130, 4.4; **se mettre en bataille** 161, 2.2; **s'assembler à bataille** 193, 2.1 'se positionner (en parlant de troupes) de telle sorte à pouvoir engager le combat'

BATURES n. fém. plur.; 119, 1.5

'exactions, sévices que l'on fait subir à qn' : réd. *les flaiaulx et batures*

BENDES n. fém. plur.; 216, 6.1; 216, 6.3

bendes de fer 'cerclage de fer (ici appliqué autour d'un arbre afin d'éviter qu'il ne soit abattu)'

BENEUREMENT adv.; 180, 1.2

'dans un état de grande satisfaction morale' : **rendre à Dieu son esperit beneurement**
'mourir en toute quiétude'

BENIGNE adj. fém. sing. ; 130, 2.1

‘qui possède un caractère enclin à la bonté, qui montre de la bienveillance’ : **benigne misericorde (de Dieu)** ‘qui pardonne avec bienveillance’

BENIGNEMENT adv. ; 140, 1.4 ; 199, 6.4

1 ‘de manière bienveillante vis-à-vis du comportement d’autrui’ : **pardonner benigne-ment à qn** 199, 6.4

2 ‘avec amabilité, courtoisie’ 140, 1.4

BERSER v. abs. ; 187, 1.1

‘chasser’

BESONGNE n. fém. ; 169, 1.4 ; 173, 1.2 ; 182, 2.3 ; plur. *besongnes* 120, 7.6

I. au plur. ‘tout ce qui est nécessaire à la réalisation de qch (en part. un voyage ou une bataille)’ 120, 7.6 ; 170, 2.1

II. au sing. ‘opération militaire, bataille’ 173, 1.2 ; 182, 2.3

BEUBENCHIERS adj. masc. plur. ; 122, 3.4

‘arrogants, présomptueux’

BIENVIENGNA v. ; pas. s. P3 ; 146, 2.1

bienviengner qn ‘souhaiter la bienvenue à qn, l’accueillir amicalement’

BISSES n. fém. plur. ; 121, 4.1 ; 135, 2.2 ; 135, 3.2 ; 136, 2.1 ; *bissez* 120, 1.2

‘femelle du cerf, biche’

BONTÉ n. fém. ; 199, 3.3 ; plur *bontés* 136, 1.1

1 ‘vaillance du combattant’ 199, 3.3

2 ‘qualité de celui qui agit conformément aux valeurs chrétiennes’ : *estre plain de toutes bontés* ‘faire preuves des plus hautes qualités morales’ 136, 1.1

BOUCHE n. fém. ; 136, 5.1 ; 151, 1.3 ; 152, 2.3 ; 152, 3.4 ; 167, 3.6 ; 209, 2.4

‘orifice facial humain’ 136, 5.1 ; 152, 2.3 ; 152, 3.4 ; **parler à la bouche de qn** ‘parler à qn de manière confidentielle’ 151, 1.3 ; **estre excommunié de la bouce du pape** ‘être excommunié par la parole du pape’ 167, 3.6 ; **dire de bouche à qn que...** ‘dire de vive voix à qn que...’ 209, 2.4

BOUTER v. ; 140, 6.1 ; 157, 1.3 ; pas. s. P3 *bouta* 119, 3.2 ; 135, 7.2 ; 136, 5.2 ; 178, 3.3 ; 197, 1.4 ; 200, 3.7 ; P6 *bouterent* 126, 1.2 ; 177, 2.4 ; cond. *bouteroit* 167, 4.3 ; part. pas. *bouté* 204, 2.1 ; part. prés. masc. sing. *boutant* 128, 2.1 ; 204, 1.4

1 act. ‘faire effectuer un mouvement à qn ou qch’ **bouter un coutel dans le corp de qn** ‘enfoncer un couteau dans le corps de qn’ 136, 5.2 ; **bouter qn dehors** 167, 4.3 ; **bouter qn hors de qq part** ‘chasser qn’ 204, 1.4 ; **se bouter qq part** ‘se précipiter qq part, pénétrer avec force qq part’ 126, 1.2

2 ‘mettre, placer’ 178, 3.3 ; **bouter qn qq part** ‘établir qn qq part’ 119, 3.2 ; **faire bouter qn en un sac** ‘faire mettre qn dans un sac’ 140, 6.1 ; **bouter (le) feu** ‘mettre le feu, incendier’ 128, 2.1 ; 157, 1.3 ; 177, 2.4 ; 200, 3.7 ; 204, 2.1 ; **bouter qn prisonnier** ‘faire qn prisonnier’ 197, 1.4

3 sens attesté uniquement en emploi pronominal, ‘susciter en soi un état esprit’ **se bouter en imagination comment...** ‘se mettre à imaginer comment...’ 135, 7.2 (cf. la loc. **cheoir en grant pensee comment...** qui a le même sens mais ne semble pas requérir de construction pronominale).

BRACONNIERS n. masc. plur. ; 186, 4.3

‘valets qui s’occupent des chiens de chasse (brachets et braques) et qui les conduisent au cours de la chasse’

BRUIR v. ; 122, 5.4

‘mettre le feu, incendier’ : réd. **ardoir et bruir qch** ‘bruler et incendier qch (en parlant de bâtiments)’

BUISINES n. fém. plur. ; 121, 1.1

‘sorte de trompettes’

BULLE n. fém. ; 151, 3.1 ; 167, 3.6

‘acte portant le sceau du pape’

C

CALENGIER v. ; 137, 2.1 ; pas. s. P3 *calenga* 201, 2.1

calengier qch à qn ‘revendiquer qch sur qn, réclamer qch à qn’ 201, 2.1 ; **calengier et reconcquerre qch** ‘revendiquer et s’approprier qch’ 137, 2.1

CAPITAINES n. masc. plur. ; 171, 3.1 ; *cappitaines* 165, 5.4

‘officiers nommés à la tête d’une troupe d’importance variable pour une campagne militaire’

CAPLEIS n. masc. ; 127, 3.5

‘combat, affrontement’

CAUTELLE n. fém. ; 126, 1.1

‘ruse, tromperie’ : *plains de cautelle trayteuze* ‘empli d’une perfidie traîtresse’

CELEEMENT adv. ; 196, 3.2

‘en cachette, en secret’ : **sortir celeement de qq part**

CESSA v. ; pas. s. P3 ; 142, 2.2

pron. (*l’eau*) *ne se cessa mie* ‘l’eau n’arrêta pas d’avancer’ (cf. DMF art. *cesser*, C 1)

CEUR n. masc. ; 122, 3.5 ; 134, 3.1 ; 135, 1.2 ; 136, 5.2 ; 161, 1.1 ; 186, 7.4 ; 187, 2.4 ; 194, 2.4 ; 194, 3.5 ; 213, 2.1 ; 216, 2.3 ; 220, 3.2 ; *cuier* 135, 5.4 ; 165, 6.1 ; 219, 2.3 ; 220, 2.3 ; plur. *ceurs* 141, 5.5

I. ‘organe de la circulation du sang’ 136, 5.2 ; 187, 2.4 ; 194, 3.5 ; 220, 3.2 ; 220, 4.1

II. ‘siège des sentiments’ 122, 3.5 ; 135, 5.4 ; 141, 5.5 ; 216, 2.3 ; *en son ceur* ‘en son fort intérieur’ 134, 3.1 ; 213, 2.1 ; *de bon ceur* ‘avec sincérité’ 161, 1.1 ; 186, 7.4 ; 220, 2.3 ; *de bon ceur* ‘avec de bonnes intentions’ 194, 2.4

III. ‘courage, énergie’ *le cuier vous fault* ‘le courage vous fait défaut’ 165, 6.1 ; **prendre cuier à qn** ‘s’inspirer du courage de qn’ 219, 2.3

CEUR n. masc. ; 187, 4.1 ; 203, 2.7

‘partie finale de l’église où se trouve l’autel’

CHANCELIER n. masc. ; 198, 1.1 ; 198, 2.3 ; 199, 1.3 ; 204, 3.2 ; 206, 2.4 ; 213, 4.1

‘garde des sceaux (ici du roi d’Angleterre)’

CHANDEILLES n. masc. plur. ; 203, 2.6

‘petits flambeaux de suif, de graisse animale ou de cire’

CHANGE n. masc. ; 212, 4.1

‘comptoir de change, boutique où l’on peut échanger une espèce monétaire contre une autre’

CHAPERON n. masc. ; 145, 1.5

‘coiffure à bourrelet terminée par une queue et portée aussi bien par les hommes que par les femmes’ : *oster son chaperon (devant qn)* ‘enlever son chaperon devant qn à qui on veut marquer son respect’

CHAPPELAIN n. masc. ; 212, 1.2

‘prêtre attaché au service d’une personne (ici le roi d’Angleterre)’

CHAPPITRES n. masc. plur. ; 202, 1.4

‘communautés formées de chanoines (pour une cathédrale) ou de moines (pour un monastère)’ (voir également **COUVENTS** et **COLLEGES**)

CHARGE n. fém. ; 120, 10.3 ; 141, 5.4

I. ‘mission, tâche’ : **baillier à qn la charge de + inf.** ‘donner à qn pour mission de + inf.’ 141, 5.4

II. ‘commandement’ : *il baillia la charge de toute le exercite à...* ‘il confia le commandement de toute l’armée à...’ 120, 10.3

[**CHARGER**] v. ; ind. prés. P3 *charge* 134, 3.3 ; ind. imp. P3 *chargeoit* 213, 3.4 ; pas. s. P3 *charga* 165, 7.3 ; part. pas. masc. sing. *chargyé* 123, 3.3 ; 167, 3.7 ; *chargié* 158, 8.1 ; 158, 8.3 ; 165, 2.1 ; fém. plur. *chargies* 144, 2.1 ; 153, 2.6 ; 155, 2.5 ; *chargeiez* 158, 7.3 ; impér. P2 *chargiés* 158, 6.4

I.1 charger qch de ‘garnir (d’hommes ou d’objets)’ 144, 2.1 ; 153, 2.6 ; 157, 1.3 ; 158, 7.3

2 estre chargé de ‘être couvert de’ 123, 3.4

II.1 charger qn que... ‘ordonner à qn de...’ 134, 3.3

2 charger qch à qn ‘confier la responsabilité de qch à qn’ 155, 2.5 ; 158, 6.4 ; 165, 2.1 ; 167, 3.7 ; **charger qn de qch** ‘confier la responsabilité de qch à qn’ 158, 8.1 ; 158, 8.3 ; 165, 7.3

III. ‘accuser, incriminer qn’ : **charger qn d’aucun cas** ‘accuser qn d’un délit ou d’un crime’ 213, 3.4

CHARTRE n. fém. ; 153, 1.3 ; 205, 1.1

‘acte (public ou privé) où sont enregistrés les titres d’une propriété, d’une vente, d’un privilège octroyé, d’un traité...’

CHASTEMENT adv. ; 137, 1.2

‘avec une grande pureté morale, en s’abstenant de plaisirs sexuels’

CHASTETÉ n. fém. ; 120, 4.3

‘état de pureté morale, abstinence de tout plaisir charnel illicite’

CHASTIEZ v. ; part. pas. masc. plur. ; 124, 2.5

chastier qn de qch ‘punir sévèrement qn pour une faute qu’il a commise’

CHETIF n. masc. ; 142, 3.1 ; plur. *chetifz* 206, 4.3

1 ‘misérable, qui est moralement méprisable’ 142, 3.1

2 plur. ‘captifs, prisonniers’ 206, 4.3

CHETIVISON n. fém. ; 147, 1.2 (voir graphies n°17, p. 267)

‘pauvreté, misère’ : **tenir un païs en grant chetivison**

CHEVANCE n. masc. ; 153, 2.6 ; 199, 2.2

1 ‘argent’ 153, 2.6

2 ‘richesse, patrimoine’ 199, 2.2

CHEVAUCHEE n. fém. ; 157, 2.3 ; plur. *chevauchees* 185, 6.1

‘expédition militaire’

CHEVREULX n. masc. plur. ; 121, 4.1

‘chevreuils : cervidés de taille inférieure à celle du cerf. Les chevreuils se caractérisent par des bois de petite taille et peu ramifiés’

CHIEF n. masc. ; 123, 3.5 ; 147, 3 ; 151, 2.2 ; 155, 4.2 ; 177, 2.2...

I. ‘tête’ 123, 3.5 ; 195, 1.3 ; **ferir qn parmi le chief** ‘frapper qn au niveau de la tête’ 177, 2.2 ;

couronne en chief ‘avec la couronne posée sur la tête’ 200, 6.6 ; **ennoindre qn au chief** ‘appliquer l’huile sainte sur la tête de qn (dans le rituel du sacre royal)’ 203, 2.1

II. ‘personne qui dirige’ 151, 2.2

III. ‘extrémité d’une chose ou d’un discours’ ; **le chief des boiaulz** ‘l’extrémité des viscères’ 147, 3 ; **raconter qch de chief en aultre** ‘raconter qch de bout en bout’ 155, 4.2

CHIEL n. masc. ; 202, 2.5

‘éttoffe tendue, soutenue par quatre montants, sous laquelle se tenait les rois ou les princes lorsqu’ils faisaient une entrée solennelle dans une église (ici dans le contexte du sacre) : dais’

CHIERE n. fém. ; 120, 4.1 ; 120, 7.3 ; 120, 7.4 ; 121, 4.3 ; 153, 4.1 ; 168, 1.2

1 ‘partie antérieure de la tête’ : **lever la chiere contremont** ‘lever le visage (dans une attitude de défi)’ 120, 7.4

2 à *chiere joieuse* 120, 4.1 ; 120, 7.3 ; à *la chiere lie* 121, 4.3 ‘la mine réjouie, avec le sourire’ ; *faire laide chiere* ‘avoir l’air triste’ 189, 2.2 ; *fist bonne chiere* ‘fit bonne figure’ 185, 7.1

3 **faire grant chiere à qn** ‘faire bon accueil à qn’ 153, 4.1 ; 194, 3.1

4 **faire bonne chiere** ‘faire un bon repas’ 168, 1.2

CHIERETÉ n. fém. ; 206, 3.3

‘situation où les prix sont très élevés en raison du manque de nourriture (en part. dans un contexte de siège)’

CHOISIR v. ; 123, 3.4 ; 167, 2.3 ; pas. s. P3 *chosi* 126, 2.3 ; *choisy* 136, 2.5 ; 141, 5.1 ; 140, 1.8 ; P6 *choisirent* 130, 3.1 ; 155, 3.4 ; imp. ind. P3 *choissoit* 169, 2.1 (sur la forme *chosi*, voir graphies n°22, p. 269)

1 **choisir qn ou qch** ‘apercevoir, remarquer qn ou qch’ 123, 3.4 ; 126, 2.3 ; 136, 2.5 ; 141, 5.1 ; 155, 3.4 ; 167, 2.3 ; 169, 2.1 ; 140, 1.8

2 **choisir l’un l’autre** ‘distinguer une personne d’une autre’ 130, 3.1

CLERC n. masc. ; 161, 4.2 ; 173, 2.3 ; 212, 1.2 ; *clercq* 206, 2.3 ; plur. *clercz* 127, 10.2 ; 200, 2.3 ; 202, 1.4 ; *clercs* 159, 5.1 ; 159, 5.4 ; 171, 1.1 ; *clers* 186, 7.2 ; 186, 7.5

1 au plur. ‘ensemble des personnes du corps ecclésiastique par opposition aux laïques’ : *Après excommenia le legat les clercz et lais* 200, 2.3

2 ‘personne (au statut plus ou moins précisé) qui assure des fonctions religieuses’ : *evesques et grans clercz* 127, 10.3 ; *les gens de pié, les prestres, les clercs et le sommage* 171, 1.1 ; *le roy voullait mettre clercz en l’Eglise qui estoient attains de mauvestié* 186, 7.2 ; *et devant le duc aloient clercz* 202, 1.4

3 ‘personne qui assure des fonctions diverses autres que religieuses’ 173, 2.3 ; *messages notables et bons clercs* 159, 5.1 ; en part. ‘secrétaire d’un grand personnage’ 206, 2.3 ; 212, 1.2

4 ‘savant, en part. personne qui pratique l’art de la divination’ 159, 5.4 ; 161, 4.2

CLEREMENT adv. ; 135, 4.3 ; 142, 3.2 ; 165, 5.6 ; 166, 1.3

‘de façon à apparaître nettement, sans équivoque, aux sens et à l’esprit’ : **dire tout clere-**

ment qch à qn ‘dire qch à qn sans détour’ ; **connaitre clerement que** ‘tenir pour évident que...’ 135, 4.3 ; 142, 3.2 ; **apercevoir clerement qch** ‘voir distinctement qch’ 165, 5.6

CLOYES n. fém. plur. ; 170, 1.4 ; *cloies* 171, 2.3

‘treillages de bois servant à l’édification de palissades’

COLLATION n. fém. ; 168, 1.6

‘allocution, discours (ici sermon prononcé par l’évêque de Bayeux avant la bataille de Hastings)’

COLLEGES n. masc. plur. ; 202, 1.4

‘communautés religieuses attachées à des monastères ou à des cathédrales’ (syn. de *couvents*)

COLLOCQUIÉS v. ; part. pas. masc. plur. ; 204, 1.1

‘placés à un certain endroit’ : **collocquier qn (selon son rang)** ‘placer qn (selon sang rang)’

COMBIEN QUE conj. de sub. ; 134, 7.2 ; 135, 2.1 ; 173, 2.1 ; 179, 3.3 ; 187, 2.3 ; 187, 4.2 ; 189, 2.1 ; 190, 2.4 ; 200, 4.4

marque la concession avec une valeur intensive plus ou moins nette : ‘bien que, quoique’

COMMERE n. fém. ; 135 ; 135, 1.2 ; 135, 1.3 ; 135, 3.3 ; 135, 8.3

‘femme dont on tient l’enfant sur les fonts baptismaux ou avec laquelle on le tient (marraine)’. Sur l’interdiction d’un mariage entre le parrain et la marraine d’un enfant, voir les remarques de Lacurne, IV, 121.

COMMETTE n. fém. ; 159, 5.5

‘corps céleste à traînée lumineuse (il s’agit ici de la comète de Halley)’

COMMUNAUTÉ n. masc. 147, 4.1 ; 174, 1.3 ; plur. *communaultez* 128, 2.3

‘ensemble du commun peuple (d’un pays, d’une ville, d’une localité...) par op. aux nobles, au clergé, aux notables...’

COMPTENT n. masc. ; 197, 4.2

‘combat armé, bataille’ : réd. *guerre et comptent*

[**CONCLURE**] v. ; pas. s. P3 *conclud* 135, 1.3; P6 *conclurent* 120, 7.1; 145, 1.1; 148, 1.1; *conclurent* 174, 1.2; 188, 1.2; part. pas. fém. plur. *conclutes* 182, 4.4

‘prendre une décision, décider de qch’; **conclure qch** 120, 7.1; 148, 1.1; 182, 4.4; **conclure que** 188, 1.2; 145, 1.1; 174, 1.2 **conclure en soy que** 135, 1.3

CONCLUSION n. fém. 209, 3.1; plur. *conclusions* 128, 2.1

‘décision’ : **prendre ses conclusions** 128, 2.1; **prendre la conclusion de...** 209, 3.1
‘décider de qch’

CONCORDER v. ; 119, 4.2; pas. s. P6 *concorderent* 217, 3.3

1 pron. se concorder à qn ‘vivre en bonne entente avec qn’ 119, 4.2

2 pron. se concorder à la volonté de qn ‘s’accorder au désir de qn’ 217, 3.3

CONCUPISCENCE n. fém. ; 120, 3.2

voulté de concupiscence ‘désir charnel’ 120, 3.2

CONDESCENDU v. ; part. pas. masc. sing. ; 200, 6.1

condescendre à qch ‘consentir à qch, accepter qch (en part. les termes d’un traité)’

CONDUCTEUR n. masc. ; 130, 2.2

‘celui qui dirige qn, qui incite qn à faire telle ou telle chose : chef (ici dans un contexte militaire)’

CONDUIRE v. ; 165, 5.4; 216, 8.6; pas. s. P3 *conduisy* 216, 6.2; P6 *conduisirent* 169, 3.3; imp. ind. P6 *conduisoient* 119, 1.1; 209, 1.4; *conduisoient* 189, 1.4

I. ‘mener, diriger’ 209, 1.4; 216, 8.6; **conduire un bateau** ‘piloter un bateau’ 189, 1.4;

conduire (une armée) ‘commander une armée’ 165, 5.4; 169, 3.3; 216, 6.2

II. pron. se conduire (par le conseil de qn) ‘se comporter (selon les recommandations de qn)’ 119, 1.1

CONFONDRE v. ; 122, 2.3

confondre qch ‘anéantir, détruire qch’

CONFUS adj. masc. plur. ; 122, 3.4

‘qui sont moralement effondrés, bouleversés’ : *confus en leurs courages* ‘troublés, bouleversés au plus profond d’eux même’

CONJOÏR v. ; 120, 2.1

conjoïr qn ‘faire plaisir à qn, le traiter agréablement, lui faire un accueil chaleureux’ : réd. *conjoïr et festoier qn* 120, 2.1 (voir également sous **FESTOIER**)

CONNESTABLE n. masc. ; 175, 4.4 ; 218, 2.3

1 ‘commandant suprême des armées royales’ : *connestable d’Engleterre* 175, 4.4

2 ‘chef d’une compagnie, d’un bataillon’ 218, 2.3

CONROIS n. masc. plur. ; 130, 3.3

‘ordre de bataille’ : *les ordres et conrois des batailles* ‘l’ordre et la disposition des bataillons’

CONSEIL n. masc. ; 119, 1.1 ; 120, 10.1 ; 125, 2.1 ; 127, 6.1 ; 129, 2.1 ; 141, 1.2 ; 141, 7.3 ; 143, 2.1 ; 144, 2.2 ; 158, 4.4...

I.1 ‘avis par lequel on assiste qn, recommandation’ : **par le conseil de qn** ‘suivant la recommandation de qn’ 119, 1.1 ; 125, 2.1 ; 129, 2.1 ; 141, 1.2 ; 141, 7.3 ; 144, 2.2... ; **demander conseil à qn de qch** ‘sollicité l’avis de qn au sujet de qch’ 120, 10.1 ; 127, 6.1 ; 143, 2.1 ; 158, 4.4...

2 ‘moyen, ressource’ : **mettre conseil à qch** ‘porter remède à qch’ 216, 8.2

II.1 ‘réunion de personnes qui conseillent qn (en part. le roi)’ 135, 7.3 ; 159, 3.1 ; 159, 3.3 : **assembler son conseil** 159, 5.1 ; 162, 1.1 ; **assembler un grand conseil** 148, 1.1...

2 ‘délibération, entretien sur ce qui est à faire’ : **se traire à part à conseil** ‘se retirer pour délibérer’ 158, 5.2 ; **assembler ses barons à conseil** ‘réunir ses barons pour délibérer’ 129, 2.3 ; **s’assembler à conseil** ‘se réunir pour délibérer’ 145, 1.1...

CONSILLE n. masc. 204, 3.1 ; *concille* 205, 1.2 ; 205, 1.3

1 ‘assemblée ecclésiastique’ 205, 1.2 ; *concille general* ‘assemblée à laquelle les évêques sont convoqués par le pape’ 205, 1.3

2 ‘conciliabule, discussion’ : **tenir consille à qn** ‘avoir une discussion, un débat avec qn’ 204, 3.1

CONTEMPLATION n. fém. ; 123, 3.5

‘communion avec Dieu’ : **rendre son ame à Dieu en sainte contemplation** ‘mourir en étant dans un état de communion avec Dieu’

CONTENANCE n. fém. ; 165, 5.6

‘de quoi qch est constitué’ : *la contenance des Normans* ‘la constitution de l’armée normande’

[**CONTENDRE**] v. ; ind. imp. P3 *contendoit* 137, 2.2; P6 *contendoient* 136, 3.2; cond. prés. P6 *contendroient* 159, 1.2; part. pas. masc. sing. *contendu* 136, 2.6; part. prés. *contendant* 147, 4.1; 157, 1.4

contendre à qch ‘tendre vers qch, avoir qch pour objectif’ 136, 2.6; **ne contendre que à courtoisie (envers qn)** ‘n’avoir pour seul autre but que d’agir généreusement (envers qn)’; **contendre à + inf** 136, 3.2; 137, 2.2; **contendre de + inf** 147, 4.1; **contendre + inf** 157, 1.4 ‘tenter de + inf., s’efforcer de + inf.’

CONTENEMENT n. masc.; 209, 2.6

‘manière d’être, comportement, attitude’ : *contenement de la ville* ‘état d’esprit, attitude des personnes présentes dans la ville’

CONVENANT n. masc.; 166, 1.6; 167, 1.2

‘ce qui a été convenu entre deux parties : promesse, engagement’ : **tenir (son) convenant (à qn)** ‘remplir ses engagement à l’égard de qn’

CONVENT n. masc.; 166, 1.3

‘promesse, engagement’ : **avoir qch en convent à qn** ‘promettre, garantir qch à qn’

CONVOITEUX adj. masc. sing.; 134, 8.2

‘qui désire vivement qch ou qn’ : **estre convoiteux après qn**

[**CONVOYER**] v. ; pas. s. P3 *convoia* 148, 2.3; 154, 2.4; *convoya* 190, 1.1; 200, 6.7; P6 *convoyèrent* 202, 2.6; imp. ind. P6 *convoyoient* 209, 4.2

convoyer qn ‘accompagner qn’

CORPS n. masc; 130, 4.5; 154, 1.2; 168, 2.2; 220, 2.2; 212, 4.4...

1 ‘ensemble de l’enveloppe physique d’un être humain’ *estre moult bel de corps* ‘être beau physiquement’ 131, 1.1; *mal fourmee de son corps* ‘d’un physique désagréable’ 134, 5.3; *faire merveilles de son corps* ‘s’impliquer physiquement pour accomplir des actions héroïques’ 130, 4.5; par op. à l’âme, *qu’il (Dieu) me veuille garder en corps et en ame* ‘que Dieu me protège physiquement et moralement’ 142, 3.2; comme symbole du siège de la vie *tant comme la vie me demoura au corps* ‘tant que je serai en vie’ 122, 2.3

2 corps de Nostre Seigneur ‘hostie’ 152, 1.17

3 corps saint 161, 1.3; *corps sains* ‘relique(s)’ 154, 1.2

4 'être humain envisagé dans son unité physique et morale' : **servir qn de corps et de biens** 'aider qn matériellement et de sa personne' 158, 4.5; **mettre son corps en aventure de mort** 'mettre sa personne en danger de mort' 168, 2.2; *garder le corps du roi* 'protéger la personne du roi' 170, 1.7 ; **se rendre au corps de...** 'se remettre prisonnier à la personne de...' 212, 4.4; *prendre vengeance sur le corps de qn* 'se venger de qn en s'en prenant à sa personne' 220, 2.2

CORRUPTION n. fém. ; 206, 1.2; 210, 8.4

'altération (en part. putréfaction, infection...)' : *corruption d'air* 'odeur de putréfaction et maladies qui en découlent'

CORS n. masc. plur. ; 121, 1.1

'instrument d'appel'

COSTIERES n. fém. plur. ; 207, 1.4

'côté, flanc' : **estre aux costieres de qn** 'être non loin de qn, dans les parages de qn'

COUCHE n. fém. ; 135, 4.3; 136, 5.5; 140, 1.7

1 'lit' 136, 5.5

2 'sorte de divan ou de banquette' 135, 4.3; 140, 1.7

COULPE n. fém. ; 152, 3.5; plur. *coulpes* 120, 4.3

'responsabilité que l'on peut avoir dans un délit, un crime ou un pêché' 152, 3.5 : **le corage n'y a coupes** 'n'y être pour rien dans ses intentions profondes' 120, 4.3

COUPEL n. fém. ; 171, 1.1

'partie la plus haute de qch, sommet' : **coupel de la montagne** 171, 1.1

COURAGE n. masc. ; 121, 2.5; 130, 4.1; 170, 1.4; 209, 4.3; *corage* 120, 4.3; 209, 2.5; plur. *courages* 122, 3.4; 127, 3.4

I.1 'bravoure, hardiesse' 170, 1.4; 209, 2.5 : *prendre courage en soy* 's'enhardir, trouver la hardiesse en soi' 121, 2.5; *de grant courage* 'avec une grande bravoure' 130, 4.1; **avoir les corages pertinatz à qch** 'être d'une hardiesse à toute épreuve pour faire qch' 127, 3.4

2 'intention' : *de bon courage* 'avec une ferme intention' 209, 4.3

II. 'personne considérée dans ses intentions et ses sentiments' : *le corage n'y a coupes* 'n'y être pour rien dans ses intentions profondes' 120, 4.3; **estre esperdu et confu en son courage** 'être complètement désorienté au plus profond de soi' 122, 3.4

COURANT adj. masc ; 216, 11.5

‘qui court vite, rapide’ en part. en ce qui concerne les chevaux : *courant destrier*

COURONNE n. fém. ; 216, 2.1...

porter couronne ‘exercer le pouvoir’ (cf. DMF art. *couronne*)

COURS n. masc. ; 189, 1.4

‘mouvement de l’eau (ici en parlant de la mer)’ : **savoir le cours de la mer** ‘savoir naviguer’

COURSES n. fém. plur. ; 125, 1.2 ; 129, 1.2

‘incursions, attaques’

COUVENTS n. masc. plur. ; 202, 1.4

‘communautés religieuses attachées à des monastères ou à des cathédrales’ (syn. de *colleges*)

COUVERT adj. masc. sing. ; 147, 3.4

‘qui dissimule ses mauvaises intentions : sournois, rusé’

COUVERTEMENT adv. ; 150, 1.3 ; 209, 3.4

‘secrètement, discrètement, en cachette’ : **venir qq part couvertement** 150, 1.3 ; **hair qn couvertement** 209, 3.4

CRAVENTER v. ; 130, 3.3

craventer qn ‘écraser, briser, détruire qn’

CREMEUR n. fém. ; 148, 1.1

‘crainte respectueuse que suscite qn (en part. Dieu)’ : **servir Dieu en doute et en cremeur** ‘servir Dieu avec une grande crainte’

CRIEE n. fém. ; 122, 3.1

‘clameur (dans un contexte de bataille)’

CROLA v. ; pas. s. P3 ; 217, 1.1

croler la teste ‘secouer la tête’

CRUCEFIS n. masc. ; 186, 6.2

‘représentation (souvent sous forme de sculpture) du Christ mis en croix’

CRUEUSE adj. fém. sing.; 216, 2.2

‘qui est difficile à supporter, pénible’ : *une pensee moult crueuse* ‘une pensée absolument insupportable’

CUIDANCE n. fém.; 216, 10.4

‘témérité, arrogance’ : *ung muy de cuidance* ‘un certain degré de témérité (dont fait preuve un individu)’; voir Lexique p. 328

CUIDIER v.; 183, 1.4; ind. prés. P1 *cuide* 158, 7.1; pas. s. P3 *cuida* 159, 2.2; 165, 8.1; 171, 4.6; 187, 3.3; 191, 3.5; P6 *cuidierent* 200, 4.1; ind. imp. P1 *cuidoye* 216, 13.1; P3 *cuidoit* 142, 1.1; P6 *cuidoient* 165, 7.4; 210, 3.3; 210, 4.2; part. pas. masc. sing. *cuidié* 179, 3.1; part. prés. masc. sing. *cuidant* 138, 1.1; 140, 1.3; 140, 3.3

1 ‘tenir pour vrai ou pour probable’ 159, 2.2 : *je ne cuide pas que...* 158, 7.1; **cuidier estre apaisé** 191, 3.5

2 ‘croire à tort, s’imaginer à tort’ 138, 1.1; 140, 1.3; 140, 3.3 : **cuidier qn/soy estre mort** 142, 1.1; 165, 7.4; **cuidier que...** 165, 8.1; 187, 3.3; 210, 4.2; 210, 3.3; **cuidier tenir qn** 216, 13.1

3 ‘chercher à, avoir l’intention de’ 171, 4.6; 179, 3.1; **pour cuidier + inf.** ‘parce que + inf. (mais en vain)’ 183, 1.4

4 ‘être sur le point de’ 200, 4.1

D

DAINGZ n. masc. plur.; 135, 2.2

‘daims : cervidés de taille inférieure à celle du cerf. Les daims se caractérisent par une robe fauve-roussâtre tachetée de blanc’

DANT n. masc.; 164, 2.1

dant + nom de la personne (en part. pour introduire le nom de certains religieux, en particulier des bénédictins) ‘dom’

DEBONNAIRE adj. masc. sing.; 129, 1.1; 131, 1.1; 142; 142, 4.2; *debonnaires* 141, 6.3;

‘qui se caractérise par sa tendance à se montrer favorable et secourable à autrui’

1 'bienveillant' 142 : *humble, courtois et debonnaire* 129, 1.1 ; 142, 4.2 ; *humble et debonnaire, courtois et sage* 131, 1.1

2 'généreux' : *larges et debonnaires* 141, 6.3

DEBONNAIREMENT adv. ; 186, 6.2

'avec indulgence, avec clémence' : **souffrir qch debonnairement**

DEBONNAIRETÉ n. fém. ; 150, 1.1

'bonté, gentillesse envers autrui' : *humilité et debonnaireté*

DEBOUTER v. ; 167, 4.6 ; part. pas. masc. sing. *debouté* 146, 1.1 ; part. pas. masc. plur. *deboutez* 145, 2.1 ; *deboutés* 167, 4.7

1 **debouter qn de qq part** 'chasser qn de qq part' 145, 2.1 ; 146, 1.1 ; 167, 4.7

2 **debouter qn de qch** 'déposséder qn de qch' 167, 4.6

DECHASSIÉS v. ; part. pas. masc. plur. ; 210, 5.1

dechasser qn 'faire fuir, expulser, repousser qn'

DECHEUPTE v. ; part. pas. fém. sing. du verbe DECHOIR ; 151, 3.2

'délabrée, qui tombe en ruine (en parlant d'une construction)'

[**DECHEVOIR**] v. ; sub. prés. P3 *dechoive* 168, 4.2 ; part. pas. masc. sing. *decheus* 135, 1.2 ; 135, 4.3

dechevoir qn 'induire qn en erreur, tromper qn' 168, 4.2 ; **estre decheus par qn** 'être tromper, abusé par qn' 135, 1.2 ; 135, 4.3

DEDUIRONS v. ; ind. fut. P4 ; 136, 4.2

pron. 'nous nous divertirons'

DEDUIT n. masc. ; 120, 1.2 ; 121, 4.1 ; 121, 4.3 ; 135, 2.1 ; 135, 2.2 ; 136, 2.2 ; 186, 1.1 ; 190, 2.4

1 'plaisir qui vient d'un divertissement, d'une distraction' : **estre en grand deduit** 'se divertir, prendre du bon temps' 186, 1.1

2 'plaisir particulier suscité par la chasse', d'où 'pratique de l'activité de la chasse' 120, 1.2 ; 121, 4.1 ; 121, 4.3 ; 135, 2.1 ; 136, 2.2 ; **le deduit des chiens** 'fait de chasser avec des chiens, chasse à courre' 190, 2.4

3 dans **moustrer à qn aucun deduit** (135, 2.2), on peut relever un jeu sur trois sens du

mot *deduit*. Le mot peut tout d'abord être compris dans son sens commun de 'plaisir que l'on éprouve en se distrayant'. Toutefois, au vu du contexte (le roi s'est rendu au château de son vassal Edelwoud et prétexte une partie de chasse alors que son objectif est de courtiser la femme d'Edelwoud), le mot *deduit* peut également se comprendre comme 'plaisir amoureux' ou 'plaisir de la chasse' (cf. note au chap. 135, 2.2)

DEFFAULTE n. fém. ; 127, 8.2

'manquement à une assignation donnée, en part. non comparution à une convocation en justice' : *en sa deffaulte* 'en raison de sa non comparution'

DEFFENCE n. fém. ; 119, 1.1 ; 129, 2.3 ; 162, 1.3 ; 192, 4.1 ; 192, 5.3...

I. 1 'fait d'opposer une résistance militaire à qn' : en part. 'fait de protéger un territoire contre qn' 129, 2. ; 192, 5.3 ; 216, 3.4 ; 'fait de résister à une attaque' 192, 4.1 ; 195, 3.5 ; 212, 4.4 ; **tout ce qui à deffence appartient** 'tout ce qui est nécessaire pour se protéger' 119, 1.1
2 'ensemble des équipements permettant de résister militairement' : **mettre qch (des châteaux) à deffence** 'équiper des châteaux pour qu'ils puissent résister à une attaque' 162, 1.3

II. 'fait d'interdire qch à qn' 204, 1.3

DEFFIANCE n. fém. ; 216, 3.1

'action de défier qn, de déclarer la guerre à qn' : *lettres de deffiance* 'documents écrits contenant une déclaration de guerre à l'encontre de qn'

DEGASTANT v. ; part. prés. du verbe *degaster* 121, 2.3

'en anéantissant, en détruisant' : **degaster un pays par feu et par glaive** 'détruire un pays par le feu et par les armes'

DEGRÉ n. masc. ; 127, 10.1 ; 170, 2.2 ; plur. *degrez* 120, 7.1 ; *degretz* 120, 7.5

I. au plur. 'ensemble de marches, escalier' 120, 7.1 ; 120, 7.5

II. 'rang dans la hiérarchie sociale' 127, 10.1 ; 170, 2.2

DELAIA v. ; pas. s. P3 du verbe *delaiier* 187, 1.2

delaiier de qch 'remettre qch à plus tard, différer qch'

[**DELITER**] v. ; ind. imp. P3 *delitoit* 213, 3.1 ; P6 *delitoient* 169, 3.1

pron. se deliter en qch 'prendre plaisir à qch'

DELIVRER v. ; prés. ind. P1 *delivre* 185, 7.2; P3 *delivre* 141, 3.3; pas. s. P3 *delivra* 141, 4.2; 146, 2.1; part. pas. masc. sing. *delivré* 135, 3.1; 179, 3.7; 196, 3.1; *delivrés* 147, 1.2; plur. *delivrés* 126, 1.1; fém. sing. *delivree* 210, 5.1

I. act. delivrer qn ‘rendre à qn sa liberté (le faire sortir de prison)’ 179, 3.7; 185, 7.2; **laisser aler qn quitte et delivrer** 214, 1.1; **delivrer qn (d’un ennemi)** ‘libérer qn (un peuple) du joug d’un ennemi’ 147, 1.2; ‘délivrer (une ville) du joug d’un ennemi’ 210, 5.1; **pass. être delivré de qn** ‘être débarrassé de la présence inconvenante de qn’ 135, 3.1; ‘procurer à qn le moyen de sortir d’une situation périlleuse’ 210, 8.1; ‘être remis en liberté’ 196, 3.1

II. delivrer qn ‘livrer qn’ 126, 1.1; 141, 3.3; 141, 4.2; 146, 2.1

DEMAINE n. masc. ; 184, 2.1; 186, 4.2; 199, 3.1

1 ‘pouvoir’ 186, 4.2

2 ‘ensemble de terres (et de droits ou revenus qui y sont attachés)’ 199, 3.1

3 ‘redevances, ensemble des droits perçus sur un tel domaine’ 184, 2.1

[**DEMENER**] v. ; pas. s. P3 *demena* 126, 3.2; 128, 2.3; 148, 1.3; 189, 2.4; P6 *demenerent* 128, 2.3; 136, 8.1; 141, 8.2; 210, 8.2; part. prés. *demenant* 120, 3.3; 172, 4.1

demener qch ‘manifester qch’ : *demener grant douleur/duel* 120, 3.3; 126, 3.2; 127, 7.2; 128, 2.3; 136, 8.1; 148, 1.3; 189, 2.4; 210, 8.2; *demener grant joye* 141, 8.2; *demener moult grans cris* 172, 4.1

DEMENTOIENT v. ; ind. imp. P6; 155, 3.4

dementir qn ‘contredire qn’

DEMEURE v. ; ind. prés. P3; 158, 3.1

si en qn ne demeure ‘si cela ne dépend pas de qn (qui ferait difficulté, qui s’y opposerait), s’il ne fait pas difficulté, s’il ne s’y oppose pas’ (cf. **si à qn ne tient** qui a le même sens)

DEMOURANT n. masc. ; 121, 1.2

‘fait de mourir’, déverbal de *demourir* (cf. DMF art. *demourir* et lexique n° 4, p. 330)

DENUNCHIES v. ; part. pas. fém. plur. du verbe *denoncer*; 120, 1.3

denoncer qch à qn ‘informer qn de qch’ : *pour certaines nouvelles à lui denunchies* ‘pour des informations qu’il avait reçues’

DEPARTEMENT n. masc. ; 127, 7.3; 183, 1.4

‘fait de partir, départ’

DEPARTIR v. ; 157, 2.3 ; 172, 1.1 ; ind. prés. P3 *depart* 160, 2.1 ; pas. s. P3 *departi* 187, 1.1 ; 209, 2.2 ; P6 *departirent* 158, 3.6 ; 200, 3.5 ; sub. imp. P6 *departissent* 170, 1.5 ; cond. prés. *departiroit* P3 209, 2.4 ; part. pas. masc. sing. *departi* 135, 6.3 ; 165, 1.1 ; plur. *departis* 165, 6.3

1 ‘fractionner, diviser qch’ : **departir un espace d’un autre** ‘séparer, faire office de frontière entre deux territoires’ 160, 2.1 ; **departir qn (les soldats d’une armée)** ‘faire rompre les rangs à une armée’ 165, 6.3 ; 172, 1.1

2 ‘partager qch’ : **departir qch à qn (en parlant de prises de guerre)** ‘partager les richesses entre ses hommes’ 157, 2.3 ; 187, 1.1 ; 209, 2.2 ; 209, 2.4

3 ‘s’éloigner de qq part’ : **pron. soy departir les ungs des aultres** ‘se séparer les uns des autres’ 200, 3.5 ; **soy departir de qq part** ‘quitter un lieu’ 135, 6.3 ; 158, 3.6 ; 165, 1.1 ; 170, 1.5

DEPECHER v. ; 171, 3.2

depecher qch ‘défaire, démanteler qch’

DEPORT n. masc. ; 126, 3.3

‘fait de ménager, d’épargner’ : **sans nul deport** ‘sans pitié, sans ménagement’

DEPORTER v. ; 135, 9.1 ; 136, 2.1 ; 186, 7.2 ; part. pas. masc. sing. *deporté* 135, 4.1

I. pron. se deporter de qch ‘renoncer à qch’ 135, 9.1 ; 186, 7.2 ; ‘s’épargner une situation inconvenante’ 135, 4.1

II. ‘se réjouir, se divertir, prendre du plaisir, se détendre’ : **soy aler deporter en un bois** 136, 2.1

DERVÉS adj. masc. plur. ; 210, 4.2

‘hors du sens, enragés’ (forme picarde pour *desvés*, voir graphies n° 57, p. 274)

DESCENDRE v. ; 136, 4.2 ; 138, 1.2 ; 170, 4.1 ; 171, 4.1 ; pas. s. P3 *descendy* 120, 7.2 ; 153, 2.5 ; 171, 1.1 ; P6 *descendirent* 148, 1.2 ; 161, 2.1 ; part. pas. masc. plur. *descendus* 163 ; 163, 1.2

1 ‘opérer un mouvement pour passer d’un point plus élevé à un autre sur un terrain incliné’ 170, 4.1 ; 171, 1.1 ; ‘opérer un mouvement pour aller au bas de sa monture’ 120, 7.2 ; 136, 4.2 ; ‘opérer un mouvement pour sortir d’une embarcation’ 148, 1.2 ; 153, 2.5 ; 161, 2.1

2 ‘faire irruption qq part avec des intentions militaires, descendre d’une embarcation pour effectuer une opération militaire’ 138, 1.2 ; 163

DESCHERGE n. fém.; 156, 3.4 (sur la forme *descherge*, voir graphies n°1, p. 265)

‘soulagement, allègement’ : *la descherge de vostre conscience*

DESCONFITURE n. fém.; 121, 2.6; 122, 4.1; 122, 5.1; 124, 4.3; 124, 5.1; 130, 5.1

‘défaite, déroute (toujours dans un contexte militaire)’

DESCONFORTÉS adj. masc. plur.; 141, 5.5

‘qui sont pleins d’affliction’ : *ceurs desconfortés* ‘personnes abattues, affligées’

DESCONGNEUS adj. masc. plur.; 135, 7.3

‘dont on ne connaît pas l’identité’

DESCONSEILLIE adj. fém. sing.; 217, 3.2

‘sans guide, sans défense’ : **laisser sa terre desconseillie** ‘laisser son royaume sans défense’; ce sens n’est pas repris dans le DMF, voir toutefois TL, II, 1526 et Lacurne, V, 105a

DESCORDERENT v.; pas. s. P6; 211, 2.3

pron. [*ils*] *se descorderent* ‘ils furent en désaccord’

DESCOUPLER v.; 121, 4.1; pas. s. P6 *descouplerent* 135, 3.2

‘séparer des chiens de chasse attachés deux à deux’

DESFOUIR v.; 143, 1.2

desfouir qn ‘déterrera le cadavre de qn, l’exhumer’

DESJOINDOIENT v.; ind. imp. P6 du verbe *desjoindre* 170, 1.3

pron. ‘se séparer, rompre une formation (ici dans le contexte d’une bataille)’

DESPARAGA v.; pas. s. P3; 175, 1.3

desparager qn de son estat ‘faire épouser à qn une personne de condition inférieure’

DESPENDU v.; part. pas. masc. sing. du verbe *despendre* 210, 2.2

‘qui dépense de l’argent, des biens’ : **despendre du sien** ‘dépenser son argent’

DESPIS n. masc. plur.; 145, 1.3; 145, 2.1

‘affronts, offenses’ : réd. *injures et despis* 145, 1.3; *despis et [...] villonnies* 145, 2.1 (voir **VILLONNIE**)

DESPLAISANT adj. masc. sing.; 121, 1.2; 122, 1.2; 183, 1.4; plur. *desplaisans* 210, 3.1

estre desplaisant de qch ‘être mécontent de qch, être affligé par qch’

DESPLAISIR n. masc.; 122, 5.2; 177, 1.1; 178, 2.3; 188, 3.2; 197, 4.1

‘sentiment de mécontentement, colère, ressentiment plus ou moins fort provoqué par une personne ou une situation’ : **avoir grant desplaisir de qch** 178, 2.3; 188, 3.2; **prendre en soi desplaisir de qch** 197, 4.1 ‘être contrarié par qch’; **avoir (grant) desplaisir de qch** ‘éprouver beaucoup de chagrin à cause de qch’ 177, 1.1; **mourir de desplaisir** ‘mourir de chagrin’ 122, 5.2

DESPOUILLIER v.; 123, 3.3; pas. s. P3 *despouilla* 204, 1.1; P6 *despouillierent* 204, 1.4; part. pas. masc. sing. *despouillé* 203, 2.1; avec marque de CSS *despouilliés* 206, 5.3

1 ‘enlever ce qui couvre qn’ : **despouillier qch (des vêtements)** ‘retirer des vêtements’ 204, 1.1; **despouillier qn** : *despouillier qn tout nud* ‘déshabiller qn jusqu’à la nudité totale’ 123, 3.3; *[le roi] fut despouillié en sa chemise et petis draps* ‘[le roi] fut déshabillé jusqu’à ne plus porter qu’une chemise et le linge de corps’ 203, 2.1 : l’objet du verbe *despouillier* peut désigner une personne ou un vêtement.

2 ‘voler, retirer violemment à qn qch qui lui appartient’ : **despouillier qn** ‘dévaliser qn’ 204, 1.4; **despouillier qn de qch** ‘déposséder qn de qch’ 206, 5.3

DESROMPIRENT v.; pas. s. P6 du verbe *derompre* 172, 5.2

derompre qch ‘briser, rompre, disperser qch’ : *[ils] desrompirent la presse* ‘ils mirent l’armée en déroute’

DESSERVI v.; part. pas. masc. sing. *dudesservir* 153, 1.2; *deservi* 164, 1.4; 179, 3.3

desservir qch ‘mériter qch’

[DESTOURBER] v.; 134, 7.2; ind. imp. P6 *destourboient* 216, 4.3; part. pas. fém. sing. *destourbee* 135, 7.1

destourber qn 216, 4.3; **destourber qn de + inf.** 134, 7.2; 135, 7.1 ‘contrarier qn, contrecarrer les plans de qn’

DESTOURNER v.; 197, 1.1; pas. s. P3 *destourna* 176, 6.1

1 ‘infléchir la direction d’un mouvement en cours’ : **destourner qn de son droit chemin** ‘éloigner qn de l’itinéraire prévu’ 176, 6.1

2 'stopper ou empêcher une action en cours' : **destourner (un édifice)** 'empêcher l'achèvement d'une construction en cours' 197, 1.1

DESVOLEPER v. ; 169, 2.2

desvoleper qch 'dérouler qch, donner à qch toute son étendue' : **desvoleper le gonfanon** 'déployer son étendard (au début d'une bataille)'

[**DETRENCHER**] v. ; imp. ind. P3 *detrenchoit* 125, 1.3; P6 *detrenchoient* 125, 2.2; part. pas. masc. sing. *detrenchié* 122, 3.5; plur. *detrenchiés* 130, 4.6; fém. sing. *detrenchye* 122, 5.1; plur. *detrenchees* 122, 3.3

'tailler qn en pièces (en parlant d'un ennemi)' 125, 1.3; 125, 2.2; **constr. passive** 'être tué, massacré', toujours en reduplication, particulièrement avec *occire* : *sy furent leurs batailles perchies, detrenchees et occyses* 122, 3.3 (voir également sous **PERCER**); *le bon roy Elle y fut detrenchié et occis* 122, 3.5; *la tierce partie y estoit morte et detrenchye* 'le tiers y avait été tué et massacré' 122, 5.1; *la moittié d'eulz furent occis et detrenchiés* 130, 4.6

DEVISER v. ; 121, 4.3; 135, 4.3; 140, 1.6; 159, 1.3; ind. prés. P3 *devise* 128; 147; 158; 202; ind. imp. P3 *devisoit* 129, 7.2; 170, 2.1; 205, 1.2; P6 *devisoient* 134, 7.1; part. pas. masc. sing. *devisé* 200, 5.5; part. prés. *devisant* 120, 3.1

1 deviser avec qn 'échanger des propos avec qn, discuter' 120, 3.1; 121, 4.3; 135, 4.3; 140, 1.6; **pron.** 129, 7.2; 134, 7.1; 170, 2.1

2 deviser comment/deviser qch 'relater, raconter qch' 128; 147; 158; 202

3 'souhaiter, désirer qch' 159, 1.3

4 'décider, établir qch' 200, 5.5; 205, 1.2

DEVISES n. fém. plur. ; 120, 7.1; 135, 5.1; 135, 6.1; 141, 2.2; 169, 1.3; 170, 4.1

'propos, discours, conversation' 120, 7.1; 135, 6.1; 169, 1.3 : **prendre ses devises à qn** 's'entretenir avec qn' 141, 2.2; **faire ses devises** 135, 5.1; 170, 4.1

DEVOTION n. masc. ; 155, 4.1; 184; 184, 1.1; plur. *devotions* 168, 1.4

1 sing. 'dévouement à Dieu, ferveur religieuse' : *par grant devotion* 'avec une grande ferveur' 155, 4.1; 184

2 plur. 'prières' : **dire ses devotions** 168, 1.4

3 'vif désir, ferme intention' : **prendre devotion à qn de...** 'avoir la ferme intention de...' 184, 1.1

DIADESME n. masc. ; 119, 2.2

‘bandeau porté autour de la tête comme signe de royauté’

DIGNITÉ n. fém. ; 182, 2.10 ; plur. *dignitez* 201, 3.1 ; 202, 1.5 ; 204, 1.1

1 ‘privilège éminent, prérogative due à son haut rang’ 182, 2.10

2 plur. ‘charges, fonctions qui donnent à qn un rang éminent’ 201, 3.1 ; 202, 1.5 ; 204, 1.1

DILIGAMMENT adv. ; 168, 1.3 ; 190, 2.1 ; 206, 1.1

1 ‘avec application, avec attention’ : **penser diligamment que...** ‘veiller avec attention à ce que...’ 168, 1.3 ; **pourvoir diligamment à qch** ‘s’occuper avec attention de qch’ 206, 1.1

2 ‘avec rapidité, promptement’ : **encquerir diligamment qch** ‘chercher promptement à savoir qch’ 190, 2.1

DILIGENCE n. fém. ; 212, 2.5

‘empressement, zèle’ : **faire diligence de + inf.** ‘se hâter de, s’empressement de + inf.’

DILLIGENT adj. masc. sing. ; 209, 4.1

‘qui mobilise son attention rapidement quant la situation l’exige’ : **estre diligent sur tous hommes (face à une situation imprévue)** ‘être plus réactif que quiconque devant un imprévu’

DISNER n. masc. ; 121, 4.3 ; 140, 1.4 ; 147, 2.2 ; 152, 3.3 ; 161, 4.1 ; 177, 2.1...

‘principal repas de la journée pris au milieu du jour’, par opposition au *soupper* qui est le dernier repas de la journée (voir en 140, 1.4 par ex.)

DIVULGUEE v. ; part. pas. fém. sing. ; 189, 2.3 ; 194, 2.3

divulguer qch ‘faire connaître largement, annoncer, proclamer qch’

DOLLEANCE n. fém. ; 120, 4.2

‘douleur profonde, affliction’

DOMATICQUE n. fém. ; 203, 2.2

‘dalmatique : vêtement liturgique en forme de large tunique qui est portée sur les autres vêtements. Ici, le vêtement est porté par le roi lors de la cérémonie du sacre’

DOMINA v. ; pas. s. P3 ; 132, 1.2

dominer qn ‘exercer sur qn un pouvoir de suprématie, exercer sur qn son autorité’

DOMINATION n. fém. ; 145, 2.2

‘fait d’exercer une puissance souveraine ou une influence prépondérante’ : **regner en domination (sur un pays)** ‘régner en maître sur un pays’

DOUBTEUSES adj. fém. plur. ; 127, 5.3

‘qui expriment l’incertitude’ : *en moult douteuses pensees* ‘en hésitant, pleins d’hésitations’

DOUEE adj. fém. sing. ; 175, 4.1

‘qui reçoit une dotation, un revenu (en parlant d’une institution ecclésiastique)’

DOULENT adj. masc. sing. ; 122, 1.1 ; 122, 4.2 ; *dollent* 121, 2.4 ; fém. sing. *doulente* 120, 2.1 ; *dollante* 120, 3.3

‘qui est désolé(e), affligé(e), malheureux/euse’ 121, 2.4 ; 122, 4.2 ; *doulente que...* ‘désolée, embarrassée que...’ 120, 2.1 ; réd. *dollante et esplouree* 120, 3.3 ; *doulent et triste* 122, 1.1

DRAP n. masc. ; 136, 5.5 ; 154, 1.2 ; 154, 2.2 ; 161, 1.2 ; 202, 1.2 ; 202, 2.5 ; plur. *draps* 203, 2.1 ; 203, 2.2

1 ‘tissu (en tant que matériaux)’ 202, 1.2 ; 203, 2.2

2 ‘pièce de tissu’ 136, 5.5 ; 154, 1.2 ; 154, 2.2 ; 161, 1.2 ; 203, 2.2

3 *petis draps* ‘linge de corps’ 203, 2.1

DROIT adv. ; 135, 2.1 ; 136, 5.2 ; 136, 6.3 ; 147, 1.3 ; 158, 1.2... ; adj. masc. sing. ; 122, 1.2 ; 176, 6.1 ; 141, 5.6 ; 188, 3.1

I. adj. 1 ‘qui est direct, rectiligne’ : **prendre le droit chemin vers qn** 122, 1.2 ; **destourner qn de son droit chemin** 176, 6.1

2 ‘qui est légitime’ : *droit heritaige* 141, 5.6 ; *droit naturel seigneur* 188, 3.1

II. adv. 1 ‘directement, sans détour, en ligne directe’ 135, 2.1 ; 136, 5.2 ; 136, 6.3 ; 147, 1.3 ; 158, 1.2 ; 185, 2.1

2 ‘indique une exacte coïncidence temporelle’ : **droit à + compl. de tps** ou **droit + compl. de tps** ‘juste à (tel moment)’ 152 ; 199, 1.2 ; 206, 4.1

DROIT n. masc. ; 121, 4.2 ; 141, 1.1 ; 150, 3.3 ; 158, 7.2 ; 159, 2.3...

1 ‘ensemble des règles juridiques établies dans un royaume’ : **maintenir droit et justice (dans son royaume)** ‘faire appliquer la loi dans son royaume’ 141, 1.1 ; **faire droit** ‘exercer la justice’ 150, 3.3 ; **estre le droit que...** ‘être établi par la loi que...’ 170, 1.6 ; **par droit**

‘selon la loi’ 170, 1.1

2 ‘ensemble des prérogatives qui découlent de ces règles’ : **avec pron. pers.** ‘ce qui appartient à qn conformément aux règles établies, ce que l’on peut légitimement réclamer’ 158, 7.2; 159, 2.3; 168, 1.1; **moustrer son droit** ‘revendiquer ce à quoi l’on peut prétendre’ 159, 5.1; **appartenir de droit à qn** ‘être la propriété légitime de qn’ 165, 2.2; **faire le droit aux chiens** ‘offrir aux chiens la part de gibier qui leur revient après la chasse’ 121, 4.2; **ordonner à une femme son droit de vesvage** ‘donner à une femme le droit de jouir de son douaire’ 189, 2.5; **en droit et raison** 150, 6.2; **avoir du bon droit** ‘à juste titre, légitimement’ 164, 1.4; **gouverner qn à droit** ‘exercer le pouvoir légitimement’ 179, 2.1

DROITURES n. fém. plur.; 156, 5.1; 220, 3.3

‘ce qui est dû (à qn)’ **prendre et recevoir ses droitures de l’Eglise** ‘bénéficier des prières et des cérémonies que l’église disait pour les mourants’. L’expression n’est pas reprise dans le DMF mais se trouve dans Godefroy, II, 774a; Lacurne, V, 265 et TL, II, 2081a

DROITURIER adj. masc. sing.; 146, 2.2; 192, 2.4

‘qui est conforme au droit, légitime’ : **droiturier seigneur** ‘seigneur légitime’

DROMON n. masc.; 206, 3.5

‘bateau long et rapide employé dans l’Empire byzantin du VI^e au XII^e siècle’

DUEIL n. masc.; 120, 3.4; 126, 3.2; 126, 4.1; 127, 7.2; 128, 2.3; 136, 8.1; 148, 1.4; *duel* 192, 4.3; 210, 8.1; *deul* 147, 4.1; 187, 2.3; 187, 3.3; 210, 5.2

I. ‘douleur morale, affliction’ 120, 3.4; *deul et honte* (dans un contexte militaire, suite à une défaite) 210, 5.2

II. ‘douleur causée par la mort de qn’ 148, 1.4; **(de)mener (moult grant) dueil** 126, 3.2; 127, 7.2; 128, 2.3; 136, 8.1; 187, 2.3; 187, 3.3; **faire un dueil** 126, 4.1; **faire dueil** 147, 4.1 ‘manifeste sa douleur suite à la mort de qn’; **mourir de duel** ‘mourir de chagrin’ 192, 4.3; ‘douleur causée par l’idée de perdre qn’ 210, 8.1⁴⁹¹

⁴⁹¹ Deux remarques peuvent être ajoutées sur le mot *dueil* :

1- au sens moderne de ‘douleur causée par la mort de qn’, il est toujours accompagné d’un élément pour renforcer cette interprétation : *grant, moult grant...*

2- on peut noter l’utilisation de l’article indéfini en 126, 4.1 et 136, 8.1 qui pourrait être interprétée comme une modernisation syntaxique.

DUIT adj. masc. sing. ; 125, 1.2

‘expérimenté, habile’ : *duit de guerre* ‘habile/expérimenté dans l’exercice de la guerre’

E

EFFECT n. masc. ; 127, 5.6 ; 150, 1.3 ; 188, 3.1

‘réalisation, accomplissement, exécution de qch’ : **sortir à effect** ‘être mis en application (en parlant d’un traité)’ 127, 5.6 ; **mener son pourpos à effect** ‘réaliser son objectif’ 150, 1.3 ; *pour retourner à l’effect de nostre matere* ‘pour en revenir à l’exécution de notre récit’ 188, 3.1

[**EFFONDRE**] v. ; pas. s. P3 *effondra* 206, 4.1 ; part. pas. masc. plur. *effondrez* 162, 1.1 ; fém. *effondrees* 168, 5.2

‘faire couler (une personne ou une embarcation), l’envoyer par le fond’

EFFORCEMENT adv. ; 123, 3.4 ; 207, 1.2 ; 211, 1.4 ; 216, 9.1

‘en mettant tous ses efforts pour la réalisation d’une action’ : ‘avec insistance (en parlant d’armes de jet)’ 123, 3.4 ; 216, 9.1 ; **plus efforcement** ‘avec de grandes forces militaires’ 207, 1.2 ; **le plus efforcement** ‘le plus rapidement’ 211, 1.4

EFFORT n. masc. sing. ; 176, 2.3

‘armée, puissance militaire’ : **assembler son effort** ‘rassembler ses troupes’

EMBATU v. ; part. pas. masc. sing. du verbe **EMBATTRE** ; 209, 3.5

pron. s’embattre qq part ‘s’introduire qq part’ : *une espie [...] s’estoit embatu entre la cité de Jherusalem et le logis des François* ‘un espion s’était engagé entre Jérusalem et le campement des Français’

EMPAINTE n. fém. ; 126, 2.3

‘impulsion violente, choc, attaque’ : *de ceste empainte* ‘par ce coup’

EMPLOIER v. ; 141, 7.3 ; 172, 4.1 ; pas. s. P3 *employa* 125, 2.1 ; imp. ind. P3 *emploioit* 182, 1.2 ; P6 *emploioient* 172, 5.2 ; part. pas. fém. sing. *emploie* 134, 5.1 ; 194, 2.4

I. employer qch ‘utiliser qch’ 172, 4.1 ; 182, 1.2

II. s’employer à... ‘s’efforcer de..., s’appliquer à...’ 125, 2.1 ; 172, 5.2

III. employer sa fille ‘trouver un bon parti pour sa fille, lui faire faire un bon mariage’ 134, 5.1; 141, 7.3; 194, 2.4; pour ce dernier sens, le verbe *employer* est systématiquement accompagné d’un adverbe laudatif

EMPRENDRE⁴⁹² v.; 159, 2.3; sub. imp. P6 *empreissent* 184, 1.14; impér. P4 *empredés* 158, 3.2; part. pas. masc. sing. *emprins* 151, 2.11

‘entreprendre, engager, commencer qch’ : **emprendre qch** 151, 2.1; 159, 2.3; 184, 1.14; **abs. à l’impér.** 158, 3.2

[**EMPRENDRE**] v.; part. pas. masc. sing. *emprins* 198, 2.9; 198, 2.10

‘saisir, s’emparer de ce qui ne nous appartient pas’ : **emprendre sur qn/qch** ‘empiéter sur la fonction et les prérogatives de qn, s’arroger des privilèges réservés à qn d’autre’

EMPRINSE n. fém.; 120, 7.6; 140, 1.4; 158, 6.2; 170, 4.2; 207, 2.1; plur. *emprinses* 188, 2.4; 206, 5.5

I. ‘but que l’on s’est fixé : dessein, objectif, entreprise’ 120, 7.6; 140, 1.4; 207, 2.1; **prendre mal à qn de son emprinse** ‘échouer dans ce que l’on a entrepris’ 158, 6.2

II. ‘manifestation d’une grande valeur (souvent militaire), d’une grande capacité de prouesse’

1 au sing. ‘vaillance, bravoure’ : *chevalliers de haulte emprinse* 170, 4.2

2 au plur. ‘actes héroïques’ : réd. *les haulz fais et emprinses* 188, 2.4; 206, 5.5

ENCHASSER v.; pas. s. P3 *enchassa* 131; part. pas. fém. sing. *enchassie* 144, 2.3

enchasser qn ‘expulser qn hors d’un endroit’ 131; ‘repousser qn vers un autre endroit’ 144, 2.3

ENCHENSIERS n. masc. plur.; 202, 1.3; *encensiers* 202, 1.4

‘encensoirs’

[**ENCHOIR**] v.; pas. s. P3 *enchupt* 178, 2.1; *encheï* 194, 3.4

enchoir en une maladie ‘tomber malade’

⁴⁹² En raison de l’absence de sème commun, nous avons jugé utile de répartir les occurrences du verbe *emprendre* en deux entrées distinctes. Nous suivons en cela le DMF. Le FEW parvient au même résultat mais en suivant un raisonnement diachronique : il distingue une première forme *emprendre* dans l’art. *IMPREHENDERE (FEW IV, 602a) d’une autre forme dans l’art. PREHENDERE (FEW IX, 347b). En revanche, les autres dictionnaires que nous avons consultés (TL, Godefroy, Lacurne) ne présentent qu’une seule entrée.

ENCLIN adj. masc. sing.; 206, 5.5

‘bien disposé à l’égard de qn’ : **estre enclin à qn** ‘être du parti de qn’

ENCOMBRIER n. masc.; 122, 2.2; 154, 2.4; 173, 3.3

‘désagrément, dommage’; **garder qn d’encombrier** 122, 2.2; **garder et deffendre qn de tout encombrer** 173, 3.3 ‘protéger qn de tout dommage’

ENCONTRE n. fém.; 216, 7.2

‘bataille, combat’

ENCONVENENCIE v.; part. pas. fém. sing.; 199, 2.2

estre enconvenencie à qn ‘être promise en mariage à qn’

ENCUSER v.; 213, 6.1; pas. s. P3 *encusa* 213, 4.2; 213, 5.1-2-3

encuser qn (de qch) ‘imputer à qn une faute, une action répréhensible’

ENDROIT n. masc.; 150, 4.5; 159, 2.1

endroit + pron. ‘pour ce qui est de + pron.’

chascun endroit + pron. ‘chacun en ce qui le concerne, chacun de son côté’

ENFORCHIER v.; 145, 2.1

‘recourir à la force pour parvenir à ses fins’ : **soy oser enforchier de + inf.** ‘avoir l’audace de + inf.’

ENGAGIER v.; 158, 4.5; sub. imp. P3 *engagast* 199, 4.3

engager qch (ici des terres) ‘mettre qch (des terres) en gage, c’est-à-dire donner sa terre à qn en rétribution de ses services’

ENGIN n. masc.; 140, 2.1; plur. *engiens* 206, 4.2; 216, 9.1

1. ‘machine conçue dans le but de tuer ingénieusement qn’ 140, 2.1

2. ‘machine de guerre servant à assiéger une place forte’ 206, 4.2; 216, 9.1

ENGINIER v.; 125, 2.5; part. pas. masc. sing. *enginié* 134, 7.1

enginier qn ‘tromper, duper qn’

ENGRESSÉ v.; part. pas. masc. sing.; 199, 6.3

‘pressé, tourmenté’ : **estre engressé d’une maladie**

ENHORTEMENT n. masc. ; 183, 1.3

‘suggestion, conseil’ : **par l’enhortement de qn** ‘sur le conseil de qn’

ENHORTER v. ; 210, 6.2; part. pas. masc. sing. *enhorté* 169, 1.1; 170, 1.5

enhorter qn ‘encourager, stimuler, exhorter qn’ : seulement dans l’expression **enhorter et admonester ses gens à bien faire** 169, 1.1; 170, 1.5; 210, 6.2

ENLINAGIÉ v. ; part. pas. masc. sing. 120, 6.1

‘qui est de tel ou tel lignage, dont le lignage est de telle ou telle qualité’ : **estre bien enlinagié** ‘être issu d’une famille de haute noblesse’

ENMY prép. ; 122, 4.2

‘au milieu de...’

ENNUIEULZ adj. masc. ; 151, 2.2

‘qui cause du dommage, des préjudices, de la peine’ : *un chemin ennuieulz* ‘un trajet éprouvant’

ENNUYERENT v. ; pas. s. P6; 207, 1.3

soy ennuyer du service de qn ‘se lasser d’être au service de qn’

ENCQUERRE v. ; 165, 7.3; pas. s. P3 *encquist* 120, 9.1; 122, 5.1; 190, 2.1; part. prés. *encquerant* 175, 1.2

encquerre qch ‘se renseigner sur qch, recueillir des informations sur qch’ 165, 7.3; 190, 2.1;

encquerre qch à qn ‘chercher à savoir qch auprès de qn’ 120, 9.1; 122, 5.1; **encquerant de l’estre de qn** ‘se renseignant sur l’état ou la situation de qn’ 175, 1.2

ENSEIGNE n. fém. ; 171, 4.1; 184, 2.2; plur. *enseignes* 165, 2.4

1 ‘drapeau, étendard’ 184, 2.2; 165, 2.4

2 ‘cri de ralliement d’une armée’ 171, 4.1

ENSEMENT adv. ; 127, 9.3; 140, 4.3

‘ainsi, de cette manière’ 140, 4.3; ‘pareillement, de la même manière’ 127, 9.3

ENSUS adv. ; 165, 7.1

ensus de qn ‘à l’écart de qn, loin de qn’

ENTENDRE v. ; 196, 3.3 ; ind. imp. P6 *entendoient* 171, 2.5

‘tendre vers qch, s’appliquer à qch’ 171, 2.5 ; *il ne sçavoit auquel bout entendre premiers* ‘il ne savait de quel côté tourner son attention en premier’ 196, 3.3

ENTENTE n. fém ; 158, 5.4 ; 159, 3.2 ; 159, 3.4 ; 169, 2.4

‘objectif que l’on s’est fixé, but, finalité’ 169, 2.4 : **venir à son entente** ‘parvenir à son objectif’ 158, 5.4 ; 159, 3.4 ; **faillir à son entente** ‘ne pas parvenir au but que l’on s’est fixé’ 159, 3.2

ENTENTIF adj. masc. ; 186, 3.2

ententif à qch ‘qui tourne son attention vers qch, qui s’applique à qch’ : réd. *curieux et ententif*

ENTREBAISANT ; part. prés. ; 135, 5.2

pron. ‘s’embrassant l’un l’autre, se donnant un baiser l’un à l’autre’

ENTRETENIR v. ; 125, 3.4 ; 126, 1.1 ; 153, 2.2 ; 154, 2.1 ; 154, 2.3 ; 200, 5.3 ; sub. prés. *entre-tiengnent* 179, 1.4 ; part. pas. masc. plur. *entretenus* 175, 2.4

1 entretenir qch : entretenir l’etat de qn ‘maintenir qn dans ses droits’ 179, 1.4 ; **entretenir un traité, une promesse, un serment...**) 125, 3.4 ; 126, 1.1 ; 154, 2.1 ; 200, 5.3 ; **entretenir ses promesses à qn** 153, 2.2 ; **entretenir sa promesse** 154, 2.3 ‘tenir, respecter (les engagements pris à l’égard de qn)’

2 entretenir qn : ordonner et entretenir qn (les sujets de son royaume) ‘gouverner et diriger les sujets de son royaume’ 175, 2.4

ENVAHIR v. ; 124, 2.3 ; pas. s. P6 *envahirent* 210, 7.2

envahir qn (en part. une armée ennemie) ‘attaquer qn’

ENVAÏE n. fém. ; 124, 5.3

‘attaque, assaut’

ENVERS prép. ; 127, 5.2 ; 210, 6.1 ; 211, 1.4

1 envers + compl. de tps ‘aux environs de’ : *envers le jour* 210, 6.1

2 envers qn ‘à l’égard de qn, vis-à-vis de qn’ 127, 5.2 ; 211, 1.4

ENVIE n. fém. ; 182, 1.3 ; 207, 2.3 ; 209, 3.3 ; 216, 7.3 ; plur. *envies* 206, 5.4

‘éprouver de l’animosité, de l’hostilité à l’égard de qn’ 216, 7.3 ; en part. ‘jalousie, dépit, rancune’ 182, 1.3 ; 206, 5.4 ; 207, 2.3 ; 209, 3.3

ENVIS adv. ; 151, 2.4

‘contre son gré, malgré soi, de mauvaise grâce, à contrecœur’

ENVOIER v. ; 182, 7.2 ; pas. s. P3 *envoia* 120, 3.3 ; 158, 3.4 ; 159, 5.1 ; 153, 3.2 ; 135, 6.1 ; 154, 1.2 ; *envoya* 135, 8.1 ; P6 *envoierent* 125, 3.2 ; 146 ; 146, 1.1 ; *envoierent* 127, 5.3 ; *envoyèrent* 127, 7.1 ; cond. prés. P6 *envoyeroient* 151, 2.2 ; part. pas. masc. sing. *envoyé* 124, 5.1

1 envoyer qn (qq part) ‘demander à qn d’aller (auprès de qn)/(qq. part)’ : **avec complément exprimé** 120, 3.3 ; 125, 3.2 ; 127, 5.3 ; 158, 3.4 ; 159, 5.1 ; **sans complément exprimé** 146 ; 146, 1.1 ; 151, 2.2 ; 153, 3.2 ; **envoyer qn querir qn/qch** 135, 8.1 ; 154, 1.2

2 envoyer qch/qn à qn ‘faire porter qch à qn’ 135, 6.1 ; 182, 7.2 ; ‘livrer qn’ (en part. des otages) 127, 7.1

3 envoyer la victoire à qn ‘offrir, octroyer la victoire à qn’ 124, 5.1

ERRAMENT adv. ; 165, 5.2

‘rapidement, promptement’

ERRER v. ; 148, 1.4 ; *esrer* 141, 4.3 ; pas. s. P3 *errerent* 127, 7.2 ; sub. imp. P3 *errast* 216, 4.2

1 ‘se déplacer, opérer un mouvement’ 216, 4.2 ; 141, 4.3 ; **errer par mer et par terre** ‘voyager à travers mer et à travers terre’ 127, 7.2

2 errer contre la volonté de Dieu ‘aller à l’encontre de la volonté de Dieu’⁴⁹³

ESBATEMENS n. masc. plur. ; 141, 8.1

‘divertissement à caractère sportif (tournoi, chasse...)’ : *joustes, tournois et plusieurs aultres esbatemens*

ESBAUDIR v. ; 171, 4.2

esbaudir qn ‘raffermir l’ardeur de qn’ : réd. **admonnester ses gens et les esbaudir**

⁴⁹³ Nous avons choisi de ranger *errer* ‘aller à l’encontre de la volonté de qn’ sous la même entrée que *errer* ‘se déplacer, opérer un mouvement’, c’est-à-dire de rattacher les deux acceptions à l’étymon ITERARE. Nous suivons en cela le TL (art. *errer*², III, 775) plutôt que le DMF qui fait dériver le sens ‘aller à l’encontre de la volonté de qn’ de l’étymon ERRARE.

ESCHAFFAULT n. masc. ; 168, 1.6

‘plateforme sur une charpente de tréteaux, estrade (ici dans le but de s’adresser à l’armée)’

ESCHELLE n. fém. ; 218, 1.3 ; plur. *eschelles* 216, 6.1 ; 216, 7.1 ; 216, 12.2 ; 218, 1.3

‘corps de troupe rangé en ordre de bataille, bataillon’

ESCONDIRE v. ; 207, 2.2 ; pas. s. P3 *escondist* 153, 2.3 ; 159, 3.3 ; *escondy* 162, 2.3 ; part. pas. masc. sing. *escondis* 160, 2.3 ; *escondy* 210, 3.2

‘refuser d’accéder à une requête’ : **escondire qch à qn** ‘refuser qch à qn’ 153, 2.3 ; 207, 2.2 ;

escondire qn de qch ‘débouter qn d’une demande’ 159, 3.3 ; 162, 2.3 ; **estre escondis (par qn)** ‘se voir refuser (par qn) la requête qu’on lui avait adressée’ 160, 2.3 ; 210, 3.2

ESGARD n. masc. ; 150, 3.2

‘décision prononcée par un tribunal’ : **se mettre en l’esgard de la cour de qn (du roi)**

‘s’en remettre à la décision que prononcera la cour du roi’

ESGARÉS v. ; adj. masc. plur. ; 127, 5.1

‘tristes, troublés, perdus (suite à la mort de qn)’

ESLEVER v. ; 125, 3.2 ; pas. s. P3 *esleva* 142, 2.3 ; P6 *esleverent* 195, 1.3 ; 121, 3.1

1 eslever qch ‘orienter qch vers le haut’ : **eslever ses yeulx vers le chiel** ‘tourner son regard vers le ciel’ 142, 2.3

2 eslever qn ‘faire accéder qn à une situation sociale plus prestigieuse’ : **eslever qn à roy** ‘choisir, élire qn pour être roi’ 195, 1.3 ; 121, 3.1

3 ‘augmenter, accroître qch’ : **eslever des gens** ‘faire venir des hommes dans une armée, enrôler’ 125, 3.2

ESLONGIER v. ; 123, 1.3 ; cond. prés. P3 *eslongeroit* 185, 1.4 ; part. pas. masc. sing. *eslongié* 159, 4.3 ; plur. *eslongiez* 155, 3.3

I. ‘opérer un mouvement qui éloigne d’un endroit ou d’une personne’ ; **eslongier un endroit** ‘s’éloigner de qq part’ 185, 1.4 ; **estre eslongier de qq part** ‘être éloigné de qq part’ 155, 3.3 ; 159, 4.3

II. ‘échapper à qch par l’éloignement’ ; **eslongier la mort** ‘échapper à la mort’ 123, 1.3

ESMOUUMENT n. masc. ; 119, 5.2 ; 193, 2.3

1 ‘arrivée de qch, début de qch’ 193, 2.3

2 ‘fait de pousser qn à accomplir, réaliser qch : incitation’ : à l’**esmouvement de qn** ‘sous l’impulsion de qn’

ESMOUVOIR v. ; 199, 6.5

esmouvoir guerre à qn ‘entrer en guerre contre qn’

ESPAÏSA v. ; pas. s. P3 ; 136, 6.3 (sur la couleur régionale de ce mot, voir lexique n°5, p. 330)

pron. *il s’espaisa* ‘il quitta son pays d’origine, il s’exila’

ESPARDIRENT v. ; pas. s. P6 du verbe ESPARDRE ; 129, 1.2

pron. *ilz s’espardirent* ‘ils se dispersèrent (en parlant d’une armée qui pille un pays)’

ESPECIAL adj. masc. sing. ; 155, 2.4 ; fém. sing. *especiale* 149, 1.1

‘qui est particulier, spécifique à une catégorie de personnes ou de choses’ : **avoir qn (la Vierge) en especiale amour** ‘faire preuve d’une dévotion particulière envers qn (la Vierge)’ 149, 1.1 ; **amy especial** ‘ami intime’ 155, 2.4

ESPECIALITÉ n. fém. ; 149 ; plur. *especialitez* 152, 3.6

‘faveur particulière (ici, faveur accordée par Dieu à une personne pour la récompenser de sa piété)’

ESPIE n. masc. ; 165, 7.3 ; 165, 8.1 ; 209, 4.1⁴⁹⁴ ; fém. en 209, 3.5

‘celui qui est chargé d’observer secrètement l’ennemi, espion’

ESPLOUREE adj. fém. sing. ; 120, 3.3

‘en larmes’ ; réd. *dollante et esplouree*

ESPROUVEZ adj. masc. plur. ; 127, 4.1 ; 170, 3.2

‘qui ont fait leurs preuves, expérimentés’ : *chevaliers tous esprouvez* ‘des chevaliers aguerris’ 127, 4.1 ; *esprouvez à cheval* ‘des cavaliers expérimentés’ 170, 3.2

ESRAGA v. ; pas. s. P3 ; 210, 3.2

abs. *il esraga* ‘il devint enragé, fou furieux’

ESTACE n. fém. ; 147, 3.4

‘pieu, poteau’

⁴⁹⁴ Le mot *espie* est ici masculin, usage indiqué comme rare par le DMF.

ESTOUR n. masc. ; 127, 2.5 ; 193, 2.2

‘combat, mêlée’

ESTOURDY adj. masc. sing. ; 142, 2.1

‘frappé d’une sorte d’engourdissement suite à un choc physique ou moral’. Pour la reduplication *troublé et estourdy*, voir chap. IV, p. 97 sq

ESTRAIGNANT v. ; part. prés. du verbe *ETREINDRE* ; 158, 2.2

‘serrant fortement qch, comprimant qch’ : *estraignant les dens* ‘en serrant les dents’

ESTRE n. masc. ; 175, 1.2

encquerir de l’estre de qn ‘se renseigner sur l’état ou la situation de qn’

ESTRIF n. masc. ; 165, 7.2 ; 186, 2.2 ; 198, 2.8 ; 206, 5.4

1 ‘affrontement armé, combat’ 165, 7.2 ; 206, 5.4

2 ‘dispute, querelle’ : **prendre grant estrif à l’encontre de qn** ‘se disputer violemment avec qn’ 186, 2.2 ; **mettre debat et estrif au couronnement de qn** ‘contester la légitimité du couronnement de qn’ 198, 2.8

[**ESTRIVER**] v. ; ind. prés. P5 *estrivez* 158, 5.4 ; pas. s. P6 *estriverent* 199, 5.1

‘contester, s’opposer (à qch ou à qn)’ : **estriver à qn** ‘s’opposer à qn, se quereller avec qn’ 199, 5.1 ; **abs.** ‘contester’ 158, 5.4

ESVERTUERENT v. ; pas. s. P6 ; 121, 2.6

pron. *ilz s’esvertuerent tellement que...* ‘ils usèrent de tellement d’énergie que...’

ET SY ligament de coord. ; 135 ; 135, 2.2 ; 136, 5.1 ; 141, 3.2 ; 142, 1.2 ; 144, 1.1 ; 149, 1.4 ; 150, 3.1 ; 151, 3.3 ; 153, 1.2 ; 158, 2.2 ; 165, 5.7 ; 210, 6.2...

1 ligament à valeur assertive : ‘et, ainsi, aussi...’ 135, 2.2 ; 136, 5.1 ; 141, 3.2 ; 142, 1.2 ; 144, 1.1 ; 149, 1.4 ; 151, 3.3 ; 153, 1.2 ; 158, 2.2 ; 165, 5.7...

2 ligament à valeur d’opposition par rapport à l’assertion de l’énoncé qui précède : ‘et pourtant’ 135 ; 150, 3.1 ; 210, 6.2

EXAUCHIER v. ; 124, 4.1 ; 130, 2.1 ; pas. s. P3 *exaucha* 144, 1.1 ; cond. prés. P6 *exauceroient* 121, 2.2 ; part. pas. masc. sing. *exaulcié* 206, 5.5 ; fém. sing. *exauchie* 127, 2.2

‘exalter, glorifier qn ou qch’ : en parlant de Dieu ou d’une religion païenne 121, 2.2 ; 124,

4.1; 127, 2.2; 130, 2.1; en parlant d'une personne : **exaucher le nom de qn** 'augmenter la gloire, la réputation de qn' 206, 5.5; en parlant des valeurs militaires : **exaucher chevalerie sur toutes ordres** 'estimer les chevaliers plus que toutes les autres catégories de la société' 144, 1.1

EXCUSATION n. masc.; 188, 2.1

'prétexte invoqué pour ne pas faire qch, pour se soustraire à une obligation'

EXCUSER v.; 209, 5.1; pas. s. P3 excusa 176, 6.4; 188, 1.3

s'excuser de qch 'alléguer des raisons, des arguments pour se dérober à qch (à une obligation, à une demande de qn)' 176, 6.4; 188, 1.3; en part pour échapper à une accusation 209, 5.1

EXELLENTTE adj. fém. sing.; 134, 8.2

'qui possède des qualités éminentes, qui se rapproche de la perfection'

EXENT adj. masc. sing.; 185, 1.1

estre exent (de qq part) 'être éloigné (de qq part)'

EXPERIENCE n. fém.; 210, 1.3

expérience de qch 'preuve pratique concernant qch'

EXILLEROIENT v.; cond. prés. P6; 127, 8.2⁴⁹⁵

exiller qn 'obliger qn à quitter son pays, bannir qn' 127, 8.2

EXILLANT v.; part. prés.; 176, 2.2

exiller qch 'détruire, anéantir, ruiner qch' : *ardant et exillant le país* 176, 2.2

EXPEDIENT adj. masc.; 156, 2.3

'convenable, opportun' : **sambler expedient à qn que...** 'sembler opportun à qn de...'

⁴⁹⁵ En raison de l'absence de sème commun, nous avons créé deux entrées distinctes pour le verbe *exiller*. Nous suivons en cela le DMF. Le TL (art. *essillier*, III, 1307), suivant un principe diachronique, range les deux sens sous une même entrée. Le FEW est plus ambigu. On trouve les deux sens sous l'étymon EXILIARE (III, 295a). Mais le sens de 'détruire, anéantir, ruiner qch' est également traité, dans le même volume, sous l'étymon EXCIDIUM (III, 273b), créant ainsi un doublon.

[**EXPLOITER**] v.; pas. s. P3 *exploitta* 120, 8.1; 121, 2.1; 199, 4.1; 200, 2.2; 209, 3.6; P6 *exploiterent* 165, 5.6; *exploittierent* 172, 3.3; part. pas. masc. sing. *exploitié* 120, 7.6

exploiter qch ‘accomplir qch’ 120, 7.6; **exploiter tant que...** ‘faire tant d’efforts que...’; 165, 5.6; 172, 3.3; 199, 4.1; 200, 2.2; 209, 3.6 : *tant exploitta de chevauchier que...* ‘il chevaucha avec tant d’efforts que...’ 120, 8.1; *exploita telement de nagier que...* ‘il navigua avec tant d’efforts que...’ 121, 2.1

F

[**FAILLIR**] v.; ind. prés. P1 *fail* 159, 3.4; P3 *fault* 159, 3.2; 165, 6.1; P5 *failliez* 158, 5.5; ind. fut. P3 *fauldra* 161, 1.1; cond. prés. P3 *fauldroit* 209, 2.4; pas. s. P3 *failli* 152, 3.2; 161, 3.1; 171, 4.6; P6 *faillirent* 192, 2.4; 200, 1.2; sub. imp. *faillist* P3 185, 2.2; part. pas. masc. sing. *failli* 121, 4.3; fém. sing. *faillie* 120, 1.2

1 ‘prendre fin, arriver à son terme’ 120, 1.2; 121, 4.3; 200, 1.2

2 faillir à qch ‘ne pas parvenir à réaliser qch’ 159, 3.4; 171, 4.6; **faillir à son entente** ‘échouer dans son entreprise’ 159, 3.2

3 faillir à qn ‘ne pas répondre aux attentes de qn, le décevoir’ 152, 3.2; 158, 5.5; 161, 3.1; 161, 1.1; 192, 2.4; 209, 2.4; *le cuer vous fault* ‘le courage vous abandonne’ 165, 6.1; **faillir à qch (en part. à un engagement envers qn)** ‘ne pas tenir un engagement contracté envers qn’ 185, 2.2

FAMILLEUX adj. masc. plur.; 210, 4.2

‘affamés’

FAIS n. masc.; 208, 1.2; *faix* 130, 4.6; plur. *fais* 127, 2.5

1 ‘poids, charge que l’on porte’ 208, 1.2

2 ‘charge, assaut’ 127, 2.5; 130, 4.6

FAITEMENT adv.; 169, 1.3

sy faitement ‘ainsi, de cette manière’

FAITURES n. fém. plur.; 135, 4.3

‘façon dont une chose ou une personne est faite, forme, aspect’ : **belle de toutes faitures** ‘belle sous tous les aspects, en tout point’⁴⁹⁶

⁴⁹⁶ La loc. *de toutes faitures* n’est répertoriée par aucun dictionnaire, mais elle se trouve ailleurs dans le texte

FARSE n. fém. sing. ; 178, 2.3

‘plaisanterie, raillerie’

FAUCONNIERS n. masc. plur. ; 186, 4.3

‘ceux qui dressent et s’occupent des faucons et autres oiseaux de proie’

[FAULSER] v. ; pas. s. P6 *faulserent* 126 ; part. pas. masc. sing. *faulsé* 127, 5.2 ; part. prés. *faulsant* 157, 1.2

faulser qch ‘être infidèle à qch (une promesse, un engagement)’

FAULT v. ; ind. prés. P3 du verbe FALLOIR 170, 4.3

impers. *il fault* ‘il convient de..., il est nécessaire de...’

FAULTRE n. masc. ; 126, 2.3

‘partie rembourrée et couverte de feutre de l’arçon antérieur de la selle’ : *lance en faultre*
‘lance prête à la charge’ (voir chap. VI, p. 176)

FAULZ adj. masc. sing. ; 140, 6.1 ; 165, 6.1 ; 167, 3.5 ; 168, 2.4 ; plur. *faulz* 130, 2.2 ; fém. sing. *fause* 136, 3.2 ; *faulse* 168, 2.4

I. ‘qui est contraire à la vérité, qui est erroné’ : *faulz dieulz* ‘dieux des païens, par opposition au Dieu unique’ 130, 2.2

II. ‘qui manque volontairement à ses engagements : déloyal, perfide’ : *faulz traitre* ‘traître plein de tromperie’ 140, 6.1 ; 165, 6.1 ; 167, 3.5 ; *faulse desloyaulté et traïson* ‘tromperie et fourberie perfides’ 168, 2.4 ; *faulz roy* 168, 2.4 ; *fause royne* 136, 3.2 ‘roi/reine perfide’

FEABLE adj. masc. ; 141, 2.4 ; 141, 3.1 ; plur. *feables* 120, 1.2

‘digne de confiance’ 120, 1.2 ; 141, 2.4 ; 141, 3.1

FEABLEMENT adv. ; 141, 3.2

commander feablement qch à qn ‘ordonner qch à qn de manière confidentielle’

FEAULTÉ n. fém. ; 176, 2.5 ; 195, 1.2 ; 197, 2.2 ; 199, 2.4 ; 195, 1.3 ; 220, 3.1 ; 199, 3.3 ; plur. *feaultés* 120, 7.4 ; 142, 1.3 ; 204, 2.3 ; 175, 2.1

‘fidélité vassalique, c’est-à-dire engagement d’un vassal à remplir son devoir envers son

de Wavrin avec le même sens : *[il] ressembloit tant bien [au roi] que onques personne ne ressembloit mieulz à aultre de toutes faitures...*, Hardy, vol. III, p. 20.

seigneur' : **faire serment de feaulté à qn** 195, 1.3; **jurer feaulté à qn** 220, 3.1 'jurer fidélité à qn'; **jurer feaulté à qn de qch** 199, 3.3 'promettre qch à qn'; la plupart du temps, le mot *feaulté* est utilisé en réduplication synonymique avec *hommage* (voir sous ce mot) : **rendre ses hommages et feaultés à qn** 'renoncer aux engagement contractés envers son seigneur' 120, 7.4; **recevoir les feaultés et hommages de qn** 142, 1.3; 204, 2.3; **prendre de qn hommages, feaultés et sermens** 'recevoir le serment de fidélité de qn' 175, 2.1; **faire feaulté et hommage d'un royaulme à qn** 'reconnaître tenir un royaume de qn dont on se reconnaît le vassal' 176, 2.5; **faire la foy, promesse, hommage et feaulté à qn** 195, 1.2; **faire les feaultés et hommages à qn** 'jurer un serment de fidélité envers qn' 197, 2.2; 199, 2.4

FERMER v.; 197, 1.3; 198, 2.1; part. pas. masc. *fermé* 163, 1.2

fermer qch (en part. un château) 'protéger, fortifier, renforcer les défenses d'un château'

FESTOIER v.; 120, 2.1; *festoiier* 127, 10.2; 153, 4.1; pas. s. P3 *festoia* 120, 6.1; 127, 10.1; 150, 7.3; 175, 2.2; part. pas. masc. plur. *festoiés* 190, 1.1

festoier qn : 'bien recevoir qn, offrir des réjouissances en l'honneur de qn'

FEU n. masc.; 121, 2.3; 122, 5.5; 198, 2.3; 217, 2.4

1 'combustion vive d'un corps' : **degaster/destruire par feu et par glaive** 'détruire, anéantir par le feu et par les armes' 121, 2.3; 122, 5.5 (cf. lexique n°10, p. 332); **par feu de meschief** 'par un feu accidentel' 198, 2.3

2 feu d'enfer 'inflammation gangréneuse' 217, 2.4

FEURRE n. masc.; 161, 3.3

'paille couvrant le toit de certaines maisons : chaume'

FIANCE n. fém.; 123, 1.2; 134, 3.2; 163, 3.2; 168, 2.3; 168, 5.3; 169, 1.3

'fait de compter sur qn, confiance, foi, conviction' : **avoir fiance en qn** 134, 3.2; 163, 3.2; en part. 'confiance que l'on peut avoir en Dieu' 168, 2.3; 168, 5.3; 169 1.3 : **prendre sa fiance en Nostre Seigneur** 'mettre toute sa confiance en Dieu' 123, 1.2

FIANCER v.; part. pas. masc. sing. *fiancé* 165, 2.3

'engager sa parole (sur qch auprès de qn)' : **fiancer qch à qn** 'promettre qch à qn'

FICHA v.; pas. s. P3; 210, 1.1

'installer (en parlant de tentes)' : [*le roi*] *ficha ses tentes* 'le roi fit installer son campement'

FIEREMENT adv. ; 122, 3.1 ; 124, 2.3 ; 158, 4.1 ; 165, 6.2 ; 215, 1.1

1 ‘avec énergie, détermination’ 122, 3.1 ; 124, 2.3 ; 215, 1.1

2 ‘de manière arrogante’ 158, 4.1 ; 165, 6.2. Pour ce dernier sens, il y a toujours un synonyme dans le contexte immédiat permettant la spécification du sens : *se au premier il avoit orgueilleusement respondu, ancores respondit il plus fierement* 158, 4.1 ; *ains comme presump-tueux en respondistes moult fierement* 165, 6.2

FIERS adj. masc. plur. ; 122, 3.4 ; 130, 3.2 ; 179, 2.1 ; fém. sing. *fiere* 165, 3.2

1 ‘sauvage, féroce’ (comparaison avec les tigres et les lions) 130, 3.2

2 ‘sûr de soi même, qui ne se laisse pas dominer’ : *Northmans sont fiers et orgueilleux* ‘les Normands sont sûr d’eux et n’aiment pas être commandés’ 179, 2.1

3 ‘arrogant’ 122, 3.4 ; 165, 3.2 ; *fiers et beubenchiers* ‘arrogants et prétentieux’ 122, 3.4

FIERTRE n. masc. ; 156, 6.3

‘grand coffret en pierre, en bois ou en métal, parfois orné, qui renferme la dépouille ou les reliques d’un saint : châsse’ : **mettre en fiertre** ‘mettre en châsse’

FILLASTRE n. masc. ; 136

‘beau-fils : ici, fils d’un précédent mariage du mari’

FILLEUL n. masc. ; 135, 3.3

‘personne baptisée, considérée par rapport à son parrain et sa marraine’

FIN adj. masc. sing. ; 220, 4.1

‘affiné, pur, de la plus grande qualité’ : *fin argent* ‘argent de grande qualité’

FINANCE n. fém. ; 182, 2.1 ; 182, 7.4 ; 184, 1.2 ; 209, 1.1 ; plur. *finances* 216, 4.6

1 ‘argent, ressources pécuniaires’ 182, 2.1 ; 182, 7.4 ; 184, 1.2 ; 216, 4.6

2 ‘fait de payer, de contribuer à un paiement’ : **avoir grant finance d’argent de qn** ‘recevoir une rançon importante en argent en échange de qn’

FINER v. ; 120, 2.2 ; 121, 2.3 ; 123, 1.2 ; 129, 2.4 ; 160, 1.2 ; 160, 2.2 ; 162, 2.3 ; pas. s. P3 *finerent* 122, 5.5 ; 124, 1.2 ; part. pas. masc. sing. *finé* 156, 3.7 ; fém. sing. *finee* 121, 4.2 ; 172, 6.3 ; plur. *finees* 135, 8.2

I. ‘mettre fin à un processus’

1 ‘achever qch, mettre un terme à qch’ 156, 3.7 : **faire finer qch.** ‘mettre un terme à qch’

121, 2.3; passif 121, 4.2; 135, 8.2; 172, 6.3

2 ne finer de... jusqu'à ce que 'ne pas s'arrêter avant d'arriver à un objectif' 122, 5.5; 124, 1.2

II. 'parvenir à un but'

1 'parvenir à...': **finer + inf. : finer conquerre** 'parvenir à conquérir' 160, 2.2

2 'trouver, se procurer qn/qch' 120, 2.2; 160, 1.2; 208, 1.1; *le plus grant nombre de gens qu'il peult finer* 'le plus grand nombre de gens qu'il put trouver' 123, 1.2; 129, 2.4; *finer de gens* 'se procurer des hommes' 162, 2.3

FLAIAULX n. masc. plur.; 119, 1.5

'exactions, sévices': *les flaiaulx et batures* 'les calamités et les sévices' (désigne ici les exactions que les Saxons perpétrèrent à l'encontre du peuple breton)

FLEUR n. fém. sing.; 130, 4.5; 176, 4.2

'élite d'un groupe, personnes les plus remarquables d'un groupe': *droitte fleur de la jouvente d'Engleterre* 'l'élite des jeunes chevaliers d'Angleterre' 130, 4.5 (voir également sous **DROIT**); *la fleur de la chevalerie de Northmandye* 'l'élite des chevaliers du duché de Normandie' 176, 4.2

FOLLIOIT v.; imp. ind. P3 du verbe FOLOYER 159, 2.3

abs. *il follioit* 'il se conduisait de façon irréfléchie, insensée'

FONS n. masc. plur.; 127, 9.2; 134, 8.1

'bassin contenant l'eau bénite avec laquelle on baptise et au-dessus duquel on tient l'enfant pendant le baptême: fonts baptismaux': **aprester les fons** 'préparer les fonts baptismaux' 127, 9.2; **lever (l'enfant) de fons** 'tenir (l'enfant) sur les fonts' 134, 8.1

FORAINES adj. fém. plur.; 200, 3.7

'qui sont à l'extérieur': *les rues foraines* 'les rues situées en périphérie de la ville'

FOULLER v.; 218, 2.1

fouller qn 'bousculer, malmener qn (en part. dans le contexte d'une bataille)'

FOURFAIS n. masc. plur.; 201, 2.3

'attitude, comportement, acte contraire à la loi': *les fourfais des forestz* 'les délits touchants les bois possédés par le roi, c'est-à-dire braconnage, coupe de bois...'

FOURIERS n. masc. plur. ; 216, 4.2

‘personnes chargées d’assurer le logement des troupes’

FOURLIGNA v. ; pas. s. P3 ; 173, 1.2

il fourligna ‘il s’écarta des valeurs attachées à son lignage’

FOURMÉ part. pas. masc. sing. ; 141, 6.3 ; fém. *fourmee* 134, 2.3 ; 134, 5.3

‘constitué d’une certaine manière (en parlant de l’apparence physique) : *bien fourme(e)* ‘d’une apparence agréable’ 134, 2.3 ; 141, 6.3 ; par op. *mal fourmee de son corps* ‘laide physiquement’ 134, 5.3

FOURSENÉ adj. masc. sing. ; 126, 3.2 ; 186, 6.3

‘qui est hors du sens, qui a perdu la raison, fou (de colère, de chagrin...)’

FOURSENERIE n. fém. ; 126, 3.3

‘fureur, transport furieux’

[**FOURVOIER**] v. ; pas. s. P3 *fourvoia* 136, 2.4 ; part. pas. masc. sing. *fourvoiez* 164, 1.2

pron. ‘s’égarer’ : au sens propre ‘perdre son chemin’ 136, 2.4 ; **fourvoiez au prejudice de...** ‘qui s’est égaré moralement au détriment de...’

FOY n. fém. ; 120, 4.4 ; 120, 5.3 ; 127, 4.1 ; 130, 2.1 ; 156, 4.3...

I. ‘croyance religieuse, religion’ 130, 2.1 ; réd. *foy et loy* 186, 7.2

II. ‘confiance en une parole’, d’où ‘parole donnée, engagement’ : **baillier sa foy à qn** 120, 4.4 ; **promettre sa foy à qn** 120, 5.3 ‘promettre qch à qn’ ; **mentir sa foy** 127, 4.1 ; 158, 4.3 ; **faulser la foy et promesse faite à qn** ‘ne pas respecter un engagement vis-à-vis de qn’ 157, 1.2 ; **avoir foy et serment de qn** ‘être assuré par serment de qch’ 156, 4.3 ; **porter honneur et foy à qn** ‘être loyal vis-à-vis de qn, respecter ses engagement vis-à-vis de qn’ 213, 5.3

III. ‘confiance en une personne ou une chose’ : **n’adjouster foy ne creance à qch** ‘ne pas avoir confiance en qch’ 186, 6.5

FRAIN n. masc. ; 216, 2.2

‘bride : partie du harnais d’un cheval, composée de courroies (mors, têtière, rênes), que l’on passe autour de la tête et du cou de l’animal pour le diriger et le guider’

FRANCHEMENT adv. ; 169, 2.6 ; 185, 7.2 ; *franchement* 140, 4.2 ; 203, 2.4

1 ‘sans condition, sans obstacle’ 140, 4.2 ; **tenir son héritage franchement et quittement** ‘jouir de son héritage sans condition’ 169, 2.6 ; **delivrer qn franchement** ‘délivrer qn sans rien exiger en retour’ 185, 7.2

2 ‘délibérément, de son plein gré’ 203, 2.4

FRANCHISES n. fém. plur. ; 175, 3.3

‘ensemble des droits, exemptions, immunités et privilèges accordés à qn ou à une communauté’ : *franchises et previlleges*

FRANCZ adj. masc. plur. ; 200, 5.3

‘qui sont libres de leurs mouvements’ : *francz et quittes par toute la terre du roy de France* ‘libres de se déplacer sans contrainte sur tout le territoire appartenant au roi de France’

FRAREUSEMENT adv. ; 139, 3.1

‘comme il est de coutume entre deux frères’ (sur ce mot rare, voir lexique n°6, p. 330)

FUEILLIE n. fem. ; 121, 4.2 ; 126, 4.1, plur. *fuellies* 165, 5.6

‘abri confectionné de branchages, cabane’

FUITIFZ n. masc. plur. ; 127, 1.3 ; 201, 2.4

‘fugitifs’

G

GALLERIE n. fém. ; 178, 2.2

‘plaisanterie, raillerie’

GAST n. masc. ; 130, 1.4 ; 131, 1.4

‘ravage, dévastation’

GESINE n. fém. sing. ; 178, 2.2 ; 188, 4.1

‘temps d’alitement de la femme pendant et après l’accouchement’ : **gesir de gesine** ‘être alitée à la suite d’un accouchement’ 178, 2.2 ; **femme de gésine** ‘femme en couches’

GESIR v. ; 124, 4.1 ; prés. ind. P3 *gist* 128, 3.3 ; 130, 6.3 ; 132, 2.3 ; 136, 8.2 ; pas. s. P3 *jeut* 156, 5.4 ; *gut* 178, 2.1 ; *geut* 178, 2.2 ; imp. ind. P3 *gisoit* 122, 4.3 ; 210, 6.1 ; 179, 1.1 ; 188, 4.1 ; 199, 6.3 ; P6 *gisoient* 121, 2.7 ; 122, 4.2 ; part prés. masc. sing. *gisant* 186, 5.1 ; plur. *gisans* 127, 4.3 ; 130, 6.1

I. ‘adopter une station couchée, être dans une position étendue’

1 ‘être étendu pour se reposer, pour dormir’ : **gesir en ses tentes** 210, 6.1

2 gesir de + la cause : **gesir de gesine** 178, 2.2 ; **gesir d’enfant** 188, 4.1 ‘être étendu à cause d’un accouchement’

II. ‘s’installer dans un certain état : maladie, blessure, mort’

1 ‘être alité pour cause de maladie’ 156, 5.4 : **gesir au lit** 178, 2.1 ; 199, 6.3 ; **gesir malade** 179, 1.1

2 ‘être étendu mort ou blessé’ 121, 2.7 ; 127, 4.3 : **gesir mort** 122, 4.2 ; 124, 4.1 ; 122, 4.3 ; **gesir sans vie** 130, 6.1

3 ‘reposer, i.e. être enterré (qq part)’ : 128, 3.3 ; 130, 6.3 ; 132, 2.3 ; 136, 8.2

GLAIVE n. fém. ; 120, 1.4 ; 121, 2.3 ; 122, 5.5 ; plur. *glaives* 170, 3.1 ; 172, 2.3 ; 172, 4.3

1 ‘épée’ : *occys par glaive ou gettés en la mer* ‘passés au fil de l’épée ou noyés’ 120, 1.4 ; *lances et glaives* ‘les lances et les épées’ 170, 3.1 ; 172, 4.3

2 ‘épées ou lances’ 172, 2.3

3 ‘désigne les armes de manière générique’ : loc. *par feu et par glaive* ‘par le feu et par les armes’ 121, 2.3 ; 122, 5.5

GLORIEUSEMENT adv. ; 123, 3.5

rendre son ame glorieusement (en étant martyrisé) ‘mourir de façon à témoigner de la toute puissance divine’

GLORIEULX adj. masc. ; 137, 1.2 ; *glorieulz* 152, 3.6 ; *glorieux* 155, 1.1 ; fém. *glorieuse* 149, 1.1 ; 156, 5.4 ; 168, 1.7 ; 180, 1.2

1 ‘en parlant de Marie : qui est dans toute sa splendeur, dans toute sa perfection’ 149, 1.1 ; 156, 5.4 ; 180, 1.2 ; 168, 1.7

2 ‘en parlant d’un saint : qui participe de la gloire de Dieu’ 137, 1.2 ; 152, 3.6 ; 155, 1.1

GONFANON n. masc. ; 169, 2.2 ; 169, 2.5 ; 170, 2.1 ; 172, 4.1 ; 172, 6.1

‘bannière terminée par plusieurs fanons, suspendue à un fer de lance, sous laquelle venaient se ranger les vassaux d’un seigneur en temps de guerre’

GOVERNEMENT n. masc. ; 136, 2.3 ; 175, 2.3 ; 175, 2.3 ; 178, 4.1 ; 209, 3.1

‘action de mener, diriger organiser des hommes, un château, un pays...’

GOVERNEUR n. masc. ; 145, 1.1

‘celui qui dirige, ordonne, administre (un peuple, un pays...)’

GREVER v. ; 171, 2.5 ; 175, 4.2 ; 178, 1.4 ; 185, 4.2 ; 185, 6.1 ; pas. s. P3 *greva* 182, 4.5 ; imp. ind. P6 *grevoient* 172, 2.4 ; part. pas. masc. sing *grevé* 159, 3.2 ; plur. *grevez* 158, 6.1

‘causer des dommages à des personnes ou à des choses’ : **grever qn/qch** ‘nuire, infliger des dommages à qn/qch’ 171, 2.5 ; 172, 2.4 ; 175, 4.2 ; 178, 1.4 ; 182, 4.5 ; 185, 4.2 ; 185, 6.1 ; **être grevé par qch** ‘être accablé par qch’ 158, 6.1 ; 159, 3.2

GRIEF adj. masc. ; 123, 2.3 ; 124, 1.1 ; fém. *grief* 194, 3.4 ; *griefve* 178, 2.1

‘qui cause de la douleur, de la souffrance’ : **à grief martire** ou **par grief martire** ‘par un douloureux supplice’ 123, 2.3 ; 124, 1.1 ; **une griefve** ou **grief maladie** ‘une maladie grave’ 178, 2.1 ; 194, 3.4

GRIEF n. masc. ; 212, 2.2

‘dommage, préjudice, tort’ : **faire grief à qn** ‘porter préjudice à un’

GRIFFONS n. masc. plur. ; 211, 2.2

‘personnes originaires d’un pays oriental’ (cf. DMF, FEW, IV, 298a et DEAF G1385)

GROUCIER v. ; 167, 4.1

groucier de qch ‘protester contre qch’ : réd. *nous n’ozérons groucier ne mot dire* 167, 4.1

GUENCI v. ; pas. s. P3 du verbe **GUENCHIR** 165, 7.1

Herault guenci et fui ensus de lui ‘Harold se déroba et s’éloigna de lui’

GUERPIR v. ; 124, 5.3 ; pas. s. P6 *guerpyrent* 130, 4.7 ; *guerpirent* 185, 4.2 ; cond. P3 *guerpiroit* 123, 3.2

‘abandonner, quitter qch’ : *guerpir la sainte loy de Jhesucrist* ‘renoncer à la foi chrétienne’ 123, 3.2 ; **guerpir le champ** 124, 5.3 ; 130, 4.7 ; **guerpir la ville** 185, 4.2 ‘abandonner le champ de bataille/la ville’

[**GUERRDONNER**] v. ; ind. fut. P1 *guerredonneray* 141, 3.4 ; cond. prés. P3 *guerredonneroit* 140, 1.3

guerdonner qn de qch ‘récompenser qn de qch, payer qn en retour pour qch’

GUERDON n. masc. ; 140, 5.3 ; 155, 2.2

‘récompense, gratification’ : **rendre à qn le guerdon de qch** ‘récompenser qn de qch, payer qn en retour pour qch’

GUETTES n. masc. plur. ; 210, 6.1

‘personnes chargées de la surveillance (d’un campement militaire)’

GUISARMES n. masc. plur. ; 170, 1.4

‘armes d’hast munies d’un tranchant concave surmonté d’un dard dans le prolongement du manche (et adossé, en certains cas d’un ou plusieurs éperons)’ (cf. Gay, I, 805a)

GUIZE n. fém. ; 155 ; *guise* 210, 4.2

‘manière, façon, aspect, apparence’ : *en guize de pelerin* ‘déguisé en pèlerin’ 155 ; *à guize de lions* ‘à la manière des lions’ 210, 4.2

H

HABIT n. masc. ; 203, 2.7 ; plur. *abis* 196, 3.2

‘tenue vestimentaire’ 196, 3.2 ; 203, 2.7

HARD n. fém. sing. ; 218, 1.1 ; plur. *hars* 172, 3.3

‘cordes’ 172, 3.3 : *sur la hard* ‘sous peine d’être pendu’

HARDI adj. masc. sing. ; 125, 1.1 ; *hardy* 144, 1.1 ; 145, 1.4 ; 166, 1.1 ; 178, 4.2 ; 181, 2.3 ; 210, 6.1 ; 216, 7.1 ; plur. *hardis* 130, 4.5 ; 172, 6.2 ; 216, 5.2

1 ‘brave, courageux’ 172, 6.2 ; 181, 2.3 : *hardi et preu aux armes* ‘valeur dans l’exercice des armes’ 125, 1.1 ; 130, 4.5 ; *chevalier moult vaillant et hardy* ‘un chevalier extrêmement brave et courageux’ 144, 1.1. Les exemples précédents montrent que, au sens de ‘brave, courageux’, *hardi* est systématiquement accompagné d’un quasi synonyme, *preu* ou *vaillant*

2 ‘audacieux’ 145, 1.4 ; 178, 4.2 ; *hardy en parolles* ‘audacieux dans ses propos’ 166, 1.1

3 emploi sub. *les hardis* ‘les combattants disposant de suffisamment de courage’ 172, 6.2

HARDIEMENT adv. ; 158, 3.2 ; 185, 3.3 ; *hardyement* 216, 7.1

1 ‘courageusement’ 216, 7.1

2 impér. + hardiement ‘sans hésiter’ 158, 3.2 ; 185, 3.3

HARNOIS n. masc. plur. ; 127, 7.1 ; 168, 1.3 ; 183, 1.4 ; 185, 3.1

1 'équipement complet d'un combattant' : *chevaux et harnois* 127, 7.1 ; 185, 3.1

2 'ensemble des équipements et bagages d'une armée' : *tentes et harnois* 127, 7.1 ; *harnois et bagues* 183, 1.4

HAULTESSE n. fém. ; 148, 3.2

'puissance, prééminence' : *terrienne haultesse* 'puissance que l'on peut avoir sur cette terre (en part. par son rang social)'

HOIR n. masc. ; 148, 2.1 ; 153 ; 153, 1.3 ; 156, 2.2 ; 179, 1.2 ; 199, 2.5 ; 206, 2.2 ; plur. *hoirs* 146, 1.2 ; 167, 4.6

1 'celui qui, légalement, est appelé à recueillir la succession d'un défunt, héritier, successeur' 153 ; 153, 1.3 ; 199, 2.5 ; *drois hoirs* 'héritiers légitimes (d'un royaume)' 146, 1.2 ; *prochain hoir* 'parent le plus proche dans l'ordre de succession' 148, 2.1 ; 179, 1.2

2 'enfant, descendant (d'abord en tant que successeur)' 156, 2.2 ; 167, 4.6 ; 206, 2.2

HOMMAGE n. masc. ; 141, 5.6 ; 150, 4.1 ; 150, 4.5 ; 159, 2.3 ; 167, 4.4 ; plur. *hommages* 120, 7.4 ; 142, 1.3 ; 158, 2.1

1 'acte d'engagement d'un vassal envers son seigneur au cours duquel il reconnaît tenir son fief de celui-ci et, par conséquent, se doit de le servir' : **faire hommage d'une terre à qn** 'déclarer tenir une terre de qn dont on se reconnaît le vassal' 159, 2.3 ; 167, 4.4

2 **faire hommage à qn** 'jurer un serment de fidélité envers qn (le suzerain)' 141, 5.6 ; 150, 4.1 ; **prendre les hommages de tout le país** 'recevoir le serment de fidélité de tous les habitants' 158, 2.1 ; **recevoir les feaultés ou hommages** 142, 1.3 ; **recevoir son hommage** 150, 4.5 'recevoir le serment de fidélité d'un vassal' ; **rendre dans les mains à qn ses hommages et feaultés** 'renoncer aux engagements contractés envers son seigneur' 120, 7.4

HONNESTEMENT adv. ; 120, 2.2 ; 120, 5.1

'avec respect, déférence' : **recevoir qn honnestement** 'accueillir qn comme il convient' 120, 2.2 ; 120, 5.1

HONNEUR n. masc. ; 145, 1.5 ; 149, 1.1 ; 150, 3.2 ; 151, 2.4 ; 159, 4.5... ; plur. *honneurs* 120, 2.2

I. 'ensemble de principes de conduite jugés dignes d'estime par un groupe social' : *les honneurs mondains* 'attitude propre à une certaine classe sociale' 120, 2.2

II.1 ‘manifestation de la considération que l’on a pour qn’ 167, 5.2; 209, 3.3; 169, 2.5; **faire à qn honneur et reverence** ‘se comporter avec déférence envers qn’ 145, 1.5; **faire grant chiere et honneur à qn** ‘faire bon accueil à qn’ 194, 3.1; **acquerrir honneur et bonne renommee** ‘gagner une réputation favorable’ 168, 4.2; **dire moult de bien et d’honneur de qn** ‘faire l’éloge de qn’ 165, 8.1; **porter honneur à qn** ‘montrer du respect à qn’ 199, 4.2; 203, 1.2; 213, 5.3; formule de politesse pour solliciter l’autorisation de qn : *vostre grace et honneur saulve* ‘avec votre permission’ 150, 3.2; *garder l’honneur du roy* ‘préservier l’estime que l’on avait le roi’ 204, 1.2; *à grant honneur* ‘en manifestant tout le respect que l’on a pour qn’ 198, 2.4

2 ‘témoignage de respect envers Dieu ou les saints’ 149, 1.1-2; 151, 2.4

III.1 ‘charge liée à une fonction sociale ou militaire’ : ‘souveraineté’ 203, 2.4; 188, 1.2; **l’honneur du royaume/de la couronne** ‘la charge du royaume’ 188, 2.1; 191, 3.2

2 ‘fief’; dans le contexte d’un mariage : 199, 2.2; 201, 1.3; 201, 3.3; **conquerir terre et honneur** ‘conquérir un fief’ 159, 4.5

3 ‘personnes de haute condition’ 202, 2.6

HONNOURABLEMENT adv. ; 127, 9.1; 134, 6.1; 140, 1.5; 141, 6.2; 143, 2.2...

‘en manifestant son estime’ : **recevoir qn honnorablement** ‘recevoir qn en lui manifestant l’estime qu’on a pour lui’ 127, 9.1; 140, 1.5; 143, 2.2; 147, 1.1; 148, 2.1; 150, 7.3; 174, 1.3; 176, 1.1; **servir qn honnorablement** 134, 6.1; **enterrer qn honnorablement** 144, 1.3; 156, 5.3; 157, 1.1; 180, 1.3; 197, 4.3

[HONNOURER] v. ; pas. s. P3 *honnoura* 133, 1.2; 175, 2.2; 213, 6.2; part. pas. masc. sing *honnouré* 141, 6.3; 152, 2.3; plur. *honnourez* 181, 2.2

honnourer qn ‘traiter qn avec égards, témoigner du respect à qn’

HORIONS n. masc. plur. ; 170, 1.6

‘coups violents’

HOURDIS n. masc. plur. ; 171, 2.1; 171, 2.5; 171, 3.2; 172, 3.3; 171, 4.5

‘palissades, retranchements’ : ce sens, présent dans TL (IV, 1166), Godefroy (IV, 510b) et Lacurne (VII, 68a), n’est pas repris par le DMF. Ce sens était peut-être vieilli au XV^e siècle.

HUGE n. fém. ; 154, 1.1; 154, 2.2

‘coffre (de taille très variable) pouvant contenir des objets précieux (ici des reliques)’

I

IMAGINATION n. fém. ; 135, 7.2 ; plur. *imaginations* 163, 2.1 ; *ymaginations* 206, 5.1

‘considération par la pensée : réflexion, hypothèse’ 163, 2.1 ; 206, 5.1 ; **se bouter en imagination comment...** ‘réfléchir à comment...’ 135, 7.2

IMAGINER v. ; 125, 3.1

‘élaborer qch par la pensée’ : **imaginer comment...** ‘réfléchir à comment...’

IMPETREER v. ; 150, 2.2 ; 213, 4.1

impetrer qch (auprès de qn) ‘essayer d’obtenir qch (auprès de qn)’

IMPORTABLE adj. ; 120, 3.3 ; 122, 3.3

‘insupportable’ 120, 3.3 ; **importable à soustenir** ‘impossible à endurer’ 122, 3.3

INDUSTRIE n. fém. ; 130, 4.3

‘activité que l’on exerce’ : *industrie d’armes* ‘activité guerrière’

INJURE n. fém. ; 120, 5.3 ; 120, 10.2 ; 122, 5.2 ; plur. *injures* 145, 1.3

‘offense, outrage’ : en parlant d’un viol 120, 5.3 ; 120, 10.2 ; 122, 5.2 ; réd. *injures et despis* 145, 1.3

INTERDIT n. masc. ; 200, 3.4 ; *entredit* 217, 2.3

terme de droit canon : ‘fait d’interdire à tout ecclésiastique la célébration du culte et l’administration des sacrements’ : **mettre un pays en interdit** ‘interdire à tout ecclésiastique la célébration du culte et l’administration des sacrements dans l’ensemble d’un royaume’ 200, 3.4 ; 217, 2.3

INTRODUIRE v. ; 128, 3.2

introduire qn ‘instruire qn’ : réd. **apprendre et introduire qn**

IRE n. fem. ; 125, 2.2 ; 126, 3.2 ; 158, 3.3 ; 164, 1.2 ; 200, 6.3 ; *yre* 177, 2.1

‘colère vive’ 158, 3.3 ; 164, 1.2 ; **s’emflamber d’ire et de couroux** ‘s’enflammer de rage et de colère’ 126, 3.2 (La réduplication synonymique *ire et couroux* n’est pas toujours aisée à interpréter en raison de la polysémie des deux termes. Toutefois, la valeur de ‘colère’, ‘rage’ semble ici s’imposer à cause de la présence du verbe *s’emflamber*) ; *par grant ire* ‘violemment’ 125, 2.2 ; ‘avec emportement’ 177, 2.1 ; *l’ire de Nostre Seigneur* ‘la colère de Dieu’ 200, 6.3

ISNELLEMENT adv. ; 130, 1.2

‘rapidement, vite’

J

JEHY v. ; pas. s. P3 du verbe **GEHIR** 158, 4.3

jehir qch à qn ‘faire connaître, révéler qch à qn (un secret, un sentiment...)’ : réd. *jehy et conta*

JOUSTE prép. ; 209, 1.3 ; 212, 3.2

‘à côté de, auprès de, le long de’

JOUSTER v. ; 153, 4.1

‘s’affronter en combat singulier dans le cadre d’un tournoi’ : **faire tournoier et joster devant qn** ‘offrir en spectacle à qn (un invité de marque) des combats de parade’

JOUSTES n. fém. plur. ; 141, 8.1

‘combats de parade où deux cavaliers armés de lances essaient de se désarçonner en s’élançant l’un vers l’autre’

JOUVENTE n. fém. sing. ; 130, 4.5

‘ensemble des jeunes gens (en part. les jeunes chevaliers)’ : *la jouvente d’Angleterre*
‘ensemble des jeunes chevaliers d’Angleterre’

JUER v. ; 213, 2.3 ; pas. s. P3 *joua* 177, 2.1

‘pratiquer une activité pour se divertir’ : en part. un instrument de musique 213, 2.3 ou les échecs 177, 2.1

JUS adv. ; 123, 3.5 ; 126, 2.4 ; 136, 5.1 ; 171, 4.6

‘en bas, vers le bas’ : **cheoir jus (de son cheval)** ‘tomber au bas de son cheval’ 126, 2.4 ; 136, 5.1 ; **trenchier le chief de qn jus des espaulles** ‘trancher la tête de qn au ras des épaules’ 123, 3.5 ; **copper le col tout jus** ‘trancher le cou à sa base’ 171, 4.6

JUSTE adj. fém. sing. ; 127, 2.4 ; 163, 2.4 ; 168, 2.3 ; 168, 5.1

‘qui est justifié, fondé, légitime’ : adj. employé uniquement dans l’expression *juste querelle*
‘cause légitime’, sens confirmé par la réd. *bon droit et juste querelle* 163, 2.4

JUSTEMENT adv. ; 179, 1.3

‘de manière conforme au droit’

JUSTICE n. fém. sing. ; 136, 2.6 ; 139, 3.3 ; 140, 5.2...

1 ‘application de ce qui est conforme au droit’ : **maintenir justice** 176, 1.2 ; **maintenir droit et justice** 144, 1.1 ‘veiller à faire appliquer le droit’ ; **tenir/maintenir/gouverner (un royaume) en pais et (bonne) justice** ‘diriger (un royaume) en lui assurant la paix et en exerçant une justice équitable’ 136, 2.6 ; 139, 3.3 ; 156, 2.6 ; 156, 3.3 ; **faire bonne rade justice** ‘appliquer une justice rigoureuse’ 179, 2.2 (cf. lexique n°13, p. 334) ; *jura bonne et lealle justice à faire et maintenir* ‘il prêta serment d’appliquer et d’exercer une justice équitable’ 203, 1.3 ; **faire justice** 140, 5.2 ; **faire justice de qn** 147, 4.4 ; **prendre justice de qn** 200, 3.5 ‘appliquer la loi contre qn qui s’est rendu coupable de qch’

2 ‘institution chargée de maintenir et d’appliquer ce qui est conforme au droit’ : *la baillie et justice d’Angleterre* ‘avoir en charge l’administration et l’exercice de la justice dans le royaume d’Angleterre’ 215, 3.3

JUSTICIER v. ; 203, 2.2

justicier qn ‘condamner qn coupable d’un délit’

K

KEUES n. fém. plur. ; 159, 5.4

‘traînées lumineuses d’une comète’

L

LABOUR n. masc. ; 130, 4.7

‘effort, peine, difficulté à accomplir qch’ : *à leur très grant labour* ‘avec de grandes difficultés’

LAIDENGIEZ v. ; part. pas. masc. plur. ; 145, 1.5

laidengier qn ‘outrager, maltraiter qn’ : réd. *batus ou laidengiez*

LAMENTABLES adj. fém. plur. ; 130, 3.3

‘qui exprime des lamentations’ : *lamentables clamours et ullemens* 130, 3.3

[**LARMOIER**] v. ; pas. s. P3 *larmoia* 130, 1.4 ; part. prés. *larmoiant* 140, 6.2

‘verser des larmes, pleurer’

LARRONS n. masc. plur. ; 120, 1.3 ; 176, 1.2

‘ceux qui commettent des forfaits’ 176, 1.2, en part. dans la loc. *larrons des mers*, qui glose *pirates* dans le texte

LEAL adj. masc. sing. ; 120, 4.3 ; 206, 5.3 ; fém. sing. *lealle* 203, 1.3

I. ‘fidèle, loyal’ 206, 5.3 ; *en souillant ou rompant son leal lit de mariage* ‘en souillant et brisant la fidélité du mariage’ 120, 4.3 (cf. Syntaxe, n°35, p. 310)

II. ‘qui est conforme à la loi’ 203, 1.3

LEGATION n. fém. ; 127, 5.4 ; 127, 6.1

‘message confié à l’ambassadeur’ : **raconter sa legation** ‘présenter l’objet de sa mission’ 127, 5.4 ; **oïr la legation** ‘écouter le message porté par les ambassadeurs’ 127, 6.1

LEGIER adj. masc. sing. ; 143, 1.1 ; plur. *legiers* 204, 1.1 ; 210, 7.3

1 ‘dont le poids n’est pas important’ 204, 1.1

2 ‘rapide, agile’ : **estre legier du pied** ‘être rapide à la course’ 143, 1.1 ; **apertz et legiers** ‘agiles et rapides’ 210, 7.3

LEGIEREMENT adv. ; 170, 1.2 ; 211, 2.3

‘facilement, aisément, sans peine’ : **desconfire legierement qn** 170, 1.2 ; **conquérir legierement une terre** 211, 2.3

LEVER v. ; 134, 8.1 ; 185, 6.1 ; 215, 2.4 ; pas. s. P3 *leva* 155, 3.2 ; 213, 6.1 ; sub. imp. P3 *levast* 156, 4.1 ; cond. prés. P6 *leveroient* 171, 3.2 ; impér. P5 *levez* 120, 5.3 ; part. pas. masc. sing. *levé* 135, 5.2 ; 135, 6.1 ; 135, 8.3 ; plur. *levez* 140, 1.6 ; part. prés. masc. sing. *levant* 120, 7.4

1 **lever qch ou qn** ‘faire opérer un mouvement vertical vers le haut à qch’ 120, 7.4 ; 155, 3.2 ; **lever qn en son seant** ‘mettre qn en position assise’ 156, 4.1 ; **lever enfant** ‘tenir un enfant sur les fonts baptismaux’ 134, 8.1 ; 135, 8.3 ; **pron. ou intrans. lever sus** ‘se mettre debout’ (au vu du contexte, on peut ici se demander si *levez sus* ne pourrait pas plutôt avoir une valeur d’exhortation) 120, 5.3 ; **se lever en pied** ‘se mettre debout’ ; **lever de table** ‘quitter la table’ 135, 5.2 ; 140, 1.6 ; **estre levé** ‘être sorti du lit le matin’ 135, 6.1

2 **lever le siege** ‘cesser d’assiéger une ville’ 185, 6.1 ; 215, 2.4

LIBERALEMENT adv. ; 127, 5.2 ; 127, 6.2 ; 134, 5.1 ; 134, 8.1

1 'généreusement' 127, 5.2 ; 127, 6.2

2 'volontiers, avec plaisir' 134, 5.1 ; 134, 8.1

LICENCE n. masc. ; 159, 5.2

'liberté, possibilité de faire qch' : **requerir licence à qn de qch** 'demander à qn la permission de faire qch'

LIEGE adj. masc. sing ; 140, 1.2 ; plur. *lieges* 150, 3.3

terme de droit féodal : 'qui est tenu à une fidélité absolue envers son suzerain' : *homme(s) liege(s)* 140, 1.2 ; 150, 3.3

LIÉS adj. masc. sing. ; 127, 1.4 ; 212, 4.5 ; 213, 2.1 ; 216, 3.1 ; plur. *liés* 220, 1.2 ; fém. sing. *lie* 121, 4.3

'qui exprime la joie, la gaieté' 127, 1.4 ; 212, 4.5 ; 213, 2.1 ; 216, 3.1 ; 220, 1.2 : *à la chiere lie* 'la mine réjouie, avec le sourire' 121, 4.3

LIGNAGE n. masc. ; 120, 8.2 ; 120, 10.2 ; 135, 4.1 ; 150, 2.3 ; 156, 3.7 ; 175, 1.4 ; 212, 2.4

'famille, parenté' 120, 10.2 ; 150, 2.3 ; 156, 3.7 : **estre prochain de lignage à qn** 120, 8.2 ; **estre de lignage à qn** 212, 2.4 'être proche parent de qn' ; **estre puissant de lignage** 'être issu d'une famille qui a beaucoup de pouvoir' 135, 4.1 ; **selon leur lignage** 'en fonction de la puissance de la famille dont les personnes dépendent' 175, 1.4

LIGNIE n. fém. ; 145, 1.1 ; *lingnie* 194, 2.2 ; *lingne* 121, 3.1

1 'ensemble de personnes présentant un lien de parenté' 121, 3.1 ; 145, 1.1 (syn. de *lignage*)

2 'descendance' 194, 2.2

LINGES adj. masc. plur. ; 203, 2.2

'de lin, de toile' : *ungs blans draps linges* 'des étoffes de lin blanc'

LOEMENT n. masc. ; 211, 1.3

'conseil, avis' : **par le loement de qn** 'sur le conseil de qn' 211, 1.3

LOGES n. fém. plur. ; 165, 5.6

'abris, cabanes' : réd. *loges et fueillies*

LOIER n. masc. ; 159, 4.5 ; *loyer* 212, 2.2

‘récompense’ : **prendre loyer de qn** ‘réclamer une rançon en échange de qn’ 212, 2.2 : en part. ‘terres données en échange de services rendus’ : **demandeur loier de conquerre...** ‘réclamer une récompense pour avoir participé à la conquête de...’

LOISIBLE adj. ; 127, 2.2 ; 142, 3.3

‘qui est permis, admissible, tolérable’

LOISIR n. masc. ; 120, 7.3 ; 136, 4.2 ; 145, 1.4

1 ‘possibilité de faire qch’ : **ne pas donner loisir à qn de faire qch** ‘ne pas laisser la possibilité à qn de faire qch’ 120, 7.3

2 ‘temps dont on dispose pour faire qch’ : **à loisir** 136, 4.2 ; **à son beau loisir** 145, 1.4 ‘en disposant de tout son temps, en prenant tout son temps’

LONGAINE n. fém. ; 143, 1.2

‘latrine, cloaque’

LONGUET adv. ; 167, 2.2

‘un peu loin/éloigné’ : **suivre qn un peu longuet** ‘suivre qn à une petite distance’

LOS n. masc. ; 206, 5.5 ; 209, 3.3

1 ‘fait de reconnaître la valeur de qch ou de qn : louange, éloge’ : **le los de toutes les vaillances** ‘l’éloge de toutes les actions héroïques’ 209, 3.3

2 ‘valeur acquise par qn ou qch : réputation, mérite’ : **donner le los de qch à qn** ‘attribuer l’honneur, le mérite de qch à qn’ 206, 5.5

LOYAULMENT adv. ; 141, 7.2 ; 179, 3.5 ; 193, 1.2 ; 209, 4.3 ; *loyallement* (200, 7.2

I. ‘conformément à la justice’ 179, 3.5

II. ‘conformément à des engagements pris’ : en part. d’un vassal envers son seigneur ‘avec fidélité’ 193, 1.2 ; 200, 7.2 ; vis-à-vis de la personne que l’on aime ‘avec sincérité’ 141, 7.2 ; vis-à-vis d’une action à laquelle on s’est engagé ‘aussi bien que possible’ 209, 4.3

LOYAUX adj. masc plur. ; 168, 2.2

‘qui respectent leurs engagements vis-à-vis de leur seigneur’ : *vrais et loyaux amis* ‘amis en lesquels on peut avoir une entière confiance’

LUMINAIRE n. masc. ; 178, 2.2; plur. *luminaires* 178, 3.2

‘ensemble de torches et de cierges qui servent à l’éclairage d’une église, d’un lieu de culte’

LUMIGNONS n. masc. plur. ; 178, 2.3

‘mèches de chandelle’ : les *lumignons de boiz* et les *torses sans cire* sont visiblement un trait d’esprit de la part de Guillaume pour répondre aux moqueries du roi de France : ces deux expressions renvoient aux bâtiments que Guillaume projettent d’incendier pour se venger des railleries proférées par le roi de France à son encontre alors qu’il était malade.

LYEMENT adv. ; 137, 2.5 ; 148, 2.4 ; 155, 4.3 ; 168, 3.2 ; 188, 3.1

‘avec joie, avec plaisir’ : **recevoir qn lyement** ‘recevoir qn chaleureusement’ ; **recevoir qch lyement** ‘accepter un présent de bon cœur, volontiers’

M

MALEFICE n. masc. ; 136, 6.1 ; plur. *malefices* 126, 2.2 ; 129, 2.1 ; 186, 2.2

‘mauvaise action, méfait, crime’

MALICEZ n. fém. ou masc. plur. ; 123, 1.2

‘méfaits, exactions’

MALICIEUX adj. masc. sing. ; 153, 3.1

‘rusé (en bonne ou en mauvaise part)’

MAIN n. fém. ; 120, 1.2 ; 120, 6.2 ; 122, 3.2 ; 135, 4.3 ; 140, 1.8 ; 142, 1.2... ; plur. *mains* 120, 7.4 ; 123, 3.1 ; 142, 2.3 ; 150, 4.5 ; 152, 1.2...

I. ‘partie du corps humain’ 120, 6.2 ; 135, 4.3 ; 140, 1.8 ; 140, 2.2 ; 152, 2.2 ; 123, 3.1 ; 142, 2.3...

II.1 sens fig., *main* indique la direction : **prendre son chemin à main dextre** ‘aller du côté droit’ 120, 1.2

2 *main* a un sens spatial indiquant la proximité : **assembler main à main** ‘combattre au corps à corps’ 122, 3.2

3 *main* représente l’instrument de l’action : **occire qn de sa main** ‘se charger de tuer qn personnellement’ 157, 2.1

4 ‘main comprise comme symbole du pouvoir’ : **prendre et saisir en sa main un pays** ‘placer un pays sous son autorité’ 132, 1.1 ; **tenir un royaume/pays en sa main** ‘tenir un

royaume/pays sous son autorité' 142, 1.2; **mettre/livrer un royaume en la main de qn** 'placer un royaume sous l'autorité de qn' 154, 1.3; 174, 1.2; **avoir la main pour mettre sur le royaume de qn** 'avoir le pouvoir d'intervenir dans le royaume de qn' 200, 3.5; **mettre la main en qch** 's'occuper de qch, se charger de qch' 215, 1.1; **rendre les hommages et feaultés en les mains de qn** 'renoncer au serment contracté envers son seigneur' 120, 7.4

MAISNIE n. fém.; 140, 1.7; 209, 3.6; 216, 10.4; plur. *maisnies* 209, 3.6

'suite, compagnie, troupe qui entoure qn, en part. compagnie ordinaire d'un grand personnage' : *maisnie privée* 'personnes les plus proches d'un seigneur' 140, 1.7; *à privée maisnie* 'avec un petit nombre de gens' 216, 10.4

MAISON n. fém.; 198, 2.1; plur. *maisons* 186, 3.1...

1 maison du Temple 'commanderie des Templiers : ensemble d'un domaine foncier et des bâtiments construits sur celui-ci appartenant à l'ordre des Templiers. Cet ensemble est le chef-lieu d'une circonscription de l'ordre' 198, 2.1

2 maisons de religion 'monastères, couvents' 186, 3.1

MALPRINSE adj. fém. sing.; 188, 4.4

part. pas. emp. adj. 'qui peut être cause d'un (grand) préjudice, désastreuse (en parlant d'une situation)'

MALTALENT n. masc.; 185, 7.5; 200, 3.5

'mauvaise disposition à l'égard de qn, animosité, colère, dépit' 185, 7.5; 200, 3.5

MANCE n. fém.; 136, 5.1

'poignée d'un instrument (ici un couteau) par laquelle on le tient quand on l'utilise'; le DMF ne signale qu'une seule occurrence de ce mot au féminin. Toutefois, TL (art. manche¹, V, 1018) atteste par de nombreux exemples que le mot peut être employé aux deux genres.

MANCEAU n. masc.; 203, 2.3

'manteau de parade dont on couvre les épaules du futur roi d'Angleterre avant de le mener devant l'autel pour y être couronné' (cf. lexique n°7, p. 331)

MANDEMENT n. masc.; 120, 10.4; 216, 8.5; plur. *mandemens* 120, 10.5; 163, 2.2

'ordre de rassemblement (pour une armée)' 216, 8.5; *les cris et mandemens* 'les proclamations ordonnant le rassemblement des troupes' 120, 10.5; *lettres de mandement/mandemens* 'lettres de convocation pour la levée des troupes' 120, 10.4; 163, 2.2

[MANDER] v. ; prés. ind. P3 *mande* 164, 1.4; 166, 1.3; pas. s. P3 *manda* 120, 6.1; 120, 10.3; 150, 2.1; 158, 3.4; 159, 2.2; 165, 1.1; P6 *manderent* 128, 1.2; cond. prés. P3 *manderoit* 167, 3.2; part. pas. masc. sing. *mandé* 155, 4.4; 156; 171, 1.2⁴⁹⁷

I. 'donner un ordre à qn'

1 **mander à qn que + sub.** 'ordonner à qn de' 128, 1.2; 166, 1.3; **mander qn venir** 'ordonner à qn de venir' 165, 1.1

2 **mander qn** 'convoquer, faire venir qn' 120, 6.1; 120, 10.3; 158, 3.4; 159, 2.2

3 **mander qn à qn** 'demander qch à qn' : *ce que le duc lui manderoit* 'ce que le duc lui demanderait' 167, 3.2

II. 'transmettre une information à qn' : **mander à qn que + ind.** 'faire savoir à qn que' 150, 2.1; 164, 1.4; *au jour que saint Jehan lui avoit mandé et fait sçavoir* 'au jour indiqué et annoncé par saint Jean' 155, 4.4

MANGONNEAULX n. masc. plur. ; 216, 9.1

'projectiles lancés par un mangonneau (sorte de catapulte)'

MANOIR n. masc. ; 135, 3.2; 153, 3.2; 185, 2.1

'habitation, résidence, demeure'

MARASTRE n. fém. ; 136, 1.1; 136, 2.2

'belle-mère : femme du père par rapport aux enfants nés d'un précédent mariage'

MARCHE n. fém. ; 186, 1.3; plur. *marces* 137, 2.2

1 'région frontalière d'un pays considérée d'un point de vue militaire' 186, 1.3

2 'territoire, région d'un pays' 137, 2.2

MARESCHAL n. masc. ; 176, 3.4; 192, 2.3; *maressal* 201, 1.3; *marissal* 192, 2.3; plur. *maresseaulz* 175, 4.4

'grand officier des cours féodales et royales, inférieur au connétable, chargé des armées, de la justice militaire, de l'inspection des places fortes...'

⁴⁹⁷ Sur la polysémie du verbe *mander*, voir Michel Quereuil, « Le verbe *mander*, verbe de la télécommunication à la fin du moyen Âge », *Miscellanea Mediævalia. Mélanges offerts à Philippe Ménard*, Paris, Champion, 1998, p. 1057-1066.

MARINE n. fém.; 207, 1.1; 209, 2.2

‘bord de mer, rivage de la mer’ : **cités sur la marine/de la marine** ‘villes situées au bord de la mer’

MARINIER n. masc.; 189, 1.4; plur. *mariniers* 185, 2.4

‘personne qui connaît l’art de la navigation sur mer : navigateur’

MARTIRE n. masc. sing.; 123, 2.3; 124, 1.1

‘supplice, torture’ : **faire mourir qn à grief martire** 123, 2.3; **mettre à mort qn par grief martire** 124, 1.1

MAT n. masc. sing.; 177, 2.1

‘coup du jeu d’échecs par lequel le roi est battu’ : **baillier un mat à qn** ‘battre qn aux échecs’

MATÉ part. pas. masc. sing. 177, 2.1

estre maté par qn ‘être battu aux échecs par qn’⁴⁹⁸

MATERA v.; ind. fut. P3 166, 1.5

mater qn ‘vaincre qn’

MATERE n. fém.; 159, 3.1; 182, 2.5; 187, 4.3; 188, 3.1

‘sujet d’un débat ou de ce qui est développé’ : la *matere* peut être politique (159, 3.1 ; 182, 2.5) ou littéraire : *pour retourner à l’effect de nostre matere* ‘pour en revenir à l’exécution de notre récit’ 188, 3.1; *sy retournerons au texte de nostre matere* ‘nous allons à présent retourner au développement de notre sujet’ 187, 4.3

MAULVAISTIÉ n. fém.; 133, 1.3; 206, 3.2; 209, 3.5

1 ‘malveillance, malveillance, déloyauté’ 133, 1.3; 206, 3.2

2 ‘acte de déloyauté, trahison’ 209, 3.5

MEDICINERENT v.; pas. s. P6 124, 4.4

ilz se reposerent et medicinerent les navrez ‘ils prirent du repos et soignèrent les blessés’

⁴⁹⁸ Nous avons créé deux entrées distinctes pour *mater*, suivant en cela le DMF et le FEW (art. MAT, XIX, 123a, et art. MATUS, VI-1, 519a.

MENISTRES n. masc. plur. ; 133, 1.1 ; 186, 3.3 ; 186, 4.3 ; 186, 7.2 ; 203, 1.2

‘serviteurs de Dieu’

MERCY 125 ; 127, 5.4 ; 152, 2.3... *merci* 147, 1.2 ; 150, 4.2 ; 161, 4.4...

1 ‘grâce, pitié, bon vouloir’ : **sans mercy** ‘sans pitié (en parlant de condamner qn)’ 176, 1.2 ; **crier mercy** ‘demander grâce (après avoir été vaincu lors d’un combat)’ 172, 3.1 ; 186, 7.4 ; **prendre qn à merci** ‘faire grâce à qn’ 127, 5.4 ; **se mettre en la merci de qn** 150, 4.2 ; 161, 4.4 ; **se rendre en la merci de qn** 176, 2.4 ‘s’en remettre à la grâce de qn’ ; **la soie merci (en parlant de Dieu)** 147, 1.2 ou **Dieu mercy** 152, 2.3 ‘par la grâce de Dieu’ ; **mettre qn à mercy** 125 ‘soumettre qn à son bon vouloir’ (en réd. avec *subjuguer*) ; **tenir qn à mercy** ‘avoir qn dépendant de son bon vouloir’ 165, 1.2 ; **crier merci à tout le peuple** ‘implorer la grâce du peuple’ 179, 3.7

2 ‘reconnaissance, remerciement’ : **vostre mercy** ‘je vous remercie’ 167, 5.1

MERLER v. ; 190, 2.5 ; part. pas. masc. plur. *merlés* 218, 2.1

I ‘mettre en contact plusieurs choses ou plusieurs personnes’ : **estre merlé emsamble** ‘être au contact (des ennemis)’ 218, 2.1

II pron. se merler de qch ‘être investi dans telle ou telle activité’ : **savoir bien se merler de qch** ‘être compétant dans la pratique d’une activité’ 190, 2.5

MESCHANT adj. masc. sing. ; 177, 2.1

‘malheureux, infortuné, qui n’a pas de chance’

[**MESCHEOIR**] v. ; inf. fut. P3 *mescherra* 165, 4.2 ; cond. prés. P3 *mescheroit* 170, 1.5

impers. mescheoir à qn ‘arriver malheur à qn’

MESCHIEF n. masc. ; 161, 1.1 ; 186, 5.4 ; 198, 2.3

1 ‘événement fâcheux, mauvaise fortune, accident’ 186, 5.4 ; *feu de meschief* ‘incendie accidentel’ 198, 2.3 (cf. DMF art. *feu*)

2 ‘conséquences de ces désagréments : dommages, préjudices...’ : en part. dommage causé par le manque de qch : **estre à grant meschief de qch** ‘manquer cruellement de qch’ 161, 1.1

MESMEMENT adv. ; 122, 3.5 ; 142, 1.3 ; 143, 2.2 ; 210, 3.6

1 ‘de la même façon, de même’ 122, 3.5 ; 142, 1.3 ; 143, 2.2

2 et mesmement ‘et qui plus est’ 210, 3.6

MESSEL n. masc. ; 154, 2.1 ; 203, 1.2

‘livre contenant les prières de la messe pour les différents jours de l’année’

MIDI n. masc. ; 159, 5.4

‘sud’

MISTERE n. masc. ; 203, 2.1 ; 204, 1.1

‘cérémonial, rite (désigne ici la cérémonie du sacre de Richard Cœur de Lion)’

MOLESTES n. fém. plur. ; 168, 4.1

‘dommages, sévices que l’on fait subir à qn’ : réd. *molestes et cruautés*

MONDAINS adj. masc. plur. ; 120, 2.2

‘qui est propre à la société des gens en vue, à ses habitudes et à ses divertissements’ : *les honneurs mondains* ‘attitude propre à une certaine classe sociale’

MONTAIGNETTE n. fém. ; 209, 3.6

‘petite élévation de terrain’

MORSEL n. masc. ; 155, 4.4

‘morsure’ : *passer le morsel mortel* ‘endurer la morsure de la mort’ (le DMF n’enregistre pas l’expression *morsel mortel* mais signale la loc. *le morceau de la mort* qui semble avoir le même sens)

MUER v. ; 123, 3.5

‘changer, modifier (qch)’ : **muer son pourpos** ‘changer d’avis’

MUES adj. fém. sing. ; 130, 4.6

bestes mues ‘animaux en tant qu’êtres incapables de raisonner’⁴⁹⁹

MURDRIR v. ; 137, 2.3 ; 150, 3.1 ; part. pas. masc. sing. *murdry* 136, 7.1 ; 140, 5.1 ; 147, 3.4 ; *murdiri* 141, 1.1

murdir qn ‘tuer, assassiner qn’

⁴⁹⁹ Sur cette expression, voir l’article de Felix Lecoy, « Ancien français *beste mue* », *Philologica Romanica Erhard Lommatzsch gewidmet*, Munich, Fink, 1975, p. 295-298 ; article réimprimé sans changement dans *Felix Lecoy - Mélanges de philologie et de littérature romanes*, Genève, Droz, 1988, p. 157-160.

MURDRIERS n. masc. plur. ; 176, 1.2

‘personnes qui ont commis un ou plusieurs meurtre(s) : assassins, meurtriers’

MUTATION n. fém. ; 140, 1.1 ; 209, 4.3

‘évolution d’une idée ou d’une situation d’un état vers un autre’ : changement d’ordre politique (140, 1.1) ou modification d’une décision (209, 4.3)

MUY n. masc. ; 216, 10.4 ; plur. *muys* 220, 4.2

1 ‘mesure de capacité pour les liquides’ : *trois cens muys de vin* 220, 4.2

2 (sens fig.) *ung muy de cuidance* ‘un certain degré de témérité’ 216, 10.4

N

NAGIER v. ; 121, 2.1 ; pas. s. P6 *nagerent* 120, 10.5 ; 127, 8.3 ; 217, 1.1 ; *nagierent* 148, 1.2

‘voyager sur un navire’

NATURE n. fém. sing. ; 143, 3.4 ; 185, 3.3

1 ‘principe personnifié qui ordonne les êtres et les choses’ : 185, 3.3

2 ‘ensemble des propriétés intrinsèques d’un être ou d’une chose’ **remettre qch à nature**
‘faire revenir qch dans les propriétés qui sont les siennes, remettre en ordre’ 143, 3.4

NATUREL adj. masc. sing. ; 140, 5.1 ; 167, 5.3 ; 188, 3.1

1 ‘dont on est originaire, où l’on est né’ : *païs naturel* 167, 5.3

2 ‘légitime’ : *seigneur naturel* 140, 5.1 ; 188, 3.1

NATURELLEMENT adv. ; 122, 2.2

‘de manière innée, spontanée’

NETTEMENT adv. ; 150, 5.3

‘de manière pure, intègre’ : réd. *purement et nettement*

NETTETÉ n. fém. ; 155, 2.4

‘pureté, intégrité’ : réd. *netteté et virginité*

NOBLESSE n. fém. ; 174, 1.3 ; plur. *noblesses* 201, 3.1 ; 201, 3.4 ; 202, 2.3

I. ‘ensemble de personnes qui appartiennent à la classe des nobles’ 174, 1.3

II. ‘privilèges attachés à un fief’ : *les terres, dignitez et noblesses* ‘les terres, les titres et les privilèges qui leur sont attachés’ 201, 3.1

III. faire et appareillier les noblesses et apparaulz ‘faire préparer les insignes royaux (pour le sacre)’ 201, 3.4; **les noblesses du regne** ‘les insignes royaux’ 202, 2.3

NOISE n. fém.; 126, 3.1; 171, 4.1

‘tumulte, vacarme’

NONCHIER v.; 185, 1.1; part. pas. masc. sing. *nuncyé* 212, 4.4; fém. sing. *nunchye* 147, 4.1

nonchier qch à qn ‘apporter la nouvelle de qch à qn’

NONNE n. fém.; 219, 2.3; *noene* 172, 3.2 (sur cette dernière graphie, voir graphies n°26, p. 269)

‘neuvième heure (trois heures de l’après-midi; parfois plus tôt, entre midi et trois heures de l’après-midi)’ 172, 3.2; *basse nonne* ‘(bien) après trois heures de l’après-midi’ 219, 2.3

NOTABLEMENT adv.; 146, 2.1

‘comme il convient au rang d’une personne : dûment, dignement’ : **bienviengner notablement qn** ‘accueillir qn dignement’

NOTABLES adj. masc. plur.; 128, 3.2; 158, 3.4; 159, 5.1; 175, 2.1; 194, 2.3

1 en parlant de choses ‘remarquables par leur qualité’ : *notables enseignemens* 128, 3.2

2 en parlant de personnes ‘qui occupent un rang important, éminents, renommés’ : *messages notables* 159, 5.1; 158, 3.4; *gens notables* 175, 2.1; *chevaliers notables* 194, 2.3

NOURRIR v.; 136, 2.2; 141, 6.2; part. pas. masc. sing. *nourri* 139, 2.2; 213, 1.2; *nourris* 175, 3.1; plur. *nourris* 175, 3.1

v. act. **nourrir qn** 213, 1.2 ou **faire nourrir qn (en parlant d’un enfant)** ‘subvenir aux besoins matériels de qn (en part. d’un enfant), assurer son éducation’ 136, 2.2; 141, 6.2; pass.

estre nourri qq part ‘être élevé qq part’ 139, 2.2; 213, 1.2; 175, 3.1; 175, 3.1

NUITTIE n. fém.; 124, 4.4

‘espace de temps que dure une nuit, nuit’

NULLEMENT adv.; 122, 5.7; 135, 4.1; 159, 3.1; 186, 6.5

1 sens négatif ‘d’aucune manière, en aucune façon’ 122, 5.7; 159, 3.1; 186, 6.5

2 sens positif ‘si peu que ce soit’ 135, 4.1

O

OBLIGÉ v. ; part. pas. masc. sing. 127, 8.1

obligier qn ‘assujettir qn par un engagement’

OCCASION n. fém. ; 215, 3.1

‘motif, raison, prétexte’ : **par occasion de...** ‘sous le prétexte de...’

OCCULTEMENT adv. ; 173, 3.4

‘en secret, sans que quiconque en ait connaissance’ : **connaitre occultement les bons et les mauvais (en parlant de Dieu)**

OCTAVES n. fém. plur. ; 216, 2.1

‘période de huit jours qui suit une fête (désigne ici les huit jours après Pâques)’

OFFICE n. masc. ; 206, 2.4

‘charge ou fonction administrative’ : *office de chancelier* (voir également sous ce mot)

OFFRANDE n. fém. ; 161, 1.2 ; 168, 1.6 ; 203, 2.7

1 ‘don, oblation’ : **faire offrande à qn (Dieu ou un saint)** ‘faire une oblation à Dieu ou à un saint’ 161, 1.2 ; 168, 1.6

2 mener qn à l’offrande ‘mener qn en procession pour baiser la patène présentée par le prêtre et offrir des dons’ 203, 2.7

OIRRE n. masc. ; 120, 8.1 ; 142, 4.1 ; 151, 1.3 ; 182, 2.1 ; 191, 1.1 ; *orre* 150, 7.3 (sur la forme *orre*, voir graphies n°22, p. 269)

‘voyage, déplacement’ : **appareiller/apprester/ordonner son oirre** ‘préparer tout ce qui est nécessaire pour son voyage, pour son déplacement’

OISTE n. fém. ; 152, 2.1

‘dans la liturgie catholique, pain sans levain que l’officiant consacre pendant la célébration de l’eucharistie : hostie’

OPPRESSIONS n. fém. plur. ; 119, 5.1

‘violences perpétrées à l’encontre de qn ou d’une communauté’ : réd. *maulx et oppressions*

ORATOIRE n. masc. ; 210, 2.1

‘pièce privée réservée à la prière’

ORDONNANCE n. fém. ; 160, 1.1 ; 165, 5.8 ; 166, 1.4 ; 169, 2.1 ; 170, 1.7 ; 188, 4.7 ; 217, 2.5 ; 220, 3.3 ; plur. *ordonnances* 129, 2.2 ; 160 1.2 ; 170, 2.1 ; 172, 6.2 ; 202

1 ‘fait d’organiser, de mettre en un certain ordre qn ou qch’ : **en ordonnance** ‘en ordre’ 165, 5.8 ; 169, 2.1 ; **faire ses ordonnances** ‘disposer ses troupes en ordre de bataille’ 170, 2.1 ; **les ordonnances du sacre** ‘le déroulement du sacre’ 202 ; *car au temps de lors ilz n’avoient aultre ordonnance* ‘car à cette époque ils ne disposaient d’aucune autre manière de combattre’ 172, 6.2

2 ‘fait de prescrire qch (à qn)’ 160, 1.1 ; 220, 3.3 ; 160 1.2 ; 217, 2.5 : *rompirent les ordonnances du traittié* ‘ils ne respectèrent pas ce qui avait été convenu dans le traité’ 129, 2.2 ; *par l’ordonnance du royaulme* ‘selon les règles du royaume’ 170, 1.7 ; **mettre le discord en l’ordonnance de qn** 166, 1.4 ; **se mettre en l’ordonnance de qn** ‘se soumettre à la volonté de qn (en ce qui concerne un différent)’ 188, 4.7

ORDRE n. masc. 192, 5.2 ; plur. *ordres* 122, 3.3 ; 130, 3.3 ; 144, 1.1

1 plur. ‘disposition des troupes lors d’une bataille’ 122, 3.3 ; réd. *les ordres et conrois* 130, 3.3

2 plur. ‘ensemble des différents groupes constitutifs de la société’ 144, 1.1

3 sing. ‘communauté religieuse (suivant ou non une règle)’ : *l’ordre de Clugny* 192, 5.2

ORGUEIL n. masc. ; 142 ; 142, 1.4 ; 142, 4.2 ; 165, 6.2 ; *orguel* 186, 6.1

‘sentiment exagéré de sa valeur’ : **monter en grant orgueil** ‘fait de se montrer présomptueux’ 142 ; **haultaineté et orgueil** ‘arrogance et mépris’ 142, 4.2

ORGUILLEUSEMENT adv. ; 158, 3.4 ; 158, 4.1

‘d’une manière qui dénote un sentiment de supériorité, souvent surévalué : avec prétention, arrogance’ : **repondre orgueilleusement** ‘répondre de manière arrogante’ 158, 3.4 ; 158, 4.1

ORGUILLEUX adj. masc. plur. ; 157, 2.3 ; 179, 2.1

‘arrogants, présomptueux’ 157, 2.3 ; *fiers et orgueilleux* ‘qui n’acceptent pas d’être commandés’ 179, 2.1, voir également sous **FIERS**

OROISONS n. fém. plur. ; 168, 1.3 ; 203, 2.1

‘prières’ : en part. prières adressées directement à Dieu 168, 1.3 ; prières propres à une certaine cérémonie religieuse (ici le sacre du roi d’Angleterre) 203, 2.1

OSTOYA v. ; pas. s. ; 217

ostoyer qn ‘faire la guerre à qn, se mettre en campagne contre qn’

OULTRAGEULX adj. masc. sing.; 173, 2.2

estre outrageulx à qn ‘se montrer violent envers qn, faire du tort à qn’

OURME n. masc.; 216, 5.2; 216, 6.1

‘orme : arbre sous lequel on rendait la justice’

P

PAFFUS n. masc. plur.; 170, 1.4

le terme peut désigner de ‘grandes épées à longue poignée’ ou des ‘piques’ sans qu’il soit possible de trancher avec certitude à l’aide du seul extrait offert par notre texte. Cf. Du Cange, III, 310a; FEW, III, 915a et Gay, II, 189a.

PAINE n. fém.; 120, 5.3; 167, 5.2; 178, 1.4; 182, 5.1; 185, 6.1...

mettre paine que... ‘s’efforcer de...’ 120, 5.3; **se mettre en paine de + inf.** ‘mettre tout en œuvre pour + inf.’ 167, 5.2; 178, 1.4; 182, 5.1; 185, 6.1

PALLIS n. masc. plur.; 171, 2.3

‘clôtures constituées de pieux, palissades’

PAMOIAN v.; part prés. du verbe PAUMOYER; 120, 7.4

‘fait de saisir, tenir qch dans (la paume de) la main’ : **en pamoiant le pumel de son épée** ‘en saisissant le pommeau de son épée’

PANISSEMENS n. masc. plur.; 170, 1.4

‘panneaux de bois élevés comme fortifications’ (sur ce mot, attesté seulement dans notre texte, voir lexique n°9, p. 331)

PARCHON n. fém.; 167, 4.1

‘portion (de terre)’ : **faire les parchons de qch** (en parlant d’un royaume) ‘répartir les terres d’un royaume’

PARCREUT v.; part. pas. masc. sing. du verbe PARCROISTRE; 141, 6.4

‘qui est arrivé à complète croissance, grand, fort, vigoureux’

PARDESSUS n. masc ; 119, 2.2 ; 119, 3.1

‘celui qui est hiérarchiquement au-dessus d’un autre (en parlant d’un roi ayant la primauté sur les autres)’

PARENTAGE n. masc. ; 215, 3.1

‘lien de parenté’

PARLEMENT n. masc. ; 135, 7.2 ; 150, 2.1 ; 167, 1.4 ; 181, 2.1 ; 198, 2.4 ; 200, 3.4 ; 201, 2.1 ; 201, 3.1 ; 209, 1.2 ; 209, 4.3 ; 210, 3.5 ; 214, 1.2

I. ‘échange verbal, entretien’ 167, 1.4 ; 201, 3.1 ; **avoir parlement à qn** ‘entrer en pourparlers avec qn’ 201, 2.1 ; **tenir un parlement sur qch** ‘s’entretenir au sujet de qch’ 150, 2.1 ; **prendre parlement de faire qch** ‘délibérer en vue de faire qch’ 209, 1.2 ; **eslire un parlement** ‘choisir de parlementer’ 210, 3.5 ; **mander qn à parlement** ‘faire venir qn pour un entretien’ 209, 4.3 ; **assembler à parlement** ‘se réunir pour un entretien’ 181, 2.1 ; 214, 1.2
II. ‘assemblée’ 200, 3.4 ; **tenir un parlement** ‘réunir une assemblée’ 135, 7.2 ; 198, 2.4

PARLER v. inf. sub. 173, 1.3 ; 201 ; plur. *parlers* 135, 3.2

1 ‘fait de parler : paroles’ : **à ces parlers** 135, 3.2

2 ‘manière de parler : langue’ : **reconnaitre qn au parler** 173, 1.3

3 ‘récit’ : **le parler des fais de qn** 201

PARLIER n. masc. ; 167, 3.1

‘celui qui parle’

PARDI prép. ; 140, 1.8 ; 151, 2.4 ; 182, 2.5 ; 188, 4.8 ; 195, 3.3 ; 201, 4.2

1 parmi + part. prés. ‘en + part prés.’ 140, 1.8 ; 182, 2.5

2 expression de la condition : *parmi ce que...* ‘moyennant que, à la condition que...’ 151, 2.4 ; 195, 3.3 ; 201, 4.2 ; *parmi ce* ‘compte tenu de cela’ 188, 4.8

PARROCHIALLES adj. fém. plur. ; 186, 3.1

‘qui se rapportent à la circonscription ecclésiastique dans laquelle s’exerce le ministère d’un curé’ : *villes parrochialles* : ‘circonscription administrative de certaines villes de Flandres correspondant aux circonscriptions paroissiales’. Nous empruntons cette glose à Godefroy qui, à notre connaissance, est le seul à avoir relevé ce type de structure administrative particulière (X, 280b).

PARSIEUVANT v. ; part. prés. ; 119, 5.2

en parsieuvant qch (en parlant d'un texte) 'en continuant la lecture d'un texte'

PAR TEL PARTI QUE conj. de sub. ; 182, 5.3

marque la conséquence : 'de telle sorte que'

PAR TEL SY QUE conj. de sub. ; 139, 3.1 ; 166, 1.5 ; 207, 2.4 ; 211, 1.4

marque la condition : 'à la condition que...'

PARTEMENT n. masc. ; 135, 4.1 ; 200, 5.2

'action de s'éloigner d'un lieu, de le quitter : départ'

PARTIR v. ; 120, 3.4 ; 120, 10.5 ; 151, 1.3 ; 135, 1.3 ; ind. prés. P4 *partirés* 212, 4.2 ; cond. prés. P3 *partiroit* 135, 3.3 ; 135, 4.3 ; 139, 3.1 ; 220, 1.4 ; pas. s. P1 *partis* 123, 2.2 ; P3 *parti* 120, 3.3 ; 126, 1.3 ; 130, 6.2 ; 136, 6.2 ; 141, 4.2 ; 142, 4.1... P6 *partirent* 122, 5.7 ; 126,2.1 ; 127, 1.7 ; 135, 3.2 ; 148, 1.2... sub. imp. *partist* 164, 2.1 ; 200, 5.2 ; 206, 5.7 ; part pas. masc. sing. *parti* 151, 1.1 ; 167, 3.2 ; 207, 1.1 ; plur. *partis* 119, 1.2 ; 157, 2.2

1 partir à... 'prendre part à...' 120, 3.4

2 'diviser' : être parti 'être divisé' 197, 3.3 ; **se partir qch** 'séparer qch en plusieurs parties pour s'en attribuer une part' 139, 3.1

3 (se) partir de qq part 'quitter un endroit' 122, 5.7 ; 120, 3.3 ; 123, 2.2 ; 126, 1.3 ; 126,2.1... ; **se partir de qn** 'quitter qn' 141, 4.2 ; 159, 4.1 ; **abs.** 's'en aller' 119, 1.2 ; 120, 10.5 ; 148, 1.2 ; 151, 1.3 ; 157, 2.4...

PAS n. masc. sing. ; 125, 2.4 ; 145, 1.4

1 'mouvement permettant de qualifier l'allure d'un déplacement' : *le petit pas* 'lentement, tranquillement' 125, 2.4

2 'endroit où l'on passe' : *passer tout oultre le pas* 'traverser complètement le passage' 145, 1.4

PASSAGIER n. masc. ; 152, 3.2

'celui qui est de passage, voyageur'

PATRIARCHE n. masc. ; 208, 1.1 ; 209, 4.3 ; 210, 3.6 ; 211, 1.3

'titre donné aux évêques des cinq grands sièges épiscopaux d'Orient et d'Occident (Rome, Antioche, Alexandrie, Constantinople et Jérusalem) et, par extension, à certains évêques influents'

PAUSMEE v.; adj. fém.; 136, 5.4 (voir graphies n°7, p. 266)

‘qui est tombée en défaillance, qui a perdu connaissance, qui est évanouie’

PAVILLON n. masc.; 213, 5.4; plur. *pavillons* 165, 5.6; 216, 3.4; 216, 8.7

1 plur. ‘tentes de forme ronde ou carrée utilisées par les armées en campagne’ : réd. *tentes et pavillons* 165, 5.6; 216, 3.4; *trefz et pavillons* 216, 8.7

2 sing. ‘drapeau, étendard d’un souverain’ : *le pavillon du duc d’Otherice* 213, 5.4 (ce sens semble avoir été plus répandu que ce qu’indiquent les dictionnaires, cf. Lexique n°11, p. 332)

PEAU n. fém.; 159, 4.5

‘feuille de parchemin’

PELERIN n. masc.; 149, 1.2; 155, 1.1; plur. *pelers* 155, 2.1; 155, 3.1; 155, 4.1; 156, 5.2; 212, 2.1

1 ‘celui qui accompli un voyage vers un lieu saint’ 149, 1.2; 155, 1.1; 155, 2.1; 155, 3.1; 155, 4.1; 156, 5.2

2 plur. ‘croisés’ 212, 2.1

PELERINAGE n. masc.; 142, 4.2; 155, 1.1; 213, 5.3; 216, 1.3; 217, 2.3

1 ‘voyage vers un lieu sacré pour des raisons religieuses’ 142, 4.2; 155, 1.1; 216, 1.3

2 ‘croisade’ 213, 5.3; 217, 2.3

PENITANCE n. fém.; 137, 1.1; 186, 7.4

‘peine expiatoire imposée par le confesseur au fidèle comme sanction des péchés confessés’

PERDITION n. fém.; 197, 3.2; 210, 1.3

1 ‘fait d’être privé d’une chose dont on avait la jouissance’ : *la perdition de la Terre sainte* 197, 3.2

2 ‘destruction, ruine’ : **tourner à perdition (en parlant d’un royaume)** ‘courir à sa perte’ 197, 3.2

PERPETEUR n. masc.; 120, 4.4 (voir graphies n°59, p. 274)

‘celui qui commet qch, qui est coupable de qch’

PERPLEXITÉ n. fém.; 120, 1.1; 120, 4.1; 210, 4.1; 221, 7.1

I.1 ‘état de confusion dans lequel peut se trouver un pays’ 120, 1.1

2 'état de confusion face à une situation désespérée (dans un contexte militaire)' 210, 4.1 ; 221, 7.1

II. 'souffrance morale' : *durant ceste douleur et perplexité* 'pendant cette manifestation de tristesse et d'affliction' 120, 4.1

PERTINATZ adj. masc. plur. ; 127, 3.4

'opiniâtres, obstinés' : **avoir les corages pertinatz** 'être d'une hardiesse à toute épreuve'

PERVERS adj. masc. sing. ; 143, 2.2 ; *parvers* 140, 3.3 ; 140, 4.3

'qui est porté au mal, mal intentionné, mauvais' 143, 2.2 : *parvers traytour* 140, 3.3 ; 140, 4.3

[**PERVERTIR**] v. ; part. pas. fém. sing. *pervertie* 163, 2.1 ; *parvertie* 139, 3.3

pervertir qch 'troubler, perturber qch'

PESTILLENCE n. fém. ; 119, 3.3 ; 128, 2.3

'ruine, misère'

PICQUOIS n. masc. plur. ; 216, 6.3

'pic employés par les maçons pour des travaux de démolition'

PIECHA adv. ; 156, 4.2 ; 199, 1.3 ; 216, 7.4 ; *pieça* 136, 2.6

'il y a longtemps, il y a un certain temps' 156, 4.2 ; 199, 1.3 ; 216, 7.4 ; *ja pieça* 'il y a déjà un certain temps, il y a déjà longtemps' 136, 2.6

PIETONS n. masc. sing. ; 169, 3.4

'fantassins'

PIRATES n. masc. plur. ; 120, 1.3

'personne qui se livre au brigandage sur mer', le mot est glosé par *larrons des mers* qui en donne le sens (sur ce mot, rare dans l'ancienne langue, voir lexique n°12, p. 334)

PIRE n. masc. ; 218, 1.3 ; 219, 2.3

'la plus mauvaise situation où l'on puisse se trouver' : **avoir du pire** 'être en mauvaise posture, avoir le dessous (en part. dans une bataille)'

PITEUSEMENT adv. ; 136, 5.4 ; 136, 7.1 ; 140, 5.1 ; 147, 3.4 ; 168, 3.3 ; 199, 1.5

‘de manière à susciter la compassion’ : **se complaindre piteusement** ‘se plaindre de façon à émouvoir’ 136, 5.4 ; **estre murdry piteusement** ‘être mis à mort d’une manière qui suscite la pitié de part le caractère infamant’ 136, 7.1 ; 140, 5.1 147, 3.4 ; **occire qn piteusement** 199, 1.5

PITEUX adj. masc. sing. ; 140, 6.1 ; 149, 1.4 ; 150, 5.17 ; fém. sing. *piteuse* 136, 8.1 ; 147, 4.3

1 ‘qui est porté à la pitié, à la compassion, qui est sensible’ : *doulz et piteux* 149, 1.4 ; *piteux et misericordieux* 150, 5.17

2 ‘qui suscite la pitié’ : *piteuse adventure* 136, 8.1 ; *piteux cas* 140, 6.1 ; *piteuse mort* 147, 4.3

PLAIDOIER v. ; 175, 3.1

(*Guillaume*) *les fist plaidoyer en franchois* ‘il les fit traduire [les lois de saint Édouard] en français’. Le sens de ‘traduire’ ne se trouve pas dans les principaux dictionnaires. Il semble néanmoins s’imposer compte-tenu du contexte et du texte dont il est question (les *lois de Guillaume*, voir note 175, 3.1).

PLAIN adj. et n. masc. ; 147, 3.1 ; 136, 2.5

1 adj. ‘qui ne présente pas d’aspérités, pas de reliefs’ : **estre à plains champz** ‘être en terrain découvert (notamment un terrain déboisé)’ 147, 3.1

2 n. masc. ‘terrain plat, souvent déboisé, clairière’ : **se veoir au plain** ‘arriver en terrain découvert’ 136, 2.5

PLEGE n. masc. ; 201, 2.4

‘garantie, caution’ : **par le plege d’estre à droit** ‘moyennant la garantie de se présenter au tribunal’ ; cf. *estre à droit* sous l’art. *droit* du DMF ; Lacurne, VIII, 339a et TL, II, 2077

PLENIERE adj. fém. sing. ; 135, 8.1

‘assemblée solennelle tenue par un roi, un prince, un personnage important dans de grandes occasions’ : **tenir court pleniere**

PLENTÉ n. fém. ; 126, 3.1 ; 216 3.4

‘grande quantité, grand nombre’ : **grant plenté de...** ‘un grand nombre de...’ 126, 3.1 ; **à grant plenté** ‘en grande quantité’ 216 3.4

PLENTUREUSEMENT adv. ; 140, 1.5

‘en abondance, en grande quantité’

POINILLE n. fém.; 178, 3.3

‘région pubienne et périnéale, pénil’

POISTRAL n. mac.; 182, 5.3; plur. *poistraulz* 216, 7.5; 219, 2.2

‘partie du harnais couvrant la poitrine du cheval et relié à la selle afin de l’empêcher de glisser vers l’arrière’

POPULAIRES n. masc. plur.; 214, 1.3

‘ensemble des personnes constituant le petit peuple’

POURCHAS n. masc.; 139, 3.3; 195, 3.3

‘efforts en vue de qch’ 195, 3.3 : **par le pourchas de l’Ennemi** ‘en raison des efforts déployés par le diable en vue de qch’

POURFIT n. masc. sing. 156, 3.4; 159, 3.2; 161, 4.4; plur. 167, 3.4; 197, 3.3

1 ‘ce qui est utile, favorable ou bénéfique à qn’ 156, 3.4; 159, 3.2; 161, 4.4

2 **au plur.** ‘revenus liés à une terre’ 167, 3.4; 197, 3.3 : *les pourfis et revenues* 197, 3.3

POURPOS n. masc.; 123, 3.5; 136, 4.1; 140, 2.1; 141, 6.4; 150, 1.3; 156, 3.7; 187, 1.2; 206, 5.1

1 ‘projet, but, intention’ : **tout à pourpos** ‘en ce but’ 136, 4.1; 140, 2.1; **mener son pourpos à effect** ‘réaliser son projet’ 150, 1.3; **delaier de son pourpos** ‘remettre à plus tard ce que l’on projetait de faire’ 187, 1.2

2 ‘discours, paroles’ : **retourner à son pourpos** ‘revenir à ce dont on parlait au départ’ 141, 6.4; **finer son pourpos** ‘achever ce que l’on avait à dire’ 156, 3.7; **muer son pourpos** ‘tenir le discours inverse de ce que l’avait dit précédemment’ 123, 3.5; 206, 5.1

POURTANT adv.; 127, 2.2; 127, 8.3

1 valeur causale (transcrit *pour tant*) : ‘pour cette raison’ 127, 8.3

2 valeur d’opposition/concession (transcrit *pourtant*) : ‘malgré cela, cependant’ 127, 2.2; 142, 2.2; 212, 2.2

POURTRAI OIT v.; ind. imp. P3 du verbe **POURTRAIRE** 173, 3.1

pourtraire aux meurs de son pere ‘être en adéquation avec le mode de vie de son père’

[**PREFICQUER**] v.; pas. s. P6 *preficquerent* 127, 5.5; part. pas. masc. sing. *prefis* 128, 8.3

preficquer qch (une date) ‘fixer au préalable une date’ 127, 5.5; **le jour prefis** ‘le jour préalablement fixé’ 128, 8.3

PREJUDICE n. masc. ; 124, 2.1 ; 164, 1.2

‘tort, dommage infligé à qn ou qch’ : **au prejudice de qn** 124, 2.1 ; **au prejudice de qch** 164, 1.2

PREJUDITIER v. ; 159, 1.2

prejuditier qn ‘porter tort à qn, nuire à qn’

PRELATION n. fém. sing. ; 179, 3.2

‘dignité, office de prélat’ : *estat de prelation* ‘statut de prelat’

PREMIERS adv. ; 188, 1.1 ; 194, 2.2 ; 196, 3.3

‘d’abord, en premier lieu, pour commencer’

PRENDRE v. ; 150, 4.5... ; pas. s. P3 *prinst* 125, 1.2 ; 206, 5.6...

1 prendre une maniere de + inf. ‘adopter tel comportement (ici en parlant d’une tactique militaire)’ 125, 1.2

2 s’en prendre plus près de qch ‘être d’avantage poussé à faire qch..’ 206, 5.6

PRENEURS n. masc. plur. ; 176, 1.2

‘ceux qui s’emparent par la force de qn ou de qch’ : *les preneurs des femmes*

PRESCHIER v. ; 127, 10.3 ; *prescha* 132, 2.3 ; 168, 1.6

1 ‘apporter un enseignement religieux ou moral’ : **preschier la loy de Jhesucrist** ‘annoncer, publier, enseigner (la parole de Dieu)’ 127, 10.3 ; **prescher de la vie et des meurs de qn** ‘prôner, recommander l’attitude ou le comportement de qn’ 132, 2.3

2 ‘exhorter’ : **prescher moult de belles paroles à qn** ‘exhorter qn par un beau discours’ 168, 1.6

PRESSE n. fém. ; 172, 5.2

‘groupe compact d’hommes (ici dans le contexte d’une armée)’ : **desrompre la presse** ‘provoquer la déroute d’une armée’ (voir également sous **DESROMPRE**)

PREVILLEGES n. masc. plur. ; 175, 3.3

‘droit, avantage particulier concédé à une personne ou à un groupe’ : *franchises et previlleges*

PRIEUR n. masc. ; 209, 4.3

‘religieux à la tête d’un prieuré (voir sous ce mot)’

PRIORÉ n. masc. ou fém. ; 176, 4.2; plur. *priorés* 122, 5.4

1 sing. ‘petite communauté de religieux ou de religieuses dépendant d’une abbaye’ 176, 4.2

2 plur. ‘bâtiments, espaces occupés par la communauté monastique’ 122, 5.4

PRIMAT n. masc. ; 205, 1.2

‘archevêque de haut rang ayant une supériorité de juridiction sur plusieurs archevêchés ou évêchés’

PRIME n. fém. ; 127, 3.2; 180, 1.1

‘moment des premières heures canoniales, vers six heures du matin’ : **heure de prime** 127, 3.2; **ouïr sonner prime** 180, 1.1

PRIVEEMENT adv. ; 135, 1.3; 149, 1.3

‘discrètement, de manière confidentielle’

PROHIBITION n. fém. ; 201, 4.2

‘fait de poser un interdit sur qch (ici à propos d’un mariage)’

PROIE n. fém. ; 122, 4.1

‘butin, prise de guerre’

PROPICE adj. masc. sing. ; 216, 1.1; plur. *propices* 196, 3.2

1 ‘qui est bien adapté, bien approprié (en vue de qch)’ 196, 3.2

2 ‘qui est favorable (en parlant du temps)’ 216, 1.1

PROPRE adj. sing. ; 134, 8.2; 143, 2.2; 156, 6.1; 163, 1.3; 169, 2.2; 210, 2.1; 190, 2.7; plur. *propres* 148, 3.3; 209, 2.4

I. ‘qui est une caractéristique de la personne ou de l’objet dont il est question’ : *de sa propre condition* ‘de part sa nature, ses dispositions’ 134, 8.2

II. ‘qui est précisément la personne ou l’objet dont il est question’ :

1 en parlant d’une personne : *sa propre mere* 143, 2.2; *ses propres freres* 148, 3.3; *vous propre* ‘vous même’ 163, 1.3; *comme aux siens propres* ‘comme à ...’ 209, 2.4

2 en parlants d’objets : *vostre propre heritaige* ‘l’héritage qui vous revient’ 169, 2.2; *le propre veille de la Thipaine* ‘exactement à la veille de la fête de l’épiphanie’ 156, 6.1; *la cause propre* ‘la raison exacte’ 190, 2.7; *celle propre crois* ‘cette croix précisément (en parlant de la croix du Christ)’ 210, 2.1

PROPREMENT adv. ; 159, 5.5

‘précisément, exactement’

PROSPERITÉ n. fém. ; 145, 2.3

‘état, situation favorable’ : **estre en prosperité** ‘bénéficier d’une situation favorable’

PROUVENDE n. fém. ; 204, 3.3

‘prébende ecclésiastique : revenu, profit attaché à une charge, à une fonction ecclésiastique’

PUISSANCE n. fém. ; 119, 3.2 ; 122, 1.2 ; 125, 3.2... ; plur. *puissances* 121, 2.6

I. ‘pouvoir, capacité d’exécuter qch’ 119, 3.2 ; 140, 4.4 ; 171, 1.3 ; **avoir puissance de + inf.** ‘avoir la capacité (matérielle, physique...) de + inf.’ 130, 2.1 ; 138, 1.3 ; 158, 5.3 ; *par puissance* ‘par la force des armes’ 168, 1.1

II. ‘armée’ 122, 1.2 ; 125, 3.2 ; 128, 1.2 ; 137, 2.1 ; 141, 5.2 ; 158, 4.2 ; 163, 1.2 ; 163, 2.4 ; 172 ; 174, 1.1 ; *à moult grant puissance de gens* ‘avec un grand nombre d’hommes armés’ 139, 2.2 ; au plur. ‘les forces armées’ 121, 2.6 ; *atoute puissance* ‘avec toute sa force militaire’ 129, 2.3

PUISSANT adj. masc. sing. ; 120, 1.3 ; 120, 6.1 ; 122, 3.5... ; masc. plur. *puissans* 124, 4.5

I. ‘robuste, solide’ : en parlant d’un objet 120, 1.3 ; en parlant d’une personne 126, 2.3

II. ‘qui possède beaucoup de pouvoir’ 122, 5.7 ; 24, 4.5 ; 134, 1.2 ; 140, 1.2 ; 153, 1.2 ; 153, 2.1 ; *puissant d’avoir* ‘qui dispose de nombreux biens’ 120, 6.1 ; *puissant de lignage* ‘qui appartient à une lignée importante’ 134, 5.1 ; en parlant de Dieu 122, 3.5 ; 171, 3.30

PUMEL n. masc. ; 120, 7.4

‘élément décoratif situé à l’extrémité de la poignée d’une épée : pommeau’

PURIFICATION n. fém. ; 216, 1.1

‘fête chrétienne commémorant la cérémonie de purification de la Vierge Marie, selon le rite juif, quarante jours après la naissance de Jésus, soit le 2 février’

Q

QUANTITÉ n. fém. ; 214, 1.3

‘nombre ou proportion plus ou moins grande de qch (ici en parlant d’argent)’ : **seloncq leur quantité** ‘selon la quantité d’argent qu’ils pouvaient fournir’

QUANTZ adj. masc. sing. ; 190, 2.5

quantifieur **de quant + subst.** ‘de quel, de combien..’ : *de quantz corps il estoit* ‘de quelle taille il était’

QUAREL n. masc. ; 220, 1.5

‘projectile d’arbalète : carreau d’arbalète’

QUERELLE n. fém. ; 127, 2.4 ; 163, 2.4 ; 168, 2.3 ; 168, 5.1

‘cause que l’on défend, pour laquelle on s’engage, pour laquelle on lutte’ : *juste querelle* ‘bon droit, juste cause’ 127, 2.4 ; 168, 2.3 ; 168, 5.1 ; *son bon droit et juste querelle* 163, 2.4

QUERRE v. ; 141, 3.3 ; 146, 1.2 ; 173, 3.2 ; *querir* 135, 8.1 ; 144, 2.4 ; 154, 1.2 ; 182, 7.5 ; ind. prés. P1 *quir* 194, 3.1 ; ind. imp. P6 *queroient* 165, 7.2 ; cond. prés. P3 *querroit* 213, 1.2 ; part. prés. *querant* 136, 2.4

1 querre qn ‘essayer de retrouver qn’ 165, 7.2 ; 213, 1.2

2 envoyer/venir querre qn ‘envoyer/venir chercher qn (avec la mission de le faire venir, de l’amener)’ 135, 8.1 ; 141, 3.3 ; 144, 2.4 ; 146, 1.2 ; 154, 1.2 ; 173, 3.2 ; **aller querir qch** ‘aller chercher qch’ 182, 7.5

3 querir son deduit ‘chasser’ 136, 2.4

4 ‘désirer’ 194, 3.1

QUITTE adj. masc. sing. ; 159, 3.4 ; 214, 1.1 ; plur. *quittes* 193, 2.2 ; 200, 5.3

1 ‘qui est exempt d’obligation envers qn’ : *en estre quitte pour sa tete* ‘être libéré au prix de la mort des obligations contractées’ 159, 3.4

2 ‘qui est libre de ses mouvements’ *francz et quittes par toute la terre du roy de France* ‘libres de se déplacer sans contrainte sur tout le territoire appartenant au roi de France’ 200, 5.3 ;

laisser aler qn quite ‘laisser partir qn (sans le mettre en prison)’ 193, 2.2 ; en part. en parlant d’un prisonnier qui retrouve sa liberté : **laisser aller qn quite et delivrer** ‘libérer qn’ 214, 1.1

QUITTEMENT adv. ; 169, 2.6 ; 217, 2.5 ; 220, 2.4

‘sans condition, sans contrepartie’ : **tenir son heritage franchement et quittement**

‘jouir de son héritage sans condition’ 169, 2.6 ; **delivrer quittement qn (en parlant d’otages)**

‘laisser partir les otages sans demander de rançon’ 217, 2.5 ; **laisser aller qn tout quittement** ‘laisser partir qn en toute liberté’ 220, 2.4

[**QUITTIER**] v.; ind. prés. P1 *quitte* 179, 3.3; pas. s. P3 *quitta* 217, 3.1; ind. fut. P1 *quitteray* 167, 3.4; P3 *quittera* 191, 1.3; sub. prés. P5 *quittiés* 156, 3.4; part. pas. masc. sing. *quittié* 191, 3.1; 191, 3.3

quittier qch (à qn) ‘renoncer à qch qui est dû (au profit de qn)’ en parlant d’un territoire 167, 3.4; en parlant d’une somme d’argent 191, 1.3; 191, 3.1; 191, 3.3; **quittier, laisser, transporter et donner son royaume** 156, 3.4 (sur le sens particulier de *transporter*, voir sous ce mot); **quittier à qn sa prison** ‘libérer qn de sa prison’ 179, 3.3

R

RADE adj. fém. sing.; 179, 2.2

faire bonne rade justice ‘rendre une justice rigoureuse’ (sur cette expression, voir lexique n°13, p. 334)

RADEMENT adv.; 126, 2.2; 136, 2.5; 172, 4.3; 172, 5.2; 177, 2.2; 177, 2.3

1 ‘rapidement, avec impétuosité’ : dans une poursuite : **poursuivre/suivre radement qn** 126, 2.2; 172, 5.2; **chevaucher radement** 136, 2.5; 177, 2.3

2 ‘avec énergie, vigueur, violence’ : **employer radement qch** ‘utiliser qch vigoureusement’ 172, 4.3; **ferir radement qn** ‘frapper qn avec violence’ 177, 2.2

RADEUR n. fém. sing.; 176, 4.6

‘violence’

RAFRESCIR v.; 122, 4.1; 127, 1.1; *rafreschir* 182, 7.2; 206, 3.5; pas. s. P6 *rafreschirent* 124, 5.1; part. pas. masc. sing. *rafresci* 163, 3.1

‘procurer un rétablissement ou un soutien par de la nourriture ou du repos’ : **se/soy rafrescir** ‘se rétablir par le repos’ 124, 5.1; 127, 1.1; **rafrescir soy et qn** 122, 4.1; **soy rafreschir d’eau** ‘se revigorer avec de l’eau’ 182, 7.2; **rafrescir qn** ‘laisser qn se reposer’ 163, 3.1; **pour secoure et rafreschir ses gens** ‘pour apporter du secours à ses troupes’ 206, 3.5

RAISON n. fém.; 120, 2.3; 150, 6.2; 158, 3.4; 158, 4.7; 165, 4.2... plur. *raisons* 213, 6.2

1 ‘propos, échange verbal’ : **mettre qn à raison** ‘adresser la parole à qn’ 165, 4.2

2 ‘arguments, justifications’ : **remoustrer qch par sy belles raisons que...** ‘démontrer qch par de si bons arguments que...’ 213, 6.2

3 ‘ce qui est conforme au droit, ce qui est juste’ : *en droit et raison* ‘à juste titre’ 150, 6.2; *selon raison et egallité* ‘selon ce qui est juste et équitable’ 175, 1.4; *selon Dieu et raison* ‘en toute légitimité’ 179, 1.3; **il est (de) raison que...** ‘il est juste que...’ 158, 4.7; 206, 5.3; **faire (sa) raison à qn** ‘faire justice à qn, agit envers qn conformément à la justice’ 158, 3.4; 167, 1.2; *offre de raison* ‘proposition équitable’ 168, 1.1; **offrir raison à qn** ‘faire une proposition équitable à qn’ 182, 2.4

4 ‘ce qui convient’ : *par raison* ‘comme il convient’ 120, 2.3; *raison est que...* ‘il convient que...’

RAISONNABLE adj. masc. sing.; 167, 2.4; 213, 6.1

1 ‘qui est juste, équitable’ : *traitté raisonnable* 167, 2.4

2 ‘(en parlant d’une personne) dont la pensée, le comportement, les choix sont guidés par la sagesse, la mesure’ : *sage, raisonnable et attempré* 213, 6.1

RAISONNABLEMENT adv.; 121, 4.3

‘d’une manière qui n’est ni excessive ni insuffisante : suffisamment’

RAMENTEVOIR v.; 164, 1.1

ramentevoir qch à qn ‘rappeler qch au souvenir de qn, remémorer qch à qn’

REBOUTERENT v.; pas. s. P6; 171, 4.1; 171, 4.5

rebouter qn (en parlant d’une armée) ‘repousser, faire reculer qn (une armée)’

RECEPVEUR n. masc.; 179, 3.5

‘celui qui est chargé de recevoir des fonds, de les gérer’

RECONSEILLIÉ v.; part. pas. masc. sing.; 175, 4.1

‘qui est mis à nouveau en harmonie (une communauté, un pays...): *appaisier et reconseillier le païs*

RECORDER v.; 166, 1.2; part. pas. masc. sing. *recordé* 154, 2.1

recorder qch ‘exposer qch, rapporter qch (des propos, un message)’ 154, 2.1; 166, 1.2

REDARGUEES v.; part. pas. fém. plur.; 158, 5.2

redarguer qch (en parlant de l’opinion ou de l’avis de qn) ‘contrer, contredire les propos de qn’

REDEMPTION n. fém.; 214, 1.3

‘rachat d’un prisonnier moyennant rançon’

[**REUDENTIR**] v.; ind. imp. P3 *redentissoit* 121, 1.1; pas. s. P3 *redentist* 134, 3.3 (sur le *d*, cf. graphies n°36, p. 272)

‘produire ou renvoyer un son qui résonne fortement : retentir’

REFERMER v.; 216, 3.4

refermer qch (en part. un château) ‘renforcer les fortifications d’un château en prévision d’un siège’

REFUGE n. masc.; 141, 5.2; 141, 5.6; 143, 2.2; 196, 2.2

1 ‘lieu où l’on peut se mettre en sûreté’ : (**s’en**) **venir à refuge qq part/ vers qn** ‘se réfugier qq part/auprès de qn’ 141, 5.2; 196, 2.2; **s’en fuir à refuge qq part** ‘partir se mettre en sécurité qq part’ 143, 2.2 **2** ‘personne auprès de laquelle il est possible de trouver du secours : protecteur’ 141, 5.6 (voir **ADRESSE**)

REGARD n. masc.; 121, 2.3; 150, 3.3; 170, 1.1; 174, 1.1; 197, 3.2; 204, 1.2

‘attention, prise en considération portée à qn ou qch’ : **avoir regard à qch** ‘prêter attention à qch, veiller à qch’ 121, 2.3; 150, 3.3; **avoir exprès regard de qch** ‘prêter une attention toute particulière à qch’ 204, 1.2; **avoir regard que...** ‘prendre en considération que...’ 170, 1.1; 174, 1.1; 197, 3.2

REGARDER v.; 120, 5.2; 167, 4.1; 171, 3.2; impér. plur. *regardez* 147, 2.3; pas. s. P3 *regarda* 120, 10.1; 123, 3.1; 130, 6.1; 134, 5.1; 136, 2.5; 141, 4.2; 141, 7.1; 151, 3.2; 153, 1.1; 155, 3.2; sub. prés. P5 *regardés* 134, 3.3; sub. imp. P3 *regardast* 151, 2.4; part. pas. masc. *regardé* 156, 3.5; part. prés. *regardant* 140, 5.1

I. ‘diriger les yeux vers qn/qch’ : 120, 5.2; 120, 10.1; 123, 3.1; 130, 6.1; 136, 2.5; 140, 5.1; 141, 4.2; 147, 2.3; 155, 3.2; 167, 4.1; 171, 3.2...

II. ‘prendre en considération (en tournant son esprit vers qn ou qc)’ : **regarder qch** ‘prêter attention à qch’ 151, 2.4; 153, 1.1; **regarder que + ind.** ‘faire attention, veiller à ce que’ 134, 5.1; **regarder que** ‘considérer que, se rendre compte que’ 141, 7.3; 156, 3.5; **regarder qn** ‘examiner qn’ 134, 3.3

REGENERÉS v.; part. pas. masc. plur.; 127, 6.2

estre regeneré ‘renaître à la vie spirituelle par le baptême, être baptisé’

REGRATIA v.; pas. s. P3; 130, 6.1; 161, 1.4

regratier (Dieu ou un saint) ‘rendre grâce à Dieu ou à un saint pour une faveur qu’il a accordée’

RELEVAILLES n. fém. plur.; 178, 2.2; 178, 3.2

‘cérémonie qui se fait à l’église la première fois qu’une femme peut s’y rendre après ses couches’ : par analogie, le mot est ici employé pour désigner le moment où un malade peut sortir du lit après sa guérison (voir note 178, 2.2).

RELEVEE n. fém.; 178, 2.3

syn. de *relevailles* (voir sous ce mot) : *la messe de sa relevee*

RELEVER v.; 119, 1.4; ind. imp. P3 *relevoit* 178, 2.2; cond. prés. P3 *releveroit* 178, 2.3; pas. s. P6 *releverent* 130, 4.5; 172, 5.2; part. pas. fém. sing. *relevee* 191, 2.3

I.1 pron. ‘se remettre debout’ 130, 4.5; 172, 5.2

2 ‘quitter le lit après une maladie ou après avoir accouché’ 178, 2.3; 191, 2.3

II. se relever de qch ‘surmonter qch (une maladie, une épreuve...)’ 119, 1.4; 178, 2.2

RELIQUIAIRES n. masc. plur.; 166, 1.3; *relicquaires* 164, 1.1

‘coffrets précieux renfermant une relique’

REMEDE n. masc.; 168, 5.1; 176, 5.5

‘moyen d’échapper à une situation pénible ou de résoudre une difficulté’ : *sans (nul) remede* ‘sans qu’il soit possible de l’éviter’

REMETTRE v.; 124, 4.4; 143, 3.4; 197, 1.2

‘retourner à un état ou à une situation antérieur’ : **se venir remettre qq part** ‘revenir à l’endroit où l’on était précédemment’ 124, 4.4; **remettre les choses du royaume à nature** ‘rétablir le royaume dans son bon fonctionnement’ 143, 3.4; **remettre qn à delivrance** ‘redonner à qn sa liberté’ 197, 1.2

REMOUSTRER v.; 158, 4.6; 166, 1.1; 186, 2.1; pas. s. P3 *remoustra* 156, 2.2; 158, 5.1; 182, 7.3; 213, 6.2; part. pas. fém. *remoustratee* 150, 4.1; part. prés. masc. sing. *remoustrant* 122, 2.1; 171, 5.2; 188, 4.6

‘exposer qch (des faits, des arguments...) (à qn) pour le convaincre’

REMUER v. ; 127, 1.1 ; 136, 5.2

I. ‘mettre en mouvement (en parlant d’une partie du corps)’ 136, 5.2

II. ‘traiter (un malade)’ : **remuer les navrez** ‘soigner les blessés’ 127, 1.1

RENGIEZ part. pas. masc. plur. ; 126, 3.2 ; *rengiés* 188, 4.4

‘troupes mises en ordre de bataille, armée disposée en rangs’ 126, 3.2 ; 188, 4.4

RENOIER v. ; 124, 6.4

renoier (Dieu) ‘déclarer ne plus croire (en Dieu)’

REPAIRIER v. ; 216, 1.3 ; *reparier* 206, 2.3 ; pas. s. P3 *repara* 176, 1.3 ; ind. fut. P3 *repariroit* 135, 6.2 ; part. pas. masc. sing. *reparié* 212, 3.1 (voir graphies n°3, p. 265)

reparier qq part ‘rentrer, retourner qq part’ 135, 6.2 ; 176, 1.3 ; **reparier à qn** ‘retourner auprès de qn’

inf. sub. ‘retourner, revenir’ 216, 1.3 : **au reparier de Romme** ‘au retour de Rome’ 206, 2.3

REPRENDRE v. ; 150, 6.3 ; 186, 2.1 ; ind. imp. P3 *reprenoit* 158, 2.2 ; pas. s. P3 *reprinst* 132, 2.1 ; part. pas. masc. sing. *reprins* 185, 7.3 ; 198, 2.9 ; 216, 1.4

1 reprendre qch ‘s’emparer à nouveau de qch (en part. un château, un royaume...)’ 132, 2.1 ; 216, 1.4 ; reprendre qn ‘capturer à nouveau qn’ 185, 7.3

2 se reprendre à... ‘recommencer à...’ 158, 2.2

3 ‘corriger qn ou qch’ 150, 6.3 ; 186, 2.1 ; 198, 2.9

REPROUVA v. ; pas. s. P6 ; 209, 5.1

reprover qch à qn ‘prouver, montrer qch de manière évidente à qn’

REQUERRE v. ; 120, 9.2 ; 182, 5.1 ; 194, 2.3 ; ind. prés. P3 *requiert* 150, 3.3 ; ind. imp. P3 *requeroit* 209, 4.1 ; pas. s. P3 *requist* 122, 4.2 ; 134, 4.2 ; 159, 2.1 ; P6 *requisrent* 125, 3.3 ; sub. imp. P3 *requisist* 158, 5.5 ; impér. *requerez* 161, 1.1 ; part. pas. masc. plur. *requis* 157, 1.1 ; part. prés. *requerant* 150, 2.3

I. ‘solliciter qn (pour qu’il fasse telle ou telle chose)’

1 requerre à qn qch ‘demander une faveur à qn’ 120, 9.2 ; 122, 4.2 ; 125, 3.3 ; 134, 4.2 ; 150, 2.3 ; 157, 1.1 ; 182, 5.1 ; 194, 2.3

2 requerre qn ‘réclamer la présence de qn’ 159, 2.1 ; en part. dans un contexte juridique ‘réclamer qn, exiger qu’il se présente ou qu’il soit remis’ 158, 5.5

3 requerre qn ‘implorer, prier (Dieu, une divinité, un saint...)’ 161, 1.1

II. ‘exiger, nécessiter qch’ : *comme le cas le requiert* 150, 3.3 ou *comme la chose le requeroit* 209, 4.1 ‘comme la situation l’exige/l’exigeait’

RESAISY v. ; part. pas. masc. sing. ; 206, 5.3

resaisir qn de qch ‘remettre qn en possession de qch’

RESBAUDIR v. ; 172, 4.1 ; 173, 1.1

pron. ‘retrouver du courage, reprendre confiance, s’enhardir’

RESCONFORT n. masc. ; 119, 1.3

‘appui, assistance’ : **esperer reconfort en qn** ‘espérer recevoir de l’aide de qn (dans un contexte de guerre)’ (voir également sous **RESOURCE**)

RESCONFORTER v. ; 187, 4.1 ; pas. s. P3 *resconforta* 171, 5.2 ; 182, 4.2

reconforter qn ‘redonner du courage, de la force morale, de l’espoir à qn (qui se trouve dans une situation pénible)’

RESOURDRE v. ; 178, 3.3

pron. ‘se relever’

RESOURCE n. fém. ; 119, 1.3

‘moyen de se relever d’une situation désespérée’

RESPLENDEUR n. fém. ; 161, 3.2 ; 216, 1.2

‘grand éclat de lumière’ 216, 1.2 ; ‘magnificence de Dieu’ : *par la resplendeur Dieu* 161, 3.2

RETOUR n. masc. ; 122, 5.2 ; 130, 1.3 ; 141, 3.4 ; 149, 1.2 ; 156, 1.3 ; 200, 5.1 ; 210, 3.1...

‘action de revenir au point de départ’ 130, 1.3 ; 149, 1.2 ; 156, 1.3 ; 200, 5.1 ; 210, 3.1... : *de leur retour* ‘en raison de leur retour (la préposition *de* a ici une valeur causale)’ 122, 5.2

REVEAUX n. masc. plur. ; 168, 1.2

‘joie, allégresse’ : **estre en grand reveaux de chanter, boire...** ‘manifeste sa joie en chantant, buvant...’

REVERAMMENT adv. ; 135, 4.2

‘avec respect, avec déférence’

REVERENCE n. fém. ; 145, 1.5 ; 203, 1.2 ; 205, 1.2

‘manifestation de respect vis-à-vis de qn’ : **faire honneur et reverence à qn** 145, 1.5 ; **porter reverence à qn** 205, 1.2 ; 203, 1.2 ‘manifester à qn des marques de respect, de déférence’

REVESTIAIRE n. masc. ; 220, 4.2

‘sacristie, lieu où l’on revêt les habits sacerdotaux’

REZ adj. masc. plur. ; 165, 8.1

‘qui sont rasés, tondus’

RIBAUX n. masc. plur. ; 216, 4.3

‘soldats pillards’ (cf. Godefroy, VII, 184a)

RIMES n. fém. plur. ; 210, 3.3

‘rames’

RISEE n. fém. ; 152, 1.3

‘rire, éclat de rire’

RIUS n. masc. plur. ; 121, 2.7

‘ruisseau, cours d’eau’ : *par grans rius* ‘en trombe’

ROBE n. fém. ; 165, 3.1 ; 213, 3.3

‘vêtement long, porté habituellement par les hommes et par les femmes’

ROBER v. ; 120, 1.3 ; part. pas. masc. sing. *robé* 204, 2.1, part. prés. *robant* 123, 1.1 ; 157, 1.4

1 rober qn ‘voler, dépouiller qn’ 204, 2. ; *pillier et rober marchans et aultres* 120, 1.3

2 ‘détruire, piller (un lieu)’ : *ardant, robant et destruisant* 123, 1.1 ; *robant et pillant le país* 157, 1.4

ROMPRE v. ; 130, 3.3 ; pas. s. P6 *rompirent* 120, 2.2 ; 182, 5.2 ; 216, 7.5 ; 219, 2.2 ; part. pas. fém. sing. *rompue* 187, 3.1 ; part. prés. *rompant* 120, 4.3

1 ‘diviser qch en deux ou plusieurs morceaux’ 182, 5.2 ; 187, 3.1 ; 216, 7.5 ; 219, 2.2 ; **rompre une armée** ‘disperser une armée’ 130, 3.3

2 ‘faire cesser brusquement qch’ : **rompre un engagement** ‘mettre un terme à un engagement’ 120, 4.3 ; 129, 2.2

RONCHIN n. masc. ; 213, 3.3

‘cheval entier et trapus utilisé pour toutes les tâches (port de bagages, chasse, guerre...)’

ROST n. masc. ; 212, 4.6

‘broche à rôtir’ : **tourner le rost**

ROSTER v. ; 182, 2.2

roster qch à qn ‘enlever, retirer qch à qn (de manière plus ou moins violente)’

ROUTE n. fém. ; 185, 5.1 ; 202, 2.6

‘ensemble de gens, compagnie, troupe de gens’, sans connotation militaire 202, 2.6 ou avec une connotation militaire : ‘troupe armée’ 185, 5.1

S

SACHA v. ; pas. s. P3 ; 165, 7.1

sacher qch ‘tirer, retirer qch (de qq part), mettre qch dehors’ : **sacher son espee** ‘dégainer son épée’

SACRAIRE n. masc. ; 202, 2.3

‘coffre contenant des objets sacrés (ici, les *regalia* le jour du couronnement)’ (cf. lexique n°14, p. 334)

SAIETTE n. fém. ; 140, 1.8 ; plur. *saiettes* 170, 3.2 ; 171, 3.2 ; 172, 2.4 ; *sayettes* 171, 4.1

‘flèche(s)’

SAILLIR v. ; 187, 2.2 ; pas. s. P3 *sailli* 186, 6.3 ; P6 *saillirent* 127, 3.2 ; 172, 2.2 ; 204, 1.4 ; 210, 7.2 ; 219, 2.2 ; imp. ind P3 *sailloit* 125, 1.3 ; 200, 6.7 ; P6 *sailloient* 172, 1.2 ; part. prés. masc. plur. *saillans* 210, 4.1

1 ‘s’élancer en avant ou au dehors, s’élancer sur’ : **saillir aux champz** 127, 3.2 ; **saillir parmi les champs** 210, 4.1 ‘sortir en campagne’ ; **saillir hors/dehors (de qq part)** ‘sortir vivement hors de qq part’ 172, 1.2 ; 172, 2.2 ; 210, 7.2 ; **saillirent sus** ‘ils se relevèrent’ 219, 2.2 ; **saillir (à force) sur qn** ‘se jeter avec force sur qn’ 125, 1.3 ; 204, 1.4

2 en parlant d’un liquide : ‘couler, s’écouler’ 200, 6.7

3 en parlant d’une flamme : ‘jaillir’ 186, 6.3

4 faire saillir les bestes ‘pousser le gibier à sortir à découvert pour pouvoir le chasser’
187, 2.2

SAINÉ adj. fém. sing. ; 156, 3.7

‘qui est au complet, en entier’ : *la plus saine partie de...* ‘la plus grande partie de..., la quasi-totalité de...’

SAINTUAIRES n. masc. plur. ; 154, 2.2 ; 156, 5.3 ; 203, 1.2

‘reliques’ (cf. Lacurne, IX, 314a)

SAISINE n. fém. ; 161, 3.4

‘droit de jouissance’ : **baillier à qn la saisine d’un royaume** ‘mettre qn en possession d’un royaume’

SALUT n. masc. ; 120, 10.5

‘fait d’échapper à un danger’ : **arriver à port de salut** ‘arriver sain et sauf’

SALVATION n. fém. 121, 2.5 ; 168, 5.2 ; 206, 5.1

‘action de préserver qn d’un danger, plus particulièrement de la mort’

SAMMERLA v. ; pas. s. P3 du verbe SANGMESLER ; 200, 6.5

pron. *il se sammerla* ‘il fut bouleversé, troublé (par une vive colère)’

SAPIENCE n. fém. ; 216, 10.4

‘sagesse’ : *plain pot de sapience* ‘une grande sagesse’ ; voir Lexique p. 328

SARCUS n. masc. ; 208, 1.3

‘cercueil’

SAULDAIRES n. fém. plur. ; 200, 6.6 ; 203, 2.1

‘sorte de sandales d’apparat’ (cf. lexique n°15, p. 335)

SAULDEES n. fém. plur. ; 182, 4.5

‘revenus perçus en échange de ses services’ : **prendre qn à ses sauldees** ‘avoir qn à sa solde’

SAULFCONDUIT n. masc. sing. ; 212, 1.3

‘permission d’aller dans un lieu et d’en revenir sans être arrêté’

SAULVEMENT adv. ; 127, 5.4 ; 156, 5.4 ; 189, 2.1

I. ‘en sûreté, en sécurité’ 127, 5.4 ; 189, 2.1

II. ‘en assurant le salut de son âme’ 156, 5.4

SAULVETÉ n. fém. ; 139, 2.2 ; 157, 2.2 ; 162, 1.3 ; 165, 4.3 ; 187, 4.3

à *saulveté* ‘hors de péril, en sécurité’

SEMONDRE v. ; 167 ; 185, 3.1 ; prés. ind. P1 *semons* 122, 2.2 ; ind. imp. P6 *semonnoient* 135, 1.1 ; part. pas. masc. sing. *semons* 160, 2.2

I. ‘convoquer (un vassal) pour qu’il accomplisse ses devoirs (notamment dans le domaine militaire)’ 160, 2.2 ; 185, 3.1

II. ‘prier, exhorter qn’ 122, 2.2 ; 167 ; **abs. semondre de + inf.** ‘pousser à + inf.’ 135, 1.1

SENESCHAL n. masc. ; 153, 2.1 ; 158, 2.3 ; 176, 3.4 ; 200, 7.1 ; 201, 3.2 ; 206, 3.4

‘officier qui assistait un seigneur (comte, duc ou roi) dans ses prérogatives judiciaires, administratives et comptables’

SENS n. masc. ; 119, 3.2 ; 125 ; 175, 3.3

1 ‘habileté, intelligence’ : *sens, force et puissance* 119, 3.2 ; *sens et vaillance* ‘habileté et bravoure’ 125

2 ‘attitude sensée, sage’ : **estre sens à qn de...** ‘être raisonnable de la part de qn de...’ 175, 3.3

SEPULCRE n. masc. ; 200, 6.7

‘tombeau, monument funéraire où est déposé le corps d’un mort’

SEQUENTE adj. fém. ; 119, 5.2

‘qui suit, suivante’

SERGANS n. masc. plur. ; 200, 4.1 ; 200, 4.3 ; 203, 1.2 ; 210, 3.5

1 ‘serviteurs (en part. de Dieu)’ 203, 1.2

2 ‘hommes d’armes qui ne sont pas des chevaliers’ 200, 4.1 ; 200, 4.3 ; 210, 3.5

SEROUGE n. masc. ; 150, 6.1 ; 153, 2.2 ; 156, 3.5

‘beau-frère’

SEULLET adj. masc. sing. ; 136, 2.7

‘seul, sans compagnie’

SEXTIER n. masc. ; 206, 3.3

‘mesure pour les grains dont la valeur dépend du lieu et de la matière mesurée’

SIEVIR v. ; 127, 3.1 ; sub. prés. P3 *sieve* 165, 1.1

‘poursuivre qn en justice’ : **suivre qn de son serment** ‘poursuivre qn pour le contraindre à respecter son serment’

[**SINGLER**] v. ; pas. s. P3 *singla* 120, 8.2 ; P6 *singlerent* 121, 1.1 ; 185, 2.5 ; 216, 4.1 ; ind. imp. P6 *singloient* 153, 2.4 ; 206, 3.5

‘faire voile, naviguer’ ; **singler de vent de quartier** ‘naviguer sous un vent dit *de quartier*, c’est-à-dire légèrement oblique par rapport au sillage du navire’ 185, 2.5

SOCHE n. fém. ; 202, 2.3

‘grand manteau de parade (ici, manteau royal utilisé lors de la cérémonie de couronnement de Richard Cœur de Lion)’ (cf. lexique n°16, p. 336)

SOLATIER v. ; 135, 2.2 ; *solatier* 156, 1.3 ; *solatier* 187, 1.2

pron. soy solacii ‘prendre du bon temps, se distraire, se divertir’

SOLDOIERS n. masc. plur. ; 157, 2.4 ; *sauldoiiers* 159, 2.2

‘hommes d’armes’

SOMMAGE n. masc. ; 171, 1.1 ; plur. *sommages* 171, 5.1

‘ensemble des bêtes de somme (en partic. d’une armée)’

SOMMIERS n. masc. plur. ; 161, 2.2 ; 216, 4.6

‘bêtes (en part. chevaux) portant les équipements et bagages d’une armée’

SORT n. masc. ; 170, 5.1 ; 186, 6.4 ; plur. *sors* 169, 1.3

‘pratique de la divination pour prédire l’avenir’

SOUFFISSANS adj. masc. plur. ; 174, 1.2 ; 156, 3.4

‘importants, dignes, notables’

SOUPPER n. masc. ; 135, 4.3 ; 135, 5.1 ; 135, 6.1 ; 135, 8.2 ; 140, 1.4

‘repas du soir’

SOURDRE v. ; 141, 2.4 ; ind. imp. P6 *sourdoient* 185, 3.5

1 ‘en parlant de l’eau ou d’un liquide : prendre sa source, jaillir’ 185, 3.5

2 ‘en parlant d’une action, d’un événement : apparaître, se manifester, survenir’ 141, 2.4

SOURMONTER v. ; 130, 2.1

sourmonter qn ‘vaincre qn, l’emporter sur qn’ : réd. **vaincre ou sourmonter qn**

SOUSTENIR v. ; 122, 3.3 ; 124, 6.2 ; 126, 3.3 ; ind. imp. P6 *soustenoient* 127, 2.5 ; 167, 3.6

1 **soustenir qch** ‘supporter, endurer qch’ 122, 3.3 ; 124, 6.2 ; 126, 3.3 ; **soustenir de pesans fais en un estour** ‘résister à de puissants assauts dans une mêlée’ 127, 2.5 (voir également sous **FAIS** et sous **ESTOUR**)

2 **soustenir qn** ‘apporter son soutien à qn dans un litige’ 167, 3.6

SUBJECTION n. fém. ; 132, 1.2 ; *subgection* 198, 1.3

dominer et mettre en sa subjection qn ‘soumettre (un peuple/un souverain) à son pouvoir’

[**SUBJUGUER**] v. ; pas. s. P3 *subjugua* 119, 3.2 ; 125 ; part. pas. masc. sing. *subjunguié* 216, 10.3

subjuguer qn (un peuple/un souverain) ‘assujettir qn (un peuple/un souverain) par la force des armes’ 119, 3.2 ; 216, 10.3 ; réd. **subjuguer et metre à mercy** 125

SURUNDA v. ; pas. s. P3 ; 217, 2.4

la Dunoe surunda ‘le Danube déborda’

SUS adv. ; 120, 1.3 ; 120, 5.3 ; 127, 2.3 ; 127, 3.3 ; 130, 1.3 ; 155, 3.3 ; 164, 2.1 ; 176, 5.4 ; 177, 2.4 ; 190, 2.1 ; 204, 1.5 ; 219, 2.2

‘en haut, vers le haut’ : **saillir sus** 219, 2.2 ; **lever sus** 120, 5.3 ; 155, 3.3 ‘se relever’ ; **se mettre sus** ‘lever les armes, se mettre en campagne’ 120, 1.3 ; 130, 1.3 ; **courir sus à qn** ‘assaillir qn, l’attaquer’ 127, 2.3 ; 164, 2.1 ; 176, 5.4 ; 177, 2.4 ; 190, 2.1 ; 204, 1.5 ; **courir sus l’un l’aultre** 127, 3.3

T

TAMBOURS n. masc. plur. ; 165, 5.7

‘instruments à percussion, ici utilisés pour mener les troupes’

TARGE n. fém. ; 220, 1.5 ; plur. *targes* 170, 1.4

‘bouclier(s)’

TARGOYENT v. ; ind. imp. P6 ; 171, 2.3

pron. ‘ils se mettaient à couvert, ils se protégeaient’

TASSE n. fém. ; 126, 5.1

‘petit récipient dont on se sert pour boire’

TECHES n. fém. ; 173, 1.2 (voir graphies n°10, p. 266)

‘qualités d’une personnes (pos. ou nég.) : *nobles teches* ‘qualités qui l’emportent sur les autres’ 173, 1.2

TEMPRE adv. ; 135, 2.2

‘tôt, de bonne heure’ : *assez tempre du jour* ‘tôt au lever du jour’ 135, 2.2

TENDRE v. ; 173, 2.1 ; 207, 1.1 ; ind. imp. P3 *tendoit* 178, 1.3 ; pas. s. P3 *tendy* 161, 3.3 ; P6 *tendirent* 216, 8.7 ; part. pas. fém. sing. *tendue* 140, 1.6 ; part. prés. *tendant* 152, 1.2

I.1 tendre qch ‘exercer une traction sur qch, tirer qch dans une certaine direction’ : en parlant d’une tente ‘dresser sa tente grâce à des cordes soumises à une traction’ 207, 1.1 ; en parlant d’une chambre ‘orner (la chambre) de tentures’ 140, 1.6

2 ‘faire prendre une certaine direction à qch’ : *tendant ses mains en hault* ‘allongeant les mains vers le haut’ 152, 1.2 ; **tendre qch à qn** ‘présenter, offrir qch à qn’ 161, 3.3

II. ‘avoir en vue qch’ : *mais Engleterre ne tendoit il tenir que de Dieu et du pape* ‘il ne désirait devoir l’Angleterre qu’à Dieu et au pape’ 178, 1.3

TENEMENT n. masc. ; 158, 8.2

‘domaines, terres, possessions’

TENIR v. ; 186, 2.2 ; 186, 7.2 ; ind. prés. P3 *tient* 168, 4.1 ; 191, 1.6 ; P6 *tiennent* 169, 2.6 ; ind. imp. P3 *tenoit* 162, 2.2 ; P6 *tenoient* 210, 3.6 ; 127, 4.2 ; 163, 1.1 ; cond. prés. P3 *tenroit* 191, 3.4 ; sub. prés. P6 *tiengnent* 185, 1.4 ; sub. imp. P3 *tenist* 216, 9.4...

1 si à qn ne tient ‘si cela ne dépend pas de qn (qui ferait difficulté, qui s’y opposerait), s’il ne fait pas difficulté, s’il ne s’y oppose pas’ 168, 4.1 (cf. **si en qn ne demeure** qui a le même sens); **qch ne tient pas à qn** ‘qn ne s’oppose pas à qch’ 191, 3.4

2 se tenir ‘se comporter’ 185, 1.4; 210, 3.6; 216, 9.4; **adviser la manière que qn tient** ‘observer la façon dont qn se comporter’ 163, 1.1

3 se tenir (de qch) ‘se retenir de, s’empêcher de’ 186, 2.2; 186, 7.2

4 tenir le champ contre qn ‘ne pas céder, résister à qn’ 127, 4.2

5 tenir son heritage ‘jouir de son héritage’ 169, 2.6; 162, 2.2

6 court tenir qn ‘laisser peu de liberté à qn, le surveiller de près’ 179, 2.2

THUNIQUE n. fém.; 203, 2.2

‘vêtement de dessus’; ici, le vêtement est porté par le roi lors de la cérémonie du sacre

TIERCHE n. fém.; 172, 3.2; 216, 1.2

‘troisième heure canoniale (neuf heures du matin)’; *heure de tierche* 216, 1.2

TIRANNYE n. fém.; 147, 4.2

‘comportement cruel et violent’

TIRANS n. masc. plur.; 122, 5.5; 123, 1.2; 123, 3.1; 124, 1.1

‘ceux qui gouvernent avec cruauté et violence’; le mot est exclusivement employé en référence aux chefs danois Hugar et Ubbe.

TIRER v.; 161, 1.4; pas. s. P3 *tira* 136, 5.1; 137, 2.2; 191, 1.4; 210, 2.1; 220, 1.6; P6 *tirerent* 121, 2.1; 144, 1.3; 147, 3.3; part. prés. *tirant* 185, 2.5; 187, 2.1

I. ‘imprimer un mouvent à une personne ou un objet’ : **tirer tout son navire dedens la mer** ‘pousser son navire vers le large jusqu’à ce qu’il ait le tirant d’eau nécessaire’ 161, 1.4; **tirer les voilles amont** ‘dresser les voiles (pour permettre le départ du navire)’ 185, 2.5; en part. **tirer qch hors de qq part** 121, 2.1; 147, 3.3 ou **tirer qch dehors** 210, 2.1; 220, 1.6 ‘sortir, retirer, extraire qch de qq part’ : **sy le tirerent dedens leur filé** ‘ils le sortirent de l’eau en le prenant dans leur filet’ 144, 1.3; **tirer un coutel** ‘dégainer un couteau’ 136, 5.1; **tirer qn à part** ‘mettre qn à l’écart, le prendre à part (pour se trouver seul avec lui)’ 191, 1.4

II. ‘se déplacer, se rendre qq part’ : **tirer vers qq part** ‘se rendre qq part’ 137, 2.2; *aler tirant parmi le boiz* ‘vagabondant à travers la forêt’ 187, 2.1

TOILLE n. fém. ; 196, 3.2

‘tissu de matière végétale pouvant servir à confectionner des habits’

TOLLIR v. ; 158, 4.3 ; 167, 4.7 ; ind. imp. P3 *tolloit* 213, 4.2 ; pas. s. P3 *tolly* 182, 3.1 ; *tolli* 200, 7.1 ; 206, 2.4 ; part. pas. masc. sing. *tollu* 185, 7.2 ; 190, 2.7 ; 201, 3.1

tollir qch à qn ‘enlever de force qch à qn’ : en parlant d’une terre (et des bénéfiques qui en dépendent) 158, 4.3 ; 167, 4.7 ; 182, 3.1 ; 185, 7.2 ; 190, 2.7 ; 201, 3.1 ; 213, 4.2 ; d’une femme 200, 7.1 ; d’une fonction administrative 206, 2.4

TORSES n. fém. plur. ; 178, 2.3

‘flambeau fait d’une mèche tordue ou d’un bois résineux enduit de cire destiné à éclairer ou à mettre le feu’ : sur les *torses sans cire* et les *lumignons de boiz*, voir sous **LUMIGNONS**

TOURBES n. fém. plur. ; 172, 4.1

‘multitude de gens, foule, troupe’ : *par grans tourbes* ‘en grand nombre’

TOURMENT n. masc. ; 123, 3.2 ; 123, 3.5 ; plur. *tourmens* 121, 2.3

‘supplice, torture’

[**TOURMENTER**] v. ; pas. s. P3 *tourmenta* 157, 1.3 ; part. pas. masc. sing. *tourmenté* 129, 1.2

‘soumettre à de très vives souffrances’ 129, 1.2 ; 157, 1.3

TOUDIS adv. ; 218, 1.1

‘toujours’

TRAITTEURS n. masc. plur. ; 188, 4.7

‘personnes en charge de trouver un accord entre deux partis : négociateurs’

TRAMETANT v. ; part. prés. masc. sing. ; 130, 4.2

tramette qch à qn ‘apporter, procurer qch à qn (ici des renforts dans le contexte d’une bataille)’

TRANSITOIRE adj. masc. ; 135, 9.2

‘qui est passager, éphémère, qui ne dure pas’ : *monde transitoire* ‘monde d’ici-bas’

TRANSPORTEZ v. ; sub. prés. P5 ; 156, 3.6

transporter qch, terme de droit : ‘transférer, reporter sur qn d’autre un droit que l’on possède (dans le domaine privé ou politique)’

TRAVEILLIER v. ; 142, 3.5 ; pas. s. P3 *traveilla* 133, 1.1 ; 133, 1.2 ; part. pas. masc. sing. *traveillié* 212, 4.3

1 traveillier qn ‘faire souffrir, malmener, tourmenter qn’ 133, 1.1 ; 133, 1.2 ; 142, 3.5

2 part. pas. empl. adj. ‘malade, souffrant’ 212, 4.3

TRAVAILX n. masc. plur. ; 207, 1.4 ; *travailz* 158, 7.2

‘peines que l’on supporte, souffrances, tourments que l’on endure’ ; réd. *paines et travailx* 207, 1.4 ; 158, 7.2

TRAYTEUZE adj. fém. sing. ; 126, 1.1

‘qui use de tromperie’ : *plains de cautelle trayteuze* ‘être empli d’une perfidie traîtresse’

TREF n. masc. ; 173, 2.1 ; plur. *trefz* 207, 1.1 ; 216, 8.7

‘tente(s), pavillon(s)’

TROCHIAINT part. prés. du verbe TROQUER ; 185, 6.1

‘faire échange’ : *en prenant et en trochiant l’un l’aultre* ‘en se capturant et en s’échangeant les uns les autres’

TROMPES n. masc. plur. ; 165, 5.7

‘instruments à vent à embouchure et terminés en pavillon, ici utilisés pour mener les troupes lors d’un affrontement’

TROUSER v. ; 127, 7.1

trouser qch ‘mettre en paquet, emballer qch (en part. un équipement militaire)’

TUYSON n. fém. ; 218, 2.1

‘tuerie, massacre’

U

ULLEMENS n. masc. plur. ; 130, 3.3

‘cris, hurlements’ : *[les] lamentables clamours et ullemens des morans et navrez*

USANCE n. fém. ; 127, 2.1

‘usage, pratique, manière d’agir’ : *l’usance de guerre* ‘ce qui est coutumier dans la guerre’

V

VENEUR n. masc. ; 176, 2.5 ; plur. *veneurs* 121, 3.3 ; 187, 2.1 ; 187, 2.2
 ‘chasseur’

VENOISON n. fém. ; 121, 4.3 ; 135, 6.1 ; plur. *venoisons* 135, 3.2
 ‘gros gibier (cerfs, biches, sangliers...)’

VENTELER v. ; 169, 2.2
 ‘flotter au vent, être agité par le vent (en parlant d’un étendard)’

VERGE n. fém. ; 202, 2.1 ; 203, 2.6 ; *verghe* 142, 2.2

1 *une petite verghe* ‘baguette (de bois), longue et flexible’ 142, 2.2

2 *la verge royal* : ‘désigne ici le *sceptre à la colombe*, un des deux sceptres portés par les rois d’Angleterre lors de leur couronnement (le second étant connu sous le nom de *sceptre à la croix*)’ 202, 2.1 ; 203, 2.6

VERTIRENT v. ; ps. s. P6 ; 210, 6.3

vertir qq part ‘se tourner, se diriger, aller qq part’

VERTU n. fém. ; 120, 1.4 ; 219, 2.2 ; plur. *vertus* 134, 2.3 ; 135, 1.1 ; 141, 6.3 ; 141, 7.1 ; 143, 2.1 ; 144, 1.1

I. au sing. ‘force, vigueur’ en parlant d’une personne : *la grant vertu, proesse et vaillance dudit Buerne* 120, 1.4 ; en parlant d’un coup : *s’entreferire par si grant vertu que...* 219, 2.2

II. au plur. ‘ensemble des qualités morales requises pour un souverain ou une dame’

VERTUEULX adj. masc. ; 120, 5.1 ; plur. *vertueux* 127, 2.4

I. ‘fort, vigoureux’ 127, 2.4

II. ‘sage, maître de soi’ 120, 5.1

VERTUEUSEMENT adv. ; 128, 3.1

‘sagement’

VESTURE n. fém. ; 210, 1.3 ; plur. *vestures* 202, 2.3

‘habit, vêtement’

VESVAGE n. masc. sing. 189, 2.5

ordonner à qn son droit de vesvage ‘laisser à qn la jouissance de son douaire, c’est-à-dire la portion de biens que le mari réserve à son épouse dans le cas où celle-ci lui survivrait’

VESVE adj. masc. sing. ; 134, 2.2 ; fém. sing. ; 213, 1.4

1 ‘dont la femme est morte’ 134, 2.2

2 ‘dont le mari est mort’ 213, 1.4

VIAIRE n. masc. ; 200, 6.6 ; *viare* 134, 5.3 (sur la forme *viare*, voir graphies n°3, p. 265)

‘partie antérieure de la tête d’un être humain : visage’

VIANDES n. fém. plur. ; 144, 2.1

‘nourritures’

VIANDIER n. masc. ; 144, 2.1

‘homme qui fournit de la nourriture’

VICTORIER v. ; 169, 3.1

abs. ‘obtenir la victoire, vaincre’

VIELLE n. fém. ; 213, 3.1

‘instrument à corde et à archer, ancêtre du violon’

VILLONNIE n. fém. ; 120, 6.2 ; 145 ; 188, 4.1 ; 191, 1.3 ; 188, 4.6 ; 192, 1.1 ; *villonnye* 220, 2.4 ; plur. *villonnies* 145, 2.1

‘action vile ou méprisable’ : en position d’attribut du sujet, n’est jamais précédé de l’article, 188, 4.1 ; 191, 1.3 ; *despis et [...] villonnies* ‘offenses et mauvais traitements’ 145, 2.1 ; **faire grant villonnie à qn** 120, 6.2 ; 145 ; **prendre villonnie** 188, 4.6 ; **avoir villonnie** 192, 1.1 ‘commettre des actions déshonorantes’

VIOLER v. ; 213, 3.1

‘jouer de la viole ou de la vielle’

VIRETON n. masc. ; 220

‘projectile propre aux arbalètes’

VISITER v. ; 136, 2.2; part. pas. masc. plur. *visitez* 173, 3.1; part. prés. *visitant* 148, 3.3

I. visiter qn ‘se rendre auprès de qn’ 136, 2.2; 136, 2.2

II. ‘soigner qn’ 173, 3.1

VISTEMENT adv. ; 128, 1.3; 216, 6.3

‘rapidement, promptement’

VITAILLE n. fém. ; 206, 3.4; 206, 4.1; 209, 2.4

‘provisions de bouche, vivres’

VOIX n. fém. ; 120, 4.2; 120, 10.1; 134, 3.3; 156, 3.7; 158, 8.1; 219, 1.1

1 ‘exercice de l’organe de la parole, manière de l’utiliser’ : **à voix basse** 120, 4.2; **à haute voix** 156, 3.7; 158, 8.1; 219, 1.1

2 ‘ensemble de sons produits par une personne qui parle, parole’ : **tous d’une voix** 120, 10.1

3 ‘bruit favorable, renom, réputation’ : **la voix et renommée** 134, 3.3

VOULENTÉ n. fém. ; 120, 3.2; 123, 2.2; 132, 1.2; 135, 4.5; 135, 8.3; 137, 2.4; 141, 4.1; 141, 4.3; 148, 1.4; 151, 1.3; 155, 4.4; 156, 3.6; 179, 2.2; 186, 4.3; 200, 5.1; 216, 1.4... plur. *vouletés* 130, 1.1; 172, 3.2...

I. ‘ce qu’une personne veut, désire ou entend faire’ : 141, 4.1; 141, 4.3; 179, 2.2; 200, 5.1; en part. *vouleté de Dieu* 123, 2.2; 135, 8.3; 148, 1.4; 155, 4.4; *vouleté de concupiscence* ‘désir charnel’ 120, 3.2 **prendre vouleté à qn de faire qch** 120, 1.2; **avoir vouleté de faire qch** 151, 1.3 ‘projeter de faire qch’; **faire sa vouleté** 137, 2.4 **faire (assez) de ses vouletés** 130, 1.1 ‘agir sans contrainte, selon son désir’; **faire sa vouleté de qn** ‘soumettre qn à son bon vouloir’, que ce soit sexuellement 135, 4.5 ou militairement 220, 2.1; **se rendre en la vouleté de qn** ‘s’en remettre au bon vouloir de qn (après avoir été vaincu)’ 216, 1.4; *à sa vouleté* ‘comme bon lui semble’ 132, 1.2; 167, 4.2; 186, 4.3; *de vostre vouleté* 156, 3.6; *de leurs vouletés* 172, 3.2 ‘de votre/de leur plein gré’

II. ‘disposition dans laquelle une personne se trouve quant à ce qu’elle veut ou qui est voulu’; *bonne volenté* ‘disposition à bien faire ou à faire ce qui est souhaité’ 120, 10.3; 184, 2.1

VOYAGE n. masc. ; 120, 2.1 ; 120, 4.1 ; 153, 2.4 ; 155, 1.1 ; 184, 1.1 ; *voiage* 151, 1.3 ; 151, 2.1 ; 151, 2.4 ; 176, 6.4 ; 210, 2.2

1 'déplacement par terre ou par mer pour aller dans une autre contrée' 153, 2.4

2 'pèlerinage' 155, 1.1 ; 151, 1.3 ; 151, 2.1 ; 151, 2.4

3 'expédition militaire' 120, 2.1 ; 120, 4.1

4 'croisade' 176, 6.4 ; 184, 1.1 ; 210, 2.2

W

WAUCRÉ v. ; part. pas. masc. 187, 2.2

quant ilz eurent ainsy une espace waucré... 'quand ils eurent vagabondé de la sorte pendant quelques temps...'

[**WIDIER**] v. ; sub. imp. P3 *widast* 136, 6.1 ; P6 *widassent* 120, 3.2

'partir, s'en aller, s'éloigner, quitter un lieux'

Y

YDOINES adj. masc. plur. ; 165, 5.4

'qui disposent des qualités requises pour réaliser, accomplir qch' : **ydoines à qch** 'aptes à qch'

YDOLLES n. fém. ou masc. plur. ; 123, 2.3 ; 124, 1.1 ; 124, 6.4

aourer les ydolles de qn 'rendre un culte aux représentations des divinités païennes de qn'

Annexe 1

Contenu général des 36 livres composant les *Cronicques d'Angleterre*

Volume I :

- Livre 1 : légende d'Albine et de ses sœurs.
- Livre 2 : de l'arrivée de Brutus en Angleterre au retour d'Aurélius et Uther.
- Livre 3 : de la mort de Vortigern à celle de Cadwaladr.
- **Livre 4 : de l'arrivée de la Grande Armée danoise à la bataille de Hastings.**
- **Livre 5 : du couronnement de Guillaume à la mort d'Édouard I^{er} (1307).**
- Livre 6 : du couronnement d'Édouard II au début de la guerre de Cent Ans (1337).

Volume II :

- Livre 1 : du début de la guerre de Cent Ans jusqu'à la trêve de Tours (1337-1344).
- Livre 2 : bataille de Crécy (1346).
- Livre 3 : du siège de Calais à la libération de Charles II de Navarre (1346-1357).
- Livre 4 : bataille d'Auray (1364).
- Livre 5 : Lord Chandos porte secours au comte de Pembroke assiégé dans Puyrenon (1369).
- Livre 6 : mort d'Édouard III (1377).

Volume III :

- Livre 1 : du couronnement de Richard II à la mort de Charles V (1377-1380).
- Livre 2 : du couronnement de Charles VI au traité d'Elvas qui signe la fin de la 3^e guerre fernandine (1380-1382).
- Livre 3 : de la révolte des Chaperons Blancs à la pacification de Gand (1382-1385).
- Livre 4 : du couronnement de Jean d'Aviz à la guerre de Galice (1386).
- Livre 5 : suite de la guerre de Galice, accords entre Jean de Gand et Jean I^{er} de Portugal (1386).

– Livre 6 : des préparatifs de l'expédition en Angleterre par Olivier V de Clisson jusqu'à son enlèvement par Jean IV de Bretagne (1387).

Volume IV :

– Livre 1 : de la bataille de Radcot Bridge à la lutte entre les duchés de Brabant et de Gueldre (1387-1388).

– Livre 2 : de la bataille d'Otterburn aux premières crises de Charles VI (1388-1392).

– Livre 3 : de la 3^e trêve de Leulinghem à la mort des Comtes d'Arundel et de Cloestre (1393-1397).

– Livre 4 : de l'assemblée du Conseil du roi au palais épiscopal de Reims en 1398 jusqu'à la déposition de Richard II.

– Livre 5 : du couronnement de Henri de Lancastre à la mort de Richard II (1399-1400).

– Livre 6 : de la lutte avec les seigneurs de Percy jusqu'à la mort de Henry IV d'Angleterre (1400-1413).

Volume V :

– Livre 1 : du couronnement de Henry V au traité Troyes (1413-1420).

– Livre 2 : de la croisade contre les Pragois à la mort de Henry V et Charles VI (1420-1422).

– Livre 3 : de la prise de Meulan par les Français au siège de Haarlem (1423-1426).

– Livre 4 : de la mort de Jean IV de Brabant à la mort de Jeanne d'Arc (1427-1431).

– Livre 5 : du couronnement de Henry VI à Paris jusqu'à la libération du comte d'Eu (1431-1438).

– Livre 6 : du siège de Meaux à la fin du siège de Dieppe (1438-1443).

Volumes VI :

– Livre 1 : récit de l'expédition de Waleran de Wavrin contre les Turcs (1442-1445).

– Livre 2 : de la prise de Verneuil à la victoire de Jean II de Croÿ sur Guillaume de Brunswick (1449-1453).

– Livre 3 : de la bataille de Castillon à la déposition de Henri VI (1453-1461).

– Livre 4 : du couronnement d'Édouard IV à la mort du pape Pie II (1461-1464).

– Livre 5 : du mariage d'Édouard IV à la révolte de Richard Neville (1464-1469).

– Livre 6 : de la bataille d'Edgecote Moor au retour d'Édouard IV (1469-1471).

Annexe 2

Manuscrits des volumes II à VI

Tradition manuscrite des volumes II à VI

Le vol. II est conservé dans six manuscrits : BNF fr. 72; BNF fr. 76-77; BNF fr. 87⁵⁰⁰; Arsenal 4750⁵⁰¹; La Haye, 133 A 7^I / Oxford, Bodleian Library Laud. Misc. 753 et San Marino, Huntington Library 28562⁵⁰².

Le vol. III est conservé dans trois manuscrits : BNF fr. 78-79; British Library, Royal 14 E IV; La Haye, 133 A 7^{II}.

Le vol. IV est conservé dans deux manuscrits : BNF fr. 80-81 et Baltimore, Walter Art Museum W 201.

Le vol. V est conservé dans deux manuscrits : BNF fr. 82-83 et La Haye, 133 A 7^{III}.

Le vol. VI n'est conservé que dans le seul manuscrit BNF fr. 84-85.

⁵⁰⁰ Livia Visser-Fuchs, *History as Pastime : Jean de Wavrin and his collection of Cronicles of England*, Donington, Shaun Tyas, 2018, p. 285 et App. E, p. 558; Henri Omont (dir.), *Catalogue des manuscrits français, t. I, anciens fonds*, Paris, Firmin Didot, 1868, p. 5. Nous avons tenté une synthèse des collections du possesseur de ce manuscrit, Pierre Villa, dans « An Italian Reader of the *Cronicques d'Engleterre* by Jean de Wavrin : Pierre Villa and MS BNF f. fr. 87 », in *Medieval Francophone Literary Culture Outside France, Studies in the Moving Word*, éd. Nicola Morato et Dirk Schoenaers, Turnhout, Brepols, 2019, p. 349-370. Nous souhaiterions remercier ici Livia Visser-Fuchs et Pascal Schandel qui nous ont fait part de leurs recherches et de leurs découvertes sur la famille Villa et ses collections.

⁵⁰¹ *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 284 et App. E, p. 557; Henri Martin, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l' Arsenal*, t. IV, Paris, Plon, 1888, p. 447.

⁵⁰² *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 281-282 et App. E, p. 559.

Copies liées à la tradition des *Cronicques d'Engleterre*

La diminution frappante du nombre de copies pour les vol. IV, V et VI s'explique par le fait que cet ensemble entretient des relations complexes avec les textes dont Wavrin a pu faire usage pour composer sa compilation. Jusqu'au milieu du vol. IV, par exemple, il s'agit d'une reprise plus ou moins suivie de la chronique de Froissart⁵⁰³ ; pour le reste du vol. IV et le vol. V, les sources sont plus difficiles à définir : elles incluent la *Chronique de la trahison et mort de de Richard II*, divers passages tirés de chroniqueurs contemporains, ainsi que de documents non littéraires comme les *newsletters*⁵⁰⁴. Enfin, le volume VI pose quant à lui l'épineuse question du rapport du texte de Wavrin avec la continuation de Monstrelet⁵⁰⁵.

La porosité de contenu entre les différents textes explique la présence d'un certain nombre de copies *pirates*⁵⁰⁶. De larges passages des *Cronicques d'Engleterre* se mêlent à d'autres tirés de la chronique de Froissart, de Monstrelet ou de Chastellain. Nous reprenons la liste suivante du travail de Livia Visser-Fuchs dans lequel se trouve une description plus détaillée des manuscrits qui contiennent des passages des *Cronicques d'Engleterre*⁵⁰⁷ :

BNF Dupuy 724

BNF fr. 18688

BNF fr. 20358

BNF fr. 20359

BNF fr. 15491

Vienne, Österreichische Nationalbibliothek 2545-2546

British Library Royal 20 D VIII

Abbeville, Bibliothèque Municipale 94

Leyde, UB Vossianus Germano Gallicus Folio 2

⁵⁰³ *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 337-343.

⁵⁰⁴ Voir à ce sujet l'étude détaillée de Livia Visser-Fuchs, *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 344-380 et 381-442.

⁵⁰⁵ *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 352-360 et App. E p. 566-570. Voir également Hanno Wijsman, « History in transition. Enguerrand de Monstrelet's Chronique in manuscript and Print », *The book triumphant : print in transition in the sixteenth and seventeenth centuries*, éd. Malcolm Walsby, Boston, Brill, 2011, p. 199-252.

⁵⁰⁶ Nous empruntons le terme au travail de L. Visser-Fuchs, *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 297.

⁵⁰⁷ *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 297-302 et App. E p. 562-565.

La tradition hétérogène des différents volumes des *Cronicques d'Engleterre* est significative : elle montre que les commanditaires n'étaient pas forcément intéressés au même degré par toutes les périodes de l'histoire anglaise ou que, pour la période contemporaine, ils étaient enclins à tirer les informations d'autres textes (d'où l'existence des copies composites listées précédemment). Ces remarques tendraient à indiquer que les *Cronicques d'Engleterre* de Wavrin n'étaient pas forcément perçues comme un ensemble qui devait être copié dans son intégralité. Ce n'est donc pas un hasard si les volumes I et II, les plus originaux, semblent également avoir été les plus populaires et ont pu circuler de manière indépendante.

Annexe 3

Livre 1 : le prologue sur les géants

L'étude des sources des livres 1 à 3 du volume I des *Cronicques d'Engleterre* ne touche qu'indirectement ce travail dans la mesure où le passage que nous avons choisi d'éditer comprend seulement le livre 4 et une partie du livre 5. Toutefois, il nous a semblé qu'un examen général de toutes les sources ayant été mises à contribution pour la confection du premier volume des *Cronicques d'Engleterre* permettrait d'apporter un aperçu plus précis du travail du compilateur bourguignon. C'est pourquoi nous avons placé en annexe un examen des sources des trois premiers livres de ce volume. En outre, nous espérons, à travers ces quelques remarques, pouvoir apporter quelques éléments complémentaires à la solide synthèse récemment publiée par Livia Visser-Fuchs⁵⁰⁸. Cette synthèse permet d'avoir une vue d'ensemble des sources : le livre 1 peut être mis en relation avec le texte connu sous le nom de *Des Grantz Geanz* dont une version en prose très proche du texte de Wavrin figure dans un manuscrit du *Guiron le Courtois*⁵⁰⁹ ; les livres 2 et 3 suivent les *Croniques des Bretons*, traduction anonyme de l'*Historia Regum Britannie* de Geoffroy de Monmouth datant du début du XV^e siècle⁵¹⁰.

Présentation générale

Le livre 1 du premier volume contient 5 chapitres. Le premier d'entre eux est un nouveau prologue⁵¹¹ composé par Wavrin afin de préciser les objectifs de sa chronique et ne retiendra

⁵⁰⁸ *History as Pastime : Jean de Wavrin and his collection of Cronicles of England*, Donington, Shaun Tyas, 2018, p. 316-333 pour les sources des livres 1 à 3.

⁵⁰⁹ Ce rapprochement avait été effectué par Livia Visser-Fuchs dès 1997 dans « Jean de Wavrin and the Foundation of Britain », *Current Research in Dutch and Belgian Universities and Polytechnics on Old English, Middle English and Historical Linguistics*, éd. E. Kooper, Utrecht, Utrecht University Press, 1997, p. 92-105. Le contenu de l'article a passé dans *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 319-328.

⁵¹⁰ Voir *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 328-333 et Géraldine Veysseyre « *Translator* » *Geoffroy de Monmouth : trois traductions en prose française de l'« Historia regum Britannie » (XIII^e-XV^e siècle)*, thèse de doctorat, Université Paris IV-Sorbonne, 5 t., 2002, t. III pour l'édition partielle des *Croniques des Bretons*.

⁵¹¹ Hardy, vol. I, p. 5-6.

donc pas notre attention. Les chapitres 2 à 5 contiennent un avatar grandement amplifié du texte connu sous le nom de *Des Grantz Geanz*.

L'origine de ce texte est un poème anglo-normand composé entre la fin du XIII^e et le début du XIV^e siècle⁵¹². Il s'agit d'un court récit visant à expliquer deux choses : d'une part, l'origine du nom *Albion* pour désigner l'Angleterre, de l'autre, la raison pour laquelle l'île était habitée par des géants lorsque Brutus et ses compagnons y accostèrent. Le nom viendrait des premières habitantes de l'île, un groupe de sœurs menées par leur aînée nommée Albine. Celles-ci étaient les filles d'un puissant roi de Grèce, mais suite à la tentative d'assassinat de leurs maris, elles furent exilées et mises à bord d'un bateau, sans vivres ni gouvernail. Après un long périple, elles accostèrent finalement sur une île qu'elles décidèrent de nommer *Albion* d'après leur aînée. Une fois installées, elles eurent des relations sexuelles avec des démons et engendrèrent des géants qui peuplèrent l'île jusqu'à l'arrivée de Brutus, petit neveu d'Ascagne, qui rebaptisa l'île *Bretagne* d'après son propre nom⁵¹³.

Des Grantz Geanz en vers et la Short Version du Brut

Le poème *Des Grantz geanz*, ainsi intitulé en référence aux enfants monstrueux d'Albine et de ses sœurs, nous est parvenu en deux versions, l'une courte et l'autre longue, toutes deux éditées par G. Brereton⁵¹⁴. La version longue n'est conservée que dans le seul manuscrit British Library Cotton Cleopatra D IX, dans lequel elle côtoie divers textes dont aucun n'est lié à l'histoire de l'Angleterre. Par ailleurs, cette version n'a jamais fait l'objet

⁵¹² Voir le répertoire de Ruth Dean, *Anglo-Norman Literature. A guide to texts and manuscripts*, Londres, Anglo-Norman Text Society, 1999, no. 40. Pour l'édition, voir *Des grantz geanz : An Anglo-Norman Poem*, éd. Georgina Brereton, Oxford, Blackwell, 1937.

⁵¹³ Sur l'importance littéraire de ce récit, voir Lisa Ruch, *Albina and her Sisters : The Foundation of Albion*, New York, Cambria Press, 2013; Julia Marvin, « Albine and Isabelle : Regicidal Queens and the Historical Imagination of the Anglo-Norman Prose Brut Chronicles », *Arthurian Literature*, 18, 2001, p. 143-183; Livia Visser-Fuchs, *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 319-320 et Lesley Johnson, « Return to Albion », *Arthurian Literature*, 13, 1995, p. 19-40.

⁵¹⁴ Voir l'édition indiquée précédemment. Il s'agit d'une édition synoptique des deux textes. La version dite longue n'est conservée que par le seul témoin Londres, British Library Cotton Cleopatra D IX, c'est donc lui qui a servi de base. Pour la version courte, G. Brereton a utilisé le ms. Oxford, Bodleian Library Rawlinson D 329. La version dite longue avait été éditée pour la première fois par Achille Jubinal, *Nouveau recueil de contes, dits, fabliaux et autres pièces inédites des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Pannier, 2 vols., 1839-1842, vol. 1, p. 354-371.

d'un remaniement ultérieur. La version courte, en revanche, est à l'origine de nombreux épigones. Elle est connue par 19 manuscrits et, contrairement à son homologue du ms. cottonien, fait systématiquement office de prologue à la Short Version du *Brut en Prose*⁵¹⁵. Toutefois, même si le poème de la version courte ne se trouve jamais sans le *Brut*, ce prologue sur les géants reste encore perçu par les copistes comme un élément ajouté. En témoignent les paragraphes de liaison en français ou en latin situés à la fin du poème et permettant d'opérer la jonction avec le *Brut* à proprement parler⁵¹⁶.

Pour comprendre pourquoi il a paru nécessaire de compléter le *Brut en Prose* avec cet épisode sur les géants, il faut remonter au texte de l'*Historia Regum Britannie*⁵¹⁷ :

Erat tunc nomen insulæ Albion; quæ a nemine, exceptis paucis gigantibus, inhabitabatur.

L'île se nommait alors Albion et n'était habitée par personne si ce n'est par quelques géants.

Geoffroy de Monmouth ne donne aucun détail sur lesdits géants, ce qui a pu pousser les compilateurs médiévaux à apporter les précisions nécessaires à l'aide du texte le plus exhaustif dont ils disposaient sur le sujet.

Des Grantz Geanz en prose et la Long Version du Brut

Sous sa forme versifiée, le poème *Des Grantz Geanz* a pu servir d'ouverture au *Brut en Prose* dans certaines copies de la Short Version. Le poème va ensuite être mis en prose afin d'assurer la continuité stylistique entre le récit des origines de la Bretagne et celui des aventures de Brutus. Cette mise en prose se trouve uniquement dans les manuscrits de la Long Version⁵¹⁸.

⁵¹⁵ Pour une mise au point sur ce texte, voir chap. IV, p. 88.

⁵¹⁶ Une autre preuve de cette relative séparation est le fait que, si le prologue ne se trouve jamais sans le *Brut*, le *Brut* peut, en revanche, être copié de manière autonome sans être précédé du prologue. Pour une liste des manuscrits ne comportant pas le texte sur les géants, voir Annexe 5.

⁵¹⁷ *HRB* Reeve-Wright, §21, p. 27.

⁵¹⁸ Il n'existe pas encore d'édition critique de ce texte. On peut toutefois le lire dans l'édition diplomatique de Marcia Maxwell, *The Anglo-norman « Prose Brut »...*, *op. cit.*, vol 1, l. 5-79 ainsi que dans l'article de Julia Marvin, « Albine and Isabelle : Regicidal Queens and the Historical Imagination of the Anglo-Norman Prose Brut Chronicles », *Arthurian Literature*, 18, 2001, p. 184-191. Le texte est celui du ms. Oxford, Bodleian Library Ashmole 1804 accompagné d'une *varia lectio* tirée du ms. Cotton Cleopatra D III.

Ce passage du vers à la prose fait partie du processus de remaniement entre la Short Version et la Long Version du *Brut*. En effet, la version des *Grantz Geanz* en prose a pour particularité d'intervenir massivement sur le contenu narratif du récit, au point que G. Breton avait proposé de distinguer un état du texte *a*, représenté par les versions en vers et l'adaptation latine, et un état du texte *b*, représenté uniquement par la mise en prose dans la Long Version du *Brut*⁵¹⁹. Dans un article récent, Hélène Bellon propose d'ajouter une rédaction *c*, représentée par la version du prologue des géants offerte par le texte de Wavrin duquel il sera à présent plus amplement question⁵²⁰.

Le contenu narratif du texte de Wavrin suit globalement celui de la Long Version, mais en le remaniant complètement par l'ajout d'éléments narratifs que l'on ne trouve nulle part ailleurs, ainsi que par une série de procédés d'amplification. Ainsi, si le prologue des géants compte quatre folio dans le ms. BNF fr. 12155 (f. 10r°-13v°), il en comprend huit dans le ms. BNF fr. 74 (f. 1r°-8v°) et douze dans le ms. BNF fr. 358 (f. 1r°-12v°)⁵²¹. Une question préliminaire se pose alors : le remaniement du prologue sur les géants a-t-il été spécialement réalisé pour l'ouverture des *Cronicques d'Engleterre*, comme cela est le cas pour le passage du *Brut* dont est tirée une partie du livre 4 (cf. chap. IV-VI), ou le compilateur a-t-il eu accès à un texte préfabriqué ? L'existence d'une copie et d'un fragment du prologue fort semblables à celui des *Cronicques d'Engleterre* dans deux manuscrits du *Guiron le Courtois* incite à envisager toutes les hypothèses.

Une version intermédiaire entre le texte du *Brut* et la chronique de Wavrin ?

Deux des manuscrits du *Guiron le Courtois* (Paris, BNF fr. 358, et Oxford, Bodleian Library Douce 383) contiennent la même version du prologue sur les géants que celle fournie par les *Cronicques d'Engleterre*⁵²². Ces manuscrits ont été réalisés respectivement pour

⁵¹⁹ Pour cette distinction, voir G. Breton, *Des Grantz Geanz...*, *op. cit.*, p. xxxv-xxxvi. Pour une description détaillée des différences narratives, voir Livia Visser Fuchs, *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 119-120.

⁵²⁰ Hélène Bellon, « Une œuvre protéiforme : mises en prose et dérimage des *Grantz Geanz* », *Raconter en prose, XIV^e-XVI^e siècle*, éd. Maria Colombo Timelli, Paola Cifarelli, Matteo Milani, Anne Schoysman, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 355-366, en part. p. 356-360.

⁵²¹ Ce qui équivaut à une trentaine de pages de l'édition de William Hardy, vol. I, p. 5-35.

⁵²² Comme indiqué dans l'introduction, la question du lien entre ces deux témoins et le texte de Wavrin a été

Louis de Bruges (ca 1470-1480) et Engelbert de Nassau (ca 1480-1490)⁵²³. Louis de Bruges fut également le commanditaire de la seule copie complète des *Cronicques d'Engleterre* qui nous soit parvenue. Celle-ci date également des années 1480 (ms. BNF fr. 74-85).

Le manuscrit Paris, BNF fr. 358 (f. 1r°-12v°) offre un texte complet⁵²⁴. Le témoin d'Oxford ne contient quant à lui qu'un court fragment d'un folio (f. 1) livrant le début du prologue⁵²⁵. Le fragment du ms. d'Oxford donne un texte très proche de celui du BNF fr. 358. Il ne retiendra donc pas notre attention pour la suite.

Étudier le rapport entre le texte de Wavrin et celui donné par le ms. BNF fr. 358 revient à examiner trois hypothèses : soit le copiste du ms. BNF fr. 358 a utilisé le prologue des *Cronicques d'Engleterre*, soit, au contraire, le compilateur bourguignon s'est inspiré d'une copie antérieure du prologue du *Guiron*, ou encore, les deux textes peuvent dériver d'un original commun qui ne nous serait pas parvenu⁵²⁶.

Les pages suivantes auront pour principal objectif de tenter d'invalidier la première hypothèse. En effet, un examen des variantes montre que le texte du prologue tel qu'il se trouve dans le ms. BNF fr. 358 ne peut pas provenir du texte de Wavrin. Le style est moins fluide, comme si la rédaction des *Cronicques d'Engleterre* était une version revue et corrigée de celle donnée par le BNF fr. 358. Les deux autres hypothèses seront elles aussi examinées. Ces dernières nécessitent quelques précisions. En effet, la rédaction des *Cronicques d'Engleterre* était déjà bien entamée en 1455 et les premières copies (celles réalisées pour Jacques d'Armagnac (BNF fr. 71-72) et Perceval de Dreux (BNF nouv. acq. fr. 21445) datent des années 1470, soit environ dix ans avant la copie du *Guiron* réalisée pour Louis de Bruges. Dans le cas où Wavrin aurait utilisé un texte préexistant, il faut donc admettre que celui-ci devait être en circulation au plus tard dans les années 1450.

posée pour la première fois par Livia Visser-Fuchs, « Jean de Wavrin and the foundation... », *art. cit.*, p. 98-99; repris dans *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 325-328.

⁵²³ *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 326-327.

⁵²⁴ Voir Eilert Löseth, *Le Roman de Tristan en prose, le Roman de Palamède et la compilation de Rusticien de Pise*, Paris, Bouillon, 1890, p. 436, §360; Louis-Fernand Flutre, « Études sur le roman de *Perceforêt* », *Romania*, t. 70, 1948, p. 474-522, en part. p. 515-520; et Roger Lathuillère, *Guiron le Courtois*, Genève, Droz, 1966, p. 126-127.

⁵²⁵ Le passage correspond aux f. 1r°a à 2r°a dans le ms. BNF fr. 358. Voir Fanni Bogdanow, « The fragments of "Guiron le Courtois" preserved in MS. Douce 383, Oxford », *Medium Ævum*, 33, 1964, p. 89-101, en part. p. 92.

⁵²⁶ Nous reprenons ici en substance les trois options proposées par L. Visser-Fuchs, *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 327-328, la dernière configuration lui semblant la plus probable.

Les questions qui apparaissent alors sont de nature quelque peu différente. La première version du texte qui devait exister dans les années 1450 a-t-elle été composée de manière complètement autonome, sans être destinée à précéder un texte en particulier, ou bien a-t-elle été élaborée pour précéder le *Guiron*, le seul témoignage de ce travail étant la copie tardive de Louis de Bruges ? La confrontation de quelques variantes devraient permettre d'éclairer certains points sur les relations entre ces deux textes.

Afin de ne pas alourdir cette partie, nous ne reproduisons pas ici la totalité des variantes des sept témoins des *Cronicques d'Engleterre*. Nous avons commencé par comparer le texte du ms. BNF fr. 358 avec celui des deux témoins du texte de Wavrin les plus haut placés sur le *stemma* (voir chap. VII pour l'étude de la tradition textuelle) : le BNF fr. 71 (P2) et le BNF nouv. acq. fr. 21445 (P4), ainsi qu'avec le BNF fr. 74, ms. copié pour Louis de Bruges qui a servi de base à William Hardy pour son édition. Ce dernier descend directement de P4.

Leçons isolées de P2

La première série de variantes se situe au tout début du texte. Diodicias est le plus puissant roi d'Orient, ses commandements sont respectés *jusques en Ermenie la Haulte et la Basse* (ex. 1). Pressés par ses conseillers, il décide de se marier afin d'avoir un héritier. Il épouse alors, *à la loy payenne*, la fille de son oncle, le roi Albana, et a avec elle quatorze filles (ex. 2 et 3), puis trois autres femmes dont il a dix-neuf filles, portant le total à trente trois. Un jour, alors qu'il séjourne à Tharse avec sa femme, il décide de réunir ses filles et ses vassaux (ex. 4).

BNF fr. 358	BNF fr. 71 (P2)	BNF naf 21445 (P4)	BNF fr. 74 (P1)
f. 1v ^a : jusques en Ermenie la Haulte et la Basse ses commandemens estoient accomplis...	f. 17v ^b : jusques es fins de Hibernie la Basse et la Haulte ses commandemens estoient adcomplis...	folio manquant	f. 1v ^b : jusques en la Haulte et la Basse Ermenie ses commandemens estoient adcomplis...
f. 1v ^b : [Albana] avoit une fille, laquelle pour lors on tenoit pour la plus belle, la plus sage, la plus humble, la mieulz famee et renommee , et la plus courtoise que on sceust querre ne trouver.	f. 17v ^b : [Albana] avoit une fille que pour lors on tenoit la plus belle, la plus sage et mieulz moriginee qui feust en tout le monde.	folio manquant	f. 1v ^b : [Albana] avoit une fille que pour lorz on tenoit la plus belle, la plus sage, la plus humble et la plus courtoise qui feust en tout le monde.

f. 1v^b : Diodicias l'espousa à la loy payenne, et de celle dame eult .xiiii. moult belles filles dont **l'aisnee et la premiere d'elles** eut nom Albine. Sy eult depuis aultres trois femmes espou-sees...

f. 2r^a : Si advint que ung jour, le roy Diodicias, lui estant en sa cité de Tharse avec la royne sa femme, voutenté lui prinst de mander et envoyer querre ses filles, et avec ce fist escrire ses lettres de mandemens par lesquelz il mandoit **tous ses roys, princes et admiraulz** qu'ilz venissent vers lui...

f. 18r^a : [Diodicias] la recheupt honnourablement et l'espousa à la loy paienne. Et eut de celle noble dame .xiiii. belles filles dont **l'aisnee d'elles** eut nom Albine. Ce roy Dyoditias eut depuis, ancores vivant ceste espouse, autres trois dames...

f. 18r^a : Si advint une fois que le roy Diodicias, estant avec ycelle en sa cité de Tharse, voutenté lui prinst de mander illec toutes ses filles, et avec ce fist escrire ses lettres de mandemens par lesqueles il mandoit **tous ses princes et admiraulz** que ilz venissent vers luy...

f. 13r^a : [le début de la phrase se situait sur le folio manquant] et eut de celle noble dame .xiiii. moult belles filles dont **l'aisnee et la premiere d'elles** eut nom Albine. Ce Diodicias eut depuis et avec ceste espouse, aultres trois femmes...

f. 13r^a : Sy advint ung jour que le roy Dioditias, lui estant en sa cité de Tharse avecq la roine sa premiere femme, volenté luy prinst de mander et assambler illec toutes ses filles, et avec ce fist escrire ses lettres de mandemens par lesquelz il mandoit tous **ses rois, princes et admiraus** que ilz venissent vers lui...

f. 1v^b : [Diodicias] espousa la damoiselle à la loy paienne. Et eut de celle noble dame .xiiii. moult belles filles dont **l'aisnee et la premiere d'elles** eut [f. 3r^a] nom Albine. Ce Diodicias eut depuis, et avec ceste espeuse, aultres trois femmes...

f. 3r^a : Sy advint ung jour que le roy Diodicias, lui estant en sa cité de Tharse avec la roine sa premiere femme, volenté lui prinst de mander et assambler illec toutes ses filles, et avec ce fist escrire ses lettres de mandemens par lesquelz il mandoit tous **ses roys, princes et admiraus** que ilz venissent vers luy...

L'exemple suivant se situe un peu plus loin dans le texte. Diodicias a organisé une grande fête à Tharse au cours de laquelle il marie ses 33 filles à 33 rois et princes parmi les plus puissants de son royaume. Mais ses filles, sous l'influence d'Albine, leur aînée, refusent de se soumettre à leurs maris. Le roi de Damas, qui a épousé Albine, écrit alors au roi Diodicias pour lui faire part du comportement de sa femme. Les 32 autres maris décident d'en faire autant.

BNF fr. 358

BNF fr. 71 (P2)

BNF naf. 21445 (P4)

fr. 74 (P1)

f. 3^{vb} : le roy qui avoit espousé Albine rescrit les affaires de sa femme et les manda en secret au noble roy Diodicias, pere à sa femme. Puis quant les aultres roys oÿrent ce, ilz manderent pareillement par lettres scellees de leurs seaulz par leurs secrez messages les manieres que tenoient leurs femmes au noble roy Diodicias.

f. 19r^a : Le roi de Damas, qui Albine avoit espousee, rescripsi et manda au roy Dyoditias, son beau pere, les manieres [19r^b] que tenoit sa femme vers lui. Et pareillement en firent **tous les autres francz roiz** maris d'icelles seurs.

f. 14r^a : Le roy qui Albine avoit espousee, rescripsi et manda en secret au roy Diodicias, son beau pere, les manieres que tenoit sa femme vers lui. Et semblablement en firent **tous ses serouges**.

f. 2r^a : id. P4

Voyant les plaintes de ses beaux fils, le roi convoque ses filles et tente de les raisonner, mais le caractère d'Albine ne semble pas pouvoir être amendé.

BNF fr. 358	BNF fr. 71 (P2)	BNF naf 21445 (P4)	BNF fr. 74 (P1)
f. 4v ^a : Alors dame Albine, qui estoit enflee de dueil et de grant couroux, emmena toutes ses soeurs avecques elle en sa chambre et fist cerchier et regarder par leans se nulz y estoit fors elles tant seulement, puis dame Albine fist fermer et verrillier l'huis de sa chambre affin que nulz n'y peüst entrer sans son congier	f. 19v ^b : Alors dame Albine, qui de couroux estoit enflee plus que nulle de ses seurs, les emmena toutes en sa chambre secretement ou nulz n'estoit for elles, puis fist fermer les huis.	f. 14v ^a : Alors dame Albine, qui estoit enflee de dueil et de couroux plus que nulle de ses seurs, les emmena toutes en sa chambre, puis fist cerchier et regarder par leans se nulz y estoit fors elles. Quant elle vei qu'elles estoient illecq à privé, elle fist fermer l'uis de sa chambre.	f. 2v ^a : id. P4

En premier lieu, ces quelques exemples confirment ce que nous avons déjà pu constater dans l'étude de la tradition textuelle des *Cronicques d'Engleterre*, à savoir la distinction entre deux groupes dont les représentants les plus haut placés sur le *stemma* sont P2 et P4. D'autre part, la plus grande proximité de P4 et P1 avec le texte du ms. BNF fr. 358 invite à conclure que le copiste de P2 a introduit d'autres remaniements à partir de son modèle. C'est pourquoi, pour la suite des comparaisons entre le texte des *Cronicques d'Engleterre* et celui de la copie du *Guiron*, nous n'utiliserons plus que P4-P1.

Le ms. BNF fr. 358 et le *Brut en Prose*

Comme mentionné précédemment, le prologue des géants tel qu'il apparaît dans le ms. BNF fr. 358 et dans la compilation de Wavrin est une composition abondamment amplifiée de la version du *Brut en Prose*. Le remaniement est tel qu'il est difficile de reconnaître le texte d'origine derrière la réécriture. Deux variantes, cependant, rapprochent le texte du ms. BNF fr. 358 du *Brut en Prose* et indiqueraient donc que ce texte précède celui de Wavrin :

<i>Brut AN</i> éd. Maxwell, l. 30-33	<i>Brut MF</i> BNF fr. 12155 f. 11v°	BNF fr. 358	BNF naf 21445 (P4) BNF fr. 74 (P1)
ceste Roy que out espou-see Albyne escripta affairs de sa femme et les manda al Roy Diodicias son piere . Et quant les autres Rois ceo oierent, ils manderent ensemblement par lettres enseallez desouthe lour sealx la manere et le portiner de lour femmes.	cestui roy qui eut espousé Albine escript les affaires de sa femme et les envoya au roy Dyodicias, son pere . Et quant les autres roys oÿrent ce, ilz envoierent pareillement par leurs lettres seellees de leurs seaulx la maniere et la diversité de leurs femmes ses filles.	f. 3v°b : le roy qui avoit espousé Albine rescrit les affaires de sa femme et les manda en secret au noble roy Diodicias, pere à sa femme . Puis quant les aultres roys oÿrent ce, ilz manderent pareillement par leurs lettres seellees de leurs seaulx par leurs secrez messages les manieres que tenoient leurs femmes au noble roy Diodicias.	P4 (f. 14r°a) (+ P1, f. 2r°a) : Le roy qui Albine avoit espou-zee, rescripsi et manda en secret au roy Diodicias, son beau pere , les manieres que tenoit sa femme vers lui. Et semblablement en firent tous ses serouges .

Le premier exemple semble plaider pour une histoire du texte qui débiterait avec le *Brut*, celui-ci aurait été amplifié (comme en témoignerait la copie tardive du *Guiron*) et le texte remanié aurait été utilisé par Wavrin. En premier lieu, la variante sur les lettres scellées envoyées par les gendres au roi Diodicias semblent être un exemple éloquent :

BNF fr. 12155 f. 11v° : *par leurs lettres seellees de leurs seaulx*

BNF fr. 358 f. 3v°b : *par leurs lettres seellees de leurs seaulx*

BNF naf 21445 f. 14r°a : *Et semblablement en firent tous ses serouges*

Il est en effet difficile d'imaginer que le copiste du manuscrit du *Guiron* ait eut sous les yeux un modèle livrant la même leçon que le texte de Wavrin et ait pu retrouver la leçon du *Brut*. Par ailleurs, l'ordre même de la phrase semble calqué sur la syntaxe du *Brut* :

BNF fr. 12155 f. 11v° : *[il] escript les affaires de sa femme et les envoya au roy Dyodicias, son pere*

BNF fr. 358 f. 3v°b : *[il] rescrit les affaires de sa femme et les manda en secret au noble roy Diodicias, pere à sa femme*

BNF naf 21445 f. 14r°a : *[il] rescripsi et manda en secret au roy Diodicias, son beau pere, les manieres que tenoit sa femme vers lui*

La syntaxe du ms. BNF fr. 358 correspond exactement à celle du *Brut*, il est là aussi difficile d'envisager qu'un copiste ait pu partir de la version donnée par le texte de Wavrin pour revenir à un texte proche de celui du *Brut*.

Le second exemple que nous aimerions examiner est de nature un peu différente. Il ne

permet pas de prouver que le texte du ms. BNF fr. 358 dérive du *Brut*, mais semble indiquer que les versions du prologues telles qu'on les trouve dans la chronique de Wavrin et dans le *Guiron* ont été élaborées à partir de la version du *Brut* en moyen français plutôt que de l'original en anglo-normand.

<i>Brut AN</i> éd. Maxwell, l. 45-47	<i>Brut MF</i> BNF fr. 12155 f. 12r°	BNF fr. 358	BNF naf 21445 (P4) BNF fr. 71 (P1)
dame Albyne la soer eniesce les mena en sa Chambre et fist voider tous ceux que leius furent , si qe nulle y ert forsque soulement luy et ses soers.	Dame Albine, la suer aisnee, les mena en sa chambre et fist regarder que layens n'eust personne que elles tant seulement.	f. 4v°a : Alors dame Albine, qui estoit enflee de dueil et de grant couroux, emmena toutes ses soeurs avecques elle en sa chambre et fist cerchier et regarder par leans se nulz y estoit fors elles tant seulement, puis dame Albine fist fermer et verrillier l'huis de sa chambre affin que nulz n'y peuist entrer sans son congier	P4 (f. 14v°a)(+ P1 f. 2v°a) : Alors dame Albine, qui estoit enflee de dueil et de couroux plus que nulle de ses seurs, les emmena toutes en sa chambre, puis fist cercier et regarder par leans se nulz y estoit fors elles. Quant elle vei qu'elles estoient illecq à privé, elle fist fermer l'uis de sa chambre.

Le texte du *Guiron* et celui de Wavrin donnent tous les deux *cerchier et regarder par leans*, ce qui les rapprochent davantage du *regarder que layens n'eust personne* du BNF fr. 12155 que du *voider tous ceux que leius furent* de la version en anglo-normand. Cette remarque a des implications pour tenter d'établir une date relative de composition du prologue bourguignon sur les géants, nous y reviendrons.

Les Cronicques d'Engleterre, un remaniement ?

Si nous suivons les indications fournies par la comparaison avec le texte source, il faut donc en déduire qu'il y eut une première version dont la copie du *Guiron* serait un témoignage tardif et dont le texte de Wavrin serait un remaniement. Cette grille de lecture est importante pour tenter de commenter les variantes qui vont suivre, car sans elle, il aurait été parfois impossible de savoir si la leçon du *Guiron* doit être lue comme une abréviation du texte de Wavrin, ou si, au contraire, celui-ci doit être vu comme une version revue.

Nous avons sélectionné une première série de trois lieux variants qui nous ont semblé être un échantillon pertinent pour étudier les principaux types d'écarts entre le texte du

ms. BNF fr. 358 et le texte des *Cronicques d'Engleterre*. Les deux premiers exemples, déjà mentionnés plus haut, sont tirés du début du texte. Il s'agit de la description de la fille du roi Albana (ex. 1), qui est demandée en mariage par Diodicias, son cousin (ex. 2). Enfin, le troisième exemple se situe au moment où Albine va mettre à mort son mari.

BNF fr. 358

f. 1v°b : [Albana] avoit une fille, laquelle pour lors on tenoit pour la plus belle, la plus sage, la plus humble, **la mieulz famee et renommee**, et la plus courtoise **que on sceust querre ne trouver**. Se sa beaulté vouloie descripre, trop y pourroye mettre, **car il n'est langue d'homme qui le sceust prononchier ne cuer penser**.

f. 1v°b : Il [Diodicias] envoya ses messages au roy Albana, lesquelz tant bien furnirent leur messagerie que en grant et riche appareil lui fut amenee par le consentement du pere. Le roy Diodicias l'espousa à la loy payenne, et de celle dame eult .xiiii. moult belles filles dont l'aisnee et la premiere d'elles eut nom Albine. **Sy eult depuis aultres trois femmes espousees...**

BNF naf 21445 (P4)

folio manquant

folio manquant

BNF fr. 74 (P1)

f. 1v°b : [Albana] avoit une fille que pour lorz on tenoit la plus belle, la plus sage, la plus humble et la plus courtoise **qui feust en tout le monde**. Se sa beaulté et toutes ses vertus voloye escripre, trop y poroie mettre.

f. 1v°b : Il [Diodicias] envoya ses messages par devers le roy Albana, lesquelz exploitarent telement au roy Albana que de son gré et consentement, en grant et riche appareil, ilz emmenerent avec eulx la damoiselle sa fille à leur seigneur, le roy Diodicias, qui en eut moult grant joye. Sy les receipt honnourablement, et espousa la damoiselle à la loye paienne. Et eut de celle noble dame .xiiii. moult belles filles dont l'aisnee et la premiere d'elles eut [f. 3r°a] nom Albine. **Ce Diodicias eut depuis, et avec ceste espeuse, aultres trois femmes...**

f. 8r^a : Dame Albine, qui assez tost aperchupt l'estat auquel ilz estoient menez, dist et amonesta toutes ses soeurs que au premier somme achevaissent chas[8r^b]cune endroit soy ce que elles avoient promis. Et atant se departirent les unes des autres, et s'en alla chascune en sa chambre couchier avec son mari. Et elles, là venues, les trouverent dormant si treffort que à les oÿr estoit merveilles. Quant dame Albine vey que toutes leurs femmes, dont elles estoient servies se furent deperties et allees couchier, et que parmy le pallaiz chascun estoit endormy, Albine, qui moult grant desir avoit d'achever son emprise, se issi de sa chambre et trouva ses soeurs ausquelles elle dist en cest maniere que il estoit heure que chascune d'elles s'exploitast avant que le beuvrage que leurs maris avoient beu fust du tout consommé. Alors, sans plus dire, Albine, garnie d'un coutel bien tranchant, vint à son mari qui dormoit moult fort, si lui coppa la gorge...

f. 16v^b : Dame Albine, qui assez tost perçut l'estat ouquel ilz estoient, enjoint bien expressement à ses seurs qu'elles toutes, au premier somme de leurs maris, achevaissent chascune endroit ce qu'elles avoient entrepris. Et atant s'en departirent l'une de l'autre, sy s'en alerent chascune en sa chambre couchier avec leurs maris, lesquelz elles trouverent ja dormans su treffort que merveilles. Quant dame Albine, qui grant desir avoit de son emprise achever, vey que heure estoit de ce faire et qu'elle n'ooit plus personne par le pallaiz, elle, garnie d'un coutel bien tranchant, vint au roy Sardatia, son mary, sy ly coppa la gorge...

f. 4v^b : id. P4

Le premier exemple donne un bon aperçu de la difficulté à établir l'ordre dans lequel les remaniements sont intervenus :

BNF fr. 358 : *la plus belle, la plus sage, la plus humble, la mieulz famee et renommee, et la plus courtoise que on sceust querre ne trouver*

P1 : *la plus belle, la plus sage, la plus humble et la plus courtoise qui feust en tout le monde*

Sans les indices relevés précédemment, il serait possible de considérer que le copiste du BNF fr. 358 aurait pu ajouter ou modifier les deux éléments en gras s'il avait eu sous les yeux un modèle proche du texte de Wavrin. Il semblerait toutefois qu'il faille interpréter ces variantes comme une intervention de l'auteur des *Cronicques d'Engleterre* sur une version antérieure du prologue. Le même problème se pose pour la partie finale de la phrase, manquante dans le texte de Wavrin :

BNF fr. 358 : *Se sa beaulté vouloie descripre, trop y pourroye mettre, car il n'est langue d'homme qui le sceust prononchier ne cuer penser*

P1 : *Se sa beaulté et toutes ses vertus voloye escripre, trop y poroye mettre*

Les variantes trouvées dans les *Cronicques d'Engleterre* procéderaient donc d'un élagage de son modèle.

Le deuxième exemple semble plaider en faveur de cette hypothèse : en premier lieu, on observe dans le texte des *Cronicques d'Engleterre* un souci d'assurer un ordre logique aux éléments de la phrase :

BNF fr. 358 : *Il [Diodicias] envoya ses messages au roy Albana, lesquelz tant bien furnirent leur messagerie que en grant et riche appareil lui fut amenee par le consentement du pere.*

P1 : *Il [Diodicias] envoya ses messages par devers le roy Albana, lesquelz exploitaient telement au roy Albana que de son gré et consentement, en grant et riche appareil, ilz emmenerent avec eulx la damoiselle sa fille à leur seigneur, le roy Diodicias, qui en eut moult grant joye.*

Dans le texte tel qu'il est donné par le BNF fr. 358, la mention du consentement du roi est rejetée en fin de phrase, après la venue du *grant et riche appareil* qui accompagne la venue de la future épouse. Le compilateur des *Cronicques d'Engleterre* semble avoir voulu rétablir l'ordre des événements puisque le *gré et consentement* du roi précède cette fois l'arrivée du cortège.

D'autre part, la variante suivante semble permettre de préciser le sens de la phrase :

BNF fr. 358 : *Sy eult depuis aultres trois femmes espousees*

P1 : *Ce Diodicias eut depuis, **et avec ceste espeuse**, aultres trois femmes*

En effet, en l'état, la phrase du BNF fr. 358 pourrait être comprise comme une suite de remariages. La version du texte de Wavrin procède alors d'une tentative de clarification, le remanieur ayant voulu indiquer que, comme le roi est polygame, ces mariages sont simultanés. Il est en revanche plus difficile d'envisager le processus inverse.

Ces quelques exemples peuvent être mis en relation avec le style de remaniement que nous avons déjà pu relever pour les livres 4 et 5 (voir chap. V et VI) : enlever des éléments jugés superflus, clarifier et assurer l'enchaînement logique de la narration. Comme cela s'observe ailleurs, Wavrin utilise autant que possible des matériaux préexistants mais en leur appliquant un arrangement stylistique assez caractéristique.

Dans le troisième exemple, le texte de Wavrin montre peut-être, ici encore, une tentative de clarifier le texte de son modèle :

BNF fr. 358 : ***Quant dame Albine** vey que toutes leurs femmes, dont elles estoient servies se furent deperties et allees couchier, et que parmy le pallais chascun estoit endormy, **Albine**, qui moult grant desir avoit d'achever son emprise, se issi de sa chambre et trouva ses soeurs ausquelles elle dist en cest maniere que il estoit heure que chascune d'elles s'exploitast avant que le beuvrage que leurs maris avoient beu fust du tout consommé. Alors, sans plus dire,*

Albine, qui moult grant desir avoit d'achever son emprise, se issi de sa chambre et trouva ses soeurs ausquelles elle dist en cest maniere que il estoit heure que chascune d'elles s'exploitast avant que le beuvrage que leurs maris avoient beu fust du tout consommé.

P1 : Quant dame Albine, qui grant desir avoit de son emprinse achever, vey que heure estoit de ce faire et qu'elle n'ooit plus personne par le pallaix, elle, garnie d'un coutel bien tranchant, vint au roy Sardatia, son mary, sy ly coppa la gorge...

Dans le BNF fr. 358, Albine exhorte ses sœurs deux fois, la première, avant qu'elles n'aillent dans leurs chambres, la seconde, une fois que la voie est libre dans le palais. L'auteur de la version des *Cronicques d'Engleterre* a peut-être trouvé ce passage redondant et a voulu synthétiser la matière. Cette évolution nous semble en tout cas plus plausible qu'un ajout qui, ici, aurait tendance à briser la linéarité de la narration.

L'examen des variantes semble indiquer que la version du prologue des géants telle qu'on la trouve dans le ms. du *Guiron* ne peut provenir du texte de Wavrin. L'hypothèse la plus probable consiste à envisager une première version réalisée avant la rédaction des *Cronicques d'Engleterre* (ca 1455), mais nécessairement après la mise en moyen français du *Brut en Prose* (dont toutes les copies datent de la seconde moitié du XV^e siècle). Ces deux critères laissent une fenêtre chronologique très restreinte impliquant que cette version du prologue a dû être réalisée dans les années 1450. Si notre analyse des variantes est exacte, la copie du *Guiron* serait un témoin plus proche de cette première version que ne l'est le texte de Wavrin dont les leçons particulières seraient à mettre sur le compte du lissage stylistique assez caractéristique du compilateur.

Le prologue amplifié sur les géants, un projet à long terme ?

Dans quel contexte et pour quelles raisons ce remaniement du prologue du *Brut* a-t-il été réalisé ? Avait-il été conçu pour avoir une diffusion autonome ? Pour figurer en tête d'une copie du *Guiron le Courtois* qui ne nous serait pas parvenue⁵²⁷ ? Ou alors, ne pourrait-il pas d'agir d'une commande pour les *Cronicques d'Engleterre* dont la version conservée dans le *Guiron* constituerait une première version ? La toute fin du récit, en effet, laisse supposer que cette version du prologue aurait été spécialement élaborée pour précéder une *cronicque de Bructus*.

⁵²⁷ Configuration que L. Visser-Fuchs tient pour assez improbable en raison de l'absence du prologue dans tous les autres manuscrits du *Guiron* (*History as pastime...*, op. cit., p. 328). Nous la rejoignons sur ce point.

BNF fr. 358

f. 12r^b-12v^a : Quant le deable, qui est subtil, sceut et apperchupt le desir d'elles, il vint en Albion et prinst corps d'air et recoeulli natures d'hommes espancies, si habita en ycelles malvaises et perverses femmes, de quoy elles conchuprent et puis enfanterent geans grans et horribles, masles et femelles, que depuis multiplierent en grant nombre, si pour[12v^a]prindrent la terre une grant espace de temps jusques à la venue de Brutus, lesquelz firent moult de maulz et d'oppressions aux Escots et Yris leurs voisins. Et atant prent fin **la premiere partie** des cronicques de l'isle d'Albion, qui depuis, par Bructus qui le conquist sur les geans qui de dame Albine et de ses soeurs estoient descendus, fut nommee la Grant Bretagne, et en aprez **par Engist** eult à nom Angleterre qui jusques à present est ainsi nommee comme cy après **en la cronicque de Bructus** le porrez plus amplement veoir.

BNF fr. 74 (P1)

f. 8v^a : Quant le deable, qui est malicieux et subtil, sceut et perchupt le desir d'elles, il vint en Albion, sy prinst corpz d'air et recueilli natures d'hommes espanchies, sy habita en icelles malvaises et parverses femmes, de quoy elles conchuprent et à juste terme enfanterent geans grans et horribles, malles et feumesles, qui depuis crurent et multipliièrent en grant nombre. Lesquelz pourprindrent la terre une longue espace de tempz, c'est à sçavoir jusques à **la venue de Bructus** qui les conquist. **Et pour le tempz qu'il y ariva y estoient deux geans, les plus mervilleus de tous les aultres, lesquelz estoient chiefz et seigneurs du païs : et estoit l'un appellé Gomago et l'autre Lancorigain,** qui par avant **la venue du noble prince Bructus** firent moult de maulx et d'oppressions aux Escots et Yris, leurs voisins.

Et atant prent fin **le premier livre** des cronicques d'Albion, qui depuis, par Bructus, eut non Bretagne la Grant, et encoires depuis, **par le prince Englist**, eut non Angleterre, qui jusques à present lui a duré, comme cy après en poursievant ceste matere **en la [8vb] cronicque de Bructus** sequeute vous le porez plus amplement veoir.

La partie finale du prologue comporte une variante délicate à interpréter. Il s'agit de la mention des noms des deux principaux géants qui peuplèrent la Grande Bretagne (en gras dans le texte de Wavrin), alors que ceux-ci sont absents de la copie du *Guiron*. Nous avons proposé une première explication à cette lacune dans un article paru dans les actes du colloque sur les *Bruts* en Europe⁵²⁸ : celle-ci pourrait résulter d'un saut du même au même entre *la venue de Bructus*, qui apparaît deux fois dans le texte de Wavrin. Toutefois, le texte du ms. BNF fr. 358 n'est pas fautif pour autant puisque l'usage du relatif rend la phrase tout à fait acceptable : *jusques à la venue de Brutus, lesquelz firent moult de maulz...* S'il s'agit bien d'un saut du même au même, celui-ci aurait pu se produire plus haut dans la tradition et être corrigé par le copiste du manuscrit du *Guiron*.

⁵²⁸ « Adapter le *Brut* à la fin du Moyen Âge », dans Hélène Tétrel et Géraldine Veysseyre, *L'Historia regum Britannie et les "Bruts" en Europe. Tome II : Production, circulation et réception (XII^e-XVI^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 299-341, en part. p. 305-309.

Il y aurait peut-être une autre explication que nous n'avions pas encore envisagée lors de la rédaction de l'article. Si, comme l'indique les variantes examinées précédemment, le compilateur des *Cronicques d'Engleterre* a remanié une première version dont le texte serait proche de celui donné par le ms. du *Guiron*, il a pu aussi ajouter cette précision qui figure déjà dans le *Brut en Prose* (BNF fr. 12155 f. 13r°) :

Quant le dyable aperçut ceste chose, il ala tantost devers cestui paÿs et prist de l'air comme homme et recueilla les natures esbandues des hommes, et vint en Albion et les esbandy es natures de celles femmes mauvaises, dont elles concheurent et puis, après leur terme, enfanterent gayans de merveilleuse grandeur et laideur. Desquelz **l'un eut nom Gogmagog et un autre Lanchorigan**, et ainsi furent nommez diversement.

La répétition de *la venue de Bructus* ne serait donc pas à l'origine d'une faute mais une répétition un peu maladroite destinée à intégrer la mention du nom des deux géants.

Par ailleurs, la fin du paragraphe mérite elle aussi un examen plus détaillé. En effet, si le prologue avait été élaboré de manière totalement autonome, il est peu probable que les deux textes puissent présenter, indépendamment l'un de l'autre, un paragraphe identique permettant de lier l'histoire des géants à celle de Brutus. Il semble donc que ces lignes de transition remontent à l'origine de l'élaboration du texte. Il faut alors noter que la *cronicque de Bructus* qui suit le prologue dans les deux textes, n'est pas du tout la même. Dans le cas des *Cronicques d'Engleterre*, il s'agit d'une copie des *Croniques des Bretons* (texte sur lequel nous reviendrons un peu plus loin), pour le *Guiron*, il s'agit d'une traduction de l'*Historia Regum Britannie* par un certain Jean Vaillant de Poitiers qui aurait travaillé à la cour du duc de Berry à la fin du XIV^e siècle⁵²⁹. Il reste alors à déterminer quel était le plan initial dans lequel s'inscrivait le prologue des géants.

Deux arguments semblent plaider en faveur d'une rédaction destinée aux *Cronicques d'Engleterre* :

1) Si le prologue était destiné à figurer en tête du *Guiron*, pourquoi le rédacteur aurait-il trouvé nécessaire d'indiquer qu'il s'agit de la *premiere partie des cronicques de l'isle d'Albion*, alors que le reste du texte n'est précisément pas une *cronicques de l'isle d'Albion*? Par ailleurs, la précision de *premiere partie* et elle aussi suspecte mais peut se comprendre si le copiste avait un texte donnant comme leçon *le premier livre* et qu'il a essayé de trouver une tournure neutre.

⁵²⁹ Roger Lathuillère, *Guiron le Courtois*, op. cit., p. 127.

2) L'insistance sur la corrélation entre les trois noms (Albine - Brutus - Hengist) et les trois termes désignant la Grande Bretagne, si elle n'est pas propre au texte de Wavrin, en est tout de même un point essentiel en tant qu'élément structurant du récit⁵³⁰. Là encore, si le prologue avait été réalisé pour figurer en tête du *Guiron*, il est plus difficile d'expliquer cette insistance.

Il est donc possible que l'auteur des *Cronicques d'Engleterre* ait eu comme projet d'ouvrir son ouvrage historique par un livre entier consacré à la légende d'Albine. Cependant, aucune version de ce prologue n'était assez longue pour assurer une telle place. Il a donc pu lancer la composition d'un texte capable de répondre à ce besoin. Une première version aurait vu le jour et aurait été diffusée dans les milieux de bibliophiles et d'anglophiles, ce qui expliquerait, d'une part, que Louis de Bruges ait pu être en possession d'un exemplaire qui aurait été utilisé par un de ses copistes en tête du *Guiron*, d'autre part, pourquoi ce prologue ne se trouve dans aucun autre manuscrit antérieur du *Guiron*.

⁵³⁰ Cf. le chap. I du livre 1 du volume I.

Annexe 4

Les *Croniques des Bretons* : source des livres 2 et 3

Présentation générale

Les livres 2 et 3 relatent les événements de la période proprement bretonne de l'histoire de l'île, c'est-à-dire celle couverte par l'*Historia Regum Britannie* de Geoffroy de Monmouth. Le livre 2 comporte cinquante-neuf chapitres relatant des faits allant de la chute de Troie à la mort de Vortigern. Le premier chapitre comprend une description de l'île. Les chapitres 2 à 8 traitent d'un épisode troyen qui était absent de l'*Historia regum Britannie* et sur lequel nous allons revenir. Le livre 3 quant à lui compte cinquante-trois chapitres narrant l'histoire de l'Angleterre depuis la mort de Vortigern jusqu'à celle de Cadwaladr.

Les livres 2 et 3 du volume I suivent une traduction anonyme de l'*Historia regum Britannie* de Geoffroy de Monmouth qui, connue aujourd'hui sous le titre de *Croniques des Bretons*, est datée du premier quart du XV^e siècle⁵³¹. Le lien entre le texte de Wavrin et cette traduction n'avait pas échappé aux recherches de William Hardy. Peu de temps avant l'achèvement de son édition, il avait pris connaissance des manuscrits Paris, BNF fr. 2806 et fr. 5621 contenant les *Croniques des Bretons*⁵³². Depuis lors, deux autres témoins de ce texte ont été mis au jour : il s'agit des manuscrits Paris, BNF fr. 16939 et Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, Regius Latinus 871. Le BNF fr. 2806 est daté du premier quart du XV^e siècle, le BNF fr. 5621 de la première moitié du XV^e siècle, les deux derniers témoins datent de la fin du XV^e siècle⁵³³. On sait malheureusement peu de choses sur le contexte dans lequel ils

⁵³¹ Voir Géraldine Veysseyre « *Translator* » *Geoffroy de Monmouth : trois traductions en prose française de l'« Historia regum Britannie » (XIII^e-XV^e siècle)*, thèse de doctorat, Université Paris IV-Sorbonne, 5 t., 2002, t. I, p. 10-12. Pour l'édition de la partie troyenne et des prophéties de Merlin, voir « *Translator* » *Geoffroy de Monmouth...*, *op. cit.*, t. III. Voir également *ead.*, « Geoffroy de Monmouth, *Historia regum Britanniae*, 1135-1139 », dans *Translations médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen âge (XI^e-XV^e siècles). Étude et répertoire*, dir. Claudio Galderisi, vol. II : *Le Corpus « Transmédié » : répertoire*, Turnhout, Brepols, 2011, t. I, p. 459-464.

⁵³² Hardy, vol. I, p. ccxvi, note 1.

⁵³³ Pour une description des quatre témoins, voir G. Veysseyre, « *Translator* » *Geoffroy de Monmouth...*, *op. cit.*,

ont été copiés et sur leur parcours historique.

Les *Croniques des Bretons* ne sont pas une traduction servile de l'*Historia regum Britannie*. Bien au contraire, l'auteur du texte a fait œuvre à la fois de traducteur et de compilateur en complétant l'œuvre de Geoffroy de Monmouth avec des extraits de l'*Histoire ancienne jusqu'à César* (pour la partie troyenne) ou, pour la suite, du *Brut* de Wace⁵³⁴. Comme l'étude des sources a déjà été menée de manière exhaustive par Géraldine Veysseyre⁵³⁵, nous avons volontairement limité la présentation suivante à quelques exemples qui nous semblaient pertinents pour caractériser les rapports entretenus par ce texte avec la chronique de Wavrin.

De manière générale, on peut souligner l'assez grande servilité avec laquelle le chroniqueur bourguignon a suivi le texte des *Croniques des Bretons*⁵³⁶. Les livres 2 et 3 sont ceux portant le moins la trace de l'intervention du compilateur (même la division en chapitres est identique entre le texte de Wavrin et celui des *Croniques des Bretons*). On a pu voir que, pour le livre 1, le texte des *Cronicques d'Engleterre* se différenciail souvent de celui du ms. BNF fr. 358 et témoignait d'un certain nombre d'interventions de nature stylistique. Pour les livres 4 et 5, l'intervention du compilateur est de loin bien plus lourde puisqu'il a fallu sélectionner, arranger et uniformiser le style de deux chroniques différentes. L'existence d'un texte comme les *Croniques des Bretons* était donc une aubaine pour le compilateur, lui épargnant sans doute un travail considérable auquel il aurait dû se confronter s'il avait voulu utiliser une autre traduction du texte de Geoffroy de Monmouth : l'ampleur, le style et le ton, tous les critères étaient réunis pour que les *Croniques des Bretons* trouvent leur place au sein du premier volume des *Cronicques d'Engleterre*.

t. III, p. 5-57.

⁵³⁴ Voir Géraldine Veysseyre, « *Translator* » *Geoffroy de Monmouth...*, *op. cit.*, t. V, p. 161-170.

⁵³⁵ « *Translator* » *Geoffroy de Monmouth...*, *op. cit.*, t. V, p. 107-184, partie suivie d'une étude sur les procédés de remaniement et les objectifs du compilateur, p. 185-320.

⁵³⁶ Ce fait a déjà été souligné par L. Visser-Fuchs, *History as Pastime : Jean de Wavrin and his collection of Cronicles of England*, Donington, Shaun Tyas, 2018, p. 328-333. Nous la rejoignons entièrement sur ce point.

De la description de la Bretagne

Le premier chapitre des *Croniques des Bretons* (repris dans le chap. 1 du livre 2 des *Cronicques d'Engleterre*), intitulé *Des propriétés de l'isle de la Grant Bretagne*, est une traduction du §5 de l'*Historia regum Britannie*⁵³⁷. Cette présentation géographique est absente de la plupart des traductions ou adaptations françaises de l'*Historia regum Britannie* : elle ne se trouve ni chez Wace, ni dans aucun des *Bruts* en prose que nous avons consultés. Néanmoins, outre la traduction figurant dans les *Croniques des Bretons*, il existe deux autres transpositions en français de la description galfridienne de la Bretagne : une dans le *Roman de Brut* de Jean Wauquelin⁵³⁸, l'autre en tête du *Perceforest*, traduction du texte de Geoffroy de Monmouth et d'Orose⁵³⁹.

Ces différentes adaptations du prologue galfridien s'inscrivent dans une tradition distincte du texte anglo-normand connu sous le titre de *Description of Britain*⁵⁴⁰ qui est, quant à lui, adapté du chapitre introductif de l'*Historia* de Henri de Huntingdon, bien plus développé que la description fournie par Geoffroy de Monmouth⁵⁴¹.

Dans les *Croniques des Bretons*, la description de l'île de la Grande-Bretagne ne commence véritablement qu'après un court prologue, que l'on retrouve d'ailleurs mot pour mot dans le texte de Wavrin⁵⁴². Nous donnons ci-après le début et la fin de cette description géographique assez vivante⁵⁴³.

⁵³⁷ HRB Reeve-Wright, 2007, p. 7-9. Sur le statut de la *topographie* dans l'historiographie médiévale, voir B. Guinée, *Histoire et Culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier, 2011, p. 166-172.

⁵³⁸ Voir Géraldine Veysseyre, « *Translator* » *Geoffroy de Monmouth...*, *op. cit.*, t. IV, p. 56-57.

⁵³⁹ Louis-Fernand Flutre, « Études sur le roman de *Perceforêt*, premier article », *Romania*, t. 70, 1948, p. 474-522, en part. p. 484-489; *Perceforest. Première partie*, éd. Gilles Roussineau, 2 vols., Genève, Droz, 2007, vol. 1, p. 1-3.

⁵⁴⁰ Lesley Johnson, « The Anglo-Norman Description of Britain : an introduction », *Anglo-Norman Anniversary Essays*, éd. Ian Short, Londres, Anglo-Norman Texts Society, 1993, p. 11-30; Alexander Bell, « The Anglo-Norman Description of Britain : an edition », *Anglo-Norman Anniversary Essays*, éd. Ian Short, Londres, Anglo-Norman Text Society, 1993, p. 31-47. Il existe également une autre version en prose de ce texte, dont l'existence est signalée dans Claudio Lagomasini, « The Prose Description of England : a hitherto unedited Anglo-Norman text from BL, Additional MS 14252 », *Medium Ævum*, 80, 2011, p. 325-335.

⁵⁴¹ Henri de Huntingdon, *Historia Anglorum*, éd. Thomas Arnold, Londres, Longman and Co., 1879, p. 5-16.

⁵⁴² Comparer Géraldine Veysseyre, « *Translator* » *Geoffroy de Monmouth...*, *op. cit.*, t. III, p. 59 et Paris, BNF fr. 74 f. 9r^a-9v^a.

⁵⁴³ Nous reprenons cet exemple de notre article, « Adapter le *Brut* à la fin du Moyen Âge », dans Hélène Tétrel

HRB
éd. Reeve-Wright p. 7-9

Croniques des Bretons
éd. « Translater » Geoffroy de
Monmouth..., *op. cit.*, t. III, p. 60-61.

Cronicques d'Engleterre
BNF fr. 74 f. 9v^b

Britannia, insularum optima, in occidentali oceano inter Galliam et Hiberniam sita, octingenta milia in longum, ducenta utero in latum continens, quicquid mortalium usui congruit indeficienti fertilitate ministrat.

[...]

Postremo quinque inhabitur populis, Normanis uidelicet atque Britannis, Saxonibus, Pictis, et Scotis; ex quibus Britones olim ante ceteros a mari usque ad mare insederunt donec ultione diuina propter ipsorum superbiam superueniente Pictis et Saxonibus cesserunt. Qualiter uero et unde applicuerunt restat nunc perarare ut in subsequentibus explicabitur.

Bretaigne doncques est une isle assise es parties d'occident tout es fins de la terre, la meilleure et toute la plus souveraine de toutes les isles du monde, situee entre Gaulle et Hibernie; laquelle contient en long VIII cens mille, et deux cens mille de large; en laquelle admenistre la terre a tout homme mortel tout quanqu'il lui peut estre necessaire pour sa vie continuer.

[...]

si a esté finalement ceste isle habitee¹ de cinq manieres de peuples, c'est assavoir des Bretons, des Normans, des Saxons, des Escos et des Pics; mais les Bretons furent ceulx qui premierement la possiderent d'une mer jusques a l'autre si que eulz eslevéz par longue prosperité sont encheuz au vice d'orgueil, par quoy la Puissance divine a permis yceulx ceder de leur terre et estre mis soubz les Saxons et Pics victeurs. Si reste a present veoir leur naissance et comment ilz apliquerent [2a] en Bretaigne ditte Albion pour les pierres blanches qui sur la mer de Bretaigne se demontrent; et aussi a declairer leurs fais et batailles, qu'ilz orent dés le commencement que Brutus fu leur duc jusques a Cadvadreth, filz du roy Cadvalle, qui regna en la Grant Bretaigne apréz l'Incarnation Nostre Seigneur VIII^c IIII^{xx} et VIII ans.

¹ Le texte du manuscrit BNF, fr. 2806 (dans lequel *si a esté finalement ceste isle* est omis) est ici corrigé par l'éditrice d'après le ms. BNF, fr. 16939.

Bretaigne doncques est une isle assise es parties d'occident es fins de la terre, la¹ meilleure et la plus souveraine de toutes les isles du monde, sci-tuee entre Gaulle et Hibernie, laquelle contient de long .viii^{cz}. milles, et deux cens mille de large, laquelle admenistre à tout homme mortel tout quancques il lui peult estre neccessaire pour sa vye continuer.

[...]

[10rb] Sy a esté ceste isle finalement habitee de cinq manieres de peuples, c'est à sçavoir des Bretons, des Northmans, des Saxons, des Escots et des Pictz, mais les Bretons furent ceulx qui premierement d'une mer jusques à l'autre dominerent, syque ceulz eslevez par longue prosperité² sont escheus au vice d'orgueil, par quoy la puissance divine a permis iceulx ceder de leurs terres et estre mis soubz les Saxons et Picz vaincqueurs³. Or rest à present veoir leurs naissances et comment ilz applicquerent en Bretaigne ditte Albion pour les pieres blanches qui sur la mer de Bretaigne se moustrent, et aussi à declairier leurs fais et batailles qu'ilz orent des le commencement que Bructus fut leur duc jusques au roy Caduvaldreth, filz du roy Caduwale, qui regna en la Grant Bretaigne après l'incarnation de Nostre Seigneur Jhesu Crist .viii^c. .iiii^{xx}. et .viii. ans.

¹ la *manque en P1, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C.*

² *propriété P1, P2, corr. d'après P3, P4, V, L, C.*

³ *vaincquers P1, corr. d'après P2, P3, P4, V, L, C.*

De par l'accumulation méthodique des sources, la compilation de Wavrin fait en quelque sorte office de réceptacle de la tradition historiographique anglaise diffusée dans les milieux de la noblesse bourguignonne anglophile : non seulement elle présente une avatar du prologue des géants bien plus développé que celui des *Bruts* en prose, mais elle y adjoint, par l'intermédiaire des *Croniques des Bretons*, l'une des rares adaptations en langue française du chapitre traitant des *proprietés de l'isle de la Grant Bretagne*.

Développement des origines troyennes

Le goût du Moyen Âge pour la matière antique est bien connu : en témoigne non seulement le nombre impressionnant de textes, tant en langue latine qu'en langue vernaculaire, mais aussi le développement non moins important de traductions, abrégés, réécritures de toutes sortes, ainsi que la grande quantité des manuscrits⁵⁴⁴.

Pour ce qui est de la tradition de langue latine, celle-ci trouve ses racines dans la production apocryphe de l'antiquité tardive dont les deux principaux représentants se présentent comme des traductions présumées de textes qui auraient été écrits par des contemporains de la guerre de Troie : il s'agit de l'*Excidium Troiæ* de Darès le Phrygien⁵⁴⁵ et des *Ephemeridos belli Troiani libri* de Dictys de Crète⁵⁴⁶. À ces deux textes remontant à l'antiquité tardive s'ajoute, à partir du XIII^e siècle, celui de Guido Delle Colonne⁵⁴⁷ dont la diffusion semble

⁵⁴⁴ Pour un aperçu de ces textes et de leur diffusion, voir Marc-René Jung, *La légende de Troie en France au Moyen Âge. Analyse des versions françaises et bibliographie raisonnée des manuscrits*, Bâle, Francke, 1996 et Jacques Monfrin, « Les translations vernaculaires de Virgile au Moyen Âge », *Publications de l'École française de Rome*, 80, 1985, p. 189-249. Pour un certain nombre de mises au point plus ponctuelles, on pourra également consulter *Conter de Troie et d'Alexandre*, éd. Laurence Harf-Lancner, Laurence Mathey-Maille et Michelle Szkilnik, Paris, Presse Sorbonne Nouvelle, 2006 ainsi que *Entre fiction et histoire : Troie et Rome au Moyen âge*, éd. Emmanuèle Baumgartner et Laurence Harf-Lancner, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 1997.

⁵⁴⁵ Darès le Phrygien était, d'après l'*Illiade*, un prêtre troyen d'Héphaïstos (V, 9-10.). Voir pour l'édition, Darès le Phrygien, *Excidium Troiæ*, éd. E. Bagby Atwood et Virgil K. Whitaker, Cambridge, Medieval Academy of America, 1944. Sur l'importance de ce texte et sa diffusion, voir Louis Faivre d'Arcier, *Histoire et géographie d'un mythe. La circulation des manuscrits du « De excidio Troiæ » de Darès le Phrygien (VIII^e-XV^e siècle)*, Paris, École nationale des Chartes, 2006.

⁵⁴⁶ Dictys de Crète aurait été un compagnon d'Idoménée lors du siège de Troie. Dictys de Crète, *Ephemeridos belli Troiani libri*, éd. Werner Eisenhut, Stuttgart, Teubner, 1994 (1^{ère} éd. 1973).

⁵⁴⁷ Guido Delle Colonne, *Historia Destructionis Troiæ*, éd. Nathaniel Edward Griffin, Cambridge, Medieval Academy of America, 1936.

avoir surpassée celle de ses prédécesseurs avec près de 240 manuscrits connus⁵⁴⁸.

La tradition vernaculaire prend quant à elle sa source dans l'essor du *roman* au XII^e siècle avec le triptyque composé du *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure, du *Roman de Thebes* et *Roman d'Eneas*⁵⁴⁹. Le XIII^e siècle voit ensuite le développement de l'imposante fresque composée de l'*Histoire ancienne jusqu'à César* et des *Faits des Romains*⁵⁵⁰.

Marc-René Jung a proposé de diviser l'*Histoire Ancienne* en onze sections⁵⁵¹ en fonction de la thématique traitée. La section V contient le récit de la destruction de Troie⁵⁵² tandis que la section VI narre le périple d'Énée depuis Troie jusqu'à son installation dans le Latium⁵⁵³. L'ordre des sections peut varier d'un manuscrit à l'autre et rares sont les témoins présentant la totalité des onze sections. Il faut ajouter que l'on connaît trois rédactions de l'*Histoire Ancienne* : la première, représentée entre autres par le ms. BNF fr. 20125, serait l'œuvre de Wauchier de Denain et aurait été réalisée pour le compte de Roger IV, châtelain de Lille, vers 1210⁵⁵⁴ ; la deuxième est datée du premier tiers du XIV^e siècle et proviendrait de la cour

⁵⁴⁸ Marc-René Jung, *La légende de Troie...*, *op. cit.*, p. 565.

⁵⁴⁹ Voir à ce sujet les différentes synthèses de Francine Mora-Lebrun, *L'Énéide médiévale et la chanson de geste*, Paris, Champion, 1994 ; *ead.*, *L'Énéide médiévale et la naissance du roman*, Paris, PUF, 1994. et *ead.*, *Mètre en romanz : Les romans d'antiquité du XII^e siècle et leur postérité (XIII^e-XIV^e siècle)*, Paris, Champion, 2008.

⁵⁵⁰ *Li Fet des Romains compilé ensemble de Saluste et de Suetoine et de Lucan, texte du XIII^e siècle*, éd. Louis-Fernand Flutre et K. Snyders de Vogel, Droz, Paris et Groningue, 1932. Voir également Catherine Croizy-Naquet, *Écrire l'histoire romaine au début du XIII^e siècle : L'Histoire ancienne jusqu'à César et les Faits des Romains*, Paris, Champion, 1999.

⁵⁵¹ Classement établi d'après le ms. BNF fr. 20125. Marc-René Jung, *La légende de Troie...*, *op. cit.*, p. 337-340.

⁵⁵² Il s'agit d'une traduction originale du texte de Darès le Phrygien. Cette section a été éditée par Marc-René Jung, *op. cit.*, p. 358-430.

⁵⁵³ Cette partie est une traduction assez libre de l'*Énéide*, accompagnée de certains commentaires de Servius. Voir Jacques Monfrin, « Les translations... », *op. cit.*, p. 207-208. Aucune édition critique de cette section n'existe à l'heure actuelle, mais Jacques Monfrin en a donné une analyse, *op. cit.*, p. 221-241.

⁵⁵⁴ Sur les onze sections, quatre sont toujours inédites : l'Eneas (VI), Rome I (VII), Rome II (X) et le début de la conquête de la Gaule par César (XI). Les autres ont toutes été éditées à partir du ms. BNF fr. 20125 : les 83 premiers folios traitent de la Genèse et ont été édités par Mary Coker Joslin, *The heard word : a moralized history : the Genesis section of the Histoire ancienne in a text from Saint-Jean d'Acre*, University of Mississippi, Romance Monographs, 1986. ; les sections II-III et IV (Assyrie, Thèbes, Minotaure, Amazones et Hercule, BNF fr. 20125 f. 83 à 123) ont été éditées par Marijke Visser-Van Terwisga, *Histoire ancienne jusqu'à César, Es-toires Rogier, Assyrie, Thèbes, le Minotaure, les Amazones, Hercule*, 2 tomes, Orléans, Paradigme, 1995-1999. ; la huitième section (Orient II, f. 199 à 220) a été éditée par Anne Rochebouet, Wauchier de Denain, *L'histoire ancienne jusqu'à César, ou Histoires pour Roger, châtelain de Lille. L'histoire de la Perse de Cyrus à Assuérus*,

angevine de Naples ; enfin, un dernier remaniement aurait été opéré au XV^e siècle⁵⁵⁵. Les différentes sections mentionnées plus haut sont communes aux trois rédactions. La seconde rédaction s'éloigne de la première sur deux points essentiellement : elle tend à supprimer tous les passages traitant de l'histoire sainte et, pour la cinquième section relatant la chute de Troie, elle substitue à la traduction de Darès le Phrygien la cinquième mise en prose du *Roman de Troie*. Cette mise en prose a été éditée par Anne Rochebouet⁵⁵⁶ à partir du ms. British Library Royal 20 D I⁵⁵⁷. On peut également la lire dans l'édition de Catherine Croizy-Naquet et Yorio Otaka à partir du ms. OUL 1 de la bibliothèque de l'université Otemae (ancien Philipps 23240)⁵⁵⁸.

En outre, la matière troyenne n'a pas seulement connu une diffusion sous forme d'œuvres autonomes. Elle a très tôt eut un rôle prépondérant dans l'écriture des différentes histoires nationales. En effet, comme le rappelle M.-F. Alamichel : *La légende de Troie permettait un commencement absolu, avant même la fondation de Rome, offrait une parenté prestigieuse à laquelle pouvait se rattacher tous les grands héros*⁵⁵⁹.

L'*Historia Regum Britannie* n'échappe pas à ce phénomène. En effet, après avoir dressé la *topographie* de l'île au §5, Geoffroy de Monmouth relate les aventures de Brutus, petit neveu

Turnhout, Brepols (Alexander redivivus, 8), 2015. ; enfin, la section IX portant sur Alexandre le Grand (f. 220 à 258) a été éditée par Catherine Gaullier-Bougassas, *Wauchier de Denain, L'histoire ancienne jusqu'à César, ou, Histoires pour Roger, châtelain de Lille. L'Histoire de la Macédoine et d'Alexandre le Grand*, Turnhout, Brepols (Alexander redivivus, 4), 2012.

⁵⁵⁵ Pour une mise au point sur ces trois rédactions, voir Anne Rochebouet, *D'une pel toute entiere sans nulle cousture : la cinquième mise en prose du "Roman de Troie" de Benoît de Sainte-Maure, édition critique et commentaire*, thèse de doctorat, Université Paris Sorbonne (Paris IV), 2009, p. 14-45.

⁵⁵⁶ Anne Rochebouet, *D'une pel toute entiere sans nulle cousture : la cinquième mise en prose du "Roman de Troie" de Benoît de Sainte-Maure, édition critique et commentaire*, thèse de doctorat, Université Paris Sorbonne (Paris IV), 2009.

⁵⁵⁷ Ce témoin contient la section de l'Énéas, f. 194r^a-212v^b)

⁵⁵⁸ *L'histoire ancienne jusqu'à César (deuxième rédaction)*, étude de la langue, glossaire et index nominum par Yorio Otaka – introduction et bibliographie par Catherine Croizy-Naquet, 2 vols., Orléans, Paradigme, 2016. Ce témoin s'achève sur la cinquième section, c'est-à-dire la cinquième mise en prose du *Roman de Troie*, et ne contient donc pas la partie traitant des pérégrinations d'Énée.

⁵⁵⁹ Marie-Françoise Alamichel, « Brutus et les Troyens : une histoire européenne », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 84/1, 2006, p. 77-106, p. 77. Sur ce sujet, voir également Jacques Poucet, « Le mythe de l'origine troyenne au Moyen âge et à la Renaissance : un exemple d'idéologie politique », *Folia Electronica Classica* (Louvain-la-Neuve) - Numéro 5 - janvier-juin 2003, <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/05/anthenor2.html>

d'Ascagne qui, après avoir accidentellement causé la mort de son père lors d'une partie de chasse, est contraint à l'exil. Ses pérégrinations le mèneront de la Grèce à la Gaule, pour s'achever en Angleterre qui sera baptisée *Bretagne* d'après son nom (§6-22 de l'*HRB*). L'un des traits les plus remarquables de ce *prologue troyen* est sans doute la position adoptée par l'auteur vis-à-vis de son modèle Virgilien. En effet, comme l'a montré Jean-Yves Tilliette⁵⁶⁰, par sa reprise parfois littérale de certains passages de l'*Énéide* et le remploi de canevas narratifs, l'auteur de l'*Historia Regum Britannie* adopte une position de rival vis-à-vis de l'*Énéide* qu'il entendrait dépasser.

Pour ce qui est des *Croniques des Bretons*, les chap. 2 à 8 (repris dans les chap. 2 à 8 du livre 2 des *Cronicques d'Engleterre*) traitent des aventures d'Énée et de la matière troyenne de manière bien plus développée que ne le faisait l'*Historia regum Britannie*. Pour cette partie du récit, l'auteur des *Croniques des Bretons* ne s'est pas contenté de traduire le récit de Geoffroy de Monmouth, mais l'a enrichi d'interpolations empruntées, d'une part, à l'*Historia Destructionis Troiæ* de Guido delle Colonne (chap. 2 des *Croniques des Bretons*) et, d'autre part, de résumés parfois lapidaires de l'*Histoire ancienne jusqu'à César* (chapitres 3 à 8 des *Croniques des Bretons*)⁵⁶¹.

Ce développement de la matière troyenne n'est pas un phénomène propre à l'auteur des *Croniques des Bretons*. Comme le rappelle G. Veysseyre, dans un certain nombre de copies, l'*Historia Regum Britannie* est précédée de l'*Historia destructionis Troiæ* de Guido delle Colonne ou du *De Excidio Troiæ* de Darès le Phrygien⁵⁶². À titre plus anecdotique, on peut également signaler le travail d'amplification de la matière troyenne réalisé dans la version imprimée du *Perceforest*⁵⁶³.

Le chapitre II abrège lourdement des passages de Guido Delle Colonne⁵⁶⁴. Le chap. III comprend un premier paragraphe qui résume l'expansion européenne des différentes lignées troyennes qui fuirent après la chute de la ville. Aucune source n'a pu être identifiée

⁵⁶⁰ Jean-Yves Tilliette « Invention du récit : La "Brutiade" de Geoffroy de Monmouth (*Historia regum Britannie*, §6-22) », *Cahiers de civilisation médiévale*, 39^e année, 1996, p. 217-233.

⁵⁶¹ Voir Géraldine Veysseyre, « *Translator* » *Geoffroy de Monmouth...*, *op. cit.*, t. V, p. 145-156 et p. 162-164.

⁵⁶² « *Translator* » *Geoffroy de Monmouth...*, *op. cit.*, t. V, p. 146, note 905.

⁵⁶³ Louis-Fernand Flutre, « Études sur le roman de *Perceforest*, deuxième article », *Romania*, t. 71, 1950, p. 374-392.

⁵⁶⁴ « *Translator* » *Geoffroy de Monmouth...*, *op. cit.*, t. V, p. 148-153.

à l'heure actuelle⁵⁶⁵. Nous donnons ici le début du second paragraphe, relatant le départ d'Énée, qui est quant à lui tiré de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*. Comme il s'agit du début de la sixième section, encore inédite comme on l'a vu précédemment, nous donnons le texte d'après le ms. BNF fr. 20125.

Histoire ancienne jusqu'à César
BNF fr. 20125 f. 148v^a

Croniques des Bretons
éd. « *Translator* » Geoffroy de
Monmouth..., *op. cit.*, t. III, p. 65-66.

Cronicques d'Engleterre
BNF fr. 74 f. 12v^a

Eneas vit bien qu'il encontre ne pooit estre, si fist apareillier et atoner les nés o ens Paris avoit esté en Gresse, .xxii. en i avoit par nombre. Quant eles furent bien rapareillees et garnies d'armeures et d'or et d'argent et de viandes, il fist ens entrer sa gent, son pere et son fill et l'autre maisnee, dont il i ot ensamble que veus que jouvenes sans les femes III mille et CCCC ou il i ot puis grande proece.

Eneas, qui estoit demouréz a Troye, se parti long temps après, et n'avoit que XXII nefz tant seulement, et c'estoient proprement les nefz que Paris avoit menees en Grece quant il ravi Helaine. Ledit Eneas avoit en sa compagnie son pere Anchisés et son filz Ascanius, lequel il avoit eu de sa femme Creüsa, fille du roy Priant, laquelle estoit morte de douleur pour la mort de ses parens et amis. Eneas fist entrer en ses dictes nefz toute sa compagnie, qui se montoit a III^M hommes sans les femmes et les enfans, et ala tant nagant par mer qu'il arriva au port de Cartaigne.

Eneas, qui estoit demourés à Troies, se parti loncq tempz après, et n'avoit en sa compagnie que .xxii. nefz tant seulement, et ce estoient proprement les nefz que Paris avoit menees en Grece quant il ravi Helaine. Ledit Eneas avoit en sa route son pere Anchises et son filz Ascanius qu'il avoit eu de sa femme Creusa, fille du roy Priant, laquelle estoit morte de doleur pour la mort de ses parens et amys. Eneas fist entrer en ses dictes nefz tous ses gens de sa compagnie qui estoient environ de quatre mille hommes, sans les femmes et les enfans, et ala tant nagant par mer qu'il arriva au port de Carthage.

Après avoir quitté les rivages de Troie, Énée et son équipage arrivent à Carthage où ils sont accueillis par la reine Didon (chap. IV). Les amours de Didon et Énée ayant la fin tragique que l'on connaît, les Troyens fuient la ville et arrivent sur l'île de Sicile où le père d'Énée meurt et où nombre de ses hommes choisissent de rester (chap. V). Les trois derniers chapitres relatent l'arrivée d'Énée en Italie, la guerre qu'il dut mener contre Turnus, son mariage avec Lavine et la fin de son règne (chap. VI-VIII).

⁵⁶⁵ « *Translator* » Geoffroy de *Monmouth...*, *op. cit.*, t. V, p. 153-154.

On constate que le texte de Wavrin suit fidèlement son modèle. On ne peut déceler ici aucune intervention de sa part sur la syntaxe, ni aucune tentative d'amplifier le texte des *Croniques des Bretons*. Il est possible que le compilateur bourguignon ait trouvé dans sa source de quoi satisfaire le goût de ses lecteurs pour la matière de Troie. En effet, la grande popularité des héros antiques à la cour de Bourgogne n'est plus à démontrer⁵⁶⁶. Jean de Wavrin ne semble pas faire exception, ce dernier possédait au moins trois manuscrits portant sur ce thème : Bruxelles, KBR 9650-9652, *Histoire de Thèbes* et *Histoire de Troie*, illustré par le Maître de Wavrin⁵⁶⁷ ; Bruxelles, KBR 10173-10174, *Romuleon* de Jean Miélot, illustré par le Maître du Champion des Dames⁵⁶⁸ et Paris, BNF fr. 12570, *L'Histoire de Jason* par Raoul Lefèvre, illustré par le Maître du Champion des Dames⁵⁶⁹.

L'histoire bretonne, entre compilation et traduction

Après ces quelques chapitres résumant la chute de Troie et les pérégrinations d'Énée, le compilateur des *Croniques des Bretons* revient à la matière que lui offre l'*Historia Regum Britannie* pour ne plus la quitter jusqu'à la fin de son ouvrage. Il faut ici noter que le texte de Geoffroy de Monmouth a pu être régulièrement complété par le *Roman de Brut* de Wace. La comparaison exhaustive effectuée par G. Veysseyre entre les trois textes montre cependant que la traduction l'*HRB* reste le noyau du travail du compilateur⁵⁷⁰. Nous reprenons ici la conclusion de son développement⁵⁷¹ :

⁵⁶⁶ Pour un inventaire des manuscrits portant sur la matière antique dans la bibliothèque de Philippe le Bon, voir Bernard Bousmanne, Tania Van Hemelryck et Céline Van Hoorebeeck (éds.), *La Librairie des ducs de Bourgogne. Manuscrits conservés à la Bibliothèque royale de Belgique. Volume V. Textes historiques*, Turnhout, Brepols, 2015 et M. Cheyns-Condé, « L'Épopée Troyenne dans la librairie ducale bourguignonne au XV^e siècle », *Publication du Centre européen d'études bourguignonnes (XIV^e-XVI^e s.)*, n°31, 1991, p. 37-65.

⁵⁶⁷ Il s'agit de la version en prose de l'histoire de la destruction de Thèbes telle qu'elle se trouve dans l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, suivie de la troisième traduction de l'*Historia destructionis Troiæ* de Guido delle Colonne, originellement composée pour servir de troisième livre au *Recueil des histoires de Troyes* de Raoul Lefèvre. Voir *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 130-132 et App. B X, XI, XII. Un autre manuscrit, réalisé quant à lui pour la famille de Lalaing, contient les mêmes textes et est conservé à Genève, Fondation Martin Bodmer, 160.

⁵⁶⁸ *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 195 et App. B XIV.

⁵⁶⁹ *History as Pastime...*, *op. cit.*, p. 132 et App. B XIII.

⁵⁷⁰ « *Translator* » *Geoffroy de Monmouth...*, *op. cit.*, t. V, p. 112-145.

⁵⁷¹ *op. cit.*, p. 143-144.

On constate que le compilateur s'inspire, pour plus de 63% des chapitres, de la seule *Historia Regum Britannie*, qui constitue donc sa source principale⁵⁷². Le récit est néanmoins complété par des emprunts nombreux et éparpillés au *Roman de Brut* de Wace qui, repris sans mélange dans plus de 10% des chapitres⁵⁷³, apparaît entrelacé à l'*Historia Regum Britannie* dans 7,5% des chapitres consacrés à la matière bretonne⁵⁷⁴. Quant à 11% des chapitres, ils demeurent difficiles à classer, soit qu'ils suivent leur source de trop loin pour qu'on puisse déterminer s'il s'agit de Geoffroy ou de Wace⁵⁷⁵, soit que leur contenu soit hétérogène⁵⁷⁶.

Le passage suivant est tiré de la toute fin de la *Brutiade* (§6-22 de l'*HRB*) qui occupe les chap. IX-XVI des *Croniques des Bretons* (repris dans les chap. IX-XVI des *Cronicques d'Engleterre*). La fin du chapitre XVI offre un bel exemple du travail du compilateur vis-à-vis de ses sources. Les trois segments sélectionnés se suivent dans le texte mais sont inspirés tantôt de l'*HRB*, tantôt du *Brut* de Wace, on voit également que l'auteur ne s'interdit pas quelques remarques de son cru : la première partie de l'extrait traite de la fondation de Londres par Brutus et sa femme, le deuxième rapporte la mort de Brutus et ses funérailles, le troisième, enfin, relate la division du royaume entre ses fils⁵⁷⁷.

<i>HRB</i> éd. Reeve-Wright §22-23 p. 31	<i>RB</i> Arnold v. 1251-1304	<i>Croniques des Bretons</i> BNF fr. 2806 f. 9r°c
Postquam igitur prædictus dux prædictam urbem condidit, dedicauit eam ciuibus iure uicturis deditque legem qua pacifice tractarentur. Regnabat tunc in Iudæa Heli sacerdos et archa testamenti capta erat a Philisteis. Regnabant etiam in Troia filii Hectoris, expulsis posteris Antenoris. Regnabat in Italia Siluius Æneas, Æneæ filius, auunculus Bruti, Latinorum tercius.	Quant Brutus out sa cité fete E de la gent grant masse atraite, Citedeins i mist e burgeis Si lur duna preceps e leis Ke pais e concorde tenissent Ne pur rien ne se mesfeïssent.	Moult ot grant joye Brutus et Ynogent sa femme, quant ilz apperceurent leur peuple si grandement en pou de temps multiplier <i>par</i> toute la terre, et grant feste fist atous ses amis quant il vit sa noble cité parfaite et grans oblations et sacrifices à ses dieux. Sa cité peupla grandement de nobles hommes citiens et bourgeois, et leur donna certaines instructions de loys pour eulz gouverner et leur commanda qu'ilz vesquissent en paix et concorde ensemble.

⁵⁷² Voir pour les exemples, *op. cit.*, p. 121-125.

⁵⁷³ *op. cit.*, p. 132-136.

⁵⁷⁴ *op. cit.*, p. 136-139.

⁵⁷⁵ *op. cit.*, p. 139-143.

⁵⁷⁶ Pour ce qui est de ce *contenu hétérogène*, l'éditrice a en effet relevé treize passages interpolés à partir d'autres sources, la plupart du temps difficiles à identifier. Pour leur édition, voir *op. cit.*, Annexe 3, p. 171-180.

⁵⁷⁷ Le passage des *Croniques des Bretons* est encore inédit. Toutefois, afin de ne pas rompre la cohérence avec les extraits donnés précédemment, nous l'avons transcrit en adoptant la même pratique éditoriale que celle utilisée par Géraldine Veyseyre.

Cognouerat autem Brutus Innogin uxorem suam et ex ea genuit tres inclitos filios, quibus erant nomina Locrinus, Albanactus, Kamber. Hii, postquam pater in .xx.iiii. anno aduentus sui ab hoc sæculo migravit, sepe-lierunt eum infra urbem quam condiderat et diuiserunt regnum Britanniae inter se et secesserunt unusquisque in loco suo.

Locrinus, qui primogenitus fuerat, possedit mediam partem insulae, quae postea de nomine suo appellata est Loegria; Kamber autem partem illam quae est ultra Sabrinum flumen, quae nunc Gualia uocatur, quae de nomine ipsius postmodum Kambria multo tempore dicta fuit, unde adhuc gens patriae lingua Britannica sese Kambro appellat; at Albanactus iunior possedit patriam quae lingua nostra his temporibus appellatur Scotia et nomen ei ex nomine suo Albania dedit. Illis deinde concordia pace diu regnantibus, applicuit Humbert rex Hunorum in Albaniam et commisso proelio cum Albanacto interfecit eum et gentem patriae ad Locrinum dif-fugere coegit.

Bretainne tint vint e quatre anz
E d'Innogent out treis emfanz :
Si trei filz furent Locrius
E Kamber e Albanactus.
Cil trei, qui emprés lui vesquirent,
En Trinovant l'ensevelirent,
La cité que il out fundee.
Pus unt la terer devisee
Par amur e par compaignie,
Si que chescuns out sa partie.

La dernière partie de l'extrait, assez brève chez Geoffroy de Monmouth et dans les *Croniques des Bretons*, est bien plus développée dans le *Brut* de Wace où elle occupe les v. 1267-1304. Nous ne l'avons pas transcrite pour ne pas allonger démesurément l'extrait.

Ne demoura gaires après que Brutus print une maladie dont il morut après ce qu'il ot tenue Bretagne .xxiiii. ans, si fut en sepulture, moult richement et honnourablement si comme a tel prince appartenoit, en Troye-Nove, sa cité, si comme ordonné l'avoit a sa femme Ynogent, à ses trois filz et a ses autres amis charnelz. **Et ce fut ou temps que Saül, qui fu le premier roy des Ebrieux, ou Juifs, morut.** Trois filz avoit Brutus d'Inogent sa femme quant il morut, li ainsnéz ot nom Lotrins, qui tint la moitié de Bretagne qui Longres de son nom est nommee. Li secons ot nom Camber, cilz tint la terre oultre le fleuve de Sabrine, et de son nom fut appelée Cambrie, maintenant a nom Gales. Le tiers ot nom Albanacus, cilz ot la terre d'Albanie qui pour lui ot ainsi nom, maintenant est a nom Escoce. En leur temps avint que ung roy qui Humbert avoit nom vint a grant ost par navire en Escoce et gasta tout le regne, et vainqui le roy Albanacus et occist et la plus grant partie des siens. Ceulz qui porent eschapper vindrent au roy Lotrin et lui noncerent ceste mescheance.

4- *Cronicques d'Engleterre*, BNF fr. 74 f.

Moult eurent joye Bructus et Inogent sa femme, quant ilz veirent leur peuple en peu de temps sy grandement croistre et multiplier par toute la terre, et festoia un jour grandement tous ses amys feaulx quant il vey sa noble cité parfaite et fist grans oblacions et sacrificez à ses dieux. Il peulpla grandement sa cité de nobles hommes cytoiens et bourgeois, ausquez il donna certaines instructions de loys pour eulx seloncg icellz vivre et gouverner en eulx doucement commandant qu'ilz vesquissent ensamble en paix et concorde.

Ne demoura gueres après ces choses achevees que Bructus prinst une maladie dont il morut aprez ce qu'il ot tenue Bretagne l'espace de .xxiiii. ans, sy fut mys en sepulture, moult richement, comme à tel prince appartenoit, en Troye-Nove, sa cyté, ainsy que ordonné l'avoit à sa femme Inogent, à ses trois filz et à ses aultres amys charnels. **Et ce fut au temps que Saül morut, qui fut le premier roy des Ebrieux.**

Trois filz avoit Bructus de sa femme Inogent quant il morut, l'aisné ot non Lotrin, lequel tint la moitié de Bretagne qui Logres de son nom est nommee. Le second ot non Camber, lequel tint la terre oultre le flueve de Sabrine qui de son non fut appelée Cambrie, et maintenant a à non Galles. Le tierch ot non Albanæus, lequel ot la terre d'Albanie qui fut ainsy appellée de son droit non, et maintenant est nommé (sic) Escoce. En leur temps advint que un roy qui Humbert avoit non vint atout grant ostz par mer en Escoche et gasta tout le royaume, sy occist le roy Albanæus avecques la plus grant partie des siens. Ceulx qui porent eschapper vindrent au roy Lotrin et lui noncherent ceste mescheance, dont il fut moult courouchiez.

Cet exemple montre que, même si, par endroits, le compilateur des *Croniques des Bretons* peut suivre de manière fidèle son modèle, il n'hésite pas non plus à faire œuvre nouvelle

en imprimant à son travail un rythme narratif davantage au goût de son temps (le début de l'extrait, qui ne figure ni dans l'*HRB* ni chez Wace, est à ce titre évocateur). Par ailleurs, l'extrait donné en exemple montre la grande facilité avec laquelle le compilateur peut glisser d'une source à l'autre :

- la première partie a plus d'affinités avec le *Brut*, à travers notamment la mention *Citedeins i mist e burgeis/Il peulpla grandement sa cité de nobles hommes cytoiens et bourgeois*. Toutefois, le compilateur n'hésite pas à ajouter quelques motifs comme la fête et les sacrifices aux dieux, absents de ses deux sources ;
- la deuxième partie suit d'assez loin l'*HRB* et le *Brut*, il est donc difficile de déterminer la source exacte du compilateur. Par ailleurs, le passage en gras fait partie des interpolations relevées par G. Veysseyre (n°3). Elle ne se trouve ni chez Geoffroy ni chez Wace ;
- la troisième partie procède nettement de l'*HRB*, le texte de Wace étant ici beaucoup plus développé.

Que dire à présent du rapport entretenu par les *Cronicques d'Engleterre* avec son modèle à partir des trois extraits relevés ? Le texte de Wavrin suit celui des *Cronicques des Bretons* de manière frappante. On note seulement la suppression des marques de flexion : *li ainsnéz* → *l'aisné* ; *cilz ot la terre d'Albanie* → *lequel ot la terre d'Albanye*... Il arrive aussi que l'auteur des *Cronicques d'Engleterre* intervienne sur l'ordre des mots : *et leur donna certaines instructions de loys pour eulx gouverner et leur commanda qu'ilz vesquissent en paix et concorde ensemble* → *il donna certaines instructions de loys pour eulx seloncg icellz vivre et gouverner en eulx doucement commandant qu'ilz vesquissent ensamble en paix et concorde*... Ce genre d'intervention rejoint celles que nous avons déjà pu relever sur les autres sources des *Cronicques d'Engleterre* (*Brut en Prose*, *Grande Chronique de Normandie* et prologue sur les géants) et montre que le compilateur n'hésite pas à retoucher son modèle sur le plan de la syntaxe ou du style.

Le ms. BNF fr. 5621 et les *Cronicques d'Engleterre*

L'utilisation des *Cronicques des Bretons* confirme la volonté de Wavrin de mettre systématiquement à contribution les documents les plus complets à sa disposition pour composer son histoire d'Angleterre. Le dernier point à aborder est celui du manuscrit (ou de la famille de manuscrits) auquel l'auteur a pu avoir accès. Géraldine Veysseyre a montré que les quatre manuscrits des *Cronicques des Bretons* se divisaient en 2 groupes : BNF fr. 2806 d'un

côté, BNF fr. 5621, fr. 16939 et Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, Regius Latinus 871 de l'autre⁵⁷⁸, et que le texte de Wavrin était à rattacher au second groupe⁵⁷⁹. Il est peut-être possible d'aller un peu plus loin dans la mesure où les *Cronicques d'Engleterre* semblent se rapprocher assez nettement du BNF fr. 5621 plutôt que du BNF fr. 16939 ou du Bib. Vat. 871. Nous avons effectué un premier sondage à partir de la seconde partie du chapitre I, en comparant notre manuscrit de base, le BNF fr. 74 (P1), aux témoins des *Cronicques des Bretons*⁵⁸⁰. L'extrait étudié est très bref et interdit de porter des conclusions pour la totalité de l'œuvre, la répartition des leçons semblent toutefois suffisamment cohérente pour donner un premier aperçu de la situation :

- fr. 2806 s'oppose deux fois à fr. 5621 ; fr. 16939 ; Bib. Vat. 871 et P1,
- fr. 2806 ; fr. 5621 et P1 s'opposent une fois à fr. 16939 et Bib. Vat. 871,
- fr. 16939 s'oppose trois fois à fr. 2806 ; fr. 5621 ; Bib. Vat. 871 et P1,
- Bib. Vat. 871 s'oppose quatre fois à fr. 2806 ; fr. 5621 ; fr. 16939 et P1.

Ce premier aperçu montre clairement que fr. 5621 est le seul témoin du second groupe à ne jamais présenter de leçon isolée. D'une part, il est le seul à suivre parfois la leçon de BNF fr. 2806, de l'autre, il rejoint systématiquement le reste de la tradition lorsque fr. 16939 ou Bib. Vat. 871 présentent une leçon isolée. Cette répartition indiquerait que ce témoin aurait une place un peu plus élevée que fr. 16939 ou Bib. Vat. 871 dans la tradition textuelle. Par ailleurs, fr. 5621 est le seul témoin à partager la totalité de ses leçons avec P1, y compris celle qu'il a en commun avec fr. 2806.

⁵⁷⁸ « *Translator* » *Geoffroy de Monmouth...*, *op. cit.*, t. III, p. 1-2.

⁵⁷⁹ G. Veysseyre, « Ouverture du Recueil des cronicques et anciennes istoires de la Grant Bretagne a present nomme (sic) Engleterre », dans *Translations médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen âge (XI^e-XV^e siècles). Étude et répertoire*, dir. Claudio Galderisi, vol. II : *Le Corpus « Transmédié » : répertoire*, Turnhout, Brepols, 2011, t. I, p. 462.

⁵⁸⁰ Après vérification, nous n'avons pas cru devoir ajouter les variantes de P4 et P2, qui sont ici sans intérêt.

BNF fr. 2806 seul

BNF fr. 2806	BNF fr. 5621	BNF fr. 74 (P1)	BNF fr. 16939	Bib. Vat. 871
par guerres et depopulations, par mortalitéz des inhabitants et coulons d'icelles	par guerres et depopulations des inhabitants et coulons d'icelles	id. fr. 5621	id. fr. 5621	id. fr. 5621
Et souloit ceste isle estre aournee [...]; habitee de cinq manieres de peuples...	Et souloit ceste isle estre aournee [...]; et a esté finablement celle isle habitee de cinq manieres de peuples...	Sy a esté ceste isle finablement...	id. fr. 5621	id. fr. 5621

BNF fr. 5621 et P1 avec BNF fr. 2806

BNF fr. 2806	BNF fr. 5621	BNF fr. 74 (P1)	BNF fr. 16939	Bib. Vat. 871
Les champs [...] par la nature de leur terre et atrempance de l'air sont plaines de copieuse fertilité	id. fr. 2806	id. fr. 2806	Les champs [...] par la nature de leur terre et atrempance de l'air sont plaines de copieuse fertilité	Les champs [...] par la nature de leur terre sont plaines de copieuse fertilité

BNF fr. 16939 seul

BNF fr. 2806	BNF fr. 5621	BNF fr. 74 (P1)	BNF fr. 16939	Bib. Vat. 871
Les champs arables, dignes de humaine cultiveure, a elle en grant habonance,	id. fr. 2806	id. fr. 2806	Et sont les champs arables de celle terre dignes de humaine cultiveure en grant habonance	id. fr. 2806
le cours des cleres fontaines [...], lesquelles decourans sans nul murmure ou tempeste	id. fr. 2806	id. fr. 2806	le cours des cleres fontaines [...], lesquelles sont decourans sans nul murmure ou tempeste	id. fr. 2806

et aussi en autres pe- tis fleuves [...] dont certainement elle est fructueuse	id. fr. 2806	id. fr. 2806	et aussi a elle autres petits fleuves [...] dont certainement elle est fructueuse	et aussi en autres pe- tis fleuves [...] dont pour certain elle est a merveille copieuse
---	--------------	--------------	--	---

Bib. Vat. 871 seul

BNF fr. 2806	BNF fr. 5621	BNF fr. 74 (P1)	BNF fr. 16939	Bib. Vat. 871
ains y a herbes	id. fr. 2806	id. fr. 2806	id. fr. 2806	ains y a opulente- ment herbes
affin de provoquer l'appetit es diverses delices des viandes	id. fr. 2806	id. fr. 2806	id. fr. 2806	affin de provoquer humain appetit...
en provoquant les pensees humaines	id. fr. 2806	id. fr. 2806	id. fr. 2806	en evoquant de esi- tacion amoureuse les pensees humaines
et aussi en autres pe- tis fleuves [...] dont certainement elle est fructueuse	id. fr. 2806	id. fr. 2806	et aussi a elle autres petits fleuves [...] dont certainement elle est fructueuse	et aussi en autres pe- tis fleuves [...] dont pour certain elle est a merveille copieuse

Ce premier sondage demanderait à être étendu à une plus grande portion du texte. Il semble tout de même pousser à une comparaison plus serrée avec le ms. BNF fr. 5621 qui présente de nombreux points communs avec le texte des *Cronicques d'Engleterre*.

On ne sait malheureusement pas pour qui a été copié le ms. BNF fr. 5621 dans la première moitié du XV^e siècle et l'on ne commence à suivre sa trace qu'à partir de son arrivée dans la bibliothèque de Colbert. L'on peut toutefois relever que ce manuscrit a été lu et annoté de manière suivie par un lecteur du XV^e siècle : il a souligné les proverbes, les mots difficiles et les passages concernant la Bourgogne⁵⁸¹.

⁵⁸¹ Pour une description plus complète de ces annotations, voir « *Translator* » *Geoffroy de Monmouth...*, *op. cit.*, t. III, p. 46-47.

Annexe 5

Les manuscrits du *Brut en Prose*

La liste suivante recense 44 manuscrits complets et 9 témoins ne contenant que des fragments, toutes versions du *Brut en Prose* confondus⁵⁸².

Premier état du texte : de Brutus à 1272

Oldest Version ou Common Version : 5 manuscrits⁵⁸³

A] Manuscrits complets

- Londres, BL Add. 35092 (ms. de base de l'édition de Julia Marvin)⁵⁸⁴,

⁵⁸² Pour une mise au point sur la tradition manuscrite du *Brut en Prose* en anglo-normand, voir *The Oldest Anglo-Norman Prose « Brut » Chronicle*, éd. Julia Marvin, Woodbridge, Boydell and Brewer, 2006, p. 47-51 et Julia Marvin, *The Construction of Vernacular History in the anglo-norman Prose Brut Chronicle*, York, University of York Medieval Press, 2017, p. 6-10 et particulièrement p. 7, note 20 et p. 8, note 21, nécessaires pour amender et compléter Ruth Dean, *Anglo-Norman Literature. A Guide to Texts and Manuscripts*, Londres, Anglo-Norman Text Society, 1999, n°25, 36-39, 41-42, 44-49. On pourra toujours consulter avec profit l'article de Diana Tyson, « Handlist of manuscripts containing the French prose Brut chronicle », *Scriptorium*, 48, 1994, p. 333-344. Toutefois, il faut tenir compte du fait que cette liste a été élaborée à partir d'une définition beaucoup plus large de *prose Brut chronicle* et prend donc en compte n'importe quel manuscrit contenant une histoire de l'Angleterre en langue française, ce qui inclut des rouleaux ou des abrégés qui n'ont rien à voir avec le texte dont il est ici question.

⁵⁸³ Il s'agit de la version éditée par Julia Marvin à partir des 5 manuscrits aujourd'hui connus.

⁵⁸⁴ Outre la description fournie par Julia Marvin dans l'introduction à son édition, on pourra consulter sur ce ms. Diana B. Tyson, « A study of medieval French Brut manuscripts in London collections », *L'Historia regum Britannie et les « Bruts » en Europe, Tome II : Production, circulation et réception (XII^e-XVI^e siècle)*, sous la direction d'Hélène Tétrel et de Géraldine Veyseyre, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 125-145. Il s'agit d'une description codicologique de 11 manuscrits contenant un « *Brut en prose* », c'est-à-dire une histoire de l'Angleterre et des souverains anglais jusqu'à l'époque contemporaine du compilateur : British Library Add. 35092; Royal 19 C IX, College of Arms, Arundel 31; Inner Temple Library, Petyt Coll. 511; Lambeth Palace Library, 504; Westminster Abbey Library, 25; le ms. British Library, Cotton Domitian A II contient un texte connu sous le nom de chronique de Battle Abbey; les 4 derniers mss contiennent des versions plus ou moins abrégées de *Bruts*, c'est pourquoi ils ne se retrouvent pas dans notre liste : BL, Cotton Caligula A III; BL, Cotton Nero D II; BL, Cotton Vespasian E IV; BL, Royal 20 C VI.

- Paris, BNF fr. 14640

B] Fragments ou manuscrits incomplets

- Oxford, Bodleian Library Douce 120 (ms. incomplet),
- Oxford, Bodleian Library Wood empt. 8 (8596) (ms. incomplet),
- Paris, BNF nouv. acq. fr. 4267 (fragment).

Deuxième état du texte : continuation jusqu'en 1333

Short Version : 32 manuscrits⁵⁸⁵

A] Fragments ou manuscrits incomplets

- Londres, BL Cotton Julius A I,
- Oxford, Corpus Christi College 293A,
- New Haven, Yale University Library, Beinecke 86 (conserve une dizaine de folios)

B] Manuscrits ne contenant pas le prologue sur les géants

- Cambridge, Corpus Christi College 98⁵⁸⁶,
- Cambridge, University Library Mm. I. 33,
- Londres, BL Add. 35113,
- Londres, BL Cotton Domitian A X (prologue probablement accidentellement manquant)⁵⁸⁷

C] Prologue en vers

- Cambridge, University Library Gg. I. 15,
- Cambridge, Trinity College 752 (R. 7. 14),
- Dublin, Trinity College Library 500 (olim E. 2. 33),
- Edinburgh, University Library, Laing 51 (Borland 181)⁵⁸⁸,
- Londres, BL Add. 18462b,

⁵⁸⁵ Nous indiquons également la présence ou non du prologue sur les géants.

⁵⁸⁶ Sur ce manuscrit, voir Diana Tyson, « The Adam and Eve Roll : Corpus Christi College Cambridge MS 98 », *Scriptorium*, 52-2, 1998, p. 301-316.

⁵⁸⁷ Voir, au sujet de l'omission du prologue dans ce manuscrit, *Des grantz geanz : An Anglo-Norman Poem*, éd. Georgine E. Brereton, Oxford, Blackwell, 1937, p. xi.

⁵⁸⁸ Mary Dominica Legge, et Georgina E. Brereton, « Three hitherto unlisted manuscripts of the French prose Brut chronicle », *Medium Ævum*, 7, 1938, p. 113-117. L'article comporte une description des mss Edinburgh, University Library, Laing 51, Londres, Westminster Abbey Library 25 et Paris, Arsenal 3346.

- Londres, BL Harley 6359,
- Londres, BL Cotton Cleopatra D VII,
- Londres, College of Arms Arundel 31⁵⁸⁹,
- Londres, Inner Temple Petyt 511. 19⁵⁹⁰,
- Londres, Lambeth Palace 504⁵⁹¹,
- Londres, Westminster Abbey Library 25⁵⁹²,
- Oxford, Bodleian Library Rawl. D. 329 (13117),
- Oxford, Bodleian Library Lyell 17,
- Oxford, e. Mus. 108 (Madan 3697),
- New Haven, Yale University Library, Beinecke 593 (ancien Phillipps 3338),

D] Adaptation continentale

- Paris, Arsenal 3346⁵⁹³,
- Paris, BNF fr. 12156 (le texte est celui de la Short version, mais avec un prologue en alexandrins qui, sauf erreur, ne se trouve nulle part ailleurs et est à ce jour inédit),

E] Texte jusqu'en 1332 (avec prologue en vers)⁵⁹⁴

- Cambridge, Trinity College 723 (R. 5. 32),
- Londres, BL Harley 200 (ms. de base de l'édition de Heather Pagan),
- Oxford, Bodleian Library Douce 128,

F] Continuation jusqu'en 1398 avec une version en prose du prologue⁵⁹⁵

- Oxford, Corpus Christi College 78.

⁵⁸⁹ Cf. Diana B. Tyson, « A study of medieval French Brut manuscripts... », *op. cit.*, p. 131-132.

⁵⁹⁰ Cf. Diana B. Tyson, « A study of medieval French Brut manuscripts... », *op. cit.*, p. 132-134.

⁵⁹¹ Cf. Diana B. Tyson, « A study of medieval French Brut manuscripts... », *op. cit.*, p. 134-136.

⁵⁹² Cf. Diana B. Tyson, « A study of medieval French Brut manuscripts... », *op. cit.*, p. 136-138.

⁵⁹³ Mary Dominica Legge, et Georgina E. Brereton, « Three hitherto unlisted manuscripts... », *op. cit.*, p. 114-117.

⁵⁹⁴ Il s'agit du groupe utilisé par Heather Pagan pour son édition.

⁵⁹⁵ La version du prologue donnée par ce manuscrit est unique. Il s'agit d'une traduction du prologue latin *De origine Gigantum*, qui est lui-même une adaptation de la version anglo-normande originale. Sur ce prologue, voir Hélène Bellon-Méguelle, « Une œuvre protéiforme, mises en prose et dérimage des *Grantz Geanz* », *Raconter en Prose (XIV^e-XVI^e siècle)*, sous la direction de Paola Cifarelli, Maria Colombo Timelli, Matteo Milani et Anne Schoysman, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 355-366.

G] Cas particuliers

a- Comptabilisés

- Cambridge, Jesus College 58 (Q G 10), donné pour un ms de la *Scalacronica*⁵⁹⁶,
- Exeter, Cathedral Library 3514⁵⁹⁷,
- New Haven, Yale University Library, Beinecke 405⁵⁹⁸,
- St Pétersbourg, Bibliothèque publique Saltykov fr. F. v. IV. 8⁵⁹⁹,

b- Non comptabilisés

- Cambridge, UL Dd. 10. 32⁶⁰⁰,
- Leeds, University Library, Brotherton Collection 29⁶⁰¹,
- Londres, British Library Cotton Tiberius A VI⁶⁰²

Long Version : 16 manuscrits**Groupe 1**⁶⁰³

a- Fragments ou manuscrits incomplets

- Cambridge, University Library Ee. 1. 20,
- Dublin, Trinity College 501,
- Londres, BL Royal. App. 85,

⁵⁹⁶ Andy King et Julia Marvin, « A warning to the incurious : M. R. James, the *Scalacronica* and the Anglo-Norman prose Brut chronicle », *The Medieval Chronicle*, V, 2008, p. 129-145.

⁵⁹⁷ Sur ce manuscrit, voir Julia Marvin, *The Construction of Vernacular history...*, *op. cit.*, p. 7-8, note 20.

⁵⁹⁸ Sur ce manuscrit, voir Brut Marvin, p. 48-49, note 179.

⁵⁹⁹ Sur ce manuscrit, voir Brut Marvin, p. 48-49, note 179.

⁶⁰⁰ Le texte de ce manuscrit a été édité par Heather Pagan et G. de Wilde, « The Anglo-Norman Prose Chronicle of Early British Kings or the Abbreviated Prose Brut », *The Medieval Chronicle*, X, 2015, p. 225-319 ; voir également Heather Pagan, « When is a Brut no longer a Brut? The example of Cambridge, University Library, Dd. 10. 32 », *L'Historia regum Britannie et les « Bruts » en Europe, Tome I : Traductions, adaptations, réappropriations (XII^e-XVI^e siècle)*, sous la direction d'Hélène Tétrel et de Géraldine Veyseyre, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 179-192.

⁶⁰¹ Manuscrit contenant l'*Anonimale Chronicle*, éd. Wendy R. Childs et John Taylor, Leeds, Yorkshire Archaeological Society, 1991.

⁶⁰² Sur le caractère composite du texte de ce ms., voir Brut Marvin, p. 57-58.

⁶⁰³ Contrairement aux subdivisions que nous avons introduites plus haut, la division en trois groupes a été établie par Friedrich Brie, *Geschichte und Quellen der mittlenglischen Prosachronik « The Brut of England »*, Marburg, Elwertsche Verlagsbuchhandlung, 1905, p. 26-31 et reprise par Lister Matheson, *The Prose « Brut » : the development of a Middle English chronicle*, Arizona, Tempe, 1998, p. 34-37.

b- Manuscrits complets

- Aberystwyth, National Library of Wales 5028C,
- Cambridge, University Library li. VI. 8,
- Londres, BL, Add. 18462a,
- Londres, BL, Royal 20 A III

Groupe 2⁶⁰⁴

a- Anglo-normand

- Lincoln's Inn Library 88,
- Cotton Cleopatra D III,
- Oxford, Bodleian Library Ashmole 1804,

b- Moyen français

- Londres, BL Royal 19 C IX,
- Paris, BNF fr. 12155,
- Paris, Bibliothèque Mazarine 1860,
- Paris, Bibliothèque Sainte Geneviève 935

Groupe 3 (continuation particulière du texte jusqu'en 1328)

- Londres, BL Add. 10622,
- Londres, BL Royal 20 A XVIII

⁶⁰⁴ Groupe le plus important pour l'étude de la chronique de Wavrin.

Bibliographie

1- Recueils bibliographiques

- BOSSUAT Robert, *Manuel bibliographique de la littérature française du Moyen Âge*, Melun, Librairie d'Argences, Bibliothèque Elzévirienne, Nouvelle série, Études et documents, 1951.
- , *Manuel bibliographique de la littérature française du Moyen Âge. Supplément (1949-1953), avec le concours de Jacques Monfrin*, Paris, Librairie d'Argences, Bibliothèque Elzévirienne, Nouvelle série, Études et documents, 1955.
- , *Manuel bibliographique de la littérature française du Moyen Âge. Second supplément (1955-1960)*, Paris, Librairie d'Argences, Bibliothèque Elzévirienne, Nouvelle série, Études et documents, 1961.
- DEAN Ruth, *Anglo-Norman Literature : A Guide to Texts and Manuscripts*, Londres, Anglo-Norman Text Society, 1999.
- FEVRET DE FONTETTE Charles-Marie, *Bibliothèque historique de la France*, 5 tomes, Paris, Jean-Thomas Herissant, 1768-1778. Réédition du travail de LELONG Jacques, *Bibliothèque historique de la France*, Paris, Gabriel Martin, 1719.
- HARDY Thomas, *Descriptive Catalogue of Materials relating to the History of Great Britain and Ireland*, 4 vols., Londres, Longman, Green, 1862-1871.
- International Medieval Bibliography*, Turnhout, Brepols, 1967 ->
- MONFRIN Jacques et VIELLIARD Françoise, *Manuel bibliographique de la littérature française du Moyen Âge de Robert Bossuat. Troisième supplément (1960-1980)*, 2 tomes, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1986-1991.
- KLAPP Otto, *Bibliographie d'histoire littéraire française - Bibliographie der französischen Literaturwissenschaft*, Frankfort-sur-le-Main, 1960 ->
- MOLINIER Auguste, *Les sources de l'histoire de France des origines aux guerres d'Italie (1494)*, 6 vols., Paris, Picard, 1901-1906.

RIGOLEY DE JUVIGNY Jean-Antoine, *Les bibliothèques françaises*, 6 tomes, Paris, Michel Lambert, 1772-1773. Édition combinant deux travaux bibliographiques plus anciens : LA CROIX DU MAINE François Grudé, *La bibliothèque du sieur de La Croix Du Maine*, Paris, 1584 et DUVERDIER Antoine, *La bibliothèque d'Antoine Duverdier*, Paris, 1585.

2- Textes

Éditions partielles des *Chroniques d'Angleterre*

JEAN DE WAVRIN, *Anchiennes cronicques d'Engleterre par Jehan de Wavrin seigneur du Forestel, choix de chapitres inédits*, éd. Émilie Dupont, 3 vols., Paris, Jules Renouard, Société de l'Histoire de France, 1858-1863.

—, *Recueil des cronicques et anchiennes istories de la Grant Bretagne a present nommé (sic) Engleterre par Jehan de Waurin, Seigneur du Forestel*, éd. William Hardy, 5 vols., Londres, Longman, Roberts and Green, 1864-1891.

Chroniques en latin

ABBON DE FLEURY, « Passio sancti Eadmundi Regis et Martyris », *Three Lives of English saints*, éd. Michael Winterbottom, Toronto, Pontifical Institute of Mediæval Studies, 1972, p. 67-87.

ÆLRED DE RIEVAULX, *The Life of Saint Edward, King and Confessor*, éd. et trad. Jerome Bertram, Londres, Saint Austin Press, 1999.

ASSER, *Histoire du roi Alfred*, trad. Alban Gautier, texte latin William Henry Stevenson, Paris, Les Belles Lettres, 2013.

—, *Alfred the Great : Asser's Life of King Alfred and Other Contemporary Sources*, trad. et notes Simon Keynes et Michael Lapidge, New York, Penguin Classics, 2004.

—, *Asser's Life of King Alfred, together with the Annals of Saint Neots erroneously ascribed to Asser*, William Henry Stevenson, Oxford, Clarendon Press, 1904.

BENOÎT DE PETERBOROUGH (PSEUDO), *Gesta Regis Henrici Secundi et Gesta Regis Ricardi*, éd. William Stubbs, 2 vols., Londres, Longman, Green, 1867.

Chronicles and Memorials of the reign of Richard I, éd. William Stubbs, 2 vols., Londres, Longman, Green, Longman, Roberts and Green, 1864-1865.

- Chronicles of the reigns of Edward I and Edward II*, éd. William Stubbs, 2 vols., Londres, Longman and Co., 1882-1883.
- Chronicles of the reigns of Stephen, Henry II and Richard I*, éd. Richard Howlett, 4 vols., Londres, Longman and Co., 1884-1889.
- Das itinerarium peregrinorum. Eine zeitgenössische englische Chronik zum dritten Kreuzzug in ursprünglicher Gestalt*, éd. Hans Eberhard Mayer, Stuttgart, Anton Hiersemann, 1962.
- De Origine Gigantum*, EVANS Ruth, « Gigantic Origins : an Annotated Translation of *De Origine Gigantum* », *Arthurian Literature*, XVI, 1998, p. 197-211.
- , CARLEY James et CRICK Julia, « Constructing Albion's Past : An Annotated Edition of *De Origine Gigantum* », *Arthurian Literature*, XIII, 1995, p. 41-114.
- DUDON DE SAINT QUENTIN, *De moribus et actis primorum Normanniæ ducum auctore Dudone Sancti Quintini decano*, éd. Jules Lair, Caen, Le Blanc-Hardel, 1865.
- EADMER, *Vita Sancti Anselmi (c. 1124)*, éd. et trad. Richard William Southern, Oxford, Oxford University Press, 1972 (1^{ère} éd. 1962).
- , *Historia novorum*, éd. Martin Rule, Londres, Longman, 1884.
- Encomium emmæ reginæ*, éd. Alistair Campbell, Londres, Royal Historical Society, 1949.
- Eulogium historiarum*, éd. Frank Scott Haydon, 3 vols., Londres, Longman, Green, Longman Roberts and Green, 1858-1863.
- GERVAIS DE CANTERBURY, *The Historical Works of Gervase of Canterbury*, dans *The chronicle of the reigns of Stephen, Henry II and Richard I*, éd. Stubbs, 2 vols., Londres, Longman and Co., 1879-1880.
- GIRAUD DE BARRI, *Giraldi Cambrensis Opera*, éd. John Sherren, 8 vols., Londres, Longman, Green, 1861-1891 (en part. *Liber de Principis Instructione*, vol. 8, 1891, p. 5-229).
- GUILLAUME DE JUMIÈGE, *The Gesta Normannorum ducum of William of Jumièges, Orderic Vitalis and Robert of Torigni*, éd. et trad. Elisabeth M. C. Van Houts, 2 vols, Oxford, Clarendon Press, 1992-1995.
- , *Gesta Normannorum ducum*, éd. Jean Marx, Paris, Picard, 1914.
- GUILLAUME DE MALMESBURY, *William of Malmesbury : Gesta Regum Anglorum (Deeds of the English Kings)*, Vol. II, Notes par Rodney Thomson, Oxford, Oxford University Press, 2007.
- , *William of Malmesbury : Gesta Regum Anglorum (Deeds of the English Kings)*, Vol I, éd. et trad. Roger Aubrey Baskerville Mynors, Oxford, Oxford University Press, 1998.

- , *Willelmi Malmesbiriensis monachi, De gestis regum Anglorum libri quinque*, éd. William Stubbs, 2 vols., Londres, Eyre and Spottiswoode, 1887-1889.
- , *Willelmi Malmesbiriensis monachi Gesta regum Anglorum*, éd. Thomas Hardy, 2 vols., Londres, Sumptibus Societatis, 1840.
- GUILLAUME DE NEUBOURG, *Historia Rerum Anglicarum*, dans *Chronicles of the reigns of Stephen, Henry II and Richard I*, éd. Richard Howlett, vols. 1 et 2, Londres, Longman and Co., 1884.
- GUILLAUME DE POITIERS, *William of Poitiers, Gesta Guillelmi*, éd. et trad. Ralph Henry Carless Davis et Marjorie Chibnall, Oxford and New York, Clarendon Press, 1998.
- , *Histoire de Guillaume le Conquérant*, éd. R. Foreville, Paris, Les Belles Lettres, 1952.
- GUILLAUME DE TYR, *Willelmi Tyrensis archiepiscopi chronicon*, éd. Robert Burchard Constantijn Huygens, 2 vols., Turnhout, Brepols, 1986.
- HENRY DE HUNTINGDON, *Historia Anglorum : The History of the English People*, éd. et trad. Diana Greenway, Oxford, Clarendon Press, 1996.
- , *Henrici archidiaconi Huntendunensis Historia Anglorum*, éd. Thomas Arnold, Londres, Longman, 1879.
- Itinerarium Peregrinorum et Gesta Regis Ricardi*, éd. William Stubbs, dans *Chronicles and Memorials of the reign of Richard I*, vol. 1, Londres, Longman, Green, Longman, Roberts and Green, 1864. La version du texte éditée par Stubbs a été traduite par Helen J. Nicholson, *The Chronicle of the Third Crusade : The Itinerarium Peregrinorum et Gesta Regis Ricardi*, Aldershot, Ashgate, 1997.
- JEAN DE WORCESTER, *The Chronicle of John of Worcester, vol. III : The Annals from 1067 to 1140*, éd. et trad. Patrick McGurk, Oxford, Clarendon Press, 1998.
- , *The Chronicle of John of Worcester, vol. II : The Annals from 450 to 1066*, éd. Reginald Darlington et Patrick McGurk, trad. Jennifer Bray et P. McGurk, Oxford, Clarendon Press, 1995 (vol. I encore non publié).
- , *Florentii Wigorniensis monachi chronicon ex chronicis*, éd. Benjamain Thorpe, 2 vols. Londres, Longman, 1848-1849.
- Lives of Edward the Confessor*, éd. Henry Richards Luard, Londres, Longman, Brown, Green, 1858.
- MATTHIEU DE WESTMINSTER (PSEUDO), *Flores Historiarum*, éd. Henry Richards Luard, 3 vols., Londres, Eyre and Spottiswoode, 1890.

- MATTHIEU PARIS, *Matthæi Parisiensis, monachi Sancti Albani, Chronica Majora*, éd. Henry Richards Luards, 7 vols., Londres, Longman and Co., 1872-1883.
- , *Grande Chronique de Matthieu Paris*, trad. Jean-Louis-Alphonse Huillard-Bréholles, 9 vols., Paris, Paulin, 1840-1844.
- Memorials of Saint Dunstan*, éd. William Stubbs, Londres, Longman and Co., 1874.
- ORDERIC VITAL, *The Ecclesiastical History of Orderic Vitalis*, éd. Marjorie Chibnall, 6 vol., Oxford, Clarendon Press, 1969-1980.
- , *Historiæ ecclesiasticæ*, éd. Auguste Le Prévost et Léopold Delisle, 5 tomes, Paris, Renouard, 1838-1855.
- RAOUL DE COGGESHALL, *Radulphi de Coggeshall Chronicon Anglicanum*, éd. Joseph Stevenson, Londres, Longman, 1875.
- RAOUL DE DICET, *Radulfi de Diceto decani Lundoniensis opera historica*, éd. William Stubbs, 2 vols., Londres, Longman, 1876.
- RICHARD DE DEVIZES, *The Chronicle of Richard de Devizes of the Time of King Richard the First*, éd. et trad. John T. Appleby, Londres et Édimbourg, Nelson, 1963.
- ROGER DE HOVEDEN, *Chronica*, éd. William Stubbs, 4 vols., Londres, Longman, Green, 1868-1871.
- ROGER DE WENDOVER, *Rogeri de Wendover Liber qui dicitur flores historiarum*, éd. Henry Hewlett, 3 vols., Londres, Longman and Trübner, 1886-1889.
- , *Rogeri de Wendover Chronica, sive flores historiarum*, éd. Henry Octavius Cox, Londres, Sumptibus Societatis, 5 vols., 1841-1844.
- SIGEBERT DE GEMBOUX, *Chronica Domini Sigeberti Gemblacensis monachi*, éd. L. C. Bethmann, *Monumenta Germaniæ Historica*, SS., 6, Hanovre, Impensis Bibliopolii Aulici Hahniani, 1844, p. 268-374.
- SIMÉON DE DURHAM, *Symeonis monachi opera omnia*, éd. Thomas Arnold, 2 vols., Londres, Longman, 1882-1885.
- The Life of King Edward who rests at Westminster*, éd. Frank Barlow, Oxford, Clarendon Press, 1992.
- THOMAS GRAY OF HETON, *Scalacronica, 1272-1363*, éd. et trad. Andy King, Woodbridge et Rochester, Boydell Press, 2005.
- , *Scalacronica*, éd. Joseph Stevenson, Edinburgh, Maitland Club, 1836.

Chroniques en langue vernaculaire

- AMBROISE, *L'Estoire de la guerre sainte*, éd. Catherine Croizy-Naquet, Paris, Champion, 2014.
- , *The History of the Holy War : Ambroise's Estoire de la Guerre Sainte*, éd. Marianne Ailes et Malcolm Barber, 2 vols., Woodbridge, Boydell, 2003.
- , *L'Estoire de la Guerre sainte*, éd. Gaston Paris, Paris, Imprimerie Nationale, 1897.
- ANONIMALE CHRONICLE, *The Anonimale Chronicle 1307 to 1334*, éd. Wendy Childs et John Taylor, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.
- , *The anonimale Chronicle 1333 to 1381*, éd. Vivian Hunter Galbraith, Manchester, Manchester University Press, 1927.
- BENOIT DE SAINTE-MAURE, *Chronique des ducs de Normandie par Benoit*, vol. IV, Notes par Sven Sandqvist, Uppsala, Almqvist och Wiksell, 1979.
- , *Chronique des ducs de Normandie par Benoit*, vol. III, Glossaire entièrement revu et complété par les soins de Östen Södergård, Uppsala, Almqvist och Wiksell, 1967.
- , *Chronique des ducs de Normandie par Benoit publiée d'après le manuscrit de Tours avec les variantes du manuscrit de Londres*, éd. Carin Fahlin, 2 vols., Uppsala, Almqvist och Wiksell, 1951-1954.
- , *Chronique des ducs de Normandie par Benoit*, éd. Francisque Michel, 3 vols., Paris, Imprimerie nationale, 1836-1844.
- BRUT ANGLO-NORMAND, *The Prose Brut to 1332*, éd. Heather Pagan, Manchester, Anglo-Norman Text Society, 2011.
- , *The Oldest Anglo-Norman Prose « Brut » Chronicle*, éd. Julia Marvin, Woodbridge, Boydell and Brewer, 2006.
- , *The Anglo-Norman « Prose Brut » : an Edition of British Library Ms. Cotton Cleopatra D.III*, éd. Marcia Maxwell, PhD, Michigan University, 2 vol., 1995.
- BRUT MOYEN ANGLAIS, *Le Brut moyen-anglais en prose*, éd. Marie-Françoise Alamichel, Turnhout, Brepols, 2016.
- , *The Brut or The Chronicles of England*, éd. Friedrich Brie, Londres, Kegan Paul, Part I, 1906 – Part II, 1908.
- CHRONIQUE ANGLO-SAXONNE, *The Anglo-Saxon Chronicle : A Collaborative Edition*, David Dumville et Simon Keynes (dir.), 9 vols. parus, Cambridge, Brewer, 1983-2004.
- , *Two of the Saxon Chronicles parallels*, éd. Charles Plummer, 2 vols., Oxford, Clarendon Press, 1892-1899.

- , *The Anglo-Saxon Chronicle*, éd. Benjamin Thorpe, 2 vols. Longman, Green, 1861.
- CHRONIQUES DE NORMANDIE, *Les Chroniques de Normandie*, éd. Francisque Michel, Rouen, Édouard Frère, 1939.
- , *Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre*, éd. Francisque Michel, Paris, Jules Renouard, 1940.
- Chroniques anglo-normandes. Recueil d'extraits et d'écrits relatifs à l'histoire de Normandie et d'Angleterre pendant les XI^e et XII^e siècles*, éd. Francisque Michel, 3 vols., Rouen, Frère, 1836-1840.
- CONTINUATION DE GUILLAUME DE TYR, *La continuation de Guillaume de Tyr (1184-1197)*, éd. Margaret Ruth Morgan, Paris, Geuthner, 1982.
- , *Guillaume de Tyr et ses continuateurs*, éd. Paulin Paris, 2 tomes, Paris, Firmin-Didot, 1879-1880.
- , *Chronique d'Ernoult et de Bernard le Trésorier*, éd. Louis de Mas Latrie, Paris, Renouard, 1871.
- , *Continuation de Guillaume de Tyr*, éd. A. Beugnot et A. Langlois, Paris, Imprimerie royale (Recueil des historiens des croisades. tome II, Historiens occidentaux), 1859.
- , *Historia rerum in partibus transmarinis gestarum - L'estoire de Eracles l'empereur et la conquête de la terre d'outre-mer*, éd. A. Beugnot et A. Langlois, 2 tomes, Paris, Imprimerie royale (Recueil des historiens des croisades. tome I, Historiens occidentaux), 1844.
- DENIS PIRAME, *La vie seint Edmund le rei by Denis Piramus*, éd. Delbert Wayne Russell et Kathryn Ann Smith, Oxford, Anglo-Norman Text Society, 2014.
- , *La vie seint Edmund le roi*, éd. Hilding Kjellman, Göteborg, 1935.
- , *La Vie Seint Edmund Le Rei : An Anglo-Norman Poem of the Twelfth Century*, éd. Florence Leftwich Ravenel, Philadelphia, Winston, 1906.
- DESCRIPTION OF BRITAIN, JOHNSON Lesley, « The Anglo-Norman *Description of Britain* : An Introduction », *Anglo-Norman Anniversary Essays*, éd. Ian Short, Anglo-Norman Text Society Occasional Publications Series, n°2, Londres, 1993, p 11-30.
- , BELL Alexander, « The Anglo-Norman *Description of Britain* : An Edition », *Anglo-Norman Anniversary Essays*, éd. Ian Short, Anglo-Norman Text Society Occasional Publications Series, n°2, Londres, 1993, p 31-47.
- DES GRANTZ GEANZ, TYSON Diana, « *Des grantz geanz* – a new text fragment », *Nottingham Medieval Studies*, 50, 2006, p. 115-128.

- , MARVIN Julia, « Albine and Isabelle : Regicidal Queens and the Historical Imagination of the Anglo-Norman *Prose Brut* Chronicle, with an Edition and Translation of the Prose Prologue to the Long Version of the Anglo-Norman *Prose Brut* », *Arthurian Literature*, XVIII, 2001, p. 143-191.
- , BRERETON Georgina, *Des Grantz Geanz, an Anglo-Norman poem*, Oxford, Blackwell, 1937.
- GEFFREI GAIMAR, *Estoire des Engleis : History of the English*, éd. et trad. par Ian Short, Oxford, Oxford University Press, 2009.
- , *L'Estoire des Engleis*, éd. Alexander Bell, Oxford, Anglo-Norman Text Society, 1960.
- , *Lestorie des Engles*, éd. Thomas Hardy, 2 vols., Londres, Eyre and Spottiswood, 1888-1889.
- , *The Anglo-Norman Metrical Chronicle of Geoffrey Gaimar*, éd. Thomas Wright, 2 vols., Londres, Black, 1850.
- GRANDE CHRONIQUE DE NORMANDIE, « Extrait de la *Chronique*, ou *Histoire manuscrite de Normandie* », *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, vol. 13, Paris, Desaint, 1786, p. 220-256.
- , « Extrait de la *Chronique*, ou *Histoire manuscrite de Normandie* », *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, vol. 11, Paris, F. Delatour, 1767, p. 320-343.
- La Passiun de seint Edmund*, éd. Judith Grant, Londres, Anglo-Norman Text Society, 1978.
- , éd. Albert Nabert, Greifswald, Adler, 1915.
- LE LIVRE DE REIS DE..., *Kritische Ausgabe der anglonormannischen Chroniken : Brutus li rei de Engleterre, le livre de reis de Engleterre*, éd. Christian Foltys, Berlin, Ernst-Reuter-Ges, 1962.
- , *Le livre de reis de Brittanie e le livre de reis de Engleterre*, éd. John Glover, Londres, Longmans, Green, and Dyer, 1865.
- PIERRE DE LANGTOFT, *Édition critique et commentée de Pierre de Langtoft. Le règne d'Édouard I^{er}*, éd. Jean-Claude Thiolier, Créteil, CELIMA, Université de Paris XII, 1989.
- , *The Chronicle of Pierre de Langtoft, in French Verse*, éd. Thomas Wright, 2 vols., Londres, Longman, Green Longman, and Roberts, 1866-1868.
- WACE, *Le roman de Brut*, éd. Ivor Arnold, 2 vols., Paris, Société des anciens textes français, 1938-1940.
- , *Le roman de Brut par Wace*, éd. Le Roux de Lincy, 2 vols., Rouen, Frère, 1836-1838.
- , *Roman de Rou*, éd. Anthony J. Holden, Paris, Société des anciens textes français, t. 1, 1970, t. 2, 1971, t. 3, 1973.

- , *Maistre Wace's Roman de Rou et des ducs de Normandie*, éd. Hugo Andresen, 2 vols., Heilbronn, Henninger, 1877-1879.
- , *Le roman de Rou et des ducs de Normandie*, éd. Frédéric Pluquet, 2 vols., Rouen, Frère, 1827.
- The Crusade and Death of Richard I*, éd. Ronald Carlyle Johnston, Oxford, Blackwell for the Anglo-Norman Text Society, 1961.

Autres textes consultés

- Blancandin et l'Orgueilleuse d'amours. Versioni in prosa del XV secolo*, éd. Rosa-Anna Greco, Alessandria, Dell'Orso, 2002.
- ENGUERRANT DE MONSTRELET, *La chronique d'Enguerran de Monstrelet, en deux livres, avec pièces justificatives, 1400-1444*, éd. L. Douët d'Arcq, 6 vols., Paris, Renouard, 1857-1862.
- GEORGES CHASTELLAIN, *Œuvres de Georges Chastellain*, éd. Joseph Kervyn de Lettenhove, 8 tomes, Bruxelles, Heussner, 1863-1866 (la *Chronique* occupe les t. I à V).
- Histoire de Gérard de Nevers*, éd. Matthieu Marchal, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2013.
- Histoire des seigneurs de Gavre*, éd. René Stuip, Paris, Champion, 1993.
- JACQUES DUCLERCQ, *Mémoires de J. Du Clerq sur le règne de Philippe le Bon, duc de Bourgogne*, éd. Frédéric de Reiffenberg, 4 vols., Bruxelles, Lacrosse, 1835-1836.
- JEAN D'OUTREMEUSE, *Ly myreur des histors. Fragment du second livre (années 794-826)*, éd. André Goosse, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1965.
- , *Le myreur des histors, chronique de Jean des Preis dit d'Outremeuse*, éd. Ad. Borgnet et Stanislas Bormans, 7 vols., Bruxelles, Hayez, 1864-1887.
- JEAN FROISSART, *Chroniques. Livre III. Le manuscrit Saint-Vincent de Besançon, Bibliothèque municipale, ms. 865*, éd. Peter F. Ainsworth avec une étude codicologique par Godfried Croenen, Genève, Droz, 2007.
- , *Chroniques. Livre III (du Voyage en Béarn à la campagne de Gascogne) et Livre IV (1389-1400)*, éd. Peter F. Ainsworth et Alberto Varvaro, Paris, Librairie générale française, 2004.
- , *Chroniques. Livre I (première partie, 1325-1350) et Livre II, rédaction du manuscrit de New York, Pierpont Morgan Library M. 804*, éd. Peter F. Ainsworth et George T. Diller, Paris, Librairie générale française, 2001.

- , *Chroniques. Livre I. Le manuscrit d'Amiens, Bibliothèque municipale n°486*, éd. George T. Diller, 5 vols., Genève, Droz, 1991-1998.
- , *Chroniques. Dernière rédaction du premier livre. Édition du manuscrit de Rome Reg. lat. 869*, éd. George T. Diller, Paris et Genève, Droz, 1972.
- , *Chroniques de Jean Froissart*, éd. Siméon Luce, Gaston Raynaud, Léon et Albert Mirot, 15 vols., Paris, Société de l'Histoire de France, 1869-1975.
- , *Œuvres complètes de Froissart. Chroniques*, éd. Joseph Kervyn de Lettenhove, 25 vols., Bruxelles, Victor Devaux, 1867-1877.
- JEAN LEFÈVRE DE SAINT REMY, *Chronique de Jean Lefèvre seigneur de St Rémy transcrite d'un ms. de Boulogne-sur-mer*, éd. François Morand 2 vols., Paris, Renouard, 1876-1881.
- JORDAN FANTOSME, *Jordan Fantosme's Chronicle*, éd. et trad. R. C. Johnson, Oxford, Clarendon Press, 1987.
- , *The Metrical Chronicle of Jordan Fantosme*, éd. Richard Howlett, *Chronicles of the Reigns of Stephen, Henry II and Richard I*, London, Longman etc. 1884-1889, 4 tomes (ici t. III, p. lx-lxvi et 201-377).
- , *Chronicle of the War Between the English and the Scots in 1173 and 1174. By Jordan Fantosme, Spiritual Chancellor of the Diocese of Winchester*, éd. Francisque Michel, Londres-Édimbourg, Nichols and Pickering-Laing and Forbes, 1840.
- Jehan d'Avennes. Romanzo del XV secolo*, éd. Anna Maria Finoli, Milano, Cisalpino, 1979.
- La fille du comte de Pontieu, conte en prose, versions du XIII^e et du XV^e siècles*, éd. Clovis Brunel, Paris, Société des anciens textes français, 1923.
- Le livre des amours du Chastellain de Coucy et de la Dame de Fayel*, éd. Aimé Petit et François Suard, Lille, Presses universitaires de Lille, 1994.
- Le roman de Gillion de Trazegnies*, éd. Stéphanie Vincent, Turnhout, Brepols, 2011.
- Le roman du comte d'Artois (XV^e siècle)*, éd. Jean-Charles Seigneuret, Genève, Droz, 1966.
- L'histoire de tres vaillans princez monseigneur Jehan d'Avennes*, éd. Danielle Quérueil, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 1997.
- Messire Gilles de Chin natif de Tournesis*, éd. Anne-Marie Liétard-Rouzé, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2010.
- MATHIEU D'ESCOUCHY, *Chronique de Mathieu d'Escouchy. Nouvelle édition revue sur les manuscrits et publiée avec des notes et des éclaircissements pour la Société de l'histoire de France par G. du Fresne de Beaucourt*, 3 vols., Paris, Renouard, 1863-1864.

- PHILIPPE MOUSKES, *Chronique rimée de Philippe Mouskes, évêque de Tournay au treizième siècle*, éd. Frédéric de Reiffenberg, 2 tomes, Bruxelles, Hayez, 1836-1838.
- Récits d'un ménestrel de Reims au treizième siècle*, éd. Natalis de Wailly, Paris, Renouard, 1876.
- Saladin. Suite et fin du deuxième cycle de la croisade*, éd. Larry S. Crist, Genève-Paris, Droz-Minard, 1972.

3- Histoire et prosopographie

Ouvrages généraux

- DE GUIBOURS Pierre (dit père Anselme de Sainte-Marie), *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France*, 9 vols., Paris, La compagnie des libraires associés, 3^e éd., 1726-1733 (1^{er} éd. 1674 en 2 volumes, 2^e éd. 1712).
- DE LA ROQUE Louis, *Armorial de la noblesse de Languedoc*, 2 vols., Montpellier, Félix Seguin, 1860.
- GAY Victor, *Glossaire archéologique du Moyen Âge et de la Renaissance*, 2 vols., Paris, Librairie de la Société Bibliographique-Auguste Picard, 1887-1928.
- Lexikon des Mittelalters*, 9 vols., Munich et Zurich, Artemis Winkler Verlag, 1977-1998.
- MILLS David, *A Dictionary of British Place-Names*, Oxford, Oxford University Press, 2011 (1^{ère} éd. 1991).
- EKWALL Eilert, *The Concise Oxford Dictionary of English Place Names*, Oxford, Oxford University Press, 4^e éd., 1960 (1^{ère} éd. 1936).
- WATTS Victor, *The Cambridge Dictionary of English Place-Names*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007 (1^{ère} éd. 2004).

XIV^e-XVI^e siècles

- BALOUP Daniel et SÁNCHEZ Martínez (dir.), *Partir en croisade à la fin du Moyen Âge, Financement et logistique*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 2015.
- BLOCKMANS Wim et PREVENIER Walter, traduit par Lizabeth Fackelmans, éd. Edward Peters, *The Promised Lands : The Low Countries Under Burgundian Rule, 1369-1530*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1999.

- BORN Robert, *Les Lalaing : une grande "mesnie" hennuyère, de l'aventure d'Outrée au siècle des gueux (1096–1600)*, Bruxelles, Éditeurs d'art associés, 1986.
- , *Les Croÿ : Une grande lignée hennuyère d'hommes de guerre, de diplomates, de conseillers secrets, dans les coulisses du pouvoir, sous les ducs de Bourgogne et la Maison d'Autriche (1390-1612)*, Bruxelles, Éditeurs d'art associés, 1981.
- BOURASSIN Emmanuel, *Philippe le Bon*, Paris, Tallandier, 1983.
- BOUCQUEY Denis, « Enguerran de Monstrelet, historien trop longtemps oublié », *Publications du Centre européen d'études bourguignonnes*, 31, 1991, p. 113-125.
- BRASSART Félix, *Une vieille généalogie de la maison de Wavrin*, Douai, L. Crépin, 1877.
- CAUCHIES Jean-Marie, *À la cour de Bourgogne. Le duc, son entourage, son train*, Turnhout, Brepols, 1998.
- CHAGNY André, *La famille la Baume-Montrevel, des origines à 1436*, Montrevel-en-Bresse, 2006 (ouvrage manuscrit retranscrit et mis en forme par Les Amis du Sougey en Bresse).
- COCKSHAW Pierre et VAN DEN BERGEN-PANTENS Christiane (éd.), *L'ordre de la Toison d'or de Philippe le Bon à Philippe le Beau, 1430–1505 : idéal ou reflet d'une société ?*, Turnhout-Bruxelles, Brepols-Bibliothèque royale de Belgique, 1996.
- DACIER Joseph, « Mémoire sur la vie et les *Chroniques* d'Enguerrand de Monstrelet », *Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie royale des inscriptions et belles lettres*, n°43, 1786, p. 535-562.
- DESSEIN Édouard, *Un grand maire de la Renaissance, Jehan Roussat, Maire de Langres, 1543-1607*, Paris, Librairie Georges Courville, 1940.
- FAVIER Jean (dir.), *XIV^e-XV^e siècles : crises et genèses*, Paris, PUF, 1996.
- FEUCHÈRE Pierre, « La noblesse du Nord de la France », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n°6/3, 1951, p. 306-318.
- GUENÉE Bernard, *L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles : Les États*, Paris, PUF, 1998 (1^{ère} éd. 1971).
- HEERS Jacques, *L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles : Aspects économiques et sociaux*, Paris, PUF, 1994 (1^{ère} éd. 1963).
- LECAT Jean-Philippe, *Quand flamboyait la Toison d'or*, Paris, Fayard, 1982.
- NEJEDLÝ Martin et SVÁTEK Jaroslav (dir.), *La Noblesse et la Croisade à la fin du Moyen Âge, France, Bourgogne, Bohême*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 2015.
- , *Histoires et mémoires des croisades à la fin du Moyen Âge*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 2015.

- PAVIOT JACQUES (dir.), *Les projets de croisade, Géostratégie et diplomatie européenne du XIV^e au XVII^e siècle*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 2014.
- , « L'idée de croisade à la fin du Moyen Âge », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 2009, 153/2, p. 865-875.
- , « Noblesse et croisade à la fin du Moyen Âge », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 13, 2006, p. 69-84.
- , *Les ducs de Bourgogne, la croisade et l'Orient (fin XIV^e siècle-XV^e siècle)*, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 2003.
- PREVENIER Walter, *Le prince et le peuple : Images de la société du temps des ducs de Bourgogne 1384-1530*, Anvers, Fonds Mercator, 1998.
- ROGER Paul, *Noblesse et chevalerie du comté de Flandre, d'Artois et de Picardie*, Amiens, Duval et Herment, 1843.
- SAMARAN Charles, *La maison d'Armagnac au XV^e siècle*, Paris, Alphonse Picard, 1908.
- SCHNERB BERTRAND, *L'État bourguignon*, Paris, Perrin, 2005.
- , *Armagnacs et Bourguignons*, Paris, Perrin, 2009.
- , *Jean sans Peur : Le prince meurtrier*, Paris, Payot, 2005.
- SPITZBARTH Anne-Brigitte, *Ambassades et ambassadeurs de Philippe le Bon, troisième duc Valois de Bourgogne (1419-1467)*, Turnhout, Brepols, 2013.
- , « Le choix des ambassadeurs bourguignons sous Philippe le Bon, troisième duc Valois de Bourgogne (1419-1467) : la stratégie de la spécialisation, entre savoir-être et savoir-faire », *Études de Lettres*, n°3, 2013, p. 37-60.
- VAUGHAN Richard, *Charles the Bold : The Last Valois Duke of Burgundy*, Woodbridge, The Boydell Press, 2003 (1^{ère} éd. 1973).
- , *Philip The Good. The apogee of Burgundy*, Woodbridge, The Boydell Press, 2003 (1^{ère} éd. 1970).
- , *John the fearless : The Growth of Burgundian Power*, Woodbridge, The Boydell Press, 2003 (1^{ère} éd. 1966).

VIII^e-XIII^e siècles

- AURELL Martin, *L'Empire des Plantagenêts, 1154-1224*, Paris, Perrin, 2003.
- BALDWIN John, *Philippe Auguste et son gouvernement. Les fondations du pouvoir royal en France au Moyen Âge*, Paris, Fayard, 1991.

- BARTLETT Robert, *England under the Norman and Angevin Kings 1075-1225*, Oxford, Clarendon Press, 2000.
- BARTLETT Wayne, *Richard the Lionheart : The Crusader King of England*, Stroud, Amberley Publishing, 2018.
- BARLOW Frank, *The feudal kingdom of England*, Londres, Routledge, 2014 (1^{ère} éd. 1955).
- , *The Godwins : The Rise and Fall of a Noble Dynasty*, Londres, Routledge, 2002.
- , *William Rufus*, New Haven, Yale University Press, 2000 (1^{ère} éd. 1983).
- , *Edward the Confessor*, Oxford, Oxford University Press, 1997 (1^{ère} éd. 1970).
- BATES David, *William the Conqueror*, New Haven, Yale University Press, 2016.
- BOLTON Timothy, *The empire of Cnut the Great*, Leiden, Brill, 2009.
- BOURNAZEL Eric, *Louis VI le Gros*, Paris, Fayard, 2007.
- BRADBURY Jim, *Stephen and Matilda : The Civil War of 1139-53*, Stroud, The History Press, 2005.
- CHIBNALL Marjorie, *The Empress Matilda : Queen Consort, Queen Mother and Lady of the English*, Oxford, Wiley-Blackwell, 1993.
- CLANCHY Michael, *England and its rulers 1066-1307*, fourth edition, Oxford, Wiley Blackwell, 2014.
- COLLARD Franck, *Crusaders and Crusading in the Twelfth Century*, Aldershot, Ashgate, 2009.
- COURCH David, *The Normans, The History of a Dynasty*, Londres, Hambledon Continuum, 2007.
- DAFTARY Fahrad, *Les Ismaéliens. Histoire et traditions d'une communauté musulmane*, Paris, Fayard, 2003.
- DALES Douglas, *Dunstan : Saint and Statesman*, Cambridge, Lutterworth Press, 1998.
- DAVIS Henry William Carless, *England under the Normans and Angevins*, Londres, Methuen, 1949 (13^e éd.).
- DEMURGER Alain, *Les Templiers - Une chevalerie chrétienne au Moyen Âge*, Paris, Seuil, 2014 (1^{ère} éd. 2005).
- , *Moines et guerriers. Les ordres religieux-militaires au Moyen Âge*, Paris, Seuil, 2010.
- DOWNHAM Clare, *Viking kings of Britain and Ireland*, Edinburgh, Dunedin Academic Press, 2007.
- EDDÉ Anne-Marie, *Saladin*, Paris, Flammarion, 2016.

- EVERARD Judith, *Brittany and Angevins 1158-1203*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.
- FAVIER Jean, *Les Plantagenêts : Origines et destin d'un empire, XI^e-XIV^e siècles*, Paris, Tallandier, 2015 (1^{ère} éd. 2004).
- FELL Christine, *Edward, King and Martyr*, Leeds, University of Leeds School of English, 1971.
- FISHER Douglas John Vivian, *The Anglo-Saxon Age c.400-1042*, Londres, Routledge, 2014.
- FLICHE Augustin, *Le règne de Philippe I^{er}, roi de France (1060-1108)*, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1912.
- FLORI Jean, *Philippe Auguste : La naissance de l'Etat monarchique*, Paris, Tallandier, 2007.
- , *Aliénor d'Aquitaine, la reine insoumise*, Paris, Payot, 2004
- , *La Guerre sainte, la formation de l'idée de croisade dans l'Occident chrétien*, Paris, Aubier, 2001
- , *Richard Cœur de Lion. Le roi chevalier*, Paris, Payot, 1999.
- FOOT Sarah, *Æthelstan : the first king of England*, New Haven, Yale University Press, 2011.
- FREEMAN Edward, *The reign of William Rufus*, 2 vols., Oxford, Clarendon Press, 1882.
- , *The History of the Normand Conquest*, 6 vols., Oxford, Clarendon Press, 1867-1879.
- GILLINGHAM John, *Richard I*, Londres-New Haven, Yale University Press, 2002. (1^{ère} éd. 1999).
- , *The Angevin Empire*, Londres, Oxford University Press, 2001 (1^{ère} éd. 1984).
- GOBRY Ivan, *Louis VI : Père de Louis VII*, Paris, Pygmalion, 2007.
- GOLDINGS Brian, *Conquest and Colonisation. The Normans in Britain*, New York, St Martin's Press, 1994.
- GONDOIN Stéphane William, *Emma de Normandie, Reine au temps des Vikings*, Cahors, La Louve Éditions, 2011.
- GREEN Judith, *Henry I : King of England and Duke of Normandy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.
- GRINNELL-MILNE Duncan, *The killing of William Rufus*, Newton Abbot, David and Charles, 1968.
- GROUSSET René, *Histoire des Croisades*, 3 vols., Paris, Perrin, 2006 (1^{ère} éd. 1926).
- GUENTHER DISCENZA Nicole, *A Companion to Alfred the Great*, Brill, Brill Academic Publishers, 2014.
- HIGHAM Nicholas John, *Edward the Elder : 899-924*, Londres, Routledge, 2001.
- HOLLISTER Charles Warren, *Henry I*, New Haven, Yale University Press, 2003.

- , « War and Diplomacy in the Anglo-Norman World : the reign of Henry I », *Anglo-Norman Studies*, 6, 1984, p. 72-88.
- , « The Strange Death of William Rufus », *Speculum*, Vol. 48, n°4, 1973, p. 637-653.
- HOSLER John, *The Siege of Acre, 1189-1191 : Saladin, Richard the Lionheart, and the Battle That Decided the Third Crusade*, New Haven, Yale University Press, 2018.
- HOWARD Ian, *Harthacnut : The Last Danish King of England*, Stroud, The History Press, 2008.
- , *Harold II : a Throne-Worthy King*, Woodbridge, The Boydell Press, 2005.
- , *Swein Forkbeard's Invasions and the Danish Conquest of England, 991-1017*, Woodbridge, The Boydell Press, 2003.
- KING Edmund, *King Stephen*, New Haven, Yale University Press, 2010.
- KRAPPE Alexander, « The legend of the death of William Rufus in the *Historia Ecclesiastica* of Ordericus Vitalis », *Neophilologus*, n°12/1, 1926, p. 46-48.
- LANDON Lionel, *The itinerary of King Richard I, with studies on certain matters of interest connected with his reign*, Londres, Printed for the Pipe Roll Society, 1935.
- LAWSON Michael Kenneth, *Cnut – England's Viking King*, Stroud, The History Press, 2011 (1^{ère} éd. 1993).
- LEWIS Bernard, *Les Assassins. Terrorisme et politique dans l'Islam médiéval*, Paris, Berger-Levréau, 1982.
- MASON Emma et BRINK SHOEMAKER Robert, *The House of Godwine : The History of a Dynasty*, Londres, Continuum, 2004.
- MASON Emma, *King Rufus, The life and murder of William II*, Stroud, The History Press, 2005.
- , *William II Rufus, the Red King*, Stroud, Tempus, 2005.
- MINOIS Georges, *Richard Cœur de Lion*, Paris, Perrin, 2017.
- MORRIS Marc, *The Norman Conquest, the battle of Hastings and the fall of anglo-saxon England*, New York, Pegasus Books, 2013.
- MORTIMER Richard, *Edward the Confessor : The Man and the Legend*, Woodbridge, The Boydell Press, 2009.
- MUSSET Lucien, « Aux origines d'une classe dirigeante : les Tosny, grands barons normands du X^e au XIII^e siècle », *Sonderdruck aus Francia Forschungen zur westeuropäischen Geschichte*, t. 5, 1978, p. 45-80.
- NORGATE Kate, *England under the Angevin Kings*, 2 vols., Londres, Macmillan, 1887.
- O'BRIEN Harriet, *Queen Emma and the Vikings*, Londres, Bloomsbury, 2005.

- PARKER Francis, « The Forest Laws and the Death of William Rufus », *The English Historical Review*, Vol. 27, n°105, 1912, p. 26-38.
- PLANCHÉ James, *The Conqueror and his companions*, 2 vols., Londres, Tinsley Brothers, 1874.
- RESTON James Jr, *Warriors of God : Richard The Lionheart and Saladin in the Third Crusade*, New-York, Ashgate, Brookfield, 2001
- REX Peter, *Harold II : The Doomed Saxon King*, Stroud, Tempus, 2005.
- RICHARD Jean, *Histoire des croisades*, Paris, Fayard, 1996.
- , *L'esprit des croisades*, Paris, Cerf, 1969.
- RIDYARD Susan, *The royal saints of Anglo-Saxon England*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.
- RUMBLE Alexander, *The Reign of Cnut : King of England, Denmark and Norway. Studies in the early history of Britain*, Londres, Leicester, 1994.
- SASSIER Yves, *Louis VII*, Paris, Fayard, 1991.
- SCRAGG Donald, *Edgar, King of the English 959-975*, Woodbridge, The Boydell Press, 2008.
- SIVERY Gérard, *Philippe Auguste*, Paris, Perrin, 2003.
- STAFFORD Pauline, *Queen Emma and Queen Edith, Queenship and Women's Power in Eleventh-Century England*, Oxford, The Boydell Press, 2001.
- WALKER Ian, *Harold the Last Anglo-Saxon King*, Gloucestershire, Wrens Park, 2000.
- WARREN Wilfred Lewis, *Henry II*, New Haven, Yale University Press, 2000 (1^{ère} éd. 1977).
- , « The death of William Rufus », *History Today*, n°9/1, 1959, p. 22-29.
- WILLIAMS Ann, *Æthelred the Unready : The Ill-Counselled King*, Londres, Continuum, 2003.
- WOOD Charles, art. traduit par Marie-Hélène Bradley, « La mort et les funérailles d'Henri II », *Cahiers de civilisation médiévale*, 37, 1994, p. 119-123.
- YORKE Barbara, *Kings and Kingdoms of Early Anglo-Saxon England*, Londres, Routledge, 1990.

4- Littérature et historiographie

Ouvrages généraux

- ANHEIM Étienne, CHASTANG Pierre, MORA-LEBRUN Francine, ROCHEBOUET Anne (éd.), *L'Écriture de l'histoire au Moyen Âge - Contraintes génériques, contraintes documentaires*, Paris, Classiques Garnier, 2015.
- BEER Jeanette, *Narrative conventions of truth in the midde ages*, Genève, Droz, 1968.
- CHAZAN Mireille et DAHAN Gilbert (dir.), *La méthode critique au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2006.
- CHAZAN Mireille, *Études d'historiographie médiévale*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire, 2008.
- Chroniques nationales et chroniques universelles*, Actes du colloque d'Amiens (16-17 janvier 1988) publiés par Danielle Buschinger, Kümmerle Verlag, Göppingen, 1990.
- CLARK Elisabeth, *History, Theory, Text : Historians and the Linguistic Turn*, Cambridge, Harvard University Press, 2004.
- COURROUX Pierre, *L'Écriture de l'histoire dans les chroniques françaises (XII^e-XV^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2016.
- , « Hériter du passé, inventer le passé chez Jean d'Outremeuse et Philippe Mousket », *Des nains ou des géants. Emprunter et créer au Moyen Âge*, Claude Andrault-Schmitt, Edina Bozoky et Stephen Morrison (dir.), Turnhout, Brepols, 2015, p. 149-166.
- , « “Si com jou truis el livre escrit” : les références externes dans la *Chronique rimée* de Philippe Mousket », *L'écriture de l'histoire au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècle)*, Étienne Anheim, Pierre Chastang, Francine Mora-Lebrun (dir.), Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 161-174.
- DELIYANNIS Deborah (dir.), *Historiography in the Middle Ages*, Leiden-Boston, Brill, 2003.
- FRAPPIER Jean, « Réflexions sur les rapports des chansons de geste et de l'histoire », *Zeitschrift für Romanische Philologie*, 73, 1957, p. 1-19.
- GUENÉE Bernard, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier-Flammarion, 2011. (1^{ère} éd. 1980).
- , « Ego, je. L'affirmation de soi par les historiens français (XIV^e-XV^e siècles) », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 149/2, 2005, p. 597-611.

- , « L'histoire entre l'éloquence et la science. Quelques remarques sur le prologue de Guillaume de Malmesbury à ses *Gesta Regum Anglorum* », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 126^e année, n°2, 1982, p. 357-370.
- , « Histoires, annales, chroniques. Essai sur les genres historiques au Moyen Âge », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 28/4, 1973, p. 997-1016.
- GRANSDEN Antonia, *Historical writing in England, t. II, c. 1307 to the Early Sixteenth Century*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1982.
- , *Historical writing in England c. 550 to c. 1307*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1974.
- , *Legends, Tradition and History in Medieval England*, Londres, The Hambledon Press, 1992.
- GUMBRECHT Hans Ulrich, LINK-HEER Ursula, SPANGENBERG Peter-Michael (dir.), *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters : La littérature historiographique des origines à 1500*, vol. 11, Heidelberg, Winter, 1993.
- HAMESSE Jacqueline (éd.), *Les prologues médiévaux. Actes du colloque international organisé par l'Academia Belgica et l'École Française de Rome (Rome, 26-28 mars 1998)*, Turnhout, Brepols, 2000.
- HASENOHR Geneviève et ZINK Michel (dir.), *Dictionnaire des Lettres françaises - Le Moyen Âge, édition entièrement revue et mise à jour*, Paris, Fayard, 1992.
- KEMPSHALL Matthew, *Rhetoric and the writing of history*, Manchester, Manchester University Press, 2011.
- La Chronique et l'Histoire au Moyen Âge*, textes réunis par Daniel Poirion, Paris, Presses de Paris Sorbonne, 1984.
- LACROIX Benoît, *L'historien au Moyen Âge*, Montréal-Paris, Vrin, 1971.
- Le Nord de la France entre épopée et chronique*, Études réunies par Emmanuelle Poulain-Gautret, Jean-Pierre Martin, Jean-Pierre Arrignon et Stéphane Curveiller, Arras, Artois Presses Université, 2005.
- LUCKEN Christopher et SÉGUY Mireille, « L'invention de l'Histoire », *Médiévales*, 38, 2000, p. 5-16.
- MATTER Hans, *Englische Gründungssagen von Geoffrey of Monmouth bis zur Renaissance*, Heidelberg, Carl Winter's Universitätsbuchhandlung, 1922.
- RANKE Kurt, continué par BREDNICH Rolph Wilhlem (dir.), *Enzyklopädie des Märchens. Handwörterbuch zur historischen vergleichenden Erzählforschung*, 15 vols., Berlin, De Gruyter, 1977-2015.

- SPENCE John, *Reimagining History in Anglo-Norman Prose Chronicles*, York, York Medieval Press, 2013.
- SPIEGEL Gabrielle, *Practicing History : New Directions in Historical Writing after the Linguistic Turn*, Londres, Routledge, 2005.
- , *The Past as Text : The theory and practice of Medieval Historiography*, Baltimore and London, John Hopkins University Press, 1997.
- , *Romancing the Past : The Rise of Vernacular Prose Historiography in Thirteenth-century France*, Berkeley, University of California Press, 1993.
- , « History, Historicism, and the Social Logic of the Text in the Middle Ages », *Speculum*, 65/1, 1990, p. 59-86.
- TÉTREL Hélène et VEYSSEYRE Géraldine, *L'Historia regum Britannie et les "Bruts" en Europe. Tome II : Production, circulation et réception (XII^e-XVI^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2018.
- , *Tome I : Traductions, adaptations, réappropriations (XII^e-XVI^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2015.
- UTHER Hans-Jörg, *The Types of International Folktales : A Classification and Bibliography Based on the System of Antti Aarne and Stith Thompson*, 3 vols., Helsinki, Academia Scientiarum Fennica, 2011 (1^{ère} éd. 2004).
- VON RICHTOFEN Erich, *Studien zur romanischen Heldensage des Mittelalters*, Halle, Niemeyer, 1944.

XIV^e-XV^e siècles

- AINSWORTH Peter, « Conscience littéraire de l'histoire au Moyen Âge », *Histoire de la France littéraire : naissances, renaissances (Moyen Âge-XVI^e siècle)*, Michel Zink et Frank Lestringant (dir.), Paris, PUF, 2006, p. 349-419.
- , *Jean Froissart and the fabric of History, Truth, Myth, and fiction in the Chroniques*, Oxford, Clarendon Press, 1990.
- , « Style direct et peinture des personnages chez Froissart », *Romania*, 93, 1972, p. 498-522.
- ALBERT Sophie et DESCHELLETTE Émilie, « Multiplier les Seuils, montages et compilations », *Raconter en prose, XIV^e-XVI^e siècle*, éd. Maria Colombo Timelli, Paola Cifarelli, Matteo Milani, Anne Schoysman, Paris, Garnier, 2017, p. 325-337.

- BALAU Sylvain, « Comment Jean d'Outremeuse écrit l'histoire », *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, 72, 1902, p. 227-259.
- BELLON-MÉGUELLE Hélène « Une œuvre protéiforme : mises en prose et dérimage des *Grantz Geanz* », *Raconter en prose, XIV^e-XVI^e siècle*, éd. Maria Colombo Timelli, Paola Cifarelli, Matteo Milani, Anne Schoysman, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 355-366.
- BOUILLOT Carine, « L'influence des chansons de geste sur l'art de conter de David Aubert dans les *Croniques et conquestes de Charlemagne* », *Le Nord de la France, entre épopée et chronique*, textes réunis par Emmanuelle Poulain-Gautret, Jean-Pierre Martin, Jean-Pierre Arrignon et Stéphane Curveiller, Arras, Artois Presses Université, 2005, p. 107-123.
- BOUSMAR Eric, « Les emprunts de Jacques du Clercq à Jean Chartier. Note sur l'historiographie franco-bourguignonne au 15^e siècle », *Serta Devota in memoriam Guillelmi Lourdaux, Pars posterioré : cultura medievalis*, éd. Werner Verbeke, Marcel Haverals, Rafaël de Keyser, Jean Goossen, Louvain, Leuven University Press, 1995, p. 115-148.
- BRIE Friedrich, *Geschichte und Quellen der mittlenglischen Prosachronik The Brut of England oder The Chronicles of England*, Marbourg, Elwertsche Verlagsbuchhandlung, 1905.
- COLOMBO TIMELLI Maria, « Les prologues des mises en prose », *Rencontres du vers et de la prose : conscience théorique et mise en page*, éd. Catherine Croizy-Naquet et Michelle Szkilnik, Turnhout, Brepols, 2015, p. 35-48.
- , « Pour une "défense et illustration" des titres de chapitres : analyse d'un corpus de romans mis en prose au XV^e siècle », *Du roman courtois au roman baroque*, actes du colloque tenu à l'Université de Versailles- Saint-Quentin-en-Yvelines (2-5 juillet 2002), publiés sous la direction de Emmanuel Bury et de Francine Mora, Paris, Les Belles Lettres, 2004, p. 209-232.
- COLOMBO TIMELLI Maria, CIFARELLI Paola, MILANI Matteo et SCHOYSMAN Anne (dir.), *Raconter en Prose, XIV^e-XVI^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2017.
- COLOMBO TIMELLI Maria, FERRARI Barbara, SCHOYSMAN Anne et SUARD François (dir.), *Nouveau Répertoire de mises en prose (XIV^e-XVI^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2014.
- COLOMBO TIMELLI Maria, FERRARI Barbara et SCHOYSMAN Anne (dir.), *Pour un nouveau répertoire des mises en prose. Roman, chanson de geste, autres genres*, Paris, Classiques Garnier, 2014.
- , *Mettre en prose aux XIV^e-XVI^e siècles*, Turnhout, Brepols, 2010.

- DE CRÉCY Marie-Claude (dir.), *Jean Wauquelin, De Mons à la cour de Bourgogne*, Turnhout, Brepols, 2006.
- DELGLOS Jean-Claude, *Le témoignage de Georges Chastellain, historiographe de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire*, Genève, Droz, 1980.
- DESJARDINS Robert Byron Joseph, *Writing and Imagining the Crusade in Fifteenth-Century Burgundy : The Case of the Expedition Narrative in Jean de Wavrin's Anciennes Chroniques d'Angleterre*, PhD, University of Edmonton, Alberta, 2010.
- DEVAUX Jean, « L'identité bourguignonne et l'écriture de l'histoire », *Le Moyen Age*, 112, 3-4, 2006, p. 467-476.
- DE WOLF Anouk « Art et technique du portrait dans les *Croniques et Conquestes de Charlemagne* de David Aubert », *Recherches sur la littérature du XV^e siècle, Actes du VI^e colloque sur le Moyen Français, vol. III*, Milan, vita e Pensiero, 1991, p. 87-100.
- DOUDET, Estelle, *Poétique de George Chastelain (1415-1475). Un cristal mucié en un coffre*, Paris, Champion, 2005.
- DOUTREPONT Georges, *Les mises en prose des épopées et des romans chevaleresques du XIV^e au XVI^e siècle*, Bruxelles, Palais des académies, 1939.
- , *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne : Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon, Charles le Téméraire*, Paris, Honoré Champion, 1909.
- Écrire l'histoire à la fin du Moyen Âge, éd. Jean Dufournet et Liliane Dulac, *Revue des langues romanes*, 97, 1993.
- Écritures de l'Histoire : XIV^e-XVI^e siècle, *Actes du Colloque du Centre Montaigne, Bordeaux, 19-21 septembre 2002*, éd. Danièle Bohler, Catherine Magnien-Simonin, Genève, Droz, 2005.
- GROSJEAN Alexandre, *Toison d'or et sa plume, la Chronique de Jean Lefèvre de Saint-Rémy (1408-1436)*, Turnhout, Brepols, 2017.
- GUYEN-CROQUEZ Valérie, *Tradition et originalité dans les Croniques et Conquestes de Charlemagne de David Aubert*, Paris, Champion, 2015.
- JODOGNE Pierre, « La Rhétorique dans l'historiographie bourguignonne », *Culture et pouvoir au temps de l'humanisme et de la Renaissance. Actes du congrès Marguerite de Savoie, Annecy-Chambéry, 29 avril-4 mai 1974*, éd. Louis Terreaux, Genève-Paris, Slatkine-Champion, 1978, p. 51-69.
- KURTH Godefroid, *Étude critique sur Jean d'Outremeuse*, Bruxelles, Hayez, 1910.

- LABORY Gillette et GAUCHIER Élisabeth, « Quelques réflexions sur le temps dans la *Grande Chronique de Normandie* », *Dire et penser le temps au Moyen Âge*, Études recueillies par Emmanuèle Baumgartner et Laurence Harf-Lancner, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2005, p. 61-74.
- LABORY Gillette, « Les manuscrits de la *Grande Chronique de Normandie* du XIV^e et du XV^e siècle », *Revue d'histoire des textes*, 27, 1997, p. 191-222 – 28, 1999, p. 183-233 – 29, 2000, p. 245-294.
- LACAZE Yvon, « Le rôle des traditions dans la genèse d'un sentiment national au XV^e siècle. La Bourgogne de Philippe Le Bon », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1971, t. 129, livraison 2, p. 303-385.
- L'art du récit à la cour de Bourgogne, l'activité de Jean de Wavrin et de son atelier. Actes du colloque int. organisé par l'Univ. du Littoral à Dunkerque les 24 et 25 octobre 2013*, éd. Jean Devaux et Matthieu Marchal, Paris, Champion, 2018.
- LEGGE Mary Dominica et BRERETON Georgina, « Three hitherto unlisted manuscripts of the French prose *Brut* chronicle », *Medium Ævum*, 7, 1938, p. 113-117.
- LEMAIRE Jacques, *Les visions de la vie de cour dans la littérature française de la fin du Moyen Âge*, Paris-Bruxelles, Klincksieck-Académie royale de langue et de littérature française, 1994.
- , « La conception de l'histoire chez les chroniqueurs bourguignons d'après les prologues de leurs œuvres », *Histoire et littérature au Moyen Âge, actes du colloque du Centre d'études médiévales de l'université de Picardie, Amiens, 20-24 mars 1985*, éd. Danielle Buschinger, Göppingen, Kümmerle Verlag, 1991, p. 235-250.
- Les manuscrits de David Aubert, Actes du Colloque organisé à Paris, 1993*, textes réunis par Danielle Quérueil, Paris, Presses Université Paris-Sorbonne, 1999.
- LEWIS Peter, « Note on the fifteenth-century *Grande Chronique de Normandie* », *Nottingham Medieval Studies*, 46, 2002, p. 185-198.
- MACCOLL Alan, « Rhetoric, narrative and the conception of history in the french prose *Brut* », *Medium Ævum*, 77/1, 2009, p. 35-57.
- MARCHANDISSE Alain, « Jean de Wavrin, un chroniqueur entre Bourgogne et Angleterre, et ses homologues bourguignons face à la guerre des Deux Roses », *Le Moyen Âge*, 112, 3-4, 2006, p. 507-527.

- MARVIN Julia, *The Construction of Vernacular History in the Prose Brut Tradition*, Londres, Boydell and Brewer, 2017.
- , « Latinity and Vernacularity in the Tradition of Geoffrey of Monmouth : Text, Apparatus and Readership », *The Medieval Chronicle*, 8, 2013, p. 1-42.
- , « John and Henry III in the Anglo-Norman Prose *Brut* », *Thirteenth Century England*, 14, 2013, p. 169-182.
- , « The English *Brut* tradition », *A Companion to Arthurian Literature*, éd. Helen Fulton, Oxford, Wiley-Blackwell, 2009, p. 221-234.
- , « The vitality of Anglo-Norman in late-medieval England : the case of the Prose *Brut* Chronicle », *Language and Culture in Medieval Britain : The French of England, c. 1100-c. 1500*, éd. Jocelyn Wogan-Browne *et al.*, York, York Medieval Press, 2009, p. 303-319.
- , « Narrative, Lineage, and Succession in the Anglo-Norman Prose *Brut* Chronicle », *Broken Lines : Genealogical Literature in Medieval Britain and France*, éd. Raluca Radulescu et Edward Donald Kennedy, Turnhout, Brepols, 2008, p. 205-220.
- , « Sources and analogues of the Anglo-Norman Prose *Brut* Chronicle : new findings », *Trivium*, 36, 2006, p. 1-31.
- , « Arthur Authorized : Prophecies of the Prose *Brut* Chronicle », *Arthurian Literature*, XXII, 2005, p. 84-99.
- , « Havelok in the Prose *Brut* Tradition », *Studies in Philologie*, 104, n°3, 2005, p. 280-306.
- , « Anglo-Norman Narrative as History or Fable : Judging by Appearances », *The Medieval Chronicle*, 3, 2004, p. 116-134.
- MATHESON Lister, *The Prose Brut : the Development of a Middle English Chronicle*, Arizona, Tempe, 1998.
- MEYER Paul, « De quelques chroniques anglo-normandes qui ont porté le nom de *Brut* », *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 4, 1878, p. 104-145.
- MICHEL Louis, *Les légendes épiques carolingiennes dans l'œuvre de Jean d'Outremeuse*, Bruxelles, Vaillant-Carmanne, 1935.
- MORSE Ruth, « Historical Fiction in Fifteenth-century Burgundy », *The Modern Language Review*, 75/1, 1980, p. 48-64.
- PEROUSE Gabriel, *Georges Chastellain, étude sur l'histoire politique et littéraire du XV^e siècle*, Bruxelles, Hayez, 1910.

- QUÉRUEL Danielle, « Jean d'Avesnes : histoire ou légende d'un seigneur du Hainaut », *Richesses médiévales du Nord et du Hainaut*, études réunies par Jean-Charles Herbin, Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes, 2002, p. 199-216.
- , « Des mises en prose aux romans de chevalerie dans les collections bourguignonnes », *Rhétorique et mise en Prose au XV^e siècle, Actes du VI^e colloque sur le Moyen Français, vol. II*, Milan, vita e Pensiero, 1991, p. 173-193.
- SMALL Graeme George, *Chastelain and the Shaping of Valois Burgundy*, Suffolk, University of London Press, 1997.
- STENGER Jean, « Sur trois chroniqueurs. Notes sur les rapports entre la continuation anonyme de Monstrelet, les *Mémoires* de Jacques Du Clercq et les *Chroniques d'Angleterre* de Jean de Wavrin », *Annales de Bourgogne*, t. 18, 1946, p. 122-130.
- STRAUB Richard, « L'activité littéraire de David Aubert », *Le moyen français : philologie et linguistique, Approches du texte et du discours. Actes du VIII^e Colloque international sur le moyen français. Nancy, 5-6-7 septembre 1994*, éd. Bernard Combettes et Simone Monsonégo, Paris, Didier Érudition, 1997, p. 143-150.
- , *David Aubert, escrivain et clerc*, Amsterdam, Rodopi, 1995.
- STUIP René, « Entre mise en prose et texte original. Le cas de l'*Histoire des Seigneurs de Gavre* », *Rhétorique et mise en Prose au XV^e siècle, Actes du VI^e colloque sur le Moyen Français, vol. II*, Milan, vita e Pensiero, 1991, p. 211-228.
- SUARD François, « Le Chastelain de Coucy : du vers à la prose », *Richesses médiévales du Nord et du Hainaut*, études réunies par Jean-Charles Herbin, Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes, 2002, p. 25-36.
- TAYLOR John, *English Historical Literature in the Fourteenth Century*, Oxford, Clarendon Press, 1987.
- THIRY Claude, « Jean d'Outremeuse entre épopée et chronique : quelques histoires liégeoises », *Le Nord de la France entre épopée et chronique*, Études réunies par Emmanuelle Poulain-Gautret, Jean-Pierre Martin, Jean-Pierre Arrignon et Stéphane Curveiller, Arras, Artois Presses Université, 2005, p. 17-32.
- TYSON Diana, « Handlist of manuscripts containing the French prose *Brut* chronicle », *Scriptorium*, 48, 1994, p. 333-344.
- VISSER-FUCHS Livia, *History as Pastime : Jean de Wavrin and his Collection of Chronicles of England*, Donington, Shaun Tyas, 2018.

- , *Warwick and Wavrin : two case studies on the literary background and propaganda of Anglo-Burgundian relations in the Yorkist period*, PhD, Londres, 2002.
- , « Pour recreer les esperitz », *Identiteit en status ten tijde van de Bourgondische hertogen, internationaal Colloquium, Mechelen 15 September 2001*, Koninklijke Kring voor Oudheidkunde, Letteren en Kunst van Mechelen, tome 105, volume 2, 2001, p. 59-80.
- , « Jean de Wavrin and the foundation of Britain », *Current research in Dutch and Belgian Universities and Polytechnics on Old English, Middle English and linguistics. Papers read at the Seventeenth and Eighteenth Research Symposium held in Utrecht in December 1995 and 1996*, éd. Erik Kooper, Utrecht, Utrecht University Press, 1997, p 91-105.

XII^e-XIII^e siècles

- ANDRESEN Hugo, « Ueber die von Benoît in seiner normannischen Chronik benutzten Quellen, insbesondere über sein Verhältnis zu Dudo, Wilhelm von Jumièges und Wace », *Romanische Forschungen*, 1, 1883, p. 327-412 – 2, 1886, p. 477-538.
- ARCHER Thomas Andrew, *The Crusade of Richard I, 1189-1192*, New-York and London, G. P. Putnam's sons, 1889.
- ASHE Laura, *Fiction and history in England, 1066-1200*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.
- ASHFORD Josette, « État présent des recherches sur Gormont et Isembart », *Olifant*, 10/4, 1984, p. 189-209.
- AURELL Martin, « Geoffrey of Monmouth's *History of the Kings of Britain* and the Twelfth-Century Renaissance », *Haskins Society Journal : Studies in Medieval History*, vol. 18, 2006, p. 1-18.
- BAUDUIN Pierre et LUCAS-AVENEL Marie-Agnès, *L'Historiographie médiévale normande et ses sources antiques (X^e-XII^e siècle)*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2014.
- BAUMGARTNER Emmanuèle, « Du roman à l'histoire : le motif de la bataille rangée chez Wace et Benoît », *Histoire et roman, Bien dire et bien apprendre*, 22, 2004, p. 23-37.
- , « Les Danois dans l'*Histoire des ducs de Normandie* de Benoît de Sainte-Maure », *Le Moyen Âge*, 108, 2002, p. 481-495.
- , « Écrire et penser l'histoire selon l'*Histoire des ducs de Normandie* de Benoît de Sainte-Maure », *Médiévales*, 16, 2002, p. 41-49.
- BENNETT Matthew, « Wace and Warfare », *Anglo-Norman Studies*, 11, 1989, p. 37-58.

- , « Poetry as History? The *Roman de Rou* of Wace as a source for the Norman conquest », *Anglo-Norman Studies*, 5, 1983, p. 21-39.
- BELL Alexander, « Gaimar's Early "Danish" Kings », *Publications of the Modern Language Association*, 65, n°4, 1950, p. 601-640.
- , « Buern Bucecarle in Gaimar », *The Modern Language Review*, 27, 1932, p. 168-174.
- , « Gaimar and the Edgar-Ælfðryð Story » *The Modern Language Review*, 21, 1926, p. 278-287.
- BENNETT Philip, « Le *Chronique* de Jordan Fantosme : épique et public lettré au XII^e siècle », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 40, 1997, p. 37-56.
- , « L'épique dans l'historiographie anglo-normande, Gaimar, Wace, Jordan Fantosme », *Aspects de l'épopée romane. Mentalités, idéologies, intertextualités*, Hans Van Dijk et Willem Noomen (dir.), Groningen, Forsten, 1995, p. 321-339.
- BENNETT Philip et ELEY Penny, « The Battle of Hastings according to Gaimar, Wace and Benoît : rhetoric and politics », *Nottingham Medieval Studies*, 43, 1999, p. 47-78.
- BLACKER Jean, *The Faces of Time : Portrayal of the Past in Old French and Latin Historical Narrative of the Anglo-Norman "Regnum"*, Austin, University of Texas Press, 1994.
- BOUILLOT Carine, « Au carrefour de l'épopée et de la chronique ? à propos de l'épisode de Bouvines dans la *Chronique rimée* de Philippe Mousket », *Réécritures et interférences génériques*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006.
- BRATU Cristian, « *Translatio*, autorité et affirmation de soi chez Gaimar, Wace et Benoît de Sainte-Maure », *The Medieval Chronicle*, 8, 2013, p. 135-164.
- BROOKE Christopher, « Geoffrey of Monmouth as an historian », *Church and Government in the Middle Ages, Essays presented to Christopher Robert Cheney*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976, p. 77-91.
- CHAUOU Amaury, *L'idéologie Plantagenêt, Royauté arthurienne et monarchie politique dans l'espace Plantagenêt (XII^e-XIII^e siècles)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2001.
- CLANCHY Michael, *From Memory to written record : England, 1066-1307*, Oxford, Wiley-Blackwell, 1993.
- CLARKE Catherine, « Writing Civil War in Henry of Huntingdon's *Historia Anglorum* », *Anglo-Norman Studies*, 31, 2009, p. 31-48.
- CORNER David, « The *Gesta Regis Henrici Secundi* and *Chronica* of Roger, Parson of Howden », *Bulletin of the Institute of Historical Research*, t. 56, 1983, p. 126-144.

- CROISY-NAQUET Catherine, « La compilation des motifs ou l'art de revisiter l'histoire : *The Crusade and the Death of Richard I* », *Mélanges Jean-Pierre Martin*, Paris, Champion, 2016, p. 87-106.
- , « Des saints et des rois. L'hagiographie au service de l'histoire », éd. Françoise Laurent, Laurence Mathey-Maille et Michelle Szkilnik, Paris, Champion, 2014, p. 175-190.
- , « Légende ou histoire? Les Assassins dans l'*Estoire de la guerre sainte* d'Ambroise et dans la *Chronique* d'Ernoul et de Bernard le trésorier », *Le Moyen Âge*, CXVII, 2/2011, p. 237-258.,
- , « Histoire et imaginaire aux XII^e et XIII^e siècle », *Paysages de l'imaginaire : bilans et perspectives*, PRIS MA, t. XXV /1-2, n°51-52, 2010, p. 117-130.
- , « Les voix de l'histoire dans l'*Estoire de la guerre sainte* d'Ambroise », *La voix dans l'écrit*, PRIS MA, IX/X, t. XXIV/1-2, n°47-48, 2008, p. 55-70.
- , « L'*Estoire des Engleis* de Geiffrei Gaimar, ou comment faire mémoire du passé », *Le passé à l'épreuve du présent : Appropriations et usages du passé au Moyen Âge et à la Renaissance*, Pierre Chastang (dir.), Paris, Presses Universitaires Paris-Sorbonne, 2008, p. 61-74.
- , « Écrire l'histoire : le choix du vers ou de la prose aux XII^e et XIII^e siècles », *Médiévales*, n°38, 2000, p. 71-85.
- DAMIAN GRINT Peter, « Propaganda and *essample* in Benoît de Sainte-Maure's *Chronique des ducs de Normandie* », *The Medieval Chronicle*, 4, 2006, p. 39-52.
- , « Benoît de Sainte-Maure, et l'idéologie Plantagenêt », *Plantagenêts et Capétiens : confrontation et héritages*, éd. Martin Aurell et Noël-Yves Tonnerre, Turnhout, Brepols, 2006, p. 413-428.
- , « "En nul leu nel truis escrit" : research and invention in Benoît de Sainte-Maure's "Chronique" », *Anglo-Norman Studies*, 21, 1999, p. 11-30.
- , « Translation as enarratio and hermeneutic theory in twelfth-century vernacular learned literature », *Neophilologus*, 83, 1999, p. 349-367.
- , *The New Historians of the Twelfth-century Renaissance : Inventing Vernacular Authority*, Woodbridge, Boydell and Brewer, 1999.
- , « *Estoire* as word and genre : Meaning and literary usage in the twelfth century », *Medium Ævum*, 66/2, 1997, p. 189-206.

- , « Truth, trust, and evidence in the Anglo-Norman *estoire* », *Anglo-Norman Studies*, 18, 1996, p. 63-78.
- , « Redating the Royal Brut Fragment », *Medium Ævum*, 65, 1996, p. 280-285.
- , *Vernacular History in the making, Anglo-Norman verse Historiography in the twelfth Century*, PhD, University of London, 1994.
- , « A 12th-century Anglo-Norman *Brut* Fragment (MS BL Harley 4733, f. 128) », *Anglo-Norman Anniversary Essays*, Londres, Anglo-Norman Texts Society, 1993, p. 87-104.
- DARLINGTON Reginald Ralph, *Anglo-Norman Historians*, Londres, University of London, 1947.
- DARLINGTON Reginald Ralph et MCGURK Patrick, « The *Chronicon ex Chronicis* of 'Florence' of Worcester and its use of Sources for English History before 1066 », *Anglo-Norman Studies*, 5, 1983, p. 185-196.
- DE LABORDERIE Olivier, « Les historiens anglais de la première moitié du XII^e siècle et la redéfinition de l'identité nationale », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, n°19, 2010, p. 43-62.
- DELISLE Léopold, « Chroniques et annales diverses », *Histoire littéraire de la France*, vol. 32, Paris, 1898, p. 182-264.
- , « Notice sur la Chronique d'un Anonyme de Béthune du temps de Philippe Auguste », *Notices et extraits des manuscrits de la B.N.*, 34, 1891, p. 365-380.
- DRUKKER Tamar, « Historicising Sainthood : The Case of Edward the Confessor in Vernacular Narratives », *The Medieval Chronicle*, 4, 2006, p. 53-80.
- EDWARDS John, « The *Itinerarium regis Ricardi* and the *Estoire de la guerre sainte* », *Historical Essays in Honour of James Tait*, éd. John Geronwy Edwards, V. H. Galbrait et E. F. Jacob, Manchester, "For the subscribers", 1933, p. 59-77.
- ELEY Penny, « History and romance in the *Chronique des ducs de Normandie* », *Medium Ævum*, 68/1, 1999, p. 81-95.
- , « Epic elements in the *Chronique des ducs de Normandie* », *Aspects de l'épopée romane. Mentalités, idéologies, intertextualités*, Hans Van Dijk et Willem Noomen (dir.), Groningen, Forsten, 1995, p. 345-351.
- FAHLIN Carin, *Études sur le manuscrit de Tours de la Chronique des ducs de Normandie par Benoit*, Uppsala, Almqvist Wiksells boktryckeri, 1937.
- FENTON Kirsten, *Gender, Nation and Conquest in the Works of William of Malmesbury*, Woodbridge, Boydell Press, 2008.

- FREEMAN Edward, « The mythical and romantic elements in early English history », *Historical Essays, First Series*, Londres, Macmillan, 1871, p. 1-39.
- GHIDONI Andrea, « Archéologie d'une chanson de geste. Quelques hypothèses sur Gormund et Isembart », *Cahiers de civilisation médiévale*, 57, 2014, p. 244-266.
- GILLINGHAM John, « The Cultivation of History, Legends and Courtesy at the Court of Henry II », *Writers of the Reign of Henry II*, Ruth Kennedy et Simon Meecham-Jones (dir.), New-York, Palgrave Macmillan, 2006, p. 25-52.
- , *The English in the Twelfth Century : Imperialism, National Identity, and Political Values*, Woodbridge, The Boydell Press, 2000.
- GOUTTEBROZE Jean-Guy, « Pourquoi congédier un historiographe, Henri II Plantagenêt et Wace (1155-1174) », *Romania*, t. 112, 1991, p. 289-311.
- GROSS Max, « Geffrei Gaimar : Die Komposition seiner Reimchronik und sein Verhältnis zu den Quellen », *Romanische Forschungen*, 16, 1904, p. 1-136.
- GROSSEL Marie-Geneviève, « L'image du roi dans l'*Histoire de la Guerre Sainte* d'Ambroise (Richard Cœur de Lion et Philippe Auguste) », *Bien dire et bien apprendre, I. La figure du roi*, n°17, 1999, p. 277-290.
- HASKINS Charles, *The Renaissance of the 12th Century*, 8^e éd., New York, Meridian Books, 1963. (1^{ère} éd. 1927).
- HASSELMANN Fritz, *Über die Quellen der Chronique rimée von Philippe Mousket*, Thèse de doctorat, Göttingen, 1916.
- HULING Richard Wayne, *English Historical Writing under the Early Angevin Kings, 1170-1210*, New-York-Ann Arbor, University Microfilms International, 1986.
- JENTSCH Friedrich, « Die mittelenglische Romanze Richard Cœur de Lion und ihre Quellen », *Englische Studien*, 15, 1891, p. 161-247.
- KLEINMANN Scott, « The Legend of Havelok the Dane and the Historiography of East Anglia », *Studies in Philology*, 100, n°3, 2003, p. 245-277.
- LABORY Gillette, « L'anonyme de Chantilly-Vatican et la critique historique », *La méthode critique au Moyen Âge*, Mireille Chazan et Gilbert Dahan (dir.), Turnhout, Brepols, 2006, p. 257-267.
- , « Essai d'une histoire nationale au XIII^e siècle : la chronique de l'anonyme de Chantilly-Vatican », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 148, 1990, p. 301-354.

- LAURENT Françoise, *Pour Dieu et pour le roi. Rhétorique et idéologie dans l'Histoire des ducs de Normandie de Benoît de Sainte-Maure*, Paris, Champion, 2010.
- LECKIE William, *The Passage of Dominion : Geoffrey of Monmouth and the Periodization of Insular History in the Twelfth Century*, Toronto, University of Toronto Press, 1981.
- LE SAUX Françoise, *A Companion to Wace*, Woodbridge, Boydell and Brewer, 2005.
- , « The Reception of the Matter of Britain in Thirteenth-Century England : A Study of Some Anglo-Norman Manuscripts of Wace's *Roman de Brut* », *Thirteenth Century England*, 10, 2005, p. 131-146.
- MATHEY-MAILLE Laurence, « De la chronique à la légende : le portrait de Robert le Magnifique chez Wace et Benoît de Sainte-Maure », *La légende de Robert le Diable du Moyen Âge au XX^e siècle, Actes du colloque organisé par Huguette Legros et Laurence Mathey-Maille, Caen, 17 et 18 septembre 2009*, Orléans, Paradigme, 2010, p. 73-83.
- , *Écritures du passé. Histoires des ducs de Normandie*, Paris, Champion, 2007.
- , « Peut-on parler d'anachronisme dans l'*Histoire des ducs de Normandie*? », *Romans d'Antiquité et littérature du Nord, Mélanges offerts à Aimé Petit*, Sarah Baudelle-Michels, Marie-Madeleine Castellani, Philippe Logié et Emmanuelle Poulain-Gautret (dir.), Paris, Champion, 2007, p. 591-599.
- , « Temps de l'histoire et temps du mythe dans le Roman de Brut de Wace », *Le Roman de Brut de Wace entre mythe et histoire (actes du colloque de Bagnoles de l'Orne, sept. 2001)*, textes réunis par Claude Letellier et Denis Hüe, Orléans, Paradigme, 2003, p. 117-127.
- , « L'écriture des commencements dans deux chroniques du XII^e siècle : le *Roman de Rou* de Wace et la *Chronique des ducs de Normandie* de Benoît de Sainte-Maure », *Seuils de l'œuvre dans le texte médiéval*, vol. 1, textes recueillis par Emmanuèle Baumgartner et Laurence Harf-Lancner, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2002, p. 79-95.
- , « De l'*Historia Regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth au *Roman de Brut* de Wace : étude d'un écart à valeur idéologique », *Mélanges Jean Dufournet*, Paris, Champion, 1993, p. 941-948.
- MCGUIAN Neil, « Ælla and the Descendants of Ivar : Politics and Legend in the Viking Age », *Northern History*, 52/1, 2015, p. 20-34.
- MONNIER Nolwena, « Henri et Arthur : deux rois liés par les chroniqueurs », *Bulletin des Anglicistes Médiévistes*, 61, 2002, p. 1-24.

- MORA-LEBRUN Francine, « Dudon de Saint-Quentin et ses deux traducteurs français, Wace et Benoît », *Dudone di San Quintini*, a cura di Paolo Gatti e Antonella Degl'Innocenti, Università degli Studi di Trento, 1995, p. 49-75.
- MORILLO Stephen, *The Battle of Hastings, Sources and Interpretations*, Woodbridge, Boydell Press, 1996.
- MURRAY Margaret Alice, *The Divine King in England*, Londres, Faber and Faber, 1954.
- , *God of the Witches*, Londres, Marston and Co., 1933.
- , *The Witch-Cult in Western Europe*, Oxford, Clarendon Press, 1921.
- NEEDLER George Henry, *Richard Cœur de Lion in Literature*, Leipzig, Gustav Fock, 1890.
- NORGATE Kate, « The *Itinerarium peregrinorum* and the Song of Ambrose », *The English Historical Review*, 25, 1910, p. 523-547.
- PARIS Gaston, « Le roman de Richard Cœur de Lion », *Romania*, t. 26, 1897, p. 353-393.
- PARTIDGE SMITH Grace, « An anecdote from Hampshire », *Folklore*, vol.49, n°2, 1938, p. 161-165.
- PARTNER Nancy, *Serious Entertainments : The Writing of History in Twelfth-Century England*, Chicago, University of Chicago Press, 1977.
- PIROT François, « Du bon usage actuel de travaux anciens consacrés à l'épopée française. À propos de *Gormont et Isembart* et de ses "épaves archaïques" », *Le Moyen Âge*, 110, 2004, p. 9-53.
- POHL Theodor, « Untersuchung der Reime in Maistre Wace's *Roman de Rou* », *Romanische Forschungen*, 2, 1886, p. 321-350 et 543-631.
- RICKERT Edith, « The Old English Offa Saga », *Modern Philology*, vol. 2, 1904, n°1, p. 29-76 – n°3, p. 321-376.
- ROBERTA Frank, « Viking atrocity and Skaldic verse : the Rite of the Blood Eagle », *The English Historical Review*, 99, n°391, 1984, p. 332-343.
- ROLLO David, *Historical Fabrication, Ethnic Fable and French Romance in Twelfth century England*, Lexington, French Forum Publishers, 1998
- SØNNESYN Sigbjørn Olsen, *William of Malmesbury and the Ethics of History*, Woodbridge, Boydell Press, 2012.
- STAUNTON Michael, *The Historians of Angevin England*, Oxford, Oxford University Press, 2017.

- STENTON Doris, « Roger of Howden and Benedict », *English Historical Review*, t. 68, 1953, p. 574-582.
- TATLOCK John Strong Perry, *The legendary history of Britain : Geoffrey of Monmouth's Historia Regum Britanniae and its early vernacular versions*, Berkeley, University of California Press, 1950.
- TEUNIS Henk, « Benoît de Sainte-Maure and William The Conqueror's armor », *Anglo-Norman Studies*, 12, 1990, p. 199-209.
- THOMSON Rodney, *William of Malmesbury*, Woodbridge, Boydell Press, 2003 (1^{ère} éd. 1997).
- TYSON Diana, « Patronage of French Vernacular History Writers in the Twelfth and Thirteenth centuries », *Romania*, 100, 1979, p. 180-222.
- URBANSKI Charity, *Writing History for the king. Henry II and the Politics of Vernacular Historiography*, Ithaca/Londres, Cornell University Press, 2013.
- VAN HOUTS Elisabeth, « The Memory of 1066 in Written and Oral Traditions », *Anglo-Norman Studies*, 19, 1997, p. 167-179.
- , « Wace as Historian and Genealogist », *Family Trees and the Roots of Politics : The Prosopography of Britain and France from the Tenth To the Twelfth Century*, Katharine Stephanie Keats-Rohan (dir.), Woodbridge, Boydell Press, 1997, p. 103-132.
- , « The Adaptation of the *Gesta Normannorum Ducum* by Wace and Benoît » *Non nova, sed nove, Mélanges de civilisation médiévale dédiés à Willem Noomen*, éd. Martin Grosman et Jaap van Os, Groningen, Bouma's Boekhuis, 1984, p. 115-124.
- VIELLIARD Françoise, « L'utilisation de l'*Itinerarium peregrinorum* par l'*Estoire de la guerre sainte* : traduction et adaptation », *Par les mots et les textes. Mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, Paris, Presses Universitaires Paris Sorbonne, 2005, p. 807-818.
- , « Richard Cœur de Lion et son entourage Normand : le témoignage de l'*Estoire de la guerre sainte* », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 160, 2002, p. 5-52.
- WALPOLE Ronald, « Philip Mouskés and the Pseudo-Turpin chronicle », *University of California Publications in Modern Philology*, Vol. 26, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1947, p. 327-440.
- WEILER Björn, « William of Malmesbury, King Henry I, and the *Gesta Regum Anglorum* », *Anglo-Norman Studies*, 31, 2009, p. 157-176.
- WILLIAMSON Hugh Ross, *The arrow and the sword*, Londres, Faber and Faber, 1947.

WRIGHT Cyril Ernest, *The cultivation of saga in Anglo-Saxon England*, Édimbourg, Oliver and Boyd, 1939.

5- Stylistique, langue et lexique

Stylistique et linguistique

BRERETON Georgina, « Some grammatical changes made by two continental revisers of the anglo-norman prose version of *Des Grantz Geanz* », *Studies in French language and Mediæval literature presented to Professor Mildred K. Pope, by pupils, colleagues, and friends*, Manchester, Manchester University Press, 1939, p. 21-28.

BURIDANT Claude, « La phrase des chroniqueurs en moyen français : l'exemple de Monstrelet-Le Fèvre », *Le moyen français : philologie et linguistique, Approches du texte et du discours. Actes du VIII^e colloque international sur le moyen français. Nancy, 5-6-7 septembre 1994*, Paris, Didier Érudition, 1997, p. 319-338.

—, « Les binômes synonymiques. Esquisse d'une histoire des couples de synonymes du Moyen Âge au XVII^e siècle », *Bulletin du Centre d'Analyse du discours*, n^o4, Lille, 1980, p. 5-79.

CERQUIGLINI Bernard, *La parole médiévale. Discours, syntaxe, texte*, Paris, Éditions de Minuit, 1981.

CHAURAND Jacques, *Introduction à la dialectologie française*, Paris, Bordas, 1972.

COLOMBO TIMELLI Maria, « Les attaques de chapitre dans trois romans du XV^e siècle : *Jehan d'Avennes, La fille du comte de Pontieu, Saladin* », *Rhétorique et mise en Prose au XV^e siècle, Actes du VI^e colloque sur le Moyen Français, vol. II*, Milan, vita e Pensiero, 1991, p. 105-135.

DEES Anthonij, *Atlas des formes linguistiques des textes littéraires de l'ancien français*, Tübingen, Niemeyer, 1987.

—, « Dialectes et scriptæ de l'ancien français », *Revue de Linguistique romane*, 49, 1985, p. 87-117.

—, *Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13^e siècle*, Tübingen, Niemeyer, 1980.

FLUTRE Louis-Fernand, *Le moyen picard d'après les textes littéraires du temps (1560-1660)*, Amiens, Musée de Picardie, 1970.

- FOUCHÉ Pierre, *Morphologie historique du français - Le verbe*, Paris, Klincksieck, 1967.
- , *Phonétique historique du français*, 3 vols., Paris, Klincksieck, 1952-1966.
- GARDNER Rosalyn et GREEN Marion, *A Brief Description of Middle French Syntax*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1958.
- GOSSEN Charles Théodore, *Grammaire de l'ancien Picard*, Paris, Klincksieck, 1970.
- GUILLOT Céline, *Le démonstratif en français : Étude de sémantique grammaticale diachronique, 9^e-15^e siècles*, Paris, Peeters, 2017.
- HASENOHR Geneviève, « Du bon usage de la galette des Rois », *Romania*, 114, 1996, p. 445-467.
- KLEIBER Georges, « Sur le démonstratif de notoriété en ancien français », *Revue québécoise de linguistique*, 19/1, 1991, p. 11-32.
- , « L'opposition cist/cil en ancien français, ou comment analyser des démonstratifs », *Revue de Linguistique Romane*, 51, 1987, p. 5-35.
- KUNSTMANN Pierre, *Le relatif-interrogatif en moyen français*, Genève, Droz, 1991.
- LORIAN Alexandre, « Pléonasme et périologie : le récit redondant au XV^e siècle », *Rhétorique et mise en Prose au XV^e siècle, Actes du VI^e colloque sur le Moyen Français, vol. II*, Milan, vita e Pensiero, 1991, p. 7-25.
- , « Quelques constructions asymétriques dans la prose du XV^e siècle », *Actes du IV^e colloque international sur le Moyen Français*, Amsterdam, Rodopi, 1985, p. 177-200.
- , *Tendances stylistiques dans la prose narrative française du XVI^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1973.
- LUSIGNAN Serge, *Essai d'histoire sociolinguistique - Le français picard au Moyen Âge*, Paris, Garnier, 2012.
- , *La Langue des rois au Moyen Âge. Le français en France et en Angleterre*, Paris, PUF, 2004.
- MARCELLO-NIZIA Christiane, « Du subjectif au spatial : l'évolution des formes et du sens des démonstratifs en français », *Langue Française*, n°152, 2006, p. 114-126.
- , *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Armand Colin, 2005.
- , « Deixis and subjectivity : the semantics of demonstratives in Old french (9th-12th century) », *Journal of Pragmatics*, 37/1, 2005, p. 43-68.
- , « La sémantique des démonstratifs en ancien français : une neutralisation en progrès ? », *Langue française*, n°141, 2004, p. 69-84.

- , *L'évolution du français : ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris, Armand Colin, 2000.
- , « L'évolution du système des démonstratifs en moyen français », *Le Moyen Français en langue et en discours, Actes du VII^e colloque international sur le Moyen Français*, éd. Rika Van Deyck, Paris, Duculot, 1992, p. 77-92.
- MARNETTE Sophie, *Narrateur et points de vue dans la littérature médiévale. Une approche linguistique*, Berne, Peter Lang, 1998.
- MARTIN Robert et WILMET Marc, *Syntaxe du moyen français*, Bordeaux, SOBODI, 1980.
- MARTIN Robert, « La "négation de virtualité" du moyen français », *Romania*, t. 93, 1972, p. 20-49.
- MARTINEAU France, « Évolution de l'alternance infinitif/subjonctif dans les compléments de verbes de volonté », *Le Moyen Français, Philologie et linguistique, Approches du texte et du discours, Actes du VIII^e colloque international sur le Moyen Français*, éd. Bernard Combette et Simone Monsonégo, Paris, Didier Erudition, 1997, p. 541-562.
- MÉNARD Philippe, *Syntaxe de l'ancien français*, 4^e éd., Bordeaux, Bière, 1994.
- MOIGNET Gérard, « Psycho-systématique du langage et analyse de l'ancien français », *Linguistique et Philologie (application aux textes médiévaux), Actes du colloque des 29 et 30 avril 1977*, publiés par Danielle Buschinger, Paris, Champion, 1977, p. 59-78.
- , *Études de psycho-systématique française*, Paris, Klincksieck, 1974.
- , *Le pronom personnel français*, Paris, Klincksieck, 1965.
- , *Essai sur le mode subjonctif en latin post-classique et en ancien français*, 2 vols., Paris, PUF, 1959.
- POPE Mildred, *From Latin to Modern French*, Manchester, Manchester University Press, 1956.
- RASMUSSEN Jens, *La prose narrative française du XV^e siècle, étude esthétique et stylistique*, Copenhagen, Munksgaard, 1958.
- RÉGNIER Claude, « Quelques problèmes de l'ancien picard », *Romance Philology*, 14, 1961, p. 255-272.
- SCHOYSMAN Anne, « Les binômes "synonymiques" en moyen français », *Atti del Convegno Internazionale Sinonimia e "differentiae" : teorie e metodologie a confronto dall'antico al moderno, Messina-Taormina, 6-8 ottobre 2003*, a cura di Maria Gabrielle Adamo e Paola Radici Colace, Massina-Napoli, Edizioni Scientifiche Italiane, 2006, p. 113-134.

- SKÅRUP Povl, *Les premières zones de la proposition en ancien français. Essai de syntaxe de position*, København, Akademisk forlag, 1975.
- WIESE Leo, *Die Sprache der Dialoge des Papstes Gregor*, Halle, Niemeyer, 1900.
- WILMET Marc, « Le démonstratif dit “absolu” ou “de notoriété” en ancien français », *Romania*, t. 100, 1979, p. 1-20.
- WOLFF Hélène, « Prose historique et rhétorique », *Rhétorique et mise en Prose au XV^e siècle, Actes du VI^e colloque sur le Moyen Français, vol. II*, Milan, vita e Pensiero, 1991, p. 87-104.
- WÜEST Jakob « Französische Skriptaformen II. Pikardie, Hennegau, Artois, Flandern », Holtus Günter, Metzeltin Michael et Schmitt Christian (dir.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, vol. II/2, *Die einzelnen romanischen Sprachen und Sprachgebiete vom Mittelalter bis zur Renaissance*, Tübingen, Niemeyer, 1995, p. 300-314.
- WUNDERLI Peter, « Le système des démonstratifs en moyen français », *Romania*, t. 101, 1980, p. 1-34 et p. 145-191.
- ZINK Gaston, *Morpho-syntaxe du pronom personnel non réfléchi en moyen-français*, Genève, Droz, 1997.
- , « Le passage de “grant” féminin à “grande” en français médiéval », *Lorraine vivante. Hommage à Jean Lanher*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1993, p. 471-477.

Lexique, proverbes et locutions

- BALDINGER Kurt, *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, continué par Frankwalt Möhren, Thomas Städtler, Stephen Dörr, Sabine Tittel, lettres F à K, Berlin, De Gruyter, 1974-2016. Version électronique www.deaf-page.de/fr/
- BURIDANT Claude, « Essai d'analyse du vocabulaire de la Chronique de Jean Le Fèvre », *Le Moyen Français, Néologie et création verbale, Actes du Colloque international tenu à l'Université McGill, Montréal les 7-8-9 octobre 1996*, éd. Giuseppe Di Stefano et Rose Bilder, Montréal, CERES, 1997, p. 81-134.
- DI STEFANO Giuseppe, *Nouveau dictionnaire historique des locutions*, 2 vols., Turnhout, Brepols, 2015.
- DU CANGE Charles du Fresne, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, éd. Léopold Favre, 10 vols., Niort, L. Favre, 1883-1887.
- DUMREICHER Heidi, *Veraltete und untergegangene Wörter im Wortschatz des Jehan de Wavrin*, Wien, 1967, thèse dirigée par Th. Gossen.

- FRAPPIER Jean, « D'amors, par amors », *Romania*, t. 88, 1967, p. 433-474.
- GODEFROY Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, 10 vols., Paris, F. Vieweg (vols. 1 à 6)-Émile Bouillon (vols. 7 à 10), 1881-1902.
- HASSELL James Woodrow, *Middle French proverbs, sentences, and proverbial phrases*, Toronto, Pontifical Institute of Mediæval Studies, 1982.
- HEILEMANN Kurt, *Der Wortschatz von Georges Chastellain*, Leipzig, 1937.
- HUPKA Werner, *Das Wortfeld schlagen im Altfranzösischen unter besonderer Berücksichtigung der Entwicklung von ferir*, München, Fink, 1980.
- LACURNE DE SAINTE PALAYE Jean-Baptiste (de), *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois...*, éd. Léopold Favre, Niort, Favre-Champion, 1875-1882.
- LALANDE Denis, *Lexique des chroniqueurs français (XIV^e-début XV^e s.)*, Paris, Klincksieck, 1995.
- LECOY Félix, « Ancien français *beste mue* », *Philologica Romanica Erhard Lommatzsch gewidmet*, Munich, Fink, 1975, p. 295-298.
- LE ROUX DE LINCY Antoine, *Le livre des proverbes français*, 2^e éd., 2 vols., Paris, Delahays, 1859.
- LORCIN Marie-Thérèse, *Les recueils de proverbes français, 1160-1490 : sagesse des nations et langue de bois*, Paris, Champion, 2011.
- MATSUMURA Takeshi, « Sur certains régionalismes dans les *Vers de la Mort* attribués à Robert le Clerc », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 84, 2006, p. 699-710.
- , « Les proverbes dans *Jourdain de Blaye* en alexandrins », *Travaux de linguistique et de philologie*, 37, 1999, p. 171-215.
- , « *Jourdain de Blaye* en alexandrins dans Godefroy », *Travaux de linguistique et de philologie*, 37, 1999, p. 217-249.
- , « Les régionalismes dans *Jourdain de Blaye* en alexandrins », *Revue de Linguistique Romane*, 62, 1998, p. 129-166.
- Mittellateinisches Wörterbuch*, Peter Stotz et al. (dir.), lettres A à I, Munich, C. H. Beck, 1967-2017.
- MORAWSKI Joseph, *Proverbes français antérieurs au XV^e siècle*, Paris, Champion, 1925.
- Novum Glossarium Mediæ Latinitatis*, sous la direction de l'Union Académique Internationale, lettres L à P, Hafniae, Munksgaard, 1957-2017.

- ROQUES Gilles, « Quelques régionalismes dans les *Croniques* de Jean de Wavrin », *L'art du récit à la cour de Bourgogne, l'activité de Jean de Wavrin et de son atelier. Actes du colloque int. organisé par l'Univ. du Littoral à Dunkerque les 24 et 25 octobre 2013*, éd. Jean Devaux et Matthieu Marchal, Paris, Champion, 2018, p. 83-100.
- , « Les variations lexicales dans les mises en prose », *Mettre en prose aux XIV^e-XV^e siècles*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 9-32.
- , « Comment aborder l'étude des régionalismes lexicaux en français ? », *Lexicographie et lexicologie historique du français, bilan et perspectives*, Maria Colombo et Monica Barsi (éds.), Monza, Polimetrica, 2008, p. 11-23.
- , « Outils lexicographiques et matériaux lexicaux dans le domaine français médiéval », *Lexicographie et lexicologie historique du français, bilan et perspectives*, Maria Colombo et Monica Barsi (éds.), Monza, Polimetrica, 2008, p. 25-49.
- , « L'intérêt philologique de l'étude des régionalismes : le cas du fabliau *Le vilain de Bailluel* », *Variations linguistiques : koinè, dialectes, français régionaux*, textes réunis par Pierre Nobel, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2003, p. 25-31.
- , « Les régionalismes dans les diverses versions du *Chastelain de Coucy et de la Dame de Fayel* », *Richesses médiévales du Nord et du Hainaut*, études réunies par Jean-Charles Herbin, Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes, 2002, p. 229-242.
- QUEREUIL Michel, « Le verbe *mander*, verbe de la télécommunication à la fin du moyen Âge », *Miscellanea Mediævalia. Mélanges offerts à Philippe Ménard*, Paris, Champion, 1998, p. 1057-1066.
- SCHULZE-BUSACKER Elisabeth, *La Didactique profane au Moyen Âge*, Paris, Garnier, 2012.
- , *Proverbes et expressions proverbiales dans la littérature du Moyen Âge français. Recueil et analyse*, Paris, Champion, 1985.
- SINGER Samuel (dir.), *Thesaurus Proverbiorum Medii Ævi*, 13 vols., Berlin, De Gruyter, 1995-2002.
- SMEETS Jean Robert, « La force paist le pré. Un vieux problème - une nouvelle solution ? », *Het Franse Boek*, 39, 1969, p. 53-58.
- STONE Louise, « Un proverbe du Moyen Âge : la force paist le pré », *Zeitschrift für romanische Philologie*, 73, 1957, p. 115-159.

TOBLER Adolf et LOMMATZSCH Erhard, *Altfranzösisches Wörterbuch*, poursuivi par Hans Helmut Christmann et Richard Baum, 11 vols., Berlin, Weidmann, 1925-1936, Wiesbaden, Steiner Verlag, 1954-2002.

WARTBURG Walther (von), *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, 25 vols., Bonn-Leipzig-Berlin-Paris-Bâle-Tübingen, Klopp-Siebeck-Mohr-Helbing, 1922-2002.

Glossaires

BALDINGER Kurt, « Splendeur et misère des glossaires (à propos de nouvelles recherches rabelaisiennes) », *Le Moyen Français : recherches de lexicologie et de lexicographie, Actes du VI^e colloque sur le Moyen Français*, Milan, Vita e Pensiero, vol. I, 1991, p. 265-288.

BURIDANT Claude, « En passant par le Glossaire des glossaires du moyen français. Les glossaires des éditions de textes de moyen français et l'élaboration du Dictionnaire de moyen français : essai d'analyse critique », *Revue de linguistique romane*, vol. 55, 1991, p. 427-478.

CHAMBON Jean-Pierre, « Lexicographie et philologie : réflexions sur les glossaires d'éditions de textes (français médiéval et préclassique, ancien occitan) », *Revue de linguistique romane*, vol. 70, 2006, p. 123-141.

MÖRHEN Frankwalt, « L'art du glossaire d'édition », *Manuel de la philologie de l'édition*, David Trotter (dir.), Berlin, De Gruyter, 2015, p. 397-437.

ROQUES Gilles, « À propos d'éditions récentes de textes en moyen français. Problèmes et méthodes en lexicologie médiévale », *Sémantique lexicale et sémantique grammaticale en moyen français : actes du colloque organisé par le Centre d'études linguistiques et littéraires de la Vrije Universiteit Brussel, 28-29 septembre 1978*, éd. Marc Wilmet, Bruxelles, VUB, 1980, p. 3-21.

6- Établissement du texte

AVALLE d'Arco Silvio, *Principi di critica testuale*, Rome-Padoue, Antenore, 1978 (2^e éd.).

BAKER Alfred Thomas, « Le futur des verbes avoir et savoir », *Romania*, vol. 63, 1937, p. 1-30.

BÉDIER Joseph, « La tradition manuscrite du Lai de l'Ombre : réflexions sur l'art d'éditer les anciens textes », *Romania*, vol. 54, 1928, p. 161-196 et p. 321-356.

BUSBY Keith (éd.), *Towards a Synthesis? Essays on the New Philology*, Amsterdam, Rodopi, 1993.

- CERQUIGLINI Bernard, *Éloge de la variante. Histoire critique de la philologie*, Paris, Le Seuil, 1989.
- COMBES Annie, « Ponctuer, c'est traduire un peu », *Éditer, traduire ou adapter les textes médiévaux. Actes du colloque international des 11 et 12 décembre 2008*, Lyon, Éditions CEI, publications du CEDIC n°32, 2009.
- DUVAL Frédéric, « La philologie française pragmatique avant tout ? », *Pratiques philologiques en Europe, actes de la journée d'étude organisée à l'École des chartes le 23 septembre 2005*, éd. Frédéric Duval, Paris, École des chartes, 2006, p. 115-150.
- FOULET Alfred et SPEER Mary Blakely, *On editing Old French texts*, Lawrence KS, Regents, 1979.
- FOURQUET Jean, « Linguistique et Philologie », *Linguistique et Philologie (application aux textes médiévaux)*, Actes du colloque des 29 et 30 avril 1977, publiés par Danielle Buschinger, Paris, Champion, 1977, p. 7-14.
- JODOGNE Omer, « *pouvoir* ou *pouoir* ? Le cas phonétique de l'ancien verbe *pouvoir* », *Travaux de Linguistique et de Littérature*, IV, 1967, p. 257-266.
- MÉNARD Philippe, « Édition de texte et paléographie : le problème de la transcription de *u* et de *n* », « *Pour acquérir honneur et pris* » *mélanges de moyen français offerts à Giuseppe di Stephano*, Montréal, CERES, 2004, p. 277-284.
- , « Problèmes de paléographie et de philologie dans l'édition des textes français du Moyen Âge », *The Editor ans the Text*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 1990, p. 1-10.
- MEYER Paul, « Instruction pour la publication des anciens textes », *Bulletin de la Société des Anciens Textes Français*, 35, 1909, p. 64-79.
- ROCHEBOUET Anne, « Une « confusion » graphique fonctionnelle ? Sur la transcription du *u* et du *n* dans les textes en ancien et moyen français », *Scriptorium*, tome LXIII, n°2, 2009, p. 206-219.
- ROQUES Gilles, « La critique des éditions de textes », *Alte und Neue Philologie*, Martin-Dietrich Gleßgen et Franz Lebsanft (éds.), Tübingen, Niemeyer, 1997, p. 145-151.
- ROQUES Mario, « Établissement de règles pratiques pour l'édition des anciens textes français et provençaux », *Romania*, 52, 1926, p. 243-249.

ROUSSINEAU Gilles, « Réflexions sur les éditions de textes en Moyen Français », *Le moyen français, le traitement du texte, actes du IX^e colloque international sur le moyen français, 29-31 mai 1997 à Strasbourg*, éd. Claude Buridant, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2000, p. 5-24.

TROTTER David (dir.), *Manuel de la philologie de l'édition*, Berlin, De Gruyter, 2015.

VIELLIARD Françoise et BOURGAIN Pascale, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux, fascicule III : textes littéraires*, Paris, éditions du CTHS, 2002.

VIELLIARD Françoise et GUYOTJEANNIN Olivier, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux, fascicule I : conseils généraux*, Paris, éditions du CTHS, 2001.

7- Aspect matériel du manuscrit : histoire des collections et des bibliothèques

Paléographie et codicologie

BRIQUET Charles, *Les filigranes : dictionnaire historique des marques du papier*, 4 vols., Genève - Paris, Alphonse Picard et fils, 1907.

CAPPELLI Adriano, *Dizionario di abbreviature latine ed italiane*, Milan, Ulrico Hoepli, 1999.

DEROLEZ Albert, *The Palaeography of Gothic Manuscript Books*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

DE WAILLY Natalis, *Éléments de paléographie*, 2 vols., Paris, Imprimerie royale, 1838.

GÉHIN Paul (dir.), *Lire le manuscrit médiéval. Observer et décrire*, 2^e éd., Paris, Armand Colin, 2017.

LEMAIRE Jacques, *Introduction à la codicologie*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, Publications de l'institut d'études médiévales, 1989.

PROU Maurice, *Manuel de paléographie latine et française du VI^e au XVII^e siècle*, suivi d'un dictionnaire des abréviations, 2^e éd., Paris, Alphonse Picard, 1892.

STIENNON Jacques, *Paléographie du Moyen Âge*, Paris, Armand Colin, 1991.

Miniatures, ateliers et bibliothèques

ARSENEAU Isabelle, « Les mises en prose de l'atelier du Maître de Wavrin : pistes et réflexions », *Les Centres de production des manuscrits vernaculaires au Moyen Âge*, éd. Gabriele Giannini et Francis Gingras, Paris, Garnier, 2016.

- AMATO-BLACKMAN Susan, *The Manuscripts and Patronage of Jacques d'Armagnac Duke of Nemours (1433-1477)*, 2 vols., Ann Arbor, UMI dissertation services, 1996 (reproduction d'une thèse de doctorat soutenue en 1993 à Pittsburgh).
- BLONDEAU Chrystèle, « Du plaisir des sens à la passion du sens : l'illustration d'un cycle du Lancelot–Grael et ses remaniements », *L'artiste et le commanditaire aux derniers siècles du Moyen Âge (XIII^e–XVI^e siècles)*, éd. Fabienne Joubert, Paris, Presses Universitaires de Paris–Sorbonne, 2001, p. 94–114.
- BOUSMANNE Bernard, VAN HEMELRYCK Tania et VAN HOOREBEEK Céline (éds.), *La Librairie des ducs de Bourgogne. Manuscrits conservés à la Bibliothèque royale de Belgique. Volume V. Textes historiques*, Turnhout, Brepols, 2015
- CHEYNS-CONDÉ Myriam, « L'Épopée Troyenne dans la librairie ducale bourguignonne au XV^e siècle », *Publication du Centre européen d'études bourguignonnes (XIV^e-XVI^e s.)*, n°31, 1991, p. 37-65.
- COLIN Georges, « Lille, centre de reliure à la fin du Moyen Âge », *Gutenberg Jahrbuch*, 1992, p. 352-367.
- DELAISSÉ Léon Maris Joseph, *A Century of Dutch Manuscript Illumination*, Berkeley, University of California Press, 1968.
- , *Le Siècle d'or de la miniature flamande : le mécénat de Philippe le Bon 1445-1475*, Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 1959.
- , *La Miniature flamande à l'époque de Philippe le Bon*, Milan, Electa editrice, 1956.
- , « Les principaux centres de production de manuscrits enluminés dans les états de Philippe le Bon », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 8, 1956, p. 11–34.
- DELSAUX Olivier, *Les manuscrits autographes en français au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2014.
- DE VAIVRE Jean-Bernard , « Un bibliophile bourguignon au début du XV^e siècle : Louis de Chantemerle, seigneur de La Clayette et ses manuscrits », *Journal des Savants*, 2005, n°2, p. 317-397
- ELLENA Olivier, « La noblesse face à la violence, arrestations, exécutions et assassinats dans les *Chroniques* de Jean Froissart commandées par Louis de Gruuthuse (Paris, BNF, f. fr. 2643–2646) », *Violence in Fifteenth–Century : Text and image*, ed. by Edelgard Dubruck and Yael Even, Woodbridge, Camden House, 2002, p. 68–83.

- GIL Marc, « Le Métier de relieur à Lille (v. 1400-1500) », *Bulletin du bibliophile*, 2002, p. 7-46.
- , « Deux nouveaux manuscrits exécutés pour Jean, bâtard de Wavrin, chevalier et écrivain bourguignon, et la question de l'enluminure sur parchemin à Lille dans la seconde moitié du XV^e siècle », *Le Musée Condé*, n°58, 2001, p. 35-45.
- , « Le mécénat littéraire de Jean V de Créquy, conseiller et chambellan de Philippe le Bon : exemple singulier de création et de diffusion d'œuvres nouvelles à la cour de Bourgogne », *Eulalie*, n°1, 1998, p. 69-95.
- HAEMERS Jelle, VAN HOOREBEECK Céline, WIJSMAN Hanno, *Entre la ville, la noblesse et l'État : Philippe de Clèves (1456-1528), homme politique et bibliophile*, Turnhout, Brepols, 2007.
- MARTENS Matthew, *Lodewijk van Gruuthuse, Maecenas en Europees diplomaat*, Bruges, Stichting Kunstboek, 1992.
- MCKENDRICK Scot, *Flemish Illuminated Manuscripts 1400-1550*, Londres, British Library, 2003.
- MCKENDRICK Scot et KREN Thomas, avec la collaboration de AINSWORTH Maryan Wynn, ALVAREZ Mari-Tere, DEKEYSER Brigitte, GAY Richard, MORRISON Elizabeth et REYNOLDS Catherine, *Illuminating the Renaissance : The Triumph of Flemish Manuscript Painting in Europe*, Los Angeles-Londres, The Jean-Paul Getty Museum, 2003.
- NABER Antoinette, « Les goûts littéraires d'un bibliophile de la cour de Bourgogne », *Courtly Literature - Culture and Context : Selected Papers from the 5th Triennial Congress of the International Courtly Literature Society, Dalfsen, The Netherlands, 9-16 August, 1986*, éd. BUSBY Keith et KOOPER Erik, Utrecht Publications in General and Comparative Literature, n°25, Amsterdam, John Benjamins, 1990, p. 459-464.
- , « Les manuscrits d'un bibliophile bourguignon du XV^e siècle, Jean de Wavrin », *Revue du Nord*, t. LXXII, n°284, 1990, p. 23-48.
- , « Jean de Wavrin, un bibliophile du quinzième siècle », *Revue du Nord*, t. LXIX, n°273, 1987, p. 281-293.
- PÄCHT Otto et DAGMAR Thoss, *Flämische Schule II*, 2 vols., Vienne, Verlag der österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1990.
- SCHANDEL Pascal, *Le Maître de Wavrin et les miniaturistes Lillois à l'époque de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire*, Strasbourg, thèse de doctorat, 1997.
- SCHANDEL Pascal et HANS-COLLAS Ilona, avec la participation de WIJSMAN Hanno et AVRIL François, *Manuscrits enluminés des anciens Pays-Bas méridionaux, volume 1 : Louis de Bruges*, Paris-Louvain, 2009.

SMEYERS Maurice, *L'art de la miniature flamande du VIII^e au XVI^e siècle*, Tournai, La Renaissance du livre, 1998.

VAN PRAET Joseph, *Recherches sur Louis de Bruges*, Paris, De Bure Frères, 1831.

WIJSMAN Hanno, « History in transition. Enguerrand de Monstrelet's *Chronique* in Manuscript and Print », *The Book triumphant : print in transition in the sixteenth and seventeenth centuries*, éd. Malcolm Walsby, Boston, Brill, 2011, p. 199-252.

Catalogues

A Catalogue of a Very Elegant and Curious Cabinet of Books Lately Imported from France, The Property of a Gentleman [i. e. Le Comte Justin de MacCarthy Reagh] Resident in that Kingdom... (London, Leigh and Sotheby, 18-30 May 1789), Becket, 1789, n°1642.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, *Catalogue des manuscrits français, tome 1^{er}, ancien fonds*, sous la direction de Henri Omont, Paris, Firmin Didot, 1868.

—, *Catalogue général des manuscrits français, ancien petits fonds français, tome I (n°20065-22884 du fonds français)*, sous la direction de Henri Omont, Paris, Ernest Leroux, 1898.

—, *Catalogue général des manuscrits français, ancien Saint-Germain français, tome I (n°15370-17058 du fonds français)*, sous la direction de Henri Omont, Paris, Ernest Leroux, 1898.

—, *Catalogue général des manuscrits français, ancien Saint-Germain français, tome III (n°18677-20064 du fonds français)*, sous la direction de Henri Omont, Paris, Ernest Leroux, 1900.

—, *Catalogue général des manuscrits français, nouvelles acquisitions françaises, tome IV (n°10001-11353 et 2001-22811)*, sous la direction de Henri Omont, Paris, Ernest Leroux, 1918.

BINSKI Paul et ZUTSHI Patrick, *Western Illuminated Manuscripts in Cambridge University Library : a catalogue of the collection in Cambridge University Library*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, p. 317-318.

BOUGENOT Étienne Symphorien, « Notices et Extraits de manuscrits intéressant l'Histoire de France conservés à la Bibliothèque impériale de Vienne (XIII^e-XVI^e siècles) », *Bulletin historique et philologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1892, n°1, p. 4-68.

- Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. J[ean] B[aptiste] Denis Guyon de Sardière*, Paris, Barrois, 1759.
- Catalogue des livres rares et précieux du cabinet de M. L[e] C[omte] D[e] M[acCarthy Reagh]*, Paris, G. De Bure fils aîné, 1779.
- Catalogue of the very valuable Antiquarian and Historical Library of the late Samuel Rush Meyrick*, Dryden Press, fourth day sale, 1871, n°1407, p. 96.
- DELISLE Léopold, « Notice sur les anciens catalogues des livres imprimés de la Bibliothèque du roi », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1882, t. 43, p. 165-201.
- , *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, 3 vols., Paris, Imprimerie impériale, 1868-1881.
- DOREZ Léon, *Catalogue de la collection Dupuy*, 3 vols., Paris, Ernest Leroux, 1899-1928.
- GÉBELIN François, *Catalogue général des bibliothèques publiques de France : Paris, bibliothèque de l'Institut*, Paris, Plon, 1914.
- HUNT Richard William, *Bodleian Library Quarto Catalogue, volume II : Laudian Manuscripts by H. O. Coxe*, Oxford, The Bodleian Library, 1973 (réimpression de l'édition de 1858-1885, avec une introduction et des corrections).
- MADDEN Frederic, *Illuminated ornaments selected from manuscripts and early printed books from the sixth to the seventeenth centuries, drawn and engraved by Henry Shaw, with descriptions*, Londres, W. Pickering, 1833.
- MARTIN Henri, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal*, tome quatrième, Paris, Plon, 1888.
- MICHEL Francisque, *Rapports au ministre de l'instruction publique sur les anciens monuments de l'histoire et de la littérature de la France qui se trouvent dans les bibliothèques de l'Angleterre et de l'Écosse*, Paris, Imprimerie royale, 1838.
- MICHELANT Henri, *Catalogue de la bibliothèque de François 1^{er} à Blois en 1518*, Librairie A. Frank, 1863.
- OMONT Henri, *Anciens inventaires et catalogues de la Bibliothèque Nationale*, 5 tomes, Paris, Ernest Leroux, 1908-1921.
- , « Manuscrits relatifs à l'histoire de France conservés dans la bibliothèque de sir Thomas Phillipps à Cheltenham », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 50, 1889, p. 68-96 et p. 180-217.

-
- ÖSTERREICHISCHE NATIONALBIBLIOTHEK, *Tabulæ codicum manuscriptorum præter græcos et orientales in Bibliotheca Palatina Vindobonensi asservatorum*, éd. Academia Cæsarea Vindobonensis, Vienne, Gerold, 1864-1899, tome II, codd. 2001-3500.
- PÄCHT Otto et ALEXANDER Jonathan James Graham, *Illuminated manuscripts in the Bodleian Library Oxford*, 4 vols., Oxford, Clarendon Press, 1966-1974.
- PARIS Paulin, *Les manuscrits françois de la bibliothèque du roi*, Paris, Techener, 7 vols., 1836-1848.
- RANDALL Lilian Maria Charlotte, OLIVER Judith et CLARKSON Christopher, *Medieval and Renaissance Manuscripts in the Walters Art Gallery, volume III : Belgium 1250-1530*, 2 vols., Baltimore-Londres, Johns Hopkins University Press, in association with the Walters Art Gallery, 1997.
- RINGROSE Jayne, *Summary Catalogue of the Additional Medieval Manuscripts in Cambridge University Library acquired before 1940*, Woodbridge, The Boydell Press, 2009.
- VON HEINEMANN Otto, *Die Handschriften der Herzoglichen Bibliothek zu Wolfenbüttel, zweite Abtheilung : die Augusteischen Handschriften*, t. I, Wolfenbüttel, Verlag von Julius Zwissler, 1890.

